



HAL
open science

Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations. Une étude des déclarations de couleurs de peau dans le Brésil contemporain

Stéphanie Cassilde

► To cite this version:

Stéphanie Cassilde. Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations. Une étude des déclarations de couleurs de peau dans le Brésil contemporain. Economies et finances. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2012. Français. NNT: . tel-00713948

HAL Id: tel-00713948

<https://theses.hal.science/tel-00713948>

Submitted on 3 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THESE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE – CLERMONT-FERRAND 1**

présentée par

Mademoiselle Stéphanie CASSILDE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR ès SCIENCES ECONOMIQUES

Sujet de la thèse :

**Choix rationnel, langage et représentations des
inégalités et des discriminations. Une étude des
déclarations de couleurs de peau dans le Brésil
contemporain.**

Volume 1/2

Thèse présentée et soutenue publiquement à Clermont-Ferrand le 14 décembre 2010, devant le jury
composé de :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Patrice GAUBERT , ERUDITE / Université Paris-Est Créteil, Professeur | Rapporteur |
| Kevin LANG , Département d'Economie / Université de Boston, Professeur | Rapporteur |
| Dominique VIDAL , URMIS / Université Paris Diderot – Paris 7, Professeur | Rapporteur |
| Vianney DEQUIEDT , CERDI / Université d'Auvergne, Professeur | Suffragant |
| Pascale PHELINAS , IRD, directrice de recherche | Suffragante |
| Jean-Louis ARCAND , Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement / Genève, Professeur | Directeur de thèse |
| Juan MATAS , LCSE / Université de Strasbourg, Maître de Conférence HdR | Directeur de thèse |

Nom du Laboratoire : Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International

CERDI / Université d'Auvergne

65, boulevard François Mitterrand – 63 000 Clermont-Ferrand

Remerciements

Tout au long du doctorat, de l'élaboration du sujet à la rédaction du mémoire de thèse, en passant par la réalisation de l'enquête de terrain, la construction de modèles théoriques et les analyses empiriques afférentes, j'ai été encouragée, nourrie et épaulée par beaucoup de personnes, que j'aimerais remercier et saluer ici.

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de thèse, Jean-Louis Arcand et Juan Matas pour leur confiance mais aussi leurs exigences vis-à-vis de mes travaux de recherches depuis maintenant huit années. Ils ont su me guider, tout en me laissant beaucoup d'autonomie, afin que je construise mon parcours de chercheuse et que je puisse à présent me considérer comme légitime dans ce métier. Nos nombreuses rencontres ont joué un rôle certain dans la définition et la maturation du contenu du mémoire de thèse, mais ce qu'ils m'ont transmis va bien au-delà de ces pages.

Un tel projet nécessitant un appui financier, sans lequel il serait beaucoup plus difficile et délicat à mettre en œuvre, je tiens à remercier : le Ministère de la Recherche en France (allocation de recherche), le DAAD [*Deutscher Akademischer Austausch Dienst*] (bourse de mobilité), le REFEB [Réseau Français d'Études Brésiliennes] (bourse de mobilité pour le terrain) et le département d'économie de l'Université Paris-Est Créteil (contrat en tant qu'ATER [Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche]).

Je tiens également tout particulièrement à remercier les laboratoires qui m'ont accueillie en me donnant les moyens matériels de travailler : le CERDI [Centre d'Études et de Recherche sur le Développement International], l'ERUDITE [Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles Temporelles en Économie] et le ZEF [*Zentrum Für Entwicklungsforschung*]. Je pense tout particulièrement à (par ordre alphabétique) : Pierre Blanchard, Martine Bouchut, Annie Cohade, Jean-Louis Combes, Annie Cuer, Solange Debas, Patrick Doger, Patrice Gaubert, Joël Gondouin, Ulrike Grote, Jacquot, Isabelle Maleyre, Guenther Manske, Claude Mathieu, Vincent Mazonod, Peter Mollinga, Hanna Peters, Mary-Françoise Renard, Holger Siebens et Rosemarie Zabel. Je remercie également Guido Lüchters pour son enseignement si précieux. Je remercie aussi Maria Cristina Cacciamali pour son enseignement et sa confiance, ainsi que Antoine Soubeyran et Nadya Castro-Araujo Guimarães. Je souhaite remercier également tout particulièrement Shelley B. Bull sans

laquelle je n'aurais pas réussi à mettre en œuvre une méthode clef pour mes calculs face à des petits échantillons.

L'enquête de terrain fut une période clef au cours du doctorat et au-delà. Elle m'a donnée l'occasion de rencontrer des personnes que je tiens à remercier pour tout ce qu'elles m'ont apportée. Je pense bien entendu à Pedro Valentin Marques, sans lequel j'aurais eu beaucoup plus de difficultés à me rendre sur le terrain, ainsi qu'à Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et Nicolas Yatzimirsky sans lesquels l'étude de cas centrale n'aurait pu être réalisée. Je pense également à François Hélaine pour sa confiance et son accueil. Je remercie aussi Dona Vera, Carla, Mauro et Marcos.

Je tiens également à remercier tous les enquêtés qui ont bien voulu participer à l'enquête. Sans eux, je n'aurais pas eu matière à explorer mon sujet de thèse. J'espère qu'à la lecture de ce travail ils pourront considérer qu'il correspond à la parole donnée : respecter leur anonymat ainsi que leur discours. Je remercie aussi les entreprises qui ont accepté de m'accueillir pour réaliser l'enquête.

J'ai bien sûr une pensée particulière pour Vera, Maria José, Rosely, Marisa, Edna, José, Walter, Luciene, Noemie, Conceição, Mara et Graça.

Il y eut des périodes de doutes, au cours desquelles certaines personnes m'ont aidée à conserver une flamme-chercheuse vivace. Pour les brindilles, tisons et bûches qu'elles m'ont apportée, je tiens à remercier : Maria Inês Rosa, Agnès Clerc-Renaud, Patrice Gaubert, Isabelle Maleyre et Marc Haug. Pour les échanges constructifs et stimulants que nous avons pu avoir, je tiens aussi à remercier tous les membres de l'axe « Dynamiques conflictuelles et rapports sociaux » du laboratoire Cultures et Sociétés en Europe et plus particulièrement (par ordre alphabétique) Daniel Bertaux, Catherine Delcroix, Suzie Guth, Patricia Legouge et Roland Pfefferkorn.

Pour toutes les discussions que nous avons eu, leurs relectures et leur amitié, je tiens bien entendu à remercier (par ordre alphabétique) : Adama Bah, Nadia Cassovitz, Elisabeth Chouvin, Andréa Cristina Dörr, Saskia Dumayne, Kelly Labar, Sybille Manzoni, Ananda Melo King et Aude-Sophie Rodella-Boitreau.

Je remercie Sylvain Chabe-Ferret pour son appui clef dans la compréhension d'une méthode statistique.

Je remercie également (par ordre alphabétique) : Abdoul, Albrecht, Alexandra, Anne, Arnaud, Aurélie, Béatrice, Fanny, Faustine, Frédéric, Geralda, Haithem, Jean-Marc, Jucelia, Jules, Larissa, Lorraine, Malika, Manuela, Marie Charlotte, Marie Claire, Mauricio, Mohamed, Oubeid, Pauline, Philippe, Sheila, Stéphanie, Sophie, Tatiana, Xiao Xian et Zineb.

Je remercie tout particulièrement Sébastien, qui a vécu cette thèse presque autant que moi.

Enfin, je tiens à remercier ma famille pour son soutien, sa confiance et les échanges que nous avons pu avoir lors de la relecture de certains chapitres. J'ai une pensée particulière pour mes parents qui m'ont toujours assurée de leur écoute, et pour mes chers grands-parents qui m'ont toujours soutenue et encouragée dans cette voie.

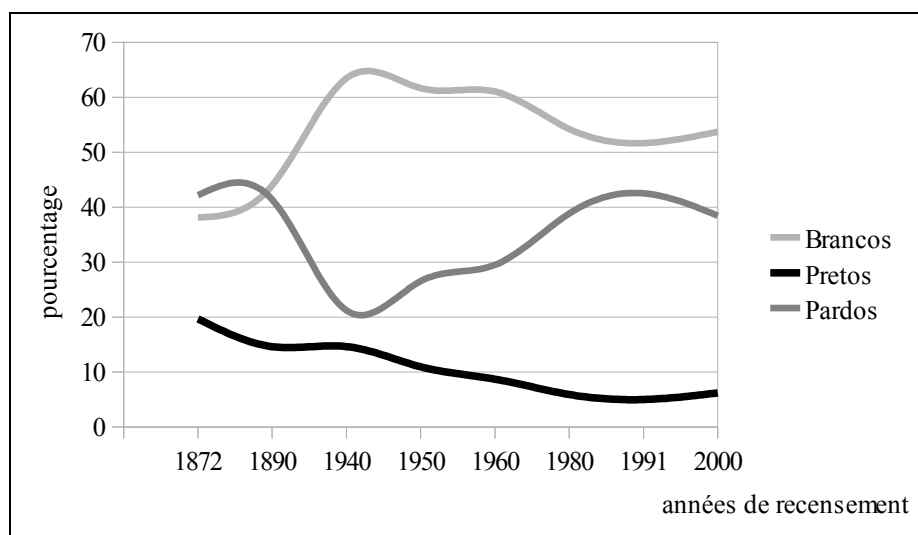
Introduction¹

« Une même réalité est susceptible d'être catégorisée différemment mais laisse le lecteur indécis sur la question de savoir si la réalité détermine prioritairement l'élaboration des catégories ou si, au contraire, ce sont les catégories initiales qui contraignent la perception de la réalité. [...] Si la catégorisation dépend des interactions que les individus ou groupes sociaux entretiennent entre-eux et avec leur environnement, elle a à son tour des répercussions sur ces interactions. » [O. Corneille / J-P. Leyens (1994/1999 : 41 – 42)].

« Tout en lui rendant plus difficile la perception interne du sujet, sa qualité d'étranger paraissait le prédisposer au détachement que requiert l'exposé d'une affaire chargée d'un si grand potentiel d'émotion. » [J. Dérignan (1965 : 7)].

Au Brésil, la nationalité l'emporte sur l'origine². Ainsi, le fait d'être brésilien n'est pas remis en cause au sein de la société brésilienne. Une variable statistique pour la *cor* [couleur] / *raça* [race]³ est collectée depuis 1872. Parmi les catégories disponibles figure un terme intermédiaire pour les personnes métisses⁴. Elles représentent actuellement la moitié de la population brésilienne [Tableau i.1]. Les personnes blanches sont majoritaires depuis 1940, tandis que la proportion de personnes noires décroît [Tableau i.1]. La population brésilienne peut ainsi être dite à moitié blanche et à moitié métisse.

Tableau i.1 : Répartition de la population brésilienne selon la variable statistique *cor* [couleur] / *raça* [race] entre 1872 et 2000



Source : IBGE (2000).

- 1 Nous remercions Aude-Sophie Rodella-Boitreau pour ses commentaires attentifs.
- 2 J. L. Petruccelli (2000).
- 3 Le *questionnaire cor* [question couleur] est en effet formulé de la manière suivante : « qual é a sua cor ou raça? » [« quelle est votre couleur ou race »]. Dans la mesure où les termes *cor* et couleur (*raça* et race) ne sont pas équivalents, nous en donnons les traductions à titre indicatif tout en privilégiant l'emploi des termes en portugais.
- 4 Peu de pays disposent d'une catégorie pour les personnes métisses [J-A. Allan (2001)].

Si la population brésilienne était « comptée et classée » selon les règles en vigueur aux États-Unis⁵, elle présenterait un profil différent. Selon la *one drop rule* [règle de l'unique goutte, sous-entendue 'de sang noir']⁶, les personnes métisses seraient majoritairement considérées comme noires, tout comme une partie, non quantifiable, des personnes blanches. La population brésilienne pourrait alors être dite majoritairement noire. Si cette population était perçue à travers les règles implicites françaises, ce serait l'origine – qu'elle soit régionale ou nationale, directe ou héritée – qui serait mise en avant. Par exemple, les personnes pourraient alors être désignées de la manière suivante : un pauliste descendant d'Italiens, un Nordestin descendant de Portugais et d'Angolais, un carioca descendant de Congolais.

Il y a une certaine banalité à souligner que les catégories et les processus de catégorisation peuvent être contextuels. La localisation géographique tout comme la dimension temporelle influencent la définition des catégories ainsi que la manière dont la catégorisation s'effectue. Il est plus rare que l'échelle à laquelle se réalise cette variabilité puisse être une même journée, d'autant plus concernant la couleur de la peau ou la race⁷ qui sont considérées comme des attributs⁸.

La *cor* [couleur] / *raça* [race] au Brésil⁹ peut comporter une telle variabilité. Traditionnellement, cette dernière est soulignée à l'aune d'une vie couronnée par une ascension économique et sociale. Le dicton populaire *o dinheiro embranquece* [l'argent blanchit] transcrit ce phénomène, considéré comme évident. Il est régulièrement mentionné par des auteurs travaillant sur le sujet de la *cor* et / ou de la *raça*, mais peu étudié en tant que tel, car relevant de l'implicite¹⁰. Au cours de lectures réalisées en amont de la définition du sujet de thèse, nous avons quant à nous pu constater que cette variabilité pouvait se produire à une fréquence plus élevée, une même personne pouvant être perçue de *cor* / *raça* différente selon les auteurs¹¹, un même personnage de roman pouvant être changé de *cor* / *raça* par son

5 cf. l'ouvrage *Compter et classer* de P. Schor (2009) pour une présentation et une analyse historique des recensements aux États-Unis.

6 Historiquement, les États-Unis ont disposé d'une catégorie intermédiaire pour les métis, mais elle fut supprimée [P. Schor (2009)]. Les catégories et les processus de catégorisation en vigueur dans ce pays ont donc été bien plus complexes que la règle – souvent difficile à appliquer – qui en a été retenue, la *one drop rule*.

7 Nous définissons la race comme une construction sociale élaborée premièrement par des personnes racistes, qui apparie un élément physique à un élément moral.

8 Nous faisons une distinction entre attribut et caractéristique : le premier est considéré comme inné tandis que le second renvoie à un acquis. Le premier est donc considéré comme immuable tandis que la seconde peut être modifiée.

9 Nous présentons infra la distinction que nous opérons entre *cor* et *raça*, pages 20 à 41.

10 Il existe quelques articles sur le phénomène de l'éclaircissement. Nous appréhendons cela de manière détaillée dans le cinquième chapitre.

11 Ainsi, J. E. D. Alves se questionne sur la couleur du président Lula [J. E. D. Alves (sd)].

auteur selon le contexte et la situation romanesques dans lesquels il est mis¹², et une même personne pouvant se déclarer de *cor* / *raça* différente selon son interlocuteur¹³.

Notre propos est d'interroger ce phénomène de manière globale, autrement dit d'identifier les motivations et mécanismes amenant une personne à se déclarer d'une *cor* / *raça* ou d'une autre, c'est-à-dire une certaine fluidité de ces déclarations. L'interrogation suivante a servi de fil conducteur à notre enquête de terrain : pourquoi une personne choisit-elle un terme ou un autre pour décrire la couleur de sa peau ? Nous nous focalisons donc principalement sur les auto-déclarations de *cor*.

Précisons que nous sommes amenée à verbaliser certains éléments connus de tous et considérés comme évidents, dont l'effet blanchissant d'une ascension économique et sociale est l'exemple paradigmatique. L'explicitation de ces éléments constituent un premier apport de notre travail. Un second apport réside dans une modélisation et une analyse aussi complètes que possible des déclarations de *cor*, leur caractère évident ayant eu d'une part tendance à les cristalliser en un point du temps et d'autre part à en limiter les rouages concevables. Enfin, nous abordons toutes les *cores* [couleurs] et *raças* [races] ensemble, tandis que les études sont usuellement segmentées selon la *cor* / *raça*.

Dans la mesure où nous avons été confrontée à de nombreuses interrogations concernant la genèse de notre sujet ainsi que notre inscription disciplinaire, nous commençons par y répondre. Puis nous présentons la problématique ayant guidé notre recherche. Enfin, nous faisons une distinction entre *cor* et *raça*. Il s'agit de disposer d'un concept autonome constituant un outil déterminant dans notre approche des catégories et processus de catégorisation pour la variable statistique *cor* / *raça*.

I. Genèse du sujet

Face à notre sujet, la quasi totalité de nos interlocuteurs nous ont interrogé sur sa genèse. D'une part cela souligne l'étonnement qu'il suscite. D'autre part, cet étonnement était rendu plus vif une fois certaines précisions biographiques données. Par ailleurs, le fait d'être pleinement et de s'affirmer comme étant économiste et sociologue faisait parfois émerger une

12 T. de Queiroz Júnior (1975/1982).

13 M. E. Hill (2002) a ainsi étudié l'effet de la couleur de l'enquêteur sur la variable collectée pour décrire les enquêtés.

certaine incompréhension.

Nous souhaitons ici apporter quelques réponses aux interrogations qui ont été formulées. Premièrement, nous précisons d'où nous parlons. En effet, pour plusieurs raisons nous sommes à la frontière de plusieurs éléments d'identité, ce qui implique une expérience récurrente d'une certaine fluidité en ce domaine. La présentation de ces éléments biographiques nous rendaient, aux yeux de la plupart de nos interlocuteurs, plus légitime dans notre sujet. Deuxièmement, c'est l'étude parallèle de l'économie et de la sociologie qui nous a permis de formuler notre sujet. Une approche intégrée nous semblait donc la plus appropriée afin de conduire nos recherches.

1.1. Être à la frontière : une expérience de la fluidité

Le choix d'un sujet donné renvoie souvent au vécu du chercheur. Pour autant, ce n'est pas une quête d'explications face à une situation personnelle qui guida l'émergence de notre sujet. En revanche, il nous est possible *a posteriori* de trouver des points d'ancrages personnels, d'autant plus que nos interlocuteurs nous ont constamment demandé si nous étions brésilienne ou si une partie de notre famille l'était. Leur surprise était grande face à notre réponse négative. Ils étaient néanmoins en quelque sorte rassurés d'apprendre que nous pourrions l'être.

1.1.1. Quelle(s) catégorie(s) ?

Étant Française, notre discours en termes de catégories peut être reliées à une identité qui retrace un parcours familial basé sur des origines régionales et nationales¹⁴. Lorsque nous précisons la région et non la nationalité, cela signifie que cette dernière est française.

Née d'un père martiniquais de couleur noire et d'une mère lorraine de couleur blanche, nous sommes donc métisse en termes de couleurs de peau. Nous sommes née et avons vécu jusqu'à notre majorité en Lorraine, plus particulièrement en Moselle Est. Selon l'histoire nationale (française ou allemande) et la période de production de cette histoire, la Moselle Est est considérée comme appartenant au territoire français ou allemand. Du côté paternel, nos connaissances biographiques sont limitées, mais il est certain que parmi nos ancêtres il y a des esclaves originaires d'Afrique au Sud du Sahara. La Martinique étant une région française très métissée, il est fort probable que nos ancêtres, légitimes ou naturels, comptent aussi des

14 Cette organisation rhétorique semble commune à une partie des personnes actuellement désignées en France comme appartenant à la diversité [M. Avanza (2009)].

Indiens et des créoles. Du côté maternel, nous pouvons préciser que notre grand-mère est d'origine polonaise. Née en Lorraine, elle a acquis la nationalité française par déclaration. Nous pouvons également préciser que notre grand-père est d'origine yougoslave (plus particulièrement slovène). Né en Allemagne, et la Slovénie étant à l'époque considérée comme autrichienne, il est initialement de nationalité autrichienne. Il a acquis la nationalité française par naturalisation. Notre langue maternelle est le français, de manière exclusive. Nous avons reçu les sacrements catholiques jusqu'à la confirmation.

Afin de résumer certains éléments de socialisation, nous construisons une année typique de notre enfance en retenant ce qui est pertinent pour notre propos ici. En janvier, il y a la galette des rois. En février, il y a mardi gras et le carnaval : c'est l'occasion de participer à la cavalcade. Le mois de mars est ponctué de plusieurs messes et jours fériés dans le cheminement vers Pâques. En avril c'est Pâques, nous allons chercher des œufs dans le jardin et il y a la *kirb* [fête foraine]. Le lundi de Pâques, notre père prépare le crabe au curry comme aux Antilles (où il est mangé sur la plage). A la charnière avec le mois de mai, il y a également la nuit des sorcières. Aux mois de mai et de juin l'année scolaire se clôt ainsi que les activités extra-scolaires. Les mois d'été sont l'occasion d'aller au centre aéré, en colonie, en camp (avec les éclaireurs) ou de faire diverses activités à la maison. Septembre c'est la rentrée des classes et l'apparition des couleurs d'automne, qui s'épanouissent en octobre. Avec elles revient aussi la *kirb*. Le mois de novembre est chargé : il y a la Toussaint, le 11 est férié et il faut préparer les biscuits de Noël. Le mois de décembre est ponctué par les dimanches de l'Avent et le chocolat quotidien du calendrier. Le 26 décembre est férié.

1.1.2. Quelle(s) catégorisation(s) ?

Très tôt, il nous a été demandé d'où nous venions. Nous répondions alors que nous venions de Hombourg-Haut (si nous étions en Lorraine), de Lorraine (si nous étions dans une autre région française) ou que nous étions Française (si nous étions à l'étranger). Simultanément, nous nous sommes aperçue que, si ces réponses étaient en toute rigueur vraies, elles ne correspondaient pas aux attentes de nos interlocuteurs.

Nous étions alors incapable de formuler une autre réponse, même après analyse de la question. Après tout, nous étions bien questionnée sur le lieu d'où nous venions, autrement dit sur la localisation de la maison familiale : or elle était / est à Hombourg-Haut. Ce n'est qu'à l'âge adulte que nous avons compris la question posée, et que nous avons alors pu y répondre

de la manière adéquate. *In fine*, après diverses formulations de notre réponse, celle qui était la plus rapide et la plus efficace était de dire : « mon papa est martiniquais ». Si nous commençons par préciser que notre mère a des origines polonaises et slovènes, certains interlocuteurs ont pu se sentir moqués. En tous les cas, tant que l'origine géographique de notre père n'était pas mentionnée, la réponse n'était pas jugée satisfaisante.

Certains faits et confrontations ont accompagné cette compréhension graduelle de la question posée. Citons deux anecdotes représentatives. Premièrement, nous avons souvenir d'avoir été mal considérée pour avoir mangé notre goûter sur le chemin de retour du collège : c'était le ramadan. Deuxièmement, contrairement à une amie du même âge née et ayant vécu en Moselle-Est, nous n'avons jamais eu pour sobriquet « casque à pointe » lorsque nous étions dans le Sud de la France par exemple : elle est blonde aux yeux bleus. Nous sommes donc arrivée à la conclusion suivante : « d'où venez-vous » signifie « d'où vient votre couleur / apparence ».

Tout cela nous a également renseigné sur la réponse attendue, autrement dit sur le processus de catégorisation à l'œuvre pour nous situer. Premièrement, nous avons ainsi appris qu'en France nous étions très majoritairement catégorisée comme étant d'origine marocaine et musulmane. Deuxièmement, il en découle qu'un interlocuteur pouvait être satisfait par une réponse fautive à partir du moment où elle permettait d'expliquer notre apparence. Troisièmement, nous avons pris conscience que la fluidité de la catégorisation qui nous était appliquée était très importante : au Bénin, par exemple, nous étions considérée comme blanche. Et au Brésil, nous étions considérée comme brésilienne tant que nous restions muette. En Chine, au contraire, nous avons expérimenté une altérité exclusive.

A travers ces précisions biographiques, nous tenions d'une part à répondre par avance à la question de notre origine et d'autre part à souligner notre expérience d'une fluidité catégorielle. Cette dernière a sans doute joué un rôle dans la conception du fait qu'un élément tel que la *cor* puisse être variable au Brésil. En tant que chercheuse, nous savions également que notre apparence pouvait servir de support protéiforme lors de l'enquête de terrain : les enquêtés étaient libres de voir en nous la *cor / raça* qu'ils souhaitaient.

1.2. Une démarche parétienne ?

Initialement, l'économie et la sociologie ne sont pas considérées comme des disciplines distinctes. En revanche, elles sont actuellement séparées, notamment du fait de la distinction

en quelque sorte fondatrice de Vilfredo Pareto entre les actions logiques et non-logiques¹⁵. Une fois ces dernières expliquées par la sociologie, elles deviendraient logiques et entreraient dans le giron disciplinaire de l'économie. Les deux disciplines ont donc vocation selon lui à fonctionner en étroite relation.

1.2.1. Une rencontre entre deux disciplines

L'enseignement de l'économie et de la sociologie relevant de facultés distinctes, nous avons étudié ces deux disciplines séparément quoique sur une même période temporelle. Au cours de ce double cursus, nous avons commencé par aborder les inégalités et les discriminations selon la couleur de la peau au Brésil lors du mémoire de licence de sociologie puis du rapport d'économétrie lors de la maîtrise d'économie. Autrement dit, notre étude de ce phénomène au Brésil fut premièrement disciplinaire. Sous l'angle de la sociologie, nous avons alors conclu que les inégalités existant au Brésil résultaient d'une discrimination raciste. Sous l'angle de l'économie et au moyen de l'économétrie, nous avons mesuré l'ampleur de cette discrimination sur le marché du travail en termes de salaires.

Chacun de ces angles d'approche d'un même sujet nécessitait l'appropriation de références bibliographiques spécifiques, souvent exclusives. Si nous l'avions appréhendé uniquement en sociologie ou en économie, un pan de la littérature nous serait resté inconnu¹⁶. Ceci constitue un élément crucial dans la genèse de notre sujet de doctorat. En effet, d'une part l'étude du marché du travail et l'usage de l'outil économétrique nous ont sensibilisée aux biais provoqués par des variables dites endogènes, et d'autre part nos lectures sociologiques, anthropologiques et historiques concernant le Brésil nous ont fait remarquer la récurrence de la mention que la déclaration de la couleur de la peau était contextuelle, étant notamment influencée par les caractéristiques socio-économiques de la personne décrite ou qui se décrit.

En comprenant le problème posé par l'endogénéité en tant que sociologue, nous avons fait le lien avec une interprétation non-économétrique, c'est-à-dire avec le fait que la déclaration de la couleur de la peau pouvait être une variable dépendante, autrement dit une construction économique et sociale. A ce titre, il devait être possible de trouver des motivations, représentations et croyances expliquant la manière dont cette construction se réalise. Auparavant, nous avons majoritairement eu accès à des écrits considérant la couleur de la

15 Notons qu'en recourant à ce point d'entrée nous permettant d'établir un balancement entre nos deux disciplines nous avons conscience que nous laissons de côté de nombreux aspects de l'œuvre de V. Pareto, qui ne se limite à cette distinction entre actions logiques et non-logiques.

16 Par exemple, l'ouvrage de M. Hanchard (1999) rassemble exclusivement des approches qualitatives.

peau comme donnée (donc exogène), c'est-à-dire que les déclarations étaient considérées comme une description de la matérialité physique constatée. Lorsque l'aspect contextuel des déclarations était mentionnée, elle l'était comme en passant sans remettre en cause un appariement purement descriptif avec la 'vraie' couleur de la personne qui se décrit ou est décrite.

En comprenant le constat de la contextualité de la déclaration de la couleur de la peau en tant qu'économiste, nous prenions conscience que la variable statistique *cor / raça* était déterminées par d'autres variables, parmi lesquelles des caractéristiques économiques et sociales, autrement dit des caractéristiques touchant directement au marché du travail. La conséquence directe de l'existence de tels déterminants de la variable statistique *cor / raça* est que nous étions face à un problème d'endogénéité lors de nos estimations économétriques : tous nos résultats étaient donc biaisés. Par ailleurs, cela impliquait également que les résultats des ouvrages et articles considérant cette variable comme exogène étaient biaisés, et notamment les mesures d'inégalités et de discrimination.

C'est donc la rencontre de ces deux disciplines face à un même phénomène qui nous a guidé dans la formulation de notre sujet. Au-delà de cette rencontre, c'est même leur imbrication ainsi que le fait de pouvoir relire les découvertes faites au sein de l'une et de l'autre avec le regard de l'autre discipline qui ont permis l'émergence d'un questionnement en termes de catégories et de processus de catégorisation. La formulation du sujet était donc dès le départ pluridisciplinaire. Il nous semblait donc cohérent de l'appréhender au moyen d'une approche intégrée.

1.2.2. Une approche intégrée

Pour appréhender notre sujet, nous avons donc mis en commun et articulé les concepts, méthodes, outils et approches de l'économie et de la sociologie. En ce sens, nous n'avons pas respecté la distinction opérée par Vilfredo Pareto entre actions logiques et non-logiques car, d'une part nous n'avons pas cherché à étiqueter les objets jalonnant notre sujet en tant que logiques ou non, et d'autre part nous avons adopté une démarche de recherche privilégiant le sujet et non une discipline. Aussi, nous avons recouru à l'une, l'autre ou à une articulation selon chaque interrogation ponctuellement posée. Notre approche intégrée implique que la sociologie n'est pas cantonnée à l'amont de l'économie – comme le suggère Vilfredo Pareto – tout comme cette dernière n'est pas située uniquement en aval. Il s'agit plutôt d'une relation

itérative entre les deux disciplines.

Ce parti pris théorique a souvent dérouté nos interlocuteurs, qui souhaitaient alors savoir quelles interrogations au sein de notre sujet relevaient exclusivement de l'économie ou de la sociologie. Nous touchons là à l'inconvénient de l'avantage de notre pluridisciplinarité. Sans elle nous ne pensons pas que nous aurions pu concevoir le sujet tel qu'il est présenté ici. Mais de son fait, ayant étudié parallèlement les deux et naviguant aisément de l'une à l'autre, il nous est à partir d'un certain moment plus difficile de poser des frontières scindant les deux disciplines. Cela est d'autant plus délicat que nous avons parfois eu l'impression, toujours à un certain moment, qu'il pouvait s'agir d'une question de vocabulaire. Cela est aussi sans doute dû à notre sujet. D'autres problématiques permettent plus facilement d'identifier ce qui relève d'une discipline ou d'une autre. Si cette distinction est délicate en cours de recherche, elle pourra néanmoins être faite de manière plus fine en conclusion, où notre approche intégrée mènera à la formulation de pistes de recherche disciplinaires et non exclusivement pluridisciplinaires.

Notre démarche est donc à la fois parétienne, en ce sens que nous recourons à l'économie et à la sociologie en étroite relation disciplinaire, et non parétienne en ce sens que nous ne souscrivons pas à la partition entre actions logiques et non-logiques et donc au fait d'inféoder, en quelque sorte, une discipline à l'autre. Le passage d'un même sujet peut être itératif entre l'économie et la sociologie.

L'ancrage théorique de notre sujet réside donc dans la pluridisciplinarité, autrement dit, pour faire le lien avec la présentation du lieu d'où nous parlions, dans la fluidité disciplinaire des questionnements découlant des déclarations de couleurs de peau au Brésil. Soulignons que, de ce fait, nous faisons appel à plusieurs auteurs et corpus conceptuels, y compris à l'intérieur d'une même discipline. En effet, une fois la séparation entre économie et sociologie gommée, il est également plus aisé de passer outre certaines frontières intérieures. Ainsi, nous avons par exemple pu articuler les dimensions individuelles aux dimensions collectives. Concernant la sociologie, nous faisons appel à des raisonnements en termes de rapports sociaux (qui se situent au niveau de groupes) tout comme aux relations sociales (qui se situent au niveau des relations interpersonnelles). Concernant l'économie, nous relevons tantôt de la théorie des choix rationnels, tantôt de l'économie comportementale. L'ancrage théorique est donc en quelque sorte à l'image même du sujet, où la problématique est constituée de paradoxes. Il est cependant intéressant de souligner que la plupart de nos interlocuteurs nous percevaient

comme plus légitime face à ce sujet lorsque nous donnions des précisions biographiques plutôt que concernant l'ancrage disciplinaire du sujet.

II. Une problématique des paradoxes

En confrontant nos lectures et analyses concernant le sujet des inégalités, de la discrimination et des couleurs de peau au Brésil selon nos deux disciplines, nous nous sommes retrouvée face à un ensemble de paradoxes. Une chose et son contraire semblait possibles de manière concomitante. Premièrement, il semblait qu'il était de notoriété publique que la variable statistique *cor / raça* est endogène, mais cela n'était jamais pris en compte dans les analyses en dépit des biais que cela implique. Deuxièmement, plusieurs enquêtes soulignaient que les Brésiliens affirmaient être dans leur majorité exempts de préjugés en termes de couleurs de peau, mais tous considéraient qu'une grande partie de leur entourage avaient des préjugés. Nous présentons ici l'ensemble de questions que le constat de ces paradoxes ont soulevées.

2.1. Construction et utilisation de la variable statistique *cor* [couleur] / *raça* [race] au Brésil

Un premier paradoxe réside dans l'utilisation de la variable statistique *cor / raça* comme s'il s'agissait d'une variable exogène tandis qu'elle est endogène. Cela implique une incertitude quant à la représentation de l'économie et de la société au Brésil à partir du moment où cette variable intervient.

2.1.1. Utilisation d'une variable exogène

Majoritairement, la variable statistique *cor / raça* n'est pas questionnée. Elle est alors considérée et utilisée comme une variable exogène. Lorsqu'il est avancé qu'elle puisse être déterminée par d'autres variables, nous avons rencontré deux stratégies. Premièrement, certains auteurs basculent vers un autre mode de collecte de cette variable – privilégiant l'alter-déclaration à l'auto-déclaration, considérée comme subjective –, qui est, de notre point de vue, tout aussi endogène. Deuxièmement, son endogénéité peut être rapidement soulignée, sans pour autant que ce constat soit pris en compte soit dans les méthodes statistiques et économétriques mises en œuvre, soit dans les interprétations et implications des résultats.

A notre connaissance, les applications statistiques et économétriques recourant à cette variable *cor / raça* l'utilisent donc systématiquement comme une variable exogène. Elle est disponible

dans de nombreuses bases de données et il n'est pas possible de présenter ici une liste exhaustive des travaux recourant à cette variable. En revanche, tous les résultats convergent, quel que soit le domaine d'étude (santé, éducation, marché du travail, *etc.*) : il existe des inégalités et de la discrimination selon la couleur de la peau au Brésil. Comment interpréter ces résultats si la variable utilisée pour la couleur de la peau est endogène ?

2.2.2. Construction d'une variable endogène

La variable *cor / raça* est endogène, non pas du fait du mode de collecte – car les enquêtés pourraient déclarer quelle est leur matérialité physique ; après tout, c'est également ainsi qu'est collectée la variable sexe – mais du fait de ce qui se joue au moment de la déclaration. La *cor* est une construction permettant une désignation économique et sociale. Elle est par conséquent une variable multidimensionnelle.

La construction de la *cor* est influencée à plusieurs niveaux. En nous basant sur les trois pôles identifiés par Yves Schwartz, nous pouvons les préciser¹⁷. La *cor* est bien sûr liée à l'individu – le « corps soi » – et fait écho à son propre vécu. Elle est également liée à une dimension collective – le « bien commun » – qui peut constituer un espace dans lequel et par lequel l'individu peut être influencé et amené à relire son propre vécu. Enfin, la *cor* est marquée par une sorte de méta-dimension, historique, où son champ sémantique peut être dépositaire de l'ensemble des significations qu'elle a pu porter depuis un passé immémorial.

Nous distinguons alors les déclarations de couleurs de peau des couleurs de peau proprement dites. Les premières mettent en œuvre un processus de catégorisation construisant une désignation économique et sociale tandis que les secondes correspondent à la matérialité physique des individus. La *cor* est toujours de l'ordre de la déclaration.

2.2.3. Représentations de l'économie et de la société au Brésil

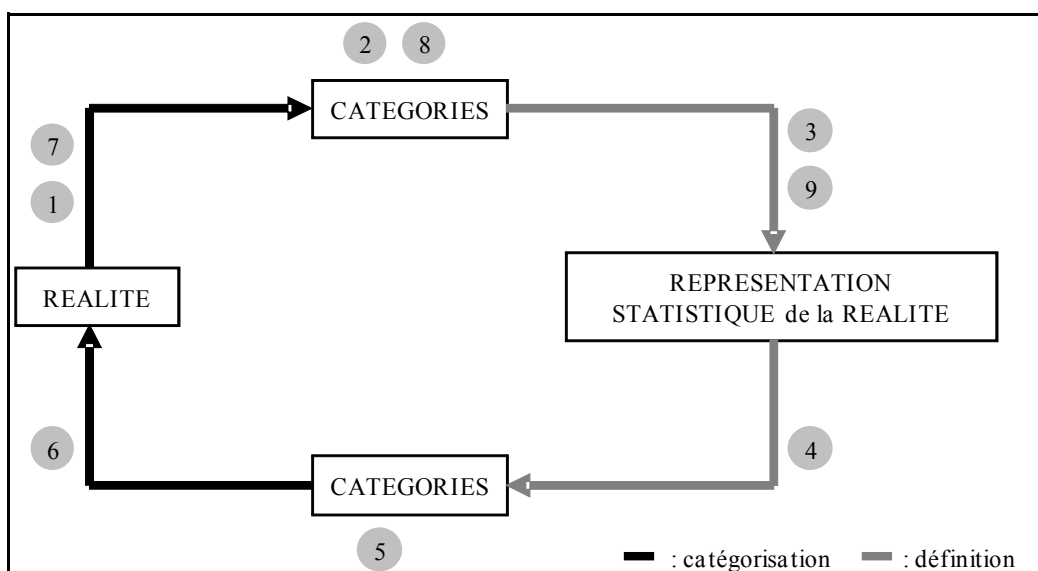
La première citation mise en exergue de cette introduction nous situe alors que plusieurs itérations entre la définition de catégories et les processus de catégorisation ont eu lieu. Initialement, il est possible au Brésil de poser que les catégories en termes de couleurs de peau ont pu être établies à partir de la réalité. Le processus de catégorisation initial décrirait alors la matérialité physique d'individus appartenant à des groupes n'ayant pas été mélangés et

17 Nous remercions Maria Inês Rosa pour notre discussion féconde lors de l'enquête de terrain : nous avons alors discuté de la problématique de notre sujet. Face à ce premier paradoxe, elle porta à notre connaissance les travaux de Y. Schwartz. Les trois pôles sont présentés de manière détaillée dans Y. Schwartz (2003).

étant affectés à des rôles économiques et sociaux distincts et hiérarchisés [étape (1) – Schéma i.1].

Les catégories qui résultent de cette description peuvent alors être considérées comme exogènes [étape (2) – Schéma i.1] tandis que la représentation statistique de la réalité en découlant correspondrait à la réalité initiale elle-même [étape (3) – Schéma i.1]. Cette représentation participerait à compléter la définition des catégories en appariant à chaque alternative des informations supplémentaires [étape (4) – Schéma i.1]. Il n'est alors plus possible de considérer les catégories comme strictement exogènes si cet appariement est considéré comme immuable [étape (5) – Schéma i.1]. Ainsi, les maîtres blancs seraient catégorisés en tant que blancs (étapes (1) et (2)) et la représentation statistique permettrait d'affirmer qu'ils sont propriétaires d'esclaves (étape (3)). Cette information serait alors attachée à la définition de la catégorie 'blanc' (étape (4)), qui laisserait attendre une forte corrélation avec le fait d'être propriétaire d'esclaves (étape (5)). Cette redéfinition n'est pas problématique *per se* tant qu'elle reste cantonnée à un contexte spatio-temporel donné et / ou qu'elle n'influence pas la perception de la réalité ou que cette dernière soit immuable. Alors les éléments 'blanc' et 'propriétaire d'esclaves' vont toujours de pair dans la réalité et dans sa représentation.

Schéma i.1 : Relation itérative entre catégories et catégorisation



En revanche, lorsque cette redéfinition est essentialisée tandis que la réalité est mouvante, elle peut mener à une catégorisation à partir de cette redéfinition [étape (6) – Schéma i.1] en forçant la réalité à rentrer dans ces catégories. Cela a pu se produire à travers le phénomène

qu'Alejandro Lipschütz nomme « hypocrisie raciale ». Globalement, les personnes acquérant de meilleures caractéristiques économiques et sociales seraient alors rangées dans la catégorie redéfinie avec un appariement avec de telles caractéristiques, en l'occurrence la catégorie 'blanc' dans laquelle les individus ont plus de ressources. Un nouveau processus de catégorisation rangerait la réalité à l'aune de la nouvelle signification d'une couleur de peau [étape (7) – Schéma i.1]. Les catégories en découlant sont alors clairement endogènes [étape (8) – Schéma i.1], et la représentation statistique de la réalité ne correspond pas forcément à la réalité telle qu'elle pourrait être perçue si les catégories étaient strictement établies pour lui être fidèles [étape (9) – Schéma i.1].

Soulignons que les d'étapes (7), (8) et (9) n'excluent pas l'existence des étapes (1), (2) et (3). Autrement dit, le fait qu'une personne soit, du fait de l'hypocrisie raciale, dans une catégorie de couleur de peau plus claire du fait d'une ascension économique et sociale – d'après le dicton populaire *o dinheiro embranquece* – n'exclut pas que cette catégorie comporte d'autres personnes effectivement blanches. La représentation statistique de la réalité mélange donc un report de la réalité ainsi qu'une auto-réalisation de ce que la redéfinition de catégories considère qu'elle devrait être.

Il ne s'agit pas de se prononcer sur le fait de privilégier l'une ou l'autre représentation, mais de souligner le fait que celle qui est disponible mêle deux phénomènes. D'une part elle rend effectivement compte que la couleur de la peau peut déterminer une certaine dotation économique et sociale ; dans ce sens la couleur peut être considérée exogène. D'autre part, elle capte également les déclarations ajustant le choix d'une catégorie pour correspondre à une représentation héritée de la société brésilienne ; dans ce sens la couleur peut être considérée comme endogène.

2.2. Présence et absence de préjugés selon la *cor* [couleur] / *raça* [race] au Brésil

Dans les années 1950, l'UNESCO mandata une mission d'étude afin d'appréhender l'absence de conflit dit racial au Brésil. A cette occasion, il fut en fait souligné qu'il existait des préjugés et du racisme selon la couleur de la peau. Depuis lors, les Brésiliens reconnaissent cet état de fait et des études ont montré la persistance de ces préjugés¹⁸. En revanche, la majorité d'entre eux affirme ne pas avoir de préjugés. Que questionne ce second paradoxe ?

18 A. S. A. Guimarães (2000).

2.2.1. Voir et ne pas avoir de préjugés ?

Comment la majorité de la population brésilienne pourrait-elle à la fois avoir et ne pas avoir de préjugés en relation avec les couleurs de peau ? De nombreux témoignages soulignent l'existence et la mise en pratique de préjugés et de discrimination. Notamment, il est possible de constater des inégalités de traitement étant corrélées avec la couleur de peau des personnes en présence. Si cela est vérifié, comment cela pourrait-il être compatible avec l'affirmation de la majorité de la population d'être exempte de préjugés ? Trois solutions s'offrent à nous. Premièrement, il peut s'agir d'un mensonge, qui permettrait d'afficher une bonne image de soi. Cette première position pourrait être difficilement tenable à une très grande échelle car cela impliquerait qu'une représentation partagée par la majorité nécessiterait également de ne pas être verbalisée et pratiquée. Mais cela peut également refléter l'internalisation de ces logiques et des normes pour être politiquement correct. Deuxièmement, en dépit d'une volonté de ne pas avoir de préjugés (d'où l'affirmation d'en être exempt), cela pourrait échapper aux individus malgré eux. Troisièmement, les personnes interrogées auraient effectivement raison en termes d'intentionnalité et de pratiques, mais leur comportement serait néanmoins interprété comme la preuve de l'existence de préjugés de leur part.

2.2.2. Présence et absence de conflit dit racial

Les auteurs et observateurs soulignent généralement l'absence de conflit dit racial au Brésil. En effet, il n'y a jamais eu de conflit ouvert¹⁹, aucune loi ségrégationniste n'a été mise en place à l'abolition de l'esclavage et il n'y a pas eu non plus de régime tel que l'apartheid. En revanche, il existe de nombreux actes isolés de violence et d'exclusion. De plus, la Constitution de 1988 caractérise tout préjugé et discrimination selon la couleur de la peau comme un crime. Cela implique donc qu'une législation était nécessaire²⁰. Par ailleurs, il existe des condamnations effectives pour ce type de crime au Brésil. Il semble donc qu'il y ait une absence de conflit dit racial à l'échelle de groupes coordonnés, mais qu'il existe également de nombreux conflits situés à un niveau individuel. Nous demandons alors pour quelle(s) raison(s) ces derniers ne changent pas d'échelle. Si de nombreuses personnes partagent une expérience conflictuelle commune au niveau interpersonnel, ils pourraient porter cette expérience à un niveau plus agrégé, soit de la part de ceux qui exercent cette violence, soit de la part de ceux qui en sont victimes afin de s'en protéger. Par ailleurs, les passions et tensions

19 Cela implique donc de ne pas compter l'existence et les luttes entourant les *quilombos*, ce qui peut être discuté.

20 Les premières lois par rapport à l'interdiction de préjugés sont plus anciennes. La mention dans la Constitution résulte donc également d'un renforcement en termes de niveau de protection et de sanction.

relayées par les médias et déclenchées par la question et la mise en place de mesures d'*affirmative action* nous font relativiser le fait que tout conflit serait absent.

Choisissant de laisser le bénéfice du doute à ces affirmations contradictoires, nous avons considéré dans nos hypothèses de travail que le fait que les Brésiliens soient majoritairement exempts de préjugés puisse être une piste ouverte. La question était alors de savoir pourquoi chacun pouvait être perçu comme en ayant. Notre hypothèse est que la manière dont se construisent les déclarations de couleurs de peau contribuerait à nous éclairer sur ce point : elles pourraient constituer un système institutionnel efficace masquant et révélant des préjugés. De la même manière, nous avons choisi de nous demander pourquoi, alors que de nombreux ingrédients étaient présents, un conflit dit racial n'émergeait pas.

C'est à partir de ces deux paradoxes – une variable endogène utilisée comme une variable exogène, et la concomitance de représentations, croyances et pratiques contradictoires concernant les couleurs de peau – que nous avons décidé de nous focaliser sur les auto-déclarations de couleur de peau au Brésil. Premièrement, il s'agit de la variable statistique *cor / raça* la plus collectée. C'est donc sur elle que sont basés la majorité des résultats en termes d'inégalités et de discrimination. Deuxièmement, elle touche à la fois à une dimension identitaire – car c'est bien de soi qu'il s'agit – mais aussi à un positionnement économique et social, pouvant également jouer dans la manière dont une personne adapte ses actions étant donné ses anticipations. Un outil nous manquait cependant avant de réaliser les analyses. En effet, si nous parlons d'une variable *cor / raça*, et que jusqu'à présent ces deux termes sont utilisés comme étant synonymes, il nous semblait qu'une autre dynamique pouvait être à l'œuvre. Nous tenons à faire de la *cor* un concept autonome, qu'il nous sera plus aisé d'articuler avec les paradoxes préalablement soulignés.

III. Stratégies individuelles *versus* stratégies collectives : *cor* [couleur] et *raça* [race] au Brésil²¹

La mosaïque brésilienne des couleurs de peau est quotidiennement appréhendée à travers plus d'une centaine de termes, couvrant l'ensemble d'un spectre allant du blanc au noir²². A l'exception de l'identité indienne, à laquelle des droits à la terre sont attachés, il n'existe pas de définition officielle de ces couleurs. Une certaine fluidité est donc possible. Face à cette fluidité ainsi qu'au paradoxe brésilien²³, nous utilisons le concept de *cor* [couleur], qui nous permet cette analyse. Le concept de *raça* [race] n'est cependant pas absent. En utilisant la *cor* en tant que concept et non en tant que notion, nous la séparons de la *raça* dont elle est souvent l'euphémisme²⁴.

La relative stabilité de la classification statistique des couleurs de peau au Brésil permet, ici, de distinguer et d'articuler ce qui relève conceptuellement de la *cor* ou de la *raça* en s'interrogeant sur l'existence d'une tradition de la *raça*, précédant l'émergence de la *cor* comme concept révélateur des stratégies individuelles des acteurs. Au terme de ce processus, et en parallèle à l'usage du concept de *cor*, la *raça* est réinvestie par les acteurs dans le cadre de stratégies, collectives cette fois. Dans les années 1970, un troisième concept entre en scène, celui d'*etnia* [ethnie]. Sa définition et sa mise en perspective par rapport à la *cor* et à la *raça* introduit un élément supplémentaire et complémentaire dans l'analyse des stratégies individuelles *versus* stratégies collectives.

21 Une version antérieure de ce texte a été présentée lors de la journée d'étude « Désinvestir, réinvestir le terme de 'race' en sciences humaines – De ses utilisations à ses effets » organisée par le laboratoire Cultures et Sociétés en Europe [UMR 7043] à Strasbourg le 31 mars 2009. Une version condensée intitulée « Couleur et race au Brésil. Stratégies individuelles et stratégies collectives » est publiée dans *Raison Présente* (numéro thématique « Racisme, race et sciences sociales », n°174, 2^{ème} trimestre 2010). Nous remercions Juan Matas pour les discussions fécondes que nous avons partagées et qui ont contribué à une plus grande clarification de notre propos. Nous remercions également Roland Pfefferkorn, Ananda Melo King, Marie-Charlotte Belle, Philippe Piedalet, Claire Donnet et Nicolat Horvat pour leurs commentaires. Précisons également que la *cor* n'est pas entendue comme un synonyme de la démocratie raciale.

22 Ce point est présenté de manière détaillé dans le premier chapitre. cf. également les Annexes 1.2 et 1.3 dans le volume annexe pages 2 à 5 pour prendre connaissance de liste de termes couvrant ce spectre.

23 Pour L. K. M. Schwarcz in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 115) : « Todo brasileiro se sente como uma ilha de democracia racial, cercado de racistas por todos os lados » [Chaque Brésilien se sent comme une île de démocratie raciale, entouré de racistes de tous côtés]. Selon l'étude réalisée par la Fondation Perseu Abramo en 2003, entre 95,7 % et 97 % des Brésiliens se déclarent exempts de préjugés mais 89,3 % pensent qu'il existe du racisme au Brésil [Opinião Pública (2005)].

24 Il semble qu'une distinction existe déjà car M. G. Castro / I. R. Ribeiro in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 395) associent notamment C. Hasenbalg, A. S. Guimarães et E. Telles à l'utilisation de la *raça* et A. Risério à la *cor*. Dans le premier cas les inégalités et discriminations figurent au premier plan des analyses tandis qu'elles sont au second plan dans le deuxième cas. Mais il s'agit plus du constat de la prééminence d'un terme ou d'un autre dans les travaux de ces auteurs plutôt qu'une distinction de concept.

Nous nous attachons ici à distinguer et articuler ce qui relève de la *cor* ou de la *raça*. Étant donné la relative stabilité de la classification employée par l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* [IBGE – Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques], nous nous demandons tout d'abord dans quelle mesure il peut être pertinent de poser qu'une tradition de la *cor*, en tant que notion, existe au Brésil. Puis nous présentons l'émergence de la *cor* en tant que concept révélant des stratégies individuelles. Enfin, nous abordons le réinvestissement de la *raça* dans le cadre des stratégies collectives et nous définissons et mettons en perspective le concept de *etnia* [ethnie].

3.1. Une tradition de la *cor* ?

La relative stabilité de la classification utilisée par l'IBGE, composée majoritairement en termes de couleurs, peut laisser penser qu'il y a une tradition de la *cor*. Cela est renforcé par la manière dont s'est construite puis cristallisée l'identité nationale brésilienne. La *raça* est cependant toujours présente, ce qui nous amène à questionner la possibilité d'une tradition de la *raça* autant que de la *cor*.

3.1.1. Colinéarité initiale entre *raça* et *cor*

Au Moyen-Âge, l'apparence physique²⁵ et la race sont pensées comme étant synonymes²⁶ : il s'agissait de différencier des groupes les uns des autres sans connotation biologique afin de désigner un ensemble de pratiques vestimentaires et linguistiques par exemple. Dans les sociétés nées de la colonisation, l'enjeu se modifie. Il n'est plus question de distinguer mais de hiérarchiser ces groupes, alors identifiés par une caractéristique physique particulière : la couleur de la peau²⁷. Par ailleurs, un tel recours à la race est encore accentué et renforcé lorsque les théories racistes imposent leur vision du monde. C'est sous cet angle qu'est alors perçue la société brésilienne : la *raça* est collectée lors des recensements de 1872 et 1890 [Tableau i.2].

Cette association entre couleur de peau et race est remise en cause avec le métissage résultant des rencontres entre ces grands groupes, ce qui provoque, dans un premier temps, deux réactions. La première se focalise sur l'élément considéré comme étant le plus important pour

25 Par 'apparence physique', nous faisons référence aux attributs physiques (taille, couleur de la peau, des cheveux, des yeux, *etc.*) ainsi qu'aux caractéristiques physiques (coiffure, habillement, parures, équipements techniques, *etc.*).

26 L. M. Carvano / M. Paixão *in* O. Pinho / L. Sansone (2008 : 28). Cependant, les couleurs ne sont pas initialement l'expression de la 'race' [A. Hofbauer (2006 : 26)], qui est approchée avant l'influence des doctrines racistes selon beaucoup d'autres marqueurs.

27 Elle devient rapidement le critère fondamental de classification [A. Hofbauer (2006 : 105)].

opérer une distinction. Ainsi, aux États-Unis, le terme *race* [race] est retenu tandis que celui de *color* [couleur] est graduellement abandonné dans sa dimension purement descriptive²⁸. La seconde réaction maintient l'association initiale en créant, en quelque sorte, des races intermédiaires. Au Brésil elles sont désignées par les termes *caboclo* et *pardo / mestiço* [Tableau i.2]²⁹. Dans un second temps, le métissage s'intensifiant, cette association entre *cor* et *raça* devient intenable³⁰. Le Brésil fait alors le choix de la *cor*. A partir de 1940, elle remplace le terme *raça* dans la formulation de la question collectant cette variable dans les recensements [Tableau i.2]³¹. Des perceptions immédiates et intuitives par rapport aux couleurs de peau des enquêtés sont recueillies à travers des déclarations.

Tableau i.2 : La variable *cor / raça* dans les recensements brésiliens – 1872 à 2000

| année | 1872 | 1890 | 1900 | 1920 | 1940 | 1950 | 1960 | 1970 | 1980 | 1991 | 2000 |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|------|------|-----------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|------|--------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| inclusion [oui] ou exclusion [non] du <i>quesito cor</i>* | oui | oui | non | non | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui |
| variable collectée | <i>raça</i> | <i>raça</i> | - | - | <i>cor</i> | <i>cor</i> | <i>cor</i> | - | <i>cor</i> | <i>cor / raça</i> | <i>cor / raça</i> |
| classification proposée | <i>branco, pardo, preto, caboclo</i> | <i>branco, preto, caboclo, mestiço</i> | - | - | <i>branco, preto, amarelo, pardo</i> ** | <i>branco, pardo, preto, amarelo</i> | <i>branco, pardo, preto, amarelo</i> | - | <i>branco, pardo, preto, amarelo</i> | <i>branco, preto, amarelo, pardo, indígena</i> | <i>branco, preto, amarelo, pardo, indígena</i> |

Source : L. M. Carvano / M. Paixão (2008 : 40) – traduction de l'auteur.

* : littéralement 'question couleur' – il s'agit de la question à partir de laquelle est recueillie la variable *cor / raça* dans les recensements brésiliens.

** : pour cette année uniquement, *pardo* est en fait une catégorie résiduelle pour toutes les personnes ne rentrant pas dans les autres catégories.

Lexique : *amarelo* [jaune], *branco* [blanc], *caboclo* [métis descendant d'Indiens], *indígena* [indigène], *mestiço* [métis], *pardo* [brun], *preto* [noir]

NB : A partir de 1960, le *quesito cor* est uniquement appliqué à un sous-échantillon qui correspond à 25 % puis à 10 % (à partir de 1991) de la population [L. M. Carvano / M. Paixão in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 39 – 40)].

- 28 La *one drop rule* [règle de l'unique goutte, sous-entendu de 'sang noir'] stipule que toute personne ayant un ancêtre noir est noir. C'est donc l'approche raciale qui l'emporte. L'expression *colored* [coloré – de couleur] est certes employée, mais elle est utilisée selon la *one drop rule* et non de manière purement descriptive : une personne est plus ou moins *colored* car elle a plus ou moins de gouttes de sang noir, et une seule goutte suffit à la désigner comme *colored*. J. W. Johnson (1912/1995) décrit amplement comment son personnage principal a l'apparence non ambiguë d'un homme blanc, mais se considère et est considéré comme *colored* une fois ses origines connues. Cela est également le cas dans *J'irai cracher sur vos tombes* [B. Vian (1946)].
- 29 Un *caboclo* est un métis ayant un parent européen et un parent indien (autochtone). Alors, les Indiens, considérés comme éradiqués, sont statistiquement uniquement présents à travers leurs descendants métis. Les termes *pardo* et *mestiço* renvoient à tous les métissages possibles, hors *caboclo*. Notons qu'aux États-Unis des termes particuliers qualifient différents métissages. Ainsi, *quadroon* [quarteron] signifie qu'un individu a un quart de 'sang noir' et trois quart de 'sang blanc'. Ces distinctions n'ont pas été faites au Brésil [A. Ramos (2004 : 49)]. Parmi les autres alternatives de la classification, le terme *branco* [blanc] peut faire référence à la fois à la *cor* et à la *raça*. Celui de *preto* [noir] renvoie uniquement à la *cor*. Actuellement, le terme de *pardo* [brun] peut également faire référence à la *cor*.
- 30 D. Pierson souligne ainsi que « É evidente que a disseminação do sangue negro no grupo branco dificulta traçarem-se distinções raciais nítidas e definida » [D. Pierson (1945 : 194)] [Il est évident que la dissémination de sang noir dans le groupe blanc rend plus difficile que des distinctions raciales claires et définies soient tracées].
- 31 La question ne se pose plus pour les États-Unis étant donné que la définition de la *one drop rule* ne dépend pas du degré des métissages. A. S. Guimarães note que personne ne peut vivre aux États-Unis sans *race* [A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 66)]. Depuis 2000 il est possible de cocher plusieurs identités raciales [L. M. Carvano / M. Paixão in O. Pinho / L. Sansone (2008 : 37)].

Dans la mesure où il n'existe pas de définition officielle des différentes couleurs³², l'appariement avec la *raça*, faisant écho à un raisonnement en termes d'origines, est *a priori* caduc. Notons cependant que le vocabulaire utilisé par l'IBGE demeure inchangé [Tableau i.2] et s'exprime complètement en termes de couleurs³³. Le vocabulaire populaire, quant à lui, comporte des mots, tels que *mulato* [mulâtre], ne faisant pas directement référence à une couleur. Par métonymie nous retournons à la *cor*, le processus évoqué – le métissage – renvoyant au résultat en termes de couleurs, situées entre noir et blanc. Par métonymie chaque *cor* pourrait aussi être perçue comme faisant référence à la *raça*. Une certaine colinéarité serait alors maintenue. Il convient donc de nous interroger sur la signification du choix de la *cor* et non de la *raça* pour décrire une réalité brésilienne.

3.1.2. *Cor : la raça invisible ?*

En choisissant le terme de *cor*, les autorités brésiliennes proposent et imposent une certaine vision de la société, celle d'une démocratie raciale³⁴. Il n'y a pas eu au Brésil de conflits raciaux et de lois ségrégationnistes comme il a pu en exister aux États-Unis et en Afrique du Sud. Le terme de *cor* s'accorde à ce qui, actuellement, est présenté comme un mythe, tandis que celui de *raça* n'était pas conciliable avec lui. En effet, aucune définition n'étant attachée à la *cor*, il n'existe pas de frontière *a priori* entre chaque *cor*. Du moins, si une *cor* diffère en toute rigueur d'une autre, il est difficile voire impossible de qualifier cette différence précisément. Ainsi, la mosaïque brésilienne des couleurs de peau ne souffre pas de hiatus intérieur. Elle est alors une par essence tandis que le terme *raça* lui imposerait d'être divisée, non pas en de multiples carreaux de mosaïque mais en groupes de carreaux, distincts d'autres groupes.

S'il est à présent question de la démocratie raciale en tant que mythe, c'est que l'existence d'une telle harmonie est remise en cause, voire niée. De nombreux travaux soulignent que le Brésil n'est pas exempt de préjugés, de discrimination et d'inégalités selon la *cor*³⁵. En effet, une certaine congruence est observée entre la catégorie de couleur dans laquelle se range et est rangé un individu et son statut économique, social et symbolique. De plus, les doctrines

32 ADVIR (2005 : 20).

33 La catégorie *caboclo* disparaît et celle de *mestiço* est à nouveau nommée *pardo*, en tant que *cor* cette fois-ci. Nous revenons *supra* sur la catégorie *indígena*. Notons que le terme *caboclo* continue à être utilisé, mais dans des cadres restreints comme dans le candomblé par exemple.

34 Cette expression fut popularisée à travers l'analyse de R. Bastide de *Casa grande e senzala* de G. Freyre (1933) [F. H. Cardoso (2010)].

35 L'étude marquant un point de retournement est celle conduite par R. Bastide et F. Fernandes dans le cadre d'un projet de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture [UNESCO] en 1950 [R. Bastide / F. Fernandes (1959)].

racistes semblent avoir contaminé le terme de *cor* : « As categorias de cor só parecem tornar-se significativas no contexto de uma ordem hierárquica, constituindo-se, de fato, numa marca de origem »³⁶. Alors, même si la *raça* n'est pas directement convoquée, elle l'est *in fine* dans la mesure où, à travers la *cor*, c'est la plus ou moins grande quantité d'une *raça* ou d'une autre qui est valorisée ou dévalorisée. En adoptant la *cor* plutôt que la *raça*, les autorités brésiliennes cherchent à maintenir une unité nationale. Cela permet de voiler l'existence de préjugés, discriminations et inégalités selon la couleur de la peau³⁷ et donc de rendre la *raça* invisible. La *cor* autorise à la fois une vision non conflictuelle de la société brésilienne et la possibilité de ne pas questionner cette vision³⁸. Alors :

« A cor no Brasil é como aquele sujeito que está só de corpo presente : ele está ali, mas ninguém vê, ninguém nota, ninguém se interessa. Todos sabem que está, mas não há manifestação, reconhecimento, valorização ou coisa que o valha que indique que aquele sujeito está vivo, é importante, é querido »³⁹.

Elle devient elle-même invisible.

3.1.3. Une tradition de la *raça* ?

Ce processus d'invisibilité n'abolit pas pour autant la *raça*. Nous sommes au contraire amenés à inverser l'interrogation de départ, c'est-à-dire à questionner une tradition de la *raça* plutôt que celle de la *cor*. Pour cela, examinons sous un autre angle la réinsertion à partir de 1991 du terme *raça* par l'IBGE [Tableau i.2]. Elle est traditionnellement liée à l'ajout d'une alternative dans la classification proposée (la catégorie *indígena* [indigène]), donc à la volonté d'identifier un groupe particulier⁴⁰. De notre point de vue, elle est en un sens plus liée à la construction d'une catégorie relevant de la *raça* : la catégorie *negra* [noire], agrégeant les catégories *parda* et *preta*. En effet, à partir des années 1980, le *Movimento Negro Unificado*

36 « Les catégories de couleur paraissent seulement devenir significatives dans le contexte d'un ordre hiérarchique, se constituant, de fait, en une marque d'origine » [J. L. Petrucelli (2000 : 39)]. A. S. Guimarães partage cet avis [A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 76)].

37 « Tal uso 'versátil da cor' faz com que o preconceito seja sobretudo invisível no Brasil, assim como a hierarquia social, que raramente tem necessidade de afirmar-se formalmente » [L. K. M. Schwarcz in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 177)] [« Un tel usage 'versatile' de la couleur implique surtout que le préjugé soit invisible au Brésil, tout comme la hiérarchie sociale, qui nécessite rarement de s'affirmer formellement »].

38 L. M. Carvano / M. Paixão (2007 : 12).

39 « La couleur au Brésil est comme ce sujet qui est seulement présent physiquement : il est là, mais personne ne le voit, personne ne note sa présence, personne ne s'intéresse à lui. Tous savent qu'il est là, mais il n'y a ni manifestation, ni reconnaissance, ni valorisation ou chose équivalente qui indique que ce sujet est vivant, est important, est aimé » [W. B. Coelho (2006 : 166)].

40 Les personnes s'auto-déclarant comme *indígena* doivent présenter leur carte d'identité d'Indien pour être comptabilisées dans cette catégorie statistique [J. W. Warren (2001 : 14 – 16)], sinon elles sont intégrées à la catégorie *parda*. cf. J. W. Warren (2001) pour une présentation et une analyse fine et détaillée de l'identité indienne au Brésil.

[MNU – Mouvement Noir Unifié] réinvestit le terme de *raça* sous un angle politique⁴¹. Il fait pression sur l'IBGE afin que la catégorie *negra* en tant que *raça* soit introduite dans la classification à la place des catégories *parda* et *preta*. Cela ne fut pas réalisé jusqu'à nos jours. Cependant, en ajoutant une catégorie *indígena* purgeant la catégorie *parda* des individus étant reconnus comme n'ayant pas, ou infiniment peu, d'origines 'noires', l'IBGE permet *de facto* l'existence statistique d'une catégorie *negra*, même si elle ne fait pas partie des alternatives proposées lors des enquêtes nationales. La formule « Pardos [are seen] as a latent Black population »⁴² de Jonathan W. Warren résume bien le mécanisme à l'œuvre. Sous cet angle, l'association initiale entre *cor* et *raça* aurait alors été maintenue, et l'ajout du terme *raça* dans le *quesito cor* [question couleur]⁴³ marquerait un certain retour de la fable des trois races⁴⁴ pour appréhender la population brésilienne, métissage exclu en quelque sorte car assimilé par la catégorie *negra* selon une *one drop rule* visuelle.

D'autres arguments plaident en faveur d'une telle persistance. Premièrement, la *cor* au Brésil ne renvoie pas seulement à la couleur de la peau mais aussi aux traits du visage et à la nature des cheveux⁴⁵. Deuxièmement, la substitution de la *raça* par la *cor* dans le *quesito cor* à partir de 1940 [Tableau i.2] ne marque pas un changement de concept : la *raça* étant difficilement mesurable, la *cor* apparaît comme son approximation la plus satisfaisante⁴⁶. Enfin, pour Antônio Sérgio Alfredo Guimarães :

« 'cor' não é uma categoria objetiva, cor é uma categoria racial, pois quando se classificam as pessoas como negros, mulatos ou pardos é a idéia de raça que orienta essa forma de classificação »⁴⁷.

Ainsi :

-
- 41 cf. J. B. Felix in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 211 - 216) et A Hofbauer (2006 : 376 - 406) pour une présentation du MNU.
- 42 J. W. Warren (2001 : 236). « Les *pardos* [bruns] en tant que population noire latente ».
- 43 Il s'agit de la question à partir de laquelle est recueillie la variable *cor* / *raça* dans les recensements brésiliens.
- 44 Cette fable correspond à l'écriture d'une mythologie de la genèse du peuple brésilien, fruit de trois 'races' initiales (la blanche / européenne, la noire / africaine et la rouge / indigène) contée entre autre par M. de Andrade dans *Macunaíma* (1998) et analysée par R. Da Matta (1987).
- 45 Ainsi, des traits fins et des cheveux lisses sont associées à des origines européennes tandis qu'avoir un nez épaté et des cheveux crépus sont associés à des origines africaines. Nous verrons également à partir du troisième chapitre que le statut économique et social peut influencer la *cor*, d'où l'expression *race-color* [race-couleur] utilisée par M. Harris dans ses travaux.
- 46 IBGE (1970 : 15, 19), A. S. Nascimento (2006 : 27) et S. Schwartzman (2007). Notons qu'en 1950, il est toujours question pour l'IBGE des « *raças formadoras da etnia brasileira* » [races formatrices de l'ethnie brésilienne] [IBGE (1970 : 5)].
- 47 « la 'couleur' n'est pas une catégorie objective, la couleur est une catégorie raciale, car quand les personnes se classent comme noires, mulâtres ou brunes c'est l'idée de race qui oriente cette forme de classification » [A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 77)].

« A cor, no Brasil, é questão polêmica. Se não fosse assim, não teríamos tantas denominações. Cor e Raça são duas questões candentes na agenda brasileira porque falam da nossa identidade, da identidade de um país de passado colonial, formado com a contribuição desigual de povos culturas e tipos diversos. Cor e Raça têm ocupado a pauta de reflexões sobre o país, seu futuro e suas possibilidades, por mais de um século, iniciada que foi no Império, ao tempo da substituição do trabalho escravo pelo libre »⁴⁸.

Les termes *cor* et *raça* continueraient de cheminer l'un avec l'autre.

Nous disposons donc de nombreux éléments permettant d'affirmer que la colinéarité entre *cor* et *raça* perdure, la notion de *cor* étant lue de manière unidimensionnelle selon le concept de *raça*. Il serait alors en toute rigueur possible de parler d'une tradition de la *raça* autant que de celle de la *cor*. *De facto* c'est cependant une rhétorique, qu'elle soit institutionnelle, savante ou populaire⁴⁹, en termes de *cor* qui s'est imposée. Une distinction entre *cor* et *raça* demeure donc en termes conceptuels.

3.2. Cor : choix social, choix de l'individu

L'utilisation du terme de *cor* peut être premièrement présentée comme le reflet du choix d'un projet particulier de société par les autorités brésiliennes, où le plus important est d'assurer la cohésion et l'unité d'une nation naissante, puis en consolidation. La *cor* demeure alors une notion. Dans un second temps, nous présentons la *cor* comme un outil d'analyse permettant au chercheur d'appréhender les stratégies individuelles relatives aux couleurs de peau. La *cor* devient alors un concept.

3.2.1. L'État-nation brésilien s'impose à son peuple

L'importance de la constitution et de la stabilisation d'un État-nation pour les autorités brésiliennes s'est accrue au moment de l'abolition de l'esclavage (en 1888)⁵⁰. Auparavant, en effet, l'identité nationale était plus facile à définir car les citoyens étaient majoritairement de couleur blanche. A l'abolition les anciens esclaves sont intégrés à la définition de la nation brésilienne. L'abolition de l'esclavage n'impliquant pas celle d'un imaginaire social raciste, il y

48 « La couleur, au Brésil, est une question polémique. Si tel n'était pas le cas, nous n'aurions pas autant de dénominations. Couleur et Race sont deux questions brûlantes de l'agenda brésilien parce qu'elles parlent de notre identité, de l'identité d'un pays au passé colonial, formé avec la contribution inégale de peuples cultures et types divers. Couleur et Race ont occupé l'agenda des réflexions sur le pays, son futur et ses possibilités pendant plus d'un siècle, à partir de l'Empire au temps de la substitution du travail esclave par le travail libre » [W. B. Coelho (2006 : 229)].

49 T. E. Skidmore (1992 : 3).

50 *cf.* le premier chapitre pages 63 à 82 pour une présentation détaillée de la construction de l'identité nationale brésilienne.

a alors un besoin de redéfinir un critère de différenciation autre que la condition civile⁵¹. Cette différenciation doit cependant s'effectuer sans menacer l'unité nationale.

Pour les autorités brésiliennes, une rhétorique en termes de *cor* est un moyen de proposer et d'imposer de voir leur société comme une démocratie raciale selon l'expression de Gilberto Freyre (1933) où il n'y a ni conflits raciaux, ni lois ségrégationnistes. Tous les citoyens sont posés comme étant égaux, quelle que soit leur couleur de peau⁵². En effet, les personnes métisses étant nombreuses, une telle rhétorique évite de constituer des groupes hermétiques entre eux en rendant les frontières moins distinctes⁵³. La *cor*, présentée comme une caractéristique contingente⁵⁴, permet que les identités individuelles ne soient pas fixées définitivement⁵⁵. Ainsi, la mosaïque brésilienne des couleurs de peau ne souffre pas de hiatus intérieur. Elle est une par essence tandis que le concept de *raça* lui imposerait d'être divisée en des entités distinctes. En adoptant la *cor* plutôt que la *raça*, les autorités brésiliennes cherchent à maintenir une unité nationale et à voiler l'existence de préjugés, discriminations et inégalités raciales⁵⁶. La *cor* autorise à la fois une vision non conflictuelle de la société brésilienne et la possibilité de ne pas questionner cette perception⁵⁷. Au-delà d'une définition unitaire de l'identité nationale brésilienne, la *cor* sert également une logique d'assimilation. Baignant dans une vision du monde découlant des doctrines racistes du XIX^{ème} siècle, les autorités brésiliennes souhaitent alors – s'exigent même de – blanchir leur société⁵⁸. Un raisonnement en termes de *cor* permet aussi d'intégrer au plus vite, sans conflit trop ouvert⁵⁹, les nouveaux arrivants (des immigrants italiens, japonais et allemands notamment) ainsi que de prendre en compte l'évolution perpétuelle de la société brésilienne sous l'effet du métissage. Cette logique unitaire demeure lorsque l'idéologie du blanchiment est officiellement délaissée

51 A. S. Nascimento (2006 : 25).

52 Pour A. S. Guimarães, la *cor* est un élément fondamental de l'idéologie fondatrice de la nation brésilienne [A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 71)]. S. Nascimento et O. Ribeiro [in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008)] raisonnent au contraire en articulant *raça* et nation.

53 « A ausência de uma linha de cor marca a principal diferença entre a ordem pos-abolicionista brasileira e a de países igualmente escravistas [...]. Para Marx (1997) essa diferença é justificada pelo temor das elites dirigentes brasileiras quanto à possibilidade de eclosão de conflitos raciais que viessem a inviabilizar a manutenção da unidade do Estado-nação » [A. Brandão / A. P. Silva in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 425 – 426)] [L'absence d'une ligne de couleur marque la principale différence entre l'ordre post-abolitionniste brésilien et celui de pays également esclavagistes [...]. Pour Marx (1997) cette différence est justifiée par la peur des élites dirigeantes brésiliennes face à la possibilité de l'éclosion de conflits raciaux qui empêcheraient l'entretien de l'unité de l'État-nation].

54 A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 72, 75).

55 S. Schwartzman (1998).

56 L. K. M. Schwarcz (1996 : 177).

57 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 12).

58 W. B. Coelho (2006 : 163).

59 Selon P. Bataille « la pacification du climat raciste repose sur la représentation de son expression » [P. Bataille (1997 : 25)].

au profit de la mise en exergue de la démocratie raciale, au discours intégrateur :

« A linguagem da cor consolidou a representação da sociedade brasileira como uma nação arco-íris, inclusiva por definição. A referência a uma identidade nacional centrada no conceito de cor permitiu mobilizar grupos raciais e étnicos não brancos, ao mesmo tempo em que assegurou sua incorporação como parte do modelo de mestiço nacional »⁶⁰.

Afin de servir ce projet national, les autorités brésiliennes ne se contentent pas de promouvoir une rhétorique de la *cor*. Elles empêchent également d'autres voix d'émerger. Les nombreuses lois visant l'interdiction de préjugé et d'association sur des bases dites ethniques permettent d'étouffer les revendications concernant les personnes ayant une couleur de peau foncée⁶¹. D'autres axes potentiels de dissension sont aussi visés, laissant l'individu et la famille en quelque sorte seuls face à l'État, les groupes sociaux pouvant porter des revendications étant fortement affaiblis voire interdits par le pouvoir en place. L'État peut alors occuper l'espace ainsi libéré. Cet espace est également investi par des stratégies individuelles, qu'il convient d'appréhender à travers le concept de *cor*.

3.2.2. Concept de *cor* et stratégies individuelles

Toute association sur la base de la couleur de la peau, de l'ethnie ou de la *raça* étant interdite à partir de 1937, les individus se retrouvent en quelque sorte seuls dans une société qualifiée de démocratie raciale, où toutes les teintes de la mosaïque brésilienne de couleurs de peau cohabiteraient harmonieusement. Comme le souligne Donald Pierson :

« Em tais circunstâncias, a consciência racial tende a reduzir-se ao mínimo. Porquê, si o indivíduo pode, com relativa facilidade escapar à identificação com o grupo em que nasceu, não só no que se refere à raça, mas também, até certo ponto, no que se refere à côr, e se épequena a tentativa por parte das outras pessoas para tratá-lo de modo diferente apenas porquê alguns dos seus ancestrais tiveram origem étnica diferente, as idéias de « nosso grupo » e de « outros grupos » não surgirão facilmente em sua experiência ; ou se surgiram, tenderão a representar entidades vagas, não vívidas, não nitidamente delineadas e definidas »⁶².

Les individus ont cependant toujours conscience que leur couleur de peau est un paramètre

60 « Le langage de la couleur consolida la représentation de la société brésilienne en tant que nation arc-en-ciel, inclusive par définition. La référence à une identité nationale centrée sur le concept de couleur a permis de mobiliser des groupes raciaux et ethniques non-blancs, en même temps qu'elle a assuré leur incorporation au sein du modèle du métis national » [A. S. Nascimento (2006 : 27)].

61 L. Sansone (2003 : 4) et I. A. A. dos Santos (2006 : 28 – 29, 44).

62 D. Pierson (1945 : 283). « Dans de telles circonstances, la conscience raciale tend à se réduire au minimum. Pour quelle raison, si l'individu peut, avec une relative facilité, échapper à l'identification à un groupe dans lequel il est né, non seulement en termes de race, mais aussi, jusqu'à un certain point, en termes de couleur, et s'il y a peu de tentatives de la part des autres personnes pour le traiter de manière différente seulement du fait que certains de ses ancêtres ont eu des origines différentes, les idées de « notre groupe » et de « autres groupes » ne surgissent pas facilement dans son expérience ; ou si elles surgissent, elles tendront à représenter des entités vagues, non vécues, non clairement délimitées et définies ».

important dans leurs interactions économiques et sociales, notamment parce que l'idéologie du blanchiment est toujours présente de manière latente à travers une polarisation du spectre des couleurs : *branco* est valorisé et *preto* déprécié⁶³. A travers la *cor*, en tant que notion, cette démocratie raciale constitue alors un outil de contrôle de la société par les autorités en place, qui autorisent les parcours ascensionnels individuels par lesquels les personnes ayant une peau foncée accèdent à un blanchiment social⁶⁴. Cette soupape est uniquement individuelle :

« Fato significativo é que indivíduos de côr *possam* vencer, e realmente vençam, esse obstáculo contrabalançando tal desvantagem com outras características peçoais »⁶⁵.

La mobilité permise est qualifiée d'"hypocrisie raciale' par Alejandro Lipschütz car la couleur d'un individu s'éclaircit en terme d'auto-déclaration et de perception par autrui au fur et à mesure que le statut économique et social s'élève, alors que la matérialité physique ne change pas⁶⁶. L'hypocrisie raciale est déclarative.

Les individus sont donc face à un espace où déclarer sa couleur à un moment donné n'impose pas de fixité économique, sociale ou identitaire⁶⁷. La *cor* permet donc une certaine fluidité, tandis que la *raça* va de pair avec une fixité⁶⁸. C'est pour cette raison que nous concevons la *cor* comme un concept et non uniquement comme une notion, où elle est synonyme de *raça*. Le concept de *cor* facilite la compréhension de la fluidité des déclarations de couleurs ainsi que l'appréhension de leur direction. Le concept de *cor* permet de se focaliser sur la dimension individuelle de ces phénomènes.

63 A. Brandão / A. P. Silva in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 426).

64 Actuellement, il est possible de constater à la fois des mouvements d'éclaircissement et d'assombrissement. Dans la mesure où nous traitons ce point en détail dans le cinquième chapitre, nous ne l'abordons pas ici car il nuirait à la clarté du propos tout en ne le remettant pas en cause.

65 D. Pierson (1945 : 32). « Le fait que des individus de couleur puissent *vaincre*, et qu'ils **vainent** effectivement, cet obstacle en contrebalançant un tel désavantage avec d'autres caractéristiques personnelles est significatif » (italique de l'auteur et soulignement par nous).

66 Pour cela, L. Sansone affirme que la démocratie raciale est aveugle aux couleurs [*color-blindness*] [L. Sansone (2003 : 8)] tandis que W. B. Coelho pose pour les mêmes raisons que la *cor* est 'une institution abstraite absente au Brésil' : « Ela existe e não existe » [Elle existe et n'existe pas] [W. B. Coelho (2006 : 162)].

67 Pour A. S. Guimarães, ironique, reformulant la pensée de D. Pierson, « O modo de classificação por cor não fecha as portas para ninguém, não pesa quase nada nas oportunidades sociais, a sociedade seria uma sociedade de classes, uma sociedade aberta, em que negros, brancos, índios, mestiços, pessoas de qualquer cor, podem transitar pelos diferentes grupos sociais » [*in* O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 73)] « le mode de classification par couleur ne ferme les portes à personne, il ne pèse en rien sur les opportunités sociales, la société serait une société de classes, une société ouverte, dans laquelle noirs, blancs, indiens, métis, personnes de n'importe quelle couleur, peuvent transiter à travers les différents groupes sociaux ». Notons juste que toutes les sociétés de classes ne sont pas ouvertes tout comme la *cor* au Brésil n'empêche pas que préjugés et discriminations existent. Mais la mobilité est possible et permise.

68 N. E. Whitten Jr (2007 : 357).

Les individus peuvent, en s'appropriant l'hypocrisie raciale, mettre en place des stratégies servant au mieux leurs propres intérêts, quels qu'ils soient. Afin de réaliser une ascension économique et sociale, ils peuvent se servir de stratégies matrimoniales⁶⁹ et de changement d'apparence⁷⁰ ou d'une mobilité géographique⁷¹ au terme de laquelle ils déclarent, ou non, une *cor* ou une autre selon le contexte (lieu, personnes présentes lors de la déclaration, lieu de déclaration, *etc.*). C'est notamment sous cet éclairage que peut être interprétée la multiplication des mots pour décrire la *cor*. Si l'existence d'une première catégorie intermédiaire – le *mulato* [mulâtre] – fut rapidement lue comme la preuve d'un désir de blanchiment⁷², il peut en être en toute rigueur de même pour tous les autres termes intermédiaires qui se sont rajoutés, graduant de manière toujours plus fine les nuances chromatiques tendant vers le *branco*. Dans la mesure où le spectre de couleurs est toujours en changement⁷³, l'absence de fixité de la *cor*, pour les individus ne se situant pas aux extrémités du spectre de couleurs, est constamment renforcée.

La *cor* ne permettant pas la définition de groupe, ou alors de manière flottante, ponctuelle et éphémère, les stratégies ne peuvent être qu'individuelles. Les individus accédant à un blanchiment social n'ouvrent pas la voie à ceux qui leur ressemblent car dès ce blanchiment réalisé ils sont immédiatement perçus comme étant différents, c'est-à-dire plus clairs. Chaque individu doit donc tout refaire, franchir chacune des barrières liées à sa condition de départ, une à une.

3.2.3. Des stratégies individuelles façonnées par le collectif

Nous rattachons les stratégies individuelles susmentionnées au concept de *cor* car les individus ne s'appuient pas sur un groupe⁷⁴. Il convient cependant de nous demander s'il est possible de se maintenir à l'échelle individuelle lorsque tout le monde applique les mêmes

69 Choisir un conjoint plus clair permet de s'éclaircir soi-même ainsi que sa descendance, donc d'effectuer un blanchiment social.

70 Les produits permettant un blanchiment de la peau ne sont pas utilisés au Brésil. En revanche, il peut être crucial de se faire lisser les cheveux [A. Melo King (2009)].

71 Par exemple, « Mulatos claros, de origem escrava, conseguiam muitas vezes, em áreas distantes do lugar de seu nascimento, passar por descendentes de pessoas livres. Pudeam, assim, livrar-se facilmente do estigma social da origem escrava » [D. Pierson (1945 : 224)] « Des mulâtres clairs, d'origine esclave, réussissaient souvent, dans des aires distantes de leur lieu de naissance, à passer pour des descendants de personnes libres. Elles purent ainsi se délivrer facilement du stigmate social de l'origine esclave ».

72 C. Degler (1971).

73 A. Lipschütz (1937, 1944 : 74).

74 Nous nous restreignons ici aux personnes non blanches, qui ne s'appuient ni sur la *raça* ni sur l'*etnia*. Ces deux concepts sont abordés *infra*. Les personnes blanches bénéficient d'avantages symboliques et objectifs liés à l'imaginaire social brésilien, ce qui peut être considéré comme une utilisation du groupe *branco*. Elle peut être inconsciente. Elles sont néanmoins amenées à mettre en place des stratégies individuelles afin de ne pas s'assombrir.

stratégies. Par exemple, certains auteurs affirment que l'ensemble des femmes *negras* s'appuie sur leur surqualification par rapport à un travail donné afin d'être embauchées⁷⁵. Il nous semble cependant que nous sommes toujours face à des stratégies individuelles et non collectives. En effet, d'une part il n'y a pas de concertation d'un groupe pour réaliser le même comportement en tant que groupe⁷⁶. D'autre part, l'effectivité de ces stratégies n'actualise pas les anticipations des acteurs qui, quels qu'ils soient, reproduisent leur comportement de première période, comme si rien n'avait changé⁷⁷. Quoique partagées, les stratégies restent individuelles car leur succès ne profite pas à l'ensemble du groupe⁷⁸. Elles sont néanmoins façonnées par le collectif, sans pour autant s'y réduire, car le système d'incitations dans lequel chacun évolue dépend de l'imaginaire économique et social de la société brésilienne dans son ensemble.

Il pourrait nous être reproché de raisonner en termes de stratégies et non, de manière plus neutre, en termes de choix⁷⁹. En effet, un comportement stratégique vise *a priori* explicitement un but clairement défini, tandis qu'un choix pourrait être guidé par des motivations inconscientes, intériorisées au cours de la socialisation. Il convient donc de nous demander si l'utilisation par l'individu de l'hypocrisie raciale est consciente ou inconsciente, d'autant plus que jusqu'à récemment les programmes spécifiques dirigés vers les personnes d'une *cor / raça*⁸⁰ particulière étaient limités aux *indígenas* définis administrativement. Concernant ces derniers, l'utilisation de l'hypocrisie raciale est à la fois consciente et inconsciente :

« To assume that individuals select racial identities in the same manner that they might balance their financial accounts can only provide a shallow knowledge of Indian resurgence. This does *not* therefore mean that a cost-benefit analysis holds no explanatory value ; it does suggest, though, that a market-rational-based model is likely to yield only a limited picture of Indianization. Yet this cost-accounting way

75 A. L. S. Figueiredo in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 24).

76 Le FNB [*Frente Negra Brasileira* – Front Noir Brésilien] encourage les *negros* à des efforts individuels (nous y revenons *infra*). Une telle concertation de groupe a plutôt été réalisée aux États-Unis où des infrastructures d'ascension sociale ont été mises en place par ou pour les *blacks*.

77 Les femmes *negras* continuent à postuler sur des postes pour lesquels elles sont surqualifiées et les employeurs continuent à ne pas embaucher de femmes *negras* si elles ne sont pas surqualifiées.

78 L'absence de capitalisation des expériences individuelles est cependant limitée aux personnes ayant une peau foncée. En effet, celles qui sont les plus proches du sommet de la hiérarchie implicite de couleurs – les personnes les plus claires – bénéficient *de facto* d'une capitalisation économique, sociale et symbolique réalisée depuis la découverte / conquête du Brésil. Les personnes les plus foncées doivent constamment prouver leur valeur, contrairement aux plus claires qui peuvent s'appuyer sur les acquis de leurs prédécesseurs.

79 Nous remercions particulièrement Agnès Clerc-Renaud pour avoir souligné l'hypothèse implicite que nous faisons en parlant d'emblée de stratégies et non de choix, discutée ici.

80 Nous parlons ici de *cor / raça* en référence au libellé actuel du *questão cor* : « qual é a sua cor ou raça ? » [quelle est votre couleur ou race ?]. La *cor* est donc ici une notion et non la concept.

of making sense of Indian identity has appropriated reality to such a degree that it is difficult to counter it. Increasingly, alternative symbolic orders and moral codes have been rendered implausible, even invisible, as the logic of capital gains strength »⁸¹.

Concernant les autres *cor / raça* possibles, il était *a priori* difficile jusqu'à récemment de raisonner explicitement en termes stratégiques dans la mesure où il n'existait pas de discrimination positive. Une fois cette dernière mise en place, la déclaration de Jonathan W. Warren par rapport aux *indígenas* vaut également pour les autres catégories. Ajoutons que l'introduction récente de discrimination positive ne signifie pas qu'elle n'existait pas auparavant. En effet, dans la mesure où la démocratie raciale maintient la hiérarchisation des couleurs de peau en vigueur sous l'idéologie du blanchiment, c'est comme s'il existait une discrimination positive implicite en faveur des *brancos*. Tout cela ne nous permet cependant pas de privilégier *a priori* un raisonnement en termes de stratégies plutôt que de choix.

En prenant en compte le fait que l'individu est en situation d'interaction et donc que la *cor*, visible par tous, est perçue par au moins deux subjectivités différentes – celle de l'individu et celle de la personne avec laquelle il interagit –, nous nous retrouvons dans une configuration où le résultat d'une démarche particulière dépend à la fois de l'individu mais aussi des tierces personnes. Autrement dit, il s'agit, en théorie des jeux, d'un jeu stratégique car dépendant également d'autrui, de sa réaction. Il nous semble que l'hypocrisie raciale définit un tel jeu dans la mesure où, au fur et à mesure qu'un individu connaît une ascension économique et sociale, autrui est censé devenir aveugle à la *cor* physique et donc percevoir l'individu en situation de mobilité ascendante comme de plus en plus clair. Notons qu'un raisonnement en termes de stratégies est aussi renforcé à partir du moment où autrui entrave le blanchiment social des individus les plus foncés.

3.3. Raça : les limites de la cordialité ?

La démocratie raciale et l'hypocrisie raciale qu'elle permet garantissent *a priori* que les efforts individuels soient récompensés. Les stratégies individuelles de mobilité ascendante⁸² ont

81 « Faire l'hypothèse que les individus sélectionnent des identités raciales de la même manière qu'ils pourraient équilibrer leurs comptes financiers peut seulement fournir une connaissance superficielle de la résurgence indienne. Cela ne doit donc *pas* signifier qu'une analyse coût-bénéfice ne contient pas de valeur explicative ; bien que cela suggère qu'un modèle basé sur le marché rationnel produit probablement une image limitée de l'indianisation. Mais cette manière comptable d'interpréter l'identité indienne correspond à la réalité à un degré tel qu'il est difficile de la contrer. De plus, des ordres symboliques et des codes moraux alternatifs ont été rendu peu plausible, voire invisible, à mesure que la logique du capital gagne en force » [J. W. Warren (2001 : 56) – italique de l'auteur].

82 Ces stratégies s'expriment notamment en termes éducatifs où l'accès et la réalisation d'études universitaires apparaissent comme des atouts clefs.

cependant été mises en échec concernant les personnes ayant les couleurs de peau les plus foncées. Agir non plus en tant qu'individu (concept de *cor*) mais en tant que groupe (concept de *raça*) apparaît alors nécessaire pour conquérir les récompenses économiques, sociales et symboliques attendues. Cela n'implique cependant pas le renoncement des individus à la mobilité permise par la *cor*, autrement dit, à l'utilisation de stratégies individuelles parallèlement aux stratégies collectives.

3.3.1 Quand les stratégies individuelles sont mises en échec

En raison de leur capacité à éviter qu'une situation soit ou devienne conflictuelle, les Brésiliens ont pu être qualifiés de '*homens cordiais*'⁸³. Le respect par chacun de la place qui lui est économiquement et socialement allouée contribue à maintenir cette cordialité⁸⁴. Cette règle du jeu clairement énoncée, dans un contexte posé comme relevant de la démocratie raciale – autorisant donc l'hypocrisie raciale –, fait promouvoir une ascension économique et sociale sans activisme par le *Frente Negra Brasileira* [FNB – Front Noir Brésilien]⁸⁵. Il s'agit d'ouvrir la voie aux autres personnes noires en corrigeant, grâce aux mobilités ascendantes, la vision erronée des noirs véhiculée par les théories racistes. Autrement dit, le FNB encourage la mise en place de stratégies individuelles pensant favoriser le groupe dans son ensemble⁸⁶. Cependant, d'une part ce but n'est pas atteint, car les expériences positives sont uniquement capitalisées par l'individu en mobilité. D'autre part, les personnes ayant une couleur de peau foncée se heurtent, à un moment ou à un autre et malgré des capacités individuelles élevées, à un plafond de verre⁸⁷. Tout d'abord, de nombreux mécanismes d'adaptation se mettent en

83 'Hommes cordiaux', d'après l'expression '*homem cordial*' [homme cordial] due à S. B. de Holanda (1936/2006) afin de qualifier ce qu'il considère être caractéristique des Brésiliens.

84 Pour G. Freyre, l'absence de conflit inter-racial est garanti si chacun reste dans la position hiérarchiquement attendue selon sa couleur de peau [L. M. Carvano / M. Paixão (2007 : 13)]. Millôr Fernandes en a fait une provocation célèbre : « no Brasil não há preconceito porque o negro sabe o seu lugar » [au Brésil il n'y a pas de préjugé parce que le noir connaît sa place] [cité par L. K. M. Schwarcz in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 170)]. Pour K. Munanga l'explication d'absence d'un tel conflit « estaria nessa ideologia brasileira, profundamente assimilativa, chegando a criar constrangimento para os grupos que procuram se manter afastados da sociedade nacional » [serait dans cette idéologie brésilienne profondément assimilatrice, jusqu'à créer une contrainte pour les groupes qui cherchent à se maintenir à l'écart de la société nationale] [K. Munanga in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 188)].

85 Créé en 1931, le FNB fut dissout en 1937 du fait de l'autoritarisme du régime politique alors en place. cf. A. Hofbauer (2006 : 347 – 376) pour une présentation complète et nuancée du FNB. Notons que le FNB, tout en récusant l'existence de races supérieures ou inférieures, posait que les personnes noires avaient un certain retard à rattraper pour être complètement intégrées dans tous les aspects de la société brésilienne [A. Hofbauer (2006 : 353)]. Dans son opposition à l'idéologie du blanchiment, il défend par ailleurs l'idée d'une race brésilienne qui serait noire et métisse [A. Hofbauer (2006 : 368)].

86 Pour le FNB, une couleur de peau foncée est un handicap dont il faut s'affranchir. C'est pourquoi l'accent est mis sur les efforts individuels, la majorité du groupe étant perçue comme incapable d'y contribuer.

87 Cette expression renvoie aux difficultés d'accéder à une ascension économique, sociale et symbolique au-delà d'un certain seuil, fixé selon les caractéristiques pénalisées, la couleur de la peau ici.

place⁸⁸. Ce n'est que lorsque ces derniers empêchent malgré tout la mobilité ascendante que les limites de la cordialité sont constatées et que la racialisation du discours s'effectue. Ce n'est donc que lorsque les stratégies individuelles sont mises, en échec en dépit des nombreux efforts consentis, que les stratégies collectives sont envisagées⁸⁹.

Cette limite de la cordialité rompt le pacte implicite contenu dans la rhétorique de la démocratie raciale. Le langage de la *raça* remplace alors peu à peu celui de la *cor*⁹⁰. Le *Movimento Negro Unificado* [MNU – Mouvement Noir Unifié] marque ce changement en cristallisant son discours autour du terme de '*raça negra*' [race noire]. Cela est problématique pour ceux dont la couleur, intermédiaire, autorise encore un raisonnement en termes de *cor* car : « For those in the middle, however, who choose to move upward, blanqueamiento is their aspiration and mestisaje is their stigma »⁹¹. Le MNU souhaite les attirer en son sein et dénonce l'impression qu'ils ont de ne pas se considérer comme noirs mais comme proche de la couleur blanche⁹². Dans un contexte où l'évocation de la démocratie raciale se fait sur le mode du mythe, c'est-à-dire une fois que les mécanismes de discrimination et les préjugés ont été dénoncés, les attentes des individus ayant une peau foncée deviennent plus nombreuses, précises et exigeantes. Les déceptions et frustrations découlant de l'impossibilité de voir ces attentes réalisées⁹³ impliquent donc que les revendications du MNU rencontrent un écho croissant, quoique toujours limité en termes de nombre de personnes, au sein de la population brésilienne⁹⁴.

88 J. W. Warren souligne que « blacks and pardos prefer to meet racism with silence. That is, blacks and pardos tend to respond to perceived racism via withdrawal or by changing their behavior » [J. W. Warren (2001 : 274)] [Les noirs et les métis préfèrent se confronter au racisme en silence. C'est-à-dire que les noirs et les métis tendent à répondre au racisme qu'ils perçoivent en se mettant en retrait ou en changeant leur comportement]. Il est en effet plus facile dans un premier temps de se plier aux attentes sociales plutôt que de les remettre en cause de manière frontale [K. J. Gersen (1967 : 402)].

89 « No caso dos negros [...] será o enfrentamento das barreiras impostas à sua ascensão social que o forão, muitas vezes, reconhecer a sua identidade negra » [Dans le cas des noirs, [...] ce sera l'affrontement de barrières imposées à leur ascension sociale qui les feront, dans la majorité des cas, reconnaître leur identité noire] [A. Brandão / A. P. Silva in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 427)].

90 O. Pinho résume cette situation en soulignant que « a ascensão social, a formação universitária e o consumo conspícuo de bens, não imunizam sujeitos identificados como negros do racismo. O que de certo modo explica porque esses negros de classe média, apesar de distantes do ativismo, sejam capazes e mobilizar uma linguagem identitária. » [O. Pinho in O. Pinho / L. Sansone (2008 : 14)] [L'ascension sociale, la formation universitaire et la consommation notable de biens, n'immunisent pas les sujets identifiés comme noir du racisme. Ce qui d'une certaine manière explique pourquoi ces noirs de classe moyenne, malgré le fait qu'ils soient distants de l'activisme, soient capables de mobiliser un langage identitaire.].

91 « Pour ceux situés au milieu [du spectre de couleurs], cependant, qui choisissent une mobilité ascendante, le blanchiment est leur aspiration et le métissage leur stigmat » [N. E. Whitten Jr (2007 : 363)].

92 A. Hofbauer (2006 : 386, 391).

93 L. Sansone (2003 : 26) et A. S. Santos (2006 : 38).

94 Cet écho est aussi limité car d'une part, comme le souligne A. S. Guimarães, il est malgré tout possible d'expérimenter la démocratie raciale au quotidien [A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 77)], et d'autre part parce que la classification binaire imposée implique que se reconnaître *negro* empêche

3.3.2. *Raça et stratégies collectives : réinvestir le terme de raça*

Concernant préjugés et discrimination, passer d'une stratégie individuelle à une stratégie collective, c'est-à-dire passer avant tout par le groupe pour atteindre un but donné, implique de se reconnaître en tant que membre de ce groupe, autrement dit en tant que victime. Or : « when examples of racial discrimination are given, they often refer to third persons or, even, to something heard from the media »⁹⁵. Dans la mesure où il existe un interdit social des préjugés au Brésil⁹⁶, ils se manifestent plutôt dans le cadre de relations privées⁹⁷, sans témoins. L'inconfort des enquêtés serait alors lié à une volonté de protéger leur vie privée. Mais cette réticence à se reconnaître en tant que victime permet aussi à l'individu de ne pas se poser comme appartenant à un groupe objet de préjugés. Cela manifesterait un désir de voir les épisodes racistes comme des accidents individuels et non comme des événements amenés à se répéter. Autrement dit, l'individu concerné continue à croire que ses efforts individuels vont lui permettre de réaliser une ascension économique et sociale, surtout s'il a une couleur intermédiaire, qui permet d'y aspirer. Il ne voit pas de suite qu'il est face à un plafond de verre. Certes, les valeurs dominantes véhiculées par l'imaginaire social, où être *branco* est valorisé tandis que être de couleur *preta* ne l'est pas⁹⁸, renforcent la difficulté à se reconnaître en tant que victime. Avoir une couleur intermédiaire permet d'aspirer au rapprochement vers les personnes *brancas*. Or celles-ci n'ont jamais constitué un groupe, chacune restant un individu⁹⁹. Enfin, il est difficile de désirer adhérer à l'identité d'un groupe ayant une image négative¹⁰⁰.

Les fondateurs du MNU ainsi que ses premiers militants ont pleinement pris conscience de l'échec de leurs stratégies individuelles passé un certain niveau de la hiérarchie économique et sociale. Ils savent aussi que, sans valorisation, une couleur de peau foncée fonctionne comme

tout retour en arrière : la mobilité n'est plus possible [A. Hofbauer (2006 : 378)].

95 « Quand des exemples de discrimination raciale sont donnés, ils font souvent référence à des tierces personnes ou, même, à quelque chose entendu dans les médias » [L. Sansone (2003 : 55)]. De manière générale, s'il y a des personnes racistes ou victimes de racisme, elles sont toujours désignées comme étant 'autrui' [L. K. M. Schwarcz in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 155) et S. Kilsztajn / M. S. N. do Carmo / G. T. L. Sugahora / E. de S. Lopes / S. S. Petrohilos (2005 : 369)].

96 cf. la Constitution du Brésil (1988).

97 S. Schwartzman (1998).

98 « O reconhecimento da cor, quando ocorre, amiúde vem acompanhado da ressalva de algo que a ameniza, como se a cor trouxesse consigo algum mal que necessitasse de ser purgado » [W. B. Coelho (2006 : 166)] [La reconnaissance de la couleur, quand elle a lieu, est fréquemment accompagné de précisions qui l'amenuisent, comme si la couleur portait avec elle quelque chose de mauvais qui nécessiterait d'être purgé].

99 E. Piza (2002/2003 : 71 – 72). Ce groupe existe cependant par défaut, incarnant la norme.

100 F. Oliveira (2004 : 57). C'est pour cette raison qu'il nous semble difficile que le choix de la *raça* soit fait à titre individuel, sans avoir été au préalable attaché par autrui à un groupe.

un repoussoir identitaire au Brésil. Afin de lever cet obstacle, qui nuit à la constitution d'un groupe porteur des revendications pour ces individus, et inspirés par les réalisations nord-américaines, le MNU raisonne en terme de *raça*. Notons qu'au Brésil la *raça* fait toujours référence à la '*raça negra*'¹⁰¹. La *cor* est désinvestie car elle ne permet pas de poser des frontières claires au sein de la société¹⁰². Alors que dans une perspective raciste le terme de 'race' permet de protéger le groupe dominant en excluant des individus ainsi stigmatisés, les mouvements luttant contre ce racisme peuvent y recourir politiquement¹⁰³ pour (re)constituer un groupe¹⁰⁴ afin d'obtenir leur intégration et des réparations¹⁰⁵. La *raça* est réinvestie dans un sens biologique¹⁰⁶ de manière analogue mais inversée à l'idéologie du blanchiment¹⁰⁷. Au lieu de mettre en exergue le rapprochement chromatique vers la *cor branca*, le MNU souligne la part de 'sang noir' chez les *pardos*. Afin de souligner ce point commun aux catégories *parda* et *preta*, le MNU précise « preto é cor e negro é raça »¹⁰⁸ en revendiquant un terme auparavant stigmatisé¹⁰⁹. Par ailleurs, Livio Sansone note que les personnes s'auto-déclarant *negras* dénoncent le racisme et non celles s'auto-déclarant de couleur *preta* ou *parda*¹¹⁰. Enfin, les personnes plus jeunes, socialisées dans un contexte où la démocratie raciale est qualifiée de mythe, ont une plus grande probabilité à se reconnaître en tant que victime et à adopter une rhétorique en termes de *raça* et non de *cor*¹¹¹.

Tandis que ce discours était initialement relativement bien toléré par le reste de la population brésilienne¹¹², notamment parce que l'identité *negra* se manifestait culturellement¹¹³ et

101 J. W. Warren souligne « In Brazilian academic circles, whenever I encountered this belief that race meant black » [J. W. Warren (2001 : 240)] [Dans les cercles académiques brésiliens, je rencontrais tout le temps cette croyance que race signifiait noir]. Nous avons constaté lors de notre enquête de terrain qu'il en était de même pour le mot *cor*.

102 La *cor* à la fois atomise (car sépare les individus les uns des autres) et rassemble l'ensemble de la société brésilienne (qui ne peut être qu'une). De plus, elle véhicule des stratégies individuelles et non collectives.

103 W. B. Coelho (2006 : 36).

104 L. M. Carnavo / M. Paixão in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 31).

105 Ce mécanisme de défense d'un groupe ou d'un autre peut s'appliquer à d'autres éléments que la 'race' tels que l'habillement par exemple [A. Lipschütz (1937/1944 : 84 – 85, 87)].

106 A. Hofbauer (2006 : 392).

107 R. Bastide (1976 : 19).

108 F. Oliveira (2004 : 58).

109 Ce passage d'une connotation négative à une connotation positive, a lieu dans les années 1970 – 1980 [L. Sansone (2003 : 37, 47)]. Plusieurs mesures ont aussi été prises afin de valoriser cette identité, telles que l'instauration d'un *dia da consciência negra* [jour de la conscience noire] chaque 20 novembre depuis les années 1960.

110 L. Sansone (2003 : 56).

111 L. Sansone (2003 : 37). Par ailleurs, il n'existe que deux groupes, *branco* et *negro*, sous l'angle du concept de *raça*.

112 Il s'agit des personnes ne se reconnaissant pas *negras*.

113 Pour R. Bastide, il est important de noter que cette valorisation culturelle se fait sur un mode afro-brésilien et non africain, ce qui permet de rester ancré au discours de la démocratie raciale et donc de ne pas apparaître d'emblée comme une menace au groupe dominant [R. Bastide (1976 : 19 – 20)]. Il y voit également une explication du succès relatif du MNU à São Paulo et de son échec dans le *Nordeste*, où les

qu'aucune discrimination positive n'était alors mise en place, il devient menaçant pour l'imaginaire social dominant et donc rejeté une fois que la volonté d'une discrimination positive apparaît. Face à cela, la rhétorique en termes de *cor* est renforcée car elle véhicule une vision plus unitaire de la société brésilienne, mais il est également possible de noter l'affirmation de l'*etnia* [ethnie].

3.3.3. *Etnia [ethnie] et groupes en mobilité*

Comme le souligne Jeferson Afonso Bacelar, « os estudos étnicos nascem sob o signo da raça »¹¹⁴. Le concept d'*etnia* [ethnie] est en effet une réaction à la rigidité intrinsèque du concept de *raça*. Il lui est premièrement reproché d'appréhender les couleurs de peau à travers un prisme strictement binaire, et donc de méconnaître ce qu'est le racisme au Brésil :

« A inspiração norte-americana significou para o MNU, em nosso entender, um imenso *gap* entre seus valores e os da população que efetivamente representava. Pautados pela divisão bipolar de raças na análise da existência de um preconceito de *origem* [...], o movimento desconheceu o caráter particular do racismo brasileiro. Não é a origem que delimita o pertencimento, mas sim a cor, a *marca*, assim como a posição econômica »¹¹⁵.

Tout comme aux États-Unis les personnes classées dans la *raça negra* – au sens du MNU – peuvent être plus ou moins claires ou foncées, mais aux États-Unis la *race* l'emporte sur la nuance de la couleur de la peau¹¹⁶ tandis qu'au Brésil cette nuance peut l'emporter sur la *raça*. Cette distinction a été théorisée par Oracy Nogueira qui sépare le *preconceito de origem* [préjugé d'origine] lié à la *race* du *preconceito de marca* [préjugé de marque] lié à l'apparence.

Les chercheurs utilisant essentiellement le concept de *raça* en ont conscience, contrairement aux affirmations de leurs détracteurs, d'où leur réticence face au très grand nombre de *cores* [couleurs] qui menace l'intégrité et la taille de la *raça negra*. Aussi, pour A. S. Guimarães par exemple, la notion de *cor* doit être utilisée mais sans proposer un trop grand nombre d'alternatives¹¹⁷. Il menacerait la *raça negra* d'une hémorragie. La rigidité imposée aux *cores*

survivances africaines sont nombreuses [R. Bastide (1976 : 20)].

114 « Les études ethniques naissent sous le signe de la race » [J. Bacelar (1989 : 19)].

115 « L'inspiration nord-américaine signifia pour le MNU, de notre point de vu, un fossé immense entre ses valeurs et celles de la population qu'il représente effectivement. En se focalisant sur une division bipolaire des races dans l'analyse de l'existence d'un préjugé d'*origine* [...], le mouvement a perdu de vue le caractère particulier du racisme brésilien. Ce n'est pas l'origine qui délimite l'appartenance, mais la couleur, la *marque*, tout comme la position économique » [L. K. M. Schwarcz in L. K. M. Schwarcz / L. V. Reis (1996 : 168) – italique des auteurs].

116 Mais la nuance s'applique au sein de la *race*.

117 A. S. Guimarães in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 78).

par la *raça* est son rempart.

Il est deuxièmement reproché au concept de *raça* de certes permettre une analyse en termes de groupes, mais d'abolir l'individu et de rejeter une certaine fluidité des groupes¹¹⁸. Beaucoup d'auteurs brésiliens recourent alors à l'ethnicité¹¹⁹ ou parlent de catégories ethnico- raciales¹²⁰. Rappelons que historiquement, au moment où émerge le concept de *etnia*, *cor* et *raça* sont presque utilisés comme des synonymes. Le terme de *cor* – en tant que notion – ne peut donc pas être investi pour forger des groupes non racialisés, d'où la nouveauté du concept de *etnia* qui autorise l'appartenance à un groupe sur la base de la couleur de sa peau tout en limitant cette question à la sphère privée, tandis que la constitution de groupes sous l'angle du concept de *raça* relève de la sphère publique et d'une fixité¹²¹. L'*etnia* s'appuie en effet sur les *cores* car elle opère une classification à partir des ressemblances et différences des individus sur ce point¹²². Mais contrairement à la *raça*, l'*etnia* autorise l'existence de plusieurs groupes noirs¹²³, ainsi que celle d'une mobilité individuelle entre les groupes¹²⁴ :

« Entretanto, uma das características dos grupos étnicos é que, não obstante sua atualização dinâmica, a mudança das suas fronteiras faz-se em geral de forma devagar ou inconsciente, na maioria das vezes de maneira imperceptível »¹²⁵.

« Refletimos sobre a mobilidade individual, ou passagem de um grupo étnico para o outro, tão presente nas sociedades modernas e pluralistas »¹²⁶.

Ce concept donne donc un groupe à l'individu¹²⁷ sans l'y dissoudre et sans l'enfermer, notamment politiquement. De plus l'*etnia* permet de poursuivre un cheminement vers une réalisation effective de la démocratie raciale, ou plutôt *mistura* [mélange] ou *miscegenação* [miscigénéation] selon le vocabulaire employé actuellement¹²⁸ :

118 L. Sansone (2003 : 3).

119 cf. J. Bacelar (1989). Pour G. M. Fredrickson, « les marqueurs de l'appartenance ethnique sont la langue, la religion, les coutumes et les caractères physiques, innés ou acquis » [G. M. Fredrickson (2003 : 155)]. De notre point de vue, il s'agit d'un moyen de conserver une catégorie d'analyse en termes de groupes face aux couleurs de peau (d'où l'expression 'ethnico-racial') tout en ne s'engageant pas dans un activisme politique prônant la discrimination positive.

120 cf. O. Pinho / L. Sansone (2008).

121 L. Sansone (2003 : 8).

122 J. Bacelar (1989 : 11).

123 L. Sansone souligne ce phénomène en précisant qu'une culture noire peut exister sans négritude et inversement [L. Sansone in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 175)].

124 J. Bacelar (1989 : 50).

125 « Entre temps, un des caractéristiques des groupes ethniques est que, en dépit de son actualisation dynamique, le changement de ses frontières se fait en général de manière lente ou inconsciente, dans la majorité des cas de manière imperceptible » [J. Bacelar (1989 : 37)].

126 « Nous orientons notre réflexion sur la mobilité individuelle, ou passage d'un groupe ethnique à un autre, si présente dans les sociétés modernes et pluralistes » [J. Bacelar (1989 : 14 – 15)].

127 J. Bacelar (1989 : 12).

128 Le terme de 'démocratie raciale' est en effet tellement chargé symboliquement qu'il n'est plus guère utilisé, sauf pour faire référence à son acception historique, d'où le passage à *mistura* et *miscegenação* [L. Sansone

« Existe preconceito racial no Brasil ? Sim. Mas existe também uma importante história de convivência e aceitação de diferenças raciais, religiosas e culturais, um patrimônio a ser aperfeiçoado. Por que não progredir no caminho que vem sendo tentado, identificando situações específicas de discriminação e agindo contra elas, sem dividir a sociedade em 'raças' estanques? »¹²⁹.

Certes, d'autres auteurs¹³⁰ dénoncent que ce passage vers le terme *etnia* est juste une euphémisation du discours, tout comme entre 1930 et 1970 pour le gouvernement qui a limité très fortement son utilisation du terme *raça*¹³¹. Il nous semble cependant que le concept d'*etnia* apporte une réelle nouveauté, car il laisse une place à l'individualité. Tous les individus ne sont cependant pas armés pour l'utiliser :

« Pelo desespero de quem ainda acredita que o negro só pode praticar 'sua cultura' enquanto pobre, a história e a contemporaneidade do negro no Brasil mostram que quase todas organizações negras têm visto negros em ascensão social em sua liderança. Assim, não somente parece que ascender socialmente é uma das condições para descobrir e praticar a nova identidade negra, mas também que estes negros conseguem muito bem tecer suas trajetórias profissionais de classe média e seu desejo de individualidade com uma perspectiva coletiva em termos étnicos »¹³².

La rigidité de la *raça* peut être plus rassurante que les contours plus incertains de l'*etnia* lorsque l'individu ne possède pas les moyens d'une ascension économique et sociale ou est plus vulnérable à une situation d'anomie¹³³. Mais, si *etnia* est employé à la place de *raça* afin notamment de conserver une certaine unité nationale, ne menaçant pas l'imaginaire social, l'absence du concept de *cor* c'est-à-dire l'appariement traditionnel entre *cor* et *raça*, empêche d'étudier la fluidité existant entre les groupes dits ethniques. Et même si le concept d'*etnia* n'est pas dévoyé, il manque toujours de notre point de vue un concept afin d'analyser la mobilité entre les différentes *etnias* ainsi que celle que le MNU craint. Conserver la *cor* au sens commun, c'est se priver d'un tel concept¹³⁴.

(2005 : 309)].

129 « Le préjugé racial existe-t-il au Brésil ? Oui. Mais il existe aussi une importante histoire de coexistence et d'acceptation des différences raciales, religieuses et culturelles, un patrimoine à améliorer. Pourquoi ne pas progresser sur un chemin déjà en cours d'exploration, en identifiant des situations spécifiques de discrimination et en agissant contre elles, sans diviser la société en 'races' exclusives ? [S. Schwartzman (2007)].

130 W. B. Coelho (2006 : 138).

131 W. B. Coelho (2006 : 137).

132 « Pour le désespoir de qui croit encore que le noir peut seulement pratiquer 'sa culture' lorsqu'il est pauvre, l'histoire et la contemporanéité du noir au Brésil montrent que presque toutes les organisations noires ont vu des noirs en ascension sociale à leur tête. Ainsi, non seulement il apparaît que croître socialement est l'une des conditions pour découvrir et pratiquer la nouvelle identité noire, mais aussi que ces noirs parviennent très bien à tisser leurs trajectoires professionnelles de classe moyenne et leur désir d'individualité avec une perspective collective en termes ethniques » [L. Sansone in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 177)].

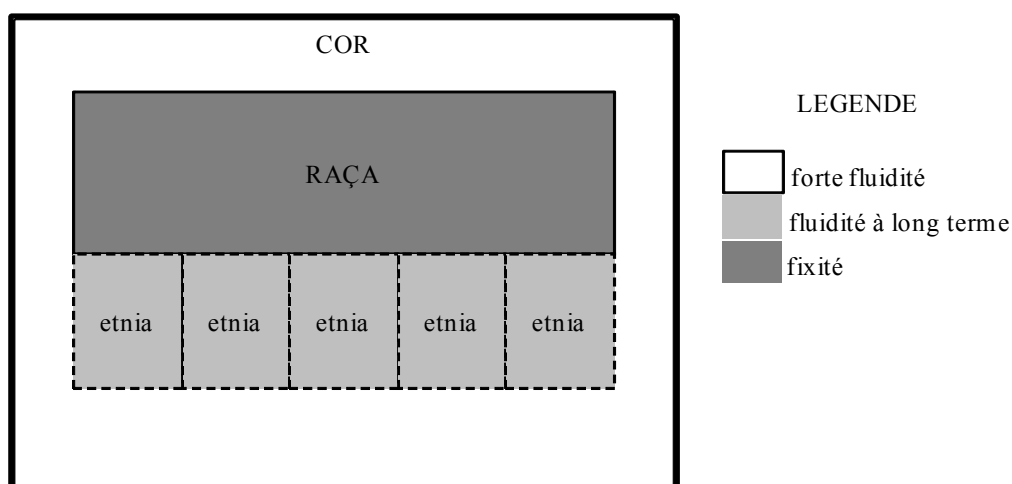
133 « Hoje as novas etnicidades se caracterizam por serem identidade estilizadas e altamente simbolizadas, se quiser, etnicidades sem comunidade e até sem cultura étnica – *weekend ethnicity* » [Aujourd'hui les nouvelles ethnicités se caractérisent par le fait d'être des identités stylisées et hautement symboliques, si vous voulez, des ethnicités sans communauté et jusqu'à être sans culture ethnique – des identités de fin de semaine] [L. Sansone in O. S. A. Pinho / L. Sansone (2008 : 175)].

134 Cela ne signifie pas que la *cor* doit être complètement séparée du sens commun, mais en tous les cas elle ne

Plus un individu progresse dans la hiérarchie économique et sociale, plus le fait d'avoir une *cor* foncée peut l'empêcher d'aller plus loin¹³⁵. La mobilité ascendante peut alors être facilitée par une stratégie collective, en termes de *raça*. Certains auteurs proposent donc qu'en plus du *quesito cor* existant soit collectée une variable *raça*¹³⁶. Mais beaucoup d'individus ne sont pas prêts à se couler complètement dans la *raça negra*. Le terme *etnia* propose alors un compromis où les stratégies collectives sont possibles sans renier l'individu. La question de la fluidité de la société brésilienne en termes de couleurs de peau demeure cependant non abordée sans le recours au concept de *cor*.

Après avoir rappelé qu'il existe une certaine association entre la notion de *cor* et le concept de *raça*, nous avons montré qu'elle ne doit pas masquer la fluidité inhérente à la société brésilienne en termes de couleurs de peau. Nous concevons le concept de *cor* comme un cadre global fluide impliquant que les questions en termes de *raça* et d'*etnia* soient posées comme elles le sont [Schéma i.2]. En effet, tous les individus ont une *cor*. En tant que concept, la *cor* leur assure, s'ils le souhaitent, une fluidité maximale afin de choisir un terme pour décrire leur couleur de peau. Sous l'angle de l'*etnia*, une certaine fluidité continue d'exister, notamment par la prise en compte de l'individu, mais aussi parce que les *etnias* peuvent être tellement nombreuses¹³⁷ et tellement mouvantes qu'elles sont difficiles à appréhender. Enfin, la *raça* se bat contre des stratégies individuelles d'éclaircissement.

Schéma i.2 : *Cor, raça et etnia*, articulation des trois concepts pour analyser la société brésilienne



doit pas s'y réduire.

135 O. Nogueira (1998 : 200).

136 L. M. Carvano / M. Paixão in O. Pinho / L. Sansone (2008 : 32).

137 Elles ne sont d'ailleurs pas définies, sauf de manière agrégée. Il est alors question de l'*etnia negra*. Nous n'avons jamais entendu parler d'*etnia branca*.

Certains mouvements entre les *etnias* ont été clairement décrits. Ainsi, les *etnias* dites minoritaires perdent des membres au profit de celles étant majoritaires¹³⁸, c'est-à-dire que les groupes les plus foncés comportent *in fine* moins de personnes que les groupes les plus clairs. Certes, un retour vers un groupe minoritaire est possible : il prend alors une forme politique¹³⁹ et se détache d'une logique en termes d'*etnia* pour passer à un recours à la *raça*. Enfin, la *raça* impose une fixité et elle se bat notamment contre une hémorragie de stratégies individuelles souhaitant accéder au groupe *branco*¹⁴⁰.

En faisant de la *cor* un outil d'analyse en soi, permettant notamment de séparer stratégies individuelles et stratégies collectives, nous ne rejetons pas les autres concepts disponibles. Les raisonnements en termes de *cor* et de *raça* ne sont pas imperméables l'un à l'autre. Mais le choix par le chercheur de l'un ou l'autre concept influence la manière dont il pourra structurer le phénomène étudié. Il s'agit en l'occurrence pour nous de comprendre pourquoi deux individus visuellement identiques peuvent choisir de remplir leur *cor* différemment. Ils peuvent opter pour une *raça*, une *etnia*, une autre ou une *cor* en dehors de tout groupe. A travers leurs stratégies individuelles, façonnées en partie par le collectif, ils modifient l'image que nous pouvons avoir de la société brésilienne en termes de *cores* dans la mesure où cette image repose sur les déclarations des individus. Il nous semble également que la fluidité que permettrait d'analyser le concept de *cor* donnerait un éclairage différent à l'absence de conflit au Brésil selon les couleurs de peau.

En faisant de la *cor* un concept, nous complexifions donc les outils d'analyse à notre disposition. Il ne s'agit en aucun cas de substituer le concept de *cor* à celui de *raça* ou d'*etnia*. Nous visions donc ici à les articuler clairement étant donné que chacun rend compte d'une facette de la société brésilienne.

Ce mémoire de thèse est composé de sept chapitres qui nous permettent de (i) poser le contexte global dans lequel s'inscrit notre questionnement (chapitres 1, 2 et 3), (ii) présenter l'enquête de terrain et les matériaux recueillis (chapitre 4) et (iii) réaliser une analyse de ces matériaux selon problématique (chapitres 5, 6 et 7).

Afin de poser le contexte global dans lequel s'inscrit notre questionnement, nous présentons

138 J. Bacelar (1989 : 51).

139 J. Bacelar (1989 : 51). Nous rapprochons cette étape du constat de l'échec de l'application de stratégies individuelles menant à celle de stratégies collectives.

140 Rappelons que implicitement la *raça* est toujours *negra* au Brésil.

tout d'abord la mosaïque brésilienne des couleurs de peau (chapitre 1). Il s'agit d'expliquer comment elle s'est formée et notamment de souligner les différentes forces à l'œuvre face à cette formation. Nous présentons également les différentes manières dont cette mosaïque a pu être appréhendée en termes d'identité nationale et du vocabulaire utilisé pour désigner les différentes couleurs de peau. Puis, nous soulignons l'existence importante et persistante d'inégalités et de discrimination selon la couleur de la peau au Brésil (chapitre 2). Il s'agit également de préciser que tout en étant à la fois différents et similaires (du fait de leur subjectivité) les modes de déclarations permettant la collecte de la variable statistique 'couleur de peau' n'influencent pas les conclusions en termes d'inégalités et de discriminations. Enfin, nous posons la problématique générale de notre sujet (chapitre 3) en nous focalisant sur la fluidité des identifications en termes de couleurs de peau. Nous l'abordons sous deux angles : celui de la réalisation du calcul racial, c'est-à-dire de la construction de la déclaration d'une couleur de peau, et celui de la dépendance chromatique, c'est-à-dire d'un calcul racial essentiellement contextuel et relatif aux protagonistes présent dans ce contexte.

La présentation de l'enquête de terrain et les matériaux recueillis (chapitre 4) nous donne l'occasion de fournir des éléments d'ancrage concrets face à notre problématique des couleurs. En effet, la situation d'enquête interroge par elle-même le sujet car il convient de collecter des déclarations de couleurs de peau, donc de demander aux enquêtés de réaliser ces déclarations. Cela pose la question de la formulation de cette demande et des catégories proposées. Cela nous permet aussi d'analyser les réactions des enquêtés face à cette demande. Lors de la présentation de l'enquête, nous précisons également son cadre spécifique et les limites en termes d'inférence étant donné que nous sommes face à deux études de cas.

Pour réaliser une analyse de ces matériaux pendant l'enquête de terrain, nous procédons en trois temps. Premièrement, nous appréhendons le phénomène déclaratif de mobilité chromatique (chapitre 5). Il s'agit de modéliser les arbitrages individuels menant à choisir un éclaircissement, un assombrissement ou la 'vraie' couleur de peau pour réaliser la déclaration. Nos données nous permettent de mettre en œuvre trois applications empiriques, selon qu'une variable servant de proxy pour la 'vraie' couleur de peau est disponible ou non : un modèle particulier d'auto-mobilité chromatique, un modèle général d'auto-mobilité chromatique et un modèle particulier d'alter-mobilité chromatique. Deuxièmement, nous étudions, d'une manière exploratoire l'effet que peut avoir le fait de proposer une classification ou une autre pour réaliser les déclarations de couleurs de peau (chapitre 6). Sous cet angle, il s'agit

d'appréhender un rôle que peut avoir le chercheur dans la production des déclarations de couleurs de peau. Troisièmement, nous traitons de l'instrumentation possible de ces déclarations. Nous entendons alors le terme d'instrumentation de manière polysémique, car il s'agit de l'aborder autant d'un point de vue économétrique que d'un point de vue économique, social et politique. D'une part, c'est l'occasion de nous confronter directement avec l'endogénéité (au sens économétrique) de la variable statistique 'couleur de peau' en tentant de procéder à une instrumentation permettant de corriger le biais affectant les estimations économétriques. D'autre part, étant donné les multiples mesures possibles d'une variable statistique 'couleur de peau', nous questionnons l'utilisation de cette variable en tant qu'outil pour la société civile, le monde économique et les pouvoirs publics à travers la définition et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales.

La conclusion est l'occasion de confronter l'ensemble de nos résultats à notre problématique des couleurs ainsi que de préciser certaines des questions en suspens pour de futures recherches. Dans un souci de malléabilité, les annexes de chaque chapitre sont rassemblées dans un second volume du mémoire de thèse.

Chapitre 1 – Une mosaïque de couleurs de peau : formation, attributions et classifications

« mosaïque : [...] ouvrage fait de pièces rapportées, cubes de pierre ou d'émail, ou de verre, ou de bois, colorés, appliqués sur un fond solide, et combinés de manière à reproduire toute sorte de dessins. »

[A. Beaujean / E. Littré (1990 : 1105)]

De nombreuses similitudes existent entre le Brésil et les autres pays d'Amérique Latine¹. Ils ont en commun des structures spatiales, économiques, politiques et sociales.² La propriété foncière est très concentrée : l'indicateur de Gini de la propriété de la terre s'élève par exemple à 0,802 (en 2000) pour le Brésil³. L'urbanisation est caractérisée par la grande taille des villes ainsi que par leur capacité à drainer la majorité de la population.⁴ São Paulo, par exemple, capitale économique du Brésil, est, avec ses 17,1 millions d'habitants (en 2000), la quatrième ville du monde et rassemble environ 9 % de la population brésilienne.⁵ Au niveau économique, l'industrialisation est tardive. Le secteur des services est important et ne cesse de croître. Au Brésil, entre 1990 et 1992, il rassemble en moyenne 43 % de la population économiquement active [PEA] masculine, tandis qu'il en concentre en moyenne 48 % entre 2000 et 2005⁶. Au sein des services, les emplois domestiques continuent à occuper une part importante des actifs⁷. Les économies latino-américaines sont globalement considérées comme occupant une position périphérique au sein de l'économie mondiale⁸. Au niveau politique, l'indépendance de la majorité des pays d'Amérique Latine fut acquise au XIX^{ème} siècle⁹, tandis que le retour à un régime démocratique est globalement récent¹⁰. Enfin, les

1 Il existe aussi de nombreuses disparités, non présentées ici. Notons que c'est autant l'articulation entre ce qui rapproche les pays d'Amérique Latine et ce qui les distingue qui les caractérise que l'un ou l'autre pris isolément.

2 A. Rouquié (1987/1998 : 24 – 26) énonce les principaux éléments détaillés dans ce paragraphe comme étant des points communs à l'ensemble des pays de l'Amérique Latine.

3 Entre 1967 et 2000, l'indicateur de Gini de propriété de la terre passe de 0,836 à 0,802 pour le Brésil. C'est l'un des plus élevés au monde [DIEESE (2006 : 34 – 35)].

4 La proportion de la population brésilienne habitant dans les villes ne cesse d'augmenter depuis 1960 [DIEESE (2006 : 65)]. Actuellement, les espaces urbains en concentrent 84 % (en 2005) [World Bank (2007 : 162)].

5 World Bank (2007 : 165) et calcul de l'auteur.

6 Concernant la PEA féminine, sa part travaillant dans le secteur des services passe en moyenne de 65 % (entre 1990 et 1992) à 71 % (entre 2000 et 2005) [World Bank (2007 : 48)].

7 Au Brésil, les employées domestiques correspondent à 16,9 % (en 2005) de la PEA féminine [M. C. A. Bruschini (2007 : 560)].

8 cf. M. da C. Tavares / G. Gomes (1998) pour une présentation de la théorie cépalienne. R. Rollinat (2005) souligne l'actualité de cette théorie. cf. J. M. C. de Mello (1982/1995) pour une vision alternative à celle de la Commission Économique Pour l'Amérique Latine [CEPAL].

9 Ces pays ont pris leur indépendance entre 1810 (Chili et Colombie) et 1981 (Belize) [M. Niedergang (1962c/1975b)].

10 Si B. Bannassar / R. Marin (2000 : 497) parlent d'« une démocratie encore à conquérir », notons que

structures sociales sont marquées par de très fortes inégalités¹¹ ainsi que par l'ampleur du métissage¹². Le cheminement menant à ces traits communs ainsi que la réalité de ces derniers dans un contexte national – brésilien en l'occurrence – comportent des spécificités qu'il convient de souligner. Nous nous focalisons ici sur l'ampleur du métissage, qui a mené à la constitution d'une mosaïque complexe de couleurs de peau.

Le grand nombre de termes permettant de décrire ces couleurs de peau découle à la fois de l'ampleur du métissage et de la perception, ambiguë, de ce dernier. Nous appréhendons les jalons successifs de la formation de cette mosaïque de couleurs de peau à travers l'ensemble de l'histoire du Brésil. La société actuelle est en effet fortement marquée par les premières rencontres entre les différents habitants, mais aussi par leur fonction au sein d'un système esclavagiste de production. Il ne s'agit pas seulement d'Indiens, d'Européens – principalement de Portugais – et d'Africains. Il s'agit d'Indiens dominés et livrés au travail forcé, de Portugais définis par leur fonction de maîtres et d'Africains définis par leur fonction d'esclaves. En voulant déterminer quels attributs définissent la nation brésilienne, les autorités successives se sont heurtées à d'importantes difficultés et contradictions, tournant autour de la question du métissage, de sa valorisation (triangulation positive) et de sa dévalorisation (triangulation négative)¹³. Les classifications contemporaines des couleurs de peau concentrent l'ensemble de ces questionnements : elles décrivent l'ampleur du métissage à travers des termes ayant un contenu sémantique façonné par le temps, l'espace et les situations.

I. Formation de l'économie et de la société brésiliennes : quelques rappels historiques

La présentation traditionnelle de la formation de l'économie brésilienne est centrée sur l'enchaînement de différents cycles selon le produit primaire principalement exporté¹⁴. Il est

certaines pays comme le Chili, l'Uruguay et le Costa Rica ont une tradition démocratique ancienne [M. Niedergang (1962a/1969, 1962b/1975a et 1962c/1975b)]

11 Nous présentons ces inégalités dans le deuxième chapitre pages 110 à 121.

12 En 2005, 42,5 % de la population brésilienne se déclare métisse [IBGE (2005)]. Par ailleurs, notons que pour N. E. Jr. Whitten (2007 : 359) le concept de métissage émerge parallèlement à la colonisation de l'Amérique Latine.

13 Le concept de triangulation sera présenté *infra* pages 63 à 82.

14 Nous devons cette appréhension en termes de cycles à J. L. de Azevedo (1929/1988). Il l'élabore dans le cadre de son étude de l'économie du royaume et de l'empire portugais, pour lequel il identifie alors les cycles du piment, de l'or (premier cycle de l'or), du sucre, de l'or (second cycle de l'or) et du diamant. Pour une présentation détaillée de la formation de l'économie brésilienne, voir C. Furtado (1959/1989). Notons que l'approche par les cycles ne fait pas l'unanimité, car elle suggère que les anciennes matières premières sont délaissées. Or, bien au contraire, leur exploitation sort renforcée de chaque transition, comme le souligne notamment F. Mauro (1973 : 14) pour l'exploitation du bois, qui augmente en valeur absolue, alors

possible d'en identifier six : le bois, le sucre, l'or, le café, le cacao et le caoutchouc. Nous choisissons ici de nous focaliser sur les systèmes successifs de production ainsi que sur la manière dont ils s'enchaînent. Cet angle d'analyse nous permet de souligner les caractéristiques du contexte dans lequel émerge la mosaïque de couleurs de peau brésilienne. Chacun des principaux groupes participant à ce métissage est en effet identifiable à la fois par sa couleur de peau et par sa fonction.

Nous isolons deux dates clef : 1850 et 1930. La première correspond à la fin de la traite des esclaves et donc, *de facto*, à la condamnation d'un système de production basé sur une main d'œuvre servile. Ainsi, la transformation de l'économie – le passage d'un système esclavagiste de production à un système recourant au travail salarié – est déjà en cours avant l'abolition, qui n'est légalement instituée qu'en 1888. La seconde date correspond à la naissance du Brésil moderne¹⁵. Les fortes vagues d'immigration prennent fin : la formation de la société brésilienne se poursuit de manière plutôt endogène. Quant à l'économie nationale, elle s'intègre pleinement à la mondialisation.

1.1. Esclavages et métissages (XVI^{ème} siècle – 1850)

Après un échec relatif de la réduction en esclavage des populations indigènes, des esclaves sont importés d'Afrique¹⁶ afin de palier un manque substantiel de main d'œuvre. Le nombre d'hommes est beaucoup plus important que celui de femmes, ce qui favorise le métissage entre les trois groupes économiques et sociaux alors en présence, également caractérisés par leur couleur de peau.

1.1.1. Un système esclavagiste de production

Le Brésil est découvert à la suite d'explorations entreprises pour des motifs économiques. Le Portugal est, en effet, faiblement doté en bois, or cette matière est centrale pour la construction navale.¹⁷ Dépendant de l'approvisionnement par les Indes – rendu difficile par des guerres¹⁸ – le royaume recherche une autre voie en permettant l'acheminement¹⁹. Le Brésil

que la production sucrière se développe. Cette évolution est telle au XVII^{ème} siècle que, craignant un déboisement, le Portugal impose des mécanismes de régulation [F. Mauro (1977 : 40)].

15 Selon l'expression de B. Bennassar / R. Marin (2000 : 337).

16 Tous les chiffres concernant l'esclavage au Brésil sont approximatifs car les archives ont été détruites en 1890.

17 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 45).

18 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 27).

19 Initialement, il s'agit d'atteindre les Indes par l'Ouest. Le Portugal suspend ses importations en provenance des Indes dès que l'exploitation du bois est mise en place au Brésil, notamment parce que le coût de revient du bois brésilien est plus faible [F. Mauro (1973 : 14)].

est riche en bois de teinture, le *pau-brasil* [bois brésil], dont il tire son nom. L'exploitation du bois se base initialement sur un système de troc. La population indigène accepte de l'abattre en échange de divers objets européens, dont des outils : ces derniers ont une valeur symbolique pour les Indiens, tandis que les colons y voient un moyen d'augmenter *in fine* la productivité de cette main d'œuvre. Le projet colonial du Portugal par rapport au Brésil reste alors encore limité à l'univers sylvicole.

Le projet colonial change d'échelle dans les années 1530 avec la mise en place de la production sucrière. L'un des postulats majeurs de cette colonisation réside dans la mise en place d'un système esclavagiste de production. Selon Gilberto Freyre les circonstances exigèrent (sic) ce mode de production²⁰. La main d'œuvre servile est posée comme étant l'unique moyen de produire des richesses dans ce pays.²¹ De ce fait, et le système de troc étant extensif et intermittent, les Indiens sont réduits en esclavage afin d'intensifier et de régulariser la production. Dans la mesure où des guerres opposent les tribus entre elles, ce projet est, dans un premier temps, facilité.²² Les Indiens livrent leurs prisonniers aux Portugais, dans lesquels ils voient des alliés contre les autres tribus. Ainsi, dès 1548, il y a environ 3000 esclaves indiens dans les moulins à sucre de São Vicente.²³ Rapidement, cette coopération prend fin car les Indiens comprennent que les portugais ne sont pas les alliés attendus. A cela s'ajoutent des fuites et des révoltes de la part de ceux étant déjà esclaves, ainsi qu'une mortalité élevée, notamment en raison des maladies importées d'Europe. Constatant, de leur point de vue, l'inadéquation de la main d'œuvre indigène à la bonne marche de leurs moulins, les colons se tournent vers l'importation d'esclaves africains²⁴, réputés plus robustes et ayant une productivité supérieure à celle des Indiens.

Ce système esclavagiste de production est tellement ancré que l'adage qui affirme : « pas de Noir, pas de sucre, pas de Brésil »²⁵ peut être reformulé jusqu'à l'abolition, qu'il s'agisse de l'exploitation de l'or ou de la culture du café. L'économie et l'organisation sociale reposent sur l'esclavage. L'indépendance du Brésil (en 1822) n'y change rien.

20 G. Freyre (1933/2005 : 237).

21 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 59, 157).

22 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 13 – 14).

23 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 16).

24 cf. B. Bennassar / R. Marin (2000 : 67 – 68) par rapport à la substitution des Indiens par les Africains pour la constitution de la main d'œuvre servile. Le premier esclave africain est importé en 1538, puis ce commerce est facilité à partir de 1559 [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 592)].

25 A. Rouquié (1987/1998 : 63).

1.1.2. Le problème récurrent du manque de main d'œuvre

Les colons portugais sont toujours confrontés à un manque de main d'œuvre servile. Divers facteurs permettent de l'expliquer. Concernant les Indiens, principale vivier jusqu'en 1650, il est possible d'identifier trois explications principales : la forte mortalité, les révoltes et les fuites, et l'opposition de l'Église et du Portugal à leur esclavage. Premièrement, le taux de mortalité parmi les Indiens est élevé car ils ne sont pas immunisés contre les maladies que les colons apportent d'Europe. Deuxièmement, étant autochtones, ils ont une probabilité plus importante de fuir de manière définitive car ils connaissent le terrain – ils savent donc où se cacher – et ils ont une destination claire : leur tribu d'origine. Enfin, il y a une volonté politique et religieuse afin de limiter (en 1570), puis d'interdire (en 1680) leur esclavage, car ils sont considérés comme pourvus d'une âme « à l'égal des autres êtres humains »²⁶. Les colons font de nombreuses entorses aux diverses réglementations. Ils changent, selon les circonstances, la définition du concept de 'juste guerre'²⁷, au terme de laquelle la réduction en esclavage est autorisée. Pour eux, les Indiens représentent avant tout une main d'œuvre indispensable. Ils les appellent d'ailleurs les *negros da terra* [nègres de la terre]. Elle est cependant trop peu sûre et insuffisante en nombre. L'importation d'esclaves africains apparaît comme une solution.²⁸

Concernant les Africains, l'offre de travail se révèle également insuffisante. La mortalité et les révoltes et fuites figurent parmi les quatre facteurs explicatifs que nous identifions ; s'y ajoutent la faiblesse de la natalité ainsi que les affranchissements. La mortalité des esclaves africains est élevée du fait de la dureté des conditions de vie et d'exploitation²⁹. L'achat d'esclaves est pensé comme un investissement à court terme.³⁰ Les révoltes sont nombreuses³¹ malgré deux handicaps majeurs. Premièrement, contrairement aux Indiens, les esclaves africains ne connaissent pas le terrain, ce qui rend leur fuite plus aléatoire. Deuxièmement, les propriétaires varient à dessein les origines géographiques et ethniques de leurs esclaves lors

26 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 62).

27 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 42 – 43). Selon P. Haggemacher (1983 : 49), la 'juste guerre' « constitue [...] une tentative de justifier au plan de la morale chrétienne la pratique quasi-endémique de la guerre [...], tout en lui imposant des bornes aussi étroites que possible ».

28 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 34).

29 D. M. Leite (1969/1983 : 312). cf. K. M. de Q. Mattoso (1979 : 134 - 138) pour une présentation du débat hagiographique concernant les conditions alimentaires des esclaves par rapport aux autres éléments de la société brésilienne.

30 Leur espérance de vie une fois au Brésil est de cinq à huit ans [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 72)]. Pour F. Mauro (1973 : 22) cela se limite sans doute au travail agricole, d'autres sources évoquant une durée de 15 années [Mauro (1991 : 60)]

31 Parmi ces révoltes, citons Palmares, le *quilombo* – « communauté libre d'esclaves en fuite » [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 610)] – le plus célèbre en raison de sa longévité. cf. E. Carneiro (1946/1988) pour une présentation détaillée de ce *quilombo*.

de leur achat afin de freiner, voire d'empêcher, toute coalition.³² A cela s'ajoute la faiblesse de la natalité³³, faisant peser l'évolution du nombre d'esclaves sur leur importation³⁴. Enfin, l'affranchissement est possible, par le biais de rachat³⁵ et pour des raisons économiques³⁶.

Le manque de main d'œuvre ne cesse de s'accroître car la demande ne se limite pas à la sphère domestique et au secteur agricole.³⁷ De plus, les importations massives en prévision de l'arrêt de la traite³⁸ ne permettent pas de constituer un stock suffisant de main d'œuvre à long terme. Lors du cycle de l'or, un ajustement se fait grâce aux migrations internes³⁹, ce qui ne peut durer. L'immigration prend le relais.

1.1.3. Une colonie peuplée principalement d'hommes⁴⁰

Conquérir un territoire implique de le peupler⁴¹ afin de faire acte de propriété et surtout de le défendre⁴². Dans cette optique, le Portugal a principalement envoyé des hommes⁴³ au Brésil. Le peuplement est lent, car la nouvelle colonie manque d'attractivité⁴⁴ malgré la concession de nombreux avantages. Les riches émigrants peuvent devenir les propriétaires de terres immenses : ils bénéficient d'un droit de propriété illimitée à l'intérieur des terres. Les émigrants plus pauvres ont, au Brésil, des perspectives d'ascension sociale et économique beaucoup plus importantes que dans le royaume.

Le manque d'attractivité du Brésil a des effets sur la composition sociale des colons : les

32 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 69).

33 M. Mörner (1967/1971 : 145). Ce n'est qu'à la fin de la traite que la natalité est encouragée et que plus de femmes esclaves sont achetées [F. Mauro (1973 : 72)].

34 Ce constat est *a priori* contre-intuitif. G. Freyre écrivait « la partie la plus productive de la propriété esclave, c'est le ventre » [cité par S. Monclair (1997 : 300)]. Comme les arrivages d'esclaves étaient fréquents, il était moins cher pour les propriétaires de les acheter que de les élever [K. M. de Q. Mattoso (1979 : 135, 143)]. Les esclaves pratiquaient aussi l'avortement volontaire [K. M. de Q. Mattoso (1979 : 145)]. Entre 1451 et 1870, 3 647 000 Africains sont déportés au Brésil [P. D. Curtin (1969 : 88)].

35 Pendant l'exploitation aurifère, cela était possible grâce à la prime de découverte d'une grosse pépite par exemple [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 106)]. Les maîtres pouvaient aussi affranchir leurs enfants illégitimes ; ils avaient par ailleurs une préemption sur leur achat [M. Mörner (1967/1971 : 55 – 56)].

36 L'entretien des esclaves est un poste important de dépenses qui peut devenir trop pesant pour certaines familles qui voit alors dans l'affranchissement un moyen d'équilibrer leur budget.

37 Face au manque d'artisans, les propriétaires d'esclaves leur font apprendre un métier afin de louer leurs services [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 147)].

38 Cet arrêt est fixé en 1810 dans un traité anglo-portugais [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 187 – 190)].

39 *cf.* K. M. de Q. Mattoso (1979 : 69 – 72) par rapport aux transferts d'esclaves entre régions brésiliennes.

40 Nous omettons de parler des hommes indiens et africains pour nous concentrer sur la sphère domestique des maîtres où s'est déroulée une étape cruciale de la formation de la société brésilienne : le métissage. Notons aussi que souligner un déséquilibre du ratio hommes / femmes ne signifie pas que la colonisation a été uniquement réalisée par des hommes seuls [M. Mörner (1967/1971 : 28)].

41 *cf.* C. Prado Júnior (1942/1989 : 33 – 116) pour une présentation des phases de peuplement du Brésil.

42 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 30, 35 – 36).

43 Avant 1549 ces hommes sont plus des détenus de droit commun [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 38, 43)].

44 C. Prado Júnior (1942/1989 : 87 – 88). Il s'agit en d'une terre inconnue, où tout investissement est incertain.

condamnés de droit commun sont bien plus nombreux que les nobles, les bourgeois ou les hommes d'Église. C'est aux nobles et aux bourgeois que sont destinées les capitaineries, places stratégiques permettant de défendre le nouveau territoire et d'exporter ce qu'il produit. Pour les quinze capitaineries disponibles, il n'y a que douze prétendants : certains renoncent avant le départ et d'autres échouent par manque de moyens⁴⁵ et / ou du fait de l'opposition des Indiens.⁴⁶ Les hommes d'Église sont chargés d'évangéliser le nouveau monde, mais ils ne sont que peu nombreux du fait d'une crise de vocations pour aller dans ce pays.⁴⁷ La majorité des colons portugais sont donc – du moins au début – des condamnés de droit commun, qui émigrent car cela leur permet d'échapper à la prison. Ce n'est qu'à partir de 1549 que la proportion de colons provenant d'autres origines sociales croît, sans devenir pour autant dominante et tout en représentant un faible nombre de personnes. C'est avec l'exploitation de l'or que le Brésil se peuple plus massivement de Portugais. Victime de ce succès, le royaume promulgue une loi (en 1667) interdisant l'émigration afin d'endiguer le flux des départs.

Eu égard aux choix stratégiques du Portugal concernant le peuplement du Brésil, la structure démographique en terme de genre est très déséquilibrée. Les premières femmes occidentales arrivent seulement à partir de 1551. Jusqu'à cette date, la population féminine est donc exclusivement composées d'Indiennes et d'Africaines.⁴⁸ Ainsi, la sphère domestique rassemble des maîtres, blancs, avec des femmes esclaves, non-blanches. Cette situation est amplement décrite par Gilberto Freyre dans *Maître et esclaves* (1933), où il se focalise notamment sur les relations sexuelles ayant lieu dans la sphère domestique à l'époque de la production sucrière. Une importante progéniture métisse et illégitime⁴⁹ naît des concubinages, liaisons

45 D'importants capitaux sont en effet nécessaires pour mettre en place les moulins à sucre car il faut acheter des machines et des esclaves.

46 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 31 – 32).

47 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 114 – 117).

48 « La principale explication de la rapidité avec laquelle se réalisa le métissage après le premier contact réside sans aucun doute dans le manque de femmes blanches à l'époque des premières expéditions et dans les longs mois d'abstinence imposée par le voyage. » [M. Mörner (1967/1971 : 34)]. M. Mörner (1967/1971 : 91) souligne également que l'absence de femmes blanches fut plus longue au Brésil qu'en Amérique espagnole, ce qui a sans doute renforcé le phénomène du métissage dans ce pays.

49 Si le concubinage voire le mariage avec les femmes esclaves existent [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 60)], ce dernier reste l'apanage de l'élite sociale [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 135)]. Il s'agit également d'une obligation sociale pour les groupes dominants [K. M. de Q. Mattoso (1979 : 142)]. Cette institution était perçue comme contraire au bon développement économique du Brésil – il crée du lien social parmi les esclaves, il diminue la mobilité géographique des hommes dont le rôle est d'explorer le territoire et de le défendre. De nombreuses mesures visaient donc à en limiter la réalisation, dont le fait de devoir payer un tribut substantiel, ce qui réservait le mariage aux élites économiques. D'autres mesures – comme de fortes exigences administratives – visaient en revanche à lutter contre la bigamie. [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 135 – 136)] Notons que cette image globale ne dois pas masquer que les politiques entourant le mariage furent très fluctuantes, puisqu'il fut, selon les périodes, encouragé pour s'allier aux élites indigènes locales et pour la moralité défendue par l'Église, et découragé pour les raisons sus-mentionnées.

occasionnelles et viols⁵⁰.

L'émigration de femmes portugaises, blanches, reste faible, malgré son encouragement. Très tôt, et constatant avec effroi le nombre de couples mixtes et d'enfants métis⁵¹, Manoel de Nobrega demande au Portugal d'envoyer des femmes blanches au Brésil, quelles qu'elles soient, afin de palier leur manque⁵². La population féminine brésilienne reste cependant longtemps très majoritairement composée de femmes noires, métisses et indiennes ; le métissage se poursuit. Les rares femmes blanches présentes au Brésil sont ouvertement destinées au mariage et à la procréation. Le nombre d'enfants blancs est cependant restreint du fait du faible nombre de femmes portugaises⁵³ et de taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle élevés. Beaucoup de ces femmes sont en effet mariées très jeunes : elles meurent en couches. A cela s'ajoute la préférence sexuelle des maîtres pour les femmes mulâtres⁵⁴.

L'ampleur du métissage de la société brésilienne – l'extension de sa mosaïque de couleurs de peau – ne doit pas faire oublier la structure économique et sociale sous-jacente. La société brésilienne est « une société esclavagiste riche de nombreuses anomalies et contradictions apparentes »⁵⁵. Seuls les enfants des femmes libres naissent libres, et l'absence de ségrégation dans le cadre des relations sexuelles n'implique pas son absence au-delà. Les confréries et les milices militaires⁵⁶, par exemple, peuvent être organisées par couleur de peau.⁵⁷

1.2. Abolition de l'esclavage et immigration (1850 – 1930)

La fin de la traite des esclaves (en 1850)⁵⁸ accentue la difficulté du Brésil à avoir une main d'œuvre suffisante. Le recours au travail salarié s'impose progressivement, jusqu'à devenir

50 La propriété des maîtres comprend le corps des d'esclaves, quel qu'en soit l'usage [M. Mörner (1967/1971 : 88)].

51 Leur nombre augmente d'autant plus que l'affranchissement progresse [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 106)].

52 Il s'agit d'éviter le métissage, en recourant notamment à l'émigration des orphelines et des filles perdues [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 43)].

53 Notons que certaines femmes échappent à cette obligation, lorsque la dot est considérée comme insuffisante eu égard à leur rang par exemple. Elles peuvent alors entrer au couvent, accompagnées d'une ou plusieurs esclaves pour les assister. [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 136)].

54 G. Freyre (1933/2005 : 36 - 37) et R. Bastide / F. Fernandes (1959). Ces derniers précisent que les femmes blanches survivant à leur grossesse étaient délaissées car leur corps perdait de son attrait (sic). Cette préférence n'impliquait pas l'officialisation des unions car ils préféreraient épouser des femmes blanches afin d'« assurer un bon lignage » aux enfants. Ce sont principalement les hommes des classes inférieures qui contractaient des mariages mixtes [M. Mörner (1967/1971 : 39 – 40)].

55 H. S. Klein cité par B. Bennassar / R. Marin (2000 : 107).

56 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 162, 164).

57 La confrérie de Saint-Dominique de Salvador (composée de personnes blanches) n'accepte aucune personne non-blanche ou mariée avec une personne non blanche, tandis que celle de Notre-Dame-de-la-Baixa n'acceptent que des Angolais [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 162)].

58 cf. K. M. de Q. Mattoso (1979 : 68 – 69) par rapport à la traite clandestine après cette date.

majoritaire. La loi d'or [*lei Áurea*] de 1888 abolit l'esclavage et met fin à la coexistence de travail servile et libre. L'immigration est favorisée afin de palier le manque d'une main d'œuvre aux qualités nouvellement définies.

1.2.1. L'abolition : un changement nécessaire mais difficile du mode de production

Il existe principalement deux tendances au sein des mouvements abolitionnistes, que nous qualifions respectivement de 'revendicative' et de 'modérée'. La première tendance vise surtout l'opinion publique. Ses partisans recourent à la propagande et réalisent de nombreuses conférences publiques où ils dénoncent l'immoralité de l'esclavage⁵⁹. La seconde tendance a pour objectif d'influencer l'opinion du parlement. Ses partisans concentrent leur démonstration sur des aspects d'ordre économique. Leur principal argument réside dans l'assurance de dégager un profit plus important en employant des travailleurs libres – européens – plutôt que des esclaves. Nous précisons l'origine géographique des salariés dont il est question car, comme le souligne la démonstration des abolitionnistes 'modérés', le débat autour de l'abolition de l'esclavage au Brésil n'a pas pour seule dimension le changement de statut des esclaves. En effet, l'affirmation de la supériorité du travail libre sur le travail esclave en terme de productivité repose sur un jugement essentiel : il est postulé que les futurs salariés – blancs – sont déjà adaptés au mode de production capitaliste⁶⁰, tandis que les actuels esclaves – noirs et métis – ne le sont pas. L'argument ne repose donc pas uniquement sur un gain de temps en termes d'apprentissage des nouveaux métiers et fonctions : les Noirs et Métis sont perçus comme ne pouvant pas s'y adapter.⁶¹ Concernant les coûts du travail, l'argumentation repose sur la possibilité de leur étalement dans le temps. En effet, dans le cas du travail esclave, ce coût est intégralement pris en charge avant toute production, tandis qu'il est effectué au fur et à mesure dans le cas du travail libre.⁶²

Malgré des exemples marquants, tels que le déclin de la culture du café dans la région de Rio de Janeiro (basée sur une main d'œuvre servile) au profit de celle de São Paulo (basée sur des salariés)⁶³, les propriétaires d'esclaves demeurent peu convaincus et s'opposent farouchement à l'abolition. Nous identifions deux raisons majeures à cette réaction, la première d'ordre

59 O. Ianni (1966/2004 : 48).

60 I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003).

61 Nous détaillons *infra* quel est le contenu symbolique attaché à chaque couleur de peau dans le contexte brésilien pages 55 à 58 et 63 à 82).

62 J. M. C. de Mello (1982/1995 : 74 – 75). Cette différence de coût s'accroît avec la fin de la traite, les prix des esclaves augmentant de manière drastique sous l'effet de la rareté [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 220)], alors que le prix des matières premières produites augmente moins vite [K. M. de Q. Mattoso (1979 : 100 – 110)].

63 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 220 – 221).

économique et la seconde d'ordre social. En termes économiques, les esclaves représentent un patrimoine⁶⁴ : ils font partie du capital de leur propriétaire. Sous cet angle, l'abolition implique, pour ce dernier, une importante diminution de sa fortune.⁶⁵ Elle est donc contraire à ses « intérêts économiques immédiats »⁶⁶. D'un point de vue social, le nombre d'esclaves possédés est un indicateur de prestige⁶⁷. Sous cet angle, l'abolition représente la perte d'un statut social⁶⁸ et celle d'une manière de le mesurer. Pour toutes ces raisons les différentes lois précédant l'abolition furent adoptées avec difficultés, malgré leur portée limitée. Citons l'exemple de la loi du ventre libre (en 1871) qui impose que tous les enfants naissent libres, quel que soit le statut de leurs parents. Dans la mesure où la natalité parmi les esclaves est faible⁶⁹ et que la liberté des enfants n'est effective qu'une fois qu'ils sont âgés de 21 ans⁷⁰, cette loi s'applique à un nombre limité de personnes⁷¹. Elle fut néanmoins sévèrement combattue.

Pour autant, notamment parce que le manque de main d'œuvre devenait intenable, la *lei Áurea* est promulguée en 1888 : elle abolit l'esclavage au Brésil⁷². Cependant, elle ne marque pas la disparition immédiate du travail servile⁷³ car les habitudes esclavagistes sont bien ancrées⁷⁴. Les *colonos* [salariés agricoles], engagés avec un contrat annuel⁷⁵, sont souvent maintenus dans un état de servitude. En effet, en arrivant sur l'exploitation, ils sont endettés auprès du propriétaire de la terre, qui a notamment avancé leur coût de transport jusque là. Beaucoup ne finissent jamais de payer cette dette, à laquelle s'ajoutent des intérêts. Ces *colonos* demeurent donc 'prisonniers' de cette terre, car ils ne peuvent quitter leur premier lieu de travail avant

64 G. Freyre (1933/2005 : 63) définit l'esclave comme une « espèce de capital vivant » et il souligne que les maîtres « préféreraient être excommuniés plutôt que de se passer de ces esclaves » [G. Freyre (1933/2005 : 175, citant M. de Nobrega]. A cette époque, les esclaves représentent la majorité du capital des exploitations de café, qui exigent peu d'investissement matériel [F. Mauro (1991 : 49)].

65 C. Furtado (1959/1989 : 136) et B. Bennassar / R. Marin (2000 : 251). L'abolition ne comporte aucun volet d'indemnisation pour les propriétaires d'esclaves car l'État ne pouvait pas la financer et les secteurs reposant sur le travail salarié refusent d'assumer une telle dépense [T. Halperin Donghi (1969/1972 : 174)].

66 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 214).

67 Au Portugal, les esclaves étaient un signe de statut social, apanage de la noblesse ; ils n'étaient pas utilisés principalement pour la production [A. Hofbauer (2006 : 81, 83)].

68 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 253, 262).

69 Parmi les esclaves importés, il y avait quatre fois plus d'hommes que de femmes [M. Mörner (1967/1971 : 44)].

70 La libération pouvait intervenir à 8 ans contre paiement d'une indemnité par le gouvernement [F. Mauro (1973 : 75)].

71 De plus, dans les faits, cette loi fut peu appliquée [F. Mauro (1991 : 63)].

72 « C'est seulement à la fin des années 80, lorsqu'une nouvelle économie caféière se développe dans la province de São Paulo, fondée sur le travail salarié et le colonat qu'il devient possible de supprimer l'esclavage : désormais une autre structure économique peut soutenir l'État » [F. Mauro (1991 : 71)].

73 Pour M. B. Biavaschi (2007 : 81), 1888 marque juste un changement *de jure*. Les conditions de travail restent les mêmes.

74 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 221). cf. O. Ianni (1966/2004 : 11 – 22) par rapport au passage d'une économie esclavagiste à une économie capitaliste au Brésil.

75 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 279).

d'avoir soldé leurs dettes. Les nombreux abus de ce système, qui correspond à de « l'esclavage caché »⁷⁶, sont dénoncés ; l'expression « esclaves blancs »⁷⁷ fut employée pour désigner les premiers immigrés européens de cette époque, venus travailler au Brésil. Afin de protester contre les conditions de travail de leurs ressortissants dans les plantations de café, les autorités italiennes suppriment les subventions à l'émigration⁷⁸.

1.2.2. Modifications de la composition de la main d'œuvre brésilienne : une immigration choisie

Face au manque de bras⁷⁹, les autorités brésiliennes encouragent fortement l'immigration. La société de promotion de l'immigration est créée en 1886, soit deux ans avant l'abolition de l'esclavage⁸⁰. Ce projet est facilité par la nécessité pour de nombreux pays – comme l'Italie par exemple – de favoriser l'émigration de leur population en raisons de contraintes intérieures⁸¹.

Tous les ressortissants de ces pays ne sont pas éligibles à l'immigration au Brésil, qui opère une sélection drastique sur la base de deux principaux critères : le secteur d'activité et la couleur de la peau. Concernant le premier critère, les immigrants sont destinés à l'agriculture du café.⁸² D'une part, il s'agit du secteur où le manque de main d'œuvre se fait le plus sentir. D'autre part, les autorités brésiliennes font attention à ne pas accueillir de concurrents aux entrepreneurs nationaux. Concernant le second critère de sélection des immigrants, les autorités brésiliennes affichent ouvertement leurs préférences. Rappelons qu'à cette époque les théories racistes affirment l'existence de 'races', hiérarchisées entre elles.⁸³ Il s'agit donc de n'autoriser que les ressortissants de 'race' blanche.⁸⁴ Ainsi, le Brésil refuse l'immigration chinoise qui risquerait de le 'mongoliser' (*sic*)⁸⁵. En 1890 est mise en place une loi imposant

76 cf. C. Furtado (1959/1989 : 126), A. Rouquié (1987/1998 : 95) et B. Bennassar / R. Marin (2000 : 288 – 289) pour une description plus détaillée des mécanismes du travail forcé.

77 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 326).

78 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 287).

79 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 187). cf. *supra* les différents éléments contribuant à l'érosion de la main d'œuvre nationale pages 49 à 50.

80 Afin d'éviter une trop forte coexistence entre les travailleurs libres et esclaves, beaucoup d'immigrés sont orientés vers le Sud du pays [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 257)]. *De facto*, les deux types de main d'œuvre coexistent [M. Niedergang (1962a/1969 : 44) et O. Ianni (1966/2004 : 18)]. Mais, comme le précise F. Mauro (1973 : 71), ils n'occupent pas la même fonction : aux esclaves le travail dans les champs de café, aux salariés leur encadrement.

81 Ces mouvements migratoires se poursuivent jusqu'à la première guerre mondiale [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 286)].

82 J. M. C. de Mello (1982/1995 : 87) et O. Ianni (1966/2004 : 346).

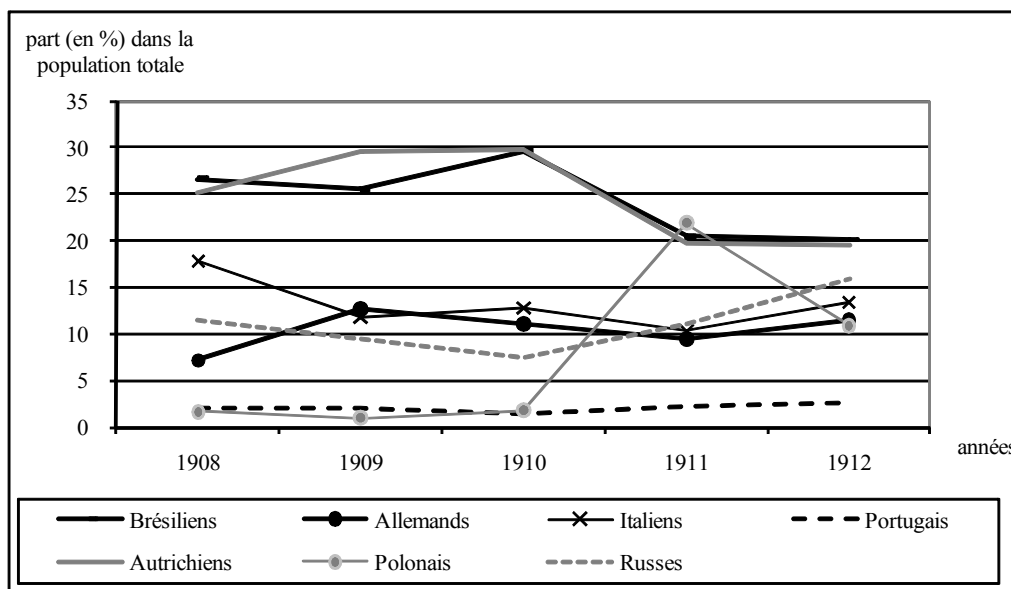
83 cf. G. Fredrickson (2003) pour une histoire du racisme, certes limitée au contexte occidental de l'Europe, des États Unis et de l'Afrique du Sud.

84 Ce critère de sélection occupe également une position clef dans la construction de l'identité nationale brésilienne, sur laquelle nous nous focalisons *infra* pages 63 à 82.

85 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 254). En revanche, les premiers immigrants japonais arrivent au Brésil dès 1908. Ce mouvement migratoire s'intensifie avec la guerre russo-japonaise des années 1930 [A. Rouquié

d'obtenir l'autorisation du Congrès pour l'immigration d'Asiatiques et d'Africains.⁸⁶ Les élus de São Paulo préféreraient constituer une liste des pays autorisés⁸⁷ plutôt que des pays dont ils ne souhaitent pas accueillir les ressortissants. En 1921, une loi prohibant l'immigration des personnes de couleur noire est proposée au Congrès, qui la refuse.⁸⁸ Comme il est possible de le constater dans le Graphique 1.1, les groupes les plus importants de migrants (Autrichiens, Allemands et Italiens) sont *a priori* de couleur blanche⁸⁹. Notons également que la population de nationalité brésilienne proprement dite est minoritaire.

Graphique 1.1 : Composition de la population brésilienne selon la nationalité (1908 – 1912)



Données source : DGS / IBGE (1909 à 1912).

Sous l'influence des théories racistes, cette sélection de la main d'œuvre sur la base de la couleur de la peau est également appliquée aux travailleurs nationaux⁹⁰. La préférence pour les travailleurs européens – blancs – du fait de leur adaptation 'naturelle' au capitalisme⁹¹, provoque l'éviction des anciens esclaves – noirs et métis – du marché du travail⁹². Les

(1987/1998 : 66)].

86 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 476).

87 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 476).

88 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 476).

89 cf. O. Ianni (1966/2004 : 137 – 166) pour plus de précision sur l'immigration italienne. cf. O. Ianni (1966/2004 : 167 – 195) pour des éléments concernant l'immigration polonaise, très mal considérée.

90 C. M. de Jesus (1982 : 56) rapporte dans son journal : « Nous entendions des extraits des paroles de Rui Barbosa : dans chaque État on devait céder des terres aux Noirs pour qu'ils cultivent. Mais ce projet ne fut pas approuvé à la Chambre. C'était l'époque où le Brésil allait ouvrir ses portes à l'immigration des Italiens. ».

91 I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003). Notons que les immigrants portugais ne sont pas les bienvenus car ils sont réputés réticents à tout travail manuel [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 255)].

92 Comme le souligne C. Hasenbalg (1992 : 103) cette éviction est d'autant plus forte à São Paulo, destination de la grande majorité des immigrants.

nouveaux arrivants se voient attribuer le statut de colon⁹³. Dans les secteurs agricoles, ils louent la terre dans le cadre du système de *parceria* [association] qui impose de diviser le profit final à part égale entre le propriétaire de la terre et le colon.⁹⁴ Les anciens esclaves, quant à eux, peinent à trouver un emploi⁹⁵ pour trois raisons. Premièrement, ils sont victimes de nombreux préjugés, perçus comme « paresseux, ivrognes, indisciplinés »⁹⁶. Une deuxième explication réside dans leurs difficultés effectives d'adaptation au nouveau système de production⁹⁷. Comme l'explique Celso Furtado, la demande de travail étant supérieure à l'offre, les salaires proposés sont relativement élevés⁹⁸. Dans l'arbitrage entre travail et loisir, l'ancien esclave a tendance à choisir le second une fois que ses besoins, très faibles, sont couverts : l'élévation des salaires lui permet de limiter le nombre de jours travaillés car il atteint plus rapidement la somme nécessaire à ses besoins. Sans famille et avec une norme limitée de besoins, l'accumulation n'a aucun sens. Cette logique ne peut pas satisfaire les employeurs qui souhaitent conserver une régularité dans leur production⁹⁹. Une troisième explication, plus militante, y voit une volonté d'isoler les anciens esclaves de la constitution d'une société de classes où ils pourraient constituer un contre pouvoir¹⁰⁰.

Sous l'influence de l'immigration, la société brésilienne continue de se construire. Depuis 1880, c'est le solde migratoire, qui est la source de l'accroissement démographique¹⁰¹, ce que montre très clairement le Graphique 1.1 pour la période 1908 – 1912. Le peuple brésilien s'élargit, intégrant les nouveaux arrivants. Dès la proclamation de la République (en 1889) de grandes vagues de naturalisation ont lieu et concernent essentiellement des ressortissants

93 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 255 – 256). Tant que les conditions réelles de travail demeuraient équivalentes au système esclavagiste, il s'agissait avant tout d'un symbole sémantique.

94 O. Ianni (1966/2004 : 36 – 37).

95 A notre connaissance, il n'a jamais été question de leur louer une terre.

96 J-Y. Mérian (2003 : 192).

97 Ces difficultés sont « attribuées à une infériorité raciale », par O. Vianna par exemple [A. Lipschütz (1937/1944 : 375)], alors qu'il s'agit plutôt de la conséquence d'un manque d'accompagnement au moment de l'abolition [M. B. Biavaschi (2007 : 81 – 82)]. C. Prado Júnior (1942/1989 : 342) souligne d'ailleurs que « o trabalho escravo nunca irá além do seu ponto de partida : o esforço físico constrangido ; não educará o indivíduo, não o preparará para um plano de vida humana mais elevado » [« le travail esclave n'est jamais allé au-delà de son point de départ : l'effort physique contraint ; il n'a jamais éduqué l'individu, il ne l'a pas préparé à un plan de vie humaine plus élevé »].

98 C. Furtado (1959/1989 : 140).

99 Pour des raisons similaires, ils favorisent les anciens esclaves lorsque les grèves s'intensifient et que l'immigration décroît (fin des années 1920). Il s'agit alors de tirer partie des conflits raciaux pouvant favoriser la fragilisation des mouvements ouvriers [C. Hasenbalg (1992 : 102 – 103)]. Mais dès 1907, une loi permet d'expulser les étrangers présents sur le territoire brésilien depuis moins de cinq ans, afin de faire obstacle aux révoltes [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 328)].

100 I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003). Il convient de relativiser cette dernière lecture car, dans la mesure où les anciens propriétaires ont des difficultés à concevoir un autre mode de production qu'esclavagiste, il nous semble délicat qu'ils aient pu anticiper le poids d'une classe ouvrière.

101 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 233).

européens (principalement Italiens et Portugais)¹⁰². En 1920, une loi permet de naturaliser tacitement tous les étrangers présents depuis six mois au Brésil, sauf s'ils font explicitement une demande afin de conserver leur nationalité d'origine.¹⁰³ Les vagues d'immigration s'intensifient dès que les conditions de travail proposées s'améliorent.¹⁰⁴

La construction de la mosaïque de couleurs se poursuit. Sous l'effet de l'abolition et de l'immigration massive, le métissage s'intensifie¹⁰⁵. Il se complexifie également, tissant toute une gamme intermédiaire de couleurs de peau. Cette mosaïque demeure marquée par le mode de production sous-jacent, où le couple maître / esclaves cède la place à celui opposant les élites et le peuple¹⁰⁶, malgré le changement de régime politique¹⁰⁷.

1.3. Industrialisation, centre et périphéries (1930 à nos jours)

A partir des années 1930, un autre modèle économique se met en place, notamment du fait du volontarisme politique de Getúlio Vargas.¹⁰⁸ Il s'agit de moderniser le Brésil¹⁰⁹. Cependant :

« If Vargas was Brazil's 'father', he treated his children differently, ignoring those with darker skin and who lived in the countryside with benign neglect, favoring those of his 'children' who he considered to have the potential to carry out his dreams of national construction »¹¹⁰.

De nombreuses périphéries économiques, sociales et géographiques perdurent au Brésil.

1.3.1. Le 'modèle' brésilien¹¹¹

Comme le soulignent Bartolomé Bennassar et Richard Marin, « la révolution de 1930 [...] a

102 DGS / IBGE (1908 à 1912 : 1916 – 1927). Le fait que ce sont ces nationalités qui sont concernées en priorité est à articuler avec la mise en oeuvre de l'idéologie du blanchiment [cf. *infra* pages 71 à 73].

103 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 299, 542).

104 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 221, 254).

105 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 233).

106 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 275).

107 En 1889, le Brésil devient une république.

108 R. M. Levine (1998 : 3). cf. B. Fausto (2006) pour une présentation détaillée de Getulio Vargas. Concernant le varguisme, nous renvoyons aux textes écrits pas ce dernier. Nous avons essayé d'être la plus nuancée possible le concernant, mais il est difficile de rendre compte d'une aussi grande complexité en quelques lignes. Nous choisissons ici de surtout souligner son grand volontarisme politique.

109 Cette modernisation de l'économie s'effectue par le biais de la diversification de l'économie [R. M. Levine (1998 : 11 – 12)] mais aussi à travers la mise en place d'un droit du travail. Comme le souligne M. Niedergang (1962a/1969 : 85) : « Pour la première fois la légitimité des revendications sociales était admise », mais l'accès à la citoyenneté et les libertés civiles étaient limitées [R. M. Levine (1998 : 6 – 7)].

110 « Si Vargas était le 'père' du Brésil, il traitait ses enfants de manière différente, ignorant ceux ayant une peau plus foncée et ceux vivant à la campagne avec une bienveillante indifférence, favorisant ceux de ses 'enfants' dont il considérait qu'ils avaient le potentiel de réaliser ses rêves de construction nationale » [R. M. Levine (1998 : 138)].

111 Selon l'expression de C. Furtado (1972), afin de qualifier le modèle permettant l'analyse de l'économie brésilienne.

provoqué une rupture fondamentale dans le système politique brésilien et, bien au-delà, dans l'organisation économique et sociale du pays »¹¹². En effet, sur le plan politique, un système autoritaire se met en place. Au niveau économique, l'État fédéral fait le choix de l'industrialisation¹¹³ dans une optique de substitution des importations¹¹⁴. Il s'agit de sortir d'une crise provoquée par la chute de la demande extérieure, sur laquelle repose l'économie brésilienne, exportatrice de produits primaires et importatrice de produits manufacturés.¹¹⁵

La substitution des importations comporte deux phases¹¹⁶. Lors de la première, la production nationale se substitue à l'offre internationale qui a fortement baissé. Lors de la seconde phase, en revanche, la substitution se focalise sur certains produits tandis que d'autres, au contenu technologique plus important, sont importés : l'offre globale de produits manufacturés est ainsi plus vaste que si elle reposait uniquement sur l'importation.¹¹⁷ L'industrialisation s'accélère entre 1945 et 1964. Elle atteint son apogée entre 1968 et 1974 où la croissance du produit intérieur brut [PIB] s'élève jusqu'à 10,9 %¹¹⁸.

Cependant, ce succès doit être tempéré par la capacité d'exclusion du 'modèle' brésilien, qui a engendré de très fortes inégalités, quel que soit le domaine.¹¹⁹ Ces dernières sont contenues dans le fonctionnement même de ce modèle, qui comporte deux axes majeurs¹²⁰ : la consolidation de la consommation nationale et le maintien d'un flux de création d'emplois. Afin de constituer une demande suffisante pour les biens durables produits dans le cadre de la substitution des importations, un mécanisme de concentration des revenus – en faveur des plus riches – est mis en place. Le niveau de revenu moyen ne permet pas, en effet, d'obtenir une telle demande. Cette concentration se réalise notamment à travers des mesures favorisant l'accumulation du capital¹²¹. Concernant le second axe, c'est dans le cadre d'une dynamique progressiste que l'État fédéral privilégie la création d'emplois à l'augmentation des salaires de

112 B. Barrassar / R. Marin (2000 : 339).

113 *cf.* C. Furtado (1972 : 7 – 87) pour une présentation détaillée de la mise en place de l'industrialisation au Brésil.

114 B. Barrassar / R. Marin (2000 : 363) et M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 8).

115 Notons que c'est ainsi que T. Halperin Donghi (1969/1972 : 225 – 226) définit la relation centre – périphérie : le premier produit des biens industriels et la demande intérieure est un élément important de sa croissance, tandis que la seconde produit des matières premières et consomme des biens industriels qu'elle ne produit pas.

116 Nous nous basons ici sur l'analyse développée par C. Furtado (1972).

117 *cf.* C. Furtado (1972 : 23 – 24) pour une description plus détaillée de ces deux phases.

118 B. Barrassar / R. Marin (2000 : 417).

119 C. Furtado (1972 : 64).

120 *cf.* C. Furtado (1972 : 61) et G. G. Barbosa / I. T. Moreira (2003 : 52 – 53) pour une présentation détaillée de ce modèle, que nous résumons ici.

121 B. Barrassar / R. Marin (2000 : 418 – 419).

ceux ayant déjà un travail¹²². Cela implique une stabilisation à la baisse des salaires¹²³. Les inégalités de revenus se creusent.

Conscient de la faiblesse des salaires, les gouvernements successifs mettent en place des mesures d'indexation¹²⁴ qui ne parviennent pas à enrayer l'érosion réelle¹²⁵ du revenu des ménages n'appartenant pas à la classe moyenne aisée. En effet, l'État fédéral poursuit en fait deux objectifs à travers ces indexations : stabiliser les salaires et lutter contre l'inflation. Or, il identifie dans l'évolution des premiers la cause de la seconde : les salaires augmentent plus vite que la productivité¹²⁶, d'où l'inflation. Cependant, comme le soulignent Glaudionor Gomes Barbosa et Ivan Targino Moreira, le fait de vouloir réduire, dans le contexte brésilien, cet écart entre l'évolution des salaires et celle de la productivité, implique la non compatibilité des deux objectifs initialement visés¹²⁷. En effet, la lutte contre l'inflation implique de contenir les salaires alors que l'augmentation des prix se poursuit.

Les inégalités de revenus continuent de se creuser et connaissent leur apogée en 1980¹²⁸, lors de la crise économique¹²⁹, qui n'invalide par ce 'modèle' dans lequel l'État fédéral voit la solution au ralentissement de l'économie nationale. Effectivement, la croissance repart mais elle est accompagnée par une inflation très forte, une dette extérieure importante et des inégalités sociales encore renforcées¹³⁰.

1.3.2. Les périphéries économiques, sociales et géographiques

La théorie économique de Raúl Prebisch articule centre et périphérie.¹³¹ Le centre est caractérisé par son contrôle d'éléments clef, grâce auxquels il a une position dominante au sein de l'économie mondiale : les innovations technologiques, la monnaie (au sens large) et la politique. Les pays appartenant à la périphérie économique sont en revanche caractérisés par une dépendance concernant ces trois éléments clef. Notamment, leur système productif sont orientés vers l'exportation¹³², selon les goûts et besoins de consommation du centre. Par

122 C. Furtado (1972 : 61 – 65).

123 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 418).

124 cf. G. G. Barbosa / I. T. Moreira (2003 : 57) pour un résumé de l'ensemble de ces mesures.

125 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 418 – 419).

126 G. G. Barbosa / I. T. Moreira (2003 : 53).

127 G. G. Barbosa / I. T. Moreira (2003).

128 Si depuis les inégalités diminuent, il convient de souligner qu'elles restent très élevées avec un coefficient de Gini supérieur à 0,57.

129 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 419).

130 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 425).

131 Nous nous basons ici sur un article de J. M. C. de Mello (1998) qui présente les grands traits de cette théorie.

132 C. Furtado (1974 : 49).

analogie, cette distinction peut être faite au sein du Brésil, mais aussi par rapport au marché du travail.

A l'échelle nationale, la concentration des revenus s'accroît d'autant plus que les marchés européens et Nord-américains se développent, car les minorités riches en copient les modes de consommation¹³³. Le centre, composé par les élites économiques, sociales et politiques, contrôle, à l'échelle du Brésil, les trois éléments clef sus-mentionnés. Les ménages faisant partie de la périphérie de ce centre ne peuvent suivre la spirale des normes de consommation qu'il impose. D'une part, leur revenu n'était initialement pas pensé sous cet angle, car, au début de l'industrialisation, la force de travail est pour les élites « un producteur maximal et un consommateur minimal »¹³⁴. Les salaires sont fixés afin de permettre la reproduction de cette force de travail, rien de plus¹³⁵. D'autre part, de nos jours, les revenus de ces ménages ne représentent qu'une infime fraction de ceux des classes aisées : les normes de consommations qu'elles fixent demeurent hors d'atteinte.

Le marché du travail peut également être analysé en termes de centre et de périphérie. Sa segmentation, en effet, isole systématiquement deux situations, l'une plus favorisée que l'autre. Ainsi, dans un premier secteur, les salaires sont élevés et assortis de divers avantages, comme par exemple une assurance santé, un restaurant d'entreprise et un 13^{ème} mois.¹³⁶ Dans le second secteur, en revanche, aucun avantage n'accompagne les faibles salaires. La segmentation se poursuit au sein de ce dernier secteur, où les travailleurs ayant une *carteira*¹³⁷ [carte de travail] bénéficient d'une situation plus favorable que celle de ceux n'en ayant pas. Cette carte permet en effet d'être protégé par les lois encadrant le fonctionnement du marché du travail.¹³⁸ Ces lois émergent à partir de 1919¹³⁹ et concernent les accidents du travail (1919 et 1934), la fixation d'un nombre minimum de jours de vacances (1925), le travail des enfants (1927), la limitation du temps de travail (1932 – 1934) ou les maladies professionnelles (1937). La *Consolidação das Leis Trabalhistas* [CLT – consolidation des lois du travail] (1943) en est le point culminant.¹⁴⁰ Elles sont actuellement toujours en vigueur, des

133 C. Furtado (1974 : 45).

134 R. Castel (1995/2007 : 524).

135 R. Castel (1995/2007 : 524).

136 J. M. C. de Mello / F. A. Novais (1998/2002 : 624 – 625).

137 La *carteira profissional* [carte professionnelle], fut créée en 1932 pour les travailleurs de plus de 16 ans dans les secteurs industriels et commerciaux. Elle est l'équivalent d'un contrat de travail entre l'employeur et l'employé. [M. B. Biavaschi (2007 : 186 – 187)].

138 J. M. C. de Mello / F. A. Novais (1998/2002 : 621).

139 Il y a cependant quelques rares exceptions, telle que la loi encadrant le travail des mineurs en fixant un âge minimum ainsi qu'une limite en nombre d'heures [M. B. Biavaschi (2007 : 180 – 181)].

140 M. B. Biavaschi (2007 : 116 – 220). cf. M. B. Biavaschi (2007) pour une présentation et une analyse

aménagements y ayant été régulièrement faits. Dans les années 1980, la grande majorité des nouveaux emplois comportent cette *carteira*. Cela n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, la part des emplois sans *carteira* ne cesse d'augmenter, tout comme la taille du secteur informel.¹⁴¹ Poursuivant la logique de segmentation au sein du marché du travail, soulignons que cette situation – avoir un emploi dans le secteur informel – est préférable au chômage. Enfin, ce dernier est préférable à une situation complète d'exclusion. Mais « si la redéfinition de l'efficacité économique et de la compétence sociale doit se payer de la mise hors jeu de 10, 20, 30 % ou plus de la population, peut-on encore parler d'appartenance à un même ensemble social ? »¹⁴². Cette succession de boîtes gigognes segmentant le marché du travail pourrait faire penser, qu'au fond, certaines situations, comme celle de travailleur sans *carteira* par exemple ne sont pas mauvaises. Cela est à la fois vrai et faux. En effet, chacune des situations décrites comporte à la fois une dimension d'inclusion et une dimension d'exclusion (par rapport à la *carteira*, à l'emploi, au marché du travail en soi). Raúl Prebisch souligne d'ailleurs que : « muy serias son las contradicciones que allí se presentan : prosperidad, y a veces opulencia, en un extremo ; persistente pobreza en el otro. Es un sistema excluyente »¹⁴³. Ainsi, la réponse à la question posée par Robert Castel dépend à la fois de la manière dont nous définissons l'exclusion et de la limite jusqu'à laquelle nous poussons la logique de segmentation entre un centre et une périphérie.

L'analogie en termes de centre et de périphérie peut également être appliquée au prestige social attaché aux différentes professions. Une dimension d'une telle hiérarchisation est colinéaire aux segmentations successives du marché du travail. Une seconde dimension fait référence au statut des personnes pour lesquelles le travail est accompli : être le chauffeur particulier d'une famille aisée est plus prestigieux qu'être chauffeur de bus¹⁴⁴.

Au niveau géographique, l'analogie se poursuit quelle que soit l'échelle retenue. Les États de ce pays continent¹⁴⁵ sont dotés et insérés dans la mondialisation de manière inégale. Les

détaillées de l'émergence du droit du travail au Brésil. L'adoption de ces lois ne s'est pas faite sans heurts, les élites combattant les mesures qu'elles trouvent trop coûteuses [R. M. Levine (1998 : 11)]. Notons que, jusqu'en 1963, les salariés agricoles ne bénéficiaient pas de ces droits : ils dépendaient uniquement des propriétaires terriens [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 364)]. La participation au marché du travail non agricole représentait – représente toujours – un progrès en termes de condition de travail [J. M. C. de Mello / F. A. Novais (1998/2002 : 625)].

141 cf. M. C. Cacciamali (2001 : 123) : les tendances (1991 – 2001) sont très nettes.

142 R. Castel (1995/007 : 30).

143 « les contradictions qui se présentent ici sont très aiguës : prospérité, et parfois opulence, à un extrême ; pauvreté persistante à l'autre. C'est un système exclusif » [R. Prebisch (1981/1984 : 14)].

144 J. M. C. de Mello / F. A. Novais (1998/2002 : 624 – 625). Comme le rappelle R. Castel (1995/2007 : 600, citant M. Maruani et E Reynaud) : « derrière toute situation d'emploi il y a un jugement social ».

145 Le Brésil, avec une superficie de 8 547 877 kilomètres carrés, représente environ 40 % de l'Amérique

capitales de ces États en occupent le centre économique, symbolique et politique. Elles mêmes – distinctes de leurs périphéries – sont scindées en quartiers à l'identité sociale bien définie. Le Brésil est composé d'une mosaïque économique et sociale.

En 500 ans, l'économie brésilienne passe de l'esclavage au capitalisme industriel et à sa pleine intégration à l'économie mondiale. En 2005, ce pays est le neuvième mondial en terme de PIB¹⁴⁶. Parallèlement à cette évolution, une partie importante de la population est mise à l'écart : la société brésilienne est marquée par d'importantes inégalités. Les axes de lecture de ces dernières ne sont pas sans lien avec le passé esclavagiste du Brésil, tant en termes de rapports sociaux que concernant les couleurs de peau.¹⁴⁷ Par analogie, il est possible de poser que le couple maître / esclaves est remplacé par le couple élites / peuple, qui n'est parfois pas si différent. La mosaïque brésilienne de couleurs poursuit quant à elle sa construction et sa complexification au fil des rencontres, celle entre les hommes portugais et les femmes esclaves indiennes, africaines et métisses, puis celle avec les immigrants européens. Si le métissage est actuellement présenté comme l'essence même de l'identité brésilienne, cela n'a pas toujours été le cas. *L'Estado Novo* [l'État Nouveau] (1937 – 1945), chantre du développement économique, est également le régime politique qui a défendu l'aryanisation de la nation afin d'améliorer la race brésilienne (*sic*), autrement dit afin de la blanchir¹⁴⁸. Dans un tel contexte, qualifier la mosaïque de couleurs de peau fut d'une grande difficulté lors de la construction de l'identité nationale.

II. Attributions : construction de l'identité nationale brésilienne

Dès l'indépendance¹⁴⁹ (en 1822) surgit la question de l'identité nationale¹⁵⁰. Pour certains auteurs, tels que Dante Moreira Leite ou Mário de Andrade, il n'est pas possible de la caractériser : elle est trop multiple pour être cristallisée et en donner une définition claire¹⁵¹.

Latine au Sud des États-Unis.

146 Fond Monétaire International (2005).

147 Ces inégalités sont présentées dans le deuxième chapitre pages 110 à 121.

148 Rappelons le parti pris du prisme par lequel est lue l'histoire brésilienne. Il est évident que les réalisations de *L'Estado Novo* ne se réduisent pas qu'à cela.

149 cf. B. Bennassar / R. Marin (2000 : 174 – 184 et 191 – 195) pour une présentation plus détaillée de cette période.

150 cf. D. M. Leite (1969/1983 : 155 – 336) pour une présentation et une analyse détaillées de l'histoire de l'identité nationale au Brésil. cf. A. Hofbauer (2006 : 237 – 261) pour une analyse plus contemporaine. G. Martinière (1986) nomma cette identité nationale la 'brasilianité'.

151 D. M. Leite (1969/1983) démontre, tout au long de son ouvrage, dans quelle mesure il n'est pas possible, selon lui, de définir un caractère national du Brésil. M. de Andrade (1988/1998) l'affirme également dès le sous-titre de son roman : *Macunaíma: O herói sem nenhum caráter* [*Macunaíma : le héros sans caractère*].

Pourtant, les Brésiliens se reconnaissent comme appartenant à un même ensemble : « les habitants de cet immense pays partagent un sentiment d'identité que le seul mot de 'Brasil' révèle aussitôt par les réflexes qu'il produit »¹⁵². Comment qualifier cet ensemble ?

La question de l'identité brésilienne s'est cristallisée sur le phénotype. L'identification se fait sur la base de la couleur de la peau et non en termes d'appartenance ethnique ou culturelle¹⁵³. Ce choix s'est imposé aux autorités brésiennes, dépassées par le constat de l'existence d'une société métisse. Leur premier réflexe fut d'ailleurs d'ignorer cette mosaïque de couleurs (entre 1822 et 1888). Puis, ne pouvant plus nier l'évidence, elles s'attelèrent à la tâche difficile de construire une identité nationale intégrant toutes les composantes de la société brésilienne, quelle que soit leur couleur (entre 1888 et 1930). Cette construction est marquée par l'inconfort de ces autorités face au métissage qui, sous l'angle des théories racistes en vigueur à cette époque, est stigmatisé de manière négative. Enfin, l'identité brésilienne se stabilise autour d'une vision positive du métissage (à partir de 1930).¹⁵⁴

Afin d'analyser la construction de l'identité nationale brésilienne, nous recourons à la théorie de la triangulation du désir élaborée par René Girard qui la présente dans *Mensonge romantique et vérité romanesque* (1961) [Schéma 1.1].¹⁵⁵ Le triangle du désir est polarisé par un sujet, un objet et un médiateur.¹⁵⁶ Le sujet désire un objet particulier¹⁵⁷ car, de son point de vue, il lui est désigné – de manière réelle ou imaginaire – par un médiateur. Autrement dit, l'objet est rendu désirable par le regard du sujet, qui voit un lien entre cet objet et le médiateur. Ce dernier est une entité – personne ou groupe – que le sujet admire et / ou envie. En désirant – et donc en cherchant à acquérir – l'objet désigné, le sujet se met dans une position d'imitation par rapport à son médiateur. Dans cette relation triangulaire, deux pôles sont stables – le sujet et le médiateur – tandis que le troisième – l'objet – peut varier.

Dans le cas de la construction de la brasilianité, le sujet correspond aux citoyens brésiliens, le médiateur au continent européen et l'objet à l'identité nationale. En 1822, le sujet est riche et de couleur blanche. Puis il se modifie, lentement, au fur et à mesure de la diffusion de l'alphabétisation. Deux moments clef influencent la définition du sujet : l'abolition de

152 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 153).

153 J. d'Adesky (2001 : 16).

154 Ces trois dates clefs (1822, 1888 et 1930) sont celles identifiées par O. Ianni (1966/2004 : 338 – 356).

155 Nous recourons à ce modèle analytique car il nous permet de souligner avec précision à la fois les ruptures et la continuité des enjeux cristallisés par les identités nationales successivement choisies.

156 Nous reformulons ici le cadre théorique élaboré par R. Girard (1961 : 15 – 31).

157 Cet objet peut être matériel ou immatériel.

l'esclavage (en 1888) et la constitution de 1988 à partir de laquelle l'alphabétisation cesse d'être un critère nécessaire pour être citoyen au Brésil. Pour les triangulations successives que nous allons présenter (entre 1822 et 1950), le sujet reste très majoritairement riche et de couleur blanche. Tout au long de ces triangulations, le médiateur est stable dans sa définition, mais il varie dans la manière dont il éclaire les choix du sujet. Lorsque le rayonnement valorise l'objet accessible au sujet, nous parlons de triangulation positive. Inversement, nous parlons de triangulation négative lorsque l'éclairage dévalorise cet objet. La triangulation positive amène le sujet à conserver l'objet tandis qu'il le rejette si elle est négative. Le rayonnement est constitué par les courants européens de pensée¹⁵⁸ dont le sujet prend connaissance. La variabilité de l'objet réside dans la manière dont il est qualifié : il évolue d'une identité nationale indienne à, *in fine*, une identité nationale métisse.

Schéma 1.1 : La triangulation du désir

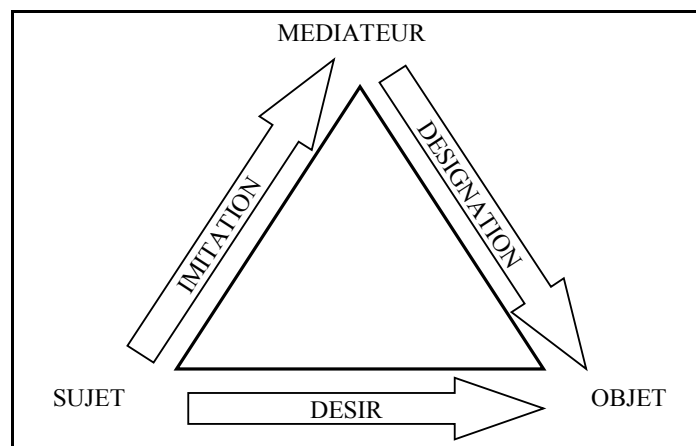


Schéma réalisé par l'auteur, à partir de R. Girard (1961 : 15 – 31).

Nous identifions trois phases dans l'évolution de la construction de cette identité nationale, les changements successifs étant impulsés par l'instabilité de la triangulation. Une quatrième phase s'y ajoute, qui se restreint dans un premier temps à une partie de la société brésilienne. Notons que toutes les triangulations présentées reposent sur les discours d'entités ayant la volonté de transmettre une image donnée de la société brésilienne et non sur une analyse *per se* de cette société.

2.1. Leurre de l'indianisme

Tant que le Brésil n'est pas indépendant, ses habitants libres peuvent se réclamer de l'identité de la nation dont ils sont issus. A l'indépendance, une telle identité est à inventer. Elle est

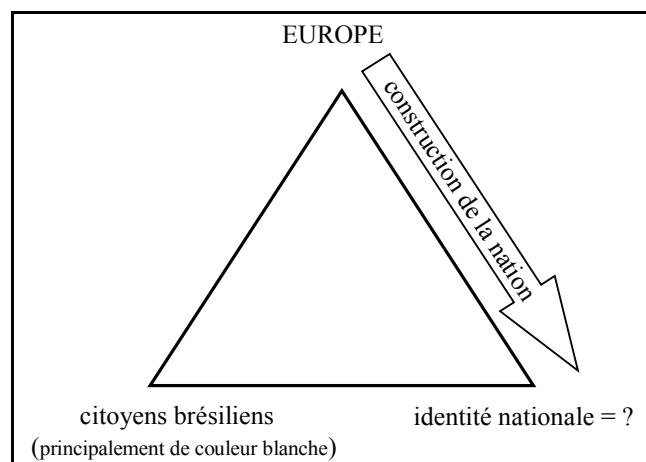
158 J. L. Petruccelli (1996) rappelle notamment l'importance de l'influence française sur les pensées racistes brésiliennes entre 1870 et 1930.

rapidement construite sur une valorisation des populations indigènes originelles. Mais, dans la mesure où elles ont été assimilées – donc transformées – et que les perceptions remettent quotidiennement en cause cette valorisation, cette première triangulation identitaire, imparfaite et ambiguë, ne peut perdurer.

2.1.1. L'émergence de la question d'une identité nationale

L'indépendance est un vrai choc identitaire. Auparavant, en effet, la question de l'identité nationale ne se pose pas car les habitants libres du Brésil sont principalement portugais¹⁵⁹. Certes, la grande majorité des émigrés portugais ne sont pas nobles¹⁶⁰ et ils en souffrent. La puissance de leur statut économique leur permet néanmoins de solliciter certains attributs de la *fidalgia* [noblesse] ou de l'élite militaire. A travers ces symboles, ils souhaitent faire oublier leurs origines roturières¹⁶¹. Ils sont donc les sujets d'une triangulation dont l'objet désiré correspond aux attributs de la noblesse, cette dernière étant le médiateur de cette relation triangulaire. Cependant, il s'agit plus d'un désir personnel que d'un désir s'élevant à l'échelle de l'ensemble de la nation, d'ailleurs inexistante à cette époque.

Schéma 1.2 : Mise en place d'une triangulation identitaire à l'indépendance du Brésil (en 1822)



A l'indépendance, en revanche, le fait d'avoir une identité nationale devient crucial. Comme le souligne Patricio Nolasco :

« si la Constitution brésilienne de 1824 fait référence à la nation, c'est plus parce que l'État-nation apparaît à l'époque presque obligatoirement associé à toute indépendance qui se veut légitime, qu'en raison de l'adhésion d'un groupe important

159 Les esclaves étaient considérés comme un patrimoine. Enfin, à cette époque, les divers antagonismes traversant la société coloniale rendaient difficile l'émergence d'une conscience nationale [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 153)].

160 *cf. supra* pages 50 à 52 pour une présentation de la composition de ces émigrés à l'époque coloniale.

161 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 77).

à une identité brésilienne »¹⁶².

Cependant, si le fait de proclamer l'existence d'une nation brésilienne apparaît dans un premier temps comme un élément rhétorique nécessaire à l'indépendance, son contenu devient rapidement problématique pour les nouvelles autorités étatiques [Schéma 1.2]. Elles cherchent en effet à la définir afin d'en garantir l'unité, notamment géographique. De plus, les pays européens (le médiateur) sont à cette époque engagés dans un processus de définition nationale. Il devient d'autant plus désirable pour les citoyens brésiliens (le sujet) de parvenir à construire une identité nationale (l'objet). Or la Constitution de 1824 définit la nation comme l'association politique des citoyens du Brésil¹⁶³, ce qui les renvoie *de facto* à leurs origines portugaises¹⁶⁴ et donc devient problématique car l'indépendance politique vise justement à se détacher de ce lien historique.

2.1.2. La triangulation imparfaite et ambiguë de l'indianisme

Les identités nationales se construisent à cette époque sur la base « d'origines 'mythiques' très lointaines »¹⁶⁵. Pour le Brésil, cet exercice est difficile car il s'agit d'un pays jeune (322 ans). Cette recherche des origines nationales se focalise donc sur la période pré-coloniale.¹⁶⁶ Toutes les références au colonisateur portugais – et au Portugal en général – sont rejetées.¹⁶⁷ L'identité nationale est attachée à la figure de l'Indien, qui représente les origines du Brésil. L'indianisme permet à une première triangulation de se mettre en place [Schéma 1.3 – Triangle A]. Le sujet brésilien perçoit positivement son objet d'identité ainsi défini. Cet Indien originel fut, en effet, présenté de manière avantageuse dès la découverte du Brésil : « bien fait, propre, capable de discourir »¹⁶⁸. Dans le cadre de cette triangulation positive, l'engouement pour l'indianisme se renforce. De nombreux notables brésiliens adoptent des noms indiens, qui se substituent à leur(s) nom(s) portugais.¹⁶⁹ Ils défendent également une langue brésilienne, où le portugais se modifie en intégrant des éléments des langues indiennes.¹⁷⁰

Cette triangulation positive est cependant instable car, d'une part, cette valorisation d'un

162 P. Nolasco (1997 : 110).

163 P. Nolasco (1997 : 108).

164 En effet, un citoyen est alors défini par sa liberté, selon des critères financiers et en fonction de son niveau d'éducation [P. Nolasco (1997 : 109)], ce qui correspond à l'époque à la figure d'un homme blanc descendant de Portugais.

165 P. Nolasco (1997 : 117).

166 D. M. Leite (1969/1983 : 182 – 185).

167 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 473).

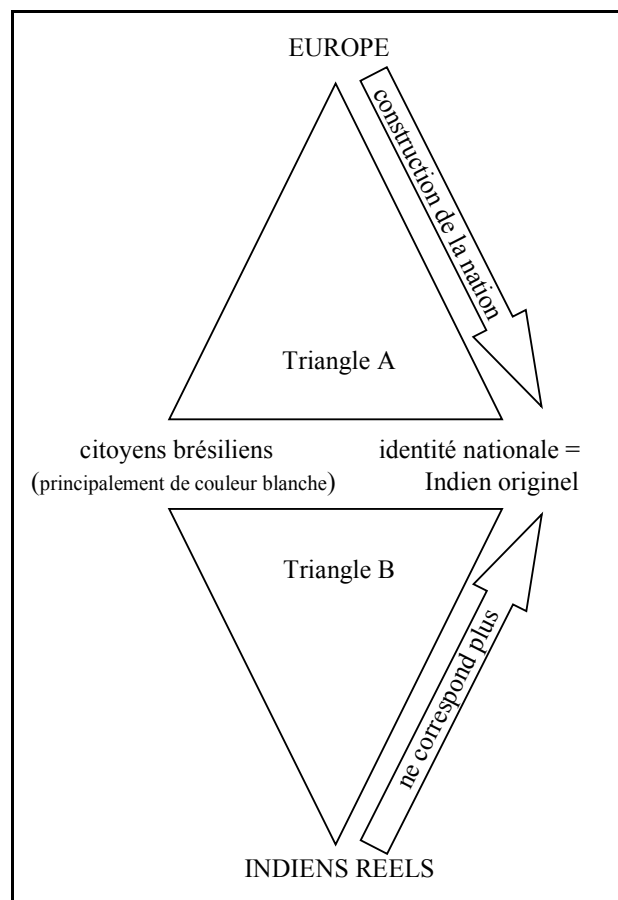
168 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 18).

169 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 473).

170 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 474).

Indien idéal occulte des aspects qui furent abondamment décriés, tels que l'anthropophagie, qui est associée à l'enfer¹⁷¹. D'autre part, la condition réelle des Indiens dans le Brésil colonial et à l'indépendance souligne le fait que cet Indien originel n'existe plus¹⁷² : ils sont menacés d'extinction, méprisés, réduits en esclavage ou au travail forcé, et victimes de nombreux préjugés. De plus, les discours évolutionnistes de l'époque insistent sur la perfectibilité des Indiens¹⁷³, autrement dit sur le fait qu'ils sont à ce moment dans une situation considérée comme inférieure dans la hiérarchie des 'races'.

Schéma 1.3 : Triangulation imparfaite et ambiguë de l'indianisme (1822 - 1888)



Une triangulation négative [Schéma 1.2 – Triangle B] contrebalance donc la première triangulation. L'indianisme devient intenable comme support de l'identité nationale brésilienne.

2.2. Métissage et triangulation négative

A partir du moment où les autorités ne peuvent plus nier que les citoyens brésiliens composent

171 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 18).

172 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 474 – 475).

173 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 474).

une mosaïque de couleurs de peau, elles sont obligées d'intégrer le métissage à la construction de l'identité nationale. Dans la mesure où ce processus ainsi que son résultat sont perçus de manière négative, notamment par les élites universitaires, le métissage conduit premièrement à une dévalorisation de cette identité.

2.2.1. La perception négative du métissage

À l'abolition de l'esclavage, il n'est plus possible pour les autorités brésiliennes d'éluder la question du métissage et de la composante noire de la société¹⁷⁴. Dans un premier temps, la République (instaurée en 1889) cherche à circonscrire l'ampleur de cette part de sa population en sélectionnant les immigrants sur la base de la couleur de leur peau : « mue par une véritable obsession d'identification à l'Europe, [elle] en vient à adopter des mesures de discrimination ethnique »¹⁷⁵ afin de préserver les « caractéristiques ethniques traditionnelles de la population »¹⁷⁶. Parallèlement, il s'agit de penser l'inconcevable réalité du métissage, qui contredit de manière flagrante le postulat initial de la stérilité des métis.¹⁷⁷

L'étude du métissage devient l'un des sujets centraux traités par les universitaires, notamment en médecine, en psychologie et en droit¹⁷⁸. Étant donné l'affirmation faite par les tenants des théories évolutionnistes d'une hiérarchisation des 'races'¹⁷⁹, l'un des enjeux majeurs de ces études est de situer les métis, considérés comme 'racialement impurs', par rapport aux autres 'races', dites 'pures'. Dans ce contexte, le métissage est considéré comme un processus de dégradation, ce que Raimundo Nina Rodrigues résume en affirmant que le métissage mène à la 'dégénérescence de l'espèce humaine' (*sic*)¹⁸⁰. Cet avis est partagé par de nombreux auteurs, dont l'écrivain Euclides da Cunha qui affirme que tout métis est déséquilibré, quel que soit le métissage.¹⁸¹ En médecine¹⁸², il est posé comme directement lié au développement d'épidémies. En psychologie¹⁸³, le constat de cas de folie parmi les métis est associé à la partie

174 P. Nolasco (1997 : 118).

175 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 476). *cf. supra* pour une présentation de certaines de ces mesures pages 55 à 58.

176 F. Mauro (1975 : 26). Il s'agit plutôt de préserver l'idée et les souhaits que les autorités ont de ces caractéristiques.

177 J-Y. Mérian (2003 : 194).

178 *cf.* B. Bennassar / R. Marin (2000 : 476 – 478) pour une présentation détaillée de ce courant de pensée tel qu'il s'est développé au Brésil.

179 *cf.* B. Bennassar / R. Marin (2000 : 477) pour une liste des auteurs s'étant faits les chantres de cette théorie.

180 D. M. Leite (1969/1983 : 235 – 241).

181 E. da Cunha (1902/1990 : 61 – 62). *cf.* A. Lipschütz (1937/1944 : 251 – 305) pour une critique rigoureuse de ce point de vue.

182 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 477).

183 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 477).

non-européenne de leurs gènes. En droit¹⁸⁴, enfin, Raimundo Nina Rodrigues propose une refonte du code pénal : les métis doivent être jugés au cas par cas¹⁸⁵ car le même niveau de responsabilité pénale ne peut être exigé pour des personnes n'étant pas égales¹⁸⁶.

2.2.2. La dévalorisation d'une identité brésilienne par le métissage

Dans un tel contexte de perception négative du métissage, les citoyens brésiliens – sujet – ne peuvent l'accepter comme étant l'essence de leur identité nationale [Schéma 1.4 – Triangle A]. Ce refus n'implique pas que la société brésilienne, marquée par le métissage, n'apparaisse pas avant tout comme métisse aux yeux du monde. C'est en effet à travers ce constat que le Brésil est perçu. Sous cet angle, il est posé comme étant un pays 'inférieur' aux autres car ses composantes – métisses et noires – sont situées au bas de l'échelle 'raciale' : il a donc vocation à être dominé par les autres puissances nationales.¹⁸⁷ La triangulation négative ne cesse de se renforcer car le métissage est présenté comme un lourd handicap pour la société brésilienne. Au sein des défenseurs d'une telle conception, une rare exception est à souligner. Pour Manuel Bomfim l'infériorité du Brésil ne découle pas de sa composition 'raciale' mais du « parasitisme colonial » et de la trahison des élites qui ne pensent qu'à s'enrichir¹⁸⁸.

Autrement dit, sous cet éclairage, le métissage jouerait un rôle de bouc émissaire face au *hiatus* séparant le Brésil de l'Europe, au mode de vie de laquelle les citoyens brésiliens aspirent. Cette lecture est cependant unique à cette époque.

Dans la mesure où l'identité nationale brésilienne ne peut se cristalliser dans le cadre d'une triangulation négative, sa construction se poursuit. Il s'agit d'un défi conséquent, d'autant plus que des incohérences sont observées par rapport aux affirmations évolutionnistes concernant les métis. En effet, tandis que leur dégénérescence est postulée, beaucoup s'illustrent dans leur art¹⁸⁹ ; Raimundo Nina Rodrigues, mulâtre selon les observateurs, est lui-même médecin émérite¹⁹⁰. Parallèlement, il n'est plus possible au Brésil de nier le métissage, qui caractérise sa société.

184 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 478).

185 I. Carone in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 15).

186 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 478).

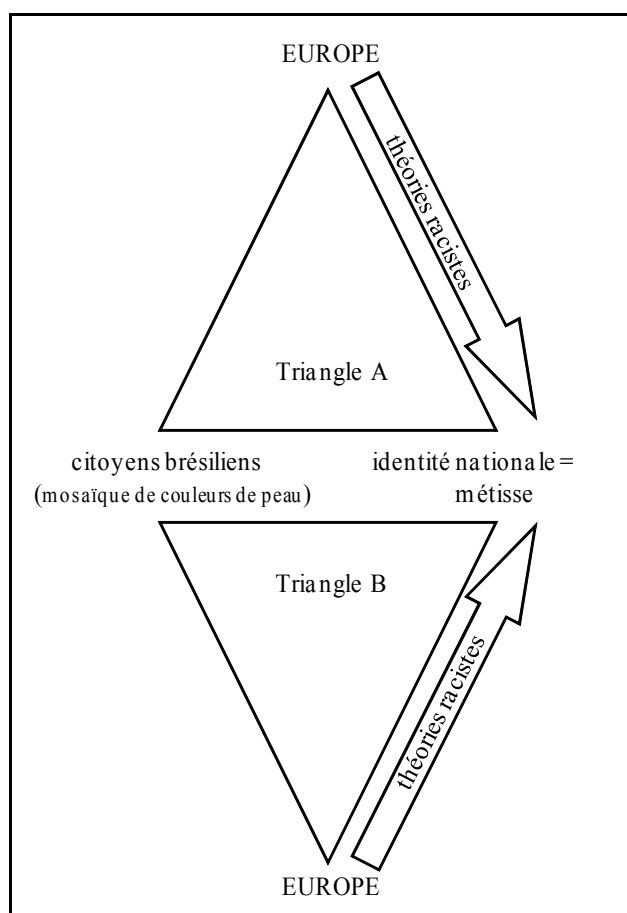
187 D. M. Leite (1969/1983 : 197, 241).

188 M. Bomfim (1905).

189 Parmi eux, citons le sculpteur Antonio Francisco Lisboa, dit Aleijadinho, fils d'une esclave et d'un architecte portugais.

190 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 478). Cette ambivalence de R. Nina Rodrigues – défini comme mulâtre tout en théorisant l'infériorité des métis – est intéressante à souligner dans la mesure où ce médecin, qui défend les théories évolutionnistes, a également collecté un imposant matériel ethnographique concernant les descendants des Africains.

Schéma 1.4 : Triangulation identitaire et métissage (1888 – années 1930)



2.3. Métissage et triangulation positive

Lorsque le métissage – en tant que processus – devient le moyen de blanchir la société brésilienne, il conduit à une valorisation de l'identité nationale. Les éléments les plus foncés de la mosaïque de couleurs de peau continuent donc à être perçus comme un fardeau par les autorités. Cela cesse, en partie, avec l'avènement du mythe de la 'démocratie raciale', qui pose le métissage – en tant que résultat – comme la clef de la brasilianité.

2.3.1. Le renversement du stigmate du métissage : la théorie du blanchiment¹⁹¹

Les autorités brésiliennes se retrouvent face au dilemme suivant : comment accepter le métissage en tant qu'élément caractéristique de la nation¹⁹² tout en sachant qu'y réduire le Brésil revient à l'ancrer définitivement dans une position d'infériorité par rapport à l'Europe, blanche ? Autrement dit, dans le cadre de la triangulation du désir (identitaire), comment conserver la possibilité pour le sujet d'atteindre un jour le médiateur ? C'est à travers un renversement de la signification du métissage que cette possibilité continue d'exister.

191 cf. A. Hofbauer (2006 : 197 – 214) pour une présentation détaillée du phénomène du blanchiment.

192 Car telle est l'image renvoyée par le reste du monde.

Pour Erving Goffman¹⁹³, s'appropriier un élément stigmatisant de manière négative permet de renverser sa charge symbolique. Au Brésil, le stigmate du métissage est renversé par l'inversion de sa signification en termes d'évolution génétique : tandis qu'il était la marque d'une dégénérescence 'raciale', il devient celle d'une amélioration. Sous cet angle, tout aussi raciste que le précédent, le métissage permet de blanchir la société brésilienne¹⁹⁴. Ce fut d'ailleurs la définition retenue par Émile Littré pour lequel le métissage est « [l']action de croiser une race avec une autre pour améliorer celle qui a moins de valeur »¹⁹⁵. La théorie du blanchiment postule donc que l'élément noir de la société brésilienne disparaîtra, à travers le métissage, au profit d'un rapprochement progressif vers la couleur blanche¹⁹⁶. C'est dans ce contexte idéologique que Sílvio Romero rejette une identité nationale reposant sur la figure de l'Indien, qu'il substitue par celle du métis qui permet au pays de rentrer dans un schéma linéaire d'amélioration, inéluctable au cours du temps¹⁹⁷. Il ne s'agit donc pas d'une valorisation des personnes métisses en tant que telles¹⁹⁸ mais de celle du processus de métissage qui permet, dans un schéma de hiérarchisation 'raciale', de s'affranchir d'une position d'infériorité¹⁹⁹. Des expressions²⁰⁰ telles que '*limpar o sangue*' [nettoyer le sang] ou '*clarear a barriga*' [clarifier le ventre, c'est-à-dire la descendance] l'indiquent clairement : il s'agit de faire disparaître toute trace d'une ascendance africaine²⁰¹.

Ce retournement de la perception du métissage renverse la triangulation, qui devient alors positive [Schéma 1.4 – Triangle B] car il permet d'atteindre *in fine* la couleur blanche, valorisée dans le cadre des théories racistes de l'époque. L'immigration européenne apparaît comme un moyen eugéniste²⁰² supplémentaire permettant d'accélérer le blanchiment de la population brésilienne, soit de manière directe par la présence de ces immigrants, soit de

193 E. Goffman (1975).

194 C. Prado Júnior (1942/1989 : 98) y voit un mécanisme efficace d'assimilation : « A mestiçagem, que é o signo sob o qual se forma a nação brasileira, e que constitui sem dúvida o seu traço característico mais profundo e notável, foi a verdadeira solução encontrada pela colonização portuguesa para o problema indígena » [« le métissage, qui est le signe sous lequel se forme la nation brésilienne, et qui constitua sans aucun doute son trait caractéristique le plus profond et le plus notable, fut la vraie solution trouvée par la colonisation portugaise par rapport au problème indigène »].

195 A. Beaujean / E. Littré (1990 : 1067).

196 I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003) et J. d'Adesky (2001 : 97).

197 D. M. Leite (1969/1983 : 198). cf. B. Bennassar / R. Marin (2000 : 478 – 480) pour une présentation plus détaillée de ce courant de pensée.

198 Pour S. Romero, le métissage constitue une 'race' inférieure et distincte de la 'race' blanche, européenne [D. M. Leite (1969/1983 : 202)]. Il s'agit donc bien d'une lecture raciste où les personnes de couleur noire sont posées comme inférieures aux personnes métisses, elles même perçues comme inférieures à celles de couleur blanche [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 480)].

199 D. M. Leite (1969/1983 : 235).

200 J. d'Adesky (2001 : 101).

201 J. d'Adesky (2001 : 97).

202 Il s'agit bien d'une lecture biologique de la part des autorités brésiliennes, souhaitant « croiser » les habitants dans un but d'amélioration génétique, dont une couleur de peau plus claire serait le signe.

manière indirecte par un renforcement du processus de métissage. L'un des postulats de la théorie du blanchiment est la supériorité des gènes de la 'race' blanche, qui s'imposent donc au cours du métissage. Un autre postulat, plus solide, pose la sélectivité des conjoints selon la couleur de leur peau, privant de descendance les personnes ayant une couleur de peau plus foncée. Cette dernière affirmation s'est vue, depuis, confirmée, car l'intériorisation de l'idéologie du blanchiment implique effectivement une telle sélectivité dans le choix des conjoints.²⁰³ Fort de ces postulats, João Baptista de Lacerda affirme en 1911 que la nation brésilienne sera exempte de personnes de couleur noire en 2012.

Les faits entrent cependant à nouveau en contradiction avec les discours : tandis que Sílvio Romero affirme que le métissage permet de blanchir la nation brésilienne, les chiffres continuent de montrer une augmentation du nombre de métis²⁰⁴. La triangulation positive proposée à travers la théorie du blanchiment est donc fragilisée²⁰⁵. Un pas supplémentaire – valoriser le métissage en soi et non ce qu'il permet – permet de sortir de cette aporie.

2.3.2. *Le métissage, clef de la brasilianité : la 'démocratie raciale'*

La première étape d'une valorisation du métissage en soi réside dans la reconnaissance des diverses origines de la société brésilienne, quelles qu'elles soient. Les autorités prennent conscience qu'il est important d'intégrer toutes les origines des citoyens²⁰⁶ : l'*Estado Novo* [l'État Nouveau] (1937 – 1945) réhabilite notamment le passé portugais du Brésil²⁰⁷, auparavant renié car rappelant l'entreprise de colonisation esclavagiste. L'identité nationale est alors constituée par la « fable des trois races »²⁰⁸ qui pose la société brésilienne comme le résultat harmonieux du mélange initial des 'races' portugaise, indienne et africaine.²⁰⁹ Tant que l'esclavage n'était pas aboli, il n'y avait cependant aucune nécessité d'y recourir, du fait d'une définition plus limitée de la citoyenneté en termes de couleurs de peau. Cela n'est plus le cas

203 cf. J. L. Petruccelli (2001). Le mécanisme implique que la personne à la couleur de peau plus claire accepte un conjoint ayant une couleur relativement plus foncée que la sienne, sous réserve que cette dernière dispose d'un capital économique et social conséquent.

204 A. Ramos (2004 : 107 – 108).

205 D. M. Leite (1969/1983 : 203 – 205).

206 P. Nolasco (1997 : 117, à partir de Jacques Chevalier). En 1938, G. Vargas, qui dirige le Brésil à cette époque, déclare « A country is not just a conglomeration of individuals within a stretch of land [...] but above all a unity of race, a unity of language, a unity of national spirit » [cité par R. M. Levine (1998 : 57)]. [« Un pays n'est pas seulement un conglomérat d'individu à l'intérieur d'un morceau de terre [...] mais surtout une unité de race, une unité de langage, une unité d'esprit national »].

207 A. Enders (1997 : 204).

208 R. DaMatta (1987).

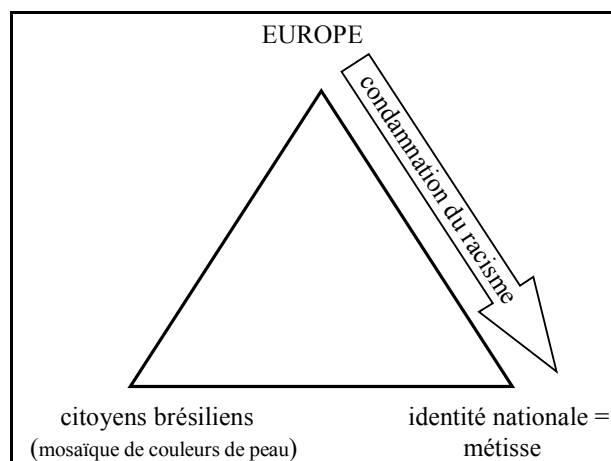
209 Cette fable émerge en fait dès 1844, lors d'un concours de l'*Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro* [IHGB – Institut Historique et Géographique Brésilien] dont le sujet est : « comment écrire l'histoire du Brésil? » [L. K. M. Schwarcz (1997 : 252)]. Le vainqueur de ce concours est Karl Friedrich Philipp von Martius [M. L. S. Guimarães (1988)].

au début du XX^{ème} siècle. Le roman de Mário de Andrade, *Macunaíma* (1928), réactive cette lecture de l'histoire de la société brésilienne²¹⁰, qui est reprise par de nombreux auteurs dont Roberto da Matta²¹¹ et Arthur Ramos²¹² :

« desta união harmoniosa de raças e culturas surgiu o tipo *brasileiro*, síntese final dos grupos étnicos europeus e não-europeus, com as diversificações ecológicas do novo meio ». ²¹³

Les différentes composantes de la société brésilienne ne sont donc plus placées sur une ligne mais en triangle, où s'intercalent les trois principaux types de métissages identifiés jusque là : le *cafuso* (enfant des personnes noire et indienne), le *mulato* [mulâtre] (enfant de personnes noire et blanche) et le *caboclo* (enfant de personnes indienne et blanche).²¹⁴ Plusieurs choses symbolisent cette union. La *feijoada*, plat de haricots noirs accompagnés de riz, représente le mélange des deux grandes 'races'²¹⁵, et Nossa Senhora Conceição Aparecida, à moitié noire et à moitié blanche, devient la sainte patronne du Brésil²¹⁶.

Schéma 1.5 : Triangulation et métissage (à partir des années 1930)



La triangulation se cristallise *in fine* sur la figure du métis, symbole du '*tipo brasileiro*'²¹⁷. Un

210 L. K. M. Schwarcz (1997 : 257). L'extrait où les trois 'races' sont présentées figure dans le volume annexe [Annexe 1.1 page 1].

211 R. DaMatta (1987).

212 Notons que A. Ramos (2004 : 43 – 58, 166) renverse complètement l'affirmation de dégénérescence des métis en posant leur supériorité, ce qui constitue une lecture tout aussi raciste que celle de R. Nina Rodrigues ou S. Romero.

213 A. Ramos (2004 : 42) ; italique de A. Ramos. « De cette union harmonieuse de races et de cultures surgit le type *brésilien*, synthèse finale des groupes ethniques européens et non-européens, avec les diversités écologiques du nouveau milieu ».

214 N. E. Jr. Whitten (2007 : 360) parle de triangle du métissage.

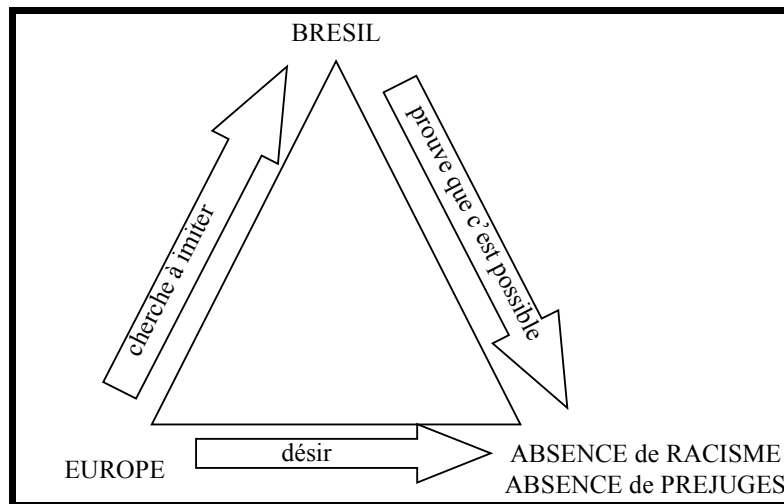
215 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 482 – 483). L. K. M. Schwarcz (1997 : 258 – 259) souligne d'autres extensions symboliques par rapport aux éléments accompagnant ce plat : le chou vert correspond aux forêts brésiliennes, tandis que les oranges représentent les « richesses potentielles » du Brésil.

216 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 482).

217 « type brésilien » selon l'expression d'A. Ramos. A. de Castro Gomes (1997 : 270) précise que « sous l'appellation 'race de métis', on admettait que le Brésil n'était pas une société 'blanche' et que cela en

tel contenu pour l'identité nationale (objet) satisfait l'ensemble des citoyens brésiliens (sujet) car il est notamment valorisé par les européens (médiateur) [Schéma 1.5]. Des théories anti-racistes se substituent en effet de plus en plus aux théories racistes.²¹⁸

Schéma 1.6 : La triangulation du désir d'absence de racisme et de préjugés



Sous ce nouvel éclairage, la triangulation prend fin en quelque sorte car le Brésil devient le médiateur d'une Europe – alors sujet – qui y voit une société exempte de racisme et de préjugés [Schéma 1.6]. Cela permet au Général Geisel d'affirmer : « somos uma nação que é o produto da mais ampla experiência de integração racial que conhece o mundo moderno » (1975)²¹⁹. De nombreuses lois interdisent les préjugés²²⁰, dont l'existence est contraire à cette nouvelle triangulation. Cette vision est popularisée par Gilberto Freyre, qu'il théorise sous le nom de 'démocratie raciale'. Cet auteur est central dans la redéfinition de l'identité nationale²²¹ car sa lecture de la formation de la société brésilienne s'impose durablement et est encore diffusée de nos jours :

« Freyre's construction of a uniquely Brazilian identity of racial equality and social harmony appealed to many Brazilians and became the basis of a national ideology promoted in public proclamations, schools and universities, and the national media »²²².

présentait aucun inconvénient puisque les 'théories racio-spatiales' étaient fausses ».

218 cf. P. A. Taguieff (1990) pour une présentation des différentes théories anti-racistes.

219 Cité par O. Ianni (1966/2004 : 117). « Nous sommes une nation qui est le produit de la plus grande expérience d'intégration raciale que connaît le monde moderne ».

220 Parmi lesquelles citons la *Lei* [Loi] Afonso Arinos (1951), la *Lei de Imprensa* [Loi de la Presse] (1967), la *Lei de Segurança Nacional* [Loi de Sécurité Nationale] (1969) et la Constitution de la République Fédérale du Brésil (1969) [O. Ianni (1966/2004 : 113)].

221 T. E. Skidmore (1974/1992).

222 P. A. Lovell (1999a : 398). « La construction par Freyre d'une unique identité brésilienne d'égalité raciale et d'harmonie sociale parla à beaucoup de Brésiliens et devint la base d'une idéologie nationale vantée dans le cadre de proclamations publiques, dans les écoles et les universités, et dans les médias nationaux ».

D'autres auteurs, tels que Arthur Ramos et Sérgio Buarque de Holanda, diffusent et renforcent l'idéologie de la démocratie raciale :

« a sociedade brasileira formou-se, desse modo, desde o século XVI, tendo, em sua origem, uma intensa mestiçagem, contra a qual não houve preconceitos dignos de registro. É verdade que o casamento entre portugueses e índias ou negras era dificultado no quanto fosse possível, mas não houve restrições quanto a esse cruzamento »²²³.

Cette relecture s'étend à la caractérisation du type de colonisation mise en œuvre par les Portugais²²⁴. Pour Sérgio Buarque de Holanda, ces colons n'avaient pas de préjugés, étant eux-mêmes métis.²²⁵ Les Brésiliens héritent de cette disposition, qu'ils améliorent encore à travers la cordialité que Sérgio Buarque de Holanda définit comme la capacité spontanée à rendre familier les personnes et choses présentes alentours²²⁶. Pour lui, par définition, la cordialité est inconciliable avec tout préjugé sur la base de la couleur de la peau²²⁷.

Cependant, certains éléments de ces discours entrent en contradiction avec l'affirmation de l'existence d'une 'démocratie raciale'. En effet, lorsque Arthur Ramos, par exemple, souligne l'absence de préjugé par rapport au métissage – autrement dit par rapport aux relations sexuelles avec des personnes de couleurs différentes – cela n'implique pas l'absence de préjugé par rapport aux métis en tant que tels. En soulignant l'union harmonieuse entre Européens et non-Européens, il met en œuvre une dichotomie agrégeant toutes les composantes non-européennes par opposition à celle étant européenne. Dante Moreira Leite²²⁸ dénonce ce même mécanisme inconscient lorsqu'il analyse une description faite par Affonso Celso : ce dernier se fait le chantre de la 'fable des trois races' et des métis. Parmi la liste des métissages possibles, il omet cependant le *mulato* [mulâtre], autrement dit la transmission d'une composante africaine. De la même manière, il convient de souligner que Sérgio Buarque de Holanda affirme que la cordialité implique l'existence de préférences²²⁹.

223 A. Ramos (2004 : 42). « La société brésilienne se forma, de cette manière, depuis le XVI^{ème} siècle, ayant, en son origine, un intense métissage, contre lequel il n'y eut aucun préjugé digne d'être retenu. Il est vrai que le mariage entre Portugais et Indiennes ou Noires était rendu difficile sans être pour autant impossible, mais il n'y eut aucune restriction quant à ce croisement ».

224 G. Freyre la synthétise sous le nom de 'lusotropicalisme'. Il perçoit le métissage comme une stratégie de peuplement : « Par le croisement avec l'indienne et la négresse, le colonisateur a donné naissance à une population métisse vigoureuse et malléable, encore mieux adaptée que lui au climat tropical » [G. Freyre (1933/2005 : 41)].

225 S. B. de Holanda (1936/2006 : 53).

226 S. B. de Holanda (1936/2006 : 146 – 148) donne pour exemple l'habitude de recourir au prénom et non au nom, ainsi que celle d'employer les diminutifs. La *carteira* [carte (de travail)] devient ainsi la *carteirinha* [petite carte] par exemple.

227 S. B. de Holanda (1936/2006 : 184).

228 D. M. Leite (1969/1983 : 213 – 214).

229 S. B. de Holanda (1936/2006 : 185).

Pour les mêmes raisons, beaucoup de critiques sont également faites à Gilberto Freyre.²³⁰ D'une part, son ouvrage majeur, *Maître et esclaves*, se focalise, selon Katia Mytilineou de Queirós Mattoso, sur les relations domestiques²³¹. Autrement dit il passe sous silence le quotidien de la majorité des relations entre maîtres et esclaves, qui se réalisent dans les moulins à sucre, lieu de production et non de vie. D'autre part, en vantant le métissage et en le présentant comme un processus naturel, il oublie la violence des rapports le sous-tendant²³². A cela s'ajoute la contradiction flagrante entre l'image idéalisée de la colonisation portugaise (le lusotropicalisme) et les évidences observées dans d'autres colonies, comme le Mozambique par exemple²³³. Enfin, pour Wilma Baía Coelho²³⁴, l'idéologie de la 'démocratie raciale' renforce l'idéal de la suprématie des personnes de couleur blanche car les personnes de couleur noire sont toujours présentées de manière secondaire. Il est vrai que, si Gilberto Freyre consacre deux chapitres à ces dernières, leur présentation (rôles, occupations, etc.) est toujours faite à travers leur rapport aux maîtres.

2.4. Triangulations et négritude

Jusqu'à présent, les triangulations successives sont construites du point de vue des personnes ayant une peau blanche. Afin de compléter notre présentation des constructions de l'identité nationale brésilienne, nous souhaitons ici nous placer du point de vue des personnes ayant une peau de couleur foncée²³⁵. Étant donné la valorisation de la blancheur²³⁶, avoir une peau foncée est perçu négativement. De plus, l'intériorisation de ce système de valeurs implique aussi sa mise en œuvre par les personnes ayant une peau foncée. La valorisation identitaire passe alors par le rejet de ce système et par celui du métissage, vu comme un outil de domination.

2.4.1. Les éléments d'une identité négative

Le pendant de l'idéologie du blanchiment, non atténué par celle de la 'démocratie raciale', réside dans la dévalorisation attachée au fait d'avoir une couleur de peau foncée. Il ne s'agit donc pas seulement d'une stigmatisation des descendants directs des Africains déportés au

230 cf. C. G. Mota (1977/1980 : 53 – 74) pour une présentation et une critique détaillée des écrits de G. Freyre.

231 K. M. de Q. Mattoso (1979).

232 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 481). Cela ne signifie pas que G. Freyre occulte une certaine violence (punitions d'esclaves, vengeances, etc.) mais celle pouvant exister lors des rapports sexuels est occultée.

233 M. Harris (1958) constate qu'il n'y a que peu de métissage au Mozambique et qu'une ségrégation est pratiquée *de facto* [cité par L. Macagno (1999 : 152)].

234 W. B. Coelho (2006 : 139, 141 – 142).

235 Il ne s'agit pas d'un euphémisme pour 'une peau de couleur noire'. L'expression 'une peau non blanche' serait également, de notre point de vue, incorrecte.

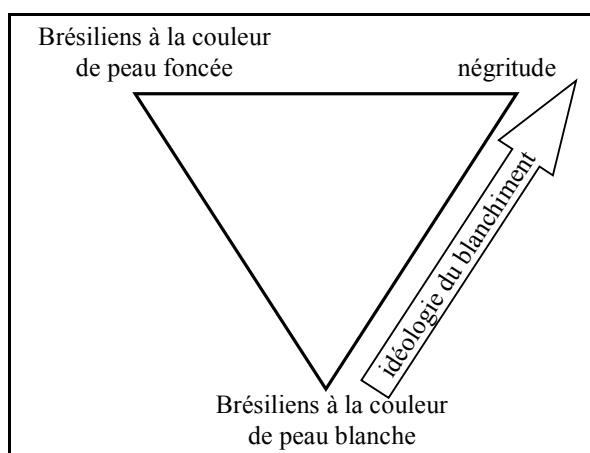
236 Cette valorisation se réalise premièrement par le rejet du métissage, puis par la promotion du blanchiment.

Brésil, mais aussi de celle des métis portant le plus la '*mancha of [black] race*'²³⁷, autrement dit ceux ayant une couleur de peau plus foncée que celle des autres métis.

Beaucoup d'éléments négatifs sont associés au fait d'avoir une couleur de peau foncée. Certains découlent directement de l'histoire du Brésil, où avoir une telle couleur correspondait au fait d'être esclave et d'être perçu comme inadaptable à un mode de production capitaliste. D'autres éléments s'y sont ajoutés. Octavio Ianni²³⁸ a consacré une enquête par questionnaires à l'ensemble de ces préjugés. Sur cette base, il affirme que 80 % des attributs attachés aux *pretos* [noirs] et *mulatos* [mulâtres] sont négatifs²³⁹. Concernant les *brancos* [blancs], seulement 20 % des attributs collectés le sont apparemment²⁴⁰. En effet, ces aspects *a priori* négatifs sont en fait valorisés²⁴¹. Ces préjugés s'étendent à tous les domaines :

« the 'caucasian' was considered to be the natural and inevitable summit of the social pyramid. The white European represented the ideal 'somatic norm image' – the phrase coined by H. Hoetink to designate the most socially prized physical characteristics. Brazilians generally regarded whiter as better, which led naturally to an ideal of 'whitening', articulated in both elitist writings and popular folklore »²⁴².

Schéma 1.7 : Négritude et triangulation identitaire négative



237 « trace de la race noire ». Expression citée par N. E. Jr. Whitten (2007 : 362, attribuée à I. Silverblatt (2004)). « tache de la [race] noire ».

238 O. Ianni (1966/2004 : 78 – 103).

239 O. Ianni (1966/2004 : 78) cite entre autre les adjectifs suivants : *sujo* [sale], *malcheiroso* [sent mauvais], *anti-higiênico* [anti-higiénique].

240 Parmi lesquels : *orgulhosos* [orgueilleux] et *vaidosos* [vaniteux].

241 Les adjectifs attachés aux *pretos* et aux *mulatos* sont *submissos* [soumis] et *humildes* [humbles]. Cette ambiguïté symbolique se retrouve à travers les attributs positifs qui leur sont reliés tels que *trabalhador* [travailleur] qui souligne uniquement leur 'aptitude' au travail [E. Glissant (2007 : 51)].

242 T. E. Skidmore (1974/1992 : 44). « le 'caucasien' était considéré comme étant le sommet inévitable et naturel de la pyramide sociale. L'Européen blanc représentait la 'norme image somatique' idéale – expression utilisée par H. Hoetink pour désigner les caractéristiques physiques les plus récompensées socialement. Les Brésiliens regardaient généralement ce qui est blanc comme ce qui est mieux, ce qui mena naturellement à un idéal de 'blanchiment', clairement présenté à la fois dans les écrits élitistes et dans le folklore populaire ».

Sous cet angle, au Brésil, toutes les personnes ayant une couleur de peau jugée foncée sont, dans le cadre de leur construction identitaire, face à une triangulation négative [Schéma 1.7]. En tant que sujet, elles voient l'une des parts de leur identité – telle qu'elle leur est imposée – dévalorisée par le médiateur brésilien à la couleur de peau claire.

Les préjugés se manifestent aussi à travers des expressions de la vie quotidienne²⁴³, utilisées par tous, quelle que soit leur couleur de peau²⁴⁴, ce qui souligne à quel point l'intériorisation des normes et valeurs associant couleur de peau et qualités personnelles est forte²⁴⁵.

2.4.2. Être à la fois victime et acteur d'une triangulation négative

Les personnes faisant face à une telle triangulation [Schéma 1.7] sont victimes des préjugés en vigueur au sein de la société brésilienne. Face à cela, trois types de stratégies ont été mises en place, souvent en même temps. La première consiste à altérer les éléments²⁴⁶ à partir desquels une personne est renvoyée à cette triangulation. Ainsi, des femmes mulâtres de la classe moyenne recourent à des opérations chirurgicales afin de modifier la forme de leur nez jugée 'négroïde'²⁴⁷. Les cheveux constituent un autre lieu privilégié d'intervention²⁴⁸ : il s'agit alors de les rendre les plus lisses possibles.²⁴⁹

Le second type de stratégie repose sur un 'blanchiment social', autrement dit sur une altération non de l'apparence physique mais de l'apparence économique et sociale. Ainsi :

« Uma das principais preocupações dos negros e mulatos, particularmente os chefes de família e aqueles que estão ingressando na classe média, diz respeito à luta pela elevação intelectual, como técnica segura de ascensão social e integração em grupos brancos. Para eles, 'o elemento de cor' somente poderá ter a sua carreira facilitada 'impondo-se pela cultura'. Assim, o preconceito tenderá a 'desaparecer com o esforço do preto em mostrar sua capacidade de desenvolvimento cultural nas mesmas proporções que o branco' »²⁵⁰.

243 Ainsi, un 'serviço de negro' [service de nègre] désigne un travail mal fait, tandis qu'une offre d'emploi précisant que le candidat doit avoir une 'bôa aparência' [bonne apparence] signifie qu'il doit avoir la peau la plus claire possible.

244 O. Ianni (1966/2004 : 103).

245 O. Nogueira (1985 : 17) désigne l'intériorisation négative qui en résulte par l'expression 'ethnocentrisme négatif'.

246 Dans l'apparence principalement.

247 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 485).

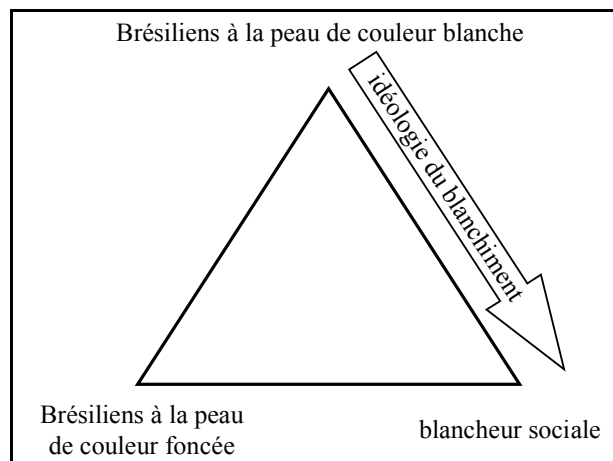
248 cf. J. Sméralda (2004).

249 En revanche, à notre connaissance, les produits décapants permettant de 'blanchir' la peau ne sont pas utilisés au Brésil.

250 O. Ianni (1966/2004 : 60 – 61). « L'une des principales préoccupations des noirs et mulâtres, particulièrement les chefs de famille et ceux qui sont en train d'entrer dans la classe moyenne, concerne la lutte pour l'élévation intellectuelle, comme technique sûre d'ascension sociale et d'intégration dans les groupes blancs. Pour eux, 'l'élément de couleur' ne pourra voir sa carrière facilitée qu'en 's'imposant par la culture'. Ainsi, le préjugé tendra à 'disparaître grâce à l'effort du noir pour montrer sa capacité de développement culturel dans les mêmes proportions que le blanc' ».

Les premiers mouvements noirs – le plus important étant la *Frente Negra* [FNB – Front Noir] (1931 – 1937) – s'inscrivent dans ce type d'action : le principal objectif est de s'intégrer à la brasilianité, de se délivrer d'un élément – une couleur de peau foncée – vécu comme un handicap qu'il convient de surmonter pour ne plus être marginalisé²⁵¹. L'intégration est donc vue comme une tâche qui doit être essentiellement accomplie par les personnes de couleur 'noire'. La troisième stratégie possible concerne le mariage, qui permet de se 'blanchir' si le conjoint est plus clair, et de 'blanchir' sa descendance. Sous cet angle, les personnes ayant une couleur de peau foncée peuvent se replacer dans une triangulation positive [Schéma 1.8] car elles mettent en œuvre une stratégie d'ascension sociale qui, à défaut de changer leur couleur de peau en soi, leur permet d'atteindre cette 'blancheur sociale'.

Schéma 1.8 : Triangulation identitaire des Brésiliens à la peau foncée et blanchiment



Cette triangulation ne se substitue pas à la première [Schéma 1.7] : elle la renforce²⁵². Pour toutes les personnes pour lesquelles une ascension sociale n'est pas possible, ainsi qu'à chaque faux pas, la triangulation est (devient) immédiatement négative.

2.4.3. La négritude et le rejet du métissage

La négritude peut être définie comme l'ensemble des valeurs culturelles des personnes de couleur noire. Pour Jacques d'Adesky, il s'agit du passage d'une identité négative à une identité positive²⁵³, suivant différentes étapes de prise de conscience d'appartenance à la 'race noire'²⁵⁴. Au Brésil, la négritude va au-delà d'une identité raciale car elle comporte

251 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 488).

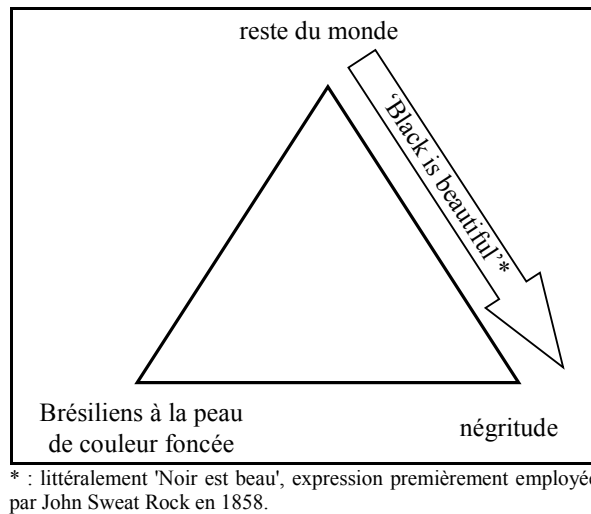
252 Comme le souligne A. Rouquié (1987/1998 : 103) : « l'idéal d'ascension sociale par les mariages mixtes qui permettent de se 'blanchir' ne fait que renforcer au sein même de la société noire le préjugé ».

253 J. d'Adesky (2001 : 97).

254 E. Piza in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 68).

intrinsèquement des arguments politiques contre les mécanismes de domination identifiés²⁵⁵.

Schéma 1.9 : Triangulation identitaire et négritude – *Black is beautiful*



C'est dans les années 1980 que le mouvement noir gagne en visibilité²⁵⁶. Le *Movimento Negro Unificado* [MNU – Mouvement Noir Unifié] est beaucoup plus revendicatif que les mouvements du début du XX^{ème} siècle²⁵⁷. Créé en 1978 à São Paulo, il lutte directement contre la discrimination²⁵⁸. Il s'agit aussi de valoriser l'identité 'noire'²⁵⁹, autrement dit de s'opposer à la dynamique identitaire reposant sur le blanchiment social²⁶⁰. En terme de triangulation, nous assistons à un changement de médiateur [Schéma 1.9], ce qui permet un affranchissement par rapport à la double triangulation – à la fois positive et négative – qui présidait jusqu'alors.

La lutte du MNU implique aussi la promotion d'une vision chromatique binaire de la société brésilienne²⁶¹, autrement dit du rejet de tous les termes faisant référence au métissage²⁶². En effet, la revendication de ce dernier est perçue comme un obstacle à la constitution d'une 'conscience raciale noire' car c'est à travers lui que s'ancre l'idéologie du blanchiment.²⁶³

255 J. d'Adesky (2001 : 98 – 99). Pour cet auteur, la définition de la négritude au Brésil est plus proche de celle donnée par A. Césaire, qui insiste sur la dimension culturelle.

256 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 490 – 493).

257 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 490).

258 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 491 – 492).

259 Cette valorisation s'effectue par le processus sus-mentionné de revendication du stigmaté [E. Goffman (1975)].

260 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 489).

261 Les différents classifications de couleurs de peau sont présentées *infra* pages 83 à 99.

262 I. Carone *in* I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 19).

263 « le sang-mêlé brésilien a toujours pu caresser l'espoir, nullement infondé, d'être – sinon lui, du moins ses enfants – un jour admis dans le monde des Blancs et d'échapper ainsi au stigmaté de la négritude » [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 489)]. « Esse mito permite ao branco justificar a integração dos elementos considerados 'apresentáveis' – justamente os mais claros » [O. Ianni (1966/2004 : 74)]. « Ce mythe permet au blanc de justifier l'intégration des éléments considérés comme présentables – justement les plus clairs ».

Le blanchiment apparaît comme une stratégie possible permettant d'atteindre un contenu identitaire valorisé²⁶⁴ : le 'monde des Blancs' accepte ceux qui, en se rapprochant de lui au cours des générations, lui sont les plus proches en termes de couleur peau. Le blanchiment est donc un obstacle à la revendication de la négritude car il s'y substitue en termes de contenu identitaire valorisé [Schéma 1.8]. Cependant, beaucoup de Brésiliens restent ancrés dans cette triangulation. Ils ne partagent pas l'alternative proposée par le MNU. Malgré son militantisme revendicatif – ou à cause de lui – et la valorisation actuelle d'une mode afro-brésilienne²⁶⁵, il ne parvient pas à devenir un mouvement de masse²⁶⁶.

Le recours au concept de triangulation établi par René Girard (1961) nous a permis de présenter et d'analyser les attributs successifs attachés à l'identité nationale brésilienne. Le traumatisme de la perte d'identité – au sens mathématique – des nouveaux citoyens brésiliens avec le Portugal marque durablement cette construction identitaire. Jusqu'à l'affirmation de la 'démocratie raciale', il s'agit en effet de retrouver cette identité perdue en dévalorisant le métissage puis en y voyant le moyen de blanchir la société. C'est pourquoi Maria Aparecida Silva Bento souligne qu'il y a un « desejo [de] europeização alem do branqueamento ».²⁶⁷ Mais s'il est possible à Sílvio Romero d'affirmer en 1871 que « o brasileiro ficou quase um retrato do português »²⁶⁸, cela n'est plus le cas une fois l'esclavage aboli. Toutes les triangulations identitaires sont donc jusque là instables et insatisfaisantes. C'est l'affirmation de l'existence d'une 'démocratie raciale' qui permet de stabiliser la triangulation identitaire brésilienne puis d'en sortir en tant que sujet. La société brésilienne devient un modèle mondial d'absence de préjugé selon la couleur de la peau. Cette situation est cependant temporaire car une question demeure toujours en suspens : la place de la communauté *negra* au sein de la société brésilienne. Cela implique de continuer à questionner le métissage et donc de ne pas rester cantonné à la triangulation identitaire faisant intervenir la démocratie raciale. Ce débat s'exerce aujourd'hui principalement à travers les classifications choisies pour décrire la mosaïque brésilienne de couleurs.

264 En ce sens, le métissage apparaît également comme un mécanisme de domination [J. d'Adesky (2001 : 26)].

265 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 490).

266 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 492).

267 M. A. S. Bento *in* I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 52). Un « désir d'européisation au-delà du blanchiment ».

268 Cité par D. M. Leite (1969/1983 : 199). « le Brésilien est presque resté un portrait du Portugais ».

III. Classifications : décrire la mosaïque brésilienne de couleurs de peau²⁶⁹

La couleur de la peau, qui cristallise la construction de l'identité nationale brésilienne, est aussi l'élément à travers lequel les identités personnelles sont perçues, tout en ne s'y réduisant pas. Il s'agit donc de distinguer et de construire des catégories permettant d'appréhender la mosaïque brésilienne de couleurs. A ce sujet, José Luis Petruccelli souligne que « categorizar é um ato de conhecimento e de reconhecimento »²⁷⁰. L'une des spécificités du Brésil à ce sujet est que cet acte ne repose pas sur une définition administrative²⁷¹, malgré le fait que la couleur soit collectée en des moments civils clef tels que la naissance par exemple²⁷². Les processus de connaissance et de reconnaissance peuvent donc être constamment redéfinis. La palette à partir de laquelle s'applique une classification peut varier, à la fois en termes de nombre de catégories et selon le contexte économique et social.²⁷³ Il n'est ainsi pas rare que des jumeaux monozygotes soient désignés par des couleurs différentes.²⁷⁴

Nous présentons ici les trois types de classifications existants au Brésil²⁷⁵. Les classifications populaires sont celles qui émergent dans la vie quotidienne. La classification utilisée dans les statistiques nationales traduit en revanche les différentes conceptions des autorités brésiennes. Enfin, les classifications binaires donnent une lecture plus conflictuelle de la mosaïque brésilienne de couleurs.

269 Au Brésil, l'analyse des différentes classifications et, plus globalement, des perceptions des couleurs de peau est, selon J.L. Petruccelli (2000 : 9) un champ de recherche récent. Nous nous sommes aperçue au cours de nos recherches qu'il s'agissait en fait de la (re)formulation d'interrogations anciennes restées sans réponse.

270 J. L. Petruccelli (2000 : 10, reformulant la pensée de H. Bertheleu (1977)). « Catégoriser est un acte de connaissance et de reconnaissance ».

271 C. Hasenbalg / N. do V. Silva (1999 : 52) et J. L. Petruccelli (2005 : 20). Inversement, aux États-Unis par exemple la classification de la population repose sur une règle administrative : la '*one drop rule*' [règle de l'unique goutte, sous-entendu 'de sang'] [B. Byrne / M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang (1995 : 390)] dit que le fait d'avoir un seul ancêtre de couleur noire implique d'être également défini de cette couleur. Notons également qu'au Brésil la classification ne repose pas sur l'origine : J. L. Petruccelli (2000 : 36 – 38) ne trouve aucune corrélation entre 'couleur' et 'origine'.

272 cf. L. A. P. de Oliveira / C. C. da S. Simões (2005 : 298) pour une présentation des divers éléments présents dans la *certidão de nascimento* [certificat de naissance] au cours du temps. Notons que l'obtention de ce certificat est, sous réserve du respect du délais de déclaration, gratuit depuis 1999 pour tous les Brésiliens [L. A. P. de Oliveira / C. C. da S. Simões (2005 : 296 – 297)].

273 J. d'Adesky (2001 : 94).

274 B. Byrne / M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang (1995 : 390, à partir de M. Harris / C. Kottak (1963)).

275 Pour certains auteurs tels que A. Ramos (2004 : 149) il conviendrait de recourir à la généalogie, ce qui est actuellement réinterprété au travers de l'étude de l'ADN [S. D. J. Pena / D. R. Carvalho-Silva / J. Alves-Silva / V. F. Prado / F. R. Santos (2000)]. Dans la mesure où nos champs disciplinaires privilégient la perception des couleurs de peau, nous choisissons de ne pas nous arrêter sur ces autres classifications. M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1993 : 460 et 1995 : 390) en distinguent uniquement deux types : emic [de *phonemic*] et etic [de *phonetic*]. Une classification 'emic' découle des agents eux-mêmes, de leur manière d'appréhender la réalité qui les entoure. Une classification 'etic', en revanche, résulte de la construction par un observateur qui impose par là une certaine lecture de la même réalité.

3.1. Les classifications populaires

Une première description de la mosaïque de couleurs de peau est réalisée au quotidien. Nous nommons la classification en résultant 'classification populaire'. Dans la mesure où cette description connaît beaucoup d'évolution, nous préférons parler de 'classifications populaires'. Celles-ci sont composées de nombreux termes faisant eux-mêmes appel à de nombreuses significations. Il convient alors de se demander si les classifications populaires peuvent être utilisées comme catégorie d'analyse par les chercheurs.

3.1.1. De nombreux termes aux nombreuses significations

Les classifications populaires se caractérisent par leur variabilité sémantique, qui joue selon quatre dimensions : le nombre de termes, l'espace, le temps et les situations. Entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème} siècles apparaissent plusieurs mots permettant de décrire un fait nouveau : le métissage.²⁷⁶ Aux termes désignant les 'races pures' – *branco* [blanc], *preto* [noir], *índio* ou *indígena* [indien / indigène] – s'ajoutent ceux qualifiant les premiers métissages : *mulato* [mulâtre]²⁷⁷, *cafuzo* ou *curiboca*²⁷⁸, et *mameluco* ou *caboclo*²⁷⁹. Il s'agit de qualifier la part de sang²⁸⁰ 'noir', 'blanc' ou 'indien' à travers les différences attendues par rapport aux tonalités des couleurs de peau.²⁸¹ Le terme *mestiço* [métis], qualifiant initialement uniquement les *caboclos*, est ensuite employé pour décrire tous les métissages.²⁸² Le terme *pardo* [brun / gris] enfin est utilisé lorsqu'il n'est pas possible d'identifier les groupes étant à la source du métissage observé.²⁸³ Le nombre de ces termes n'a cessé d'augmenter jusqu'à nos jours. En dresser un inventaire fit partie des objectifs de deux des enquêtes de l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* [IBGE – Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques]. La liste résultant de la *Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios* [PNAD – enquête nationale par

276 I. Carone in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 13 – 14).

277 Qualifie les enfants ayant un parent de 'race blanche' et un autre de 'race noire' ; son étymologie dérive de 'la mule', croisement stérile d'un âne et d'une jument [J. L. Petruccelli (2000 : 14)].

278 A. Ramos (2004 : 67). Ces deux termes, qualifiant les enfants ayant un parent de 'race noire' et un autre de 'race indienne', ne trouvent pas, à notre connaissance, d'équivalent en français.

279 A. Ramos (2004 : 9 – 10, 65). Ces deux termes, qualifiant les enfants ayant un parent de 'race blanche' et un autre de 'race indienne', ne trouvent pas, à notre connaissance, d'équivalent en français.

280 Dans d'autres pays, cette qualification se fait de manière plus directe : les termes précisent explicitement quelle est la part de sang 'blanc' et de sang 'noir'. Au Brésil, des termes tels que '*mulato claro / escuro*' [mulâtre clair / sombre] ou '*moreno*' [brun] s'y sont substitués [A. Ramos (2004 : 67)].

281 A. Ramos (2004 : 69 – 71) distingue ainsi, de la tonalité la plus claire à la plus foncée, les personnes *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata* [mulâtre] et *mulata escura* [mulâtre sombre] selon le nombre supposé d'ancêtres de couleur noire.

282 J. L. Petruccelli (2000 : 14). J. L. Petruccelli (2000 : 13) cite également des auteurs – tels que J. B. de Lacerda – pour lesquels '*mestiço*' est synonyme de '*mulato*'. R. G. Osório (2003 : 30, à partir de Pena / D. R. Carvalho-Silva / J. Alves-Silva / V. F. Prado / F. R. Santos (2000)) partage cet avis, arguant que ce type de métissage fut, au Brésil, plus fréquent que ceux entre les autres groupes initiaux de peuplement.

283 A. Ramos (2004 : 67).

échantillonnage de ménages] de 1973 est composée de 136 termes, tandis que celle découlant de la *Pesquisa Mensal de Emprego* [PME – Enquête Emploi Mensuelle] en comporte 142.²⁸⁴

En plus d'être nombreux, ces termes ont une signification variant dans le temps et dans l'espace²⁸⁵, et selon les situations²⁸⁶. Tout comme la signification de '*mestiço*' [métis] change au cours du temps, d'autres termes sont également concernés, notamment '*moreno*' [brun], '*negro*' [noir], et '*preto*' [noir].²⁸⁷ Auparavant, une personne était dite *morena* [brune] quand elle avait la peau mate ; actuellement c'est celle qui a la peau de couleur claire et des cheveux châtain qui est qualifiée de *morena*.²⁸⁸ Les termes '*preto*' et '*negro*' font tous deux référence aux personnes de couleur noire. Ils ne sont pas employés indistinctement. Selon les lieux et les époques, l'un est préféré à l'autre.²⁸⁹ A la fin du XIX^{ème} siècle, '*preto*' est utilisé pour désigner les esclaves (de couleur noire), et plus globalement toute personne à la peau foncée étant dans une position de soumission.²⁹⁰ Inversement, à la même époque, '*negro*' est employé face aux personnes ayant la même couleur mais perçu comme insoumis et refusant tout blanchiment.²⁹¹ Ce comportement social étant réprouvé, '*negro*' est chargé d'une connotation négative. Ainsi, par extension, une même personne pouvait être qualifiée de '*preta*' ou '*negra*' selon la manière dont elle était perçue.²⁹² Au cours du XX^{ème} siècle²⁹³, l'ordre s'inverse. Actuellement, '*negro*' ['race noire'] devient positif tandis que '*preto*' ['couleur noire'] devient l'équivalent d'une injure.²⁹⁴ Le terme '*preto*' n'est d'ailleurs guère utilisé que par les chercheurs pour faire référence aux couleurs de peau, tandis que le contenu sémantique de '*negro*' dépend de la personne qui l'emploie²⁹⁵. Dans la vie quotidienne, '*negro*' désigne toute personne à la

284 Ces listes sont présentées dans le volume annexe [Annexes 1.2 et 1.3 pages 2 à 5].

285 A. Ramos (2004 : 68).

286 N. do V. Silva (1999 : 115, à partir de L. Sansone (1993)).

287 Cela est aussi le cas pour '*cafuzo*' et '*caboclo*' (termes non traduisibles). Au cours du temps, '*cafuzo*' est devenu synonyme de 'peau de couleur noire' [J. L. Petruccelli (2000 : 15)]. Le terme '*caboclo*' est devenu synonyme de '*indio*' puis de 'peau de couleur cuivrée et cheveux lisses' [J. L. Petruccelli (2000 : 14 – 15)]. Il le fut également de 'Brésilien sans ascendance italienne, allemande ou polonaise' [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 441)].

288 M. Hanchard (1999 : 8). Nous reviendrons sur ce terme *infra* car son utilisation est plus vaste et plus complexe que ce que nous venons de décrire.

289 A. Ramos (2004 : 76).

290 R. G. Osório (2003 : 30, à partir de L. K. M. Schwarcz (1987)).

291 R. G. Osório (2003 : 30, à partir de L. K. M. Schwarcz (1987)).

292 En termes d'apparence, il s'agissait toujours de personnes ayant soit des ancêtres étant tous africains, soit des origines mixtes mais que leur apparence ne permet pas d'identifier ; les observateurs les ramenaient donc au premier cas [O. Nogueira (1998 : 146)].

293 Nous ne sommes pas à même de dater, même avec imprécision, ce retournement sémantique. Il s'est sans doute réalisé de manière progressive et doit être lié aux revendications des mouvements noirs.

294 Au cours de l'enquête de terrain, nous avons pu constater à quel point cette distinction était consciemment intériorisée : il est possible de dire qu'une personne est '*negra*' ou qu'une personne est 'de couleur *preta*' mais surtout pas qu'une personnes est '*preta*'.

295 E. Piza / F. Rosemberg in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 109).

peau très foncée. Pour l'IBGE, '*negro*' correspond à l'agrégation de '*preto*' et '*pardo*'. Enfin, pour les mouvements noirs, il fait référence au fait d'avoir une ascendance ou une culture africaine. Le contenu sémantique de tous ces mots varie également dans l'espace. Une même personne peut être perçue comme *mulata* [mulâtre] dans une région (Florianópolis) et comme *branca* [blanche] dans une autre (Salvador).²⁹⁶ Enfin, l'utilisation de certains termes dépend de la situation : conflits, devoir ou envie d'être poli(e), valorisation sexuelle. Les qualificatifs péjoratifs sont employés dans les situations conflictuelles et remplacent alors les termes usuels : '*preto*' au lieu de '*negro*', '*bugre*' au lieu de '*índio*'²⁹⁷, '*pé de chumbo*' [pied de plomb] ou '*mando*' [commandement] ou '*portuga*' [argot pour 'portugais'] au lieu de '*branco*'²⁹⁸. D'autres termes sont employés par politesse envers les personnes perçues comme étant 'mais fines'²⁹⁹. Citons l'exemple de '*moreno*' qui peut alors remplacer '*negro*', '*preto*', '*pardo*' ou '*mulato*' même si la personne décrite se désigne elle-même par l'un de ces termes³⁰⁰. Enfin deux termes sont marqués par de fortes connotations sexuelles envers les femmes : '*mulata*'³⁰¹ et '*morena*'. Il s'agit de désigner des femmes reconnues comme particulièrement attirantes et *a priori* performantes d'un point de vue sexuel ; il ne s'agit pas d'un jugement purement esthétique³⁰². Les *sambistas*³⁰³, très peu vêtues, sont en quelque sorte l'archétype actuel de la '*mulata*'.

Suite à cette présentation, nous ne pouvons que constater que « the successful application of this multi-racial system required Brazilians to develop an intense sensitivity to racial categories and the nuances of their application »³⁰⁴. Il convient alors d'analyser dans quelle mesure cette complexité peut constituer un obstacle à l'analyse.

3.1.2. L'utilisation controversée des classifications populaires comme catégories d'analyse

Les trois dimensions – nombre de termes, espace et temps – de la variabilité sémantique telle que nous la présentons ne semblent pas constituer en soi des obstacles à l'utilisation des classifications populaires par les chercheurs. En effet, l'évolution temporelle peut être *a priori* neutralisée en situant l'analyse en une période donnée. De la même manière, les recherches

296 M. Hanchard (1999 : 10) et R. G. Osório (2003 : 22 – 23).

297 J. L. Petruccelli (2000 : 15). Ce terme ne trouve pas, à notre connaissance, d'équivalent en français.

298 A. Ramos (2004 : 75).

299 'plus fines : raffinées / bien élevées' [A. Ramos (2004 : 77)].

300 R. G. Osório (2003 : 17).

301 T. de Queiroz Júnior (1975/1982) consacre l'intégralité de son ouvrage à l'étude de la figure de la '*mulata*' dans la littérature brésilienne.

302 W. B. Coelho (2006 : 213).

303 Danseuses de samba défilant à carnaval lors des compétitions.

304 T. E. Skidmore (1974/1992 : 40). « Le succès de l'utilisation de ce système multi-racial requiert que les Brésiliens développent une intense sensibilité aux catégories raciales et aux nuances de leur utilisation ».

peuvent être circonscrites à une région particulière. Enfin, la situation peut être clairement définie dans la mesure où les couleurs de peau sont collectées dans le cadre d'une enquête.

Ces quelques arguments sont cependant insuffisants. Pour certains auteurs, le grand nombre de termes utilisés dans la vie quotidienne ainsi que leurs variabilités sémantiques soulignent que la couleur de la peau n'est pas un élément important dans la construction des identités personnelles. Sous cet angle, toutes les analyses en termes de 'couleur de peau' n'auraient pas lieu d'être, quelles qu'elles soient. Nous pouvons arriver à la conclusion inverse exactement pour les mêmes raisons : le très grand nombre de termes ainsi que leurs variabilités permettent d'appréhender un élément crucial, nécessitant d'être décrit avec le plus de nuances possibles. Sous cet angle, la couleur de peau est un élément essentiel de l'identité au Brésil³⁰⁵.

Pour d'autres auteurs, les variabilités sémantiques selon l'espace et le temps sont de sérieux obstacles à l'utilisation des classifications populaires comme catégories d'analyse. De plus, elles conduiraient à une présentation lacunaire des divers éléments influençant le sens des termes permettant de décrire les couleurs de peau au Brésil. Concernant la dimension temporelle, il est difficile de croire que se limiter à une période donnée permet de faire abstraction du contenu historique de ces termes, à moins de se restreindre aux premières utilisations. Le terme '*mulata*', par exemple, a une signification découlant des relations entre les maîtres et les femmes esclaves et qui perdurèrent au-delà de 1888, tandis que la valorisation de '*negro*' n'est pas sans lien avec son contenu sémantique péjoratif de la fin du XIX^{ème} siècle, même s'il est actuellement perçu comme un terme consensuel lorsqu'il se substitue à '*preto*' au quotidien. Concernant la dimension spatiale, il est d'une part difficile de déterminer à quelle échelle doit se faire le découpage régional qui permettrait de neutraliser cette variabilité au sein de ce pays continent qu'est le Brésil. D'autre part, en admettant que cela puisse être fait, les chercheurs seraient empêchés de réaliser des analyses pour l'ensemble du pays. De plus, les personnes migrant entre les régions brésiliennes transportent et peuvent diffuser leur système référentiel. Trois autres éléments s'ajoutent aux variabilités sémantiques spatiales et temporelles : la relativité des frontières séparant les différentes couleurs de peau les unes des autres, la difficulté de classer les termes intermédiaires – décrivant les métissages – et la subjectivité des terminologies selon chaque individu. Dans la mesure où la géographie chromatique des différents termes n'est pas clairement fixée³⁰⁶, il est possible qu'il y ait des

305 F. Rosa-Ribeiro (2000 : 224).

306 J. d'Adesky (2001 : 106 – 107), M. Harris (1964 : 22).

cas « d'identification controversée »³⁰⁷ pour toutes les personnes, nombreuses *a priori*, se situant au niveau des localisations possibles des frontières entre les différents termes. Comme le souligne Thomas E. Skidmore, « every Brazilian and every perceptive visitor knows that racial terms are not clearly defined in that society »³⁰⁸ : les contours des catégories de couleurs sont instables.³⁰⁹ De plus, le positionnement des frontières dépend également de la couleur de peau des personnes en présence lors de la description.³¹⁰ Il est également difficile – impossible selon Marvin Harris³¹¹ – d'ordonner les termes décrivant les métissages, notamment du fait d'une structure triangulaire³¹² : par exemple, les individus *pardos* sont-ils plus clairs ou plus foncés que ceux étant *indios* ? Concernant le troisième obstacle supplémentaire, la signification d'un même terme peut changer d'un individu à l'autre.³¹³ Les terminologies populaires sont donc subjectives³¹⁴ ; elles dépendent du sujet. Enfin, le très grand nombre de termes peut être une difficulté technique lors d'une analyse statistique.

Une première conclusion, tirée de l'ensemble des inconvénients sus-mentionnés des classifications populaires, serait qu'elles sont impropres à une utilisation comme catégories d'analyse. Il convient cependant de ne pas s'y arrêter. En effet, comme le souligne Marvin Harris dans tous ses travaux, ces classifications permettent d'appréhender la complexité de la mosaïque brésilienne de couleurs, dont l'analyse du fonctionnement pourrait être appauvrie en recourant à un autre type de classification. De plus, il est ponctuellement possible d'agréger différents termes afin de gagner en lisibilité. Les choix d'agréments doivent cependant être présentés de manière transparente³¹⁵. Enfin ces classifications, obtenues de manière spontanée car non contraintes par la définition préalable de catégories peuvent mettre en œuvre un mécanisme particulier et crucial pour la compréhension du choix des couleurs de peau.

3.2. La classification de l'institut brésilien de statistiques

A la variabilité multidimensionnelle des classifications populaires s'oppose la relative stabilité de la classification de l'institut brésilien de statistiques. Elle est inchangée depuis 1991. L'un des principaux éléments de rupture réside plutôt dans l'inclusion ou non dans le questionnaire

307 Selon l'expression de O. Nogueira (1998 : 146 – 147, 243)

308 T. E. Skidmore (1992 : 3). « Chaque Brésilien et chaque visiteur perspicace sait que les termes raciaux ne sont pas clairement définis dans cette société ».

309 J. d'Adesky (2001 : 102).

310 O. Nogueira (1998 : 244).

311 M. Harris (1964 : 25 – 26).

312 Nous faisons ici référence au 'triangle du métissage' présenté par N. E. Jr. Whitten (2007).

313 M. Harris (1964 : 27), J. L. Petrucci (2000 : 13, à partir d'O. Nogueira (1985)).

314 N. do V. Silva (1999 : 115, à partir de L. Sansone (1993)).

315 W. B. Coelho (2006 : 164), par exemple, fait le choix de rassembler '*escuro*', '*preto*' et '*mulato*' dans une catégorie '*preta*', tandis que '*mestiço*', '*moreno*' et '*pardo*' le sont dans une catégorie '*parda*'.

de l'item relatif à la couleur de la peau. L'utilisation de cette classification comme catégorie d'analyse est controversée, notamment en raison du hiatus existant entre la représentation ainsi utilisée par le chercheur et les représentations populaires.

3.2.1. Une relative stabilité depuis le premier recensement

Rappelons que l'État brésilien n'a jamais adopté de classification officielle.³¹⁶ Aussi chaque institution est libre d'utiliser celle qui lui paraît la plus pertinente et d'en changer³¹⁷. Il est surprenant, étant donné le processus de construction de l'identité nationale³¹⁸, que la 'fable des trois races' n'ait, d'une part, pas servi de support explicite à l'élaboration d'une classification officielle et, d'autre part, que personne ne l'utilise³¹⁹. Ainsi, les classifications successives adoptées par la *Diretoria Gera de Estatística* [DGE – Direction Générale de Statistique] puis par l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* [IBGE – Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques], créé en 1938³²⁰, se sont *de facto* imposées³²¹ : il s'agit de la source la plus abondante en termes de données statistiques sur le Brésil, quel que soit le sujet.

Le *quesito cor* [requête couleur] est présent dès 1872 (premier recensement)³²². Le Tableau 1.1 résume le positionnement de la DGE puis de l'IBGE concernant le *quesito cor*³²³. Nous constatons trois sources principales³²⁴ de changement dans la manière de la collecter : inclure ou exclure le *quesito cor*, l'objet de recherche principal pour lequel les données sont

316 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 42).

317 Dans l'armée, par exemple, la classification employée en 1945 était composée de cinq catégories – *branca* [blanche], *morena* [brune], *parda clara* [grise / brune claire], *parda escura* [grise / brune foncée] et *preta* [noire] [A. Ramos (2004 : 74)]. Cet auteur en présente également les définitions, qui s'appuient directement sur la couleur de la peau et la plus ou moins grande présence de traits de la 'race noire'. Cette classification n'est plus utilisée depuis longtemps.

318 *cf. supra* pages 63 à 82.

319 B. Bannassar / R. Marin (2000 : 473). A. Ramos (2004 : 9, 80) décrit cette classification, sans pour autant l'utiliser. Elle demeure mentionnée pour information par certains auteurs, tels que J. d'Adesky (2001 : 94 – 95) qui cite Y. Maggie (1991). De notre point de vue, depuis 1991 la classification de l'IBGE se base implicitement sur cette fable car les trois couleurs initiales sont présentes ('*branco*', '*preto*', '*indígena*') ainsi qu'un terme englobant tous les métissages possibles ('*pardo*'). L'alternative '*amarela*' qui y figure aussi ne doit pas gommer la possibilité d'un tel rapprochement.

320 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 36).

321 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 42).

322 J. M. P. S. de Oliveira (2003 : 9 – 10) le qualifie de premier recensement du fait de l'objectif visé à travers cette collecte (connaître la population) et de la méthodologie employée, dite 'moderne'. Comme le soulignent B. Bannassar / R. Marin (2000 : 225 – 226), il aurait cependant du avoir lieu plus tôt, dans la mesure où un décret l'institue en 1851. Mais les masses populaires s'y opposèrent : elles craignaient qu'il ne s'agisse d'une première étape avant une réduction en esclavage – encore en vigueur – étant donné le manque de main d'œuvre.

323 *cf. J. M. P. S. de Oliveira* (2003 : 48 – 69) pour une présentation de l'intégralité du contenu des recensements.

324 Nous introduisons les différences en termes de déclarations (auto- ou alter-déclarations) dans le deuxième chapitre pages 136 à 148.

nécessaires³²⁵, et les variations dans la classification proposée. Parmi les 14 recensements prévus, deux (1910 et 1930) n'ont pas été réalisés en raisons de troubles politiques.³²⁶ Parmi les douze restants, le *quesito cor* a été retiré trois fois (1900, 1920 et 1970). Le recensement de 1900 est incomplet et comporte beaucoup d'erreurs, soulignées à l'époque.³²⁷ A cette difficulté de mise en œuvre sur le terrain s'ajoutent des raisons d'ordre méthodologique, avancées aussi en 1920 pour justifier l'exclusion du *quesito cor*. La DGE souligne en effet que cette question est, d'une part, délicate à poser et, d'autre part, qu'il est difficile d'y répondre, notamment car il n'existe pas de définitions claires sur lesquelles se baser afin de qualifier les phénotypes.³²⁸ Jane Maria Ferreira Souto de Oliveira³²⁹ identifie une autre raison de cette exclusion en 1920 : pour le centenaire de l'indépendance, les autorités brésiliennes souhaitent montrer une image favorable de leur nation, or les déclarations de couleurs de peau souligneraient l'ampleur du métissage, qui maintient l'identité nationale dans une triangulation négative³³⁰. En 1970, c'est le choix des alternatives composant la classification qui est présenté comme une difficulté méthodologique majeure.³³¹ Concernant la destination principale de ces données en termes d'utilisations, ce n'est que depuis 1980, parallèlement avec le passage des mouvements noirs à une tonalité plus revendicative³³², que la couleur de peau devient ouvertement une variable clef. Enfin, la classification a évolué au cours du temps [Tableau 1.1]. En 1872, les quatre alternatives de la classification font en fait référence au statut légal³³³ : les Européens et les Indiens sont *de jure* libres, tandis que les autres personnes peuvent être libres ou esclaves. Cette dernière distinction est réalisée au travers des termes '*preto*' [noir] (statut d'esclave) et '*pardo*' [gris/ brun] (statut d'homme libre) : la couleur de peau sous-jacente peut être exactement la même.

325 J. L. Petruccelli (2006 : 4).

326 J. M. P. S. de Oliveira (2003 : 20 – 21).

327 J. M. F. S. de Oliveira (2003 : 20 – 21).

328 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 37).

329 J. M. F. S. de Oliveira (2003 : 21, 23).

330 L'exclusion du *quesito cor* n'abolit cependant pas les faits, tout comme le fait de brûler les documents relatifs à l'esclavage – décret du 14/12/1890 porté par Rui Barbosa – ne l'a pas effacé de l'histoire brésilienne [O. Ianni (1966/2004 : 112 – 113)].

331 J. M. F. S. de Oliveira (2003 : 34 – 35). Cet auteur souligne également que les recherches étatiques de cette époque se focalisaient principalement sur la division du travail. Pour M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 37) l'exclusion du *quesito cor* est avant tout politique : les autorités ne souhaitent pas aborder le sujet des couleurs de peau. Les autres difficultés, soulignées en 1920, demeurent [IBGE (1970)].

332 J. M. F. S. de Oliveira (2003 : 41), qui souligne également les pressions des universitaires. Pour le MNU, l'absence d'une telle variable statistique permet d'affirmer que les personnes de couleur noire sont peu nombreuses au Brésil, ainsi que de cacher leur « pitoyable condition sociale » [B. Bennassar / R. Marin (2000 : 565)]. O. Ianni (1966/2004 : 110 – 111) va plus loin en affirmant que cette absence vise à nier l'existence d'inégalités selon la couleur de la peau : sans statistique, il est plus commode de poser que tout le monde peut se considérer comme égal aux autres. Cet auteur précise cependant que ces motivations peuvent être inconscientes [O. Ianni (1966/2004 : 111 – 112)].

333 J. L. Petruccelli (2006 : 5).

Tableau 1.1 : Les recensements et le *quesito cor* au Brésil (1872 - 2000)

| année | présence du <i>quesito cor</i> | clef de lecture | classification |
|-------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 1872 | oui | système esclavagiste, dichotomie libre / esclave | <i>branca</i> , <i>preta</i> [esclave], <i>parda</i> [libre], <i>cabocla</i> |
| 1890 | oui | décompte de la population uniquement | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>mestiça</i> , <i>cabocla</i> |
| 1900 | non | immigration | – |
| 1910 | non | | pas de recensement |
| 1920 | non | immigration | – |
| 1930 | non | | pas de recensement |
| 1940 | oui | migrations internes, insersion économique, conditions de vie | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>amarela</i> *, <i>parda</i> ** |
| 1950 | oui | | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>amarela</i> *, <i>parda</i> |
| 1960 | oui | | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>amarela</i> *, <i>parda</i> |
| 1970 | non | | – |
| 1980 | oui | inégalités et discriminations | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>parda</i> , <i>amarela</i> *, <i>indígena</i> |
| 1991 | oui | | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>parda</i> , <i>amarela</i> *, <i>indígena</i> |
| 2000 | oui | | <i>branca</i> , <i>preta</i> , <i>parda</i> , <i>amarela</i> *, <i>indígena</i> |

Tableau réalisé par l'auteur à partir de J. M. P. S. de Oliveira (2003 : 11 – 16, 25), J. L. Petruccelli (2000 : 9, 17), M. B. de Campos / L. A. F. de B. Longo (2006 : 2), J. L. Petruccelli (2006 : 5), M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 36 – 37).

* : littéralement 'jaune', employé pour désigner les Asiatiques et leurs descendants.

** : catégorie résiduelle, uniquement en 1940.

NB : l'alternative '*sem resposta*' [sans réponse] est également disponible. Elle est très peu choisie.

En 1890, '*mestiço*' [métis] se substitue à '*pardo*' : il s'agit d'agrèger tous les métis, ce que le terme '*pardo*' ne permettait plus car il était devenu à cette époque synonyme de '*mulato*' [mulâtre].³³⁴ En 1940, la catégorie '*amarela*' [jaune] est introduite – eu égard au nombre plus important d'Asiatiques et de leurs descendants – tandis que '*pardo*' devient une catégorie définie *ex-post* et permettant d'agrèger tous les termes désignant les métis. La catégorie '*cabocla*' [non traduisible] disparaît en tant qu'alternative : les personnes définies comme telles sont à présent classées comme '*pardas*'. En 1980, une catégorie à part pour les descendants des Indiens est réintroduite : '*indígena*' [indigène]. Nous parvenons donc à la classification utilisée de nos jours. Au niveau du questionnaire, la question « *qual é a sua cor?* » [quelle est votre couleur] est présente mais se limite à un sous-échantillon de la population ; cela est toujours le cas actuellement³³⁵. En 1991, la question est modifiée car la dernière catégorie introduite est considérée comme une 'race' et non comme une couleur³³⁶. Le *quesito cor* devient donc : « *qual é a sua cor ou raça* » [quelle est votre couleur ou race]. Étant donné la nature des changements de cette classification, elle est généralement considérée comme étant stable³³⁷, ce qui permet de faire des analyses longitudinales.

334 J. M. F. S. de Oliveira (2003 : 17).

335 J. L. Petruccelli (2006 : 5).

336 Cette décision est prise dans le cadre de la loi 7.716 du 05/01/89 ; elle est vivement critiquée, notamment par C. Turra / G. Venturini (1995).

337 J. L. Petruccelli (2006 : 8).

3.2.2. L'utilisation controversée de la classification de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE) comme catégories d'analyse

La classification actuelle de l'IBGE est critiquée principalement pour trois raisons : sa variabilité sémantique selon les régions, sa potentielle incapacité à couvrir l'ensemble de la mosaïque brésilienne de couleurs, et la présence du terme '*pardo*' [gris / brun] jugé inadéquat.

Concernant la dimension spatiale, la critique est la même que celle présentée précédemment par rapport aux classifications populaires³³⁸ : une même personne peut être classée dans une catégorie dans une région donnée, tandis qu'elle le sera dans une autre ailleurs. Cette difficulté est écartée par les chercheurs de l'IBGE, qui soulignent – tout en reconnaissant que cette variabilité existe – que l'application de la classification dans un lieu donné capte les significations économiques et sociales des différentes catégories³³⁹ :

« o reconhecimento dessa [...] lacuna não nos deve ocultar o fato de que em todas as Univades da Federação os brancos experimentam condições de vida notoriamente mais favoráveis do que os auto-identificados como pretos e pardos, independentemente do que venha a ser cada uma dessas formas classificatórias em cada ponto do país »³⁴⁰.

« a classificação ganha a capacidade de apreender a situação do indivíduo classificado em seu microcosmo social, no contexto relacional que efetivamente conta na definição da pertença ao grupo discriminador ou ao discriminado »³⁴¹.

Ainsi, concernant cette même personne type qui serait classée dans deux catégories différentes selon la région, la variabilité sémantique régionale traduirait le fait que cette personne bénéficierait dans une région d'une position plus favorable que dans une autre. Autrement dit, cette variation tient compte d'un changement dans la position économique et sociale par rapport aux autres membres de la région. D'autres chercheurs de l'IBGE, tels que José Luis Petruccelli, valident cette argumentation, sauf pour des champs particuliers de recherche comme l'étude de la mobilité géographique³⁴².

Cette première limite demeure cependant marginale face aux deux autres critiques, qui alimentent de vifs débats toujours présents aujourd'hui. Dans les années 1990, de nombreuses

338 cf. leur présentation *supra* pages 86 à 88.

339 R. G. Osório (2003 : 22 – 23).

340 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 45). « La reconnaissance de cette lacune ne doit pas nous faire oublier le fait que dans toutes les unités de la Fédération les blancs bénéficient de conditions de vie notoirement plus favorables que celles de ceux s'auto-identifiant comme noir et brun, indépendamment de ce que devient chacune de ces manières de classer en chaque coin du pays ».

341 R. G. Osório (2003 : 23). « la classification gagne la capacité d'appréhender la situation de l'individu que l'on classa dans son microcosme social, sans le contexte relationnel que compte effectivement dans la définition de l'appartenance au groupe qui discrimine ou à celui qui est discriminé ».

342 J. L. Petruccelli (2000 : 40).

études ont été menées sur ces deux sujets.³⁴³ Leurs conclusions séparent les chercheurs en deux camps : ceux validant la classification de l'IBGE³⁴⁴, et ceux la rejetant³⁴⁵. La première de ces critiques pose que la classification de l'IBGE ne permet pas de couvrir l'ensemble de la mosaïque brésilienne de couleurs de peau³⁴⁶, qui serait mieux caractérisée par les classifications populaires. Ces dernières soulignent en effet l'une des caractéristiques de la manière de nommer les couleurs de peau au Brésil : une certaine ambiguïté. De plus, elles impliquent que l'élaboration de statistiques ne peut mener aux mêmes conclusions que celles obtenues sur la base de la classification de l'IBGE. Mais les partisans de cette dernière soulignent, au contraire, que la variabilité constatée dans le cadre des classifications populaires n'est qu'apparente car l'identification se réalise *de facto* dans un spectre limité d'alternatives (moins de dix). C'est pourquoi le degré de correspondance entre les déclarations dites libres (classifications populaires où aucune alternative n'est proposée) et celles étant contraintes par la classification de l'IBGE est important : 90 % des personnes s'étant librement classées dans une catégorie donnée conservent ce choix face aux alternatives de l'IBGE. Ce résultat repose bien entendu sur des choix d'agrégation ainsi que sur la plus ou moins grande correspondance entre les deux classifications. La controverse entourant la perception de la diversité chromatique de la société brésilienne va au-delà du fait de fixer le nombre de catégories. Ce sont deux visions de sa mosaïque qui s'opposent, l'une (classification libre) s'inscrivant totalement dans la *cor* et l'autre (classification de l'IBGE) étant réticente vis-à-vis de la *cor*, sans pour autant adopter une rhétorique en termes de *raça*³⁴⁷.

La dernière critique, sans remettre en cause le fait que la classification de l'IBGE se limite à cinq alternatives, se focalise sur la dénomination de la catégorie intermédiaire.³⁴⁸ Les opposants³⁴⁹ au terme '*parda*' [grise / brune] lui reprochent de n'être pas spontanément employé pour désigner une couleur de peau et donc d'introduire une distorsion dans les

343 J. L. Petruccelli (2000 : 17 – 18).

344 Parmi les défenseurs de la classification de l'IBGE, citons, outre les propres chercheurs de cet institut, N. do V. Silva et E. E. Telles.

345 Parmi les détracteurs de cette classification, citons C. H. Wood, M. Harris et ses collaborateurs.

346 Nous synthétisons ici les résultats de M. Harris / C. Kotak (1963), R. Sanjek (1971), M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1993), C. H. Wood / J. A. M. de Carvalho (1994), B. Byrne / M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang (1995), C. Turra / G. Venturini (1995), M. Harris / J. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1995), E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003), N. do V. Silva (1999), J. L. Petruccelli (2000), C. H. Wood / J. A. M. de Carvalho / F. C. Drummond Andrade (2000), E. E. Telles (2002), J. L. Petruccelli (2002), R. G. Osório (2003), E. E. Telles (2003), F. Rosemberg (2004), L. Sansone (2004), et J. L. Petruccelli (2006).

347 La distinction entre *cor* et *raça* figure dans l'introduction pages 20 à 41.

348 Notons que parmi les 92 pays collectant une telle variable – couleur de peau / ethnie / race – seuls 20, dont le Brésil, disposent d'une catégorie intermédiaire pour les métis [R. G. Osório (2003 : 20)].

349 Nous résumons ici les arguments de D. Pierson (1945), M. Harris (1956), M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1993), B. Byrne / M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang (1995), C. Turra / G. Venturini (1995), M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1995), L. K. M. Schwarcz (1996).

résultats finaux, car l'utilisation de '*parda*' implique une augmentation mécanique du nombre de '*brancos*' et de '*pretos*', autrement dit, de masquer l'ampleur du métissage. De plus, le terme '*parda*' a toujours été connoté de manière négative car, synonyme de '*branco sujo*' [blanc sale], il était le rappel, au temps de la prééminence des théories eugénistes, du handicap que représentait le métissage selon les autorités brésiliennes. Les opposants à ce terme proposent celui de '*morena*' pour le remplacer, à la fois parce qu'il est beaucoup utilisé par les Brésiliens – du fait de sa connotation positive³⁵⁰ – et parce qu'il fait directement référence à l'idéologie de la 'démocratie raciale' : être '*moreno / a*' c'est faire partie d'une 'méta-race'³⁵¹. Les défenseurs³⁵² du terme '*parda*' insistent quant à eux tout d'abord sur l'ambiguïté du terme '*morena*', jugé impropre aux études démographiques. Premièrement, il recouvre beaucoup d'apparences physiques différentes. Deuxièmement, dans la mesure où il fait également référence aux effets du soleil, les déclarations peuvent varier selon les saisons. Troisièmement, selon les régions, il s'étale de manière différente sur l'ensemble des alternatives de l'IBGE. Dans l'ensemble, l'utilisation du terme '*morena*' – contrairement à celle du terme '*parda*' – brouille l'étude des inégalités et discriminations car elle permet d'agréger dans une même catégorie des personnes non discriminées avec celles l'étant. La classification de l'IBGE, en dépit des critiques, demeure une référence incontournable, notamment parce que c'est sur cette base que sont collectées la majorité des données sur le sujet des couleurs de peau. Soulignons également que d'autres débats tendent à s'imposer, car ils cristallisent de plus vives tensions.

3.3. Les classifications binaires

Dans les faits, la classification de l'IBGE est souvent ramenée, dans l'analyse, à une opposition entre '*branco*' et '*negro*', où '*preto*' et '*pardo*' sont agrégés dans '*negro*' tandis que les catégories '*amarela*' et '*indígena*' sont mises de côté. Ce phénomène n'est qu'une facette des classifications binaires, qui sont construites dans le cadre de conflits, résultent d'un choix d'analyse et / ou découlent de revendications politiques. Dans tous les cas, la principale difficulté est de définir qui est '*negro*' et donc de poser la signification de ce terme.

350 Pour Ezio San, le chanteur du groupe *Os Morenos*, « *morena* é a cor do Brasil. Ninguém gosta de ser chamado de *nequinho* ou de *branquinho* » [brune est la couleur du Brésil. Personne n'aime qu'on l'appelle 'petit noir' ou 'petit blanc'] [cité par C. Turra / G. Venturini (1995 : 37)].

351 Selon l'expression de G. Freyre (1971 : 120), cité par N. do V. Silva (1999 : 89).

352 Nous résumons ici les arguments de N. do V. Silva (1996), E. E. Telles (1995), C. Hasenbalg / N. do V. Silva / M. Lima (1999), J. L. Petruccelli (2000), R. G. Osório (2003).

3.3.1. L'émergence des classifications binaires : conflits, choix d'analyse et politique

Comme le rappellent Bartolomé Bennassar et Richard Marin, il y eut toujours, au Brésil, une très forte sensibilité aux moindres variations dans les tonalités de couleurs de peau.³⁵³ Pour cette raison, Thomas E. Skidmore affirme sans réserve que « Brazil is multiracial, not biracial »³⁵⁴. Cependant, une perception binaire des couleurs de peau peut émerger pour trois raisons : une situation de conflit plus ou moins importante, un choix en termes d'analyse et / ou des revendications politiques. Nous définissons la perception binaire par le fait que la classification se compose de deux termes uniquement, dont aucun ne se rapporte au métissage.

Concernant les situations de conflit, nous distinguerons deux niveaux. Le premier sépare l'environnement étranger de celui étant familier et le second divise ce dernier en deux parties selon qu'il y a un conflit ouvert ou non. Dans le cadre de la sphère personnelle, une grande partie des termes des classifications populaires est utilisée. En revanche, les personnes appartenant à un environnement étranger sont perçues à travers une vision binaire.³⁵⁵ Cela est en quelque sorte une application de la cordialité, définie par Sérgio Buarque de Holanda³⁵⁶. En effet, c'est à travers cette capacité spontanée à rendre un environnement plus familier que s'opère la distinction familier / étranger, concrétisant des préférences en termes de fréquentation notamment. Lorsqu'il y a conflit, les membres de cette sphère familière peuvent cependant être également perçus à travers une vision binaire³⁵⁷ : cela matérialise en quelque sorte un rejet temporaire de l'environnement familier.

Concernant les choix en termes d'analyse, nous constatons que de nombreux chercheurs agrègent certaines catégories de la classification de l'IBGE afin de se ramener à une vision binaire³⁵⁸. La justification principale de cette agrégation réside dans le fait que, en termes d'inégalités et de discriminations, le groupe intermédiaire de couleur (la catégorie '*parda*') est plus proche des personnes de couleur noire (la catégorie '*preta*')³⁵⁹ : « é pela sua parcela preta

353 B. Bennassar / R. Marin (2000 : 489).

354 T. E. Skidmore (1992 : 3) « le Brésil est multiracial, et non biracial ».

355 M. Hanchard (1999 : 9).

356 S. B. de Holanda (1936/2006 : 146 – 148).

357 P. Fry (1995/1996). Ce même auteur restreint cependant l'existence de ce mécanisme aux classes populaires.

358 Notons que, ce faisant, certaines catégories sont systématiquement exclues. M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 47) soulignent que la catégorie '*indígena*' n'est jamais agrégée, sans aucune justification, tandis que la catégorie '*amarela*' est parfois jointe à '*branca*' car leur situation économique et sociale est jugée similaire.

359 R. G. Osório (2003 : 23), J. L. Petruccelli (2006 : 6), et M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 14 – 15, 45).

que os pardos são discriminados »³⁶⁰. Ainsi, pour l'IBGE, la catégorie '*branca*' [blanche] est opposée à une catégorie '*negra*' [noire] agrégeant '*parda*' [grise / brune] et '*preta*' [noire]. Statistiquement, le contenu des différentes classifications binaires existantes correspond à la distinction '*branco*' / '*negro*' de l'IBGE, mais d'autres termes peuvent être employés³⁶¹. Il existe à notre connaissance deux autres dénominations de ce couple : '*branco*' / '*não branco*' [blanc / 'non blanc] et '*negro*' / '*não negro*' [noir / non noir]. Ces deux dernières dénominations ont l'inconvénient – par rapport à '*branco*' / '*negro*' – de rajouter implicitement un autre niveau d'agrégation. En effet, sur la base de la classification de l'IBGE, les catégories '*não branco*' et '*não negro*' rassemblent en toute rigueur quatre termes, rendant hétérogène leur contenu³⁶². Cette critique est bien entendue caduque une fois que les catégories initiales se limitent à '*branca*', '*parda*' et '*preta*' uniquement.

Concernant les revendications politiques, la promotion d'une classification binaire fait partie intégrante d'une stratégie de construction identitaire. En effet, pour les mouvements noirs, tous les termes intermédiaires de couleurs situées entre les couleurs blanches et noires sont perçus comme des éléments du maintien de l'idéologie du blanchiment³⁶³. Ces termes, qualifiées de '*alcapão*' [trappe] et de '*armadilha*' [piège], rejettent leur part 'noire' afin de valoriser leur part 'blanche'³⁶⁴ : ils empêchent donc la prise de conscience d'une identité noire, autrement dit la négritude.³⁶⁵ Ainsi, le renversement du stigmate d'une couleur de peau foncée s'exerce en privilégiant les marques d'une ascendance africaine ; pour Jacques d'Adesky, toutes les personnes '*mulata*', '*morena*', '*sarará*'³⁶⁶ sont noires.³⁶⁷ Les militants des mouvements noirs ont conscience que cette vision n'est pas fortement diffusée au sein de la société brésilienne, surtout d'un point de vue politique. Leur stratégie réside donc dans l'utilisation systématique de la classification binaire, afin que la répétition de ces deux termes puissent contribuer à la construction d'une identité sociale qui serait commune à tous les 'noirs'.³⁶⁸ Une ambiguïté terminologique peut cependant miner cet objectif. En effet, les termes utilisés dans le cadre de cette classification binaire sont '*branco*' et '*negro*' – soit les mêmes que ceux utilisés par l'IBGE et dans le même sens – dont le contenu sémantique est différent par rapport

360 R. G. Osório (2003 : 24). « C'est pour leur part noire que les bruns sont discriminés ».

361 Parmi les chercheurs utilisant l'opposition '*branco*' / '*negro*' citons N. do V. Silva (1985 et 1996).

362 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 47).

363 O. Ianni (1966/2004 : 83 – 84) souligne que la catégorie intermédiaire '*mulata*' est perçue de manière négative à la fois par les personnes de couleur blanche et par celles de couleur noire.

364 J. L. Petruccelli (2000 : 16).

365 I. Carone in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 19, 186 – 187).

366 Le terme '*sarará*' désigne initialement un insecte ; concernant notre sujet, il fait référence aux personnes ayant des cheveux crépus et de couleur fauve [J. L. Petruccelli (2000)].

367 J. d'Adesky (2001 : 107).

368 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 46).

aux classifications populaires.

3.3.2. Définir qui est noir (*negro*) : incertitudes

Le terme '*negro*' recouvre différentes réalités selon le contexte. Dans le cadre des classifications populaires, il est actuellement synonyme de '*preto*', qui n'est plus utilisé du fait de sa connotation péjorative. Pour l'IBGE, il permet d'agréger les catégories '*parda*' et '*preta*'. Pour les mouvements noirs, enfin, il décrit une appartenance culturelle et 'raciale' : être *negro* c'est faire partie de la '*raça negra*' [race noire].

Si le contenu sémantique de ce terme est clairement défini selon le contexte, de nombreuses incompréhensions peuvent exister une fois qu'il y a interpénétration. Comme le souligne Livio Sansone :

« In Latin America most definitions of blackness employed by academics as well as by government agencies and political groups correspond very little if at all with definitions used in daily life by ordinary people, both black and non-black »³⁶⁹.

Jacques d'Adesky consacra une partie de son enquête à analyser la signification de '*negro*' dans le cadre des classifications populaires. Il conclut que ce terme est associé à l'ascendance africaine ainsi qu'à la tonalité de la couleur de la peau, tandis qu'il n'est pas associé à une dimension militante.³⁷⁰ Ainsi, dans la mesure où la définition des catégories est statistiquement similaire – sans que le premier adopte les revendications des seconds – pour l'IBGE et les mouvements noirs, ce n'est pas cette articulation qui est problématique. Ils ont une bonne connaissance mutuelle de leurs concepts : les seconds ont conscience que la classification binaire est une commodité méthodologique pour les premiers, tandis que ces derniers perçoivent clairement la dimension revendicative des mouvements noirs, dont leur rejet complet de toute catégorie intermédiaire de couleur de peau. En revanche, les personnes adhérant à la définition populaire de '*negro*' connaissent rarement le positionnement méthodologique de l'IBGE. Sous cet angle, les résultats présentés par cette institution peuvent être reçus de deux manières différentes. La première impose sa définition à la lecture de ces résultats : '*negro*' est donc synonyme de '*preto*'. Alors, les faits soulignés ne concernent pas les personnes étant *pardas*. La seconde, constatant l'absence d'une catégorie '*parda*', postule que l'IBGE a les mêmes convictions que les mouvements noirs, autrement dit qu'il n'existe pas de catégorie intermédiaire pour cette institution, et que toutes les personnes *pardas* sont donc

369 L. Sansone (2003 : 12).

370 J. d'Adesky (2001 : 102 – 104).

forcées de choisir entre '*branca*' et '*negra*'.

C'est selon cette seconde manière que Sérgio Buarque de Gusmão reçoit un article présentant des résultats de l'IBGE. Il conclut alors que « um mau efeito desse equívoco consiste na desvalorização da miscigenação predominante no Brasil »³⁷¹. A notre tour, nous pouvons recevoir cette conclusion sous deux angles : la 'démocratie raciale' et l'idéologie du blanchiment. Le premier angle se focalise sur la valorisation de l'identité nationale brésilienne, qui repose sur le métissage. La conclusion de Sérgio Buarque de Gusmão est alors une réaction contre le rejet par les mouvements noirs des catégories intermédiaires de couleurs de peau, autrement dit contre la remise en question d'une triangulation identitaire stabilisée. Le second angle se focalise sur la valorisation du métissage pour ce qu'il permet, c'est-à-dire pour sa capacité à pouvoir blanchir la société brésilienne. La conclusion de Sérgio Buarque de Gusmão est alors la résurgence d'un rejet ouvert de la composante de couleur noire de cette société. Dans la mesure où le terme de 'miscigénation' est employé, il semble que nous devions privilégier le premier angle de lecture. Rappelons cependant que ce serait la seconde qui l'emporterait pour les militants des mouvements noirs, pour lesquels la 'démocratie raciale' n'est qu'une reformulation politiquement correcte de l'idéologie du blanchiment.

Pour synthétiser les différents débats étant au cœur de la description de la mosaïque brésilienne de couleurs, soulignons que l'utilisation d'une classification ou d'une autre dépend de la manière dont cette mosaïque est appréhendée. Nous en distinguons deux ici : la vision démographique et la vision d'auto-représentation. Par vision démographique, nous entendons le fait de privilégier la description de la société brésilienne afin de mettre en place, *in fine*, des politiques économiques et sociales. Par vision d'auto-représentation, en revanche, nous entendons le fait de privilégier le regard que la société brésilienne porte sur elle-même.

Concernant la vision démographique, les chercheurs étudiant les inégalités et les discriminations privilégient la classification de l'IBGE, sur la base de laquelle ils peuvent, s'ils le souhaitent, faire des agrégations menant à une classification binaire. Les chercheurs militant dans le cadre des mouvements noirs, ou du moins partageant leurs vues, recourent systématiquement à une classification binaire. Concernant la vision d'auto-représentation, les chercheurs préfèrent conserver la ou les catégories intermédiaires en tant que telles ; ils

371 S. B. de Gusmão (sd.). « un mauvais effet de cette équivoque consiste en la dévalorisation de la miscigénation qui prédomine au Brésil ».

recourent de préférence aux classifications populaires. Il nous semble que l'opposition entre ces deux visions ne permet pas d'étudier le rôle, posé *a priori* comme valide, des catégories intermédiaires dans les processus liés aux inégalités et aux discriminations. Nous chercherons donc à les articuler.

Ce premier chapitre nous a permis de présenter le cadre général à partir duquel émerge la mosaïque brésilienne de couleur de peau telle que nous pouvons l'observer et l'analyser de nos jours. La présentation de la formation de l'économie et de la société brésiliennes souligne les raisons pour lesquelles un tel métissage a pu commencer à exister puis perdurer. Elle met également en avant les conséquences symboliques d'une société et d'un système de production esclavagistes sur les perceptions des différentes couleurs de peau. La polarisation en résultant, plaçant hiérarchiquement les personnes de couleur *branca* [blanche] au dessus de celles de couleur *preta* [noire], fut renforcée par l'existence concomitante des théories évolutionnistes. Celles-ci influencèrent la construction de l'identité nationale brésilienne, lors de laquelle il s'agissait de lui attacher des attributs. Ce n'est qu'au terme de plusieurs triangulations instables, que la quête identitaire parvient à un équilibre, en valorisant le métissage. Cela va de pair avec le déclin de l'influence des théories évolutionnistes, qui voyaient une tare en la mosaïque brésilienne de couleurs. La 'démocratie raciale' est cependant dénoncée comme étant un mythe, masquant une situation inchangée où la polarisation entre les couleurs de peau, héritée de la période esclavagiste, demeure. Les débats autour des classifications permettant de décrire la mosaïque brésilienne de couleurs peuvent être lus comme une reformulation des interrogations concernant la construction de l'identité nationale. Les multiples dimensions des variations sémantiques des différents termes existant pour décrire les couleurs de peau matérialisent l'ampleur et l'acceptation du métissage autant que son rejet.

La situation actuelle ne cesse de se complexifier du fait du contexte économique et social et d'une mosaïque de couleurs de peau toujours plus vaste. A l'exacte superposition des statuts et des couleurs de peau – où les maîtres étaient de couleur blanche et les esclaves de couleur noire – s'est substituée un chevauchement aux frontières plus floues. Les élites sont majoritairement de couleur blanche et les pauvres sont majoritairement de couleur noire, mais il y a également des pauvres de couleur blanche, des élites de couleur noire et des métis se répartissent tout au long de l'échelle économique et sociale. Sous cet angle, la lecture des inégalités et des discriminations – dont l'existence et l'ampleur ne sont jamais remises en cause – oscille entre différents regards : une préférence pour un angle d'analyse reposant sur

les classes sociales et celle pour une approche se focalisant sur les couleurs de peau.

Chapitre 2 – Inégalités et discriminations selon la couleur de la peau : une histoire de regards ?

« O tratamento dispensado ao tema sempre informa não apenas sobre o *objeto* mas, sobretudo, sobre *quem* analisa. »¹
[C.G. Mota (1977/1980 : 55), italique de C.G. Mota]

Présenter la formation de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau a permis de souligner en filigrane des inégalités selon la classe sociale², le genre³ et la couleur de la peau⁴. Ces trois axes d'analyse n'ont pas seulement une pertinence historique. De nos jours, l'ensemble des chercheurs reconnaît qu'il existe d'importantes inégalités au Brésil, selon la classe sociale, le genre et / ou la couleur de la peau. Pour les analyser, la majorité des études se focalise sur un seul de ces axes⁵. L'avantage d'une telle démarche est de pouvoir approfondir l'analyse dans un champ particulier et d'en appréhender pleinement la complexité. Son inconvénient est de perdre de vue l'articulation et la synergie entre ces axes. Outre un aspect méthodologique en terme de démarche analytique, ce choix a une signification idéologique⁶. En se focalisant sur l'un de ces axes, le chercheur nous indique quel est, selon lui, le facteur clef des inégalités.

Concernant le positionnement idéologique du chercheur par rapport à une analyse des inégalités et des discriminations en termes de couleurs de peau, il est possible de distinguer quatre approches [Tableau 2.1]. Elles découlent de deux choix successifs. Le premier qualifie l'axe des couleurs de peau comme principal ou secondaire pour étudier les inégalités. Le second se prononce sur l'existence et les effets d'une discrimination selon ce même axe.

-
- 1 « Le traitement dispensé à ce thème donne toujours des informations non seulement sur l'*objet* mais, surtout, sur *qui* analyse. »
 - 2 Après l'abolition de l'esclavage, l'opposition oligarchie / masses remplace la dichotomie maître / esclaves.
 - 3 Une mobilité sociale ascendante était plus facile pour les femmes, quelle que soit leur couleur de peau et leur classe sociale, car elles pouvaient la réaliser par le mariage [G. Freyre (1933/2005 : 161)].
 - 4 Avant l'abolition de l'esclavage, les inégalités en terme de citoyenneté correspondaient à une différence en terme de couleur de peau : les personnes de couleur blanche étaient libres tandis que celles ne l'étant pas étaient presque toutes esclaves. Après 1888, les opportunités pour les immigrants européens (de couleur blanche) et les anciens esclaves (métis ou de couleur noire) sont distinctes.
 - 5 Nous n'utilisons pas le terme de 'dimension' car il prend un sens spécifique en économie pour l'analyse des inégalités : il fait alors référence aux différents attributs modifiables d'un même individu. La classe sociale, le genre et la couleur de la peau sont considérées comme des caractéristiques individuelles intrinsèques. cf. J.A. Weymark (2004) pour une introduction aux mesures des inégalités multidimensionnelles. Nous remercions Kelly Labar pour nous avoir indiqué cette précision de langage.
 - 6 Nous comprenons ici l'idéologie dans son sens marxiste, où elle est la « représentation de la réalité propre à une classe sociale, estimée véridique par celle-ci, mais en réalité dépendante de la place que cette classe occupe dans le mode de production et de son rôle dans la lutte des classes » [Dictionnaire Larousse (2002 : 526 – 527)]. Tout chercheur s'inscrit dans un courant de pensée qu'il estime être le meilleur pour réaliser l'analyse. Cela est inséparable de la démarche de recherche.

Tableau 2.1 : Les quatre positionnements idéologiques possibles du chercheur

| approches | inégalités | | discrimination | | auteurs et références* |
|-----------|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | couleurs de peau = axe principal | couleurs de peau = axe secondaire | existe selon la couleur de la peau | implique des inégalités selon la couleur de la peau | |
| 1 | N | N | N | N | A. Bosi (1992) |
| 2 | N | O | O / N | N | G. Freyre |
| 3 | O | N | O | N | F. Fernandes, A. Ramos |
| 4 | O | N | O | O | J. d'Adesky (2001), W.A. Coelho (2006), A.S. Guimarães, C. Hasenbalg, L. Sansone, N. do V. Silva |

Légende : O = oui, N : non et O / N = oui de manière sporadique.

* : non exhaustif.

NB : les dates des ouvrages ne sont pas toujours indiquées dans la mesure où l'ensemble de l'œuvre de certains auteurs est concernée.

Premièrement, il est possible de récuser toute pertinence analytique à la couleur de la peau, tant pour appréhender les inégalités qu'en termes de discrimination [Approche 1 – Tableau 2.1]. Deuxièmement, le chercheur peut reconnaître l'existence d'inégalités et de discriminations selon la couleur de la peau mais, respectivement, de manière secondaire – par rapport aux inégalités selon la classe sociale par exemple – et sporadique – les discriminations seraient des manifestations isolées, non structurelles au sein de la société brésilienne [Approche 2 – Tableau 2.1]. Troisièmement, le chercheur peut reconnaître que l'axe des couleurs de peau est essentiel pour étudier les inégalités, mais qu'elles ne découlent pas de la mise en œuvre de discrimination selon cet axe [Approche 3 – Tableau 2.1].⁷ Selon cette approche, les inégalités observées entre les individus *brancos* [blancs] et *negros* [noirs – au sens de l'IBGE] sont le fruit d'un déterminisme historique, reproduisant l'état de fait inégalitaire au moment de l'abolition de l'esclavage. Les inégalités doivent alors prioritairement être étudiées selon l'axe des classes sociales. Quatrièmement, le chercheur peut juger que la discrimination selon la couleur de la peau constitue la cause principale des inégalités, qui sont alors par définition structurées selon cet axe [Approche 4 – Tableau 2.1]. Actuellement, le débat autour de l'axe des couleurs de peau comme instrument d'analyse des inégalités au Brésil oppose essentiellement les approches 3 et 4.

La question du regard du chercheur se pose à nouveau, sous une autre forme, dans la manière dont est collectée la variable statistique 'couleur de peau'. Au Brésil, elle repose sur la déclaration individuelle de la personne concernée (auto-déclaration) ou sur celle d'un

⁷ Rappelons que inégalités et discriminations ne vont pas toujours de pair, les premières pouvant exister sans être provoquées par les secondes [A. Sen (1997) et J. Matas (2008)].

observateur extérieur (alter-déclaration). Ce choix peut aussi être marqué idéologiquement. En effet, dans le cadre de l'analyse des inégalités et de la discrimination sur le marché du travail, privilégier l'auto-déclaration revient à se placer du point de vue du candidat potentiellement discriminé, tandis que le recours à l'alter-déclaration permet d'axer son regard à partir de la personne pouvant mettre en œuvre la discrimination, comme l'employeur par exemple.

Eu égard au titre de ce chapitre, nous pourrions être rangés parmi les chercheurs posant la couleur de la peau comme l'axe principal permettant d'analyser les discriminations et les inégalités [Approche 1 – Tableau 2.1]. Nous souhaitons clarifier notre positionnement et notre regard de chercheur. Il nous semble en effet que, dans la mesure où la classe sociale, le genre et la couleur de la peau sont des axes qui s'articulent et se renforcent, ils devraient être étudiés simultanément. De plus, leur importance relative varie sans doute selon les caractéristiques économiques et sociales de chaque individu⁸. Si dans une certaine mesure nous ne doutons pas de l'existence, au moins de manière sporadique, de discrimination selon la couleur de la peau, nous ne postulons pas ici de lien entre discriminations et inégalités. Nous réservons donc pour l'issue de notre analyse notre positionnement au sein de ces différentes approches. Enfin, concernant l'arbitrage entre auto-déclaration et alter-déclaration, il nous semble que leur opposition, forçant à privilégier l'une ou l'autre, n'est pas féconde. En effet, la discrimination n'est pas un processus unidirectionnel. Tous les individus peuvent à la fois être victime de discrimination et la mettre en œuvre⁹.

C'est une histoire de regards qui guide donc ce chapitre. Nous nous attelons tout d'abord aux inégalités. Il s'agit à la fois de montrer leur ampleur au Brésil, mais aussi de souligner dans quelle mesure l'axe de la couleur de la peau est pertinent pour analyser les inégalités tout au long du cycle de vie. Puis nous nous demandons dans quelle mesure la discrimination selon la couleur de la peau est une cause des inégalités préalablement mise en avant. Cela nous conduit à souligner les multiples facettes de cette discrimination. Enfin, nous analysons les enjeux et les conséquences attachés au mode de déclaration de la couleur de la peau.

8 En effet, une personne riche par exemple peut ne pas se sentir concernée par les inégalités en terme de classe sociale car elle en bénéficie. En revanche, elle pourra être plus sensible aux autres axes.

9 Nous verrons également dans le cinquième chapitre pages 322 à 342 que ces deux modes de déclarations peuvent souffrir des mêmes biais potentiels.

I. Le Brésil est un pays inégal

Lorsqu'il nous est demandé de conter notre expérience du Brésil, l'un de nos premiers réflexes narratifs est de nuancer l'image idyllique véhiculée par les médias. Notre loyer pour une chambre chez l'habitant était de deux puis de 1,84 salaires minimums¹⁰. Des appartements de 1000 mètres carrés avec ascenseur privatif côtoyaient un *morador de rua* [habitant de rue] dormant près du panier prévu pour le ramassage des ordures, où il puisait parfois de quoi s'alimenter. Les habitants de ces appartements étaient en majorité¹¹ de couleur blanche contrairement à ce *morador de rua*. Cette démarche narrative nous a semblé nécessaire car affirmer 'le Brésil est un pays inégal' ne suffisait pas à faire saisir l'ampleur de ces inégalités.

D'une part il pourrait nous être reproché de généraliser une expérience individuelle et ponctuelle. D'autre part, il se peut que nous ayons eu accès à ces observations de manière biaisée. En effet, de tels contrastes existent ailleurs. Mais il est possible que nous ne les ayons pas perçus, les différentes sphères socio-économiques, notamment les plus aisées, qui nous ont été accessibles au Brésil ne nous l'étant pas aussi facilement en France par exemple.¹² Il convient cependant de relativiser ces possibles reproches pour deux raisons. Premièrement, la subjectivité du chercheur est encadrée par la conscience qu'il en a. nous avons donc veillé à examiner de manière systématique nos étonnements – les confrontations à des phénomènes nouveaux – ainsi que leur absence – les confrontations à des phénomènes validant nos préjugements – et à les mettre en perspective. Deuxièmement, nous disposons de nombreux moyens permettant d'appréhender de manière objective les inégalités.¹³

Afin d'objectiver notre regard, nous nous interrogeons ici sur le concept d'inégalité. Nous le définissons en articulant ses acceptions en économie ainsi qu'en sociologie, afin de cerner l'approche choisie par l'une et l'autre discipline pour étudier les inégalités. En effet, la définition de l'objet 'inégalité' trahit l'angle d'analyse privilégié. Puis nous présentons une synthèse des inégalités existant au Brésil tout au long du cycle de vie, ce qui nous permet d'en

10 Chaque fois que nous employons l'expression « salaire minimum », il s'agit d'un salaire mensuel. Du 10/04/06 au 31/03/07 il était de 350 Réais (avec 1 € \approx 2,73 R\$ en moyenne pour l'année 2006). Du 01/04/07 au 28/02/08 il était de 380 Réais (avec 1 € \approx 2,70 R\$ en moyenne pour l'année 2007). Depuis le 01/03/08, il est de 415 Réais. [Sources : Ministério do Trabalho e Emprego pour les salaires minimum et Banque Centrale Européenne pour les parités]

11 N'ayant pas mené l'enquête sur ce sujet, le recours à l'expression 'très majoritairement' est juste une précaution de langage.

12 cf. E. Maurin (2004) et D. Fassin / E. Fassin (2006) pour une analyse du contexte urbain français, où des ghettos 'de riches' existent.

13 Nous remercions ici tout particulièrement Juan Matas d'avoir provoqué et guidé une discussion sur les points de ce paragraphe.

poser l'ampleur ainsi que la manière dont elles peuvent se renforcer entre elles.

1.1. Qu'est-ce qu'une inégalité ?

Comme le souligne Amartya Sen, largement cité sur ce point :

« The idea of inequality is both very simple and very complex. At one level it is the simplest of all ideas and has moved people with an immediate appeal hardly matched by any other concept. At another level, however, it is an exceedingly complex notion which makes statements on inequality highly problematic, and it has been, therefore, the subject of much research by philosophers, statisticians, political theorist, sociologists and economists »¹⁴.

Définir une inégalité est difficile tout comme en construire une typologie. Nous présentons aussi succinctement des méthodes permettant de repérer et de mesurer les inégalités.

1.1.1. Définitions

Une inégalité peut être définie comme le constat d'une différence. Plus précisément, en économie, nous nous focalisons sur le constat d'une différence dans la répartition des dotations, quelles qu'elles soient (biens, services et rémunérations). En sociologie, une inégalité correspond à la différence en termes d'avantage ou de désavantage qui touche un individu selon ses caractéristiques, distinctes de celles d'un autre individu en au moins un point. Elles peuvent être physiques, socio-économiques, symboliques, culturelles, ou géographiques. Les caractéristiques physiques renvoient entre autres à la couleur de la peau, au genre, à l'âge ou au handicap. Leur particularité est qu'elles ne peuvent pas être dissimulées. Elles sont immédiatement perceptibles. Au contraire, les caractéristiques socio-économiques telles que la santé, le niveau d'éducation, le revenu et le type d'emploi, sont accessibles par l'intermédiaire de signaux. Ces derniers peuvent être mal interprétés et / ou manipulés. Cela peut être limité par l'exigence de preuves (original des diplômes par exemple), si cette pratique est autorisée. Les caractéristiques symboliques correspondent entre autres aux rôles, aux statuts, au charisme, au prestige et au positionnement politique. Lorsque, du point de vue de l'individu, elles le valorisent, elles sont mises en avant. Les caractéristiques culturelles renvoient entre autres à la religion, à l'orientation sexuelle¹⁵, à la langue. Elles

14 « L'idée d'inégalité est à la fois très simple et très complexe. D'un côté c'est la plus simple de toutes les idées et elle a remué les gens avec un charme immédiat ce qui n'a jamais été égalé par un autre concept. D'un autre côté, cependant, c'est une notion excessivement complexe qui rend les affirmations concernant les inégalités très problématique, et elle a été de ce fait l'objet de beaucoup de recherche par des philosophes, des statisticiens, des théoriciens en politique, des sociologues et des économistes ». A. Sen (1997 : préface).

15 Nous rangeons l'orientation sexuelle parmi les caractéristiques culturelles en égard à l'influence du contexte sur ce choix. Il n'existe pas de preuve quant à une origine génétique de l'orientation sexuelle.

peuvent plus ou moins être exposées. Cela dépend de la volonté de l'individu ainsi que de la nature de la pratique culturelle, plus ou moins acceptée, plus ou moins visible. Enfin, les caractéristiques géographiques correspondent à des variables telles que le pays, la région, le fait d'habiter en ville ou dans les campagnes. Dans une certaine mesure, elles comportent une dimension culturelle, mais nous tenons à les détacher car le territoire peut marquer les individus au-delà de la culture.¹⁶

Une présentation séparée de la définition d'une inégalité en économie et en sociologie ne doit pas masquer leur point commun. *In fine*, ces disciplines étudient un même phénomène, mais leur démarche analytique est différente. Si nous considérons le déroulement temporel de l'étude globale d'un phénomène où à une extrémité se trouvent les représentations et à l'autre le résultat des actes, il semblerait que l'approche sociologique se situe en amont de l'approche économique. En effet, même s'il y a un chevauchement en termes de champ, les représentations en soi sont rarement analysées en économie tandis que les questions de quantification, des inégalités notamment, sont peu abordées par la sociologie. Cela ne signifie pas que l'une ou l'autre discipline ne couvre pas l'ensemble de ce déroulement temporel. L'hypothèse de rationalité en économie peut être considérée comme une représentation¹⁷ et la hiérarchisation de certains déterminismes sociaux¹⁸ en sociologie traduit bien le souci d'une sorte de quantification, mais cela ne constitue pas la majorité de leur champ d'étude respectif.

¹⁹

1.1.2. Typologies

Construire une typologie fournit un outil d'analyse supplémentaire mais en trouver la structure est délicat. Dans la mesure où la notion d'injustice est très liée à l'étude des inégalités, il est tentant de faire une distinction entre des inégalités dites 'justes' et d'autres qui seraient 'injustes'. Les inégalités 'justes' seraient acceptées par une société donnée²⁰ tandis que les inégalités 'injustes' ne le seraient pas. Cette opposition nous semble à la fois pertinente et trop idéelle. Une inégalité pouvant être par essence 'juste' ou 'injuste', une telle typologie est

16 Selon leur lieu d'habitation, les individus sont par exemple face à plus ou moins d'opportunités, selon la densité des infrastructures disponibles – scolaires, de santé. Selon l'inscription géographique, le champ des possibles d'un individu est plus ou moins étendu.

17 A. Legris / L. Ragni (2004).

18 cf. P. Bourdieu / J.C. Passeron (1970) par exemple.

19 Nous remercions ici tout particulièrement Jean Louis Arcand d'avoir provoqué et guidé une discussion sur ce point.

20 Pour J. Rawls (1987/2001 : 41) des inégalités sont justes « si et seulement si elles produisent, en compensation, des avantages pour chacun et, en particulier, pour les membres les plus désavantagés de la société ». Nous nous situons donc largement hors d'un cadre rawlsien ici.

pertinente d'un point de vue moral et universel. Mais elle apparaît comme trop idéale, faisant fi des différents regards – d'un chercheur, d'une société, d'un gouvernement – qui perçoivent les inégalités²¹. Tant que nous souhaitons utiliser une typologie universelle, poser qu'une inégalité 'juste' est synonyme d'une inégalité acceptée nous semble cohérent. En revanche, une fois la question du regard convoquée, le diptyque acceptation / rejet ne se superpose plus à l'opposition juste / injuste. La perception des inégalités découlant du système des castes en Inde est un bon exemple de l'écart existant entre une telle typologie universelle et celle tenant compte du regard de la société indienne.

Dans la mesure où nous privilégions ici les regards et non une visée universelle, nous nous basons sur le degré d'acceptation ou de rejet d'une inégalité, sans faire référence à un jugement moral. Accepter une inégalité revient à être d'accord pour être avantagé ou désavantagé selon une règle définie à l'avance, qui correspond à la méthode selon laquelle les rémunérations économiques, sociales et symboliques vont être réparties entre les individus d'une société donnée. Il ne s'agit pas de statuer sur la pertinence morale de cette règle de répartition mais uniquement de poser son existence. Nous parvenons alors à une typologie des inégalités composée de quatre catégories : l'acceptation totale, l'acceptation partielle, le rejet partiel et le rejet total. Une inégalité est acceptée de manière totale lorsque la règle est appliquée sans restriction. Elle est acceptée partiellement quand elle est la conséquence transitoire de l'application d'une règle. Elle est rejetée de manière partielle lorsque des exceptions sont attachées à la règle, sans la remettre en cause. Enfin, elle est rejetée totalement quand la règle est remise en cause.

Afin d'illustrer notre propos, prenons l'exemple de la règle « la fixation du salaire dépend du niveau de capital humain »²². Au Brésil, nous constatons que les individus ayant une peau claire ont un salaire plus élevé que ceux ayant une peau foncée. Dans la mesure où, en moyenne, les premiers ont un niveau d'éducation plus élevé que les seconds, cette inégalité de salaire est acceptée de manière totale. Cependant, si les individus ayant une peau foncée ont

21 Tout en posant l'universalité du concept de justice, J. Rawls (1987/1991 : 31) reconnaît que dans les faits « ce qui est juste et injuste est habituellement l'objet d'un débat ». Il ne va cependant pas jusqu'à affirmer que les définitions peuvent être spécifiques à une société donnée [A. Sen (1987 : 105)] car il postule que l'égalité des droits civils ainsi que la liberté font partie de la justice de manière intrinsèque. Autrement dit, le concept de justice défini par J. Rawls semble incompatible avec un quelconque relativisme culturel.

22 Il s'agit d'une formulation particulière d'une règle plus générale où « A doit recevoir plus que B car il a plus de mérite ». A. Sen (1997 : 77) souligne que cette dernière ainsi que « A doit recevoir plus que B car il a plus de besoins » sont les deux règles en concurrence pour définir ce que doit être une bonne distribution de revenus. L'ensemble de nos exemples pourrait être reformulé à l'aide de fonctions causales marshaliennes [cf. J. J. Heckman (2005) pour une présentation accessible et rigoureuse] : c'est bien l'effet net d'un certain facteur qui nous intéresse et que nous souhaitons donc isoler des effets d'autres facteurs.

un accès à l'éducation plus restreint que ceux ayant une peau claire, cela implique également un rejet partiel de cette inégalité de salaire. Il convient alors de déterminer la part de ces inégalités pouvant être acceptée de manière totale et celle devant être rejetée partiellement²³. Souligner que les opportunités en amont ne sont pas les mêmes pour tous ne remet pas la règle en cause. La courbe de Simon Kuznets est un bon exemple d'une inégalité acceptée de manière partielle. Le niveau des inégalités de revenu au sein d'un pays est une fonction croissante puis décroissante de son niveau de revenu agrégé. Tant que l'économie est insuffisamment développée, c'est une proportion limitée de la société qui s'approprie les fruits de la croissance. Les inégalités sont acceptées de manière temporaire et sont sensées se résorber d'elles-mêmes, une fois l'économie plus développée. Enfin, la fin de la société d'ordre permet d'illustrer une inégalité rejetée de manière totale. Avant, c'est la naissance qui régissait la répartition des rémunérations. Après, toutes les inégalités résultant de cette ancienne règle sont totalement rejetées par une société donnée²⁴.

1.1.3. Repérer et mesurer les inégalités

Afin d'étudier les inégalités et les manières dont elles sont produites, il faut pouvoir, tout en tenant compte de multiples caractéristiques, les repérer et éventuellement les mesurer²⁵. Pour repérer les inégalités, nous distinguons deux principales approches, qui se focalisent respectivement sur le centre ou la dispersion d'une distribution. Ces deux approches coexistent dans les analyses car elles sont complémentaires. Le centre d'une distribution est traditionnellement appréhendé par le mode, la médiane et la moyenne²⁶, cette dernière étant la plus employée. Pour l'analyse des inégalités, ces grandeurs n'ont de sens que dans le cadre d'une comparaison, ce qui implique donc de faire une hypothèse en amont sur les

23 Nous parlons d'un rejet partiel du fait de la non remise en cause de la règle, mais pour J. Rawls de telles inégalités devraient être rejetées totalement : « les institutions sociales favorisent certains points de départ au détriment d'autres. Il s'agit là d'inégalités particulièrement profondes. Car elles sont non seulement présentes un peu partout, mais elles affectent les chances des hommes dès le départ dans la vie : il n'est en aucun cas possible de les justifier en faisant appel aux notions de mérite et de valeur » [J. Rawls (1987/1991 : 33 – 34)].

24 Il est également intéressant de noter que certaines sociétés ne disposaient ni d'états ni d'ordres, comme la société viking au Moyen Âge [J. L. Byock (2007)].

25 cf. F. A. Cowell (2003) qui rassemble les articles clefs concernant les inégalités en économie. Le vécu des inégalités représente également un champ important de recherche, que nous ne présentons pas ici, nous focalisant sur la question, *in fine*, de la mesure du résultat. De la même manière, nous laissons de côté les mesures d'inéquité telle que celle de l'allocation non proportionnelle [*malapportionment* et *disproportionality*] dont les articles clefs sont également disponibles dans F. A. Cowell (2003). cf. J. L. Arcand / L. Bassolé / J. P. Tranchant (2008) pour un exemple d'application de ces mesures d'inéquité au cas du Sénégal.

26 Le mode correspond à la valeur la plus fréquente dans la distribution. La médiane scinde la distribution en deux parts égales se situant de part et d'autre d'elle ; c'est le cinquantième percentile. La moyenne est le rapport de la somme pondérée des observations et du nombre d'observations. [T. H. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977 : 14 – 17)].

caractéristiques articulant les inégalités. Par exemple, si nous supposons que la couleur de la peau est un axe important pour l'étude des inégalités de salaires, nous devons comparer la moyenne des salaires pour la population de couleur α à celle de la population de couleur β . La simple comparaison de ces deux moyennes ne permet pas de conclure de manière définitive concernant l'existence d'une inégalité et de son sens. En effet, il convient de vérifier si la différence observée peut être considérée comme statistiquement valide. Les méthodes traditionnellement utilisées dans ce cas sont le calcul d'un intervalle de confiance et les tests d'hypothèse.²⁷ Concernant la seconde approche, qui se focalise sur la dispersion d'une distribution, nous distinguons deux manières de mettre en œuvre cette analyse : les indicateurs de variance et les analyses en termes de dominance stochastique. Les indicateurs de variance sont en quelque sorte le pendant de la moyenne. Il s'agit de calculer la variance d'un échantillon ou de faire le rapport entre les deux extrêmes d'une distribution²⁸. Enfin, la dominance stochastique permet d'ordonner différentes distributions. Il s'agit de comparer par exemple la distribution des revenus pour les hommes à celle correspondant aux femmes : si les courbes de Lorenz ne se croisent pas, il est possible d'affirmer qu'une inégalité existe entre les hommes et les femmes.

La mesure des inégalités occupe un vaste champ de la recherche²⁹. Il ne s'agit plus de se baser directement sur les différents moments d'une distribution mais de construire un indicateur synthétique du niveau de disparité d'une distribution ou entre deux distributions. Cette construction repose obligatoirement sur un ensemble d'axiomes ainsi que sur des hypothèses en termes de justice, qui ne sont pas toujours partagées par l'ensemble de la société.³⁰ Il s'agit de décrire un certain état de l'inégalité et de fournir un outil d'analyse pour les gouvernements s'intéressant à la justice distributive³¹ : c'est bien une vision de la société qui est en jeu. Les mesures d'inégalités, ainsi comprises, sont donc normatives³². A cette importante limite s'ajoute qu'elles peuvent se révéler inadéquates eu égard au phénomène étudié. En effet, il s'agit avant tout d'une approche quantitative, qui peut difficilement adresser des

27 T. H. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977 : 214 – 215, 242 – 245). Nous n'y recourons pas dans ce chapitre car les sources utilisées ne nous le permettent pas : ce sont des tableaux déjà constitués majoritairement.

28 Parmi les plus employés, le rapport interquintile compare les 20 % les plus favorisés d'une distribution aux 20 % les moins favorisés, tandis que le rapport interdécile compare les 10 % les plus favorisés d'une distribution aux 10 % les moins favorisés.

29 cf. J. Silber (1999) pour un exposé détaillé des diverses mesures d'inégalité et des axiomes qui y sont liés.

30 T. Gajdos (2001). F. Bresson / K. Labar (2007).

31 S. C. Kolm (1999 : 78).

32 Pour A. Sen (1997 : 2) certaines de ces mesures (dont l'indicateur de Gini) sont objectives car elle permettent de constater s'il existe plus ou moins d'inégalités avant de juger ces dernières. Mais il considère la majorité comme normative, c'est-à-dire qu'un jugement intervient directement dans la manière de les mesurer.

questionnements en termes de perceptions (au sens sociologique) et de représentations ou mettant en œuvre des unités non mesurables (la qualité de l'éducation par exemple). Les mesures autant que les manières de repérer les inégalités sont donc des méthodes essentiellement descriptives, ce qui est déjà beaucoup.

1.2. Synergie des inégalités tout au long du cycle de vie³³

Les inégalités constituent un système.³⁴ Non seulement un individu peut être victime d'inégalités selon plusieurs axes et dans différents domaines, mais les désavantages qu'il en retire se renforcent entre eux. Afin de démêler cet écheveau complexe, il nous faut procéder pas à pas, tout au long du cycle de vie, pour attribuer les disparités constatées aux caractéristiques pertinentes.

Nous nous basons principalement sur des tableaux établis par l'IBGE et librement accessibles sur leur site³⁵. Il apparaît rapidement qu'ils ne croisent pas de manière systématique les axes de la couleur de la peau, du genre et de la classe sociale. Cela ne nous semble pas déservir notre propos car notre objectif ici est de présenter les inégalités au Brésil et non de les étudier en soi. En outre, cela nous permet de souligner l'importance du positionnement idéologique³⁶ de l'institution statistique, auquel se confronte celui du chercheur.

Notons tout d'abord que la répartition de la population selon la couleur de la peau n'est pas uniforme sur l'ensemble du Brésil [Tableau 2.2]. La comparaison entre les régions *Sul* et *Norte*³⁷ la résume bien : la population de la moitié Sud du pays est majoritairement de couleur *branca* [blanche] tandis que celle de la moitié Nord est plutôt de couleur *parda* [brune]. Le *Sudeste* a la particularité de comporter la plus forte proportion de personnes de couleur *preta* [noire] [7,2 % - Tableau 2.2]. Cette inégalité de peuplement est totalement acceptée : elle résulte des divers mouvements migratoires liés à la formation économique du Brésil.

33 Nous soulignons ici des inégalités auparavant observées par de nombreux auteurs. Nous ne les citons pas tous ici car l'objectif est de dresser un panorama des inégalités au Brésil au moment de l'enquête de terrain qui sera présentée dans le quatrième chapitre. Aucune des inégalités mentionnées ici ne remet en cause les faits saillants mis en exergue dans la littérature. Néanmoins, cf. C. Hasenbalg / N. do V. Silva (2003).

34 Selon l'expression de A. Bihl et R. Pfefferkorn (2008). cf. R. Pfefferkorn (2007 : 356 – 357) pour un schéma d'un tel système.

35 cf. http://www.ibge.gov.br/home/mapa_site/mapa_site.php#download. Pour certains tableaux, nous avons adopté une autre source – systématiquement indiquée – afin de couvrir l'ensemble du cycle de vie.

36 Tel que défini dans l'introduction du présent chapitre.

37 C'est la région *Sul* qui comporte la plus forte proportion de personnes de couleur *branca* [80,8 % - Tableau 2] tandis qu'elle est la plus faible dans la région *Norte* [25,7 % - Tableau 2.2]. La majorité des personnes de couleur *amarela* [jaune] se situe dans le *Sudeste* [0,9 % - Tableau 2.2], qui est le bassin traditionnel pour l'arrivée des immigrants japonais. cf. P. Staniford (1973) pour une étude de cette immigration. Nous ne traduisons pas les noms de ces régions à dessein afin de ne pas les confondre avec les orientations géographiques que nous utilisons ; entre autre, le Nord du Brésil ne se réduit pas à la région *Norte* [Nord].

Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population brésilienne selon la région* et la couleur de la peau en 2005

| | population | | | | | |
|---------------------|--------------------|-----------------|---------------------------------|--------------|--------------|----------------------------|
| | totale | | selon la couleur de la peau (%) | | | |
| | lecture en colonne | | lecture en ligne | | | |
| | nombre d'habitants | répartition (%) | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | <i>amarela et indígena</i> |
| Brésil (1) | 181 000 608 | 100 | 50,5 | 6,3 | 42,5 | 0,7 |
| Norte (1) | 11 338 047 | 6,26 | 25,7 | 4,1 | 69,6 | 0,6 |
| Nordeste | 51 065 275 | 28,21 | 29,5 | 7,0 | 63,1 | 0,3 |
| Sudeste | 78 557 264 | 43,40 | 58,5 | 7,2 | 33,4 | 0,9 |
| Sul | 26 999 776 | 14,92 | 80,8 | 3,6 | 15,0 | 0,6 |
| Centro-Oeste | 13 040 246 | 7,20 | 43,5 | 5,7 | 49,9 | 0,9 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune], *amarela* [jaune] et *indígena* [indigène].

NB : les axes du genre et de la classe sociale manquent.

Comme la région et les autres axes d'étude – sauf le genre – ne sont pas indépendants, il conviendra d'en tenir compte lors de l'analyse des inégalités tout au long du cycle de vie. Nous aborderons tout d'abord celles étant attachées au capital humain (santé, éducation) acquis dans l'enfance et au cours de la vie adulte. Puis nous passerons aux inégalités sur le marché du travail, découlant en partie de celles concernant la santé et l'éducation.

1.2.1. Inégalités et santé

La mortalité infantile³⁸ est en moyenne de 24,9 pour 1000 en 2006³⁹. Le Sud du Brésil se situe sous la moyenne nationale [oscillant entre 13,9 pour 1000 à Rio Grande do Sul et 21,1 pour 1000 dans le Minas Gerais – Tableau 2.3], contrairement au Nord [où l'Alagoas atteint une mortalité infantile de 51,9 pour 1000 – Tableau 2.3]. Sachant les éléments du Tableau 2.2, constater que le taux de mortalité infantile pour les enfants de couleur *preta* [noire] et *parda* [brune] est plus élevé que celui des enfants de couleur *branca* [blanche] [62,3 pour 1000 contre 37,3 pour 1000 en 1996⁴⁰ – Tableau 2.4] est cohérent avec les résultats du Tableau 2.3. Cependant, comme cet écart existe quelle que soit la région⁴¹, nous concluons que la couleur

38 Nombre de décès pour les enfants de moins de un an sur 1000 naissances.

39 Elle est sous la moyenne mondiale [52 pour 1000 en 2007] mais largement supérieure aux taux européens et Nord-américains [6 pour 1000 en 2007] [G. Pison (2007)].

40 Nous n'avons pas trouvé de données plus récentes sur ce point.

41 En effet, selon la répartition de la population [Tableau 2.2], nous aurions pu nous attendre à ce que le taux de mortalité infantile soit plus important pour les enfants appartenant au groupe de couleur majoritaire. Or cela n'est pas le cas. La mortalité infantile est systématiquement plus élevée pour les enfants de couleur

de peau est une variable clef concernant la mortalité infantile.

Tableau 2.3 : Taux de mortalité infantile (%) selon la région* et l'unité de fédération en 2006**

| Brésil : 24,9 / 1000 | | | | | |
|---------------------------|--------------------|-------------|-----------------------------------|---------------------|-------------|
| sous la moyenne nationale | | | au dessus de la moyenne nationale | | |
| Sul | | 19,5 | Norte | | 25,9 |
| | Paraná | 19,3 | | Acre | 31,7 |
| | Rio Grande do Sul | 13,9 | | Amapá | 24,6 |
| | Santa Catarina | 16,6 | | Amazonas | 26,8 |
| Centro-Oeste | | 19,5 | | Pará | 25,2 |
| | Distrito Federal | 17,3 | | Rondônia | 24,4 |
| | Goiás | 20,0 | | Roraima | 19,6 |
| | Mato Grosso | 21,0 | | Tocantins | 28,1 |
| | Mato Grosso do Sul | 18,5 | Nordeste | | 26,7 |
| Sudeste | | 19,2 | | Alagoas | 51,9 |
| | Espírito Santo | 19,5 | | Bahia | 34,5 |
| | Minas Gerais | 21,2 | | Ceará | 30,8 |
| | Rio de Janeiro | 20,2 | | Maranhão | 40,7 |
| | São Paulo | 16,0 | | Paraíba | 39,4 |
| | | | | Pernambuco | 39,8 |
| | | | | Piauí | 29,3 |
| | | | | Rio Grande do Norte | 36,1 |
| | | | | Sergipe | 35,0 |

Source : IBGE / DPE / Coordination de la Population et des Indicateurs Sociaux – COPIS – 2006 pour les unités de la fédération ; calculs de l'auteur pour les régions.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les unités de fédération, sous divisions des régions.

NB : les axes de la couleur de la peau, du genre et de la classe sociale manquent.

Il en est de même pour la dimension du genre, les garçons étant plus touchés que les filles [39,4 pour 1000 contre 30 pour 1000 – Tableau 2.4]. Cette inégalité, observée dans le monde entier, résulte principalement d'éléments biologiques. Il s'agirait donc d'une inégalité acceptée⁴², tandis que pour la couleur de peau elle est rejetée totalement. Les mêmes observations peuvent être faites concernant l'espérance de vie à la naissance [Tableau 2.5] où le Nord du pays se distingue du Sud selon la couleur de peau et le genre⁴³.

preta et parda par rapport à ceux de couleur *branca*.

42 cf. G. L. Drevenstedt / E. M. Crimmins / S. Vasunilashorn / C. E. Finch (2008) pour une étude de la mortalité infantile dans 15 pays au cours du XX^{ème} siècle. Notons que cette tendance générale souffre principalement deux exceptions (l'Inde et la Chine) où, pour des raisons culturelles concernant les préférences pour avoir des enfants mâles) et / ou politiques (cf. la politique de l'enfant unique en Chine), la mortalité infantile différentielle est à l'avantage des garçons.

43 Les différences biologiques ainsi que des habitudes socioculturelles font que cette inégalité selon le genre est acceptée. cf. A. Barford / D. Dorling / G. Davey Smith / M. Shaw (2006) pour une présentation de ces causes et de l'évolution de la mortalité infantile des garçons sur le XX^{ème} siècle. En revanche rien n'explique

Tableau 2.4 : Taux de mortalité infantile (‰) selon la couleur de la peau* et le genre en 1996

| | selon la couleur de la peau (‰) | | selon le genre (‰) | |
|---------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------------|--------|
| | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> | garçons | filles |
| Brésil (1) | 37,3 | 62,3 | 39,4 | 30,0 |
| Norte (1) | - | - | 37,8 | 27,3 |
| Nordeste | 68,0 | 96,3 | 58,9 | 46,3 |
| Sudeste | 25,1 | 43,1 | 29,7 | 21,5 |
| Sul | 28,2 | 38,9 | 25,9 | 19,6 |
| Centro-Oeste | 27,8 | 42,0 | 28,8 | 23,4 |

Source : IBGE : DPE : Département de la Population et des Indicateurs Sociaux. Division des Études et Analyses et la Dynamique Démographique. PNAD 1996.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : l'axe de la classe sociale manque. Les axes de la couleur de la peau et du genre ne sont pas croisés.

Tableau 2.5 : Espérance de vie à la naissance (en années) selon la région*, la couleur de la peau et le genre en 2000

| | selon la couleur de la peau | | | selon le genre | | | |
|---------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| | total | <i>branca</i> ** | <i>preta et parda</i> ** | hommes | | femmes | |
| | | | | <i>brancos</i> ^o | <i>negros</i> ^o | <i>brancas</i> ^o | <i>negras</i> ^o |
| Brésil | 68,61 | 71,53 | 66,15 | 68,24 | 63,27 | 73,8 | 69,52 |
| Norte | 67,37 | 68,81 | 66,88 | 66,38 | 63,92 | 71,36 | 69,98 |
| Nordeste | 64,87 | 66,77 | 63,85 | 64,09 | 61,17 | 69,58 | 66,67 |
| Sudeste | 70,56 | 72,25 | 68,49 | 69,32 | 64,83 | 75,32 | 72,33 |
| Sul | 71,55 | 72,29 | 68,61 | 69,78 | 65,74 | 74,93 | 71,62 |
| Centro-Oeste | 69,82 | 71,9 | 68,38 | 69,58 | 65,56 | 74,34 | 71,34 |

Source : Atlas Racial Brasileiro 2005 – données pour l'année 2000.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

^o : selon l'agrégation de l'IBGE : *brancos / brancas* [blancs / blanches], *negros / negras* [noirs / noires].

NB : l'axe de la classe sociale manque. Celui du genre ne figure pas seul.

Il ne semble pas que ces différences soient dues à une disparité régionale en termes d'équipements sanitaires, notamment du fait de la mise en place du SUS.⁴⁴ Les structures d'urgence, dont les unités de pédiatrie⁴⁵, sont réparties conformément au nombre d'habitants [Tableaux 2.2 et 2.6].

a priori cette inégalité selon la couleur de la peau.

44 Le Brésil dispose d'un service public universel, intégral et gratuit de santé [le SUS, *Sistema Único de Saúde* – Système Unique de Santé], institué en 1988. cf. Ministério da Saúde (2009) pour une description détaillée du SUS. Il peut être complété par des prestations privées si une assurance est souscrite. Dans les faits, le SUS est saturé ce qui implique que la couverture sanitaire n'est pas universelle.

45 Elles représentent plus de 60 % des structures d'urgence [Tableau 2.5], quelle que soit la région. Il s'agit donc d'une priorité en terme de santé.

Tableau 2.6 : Répartition de certaines infrastructures sanitaires et de leur personnel selon la régions* en 2005

| | unités d'urgence | | | communes | | dans l'assistance, part de programme croisé avec la santé (%) | personnel de l'assistance sociale | |
|---------------------|------------------|------------------------|------------------------|----------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | total | dont pédiatrie (1) (%) | dont pédiatrie (2) (%) | total | dont disposant d'une assistance sociale (%) | | total | dont personne temporaire (%) |
| Brésil | 6002 | 66,84 | 100 | 5564 | 99,69 | 14,73 | 139 549 | 29,24 |
| Norte | 6,8 % | 67,40 | 6,85 | 8,07 % | 100 | 1,56 | 10,05 % | 37,59 |
| Nordeste | 25,74 % | 62,85 | 24,20 | 32,22,% | 99,78 | 2,74 | 36,55 % | 37,72 |
| Sudeste | 38,87 % | 69,35 | 40,33 | 29,98 % | 99,4 | 16,46 | 28,03 % | 24,27 |
| Sul | 19,16 % | 70,00 | 20,06 | 21,35 % | 99,83 | 40,39 | 14,41 % | 18,75 |
| Centro-Oeste | 9,43 % | 60,60 | 8,55 | 8,37 % | 99,78 | 1,93 | 11,75 % | 18,54 |

Source : IBGE – PNAD 2005.

Lecture en ligne sauf (2).

(1) : pourcentage d'unités de pédiatrie parmi toutes les unités d'urgence. Ainsi 62,85 % des unités d'urgence du *Nordeste* sont des unités pédiatriques.

(2) : répartition régionale des unités d'urgence pédiatriques. Lecture en colonne.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

De plus, la quasi totalité des communes a une assistance sociale [99,69 % – Tableau 2.6]. Mais nous constatons une inégalité régionale dans son association avec d'autres programmes, notamment sanitaires. Le *Sul* et le *Sudeste* privilégient une telle synergie [avec respectivement 40,39 % et 16,46 % de leur assistance associée à une politique de santé – Tableau 2.6], contrairement aux autres régions [cela concerne moins de 3 % de l'assistance – Tableau 2.6]. De plus, le personnel de ce dispositif est composé d'une importante part de non titulaires dans le *Norte* et le *Nordeste* [Tableau 2.6], contrairement aux régions de la partie Sud du Brésil. Soulignons une autre source d'hétérogénéité des infrastructures de santé. Il existe de nombreuses assurance privées permettant d'être pris en charge plus rapidement⁴⁶. Elles sont inégalement réparties sur le territoire brésilien⁴⁷, principalement en raison de la répartition des revenus qui est une variable déterminante dans l'accès à ce secteur⁴⁸. Ainsi, en dépit d'une très bonne couverture en termes sanitaires et de la mise en place du SUS, des inégalités selon la classe sociale, le genre et la couleur de la peau existent⁴⁹. Si elles peuvent être acceptées totalement selon l'axe du genre, cela n'est pas le cas pour les deux autres axes, pour lesquels des politiques publiques devraient être mises en place.

46 Les dispositifs privés disposent de structures distinctes de celles étant publiques. Elles peuvent être mieux équipées que ces dernières et surtout elles sont immédiatement disponibles pour les patients, la pression démographique étant plus faible.

47 M. V. Andrade / A. C. Maia (2006).

48 M. V. Andrade / A. C. Maia (2006) et M. Neri / W. Soares (2002).

49 Certes, il est possible d'observer une amélioration sur le long terme [cf. P.A. Lovell (1999 : 404) pour l'évolution de l'espérance de vie à la naissance selon la couleur de la peau. cf. IBGE (1999) concernant l'évolution de la mortalité infantile]. Mais des inégalités régionales, de genre et selon la couleur de la peau demeurent et se renforcent certainement.

1.2.2. Inégalités et éducation

Le fait d'être scolarisé ou non dépend de l'âge, de la région, de la couleur de la peau et du genre. Globalement, les taux de scolarisation augmentent avec l'âge, jusqu'à 15 ans [97,4 % pour les 7 – 14 ans – Tableau 2.7]. Puis ils décroissent [82 % pour les 15 – 17 ans et 31,7 % pour les 18 – 24 ans – Tableau 2.7], sans doute du fait d'une modification des paramètres d'arbitrage entre l'école et le marché du travail.⁵⁰ Cela est accentué dans les espaces ruraux où le taux de scolarisation des plus de 15 ans chute plus que dans les espaces urbains.

Tableau 2.7 : Taux de scolarisation (%) par régions*, groupes d'âge et zone d'habitation en 2005

| | total | Groupes d'âge | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-------|---------------|---------|--------|------------|---------|--------|-------------|---------|--------|-------------|---------|--------|----------------|---------|--------|
| | | 0 à 6 ans | | | 7 à 14 ans | | | 15 à 17 ans | | | 18 à 24 ans | | | plus de 25 ans | | |
| | | total | urbains | ruraux | total | urbains | ruraux | total | urbains | ruraux | total | urbains | ruraux | total | urbains | ruraux |
| Brésil (1) | 31,2 | 40,8 | 43,2 | 29,9 | 97,4 | 97,8 | 95,9 | 82,0 | 83,7 | 74,1 | 31,7 | 32,8 | 25,7 | 5,7 | 6,0 | 4,3 |
| Norte (1) | 36,2 | 33,9 | 34,4 | 16,8 | 96,7 | 96,6 | 97,8 | 81,4 | 81,3 | 84,0 | 36,3 | 36,4 | 32,7 | 8,0 | 8,1 | 5,3 |
| Nordeste | 34,6 | 41,8 | 45,9 | 33,7 | 96,5 | 97,0 | 95,4 | 79,3 | 81,2 | 75,4 | 33,9 | 35,2 | 30,4 | 6,6 | 6,9 | 5,9 |
| Sudeste | 29,0 | 43,7 | 45,4 | 27,7 | 98,2 | 98,4 | 96,0 | 84,6 | 86,1 | 70,2 | 30,0 | 31,1 | 17,2 | 5,1 | 5,3 | 2,8 |
| Sul | 28,6 | 37,9 | 41,0 | 22,9 | 97,9 | 98,0 | 97,2 | 80,7 | 82,4 | 73,5 | 29,8 | 31,5 | 19,7 | 5,0 | 5,6 | 2,2 |
| Centro-Oeste | 31,5 | 33,6 | 36,2 | 19,4 | 97,6 | 97,8 | 96,1 | 81,9 | 83,2 | 74,6 | 31,9 | 32,9 | 24,4 | 6,5 | 6,9 | 3,7 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

NB : les axes de la couleur de la peau, du genre et de la classe sociale manquent.

Concernant la variabilité régionale, c'est dans le *Sudeste* que les taux de scolarisation sont les plus élevés. Pour la couleur de la peau, les élèves et étudiants de 5 à 24 ans de couleur *branca* [blanche] connaissent les taux de scolarisation les plus élevés [Tableau 2.8]. La seule exception concerne la région métropolitaine de São Paulo [RMSP] où l'égalité prévaut⁵¹, sauf dans le supérieur. Notons que les retards dans la scolarité affectent peu les élèves et étudiants de couleur *branca*. Mais, ils concernent ceux étant de couleur *preta* [noire] ou *parda* [brune – métis] dont, à cet âge, 25,5 % sont dans le primaire et 49,7 % dans le secondaire [Tableau 2.9].⁵²

50 Notons que le système scolaire brésilien permet de cumuler scolarité et emploi car il y a des cours le matin, l'après midi et le soir. A partir de 15 ans la chute du taux de scolarisation signifie donc qu'il y a un réel abandon de l'école, sans doute parce que l'arbitrage entre le coût de l'investissement scolaire et le gain attendu de cet investissement devient plus tendu.

51 C. Hasenbalg / N. do V. Silva (1999 : 128 – 129) soulignaient déjà de tels taux de scolarisation pour la RMSP à partir de la PNAD 1982. La fréquentation scolaire atteint donc déjà son maximum depuis plusieurs décennies dans cette zone : il semble que concernant l'enseignement primaire et secondaire la RMSP atteigne une évolution asymptotique.

52 Le point positif malgré tout de ce constat est l'importance de l'éducation au sein de la société brésilienne. Nous y reviendrons lors de l'analyse des données d'enquête. Beaucoup d'adultes font le choix de reprendre /continuer leurs études une fois qu'ils travaillent car ils ont alors les moyens de les financer. Il

Tableau 2.8 : Taux de scolarisation (%) par régions*, groupes d'âge et couleur de la peau en 2005**

| | couleur de la peau | | | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| | <i>branca</i> | | | | | <i>preta et parda</i> | | | | |
| | 5 à 6 ans | 7 à 14 ans | 15 à 17 ans | 18 à 19 ans | 20 à 24 ans | 5 à 6 ans | 7 à 14 ans | 15 à 17 ans | 18 à 19 ans | 20 à 24 ans |
| Brésil (1) | 84,2 | 98,1 | 85,3 | 48,2 | 28,4 | 80,5 | 96,9 | 79,1 | 47,1 | 22,0 |
| Norte (1) | 84,0 | 97,7 | 84,2 | 57,8 | 32,7 | 74,3 | 96,4 | 80,5 | 53,7 | 27,5 |
| Nordeste | 87,0 | 96,7 | 82,1 | 53,4 | 29,0 | 84,7 | 96,4 | 78,2 | 52,1 | 24,8 |
| Sudeste | 88,5 | 98,6 | 88,0 | 45,9 | 28,6 | 80,8 | 97,7 | 80,4 | 42,0 | 18,2 |
| Sul | 74,2 | 98,1 | 82,6 | 44,8 | 26,4 | 70,2 | 96,9 | 73,1 | 32,6 | 15,5 |
| Centro-Oeste | 79,7 | 98,2 | 84,9 | 56,5 | 29,9 | 72,6 | 97,1 | 80,0 | 43,8 | 20,9 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roráima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : les axes du genre et de la classe sociale manquent.

Enfin, si l'écart dans le primaire est faible concernant le genre [94,2 % pour les garçons contre 95,2 % pour les filles], il est plus élevé dans le secondaire où 81,4 % des filles sont scolarisées contre 74,2 % des garçons⁵³.

Tableau 2.9 : Répartition (%) des étudiants de 18 à 24 ans dans les différents niveaux d'enseignement selon la région* et la couleur de la peau en 2005**

| | niveaux d'enseignement | | | | | | | | | | |
|---------------------|------------------------|---------------|-----------------------|------------|---------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|---------------|---------------|-----------------------|
| | primaire | | | secondaire | | | pré-vestibular ^o | | supérieur (2) | | |
| | total | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> | total | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> | total | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> |
| Brésil (1) | 14,1 | 9,4 | 25,5 | 37,2 | 33,0 | 49,7 | 5,2 | 4,1 | 36,3 | 51,8 | 19,3 |
| Norte (1) | 14,7 | 13,3 | 23,3 | 45,0 | 39,7 | 51,4 | 8,5 | 6,0 | 23,7 | 37,8 | 18,2 |
| Nordeste | 27,0 | 21,2 | 33,7 | 43,4 | 40,7 | 48,4 | 6,5 | 3,8 | 17,7 | 30,3 | 12,2 |
| Sudeste | 7,4 | 6,1 | 17,3 | 33,8 | 30,9 | 50,7 | 5,3 | 4,3 | 46,6 | 57,5 | 27,0 |
| Sul | 4,2 | 5,8 | 14,4 | 28,1 | 30,7 | 55,3 | 3,5 | 2,3 | 55,1 | 59,6 | 26,2 |
| Centro-Oeste | 9,9 | 8,5 | 15,5 | 35,1 | 30,0 | 38,7 | 4,0 | 2,8 | 44,4 | 57,0 | 31,8 |

Source : IBGE, PNAD 2005. Pourcentages totaux calculés par l'auteur selon les données disponibles. Lecture en ligne : 33,8 % des étudiants de 18 à 24 ans sont scolarisés dans le secondaire dans le *Sudeste* et 33,7 % des étudiants de couleur *preta* et *parda* de 18 à 24 ans sont scolarisés dans le primaire dans le *Nordeste*.

NB : la somme des pourcentages en ligne est inférieure à 100 car les personnes dont l'âge est inconnu sont incluses. Les axes du genre et de la classe sociale manquent.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roráima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

(2) : dont licences, maîtrises et doctorats.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

^o : le *vestibular* est le concours d'entrée pour l'université. Nous ne disposons pas des données nous permettant de calculer la répartition sans désagréger par couleur de peau.

existe également un système de cours hors cycle fondamental, appelé *supletivo* et accessible *a priori* à tous, ce qui explique que l'on peut avoir entre 18 et 24 ans et être au primaire [Tableau 2.9].

53 Ces chiffres de 2004 proviennent des *World Development Indicators* [Indicateurs de Développement Mondiaux]. Cette différence peut être due à un arbitrage travail / école plus aigu pour les garçons, surtout dans les espaces ruraux où leur force physique peut être utilisée plus directement.

Concernant le nombre d'années d'éducation, la région, la couleur de la peau et le genre sont à nouveau des variables saillantes. C'est le *Sudeste* qui connaît le plus haut niveau moyen d'éducation et, quelle que soit la région, les personnes de couleur *branca* atteignent un niveau plus élevé que celui des personnes de couleur *preta* et *parda* [Tableau 2.10].

Tableau 2.10 : Niveau moyen d'éducation (en années) selon la région*, la couleur de la peau, le genre et le lieu d'habitation en 2005**

| | population de plus de 15 ans | | | | | | population de plus de 10 ans | | | | | | | | | | | |
|---------------------|------------------------------|-------|-------|--------|----------------|-------|------------------------------|-----|-------|---------|-----|-------|--------|-----|-------|---------|-----|-----|
| | | | | | | | urbains | | | | | | ruraux | | | | | |
| | occupés | | | | | | total | | | occupés | | | total | | | occupés | | |
| | | | | | | | total | H | F | total | H | F | total | H | F | total | H | F |
| total | branca | preta | parda | branca | preta et parda | total | H | F | total | H | F | total | H | F | total | H | F | |
| Brésil (1) | 7,0 | 7,9 | 6,2 | 6,1 | 8,6 | 6,4 | 7,2 | 7,1 | 7,2 | 8,2 | 7,8 | 8,7 | 4,1 | 3,8 | 4,3 | 4,1 | 3,9 | 4,5 |
| Norte (1) | 7,1 | 8,0 | 6,5 | 6,8 | 8,5 | 7,1 | 6,7 | 6,5 | 6,9 | 7,5 | 7,0 | 8,2 | - | - | - | - | - | - |
| Nordeste | 5,6 | 6,6 | 5,5 | 5,2 | 7,1 | 5,4 | 6,2 | 5,9 | 6,4 | 7,0 | 6,4 | 7,8 | 3,3 | 2,9 | 3,7 | 3,2 | 2,9 | 3,7 |
| Sudeste | 7,7 | 8,3 | 6,6 | 6,7 | 9,1 | 7,2 | 7,6 | 7,6 | 7,6 | 8,7 | 8,4 | 9,1 | 4,7 | 4,6 | 4,9 | 4,9 | 4,7 | 5,1 |
| Sul | 7,5 | 7,8 | 6,5 | 6,0 | 8,3 | 6,5 | 7,5 | 7,5 | 7,5 | 8,5 | 8,3 | 8,9 | 5,0 | 4,9 | 5,1 | 5,2 | 5,1 | 5,4 |
| Centro-Oeste | 7,2 | 8,0 | 6,4 | 6,7 | 8,7 | 7,1 | 7,2 | 7,0 | 7,4 | 8,3 | 7,7 | 8,9 | 4,9 | 4,6 | 5,2 | 4,9 | 4,7 | 5,2 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : les axes du genre et de la classe sociale manquent.

Les femmes ont globalement un nombre d'années d'éducation supérieur à celui des hommes [Tableau 2.10] et ce résultat est renforcé lorsque nous nous focalisons sur les personnes ayant un emploi [Tableau 2.10]. Cela est cohérent avec les taux de scolarisation et le profil des retards scolaires présentés *supra*, ainsi qu'avec l'analyse de l'analphabétisme⁵⁴, qui concerne plus le *Nordeste*, les espaces ruraux et les personnes de couleur *preta* et *parda* [Tableau 2.11]. Ces disparités peuvent en partie être expliquées par la coexistence de secteurs éducatifs publics et privés, le second étant de meilleure qualité que le premier pour les cycles primaire et secondaire, ainsi que pour la préparation au concours d'entrée à l'université (le *vestibular*).⁵⁵

Les meilleures conditions de scolarisation sont donc liées à la capacité financière des familles. L'organisation inégalitaire du système scolaire brésilien opère une sélection drastique de ses

54 L'analphabétisme est défini ici comme l'incapacité totale à lire et écrire. Notons que les résultats sont les mêmes (sauf d'une plus grande ampleur) pour l'analphabétisme fonctionnel – capacités limitées à la compréhension d'une phrase.

55 Lors d'une étude réalisée en 1973, O. Ianni (1966/2004 : 269 - 271) rappelle que seul le primaire était alors gratuit d'où une inégalité plus importante selon la couleur de la peau dès le secondaire.

élites sur la base du revenu. Les inégalités en termes d'éducation⁵⁶ peuvent donc majoritairement être qualifiées de partiellement rejetées car elles soulignent les inégalités d'opportunités touchant les individus avant l'accès au marché du travail.

Tableau 2.11 : Taux d'analphabétisme (%) des personnes de plus de 15 ans selon la région*, la couleur de la peau, le genre et le lieu d'habitation en 2005**

| | total | couleur de la peau | | | genre | | lieu d'habitation | |
|---------------------|-------|--------------------|--------------|--------------|--------|--------|-------------------|--------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | hommes | femmes | urbains | ruraux |
| Brésil (1) | 10,9 | 7,0 | 14,6 | 15,4 | 11,1 | 10,7 | 8,4 | 25,6 |
| Norte (1) | 9,4 | 5,9 | 12,9 | 10,5 | 10,1 | 8,8 | 8,9 | 24,1 |
| Nordeste | 21,9 | 17,6 | 23,1 | 23,8 | 24,0 | 20,0 | 16,4 | 36,4 |
| Sudeste | 6,6 | 4,9 | 10,3 | 8,8 | 5,8 | 7,2 | 5,7 | 17,2 |
| Sul | 5,9 | 4,7 | 11,0 | 11,5 | 5,2 | 6,5 | 5,1 | 9,8 |
| Centro-Oeste | 8,9 | 6,6 | 12,8 | 10,5 | 8,7 | 9,1 | 7,9 | 15,4 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : l'axe de la classe sociale manque. Les axes de la couleur de la peau et du genre ne sont pas croisés.

1.2.3. Inégalités sur le marché du travail

Les inégalités constatées en termes de santé et d'éducation se retrouvent sur le marché du travail.⁵⁷ L'entrée sur ce dernier peut être précoce : 1,84 % des 5 – 9 ans et 11,61 % des 10 – 14 ans travaillent [Tableau 2.12].⁵⁸ Cela touche plus les garçons que les filles : ils représentent respectivement deux tiers et un tiers des enfants qui travaillent. Les espaces ruraux sont plus concernés, sauf dans le *Sudeste* et le *Centre Oeste*, où ce sont les espaces urbains qui concentrent ce travail. Ces éléments sont cohérents avec nos observations précédentes en termes d'éducation. Mais une fois à l'âge adulte, le taux d'occupation est plus élevé pour les hommes que pour les femmes [respectivement 73,4 % contre 52,9 % - Tableau 2.13]. Cet écart se maintient quelle que soit la région. Il découle des rôles économiques et sociaux traditionnels fixés selon le genre.⁵⁹

56 Nous devons cependant reconnaître d'importants progrès au cours du temps. cf. P.A. Lovell (1999 : 405) pour une présentation de l'évolution des taux d'alphabetisation.

57 Le système que constituent les inégalités est donc efficace dans la reproduction des positions relatives des individus de la société brésilienne. Le corollaire de cette affirmation est que les politiques publiques actuelles ne permettent pas de rompre cette reproduction.

58 Cela n'est pas incompatible avec la scolarisation étant donné l'organisation du système scolaire brésilien où les élèves du primaire ont classe soit tous les matins, soit tous les après midi.

59 Le taux d'activité féminine est notamment déterminé par la fécondité [J. Mincer (1963)] et la situation de couple [M. Riboud (1985) ; S. Lollivier (1984)]

Tableau 2.12 : Taux d'occupation (en %) selon le genre, l'âge et le lieu d'habitation en 2005

| | 5 à 9 ans | | | | | 10 à 14 ans | | | | |
|---------------------|-----------|---------|--------|---------|--------|-------------|---------|--------|---------|--------|
| | total | garçons | filles | urbains | ruraux | total | garçons | filles | urbains | ruraux |
| Brésil (1) | 1,84 | 71,88 | 28,12 | 29,79 | 70,21 | 11,61 | 66,80 | 33,20 | 46,65 | 53,34 |
| Norte (1) | 1,09 | 81,42 | 18,58 | - | - | 7,79 | 62,77 | 37,23 | - | - |
| Nordeste | 3,60 | 72,65 | 27,35 | 21,75 | 78,25 | 18,35 | 67,77 | 32,23 | 37,03 | 62,97 |
| Sudeste | 0,55 | 73,85 | 26,15 | 49,43 | 50,57 | 6,39 | 66,87 | 33,13 | 62,52 | 37,48 |
| Sul | 2,08 | 67,98 | 32,02 | 25,61 | 74,39 | 12,90 | 61,56 | 38,44 | 37,50 | 62,50 |
| Centro-Oeste | 0,91 | 57,73 | 42,27 | 57,48 | 42,52 | 9,99 | 72,43 | 27,57 | 63,47 | 36,53 |

Source : IBGE, PNAD 2005. NB : il y a initialement autant de garçons que de filles dans chaque tranche d'âge.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

NB : les axes de la couleur de la peau et de la classe sociale manquent.

Au-delà du fait d'avoir un emploi, il est intéressant d'observer dans quelles conditions il s'exerce. La carte de travail par exemple place les salariés dans le champ du droit du travail : protection contre un licenciement arbitraire, accès à l'assurance chômage. Seulement 63,89 % des salariés en détiennent une [Tableau 2.13], autrement dit 36,11 % pourraient être licenciés sur le champ sans indemnité.

Tableau 2.13 : Taux d'occupation et possession d'une carte de travail selon la région* et le genre en 2005

| | taux d'occupation (%) | | | possession d'une carte de travail parmi les salariés (%) | | |
|---------------------|-----------------------|--------|--------|----------------------------------------------------------|--------|--------|
| | total | genre | | total | genre | |
| | | hommes | femmes | | hommes | femmes |
| Brésil (1) | 62,8 | 73,4 | 52,9 | 63,89 | 62,17 | 67,08 |
| Norte (1) | 60,7 | 72,4 | 49,8 | 50,55 | 49,44 | 53,17 |
| Nordeste | 61,8 | 73,3 | 51,0 | 45,50 | 43,38 | 50,17 |
| Sudeste | 62,1 | 72,3 | 52,7 | 70,67 | 69,80 | 72,22 |
| Sul | 66,4 | 76,2 | 57,3 | 73,10 | 71,93 | 74,88 |
| Centro-Oeste | 64,3 | 75,2 | 53,9 | 61,62 | 59,86 | 65,17 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

NB : les axes de la couleur de la peau et de la classe sociale manquent.

Cette proportion est plus importante chez les hommes salariés, qui peuvent donc être considérés comme plus vulnérables que les femmes sur ce point. Mais il convient d'apporter des nuances car, si la possession d'une telle carte représente une certaine protection, elle peut

aussi devenir une contrainte. Si l'employeur doit verser une indemnité en cas de licenciement, l'employé renonce à tous ses droits en cas de démission.

Tableau 2.14 : Revenu horaire et équivalent en nombre de salaires minimum des personnes occupées par régions* et selon leur couleur de peau en 2005**

| | <i>branca</i> | | <i>preta et parda</i> | |
|---------------------|------------------------|-------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| | revenu horaire (Réais) | revenu en nombre de salaire minimum | revenu horaire (Réais) | revenu en nombre de salaire minimum |
| Brésil (1) | 6,5 | 3,6 | 3,5 | 1,9 |
| Norte (1) | 5,5 | 3,1 | 3,6 | 2,1 |
| Nordeste | 4,5 | 2,4 | 2,8 | 1,4 |
| Sudeste | 7,2 | 4,1 | 4 | 2,2 |
| Sul | 6,0 | 3,4 | 3,9 | 2,0 |
| Centro-Oeste | 7,9 | 4,2 | 4,6 | 2,5 |

Source : IBGE, PNAD 2005.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : l'axe du genre manque. L'axe de la classe sociale ne figure pas seul.

Concernant le revenu, les personnes *brancas* [blanches] sont systématiquement avantagées, quelle que soit la région [Tableau 2.14] et elles sont globalement sous-représentées parmi les pauvres et sur-représentées parmi les riches [Tableau 2.15].

Tableau 2.15 : Répartition (en %) des 10 % les plus pauvres et du 1 % les plus riches selon la région* et la couleur de la peau en 2005**

| | répartition des 10 % les plus pauvres | | répartition du 1 % les plus riches | |
|---------------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------------|
| | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> | <i>branca</i> | <i>preta et parda</i> |
| Brésil (1) | 26,5 | 73,5 | 88,4 | 11,6 |
| Norte (1) | 15,5 | 84,5 | 53,3 | 46,7 |
| Nordeste | 23,2 | 76,8 | 70,2 | 29,8 |
| Sudeste | 31,6 | 68,4 | 92,9 | 7,1 |
| Sul | 62,7 | 37,3 | 97,3 | 2,7 |
| Centro-Oeste | 29,4 | 70,6 | 75,3 | 24,7 |

Source : IBGE, PNAD 2005. Lecture en ligne, séparément pour chaque niveau de richesse.

(1) : sauf la population rurale de Rondônia, Acre, Amazonas, Roraima, Pará et Amapá. La collecte dans ces zones a commencé en 2004 et certains tableaux sur la base des données de 2005 maintiennent cette amputation dans l'optique d'une comparaison avec les résultats antérieurs.

* : cf. la carte dans le volume annexe page 7 pour visualiser les régions brésiliennes.

** : selon la classification de l'IBGE : *branca* [blanche], *preta* [noire], *parda* [brune].

NB : l'axe du genre manque. L'axe de la classe sociale ne figure pas seul.

Comme cette inégalité consacre les disparités en termes de capital humain constatées *supra*, nous pourrions considérer qu'il s'agit d'une inégalité acceptée totalement, résultat de la

rémunération des individus selon leur niveau de capital humain. Mais cela ne peut être le cas dans la mesure où il existe des inégalités d'opportunités pour la santé et l'éducation. De plus, si la discrimination intervient lors de la fixation du revenu, cette inégalité devrait alors être divisée en trois parties : l'une totalement acceptée, une autre rejetée partiellement et une troisième totalement rejetée.

Nous demander ce qu'est une inégalité a guidé la présentation d'éléments qui jalonnent l'ensemble de notre propos. La typologie que nous proposons nous a permis d'articuler les inégalités présentes tout au long du cycle de vie, en identifiant notamment certains des nœuds du système des inégalités. Ainsi, les inégalités de revenu ou de salaire cristallisent plusieurs autres inégalités, qui peuvent se renforcer et provoquer une partie de l'écart final. Les différentes méthodes au moyen desquelles les inégalités sont repérées et mesurées sont efficaces face aux inégalités rejetées partiellement et acceptées totalement et partiellement. En revanche, celles étant rejetées totalement nécessitent d'autres outils car leur identification repose sur la mise en évidence de discrimination.

II. Les discriminations : une cause des inégalités au Brésil ?

Parmi les inégalités que nous venons de souligner, nous nous focalisons ici sur celles étant totalement rejetées car résultant de la discrimination. Concernant le Brésil, elles sont l'objet de nombreuses études analysant surtout, depuis plusieurs décennies, les préjugés liés à la couleur de la peau. Ils sont certes appréhendés en tant que déclaration, mais ils le sont plus dans leurs applications, autrement dit dans la discrimination.

Dans un premier temps, nous rappelons ce qu'est la discrimination, en l'articulant notamment avec des concepts qui sont souvent convoqués à son sujet et en sont distincts. Soulignons dès à présent l'emploi particulier du concept '*preconceito*' [préjugé] dans les études concernant le Brésil. De notre point de vue, il conviendrait plutôt d'utiliser le concept de stéréotype. Le recours au '*preconceito*' pourrait alors être interprété comme un outil optimiste, en ce sens qu'il serait compatible avec l'idéologie de la démocratie raciale, tandis que le recours au stéréotype pourrait entrer en conflit avec elle.⁶⁰

60 Dans la mesure où le préjugé intervient avant toute réflexion, tandis que le stéréotype est une rationalisation du préjugé, il n'entre pas en contradiction avec la démocratie raciale [cf. le premier chapitre pages 73 à 77]. En effet, entre temps, un appel à la réflexion peut facilement détruire le '*preconceito*' tandis que le stéréotype nécessite un processus de déconstruction plus complexe, incompatible avec l'idéologie de

Puis, une présentation des manières de repérer et de mesurer la discrimination nous permettra de souligner les difficultés de mise en évidence des inégalités rejetées totalement. Enfin, nous analysons au travers d'études théoriques, qualitatives et quantitatives les multiples facettes de la discrimination au Brésil.

2.1. Qu'est-ce que la discrimination : définitions et mesures

La discrimination est souvent confondue avec d'autres concepts tels que la ségrégation, le préjugé, le stéréotype. Nous précisons comment est définie la discrimination⁶¹ ainsi que la manière dont elle s'articule avec ces concepts. Cela nous permettra de souligner les mécanismes menant à sa mise en œuvre. Puis nous présenterons les différentes méthodes existantes permettant de repérer et de mesurer les discriminations.

2.1.1. Définir la discrimination et ses mécanismes

La discrimination correspond, à caractéristiques égales et selon un axe particulier, au refus d'une égalité de traitement qu'un individu est en droit d'attendre⁶². Il s'agit donc d'un phénomène plus large que la ségrégation, qui peut être définie comme une séparation hermétique dans l'espace entre des groupes aux caractéristiques différentes. En effet, la ségrégation implique la discrimination – l'inégalité de traitement se focalise sur la répartition géographique –, l'inverse n'étant pas vrai ; elle peut être considérée comme un cas particulier de la discrimination.⁶³ Préciser que l'individu est 'en droit d'attendre' une égalité de traitement souligne que la définition d'une situation de discrimination ne dépend pas de la perception de la personne qui en est victime⁶⁴ mais qu'elle peut cependant reposer sur le regard de la société.

la démocratie raciale où les stéréotypes n'existent pas par définition.

61 En toute rigueur, la discrimination correspond à la fois au fait de faire une séparation entre deux choses, de les distinguer sans poser de jugement de valeur, et au résultat de ce processus. Nous nous plaçons directement, dans la suite de notre propos, dans l'optique d'une simultanéité de la discrimination et de l'émission d'un jugement de valeur car c'est en cela que nous sommes interpellés en tant que chercheur.

62 Les inégalités résultant de la discrimination sont donc totalement rejetées car elles trahissent le non respect de la règle selon laquelle sont réparties les rémunérations économiques, sociales et symboliques. L'ONU définit quant à elle la discrimination raciale comme « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans le domaine politique, économique, social ou culturel ou dans un tout autre domaine de la vie publique » [article 1 de la Convention de l'ONU du 7 mars 1966].

63 En économie, les études empiriques de la ségrégation recourent aux outils permettant de repérer et mesurer les inégalités car la dimension spatiale l'emporte sur le processus discriminatoire guidant le résultat. cf. S. R. Chakravarty / J. Silber (2007) pour la présentation d'un index généralisé de ségrégation (d'inégalité) selon le type d'occupation.

64 Nous nous distinguons donc a priori de M. Mörner (1967/1971 : 18) pour lequel le regard du groupe de la victime est essentiel dans l'identification de la discrimination : « la discrimination est le refus apporté aux membres du groupe sujet au préjugé de l'égalité du traitement qu'ils revendiquent ». Cependant, si ce groupe porte des revendications, elles peuvent être traduites dans la règle.

Ainsi, dans une société où la règle est « le salaire est fixé selon le niveau de capital humain », si deux individus α et β sont identiques à l'exception de leur couleur de peau (même contexte, même niveau de capital humain) et qu'ils reçoivent un salaire différent, cette inégalité doit être considérée comme résultant de la discrimination, même si α et β sont habitués à être traités de manière différenciée et que cela correspond à leurs attentes. En revanche, c'est bien le regard de la société qui pose ce que les individus sont en droit d'attendre, du fait de l'existence de la règle. Il convient donc d'identifier quelles sont les règles auxquelles il est fait référence, souvent de manière implicite, lors de l'étude des discriminations.

Il arrive également que la discrimination soit confondue avec le préjugé et le stéréotype. Le préjugé [pré-jugé] est une opinion exprimée avant tout effort réflexif, tandis que le stéréotype correspond à la rationalisation du préjugé.⁶⁵ Ces deux concepts distincts précèdent la discrimination mais ne l'impliquent pas. En revanche l'existence de discrimination signifie qu'un stéréotype ou un préjugé est activé.⁶⁶ Il en est de même concernant le concept de racisme. Il peut être défini comme la croyance de l'existence par nature de liens entre des caractéristiques physiques⁶⁷ et morales impliquant la supériorité et la domination d'un groupe sur un autre selon ces caractéristiques⁶⁸. Pour la personne raciste, la discrimination peut être un moyen de mettre en œuvre cette domination.⁶⁹

Ces éléments nous permettent de déterminer quelle est l'imprécision globale dont est victime le concept de discrimination. C'est parce que ce dernier correspond à la fois à un résultat – inégalité de traitement – et à un processus – c'est le traitement qui est discriminatoire – qu'il est confondu avec ses causes ; ces dernières constituent le processus menant à la mise en œuvre de la discrimination [Schéma 2.1]. Cela nous amène à relativiser, sans les accepter, les confusions préalablement soulignées. Il apparaît en effet que, si la discrimination est à la fois un résultat et un processus, l'étudier implique de tenir compte de deux angles d'analyse, autrement dit d'intégrer les différentes causes possibles. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionnent

65 H. Garner-Moyer (2003). Le même auteur précise également que le préjugé se situe au niveau individuel tandis que le stéréotype s'ancre au niveau collectif. Ces deux concepts sont souvent confondus entre eux.

66 cf. Z. Kunda / S. J. Spencer (2003) pour une présentation détaillée du lien et de la distinction entre stéréotype et discrimination. L'activation correspond au moment où le stéréotype vient à l'esprit face à une personne [Z. Kunda / S. J. Spencer (2003 : 522)].

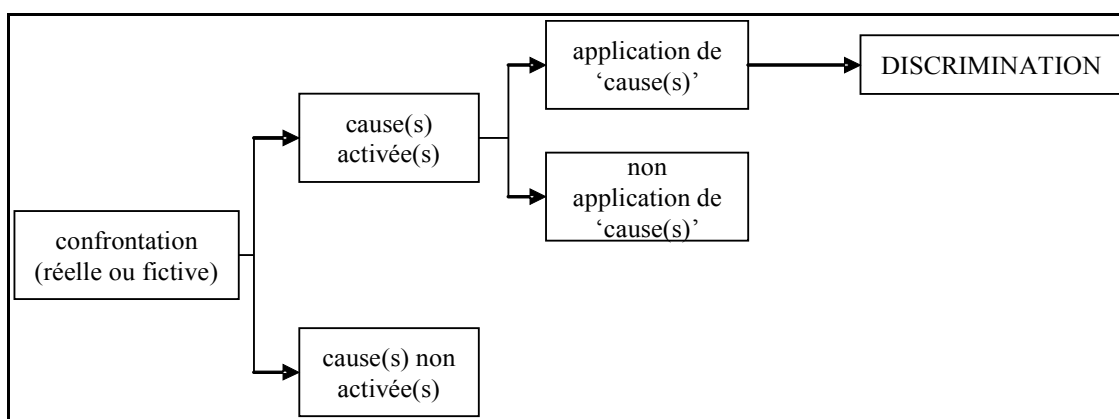
67 H. Garner-Moyer (2003) en distingue cinq : l'apparence physique (dont la beauté), le phénotype, le genre, le handicap et l'âge. Elle ajoute que d'autres caractéristiques, non physiques, telles que l'orientation sexuelle et l'appartenance à un syndicat, peuvent aussi être des axes selon lesquels s'exerce la discrimination.

68 Pour D. M. Leite (1969/1983 : 1, 6, 17 – 19) c'est l'émergence de la domination qui distingue racisme et xénophobie.

69 Parmi les causes de discrimination, figurent aussi les mécanismes de protection de soi et de son groupe d'appartenance [endogroupe] par rapport à un autre groupe, extérieur [exogroupe].

les modèles d'analyse des discriminations en économie et en sociologie. Il s'agit de la repérer et / ou la mesurer selon l'hypothèse faite sur les causes à l'œuvre. C'est encore une fois le regard du chercheur qui intervient. Une analyse rigoureuse de la discrimination impliquerait donc d'interroger toutes ses causes possibles. Tout comme pour les différents axes structurant les inégalités, cela est pourtant difficile, ce qui va nous forcer à choisir un positionnement *a priori* face à cet objet.⁷⁰

Schéma 2.1 : Les étapes précédant la discrimination



En économie, il y a principalement deux modèles qui s'opposent : celui de Gary Stanley Becker (discrimination par goût) et celui de Edmund S. Phelps (discrimination statistique). Le premier⁷¹ postule que la discrimination résulte des goûts des employeurs, des employés et / ou des clients, qui ne souhaitent pas entrer en contact avec des individus appartenant à un groupe qu'ils n'aiment pas. De notre point de vue, il peut s'agir d'un modèle de ségrégation dans la mesure où c'est le contact entre les groupes qui est en jeu. Cependant, le mécanisme à l'œuvre révèle bien de la discrimination car la désutilité du contact entre des individus de groupe différent se traduit par une inégalité de traitement dans les salaires⁷².

Edmund S. Phelps⁷³ postule quant à lui que, face à une incertitude quant aux caractéristiques productives d'un individu, l'employeur se base sur les caractéristiques statistiques moyennes du groupe auquel appartient le candidat. Ce n'est pas le fait d'aimer ou non ce groupe qui

70 Dans la mesure où un même résultat peut découler de causes différentes (la discrimination fait partie des phénomènes observationnellement équivalents car nous ne pouvons pas en observer les causes, dont la préférence – le rejet – de l'employeur par exemple pour un groupe ou un autre), ce choix est particulièrement délicat.

71 Une présentation théorique de l'approche de G. S. Becker figure dans le volume annexe [Annexe 2.3 page 8].

72 D'ailleurs G. S. Becker ne s'y trompe pas, affirmant que la discrimination est une cause de la ségrégation [G. S. Becker (1971 : 22)].

73 Une présentation théorique de l'approche de E. S. Phelps figure dans le volume annexe [Annexe 2.4 page 8].

intervient.⁷⁴

En sociologie, nous distinguons principalement quatre approches concernant le Brésil [Tableau 2.16]. Dans le cadre de la première, ce sont les personnes à la peau claire qui, du fait du racisme ou de stéréotypes, discriminent les personnes ayant une peau foncée. La seconde approche, sans remettre en cause la première, souligne que « o propio negro discrimina ao negro »⁷⁵, notamment parce qu'il a intériorisé l'idéologie du blanchiment. La troisième approche résulte d'une critique adressée à la seconde, où le blanchiment est uniquement pensé comme une carence des personnes ayant une peau foncée : c'est du fait de leur déficit de blancheur qu'elles se percevaient comme inférieures et discriminaient les individus de leur propre groupe. Or les tenants de la troisième approche soulignent que le pendant de cette carence réside dans le privilège dont bénéficient les personnes de couleur claire⁷⁶. Il convient donc, de ce point de vue, d'étudier à la fois les populations '*negras*'⁷⁷ mais aussi celles étant '*brancas*' [blanches] car : « evitar focalizar o branco é evitar discutir as diferentes dimensões do privilégio »⁷⁸.

Tableau 2.16 : Les quatre approches des causes et acteurs en présence dans les situations de discrimination

| approches | causes | peut mettre en œuvre la discrimination | est victime de discrimination |
|-----------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|
| 1 | racisme / stéréotypes | personnes à la peau claire | personnes à la peau foncée |
| 2 | intériorisation de l'idéologie du blanchiment | personnes à la peau foncée | personnes à la peau foncée |
| 3 | intériorisation de l'idéologie du blanchiment | tout le monde | personnes à la peau foncée |
| 4 | racisme / stéréotypes | personnes à la peau foncée | personnes à la peau claire |

Cet élargissement de l'analyse comporte cependant un risque car parler de privilège fait écho à

74 Notons que l'histoire ne commente pas le fait que l'employeur choisisse justement la couleur de la peau comme un critère permettant de lever ses incertitudes quant aux qualités productives du candidat.

75 Littéralement « le noir lui-même discrimine le noir ». Nous citons ainsi cette expression car elle fait partie des éléments du refrain argumentatif constaté lors des entretiens.

76 M. A. S. Bento (1999).

77 Nous employons ici à dessein le terme '*negras*' [noires] pour deux raisons. La première correspond à un phénomène récurrent pendant notre enquête de terrain (présentée dans le chapitre quatre pages 309 à 317) : notre déclaration 'j'étudie les différents mots pour décrire les couleurs de peau' était quasi systématiquement interprétée comme 'elle étudie la discrimination contre les noirs'. La seconde réside dans la géométrie sémantique variable de ce terme (soulignée *supra* pages 97 à 98) : nous faisons bien référence aux populations '*negras*' dans tous les sens possibles de ce terme.

78 « Eviter de se focaliser sur le Blanc c'est éviter de discuter les différentes dimensions du privilège » [M. A. S. Bento in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 27)].

une certaine illégitimité, or il s'agirait plutôt de rendre accessible à tous les niveaux de salaire, par exemple, des personnes de couleur claire⁷⁹. Dans la quatrième approche ce sont les personnes ayant une couleur foncée qui, du fait du racisme ou de stéréotypes, discriminent les personnes de couleur claire. Cette approche est récente : elle a émergé au Brésil parallèlement aux revendications pour la mise en place d'une discrimination positive.

2.1.2. Repérer et mesurer les discriminations

Tout comme pour les inégalités, l'économie et la sociologie étudient la discrimination en différents moments de son déroulement temporel. L'analyse sociologique, qui se focalise relativement plus sur le repérage des discriminations, se situe en amont de l'analyse économique, qui traite plus de leur mesure. Cette distinction peut cependant paraître artificielle car pour que l'identification de la discrimination soit incontestable, il convient de la mesurer. Or il est difficile de mettre en évidence l'existence de discrimination car les méthodes employées sont sans cesse critiquées, souvent avec raison⁸⁰. Notons par exemple que pour beaucoup d'auteurs⁸¹ il est suffisant de montrer l'existence d'inégalités pour en déduire qu'il y a de la discrimination. C'est d'après le modèle analytique, dans le cadre duquel l'étude des inégalités est convoquée, qu'une telle conclusion est posée. Mais une telle méthode est rapidement cible d'objections, qui remettent en cause le modèle utilisé et donc la conclusion, car ce n'est pas le phénomène 'discrimination' en soi qui est identifié, contrairement à ce qui est annoncé. En effet, dans la mesure où toute inégalité ne résulte pas de la discrimination, repérer ou mesurer une inégalité ne permet pas en soi de conclure en terme de discrimination. Les axes et causes utilisés pour l'analyse sont également critiqués⁸², principalement pour deux raisons : le choix en soi de ces axes et de ces causes d'une part et la variabilité des causes d'autre part. D'une part, il n'existe pas forcément de consensus par rapport à la pertinence d'un axe ou d'un autre selon lequel la discrimination existerait. Ainsi, si un auteur α pense que la couleur de la peau est un axe important dans l'étude de la discrimination et qu'un auteur β ne partage pas du tout cet avis, un débat stérile et sans fin peut potentiellement s'engager. Concernant les causes de la discrimination, un même affrontement peut émerger, les partisans de la première et de la quatrième approche [Tableau 2.16] s'opposant de manière trop frontale. D'autre part, les causes ont une certaine variabilité

79 J. Matas (2008).

80 cf. Z. Kunda / S. J. Spencer (2003) pour une présentation des différentes méthodes disponibles afin de repérer les stéréotypes.

81 Dont C. Hasenbalg, qui en a totalement conscience [A. S. A. Guimarães (2006)].

82 H. Garner-Moyer (2003).

car elles peuvent être différentes dans le temps (époque)⁸³, dans l'espace (pays, région) et selon les individus⁸⁴. Comme le souligne Ruy Coelho dans la préface de l'ouvrage de Teófilo de Queiros Júnior « o preconceito, como o vírus da gripe epidêmica, tem infinita capacidade de mutação »⁸⁵, affirmation qui peut également s'étendre aux stéréotypes et aux racismes. Il est donc particulièrement difficile de prouver l'existence de discrimination, ce qui n'est pas sans lien avec la nature des inégalités qui y sont attachées, rejetées totalement.

A notre connaissance, il existe deux façons d'identifier de manière directe la discrimination, dont l'une permet également de la mesurer : le *testing*⁸⁶ et la méthode de décomposition d'Oaxaca. Le *testing* est une procédure expérimentale⁸⁷. Il s'agit de confondre une personne soupçonnée d'exercer une discrimination en la confrontant à son insu à deux individus identiques à l'exception de leur couleur de peau (si la discrimination objet de l'expérience s'effectue selon cet axe). Si la personne testée traite de manière différenciée les deux individus, la conclusion du *testing* est qu'il y a discrimination⁸⁸. Nous identifions principalement quatre limites pour cette méthodes⁸⁹. Premièrement, elle est très coûteuse. Deuxièmement, il n'est pas possible de séparer ce qui relève de la discrimination par goût et de la discrimination statistique⁹⁰. Troisièmement, s'il s'agit d'une expérience dite contrôlée, elle ne l'est jamais complètement car des variables telles que la personnalité impliquent qu'il n'y a jamais deux candidats identiques à comparer⁹¹. Enfin, quatrièmement, peut-être du fait

83 O. Ianni (1966/2004 : 335) souligne également un lien entre les cycles économiques et l'ampleur des préjugés, les situations de crise renforçant l'émergence de ces derniers.

84 G. S. Becker (1971 : 17).

85 « Le préjugé, comme le virus de la grippe épidémique, a une capacité infinie de mutation » [T. de Queiroz Jr (1975/1982 : 1)].

86 Cette méthode peut être traduite différemment selon ses domaines d'application. Si les juristes parlent de 'test de discrimination' [cf. F. Burnier / B. Pesquié (2007)], les économistes préfèrent les termes de 'test de situation' et 'd'audit par couples' [cf. E. Duguet / N. Leandri / Y. L'Horty / P. Petit (2007)] (respectivement face à l'accès à l'entretien d'embauche et à l'accès à l'emploi).

87 Comme le souligne G. Calvès (2007), l'expérimentateur ne maîtrise cependant pas tous les éléments, ce qui ne constitue pas pour autant un argument en soi contre l'utilisation de cette méthode.

88 Cette méthode a notamment été employée pour tester la présence de discrimination à l'entrée des discothèques ou lors de l'embauche [respectivement F. Burnier / B. Pesquié (2007) et P. Petit (2003)].

89 Nous nous focalisons ici sur le *testing* tel qu'il est utilisé dans les recherches académiques. G. Calvès (2007) souligne trois différences entre le *testing* scientifique et le *testing* judiciaire. Premièrement, le premier peut s'appuyer sur des candidats fictifs tandis que le second impose que les personnes en présence soient de vrais acteurs et non des constructions pour l'occasion du test. Deuxièmement, le *testing* scientifique vise à obtenir des conclusions par rapport à une population la plus large possible, tandis que le *testing* judiciaire vise à condamner une entité en particulier. Troisièmement, la validité du premier repose sur une évaluation scientifique, tandis que celle du second est liée à la preuve de l'existence effective d'une intention de discriminer. Les deux dernières différences sont en quelque sorte indiquées par la définition retenue de la discrimination dans le droit, où elle « est prouvée quand la différence de traitement est démontrée, quand l'auteur de l'acte est identifié et quand l'état d'esprit qui l'anime est la cause centrale de l'acte » [F. Burnier / B. Pesquié (2007 : 4)].

90 J. J. Heckman (1998).

91 O. De Schutter (2001).

des coûts liés à une condamnation s'il s'agit d'un *testing* judiciaire, « certaines entreprises se sont dotées de méthodes permettant de détecter les tests »⁹². Des précautions peuvent cependant être prises par les chercheurs pour limiter ce pouvoir de détection⁹³.

La méthode de décomposition d'Oaxaca repose quant à elle sur l'économétrie.⁹⁴ En amont, il s'agit de diviser la population en sous-groupes selon l'axe cristallisant la discrimination (comme la couleur de la peau, le genre) puis de réaliser une estimation économétrique sur chaque sous-groupe dans le domaine où s'exerce la discrimination (comme l'accès au marché du travail, le salaire). Enfin, le chercheur procède à la décomposition de l'inégalité de résultat (comme la probabilité d'être au chômage, l'écart de salaire) entre une part dite 'justifiée' et une autre dite 'injustifiée'⁹⁵. La première est la part de l'écart résultant de la valorisation des caractéristiques et attributs individuels selon la règle de répartition des rémunérations économiques, sociales et symboliques. La seconde est définie de manière résiduelle et correspond donc au reste de l'inégalité : dans la mesure où elle ne découle pas de l'application de la règle, elle est considérée comme 'injustifiée' et est attribuée à la discrimination. Cette méthode est très employée, notamment parce qu'elle peut s'appliquer aux bases de données existantes, tandis que le *testing* suppose par définition une nouvelle collecte de données. Il convient néanmoins de garder à l'esprit les nombreuses limites de la méthode de décomposition d'Oaxaca afin de nuancer les conclusions qu'elle permet d'apporter. Nous en dénombrons deux : la surestimation de la mesure de la discrimination et la non prise en compte de la distribution des résultats, caractéristiques et attributs au sein de la population. Tout d'abord, comme la mesure de la discrimination (la part 'injustifiée' des inégalités) est calculée de manière résiduelle, cela signifie que nous sommes face à une surestimation du phénomène; en effet, sachant que toutes les variables explicatives nécessaires ne sont pas disponibles dans les bases de données⁹⁶, cela implique qu'une moins grande proportion de la variabilité du résultat est expliquée / justifiée. De plus, les coefficients⁹⁷ souffrent d'un biais de

92 F. Burnier / B. Pesquié (2007 : 6).

93 E. Duguet / N. Leandri / Y. L'Horty / P. Petit (2007).

94 Une présentation plus formelle figure dans le volume annexe [Annexe 2.5 pages 9 à 10].

95 La terminologie choisie par R. Oaxaca fait sans doute référence à l'opposition juste / injuste traditionnellement faite pour les inégalités. Notons que le couple justifié / injustifié est parfois remplacé par le couple expliqué / inexpliqué. Face à notre typologie, cette méthode permet de décomposer une inégalité entre sa part pouvant être acceptée totalement (la règle est respectée) et une autre part rejetée totalement (une règle – la discrimination – est appliquée mais elle n'est pas valide). Les inégalités acceptées ou rejetées partiellement ne semblent pas concernées par cette méthode.

96 Ces données peuvent ne pas être disponibles car elles ne sont pas collectées mais aussi car il peut s'agir d'une variable difficilement mesurable.

97 En économétrie, le coefficient correspond au lien entre la variable explicative et la variable expliquée. Sous certaines conditions, ce coefficient est l'effet d'un changement de la variable explicative sur la variable expliquée. cf. L. Behaghel (2006) pour une introduction non technique à l'économétrie.

variables omises⁹⁸. La seconde limite réside dans le fait que l'ensemble de la procédure économétrique en amont est réalisée à la moyenne, qu'il s'agisse du résultat ou des variables explicatives. Or, selon leur position au sein de la distribution des salaires, par exemple, les individus ne sont pas atteints de la même manière par la discrimination⁹⁹. Concernant les variables explicatives, le raisonnement à la moyenne implique de se focaliser uniquement sur le temps présent, alors que des inégalités et de la discrimination ont eu une influence en amont de cette situation présente¹⁰⁰. Des solutions peuvent être mises en œuvre pour pallier ces limites. Notamment, d'autres techniques d'estimations économétriques¹⁰¹ peuvent être utilisées en amont et l'ajout de variables explicatives pertinentes¹⁰² permet de prendre en compte l'hétérogénéité des caractéristiques et attributs déterminés dans le passé. Il n'existe cependant pas de solution face à la première limite liée de manière intrinsèque à cette méthode de décomposition. En effet, il manquera toujours certaines variables explicatives et la mesure obtenue sera donc toujours une surestimation de la discrimination.

2.2. Les multiples facettes de la discrimination selon la couleur de la peau

Dans les années 1950, la société brésilienne a été mise face à l'évidence de l'existence en son sein de préjugés, stéréotypes et discrimination envers les personnes à la peau foncée. Depuis lors, le discours officiel – qui est repris par l'ensemble de la société –, reconnaît, bien que difficilement, les limites de l'idéologie de la démocratie raciale. Cela n'a néanmoins pas permis de battre en brèche la discrimination, qui continue à être mise en œuvre tout au long du cycle de vie.

2.2.1. Un paradoxe brésilien : la simultanéité de la présence et de l'absence de discrimination

En 1995, Datafolha réalise une enquête sur le 'racisme cordial'¹⁰³. Parmi les résultats, un

98 Le biais de variables omises implique une sous estimation des coefficients et donc une sous explication de la variabilité du résultat.

99 J.L. Arcand / B. D'Hombres (2004).

100 Autrement dit, la méthode de décomposition d'Oaxaca ne permet pas, au sein de la parti 'justifiée' de distinguer les inégalités acceptées totalement de celles qui seraient acceptées ou rejetées de manière partielle.

101 Parmi les techniques disponibles, citons les régressions par quantiles [J.L. Arcand / B. D'Hombres (2004)].

102 cf. L. Lobato (2000) pour les variables d'infrastructures du lieu d'habitation pendant l'enfance. cf. F. Bourguignon / F. H. G. Ferreira / M. Menéndez (2003) pour la prise en compte du milieu familial pendant l'enfance. cf. S. Karlsen / J. Nazroo (2002) pour l'hétérogénéité en terme de santé et dans l'exposition à la violence. cf. J.L. Arcand / B. D'Hombres (2004) pour la prise en compte du secteur informel. cf. O. Arias / G. Yamada / L. Tejerina (2004), G. Mwabu / P. Schultz (1996), J. DiNardo / N. Fortin / T. Lemieux (1996), D. Bonjour / M. Gerfin (2001) et F. Bourguignon / F. H. G. Ferreira / P. G. Leite (2002) pour la prise en compte de la distribution des revenus.

103 Expression pour qualifier le racisme tel qu'il existe au Brésil, créée par analogie sur la base de celle de S. B. de Holanda 'o homem cordial' [l'homme cordial].

paradoxe apparaît. Il ressort en effet que entre 87,2 % et 88,7 % des enquêtés¹⁰⁴ affirment ne pas avoir de préjugé envers les *negros* [noirs]¹⁰⁵, que 89 % affirment que les *brancos* ont des préjugés envers les *negros* et que 61,4 % affirment que les *negros* ont des préjugés envers les *brancos*.¹⁰⁶ Il y aurait donc simultanément présence et absence de préjugés. Trois possibilités s'offrent à nous.¹⁰⁷ Premièrement, les enquêtés mentiraient en affirmant ne pas avoir de préjugé, mais ils seraient les transcripteurs fidèles des situations observées où un préjugé est appliqué. Deuxièmement, les enquêtés ne mentent pas et ils ne décriraient pas des situations réellement observées en affirmant connaître des personnes ayant des préjugés, mais ils manifesteraient leur intégration du rejet de l'idéologie de la démocratie raciale. Troisièmement, les enquêtés ne mentent pas, ni dans la description de leurs croyances, ni dans celles des situations dont ils sont témoins.

De nombreux témoignages vont dans le sens de la première possibilité :

« J'ai écrit des sketches et je les ai présentés aux directeurs de cirque. Ils m'ont répondu : dommage que vous soyez noire »¹⁰⁸

« D. Maria travaille pour moi. Quand je reçois des visites elle devient mécontente et triste et murmure :
- Mon Dieu du ciel, c'est la fin du monde! Dieu me punit. Le monde est à l'envers. Moi une Blanche, avoir une patronne noire... »¹⁰⁹

« No Brasil não são poucas vezes que motoristas de táxi e ônibus interurbanos deixam de atender aos acenos de negros, tarde da noite ou não »¹¹⁰.

Un autre résultat de l'enquête réalisée par Datafolha confirme, après analyse des représentations collectées, que seuls 13 % des enquêtés seraient exempts de préjugé. Cette première possibilité est aussi validée par les conclusions de Roger Bastide et Florestan

104 La question est posée séparément aux individus qui ne s'auto-déclarent pas comme *preto* [noir] puis à ceux s'auto-déclarant comme tel.

105 Le contenu sémantique de *negros* n'est pas précisé au moment de la question. Les organisateurs de l'enquête font cependant l'hypothèse implicite que *negros* suit la définition de l'IBGE.

106 Opinião Pública (2005).

107 La coexistence d'un mensonge – donc que les enquêtés aient des préjugés – et de l'absence de préjugé dans les situations observées nous semble en effet impossible.

108 M. C. de Jesus (1962 : 80).

109 M. C. de Jesus (1964 : 125).

110 « Au Brésil, il n'est pas rare que les conducteurs de taxi ou de car interurbains cessent de s'arrêter lorsque des noirs leur font un signe, que ce soit tard la nuit ou non » [I. Carone dans I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 23)].

Fernandes¹¹¹ ainsi que par celles d'Octavio Ianni¹¹². Enfin pour plusieurs auteurs¹¹³ cette possibilité est cohérente avec la nécessité, pour les élites, de défendre les avantages économiques, sociaux et symboliques hérités de la période esclavagiste.

Cependant, de nombreux éléments existent également en faveur de la deuxième possibilité. Comme le souligne Octavio Ianni, « no Brasil, é proibido ter preconceito »¹¹⁴. Autrement dit, il est interdit de remettre en cause l'idéologie de la démocratie raciale. Cela implique un certain aveuglement des acteurs¹¹⁵ lorsqu'ils sont en présence de préjugés et de discrimination, notamment du fait de l'existence d'opportunités individuelles d'ascension sociale pour les personnes n'ayant pas une couleur blanche :

« É verdade que alguns indivíduos que sobem 'sentem' menos intensamente a discriminação dos brancos. Mas isso provavelmente não decorre da diminuição das barreiras : Deve-se ao aumento da capacidade de ajustamento do mulato às situações raciais em que se encontram também brancos, o que lhe dá a impressão de que o preconceito diminuiu »¹¹⁶.

Enfin, cette non perception est confortée par la situation des États-Unis¹¹⁷ où la discrimination s'effectue de manière plus frontale. Il est alors par exemple possible à Maria Carolina de Jesus d'énoncer des propos *a priori* contradictoires, soulignant à la fois l'existence et l'absence de préjugés et de discrimination au Brésil :

« En 1925, les écoles recevaient les élèves noirs. Mais quand les élèves noirs rentraient de l'école, ils pleuraient et disaient qu'ils ne voulaient plus y retourner parce que les Blancs soutenaient que les Noirs pouvaient et ils ne voulaient pas jouer avec les Noirs aux récréations »¹¹⁸

« - Ils sont américains.

111 R. Bastide / F. Fernandes (1959).

112 La majorité de ses enquêtés démontrent avoir des préjugés, quelle que soit leur couleur de peau [O. Ianni (1966/2004 : 54 – 56)]. cf. O. Ianni (1966/2004 : 56 – 58, 60 – 62, 65, 70) pour une présentation des préjugés des personnes de couleur blanche. cf. O. Ianni (1966/2004 : 58 – 59, 61) pour une présentation des préjugés des personnes métisses et de couleur noire. Cet auteur souligne également l'existence de préjugés positifs où les hommes '*negros*' [noirs] sont loués pour le travail physique et les femmes '*mulatas*' [mûlatres] pour leur séduction [O. Ianni (1966/ 2004 : 85, 91)].

113 O. Nogueira (1985 : 23 – 24) et T. de Queiroz Júnior (1975, 1982 : 26).

114 « Au Brésil, il est interdit d'avoir des préjugés » [O. Ianni (1966/2004 : 114)].

115 Contre lequel ils luttent néanmoins lorsqu'ils affirment que les préjugés existent.

116 « Il est vrai que certains individus qui connaissent une ascension sociale 'sentent' moins intensément la discrimination de la part des blancs. Mais cela ne découle probablement pas de la diminution des barrières : cela est dû à l'augmentation de la capacité d'ajustement du mulâtre aux situations raciales dans lesquelles ils rencontrent aussi des blancs, ce qui leur donne l'impression que le préjugé a diminué » [O. Ianni (1966/2004 : 62)].

117 De la comparaison entre le Brésil et les États-Unis découle la célèbre distinction faite par Oracy Nogueira entre '*preconceito de marca*' [préjugé de marque] (au Brésil où c'est l'apparence qui l'emporte) et '*preconceito de origem*' [préjugé d'origine] (aux États-Unis où prévaut la règle de l'hypodescence) [O. Nogueira (1998 : 243 – 244)].

118 M. C. de Jesus (1982 : 55).

[...] Je me suis mise à transpirer. J'ai compris qu'un Noir en présence d'un Américain du Nord se sent toujours mal à l'aise. Il me semble qu'ils regardent le Noir avec répugnance. Comme les Noirs doivent souffrir aux États-Unis! »¹¹⁹

« Je crois que je dois être contente d'être née au Brésil, où il n'y a pas de haines raciales. Ce sont les Blancs qui dominent. Mais ils sont humains, et la loi est la même pour tous. Si nous comparons les Blancs du monde entier, les Blancs du Brésil sont supérieurs »¹²⁰.

Maria Carolina de Jesus a été sociabilisée dans un Brésil où le mythe de la démocratie raciale était fortement ancré et diffusé. Elle a donc intériorisé qu'il n'y a pas de préjugé et de discrimination selon la couleur de la peau au Brésil, ce qu'elle affirme ['il n'y a pas de haines raciales'] en dépit de ce qu'elle observe [les préjugés : 'les Noirs puaiant' – la discrimination : le refus des enfants de couleur blanche de jouer avec ceux de couleur noire]. Elle ne voit pas que ce qu'elle décrit est une manifestation de préjugé et de discrimination. En revanche, dans la mesure où elle a également appris que les États-Unis sont un pays raciste, elle voit tous ses ressortissants comme tel.

La troisième possibilité se situe dans le prolongement de la deuxième, où la volonté de défendre la démocratie raciale n'abolit pas l'existence de préjugés et de discrimination. Même s'il y a un souhait que la démocratie raciale soit réelle – ce qui entraîne une non perception de certains phénomènes –, les individus ont conscience de l'existence de ces préjugés : « os brasileiros sabem haver, negam ter, mas demonstram, em sua imensa maioria, preconceito contra negros »¹²¹. Ils sont notamment révélés à travers l'éducation reçue pendant l'enfance, où sont intériorisés de nombreux préjugés¹²². Une fois à l'âge adulte, l'autocensure et la cordialité disciplinent et masquent ces préjugés intériorisés¹²³ :

« O racismo, a despeito de todas as leis antidiscriminatórias e da norma politicamente correta da indesejabilidade do preconceito na convivência social,

119 M. C. de Jesus (1964 : 119).

120 M. C. de Jesus (1964 : 173).

121 Les Brésiliens savent avoir, nient avoir, mais démontrent, en leur grande majorité, un préjugé contre les noirs » [C. Turra / G. Venturini (1995 : 11)]. Les verbes '*haver*' et '*ter*', tous deux traduits ici par le verbe avoir, sont clairement distincts en portugais. Le verbe '*haver*' fait référence à l'existence d'une chose : il a pour synonymes les verbes '*entender*' [comprendre], '*existir*' [exister], '*acontecer*' [survenir] ou '*realizar-se*' [se réaliser] [Dictionnaire Michaelis (2001/2007 : 437)]. Le verbe '*ter*' comporte une dimension d'utilisation de cette chose : il a pour synonymes les verbes '*gozar*' [jouir de], '*agüentar*' [tolérer], '*obter*' [obtenir] ou '*adotar*' [adopter] [Dictionnaire Michaelis (2001/2007 : 853 – 854)].

122 cf. R. Sanjek (1971) pour une analyse des différentes étapes d'intériorisation des préjugés pendant l'enfance. cf. W. B. Coelho (2006) pour une revue critique de la littérature pour enfants ainsi qu'une analyse détaillée de la transmission des préjugés dans le cadre scolaire.

123 Ces stratégies sont notamment diffusées par des dictons populaires tels que « em casa de enforcado, não se fala em corda » pour l'euphémisme [« dans la maison du pendu, on ne parle pas de corde »] et « basta bater na cambalho, para o burro entender » pour la cordialité [« il suffit de battre sur le joug pour que l'âne comprenne »] [O. Nogueira (1998 : 198)]. O. Ianni (1966/2004 : 93 – 94) précise que les stratégies de dissimulation sont d'autant plus élaborées que le positionnement social est élevé.

apenas sofreu transformações formais de expressão »¹²⁴

« Grande parte das manifestações racistas cotidianas são clandestinas e mal dimensionadas. Os legados cumulativos da discriminação, privilégios para uns, déficits para outros, bem como as desigualdades raciais que saltam aos olhos, são explicadas e, o que é pior, freqüentemente 'aceitas', através de chavões que nenhuma lógica sustentaria, mas que possibilitam o não enfrentamento dos conflitos a manutenção do sistema de privilégios »¹²⁵

Ils affleurent néanmoins régulièrement, notamment au travers d'une valorisation excessive des parcours ascensionnels des personnes à la peau foncée¹²⁶.

2.2.2. Synergie des discriminations tout au long du cycle de vie

Des études quantitatives et qualitatives soulignent qu'il existe de la discrimination selon la couleur de la peau tout au long du cycle de vie. Autrement dit, nous nous retrouvons *a priori* face à la première ou à la troisième possibilité présentée *supra*. Le niveau d'éducation des enfants est traditionnellement fortement corrélé à celui des parents. Cela est moins le cas pour les individus *negros*¹²⁷ [noirs] : le patrimoine scolaire acquis par leur père leur est difficilement transmis. En effet, ils doivent prouver leur valeur scolaire 'de zéro', contrairement aux individus *brancos* [blancs] pour lesquels le niveau d'éducation du père est une sorte de caution.¹²⁸ A cela s'ajoute une moindre incitation à acquérir cet élément de capital humain, quel que soit le niveau d'enseignement. Pour Livio Sansone, l'arbitrage usuel existant entre travail et école n'est pas opératoire ici du fait d'un manque d'opportunités en termes d'emplois. De ce fait, les abandons scolaires doivent plutôt être interprétés selon lui comme un manque de confiance en l'éducation plutôt que comme une nécessité d'entrer sur le marché du travail.¹²⁹ Il en est de même pour les études supérieures, dont les personnes *negras* se détournent car les bénéfices anticipés sur le marché du travail sont faibles.¹³⁰

124 « Le racisme, en dépit de toutes les lois antidiscriminatoires et de la norme politiquement correcte d'indésirabilité du préjugé dans l'intimité sociale, a seulement subi des transformations formelles d'expression » [I. Carone in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 23)].

125 « Une grande partie des manifestations racistes quotidiennes sont clandestines et mal mesurées. Les legs cumulatifs de la discrimination, privilèges pour les uns, déficits pour les autres, tout comme les inégalités raciales qui sautent aux yeux, sont expliquées et, ce qui est pire, fréquemment 'acceptées', à travers des modèles qu'aucune logique ne soutiendrait, mais qui rendent possible le non-affrontement des conflits et le maintien du système des privilèges » [M. A. S. Bento in I. Carone / M. A. S. Bento (2002/2003 : 147)].

126 O. Nogueira (1998 : 201) cite plusieurs dictons effectuant une telle valorisation, à double tranchant car continuant à véhiculer les préjugés. Il ne s'agit pas d'une valorisation sincère des efforts, effectivement plus importants dans certains cas, qu'il aura fallu fournir pour connaître une ascension socio-économique.

127 Tout au long de l'analyse de la synergie des discriminations, nous utilisons sauf mention contraire le terme *negros* au sens de l'IBGE, c'est-à-dire qu'il correspond à l'agrégation des catégories *preta* [noire] et *parda* [brune].

128 L. Sansone (2003).

129 C. Hasenbalg / N. do V. Silva / L. C. Barcelos (1999 : 197).

130 L. Sansone (2003 : 33). Dans les faits, il existe un rendement très élevé sur le marché du travail du fait, pour les personnes *negras* [noires – sens de l'IBGE], d'avoir réussi l'examen d'entrée à l'université [B. D'Hombres (2004)]. En amont, ce rendement peut malgré tout apparaître comme trop faible étant donné

Sur le marché du travail¹³¹, la discrimination contre les individus *negros* est importante¹³² dans l'accès à l'emploi et la fixation du salaire et du revenu. Si le niveau d'éducation explique 48,52 % du moindre accès à un emploi pour les individus de couleur *preta* [noire]¹³³, le reste peut être considéré comme de la discrimination à l'embauche. Concernant les inégalités de salaires entre les individus *brancos* [blancs] et *negros*, la discrimination est importante.¹³⁴ Elle compte pour 16,76 % des écarts de salaires entre individus *brancos* et *pardos* [bruns] et 26,8 % de ces écarts lui sont attribuées entre les individus *brancos* et de couleur *preta*.¹³⁵ Les conclusions en termes de salaires se retrouvent pour le revenu.¹³⁶ Globalement, le capital humain des personnes *negras* n'est pas rémunéré à sa juste valeur¹³⁷, ce qui conforte les anticipations réalisées en amont et qui déterminent l'ampleur de leur investissement éducatif. Concernant l'occupation exercée, la discrimination contre les individus *negros*, si elle existe, est faible.¹³⁸ En revanche, il est possible de constater une auto-exclusion de certains emplois. Cette observation concerne plus les jeunes générations¹³⁹, qui ont bénéficié d'un contexte moins marqué par les préjugés pendant leur enfance que leurs parents¹⁴⁰ : le mythe de la démocratie raciale est dénoncé depuis les années 1950. Les jeunes *negros* sont donc moins enclin à accepter certains emplois auxquels ils préfèrent le chômage.¹⁴¹

Hors du marché du travail, il y a une coexistence entre une discrimination faible et forte selon que l'endroit soit doux ou dur.¹⁴² Parmi les endroits doux, citons les loisirs.¹⁴³ Pour Livio Sansone, certains, comme la capoeira ou le candomblé, ne sont pas seulement des endroits doux mais ils apportent un avantage car les individus *negros* soit y sont majoritaires

l'investissement à fournir pour tenter ce concours et le risque d'échec.

131 cf. N. Lim / E. E. Telles (1998 : 465) et N. do V. Silva (1985).

132 L. Sansone (2003 : 52 – 53) fait une distinction entre les *hard areas* [endroits durs] et les *soft areas* [endroits doux]. Les endroits durs sont ceux où la discrimination contre les individus *negros* est importante, tandis qu'elle est faible ou inexistante dans les endroits doux. Le marché du travail fait partie des endroits durs.

133 J. L. Arcand / B. D'Hombres (2004) sur la base de la PNAD 1998.

134 P. A. Lovell (1999b : 149 – 150).

135 J. L. Arcand / B. D'Hombres (2004) sur la base de la PNAD 1998. Ces auteurs constatent également que la discrimination augmente lorsque les individus sont situés dans le haut de la distribution.

136 C. Hasenbalg / N. do V. Silva / L. C. Barcelos (1999 : 189 – 191) sur la base de la PNAD 1988.

137 C. Hasenbalg / N. do V. Silva / L. C. Barcelos (1999 : 197).

138 Elle est en effet de 3,8 % pour les individus *pardos* et 5,93 % pour les individus de couleur *preta* [J. L. Arcand / B. D'Hombres (2004) sur la base de la PNAD 1998].

139 L. Sansone (2003 : 32 – 37).

140 O. Nogueira (1998 : 241) constate déjà une telle rupture au moment de l'abolition. Celles des années 1950 en est donc un approfondissement.

141 L. Sansone (2003 : 34 – 35). Cela est notamment le cas pour l'occupation d'employé de maison. Soulignons que ce mécanisme s'atténue au fur et à mesure qu'ils sont plus âgés.

142 cf. la note de bas de page 132 *supra*.

143 J. d'Adesky (2001 : 85 – 96) et L. Sansone (2003 : 53). Il s'agit entre autres du café, des lieux où l'on danse la samba ou le *fórró*, de carnaval, de l'église.

[*capoeira*] soit occupent une position hiérarchiquement supérieure [antériorité de l'initiation dans le *candomblé*].¹⁴⁴ Quant aux relations amoureuses, elles font partie des endroits doux tant qu'elles ne sont pas sérieuses¹⁴⁵. Lorsque le mariage est envisagé, elles deviennent des endroits durs, à tel point que Valérie Ribeiro Corossacz parle de colo-gamie (endogamie selon la couleur de la peau).¹⁴⁶

Face à cette discrimination, les individus *negros* ne sont pas passifs. Si une dénonciation directe en faisant appel à la justice est rarement envisagée¹⁴⁷, d'autres stratégies sont mises en œuvre. Elles sont toujours individuelles¹⁴⁸ et peuvent être de deux ordres : s'auto-limiter et viser l'excellence. L'auto-limitation fait écho aux mécanismes de détermination de l'investissement scolaire soulignés supra : il s'agit de privilégier les petits projets afin d'éviter toute situation d'échec¹⁴⁹. Viser l'excellence renverse complètement cet arbitrage : s'il y a de la discrimination sur le marché du travail, la stratégie devient d'acquérir le plus possible de capital humain pour atteindre la meilleure position possible¹⁵⁰. Dans les deux cas cependant, ces stratégies contribuent à maintenir un contexte de préjugé car la première renforce l'image sociale négative des individus *negros* et la seconde n'empêche pas d'être sanctionné durement au premier faux pas.

Il existe donc au Brésil de la discrimination selon la couleur de la peau. Elle possède de multiples facettes, que ce soit dans les domaines qu'elle touche (éducation, marché du travail, relations amoureuses) ou dans ses mécanismes d'application. Elle peut en effet provenir de l'extérieur ou être exercée par les individus *negros* à leur propre encontre : ces derniers se retrouvent dans le bas de la hiérarchie économique, sociale, et symbolique. Il est alors possible d'affirmer que la discrimination selon la couleur de la peau est une cause des inégalités au Brésil.¹⁵¹ Mais cela n'implique pas qu'elle soit considérée comme une cause

144 L. Sansone (2003 : 52). Nous remercions particulièrement ici Jean Louis Arcand pour nous avoir précisé cette dimension du *candomblé*.

145 V. Ribeiro Corossacz (2004).

146 La colo-gamie atteint 80 % [V. Ribeiro Corossacz (2004)]. J. L. Petruccelli (2001) fait les mêmes conclusions. O. Ianni (1966/2004 : 67 – 73) observait déjà dans une étude que les hommes *brancos* fréquentaient les bals *mulatos* [mulâtres] et *negros* [noirs au sens de *pretos*, ici] pour la bagatelle et les bals *brancos* pour trouver une fiancée.

147 M. Hanchard (1999 : 59) évoque une anecdote éclairante où une plainte n'a pu aboutir que parce que le père de l'individu *negros* discriminé occupait une position politique élevée.

148 O. Nogueira (1998 : 182) et O. Ianni (1966/2004 : 100 – 102).

149 O. Nogueira (1998 : 201).

150 O. Nogueira (1998 : 200) et O. Ianni (1966/2004 : 99 – 100).

151 Ce fait a d'ailleurs été publiquement reconnu en 1996 par Fernando Henrique Cardoso, alors président du Brésil [V. Ribeiro Corossacz (2004 : 7)].

majeure.¹⁵² La récente mise en place de politiques de discrimination positive a ravivé l'opposition traditionnelle entre les auteurs qui affirment que les inégalités découlent de l'histoire du Brésil – dont l'esclavage – et ceux qui identifient la discrimination comme étant le mécanisme majeur de production des inégalités. Les premiers s'opposent aux politiques de discrimination positive tandis que les seconds les défendent.¹⁵³

III. Différents regards et sensibilité des mesures d'inégalités et de discriminations : alter-déclarations *versus* auto-déclarations¹⁵⁴

Actuellement, nous pouvons constater l'émergence et la disponibilité de plus en plus importante de mesures biogéographiques¹⁵⁵, permises par les progrès scientifiques accomplis pendant les dernières décennies. Par extension, il en est parfois déduit la couleur de peau *a priori* des ancêtre de l'individu concerné. Cette mesure n'est cependant pas utilisée dans l'analyse des faits économiques, sociaux et symboliques. La classification qui en résulte est en effet déconnectée des mécanismes de construction sociale qui font qu'au Brésil – ou ailleurs – une personne *branca* est *branca*, une personne *parda* est *parda* ou une personne de couleur *preta* est de couleur *preta*¹⁵⁶. De plus :

« Ao branco comum, pouco importa o fato de geneticamente ser praticamente igual ao negro que discrimina bastam as diferenças visíveis da cor da pele, do cabelo e das feições »¹⁵⁷.

152 Autrement dit, le débat entre les approches 1 et 2 [Tableau 2.1] n'est pas tranché. Il n'est pas impossible qu'il le soit jamais.

153 Nous évoquons un potentiel effet de cette discrimination positive – en articulation avec la distinction opérée entre *cor* et *raça* – dans le sixième chapitre pages 481 à 487.

154 Nous nous limitons ici à une analyse en termes de couleurs de peau sans faire référence aux traits du visage et à la texture des cheveux, éléments pourtant importants [cf. A. Melo King (2009)].

155 Cette mesure est basée sur le repérage et l'analyse des marqueur génétiques associés à des origines géographiques précises identifiées selon le matrilignage ou le patrilignage. cf. le site www.ancestrybydna.com pour une présentation rigoureuse de cette méthode. Il y est notamment souligné que cette mesure biogéographique de l'ascendance n'est pas une reformulation de la 'race' qui, par ailleurs, « is not a biological concept [but ...] is a social construct » [la race « n'est pas un concept biologique mais est une construction sociale » -

<http://www.ancestrybydna.com/welcome/productsandservices/ancestrybydna/manuals/#statement> consulté le 28/01/09]. Précisons que nous rejetons ce type de mesure pour deux raisons. Premièrement, elles nous apparaissent comme imparfaite car elle ignore toute une partie (majoritaire par ailleurs) de la parenté ancestrale du fait de la focalisation sur les marqueurs transmis par une sorte de père et de mère fondateurs. Deuxièmement, une telle mesure ne tient pas compte du fait que nous sommes face à une construction économique et sociale.

156 R. G. Osório (2003 : 11). Nous respectons ici les normes d'utilisation de la langue en vigueur dans la société brésilienne où parler d'une personne *preta* est incorrect tandis qu'il est autorisé de faire référence à une personne de couleur *preta*. Cette précaution ne s'applique pas aux autres catégories.

157 « Au blanc raciste moyen, peu importe le fait d'être génétiquement presque égal au noir qu'il discrimine, les différences visibles de la couleur de la peau, des cheveux et des traits suffisent » [R. G. Osório (2003 : 11)]. Cela ne concerne pas que le '*branco racista comum*' [blanc raciste moyen].

La collecte de la variable statistique 'couleur de peau' s'effectue sur la base de l'auto-déclaration ou de l'alter-déclaration¹⁵⁸. Dans le premier cas, c'est l'individu lui-même qui déclare la couleur de sa peau. Dans le second cas, c'est une tierce personne.

Les chercheurs ne sont pas indifférents entre ces deux modes de collecte. Nous verrons dans un premier temps quels sont les avantages et inconvénients avancés pour l'une et l'autre, guidant ce choix méthodologique. Puis nous comparerons l'auto- et l'alter-déclarations à travers les statistiques qu'elles permettent de construire, que ce soit pour décrire la mosaïque brésilienne des couleurs de peau ou les inégalités¹⁵⁹. Une troisième manière de collecter la variable 'couleur de peau' sera également présentée et mise en perspective par rapport à l'auto- et à l'alter-déclaration.

3.1. Pourquoi choisir l'auto- ou l'alter-déclaration comme mode de collecte de la variable statistique 'couleur de peau'?

Dans certains cas, le chercheur n'a pas le choix du mode de collecte de la variable statistique 'couleur de peau'. L'alter-déclaration s'impose à la naissance et au décès, si un document est établi¹⁶⁰, ainsi que pour les enfants si une enquête les concerne. Alors, jusqu'à l'âge de 16 ans, ce sont les parents ou le responsable légal qui effectuent cette déclaration¹⁶¹. Dans les autres cas, les chercheurs doivent choisir entre l'une et l'autre.¹⁶²

L'IBGE [*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* – Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques] se base essentiellement sur l'auto-déclaration¹⁶³ tandis que le DIEESE

158 Les auteurs travaillant sur ce sujet parlent également d'identification, d'attribution ou de catégorisation plutôt que de classification. Notons que E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 93) opposent l'auto-attribution et l'alter-attribution dans un sens différent. La première correspond au choix propre de l'individu parmi différentes alternatives tandis que la seconde est le choix fait par l'ensemble de la société brésilienne pour l'individu où la « *componente racial ou de cor vem associado a posições sociais simbólicas e / ou concretas* » [« la composante raciale ou de couleur de peau est associée aux positions sociales symboliques et / ou concrètes »] [E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 93)]. A travers l'auto- et l'hétéro-attribution elles considèrent donc l'émergence d'une classification.

159 Nous ne disposons pas d'ouvrage ou d'article utilisant le *testing* ou la méthode de décomposition d'Oaxaca tout en recourant à la fois à l'auto- et à l'alter-déclarations.

160 L. A. P. de Oliveira / C. C. S. Simões (2005 : 298). A partir de 1997, l'établissement d'un certificat de naissance ou de décès est gratuit pour tous les Brésiliens. La collecte de la variable 'couleur de peau' à la naissance et au décès est encadrée par les décrets n° 18542 (24/12/28) et n° 4857 (09/11/39) ainsi que par la loi du 30/12/73.

161 Communiqué de presse de l'INEP [*Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas* – Institut National d'Études et d'Enquêtes] sur http://www.inep.gov.br/imprensa/noticias/censo/escolar/news05_05.htm consultée le 16/07/07 et *portaria* [entrée – texte de loi] n° 156 (2004).

162 Elles ne sont pas utilisées conjointement dans les analyses dont l'objet n'est pas directement cet arbitrage.

163 Dans les faits, il y a un mélange d'auto- et d'alter-déclarations car, d'une part, il y a un seul répondant par ménage lors de la réalisation des questionnaires, autrement dit celui-ci auto-déclare sa propre couleur de peau et alter-déclare celle des autres membres du ménage. D'autre part, il arrive parfois que l'enquêteur ne pose pas cette question – et donc alter-déclare la couleur de la peau – lorsque la réponse lui semble évidente ou la question déplacée [E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 105)]. Il y a ainsi 27,7 % d'auto-

[*Departamento Intersindical de Estatísticas e Estudos Socioeconômicos* – Département Intersyndical de Statistiques et d'Études Socioéconomiques] et la fondation SEADE [*Sistema Estadual de Análise de Dados* – Système Étatique d'Analyse de Données] privilégient l'alter-déclaration. L'IBGE s'est tourné vers l'auto-déclaration notamment après avoir constaté que l'alter-déclaration pouvait mener, de son point de vue, à des erreurs de classification de la population¹⁶⁴. Les enquêtés apparaissent alors comme les personnes les plus fiables et qualifiées pour énoncer leur propre couleur de peau. Ce choix est également fait par les autres organismes nationaux de statistique dans le monde. De plus, l'auto-déclaration est le mode de collecte recommandé par les Nations Unies¹⁶⁵. Elle est cependant très critiquée au Brésil, pour deux raisons principalement : la subjectivité de l'enquêté par rapport à sa propre couleur de peau et le rôle de cette variable statistique dans l'étude de l'objet 'discrimination'. Dans la mesure où il n'existe pas de définition administrative de la couleur de la peau dans ce pays et étant donné l'ampleur du métissage, il est difficile de déterminer où se situe la limite entre les différentes catégories de couleur proposées. A cette indétermination s'ajoute la subjectivité de l'enquêté, qui peut se situer selon le contexte dans lequel il se trouve.¹⁶⁶ Cette critique repose implicitement sur le fait que l'idéologie du blanchiment a été intériorisée par les Brésiliens, qui auraient alors une tendance à s'éclaircir en déclarant leur couleur de peau, autrement dit à choisir par exemple la catégorie *branca* plutôt que *parda* et la catégorie *parda* plutôt que *preta*. Selon l'adage populaire '*o dinheiro embranquece*'¹⁶⁷, la subjectivité des enquêtés serait liée à leur attributs et caractéristiques socio-économiques. Alors, parmi les personnes s'auto-déclarant *brancas* :

« posto o nosso sistema de auto-classificação racial, a rigor, nada garante que, também não estejam incluídas pessoas não brancas »¹⁶⁸.

La classification de la population brésilienne selon l'auto-déclaration serait donc biaisée et impropre de ce fait à une utilisation statistique.¹⁶⁹ Ces deux critiques de l'auto-déclaration constituent les deux principaux avantages soulignés en faveur de l'alter-déclaration.¹⁷⁰ Les

déclarations [M. B. Campos / L. A. F. Longo (2006 : 6)], ce qui peut constituer une surestimation dans la mesure où nous ne savons pas si l'enquêteur est intervenu. Nous pouvons néanmoins considérer que l'auto-déclaration est le principal mode de collecte de l'IBGE du fait de la consigne donnée : c'est bien au répondant qu'est posé la question.

164 IBGE (1970 : 3).

165 United Nation (2008 : 139, recommandation 2.162).

166 N. do V. Silva (1999 : 111) et R. G. Osório (2003 : 12 – 13). Cette subjectivité sera présentée, modélisée et analysée de manière détaillée dans le cinquième chapitre.

167 'L'argent blanchit'. Au Brésil, il est évident que ce qui est blanchi est la couleur de la peau, d'où l'ellipse.

168 « Sachant notre système d'auto-classification raciale, en toute rigueur, rien ne garantit que soient également incluses des personnes non-blanches » [M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 47)]

169 M. E. Hill (2002 : 104) sur la base de E. S. Marks (1943).

170 Ils sont au fondement du choix du DIEESE et de la fondation SEADE pour la collecte de la variable

enquêteurs peuvent être entraînés à classer la population selon la couleur de leur peau¹⁷¹, ce qui permettrait de s'affranchir de la subjectivité des enquêtés. De plus, les enquêteurs, d'après leurs attributs et caractéristiques, seraient de bons équivalents pour l'employeur moyen¹⁷², qui exerce, ou non, la discrimination. En effet, concernant l'étude de la discrimination, l'important ne serait pas tant de savoir comment un individu se voit mais plutôt comme il est perçu car c'est l'autre selon son regard extérieur – son alter-déclaration – qui peut exercer la discrimination.¹⁷³

En renversant cette argumentation ces éléments peuvent au contraire jouer en faveur de l'utilisation de l'auto-déclaration. En effet, elle prend en compte avec plus de finesse les différentes facettes et l'évolution de la manière de nommer les composantes de la mosaïque des couleurs de peau. Si l'enquêté convoque sa subjectivité lors de la déclaration, c'est qu'elle rend compte d'une dimension particulière de la signification de la couleur de la peau au Brésil. La valorisation de cette subjectivité est également renforcée par le constat d'une impossible neutralité de la part de l'enquêteur. D'une part, en effet, la grille de lecture des couleurs de peau apprise lors de leur formation – si formation il y a – n'est pas créée de manière *ad hoc*. C'est bien un regard particulier qui est ainsi diffusé. Or, il ne nous est pas dit à qui appartient ce regard. Il s'agit certes de se placer *in fine* du point de vue de l'employeur mais, dans la mesure où ce dernier ne nous livre pas ses perceptions, il est difficile de vérifier que l'hypothèse de départ pour la collecte – l'alter-déclaration représente le regard de l'employeur – est vérifiée. D'autre part, l'enquêteur peut aussi être influencé lors de l'alter-déclaration¹⁷⁴. Il fait partie de la même société que l'enquêté et a donc probablement

'couleur de peau' dans leur enquête PED [*Pesquisa Emprego Desemprego* – Enquête Emploi Chômage].

171 W. B. Coelho (2006 : 200).

172 N. Lim / E. E. Telles (1998 : 467). Cette affirmation entre directement en contradiction avec celle qui précède, où les enquêteurs seraient neutres, sans subjectivité, car entraînés. Les concevoir comme les représentants de l'employeur moyen – *branco*, plus éduqué et ayant un revenu plus important – souligne en revanche qu'ils incarnent une subjectivité particulière. Le seul moyen de sortir de cette contradiction serait de postuler que le regard de cet employeur moyen n'est pas subjectif – ou le moins subjectif – ce qui mériterait une démonstration.

173 P. Miranda – Ribeiro / A. J. Caetano (2005 : 6).

174 R. G. Osório (2003 : 13). M. E. Hill (2002 : 100 – 103), en travaillant sur des données Nord-américaines (États-Unis), où figurent à la fois l'auto- et l'alter-déclaration, valide les hypothèses suivantes : (i) les enquêteurs blancs [*white*] codent la couleur de peau des enquêtés noirs [*black*] de manière plus foncée que ne le font les enquêteurs noirs, (ii) les enquêteurs blancs perçoivent moins bien la variabilité que les enquêteurs noirs face aux enquêtés noirs, (iii) les enquêteurs noirs codent la couleur de peau des enquêtés blancs de manière plus claire que ne le font les enquêteurs blancs et (iv) les enquêteurs noirs perçoivent moins bien la variabilité que les enquêteurs blancs face aux enquêtés blancs. De plus, lorsqu'il introduit la couleur de peau de l'enquêteur dans les régressions économétriques, la corrélation entre la couleur de l'enquêté et son niveau de revenu augmente [M. E. Hill (2002 : 105)], autrement dit la subjectivité des enquêteurs est fortement guidée par leur perception du niveau économique des enquêtés [*cf.* E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 112) et J. L. Bastos / M. A. Peres / K. G. Peres / S. C. Dumith / S. P. Gigante (2008) également sur ce point]. Elle est également influencée par les propres attributs et caractéristiques

également intériorisé l'idéologie du blanchiment. Autrement dit, il a en lui le même type de subjectivité *a priori* que l'enquêté. Il lui est difficile de s'en extraire, même avec un entraînement, car ses perceptions ont été en partie façonnées en amont. Il est notamment plus sensible aux nuances de couleur de peau proches de la sienne¹⁷⁵ et sa propre couleur peut lui servir d'étalon de mesure lors de l'alter-déclaration. Son auto-déclaration a donc une influence sur ses alter-déclarations. Ainsi :

« No fundo, a opção pela auto-atribuição ou pela heteroatribuição de pertença racial é uma escolha entre subjectividade¹⁷⁶ : a do próprio sujeito da classificação ou a do observador externo »¹⁷⁷.

Enfin, en affirmant que seule l'alter-déclaration est pertinente pour l'étude de la discrimination, un ressort du mécanisme de cette dernière n'est pas du tout envisagé tel que l'auto-censure que les enquêtés peuvent exercer vis-à-vis d'eux-mêmes du fait de leur anticipation d'une discrimination sur le marché du travail par exemple.

Il semble donc que l'arbitrage entre l'auto- et l'alter-déclaration puisse être un débat sans fin étant donné que les avantages de l'une constituent les inconvénients de l'autre, et inversement, et qu'elles résultent toutes deux d'un processus subjectif¹⁷⁸. Il nous semble délicat de choisir *a priori* et de manière définitive l'une ou l'autre. En effet, chacune peut être plus ou moins appropriée selon l'objet que le chercheur se propose d'étudier. L'auto-déclaration apparaît plus appropriée que l'alter-déclaration lorsque l'objet d'étude est fortement lié aux décisions individuelles – de l'ordre du comportement – tandis que l'alter-déclaration le serait plus pour l'appréhension d'objets liés à une instance de décision extérieure à l'individu étudié – de l'ordre de l'exposition sociale. Les arguments du débat traditionnel laissent de côté – du moins dans leur formulation explicite – l'attrait que peut avoir en soi le mode de déclaration. Enfin, l'auto- et l'alter-déclarations pourraient être utilisées de concert, notamment parce que les deux interagissent en permanence. En effet, l'auto-déclaration – la vision qu'un individu a de

des enquêteurs [E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 105, 111 – 112)], dont leur couleur de peau : ils ont tendance à rapprocher leur alter-déclaration des enquêtés de leur propre couleur de peau [E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 106)].

175 M. E. Hill (2002 : 100). *cf.* La note de bas de page qui précède.

176 N. Lim / E. E. Telles (1998 : 474) parlent plutôt du choix entre deux perceptions sociales.

177 « Au fond, l'option pour l'auto-attribution ou pour l'alter-attribution de l'appartenance raciale est un choix entre deux subjectivités : celle du sujet lui-même étant l'objet de la classification ou celle de l'observateur externe » [R. G. Osório (2003 : 13)].

178 Il existe également des contraintes matérielles, que nous n'évoquons pas dans le corps de notre propos. L'auto-déclaration diminue le coût de l'enquête (notamment si les questionnaires sont envoyés par voie postale) tandis que l'alter-déclaration impose le face à face entre les différents membres du ménage et l'enquêteur.

lui-même – se construit également à travers le regard des autres sur soi¹⁷⁹ :

« Não se trata de uma questão situada puramente no plano heurístico, mas que deve ter repercussões na dinâmica das relações interpessoais e na interação com as instituições »¹⁸⁰.

Cela est cependant rare, d'une part parce que peu de bases de données bénéficient d'une double collecte de la couleur de la peau et d'autre part du fait d'un potentiel biais lorsque l'auto- et l'alter-déclarations sont simultanées. En effet, l'enquêteur a tendance à ajuster sa déclaration sur celle de l'enquêté¹⁸¹. De plus, la formation n'est pas forcément efficace par rapport à l'influence de la perception des caractéristiques et attributs des enquêtés. Autrement dit, il y a une certaine inertie de la subjectivité héritée de la société.¹⁸²

L'ensemble de ce débat n'a cependant lieu d'être que si les deux déclarations mènent à une classification différente de la population brésilienne. Il convient donc d'appréhender à quel point la représentation des faits est affectée par le mode de déclaration de la couleur de la peau.

3.2. Une sensibilité de la représentation des faits selon le mode de déclaration choisi?

Afin d'éclairer notre choix entre l'auto-déclaration et l'alter-déclaration, nous comparons les représentations qu'elles permettent à travers la description de la mosaïque de couleurs de peau et l'analyse des inégalités¹⁸³. Puis, nous discutons une troisième mesure possible pour la variable statistique 'couleur de peau'. Récente, elle peut également être perçue comme la résurgence d'autres modes de collecte essentiellement utilisés lors d'enquêtes de terrain en sociologie et en anthropologie.

3.2.1. Comparer les représentations selon l'auto- et l'alter-déclarations

L'auto- et l'alter-déclarations de la variable statistique 'couleur de peau' ne sont pas systématiquement collectées dans une même base de données. Nous décrivons celles portées à notre connaissance dans le Tableau 2.17.

179 J. L. Petruccelli (2000 : 11). E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 106).

180 « Il ne s'agit pas d'une question située purement sur le plan heuristique, mais qui doit avoir des répercussions dans la dynamique des relations interpersonnelles et dans l'interaction avec les institutions » [E. Piza / F. Rosemberg (2002, 2003 : 106)].

181 P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005 : 9 – 10).

182 M. E. Hill (2002 : 104).

183 Nous ne comparons pas l'auto- et l'alter-déclaration sur la base des mesures de discrimination telles que définies *supra* car nous n'avons pas rencontré d'ouvrage ou d'article le permettant.

Tableau 2.17 : Bases de données où figurent auto- et alter-déclarations (liste non exhaustive)

| année | nom | taille de l'échantillon (individus) | stratégie d'échantillonnage | population | créateur | articles / ouvrages (non exhaustif) | remarques |
|-------|------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1986 | <i>As eleições de 1986 em São Paulo</i> ¹ | 573 | échantillon probabiliste | personnes de plus de 18 ans à São Paulo | IDESP ² / IUPERJ ³ / GALLUP ⁴ | C. Hasenbalg / N. do V. Silva / M. Lima (1999) | sans objet |
| 1992 | sans objet | 505 | recensement de la population de Rio de Contas (Salvador) | sans objet | M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1993) | | 1) auto-déclaration libre puis dans une classification 2) alter-déclaration par deux enquêteurs qui s'accordent |
| 1995 | <i>Racismo Cordial Datafolha</i> ⁵ | 5081 | pour chaque région, sélection aléatoire de municipalités selon leur situation géographique et leur niveau socioéconomique, puis stratification par le genre et l'âge | population urbaine brésilienne adulte (plus de 16 ans) | <i>Datafolha</i> ⁵ | C. Turri / G. Venturini (1995) N. Lim / E. E. Telles (1998) | sans objet |
| 1996 | PNDS ⁶ | 53463 | échantillon probabiliste de 842 secteurs censitaires puis de ménages (16838) | tous les ménages | BENFAM ⁷ | nombreux étant donné la disponibilité de la base de données | 1) auto-déclaration 2) immédiatement après, alter-déclaration |
| 2002 | Pesquisa SRSR ⁸ | | tirage systématique de 70 secteurs censitaires puis tirage dans une liste mise à jour de 29 ménages à Belo Horizonte et 26 ménages à Recife | femmes de 15 à 49 ans de Belo Horizonte et Recife | UFMG ⁹ / Cedeplar ¹⁰ | P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2003 et 2005) | collecte de l'alter-déclaration puis de l'auto-déclaration |
| 2005 | sans objet | 3353 | tirage systématique de 120 secteurs censitaires parmi 404 classés selon la moyenne du revenu des chefs de ménage, puis sélection d'une moyenne de 13 ménages, soit 1597 ménages au total | personnes de plus de 20 ans dans la zone urbaine de Pelotas (État de Rio de Janeiro) | J. L. Bastos / M. A. Peres / K. G. Peres / S. C. Dumith / D. P. Gigante (2008) | | questionnaires réalisés en face à face alter-déclaration (catégories de l'IBGE) en début de questionnaire puis auto-déclaration (catégories de l'IBGE) |

¹ : Les élections de 1986 à São Paulo.

² : *Instituto de Estudos Econômicos, Sociais, e Políticas de São Paulo* [Institut d'Études Économiques, Sociales et Politiques de São Paulo].

³ : *Instituto Universitários de Pesquisas* [Institut Universitaire d'Enquêtes].

⁴ : GALLUP [www.gallup.com.br – entreprise de conseil et de réalisation d'enquête].

⁵ : *Racismo cordial Datafolha*. Datafolha est un institut de sondage [<http://datafolha.folha.uol.com.br/>].

⁶ : *Pesquisa Nacional de Demografia e Saúde* [Enquête Nationale de Démographie et de Santé]. Elle est aussi connue sous le nom de DHS [*Demographic and Health Survey* – Enquête Démographique et de Santé].

⁷ : BENFAM [*Bem-Estar Familiar no Brasil* – Bien-être familial au Brésil].

⁸ : *Enquete Saúde Reprodutiva, Sexualidade e Raça / Cor* [Santé Reproductive, Sexualité et Race / Couleur].

⁹ : UFMG [Universidade Federal de Minas Gerais – Université fédérale du Minas Gerais].

¹⁰ : Cedeplar [*Centro de Desenvolvimento e Planejamento Regional* de Minas Gerais – Centre de Développement et de Planification Régionale du Minas Gerais]

Elles sont majoritairement difficiles à obtenir¹⁸⁴, surtout les enquêtes n'étant pas réalisées par

184 Outre notre expérience personnelle, cette difficulté est également soulignée par M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 41).

une institution car leur diffusion est généralement limitée aux proches collaborateurs des chercheurs ayant collectées ces données. Il existe une seule exception : la PNDS 1996 [Tableau 2.17] est accessible sur Internet¹⁸⁵.

Nous nous basons ici sur des ouvrages et articles dont les auteurs ont eu accès de manière complète à l'une ou l'autre de ces enquêtes. Concernant la description de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau, il y a majoritairement, concernant les enquêtes institutionnelles, une correspondance entre l'auto- et l'alter-déclaration [plus de 70 % en 1986, 1995 et 1996¹⁸⁶]. Pour les moins de 30 % restant, la conclusion diffère selon l'enquête. Pour Carlos Hasenbalg, Nelson do Valle Silva et Márcia Lima, qui utilisent les bases de données de 1986 et 1995 [Tableau 2.17]¹⁸⁷, l'auto-déclaration mène à une distribution plus claire de la population que par l'alter-déclaration. Pour Rafael Guerreiro Osório, qui commente les résultats entre autres de ces auteurs, c'est l'alter-déclaration qui mène à une distribution plus claire de la population¹⁸⁸. Dans ces deux cas, notons que les auteurs donnent raison au mode de déclaration menant à la distribution la plus foncée de la mosaïque de couleurs de peau. De plus, ils concluent que la déclaration la plus claire émane de l'intériorisation de l'idéologie du blanchiment.¹⁸⁹ Il y a donc un rejet unanime de l'idéologie du blanchiment par les chercheurs travaillant sur la déclaration de la couleur de la peau.

Nous pouvons cependant nous demander dans quelle mesure le regard porté *a priori* sur l'objet de recherche – le positionnement choisi [Tableau 2.1 – page 102] – voile certaines dimensions. A travers la comparaison entre l'auto- et l'alter-déclaration, les chercheurs confortent le choix qu'ils ont fait en amont du mode de collecte. Ainsi, Carlos Hasenbalg, Nelson do Valle Silva et Márcia Lima (1999), qui présentent l'alter-déclaration comme le mode de collecte le plus objectif, voient dans la distribution plus claire émanant de l'auto-déclaration la preuve que cette dernière intègre l'idéologie du blanchiment. C'est le même mécanisme qui est à l'œuvre pour Rafael Guerreiro Osório (2003) où la distribution plus claire qui résulte de l'alter-déclaration est interprétée comme l'intériorisation par l'enquêteur – et non par l'enquêté – de l'idéologie du blanchiment. La question d'un possible assombrissement est

185 cf. le site www.measuredhs.com/

186 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 42). cf. les Tableaux A.2.1 à A.2.5 dans le volume annexe [Annexe 2.6 pages 10 à 11] pour visualiser le croisement des auto- et des alter-déclarations selon différentes bases de données.

187 C. Hasenbalg / N. do V. Silva / M. Lima (1999). Les articles rassemblés dans cet ouvrage ont tous été rédigés avant la diffusion de la PNDS 1996.

188 R. G. Osório (2003 : 17).

189 N. do V. Silva (1999 : 122 – 124) et R. G. Osório (2003 : 17).

peu évoquée.¹⁹⁰ Ainsi, la majorité des auteurs poseraient implicitement qu'une déclaration, quelle qu'elle soit, choisirait la 'vraie'¹⁹¹ couleur de peau ou un éclaircissement. Or en toute rigueur il ne nous est pas possible d'exclure l'éventualité d'un assombrissement lors de la déclaration. Cette possibilité fait en fait référence au questionnement plus fondamental de l'étalon de mesure de la couleur de la peau, autrement dit à remettre en cause l'hypothèse implicite de l'appariement entre l'auto-déclaration (ou l'alter-déclaration) et la 'vraie' couleur de peau.¹⁹²

Si la description de la mosaïque de couleurs de peau est sensible au mode de déclaration, cela est *a priori* moins le cas pour l'analyse des inégalités. En effet, concernant le niveau d'éducation, il y a toujours une très forte corrélation entre les hauts niveaux scolaires et la catégorie *branca*, qu'elle soit définie par l'auto- ou l'alter-déclaration¹⁹³. Les inégalités selon la couleur de la peau existent quelle que soit le mode de collecte de cette variable statistique et les catégories de couleurs de peau sont ordonnées de la même manière, les individus *brancos* étant toujours plus avantagés que les autres¹⁹⁴.

Il y a cependant des différences d'ampleur de ces inégalités qui, sans remettre en cause la conclusion centrale où le mode de déclaration importe peu, renforcent à travers leur interprétation notre interrogation concernant l'influence du positionnement *a priori* du chercheur sur sa manière d'appréhender les phénomènes qu'il étudie. En effet, de la même manière que la distribution de couleurs de peau la plus foncée est préférée, c'est celle qui mène à l'observation d'une plus grande différence entre les groupes selon leur couleur qui est souvent mise en exergue. Ainsi, Nelson Lim et Edward E. Telles soulignent que l'alter-déclaration est plus adaptée car elle permet de montrer une plus grande ampleur des inégalités dans la mesure où elle traduit mieux les catégories de revenu¹⁹⁵. Nelson do Valle Silva ne partage pas les motivations de cet avis¹⁹⁶. Constatant que c'est l'auto-déclaration qui permet de

190 Nous notons quelques exceptions. C. Hasenbalg (1979/2005 : 78 – 79) cite l'adage « negro rico é branco, branco pobre é negro » [noir riche est blanc, blanc pauvre est noir], J. Amado (1938/1981 : 325) fait affirmer à l'un de ses personnages « tout ce qui est pauvre est devenu nègre » (notons l'emploi de 'ce'), N. do V. Silva (1999 : 124) affirment : « No Brasil, não só o dinheiro embranquece, como, inversamente, a pobreza também escurece » [Au Brésil, non seulement l'argent blanchit, mais aussi, inversement, la pauvreté assombrit] et enfin W. B. Coelho (2006 : 147) rapporte ce dicton « preto rico no Brasil é branco, assim como branco pobre é preto » [noir riche au Brésil est blanc, tout comme blanc pauvre est noir].

191 Nous discutons dans le cinquième chapitre pages 384 à 384 la possibilité de l'existence de cette 'vraie' couleur de peau ainsi que sa signification.

192 Nous traitons ce questionnement dans le cinquième chapitre pages 385 à 388.

193 N. Lim / E. E. Telles (1998 : 467 – 470).

194 N. do V. Silva (1999 : 123).

195 N. Lim / E. E. Telles (1998 : 467 – 472).

196 N. do V. Silva (1999 : 123).

souligner une plus grande ampleur des inégalités, ils y voient une preuve de la subjectivité attachée à l'auto-déclaration et concluent que l'alter-déclaration est plus adaptée à l'étude des inégalités au Brésil. Ce schéma argumentatif nous semble plus intuitif dans la mesure où l'appariement entre la couleur de peau déclarée et les caractéristiques individuelles conduit à plus d'inégalité, les individus mieux dotés s'éclaircissant – ou étant éclaircis – systématiquement, et inversement.

3.2.2. De la possibilité d'une troisième mesure de la couleur de la peau

L'auto- et l'alter-déclarations sont deux mesures subjectives de la couleur de la peau. Les débats entre chercheurs les concernant se cristallisent sur le fait de savoir laquelle serait la moins subjective des deux ou, de manière symétrique, laquelle serait la plus objective des deux. L'enjeu est de taille car il s'agit de donner une base solide aux conclusions en termes d'inégalités et de discrimination. L'idéal serait de disposer d'une mesure réellement objective de la couleur de la peau. Le Tableau 2.18 présente les utilisations de supports visuels dont nous avons eu connaissance afin de disposer d'une telle mesure au Brésil.

Il est actuellement possible de recourir au *skinreflectometers* [réflecteur de lumière cutanée]. Cet appareil permet de mesurer le pourcentage de lumière absorbée par la peau, ce qui dépend de la quantité de mélanine¹⁹⁷. La mesure qui en résulte ne traduit donc aucune subjectivité. Cet avantage est contrebalancé par de nombreux inconvénients : son coût, la difficulté de l'introduire dans une situation de questionnaire ou d'entretien¹⁹⁸, la signification d'une telle mesure. Le premier élément peut être négligeable pour les instituts nationaux de statistiques bien dotés mais il est un réel frein à l'utilisation du *skinreflectometer* lors d'enquêtes plus réduites. Le second élément touche toute enquête. L'introduction de cet appareil peut être interprétée comme un manque de confiance de l'enquêteur par rapport à la déclaration de l'enquêté, ce qui est à la fois vrai et faux. Il s'agit en effet de s'affranchir de la subjectivité contenue dans la déclaration mais sans affirmer que la personne qui répond manipule consciemment sa réponse. Cependant, il est difficile d'empêcher l'enquêté de recevoir l'introduction du *skinreflectometer* comme une remise en cause de sa parole. Dans le cas du Brésil, un autre élément renforce la difficulté d'utilisation de cet appareil. En effet, dans la mesure où l'intériorisation de l'idéologie du blanchiment est amplement dénoncée et stigmatisée, un mouvement inverse semble s'être amorcé où il convient de ne surtout pas

197 Les peaux plus foncées absorbent moins la lumière que les peaux claires. cf. N. G. Jablonski (2006) pour une histoire de la peau et N. G. Jablonski / G. Chaplin (2000) pour une présentation plus biologique.

198 M. E. Hill (2002 : 104).

s'éclaircir¹⁹⁹. Dans un tel contexte, le recours au *skinreflectometer* pourrait être perçu comme un soupçon direct envers la déclaration de l'enquêté, qui intégrerait obligatoirement les mécanismes de l'idéologie du blanchiment et donc ne déclarerait pas sa 'vraie' couleur de peau.

Tableau 2.18 : Utilisation de supports visuels et déclarations de couleurs de peau (liste non exhaustive)

| article de référence | caractéristiques du support visuel | utilisation du support | Les déclarations obtenus avec le support sont comparées à |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| E. S. Mark (1943) | étudiants présents dans la salle | les étudiants s'observent les uns les autres : alter-déclaration | appariement avec d'autres caractéristiques (énergie, beauté, <i>etc.</i>) |
| M. Harris (1956) | 1) deux jeux (hommes / femmes) de 36 dessins selon 3 couleurs de peau, 3 types de cheveux, 2 tailles de nez et 2 types de lèvres 2) photographie de chaque répondant | 1) auto-déclaration sur la base des dessins 2) définition de la couleur objective* sur la base des photographies | comparaison des auto-déclarations aux couleurs objectives |
| M. Harris / J. G. Consorte / J. Lang / B. Byrne (1993) | deux jeux (hommes / femmes) de 36 dessins selon 3 couleurs de peau, 3 types de cheveux, 2 tailles de nez et 2 types de lèvres** | 1) l'enquêté choisit le dessin qui lui ressemble le plus (auto-déclaration) 2) les deux enquêteurs font de même en s'accordant sur le dessin qui ressemble le plus à l'enquêté (alter-déclaration) | comparaison |
| D. M. Queiroz (2002) | photographies d'identité des étudiants données lors de leur inscription à l'université | alter-déclaration de la part de la chercheuse | auto-déclarations des étudiants (classification libre et classification de l'IBGE) |
| J. Hersch (2008) | un nuancier représentant une série de mains avec différentes couleurs [D. S. Massey / J. A. Martin (2003)] | les enquêteurs mémorisent visuellement la couleur de l'enquêté puis choisissent dans la nuancier la couleur qui y correspond (couleur objective*) | utilisation d'une mesure objective pour étudier des phénomènes où la couleur peut être une variable clef |

* : par la mention 'couleur objective', nous reportons ce que les auteurs affirment avoir collecté.

** : ces dessins sont obtenus de la même manière que ceux employés par M. Harris (1956) mais il s'agit néanmoins d'un nouvel ensemble créé pour l'occasion de cette nouvelle enquête réalisée en 1992.

Enfin, le troisième inconvénient réside dans la difficulté de donner une signification claire à la variable qui résulterait d'une telle mesure. En effet, une mesure objective de la couleur de la peau est par définition impossible car cette dernière est liée à une catégorisation qui repose sur

199 *cf.* le quatrième et le cinquième chapitre, respectivement pages 293 à 299 et 325 à 325 pour une analyse détaillée.

des évolutions économiques, sociales et symboliques²⁰⁰ ayant eu lieu en amont et se poursuivant dans le temps présent. Une mesure objective de la couleur de la peau en tant que construction sociale et symbolique serait donc impossible et toute mesure objective réalisée serait sans signification par rapport aux phénomènes étudiés (inégalités, discrimination). Cela nous renverrait donc vers l'arbitrage ou l'utilisation conjointe de l'auto- et de l'alter-déclarations. Il nous semble cependant pertinent de limiter en partie²⁰¹ cette critique majeure aux études projetant d'utiliser une telle mesure à l'exclusion de toute autre. Elle peut en effet enrichir l'analyse si elle est employée comme une catégorie complémentaire à l'auto-déclaration et / ou l'alter-déclaration. L'utilisation d'une telle mesure peut permettre de déceler la mobilité chromatique réalisée de manière subjective dans les déclarations. Elle peut aussi guider d'autres pistes de réflexion par rapport à la comparaison entre auto- et alter-déclaration : la mesure objective se situe-t-elle entre les deux déclarations ? Est-elle au contraire toujours plus sombre – plus claire – que les deux déclarations ? L'articulation entre les mesures subjectives et cette mesure objective s'effectue-t-elle toujours de la même manière quelle que soit la portion du spectre de couleurs appréhendée ? Elle peut également permettre d'analyser de manière plus fine la signification sociale de la déclaration de la couleur de la peau, en comparant par exemple les différentes déclarations possibles d'une même catégorie objective.

De notre point de vue, le recours au *skinreflectometer* est une sorte de reformulation d'autres modes de collecte, utilisés lors d'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie : la photographie et le nuancier. Pour les chercheurs²⁰² les ayant employés, il s'agit de disposer d'une mesure objective afin de servir de point d'ancrage analytique à la fois pour l'auto- et l'alter-déclarations. Dans les deux cas, l'objectivité de la mesure peut ne pas être atteinte *in fine* car une tierce personne et / ou l'enquêteur interviennent. Concernant la photographie, elle sert en effet de support à des alter-déclarations, tandis que le choix parmi les couleurs du nuancier est fait par l'enquêteur. Si certains auteurs²⁰³ voient dans la multiplication des déclarations et l'application du nuancier par plusieurs enquêteurs pour un même enquêté un bon encadrement du risque de subjectivité encouru, rappelons qu'une moyenne de subjectivité reste quelque chose de subjectif *a priori*.²⁰⁴ En revanche, le fait qu'elles convergent souligne

200 M. E. Hill (2002 : 104).

201 La réserve que nous formulons ici fait l'hypothèse implicite que cette mesure objective est collectée avec bon sens. Rappelons que nous rejetons toujours toutes les mesures qui se baseraient sur une analyse génétique telle que celle décrite *supra* (la biogéographie).

202 *cf. infra* le Tableau 2.18.

203 *cf.* E. S. Marks (1943).

204 Nous remercions ici particulièrement Jean Louis Arcand.

un mécanisme d'apprentissage social.

Il apparaît donc que la possibilité d'une telle troisième mesure ne doit pas être évacuée. Elle doit cependant être sévèrement guidée et encadrée du fait des biais qu'elle pourrait introduire dans l'analyse si elle était mal collectée et / ou employée seule. En toute rigueur, cette mesure est la moins efficace et la plus dangereuse de toutes.²⁰⁵

Les deux modes principaux et essentiels de collecte de la variable statistique 'couleur de peau' sont l'auto-déclaration et l'alter-déclaration. Ils sont les plus appropriés eu égard à la signification intrinsèque de la couleur de la peau, qui est une construction sociale et symbolique. Ils sont essentiels car un mode de collecte objectif ne peut être utilisé que de manière complémentaire, en dépit de l'imperfection *a priori* des déclarations qui ne peuvent pas s'affranchir complètement de leur subjectivité.

L'auto- et l'alter-déclarations représentent deux regards d'analyse différents car ne se plaçant du point de vue de la même subjectivité. Dans la mesure où *in fine* les conclusions en termes d'inégalités sont les mêmes, nous pouvons être tentés d'ignorer cette différence de subjectivité. Cela est cependant délicat car c'est le positionnement du chercheur qui est également en jeu. En effet, le débat, toujours actuel, entre les deux déclarations permet de les départager uniquement à partir du moment où l'objet et la méthodologie de recherche sont définis, conférant plus d'importance à la manière dont l'enquête se voit ou à celle dont il est perçu. Une utilisation conjointe a été entreprise jusqu'ici, à notre connaissance, uniquement dans le cadre de ce débat – promouvoir l'une ou l'autre – et non mettre en exergue la résilience des inégalités au mode d'analyse.

Après avoir présenté les inégalités et les discriminations selon la couleur de la peau, il ressort qu'elles sont à la fois indépendantes et dépendantes du regard qui les appréhende. En effet, toutes les conclusions convergent indépendamment de la méthode d'analyse, des indicateurs, des mesures et du mode de déclaration de la couleur de la peau. Tout au long du cycle de vie, la couleur de la peau est corrélée avec une plus ou moins grande dotation en capital humain, ce qui a des répercussions sur les situations individuelles et collectives sur le marché du travail. Alors, être '*negro*' [noir – au sens de l'IBGE] c'est devoir affronter chaque situation économique, sociale et / ou symbolique en position désavantagée. Inversement, être '*branco*'

205 Nous remercions ici particulièrement Juan Matas.

[blanc] c'est bénéficier d'une synergie positive. Toutes les bases de données, sans exception, concernant le Brésil fournissent des statistiques soulignant la forte inertie des inégalités selon la couleur de la peau. Il en est de même concernant la discrimination, qu'elle émane de l'individu lui-même ou qu'elle soit exercée de l'extérieur sur cet individu. Elle est avérée sur le marché du travail où, toute chose égale par ailleurs, les '*negros*' et '*brancos*' ne bénéficient pas d'une égalité de traitement dans l'accès à un emploi et dans la fixation des rémunérations.

Les inégalités et les discriminations selon la couleur de la peau sont également dépendantes du regard qui les appréhende dans la mesure où il souligne différentes facettes de ces phénomènes. Nous retenons principalement trois manières d'exercer cette subjectivité : le choix des axes d'analyse, celui du mode de déclaration de la couleur de la peau et la manière de recevoir les faits. Premièrement, l'étude des inégalités et des discriminations dépend des axes d'analyse choisis par les producteurs de statistiques. Dans notre présentation des inégalités tout au long du cycle de vie, nous nous sommes basés sur les tableaux produits directement par l'IBGE. Ils n'ont pas été établis de manière systématique mais en fonction des axes jugés pertinents et retenus en amont. Ainsi, dans la mesure où la répartition hommes / femmes sur l'ensemble du territoire brésilien ne fait pas débat, elle est absente du Tableau 2.2. Souligner les variables manquantes nous permet donc d'avoir accès aux hypothèses implicites d'analyse de l'IBGE²⁰⁶. Deuxièmement, si l'auto- et l'alter-déclarations permettent toutes deux de souligner l'existence et l'ampleur des inégalités, elles révèlent différents mécanismes de production de ces inégalités. En radicalisant ce qui les oppose, nous pourrions dire que l'auto-déclaration se focalise sur les décisions de l'individu – dont ses auto-limitations – tandis que l'alter-déclaration le pose avant comme une victime de forces extérieures. Troisièmement, une même situation peut être perçue de manière différente selon le regard qui est porté sur elle. Ainsi, Maria Carolina de Jesus en rapporte une où elle est victime de discrimination [« E pena você ser preta » – « Quel dommage que vous soyez noire »²⁰⁷], mais elle ne va pas au-delà de la description des paroles échangées et elle loue l'absence de préjugé dans la société brésilienne²⁰⁸. Afin d'encadrer et de prendre en compte toutes ces dimensions lors de notre analyse, nous utilisons systématiquement dans les prochains chapitres l'auto- et l'alter-déclaration à moins que cela ne soit pas possible par manque de données.

Sans nous positionner encore au sein des quatre approches différentes dans l'appréhension de

206 Ces manques peuvent également être la conséquence d'une rétention politique.

207 M. C. de Jesus (1962 : 80).

208 M. C. de Jesus (1964 : 173) citée *supra* page 132.

l'axe de la couleur de la peau [Tableau 2.1]²⁰⁹, nous nous devons de justifier pourquoi et comment nous privilégions cet axe. Il nous semble que la déclaration de la couleur de la peau n'est pas, au Brésil, une simple description physique. Elle cristallise plusieurs éléments, que nous devons identifier.

209 Nous pouvons cependant affirmer dès à présent que nous rejetons la quatrième approche, qui nie toute pertinence à l'axe de la couleur de la peau.

Chapitre 3 – L'incontournable parapluie : une problématique des couleurs¹



« Un jour, tandis qu'il flottait paisiblement dans l'espace, il vit monter devant lui un gros nuage de fumée noire. Intrigué, il s'approcha et découvrit une ville qui brûlait. Il s'approcha plus près encore. Ce n'était que carnages et pillages. Les blancs tuaient les noirs, les noirs assassinaient les jaunes, les jaunes trucidait les rouges et les rouges exécutaient les blancs. Horrifié par tellement de violence, le nuage bleu prit une grande décision. Pour éteindre le brasier, il se laissa pleuvoir, à verse. Ce fut un déluge bleu. Il se vida jusqu'à la dernière goutte. Et disparut. L'averse avait éteint le feu et tout coloré en bleu. Maintenant, tout le monde était de la même couleur. La paix fut instantanée. Et on fit la fête. »
[T. Ungerer (2000 : 28 - 37)]



Dans les illustrations du *Nuage bleu*² reproduites ci-dessus, tous les habitants de la ville ne deviennent pas de couleur bleu. Protégé par un parapluie, un homme n'a pas pu bénéficier de ce changement chromatique. Situé en retrait de la scène principale et observant que tous les autres sont bleus, il prend conscience qu'il ne l'est pas. Il est vert. Les autres ne l'ont pas encore vu. Si l'histoire du nuage bleu ne s'arrêtait pas là, qu'advierait-il ?

Concernant le Brésil, de nombreux auteurs s'interrogent sur l'absence de conflit selon la couleur de la peau.³ Pour certains, cela est du à l'effectivité d'une démocratie raciale. Pour d'autres, cela est lié au caractère mosaïque des couleurs de peau : il ne serait alors pas possible qu'un groupe s'oppose à un autre sur la base de la couleur. Étant donné l'ampleur du métissage au Brésil, le tiraillement entre ces deux explications est constant et prévisible :

« Le métis est une pure invention humaine puisque, rappelons-le, il s'agit, biologiquement parlant, d'une fiction. Il reflète une idéologie à deux versants : régression et progrès. La régression s'accomplit dans le mythe de l'union illégitime : le personnage renie sa naissance, rejette l'un de ses parents. Mais s'il provoqua, du début du XIX^{ème} siècle à nos jours, l'apparition d'un ensemble de stéréotypes et de préjugés, il assumait aussi, pendant la même période, une fonction de vecteur pour l'affirmation d'une identité spécifique. »⁴

Nous proposons ici une autre explication, intermédiaire, à l'absence de conflit dit racial dans ce pays. Elle prolonge notre distinction entre *cor* [couleur] et *raça* [race], que nous associons

1 Je remercie ici particulièrement les membres de l'axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe. Les réflexions menées dans ce groupe de recherche m'ont aidée à clarifier ma pensée concernant la dépendance face aux déclarations des couleurs de peau. Je remercie également Christiane Cassilde et Linguère M'Baye pour leurs commentaires.

2 T. Ungerer (2000 : 36 – 37).

3 J. d'Adesky (2001).

4 N. Schmidt (2003 : 151).

respectivement à une plus grande facilité d'éviter et de faire éclater un conflit. En procédant de la sorte, nous privilégions une lecture parmi d'autres d'une absence de conflit racial au Brésil. Or, il pourrait également être possible que ce soit l'absence de conflit qui permette une existence autonome du concept de *cor* et de la fluidité que nous lui avons associée. Avant l'abolition de l'esclavage, les places socio-économiques sont clairement définies et rigides. Une fixité peut également être constatée dans les catégories de recensement où la variable collectées est la *raça* [Tableau i.2]⁵. Des conflits existent, notamment autour des créations et destructions de quilombos, mais ils sont étouffés par les dominants, qui par ailleurs les considèrent comme marginaux. Leur suprématie demeure ainsi intacte, de leur point de vue, et la société de l'époque a pu être décrite comme sans conflit par Gilberto Freyre. Après l'abolition de l'esclavage, c'est la *cor* qui est collectée. Nous l'avons interprétée comme une volonté des pouvoirs publics de maintenir une nation unie, sans conflit. Il n'y aurait donc jamais eu de conflit dit racial au Brésil, soit parce qu'ils furent combattus et étouffés, soit parce que d'autres mécanismes ont permis de les éviter. Au point du temps où nous nous situons nous sommes sans doute face à une double causalité où la *cor* est anti-confliktuelle tandis que l'absence de conflit racial favorise le concept de *cor*. Nous maintenons pourtant la *cor* comme le point de départ de notre raisonnement car il nous semble que, tout en ne pouvant pas constater de conflit racial ouvert, la société brésilienne est profondément conflictuelle sur ce point, c'est-à-dire qu'elle détient tous les ingrédients d'un tel conflit.

Nous présentons notre argumentation en trois étapes. Premièrement, les déclarations de couleurs de peau au Brésil résultent, selon l'expression de Marvin Harris, d'un *cálculo racial* [calcul racial]⁶. Autrement dit, elles sont influencées par les attributs et caractéristiques individuels de la personne décrite.⁷ Elles permettraient donc, dans une certaine mesure, de cristalliser le profil d'un individu. Ne se limitant pas à la matérialité physique de l'individu, les groupes de couleurs ainsi définis pourraient alors être difficilement lisibles en termes de conflit racial. Deuxièmement, l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau telle qu'elle existe au Brésil implique qu'il existe un champ particulier de significations de ces couleurs. Le processus de différenciation s'appuie sur cet espace sémantique. Chaque personne en est dépendante. D'une part, la dépendance en elle-même ne permet pas au conflit d'éclater. D'autre part, l'abondance de couleurs multiplie les chaînons et les chaînes de dépendances

5 Ce tableau figure dans l'introduction page 22.

6 M. Harris (1964).

7 En toute rigueur, elles sont également influencées par les attributs et caractéristiques de l'alter-déclarant, ce qui ne sera pas traité ici.

chromatiques. Troisièmement, d'autres conflits l'emportent. Ils canalisent les énergies et motivations de lutte.

Le parapluie dessiné par Tomi Ungerer est incontournable : c'est une métaphore de l'existence de différences. Dès lors qu'elles acquièrent un sens, elles sont conflictuelles. Mais le conflit *per se* n'éclate pas forcément.

I. Le *cálculo racial*⁸

Aux variabilités des termes et des classifications permettant de décrire les couleurs de peau s'articulaient déjà les différences de regards. Nous y ajoutons ici un phénomène constamment souligné : le *cálculo racial* [calcul racial]⁹. De nombreux auteurs y voient une lacune supplémentaire du système de classification brésilien¹⁰. En effet, que faire d'une telle information si elle ne signifie pas ce qu'il en est attendu ?

Nous présentons tout d'abord en quoi consiste ce *cálculo racial*. Cela nous permettra de comprendre les enjeux d'un tel phénomène face à l'habitude de traiter les couleurs de peau comme des caractéristiques naturelles, ne relevant pas d'une construction. Enfin, nous exposons la problématique afférente à l'endogénéité de la couleur de la peau.

1.1. Colorier, gommer : va et vient des couleurs

A l'échelle de l'histoire du Brésil, il n'est pas possible de considérer d'emblée les couleurs de peau comme résultant d'un calcul racial. Les fonctions, notamment celles de maîtres et d'esclaves, étaient attribuées sur la base de la couleur matériellement constatée. Sous l'effet d'une certaine mobilité économique et sociale, les occupations sont devenues visiblement plus mélangées. Cela ne fut cependant pas forcément constaté en termes de déclarations.

1.1.1. Structuration économique et sociale par les couleurs

Les couleurs de peau, dans leur matérialité, ont fortement participé à la structuration économique et sociale du Brésil. Premièrement, les personnes vouées à un rôle ou un autre en

8 Cette expression apparaît à notre connaissance pour la première fois dans l'article de M. Harris (1964). Ce phénomène est connu depuis longtemps : « Quelqu'un à qui il demandait si un certain administrateur local, *capitão-mor*, était mulâtre, lui répondit : « Il l'a été, mais il ne l'est plus ». Et comme le voyageur s'étonnait, il s'entendit dire : « Mais monsieur, un *capitão-mor* pourrait-il être mulâtre ? » » [M. Mörner (1971 : 90 – 91) à partir de O. Ianni (1962 : 263) qui cite J.M. Rugendas]. Le *capitão-mor* est le capitaine général.

9 M. Harris (1964).

10 M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 44 – 52).

son sein ont pu être choisies sur la base de leur couleur. Pour la main d'œuvre esclave, les colons firent émigrer de force des Africains à la peau noire. Puis, au sein de chaque propriété, les fonctions étaient également attribuées en fonction de la couleur. Les métis étaient plus attachés aux travaux réalisés dans la maison du maître que dans ses champs. Dans son analyse de la société brésilienne au XVIII^{ème} siècle, Oracy Nogueira souligna cette colinéarité entre occupations et couleur de peau¹¹, non pas en termes de déclarations, mais dans leur visibilité. Alejandro Lipschütz quant à lui nomma ce phénomène pigmentocratie¹², où les mieux lotis sont blancs et les plus démunis et dévalorisés noirs.

C'est sous l'angle de la transmission historique de cette attribution d'une position économique et sociale du fait de la matérialité de la couleur de la peau qu'ont pu être lues les inégalités constatées actuellement, comme si la structure passée était arrivée jusqu'à nous, figée dans le temps.¹³ Les statistiques actuelles semblent confirmer que la structuration de l'économie et de la société demeure déterminée par la couleur de peau des individus. Les pauvres sont majoritairement noirs tandis que les riches sont presque exclusivement blancs¹⁴. Par ailleurs, certains emplois sont reconnus comme réservés *de facto* aux personnes blanches, tel que ceux impliquant une relation avec la clientèle d'un magasin par exemple. Cela peut résulter de discrimination statistique¹⁵, les personnes blanches ayant en moyenne un niveau culturel et de maîtrise de la langue jugé meilleur par anticipation du fait d'un plus haut niveau d'éducation. Cela peut également appartenir à l'imaginaire en vigueur sur le marché du travail brésilien où la nécessité d'une *boa aparência* [bonne apparence], interprétée comme 'avoir une peau claire' ou 'être blanc(he)', reste attachée à certains emplois, même si la loi interdit une telle mention dans les offres d'emploi.

Il est actuellement possible d'observer une plus grande variété de couleurs, quoique parfois de manière limitée, dans plusieurs emplois. L'observation dont il s'agit est celle que chacun peut entreprendre autour de soi. Dans la mesure où le portrait statistique du marché du travail reste stable, il pourrait être tentant d'en conclure que cette observation est une exception, ne remettant donc pas en cause la pigmentocratie.

Un postulat, implicite et non verbalisé, peut-être inconscient, sous-tend l'ensemble de ce raisonnement : les couleurs de peau seraient exogènes (au sens économétrique). Les

11 O. Nogueira (1998).

12 A. Lipschütz (1937/1944).

13 Nous nous basons sur les éléments présentés dans le deuxième chapitre pages 110 à 121.

14 *cf.* les statistiques présentées dans le deuxième chapitre pages 110 à 121.

15 *cf.* le volume annexe [Annexe 2.4 au deuxième chapitre] page 8.

déclarations des couleurs de peau correspondraient à une description fidèle du phénotype, à l'imprécision près du très grand nombre de termes disponibles pour les décrire. La mise en place de stratégies de blanchiment confirmerait que tel est le cas. Si le positionnement économique et social dépend de la couleur de sa peau il y a un intérêt direct à être de la couleur la plus claire possible. Ne pouvant changer leur matérialité physique, les femmes assureraient un meilleur avenir à leurs enfants si elles parviennent à ce qu'ils soient plus clairs qu'elle, autrement dit à leur donner un père si possible blanc.

Des historiens ont cependant remis en cause la stricte pigmentocratie, même au temps de l'esclavage. En 1872, il y avait des esclaves blancs¹⁶ mais leur condition d'esclave l'emportait, or comme il avait été décidé que la couleur d'un esclave est 'noire', ils étaient *in fine* classés comme tels¹⁷. Par ailleurs, Alejandro Lipschütz souligna, parallèlement à l'existence d'une pigmentocratie, l'exercice d'une hypocrisie raciale attribuant à un individu la couleur qu'il était supposée avoir du fait de sa fonction. La colinéarité entre la couleur de la peau et l'occupation pourrait donc résulter à la fois d'un fort déterminisme historique, mais également d'un réajustement gommant les exceptions dans les statistiques. Ainsi présenté, ce procédé semble avoir été utilisé de manière marginale. Il semble au contraire que son emploi fut et demeure plus vaste, tout en pouvant être temporaire. Ainsi, de célèbres joueurs de football deviennent sans couleur ou plus clairs à l'apogée de leur carrière¹⁸.

1.1.2. Structuration chromatique par l'économie et la société

L'hypocrisie raciale soulignée par Alejandro Lipschütz est en fait un phénomène connu de tous au Brésil, que ce soit par le passé¹⁹ ou de nos jours. Il émergea cependant tardivement dans les thèmes de recherche, eu égard à son inscription temporelle. En effet, à notre connaissance, les premières études à visée scientifique sur ce sujet ont principalement été menées par Marvin Harris au cours des années 1960 – 1970²⁰ :

« se procuramos especificar as condições sob as quais um termo racial será aplicado a um dado indivíduo, devemos estar preparados para desenvolver um cálculo cognitivo complexo no qual a aparência física real do sujeito é apenas um dos

16 L. F. de Alencastro (1997) cité par M. P. S. de Oliveira (2003 : 13). Les indigènes furent également réduits en esclavage à l'arrivée des colons portugais, mais cela fut interdit. La période historique concernée est la fin du XIX^{ème} siècle.

17 N. de C. Senra (2001) cité par J. M. P. S. de Oliveira (2003 : 13).

18 Cela n'exclut pas l'existence de racisme face auquel la fonction ne gomme pas la couleur de la peau.

19 *cf.* l'anecdote préalablement citée en note de bas de page, page 153.

20 L'ouvrage d'A. Lipschütz dans lequel il constate et présente l'existence d'une hypocrisie raciale est publié en 1937.

componentes relevantes. »²¹

« In Brazil racial identity involves a much more complicated set of calculations. As a matter of fact, the actual procedures involved are so complex that they have defied all attempts to reduce them to some semblance of order. »²²

« a classificação étnica do indivíduo faz-se muito mais no Brasil pela sua posição social »²³

Il s'agit alors essentiellement de souligner l'existence d'un tel phénomène, autrement dit de verbaliser l'implicite. Les citations de Marvin Harris et de ses collaborateurs, associées à une description du phénomène, synthétisent une prise de connaissance de la part de ces auteurs non brésiliens. Cette précision en termes de nationalité est importante car dans la mesure où les auteurs brésiliens considèrent ce phénomène évident, ils ne le décrivent pas de manière détaillée à cette époque. D'ailleurs, la citation de Caio Prado Júnior en 1977 résonne comme le rappel d'une connaissance commune et évidente. L'article de Marvin Harris en 1964 constitue donc à notre connaissance la première description d'une structuration chromatique par l'économie et la société. Les déclarations de couleurs de peau résultent selon lui d'un calcul complexe – le *cálculo racial* [calcul racial] – dépendant certes de l'apparence (couleur effective de la peau, couleur et texture des cheveux) mais aussi de critères économiques et sociaux (niveau d'éducation, niveau de richesse, type de travail, état de santé)²⁴.

Par la suite, les études de cette endogénéité des déclarations de couleurs de peau se sont focalisées sur le *efeito embranquecimento* [effet blanchiment] attaché à la possession d'attributs et de caractéristiques socio-économiques valorisés, autrement dit sur un aspect spécifique du *cálculo racial*²⁵. Ce choix est fortement lié à la dénonciation de l'existence de préjugés et de racisme au Brésil. En effet, le fait de s'éclaircir lorsque la dotation personnelle est meilleure cautionne un raisonnement raciste où le blanc est jugé meilleur que le noir. Ce n'est donc pas le fait qu'une certaine mobilité chromatique existe qui est étudié, mais le sens

21 « si nous cherchons à spécifier les conditions dans lesquelles un terme racial sera appliqué à un individu donné, nous devons être prêts à découvrir un calcul cognitif hautement complexe dans lequel l'apparence physique réelle du sujet est seulement l'une des composantes pertinentes. » [M. Harris / C. Kotak (1963 : 204 – 205) cités par N. do V. Silva (1999 : 112)].

22 « Au Brésil l'identité raciale implique un ensemble beaucoup plus complexe de calculs. Pour preuve, les procédures actuelles qui sont utilisées sont si complexes qu'elles ont défié toutes les tentatives de les ordonner quelque peu » [M. Harris (1964 : 23)].

23 « la classification ethnique de l'individu se fait beaucoup plus au Brésil sur la base de sa position sociale » [C. Prado Júnior(1977) cité par W. B. Coelho (2006 : 147)].

24 M. Harris (1964 : 23 – 24). Il souligne par ailleurs que, dans une certaine mesure, ce calcul est individuel [M. Harris (1964 : 24)].

25 Il s'agit d'un aspect particulier car le pendant de cet *efeito embranquecimento*, c'est-à-dire un assombrissement, n'est pas envisagé en tant qu'objet d'étude. En revanche, à cette époque, ce que nous appellerons pas la suite l'axe socio-économique, est l'élément qui influence le plus les déclarations de couleurs de peau.

dans lequel elle s'exerce, interprété comme la manifestation d'un préjugé. Ce sont donc les personnes matériellement noires et métisses qui sont visées par ces analyses – les personnes blanches ne pouvant pas être plus claires – dont le but est de mettre à jour les effets négatifs en termes de valorisation personnelle de l'intériorisation de l'imaginaire raciste brésilien.

Le fait d'envisager une mobilité chromatique dans le sens d'un assombrissement est très récent et non étudié encore. Le fait de concevoir l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau dans sa globalité est donc récent :

« estamos sugerindo [...] a necessidade de não se analisar a cor exclusivamente como variável independente, mas também como variável dependente. »²⁶

Notons les précautions contenues dans cette citation où suggestion et nécessité se côtoient : « estamos sugerindo [...] a necessidade » – nous sommes en train de suggérer [...] la nécessité [soulignement par nous]. Analyser les déclarations de couleurs de peau revient en effet à questionner un objet intime. C'est pourquoi José Luiz Petruccelli a pu affirmer que la dénomination et la perception de la couleur de la peau sont des champs récents d'étude²⁷. Le fait que les déclarations de couleurs de peau soient endogènes est un phénomène ancien et inhérent au fonctionnement de la société brésilienne, mais le fait qu'il soit conçu comme un objet d'étude émerge dans les années 2000.

En passant d'une pigmentocratie phénotypique (où la couleur est donnée) à une pigmentocratie déclarative (où la couleur est construite), le système inégalitaire selon la couleur de la peau se maintient. Par ailleurs, il contribue à ancrer un autre champ symbolique, où le mieux est blanc et le pire noir.

1.2. Endogénéité de la couleur de la peau et biais

Nous abordons ici la calcul racial dans ses conséquences pratiques sur les études et recherches quantitatives recourant à la variable statistique 'couleur de peau'. Globalement, il implique que nous n'observons pas forcément ce que nous souhaitons observer, ce qui constitue une source de biais, que nous présentons. Puis nous donnons quelques exemples d'analyses empiriques afin de cerner l'ampleur des erreurs pouvant être faites si nous n'en tenons pas compte.

26 « nous sommes en train de suggérer [...] la nécessité de ne pas analyser la couleur exclusivement comme une variable indépendante, mais aussi comme une variable dépendante » [E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 115)].

27 J. L. Petruccelli (2000 : 9).

1.2.1. Description du problème

L'endogénéité des déclarations de couleurs de peau provoque des biais dans les analyses statistiques, notamment en termes d'inégalités et de discriminations :

« Assim, a questão que se coloca não é tanto se a classificação censitária utilizada nos dados oficiais do IBGE obscurece a plethora de termos raciais e a ambigüidade abstrata e referencial em torno de sua aplicação [...] mas sim ao quadro que se obteria caso tivéssemos, ao invés de uma autoclassificação racial, um critério mais objetivo e externo de categorizar a população brasileira. Observe-se que as implicações aqui não são triviais. [...] Se as observações dos pesquisadores que têm trabalhado a questão da identidade racial brasileira, de Wagley a Sansone, são corretas e socialmente significativas, então o quadro que hoje temos sobre as diferenças sócio-econômicas entre os grupos de cor pode ter sido pintado em cores excessivamente fortes. »²⁸

« Considerando que em nosso país, o processo de mobilidade social ascendente produziria um branqueamento ideológico das pessoas, independentemente dos efetivos traços fenotípicos de cada um, a tendência seria que nas classes mais alta a auto-classificação dos indivíduos tendesse a ser branco, ao passo que nas classes mais baixas a tendência auto-classificatória tendesse a ser negra (preta ou parda). Estes problemas fariam com que no estudo das relações raciais as desigualdades aparecessem enquanto uma profecia que se auto-realiza, ou seja, os mais pobres, por serem mais pobres, seriam negros e os mais ricos, por estarem nesta situação social, seriam brancos. »²⁹

Pour ces auteurs, cette endogénéité provoquerait un biais d'erreur de mesure [Encadré 3.1]. Sous cet angle, les inégalités et discriminations mesurées jusqu'à présent seraient alors surestimées. Nous ne pensons pas que le biais induit par l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau relève d'une erreur de mesure, mais plutôt d'un biais de simultanéité [Encadré 3.2]. Alors il n'est pas possible de prédire le sens du biais : les inégalités et les discriminations mesurées jusqu'à présent peuvent donc être en toute rigueur sous-estimées comme sur-estimées.

28 « Ainsi, la question qui se pose n'est pas tant si la classification censitaire utilisée dans les données officielles de l'IBGE rend opaque la pléthore de termes raciaux et l'ambiguïté abstraite et référentielle liée à son application [...] mais plutôt quel serait le tableau que l'on obtiendrait dans le cas où nous aurions, contrairement à une classification raciale, un critère plus objectif et externe pour catégoriser la population brésilienne. On observe que les implications ici ne sont pas triviales. [...] Si les observations des chercheurs qui ont travaillé la question de l'identité raciale brésilienne, de Wagley à Sansone, sont correctes et socialement significatives, alors le tableau que nous avons aujourd'hui des différences socio-économiques entre les groupes de couleur pourrait avoir été peint en couleurs excessivement exagérées. » [N. do V. Silva (1999 : 116 – 117)].

29 « En considérant que dans notre pays le processus de mobilité sociale ascendante produirait un blanchiment idéologique des personnes, indépendamment des traits phénotypiques effectifs de chacun, la tendance serait que dans les classes élevées l'auto-classification des individus tende à être *branco*, tandis que dans les classes plus basses la tendance en termes d'auto-classification tende à être *negra* (*preta* ou *parda*). Ces problèmes impliqueraient que dans l'étude des relations raciales les inégalités apparaissent comme une prophétie qui s'auto-réalise, autrement dit les plus pauvres, du fait d'être les plus pauvres, seraient *negros* et les plus riches, du fait d'être dans cette situation sociale, seraient *brancos*. » [M. Paixão / L. M. Carvano (2007 : 48)].

Encadré 3.1 : Endogénéité et biais d'erreur de mesure

Soit l'équation d'un phénomène y sur un échantillon de n individus :

$$(1) \quad y_i = \alpha + \beta X_i + \gamma D_i + \varepsilon_i \quad i \in [1 ; n]$$

où X est un ensemble de variables déterminant y , D la couleur de peau collectée par déclaration lors d'enquêtes et ε un terme d'erreur.

La couleur de peau collectée résulte quant à elle de l'équation suivante :

$$(2) \quad D_i = bC_i + c_i \quad i \in [1 ; n]$$

où C est la vraie couleur de peau de l'individu et c un terme d'erreur.

D est donc mesuré avec erreur car $D \neq C$.

Si $E[\varepsilon_i, c_i] \neq 0$, cette erreur de mesure influence les résultats de l'équation (1).

Dans le cas d'un biais d'erreur de mesure, il est possible de prévoir le sens du biais sur les coefficients de l'équation (1). Il existe des procédures considérées comme usuelles afin de corriger ce type de biais.

Notre conclusion globale rejoint cependant celle des auteurs précédemment cités : cette endogénéité jette le discrédit sur les variables statistiques 'couleurs de peau' collectées³⁰. Par ailleurs, d'autres arguments plaident en faveur d'une imprévisibilité du sens du biais. Nous pouvons par exemple avancer que des militants du *Movimento Negro* se déclarent *negro* quels que soient leurs attributs et / ou caractéristiques socio-économiques.

Encadré 3.2 : Endogénéité et biais de simultanéité

Soit l'équation d'un phénomène y sur un échantillon de n individus :

$$(1) \quad y_i = \alpha + \beta X_i + \gamma D_i + \varepsilon_i \quad i \in [1 ; n]$$

où X est un ensemble de variables déterminant y , D la couleur de peau collectée par déclaration lors d'enquêtes et ε un terme d'erreur.

La couleur de peau collectée résulte quant à elle de l'équation suivante :

$$(2) \quad D_i = a + bZ_i + c_i \quad i \in [1 ; n]$$

où Z est un ensemble de déterminants de la couleur de peau déclarée et c un terme d'erreur.

Si $E[\varepsilon_i, c_i] \neq 0$, les résultats de l'équation (1) sont biaisés. Si $y \in Z$, il y a un biais de simultanéité car y et D sont déterminés en même temps et s'influencent l'un l'autre (l'un est un déterminant de l'autre et *vice versa*).

Cela n'invalide pas la collecte des couleurs de peau à partir de déclaration. En effet, le fait que

30 En toute rigueur, l'auto- tout comme l'alter-déclarations sont touchées par ce problème d'endogénéité. Certains auteurs cependant peuvent juger l'une plus fiable / objective que l'autre, généralement l'alter-déclaration. Cela est notamment lié à la nécessité de disposer d'une mesure des couleurs de peau au Brésil. Nous discuterons les difficultés soulevées par une telle préférence *infra*.

la variable statistique qui en résulte ne correspond pas aux besoins du chercheur n'implique pas qu'elle est sans signification, bien au contraire ici. Il apparaît que comprendre le *cálculo racial* permettrait d'appréhender un canal de diffusion d'un imaginaire raciste, dans la mesure où la mobilité chromatique – le fait de s'éloigner de la 'vraie' couleur de peau – serait réalisée par l'application de telles normes et valeurs. De plus, si néanmoins les inégalités et les discriminations calculées à partir d'une mesure plus objective des couleurs de peau sont plus faibles que lorsqu'elles sont basées sur des déclarations, cela pourrait devenir un outil performatif pour faire évoluer cet imaginaire. Les études réalisées jusqu'à présent reposent cependant sur le fait que la mobilité chromatique est unidirectionnelle – seul l'éclaircissement est envisagé – et unidimensionnelle – seules les variables socio-économiques sont étudiées.

1.2.2. Exemples de traitement

Face aux effets qu'ils attendent de cette endogénéité, les chercheurs ont privilégié l'analyse de l'éclaircissement des déclarations ainsi que la vérification de l'ampleur réelle des inégalités et des discriminations. Cela suppose de disposer d'une mesure des couleurs de peau jugée plus objective, à partir de laquelle l'éclaircissement peut être constaté et sur la base de laquelle les inégalités et discriminations seront recalculées. A notre connaissance, la majorité des chercheurs ayant entrepris des études empiriques sur ces deux points ont choisi l'alter-déclaration pour remplir le rôle de cette mesure plus objective.

Sans développer à nouveau les arguments présentés *supra* des partisans respectifs de l'auto- ou de l'alter-déclaration comme constituant la mesure la plus objective des couleurs de peau³¹, nous souhaitons souligner comment ce débat s'articule aux enjeux liés à l'endogénéité des déclarations. Premièrement, à leur décharge, chaque déclaration est annoncée par ses partisans comme une mesure plus objective et non comme étant objective *per se*. Autrement dit, tous reconnaissent que toute déclaration est endogène. Deuxièmement, leur objectif est le même : souligner l'ampleur des inégalités et des discriminations selon les couleurs de peau. Le débat opposant ces deux types de déclarations a donc pu être reformulé comme la détermination de la déclaration qui permet de constater plus d'inégalités et de discriminations que l'autre. Celle soulignant une moindre ampleur était alors lue comme étant plus objective, la plus subjective devant, du fait de la première hypothèse implicite, contribuer à une ampleur plus importante.

Soulignons cependant que, dans les deux cas, il s'agit d'une mesure insatisfaisante pour

31 cf. le deuxième chapitre pages 137 à 141.

étudier la mobilité chromatique. La confrontation des conclusions des différentes études existantes conforte cette affirmation. En effet, les résultats de toutes ces études montrent qu'il existe un *efeito embranchecimento* selon les mêmes variables socio-économiques. Ainsi, lorsque l'alter-déclaration est posée comme la mesure la plus objective, un éclaircissement de l'auto-déclarant est constaté par exemple quand le niveau d'éducation de la personne décrite est élevé³². De la même manière, lorsque l'auto-déclaration constitue le point de départ de la mobilité chromatique, un éclaircissement de la part de l'alter-déclarant est toujours lié à un niveau d'éducation plus élevé de cette même personne³³. Or, si les résultats de ces deux approches correspondent au fonctionnement attendu du *cálculo racial*, ils sont néanmoins contradictoires du fait de la manière dont ils ont été obtenus. En effet, en recourant à une même base de données, à tout éclaircissement à partir d'une alter-déclaration devrait correspondre un assombrissement à partir d'une auto-déclaration. A notre connaissance, cette contradiction n'a cependant pas été relevée jusqu'à présent. Il est vrai que l'intuition pousse à accepter ces deux conclusions, même contradictoires, car toute déclaration est endogène et tous reconnaissent que l'auto- et l'alter-déclarants valorisent de la même manière un niveau d'éducation élevé. En fait, si nous pouvions disposer d'une autre mesure objective, distincte de ces deux déclarations, nous devrions pouvoir constater un tel éclaircissement de la part des deux types de déclarants. Or une telle mesure n'existe pas dans les bases de données actuelles.

Soulignons également qu'il n'est pas possible de recourir à une instrumentation d'une déclaration par une autre [*multiple indicator solution* – solution de l'indicateur multiple]³⁴ car d'une part elles ne sont pas mesurées avec erreur³⁵ et d'autre part les écarts de chacune de ces deux déclarations par rapport à la 'vraie' couleur de l'individu sont *a priori* corrélés du fait de la similitude des éléments pris en compte ou laissés de côté lors des déclarations. Là encore, disposer d'une mesure objective distincte des déclarations pourraient faire avancer les études empiriques.

Pour l'heure, tous les chercheurs s'accordent sur le fait que les inégalités et discriminations selon les couleurs de peau sont importantes quelle que soit la déclaration. Sur ce constat, des politiques publiques de discrimination positive sont mises en place, ce qui constituait l'un des sujets les plus traités par les médias pendant notre enquête de terrain. Or les effets réels de

32 N. do V. Silva (1999).

33 P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005).

34 cf. J. M. Wooldridge (2001 : 106) pour une présentation concise de cette méthode et des pré-requis nécessaires à son application.

35 Elles résultent d'arbitrages modélisés dans le cinquième chapitre.

l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau ne sont pas étudiés, alors que l'existence potentielle d'un biais est connue depuis longtemps. Si la temporalité et les objectifs de la recherche et du monde politique vont rarement de pair, il devient cependant urgent de se doter d'outils face à cette endogénéité.

Le sens du biais lié à l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau au Brésil n'est pas prévisible. Les éclaircissements et assombrissements peuvent en effet découler de plusieurs mécanismes incitatifs, potentiellement contradictoires. Par ailleurs, les erreurs d'appréhension de situations données peuvent être importantes, ce qui est particulièrement dommageable lorsque les conclusions servent de support à l'émergence de politiques publiques.

1.3. Appréhender le *cálculo racial*

Pour les études économétriques, la correction du biais lié à l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau repose sur la recherche de variables instrumentales. Cela constitue donc une piste de recherche incontournable. Mais cela ne contribue pas forcément à expliquer les enjeux du calcul racial pour les individus qui le mettent en œuvre, d'où la nécessité de l'appréhender également sous un autre angle. Enfin, nous questionnons l'effet potentiel du chercheur dans le calcul racial.

1.3.1. Rechercher les déterminants de la couleur de la peau

En tant que chercheur, nous avons besoin d'un outil particulier afin de corriger le biais éventuel lié à l'endogénéité des déclarations de couleur de peau : une variable instrumentale. Dans la mesure où nous décrivons de manière détaillée les caractéristiques d'une telle variable *infra*³⁶, nous nous focalisons ici sur deux points : le fait que l'enjeu concerne ici surtout le chercheur, et la distinction entre la recherche de déterminants et d'instruments. *In fine*, il s'agit d'obtenir une équation où une déclaration de couleurs de peau est une variable dépendante conçue comme une fonction d'autres variables dites explicatives.

Premièrement, la recherche de déterminants et d'instruments relève surtout de la préoccupation du chercheur. En effet, représenter le *cálculo racial* sous la forme d'une telle équation n'a pas de sens en termes d'arbitrages individuels. La problématique liée au *efeito embranquecimento* fait référence à un glissement chromatique – nécessitant une appréhension

36 cf. le quatrième chapitre pages 207 à 210.

spécifique que nous présentons *infra* – et non au choix d'un terme en particulier³⁷. Certes, *in fine* toute déclaration se fait à travers un terme qui a été spécialement choisi, mais nous tenons à souligner qu'en dehors de situation très spécifiques ce terme n'est pas choisi pour lui-même mais pour la glissement chromatique qu'il permet.

Deuxièmement, nous rechercherons tout d'abord des déterminants des déclarations des couleurs de peau puis une ou des variables instrumentales, ce qui constitue deux objets d'études liés mais distincts. Dans le cas des déterminants, cela nous permet de souligner quels attributs et caractéristiques sont corrélés – ainsi que dans quel sens et avec quelle ampleur – à un terme particulier de couleur. Il sera alors plus aisé d'identifier les champs d'études dans lesquels l'endogénéité des déclarations peut biaiser les résultats. Le passage d'une équation des déterminants à une équation instrumentale est nécessaire pour deux raisons. Premièrement, la seconde est spécifique à la correction qui doit être effectuée. Autrement dit, si nous étudions les écarts de salaires ou les écarts de niveau d'éducation, en toute rigueur la variable instrumentale adéquate peut être différente. Deuxièmement, l'équation instrumentale doit comporter d'autres variables additionnelles et ne constituant pas forcément des déterminants des déclarations.

Cette manière d'appréhender le *cálculo racial* sera traitée dans deux chapitres, car nous séparons la recherche de déterminants (chapitre six) de la correction du biais lié à l'endogénéité (chapitre sept).

1.3.2. Modéliser et étudier la mobilité chromatique

Contrairement à la recherche de déterminants et d'instruments face aux déclarations de couleurs de peau, la modélisation et l'étude de la mobilité chromatique est liée aux arbitrages individuels. L'enjeu ne repose donc pas sur la nécessité pour le chercheur de disposer d'un outil, mais sur les motivations amenant une personne donnée à s'éclaircir, à s'assombrir ou à rester immobile, autrement dit à déclarer sa 'vraie' couleur de peau.

Il s'agit d'une autre manière d'appréhender le *cálculo racial* (chapite cinq) tout en ne passant pas outre les limites identifiées par Marvin Harris³⁸, puisque nous cherchons à expliquer la

37 Notons que c'est pour cette raison que la formulation de notre sujet de recherche pouvait ne pas avoir de sens pour les personnes rencontrées lors de l'enquête de terrain, qui par ailleurs interprétait ce sujet autrement [cf. le quatrième chapitre pages 309 à 317]. Notre préoccupation en tant que chercheuse afin de corriger le problème d'endogénéité ne rencontrait pas d'écho dans le vécu de chacun concernant les déclarations.

38 « I am now of the opinion that we shall never be able to state the general cognitive formula by which

mobilité chromatique et non le choix d'un terme particulier. Il nous faudra premièrement modéliser la mobilité chromatique afin de disposer d'un cadre théorique dans lequel analyser ce phénomène. Cette étape pourra apparaître évidente au lecteur brésilien dans la mesure où le *efeito embranquecimento* est reconnu de tous. Mais tout comme Marvin Harris avait besoin de décrire la manière dont il percevait que fonctionnait le *cálculo racial*, nous pensons qu'il est nécessaire de verbaliser ce qui est implicite. Par ailleurs, certains mécanismes incitatifs guidant la mobilité chromatique nous semblent récents et donc moins évidents. Enfin, nous réaliserons des applications empiriques en recourant à une mesure distincte des déclarations afin de remplir le rôle de la 'vraie' couleur de peau.

Si la construction d'un modèle permet de souligner comment fonctionne la mobilité chromatique et pour quelles raisons une personne va valoriser d'une manière ou d'une autre un attribut ou une caractéristique donné(e), cela ne répond pas à la motivation initiale. Autrement dit, le modèle de mobilité chromatique n'explique pas en lui-même pourquoi il existe. La suite du présent chapitre présente une sorte d'essai visant à donner une telle explication.

Enfin, dans le dernier chapitre nous examinerons dans quelle mesure la mobilité chromatique peut être en perpétuelle évolution, notamment sous l'effet de la mise en place de discrimination positive. Il s'agira plus d'une analyse prospective car ce phénomène est trop récent eu égard à la mobilité chromatique.

1.3.3. Questionner l'effet du chercheur

Les déclarations de couleurs de peau peuvent être faites librement, c'est-à-dire sans qu'une classification ne soit proposée. L'ensemble de termes qui en résulte est généralement nommé 'classification populaire'. Comme le nombre de catégories est trop important pour faire l'objet d'un traitement statistique, le chercheur peut préférer proposer des alternatives parmi lesquelles le déclarant doit faire son choix. Si la classification utilisée par l'IBGE est la plus employée, elle est souvent critiquée et des chercheurs peuvent collecter leurs propres données et donc choisir de proposer d'autres classifications³⁹. Or le choix d'une classification ou d'une autre n'est pas sans effet sur les déclarations.

Dans le sixième chapitre, avant d'aborder la question des déterminants des déclarations de

particular Brazilians assign a racial identity to themselves, or by which particular Brazilians are assigned a racial identity by others » [Mon opinion est à présent la suivante : nous ne parviendrons jamais à établir la formule cognitive générale par laquelle certains Brésiliens s'attribuent une identité raciale ou par laquelle certaines Brésiliens sont attachés à une identité raciale par autrui] [M. Harris (1964 : 23, 27)].

39 cf. le premier chapitre pages 92 à 94.

couleurs de peau, nous examinons 'l'effet du chercheur', c'est-à-dire celui de proposer une classification ou une autre aux enquêtés. Une telle préoccupation n'est pas nouvelle et les études y ayant été consacrées permettent de souligner une forte cohérence des déclarations quelle que soit la classification proposée. Nos propres résultats correspondent d'ailleurs à ce constat. Mais nous nous intéresserons aux individus, certes minoritaires, qui sortent de ce cadre. En effet, leur choix de reclassification est lié à des attributs et caractéristiques spécifiques, pouvant par ailleurs intervenir dans la mobilité chromatique. Cela permet de souligner une sorte de lien entre les préoccupations du chercheur – la recherche de déterminants – et celles des individus – l'arbitrage relatif à la mobilité chromatique. Les termes liés à un éclaircissement ou à un assombrissement pourraient être différents d'une classification à l'autre, mais pas forcément pour tous les répondants. Alors, à l'histoire de regards relatifs aux auto- et alter-déclarants s'ajouterait sous un jour différent celle relevant de l'approche du chercheur.

Les enjeux du chercheur ne sont pas forcément ceux des individus. Pour ces derniers, les arbitrages en termes de mobilité chromatique semblent l'emporter sur ceux précédant le choix d'un terme ou d'un autre. La dénonciation du calcul racial découle d'ailleurs du constat d'une telle mobilité. Pour le chercheur, dont le travail repose sur la constitution de catégories, ces termes ont une importance particulière. Il existe cependant un point d'articulation entre ces deux ensembles d'enjeux à travers les classifications proposées par le chercheur.

Le *cálculo racial* implique une représentation statistique de la population brésilienne, de ses inégalités et de ses discriminations pouvant ne pas correspondre à ce que le chercheur souhaite étudier. Jusqu'à présent, ces domaines de recherche postulent que la variable statistique 'couleur de peau' est exogène. Les politiques publiques mises en place et relatives aux questions de couleurs de peau font de même. Or le *cálculo racial* implique une endogénéité des déclarations de couleurs de peau tandis que la matérialité physique des répondants et des personnes décrites ne change pas.

Parmi les pistes que nous proposons afin de l'appréhender, certaines ont un objectif correctif et d'autres visent à comprendre ce que signifient les statistiques d'inégalités et de discriminations telles qu'elles sont calculées actuellement. Dans le premier cas il s'agit de modifier les représentations afin qu'elles correspondent à ce que nous souhaitons étudier. La

compréhension du *cálculo racial* n'est pas nécessaire à cet objectif. Dans le second, nous voulons comprendre ce fonctionnement car la représentation statistique telle qu'elle existe actuellement de la société brésilienne est porteuse de sens. Si les personnes changent déclarativement de couleur de peau, quelque part elles doivent avoir raison eu égard à un contexte global dans lequel ces glissements jouent un rôle. Il nous semble que ce contexte global relève d'une relation de dépendance chromatique.

II. La dépendance chromatique

La pérennité du *cálculo racial* participe au maintien d'un champ sémantique où les termes permettant de décrire les couleurs de peau hiérarchisent de manière relative les individus. Une personne se jugeant plus claire qu'une autre pourra se percevoir comme étant dans une meilleure position qu'une autre qu'elle juge plus foncée⁴⁰.

Nous posons ici que les membres de la société brésilienne sont principalement dépendants d'un processus de différenciation en termes de couleurs de peau, et donc d'une hiérarchisation de ces couleurs. Cette dépendance chromatique s'exerce à travers les déclarations, qui relèvent quant à elles du calcul racial.

Nous présentons premièrement le cadre conceptuel, en recourant majoritairement au concept de dépendance tel qu'il a été pensé par Albert Memmi. Puis nous réalisons une première application de ce cadre aux couleurs de peau sur un mode binaire. Enfin, nous élargissons cette application à l'ensemble de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau afin de souligner ce qui fait de la dépendance chromatique un système institutionnel efficace empêchant un conflit racial d'émerger tout en s'actualisant et en s'adaptant sans cesse aux dynamiques du métissage au Brésil.

2.1. Définition et articulation des concepts utilisés

Dans *La dépendance* (1979), Albert Memmi étudie et analyse les protagonistes de la dépendance ainsi que leurs motivations et relations. Nous présentons tout d'abord les traits principaux de son essai, puis nous distinguons et articulons la dépendance à la triangulation –

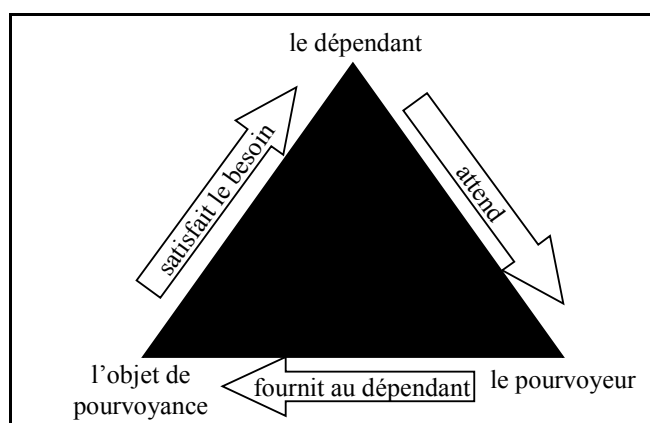
40 Notons que nous retrouvons à nouveau une histoire de regard dans la mesure où nous nous plaçons ici du point de vue de l'auto-déclarant, également alter-déclarant de la personne à laquelle il se compare. Cette dernière pourrait se juger de même couleur ou plus claire que l'auto-déclarant, ce qui ne changerait pas les conclusions de ce dernier.

autre relation triangulaire – et à la domination – rapport plutôt binaire.

2.1.1. La dépendance⁴¹

Nous nous basons ici sur l'ouvrage écrit par Albert Memmi (1979), qui définit la dépendance – relation triangulaire entre le dépendant, le pourvoyeur et l'objet de pourvoyance [Schéma 3.1] – comme une « relation contraignante, plus ou moins acceptée, avec un être, un objet, un groupe ou une institution, réels ou idéels, et qui relève de la satisfaction d'un besoin »⁴².

Schéma 3.1 : La dépendance – A. Memmi (1979)



NB : schéma issu de A. Memmi (1979 : 36).

Le but de la dépendance est de satisfaire le besoin⁴³ d'une personne ou d'un groupe. Ce dernier pourra être satisfait grâce à l'objet de pourvoyance⁴⁴ dont le dépendant croit qu'il correspond à son besoin⁴⁵. Cet objet est fourni par le pourvoyeur. Le fait que les protagonistes de cette relation triangulaire soient définis – le dépendant, l'objet, le pourvoyeur et plus généralement la dépendance – est lié à sa dimension contraignante. D'une part, le dépendant croit que le pourvoyeur qu'il a choisi⁴⁶ est le mieux placé pour lui fournir l'objet de pourvoyance⁴⁷. D'autre part, ce dernier a également été choisi par le dépendant. Par ailleurs, cette relation est

41 A. Memmi (1979/2005) mentionne également l'existence d'un prix dans la relation de dépendance. Nous ne l'aborderons pas ici, car il nécessiterait un autre niveau de modélisation. Par ailleurs, G. S. Becker / K. M. Murphy (1988) ont modélisé la *rational addiction* [addiction rationnelle] : nous n'avons pas statué à ce stade de notre réflexion sur la possibilité de rapporter la dépendance chromatique à leur modèle. Nous remercions Jean-Louis Arcand d'avoir attiré notre attention sur ce point.

42 A. Memmi (1979/2005 : 32).

43 « La dépendance est toujours au service d'un besoin » [A. Memmi (1979/2005 : 102)].

44 « est objet de pourvoyance tout ce qui permet de répondre à une dépendance » [A. Memmi (1979/2005 : 49)].

45 « le besoin est un état de tension interne, inné ou acquis, qui exige une satisfaction spécifique, fût-elle substitutive » [A. Memmi (1979/2005 : 108)].

46 « c'est le dépendant qui confirme le pourvoyeur dans ses différentes figures » [A. Memmi (1979/2005 : 53)].

47 « [...] à la question : 'Pourquoi est-on dépendant ?' on peut répondre déjà : parce qu'on le croit. Le dépendant est celui qui croit en l'efficacité du pourvoyeur » [A. Memmi (1979/2005 : 57)].

contraignante car le dépendant se met en situation d'attente : il n'est jamais parfaitement sûr que le pourvoyeur lui fournira l'objet permettant de satisfaire son besoin, mais il fait « comme si »⁴⁸. Tant que le pourvoyeur joue son rôle, le dépendant n'a pas de raison d'en changer. En revanche, dans la mesure où il a besoin de certitude⁴⁹, tout défaut entraîne un changement de pourvoyeur. Ce dernier quant à lui joue ce rôle tant qu'il en retire un certain bénéfice.⁵⁰

Si cette relation est contraignante, elle n'est pas figée. Chacun des sommets est source de variabilité : le dépendant peut s'extraire d'une dépendance donnée⁵¹, le pourvoyeur peut être démis de sa fonction par le dépendant ou décider de ne plus fournir le dépendant, et l'objet de pourvoyance peut être jugé inadéquat et substitué par un autre.⁵² La relation entre dépendant et pourvoyeur est conflictuelle. Cette plasticité de la relation de dépendance la rend particulièrement résistante aux tentatives visant son abolition. En effet, si le pourvoyeur refuse de jouer le rôle qui lui est assigné par le dépendant, ce dernier peut remplacer ce pourvoyeur récalcitrant par un autre. De plus, si l'objet perd de sa capacité à satisfaire le dépendant, il peut être remplacé par un autre objet. Un même besoin peut être satisfait par plusieurs objets. C'est bien le dépendant qui est placé au sommet du triangle de dépendance. Même s'il est basé sur le pourvoyeur et l'objet de pourvoyance, sans la volonté du dépendant la dépendance ne peut pas être vaincue⁵³.

2.1.2. *Dépendance et triangulation*⁵⁴

Dépendance et triangulation présentent des similitudes, mais elles sont fondamentalement différentes. En effet, le fait qu'elles se présentent toutes deux sous la forme d'un triangle ne doit pas faire oublier que chacune vise un but spécifique. La dépendance est au service de la satisfaction d'un besoin. La triangulation quant à elle relève du désir. L'attribution du sommet supérieur du triangle souligne cette différence : c'est le dépendant qui choisit les protagonistes des autres sommets tandis que c'est le médiateur qui éclaire / désigne un objet au sujet.

48 A. Memmi (1979/2005 : 67).

49 A. Memmi (1979/2005 : 67).

50 « on est pourvoyeur parce qu'on y trouve avantage » [A. Memmi (1979/2005 : 87)]. A. Memmi parle également de dépendance réciproque, où le pourvoyeur devient dépendant du dépendant qui l'a choisi en tant que pourvoyeur, et inversement [A. Memmi (1979/2005 : 42 – 43)].

51 Il ne s'agit donc pas d'une exclusion de toute dépendance. Pour A. Memmi, nous sommes tous dépendants car « la dépendance est en somme l'une des bases du lien social » [A. Memmi (1979/2005 : 174)].

52 A. Memmi (1979/2005 : 36 – 37). Une quatrième source de variabilité réside dans le besoin qui demande à être satisfait [A. Memmi (1979/2005 : 109)].

53 A. Memmi (1979/2005 : 95).

54 Dans la mesure où nous avons fait appel à la triangulation du désir [R. Girard (1961)] pour présenter l'évolution de l'identité nationale brésilienne dans le premier chapitre page 64, nous ne la présentons pas ici de manière formelle. Il s'agit ici d'articuler et de distinguer dépendance et triangulation.

Dépendance et triangulation peuvent pourtant être très proches :

« la dépendance à un modèle illustre particulièrement bien cette ambiguïté de toute pourvoyance. On veut imiter le modèle parce qu'on l'admire. Mais imiter c'est d'abord égaler ; puis, par le même mouvement dépasser ; or dépasser, c'est détrôner. Non que l'on cesse d'admirer ou que la reconnaissance soit tarie. Au contraire, c'est parce que l'estime, l'étonnement et la gratitude subsistent que le dépendant doit poursuivre son effort. »⁵⁵

Le modèle peut être pourvoyeur (dans la relation de dépendance) ou médiateur (dans la triangulation). Sous cet angle, la dépendance proposerait d'appréhender la triangulation du désir en ne faisant qu'un du pourvoyeur et du médiateur. Fondamentalement, ces deux relations triangulaires ne seraient donc pas différentes.

La différence entre désir et besoin demeure cependant un obstacle épistémologique à une identité entre dépendance et triangulation. Dans le cas d'une triangulation du désir, le sujet poursuit ses efforts en vain car il est en quelque sorte toujours en retard par rapport au médiateur. Il désire un objet qui, dans une certaine mesure, est déjà possédé / réalisé par ce médiateur. Dans le cas d'une dépendance à un modèle, le fait que le dépendant peut avoir égalé voire dépassé son modèle peut l'amener à changer de modèle (c'est-à-dire de pourvoyeur) car une fois le modèle dépassé il ne satisfait plus le besoin. Autrement dit, le désir peut être inextinguible tandis que le besoin peut être satisfait, au moins de manière temporaire. Lorsque le dépendant parvient à imiter son modèle, la dépendance change car un nouvel objet de pourvoyance doit être désigné. Lorsque le sujet échoue généralement à obtenir l'objet de son désir – car le médiateur le possède déjà et toute substitution dévalorise l'objet effectivement atteint par le sujet – il essaye à nouveau face à un autre objet, mais il s'agit toujours de la même relation de triangulation. Par ailleurs, le médiateur ne pourvoit pas et il peut souvent difficilement refuser d'être médiateur. Enfin, la triangulation peut également être négative. Par triangulation négative – non définie par René Girard – nous entendons une désignation stigmatisant un objet, ce qui le rend indésirable pour le sujet⁵⁶. Inversement, le dépendant retire toujours une satisfaction⁵⁷ lorsqu'il reçoit l'objet de pourvoyance.

2.1.3. Dépendance et domination

La domination a également été pensée par Albert Memmi. Nous reprenons donc ses

55 A. Memmi (1979/2005 : 72 – 73). L'ambiguïté à laquelle il est fait référence est l'existence d'hostilité vis-à-vis du pourvoyeur, alors que c'est ce dernier qui permet que le dépendant voit son besoin satisfait.

56 cf. le premier chapitre page 70.

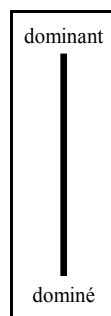
57 Même si le dépendant est masochiste, le préjudice qui lui est fait et qu'il attend le satisfait. Il en retire donc un bénéfice. Dans le cas d'une triangulation négative, le sujet ne retire aucun bénéfice, au contraire.

définitions afin d'articuler cet autre type de rapport à la dépendance. C'est à dessein que nous employons le terme de 'rapport' concernant la domination et de 'relation' concernant la dépendance. Il nous semble que cela permet de faire un lien entre la distinction que Danièle Kergoat opère entre rapport et relation. Ainsi, « la domination est l'ensemble des contraintes imposées par le dominant sur le dominé »⁵⁸. Son pendant, la sujétion, « est l'ensemble des réponses, actives ou passives, du dominé aux agressions du dominant »⁵⁹. L'« agir en situation de discrédit »⁶⁰ est donc pris en compte dans cette définition de la sujétion. Concernant la motivation du rapport de domination, Albert Memmi souligne que :

« la domination a une *fonction* ; elle conforte le moi individuel et le moi collectif. Elle agrandit le moi du dominant au détriment de celui du dominé ; car dominer, c'est dominer quelqu'un ; ce n'est pas un verbe sans complément. »⁶¹

Le dominé et le pourvoyeur sont distincts car le premier est forcé par le dominant de tenir son rôle tandis que le second accepte sans contrainte de pourvoir le dépendant. Le dominant et le dépendant quant à eux sont distincts car le premier n'est pas dans une posture d'attente – contrairement au second – ; il impose sa volonté au dominé. Tandis que la relation de dépendance est triangulaire, la domination est plutôt un rapport binaire [Schéma 3.2].

Schéma 3.2 : La domination



Il n'existe pas de troisième protagoniste dans le rapport de domination car la satisfaction que procure la domination a pour support le dominé. Elle ne s'obtient pas par un objet distinct du duo comme dans la relation de dépendance. Autrement dit, c'est dans l'existence du rapport de domination que le dominant trouve sa satisfaction, tandis que celle du dépendant repose sur l'objet fourni par le pourvoyeur : la satisfaction du dépendant n'est pas dans l'existence même

58 A. Memmi (1979/2005 : 28). Actuellement, A. Memmi préfère le terme de dominance qui « serait l'ensemble des conduites, concrètes et symboliques, qui tendent à exercer une emprise sur un autre être afin de s'en rendre maître et d'en tirer quelque profit » [A. Memmi (2009 : 62)] afin de pouvoir appréhender de manière plus globale les méthodes employées par le dominant. La domination est pour lui caractérisé par la violence. Nous conservons le terme de domination car c'est bien de violence qu'il s'agit dans notre propos.

59 A. Memmi (1979/2005 : 29).

60 Ce concept fut créé par C. Delcroix (2005 : 219 - 240).

61 A. Memmi (2009 : 63). Italique de A. Memmi.

du pourvoyeur.

Enfin, la domination est un rapport violent. Cette violence « est imposée par la force ou par la ruse ; elle est contraire à la volonté et aux intérêts du dominé »⁶² tandis que, inversement, la dépendance apparaît, une fois que le pourvoyeur accepte de jouer son rôle, comme une construction commune visant la satisfaction du besoin du dépendant. D'une part la contrainte exercée par le dominant sur le dominé est impérative. Si le dominé veut cesser d'être dominé, il doit entrer en conflit avec le dominant⁶³, ce qui est l'une des modalités de la sujétion. D'autre part, le dépendant ne peut pas imposer au pourvoyeur de remplir le rôle qui lui est assigné : il y a donc une sorte de coopération entre dépendant et pourvoyeur.

Cependant, il peut exister une sorte de passerelle entre rapport de domination et relation de dépendance. L'impulsion d'une telle transformation ne peut relever que du dominant, qui autorise alors au dominé de pouvoir faire défaut : le dominant devenu dépendant transforme alors le dominé en pourvoyeur. Une telle décision ne peut être prise que si les dominés sont suffisamment nombreux et atomisables, car l'une des caractéristiques du pourvoyeur est sa substituabilité. En effet, si le dépendant (anciennement dominant) est face à des individualités, il lui est plus facile de substituer un individu par un autre. Tandis que si ce dépendant est face à un groupe, chacun des membres du groupe est une partie d'un tout. C'est pourquoi le dominant châtie pour faire des exemples lorsque la sujétion s'exprime en termes de résistances et de révolte. Autrement dit, un pourvoyeur refusant de pourvoir peut être ignoré par le dépendant (qui peut se tourner vers un autre pourvoyeur), mais un dominé entrant en résistance contre le dominant ne peut pas être ignoré car il peut entraîner les autres dominés à sa suite.

Un autre angle de cette passerelle entre rapport de domination et relation de dépendance peut passer par la triangulation. Si le dominé a le désir d'égaliser le dominant, il peut accepter de devenir pourvoyeur si cela apparaît pour lui (le dominé) comme un moyen d'atteindre ce but. Un troisième angle de cette passerelle souligne le cheminement inverse : le passage d'une relation de dépendance à un rapport de domination. En effet, si un pourvoyeur refuse de pourvoir, car il vit le contexte et la situation comme un rapport de domination masqué, il peut souhaiter dénoncer et notamment empêcher d'autres personnes de jouer le rôle de pourvoyeur. Il s'agit autrement dit de briser toute pourvoyance. Sans pourvoyeur, plus d'objet de

62 A. Memmi (2009 : 61).

63 Nous faisons donc ici l'hypothèse que le dominant veut toujours le rester, ce qui correspond assez bien à la réalité, les cas de dominants renonçant de leur propre initiative à la domination étant rarissimes.

pourvoyance : la relation initialement triangulaire devient binaire. Le dépendant est stigmatisé en tant que dominant. Un conflit peut alors éventuellement éclater.

La relation entre dépendant et pourvoyeur est conflictuelle mais le premier – et souvent le second – n'a pas d'intérêt à laisser éclater le conflit. La plasticité de la dépendance lui permet par ailleurs d'y échapper en choisissant un autre pourvoyeur et / ou un autre objet de pourvoyance. En elle-même, il ne semble donc pas que la dépendance permette au conflit d'éclater, contrairement aux rapports de domination, face auxquels les résistances sont un premier pas vers l'éclatement d'un conflit.

2.2. Application des concepts aux couleurs de peau

En nous situant dans un jeu binaire de couleurs de peau, opposant blanc et noir, nous montrons dans quelle mesure le concept de dépendance peut être opératoire au Brésil. Nous soulignons également comment cette dépendance chromatique se distingue et s'articule avec les triangulations – qu'elles soient positives ou négatives – mises en évidence lors de la présentation de la construction de l'identité nationale brésilienne. Enfin, nous faisons intervenir la domination, dont la nature peut briser cette dépendance.

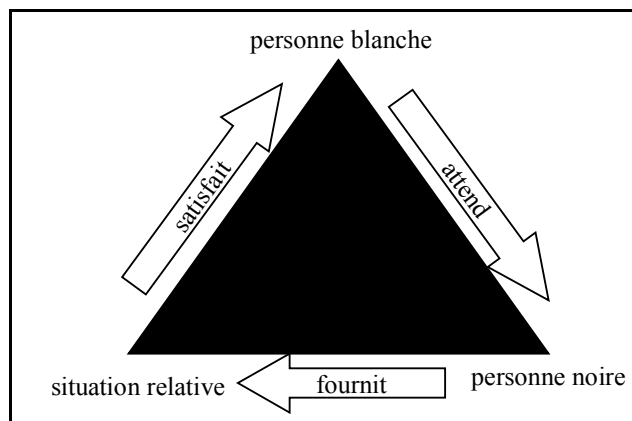
2.2.1. Couleurs de peau et dépendance

La relation triangulaire de dépendance lie ici une personne blanche (le dépendant), une autre noire (le pourvoyeur) et la situation relative (objet de pourvoyance) [Schéma 3.3]. Cette dernière situe le dépendant et le pourvoyeur l'un par rapport à l'autre en termes de couleurs de peau. En l'occurrence, le dépendant est plus clair que le pourvoyeur. Le besoin qui doit être satisfait par cette relation de dépendance est la distinction du dépendant⁶⁴.

Le besoin de distinction fait partie de la construction de toute personnalité. Il n'est pas en soi répréhensible. En revanche, la manière de le satisfaire peut être critiquée. Dans une relation de dépendance, un même besoin peut être satisfait par différents objets de pourvoyance. Nous nous interrogeons donc sur les raisons du choix particulier de la situation relative pour remplir ce rôle. Autrement dit, pour quelles raisons une personne blanche peut-elle voir dans le fait d'être plus claire qu'une personne noire une manière efficace de satisfaire son besoin de distinction.

64 Nous prenons ici la distinction dans son sens bourdieusien : le dépendant veut se valoriser, ce qui correspond, dans un imaginaire raciste, à avoir confirmation de la possession d'une couleur de peau plus claire.

Schéma 3.3 : Dépendance et couleurs de peau – classification binaire



Dans une société et une économie structurées selon la couleur de la peau – une pigmentocratie – ce besoin de distinction pourrait en effet être satisfait par le positionnement socio-économique. Si ce dernier et la couleur sont colinéaires, la situation relative en termes de couleurs de peau serait donc un prolongement de la hiérarchie des emplois. Nous avons cependant vu *supra* que la pigmentocratie peut reposer en partie sur les déclarations de couleurs de peau. Autrement dit, la capacité de distinction sur la base de l'occupation, par exemple, peut se retrouver annulée si ces deux personnes, blanche et noire, ont une position socio-économique équivalente. Mais, du fait du *calculo racial*, ces deux personnes ne sont pas déclarées respectivement blanche et noire, mais toutes les deux blanches⁶⁵. Il y aurait donc un intérêt particulier en termes de distinction à retenir la couleur de peau – ou sa déclaration – en soi et non le statut socio-économique auquel elle est associée. Nous lions cet intérêt au racisme, hiérarchisant les individus selon la couleur de leur peau d'une manière essentielle, tandis que la distinction en termes de position socio-économique viserait des attributs. La nature du besoin de distinction se situerait donc sur un plan différent.

Nous sommes donc face à une situation particulière de dépendance, que nous nommons dépendance chromatique. Cette relation est contraignante du fait de la spécificité du besoin qui doit être satisfait, mais aussi par le choix adéquat du pourvoyeur qu'elle implique : il doit être plus foncé que le dépendant. Dans la mesure où la présence, l'existence du pourvoyeur est suffisante à la fourniture d'une situation relative permettant au dépendant d'être satisfait, il semble que ce dernier ne soit pas en situation d'attente. Elle existe cependant car le pourvoyeur peut malgré tout refuser de remplir son rôle. Il ne peut certes pas abolir son existence, mais il peut entrer en situation de résistance⁶⁶ et notamment demander au dépendant

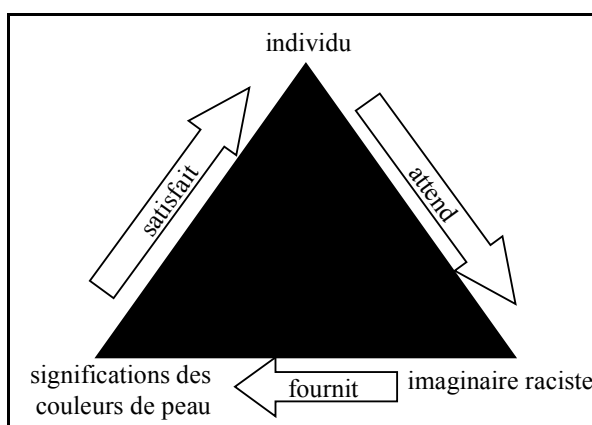
65 Nous nous situons résolument ici dans une classification binaire où les termes intermédiaires de couleurs de peau n'existent pas.

66 Cela est en fait lié à la conception de cette relation sous l'angle de la domination et non de la dépendance.

de renoncer à sa dépendance. Le pourvoyeur d'une dépendance chromatique ne retire en effet aucun bénéfice d'une telle relation. Il en ressort même dévalorisé. La relation de dépendance chromatique n'est cependant pas fragilisée car il est toujours possible à la personne blanche dépendante de choisir une autre personne noire en tant que pourvoyeur.

S'il était dans la capacité du dépendant d'imposer au pourvoyeur de lui fournir l'objet de pourvoyance, nous serions dans une situation de domination⁶⁷. Il convient donc de nous interroger sur le profit que le dépendant pourrait retirer du fait d'être dans une relation de dépendance chromatique plutôt que face à un rapport de domination chromatique. La première suppose une certaine coopération du pourvoyeur, en l'occurrence ici de l'assentiment des personnes noires concernant l'infériorité essentielle que les théories racistes leur assignent. Autrement dit, il existe une marge de négociation. La seconde au contraire doit toujours forcer le dominé à le rester, et doit donc lutter contre les révoltes et les stratégies de résistance. Outre le confort de la première par rapport à la seconde – le dépendant attend d'être pourvu et ne doit pas forcément réfléchir aux moyens de maintenir sa position –, la dépendance chromatique s'insère dans une dépendance plus globale [Schéma 3.4]. Afin de réaliser son *cálculo racial*, tout individu a en effet besoin que les couleurs de peau aient une certaine signification. Sans ce champ sémantique, les attributs et caractéristiques individuels ne peuvent pas être interprétés en termes de couleurs. Ces significations quant à elles découlent d'une vision du monde raciste.

Schéma 3.4 : Dépendance et couleurs de peau – le *cálculo racial* en tant que besoin



Cette dépendance plus globale dans laquelle s'inscrit la dépendance chromatique permettent de voir le pourvoyeur de cette dernière sous un autre angle. En intériorisant les normes et

Nous y venons *infra*.

67 Elle est présentée et commentée *infra*.

valeurs du dominant, le dominé peut participer au *statu quo*. Le rapport de domination se transforme alors en situation de dépendance, où le pourvoyeur accepte de répondre à l'attente du dépendant car il juge sa situation juste. Fournir l'objet de pourvoyance lui permet de retirer un certain bénéfice de la dépendance dans la mesure où il remplit le rôle qui lui est assigné et dans lequel il se reconnaît.

2.2.2. Dépendance chromatique et triangulations

La dépendance chromatique est ici articulée aux triangulations en termes de couleurs de peau, relatives à l'identité nationale brésilienne⁶⁸. Rappelons qu'une triangulation positive valorise l'objet désiré, et inversement lorsqu'il s'agit d'une triangulation négative.

Le pourvoyeur idéal de la dépendance globale correspond, en termes de triangulations, à la manière dont l'identité nationale brésilienne métisse est désignée [Schéma 3.5]. Tant que cette dernière s'inscrit dans une triangulation négative, il y a une certaine incompatibilité avec la dépendance globale en termes de couleurs de peau. En effet, si le pourvoyeur permet au besoin de distinction d'être satisfait, il est également un vecteur de dévalorisation de la société à laquelle l'individu dépendant appartient. Inversement, si l'identité nationale relève d'une triangulation positive, le pourvoyeur intervient non seulement pour fournir l'objet de pourvoyance, mais c'est également à travers lui que la désignation positive de l'identité est réalisée par le médiateur : dépendance et triangulation vont alors dans le même sens. La satisfaction du besoin va de pair avec l'acquisition d'éléments pouvant permettre au dépendant de réaliser son désir lorsqu'il est dans son rôle de sujet. Notons que ce raisonnement est soutenu par une hypothèse implicite qu'il convient de souligner : l'existence du *cálculo racial*, autrement dit d'une certaine fluidité. Dans la triangulation positive représentée [Schéma 3.5], cette fluidité est rendue possible par le métissage, utilisé comme un processus permettant de blanchir la société brésilienne.

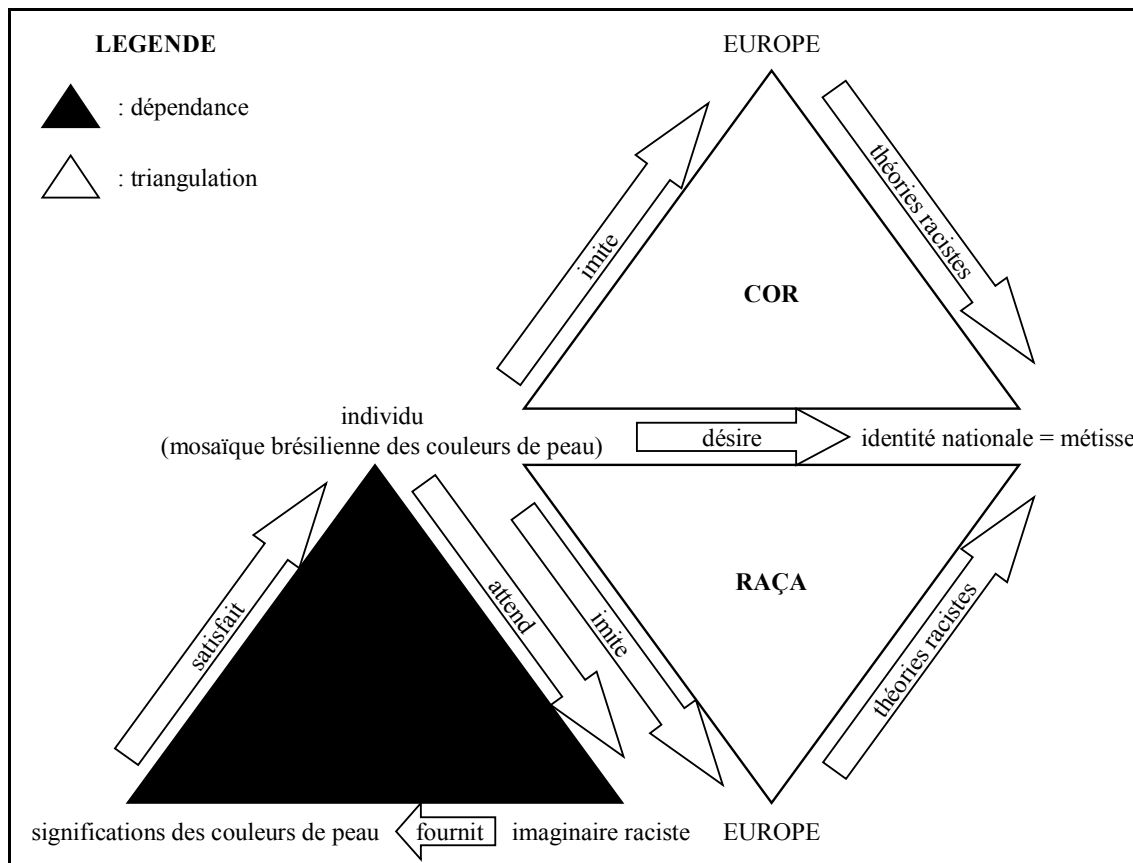
C'est donc une logique en termes de *cor* qui est à l'œuvre et non en termes de *raça*.⁶⁹ Selon cette dernière, il y aurait en effet une certaine fixité dans la mesure où les races sont des constructions imperméables car essentielles. Par ailleurs, le *cálculo racial* permet d'étendre la mobilité chromatique de la société brésilienne, qui ne dépend alors pas que de l'effet du métissage sur la matérialité physique de la mosaïque des couleurs de peau, mais aussi des évolutions économiques et sociales. Cela nous permet également de souligner que le *cálculo*

68 cf. le premier chapitre pages 63 à 82.

69 Ces deux concepts sont présentés et distingués dans l'introduction pages 20 à 41.

racial n'est majoritairement pas compatible avec un raisonnement en termes de *raça* car cette dernière interdit la possibilité d'un tel calcul et souhaite l'abolir⁷⁰. Or c'est bien l'existence de ce calcul qui permet à la dépendance chromatique d'exister car il joue un rôle dans le non rejet de son rôle par le pourvoyeur.

Schéma 3.5 : Dépendance globale et identité nationale

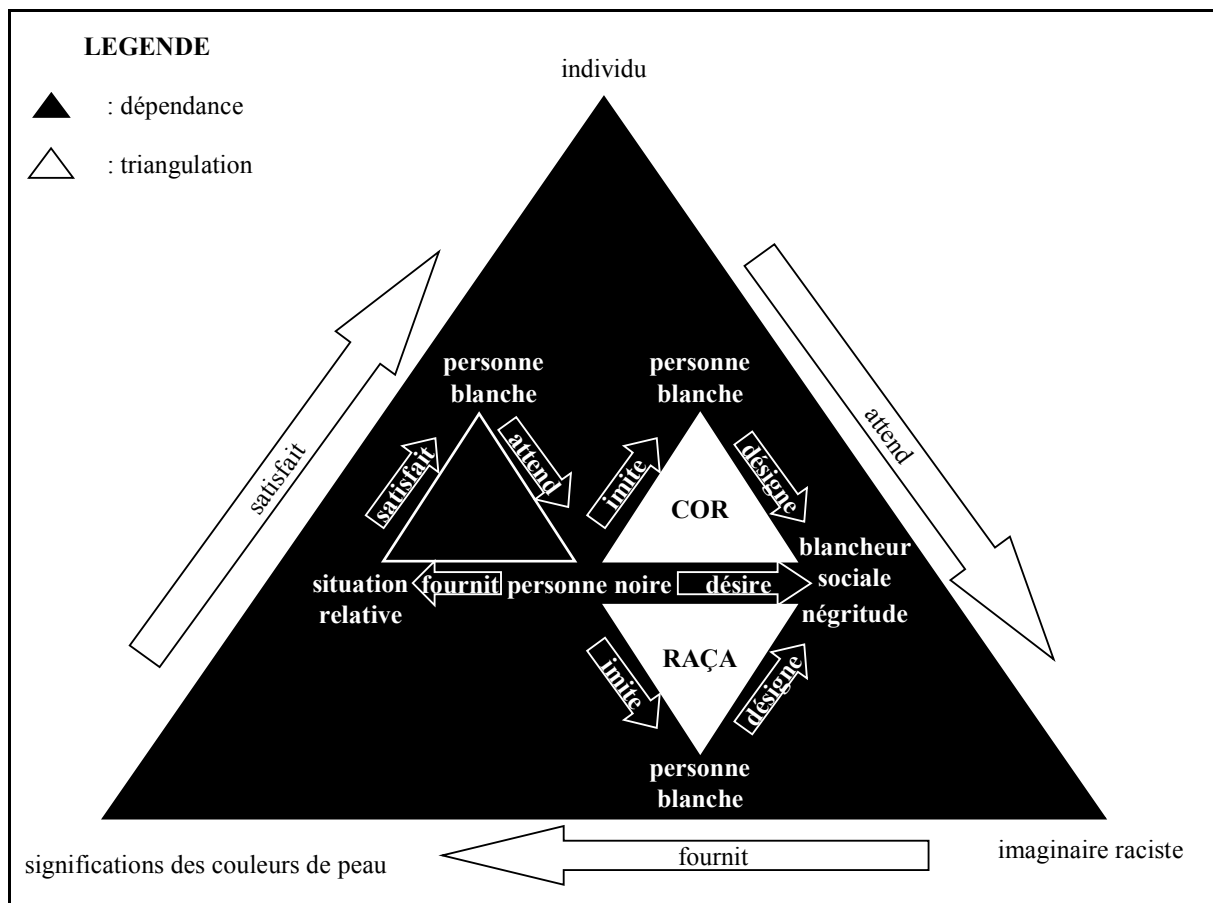


NB : les deux triangulations représentées ici correspondent au Schéma 1.4 situé page 71 dans le premier chapitre.

Nous avons souligné *supra* certains éléments expliquant que le pourvoyeur pouvait accepter de fournir l'objet de pourvoyance au dépendant dans la relation de dépendance chromatique. L'articulation de cette dépendance avec les triangulations auxquelles peut faire face le pourvoyeur permet de préciser ces explications [Schéma 3.6].

70 Le *cálculo racial* peut certes mener à l'adoption d'une rhétorique en termes de *raça*, mais il mène majoritairement à l'application d'une rhétorique en termes de *cor*, utilisant toute la palette des termes disponibles.

Schéma 3.6 : Dépendance chromatique et triangulations du pourvoyeur



NB : les deux triangulations représentées ici correspondent au Schémas 1.7 et 1.8 situés pages 78 et 80 dans le premier chapitre.

Tandis que la triangulation négative à laquelle la personne noire peut faire face peut l'inciter à refuser de jouer le rôle assigné par la personne blanche, la triangulation positive lui permet d'anticiper un avantage futur à ce rôle. Premièrement, cette triangulation négative relève de la *raça* car la personne noire est dévalorisée par la désignation de la personne blanche, qui sanctionne le fait que la matérialité physique de la personne noire ne correspond pas à l'idéal de blancheur et qu'elle ne peut pas l'atteindre. La couleur de la personne noire est évaluée comme une caractéristique fixe : elle ne peut pas en changer. En revanche, deuxièmement, la triangulation positive implique que le sujet peut se considérer comme pouvant atteindre la blancheur sociale, autrement dit il lui est possible d'utiliser le *calcul racial*, qui relève plutôt du concept de *cor*. La possibilité d'une telle mobilité par le calcul racial permet d'anticiper un avantage futur de la pourvoyance. En effet, si le pourvoyeur parvient à mettre en acte une fluidité en termes de *cor*, il pourra à son tour mettre en œuvre une dépendance chromatique car il ne sera plus le plus sombre. Mais pour pouvoir bénéficier des avantages de la blancheur à laquelle il aspire, il doit jouer le jeu de la dépendance en assurant la pourvoyance.

Lorsque les autorités brésiliennes firent le choix de la *cor*, elles firent également le choix d'un type particulier de ciment social. Rappelons que leur but était de maintenir autant que possible une cohésion nationale et que la dépendance chromatique empêche une mise en évidence directe d'un rapport social de *raça*. Cela ne signifie pas que des voix ne se sont pas élevées pour faire cesser toute pourvoyance vis-à-vis de la dépendance chromatique, mais elles étaient marginales eu égard à d'autres discours. La rhétorique en termes de *raça* n'a donc jamais disparu au Brésil, mais elle ne pouvait pas forcément être rendue publique.

2.2.3. Une révélation par le conflit ?

A la suite du coup d'État de 1964, les mouvements visant la défense d'une plus grande autonomie et démocratisation sont étouffés car ils sont interprétés comme une atteinte à l'unité nationale. Les rapports de domination existants n'étaient ainsi pas portés sur la scène publique. Lorsque cela fut à nouveau possible, leur dénonciation se fit sur le mode du conflit politique. Il s'agit alors de dénonciation et non de révélation car ces phénomènes sont connus de tous, quoique ignorés par les autorités.

Concernant les couleurs de peau, le terme de révélation peut cependant s'avérer adéquat dans la mesure où, du fait de la relation de dépendance chromatique, la dénonciation réalisée par le *Movimento Negro Unificado* [MNU – Mouvement Noir Unifié] n'est pas entendue par une partie de la population, alors qu'elle est considérée comme faisant partie des dominés du fait de sa couleur intermédiaire. L'enjeu pour le MNU est alors de révéler à ces personnes, métisses, qu'elles s'inscrivent dans un rapport binaire blanc / noir, ce que sert une rhétorique en termes de *raça*⁷¹. Cette révélation s'opère par le conflit dans la mesure où il s'agit de sommer ces personnes de choisir entre leurs origines blanches ou noires, le premier choix étant stigmatisé comme révélant un préjugé envers les origines noires, donc envers une partie de soi-même. Pour le MNU, toute personne métisse est en effet *negra*. Si nous prenons la personne noire située au centre du Schéma 3.6 comme un groupe, ce dernier serait alors scindé en deux parties : une première faisant face à la triangulation négative et une seconde s'inscrivant dans la triangulation positive. Dans la première, les membres et créateurs du MNU se situent et dénoncent un rapport de domination car ils ont conscience de l'incompatibilité existant entre la triangulation négative que leur renvoie l'imaginaire brésilien

71 La polarisation d'une société mène plus sûrement à un conflit que l'existence d'inégalités, dans la mesure où dans le premier cas deux groupes homogènes séparés s'opposent [cf. F. A. Cowell (2003) pour une collection d'articles sur le sujet]. Nous remercions Jean-Louis Arcand pour avoir attiré notre attention sur ce point.

et l'acceptation du rôle de pourvoyeur. Inversement, dans la seconde, les personnes jugées noires par le MNU se perçoivent potentiellement en mobilité du fait de la triangulation positive et acceptent donc d'assurer le rôle de pourvoyeur. Tant qu'une partie du groupe des personnes noires assure la pourvoyance, le dépendant continue à se situer dans une relation de dépendance chromatique et non dans un rapport de domination. Ce dernier lui sera révélé – ou du moins il ne pourra plus l'ignorer – lorsque la dépendance chromatique aura laissé place à un rapport de domination, dénoncé par le MNU. Car au-delà de la seconde partie du groupe des personnes noires, c'est au dépendant qu'il faut révéler le rapport de domination, or il ne consentira à la voir qu'en situation de conflit : une abolition de la pourvoyance.

La révélation par le conflit du rapport de domination en termes de couleurs de peau intervient également lorsque le *racismo disfarçado* [racisme camouflé] devient un *racismo aberto* [racisme ouvert]. En toute rigueur, ces deux degrés de racisme coexistent et s'alimentent l'un l'autre⁷². Cependant, face à une apparence de démocratie raciale du fait de l'absence de conflit, il est souligné que la particularité du racisme au Brésil est d'être surtout un *racismo disfarçado*⁷³. D'une part, cette expression fait référence au fait que ce racisme concerne les petits actes quotidiens. D'autre part, la loi punit tout flagrant délit de préjugé ou de racisme, ce qui implique une plus grande sophistication dans une telle pratique, notamment dans la verbalisation d'opinions. Autrement dit, le racisme existe, mais du fait de l'intériorisation des interdits sa pratique ne serait pas ouverte. Soulignons d'une part qu'une législation spécifique est généralement mise en place lorsque le racisme est ouvert⁷⁴. D'autre part, le racisme ouvert ressurgit lorsque les individus en présence se retrouvent dans une situation de conflit. Cela se produit globalement lorsque la personne noire est jugée comme n'étant pas à sa place⁷⁵, autrement dit lorsque, par son comportement, elle est perçue comme ne jouant pas son rôle de pourvoyeur au moment où le dépendant en a besoin. Aucune substitution n'étant possible, le conflit éclate car la relation de dépendance chromatique est immédiatement remplacée par un rapport de domination, ce qui permet simultanément de la révéler. Si le dépendant veut que l'objet de pourvoyance lui soit remis par la personne qu'il identifie comme son pourvoyeur en ce moment, mais qui refuse de l'être, il est en effet obligé de le contraindre, autrement dit à le

72 Nous remercions Juan Matas pour la nuance apportée.

73 Notons que l'éclatement d'un conflit, comme cela fut le cas en Angola, peut contribuer à un assainissement des relations raciales. Nous remercions Jean-Louis Arcand pour avoir attiré notre attention sur ce point.

74 Nous remercions Juan Matas pour avoir attiré notre attention sur ce point.

75 Nous pensons notamment à toutes les agressions s'étant produites suite à l'emprunt de l'ascenseur principal (dit ascenseur 'social', car réservé aux habitants et à leurs invités, par opposition à l'ascenseur de service, réservé aux domestiques) par une personne noire ou métisse, et qui s'est faite agresser pour cette raison, étant considérée comme n'étant alors pas à sa juste place (autrement dit pas dans l'ascenseur de service).

traiter en dominé.

Cette première application du concept de dépendance dans un cadre chromatique binaire nous permet de dresser le cadre global de la dépendance chromatique. Sans métissage, ou du moins sans catégorie intermédiaire, la puissance conflictuelle de cette dépendance peut rapidement se mettre en acte par son abolition au profit d'un rapport de domination. La présence de catégories intermédiaires modifie considérablement cette facilité d'articulation entre dépendance et domination.

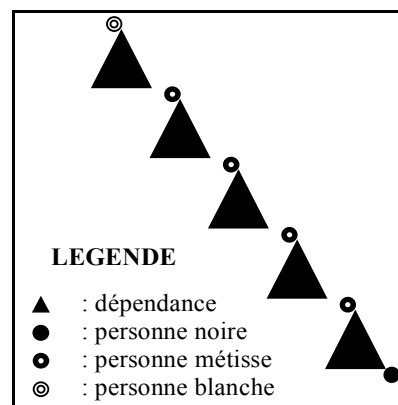
2.3. Une chaîne de dépendances chromatiques

Face à la mosaïque brésilienne des couleurs de peau, la dépendance chromatique n'est plus une relation triangulaire isolée. Tout pourvoyeur est également dépendant pour un même besoin et un même objet de pourvoyance.⁷⁶ La chaîne de dépendances chromatiques qui en résulte, toujours conflictuelle, implique une plus grande résilience face à l'éclatement d'un conflit, d'autant plus que les déclarations de couleurs de peau peuvent faire coexister plusieurs chaînes.

2.3.1. Métissage et dépendance chromatique

Dans un premier temps, nous considérerons les couleurs de peau dans leur matérialité et non en termes de déclarations. L'important métissage au sein de la société brésilienne permet la mise en place d'une chaîne de dépendances chromatiques [Schéma 3.7]. A l'exception des personnes situées aux extrêmes du spectre des couleurs de peau, chaque individu est à la fois dépendant (d'une personne plus foncée) et pourvoyeur (d'une personne plus claire).

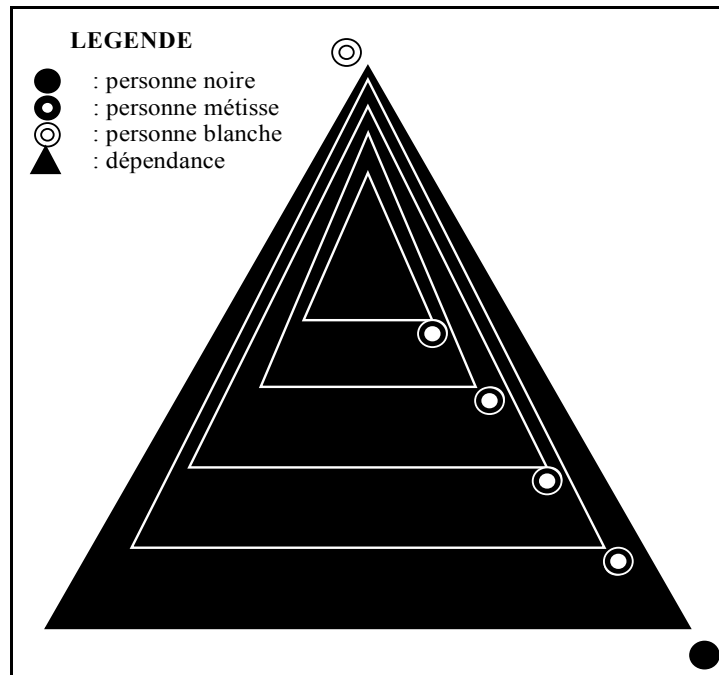
Schéma 3.7 : Une chaîne de dépendances chromatiques



76 Cela ne peut être pris pour une dépendance réciproque, définie par A. Memmi comme « une association où [...] chacun est, à la fois, dépendant et pourvoyeur de l'autre » [A. Memmi (1979/2005 : 43)].

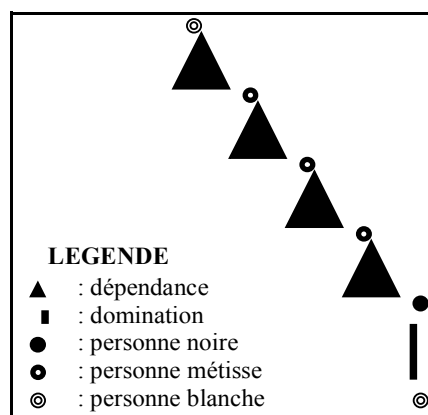
Selon son emplacement dans le spectre des couleurs de peau, un individu peut également avoir plus de choix en termes de pourvoyeur [Schéma 3.8]. La chaîne des dépendances chromatiques est donc d'autant plus renforcée qu'il existe de couleurs de peau différentes et donc de possibilités de se différencier sur ce point.

Schéma 3.8 : Métissage et pourvoyeurs potentiels d'une personne blanche



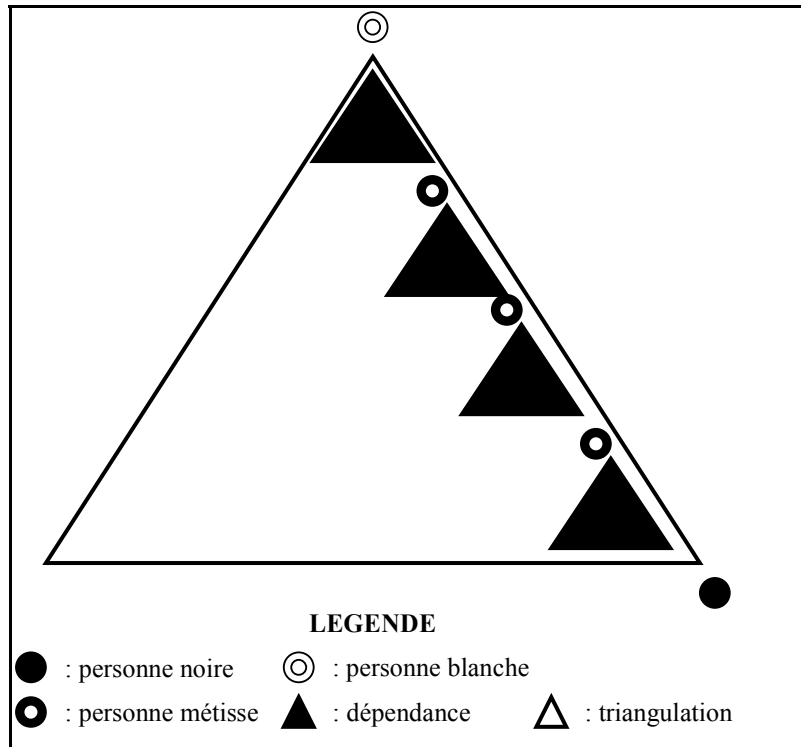
Face au besoin de distinction en termes de couleurs de peau, la seule position directement inconfortable est celle de la personne noire qui, étant la plus foncée, n'a aucun pourvoyeur potentiel. Elle peut donc être amenée à rejeter la relation de dépendance au profit d'une relation de sujétion permettant de faire émerger un conflit, voué à l'abolition de la dépendance chromatique et donc au fait d'être cantonné par les autres au rôle de pourvoyeur [Schéma 3.9].

Schéma 3.9 : Chaîne de dépendances chromatiques et domination



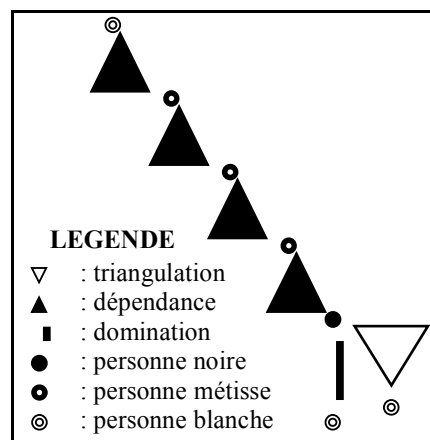
Cependant, si cette personne s'inscrit dans une triangulation positive – où le *cáculo racial* est possible – elle peut accepter d'être pourvoyeur ; pour la même raison, les personnes métisses endossent ce rôle pour les personnes plus claires qu'elles [Schéma 3.10].

Schéma 3.10 : Chaîne de dépendances chromatiques et triangulation positive



C'est la triangulation négative qui fait refuser à la personne noire de pourvoir son / ses dépendant(s) [Schéma 3.11].

Schéma 3.11 : Chaîne de dépendances chromatiques, domination et triangulation négative



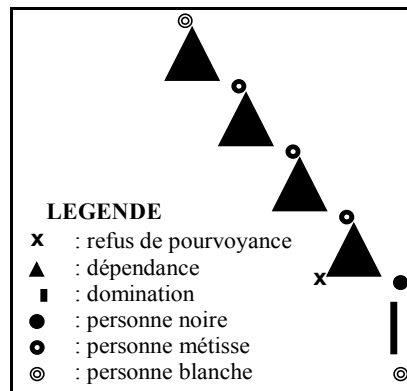
Ainsi, la personne blanche peut considérer la satisfaction de son besoin de distinction en termes de couleurs de peau comme garanti, car il a un grand choix de pourvoyeur. La

dépendance chromatique est donc particulièrement solide la concernant. En revanche, plus une personne a une peau foncée, plus elle peut être menacée par un refus de pourvoyance. Cependant, la personne noire ne cherche pas à entrer en conflit avec son dépendant direct [Schéma 3.11], mais directement avec l'origine de la domination qu'elle dénonce.

2.3.2. Une dynamique conflictuelle ?

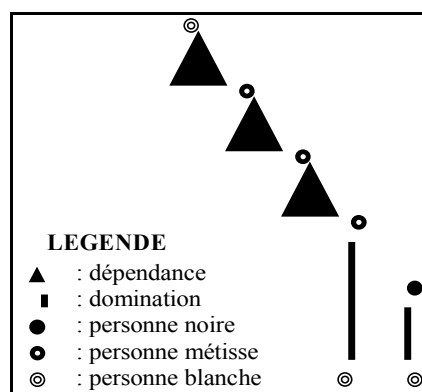
En refusant de pourvoir son dépendant direct [Schéma 3.12], la personne noire peut le faire entrer dans une dynamique conflictuelle au service de son intérêt : la révélation puis la dénonciation d'un rapport de domination en termes de couleurs de peau.

Schéma 3.12 : Dynamique conflictuelle – le refus de pourvoyance



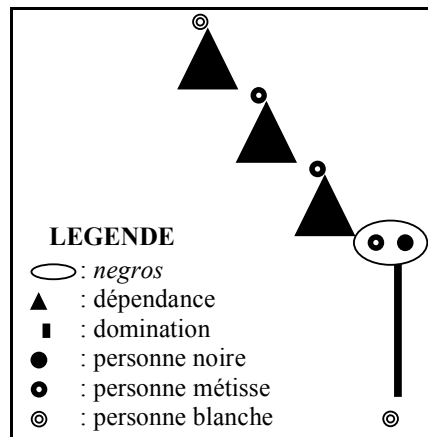
D'une part, le dépendant privé de pourvoyeur se retrouve dans une situation similaire à celle de la personne noire : il est, pourvoyeur non pourvu, en bout de chaîne chromatique. Il ne lui est donc plus possible de satisfaire son besoin de distinction. La personne noire attend donc à ce que cet ancien dépendant entre en conflit avec la personne blanche, en reconnaissant et cherchant à faire reconnaître un rapport de domination de la part de la personne blanche [Schéma 3.13].

Schéma 3.13 : Dynamique conflictuelle – révélation de rapports de domination



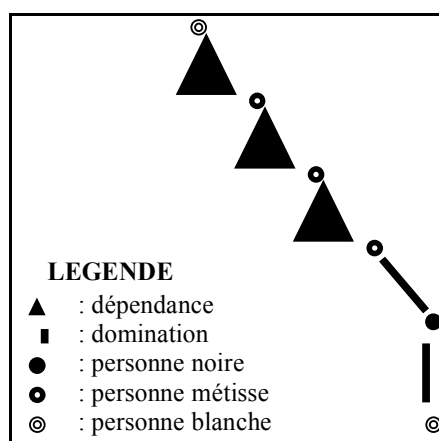
Cependant, cette stratégie n'est effective que si l'ancien dépendant se reconnaît comme appartenant à un même groupe avec la personne noire [Schéma 3.14]. Cela permet en effet de considérer qu'il existe un certain destin commun en termes de sujétion, en dépit de la différence de nuance de couleur de peau entre une personne noire et une personne métisse. Une rhétorique en termes de *raça* sert cet objectif de constitution d'un groupe.

Schéma 3.14 : *Raça* et renforcement de la révélation d'un rapport de domination



Cette rhétorique peut cependant ne pas être adoptée par l'ancien dépendant qui tient à la satisfaction de son besoin de distinction. Le recours à une rhétorique en termes de *cor* facilite cette résistance, autrement dit l'entrée dans une relation de sujétion face à la perception d'une domination de la part de la personne noire du fait du refus de pourvoyance [Schéma 3.15].

Schéma 3.15 : *Cor* et stratégie d'évitement de révélation d'un rapport de sujétion



Nous pouvons donc penser que plus la rhétorique en termes de *raça* se diffuse, plus la probabilité d'émergence d'un conflit racial d'un conflit racial augmente. Cela n'est pas tout à fait exact car un individu peut recourir à l'une ou l'autre rhétorique selon l'interaction dans laquelle il se situe. Autrement dit, dans la mesure où il n'y a pas de publicité obligatoire, la

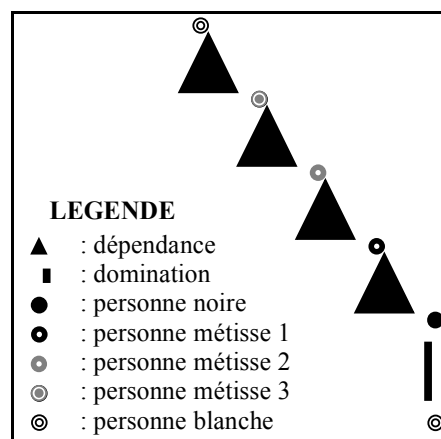
reconnaissance d'être dans une relation de sujétion et donc la dénonciation d'un rapport de domination peut être ponctuelle. En effet, si nous présentons ces différents cas de figure en termes individuels, nous sommes *in fine* face à des groupes. Tant que toutes les personnes ayant matériellement une même couleur ne prennent pas la même décision de refuser toute pourvoyance, il y a toujours une possibilité pour le dépendant direct de recourir à un substitut.

2.3.3. Déclarations des couleurs de peau et dépendance

Si jusqu'à présent nous concevions dans cette présentation des chaînes de dépendances chromatiques que la couleur de la peau de chacun correspondait à sa 'vraie' couleur, nous réintroduisons ici le *cálculo racial*. L'acte de déclarer une couleur de peau joue en effet sur le positionnement d'un individu au sein de la chaîne des dépendances chromatiques.

Premièrement, le fait de se reconnaître et / ou d'être reconnu comme l'ultime pourvoyeur d'une chaîne de dépendances chromatiques peut enfermer la personne concernée dans une fixité chromatique, et donc une immobilité économique et sociale, ce qui favorise l'adoption d'une rhétorique en termes de *raça*. Cette situation est cependant très rare car tout le monde a intérêt à désigner un pourvoyeur à chacun afin de ne pas risquer d'être à son tour non pourvu. C'est pourquoi, majoritairement, c'est une rhétorique en termes de *cor* qui est véhiculée. Autrement dit, cela laisse ouverte une possibilité de mobilité au sein des termes désignant la mosaïque brésilienne des couleurs de peau.

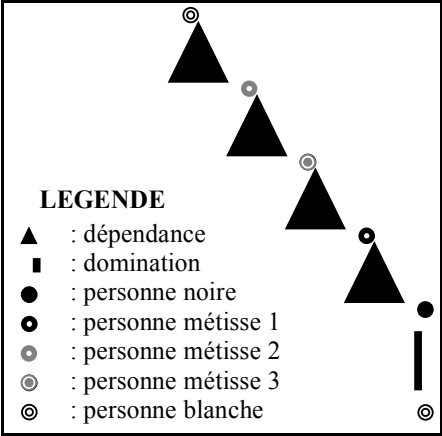
Schéma 3.16 : Chaîne de dépendances chromatiques et ordre des dénominations de couleurs de peau (1)



Deuxièmement, outre de situer une personne dans une zone de fixité ou de mobilité chromatique, le *cálculo racial* est influencé par le vocabulaire employé et le nombre de termes disponibles. En effet, selon la manière dont les termes sont ordonnés, une même

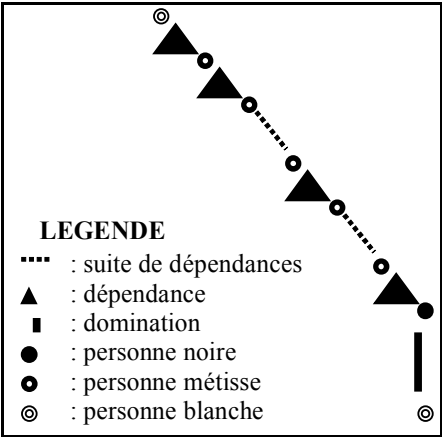
personne peut se retrouver désignée très proche [cf. la personne métisse 3 – Schéma 3.16] ou moins proche [*idem* – Schéma 3.17] d'une personne blanche.

Schéma 3.17 : Chaîne de dépendances chromatiques et ordre des dénominations de couleurs de peau (2)



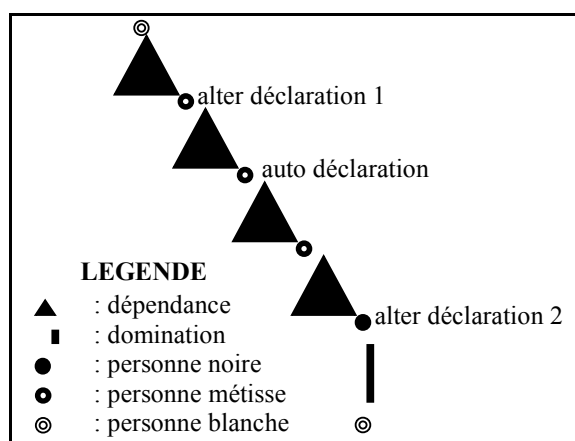
Concernant le nombre de termes disponibles, il dépend de la classification utilisée pour effectuer la déclaration. La classification populaire allonge et renforce la chaîne des dépendances chromatiques [Schéma 3.18] tandis qu'une classification binaire est plus efficace pour faire émerger un conflit.

Schéma 3.18 : Chaîne de dépendances chromatiques et classification populaire



Troisièmement, le mode de déclaration peut situer une même personne différemment au sein de la chaîne de dépendances chromatiques [Schéma 3.19]. Selon le regard qui s'impose, la dépendance chromatique de cette personne est donc plus ou moins résistante à l'émergence d'un conflit.

Schéma 3.19 : Chaîne de dépendances chromatiques et mode de déclaration



L'appréhension du *cálculo racial* est donc crucial afin de situer un individu au sein de cette chaîne de dépendances chromatiques, qui comporte par ailleurs plusieurs dimensions. En choisissant de recourir au concept de *cor*, sans pour autant rejeter celui de *raça*, nous nous focalisons donc d'emblée sur cette chaîne, avec laquelle le fait de rechercher les déterminants de la couleur de la peau rencontre un écho direct. La modélisation et l'étude de la mobilité chromatique permettent quant à elles d'appréhender comment un individu peut voyager au sein de cette chaîne. Enfin, dans la mesure où c'est principalement le chercheur – du moins en situation de questionnaire – qui propose une classification ou une autre aux répondants, l'effet de ce choix doit être détaillé.

Le fait que les déclarations de couleurs de peau résultent d'un calcul racial non seulement joue sur la position de chaque individu au sein d'une chaîne de dépendances chromatiques, mais contribue, à l'échelle de la société brésilienne, à articuler ladite chaîne avec d'autres chaînes de dépendances chromatiques, les regards – et donc les calculs raciaux – étant multiples. La reconnaissance de rapports de domination se situe essentiellement en marge de cette chaîne globale, là où la fixité chromatique prévaut.

La dépendance chromatique est donc un système institutionnel efficace, en ce sens qu'il empêche qu'émerge un conflit racial⁷⁷. Elle permet également de supporter une situation présente en la présentant de manière temporaire, le *cálculo racial* autorisant une fluidité au

⁷⁷ Sous un autre angle, la dépendance peut être dite inefficace étant donné ses soubassements sémantiques en termes de hiérarchisation des couleurs de peau. Cette inefficacité adossée à une efficacité en termes de mécanisme anti-conflituel n'est pas contradictoire. Nous remercions Jean-Louis Arcand pour avoir attiré notre attention sur ce point. cf. G. A. Akerlof (1980) pour une présentation de situation où un système institutionnel inefficace perdure.

sein de la chaîne des dépendances chromatiques et donc au sein de la société brésilienne. La capacité de désignation positive et / ou négative des relations de triangulation constitue aussi un moyen de renforcer ce système institutionnel.

L'appréhension empirique de la dépendance chromatique est délicate car le besoin de distinction en termes de couleurs de peau n'est jamais mentionné. Cela n'est pas surprenant outre mesure car tout dépendant est réticent à se reconnaître comme tel. En revanche, cela constitue une difficulté redoutable pour le chercheur. En effet, à vouloir mettre à jour dans les phénomènes économiques et sociaux une telle dépendance, il pourrait risquer de construire plutôt que de révéler cette relation. Aussi n'abordons nous pas la dépendance chromatique de front. Une approche par l'analyse des déclarations de couleurs de peau a l'avantage de questionner les arbitrages individuels entre les concepts de *cor* et de *raça*, inhérents à la définition de la relation de dépendance chromatique et du rapport de domination en termes de couleurs de peau.

III. D'une problématique de la couleur à une problématique des couleurs

Une analyse en termes de *raça* [race] uniquement ne permet pas de prendre en compte l'existence de dépendances chromatiques, profondément liées à la fluidité de la *cor* [couleur]. D'une problématique de la couleur – non blanche, liée à une conception binaire des couleurs de peau – nous passons donc à une problématique des couleurs. Sous cet angle, le blanc redevient une couleur au côté de toutes les nuances de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau.

Nous appliquons également ce basculement de concept aux autres rapports sociaux. Si, concernant les couleurs de peau, la dépendance, triangulaire, peut se transformer en rapport de domination, binaire, cela peut aussi se produire pour d'autres éléments. Au couple *cor / raça*⁷⁸, nous ajoutons donc revenu / classe sociale et sexe / genre. Comme au Brésil la dépendance semble plus toucher ce qui a trait à la couleur, nous analysons dans quelle mesure cela peut marginaliser le rapport social de *raça* par rapport aux autres rapports sociaux, privilégiant l'émergence de conflit pour ces derniers plus que pour le premier. Enfin, nous soulignons que le calcul racial peut tenir compte des autres rapports sociaux, tout comme ces derniers peuvent

78 Pour ne pas limiter l'articulation entre dépendance et domination au Brésil, nous pourrions substituer le couple *cor / raça* par celui de problématique des couleurs / problématique de la couleur.

être influencés par les dépendances chromatiques.

3.1. Rapports sociaux et dépendances

Après avoir défini ce qu'est un rapport social, en nous basant essentiellement sur les travaux de Danièle Kergoat, nous montrons dans quelle mesure aux rapports de domination en termes de classe sociale et de sexe peuvent être conceptuellement associées des relations de dépendances, respectivement en termes de revenu⁷⁹ et de sexe.

3.1.1. Qu'est-ce qu'un rapport social ?⁸⁰

Danièle Kergoat définit un rapport social comme une « relation antagoniste entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu »⁸¹. Cela implique que le niveau d'étude jugé pertinent n'est pas l'individu mais le groupe, d'où l'utilisation du terme de 'rapport' et non de 'relation'. Ce rapport n'est pas de l'ordre de la coopération : il est par essence conflictuel. Par ailleurs, il se réalise sur un mode binaire.

Un rapport social est dynamique selon quatre dimensions : l'espace, le temps, sa définition et son fonctionnement. Premièrement, un rapport social se définit au sein d'une société donnée, ce qui implique qu'il convient de forger un cadre conceptuel propre à l'objet d'étude⁸². Deuxièmement, un rapport social s'inscrit dans l'histoire. S'il est possible d'observer une certaine permanence dans sa structure, il existe néanmoins des changements qu'il est possible de dater. Troisièmement, les catégories ne sont pas figées. Si traditionnellement, chaque rapport social est étudié séparément, leur consubstantialité – ou unité de substance – implique qu'ils soient analysés tous ensemble, d'autant plus qu'ils s'influencent l'un l'autre dans leur définition. La conséquence de cette fluidité réside dans l'obligatoire limitation de l'ambition d'un chercheur : aucune analyse n'est définitive. Enfin, quatrièmement, un rapport social fonctionne sur un mode conflictuel. Autrement dit, un conflit n'éclate pas systématiquement, mais il est toujours latent.

79 Nous choisissons le revenu plutôt que le salaire afin d'englober toutes les sources à partir desquelles une personne peut recevoir de l'argent. Nous avons conscience que le choix de l'expression de « relations de dépendances selon le revenu » afin de la mettre en rapport à celle de rapport social de classe est sans doute maladroit. Il s'agit juste de proposer que la dimension économique peut aussi être envisagée sous l'angle de la relation et non uniquement d'un rapport social hiérarchisé et pouvant être lu en termes de domination, notamment.

80 Cette courte présentation se base sur un texte de D. Kergoat (2009) qui a servi de base de travail lors d'une séance de l'axe de recherche « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe.

81 D. Kergoat (2009 : 112).

82 C'est pour cela, afin d'éviter toute ambiguïté, que nous parlons de rapport social de *raça* et non de rapport social de race, le concept de *raça* ayant une dimension particulière au Brésil.

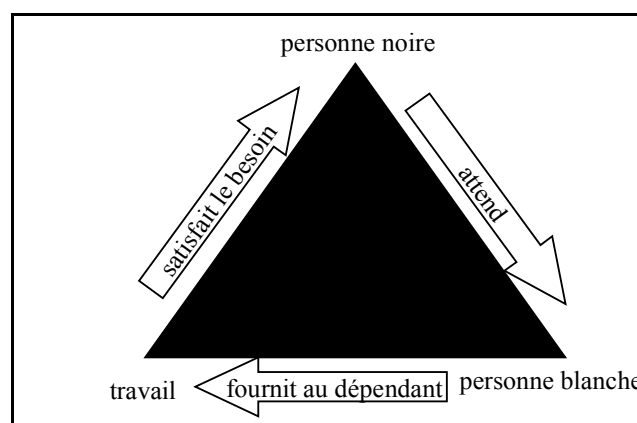
Cette plasticité du rapport social ne doit cependant pas être un obstacle à son étude. En effet, si les catégories évoluent, elles peuvent néanmoins être nommées dans un cadre spatio-temporel défini. En revanche, la limitation du rapport social à deux protagonistes nous semble beaucoup plus contraignant face à l'appréhension de sa plasticité et à la manière dont les rapports de force passent d'un point d'équilibre à un autre.

La domination présentée *supra* relève d'un rapport social, non seulement du fait de sa nature binaire, mais aussi du fait de sa capacité à faire émerger un conflit. Nous avons également souligné dans quelle mesure un tel rapport pouvait être encouragé ou découragé dans son articulation avec une relation de dépendance. Il nous semble que tout rapport social comporte, dans une mesure plus ou moins étendue, une telle articulation et que, tout comme son analyse suppose de s'intéresser à l'un et l'autre groupe en présence, il convient d'étudier cette influence.

3.1.2. Dépendance et rapport social de classe

Au rapport social de classe s'articulent, selon nous, plusieurs relations de dépendance. Sans être forcément étudiées sous cet angle ou pour elles-mêmes, elles sont néanmoins bien identifiées car elles peuvent être dénoncées dans le cadre du rapport social de classe. En effet, il s'agit généralement de relations nuisant à la constitution d'une opposition binaire, essentielle au rapport social et à son fonctionnement conflictuel.

Schéma 3.20 : Dépendance et dimensions économiques et sociales



Notre objectif ici est de souligner l'existence d'une telle dépendance, et non de l'étudier en profondeur, notre objet principal d'étude étant les couleurs de peau. Nous procédons donc au moyen d'un exemple, en l'articulant d'ores et déjà aux couleurs de peau.

Au Brésil, étant donné l'existence d'une pigmentocratie – qu'elle repose sur la matérialité physique ou sur les déclarations – ce sont les plus nantis – et donc les plus clairs – qui sont en position de fournir un emploi aux travailleurs – qui sont plus foncés [Schéma 3.20]⁸³. Sous l'angle de la dépendance, la personne noire se trouve non seulement en position de choisir son pourvoyeur de travail, mais elle peut aussi en changer si la pourvoyance est jugée inadéquate. Le fonctionnement du marché du travail permet une telle flexibilité dans la mesure où d'une part le contrat de travail peut être rompu par chaque partie⁸⁴, d'autre part le secteur informel est relativement développé. Cela permet également de souligner qu'il y a une dépendance réciproque. Le dépendant [Schéma 3.20] devient potentiellement pourvoyeur – s'il est choisi – lorsque la personne blanche a une offre d'emploi à pourvoir.

Par rapport au rapport social de classe, cela souligne qu'il n'y a pas systématiquement une exploitation. En outre, cette dépendance sur le marché du travail peut constituer une chaîne étant donné les multiples échelons hiérarchiques possibles. Enfin, elle peut parfois être perçue comme un frein à la constitution d'une identité de classe, et donc au fonctionnement conflictuel du rapport social de classe.

3.1.3. Dépendance et rapport social de sexe

Concernant l'articulation entre dépendance et rapport social de sexe, nous procédons de la même manière que pour le rapport social de classe. Rappelons que les femmes noires s'inscrivent également dans une dépendance (directe et réciproque) sur le marché du travail étant donné qu'elles constituent la quasi totalité des employées de maison. Nous cherchons cependant ici à souligner une relation de dépendance spécifique en dehors du marché du travail, tout en maintenant un lien avec les couleurs de peau.

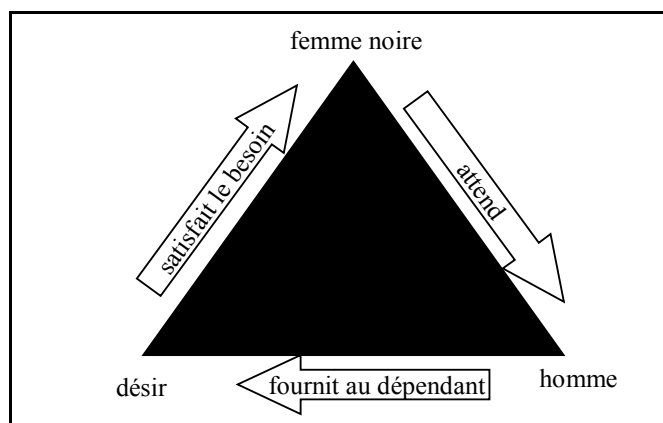
La figure de la femme *mulata* [mulâtre] permet d'illustrer une telle dépendance. Elle est célébrée dans la littérature comme une femme perçue essentiellement à travers son potentiel sensuel, érotique et sexuel. Concrètement, une telle femme est désignée en tant que *mulata*, autrement dit cela n'est pas intrinsèquement lié à son phénotype mais plutôt à son inscription en tant qu'objet de désir. Sous cet angle, il peut s'agir d'un rapport social de sexe car une

83 Si les couleurs de peau ne devaient pas apparaître ou être prises en compte, nous pourrions remplacer 'personne noire' par 'travailleur et / ou pauvre' et 'personne blanche' par 'employeur et / ou riche'. Ces catégories peuvent être jugées caricaturales, ce que nous ne rejetons pas. En revanche, elles ont l'avantage de pouvoir présenter plus facilement la relation de dépendance dont il peut être question.

84 Si cette rupture est à l'initiative de l'employeur et sans motif de faute grave, il lui faut cependant indemniser la personne licenciée. Du côté du travailleur, cette rupture à son initiative le prive d'indemnités de chômage.

femme ainsi qualifiée peut être réduite à tel rôle. Sous l'angle de la dépendance, une telle désignation peut être recherchée. Ainsi, dans le cadre d'une classification binaire, une femme noire peut être dans le rôle du dépendant [Schéma 3.21].

Schéma 3.21 : Dépendance et sexe / genre



Le besoin à satisfaire dans cette relation de dépendance relève de la valorisation personnelle. Une femme noire peut ainsi attendre d'un homme, quelle que soit sa couleur de peau, qu'il lui pourvoie des marques de désir permettant cette valorisation [Schéma 3.21]. Concrètement, une telle dépendance est bien ancrée concernant carnaval. La danseuse de samba réalisant de courts intermèdes sur la chaîne Globo – la *Globeleza* [beauté Globo] – est ainsi désignée de ce fait comme *mulata* et non comme noire.

Une chaîne de dépendances peut également se constituer concernant le genre. Outre le fait que être homme ou femme a pu être désigné comme une construction sociale au même titre qu'une autre⁸⁵, il existe différentes manières d'être homme ou femme. Le rapport social de sexe, exigeant une opposition binaire, peut ainsi être fragilisé par ces dépendances.

L'existence de dépendances en termes de revenu et de sexe n'est pas en soi une nouveauté. En effet, elles sont souvent combattues mais sans être nommées. Par exemple, de la même manière que le *Movimento Negro* [Mouvement Noir] critique les personnes non blanches ne se reconnaissant pas comme *negras* [noires], les mouvements féministes critiquent les femmes qui 'jouent le jeu' de la domination masculine. Mais majoritairement, ces dépendances sont occultées au profit des rapports binaire de domination. Nous focalisant sur les couleurs

85 cf. les travaux de J. Butler (1990). Par ailleurs, au Brésil un nombre significatif d'hommes prennent des hormones afin de se transformer en femmes. Ils / elles sont principalement prostitué(e)s.

de peau, nous ne ferons ici pas pour l'essentiel exception à cette règle.

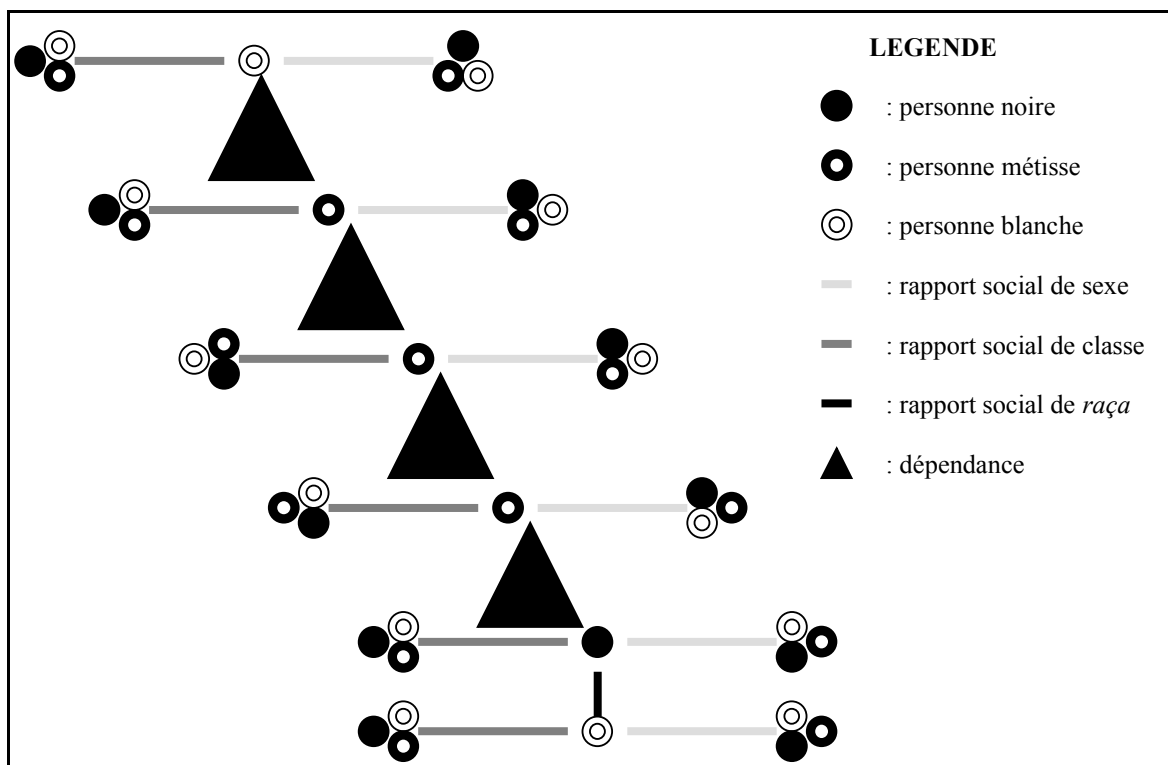
3.2. Intersection et articulation des rapports sociaux

En nous restreignant premièrement aux trois rapports sociaux, nous présentons dans quelle mesure l'un peut prendre le pas sur l'autre. Puis, nous réintroduisons la dépendance chromatique face aux rapports sociaux de classe et de genre. Cela permet de montrer un effet inhibiteur indirect de cette dépendance sur l'émergence d'un conflit dit racial.

3.2.1. Hiérarchiser les rapports sociaux ?

En toute rigueur, comme le souligne Danièle Kergoat, « aucun rapport social n'est premier »⁸⁶. Il n'est donc pas possible de les hiérarchiser d'une manière absolue, ce qui impose de les appréhender d'une manière globale [Schéma 3.22].

Schéma 3.22 : Chaîne de dépendances chromatiques et rapports sociaux de sexe et de classe



NB : au bout des rapports sociaux de sexe et de classe se situe un groupe de trois individus (une personne noire, une personne métisse et une personne blanche). Leur positionnement relatif n'est ici pas chargé de sens.

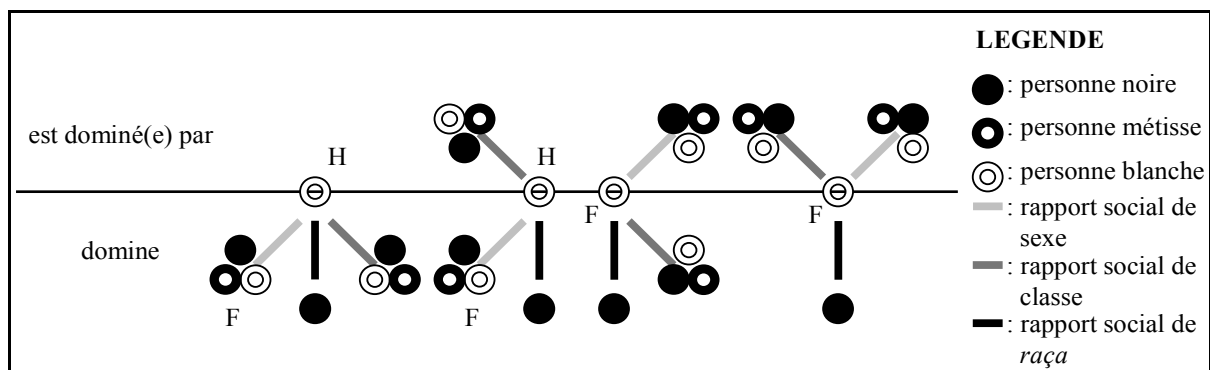
Cependant, dans un contexte donné, certains rapports sont plus prégnants que d'autres. Considérons les trois rapports sociaux de *raça*, de classe et de sexe [Schémas 3.23 et 3.24]⁸⁷.

86 D. Kergoat (2009 : 118).

87 Nous associons rapport social et rapport de domination, c'est pourquoi ils sont représentés de la même manière dans les schémas.

Premièrement, la remise en cause d'un rapport de domination émane plutôt du dominé, qui ne souhaite plus l'être. Aussi, lorsque tous les rapports sociaux sont en faveur d'une personne [cf. premier homme blanc dans le Schéma 3.23] non seulement il n'y a pas de motivation pour faire éclater un conflit, mais une hiérarchisation des rapports sociaux importe peu au dominant⁸⁸. Lorsqu'une personne est dominée selon un rapport mais dominante selon les autres [cf. second homme et première femme dans le Schéma 3.23 et premier homme dans le Schéma 3.24], la situation impose que la remise en cause du fait d'être dominée occupe une place primordiale, l'emportant sur les autres rapports sociaux [respectivement la lutte des classes, le féminisme et la dénonciation du racisme].

Schéma 3.23 : Hiérarchisation des rapports sociaux et peau blanche



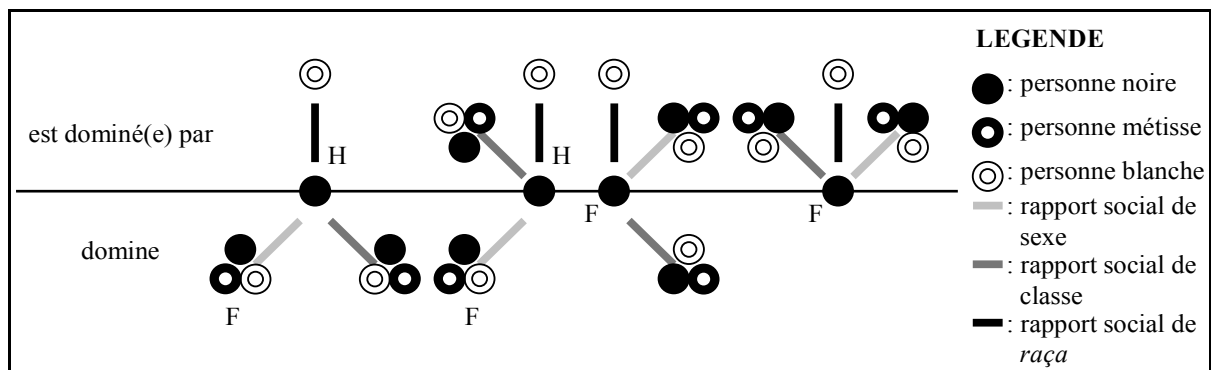
NB : au bout des rapports sociaux de sexe et de classe se situe un groupe de trois individus (une personne noire, une personne métisse et une personne blanche). Leur positionnement relatif n'est ici pas chargé de sens.

Lecture : la première personne sur la gauche est un homme blanc en position dominante quel que soit le rapport social.

Lorsqu'il existe une domination simultanément selon deux rapports sociaux [cf. seconde femme dans le Schéma 3.23 et second homme et première femme dans le Schéma 3.24], il devient plus difficile de déterminer un ordre *ex-ante*. *A posteriori*, nous pouvons cependant constater que la personne dominée selon deux rapports sociaux donnés, n'ayant pas forcément pu obtenir des avancées sur deux fronts, en a privilégié un pour mettre en œuvre sa lutte. Cet arbitrage privilégie généralement l'adhésion à un groupe où un rapport social est premier et, entre deux des groupes qu'il est possible de choisir, en se tournant plutôt vers celui qui permettrait plus facilement à l'une des luttes d'aboutir.

88 Cette absence de pertinence d'une hiérarchisation est affirmée du point de vue du dominant ici. Dans la pratique, il peut y avoir une telle hiérarchisation, liée au degré de vigilance que le dominant doit mettre en œuvre afin de conserver sa position. Ce degré dépend de la manière d'exercer la sujétion dans chaque rapport social.

Schéma 3.24 : Hiérarchisation des rapports sociaux et peau noire



NB : au bout des rapports sociaux de sexe et de classe se situe un groupe de trois individus (une personne noire, une personne métisse et une personne blanche). Leur positionnement relatif n'est ici pas chargé de sens.

Lecture : la dernière personne sur la droite est une femme noire en position dominée quel que soit le rapport social.

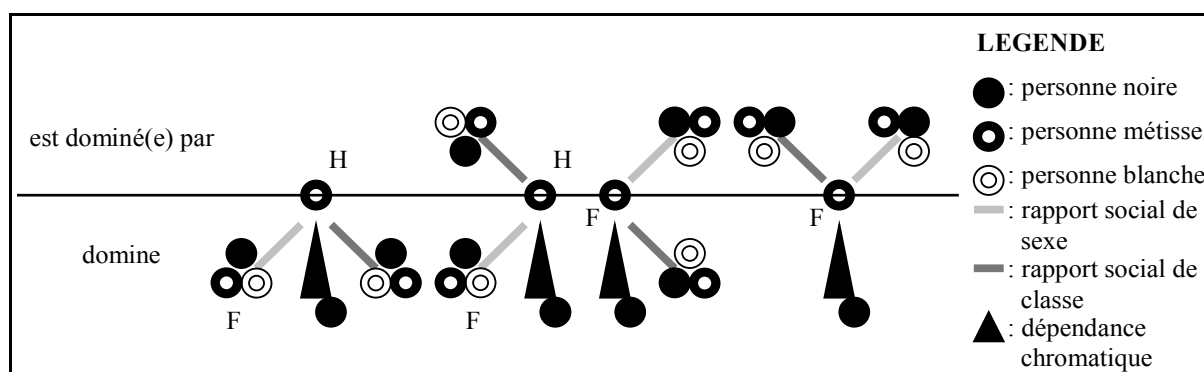
Par ailleurs, ce choix est également guidé par la taille relative de l'adversaire (le dominant). Prenons l'exemple d'une femme blanche dominée selon les rapports sociaux de classe et de sexe [Schéma 3.23]. Si n est la taille de la société, selon le dernier elle fait face à $(n / 2)$ dominants. Selon le premier, si la même société comporte 20 % de riches, elle fait sous cet angle face à $(n / 5)$ dominants. De plus, certains membres de ce dernier groupe est de son côté en termes de rapport social de sexe. Il est donc plus facile de s'attaquer en premier au rapport social de classe⁸⁹. En revanche, cette décision n'est pas stable car les groupes définis selon un rapport social donné sont intérieurement scindés selon d'autres rapports sociaux, ce qui peut notamment participer au renforcement de ces derniers. S'il convient que le chercheur appréhende tous les rapports sociaux simultanément, l'action de chaque rapport social est relativement égoïste et peut ne pas hésiter à minorer les autres rapports sociaux afin de renforcer sa propre définition binaire des groupes en présence. Le *Black Feminism* [féminisme noir] et les études post-coloniales sont un exemple de réactions face aux ambitions hégémoniques d'un rapport social se pensant premier *per se*.

3.2.2. Dépendance chromatique et marginalisation du rapport social de *raça* ?

Lorsque la dépendance chromatique intervient (angle de la *cor*), cela marginalise l'émergence d'un conflit selon le rapport social de *raça*, au bénéfice d'autres rapports sociaux [Schéma 3.25]. Le fait que l'attention puisse se polariser sur ces derniers peut également renforcer la résistance de la dépendance chromatique face à sa dénonciation par les personnes voulant révéler le rapport social de *raça*.

89 Nous décrivons ici un parcours moyen. Bien entendu, dans la mesure où l'histoire personnelle peut participer à la prise en horreur d'un rapport social en particulier, des exceptions existent.

Schéma 3.25 :Hiérarchisation des rapports sociaux, peau noire et dépendance chromatique



NB : au bout des rapports sociaux de sexe et de classe se situe un groupe de trois individus (une personne noire, une personne métisse et une personne blanche). Leur positionnement relatif n'est ici pas chargé de sens.
Lecture : la première personne sur la gauche est un homme blanc en position dominante pour les rapports sociaux de sexe et de classe, et qui occupe le rôle de dépendant dans la relation de dépendance chromatique.

Ce raisonnement atteint cependant une limite lorsqu'une personne sent et constate une certaine insatisfaction sans pouvoir l'attribuer à une source. Prenons l'exemple du premier homme métis dans le Schéma 3.25. Il conviendrait de le situer également en tant que pourvoyeur dans une relation de dépendance chromatique avec un dépendant ayant une couleur de peau plus claire que la sienne. Dans la mesure où il bénéficie lui-même d'un pourvoyeur (la personne noire sur le schéma), le fait d'être situé au sein d'une chaîne de dépendances chromatiques pourrait ne pas être problématique. Mais le fait d'être soi-même dominant selon les autres rapports sociaux ne laisse plus de marge de progression au sein de l'espace de mobilité permis par le *cálculo racial*. Autrement dit, même sans un refus de pourvoyance de la part de la personne noire, cet homme métis se retrouve face à une triangulation identitaire négative. En effet, si à ce moment il est déclaré et se déclare dans une position intermédiaire au sein de la chaîne des dépendances chromatiques, cette place lui est assignée de manière fixe. Il se rend compte qu'il n'est plus / pas mobile en termes de couleurs de peau. Alors la dépendance chromatique est rejetée au profit de la reconnaissance d'un rapport de sujétion et donc la dénonciation d'un rapport de domination. Une rhétorique en termes de *raça* en remplace une autre, en termes de *cor*.

Cela permet de souligner deux éléments importants. Premièrement, la remise en cause d'une relation de dépendance chromatique n'est pas forcément imposée par l'absence de pourvoyance. Deuxièmement, la dépendance tout comme la domination – et donc la *cor* tout comme la *raça* – sont des cadres d'analyse, des visions du monde du point de vue du chercheur. Les deux peuvent coexister dans l'analyse d'une même situation, qui peut être vue sous l'angle de l'une et de l'autre. En revanche, face à cette même situation, un individu donné vit soit l'une soit l'autre ; sa subjectivité est en quelque sorte engagée.

Il existe pourtant des personnes recourant à une rhétorique en termes de *raça* ou de *cor* selon les circonstances. Outre une illustration du fait que le basculement d'un rapport de domination à un rapport de sujétion n'est pas instantané, cela apporte un questionnement nouveau, que nous formulons ainsi : et si pour ces individus particuliers les couleurs de peau n'étaient pas des signifiants hiérarchisés ? L'analyse des pratiques et des discours peut permettre de situer un individu recourant à la fois à la *cor* et à la *raça* dans une relation de dépendance chromatique ou dans un rapport social de *raça*. Mais parfois, cette séparation peut échouer. Nous nous contentons ici de poser cette question, sans pour autant la traiter car elle exige une enquête spécifique.

Selon la manière dont il se situe par rapport aux trois rapports sociaux, un individu peut privilégier l'un ou l'autre, et les articuler par-delà l'interaction inévitable de ceux-ci. Chacun réalise une hiérarchisation des rapports sociaux qui le concerne, le menace, car c'est bien la position de dominé et non de dominant qui guide ce choix. Sous cet angle, le rapport social de *raça* peut déjà être marginalisé. Il l'est plus encore lorsque l'individu concerné se situe dans une relation de dépendance chromatique et non de domination.

3.3. Déclarations des couleurs de peau, rapports sociaux et dépendances

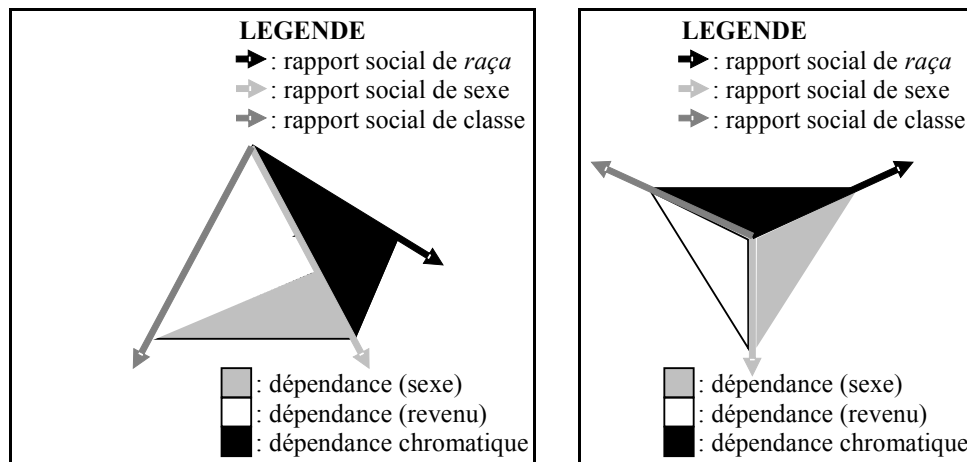
Dans la mesure où le *cálculo racial* tient compte des attributs et caractéristiques individuels, il doit intuitivement également tenir compte d'un positionnement en termes de rapport social. Nous questionnerons dans quelle mesure l'existence de relations binaires par ailleurs peut influencer le choix d'une couleur de peau. Réciproquement, la déclaration d'une couleur de peau et donc le placement dans une situation de dépendance chromatique ou de domination, peut influencer le choix ou l'évitement d'un rapport social.

3.3.1. Une géométrie articulant relations de dépendance et rapports sociaux pour expliquer le cálculo racial

Tout comme les déclarations de couleurs de peau peuvent être réalisées du point de vue de la *cor* (dépendance chromatique) et / ou de la *raça* (domination – rapport social de *raça*), les attributs et caractéristiques participant au *cálculo racial* peuvent être appréhendés de deux manières. Afin d'en tenir compte, nous représentons l'espace de choix d'une couleur de peau sous la forme d'une pyramide à trois faces [Schémas 3.26 et 3.27], signifiantes en termes de dépendances. Ses trois arrêtes correspondent aux rapports sociaux. La base de cette pyramide est conçue comme étant neutre. C'est donc au sein d'un volume que nous concevons le choix

de la couleur de peau déclarée.

Schéma 3.26 : Articulation des dépendances et des rapports sociaux (vue en 3D et du dessus)



La forme de la pyramide relève de l'intersectionnalité⁹⁰ et du contexte⁹¹ tandis que le positionnement à l'intérieur de cette pyramide dépend de l'articulation⁹² et de la situation⁹³. En effet, elle peut comporter des faces et des arrêtes plus ou moins grandes les unes par rapport aux autres. Autrement dit, à chaque contexte sa pyramide, son articulation des relations de dépendance et des rapports sociaux. Cela fait écho à la tension entre dynamisme (flexibilité dans le temps et dans l'espace) et fixité (pour que le phénomène puisse être étudié) énoncée par Danièle Kergoat⁹⁴. Ainsi, dans une société et une économie donnée en un temps t , la pyramide peut être différente [Schéma 3.27].

90 Nous nous basons ici sur la distinction faite par Patricia Legouge entre articulation et intersectionnalité. Elle définit l'intersectionnalité comme la prise en compte de positions au sein de catégories préalablement définies [document de travail du 02/03/10 pour l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe].

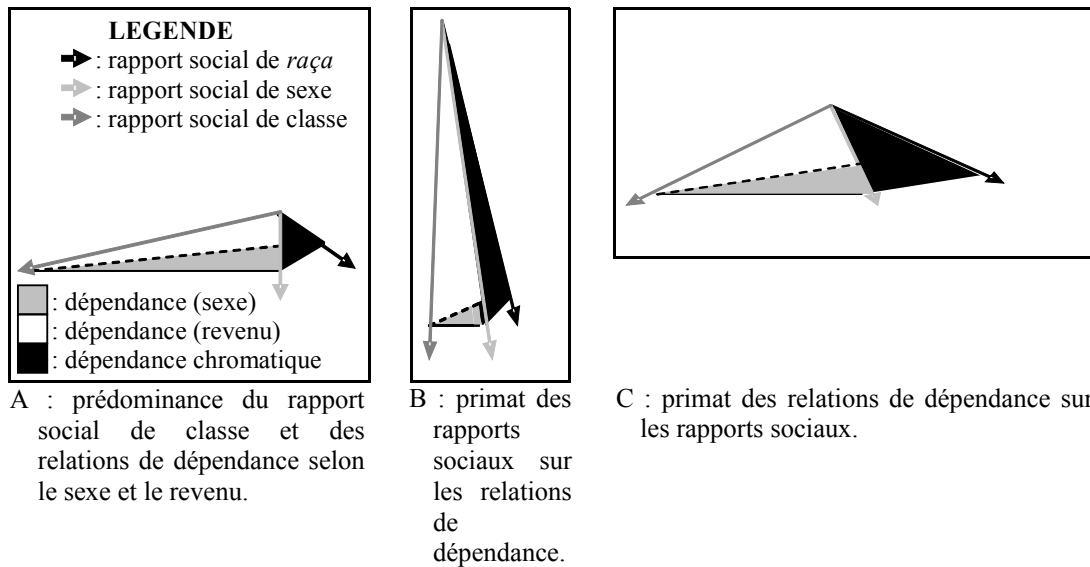
91 Nous nous basons ici sur la distinction faite par Daniel Bertaux entre contexte et situation. Il définit le contexte comme ce qui concerne l'ensemble des individus [échanges et précisions dans le cadre de l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe – 02/03/10].

92 cf. la note de bas de page 90 ci-avant. Patricia Legouge définit l'articulation des rapports sociaux comme « [prenant] en considération la consubstantialité de catégorisations nées d'enjeux qui vont alors faire émerger ces groupes antagonistes, qui sont alors distingués, classés, hiérarchisés ». Il s'agit de questionner les processus de catégorisation [document de travail du 02/03/10 pour l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe].

93 cf. la note de bas de page 91 ci-avant. Daniel Bertaux définit la situation comme ce qui relève de l'individu [échanges et précisions dans le cadre de l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe – 02/03/10].

94 D. Kergoat (2009).

Schéma 3.27 : Géométrie variable d'une pyramide des relations de dépendance et des rapports sociaux



Il existe deux principales sources influençant la forme de la pyramide : l'importance relative de chaque dimension [Schéma 3.27.A] et le primat des rapports sociaux ou des relations de dépendance [Schéma 3.27.B et C]. D'une part, selon l'importance relative de la taille des arêtes (rapports sociaux) et des faces (relations de dépendance) de la pyramide, cela peut nous donner une idée de l'état du cheminement vers un conflit ouvert. D'autre part, une certaine hiérarchie des rapports sociaux et des relations de dépendance peut alors apparaître en un temps t pour une société et une économie donnée.

Une fois la forme / le contexte / l'intersectionnalité de la pyramide défini, le positionnement des acteurs relève de la situation / de l'articulation. C'est alors qu'une autre hiérarchie, individuelle, des relations de dépendance et des rapports sociaux peut apparaître. Autrement dit, selon chaque acteur, un rapport social et / ou une relation de dépendance pourra être plus urgent qu'un autre [Schémas 3.23, 3.24 et 3.25].

Concernant le calcul racial, c'est-à-dire la situation d'un individu en termes de couleurs de peau déclarées, le volume de la pyramide rassemble toutes les déclarations possibles de couleurs de peau selon toutes les combinaisons possibles de dépendances et de rapports sociaux selon les dimensions économiques et sociales, de genre et de couleurs de peau. Le terme déclaré résulte d'une projection dans l'espace délimité par le volume pyramidal de ces trois dimensions. Un même terme peut apparaître plusieurs fois au sein de cet espace. Par ailleurs, une même déclaration peut correspondre à différentes combinaisons de ces

dimensions. En revanche, plus un individu se situe en termes de rapports sociaux – donc dans le prolongement des arrêtes de cette pyramide à trois faces – moins le nombre de combinaison est élevé. Autrement dit, cela implique potentiellement une moins grande variabilité des termes utilisés pour décrire une / sa couleur de peau.

Cette représentation permet également de distinguer l'action de déclarer une couleur de peau – dont les résultats se situent dans le volume de la pyramide à trois faces – et un positionnement en termes de *cor* ou de *raça*. Si les deux peuvent être très liés, et notamment un positionnement en termes de *raça* mener à un même terme – *negro, negra* – pour déclarer une couleur de peau, un terme déclaré cristallise différents vécus. Autrement dit, c'est cette scission qui permet de maintenir un espace d'articulation et de co-construction entre les dépendances et rapports sociaux soulignés. Le *cálculo racial* résulte de tels processus.

3.3.2. Structuration des dépendances et des rapports sociaux par les couleurs ?

Toutes les combinaisons possibles de couleurs au sein de la pyramide à trois faces [Schéma 3.26] ne sont pas forcément utilisées. Avant que le métissage ne se développe au Brésil, il en était ainsi de la majorité de cet espace. En retour, cela implique que les manières d'articuler dépendances et rapports sociaux étaient moins nombreuses. Nous pensons qu'alors les rapports sociaux étaient plus sollicités que les dépendances. Inversement, l'augmentation du nombre de possibilités de déclaration stimule la complexité de ces articulations, et notamment la constitution de dépendances. Ce lien entre le nombre de termes disponibles pour effectuer une déclaration et la construction d'une vision du monde plutôt en termes de dépendances ou de rapports sociaux est en fait une extension de l'opposition entre une classification binaire attachée au rapport social de *raça* et une classification populaire correspondant plutôt à une relation en termes de *cor*⁹⁵. Ces possibilités de déclarations pourraient donc être performatives pour la définition d'un caractère fluide – mais au potentiel conflictuel – ou figé – mais avec la possibilité de changements par le conflit – de la société brésilienne.

Il convient cependant de souligner que si une telle influence des déclarations sur la structuration et l'articulation des dépendances et des rapports sociaux existe, son ampleur pourrait être surestimée. Revenons en effet à nos individus souhaitant que les déclarations de couleurs de peau ne soient pas significantes en termes de hiérarchie, autrement dit aux

95 Si la multiplication de ces termes est trop importante, elle risque cependant d'engendrer une certaine anomie qui peut favoriser une mise à l'écart d'une vision en termes de dépendances au profit d'une autre en termes de rapports sociaux.

individus pour lesquels une couleur de peau pourrait être utilisée au même titre que la description de la couleur d'un pull-over. Sous cet angle, les déclarations ne devraient pas participer à l'architecture de notre pyramide à trois faces. Elles y participent cependant malgré elles, du fait de la simultanéité entre la réalisation du *cálculo racial* et de l'influence des déclarations sur la structuration économique et sociale de la société brésilienne. En effet, cela implique que ces déclarations sont systématiquement interprétées comme le résultat d'un *cálculo racial* du fait du prisme à travers lequel la lecture est réalisée. Le parapluie dessiné par Tomi Ungerer est incontournable.

L'endogénéité des déclarations de couleurs de peau est ici réaffirmée, tout comme le rôle de ces dernières dans la structuration économique et sociale d'une société. La simultanéité de ces deux influences rend le calcul racial particulièrement difficile à saisir dans toute sa complexité, ce qui n'implique pas de renoncer à en appréhender une partie⁹⁶. Cela invite au contraire à multiplier les angles d'approche afin de comprendre comment et pourquoi un terme est choisi pour décrire la couleur de sa peau et non un autre.

Cette géométrie des rapports sociaux et des dépendances fut ici essentiellement envisagée dans l'objectif d'analyser les déclarations de couleurs de peau. Sa présentation est donc partielle. Ces déclarations occupent une place centrale, à la fois en tant que conséquence de l'articulation entre dépendances et rapports sociaux, mais aussi dans leur dimension performative. De plus, en formulant une problématique des couleurs et non de la couleur, nous appréhendons la société brésilienne dans son ensemble et non par segments définis sur la base de la couleur de la peau. C'est pourquoi, sans vider la couleur blanche de son statut de norme – car c'est ainsi qu'elle est interprétée par les différents acteurs –, nous la réintégrons au sein de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau. En questionnant les couleurs et non la couleur, cela nous permet de voir différemment les relations et les rapports entre les différents termes décrivant les couleurs de peau car une même analyse leur est appliquée simultanément. Il s'agit en quelque sorte de considérer toutes ces couleurs comme consubstantielles et coextensives, qu'elles participent au rapport social de *raça* ou à la dépendance chromatique.

96 M. Harris soulignait ainsi « we shall never be able to state the general cognitive formula by which particular Brazilians assign a racial identity to themselves, or by which particular Brazilians are assigned a racial identity by others » [nous ne serons jamais capable d'établir la formule cognitive générale par laquelle un Brésilien donné s'attribue une identité raciale, ou par laquelle une identité raciale est attribuée à un Brésilien donné par d'autres.] [M. Harris (1964 : 23)]. Cela ne l'a pas empêché d'en faire l'un de ses sujets d'études.

Parallèlement, cela contribue à ne pas tronquer les autres dépendances et rapports sociaux, même s'ils ne sont pas étudiés pour eux-mêmes. En effet, balayer l'ensemble de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau balaye également l'ensemble des situations économiques, sociales et selon le genre.

Notre problématique des couleurs au Brésil se focalise sur la construction des déclarations de couleurs de peau, nommée calcul racial par Marvin Harris. Nous ne considérons donc ces déclarations ni comme des descriptions de la matérialité physique des personnes concernées, ni comme immuables. L'existence d'une telle plasticité nous semble être en accord avec le concept de *cor* ainsi qu'avec le fonctionnement d'une relation de dépendance. Le rejet du calcul racial, c'est-à-dire le fait de privilégier une rhétorique en terme de *raça* où une couleur de peau est attribuée de manière essentielle, donc de façon fixe et définitive, n'est pas absent de notre problématique car *cor* et *raça* ne sont jamais isolé l'un de l'autre. C'est pourquoi nous articulons les rapports sociaux aux relations de dépendance. Nous modélisons cette réalité complexe sous la forme d'une pyramide qui permet de représenter l'état d'une société et d'une économie en un temps t , notamment en termes de dynamiques conflictuelles. En effet, plus les faces de la pyramide, c'est-à-dire les relations de dépendance, prennent le pas sur les rapports de domination (les arrêtes représentent les rapports sociaux), moins un conflit ouvert risque d'éclater. Par ailleurs, il y a toujours une tension par rapport à la définition des relations de dépendance et des rapports sociaux et de la manière dont l'intersection se réaliser pour former une pyramide.

Nous tenons à souligner deux limites de notre formulation de la problématique. Premièrement, nous ne nous situons pas dans une perspective longitudinale. Tout en soulignant que la pyramide peut être dynamique – elle peut changer de forme selon la société et l'économie qui sont considérées et l'époque étudiée – nous réalisons une étude plutôt transversale, notamment dans nos applications empiriques. Deuxièmement, nous ne traitons pas des rapports ou des relations de pouvoir. Nous nous concentrons sur l'espace défini par la pyramide afin d'expliquer comment les individus construisent leurs déclarations de couleurs de peau et comment cela contribue à donner une certaine représentation de la société brésilienne.

Chapitre 4 – Enquêter : les coulisses d'une recherche¹

« Étant donné que l'on peut demander n'importe quoi à n'importe qui et que n'importe qui a presque toujours assez de bonne volonté pour répondre au moins n'importe quoi à n'importe quelle question, même la plus irréaliste, le questionneur qui, faute d'une théorie du questionnaire, ne se pose pas la question de la signification spécifique de ses questions, risque de trouver trop aisément une garantie du réalisme de ses questions dans la réalité des réponses qu'elles reçoivent. »²

Les analyses développées dans les prochains chapitres reposent essentiellement sur des données recueillies pendant une enquête de terrain³. Elle fut réalisée à São Paulo entre novembre 2006 et juillet 2007⁴, au sein de deux entreprises que nous nommerons *Fábrica* [Fabrique] et *Empresa* [Entreprise]. Le Schéma 4.1 permet de situer les lieux d'enquête⁵. Trois raisons motivent une présentation détaillée des données : dévoiler les hypothèses et les choix à l'origine de l'enquête, rendre accessibles les matériaux recueillis et souligner certains effets du terrain sur les évolutions des hypothèses de départ. Premièrement, la manière dont a été conçue et menée l'enquête traduit les hypothèses de travail initiales ainsi que les méthodes d'analyse choisies *a priori*. Nous supposons que les discriminations selon la couleur de la peau sur le marché du travail au Brésil étaient maintenues grâce à un système institutionnel efficace les rendant difficile à mettre en évidence.⁶ Afin d'identifier et de comprendre ce mécanisme, nous avons d'emblée décidé de recourir à la fois à des méthodes quantitatives (les statistiques et l'économétrie⁷) et qualitatives (analyse de contenu de discours). Cela guida le choix des outils de collecte (questionnaires et entretiens) et leur élaboration, mais aussi celui des lieux d'enquête (des entreprises).

1 Nous remercions particulièrement tous les enquêtés pour leur participation ainsi que les directions et départements des ressources humaines de *Fábrica* et *Empresa*. Nous remercions également Julie et Thomas et l'ensemble du service *Aberto*, sans lesquels nous n'aurions pas eu accès à ces lieux d'enquête. Nous n'oublions pas toutes les autres personnes qui nous ont appuyé pendant l'enquête, trop nombreuses pour être citées ici. Nous soulignons aussi l'aide précieuse du Professeur Maria Inês Rosa qui nous a aidé à mûrir en tant que chercheuse. Nous remercions également Ananda Melo King pour sa relecture attentive des extraits d'entretiens en portugais et des traductions que nous en avons fait. Enfin, nous remercions le Réseau Français d'Études Brésiliennes [REFEB] pour son appui financier, ce qui nous a notamment permis de faire transcrire les entretiens.

2 P. Bourdieu / J. C. Passeron / J. C. Chamboredon (1968 : 69 – 70).

3 Du point de vue des ethnologues et des anthropologues, le terme 'enquête de terrain' apparaît ici sans doute exagéré pour une présence limitée sur les lieux d'enquête proprement dits. Nous parlons cependant d'"enquête de terrain" pour faire référence à un certain engagement, même s'il peut être perçu comme limité.

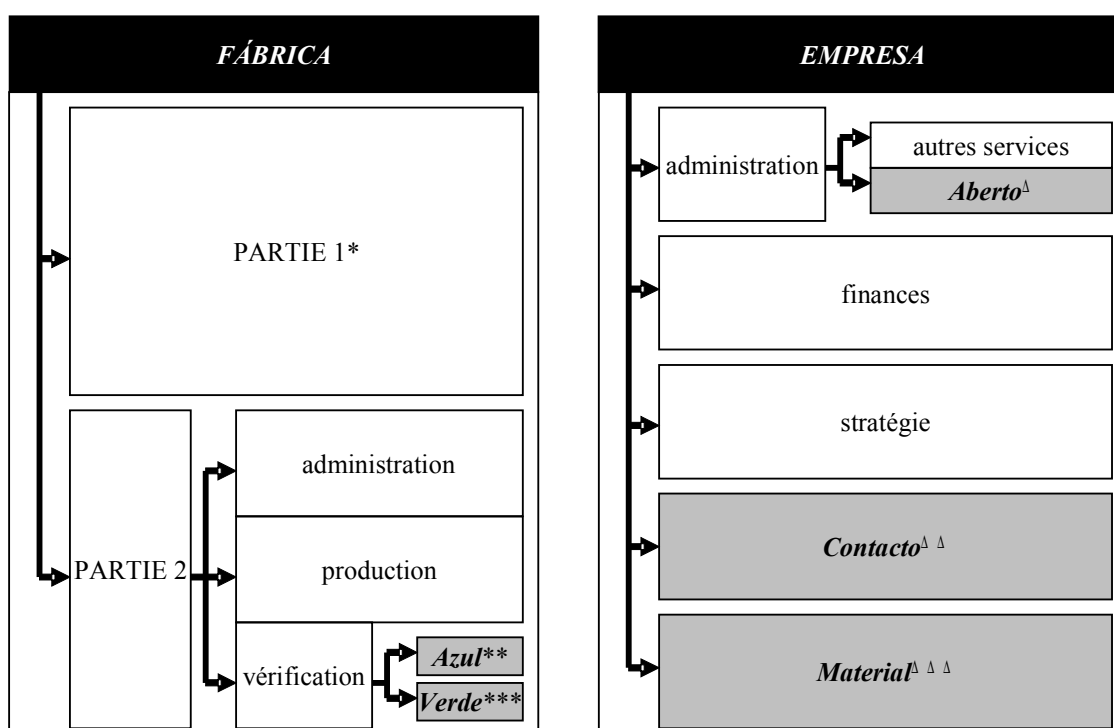
4 Nous convoquons ponctuellement des données secondaires afin d'appuyer et / ou nuancer nos propos lors des applications empiriques. Elles sont présentées lors de leur utilisation.

5 Tous les noms de personnes et d'entreprises sont imaginaires afin de garantir leur anonymat.

6 cf. l'introduction page 19.

7 cf. L. Behaghel (2006) pour une introduction à l'économétrie sans trop de formalisation mathématique.

Schéma 4.1 : Les lieux d'enquête – *Azul, Verde, Aberto, Contacto et Material*



Légende :

■ : lieux d'enquête

* : les deux parties de *Fábrica* ont normalement la même structure, mais n'ayant enquêté qu'au sein de la partie 2 nous ne pouvons pas l'affirmer.

** : nom fictif, choisi en référence à la couleur bleue de l'uniforme dans cette entreprise sous-traitante

*** : nom fictif, choisi en référence à la couleur verte de l'uniforme dans cette entreprise sous-traitante

Δ : nom fictif, choisi en référence au fait que ce service fut notre premier contact dans *Empresa*

ΔΔ : nom fictif, choisi en référence à l'orientation générale des métiers de ce département, en contact permanent avec la clientèle

ΔΔΔ : nom fictif, choisi en référence à l'orientation générale des métiers de ce département, s'occupant de l'entretien de tout le matériel de *Empresa*, mis à part le nettoyage.

Deuxièmement, ces données sont inédites. Elles doivent donc faire l'objet d'une présentation permettant aux lecteurs d'être autonomes. Il s'agit de rendre transparentes toutes les coulisses de la collecte et des matériaux obtenus, ainsi que de souligner les biais éventuels contenus dans les données. Ces derniers peuvent provenir soit des conditions du terrain (refus, impossibilité, *etc.*) soit d'erreurs de construction faites en amont par le chercheur. Troisièmement, l'enquête de terrain a des effets sur les hypothèses initiales de recherche, qui peuvent alors être reformulées, modifiées et / ou abandonnées. Cela peut notamment être du aux difficultés rencontrées lors de la collecte des données, où certains refus et impossibilités⁸ impliquent un échec pour obtenir les informations souhaitées. Les reformulations, modifications et abandons interviennent également en cours d'analyse. Ils mettent aussi en évidence que des données manquent *a posteriori*, impliquant un retour sur le terrain initial ou de se porter vers d'autres sources.

8 Ils deviennent alors un objet d'analyse en soi au sein de la recherche.

Au cours de ce chapitre, de nombreuses imperfections seront soulignées. Dans la mesure où elles ont contribué à la richesse de nos analyses, notamment par les questionnements qu'elles provoquent, nous ne souhaitons pas les omettre. Par ailleurs, il nous semble que la thèse est le lieu où une telle transparence peut et doit s'exercer pleinement. Nous présentons tout d'abord l'enquête et ses conditions souhaitées et effectives de réalisation. Puis nous décrivons les données et matériaux collectés tout en soulignant leurs limites, qui encadrent les champs de possibilités des analyses pouvant être entreprises. Enfin, nous interrogeons les éléments non maîtrisés par le chercheur, qui influencent d'une manière ou d'une autre l'analyse mais aussi, en amont, le contenu des matériaux collectés.

I. Collecter les données : de l'élaboration à la réalisation de l'enquête

Il ne s'agit pas de faire une enquête *per se*⁹ mais de se mettre en position de répondre de manière pertinente et nuancée à une question particulière pour laquelle des données nous manquent. La réalisation d'une enquête, quelle qu'elle soit, doit donc être motivée par des manques devant être clairement énoncés. De plus, une partie importante des paramètres d'enquête peut échapper au chercheur une fois sur le terrain. Il est donc nécessaire qu'un certain cadrage soit effectué *a priori*. Il s'agit de choisir ses outils de collecte et le cadre spatio-temporel de l'enquête ainsi que d'identifier les conditions souhaitables ou nuisibles pour la réalisation de l'enquête. En effet, « la recherche en sciences sociales suit une démarche analogue à celle du chercheur de pétrole. Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche »¹⁰. Notons cependant que savoir où et comment forer n'implique pas que le forage puisse être réalisé *de facto* ni de trouver le pétrole attendu mais plutôt un pétrole.

1.1. Pourquoi réaliser une enquête de terrain ?

Si la réalisation d'une enquête de terrain est la règle en sociologie, cela n'est pas le cas en économie où la majorité des études reposent sur des données secondaires. Elles permettent notamment de disposer d'un grand nombre d'observations, de travailler sur plusieurs pays et d'économiser du temps si toutes les variables nécessaires ont auparavant été collectées. Il nous semble donc important de justifier ce choix, d'autant plus qu'il existe au Brésil de nombreuses

9 En toute rigueur, cette affirmation est fautive si le but visé est d'acquérir un certain savoir faire, une expérience, en participant à la réalisation d'une enquête conçue par d'autres dans un but qui leur est propre.

10 R. Quivy / L. Van Campenhoudt (1988/1995 : 3).

bases de données de qualité et facilement accessibles pour la plupart d'entre elles.

1.1.1. *Insatisfaction et nécessité du terrain*

Initialement, le terrain s'est imposé afin de :

« rendre justice, voire réhabiliter, des pratiques ignorées, mal comprises ou méprisées. [...] [Il s'agit] d'aller *voir de plus près* la réalité sociale, quitte à aller à l'encontre des visions officielles, à s'opposer aux forces qui imposent le respect et le silence, à celles qui monopolisent le regard sur le monde. »¹¹

Le chercheur est insatisfait face à des questions demeurant sans réponse, à des réponses lui semblant partielles, manquant de nuances, voire erronées, à des catégories d'analyse trop rigide et / ou en partie impropres au phénomène étudié. Cette insatisfaction découle également de la constante actualisation des faits économiques et sociaux. Ils peuvent changer ou perdurer à court, moyen ou long terme, impliquant une possibilité constante de (re)lecture par les chercheurs en sciences sociales. Les données secondaires peuvent alors se révéler obsolètes voire inappropriés, que ce soit pour des raisons temporelles *stricto sensu* et / ou parce que les catégories définies pour recueillir les données ne correspondent plus ou moins à la réalité. Plus généralement :

« Il suffit d'avoir une fois tenté de soumettre à l'analyse secondaire un matériel recueilli en fonction d'une autre problématique, si neutre soit-elle en apparence, pour savoir que les *data* les plus riches ne sauraient jamais répondre complètement et adéquatement à des questions pour lesquelles et par lesquelles ils n'ont pas été construites. [...] Ceux qui attendent des miracles de la triade mythique, *archives, data et computers* ignorent ce qui séparent ces objets construits que sont les faits scientifiques [...] des objets réels que conservent les musées et qui, par leur 'surplus concret', offrent à l'interrogation ultérieure la possibilité de constructions indéfiniment renouvelées »¹².

Tout en reconnaissant une certaine justesse à Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon pour cette affirmation critique, nous nous devons de souligner qu'elle se limite aux économistes et autres utilisateurs des techniques quantitatives – puisqu'il semble que ce soient eux qui soient visés – ayant une pratique inconsciente de leurs outils. Une marge d'erreur est en effet toujours inhérente aux statistiques et à l'économétrie. De plus, le rapport de l'économie aux données est également différent dans certains domaines – comme les études monétaires par exemple – où elles ne peuvent être que secondaires. Globalement, le sociologue ne peut pas faire l'économie d'une enquête de terrain tandis qu'un économiste peut être jugé inefficace si des données secondaires satisfaisantes existent par ailleurs. Notre

11 S. Beaud / F. Weber (1997/2003 : 9 – 10, italique des auteurs).

12 P. Bourdieu / J-C. Passeron / J-C. Chamboredon (1968 : 62 – 63).

double ancrage disciplinaire nous soumet à des incitations contraires. D'une part la réalisation de l'enquête n'a pas besoin d'être motivée, mais d'autre part il nous faut la justifier.

Notre insatisfaction s'est cristallisée sur le paradoxe brésilien¹³ ainsi que sur la définition de la variable statistique 'couleur de peau'¹⁴. Elle est donc à la fois liée à une question sans réponse (Comment peut-il y avoir simultanément absence et présence de préjugés au Brésil ?), à une réponse inachevée (Pourquoi choisit-on de déclarer une couleur de peau ou une autre ?) et à une catégorie d'analyse en questionnement (Pourquoi utiliser la *cor* [couleur] et non la *raça* [race] ou l'*etnia* [ethnie] ?¹⁵ Quelle classification choisir pour la *cor* ? Cette catégorie correspond-elle à ce que nous pensons qu'elle représente ?). A cela s'ajoute une insatisfaction spécifique en tant qu'économiste recourant à l'économétrie pour ses analyses : le manque d'une variable spécifique.

1.1.2. A la recherche d'une variable spécifique

Il existe de nombreuses bases de données concernant le Brésil. Elles sont majoritairement produites par l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* [IBGE – Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques] et sont disponibles gratuitement ou à un coût modéré sur son site Internet. Aux recensements réalisés tous les dix ans environ¹⁶ s'ajoutent des enquêtes ménages, les *Pesquisa Nacional por Amostragem de Domicilio* [PNAD – Enquête Nationale par Échantillonnage de Ménages] réalisées chaque année depuis 1971¹⁷. Ces dernières ajoutent souvent un volet thématique supplémentaire¹⁸ au questionnaire de base. D'autres enquêtes sont directement dédiées à des thèmes plus spécifiques¹⁹. Actuellement, toutes ces enquêtes collectent la variable statistique 'couleur de peau' selon la méthode de l'IBGE²⁰.

13 *cf.* le deuxième chapitre pages 71 à 73.

14 *cf.* le troisième chapitre pages 153 à 166.

15 *cf.* l'introduction pages 20 à 41.

16 Il n'y a pas eu de recensement en 1910 et 1930. *cf.* le premier chapitre page 90 pour une explication synthétique de ces non-réalisations.

17 Elle est en fait mise en place avec une réalisation trimestrielle dès 1967, tandis que à partir de 1971 les PNAD sont réalisées annuellement ou cours du dernier trimestre de l'année civile. Elle n'est pas réalisée lorsqu'il y a un recensement.

18 *cf.* PNAD (2008). Chaque année la note technique de la PNAD recense les thèmes spécifiques successifs et indique les années concernées.

19 Pour une présentation synthétiques de ces sources et de leur contenu, *cf.* L. M. Carvano / M. Paixão (2007 : 27 – 30).

20 Cette variable n'est pas collectée lors de tous les recensements [*cf.* le Tableau i.2 dans l'introduction page 22]. concernant les PNAD, une question spécifique pour la collecter est rajoutée en 1982, 1984, 1985 et 1986. elle est inscrite dans le questionnaire de base – donc pérennisée – à partir de 1987. Globalement, *cf.* L. M. Carvano / M. Paixão (2007 : 36 – 41) pour identifier quelles sources (et à quelles dates) disposent de la variable statistique 'couleur de peau'. Elle est également collectée dans des enquêtes produites par d'autres organismes, que nous ne citons pas ici à dessein. En effet, dans tous les cas, la variable dont nous pensons avoir besoin n'y figure pas.

Malgré cette abondance de données, la variable spécifique nécessaire à notre analyse économétrique n'est pas disponible²¹. Rappelons que nous souhaitons entre autre appréhender l'endogénéité²² – au sens économétrique – de la variable statistique 'couleur de peau' dans les équations de salaire et des déterminants du niveau d'éducation, par exemple. Pour traiter cette difficulté, nous avons besoin d'une variable particulière, appelée 'variable instrumentale', ayant les caractéristiques suivantes : elle doit être corrélée à la couleur de la peau déclarée mais pas à la variable de résultat²³. Ainsi, concernant les équations de salaire, cette variable, notée v_s doit être corrélée avec la couleur de peau déclarée, notée c_d – qui fait partie des variables explicatives du salaire – mais indépendante du résultat (le salaire, noté s) et concernant l'équation des déterminants du niveau d'éducation, cette variable, notée v_e doit être corrélée avec la couleur de la peau déclarée, notée c_d – qui fait partie des variables explicatives du niveau d'éducation – mais indépendante du résultat (le niveau d'éducation, noté e). Nous recherchons donc des variables instrumentales v_s et v_e telles que, en toute rigueur avec ε_s [l'écart aléatoire de l'équation de salaire] et ε_e [l'écart aléatoire de l'équation des déterminants du niveau d'éducation] : $E[\varepsilon_s, v_s]=0$, $E[c_d, v_s] \neq 0$, $E[\varepsilon_e, v_e]=0$ et $E[c_d, v_e] \neq 0$ ²⁴. Notons que si nous posons *a priori* $v_s \neq v_e$, il est également tout à fait envisageable que $v_s = v_e$. Ne pouvant interroger directement $E[\varepsilon_s, v_s]=0$ et $E[\varepsilon_e, v_e]=0$, nous nous focalisons sur $E[s, v_s]=0$ et $E[e, v_e]=0$ pour rechercher de potentielles v_s et v_e .

Dans un premier temps, une seule variable nous semble pertinente : la 'vraie couleur de peau' ou 'couleur de peau objective', que nous notons ici c_o . En effet, étant donné le bon sens, ou *senso do ridiculo* [sens du ridicule] selon Oracy Nogueira²⁵, la couleur de peau déclarée ne peut pas trop s'éloigner de la vraie couleur de l'individu. Autrement dit, $E[c_d, c_o] \neq 0$. Mais afin que c_o soit une bonne variable instrumentale, il faut également que $E[s, c_o]=0$ et / ou que $E[e, c_o]=0$. Concernant la corrélation entre la couleur de peau objective et le salaire $E[s, c_o] \neq 0$ si l'employeur met en place une discrimination – une différence de traitement en termes de rémunérations à caractéristiques productives égales – sur la base de la couleur de la peau. Or l'une de nos hypothèses de travail pose *a priori* que cette discrimination n'existe pas²⁶,

21 Cette variable est décrite immédiatement *infra*. Soit elle n'existe pas (elle n'est pas collectée) soit elle ne nous est pas accessible, d'où la nécessité de constituer une base de données spécifique.

22 *cf.* le troisième chapitre pages 158 à 160 pour une définition.

23 La variable de résultat est la variable dont le chercheur souhaite expliquer la variabilité. Il s'agit de déterminer en fonction de quelles autres variables – les variables explicatives – la variable de résultat – aussi nommée variable expliquée – peut prendre différentes valeurs.

24 $E[a, b]=0$ signifie que la corrélation entre les variables a et b est nulle. Quand $E[a, b] \neq 0$, cette corrélation est soit strictement positive, soit strictement négative.

25 O. Nogueira (1998 : 147).

26 *cf.* l'introduction page 19.

autrement dit que $E[s, c_o]=0$. Ce serait lors de la déclaration de la couleur de la peau, tenant compte des attributs et caractéristiques socio-économiques et symboliques de l'individu concerné, qu'une discrimination serait révélée. Alors, $E[s, c_d] \neq 0$ ²⁷. Pour deux raisons, il est cependant peu probable que $E[s, c_o]=0$. D'une part une pesanteur historique du statut socio-économique peut exister, appariant les personnes descendants d'esclaves (ayant probablement une couleur de peau foncée) à des rémunérations plus faibles que celles descendants de maîtres (ayant probablement une couleur de peau claire). Les individus descendants des deux auraient une position intermédiaire en termes de rémunérations. D'autre part, il peut y avoir de la discrimination sur le marché du travail. La discrimination ne serait donc pas que déclarative. Mais si $E[s, c_o] \neq 0$ et $E[s, c_d] \neq 0$, nous faisons l'hypothèse que $E[s, c_o] < E[s, c_d]$ et que $E[s, c_o]$ est suffisamment faible pour autoriser l'instrumentation. Concernant la corrélation entre la couleur de peau objective et le niveau d'éducation, *a priori* $E[e, c_o]=0$ car il n'existe pas de ségrégation ou d'interdiction en termes de scolarisation selon la couleur de la peau. De plus une explication essentialiste est, de notre point de vue, exclue. La pesanteur historique des statuts socio-économiques implique cependant qu'une telle corrélation existe *de facto*. Tout comme pour le salaire, nous ferons ici l'hypothèse qu'elle est suffisamment faible pour autoriser l'instrumentation. Pour résumer cette première intuition de la variable qui pourrait constituer v_s et v_e , nous pensons que la couleur de peau objective de l'individu serait un bon choix. Cependant, nous ne pouvons en être sûr avant la collecte de cette variable²⁸.

Dans un second temps, nous nous sommes focalisée sur les goûts et pratiques culturels et de loisirs, notés P , à propos desquels il a déjà été établi que $E[c_d, P] \neq 0$ ²⁹. Concernant la corrélation entre le salaire et ces goûts et pratiques, ces derniers sont *a priori* un mauvais indicateur des capacités productives de l'individu³⁰. De plus, elles sont invisibles pour l'employeur, qui ne peut donc pas se baser sur eux pour fixer la rémunération. Certes, ils peuvent être rendus visibles lors de l'entretien d'embauche, mais le candidat peut sélectionner les goûts et pratiques culturels et de loisirs qu'il révèle. Nous pensons donc que $E[s, P]=0$. Concernant la corrélation entre le niveau d'éducation et ces goûts et pratiques culturels et de loisirs, nous pensons que $E[e, P]=0$ dans la mesure où nous nous focalisons sur le nombre

27 La réciproque n'est pas vraie : une corrélation entre la couleur de peau déclarée et le niveau de salaire n'implique pas qu'il y ait de la discrimination.

28 Cette variable ainsi que la manière dont nous avons pensé la collecter puis effectivement recueillie sera décrite *infra* pages 217 à 218 et 254 à 257.

29 J. d'Adesky (2001 : 64 - 65) et M. G. Castro / I. R. Ribeiro (2008).

30 En toute rigueur, cela est inexact pour certains emplois. Nous pensons entre autres aux métiers liés aux activités culturelles et de loisirs. Face à une grande base de données, il conviendra donc de se demander s'il faut exclure ces métiers de l'analyse ou si une corrélation non nulle mais faible invalide le respect d'une des caractéristiques pour être une variable instrumentale *a priori*.

d'années d'éducation (niveau d'éducation) et non sur les performances scolaires en termes de classement ou de mentions par exemple (qualité de l'éducation). Nous pouvons poser $E[e,P]=0$ du fait de la spécificité du secteur scolaire brésilien où il est possible de poursuivre ses études à n'importe quel âge et à n'importe quel niveau³¹. De plus, le niveau d'éducation est avant tout un investissement clef en termes de capital humain plus qu'un élément recherché en lui-même pour son contenu socio-culturel.

Étant donné que la couleur de peau objective c_o ne figure pas dans les bases de données disponibles et que des informations concernant les goûts et pratiques culturels et de loisirs P ne sont pas forcément accessibles, il convient de les collecter. Notons que tant que l'enquête n'est pas réalisée, nous n'avons aucune certitude que la collecte de ces variables nous permette de disposer de v_s et / ou v_e et donc de mener à son terme l'analyse prévue en amont. En effet, la qualité d'une variable instrumentale tout comme la vérification de l'existence effective d'un problème d'endogénéité en économétrie ne peuvent être 'non rejetées'³² que *a posteriori* et sous certaines conditions³³.

La réalisation d'une enquête de terrain s'impose donc pour plusieurs raisons dont les nombreuses insatisfactions entourant la question de la *cor* au Brésil ainsi que l'absence des données nécessaires à l'application économétrique que nous souhaitons mener face à l'endogénéité de la variable statistique 'couleur de peau'. Si nous avons pu identifier de manière idéale lesdites données, encore faut-il s'assurer de leur définition, du fait qu'elles soient mesurables et enfin qu'il est possible de les collecter.

1.2. Description de l'enquête : outils, cadre, contexte

Une fois l'objet de recherche défini et les variables et thèmes à collecter et aborder arrêtés, nous choisissons les outils – que nous décrivons ici – ainsi que le cadre de l'enquête de terrain. Concernant ce dernier, les contraintes du terrain s'étant imposées à nous, il est beaucoup moins large que ce que nous prévoyions initialement. Le contexte de réalisation de l'enquête a cependant été très favorable et pallié, sous un certain angle, l'étroitesse du cadre.

31 Le *supletivo* est un mécanisme d'enseignement primaire et secondaire pour les adultes ayant interrompu leur scolarisation. Rappelons que 14,10 % des 18 – 24 ans sont scolarisés dans le secteur primaire au Brésil en 2005 [cf. le Tableau 2.9 dans le deuxième chapitre page 116].

32 En statistiques, une hypothèse peut être 'rejetée' mais n'est jamais 'acceptée', d'où l'expression 'non rejetée'.

33 Il convient de disposer simultanément de deux variables instrumentales afin de réaliser un test de suridentification (test permettant de juger la qualité de la procédure d'instrumentation). Notons que cette incertitude demeure toujours, même si certains instruments ont été légitimés au sein de la littérature économique et économétrique. Cela est notamment le cas de l'instrumentation du niveau d'éducation dans les équations de salaire au Brésil.

1.2.1. Les outils de collecte : questionnaires, entretiens et photographies³⁴

Nous avons utilisé trois outils de collecte. Le premier, le questionnaire, se compose de sept parties³⁵. Il a été utilisé au sein de *Fábrica* puis de *Empresa*. Nous disposons donc de deux bases de données, nommées respectivement Données Micro-Individuelles São Paulo 1 [DMISP_1] et DMISP_2]. Outre des données courantes, nous avons recueilli plusieurs auto-déclarations de la couleur de la peau³⁶ ainsi que la mention des couleurs de peau des proches de l'enquêté lorsqu'il avait 15 ans³⁷. Nous disposons également de la composition du ménage auquel appartenait l'enquêté lorsqu'il avait 5, 10 et 15 ans³⁸, ainsi que d'une présentation détaillée des migrations géographiques et du nombre d'années de résidence dans l'État de naissance avant le premier départ. Nous avons aussi cherché à capter l'hétérogénéité des niveaux d'éducation³⁹ et collecté des données concernant les loisirs (goûts et pratiques), les choix politiques⁴⁰ et l'emploi du temps de la semaine précédant notre rencontre⁴¹. Enfin, nous avons pris une photographie de l'enquêté⁴², avec son autorisation.

Le questionnaire n'a pas été testé du fait de contraintes temporelles⁴³. Nous avons été amenée à réaliser certaines modifications en cours d'enquête : ajout d'alternatives ('sans instruction scolaire', 'n'a jamais fréquenté l'école' par exemple) et d'items spécifiques ('présence ou non

34 Nous n'utilisons pas l'expérimentation qui nécessiterait des hypothèses construites différemment ainsi que des moyens plus importants. Concernant l'observation directe, nous sommes étant donné notre socialisation un mauvais juge des couleurs de peau et des situations brésiliennes. Nous y avons cependant recouru de manière semi-informelle, ce qui fut consigné dans notre journal de terrain.

35 Il figure dans le volume annexe [Annexe A.4.1] pages 13 à 29.

36 Nous décrivons ici les outils de collecte et non les données collectées, présentées *infra*.

37 Notre enquêté type sera par convention masculin. Un individu peut être influencé par son groupe d'appartenance, défini ici par les personnes avec lesquelles il habite à 15 ans. A cet âge, il peut officiellement entrer sur le marché du travail : la carte de travail peut être délivrée à partir de 14 ans, avec cependant la condition de mineur apprenti entre 14 et 16ans [Ministério do Trabalho e Emprego - <http://www.mte.gov.br/ctps/idade.asp> consulté le 27/04/09]. Certes, la réponse donnée peut traduire sa perception actuelle et non celle qu'il avait à l'âge de 15 ans, et qui ne peut être vérifiée.

38 Les questionnaires se focalisent habituellement sur les parents, or le père est souvent absent. Nous regrettons de n'avoir pas demandé des informations concernant le père, même absent, notamment en termes de niveau d'éducation, pour savoir si cette absence joue un rôle dans l'échec d'une instrumentation usuelle du niveau d'éducation dans les équations de salaire au Brésil.

39 Le système éducatif brésilien est en effet fortement inégalitaire [cf. le deuxième chapitre pages 115 à 118].

40 Les élections présidentielles venaient d'avoir lieu [le 01/10/06 pour le premier tour et le 29/10/06 pour le second tour], ce qui facilitait l'effort de mémorisation.

41 Il s'agit de collecter des éléments du quotidien de l'enquêté. Nous avons rempli cet emploi du temps en sa présence, traduisant son discours en termes d'horaires, de lieux et d'activités. Lorsqu'il le remplissait seul – ce qui fut le cas pour 6 enquêtés de *Empresa* –, il le faisait succinctement ou le rendait vierge. Ces éléments seront utilisés de manière descriptive et dans des analyses qualitatives car, afin de faciliter l'effort de mémoire, la semaine concernée est celle précédant la réalisation du questionnaire, d'où une hétérogénéité temporelle. De plus pour certains enquêtés la semaine décrite correspond aux vacances annuelles. Enfin ils ne répondent pas avec la même précision. Certains items peuvent cependant être utilisés quantitativement, comme la durée du trajet domicile-travail par exemple, renseignée par tous.

42 Considérant cette photographie comme un outil à part entière, nous l'abordons de manière plus détaillée *infra*.

43 cf. le déroulement de l'enquête présenté *infra* pages 218 à 224.

d'une tierce personne pendant la réalisation du questionnaire'). Ces défauts et oublis ont été systématiquement et rétroactivement réparés grâce aux notes prises pendant la réalisation des questionnaires. Il s'agissait initialement de collecter des éléments verbalisés pendant le questionnaire mais ne correspondant à aucune question (justifications de l'interruption des études, critique du lieu de travail, *etc.*) afin de préparer la grille d'entretien. Il s'est rapidement avéré que ces notes permettaient de corriger certaines réponses⁴⁴ et de compléter *a posteriori* les items rajoutés. Entre notre passage de *Fábrica* à *Empresa* de nouvelles questions⁴⁵ ont été ajoutées qui ne figurent pas dans la première base de données, même avec les informations disponibles dans les notes prises pendant la réalisation des questionnaires.

Concernant les entretiens, au nombre de 48⁴⁶, leur structure *a priori* a changé plusieurs fois tout au long de l'enquête, tout comme la manière d'aborder les enquêtés. Nous distinguons quatre phases : exploratoire surprise, exploratoire test, analytique 1 et analytique 2 [Tableau 4.1].

Comme son nom l'indique, la première vague d'entretiens fut pour nous une surprise. Nous nous rendions dans un service particulier de *Empresa*, que nous nommerons *Aberto* [Oouvert] [Schéma 4.1], afin d'établir le premier contact *de visu* à la suite de nombreux courriels échangés au cours des trois mois précédents. Les membres de *Aberto* s'attendaient à une situation de questionnaire⁴⁷ tandis que nous venions nous présenter afin de construire une relation de confiance pour réaliser l'enquête dans plusieurs services de *Empresa*. Huit courts entretiens furent alors réalisés, sans préparation de notre part⁴⁸. En dépit de leurs nombreux défauts académiques⁴⁹, nous les considérons comme importants pour deux raisons. Ils

44 Par exemple, un enquêté affirmait avoir vécu avec ses parents lorsqu'il avait 15 ans puis, dans la suite du questionnaire, soulignait en aparté que son père était décédé alors qu'il avait 14 ans. Le questionnaire étant programmé sous EpiData, nous avons dans un premier temps collecté les informations telles qu'elles étaient verbalisées dans les réponses, puis nous avons fait des corrections en les mentionnant grâce à l'outil 'notes de saisie' disponible dans ce logiciel. Il existe donc une trace de ces corrections.

45 Elles concernent les caractéristiques du ménage actuel de l'enquêté (composition, niveau d'éducation, niveau de revenu, la couleur de peau du conjoint étant déjà demandée dans le questionnaire initial), s'il utilise ou non – et comment – de la crème solaire, ses préférences esthétiques – nous y reviendrons *infra* – et ses pratiques concernant ses cheveux. Lors des deux premiers questionnaires au sein de *Empresa*, nous demandions également quelle était la couleur de peau du chef de ménage lorsque l'enquêté avait 15 ans. Face au blocage ressenti, nous avons retiré cette question.

46 Parmi ces 48 entretiens, 9 personnes ont été rencontrées deux fois. *cf.* les prénoms soulignés dans le Tableau 4.1.

47 *A posteriori*, cette attente est cohérente avec le fait que nous avons envoyé une version préliminaire du questionnaire deux mois auparavant. Il s'agissait de rassurer le service des ressources humaines sur la taille et le contenu du questionnaire sachant le thème visé.

48 Nous n'avions pas le questionnaire avec nous. Le dictaphone était alors dans notre sac par habitude – sans pile de rechange – plus que par anticipation de situations imprévues. Trois enregistrements échouèrent.

49 Ils permettent d'illustrer presque tous les écueils possibles en situation d'entretien. Il serait fastidieux, quoique pédagogique, d'en faire la liste. Le meilleur exemple que nous pouvons donner est sans doute

constituent premièrement une base de comparaison par rapport aux entretiens ultérieurs avec les mêmes personnes⁵⁰. Deuxièmement, nos questionnements et interventions ne sont pas marqués par certains interdits intériorisés par la suite⁵¹. En revanche, nous n'avons pas osé leur demander de déclarer leur couleur de peau ; afin d'aborder ce thème, il nous semblait alors plus facile de les questionner sur notre propre couleur⁵².

La deuxième phase visait à tester la manière d'appréhender un thème qui ne pouvait pas être nommé⁵³. Elle fut délicate à négocier et écourtée⁵⁴, se limitant à trois entretiens réalisés en dehors de tout lien avec *Fábrica* ou *Empresa*. Il s'agissait de pouvoir tester et faire évoluer notre grille d'entretien sans porter préjudice à nos relations avec ces deux lieux d'enquête. Nous ne savions en effet absolument plus comment procéder⁵⁵. Le choix de ces trois personnes fut laissé aux opportunités rencontrées. Nous avons fait la connaissance de Bárbara lors d'achats tandis que nous sommes allée vers Ellen parce qu'elle était seule dans le magasin où elle travaille, découvert par hasard. Enfin, ce sont Julie et Thomas qui nous ont introduite auprès des sœurs Da Silva. Ces entretiens nous ont permis d'identifier que nous abordions notre sujet de manière trop directe et que nos interlocuteurs pensaient rapidement que le sujet était 'la discrimination au Brésil'⁵⁶.

l'amorce choisie dans l'urgence : « você conhece o assunto da pesquisa? » [Connaissez-vous le sujet de l'enquête? ». Il nous fut entre autres répondu « mais ou menos » [plus ou moins], « não » [non] et « etnia » [ethnie].

- 50 Nous les avons rencontré trois fois en situation d'enquête et plusieurs fois en dehors de l'entreprise ou en son sein pour des visites amicales et de maintien de contact.
- 51 Il s'agit à la fois des interdits qui nous sont imposés – ne pas mentionner le thème réel de l'enquête – et de ceux que nous avons appliqué *de facto* tels que le choix de questions moins directes par rapport à la discrimination notamment.
- 52 Elle varie de *branca* [blanche] à *negra* [noire] en passant par *parda* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *clarinha* [clairette], *morena* [brune], certains enquêtés mentionnant plusieurs termes. Celle qui nous fut la plus donnée est *mulata*, réponse que nous adoptons par la suite.
- 53 Cette condition fut posée par les directions des deux entreprises *Fábrica* et *Empresa* pour nous autoriser à réaliser questionnaires et entretiens en leur sein : « la direction ne veut pas qu'une association quelconque soit faite avec des termes tels que celui de 'discrimination' » [journal de terrain – 17/11/06 et 24/11/06 respectivement concernant *Fábrica* et *Empresa*]. Il ne nous fut pas difficile sur un plan déontologique de la respecter étant donné le risque identifié lors de la phase exploratoire surprise et au cours de discussions informelles que notre sujet était interprété comme concernant 'la discrimination contre les noirs'.
- 54 Les enquêtés de *Fábrica* ainsi que leur direction s'attendaient à ce que les entretiens commencent dès la fin des questionnaires. Or nous n'étions pas prête.
- 55 L'idée de départ était de nous focaliser sur les points de rupture des trajectoires individuelles, d'où la prise de notes pendant la réalisation des questionnaires pour identifier ces moments. Mais comment les aborder sans faire douter de l'anonymat des questionnaires et des entretiens, pourtant promis et effectivement maintenu ? De plus, devons-nous nous abstenir d'évoquer la couleur de peau en cours d'entretien ? Cela permettrait d'identifier s'il s'agit d'une thématique spontanée pour les enquêtés et de laisser une ouverture pour d'autres axes auxquels nous ne pensions pas *a priori*. Mais il y avait également un risque de ne recueillir aucun élément pour notre sujet.
- 56 Les implications d'une telle interprétation sont analysées *infra* pages 309 à 317.

Tableau 4.1 : Les quatre situations globales d'entretien*

| phase | nombre d'entretiens réalisés | noms | lieu(x) de réalisation | date(s) de réalisation | durée moyenne ***** |
|---------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|---------------------|
| 1 – exploratoire surprise | 8 | <u>Adriana</u> , <u>Bruna</u> , <u>Caetano</u> , <u>Diogo</u> , <u>Edite</u> , <u>Flávia</u> , <u>Graça</u> , <u>Helena</u> | <i>Aberto</i> salle de réunion | 16/11/06 | 00:10:53 |
| 2 – exploratoire test | 3 | Bárbara, Ellen, les sœurs Da Silva (Ana, Sandra et <u>Francisca</u>) | [São Paulo, Cotia] | 12/01/07 - 19/01/07 | 01:09:00 |
| 3 – analytique 1 | 32 | Ademar, <u>Adriana</u> , Alice, Aparecida, Augusto, Beatriz, <u>Bruna</u> , <u>Caetano</u> **, Cândido, Catarina, Cláudio, <u>Diogo</u> , <u>Edite</u> , Edson, Fátima, Filipe, <u>Flávia</u> , Gerson, Gilberto, <u>Graça</u> , Heitor, <u>Helena</u> , Horácio et <u>Francisca</u> ***, Iolanda, Juliana, Julieta, Marcos, Mônica, Lara, Lídia, Luiz, Silvana | lieux de travail**** | 23/01/07 - 19/07/07 | 00:31:26 |
| 4 – analytique 2 | 5 | Gustavo, Heloísa, Madalena, Rita, Sosuke***** | lieu choisi par l'enquête | 22/05/07 - 17/07/07 | 01:23:04 |

NB : les prénoms soulignés correspondent aux personnes rencontrées deux fois en entretien.

* : tous les noms sont fictifs afin de préserver l'anonymat des enquêtés.

** : Caetano a néanmoins choisi, pour le second entretien, une autre pièce au sein de l'entreprise plutôt que la salle de réunion de son service [*Aberto*].

*** : il s'agissait de réaliser un entretien avec son époux, Horácio, mais Francisca était présente et intervenait spontanément.

**** : sauf pour Francisca et Horácio, que nous avons rencontré à leur domicile à Cotia.

***** : Sosuke est le seul à nous avoir fait promettre de ne pas publier son entretien dans son intégralité.

***** : indiquée sous le format « heure : minute : seconde ». Pour les entretiens dont l'enregistrement a raté, nous faisons une estimation de sa durée. Rappelons que nous avons pris des notes au cours de chaque entretien.

Au cours de la troisième phase, nous avons réalisé des entretiens au sein de *Fábrica*⁵⁷ et *Aberto*. Aux enquêtés de *Fábrica*, auxquels nous ne pouvions communiquer le thème réel d'enquête, nous avons introduit les axes principaux de l'entretien⁵⁸ en précisant qu'il s'agissait des choses les plus difficiles à comprendre de notre point de vue : nous préférons nous focaliser sur ces axes plutôt que de repasser à travers tous les thèmes du questionnaire⁵⁹. Avec les enquêtés de *Aberto*, connaissant déjà le thème de l'enquête, nous avons utilisé la même grille d'entretien. Ils ont tous été réalisés de manière extensive afin de nous ménager des temps de réflexion entre chaque entretien pour laisser décanter les matériaux collectés⁶⁰. L'entretien a été proposé et accepté par les huit membres de *Aberto*. Concernant *Fábrica*, 87 personnes ont répondu par l'affirmative en fin de questionnaire. Une érosion progressive de ce

57 Dorénavant, nous nommons *Fábrica* l'agrégation de *Verde* et *Azul* et non l'ensemble plus vaste concerné [Schéma 4.1].

58 Ces trois axes principaux sont la recherche d'emploi, la classe sociale et la couleur de la peau. Ils n'ont pas été énoncés d'emblée mais au fur et à mesure de l'entretien et par leur amorce respective.

59 En fin de questionnaire, juste avant de demander à l'enquêté l'autorisation de prendre une photographie de lui, nous demandions s'il accepterait de nous revoir afin de réaliser un entretien. Ce dernier était alors directement présenté comme un moment d'échange de paroles libres sur les mêmes thèmes que ceux du questionnaire. La présence du dictaphone était également mentionnée dès ce moment là.

60 En toute rigueur, nous aurions du faire une première analyse de chaque transcription avant de réaliser un nouvel entretien, mais cela ne nous fut pas possible notamment en raison de notre incapacité à les transcrire – trois transcripteurs nous ont aidé – et d'une contrainte temporelle ne permettant pas de 'trop' attendre entre deux entretiens.

nombre pouvait être attendue pour trois raisons. Premièrement, les enquêtés peuvent changer d'avis⁶¹. Deuxièmement, la direction peut exercer une certaine pression afin d'en diminuer le nombre et donc le nombre d'heures non travaillées. Enfin, troisièmement, notre présence étant plus sporadique⁶², l'implication des enquêtés pour l'enquête peut diminuer. En fait, nous espérions une telle érosion extérieure dans la mesure où il nous était difficile de refuser *a posteriori* de réaliser un entretien pour lequel l'accord avait été donné en fin de questionnaire. Concrètement, les cinq premiers entretiens de cette phase ont été réalisés avec des personnes volontaires et sélectionnées au hasard⁶³. Pour les entretiens suivants, afin de varier la provenance des discours, nous nous sommes basée sur l'âge⁶⁴, l'entreprise sous-traitante, le genre et la couleur de peau auto-déclarée dans le questionnaire selon la classification de l'IBGE⁶⁵. Au total, 19 entretiens ont été réalisés dans *Fábrica* [Tableau 4.2].


Tableau 4.2 : Échantillon des enquêtés pour les entretiens au sein de *Fábrica*


| | | <i>Fábrica</i> | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|-----------------|--------------|-------------------|----------------------|--------------|
| | | <i>Azul</i> | | | <i>Verde</i> | | |
| couleur de peau auto-déclarée selon la classification de l'IBGE | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> |
| hommes | nés après 1978 | | Edson | Filipe | | Cândido* et Gilberto | X |
| | nés avant 1978 | Cláudio | Heitor | Ademar | Augusto et Gerson | R | R |
| femmes | nées après 1978 | | Lara et Julieta | Fátima | Alice et Beatriz | X | Aparecida |
| | nées avant 1978 | Lídia | X | | Juliana | Catarina | |

Lexique : *branca* [blanche], *parda* [brune], *preta* [noire].

NB : tous les prénoms sont fictifs. Le 19^{ème} entretien, réalisé avec Iolanda, ne peut pas être situé dans ce tableau car elle n'a pas répondu au questionnaire, n'appartenant pas à la population d'étude.

* : cet enquêté s'était en fait initialement auto-déclaré *indio* [indien] selon la classification de l'IBGE.

 : partie de l'échantillon non couvert par négligence de notre part

 : aucune personne ayant ces caractéristiques n'existe parmi les enquêtés

 : les enquêtés ayant ces caractéristiques ont quitté l'entreprise entre le moment du questionnaire et celui des entretiens

R : refus des enquêtés ayant ces caractéristiques

X : non réalisés car les ressources humaines jugent l'enquête clôturée.

Parmi ces dix-neuf personnes, Alice et Gerson avaient initialement refusé de réaliser l'entretien et souhaitaient le faire à présent. Pour Alice, il s'agissait sans doute de curiosité et

61 Il est important pour nous, quel que soit le moment de l'enquête, de laisser une liberté de refus aux enquêtés. Premièrement il nous semble que cela constitue une base déontologique de recherche. Deuxièmement les refus sont en soi un matériel à analyser.

62 Lors des questionnaires nous étions présent de manière intensive au sein de l'atelier. Pendant les entretiens, nous y rendions des visites régulières pour maintenir le contact.

63 Ce n'était pas forcément la personne attendue qui se présentait et le choix pouvait pour ces cinq personnes dépendre également des chargés de production.

64 Les enquêtés sont séparés selon la moyenne d'âge, autrement dit selon le fait qu'il soient nés avant ou après 1978. cette partition respecte également la médiane (1980), aucun enquêté n'étant né entre 1978 et 1980 (années incluses).

65 Nous avons choisi l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE afin de disposer des mêmes catégories pour tous les enquêtés.

nous avons heureusement accepté par défaut⁶⁶. Pour Gerson, sa méfiance s'était muée en un besoin de parler mais aussi de saisir l'opportunité d'une pause dans son travail. Nous n'avions pas rencontré Iolanda et Gilberto auparavant, la première n'étant pas considérée par les chargés de production comme faisant partie de nos enquêtés⁶⁷ et le second étant malade au moment des questionnaires⁶⁸. Notons qu'aucune femme dans *Azul* et *Verde* était née avant 1978 et s'auto-déclarait *preta* [noire] selon l'IBGE. Par ailleurs les deux hommes de *Verde* s'auto-déclarant respectivement *pardo* [brun] et *preto* et étant nés avant 1978 ont finalement 'refusé' l'entretien⁶⁹. D'autres entretiens n'ont pu être réalisés car les enquêtés concernés ont quitté l'entreprise⁷⁰. Cinq autres entretiens ont été réalisés avec des enquêtés ne travaillant pas pour *Fábrica*, toujours sur des lieux de travail et avec la même grille d'entretien. Il s'agissait de rencontrer des personnes différentes de celles de *Verde* et *Azul*.

Enfin, au cours de la quatrième phase nous avons réalisé des entretiens au sein de *Empresa* et auprès de personnes extérieures aux deux entreprises, sur un lieu choisi par elles et hors temps de travail : domicile, association, entreprise. Ces entretiens furent tous beaucoup plus longs et plus approfondis, ce qui n'est sans doute pas déconnecté du choix du lieu et du moment de réalisation de l'entretien. En fait, nous avons surtout bénéficié des conseils de Maria Inês Rosa afin de repérer et d'analyser les défauts des entretiens précédents⁷¹. Cela nous a permis de faire évoluer notre démarche en situation d'entretien.

66 Aucune des personnes prévues sur la liste d'entretien n'était présente et elle avait des caractéristiques proches *a priori* d'une personne de la liste, à laquelle nous ne pouvions pas nous référer de manière ouverte car elle était proche du Tableau 4.2 par sa structure immédiate. Nous nous sommes donc fié à notre perception de sa couleur de peau et nous avons cru, une fois en entretien, nous être trompé. Il nous semblait en effet de mémoire qu'elle s'était auto-déclarée *branca* lors du questionnaire. Or lors de l'entretien elle s'est déclarée *morena* et n'employait pas le terme *branco*. Après vérification dans la base de donnée, photographie à l'appui, son nom n'ayant pas été collecté en amont et apparié à un numéro de questionnaire, elle s'était bien déclarée *branca* lors du questionnaire et à aucun moment elle n'a alors utilisé le terme *moreno* pour décrire sa couleur de peau.

67 Elle s'occupe des aspects administratifs et ne travaille donc pas dans l'atelier.

68 Nous avons rempli le questionnaire en face à face à son retour, imprévu ; nous n'avions plus l'appareil photo avec nous.

69 Il s'agit de notre libre interprétation des nombreux rendez-vous non honorés. Ils proposaient systématiquement des dates et des horaires de rendez-vous pour lesquels ils savaient ne pas être disponibles ou absents.

70 Nous n'en connaissons pas les motifs, à l'exception de deux renvois pour faute grave selon la direction.

71 A ce moment, seuls trois entretiens étaient transcrits, mais une trentaine étaient déjà réalisés : « Les entretiens réalisés sont de type semi-directif. Le travail d'écoute au fur et à mesure de la réalisation des entretiens n'a pas été effectué, d'où le manque d'approfondissement de plusieurs thèmes. Le point de saturation est donc rapidement atteint, alors que les différents sujets abordés pourraient être plus fouillés. La manière de formuler les questions est trop abrupte (d'où les réactions soit de surprise soit de silence des enquêtés), d'autant que les thèmes touchent à l'identité de la personne (terrain miné). Les questions, en reprenant des mots et expressions comme 'classe sociale', 'avantage', 'désavantage', imposent les catégories d'analyse de l'enquêteur aux enquêtés. Les relances utilisées sont perçues au Brésil comme trop insistantes, trop violentes, où le sujet se sent obligé de répondre. [...] Mais les entretiens ont globalement bien été menés, dans le respect de la parole de l'autre » [journal de terrain – 04/05/07].

Concernant notre troisième outil de collecte, les photographies numériques, il intervient en fin de questionnaire⁷² : dans *Fábrica*⁷³, 95,38 % des personnes ayant répondu au questionnaire dans son intégralité ont accepté et dans *Empresa* elles sont 88,24 %⁷⁴. A partir de cette photographie nous construisons une variable 'couleur de peau objective'⁷⁵, par opposition à la dimension subjective des déclarations. Il ne s'agit pas d'accuser les enquêtés de mentir ou de se tromper, d'autant plus qu'ils sont légitimes dans leurs perceptions économiques, sociales et symboliques, mais d'avoir une donnée exogène permettant de les regrouper sur la base d'une échelle ne cristallisant aucune caractéristique individuelle. Afin d'éviter toute confusion, nous parlons de 'couleur de nuancier' dans la suite de notre propos pour faire référence à cette variable spécifique⁷⁶. Pour que cette variable soit utilisable les photographies doivent être comparables entre elles. Le contexte de collecte des données⁷⁷ au sein de *Fábrica* y est particulièrement propice. En effet, toutes les prises de vues sont faites dans la même salle dont il est possible de contrôler la luminosité⁷⁸. De plus, les paramètres de prise de vue ne changent pas⁷⁹. Nous avons enfin collecté des variables de contrôle⁸⁰. Cette photographie numérique est ensuite analysée grâce à « la Boîte à couleurs »⁸¹, qui permet d'obtenir une codification⁸² et

72 Avant de découvrir le logiciel la « Boîte à Couleurs », nous pensions recourir à un nuancier utilisé dans l'industrie cosmétique. Nous remercions d'ailleurs l'entreprise Labomat Essor de nous avoir fait parvenir à titre gracieux une carte cosmétique Leneta N25C. Il aurait été cependant délicat de l'introduire en situation d'enquête, puisqu'il faut confronter la couleur de l'enquêté à ce nuancier imprimé.

73 Cela ne correspond pas au nombre final de photographies car pour le dernier questionnaire, réalisé de manière imprévue pendant les entretiens, nous n'avions pas l'appareil photo avec nous.

74 Cela ne correspond pas au nombre final de photographie car sept enquêtés se sont vus proposés de remplir seuls le questionnaire. En effet un département (et non quelques enquêtés du département) au sein de *Contacto* ne souhaitait pas nous recevoir à cause de la perte de temps qu'impliquent les questionnaires et la peur qu'il s'agisse d'une enquête interne. Afin de ne pas avoir à refaire l'ensemble du calcul de la taille de l'échantillon et du tirage aléatoire, nous leur avons fait parvenir des exemplaires imprimés du questionnaire.

75 Rappelons qu'il ne serait pas rigoureux de noter notre appréciation personnelle de la couleur de peau de l'enquêté dans la mesure où il s'agirait d'une alter-déclaration. Celle-ci serait de plus située en dehors de la réalité brésilienne. Nous nous sommes d'ailleurs rendu compte lors de l'enquête que nos références chromatiques correspondaient rarement (seulement pour les extrêmes 'très noir' et 'très blanc') aux choix des personnes rencontrées.

76 Il nous arrivera de convoquer à nouveau l'idée de 'couleur de peau objective' à des fins d'analyse conceptuelle uniquement.

77 Il est décrit *infra* pages 218 à 224.

78 Aucune lumière naturelle ne pénètre dans la salle. Le dispositif est plus amplement décrit dans le volume annexe [Annexe 4.2] pages 30 à 30.

79 Nous utilisons une vitesse de 1/25, une ouverture de 2.8 et pas de flash. Nous tentons de maintenir autant que possible la distance et l'angle de prise de vue par rapport à l'enquêté [cf. la description du dispositif dans le volume annexe [Annexe 4.2] page 30 à 30.

80 Il s'agit de l'analyse de la couleur du mur en fond de photographie ainsi que du jour et de l'heure de la prise de vue (l'heure de fin de questionnaire).

81 Nous utilisons la version 1.6.15 de ce logiciel, téléchargée le 14/07/06 avec le fichier actualisé de couleurs Ral Classic.

82 La codification des couleurs s'effectue selon un modèle donné. Il en existe cinq dans ce logiciel. Ils sont décrits dans le volume annexe [Annexe 4.3] pages 30 à 31.

une dénomination⁸³ des couleurs de la photographie⁸⁴. Il n'est pas possible d'analyser de manière chromatique les photographies prises dans *Empresa* car nous n'avons aucun contrôle de la luminosité extérieure. De plus, nous avons souvent du recourir au flash. Les variables de nuancier sont donc uniquement disponibles dans la première base de données. Cet outil nous a également servi lors de la collecte d'alter-déclaration⁸⁵. Le contrôle de la luminosité apparaît alors moins handicapant, d'où la disponibilité de ces variables – alter-déclarations – dans les deux bases de données.

Sans le considérer comme un outil de collecte en soi mais en y voyant un outil de travail et de recherche, nous souhaitons mentionner la tenue d'un journal pendant l'enquête mais aussi tout au long du doctorat. C'est sur cette source protéiforme – notes manuscrites, agendas, fichiers électroniques, états d'avancement à l'attention des directeurs de thèse – que nous nous basons pour avancer certains faits et dates : la mention 'journal de terrain' suivra les citations en étant extraites. Outre nous servir de mémoire, cela nous permet de documenter le processus d'enquête, notamment ses difficultés qui n'apparaissent pas dans le résultat final tout en le conditionnant dans une certaine mesure.

L'ensemble des outils de collecte nous a permis d'obtenir deux bases de données⁸⁶, 48 entretiens⁸⁷, 123 photographies analysées de manière chromatique soit sept variables de nuancier dans la première base de données et 241 photos ayant permis des alter-déclarations⁸⁸.

1.2.2. Le cadre de l'enquête : espace, temps et contexte de réalisation

Étant donné la taille et la diversité du Brésil ainsi que des contraintes temporelles et financières, nous avons choisi de réaliser l'enquête dans la ville de São Paulo, dont l'attractivité économique nous permet de rencontrer des Brésiliens originaires de toutes les autres régions⁸⁹ et qui, du fait de son éloignement relatif de la côte et de son statut de capitale

83 Par dénomination nous entendons le nom de couleur que le logiciel donne selon un nuancier particulier. Il en existe sept dans ce logiciel. Ils sont décrits dans le volume annexe [Annexe 4.4] pages 31 à 32.

84 Ces photographies n'ont pas été utilisées pour réaliser des mesures anthropométriques.

85 Elles sont décrites lors de leur utilisation dans le cinquième chapitre pages 357 à 359 et 376 à 377.

86 Nous les nommons Données Micro Individuelles São Paulo 1 [DMISP 1] et DMISP 2, respectivement pour *Fábrica* et *Empresa*.

87 Nous ferons référence au prénom fictif de l'enquêté lors de l'utilisation des entretiens. Un synopsis permettant de situer chaque personne est disponible dans le volume annexe [Annexe 4.5] pages 32 à 48.

88 D'autres documents ont également été collectés car ils sont liés à la vie de *Fábrica* et *Empresa*. Il s'agit des indicateurs de production de *Azul* et *Verde* et des tracts de grève au sein de *Empresa*. Ces matériaux ne sont pas utilisés ici car ils ne s'intègrent pas directement dans notre sujet et, concernant les tracts, ils rompraient l'anonymat de *Empresa*.

89 Cela fit dire à Zé Celso que « São Paulo est la plus grande ville nordestine du Brésil » [A. Loutoy (2005 : 162)]. Soulignons également que l'identité de certains quartiers repose sur une origine migratoire particulière : Bela Vista (quartier italien), Santo Amaro (quartier allemand), Liberdade (quartier japonais),

économique, ne nous semble pas touchée par le tourisme balnéaire et donc par l'effet de la plage qui peut influencer la perception des couleurs de peau⁹⁰. Les raisons pour lesquelles São Paulo attire tant de migrants – trouver du travail, bénéficier de meilleures conditions de vie – contribuent également à mettre en place un système incitatif particulier, notamment sur le marché du travail. Nadya Araujo Guimarães parle de « brésilianisation » pour désigner la précarisation systémique de l'emploi, caractéristique brésilienne s'étendant à l'Occident⁹¹. De plus, par son ampleur, le marché du travail urbain pauliste⁹² peut être considéré comme le système majoritaire de fonctionnement du marché du travail au Brésil.

L'enquête a duré neuf mois, de novembre 2006 à juillet 2007, ce qui est à la fois long – selon les standards retenus en économie – et court – selon ceux retenus en sociologie, ethnologie ou anthropologie. Nous avons choisi de ne pas scinder le terrain pour des raisons financières et parce qu'il nous semblait difficile et dangereux d'interrompre les contacts avec les lieux d'enquête⁹³. Nous souhaitions en effet réaliser l'enquête dans des entreprises afin d'être dans des lieux à la fois sécurisés⁹⁴ et nous permettant de collecter des données en appliquant les stratégies d'échantillonnage usuelles.

Concrètement, notre projet initial – réaliser un échantillon aléatoire de l'ensemble des moyennes et grandes entreprises de la région métropolitaine de São Paulo [RMSP]⁹⁵ – fut rapidement abandonné grâce aux conseils de François, un consultant français basé sur place⁹⁶. Ce dernier mit essentiellement en avant l'effet repoussoir de notre sujet⁹⁷. Il nous conseilla

etc..

90 Pour l'un de nos alter-déclarants (*cf.* le cinquième chapitre pages 357 à 359 et 376 à 377 pour une présentation de nos alter-déclarants ainsi que de leur rôle), la plage bouleverse le rapport au corps et à sa couleur [journal de thèse – 21/06/08].

91 N. Araujo Guimarães (2007).

92 La région *Sudeste* représente 43,07 % de la population économiquement active [PEA] brésilienne en 2005 et la région métropolitaine de São Paulo [RMSP] correspond à elle seule à 10,45 % de cette même PEA, suivie par la région métropolitaine de Belo Horizonte [RMBH] qui en représente 2,49 % [DIEESE (2007 : 104, 118)]. Les autres régions métropolitaines correspondent chacune à moins de 2 % de la PEA brésilienne.

93 Nous en avons néanmoins fait l'expérience au retour d'une interruption de trois semaines.

94 Plusieurs éléments ont attiré notre attention sur ce critère. Premièrement, cette enquête fut notre premier voyage au Brésil. Deuxièmement, de nombreux Brésiliens nous ont mis en garde contre la violence vécue et anticipée dans cette ville. Troisièmement, São Paulo avait essuyé plusieurs vagues de violence quelques mois auparavant.

95 Nous avons par ailleurs entamé des démarches en ce sens : définition des délimitations géographiques de la RMSP et des moyennes et grandes entreprises au Brésil, demande de renseignements pour obtenir un fichier d'entreprises après constatation d'importantes lacunes dans les annuaires. C'est au bout d'un temps sans doute beaucoup plus long que nous nous serions rendu compte de l'impossibilité de réaliser une telle enquête sans appui institutionnel pour une thèse de doctorat.

96 Afin de savoir dans quelle mesure notre projet initial était réaliste, nous sommes entré en contact avec François, dont les coordonnées ont été trouvées sur Internet. Nous le remercions particulièrement ici, à la fois pour son aide à ce moment précis et pour son accueil une fois sur place.

97 François souligna qu'une interprétation spontanée de notre sujet « étudier les mots permettant de décrire les

donc de plutôt rechercher une grande entreprise en particulier⁹⁸. Nous avons alors pris contact avec plusieurs grandes entreprises brésiliennes et françaises⁹⁹, les premières étant choisies sur les conseils de François¹⁰⁰ et les secondes parmi celles ayant une implantation dans l'État de São Paulo ou de Rio de Janeiro¹⁰¹. Chacune de ces pistes nous a permis d'accéder à un lieu d'enquête. Les deux lieux d'enquête – *Fábrica* et *Empresa* – n'ont donc pas été choisis *ex-ante* : nous avons saisi les opportunités rencontrées¹⁰².

L'accès à *Fábrica* et *Empresa* ne fut ni fluide ni direct [Schémas 4.2 et 4.3]¹⁰³. Dans le premier cas, le refus initial a pu être contourné grâce à l'aide de Julie et Thomas¹⁰⁴ qui connaissent *Fábrica* – Thomas y travaille – et l'existence d'entreprises sous-traitantes dont le lieu d'activité est situé dans *Fábrica* même. Ils ont directement concentré leurs efforts vers les entreprises *Verde* et *Azul*¹⁰⁵. La situation s'est débloquée une fois que nous sommes arrivée au Brésil¹⁰⁶.

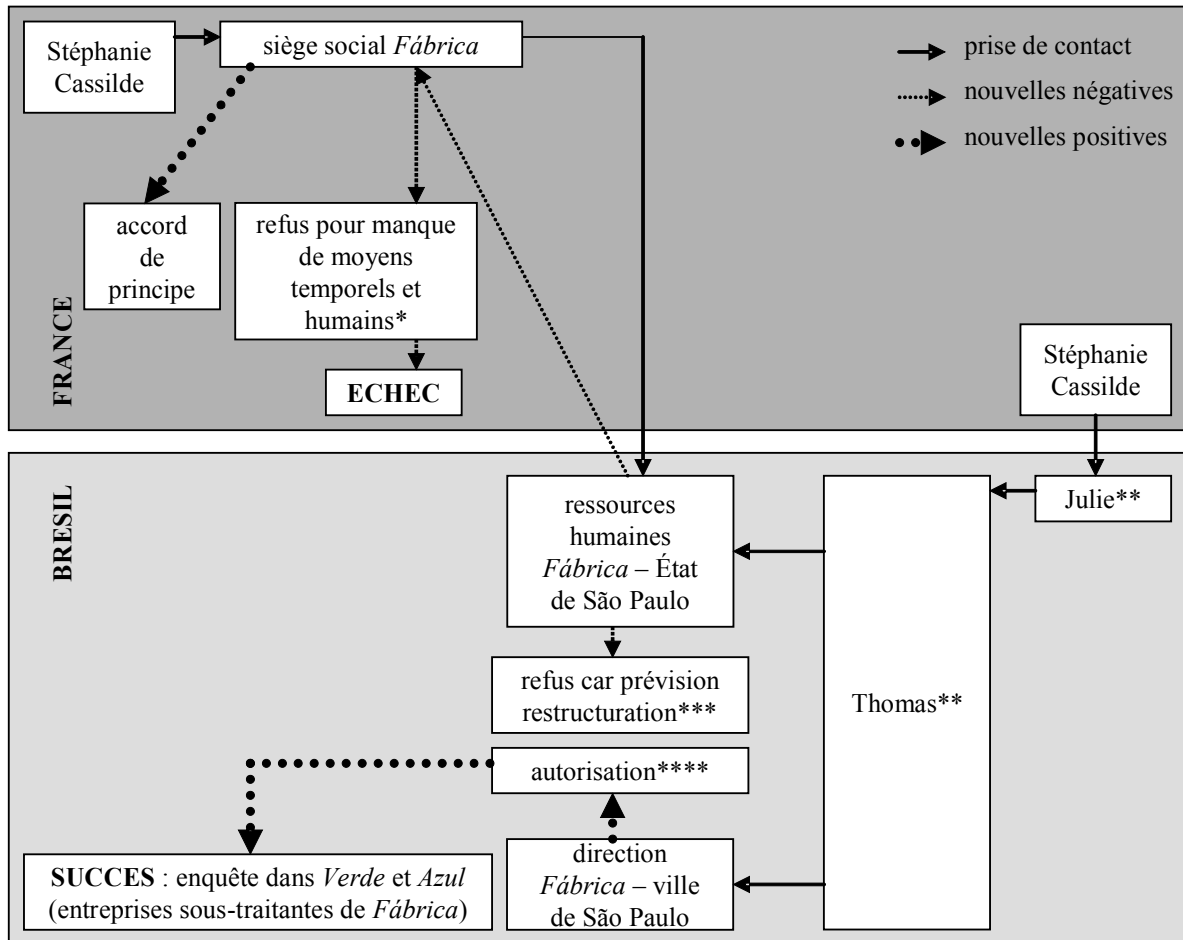
Dans le second cas [Schéma 4.3], nous avons fait une erreur en demandant à Adriana, qui dirige le service *Aberto*, de nous aider pour l'obtention d'un visa étudiant en rédigeant une lettre d'invitation mentionnant notre enquête au sein de *Empresa* pendant neuf mois¹⁰⁷ [flèche

couleurs de peau » est « pourquoi, sachant la discrimination omniprésente, n'y a-t-il pas de conflit racial dans le Brésil contemporain ? » [journal de terrain – 28/06/06]. Aussi, selon lui, aucun dirigeant d'entreprise ne voudrait que le doute soit semé au sein de son personnel, autrement dit que notre intervention soit à l'origine de revendication de la part des personnes discriminées.

- 98 Du point de vue de François, les grandes entreprises sont plus sensibles et plus ouvertes à ce type de questionnement. Il nous rappela également que nous aurions de la chance de trouver déjà une seule entreprise pour réaliser notre enquête et que nous ne trouverions pas dans certaines zones de la RMSP, telles que San André (l'une des enclaves industrielles) où le climat social était alors très chargé.
- 99 Pour faciliter les prises de contact avec les entreprises, un document descriptif fut rédigé. Il figure dans le volume annexe [Annexe 4.6] pages 49 à 51.
- 100 Il s'agit d'entreprises étatiques et d'une entreprise de *consulting* spécialisée dans l'analyse comportementale en entreprise. Nous avons rencontré le directeur de cette entreprise de *consulting* le 06/12/06. Il ne nous a pas rappelé et nous n'avons pas insisté, ayant commencé à réaliser des questionnaires dans *Fábrica*.
- 101 Nous avons en effet décidé d'élargir la zone géographique afin de pouvoir trouver une entreprise. Majoritairement, lorsque un contact était établi, un même élément revenait : l'attente de notre présence sur place. S'adresser à des entreprises françaises nous semblait pouvoir mener plus sûrement à un lieu d'enquête car nous pouvions utiliser un même univers sémantique, en termes de langue tout comme dans l'explication de notre démarche, appuyée par un plus grande lisibilité de notre profil universitaire.
- 102 Avant d'arriver au Brésil, aucun de ces lieux n'était confirmé Schémas 4.2 et 4.3].
- 103 « La difficulté de l'organisation de l'enquête de terrain a été sous-estimée, notamment en raison d'une méconnaissance du contexte institutionnel et des règles implicites de comportement » [journal de terrain – 27/09/06].
- 104 Sans leur aide, nous n'aurions pas réalisé d'enquête au sein de *Fábrica*. Nous les en remercions encore vivement et sincèrement. Le contact de Julie, qui habitait alors à São Paulo, nous a été donné à travers un réseau de chercheurs.
- 105 En effet, ils nous précisent que très peu d'employés noirs sont directement embauchés par *Fábrica* du fait d'un critère relativement élevé – que nous ne connaissons pas – en termes de niveau d'éducation. Il nous semble également que les exigences en termes de formation professionnelle sont plus fortes. *Fábrica* n'est donc pas représentative de la population active brésilienne ni de son secteur d'activité.
- 106 Julie nous avait déjà précisé que ce serait plus facile une fois sur place afin d'écarter l'impression du 'parachutage d'une sociologue' [journal de terrain – 06/10/06].
- 107 Partant seule hors de tout programme d'étude au Brésil, nous n'avions aucun justificatif valable pour l'obtention d'un visa d'une durée suffisante.

noire – Schéma 4.3]. La sanction fut immédiate : une rupture de communication de la part d'Adriana [flèche blanche – Schéma 4.3].

Schéma 4.2 : L'autorisation de mener l'enquête dans *Fábrica* ; échec puis succès d'accès



NB : soulignons deux questions en suspend quant aux relations entre les divers composantes directe ou indirecte de *Fábrica*. Premièrement, pour quelles raisons les ressources humaines de *Fábrica* au niveau de l'État de São Paulo n'ont finalement pas interrompu l'enquête ? Deuxièmement, à quelles conditions les dirigeants de *Verde et Azul* ont-ils à leur tour accepté ou négocié leur obligation d'accepter la réalisation de l'enquête, coûteuse pour eux en termes d'heures non travaillées ?

* : il nous avait également été signifié qu'il n'y avait pas une grande envie de nous aider. Le siège social nous conseilla alors de prendre directement contact avec les ressources humaines de l'État de São Paulo.

** : sans l'aide de Julie et Thomas, nous n'aurions pas pu avoir accès à ce lieu d'enquête. Thomas travaille alors pour *Fábrica* à un poste à responsabilités. Il nous informe le 12/09/06 qu'une relance est en cours auprès de la direction brésilienne et que la probabilité de refus est importante.

*** : cette prévision d'une restructuration de *Fábrica* passant par la vente de certaines unités [Partie 2 – Schéma 4.1], dont celle où nous avons finalement réalisé l'enquête, est également une motivation du refus antérieur [*]. Nous l'avons appris par le biais d'une enquête [journal de terrain – 29/04/07].

**** : l'autorisation concerne un service particulier de vérification de la qualité de la production où seules *Verde et Azul*, deux entreprises sous-traitantes, travaillaient. Le seul membre de *Fábrica* était le responsable d'atelier. [Schéma 4.1].

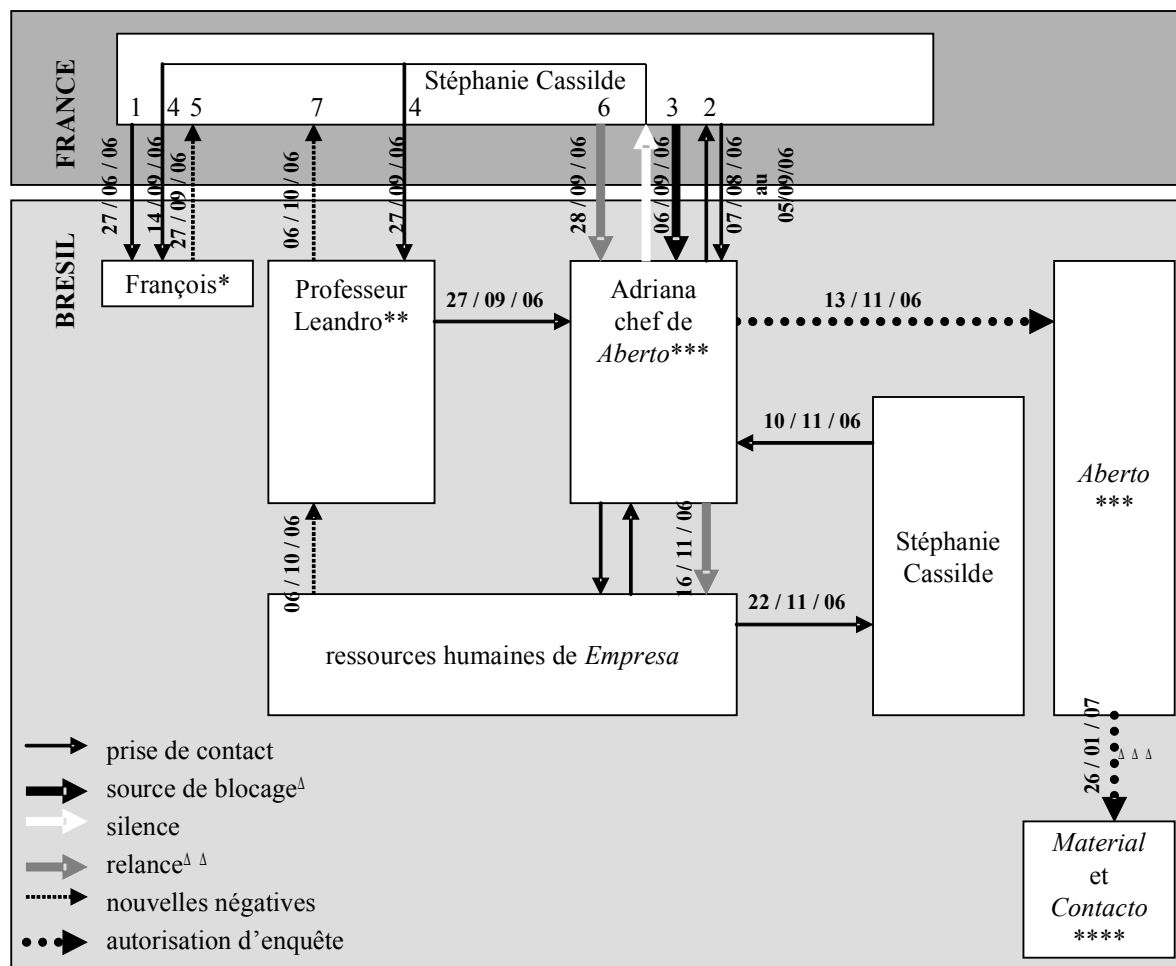
Après avoir compris notre erreur¹⁰⁸, nous nous sommes excusée auprès d'Adriana [flèche grise – Schéma 4.3], espérant relancer la dynamique interrompue. En parallèle, nous avons demandé l'aide du Professeur Leandro¹⁰⁹ : il nous a notamment transmis les critiques émises

108 C'est François qui nous l'expliqua en précisant qu'il pensait que notre erreur était irrattrapable.

109 Nous le remercions ici vivement et sincèrement car il nous a aidé à la fois à reprendre contact avec *Empresa* et à obtenir un visa étudiant de neuf mois.

par *Empresa* concernant le questionnaire, que nous avons donc corrigé¹¹⁰. Une fois sur place, Adriana nous a autorisé à mener l'enquête dans son service : *Aberto*. C'est ce dernier qui nous a informée de l'autorisation des ressources humaines pour réaliser des questionnaires dans deux autres services de *Empresa* : *Material* et *Contacto*¹¹¹.

Schéma 4.3 : L'autorisation de mener l'enquête dans *Empresa*



NB : la numérotation dans le cadre « France » correspond à l'ordre chronologique des événements.

* : François est un consultant français basé à São Paulo auquel nous nous sommes adressée afin de savoir si notre idée d'enquête en termes d'échantillonnage était réalisable ou non. Il nous a également expliquée la source du blocage constaté [Δ].

** : le Professeur Leandro nous a aidée à obtenir le visa étudiant et nous a transmise les critiques entendues concernant le questionnaire, que nous avons pu corriger. Les ressources ne nous en avaient pas fait directement part.

*** : *Aberto* est un service au sein du département administratif de *Empresa*

**** : *Material* et *Contacto* sont deux départements de *Empresa*

Δ : nous avons fait l'erreur de demander une lettre d'invitation pour faire établir notre visa étudiant

ΔΔ : pour la première, nous nous sommes excusée pour la demande de la lettre d'invitation. La seconde a été faite par Adriana qui déclara : « ele [le chef des ressources humaines] tem que te ajudar » [il doit t'aider] [journal de terrain – 16/11/06].

ΔΔΔ : à cette date, tous les enquêtés de *Aberto* avait répondu au questionnaire. Nous pensons donc qu'ils ont pu rassurer les ressources humaines de *Empresa* quant à la durée et au contenu dudit questionnaire.

110 Pour les ressources humaines, les questions étaient mal formulées, d'où une difficulté pour que les employés y répondent : « seu quesitonário não é amigável » [votre questionnaire n'est pas amical] [journal de terrain – 06/10/06]. Le responsable des ressources humaines a par la suite rectifié cette affirmation en soulignant une erreur de saisie faisant lire 'amigável!' [amical] au lieu de 'aplicável!' [applicable].

111 Le directeur des ressources humaines nous avait informé deux semaines auparavant que des négociations étaient en cours avec les différentes composantes de *Empresa*.

Une fois obtenue l'autorisation de mener l'enquête dans *Fábrica* et *Empresa*, nous avons négocié l'entrée¹¹² sur le terrain ainsi que les modalités pratiques de réalisation. Le sujet de l'enquête a été introduit auprès de enquêtés de *Verde*, *Azul* et *Empresa* comme « une étude sociologique sur le Brésil, dans le cadre de [nos] études doctorales en France, afin d'avoir accès au 'vrai' Brésil pour ne pas se limiter au contenu des livres ». Nous nous sommes donc présentée en tant que doctorante française en sociologie¹¹³, ce qui permet de souligner notre absence de lien avec *Fábrica* ou *Empresa*, de justifier certaines questions plus légitimes pour une étrangère que pour un autochtone¹¹⁴ et de ne pas avoir à mentionner l'aspect économique de notre recherche, y compris auprès des directions des différentes entreprises contactées. L'entrée et la manière de réaliser le terrain ayant été différentes dans les deux entreprises, nous en présentons successivement les étapes, pour *Fábrica* puis pour *Empresa*¹¹⁵ étant donné notamment que l'ordre chronologique des événements nous a permis de tirer des leçons du premier lieu d'enquête avant d'aborder le second.

L'organisation des journées pour la réalisation des questionnaires est restée inchangée pendant notre séjour dans *Fábrica*. Nous étions sous la responsabilité du service des ressources humaines propre à la partie de *Fábrica* où travaillent *Verde* et *Azul*. Seule la directrice de ce service, Vera, connaissaient l'objet 'réel' de l'enquête. Les horaires de fonctionnement de ce service encadrent la collecte des données qui avait donc lieu en semaine entre 7h00 et 19h00. Les employés de *Verde* et *Azul* travaillent quant à eux par postes¹¹⁶, y compris certains samedi et dimanche. Vera nous invitait systématiquement pour la pause déjeuner dans la cantine de *Fábrica* à laquelle les employés de *Verde* et *Azul* n'avaient pas accès¹¹⁷. Concernant le lieu de réalisation des questionnaires, un bureau fut mis à notre disposition dans une salle de l'atelier

112 Autorisation et négociation sont en fait en partie simultanées dans la mesure où la première est donnée sous réserve d'une condition particulière – ne pas dévoiler le vrai thème de l'enquête – et que nous avons déjà fait une présentation de certaines modalités intangibles de réalisation (anonymat, stratégie d'échantillonnage pour *Empresa*). D'autres aspects restent cependant à négocier et à préciser, que ce soit auprès des directions de chaque entreprise ou auprès des enquêtés.

113 D'une part les interlocuteurs trouvaient plus naturel qu'une sociologue réaliser une telle enquête plutôt qu'une économiste. D'autre part, nous avons effectivement plus une posture de sociologue pendant l'enquête.

114 Nous pensons ici par exemple à l'opportunité facilitée de demander ce que sont des 'cabelo bom' [littéralement de bons cheveux c'est-à-dire des cheveux lisses] et 'cabelo ruim' [littéralement de mauvais cheveux c'est-à-dire des cheveux crépus], ainsi qu'aux efforts des enquêtés pour nous expliquer ce que cela signifie au Brésil. Ils n'en auraient peut-être pas déployé autant si nous étions brésilienne.

115 *Empresa* fait ici référence à l'agrégation de *Contacto* et *Material* tout comme *Fábrica* agrège *Azul* et *Verde*.

116 Le premier poste a lieu de 6h00 à 14h00 et le second de 14h00 à 22h00.

117 Le fait que nous n'ayons pas pris nos pauses déjeuner avec les employés de *Verde* et *Azul* est sans doute un point critiquable de l'enquête. Mais notre maintien sur le terrain l'exigeait. Il ne nous a donc pas semblé judicieux de faire de démarches en ce sens d'autant plus que nos discussions informelles et notre présence avec les trois membres du service des ressources humaines nous permettaient de toucher un autre angle des relations de travail. Enfin, nous avons tenté de compenser ce manque de contact en participant à quelques rencontres à la sortie du travail.

normalement réservée aux contremaitres qui étaient parfois présents¹¹⁸. Elle était située en hauteur, embrassant du regard l'ensemble de l'atelier par une baie vitrée couvrant un mur¹¹⁹. Il y eut une panne de courant le premier jour de réalisation des questionnaires [21/11/06], ce qui fut un événement décisif¹²⁰. Nous avons deux solutions : soit retourner dans les locaux des ressources humaines, soit rester dans l'atelier. Nous avons opté pour la seconde solution, ce qui nous a permis de discuter avec Beatriz [*Verde*] et *in fine* de rectifier l'image que les employés pouvaient avoir de nous avant la réalisation de l'enquête. Le chef d'atelier avait en effet annoncé que nous faisons partie de *Fábrica*, à laquelle était destinée notre étude. L'enquête était alors perçue par les employés de *Verde* et *Azul* comme une sorte d'audit, qu'ils voyaient *a priori* avec soupçon. Beatriz a pu propager au sein de l'atelier que nous étions une étudiante, certes française¹²¹, mais présente pour ses propres études et sans lien avec *Fábrica*.

Concernant l'enquête dans *Material* [Matériel] et *Contacto* [Contact] – les deux départements de *Empresa* dans lesquels nous avons eu l'autorisation de réaliser l'enquête [Schéma 4.1] – les lieux de travail étant très distants géographiquement, nous ne pouvions pas faire une seule entrée sur le terrain comme pour *Verde* et *Azul*. Afin de nous présenter et de nous annoncer aux enquêtés de l'échantillon, nous avons rédigé une lettre introductive¹²² qui a été transmise par courrier interne aux enquêtés de *Material* et que nous avons apporté individuellement et, dans la mesure du possible, en main propre aux enquêtés de *Contacto*¹²³. Au-delà de *Aberto* et des ressources humaines de *Empresa*, personne ne connaissait l'objet 'réel' de l'enquête. Nous nous sommes pliée aux horaires et lieux de travail des enquêtés, quels qu'ils soient¹²⁴. Les lieux de réalisation des questionnaires furent donc très variés. Dans *Aberto*, tout a été réalisé

118 Cela est renseigné par une variable 'tiers'.

119 Rappelons qu'aucune lumière naturelle ne pénètre dans l'atelier ou les quelques salles attenantes. A l'exception de quelques modifications, la salle où ont été réalisés les questionnaires est restée organisée de la même manière. Un contremaitre appelait un enquêté dès notre arrivée et assurait le roulement à la fin de chaque questionnaire. Seule la pause repas (celui des enquêtés ayant lieu juste avant celui du service des ressources humaines) scindait les questionnaires du matin et de l'après midi.

120 Nous n'en avons eu cependant conscience qu'en fin d'enquête. Ce moment explique également un taux de réponse de 100 % pour *Verde* (en dehors des absents).

121 *Fábrica* est une entreprise française.

122 Elle figure dans le volume annexe [Annexe 4.7] pages 52 à 52.

123 Nous avons par ailleurs bénéficié de l'aide de chacun des sous-directeurs concernés afin de connaître les différents lieux et d'y avoir accès le plus facilement possible. Lors de la remise de cette lettre, nous nous contentions au maximum de prendre un rendez-vous afin de laisser du temps à l'enquêté de refuser mais aussi de nous informer sur ses horaires de travail. Nous avons par ailleurs souvent dû remettre cette lettre aux collègues de travail, l'enquêté de l'échantillon étant absent au moment de notre passage.

124 Il était hors de propos de faire se déplacer les enquêtés car cela aurait été beaucoup trop coûteux en termes de temps de travail. De plus, certains travaillaient uniquement de nuit. Concrètement, cela impliqua parfois quatre heures de transport pour un seul questionnaire, sans compter le temps d'attente sur place, les transports en commun s'interrompant la nuit. Pour un nombre similaire de questionnaires, nous avons eu besoin de quatre semaines dans *Empresa* et de huit semaines dans *Fábrica*.

dans la salle de réunion du service¹²⁵.

1.2.3. Population et échantillons

Population et échantillon n'ont pas été définis de la même manière dans *Fábrica* et *Empresa*. Au-delà d'un aspect méthodologique, les enquêtés rencontrés ont également des profils différents ; nous présentons tout d'abord la population et l'échantillon d'étude de notre première base de données collectée au sein de *Fábrica*, puis nous faisons de même par rapport à la seconde base de données collectées au sein de *Empresa*.

Dans *Fábrica*, l'enquête a été réalisée au sein de *Verde* et *Azul* [Schéma 4.1]. Étant donné le faible effectif cumulé *a priori* de ces deux entreprises – 173 personnes – nous avons proposé à tous les employés de répondre au questionnaire afin de ne pas limiter d'avantage le nombre d'observations. Il n'y a donc pas eu de stratégie d'échantillonnage. Dans la mesure où tous les employés n'ont pas répondu, nous sommes face à un échantillon final de 130 observations [Tableau 4.3]. Aux 34 personnes ayant premièrement refusé de répondre au questionnaire, nous avons proposé un questionnaire réduit¹²⁶ afin de collecter quelques informations pour pouvoir vérifier *a posteriori* s'il y a un biais de sélection¹²⁷ face au choix de répondre ou non au questionnaire. Face à un demi échec / succès – 50 % ont été remplis [Tableau 4.3] – nous avons demandé au chargé de production de l'entreprise *Azul*, dont fait partie la majorité des personnes ayant refusé de répondre à l'un ou l'autre questionnaire, de nous fournir les informations nécessaires¹²⁸, ce qui nous a été indirectement mais *de facto* refusé¹²⁹. *In fine*, si nous soupçonnons l'existence d'un biais de sélection, il nous sera possible par défaut de le prendre en compte à travers l'entreprise sous-traitante de chaque enquêté. Les refus sont en effet colinéaires à l'entreprise *Azul*. Il ne sera alors pas possible de capter une distinction entre *Verde* et *Azul per se*¹³⁰.

125 Notons l'exception du second entretien avec Caetano qui souligne qu'il avait une voix forte et que la salle n'était pas hermétique au niveau sonore : les cloisons ne vont pas jusqu'au plafond. Il trouva une salle isolée en dehors du service pour l'entretien.

126 Il est présenté dans le volume annexe [Annexe 4.8] pages 53 à 55.

127 Un 'biais de sélection' désigne le fait que la participation à une action, quelle qu'elle soit, peut dépendre de caractéristiques particulières inobservables, influençant également le résultat analysé par l'économétrie. L'existence d'un biais de sélection dépend donc de l'équation qui est estimée. S'il existe, afin de ne pas biaiser l'analyse économétrique, il convient alors de tenir compte de ce choix de participation en amont et de ses déterminants. Nous traitons cette difficulté au cas par cas lors des applications économétriques.

128 Il s'agit de la date de naissance ou de l'âge, du genre, du niveau d'éducation et de la fonction occupée au sein de l'entreprise.

129 Il s'agit de notre conclusion après avoir constaté nombre d'évènements 'empêchant' la communication de ces informations : report pour cause d'augmentation d'activité, oubli d'imprimer pour le jour dit, oubli d'envoi par courriel, adresse électronique erronée.

130 Sur la base des rares informations que nous avons pu collecter, il semble que nous puissions prudemment ajouter que la probabilité de répondre ou non au questionnaire pour un individu travaillant pour *Azul* puisse

Tableau 4.3 : De la population à l'échantillon de la première base de données [Fábrica]

| | | | <i>FÁBRICA</i> ^Δ | | |
|---------------------------------------------|-----------|-----------|------------------------------------------------------|--|-------------|
| TOTAL | AZUL | VERDE | | | |
| 173 | 88 | 85 | effectif annoncé* | | population |
| 170 | 88 | 82 | effectif constaté | | |
| 100.00% | 51.76% | 48.24% | | | |
| questionnaires réalisés | | | | | |
| 132 | 56 | 76 | questionnaires réalisés (face à face) | | |
| 2 | 0 | 2 | questionnaires non utilisables** | | |
| non réalisation pour cause d'absence | | | | | |
| 4 | 1 | 3 | non réalisation (absence) | | |
| 4 | 1 | 3 | questionnaires réduits réalisés (pas de face à face) | | |
| 0 | 0 | 0 | questionnaires réduits non réalisés | | |
| non réalisation du fait d'un refus | | | | | |
| 34 | 31 | 3 | non réalisation (refus) | | |
| 20 | 17 | 3 | questionnaires réduits réalisés (pas de face à face) | | |
| 14 | 14 | 0 | questionnaires réduits non réalisés (refus) | | |
| 154 | 74 | 80 | échantillon étendu*** | | échantillon |
| 100 % | 48,05 % | 51,95 % | | | |
| 24 | 18 | 6 | dont nombre de questionnaires réduits | | |
| 130 | 56 | 74 | échantillon effectif**** | | |
| 100.00% | 43,08 % | 56,92 % | | | |

Δ : *Fábrica* correspond ici à l'agrégation de *Verde* et *Azul* contrairement au Schéma 4.1.

* : il s'agit du nombre annoncé par le chef d'atelier. Il manque en fait trois personnes et nous avons conclu que le chef d'atelier ne disposait pas forcément d'une liste à jour. Au moment de la rédaction, nous nous rendons compte d'avoir potentiellement croisé ces personnes : le chef de *Verde* (presque jamais présent dans l'atelier), Iolanda avec qui nous avons réalisé un entretien et l'homme du questionnaire 24. Ne pouvant vérifier la véracité de cette supposition en consultant la liste du chef d'atelier, nous conservons la définition d'un effectif constaté de 170 personnes, cohérente avec celle de la population comme l'ensemble des personnes travaillant dans l'atelier.

** : il s'agit des questionnaires 24 et 150. Le premier enquêté avait été envoyé afin de meubler le temps de pause déjeuner des employés : nous nous sommes rendue compte à l'issu du questionnaire que cette personne ne faisait *a priori* pas partie de l'atelier étant donné la nature de son métier. Le second enquêté répondait de manière inconsistante : il disait 'oui' à toutes les questions, même lorsqu'elles formulaient la proposition inverse.

*** : il sera rarement utilisé car les variables collectées dans le questionnaire réduit ne permettent pas toujours de mener l'analyse.

**** : il s'agit de l'échantillon que nous utiliserons dans toutes nos applications statistiques et économétriques.

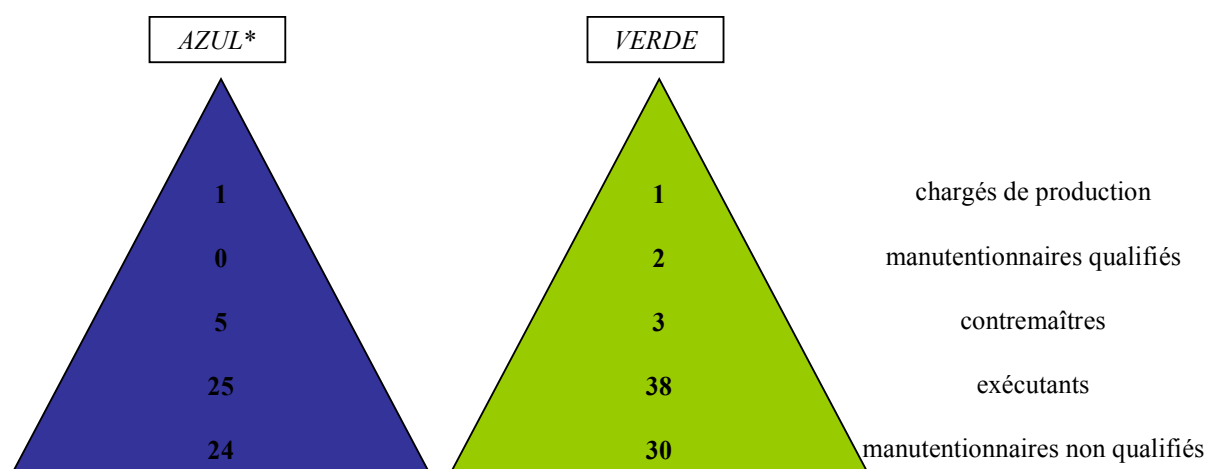
Les structures de *Verde* et *Azul* sont identiques [Schéma 4.4] : une trentaine de manutentionnaires non qualifiés, une trentaine d'exécutants vérifiant la qualité de la production de *Fábrica*¹³¹, trois à cinq contremaitres réalisant une seconde vérification par

être liée à l'âge : en l'occurrence, plus un individu est âgé, plus sa probabilité de refus est importante. La manière dont nous avons 'mené l'enquête' à partir des informations disponibles est présentée dans le volume annexe [Annexe 4.9] pages 55 à 55. La principale explication de ce fait réside *a priori* dans la crainte d'une probabilité plus importante de perdre son emploi lorsque l'âge augmente. Ce motif apparaît parfois dans les entretiens.

131 Manutentionnaires non qualifiés et exécutants travaillent en quelque sorte en binôme, les premiers apportant et remportant les cartons de marchandises tandis que les seconds restent à leur place pour effectuer les vérifications.

échantillonnage et un chargé de production qui dirige l'ensemble des opérations. Quelques manutentionnaires qualifiés¹³² sont hiérarchiquement situés entre le chargé de production et les contremaîtres tout en ayant un salaire plus faible que ces derniers. Le chef d'atelier nous annonce que les salaires horaires sont fixes pour un échelon hiérarchique donné, quel que soit le niveau d'études, l'ancienneté et l'entreprise sous-traitante¹³³. Les seules manières d'augmenter son salaire sont donc de bénéficier d'une promotion (changement de fonction) ou de réaliser des heures supplémentaires¹³⁴. Aucune des deux entreprises n'offre d'assurance médicale dans le statut de travail¹³⁵.

Schéma 4.4 : Structure hiérarchique de *Verde* et *Azul* – nombre d'employés par fonction



* : un enquêté d'*Azul* n'a pas répondu à cette question.

Globalement, ces enquêtés se situent ici sur une partie défavorisée du marché du travail ce qui est lié à leur condition de *terciarizados*¹³⁶. L'entreprise *Verde* a une structure familiale¹³⁷ ainsi qu'un lien historique avec *Fábrica*. L'entreprise *Azul* a une structure plus 'professionnelle'¹³⁸,

132 Ils utilisent des transpalettes et non leurs bras.

133 Il ne semble pas que cela soit tout à fait exact, chaque entreprise sous-traitante ayant sa propre grille (cf. Tableau 4.12 page 246). En revanche, il y a bien un appariement du salaire horaire à la fonction occupée.

134 Ces dernières sont rémunérées de la manière suivante : une majoration de 50 % pour les heures supplémentaires « classiques » et une majoration de 100 % pour les heures supplémentaires nocturnes et lors des jours fériés. Il est également possible de renoncer au jour chômé de la semaine (le jour de *folga*) : la majoration est alors de 100 %.

135 Pendant l'enquête, une troisième entreprise a été mise à l'essai pour être sous-traitante dans l'atelier. Ses travailleurs bénéficient d'une assurance médicale.

136 Littéralement 'tertiarisés' c'est-à-dire travailleurs dans des entreprises sous-traitantes. Leur salaire se situe sous la moyenne du salaire réel du secteur industriel dans la RMSP [1205 R\$ réels de novembre 2006, date d'enquête – DIESSE (2007 : 131)] et sous la moyenne du salaire réel dans le secteur privé de la RMSP [1187 R\$ réels de novembre 2006, date d'enquête – DIESSE (2007 : 135)]. Mais ils ont une carte de travail comme seulement 43,11 % des salariés du *Sudeste* [DIEESE (2007 : 121)]. Rappelons que la carte de travail permet d'avoir accès à des droits pour les salariés, dont l'assurance chômage.

137 Sa gestion semble de ce fait plus souple. Il est notamment possible d'avoir une avance sur salaire supplémentaire. Parallèlement, *Verde* a parfois du retard dans le versement des salaires.

138 Il n'est pas possible d'avoir une seconde avance sur salaire ou de procéder à des arrangements financiers pour faciliter la trésorerie des employés.

par opposition à 'familiale', et sa politique de recrutement vise à limiter le *turnover*¹³⁹.

Dans *Empresa*, nous avons réalisé un échantillon aléatoire¹⁴⁰ à partir de la population de *Contacto* et *Material* [Schéma 4.1, Tableaux 4.4 et 4.5].

Tableau 4.4 : Répartition de la population d'étude (*Empresa*)

| | | | | |
|---------------------------|----------------------------------------------|-----------------|---------------------------|----------------|
| population d'étude | <i>Contacto</i> et <i>Material</i> (6074) | | | |
| par département | <i>Contacto</i> (3846) | | <i>Material</i> (2228) | |
| par genre | hommes (3070) | femmes (776) | hommes (2168) | femmes (60) |

NB : nombre de personnes entre parenthèses.

La taille de l'échantillon a été calculée avec le programme de Guido Lüchters¹⁴¹ et sur la base de la structure du modèle empirique principal : l'estimation d'équation de salaire dans le cadre d'une procédure à la Oaxaca¹⁴². Une précision de 10 %¹⁴³ a été retenue afin de limiter cette taille¹⁴⁴, tout en tenant compte des refus potentiels¹⁴⁵.

-
- 139 Inversement, le recrutement par *Verde* peut être guidé par des principes philanthropiques : un enquêté notoirement alcoolique à la suite de son licenciement d'une station service a été engagé afin de l'en sortir. Notons que le chef de *Verde* faisait son plein dans cette station service.
- 140 Le tirage aléatoire a été réalisé par les ressources humaines dans la liste alphabétique des employés masculins puis féminins pour *Contacto* puis pour *Material*, à partir de la liste de numéros que nous avons fournis : « l'importance du processus (tirage au hasard) concernant la qualité des résultats finaux a été plusieurs fois soulignée mais, en toute rigueur, je n'ai aucun moyen de savoir si ce processus a bien été réalisé. Il me faut faire confiance » [journal de terrain – 05/04/07]. Face au refus de notre présence – et initialement tout refus de questionnaire – du département administratif de *Contacto*, nous avons précisé qu'il faudrait refaire le calcul de la taille d'échantillon et donc le tirage aléatoire. Les ressources humaines ne le souhaitaient pas, nous avons donc proposé de faire remettre (notre présence étant hostile) un exemplaire imprimé du questionnaire à chacune des sept personnes de l'échantillon travaillant dans ce département.
- 141 Ce programme, 'Determine sample size for confidence interval' [Déterminer la taille de l'échantillon pour un intervalle de confiance donné] est disponible sur sa page personnelle : <http://www.guidoluechters.de/> . Nous tenons à le remercier ici pour son enseignement. Ce programme ne comporte pas de correction spécifique face à un modèle où figure une instrumentation : aucune méthode n'existe à sa connaissance au moment de la version du programme utilisée. Nous avons appris qu'une telle méthode existe plusieurs mois après notre retour de terrain.
- 142 Cette procédure est décrite dans le volume annexe [Annexe 2.5] du deuxième chapitre pages 9 à 10. Rappelons qu'il n'est pas possible de sélectionner l'échantillon sur la base de la couleur de la peau car nous faisons l'hypothèse que cette variable est endogène au sens économétrique. Notons qu'il n'aurait quand même pas été possible de choisir la couleur de peau si elle n'était pas endogène car les entreprises ne disposent pas de la répartition de leurs employés selon ce critère.
- 143 Cette précision correspond à la différence relative maximale souhaitée. Plus ce pourcentage est faible, plus cette précision est élevée et donc la taille de l'échantillon plus grande, et inversement.
- 144 Le directeur des ressources humaines a verbalisé sa réticence face au coût des heures non travaillées. Il souhaitait que nous nous contentions de 30 questionnaires.
- 145 Nous nous sommes basé sur le pourcentage de refus constaté chez *Fábrica*, soit 23,53 % concernant l'échantillon effectif.

Tableau 4.5 : Calcul de la taille n de l'échantillon pour la seconde base de données (Empresa)

| | échantillon aléatoire simple | | échantillon aléatoire stratifié | | échantillon aléatoire corrigé pour les non-réponses anticipées | |
|-----------------|------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|
| | <i>n</i> | répartition (%)* | <i>n</i> | répartition (%)* | <i>n</i> | répartition (%) |
| | 117 | 100 | 104 | 100 | 136 | 100 |
| strate 1 | 11 | 9,40 | 10 | 9,61 | 13 | 9,56 |
| strate 2 | 51 | 43,59 | 45 | 43,27 | 59 | 43,38 |
| strate 3 | 1 | 0,85 | 1 | 0,96 | 1 | 0,74 |
| strate 4 | 54 | 46,15 | 48 | 46,15 | 63 | 46,32 |

Calculs réalisés avec le programme de Guido Luchters 'Determine sample size for confidence interval' [<http://www.guidoluechters.de/>], avec une précision de 10 % et un intervalle de confiance de 95 %. Nous disposons des moyennes et écart-types des salaires pour chaque strate ; nous ne pouvons pas les communiquer.

strate 1 : femmes de *Contacto*

strate 2 : hommes de *Contacto*

strate 3 : femmes de *Material*

strate 4 : hommes de *Material*

* : le total fait 99,99 % du fait des arrondis.

Tableau 4.6 : De l'échantillon au nombre d'observations de la seconde base de données [Empresa]

| TOTAL | EMPRESA* | | |
|------------|-----------|-----------|----------------------------------------------------|
| | CONTACTO | MATERIAL | |
| 136 | 72 | 64 | nombre de questionnaires à réaliser |
| 100 % | 52,94 % | 47,06 % | |
| 128 | 66 | 62 | questionnaires réalisés |
| 100 % | 51.56% | 48.44% | |
| 124 | 62 | 62 | questionnaires réalisés en face à face |
| 4 | 4 | 0 | questionnaires remplis par l'enquêteur seul** |
| 4 | 3 | 1 | non réalisation (refus)*** |
| 4 | 3 | 1 | non réalisation (autre motif)**** |
| 128 | 66 | 62 | nombre d'observations de la base de données |

* : *Empresa* correspond ici à l'agrégation de *Contacto* et *Material*, contrairement au Schéma 4.1.

Nous sommes face à un échantillon final de 128 observations [Tableau 4.6]. Étant donné le très faible taux de refus, 2,94 % [Tableau 4.6] et plus globalement le faible nombre de questionnaires non réalisés [8 questionnaires soit 5,88 % - Tableau 4.6], il ne semble pas qu'il faille craindre l'existence d'un biais de sélection¹⁴⁶. *Contacto* et *Material* renvoient chacun à des métiers spécifiques, le premier étant en contact permanent avec la clientèle de *Empresa* tandis que le second s'occupe de l'entretien, des infrastructures de entreprise, à l'exception du nettoyage qui est sous-traité. Par rapport aux enquêtés de *Fábrica*, tous les employés de

146 Par précaution, nous introduisons une variable de contrôle pour le département administratif de *Contacto*, ce qui nous permet également de capter la spécificité des enquêtés qui sont les seuls à avoir répondu au questionnaire sans notre présence.

Empresa ont un meilleur statut de travail¹⁴⁷. Notons également qu'ils sont recrutés par concours.

A travers cette description des outils, du cadre et du contexte d'enquête, nous avons souhaité rendre disponibles les éléments permettant au lecteur de juger de la qualité *a priori* des données¹⁴⁸. Parmi les premières limites identifiées, rappelons l'existence potentielle d'un biais de sélection dans le fait de participer ou non à l'enquête pour la première base de données, ainsi qu'une démarche d'entretien – phase analytique 1 – certes respectueuse de la parole des enquêtés mais pouvant être largement améliorée.

La collecte des données, dont notre quête d'une variable spécifique face au soupçon d'endogénéité – au sens économétrique – de la variable statistique 'couleur de peau', fut fortement influencée par le contexte d'enquête. D'une part, sans avertissement en amont par rapport à la manière dont est perçu notre sujet de recherche, nous l'aurions abordée de façons plus frontale avec les enquêtés. Le contenu des données collectées auraient alors pu être différent et les enquêtés réagir autrement. D'autre part, nous avons bénéficié d'un concours de circonstances favorables dans *Fábrica* concernant les conditions de prise de vue pour la construction de notre variable de nuancier. Il aurait sans doute été difficile de négocier et surtout de justifier auprès des enquêtés la nécessité que ces conditions soient identiques. En présentant les données *infra* nous serons amenée à souligner d'autres conséquences liées à la manière dont elles ont été collectées.

II. Les données collectées : interrogations et description

L'une des principales critiques pouvant être faite à nos deux bases de données est le faible nombre d'observations :

« Penso que a amostra [de DMISP_1] é pequena em relações às pretensões da pergunta. Não é possível generalizações a partir dessa amostra »¹⁴⁹.

Tout en reconnaissant la pertinence et l'évidence de ces affirmations – un petit échantillon,

147 Ils bénéficient d'une assurance médicale, d'une sécurité d'emploi (tout en n'étant pas fonctionnaire) et leur revenu leur permet de se contenter de la charge horaire légale d'une semaine de travail, contrairement aux employés de *Fábrica* qui cherchent à faire des heures supplémentaires.

148 S. Beaud / F. Weber (1997/2003 : 15).

149 « Je pense que l'échantillon [de DMISP_1] est petit par rapport aux prétentions de la question. Il n'est pas possible de faire des généralisations à partir de cet échantillon » [rapport d'un référé de la *Revista da ABET* reçu le 14/04/08].

une question ambitieuse, l'impossibilité de conduire une inférence statistique pour l'ensemble du Brésil – nous ne pouvons que souligner que les données quantitatives que nous avons collectées sont indispensables à notre recherche. Nous tenons donc à rappeler que nous avons conscience d'être essentiellement face à des études de cas. Cela n'invalide cependant pas en soi les analyses qui seront menées, d'autant plus que nous nuancions nos conclusions étant donné les limites de nos données¹⁵⁰. Nous insistons donc ici sur leurs limites attendues et constatées, dont le faible nombre d'observations. Puis nous faisons une présentation des données en elles-mêmes, à la fois dans leurs dimensions quantitatives – les deux bases de données – et qualitatives – le corpus d'entretiens.

2.1. Limites des données et des matériaux collectés

Rappelons que nous nous situons dans le cadre d'une étude de cas, limitée à notre enquête de terrain. D'autres limites, propres aux différents outils utilisés, s'ajoutent, impliquant certaines précautions lors de l'interprétation des entretiens et la mise en œuvre de procédures de correction en économétrie. Ces dernières sont liées au faible nombre d'observations de nos bases de données, ce qui constitue la plus grande difficulté technique de notre travail. En effet, le raisonnement économétrique suppose traditionnellement que les échantillons soient infinis, ou du moins très grands, d'où des biais lors de l'utilisation de petits échantillons.

2.1.1. Les entretiens : un outil riche dont le contenu doit être interprété et utilisé avec précaution

Dans la mesure où il ne s'agit pas ici de faire un historique de la méthode qu'est l'entretien ni d'en présenter une typologie exhaustive¹⁵¹, nous nous contentons de souligner ce que nous attendons de cet outil. Il nous permet d'avoir accès aux valeurs, croyances et représentations des acteurs économiques et sociaux ainsi que d'avoir accès et d'analyser des processus, qui nous sont ainsi livrés. Cet outil a notamment été critiqué par rapport à la constitution de l'échantillon du corpus d'entretiens. Certes, si l'analyse de contenu vise une quantification, l'exigence de représentativité au sens statistique s'applique comme pour une base de données. Cela n'est pas notre but ici, notamment parce que nous disposons des questionnaires par ailleurs. Nous avons souhaité recourir à la règle de saturation : il s'agit de poursuivre les entretiens jusqu'à ne plus obtenir aucune information nouvelle quant au phénomène analysé. N'ayant pas procédé à l'analyse des entretiens au fur et à mesure de leur réalisation, nous

150 Notons qu'en dépit de l'étroitesse de leur échantillon, les conclusions des analyses de nombreux auteurs sont aujourd'hui appliquées à l'ensemble du Brésil.

151 D. Bertaux (2005/2007).

avons dans les faits cherché à diversifier le plus possible les caractéristiques socio-démographiques et économiques des enquêtés interviewés. Le fait que nous n'avons pas *de facto* appliqué la règle de saturation peut certes être critiqué, mais il ne nous semble pas que cela empêche en soi l'exploitation de nos entretiens.¹⁵² Concernant certains thèmes, abordés spontanément par les enquêtés, nous nous attendons cependant à un manque de matière pour que nous les analysions car ils n'ont pas forcément été repris spontanément dans d'autres entretiens. Certaines interrogations demeureront donc en suspens. Cependant, dans la mesure où nous avons utilisé une grille d'entretien, nos thèmes principaux d'enquête ont tous été systématiquement abordés, d'où une matière suffisante.

Il convient de toujours garder à l'esprit que le discours qui nous est livré en situation d'entretien est une construction, où l'enquêté peut réinterpréter les faits, se limiter, voire se censurer.¹⁵³ La majorité des enquêtés ont d'ailleurs conscience de cela :

Stéphanie Cassilde [SC]: Quando você faz uma entrevista para conseguir trabalho, como passa a entrevista?

Augusto: Como passa a entrevista?

SC: Sim.

Augusto: Tem que ser o mais [*a palavra "mais" está mais acentuada*] verdadeiro possível, não é. Você não pode mentir, você tem que sempre estar olhando para o entrevistador, não ficar inquieto, ficar mexendo na cadeira. Tipo: o entrevistador faz uma pergunta para você, você olha para o lado assim, não dá atenção para a pessoa que está te entrevistando. Você tem que sempre estar prestando e nunca ficar com muita conversa, conversação assim, não é, tipo prolongar mais a pergunta. Tipo, o entrevistador faz uma pergunta para você, você fala 'ah, tal, tal, ah... e fale isso, isso'. Tem que ser direito não é, tem que ser direito. A pessoa pergunta uma coisa e você responde assim, e pronto. Nunca ficar com piadinhas, dando risadas, nunca pode estar mastigando chicletes não é. Aparência também é fundamental [*sorriso*]. Não pode estar de barba, bigode numa entrevista. Se a pessoa está procurando serviço tem que ir com a aparência limpa não é, cabelo curto, tudo, não

Stéphanie Cassilde [SC] : Quand vous faites un entretien pour obtenir un travail, comment se passe l'entretien ?

Augusto : Comment se passe l'entretien ?

SC : Oui.

Augusto : On doit être le plus [*le mot 'plus' est accentué*] véridique possible, n'est-ce pas. On ne peut pas mentir, on doit toujours regarder l'interlocuteur, ne pas être inquiet, se tortiller sur sa chaise. Genre : l'interlocuteur vous pose une question, vous le regardez de côté, ainsi, vous n'êtes pas attentif envers la personne qui mène l'entretien. Vous devez toujours accorder de l'attention et ne jamais beaucoup parler, n'est-ce pas, genre prolonger un peu plus la question. Genre, l'interlocuteur vous pose une question, vous dites 'ah, ça, ça, ah... et parlez de ça, de ça'. On doit être direct, n'est-ce pas, on doit être direct. La personne demande une chose et vous répondez, et point. Ne jamais faire de petites blagues, rire, ne jamais être en train de mâcher du chewing-gum n'est-ce pas. L'apparence aussi, c'est fondamental [*sourire*]. On ne peut pas porter la barbe, la moustache à un entretien. Si la personne cherche du travail, elle doit y aller avec une apparence propre n'est-ce pas, les

152 De plus, cette règle a pu être remise en cause. Pour Maria Inês Rosa, le point de saturation n'existe pas. Nous nous basons ici sur une conversation informelle consignée dans notre journal de terrain (04/05/07). D'une part le chercheur ne doit pas enfermer le discours de l'enquêté dans un cadre trop rigide. D'autre part, il doit toujours rechercher à approfondir le point de vue / la subjectivité de l'enquêté.

153 « Les lois qui régissent la production des discours dans la relation entre un habitus et un marché s'appliquent à cette forme particulière d'expression qu'est le discours sur soi ; et le récit de vie variera, tant dans sa forme que dans son contenu, selon la qualité sociale du marché sur lequel il sera offert – la situation d'enquête elle-même contribuant inévitablement à déterminer le discours recueilli. » [P. Bourdieu (1986 : 71)].

é. Você tem que ser o que você é mesmo não é e sem mentira também. Nunca deve mentir numa entrevista. Senão, aí se ele descobre não é, pior para você. Você nem fica com a vaga de emprego. Sempre assim. Você tem que ser verdadeiro na entrevista. E sempre olhando para a pessoa e respondendo só que ela fala. Nunca ter intimidade com o entrevistador, sabe, você não pode ter intimidade com o entrevistador.

SC: Comigo, você pode.

Augusto: Com você, [risos] como você já se conhecesse a ficou muito tempo. Você não pode ter intimidade. Então, você tem que só responder o que o entrevistador pergunta para você, não é. Nunca envolver com a família do entrevistador, perguntar da família, se a pessoa já é casada, se a pessoa é tal. Você não pode falar nem nada.

SC: Comigo, não é um problema.

[risos]

cheveux courts, tout, n'est-ce pas. Vous devez vraiment être vous même n'est-ce pas et sans mentir aussi. On ne doit jamais mentir pendant un entretien. Sinon, s'il le découvre n'est-ce pas, c'est pire pour vous. Vous n'avez pas la place. Toujours ainsi. Vous devez être vrai en entretien. Et toujours regarder la personne tout en répondant seulement à ce qu'elle demande. Ne jamais avoir d'intimité avec l'interlocuteur, tu vois, vous ne pouvez pas avoir d'intimité avec l'interlocuteur.

SC : Avez moi, vous pouvez..

Augusto : Avec vous, [rires] avec vous on se connaît depuis un certain temps. Vous ne pouvez pas avoir d'intimité. Alors, vous devez seulement répondre à ce que l'interlocuteur vous demande, n'est-ce pas. Ne jamais impliquer la famille de l'interlocuteur, lui poser des questions sur sa famille, si la personne est déjà mariée, si la personne est ça. Vous ne pouvez parler de rien.

SC : Avec moi, il n'y a pas de problème.

[rires]

Dans cet extrait, Augusto nous explique de manière détaillée comment il convient de se comporter lors d'un entretien d'embauche. Il identifie six points clés : (i) ne pas mentir, (ii) regarder son interlocuteur, (iii) rester calme, (iv) répondre de manière succincte aux questions posées, (v) ne pas entrer dans une relation informelle et (vi) avoir une bonne apparence. Les autres enquêtés ont également conscience du fait que l'entretien de recherche que nous sommes alors en train de réaliser avec eux est une situation particulière, distincte du monde du travail :

Lara: [...] Geralmente, nas entrevistas, muita gente é reprovada pelo comportamento. Do jeito que eu estou conversando com você, assim, mexendo a mão, eu seria reprovada.

Lara : [...] Généralement, dans les entretiens, beaucoup de personnes sont recalées du fait de leur comportement. De la manière dont je suis en train de parler avec vous, ainsi, en bougeant la main, je serais recalée.

Dans la mesure où nous ne souhaitons pas que Augusto se restreigne, nous avons souligné que l'entretien que nous sommes en train de réaliser avec lui ne nécessite pas de respecter ces règles. Cette précision est cependant superflue puisque Augusto, à ce moment de l'entretien, a déjà transgressé au moins deux des points soulignés : il fait des réponses longues et nous questionne. Il sait donc très bien qu'il peut également nous mentir, s'il le souhaite. Le fait qu'il n'y ait pas d'enjeu (obtenir un travail par exemple) est favorable à l'instauration d'une relation de confiance. Établir une relation de confiance peut permettre que le processus¹⁵⁴ de production du discours de l'enquêté se fasse sur un mode pouvant se rapprocher de la

154 R. Quivy / L. Van Campenhoudt (1988/1995 : 75). Ce discours est en effet, entre autre, produit à notre demande [R. Quivy / L. Van Campenhoudt (1988/1995 : 68)].

confiance¹⁵⁵. Nous nous sommes attachée à tenter de créer une telle relation lors de la rencontre de chaque enquêté.¹⁵⁶ Nous avons ainsi premièrement réalisé le questionnaire avec chaque enquêté, ce qui constituait une première familiarisation avec nous. Mais cette confiance n'est jamais acquise et elle peut se perdre plus rapidement qu'elle ne s'est gagnée.¹⁵⁷

Pour analyser les entretiens, nous nous sommes basée sur les ouvrages de Laurence Bardin¹⁵⁸ et Marie-Christine Unrug¹⁵⁹ ainsi que sur une séance de travail avec Maria Inês Rosa lors de l'enquête de terrain¹⁶⁰. Nous nous sommes également astreinte à tenir compte des « états successifs du champ » dans lequel les enquêtés évoluent.¹⁶¹ Parmi les garde fous que nous avons mis en place face au risque toujours présent de surinterprétation et de manque de réserve, nous avons tenu à analyser l'interaction entre le chercheur et l'enquêté au moment de l'entretien, à mettre en perspective la place réellement accordée à la couleur de la peau par les enquêtés et à conserver les passages cités dans la langue d'origine, le portugais.

2.1.2. Les bases de données : les restrictions d'utilisation et les biais de petit échantillon

DMISP_1 et DMISP_2 ne peuvent être utilisées sans précaution. D'une part certaines variables ne sont pas exploitables car la question était mal posée selon le contexte brésilien. Cela est le cas du fait d'être membre ou non d'un syndicat.¹⁶² En effet, les cotisations syndicales sont obligatoires pour tous les salariés du secteur formel¹⁶³, mais cela ne signifie pas qu'ils se sentent tous impliqués par l'activité syndicale. En l'occurrence, lorsque l'enquêté répondait par l'affirmative, nous ne savions pas si cela correspondait à une implication réelle

155 « Les lois de la biographie officielle tendront à s'imposer bien au-delà des situations officielles [...] au travers [...] de la situation d'enquête qui, selon la distance objective entre l'interrogateur et l'interrogé, et selon l'aptitude du premier à 'manipuler' cette relation, pourra varier depuis cette forme douce d'interrogatoire officiel qu'est le plus souvent, à l'insu du sociologue, l'enquête sociologique, jusqu'à la confiance [...] ». [P. Bourdieu (1986 : 71)].

156 Cette rencontre va du premier contact jusqu'à la fin de l'entretien : « O Encontro com os trabalhadores se estende desde o acesso a eles até a realização das entrevistas » [la Rencontre avec les travailleurs s'étend de la prise de contact jusqu'à la réalisation des entretiens] [M. I. Rosa (2004 : 77)].

157 Pendant l'enquête, nous notions : « Le contact est toujours bon, ce qui m'incite pour la suite à poser des questions plus directes sur le sujet, mais je ressens des blocages lorsque je m'y essaye : les enquêtés me répondent mais en surface, et j'ai du mal à faire dire l'implicite, l'évident. » [Journal de terrain – 26/02/07]. Ces blocages nous ont parfois fait craindre d'avoir perdu la confiance des enquêtés.

158 L. Bardin (1977).

159 M. C. Unrug (1974).

160 Cette séance de travail a eu lieu le 04/05/07 [Journal de terrain (04/05/07)].

161 P. Bourdieu [1986 : 71 – 72]. Nos enquêtés font en effet partie de diverses générations. La manière dont ils évaluent leur situation présente dépend de ce qu'ils ont pu connaître ou non par le passé.

162 La question posée dans le questionnaire est « Está associado(a) a algum sindicato ? » [êtes vous associé(e) à un syndicat ?] et les alternatives de réponses sont « sim » [oui] et « não » [non]. Elle est posée de la même manière par l'IBGE. Pour la PNAD 2007, la question est ainsi : « Para setembro de 2007, era associado a algum sindicato ? » [En septembre 2007, étiez vous associé à un syndicat ?].

163 Il s'agit des salariés possédant une carte de travail.

ou à l'obligation pécuniaire. Nous mentionnerons ce type de variables au fur et à mesure de nos analyses, lorsque le lecteur pourrait s'attendre à leur utilisation. D'autre part le faible nombre d'observations de nos bases de données constitue la plus grande difficulté technique de notre travail. Nous présentons pour quelles raisons les petits échantillons peuvent être source de biais statistiques et économétriques puis nous appréhendons les méthodes permettant d'y pallier¹⁶⁴.

Avoir un faible nombre d'observation peut être source de biais statistiques et économétriques. D'une part cela peut nous faire manquer d'information. Dans tous les cas nous ferons l'hypothèse que n résulte d'un tirage aléatoire, ce qui est une caractéristique nécessaire. Si la population que nous souhaitons appréhender contient par exemple 10 000 individus, nous aurons automatiquement plus d'information si $n = 1\ 000$ plutôt que si $n = 100$. Autrement dit, dans le second cas, nos résultats risquent d'être plus imprécis que dans le premier cas.

D'autre part certaines formules traditionnellement utilisées reposent sur le postulat que la taille de l'échantillon, notée n , est infiniment grande. Nous prenons deux exemples afin d'illustrer cela : l'estimation (i) d'un intervalle de confiance et (ii) d'un coefficient au moyen de l'estimateur des moindres carrés ordinaires [MCO]. A la suite de chaque exemple, nous présentons la ou les solutions retenues afin d'être face à des résultats que nous puissions interpréter en confiance.

L'estimation d'un intervalle de confiance consiste à encadrer la valeur qui nous intéresse de telle sorte que nous puissions savoir, pour un taux de confiance donné, si nous trouverions à nouveau un résultat similaire face à un autre échantillon aléatoire. Ainsi, pour un taux de confiance de 95 % – le plus utilisé –, nous saurions que sur 100 nouveaux tirages nous obtiendrions une valeur appartenant à l'intervalle ainsi construit dans 95 % des cas. Dans la formule permettant d'estimer un tel intervalle figure une valeur critique – nommée t de Student – dépendant de la distribution t , du taux de confiance choisi et du nombre de degrés de liberté. C'est ce dernier élément qui peut être touché par le postulat sur n . En effet, pour un taux de confiance de 95 %, le t de Student est fixé à 1,96 lorsque n est très grand. Or, par exemple, lorsque $n = 60$, $t = 2$. Plus n est petit, plus t est élevé. Autrement dit, en continuant d'utiliser la valeur de 1,96 nous risquons de ne pas construire un intervalle suffisamment grand étant donné l'imprécision intrinsèquement lié au fait d'avoir peu d'observations par

164 N'étant ni économètre ni statisticienne, nous ne dressons pas un panorama de l'ensemble des méthodes disponibles. Nous nous limitons à celles que nous avons abordé pour obtenir des résultats fiables.

rapport à celui d'en avoir beaucoup. Face à cela, nous avons systématiquement utilisé la valeur critique des tables statistiques correspondant à l'ampleur de notre n , notamment pour réaliser les tests de différence où il s'agit de savoir si une quantité donnée est statistiquement différente d'une autre¹⁶⁵. Nous construisons l'intervalle de confiance de ladite différence. S'il comprend la valeur zéro, nous en concluons que la différence n'est statistiquement pas différente de zéro, autrement dit que les deux quantités comparées peuvent être considérées comme similaires.

Concernant le second exemple, nous choisissons l'estimateur des MCO car il s'agit du plus simple tout en ayant le plus d'hypothèses restrictives en matière d'application¹⁶⁶. Les MCO postulent notamment que l'écart aléatoire suit une loi normale, autrement dit que la variable expliquée tout comme la combinaison des variables explicatives suivent une loi normale. Or, si le théorème central limite assure une telle normalité pour un n suffisamment grand, cela n'est pas le cas lorsque n est petit, sauf si la population d'étude suit elle-même une loi normale. En effet, lorsque cette population a une autre distribution, un tirage aléatoire d'un petit n fournit un n suivant la distribution initiale de la population décrite. Utiliser les MCO conduit alors à des estimations biaisées. Cela est également le cas pour tous les autres estimateurs dans la mesure où ils sont souvent programmés dans les logiciels d'économétrie sur la base de leurs propriétés asymptotiques, c'est-à-dire quand n tend vers l'infini.

Au niveau économétrique, notre but n'était pas de dresser un inventaire de toutes les méthodes disponibles. Nous nous sommes limitée à l'estimateur que nous utilisons dans les applications de prochains chapitres : l'estimateur du maximum de vraisemblance dans le cas de modèles de choix discrets non ordonnés¹⁶⁷. Nous avons finalement appréhendé deux méthodes : celle de Paul Rilstone, Vijay Kumar Srivatsava et Aman Ullah [RSU par la suite]¹⁶⁸ et celle de David Firth¹⁶⁹. Le tableau 4.7 résume les avantages et inconvénients de chacune.

165 Les programmes permettant de les calculer figurent dans le volume annexe [Annexe 4.10] pages 56 à 57.

166 Lorsqu'une hypothèse doit être levée, cet estimateur doit être abandonné au profit d'un autre, plus complexe.

167 Le choix de cet estimateur sera systématiquement justifié pour chaque application empirique au fur et à mesure des chapitres.

168 P. Rilstone / V. K. Srivatsava / A. Ullah (1996), P. Rilstone / A. Ullah (2002) et A. Ullah (2004 : 30 – 35 et 120 – 123).

169 D. Firth (1993).

Tableau 4.7 : Avantages et inconvénients des méthodes de réduction de biais sur petit échantillon : Paul Rislone, Vijay Kumar Srivatsava et Aman Ullah versus David Firth

| méthode de réduction de biais | avantages | inconvénients |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RSU | - indépendance par rapport à la distribution statistique* choisie - le biais est calculé | - dépendance par rapport à une première approximation asymptotique** des coefficients - il s'agit du biais de second ordre***, la correction est donc partielle |
| Firth | - indépendance par rapport à une première approximation asymptotique des coefficients | - les coefficients sont estimés - un estimateur spécifique doit être programmé pour chaque distribution statistique choisie |

Source : synthèse d'après D. Firth (1993), P. Rislone / V. K. Srivatsava / A. Ullah (1996), P. Rislone / A. Ullah (2002) et A. Ullah (2004 : 30 – 35 et 120 – 123).

* : une distribution statistique est la manière dont une variable peut se répartir.

** : les estimateurs sont souvent écrits sous la forme d'un développement limité. Lorsque n , la taille de l'échantillon, est très grand, tous les termes à partir du deuxième deviennent négligeables, car très proches de zéro. Seul le premier terme du développement limité est donc conservé. Si n est petit, le premier terme ne représente qu'une partie de la quantité à estimer. On dit alors que l'estimateur est biaisé.

*** : les deux premiers termes du développement limité sont conservés.

Nous avons tout d'abord privilégié la méthode de RSU car elle peut être utilisée quelle que soit la distribution statistique de l'erreur. Cela nous garantit donc une homogénéité de la méthode appliquée tout au long des applications économétriques. En effet, nous estimons toujours en premier un logit multinomial¹⁷⁰ puis, si nécessaire – lorsque l'hypothèse d'indépendance par rapport aux alternatives non pertinentes n'est pas validée –, il reste possible d'estimer un probit multinomial. En dépit de cet avantage important, nous avons du renoncer à la méthode de RSU car elle ne nous permettait pas d'interpréter nos résultats en confiance, pour deux raisons : le biais sur les coefficients estimés était très peu corrigé et les écarts-types corrigés étaient difficiles à obtenir. Premièrement, nos résultats de simulation en monte carlo avec une loi logistique¹⁷¹ soulignent que le biais calculé est très faible eu égard à l'ampleur totale du biais, ce qui implique que la correction en elle-même est faible. La possibilité d'une telle situation est envisagée par Aman Ullah dans la mesure où cette méthode nécessite de donner une information extérieure afin de parvenir au bout du calcul¹⁷². Il faut donner une première valeur aux coefficients au moyen de la meilleure approximation disponible, autrement dit avec les coefficients estimés en postulant que n est très grand. Or, du fait de ce postulat, ces coefficients asymptotiques sont biaisés. Notons de plus que pour les lois ayant fait l'objet d'une simulation par les auteurs, seule l'ampleur des biais est publiée :

170 Le fait que le terme d'erreur suive une loi logistique peut par ailleurs directement être interprété en termes d'ordonnement des préférences, ce qui correspond notamment au modèle théorique que nous construisons dans le cinquième chapitre pages 321 à 355.

171 Cette simulation ainsi que sa description détaillée figurent dans le volume annexe [Annexe 4.11] pages 57 à 58. Dans cette même annexe, nous présentons également la méthode RSU. cf. P. Rislone / A. Ullah (2002) pour une simulation en monte carlo avec une loi normale et P. Rislone / V. K. Srivatsava / A. Ullah (1996) avec une loi exponentielle. Nous avons quant à nous besoin d'utiliser une loi logistique.

172 A. Ullah (2004 : 33 – 35).

nous ne savons pas quelle proportion du biais est corrigée car nous ne disposons pas de leur ampleur en conditions asymptotiques. Deuxièmement, il nous était difficile de calculer les écarts-types corrigés. D'une part, étant donné la matrice propre à nos données, nous ne parvenions pas à inverser la matrice hessienne afin d'obtenir une matrice de variance-covariance. D'autre part, la méthode de E. K. Berndt, B. H. Hall, R. E. Hall et J. A. Hausman [BHHH par la suite]¹⁷³ nous permettait d'obtenir une matrice de variance-covariance, mais elle était marquée de deux inconvénients. Premièrement, elle était basée sur des coefficients faiblement corrigés. Deuxièmement, BHHH est moins performante que de prendre l'inverse de la matrice hessienne lorsque l'échantillon est de petite taille. Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons donc décidé, en dépit de l'important travail investi dans cette méthode¹⁷⁴, de ne pas l'utiliser dans nos applications.

Nous avons donc opté pour la méthode de David Firth, qui consiste à modifier la fonction de score, c'est-à-dire le gradient de la fonction de log-vraisemblance. Nous obtenons alors une expression équivalente à une fonction de vraisemblance à laquelle est retranchée un élément défini par la loi de Jeffrey. Puis nous procédons par ajustements itératifs en appliquant à chaque étape la même méthode de correction jusqu'à ce que les estimations convergent.¹⁷⁵ La programmation d'un tel estimateur n'étant pas dans nos compétences, nous nous sommes tournée vers Shelley B. Bull dont plusieurs articles utilisent la méthode de David Firth avec une loi logistique. Nous avons particulièrement apprécié la transparence de la simulation en monte carlo¹⁷⁶ de Shelley B. Bull et de ses co-auteurs. Elle nous a gracieusement fait parvenir le programme R qu'elle a créé avec ses co-auteurs alors qu'il n'était pas encore publié¹⁷⁷. Nous la remercions vivement pour sa confiance et pour cette aide sans laquelle nous aurions sans doute du renoncer à présenter en soutenance plusieurs parties de cette thèse.

Notons qu'une troisième méthode consisterait en une combinaison de celles de RSU et de David Firth. En effet, l'élément défini par la loi de Jeffrey correspond à un biais d'ordre 1, tandis que la méthode de RSU permet de calculer celui d'ordre 2. En substituant l'élément

173 E. K. Berndt / B. H. Hall / R. E. Hall / J. A. Hausman (1974).

174 Nous avons notamment du nous former à l'utilisation de Mathematica, un logiciel de calcul symbolique, sans lequel nous n'aurions pas pu appliquer RSU, qui nécessite entre autre de calculer les dérivées première, seconde et troisième de la fonction de score sans fixer la valeur des coefficients. Cette valeur est introduite tout à la fin du calcul uniquement.

175 Nous présentons de manière détaillée cette méthode dans le volume annexe [Annexe 4.12] pages 58 à 58 afin de ne pas alourdir le corps de notre propos.

176 cf. S. B. Bull / C. Mak / C. M. T. Greenwood (2002).

177 Il s'agit du package `pmlr` [S. Colby / S. S. F. Lee / J. P. Lewinger / S. B. Bull (2008)] dont l'article appliqué de référence est S. B. Bull / J. P. Lewinger / S. S. F. Lee (2007).

défini par la loi de Jeffrey par le biais calculé selon RSU, tout en conservant le processus itératif de David Firth, peut-être parviendrions nous à un estimateur convergeant plus rapidement et permettant une correction encore plus complète du biais sur petit échantillon. Cependant, nos capacités économétriques et de programmation ne nous permettent pas de nous lancer dans une telle méthode combinée.

Enfin, face aux nombreux résultats non significatifs, nous avons également fait appel à la méthode de Donald W. K. Andrews, qui est en quelque sorte un test permettant de statuer sur l'erreur de type II, tandis que les conclusions en termes de significativité s'attachent au test sur l'erreur de type I¹⁷⁸.

Étant donné les difficultés afférentes à la taille de nos échantillons, il pourrait nous être objecté que nous aurions dû réaliser les questionnaires sur un plus grand échantillon. La description du cadre de l'enquête nous renseigne sur cette possibilité : dans une même entreprise, la réalisation de questionnaires est trop coûteuse en nombre d'heures non travaillées¹⁷⁹. Les difficultés posées par un petit échantillon sont donc en quelque sorte le prix à payer afin de disposer de variables non disponibles par ailleurs pour appréhender notre objet de recherche.

2.2. Présentation des bases de données¹⁸⁰

Les deux bases de données issues de l'enquête de terrain sont ici présentées de manière succincte afin de poser le cadre économique et social dans lequel nous allons poser la question de la couleur de la peau. Nos enquêtés ne sont en effet ni représentatifs de l'ensemble de la société brésilienne, ni de la société pauliste. Mais ils nous permettent d'appréhender deux univers distincts, l'un où l'emploi est rare et précaire (première base de données nommée DMISP_1) et l'autre où la sécurité de l'emploi apporte un certain confort (seconde base de données nommée DMISP_2). Ces éléments sont bien sûr à mettre en regard avec les éléments globaux concernant le marché du travail brésilien¹⁸¹.

178 D. W. K. Andrews (1989). Nous remercions Jean Louis Arcand pour nous avoir indiqué cette référence. Nous présentons cette méthode dans le volume annexe [Annexe 4.13] pages 58 à 58.

179 Dans *Empresa*, il aurait été possible d'avoir un échantillon plus important, mais cela fut refusé par le directeur des ressources humaines. Il aurait par ailleurs préféré que nous nous limitions à une trentaine de personnes. La taille de DMISP_2 va heureusement bien au-delà.

180 Rappelons que de nombreuses bases de données existent concernant le Brésil. En revanche, elles ne contiennent pas de variable pouvant servir de proxy pour la 'vraie' couleur de peau des enquêtés. C'est pourquoi nous avons collecté nos propres données.

181 cf. le deuxième chapitre pages 118 à 121.

2.2.1. La première base de données : DMISP_1

Les 130 enquêtés de la première base de données [DMISP_1 – Données Micro-Individuelles collectées à São Paulo – 1] [Tableau 4.8] travaillent dans des entreprises sous-traitantes du secteur industriel, entre lesquelles ils sont répartis de manière équivalente. Ils ont en moyenne 27 ans [Tableau 4.8] quelle que soit l'entreprise sous-traitantes¹⁸². Le genre n'est pas significativement corrélé à l'âge ou au niveau et à la qualité de l'éducation¹⁸³.

Tableau 4.8 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques – DMISP_1

| | DMISP_1 | | | AZUL | | | VERDE | | |
|------------------------|-----------------------|---------------|-------|-----------------------|----------------|---------|-----------------------|----------------|--|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | | nombre d'observations | % ou moyenne* | | nombre d'observations | % ou moyenne* | |
| enquêtés | 130 | 100 % | | 56 | 43,08 % | | 74 | 56,92 % | |
| genre | | | | | | | | | |
| femmes | 42 | 32,35 % | | 29 | 51,79 % | | 13 | 17,57 % | |
| | | | 100 % | | | 69,05 % | | | |
| hommes | 88 | 67,69 % | | 27 | 48,21 % | | 61 | 82,43 % | |
| | | | 100 % | | | 30,68 % | | | |
| âge** | 130 | 27,05 (8,65) | | 56 | 25,20 (7,16) | | 74 | 28,45 (9,43) | |
| statut civil*** | | | | | | | | | |
| célibataire | 75 | 57,69 % | | 36 | 64,29 % | | 39 | 52,70 % | |
| | | | 100 % | | | 48 % | | | |
| concubin | 18 | 13,85 % | | 7 | 12,50 % | | 11 | 14,86 % | |
| | | | 100 % | | | 38,89 % | | | |
| marié | 32 | 24,62 % | | 11 | 19,64 % | | 21 | 28,38 % | |
| | | | 100 % | | | 34,37 % | | | |
| séparé | 5 | 3,85 % | | 2 | 3,57 % | | 3 | 4,05 % | |
| | | | 100 % | | | 40 % | | | |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.1 dans le volume annexe page 59].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en années.

*** : ces catégories sont exclusives. Les personnes en concubinage ne sont pas mariées mais elles vivent sous le même que leur compagnon / compagne. Les célibataires peuvent fréquenter quelqu'un, mais ne partagent pas la même habitation.

La distribution en termes de statut civil est similaire dans les deux entreprises¹⁸⁴ : les enquêtés sont majoritairement célibataires [57,69 % – Tableau 4.8] tandis qu'un quart sont mariés

182 cf. test de différence de moyennes dans le Tableau A.4.1 dans le volume annexe page 59. Afin de ne pas alourdir le corps du chapitre, tous les tests de différence figurent dans le volume annexe ainsi que les tableaux de statistiques descriptives jugés nécessaires mais secondaires.

183 cf. statistiques descriptives et tests de différence de moyennes et de proportions dans les Tableaux A.4.2, A.4.3, A.4.4 et A.4.5 dans le volume annexe pages 59 à 62. Notons que par 'qualité de l'éducation' nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

184 cf. tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.1 dans le volume annexe page 59.

[24,62 % – Tableau 4.8].

Comme *Azul* et *Verde* accomplissent le même travail pour et au sein de *Fábrica*, nous n'attendons pas de différence significative entre elles, sauf si elles ont des stratégies différentes. Ademar, chargé de production chez *Azul*, affirme avoir une préférence pour embaucher les personnes mariées, perçues comme plus flexibles en termes d'horaires et de jours de travail :

Ademar: Ah, eu prefiro trabalhar com pessoas casadas com o nosso trabalho aqui. Pessoas casadas que tem uma responsabilidade. Porque aqui...

Stéphanie Cassilde [SC]: É melhor ou é pior?

Ademar: É melhor.

SC: É melhor.

Ademar: Para, para mim, por meu pessoal, porque aqui o salário é muito pouco. E pessoas casadas dão mais valor, porque elas estão empregadas, tem uma família, e o salário delas precisa, então elas vão estar aqui. Vem aqui. Aqui nós trabalhamos também com o sistema de muita hora extra, então esse pessoal eles precisam, necessitam ganhar mais, então é o pessoal que mais ganha hora extra. Você pega garotos novos, então ele vem, mas ele vem ali, segunda a sexta, com o fuso horário deles...

SC: E pronto?

Ademar: E pronto. Se você precisa dele num Sábado ele não vem de jeito nenhum. É uma pessoa que tem, se for lhe dar com uma pessoa casada ela já vem, já colabora mais.

Ademar : Ah, je préfère travailler avec des personnes mariées pour notre travail ici. Les personnes mariées qui ont une responsabilité. Parce que ici...

Stéphanie Cassilde [SC] : C'est mieux ou pire ?

Ademar : C'est mieux.

SC : C'est mieux.

Ademar : Pour, pour moi, pour mon personnel, parce que ici le salaire est très faible. Et les personnes mariées donnent plus de valeur, parce qu'elles sont employées, elles ont une famille, et elle a besoin de leur salaire, alors elles vont être ici. Elles vont venir ici. Ici nous travaillons aussi avec un système de beaucoup d'heures supplémentaires, alors ce personnel ils ont besoin, ils leur est nécessaire de gagner plus, alors c'est le personnel qui gagne le plus d'heures supplémentaires. Si vous prenez des jeunes hommes, alors il vient mais il vient ici, du lundi au vendredi, avec leur fuseau horaire...

SC : Et point barre ?

Ademar : Et point barre. Si vous avez besoin de lui un samedi il ne viendra absolument pas. C'est une personne qui a, si c'était avec une personne mariée, elle elle vient, elle elle collabore plus.

Iolanda nous informe d'une préférence pour une main d'œuvre féminine :

SC: E como você escolheu aqui para dar o seu currículo?

Iolanda: Oh, falou que estava precisando de moça, mas, não falou para quê, e como eu já conhecia a fábrica, sabia o que que aqui fazia. Fabricava [objetos], essas coisas, mas não sabia que me, eu não sabia todo esse sistema, que é produção, reescolha, isso daí eu não sabia.¹⁸⁵

SC : Et comment avez-vous choisi ici pour donner votre CV ?

Iolanda : Oh, il m'a dit qu'ils avaient besoin de jeunes femmes, mais, il n'a pas dit pourquoi et comme je connaissais déjà la fabrique, je savais ce qui se faisait ici. Elle fabrique des [objets], ce type de choses, mais je ne savais pas qu'il me, je ne connaissais pas tout ce système, la production, la vérification, cela je ne le savais pas.¹⁷⁶

185 Nous modifions cette citation en ne mentionnant pas la véritable marchandise, qui pourrait révéler l'identité de *Fábrica*.

Tableau 4.9 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------------------|-----------------------|---------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| niveau moyen d'éducation** | 130 | 8,94 (3,17) | 56 | 9,82 (2,34) | 74 | 8,27 (3,55) |
| niveau d'éducation > secondaire | 75 | 57,69 % | 40 | 71,43 % | 35 | 47,30 % |
| cours du soir*** | 21 | 16,15 % | 11 | 19,64 % | 10 | 13,51 % |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 11 | 8,46 % | 6 | 10,71 % | 5 | 6,76 % |
| privé | 14 | 10,77 % | 8 | 14,29 % | 6 | 8,11 % |
| l'un des deux | 18 | 13,85 % | 11 | 19,64 % | 7 | 9,46 % |
| les deux | 7 | 5,38 % | 3 | 5,36 % | 4 | 5,41 % |
| supérieur^Δ | 5 | 3,85 % | 3 | 5,36 % | 2 | 2,70 % |
| alphabétisé | 121 | 93,08 % | 56 | 100 % | 65 | 87,84 % |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | 25 | 19,23 % | 8 | 14,29 % | 17 | 22,97 % |
| secteur 2 | 20 | 15,38 % | 6 | 10,71 % | 14 | 18,92 % |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 5 | 3,85 % | 3 | 5,36 % | 2 | 2,70 % |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.10 dans le volume annexe page 65].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

Dans les faits, la main d'œuvre observée est majoritairement célibataire et masculine [Tableau 4.8]¹⁸⁶. De plus, disposant d'une seule observation temporelle, il ne nous est pas possible de saisir s'il existe une tendance à recruter plus de personnes mariées et de femmes. Nous n'observons pas non plus une plus grande charge d'heures supplémentaires pour les personnes mariées¹⁸⁷. En revanche, chez *Azul* les enquêtés ont un niveau d'éducation significativement

186 Les enquêtés sont majoritairement et significativement des hommes, sauf au sein de *Azul* où existe une parité de genre [Tableau 4.8].

187 cf. statistiques descriptives et tests de différence de proportions et de moyennes dans les Tableaux A.4.6 et A.4.7 dans le volume annexe pages 63 à 63. En revanche, à l'échelle de DMISP_1, l'équivalent monétaire de ces heures supplémentaires des personnes mariées est significativement plus élevé que pour les personnes célibataires [Tableaux A.4.8 et A.4.9 dans le volume annexe pages 63 à 64] sans que les différences en termes de nombre d'heures soient significatives. Dans la mesure où les heures supplémentaires les plus majorées sont les plus contraignantes en termes d'emploi du temps, cela indiquerait que si cette politique n'est pas détectable pour chaque entreprise sous-traitante individuellement, elle est bien effective au niveau agrégé.

plus élevé que chez *Verde* [Tableau 4.9]¹⁸⁸ et ils ont majoritairement validé le cycle secondaire [Tableau 4.9]¹⁸⁹.

Dans la mesure où l'expérience pour une fonction donnée est similaire entre les deux entreprises [Tableau 4.10]¹⁹⁰ et quel que soit le genre [Tableau 4.11]¹⁹¹, la différence constatée en termes de niveau d'éducation révèle une stratégie différente de recrutement pour *Verde* et *Azul*¹⁹².

Tableau 4.10 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction[^] | manutentionnaire non qualifié | 54 | 41,54 % | 24 | 42,86 % | 30 | 40,54 % |
| | exécutant | 63 | 48,46 % | 25 | 44,64 % | 38 | 51,35 % |
| | contremaitre | 8 | 6,15 % | 5 | 8,93 % | 3 | 4,05 % |
| | manutentionnaire qualifié | 2 | 1,54 % | 0 | 0 % | 2 | 2,70 % |
| | chargé de production | 2 | 1,54 % | 1 | 1,79 % | 1 | 1,35 % |
| salaire brut^{**Δ} | | 98 | 751,37 (371,19) | 43 | 725,54 (392,59) | 55 | 771,57 (355,91) |
| salaire net^{**ΔΔ} | | 110 | 505,78 (274,65) | 45 | 479,99 (329,84) | 65 | 527,10 (229,22) |
| réalisation d'heures supplémentaires^{ΔΔΔ} | | 83 | 63,85 % | 36 | 64,29 % | 47 | 63,51 % |
| classe sociale perçue^{***} | | | | | | | |
| | A (riche) | 1 | 0,77 % | 1 | 1,79 % | 0 | 0 % |
| | B | 33 | 25,38 % | 12 | 21,43 % | 21 | 28,38 % |
| | C | 51 | 39,23 % | 26 | 46,43 % | 25 | 33,78 % |
| | D (pauvre) | 45 | 34,62 % | 17 | 30,36 % | 28 | 37,84 % |
| expérience^{ΔΔΔΔ} | | 128 | 1,46 (2,05) | 55 | 1,17 (1,81) | 73 | 1,68 (2,19) |

NB : aucune différence n'est significative [cf. Tableau A.4.11 dans le volume annexe page 66].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 32 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔ : le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 20 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔΔ : travail au-delà de la durée légale ou sur une plage horaire imposant un surcoût pour l'employeur. Il y a 11 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔΔΔ : moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise. Il y a 2 non réponses pour cet item.

188 cf. tests de différence de moyenne et de proportion dans le Tableau A.4.10 dans le volume annexe page 65.

189 cf. tests de différence de moyennes dans le Tableau A.4.10 dans le volume annexe page 65.

190 cf. tests de différence de moyennes dans le Tableau A.4.11 dans le volume annexe page 66.

191 cf. tests de différence de moyennes dans le Tableau A.4.12 dans le volume annexe page 67.

192 L'âge et le niveau d'éducation sont liés, les individus jeunes étant plus formés [Tableaux A.4.13 et A.4.14 dans le volume annexe pages 68 à 69]. Il nous semble que la stratégie de recrutement s'effectue sur la base du niveau d'éducation, entraînant l'observation d'une main d'œuvre plus jeune plutôt que par rapport à l'âge qui n'impliquerait pas forcément une moyenne d'années de scolarisation plus élevée.

Cette différence n'apparaît pas pour les contremaitres qui ont une même expérience¹⁹³ et un même niveau d'éducation¹⁹⁴ dans les deux entreprises. Il semble donc que *Verde* n'ait pas appliqué les mêmes exigences selon la fonction à remplir.

Dans la mesure où *Verde* et *Azul* exercent la même activité dans les mêmes conditions, nous nous attendons à ce que les profils socio-professionnels des enquêtés soient statistiquement similaires entre ces deux entreprises, ce qui est vérifié à l'échelle des entreprises [Tableau 4.10]¹⁹⁵. La spécificité de la fonction de manutentionnaire non qualifié en termes de genre [Tableau 4.11], partagée par *Verde* et *Azul*¹⁹⁶, nous semble cohérente du fait de la charge physique de cette fonction, où il faut porter manuellement les cartons de marchandises à vérifier. La justification de la féminisation de la fonction d'exécutant [Tableau 4.11], aussi partagée par *Verde* et *Azul*¹⁹⁷, nous semble moins évidente car les employeurs mettent en avant une plus grande minutie attribuée aux femmes¹⁹⁸, qualité nécessaire au travail de vérification. Il semble que pour *Azul* cette préférence soit plus générale dans la mesure où il existe une parité de genre pour sa main d'œuvre¹⁹⁹, tandis qu'elle est significativement plus masculine chez *Verde*²⁰⁰.

Concernant les salaires, le chef d'atelier nous avait assuré qu'ils étaient les mêmes dans

193 *cf.* statistiques descriptives et tests de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.15 et A.4.16 dans le volume annexe pages 70 à 70. Pour une fonction donnée, le niveau d'expérience en année est le même quelle que soit l'entreprise.

194 *cf.* statistiques descriptives et tests de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.17 et A.4.18 dans le volume annexe pages 71 à 72. Pour être contremaitre il semble qu'un niveau d'études minimum soit requis depuis longtemps dans la mesure où nous ne relevons pas de différence significative en termes d'âge sur cette variable entre les deux entreprises [*cf.* statistiques descriptives et tests de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.19 et A.4.20 dans le volume annexe pages 73 à 73]. Pour le poste de manutentionnaire non qualifié, il n'y a pas non plus de différence significative entre *Azul* et *Verde* en termes d'âge et il ne semble pas qu'il y ait de sélection par le niveau d'éducation pour cette fonction.

195 Notons que la classe sociale objective peut être retrouvée à partir des autres réponses déjà données dans le questionnaire. Rappelons également que tous les enquêtés sont *a priori*, si l'on se base sur les bornes officielles définissant les différentes classes sociales, dans la même classe. La collecte de la variable « classe » répond à une autre interrogation, celle de la manière dont les individus se positionnent relativement aux autres et / ou à leur état passé. Par exemple, seul Cláudio s'est déclaré comme appartenant à la classe A (riche) et nous avons pu comprendre cette perception lors de l'entretien où il expliquait qu'il était arrivé dans la ville de São Paulo avec la seule chemise qu'il avait sur le dos, tandis qu'à présent il possède plusieurs maisons. Il n'est pas contre intuitif que sa perception (être riche) transcrive cette ascension. En revanche, si son patrimoine est objectivement un signe de richesse, son salaire, l'emplacement et l'équipement de ses maisons ne le classent pas dans la même catégorie que les personnes se déplaçant en hélicoptère par exemple.

196 *cf.* tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.12 dans le volume annexe page 67.

197 *cf.* tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.12 dans le volume annexe page 67.

198 Cela nous fut précisé par Thomas lorsqu'il nous présenta l'activité globale de ce département avant le début des questionnaires.

199 *cf.* statistiques descriptives et tests de différence de proportions dans le Tableau 4.8.

200 *cf.* statistiques descriptives et tests de différence de proportions dans le Tableau 4.8 et le Tableau A.4.1 dans le volume annexe page 59.

chaque entreprise et dépendaient uniquement de la fonction occupée. La seule différence selon lui résidait dans la *cesta básica* [panier de base]²⁰¹ donnée en nature chez *Azul* et incorporée au salaire chez *Verde*. Les grilles de salaire horaire net démentent cette affirmation [Tableau 4.12] mais pas les salaires mensuels déclarés par les enquêtés²⁰², qui sont statistiquement similaires entre les deux entreprises.

Tableau 4.11 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles selon le genre – DMISP_1

| | DMISP_1 | | | | AZUL | | | | VERDE | | | |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 88 | 67,69 % | 42 | 32,31 | 27 | 48,21 % | 29 | 51,79 % | 61 | 82,43 % | 13 | 17,57 % |
| fonction | | | | | | | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 50 | 56,82 % | 4 | 9,52 % | 20 | 74,07 % | 4 | 13,79 % | 30 | 49,18 % | 0 | 0 % |
| exécutant | 29 | 32,95 % | 34 | 80,95 % | 4 | 14,81 % | 21 | 72,41 % | 25 | 40,98 % | 13 | 100 % |
| contremaitre | 3 | 3,41 % | 1 | 2,38 % | 1 | 3,70 % | 1 | 3,45 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 2,27 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |
| chargé de production | 2 | 2,27 % | 0 | 0 % | 1 | 3,70 % | 0 | 0 % | 1 | 1,64 % | 0 | 0 % |
| salaire brut***Δ | 68 | 801,77 (400,52) | 30 | 637,14 (266,05) | 20 | 767,55 (507,73) | 23 | 689,01 (261,93) | 48 | 816,03 (351,79) | 7 | 466,71 (215,33) |
| salaire net***$\Delta\Delta$ | 77 | 540,19 (296,05) | 33 | 425,49 (198,17) | 23 | 498,23 (418,39) | 22 | 450,70 (208,23) | 54 | 558,07 (227,89) | 11 | 375,09 (174,40) |
| réalisation d'heures supplémentaires$\Delta\Delta\Delta$ | 57 | 70,37 % | 26 | 68,42 % | 17 | 73,91 % | 19 | 76 % | 40 | 68,97 % | 7 | 53,85 % |
| classe sociale perçue*** | | | | | | | | | | | | |
| A (riche) | 1 | 1,14 % | 0 | 0 % | 1 | 3,70 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % |
| B | 22 | 25 % | 11 | 26,19 % | 6 | 22,22 % | 6 | 20,69 % | 16 | 26,23 % | 5 | 38,46 % |
| C | 35 | 39,77 % | 16 | 38,10 % | 13 | 48,15 % | 13 | 44,83 % | 22 | 36,07 % | 3 | 23,08 % |
| D (pauvre) | 30 | 34,09 % | 15 | 35,71 % | 7 | 25,93 % | 10 | 34,48 % | 23 | 37,70 % | 5 | 38,46 % |
| expérience$\Delta\Delta\Delta\Delta$ | 86 | 1,5 (2,29) | 42 | 1,38 (1,45) | 26 | 1,19 (2,05) | 29 | 1,15 (1,61) | 60 | 1,64 (2,39) | 13 | 1,87 (0,85) |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.12 dans le volume annexe page 67].

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyennes indiquées en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 32 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta$: le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 20 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta\Delta$: travail au-delà de la durée légale ou sur une plage horaire imposant un surcrot pour l'employeur. Il y a 11 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta\Delta\Delta$: moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise. Il y a 2 non réponses pour cet item.

201 La *cesta básica*, d'une valeur de 30 Réais dans le cas présent selon les enquêtés, est composée de produits alimentaires de base.

202 cf. statistiques descriptives et tests de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.21, A.4.22, A.4.23 et A.4.24 dans le volume annexe pages 74 à 76.

Notons que pour le chef d'atelier, il est important qu'il y ait une certaine compétition entre *Azul* et *Verde* en termes de productivité – le nombre de vérifications validées – mais non en termes de préférence d'entreprise pour les employés, ce qui minerait la compétition productive initialement visée au niveau de *Fábrica*. Par ailleurs, les salaires sont statistiquement similaires entre les hommes et les femmes, quelle que soit l'entreprise sous-traitante [Tableau 4.11]²⁰³.

Tableau 4.12 : Salaires horaires nets selon la fonction – en Réais courant au moment de l'enquête

| | <i>AZUL</i> | <i>VERDE</i> |
|-------------------------------|-------------|--------------|
| chargé de production | 10* | 5,93 |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | 3,93 |
| contremaitre | 3,99 | 4,85 |
| exécutant | 2,43 | 2,59 |
| manutentionnaire non qualifié | 2,07 | 2 |

Source : chef d'atelier travaillant pour *Fábrica*.

* : le chargé de production d'*Azul* est le seul à être payé mensuellement sans contrôle horaire, soit 1920 R\$ par mois. Nous posons ici qu'un mois est composé de 4 semaines de 48 heures.

Tableau 4.13 : Statistiques descriptives – loisirs et géographie – DMISP_1

| | DMISP_1 | | <i>AZUL</i> | | <i>VERDE</i> | |
|---------------------------------------------|-----------------------|-------|-----------------------|----------|-----------------------|-------------|
| | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | 130 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 % |
| carnaval* | 74 | 56,92 | 32 | 57,14 | 42 | 56,76 |
| région de naissance** | | | | | | |
| Sul | 5 | 3,85 | 0 | 0 | 5 | 6,76 |
| Norte | 2 | 1,54 | 1 | 1,79 | 1 | 1,35 |
| Centro Oeste | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| Sudeste | 68 | 52,31 | 33 | 58,93 | 35 | 47,30 |
| Nordeste | 54 | 41,54 | 22 | 39,29 | 32 | 43,24 |
| a toujours habité à São Paulo (État) | 62 | 47,69 | 29 | 51,79 | 33 | 44,59 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.25 dans le volume annexe page 76].

* : fait référence aux individus affirmant apprécier carnaval.

** : nous conservons les noms de régions en portugais afin qu'elles en soient pas confondues avec des zones situées par les points cardinaux.

*** : il s'agit du pourcentage de temps passé dans la région de naissance. Il y a 62 non réponses pour cet item.

Notons la faiblesse des salaires horaires pour la majorité des enquêtés [Tableau 4.12]. Au moment de l'enquête, le coût mensuel des transports des enquêtés pour aller travailler correspondait à 0,26 salaire minimum²⁰⁴: cela donne une autre résonance à la conscience

203 cf. tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.12 dans le volume annexe page 67.

204 Calcul fait pour un aller retour 5 fois par semaine pendant 4 semaines avec un ticket par trajet coûtant 2,30 Réais : ce coût est heureusement pris en charge par *Verde* et *Azul* à travers un système de bon de transport.

d'Ademar que *Azul* et *Verde* proposent des salaires très bas. Quant aux profils géographiques et de loisirs²⁰⁵ des enquêtés, ils sont similaires entre *Verde* et *Azul* [Tableau 4.13]²⁰⁶.

La collecte des couleurs de peau s'est faite en proposant trois classifications distinctes. Premièrement, les enquêtés ont répondu librement : de ces déclarations ont émergés seize termes, qui composent alors la classification dite 'libre'. Puis, les enquêtés ont répondu sur la base d'une classification composée de neuf alternatives²⁰⁷ et enfin face à la classification de l'IBGE²⁰⁸ [*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas* – Institut Brésilien de Géographie de de Statistiques]. Dans tous les cas, nous avons noté ou coché la couleur énoncée par l'enquêté, quelle qu'elle soit, sans aucune modification²⁰⁹.

Les enquêtés sont majoritairement métis, quelle que soit la classification [Tableau 4.14]²¹⁰ puis *brancos* et noirs [Tableau 4.14]. Le profil de chaque entreprise en termes de couleur de peau auto-déclarée est différent : *Verde* comporte significativement plus de *brancos* quelle que soit la classification [Tableau 4.14]²¹¹ tandis qu'ils sont plus *negros* puis *pardos* chez *Azul* [Tableau 4.14 – respectivement pour la classification libre et de l'IBGE]²¹².

Il nous semble d'une part que la catégorie *branca* soit plus stable que les autres, observant notamment que le nombre d'individus se déclarant tels se maintient quelle que soit la classification et qu'en revanche les personnes *negras* ne le demeurent pas forcément entre les différentes classifications²¹³.

205 Nous nous limitons ici au fait d'apprécier carnaval. D'autres loisirs sont abordés dans le sixième chapitre pages 458 à 462 où ils constituent des variables clefs que nous présenterons de manière détaillée.

206 *cf.* tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.25 dans le volume annexe page 76.

207 Nous avons choisi ces neuf alternatives sur la base de la classification de l'IBGE à laquelle nous avons ajouté les termes indiquant un métissage [*mulata* et *cabocla*] et celui, choisi par aucun enquêté, faisant référence d'être descendant de Japonais mais né au Brésil.

208 Elle est composée de cinq alternatives dont l'une – *amarela* – ne fut alors choisie par aucun enquêté.

209 Cette question était posée en fin de questionnaire, au moment du recueil des attributs et caractéristiques personnels et démographiques de l'enquêté. *cf.* le questionnaire dans le volume annexe [Annexe 4.1] pages 13 à 29.

210 Cette affirmation est valable si nous assimilons les personnes s'auto-déclarant *morena* comme non *brancas* dans la classification libre.

211 *cf.* tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.26 dans le volume annexe page 77.

212 *cf.* tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.26 dans le volume annexe page 77.

213 Ce phénomène est analysé de manière détaillé dans le sixième chapitre pages 479 à 487. D'autre part, il est tentant de faire un rapprochement entre la couleur de peau du 'vrai' chef de chacune des entreprise, Ademar s'auto-déclarant *negro* tandis que Arnaldo est blanc. Il nous est arrivé de croiser Arnaldo, qui n'a pas répondu au questionnaire. Il fait partie de l'entreprise *Verde* et la dirige mais est très rarement présent dans l'atelier, contrairement à Ademar qui est presque toujours présent. De notre point de vue, il serait sans ambiguïté catégorisé comme blanc au Brésil quelle que soit la région et le milieu social. Il ne nous est cependant pas possible d'examiner de manière plus approfondie cette hypothèse.

Tableau 4.14 : Statistiques descriptives – couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------|-------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 130 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 |
| classification libre* | branca | 39 | 30 | 11 | 19,64 | 28 | 37,84 |
| | morena | 27 | 20,77 | 10 | 17,86 | 17 | 22,97 |
| | parda | 24 | 18,46 | 10 | 17,86 | 14 | 18,92 |
| | negra | 23 | 17,69 | 15 | 26,79 | 8 | 10,81 |
| | branca morena | 3 | 1,31 | 2 | 3,57 | 1 | 1,35 |
| | caucasian branca | 2 | 1,54 | 2 | 3,57 | 0 | 0 |
| | morena clara | 2 | 1,54 | 0 | 0 | 2 | 2,70 |
| | preta | 2 | 1,54 | 1 | 1,79 | 1 | 1,35 |
| | amarela | 1 | 0,77 | 1 | 1,79 | 0 | 0 |
| | branca parda | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| | escuro / preto | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| | índia / morena | 1 | 0,77 | 1 | 1,79 | 0 | 0 |
| | morena negra | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 0,77 | 1 | 1,79 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 1 | 0,77 | 1 | 1,79 | 0 | 0 |
| parda / negra | 1 | 0,77 | 1 | 1,79 | 0 | 0 | |
| classification étendue** | parda | 49 | 37,69 | 25 | 44,64 | 24 | 32,43 |
| | branca | 43 | 33,08 | 13 | 23,21 | 30 | 40,54 |
| | negra | 20 | 15,38 | 12 | 21,43 | 8 | 10,81 |
| | preta | 6 | 4,62 | 1 | 1,79 | 5 | 6,76 |
| | amarela | 4 | 3,08 | 4 | 7,14 | 0 | 0 |
| | mulata | 4 | 3,08 | 1 | 1,79 | 3 | 4,05 |
| | indígena | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| | cabocla | 1 | 0,77 | 0 | 0 | 1 | 1,35 |
| IBGE* | parda | 59 | 45,38 | 31 | 55,36 | 28 | 37,84 |
| | branca | 44 | 33,85 | 13 | 23,21 | 31 | 41,89 |
| | preta | 22 | 16,92 | 9 | 16,07 | 13 | 17,57 |
| | indígena | 4 | 3,08 | 2 | 3,57 | 2 | 2,70 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.26 dans le volume annexe page 77]. Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Lexique : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *branca parda* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *caucasian branca* [blanche caucasienne], *escuro / preto* [foncé / noir], *índia / morena* [indienne / brune], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena / amarela / parda* [brune / jaune / brune], *morena clara* [brune claire], *morena negra* [brune noire], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune], *parda amarela* [brune jaune], *parda / negra* [brune / noire], *preta* [noire].

* : une non réponse.

** : deux non réponses.

La distribution des hommes et des femmes en termes de couleur de peau auto-déclarées est

similaire quelle que soit l'entreprise ou la classification²¹⁴. La proportion d'hommes et de femmes au sein de chaque catégorie de couleur est également similaire²¹⁵.

Lors de la réalisation des questionnaires, un contremaitre était parfois présent car les étiquettes des produits vérifiés sont imprimées dans la pièce où nous nous situons. Les entreprises *Verde* et *Azul* sont touchées de la même manière par cette présence [Tableau 4.15]²¹⁶.

Tableau 4.15 : Statistiques descriptives – les variables de contrôle – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | 100 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 |
| présence d'une tierce personne* | 75 | 57,69 | 31 | 55,36 | 44 | 59,46 |
| modification du questionnaire - couleur** | 105 | 80,77 | 42 | 75 | 63 | 85,14 |
| modification du questionnaire - classe*** | 54 | 41,54 | 21 | 37,5 | 33 | 44,59 |

NB : aucune différence n'est significative [cf. Tableau A.4.36 dans le volume annexe page 87].

* : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'une tierce personne était présente. Deux non réponses.

** : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'elles étaient ordonnées selon la personne à décrire (l'enquêté lui-même selon les classifications libre puis étendue et de l'IBGE, puis ses proches selon les mêmes classifications) et non selon les classifications (l'enquêté et ses proches selon la classification libre, puis l'enquêté et ses proches selon la classification étendue, et enfin les mêmes personnes selon la classification de l'IBGE). Ce changement a lieu au questionnaire 27.

*** : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'elles sont placées après avoir demandé la classe sociale. Ce changement a lieu au questionnaire 78.

A priori cette présence est aléatoire eu égard à la couleur de peau de l'enquêté, quelle que soit sa perception par l'un ou par l'autre des contremaitres²¹⁷. En revanche, elle peut modifier le contexte d'auto-déclaration de la couleur de sa peau par l'enquêté, qui ne s'adresse alors plus uniquement à l'enquêtrice remplissant le questionnaire²¹⁸. Nous avons donc pris note de la présence ou de l'absence d'un tiers au moment de l'auto-déclaration de la couleur de la peau.

A l'échelle de l'ensemble des enquêtés, nous constatons que la proportion de présence d'un tiers est significativement plus élevée lorsque le répondant s'auto-déclare librement de couleur *parda* plutôt que de couleur *morena* ou *negra* [Tableau 4.16]²¹⁹. Sans nous avancer sur

214 cf. statistiques descriptives et tests de différence de proportions dans les Tableaux A.4.27 et A.4.28 pages 78 à 79.

215 cf. statistiques descriptives et tests de différence de proportions dans les Tableaux A.4.29 et A.4.30 à A.4.35 pages 80 à 86. Nous maintenons cette affirmation en dépit de certains tests de différence significatifs car ces derniers sont influencés par une seule observation.

216 cf. tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.36 dans le volume annexe page 87.

217 C'est l'impression des étiquettes, liée au rythme de vérification de la marchandise, qui motive la présence d'un contremaitre de *Azul* ou de *Verde*.

218 La personnalisation de la situation de déclaration peut mettre l'enquêté en situation de test, décrite *infra* pages 293 à 299.

219 Tests de différence de proportions dans le volume annexe tableaux A.4.38 à A.4.42 pages 89 à 93. Cela se vérifie également au sein de chaque entreprises [mêmes tableaux].

l'existence effective d'un lien de causalité entre cette présence et ces déclarations, il serait néanmoins possible de l'expliquer par la charge symbolique de ces trois termes tels qu'ils peuvent être reçus par une tierce personne présente lors des auto-déclarations²²⁰. Le terme 'parda' figure en effet dans la classification de l'IBGE.

Cette dimension institutionnelle le rend plus neutre que 'morena' et 'negra', auxquels peut être respectivement attachée une accusation d'euphémisation de la couleur de la peau²²¹ et une prise de position politique²²². Rappelons par ailleurs que les proportions d'enquêtés s'auto-déclarant librement de couleur *morena*, *parda* ou *negra* [respectivement 20,77 %, 18,46 % et 17,69 % – Tableau 4.14] sont similaires. Si un lien de causalité entre la présence d'un tiers et l'auto-déclaration était vérifié, nous aurions du avoir une proportion moins importante d'auto-déclaration en tant que *parda*.

En comparant *Verde* et *Azul*, nous constatons que la proportion de présence d'un tiers est significativement plus élevée uniquement lorsque le répondant s'auto-déclare de couleur *negra* (classification libre et étendue) [Tableau 4.16]. Parallèlement, rappelons qu'il y a significativement plus d'auto-déclarations pour la catégorie 'negra' chez *Azul* par rapport à *Verde* [Tableau 4.14].

Cela corroborerait notre interprétation précédente, où un mécanisme d'évitement d'afficher son engagement politique en termes de couleurs de peau serait activé en présence d'un tiers. Cette activation serait cependant limitée au fait de ne proposer aucune alternative (classification libre) dans la mesure où la différence de proportion de personnes *negras* entre *Verde* et *Azul* n'est plus significative pour la classification étendue²²³. Par ailleurs, la présence d'un tiers n'affecte pas du tout les déclarations faites selon la classification de l'IBGE [Tableau

220 En toute rigueur, l'enquêtrice constitue également une tierce personne. Elle a cependant un statut différent de celui d'un contremaitre car elle reçoit les auto-déclarations en contexte d'enquête, tandis que le tiers est en dehors de l'enquête.

221 Sous cet angle *morena* permet de souligner la composante blanche de la couleur de la peau et en minimisant celle qui est noire. Cette connotation ne se vérifie cependant pas toujours dans les faits dans la mesure où *morena* peut également désigner une personne ayant une peau blanche mais des cheveux foncés. L'accusation d'euphémisation s'active donc plutôt lorsque la peau de l'individu concerné n'est pas blanche, et se déclarer *morena* reviendrait à ne pas assumer cette absence de blancheur.

222 Sous cet angle *negra* permet de souligner la composante noire de la couleur de la peau et de minimiser celle qui est blanche. Cette connotation ne se vérifie cependant pas toujours dans les faits dans la mesure où *negra* remplace dans la vie quotidienne le terme 'preto' jugé péjoratif. Très peu de Brésiliens ont cependant une peau noire de manière effective. Se déclarer *negro* est alors perçu comme une prise de position politique où l'individu revendique d'appartenir à la *raça negra*.

223 Nous reviendrons sur la question cruciale de savoir dans quel contexte (formel ou informel) estime être l'enquêté lorsqu'il déclare sa couleur de peau. En effet, il ne répond pas de la même manière. Nous recueillons des éléments tout au long de ce chapitre qui seront mobilisés sur ce thème dans le sixième chapitre.

4.16].

Tableau 4.16 : Statistiques descriptives – présence d'une tierce personne et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------|------------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 130 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 |
| classification libre* | branca | 22 | 56,41 | 6 | 54,55 | 16 | 57,14 |
| | morena | 10 | 37,04 | 5 | 50,00 | 5 | 29,41 |
| | parda | 19 | 79,17 | 9 | 90,00 | 10 | 71,43 |
| | negra | 12 | 52,17 | 4 | 26,67 | 8 | 100 |
| | branca morena | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | caucasian branca | 2 | 100 | 2 | 100 | 0 | 0 |
| | morena clara | 1 | 50,00 | 0 | 0 | 1 | 50,00 |
| | preta | 2 | 100 | 1 | 100 | 1 | 100 |
| | amarela | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | branca parda | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | escuro / preto | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | índia / morena | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena negra | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| parda / negra | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 | |
| classification étendue** | parda | 30 | 61,22 | 18 | 72,00 | 12 | 50,00 |
| | branca | 23 | 53,49 | 6 | 46,15 | 17 | 56,67 |
| | negra | 12 | 60,00 | 4 | 33,33 | 8 | 100 |
| | preta | 4 | 66,67 | 1 | 100 | 3 | 60,00 |
| | amarela | 2 | 50,00 | 2 | 50,00 | 0 | 0 |
| | mulata | 1 | 25,00 | 0 | 0 | 1 | 33,33 |
| | indígena | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | cabocla | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| IBGE* | parda | 35 | 59,32 | 20 | 64,52 | 15 | 53,57 |
| | branca | 25 | 56,82 | 7 | 53,85 | 18 | 58,06 |
| | preta | 14 | 63,64 | 4 | 44,44 | 10 | 76,92 |
| | indígena | 1 | 25,00 | 0 | 0 | 1 | 50,00 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableaux A.4.38 à A.4.42 dans le volume annexe pages 89 à 93]. Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Lexique : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *branca parda* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *caucasian branca* [blanche caucasienne], *escuro / preto* [foncé / noir], *índia / morena* [indienne / brune], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena / amarela / parda* [brune / jaune / brune], *morena clara* [brune claire], *morena negra* [brune noire], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune], *parda amarela* [brune jaune], *parda / negra* [brune / noire], *preta* [noire].

* : une non réponse.

** : deux non réponses.

Concernant la première modification du questionnaire, nous interrogeons initialement l'enquêté sur sa propre couleur en ayant recours à différentes classifications, puis sur la couleur de ses proches selon ces mêmes classifications. En cours d'enquête, cette structure nous est apparue comme inadaptée dans la mesure où l'enquêté savait, une fois qu'il avait répondu pour lui-même, que nous allions proposer plusieurs classifications les unes à la suite des autres. A partir du questionnaire 27, nous avons donc regroupé les questions selon les classifications.

Nous avons mis en œuvre un second changement à partir du 78^{ème} questionnaire en demandant d'abord à l'enquêté de déclarer sa perception de sa classe sociale puis sa couleur de peau et celle de ses proches. Dans la mesure où ce sont les déclarations que nous souhaitons expliquer, il convient en effet que cette perception ne soit pas influencée par ces déclarations²²⁴, d'où l'intérêt de placer cette question plus en amont²²⁵. Les entreprises *Verde* et *Azul* sont touchées de la même manière par ces modifications [Tableau 4.15]²²⁶.

Concernant la première modification, elle ne semble pas avoir d'effet [Tableau 4.17]²²⁷. Cela est sans doute dû au fait qu'elle fut réalisée suffisamment tôt eu égard à la taille de l'échantillon.

Concernant la seconde modification, il en est de même [Tableau 4.18]²²⁸. La couleur de peau de l'enquêtrice étant objectivement la même tout au long de l'enquête, nous postulons que tous les enquêtés sont touchés de la même manière si elle influence leurs déclarations. Cette dernière aurait alors un effet neutre sur les résultats²²⁹.

224 En toute rigueur, cette perception demeure influencée par la couleur de peau de l'individu, ne serait-ce qu'à travers la corrélation existant entre celle-ci et les conditions socio-économiques objectives [cf. le deuxième chapitre]. Mais cela est différent que de lui rappeler sa couleur de peau en la lui faisant déclarer avant de lui demander la perception de sa classe sociale.

225 Nous regrettons de n'avoir pas réalisé ce changement plus tôt, mais nous devons nous assurer de pouvoir identifier la rupture potentielle induite par la première modification.

226 cf. tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.36 dans le volume annexe page 87.

227 Certains tests de différence de proportions sont significatifs, notamment pour la classification étendue. Dans la mesure où ces résultats nous semblent fortement induits par le faible nombre de personnes s'auto-déclarant *preta*, nous ne les relevons pas.

228 Certains tests de différence de proportions sont significatifs. Dans la mesure où ces résultats nous semblent fortement induits par le faible nombre de personnes dans chaque catégorie, nous ne les relevons pas. Il existe une exception en confrontant les catégories *morena* et *negra* dans la classification libre, ce qui ne nous semble pas remettre en cause l'absence d'effet, globalement, de cette modification. Cette dernière différence significative sera évoquée au moment opportun s'il s'avérait qu'elle est de nature à biaiser certains résultats.

229 Dans les faits, il s'agit d'une hypothèse forte car les perceptions de la couleur de peau de l'enquêtrice par les enquêtés peuvent varier. Cette variable n'a cependant pas été collectée de manière systématique. Au niveau statistique, nous resterons donc sur notre postulat initial d'une même influence sur tous les enquêtés.

Tableau 4.17 : Statistiques descriptives – modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau selon les classifications et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 130 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 |
| classification libre* | branca | 32 | 82,05 | 9 | 81,82 | 23 | 82,14 |
| | morena | 24 | 88,89 | 8 | 80,00 | 16 | 94,12 |
| | parda | 19 | 79,17 | 8 | 80,00 | 11 | 78,57 |
| | negra | 18 | 78,26 | 11 | 73,33 | 7 | 87,50 |
| | branca morena | 1 | 50,00 | 1 | 50,00 | 0 | 0 |
| | caucasian branca | 1 | 50,00 | 1 | 50,00 | 0 | 0 |
| | morena clara | 1 | 50,00 | 0 | 0 | 1 | 50,00 |
| | preta | 2 | 100 | 1 | 100 | 1 | 100 |
| | amarela | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | branca parda | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | escuro / preto | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | índia / morena | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | morena negra | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| parda / negra | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| classification étendue** | parda | 39 | 79,59 | 18 | 72,00 | 21 | 87,50 |
| | branca | 35 | 81,40 | 10 | 76,92 | 25 | 83,33 |
| | negra | 16 | 80,00 | 9 | 75,00 | 7 | 87,50 |
| | preta | 6 | 100 | 1 | 100 | 5 | 100 |
| | amarela | 3 | 75,00 | 3 | 75,00 | 0 | 0 |
| | mulata | 3 | 75,00 | 1 | 100 | 2 | 66,67 |
| | indígena | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | cabocla | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| IBGE* | parda | 48 | 81,36 | 23 | 74,19 | 25 | 89,29 |
| | branca | 35 | 79,55 | 10 | 76,92 | 25 | 80,65 |
| | preta | 18 | 81,82 | 7 | 77,78 | 11 | 84,62 |
| | indígena | 4 | 100 | 2 | 100 | 2 | 100 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableaux A.4.43 à A.4.47 dans le volume annexe pages 94 à 98]. Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Lexique : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *branca parda* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *caucasian branca* [blanche caucasienne], *escuro / preto* [foncé / noir], *índia / morena* [indienne / brune], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena / amarela / parda* [brune / jaune / brune], *morena clara* [brune claire], *morena negra* [brune noire], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune], *parda amarela* [brune jaune], *parda / negra* [brune / noire], *preta* [noire].

* : une non réponse.

** : deux non réponses.

Tableau 4.18 : Statistiques descriptives – modification de la place de la question concernant la perception de la classe sociale et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 130 | 100 | 56 | 43,08 | 74 | 56,92 |
| classification libre* | branca | 17 | 43,59 | 5 | 45,45 | 12 | 42,86 |
| | morena | 15 | 55,56 | 5 | 50,00 | 10 | 58,82 |
| | parda | 10 | 41,67 | 5 | 50,00 | 5 | 35,71 |
| | negra | 6 | 26,09 | 3 | 20,00 | 3 | 37,50 |
| | branca morena | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | caucasian branca | 1 | 50,00 | 1 | 50,00 | 0 | 0 |
| | morena clara | 1 | 50,00 | 0 | 0 | 1 | 50,00 |
| | preta | 1 | 50,00 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | amarela | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | branca parda | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | escuro / preto | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 |
| | índia / morena | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | morena negra | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 100 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| parda / negra | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| classification étendue** | parda | 21 | 42,86 | 9 | 36,00 | 12 | 50,00 |
| | branca | 20 | 46,51 | 7 | 53,85 | 13 | 43,33 |
| | negra | 5 | 25,00 | 2 | 16,67 | 3 | 37,50 |
| | preta | 3 | 50,00 | 0 | 0 | 3 | 60,00 |
| | amarela | 2 | 50,00 | 2 | 50,00 | 0 | 0 |
| | mulata | 2 | 50,00 | 1 | 100 | 1 | 33,33 |
| | indígena | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | cabocla | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| IBGE* | parda | 24 | 40,68 | 12 | 38,71 | 12 | 42,86 |
| | branca | 19 | 43,18 | 6 | 46,15 | 13 | 41,94 |
| | preta | 8 | 36,36 | 1 | 11,11 | 7 | 53,85 |
| | indígena | 3 | 75,00 | 2 | 100 | 1 | 50,00 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableaux A.4.48 à A.4.52 dans le volume annexe pages 99 à 103]. Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Lexique : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *branca parda* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *caucasian branca* [blanche caucasienne], *escuro / preto* [foncé / noir], *índia / morena* [indienne / brune], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena / amarela / parda* [brune / jaune / brune], *morena clara* [brune claire], *morena negra* [brune noire], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune], *parda amarela* [brune jaune], *parda / negra* [brune / noire], *preta* [noire].

* : une non réponse.

** : deux non réponses.

Enfin, nous disposons de sept couleurs de nuancier pour chaque enquêté ayant accepté d'être

photographié [Tableau 4.19]²³⁰. Chaque portait est analysé au moyen du logiciel la Boîte à Couleurs. Rappelons qu'il s'agit uniquement de composer des groupes homogènes selon des couleurs attribuées sans tenir compte des attributs et caractéristiques individuelles²³¹.

Tableau 4.19 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie 1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|-------------------|----------------------|-----------------------|-------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 123 | 95,35 | 52 | 92,86 | 71 | 97,26 |
| RgbColors | sepia (56) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | deep ochre (70) | 11 | 8,94 | 6 | 11,54 | 5 | 7,04 |
| | brown ochre (82) | 28 | 22,76 | 10 | 19,23 | 18 | 25,35 |
| | brown (85) | 2 | 1,63 | 1 | 1,92 | 1 | 1,41 |
| | sienna (103) | 72 | 58,54 | 33 | 63,46 | 39 | 54,93 |
| | warm grey (117) | 8 | 6,50 | 2 | 3,85 | 6 | 8,45 |
| | peru (134) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| Chroma | maduro (46) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | chocolat (63) | 3 | 2,44 | 2 | 3,85 | 1 | 1,41 |
| | colorado (67) | 1 | 0,81 | 1 | 1,92 | 0 | 0 |
| | colorado claro (71) | 9 | 7,32 | 4 | 7,69 | 5 | 7,04 |
| | gris de maure (87) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | claro (95) | 56 | 45,53 | 19 | 36,54 | 37 | 52,11 |
| | terre de sienne (99) | 5 | 4,07 | 3 | 5,77 | 2 | 2,82 |
| | châtain (103) | 25 | 20,33 | 17 | 32,69 | 8 | 11,27 |
| | bistre (105) | 20 | 16,26 | 5 | 9,62 | 15 | 21,13 |
| | sépia (138) | 2 | 1,63 | 1 | 1,92 | 1 | 1,41 |
| HtmlColors | darkolivegreen (77) | 8 | 6,50 | 5 | 9,62 | 3 | 4,23 |
| | saddlebrown (79) | 13 | 10,57 | 6 | 11,54 | 7 | 9,86 |
| | sienna (103) | 97 | 78,86 | 40 | 76,92 | 57 | 80,28 |
| | dimgray (105) | 1 | 0,81 | 1 | 1,92 | 0 | 0 |
| | gray (128) | 2 | 1,63 | 0 | 0 | 2 | 2,82 |
| | indianred (148) | 2 | 1,63 | 0 | 0 | 2 | 2,82 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableaux A.4.53 dans le volume annexe page 104].

230 Dans DMISP_1, 124 personnes ont accepté. Nous disposons cependant uniquement de 123 photographies car le dernier questionnaire a été réalisé alors que cette partie d'enquête était considérée comme terminée.

231 Nous disposons de quatre lieux de mesure de ces couleurs de nuancier : le front, le nez, les joues et le menton. Nous retenons uniquement celle du nez, car elle nous assure 123 observations. Certains enquêtés portaient leur toque de travail trop enfoncée sur leur crâne pour découvrir suffisamment leur front, d'autres portaient une barbe.

Tableau 4.20 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie 2

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|-------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 123 | 95,35 | 52 | 92,86 | 71 | 97,26 |
| WebPalette | 666633 / 663333 (77) | 32 | 26,02 | 14 | 26,92 | 18 | 25,35 |
| | 996633 / 993333 (102) | 50 | 40,65 | 21 | 40,38 | 19 | 40,85 |
| | 996666 (128) | 41 | 33,33 | 17 | 32,69 | 24 | 33,80 |
| Pantone | 411 C (58) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | 7518 C (73) | 13 | 10,57 | 6 | 11,54 | 7 | 9,86 |
| | 7505 C (74) | 14 | 11,38 | 7 | 13,46 | 7 | 9,86 |
| | warmgray11 C (80) | 5 | 4,07 | 3 | 5,77 | 2 | 2,82 |
| | 4985 C (93) | 24 | 19,51 | 7 | 13,46 | 17 | 23,94 |
| | warmgray10 C (98) | 20 | 16,26 | 7 | 13,46 | 13 | 18,31 |
| | 7504 C (110) | 39 | 31,71 | 20 | 38,46 | 19 | 26,76 |
| | 4715 C (130) | 6 | 4,88 | 2 | 3,85 | 4 | 5,63 |
| 479 C (143) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 | |
| Ral-Classic | 7013 (48) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | 8025 (68) | 2 | 1,63 | 1 | 1,92 | 1 | 1,41 |
| | 8000 (74) | 3 | 2,44 | 2 | 3,85 | 1 | 1,41 |
| | 6013 (81) | 27 | 21,95 | 12 | 23,08 | 15 | 21,13 |
| | 7008 (96) | 58 | 47,15 | 19 | 36,54 | 39 | 54,93 |
| | 1011 (108) | 12 | 9,76 | 8 | 15,38 | 4 | 5,63 |
| | 1020 (115) | 1 | 0,81 | 1 | 1,92 | 0 | 0 |
| | 1019 (128) | 19 | 15,45 | 9 | 17,31 | 10 | 14,08 |
| LlogColors | gray 23 (59) | 2 | 1,63 | 1 | 1,92 | 1 | 1,41 |
| | gray 25 (64) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |
| | gray 29 (74) | 1 | 0,81 | 1 | 1,92 | 0 | 0 |
| | coral 4 (93) | 3 | 2,44 | 2 | 3,85 | 1 | 1,41 |
| | salmon 4 (98) | 38 | 30,89 | 14 | 26,92 | 24 | 33,80 |
| | lightsalmon 4 (103) | 55 | 44,72 | 24 | 46,15 | 31 | 43,66 |
| | burlywood 4 (112) | 16 | 13,01 | 8 | 15,38 | 8 | 11,27 |
| | lightpink 4 (117) | 6 | 4,88 | 2 | 3,85 | 4 | 5,63 |
| | wheat 4 (121) | 1 | 0,81 | 0 | 0 | 1 | 1,41 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableaux A.4.54 dans le volume annexe page 105].

Certes, le logiciel la Boîte à Couleurs ne permet pas de prendre en compte le processus d'obtention de la couleur : deux personnes ayant la même – l'une naturellement et l'autre du fait d'une exposition au soleil – sont catégorisées de la même manière. Ici, cela ne remet pas en cause les couleurs de nuancier car le quotidien des enquêtés est globalement très homogène

pour tous les enquêtés de *Verde* et *Azul*²³².

Les distributions des couleurs de nuancier des enquêtés sont statistiquement similaires entre les deux entreprises [Tableaux 4.19 et 4.20]²³³ alors que cela n'était pas le cas en termes de déclarations, où les enquêtés travaillant pour *Verde* étaient alors statistiquement plus clairs que ceux étant employés par *Azul* [Tableau 4.14]. Nous pouvons donc supposer que les premiers s'éclaircissent et / ou que les seconds s'assombrissent lors de leur auto-déclaration par rapport aux couleurs de nuancier²³⁴. La majorité des enquêtés, quelle que soit l'entreprise, sont métis.²³⁵ Nous notons également que ceux étant blancs sont plus nombreux que ceux étant noirs. Autrement dit, la forme globale des distributions par rapport au spectre de couleurs est similaire pour les couleurs de nuancier et les auto-déclarations. Il ne nous est cependant pas possible d'affirmer ou d'infirmer la stabilité de la catégorie la plus claire, tandis que les auto-déclarations soulignaient une stabilité de la couleur *branca*.

Tandis que le genre ne faisait pas apparaître de différences significatives pour les auto-déclarations, nous faisons la conclusion inverse pour les couleurs de nuancier. Globalement, les femmes sont jugées plus claires par la Boîte à Couleurs que les hommes, ce qui est particulièrement visible avec le nuancier WebPalette²³⁶. Nous pouvons donc supposer que les premiers s'éclaircissent et / ou que les secondes s'assombrissent lors de leur auto-déclaration pour qu'il n'y ait alors plus de différence²³⁷. La conclusion majeure de cette brève présentation des couleurs de nuancier est qu'elles n'ont pas forcément le même profil que les auto-déclarations, ce qui constitue une source d'identification face aux phénomènes étudiés dans

232 Les emplois du temps remplis avec les enquêtés montrent que leur quotidien est principalement constitué par leur travail – qui se situe dans un atelier où ne pénètre pas de lumière naturelle – et les transports pour s'y rendre. Leur temps libre est très limité. Très peu d'entre eux vont à la plage, la plus proche étant à environ 80 kilomètres. Il n'y a donc *a priori* pas d'hétérogénéité dans leur exposition au soleil.

233 Il y a seulement deux exceptions : les couleurs châtain [nuancier Chroma – Tableau 4.19] et 7008 [nuancier Ral-Cassic – Tableau 4.20]. Cela ne remet pas en cause que les distributions sont statistiquement similaires dans leur globalité.

234 Cette mobilité chromatique sera analysée dans le cinquième chapitre.

235 Nous posons arbitrairement une frontière isolant les personnes étant situées aux extrêmes du spectre des couleurs en nous basant sur la luminosité attachée à la définition de chaque couleur dans son nuancier. Lorsque cette luminosité est inférieure à 65 octets, l'individu est considéré comme noir ; lorsqu'elle est supérieure à 120 octets, il est considéré comme blanc. Entre 65 et 120 octets, il est considéré comme métis. Cette convention arbitraire a été établie lors des confrontations des différentes déclarations avec ces couleurs de nuancier pour le cinquième chapitre, où nous avons constaté qu'avoir moins de 65 octets ou plus de 120 octets correspondait à une immobilité chromatique, autrement dit à une convergence des déclarations en queue de distribution. L'arbitraire de cette décision peut certes être critiquée, mais elle est nécessaire pour mener l'analyse.

236 *cf.* tests de différences de proportions dans les Tableaux A.4.55 à A.4.58 dans le volume annexe pages 106 à 109. Notons par ailleurs que cette différence selon le genre concernant les couleurs de nuancier valide une évidence soulignée par N. G. Jablonski (2006 : 89) : les femmes sont plus claires afin de permettre une meilleure synthèse de la vitamine D, nécessaire à la reproduction.

237 Cette mobilité chromatique sera analysée dans le cinquième chapitre.

les chapitres suivants : la mobilité chromatique (chapitre cinq), choix d'une couleur de peau donnée (chapitre sept), analyse des inégalités et de la discrimination selon les couleurs de peau (chapitre sept).

En présentant DMISP_1, nous avons pu souligner deux faits essentiels : (i) une importante différence entre les entreprises *Verde* et *Azul* et (ii) une relative autonomie du genre par rapport aux attributs et caractéristiques des enquêtés. Premièrement, le fait de savoir si l'enquêté travaille pour l'une ou l'autre entreprise est une variable de contrôle très importante²³⁸. En effet, les employés de *Azul* sont significativement plus éduqués, auto-déclarés moins clairs et plus de sexe féminin que ceux de l'entreprise *Verde*. De plus, la politique salariale de ces deux entreprises est différente. Deuxièmement, il n'y a pas de différence statistiquement significative en termes de genre concernant l'âge, le niveau ou la qualité de l'éducation, l'expérience dans la fonction occupée et les auto-déclarations de couleurs de peau. En revanche, la fonction de 'manutentionnaire non qualifié' est masculine. Par ailleurs, les différences en termes de genre sont significatives pour les couleurs des nuanciers et les déclarations aplanissent cette distinction biologique²³⁹.

2.2.2. La seconde base de données : DMISP_2

Les 128 enquêtés de la seconde base de données [DMISP_2 – Données Micro-Individuelles collectées à São Paulo – 2] [Tableau 4.21] travaillent dans deux départements différents de *Empresa* [Schéma 4.1] dont ils représentent par ailleurs la très grande majorité des employés.

Ils ont en moyenne 43 ans, quel que soit le département [Tableau 4.21]²⁴⁰. La distribution en termes de statut civil est similaire dans les deux départements²⁴¹ : les enquêtés sont majoritairement mariés [66,41 % – Tableau 4.21]²⁴² tandis qu'un cinquième sont célibataires [21,09 % – Tableau 4.21]. Le genre n'est pas significativement corrélé à l'âge ou au niveau et à la qualité de l'éducation²⁴³.

238 Selon l'équation estimée économétriquement, cette variable aura également le rôle de tenir compte d'un éventuel biais de sélection du fait de non participation au questionnaire colinéaire avec le fait d'être employé par l'entreprise *Azul*.

239 cf. N. G. Jablonski (2006) pour une présentation de déterminants de la matérialité physique de la couleur de la peau.

240 cf. test de différence de moyennes dans le Tableau A.4.59 dans le volume annexe page 110.

241 cf. tests de différence de proportions dans le Tableau A.4.59 dans le volume annexe page 110.

242 Par ailleurs, les hommes sont significativement plus nombreux parmi les personnes mariées que les femmes, quel que soit le département [cf. les Tableaux A.4.60 et A.4.61 dans le volume annexe pages 110 et 111].

243 cf. statistiques descriptives et tests de différence de moyennes et de proportions dans les Tableaux A.4.60 à A.4.63 dans le volume annexe pages 110 à 113. Notons que par 'qualité de l'éducation' nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont

Tableau 4.21 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques – DMISP_2

| | DMISP_2 | | | CONTACTO | | | MATERIAL | | |
|---------------------|-----------------------|---------------|-------|-----------------------|----------------|---------|-----------------------|----------------|--|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | | nombre d'observations | % ou moyenne* | | nombre d'observations | % ou moyenne* | |
| enquêtés | 128 | 100 % | | 66 | 51,56 % | | 62 | 48,44 % | |
| genre | | | | | | | | | |
| femmes | 14 | 10,94 % | | 13 | 19,70 % | | 1 | 1,61 % | |
| | | | 100 % | | | 92,86 % | | | |
| hommes | 114 | 89,06 % | | 53 | 80,30 % | | 61 | 98,39 % | |
| | | | 100 % | | | 46,49 % | | | |
| âge** | 128 | 42,89 (9,03) | | 66 | 44,36 (8,95) | | 62 | 41,32 (8,92) | |
| statut civil | | | | | | | | | |
| célibataire | 27 | 21,09 % | | 12 | 18,18 % | | 15 | 24,19 % | |
| | | | 100 % | | | 44,44 % | | | |
| concubin | 4 | 3,13 % | | 3 | 4,55 % | | 1 | 1,61 % | |
| | | | 100 % | | | 75 % | | | |
| marié | 85 | 66,41 % | | 45 | 68,18 % | | 40 | 64,52 % | |
| | | | 100 % | | | 52,94 % | | | |
| séparé/ divorcé | 11 | 8,59 % | | 5 | 7,58 % | | 6 | 9,68 % | |
| | | | 100 % | | | 45,45 % | | | |
| veuf | 1 | 0,78 % | | 1 | 1,51 % | | 0 | 0 % | |
| | | | 100 % | | | 100 % | | | |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.59 dans le volume annexe page 110].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en années.

Material et *Contacto* n'accomplissent pas le même travail au sein de *Empresa*, le premier étant beaucoup plus technique²⁴⁴ avec des horaires pouvant être nocturnes sur l'ensemble de l'année²⁴⁵. Cela se traduit au niveau du genre des enquêtés : il n'y a pratiquement aucune femme chez *Material* [Tableau 2.21]. Cela se traduit également en termes de niveau et de qualité d'éducation [Tableau 4.22]. Les enquêtés de *Material* ont un niveau d'études significativement plus élevé que ceux de *Contacto* en termes de la proportion se situant au-delà du cycle secondaire [Tableau 4.22]²⁴⁶. Ils sont également significativement plus nombreux à avoir suivi une formation technique, ce qui est sans doute lié à l'activité spécifique de *Material*.

a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

244 *Material* emploie essentiellement des électriciens, des mécaniciens, etc.

245 Les mesures d'entretien et de réparation réalisées par *Material* le sont principalement de nuit, sauf en cas d'incident technique inopiné pendant la journée.

246 cf. test de différence de moyennes et de proportion dans le Tableau A.4.64 dans le volume annexe page 114.

Tableau 4.22 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|---------------------------------------------|-----------------------|---------------|-----------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 128 | 100 % | 66 | 51,56 % | 62 | 48,44 % |
| niveau moyen d'éducation** | 128 | 11,08 (2,28) | 66 | 10,61 (1,98) | 62 | 11,58 (2,49) |
| niveau d'éducation > secondaire | 103 | 80,47 % | 47 | 71,21 % | 56 | 90,32 % |
| cours du soir*** | 7 | 5,47 % | 5 | 7,58 % | 2 | 3,23 % |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 55 | 42,97 % | 24 | 36,36 % | 31 | 50 % |
| privé | 69 | 53,91 % | 33 | 50 % | 36 | 58,06 % |
| l'un des deux | 81 | 63,28 % | 20 | 30,30 % | 23 | 37,10 % |
| les deux | 43 | 33,59 % | 37 | 56,06 % | 44 | 70,97 % |
| supérieur^Δ | 57 | 44,53 % | 32 | 48,48 % | 25 | 40,32 % |
| formation technique | 33 | 25,78 % | 11 | 16,67 % | 22 | 35,48 % |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | 58 | 45,31 % | 26 | 39,39 % | 32 | 51,61 % |
| secteur 2 | 47 | 36,72 % | 21 | 31,82 % | 26 | 41,94 % |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 54 | 42,19 % | 26 | 39,39 % | 28 | 45,16 % |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.64 dans le volume annexe page 114].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

Cette distinction entre *Contacto* et *Material* se poursuit en termes de fonctions [Tableau 4.23].

Contacto est majoritairement composé d'agents, ce qui est cohérent avec son objet : le contact avec la clientèle. Il y a par ailleurs peu de niveaux hiérarchiques : au-dessus des agents, il y a seulement des superviseurs et des chefs. Inversement, chez *Material* le cœur de l'activité du département, plus technique, est assuré par les professionnels et les techniciens²⁴⁷. La différence en termes de genre se retrouve car elle est liée à la nature de l'activité, sauf pour la fonction de chef chez *Contacto* [Tableau 4.24]²⁴⁸. Il n'y a pas de différence significative entre

247 Les quelques agents présents ont en fait le statut d'apprentis. Notons que la manière de nommer les fonctions au sein de chaque département renseigne en elle-même la différence d'activité. Chez *Material*, la terminologie employée relève plutôt des secteurs industriel et minier, tandis que chez *Contacto* elle est proche du secteur des services.

248 cf. test de différence de moyennes et de proportion dans le Tableau A.4.66 dans le volume annexe page 116.

les deux départements concernant les fonctions d'encadrement [Tableau 4.23]²⁴⁹.

Tableau 4.23 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 128 | 100 % | 66 | 51,56 % | 62 | 48,44 % |
| fonction | | | | | | |
| agent | 61 | 47,66 % | 55 | 83,33 % | 6 | 9,68 % |
| professionnel | 22 | 17,19% | 0 | 0 % | 22 | 35,48% |
| technicien | 24 | 18,75% | 0 | 0 % | 24 | 38,01% |
| superviseur / contremaître | 8 | 6,25 % | 6 | 9,09 % | 2 | 3,23 % |
| chef / ingénieur | 12 | 9,38 % | 5 | 7,58 % | 7 | 11,29 % |
| directeur de département | 1 | 0,78 % | 0 | 0 % | 1 | 1,61 % |
| salaire brut**Δ | 111 | 3789,12 (2006,91) | 55 | 3163,12 (1458,71) | 56 | 4403,94 (2278,04) |
| salaire net**ΔΔ | 114 | 2245,95 (1551,33) | 59 | 1651,49 (988,28) | 55 | 2883,64 (1785,14) |
| second emploi ou travail d'appoint | 11 | 8,59 % | 5 | 7,58% | 6 | 9,68 % |
| classe sociale perçue*** | | | | | | |
| A (riche) | 0 % | | | | | |
| B | 33 | 25,78 % | 21 | 31,82 % | 12 | 19,35 % |
| C | 92 | 71,88 % | 44 | 66,67 % | 48 | 77,42 % |
| D (pauvre) | 2 | 1,56 % | 0 | 0 % | 2 | 3,23 % |
| expérience^{ΔΔΔ} | 128 | 11,37 (7,67) | 66 | 12,14 (7,58) | 62 | 10,55 (0,67) |

NB : aucune différence n'est significative [cf. Tableau A.4.65 dans le volume annexe page 115].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 17 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔ : le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 14 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔΔ : moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise.

Le niveau d'expérience dans la fonction est similaire chez *Material* que chez *Contacto* [Tableau 4.23]²⁵⁰, en dépit des écarts concernant la fonction d'agent. Cette dernière est conçue comme un métier en soi chez *Contacto* tandis qu'elle correspond à un stade temporaire chez *Material* où il s'agit d'acquérir rapidement les rudiments d'un métier afin de devenir professionnel. Le fait que le niveau d'expérience des agents chez *Material* soit bien inférieur à celui des agents chez *Contacto*²⁵¹ découle de cette différence de conception en termes de métiers. En revanche, il n'y a pas de différence significative d'expérience entre les deux

249 cf. test de différence de moyennes et de proportion dans le Tableau A.4.65 dans le volume annexe page 115.

250 cf. test de différence de moyennes et de proportion dans le Tableau A.4.65 dans le volume annexe page 115.

251 cf. statistiques descriptives et test de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.67 et A.4.68 dans le volume annexe pages 117 à 118.

départements concernant les niveaux plus élevés dans la hiérarchie. Il en est de même concernant l'âge et le niveau d'éducation selon la fonction occupée²⁵².

Tableau 4.24 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles selon le genre – DMISP_2

| | DMISP_2 | | | | CONTACTO | | | | MATERIAL | | | |
|-----------------------------------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|---------------|---------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 114 | 89,06 % | 14 | 10,94 % | 53 | 80,30 % | 13 | 19,70 | 61 | 98,39 % | 1 | 1,61 % |
| fonction | | | | | | | | | | | | |
| agent | 49 | 42,98 % | 12 | 85,71 % | 43 | 81,13 % | 12 | 92,31 % | 6 | 9,84 % | 0 | 0 % |
| professionnel | 22 | 19,30% | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 22 | 36,07% | 0 | 0 % |
| technicien | 24 | 21,05% | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 24 | 39,34% | 0 | 0 % |
| superviseur / contremaitre | 7 | 6,14 % | 1 | 7,14 % | 5 | 9,43 % | 1 | 7,69 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |
| chef / ingénieur | 11 | 9,65 % | 1 | 7,14 % | 5 | 9,43 % | 0 | 0 % | 6 | 9,84 % | 1 | 100 % |
| directeur de département | 1 | 0,88 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 1 | 1,64 % | 0 | 0 % |
| salaire brut**^Δ | 98 | 3860,94 (2019,49) | 13 | 3247,77 (1895,88) | 43 | 3261,64 (1541,05) | 12 | 2810,08 (1097,40) | 55 | 4329,46 (2229,18) | 1 | 8500 (s.o.) |
| salaire net**^{ΔΔ} | 100 | 2337,18 (1571,59) | 14 | 1594,30 (1260,35) | 46 | 1748,21 (1041,73) | 13 | 1309,25 (698,92) | 54 | 2838,90 (1770,50) | 1 | 5300 (s.o.) |
| second emploi ou travail d'appoint | 9 | 7,89 % | 2 | 14,29 % | 3 | 5,66 % | 2 | 15,38 % | 6 | 9,84 % | 0 | 0 % |
| classe sociale perçue*** | | | | | | | | | | | | |
| A (riche) | 0 % | | | | | | | | | | | |
| B | 28 | 24,56 % | 5 | 35,71 % | 17 | 32,08 % | 4 | 30,77 % | 11 | 18,03 % | 1 | 100 % |
| C | 84 | 73,68 % | 8 | 57,14 % | 36 | 67,92 % | 8 | 61,54 % | 48 | 78,69 % | 0 | 0 % |
| D (pauvre) | 2 | 1,75% | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |
| expérience^{ΔΔΔ} | 114 | 11,38 (7,75) | 14 | 11,27 (7,32) | 53 | 12,18 (7,75) | 13 | 11,98 (7,10) | 61 | 10,69 (7,74) | 1 | 2 (s.o.) |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.66 dans le volume annexe page 116].

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyennes indiquées en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 32 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔ : le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 20 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔΔ : moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise. Il y a 2 non réponses pour cet item.

Concernant la classe sociale perçue, il n'y a pas de différence significative, quel que soit le département ou le genre [Tableaux 4.23 et 4.24]²⁵³. En revanche, le niveau de salaire est

252 cf. statistiques descriptives et test de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.69 et A.4.74 dans le volume annexe pages 119 à 124.

253 cf. test de différence de proportion dans les Tableaux A.4.65 et A.4.66 dans le volume annexe pages 115 à

significativement plus élevé chez *Material* pour la classe ²⁵⁴. Nous supposons qu'il s'agit plus d'un reflet mécanique de la différence d'activité entre ces deux départements²⁵⁵, et à travers elle de la différence de fonction. En effet, les agents sont moins bien rémunérés que les professionnels et les techniciens. Au sein de chaque niveau hiérarchique, il n'y a pas de différence significative en termes de salaires²⁵⁶. Il en est de même quel que soit le genre [Tableau 4.24]²⁵⁷.

Concernant les loisirs, le lieu de naissance et la couleur de la peau, il n'y a pas de différence significative entre les deux départements [Tableaux 4.25 et 4.26]. La nature de l'activité n'a en effet *a priori* pas de lien avec ces attributs et caractéristiques, contrairement aux autres variables préalablement décrites.

Tableau 4.25 : Statistiques descriptives – loisirs et géographie – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|---------------------------------------------|-----------------------|---------|-----------------------|---------|-----------------------|---------|
| | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | 128 | 100 % | 66 | 51,56 % | 62 | 48,44 % |
| carnaval* | 57 | 44,53 % | 31 | 46,97 % | 26 | 41,94 % |
| région de naissance** | | | | | | |
| Sul | 2 | 1,56 % | 1 | 1,51 % | 1 | 1,61 % |
| Sudeste | 105 | 82,03 % | 55 | 83,33 % | 50 | 80,65 % |
| Nordeste | 20 | 15,63 % | 10 | 15,16 % | 10 | 16,13 % |
| Distrito Federal | 1 | 0,78 % | 0 | 0 % | 1 | 1,61 % |
| a toujours habité à São Paulo (État) | 99 | 77,34 % | 53 | 80,30 % | 46 | 74,19 % |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.79 dans le volume annexe page 128].

* : fait référence aux individus affirmant apprécier carnaval.

** : nous conservons les noms de régions en portugais afin qu'elles en soient pas confondues avec des zones situées par les points cardinaux.

Les enquêtés sont très majoritairement blancs [entre 55,47 % et 64,84 % – Tableau 4.26] puis métis [entre 12,50 % et 26,56 % – Tableau 4.26]. Très peu sont noirs. Selon le genre, les distributions d'auto-déclarations sont plus continues chez les hommes que chez les femmes,

116.

254 cf. statistiques descriptives et test de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.71, A.4.72 et A.4.75 à A.4.78 dans le volume annexe pages 121 à 128.

255 Cet aspect mécanique n'hypothèque pas la perception des enquêtés, qui se situent *a priori* plutôt par rapport au groupe – l'occurrence au département – auquel ils appartiennent plutôt que par rapport à *Empresa* dans son ensemble.

256 cf. statistiques descriptives et test de différence de moyennes dans les Tableaux A.4.75 à A.4.78 dans le volume annexe pages 125 à 128. Il y a néanmoins une différence pour la fonction d'agent en termes de salaire net [Tableaux A.4.77 et A.4.78 pages 127 à 128]. Elle transcrit sans doute des retenues afférentes à l'apprentissage réalisé en vue de la fonction de professionnel, mais nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet.

257 cf. test de différence de moyennes dans le Tableau A.4.66 dans le volume annexe page 116.

mais uniquement pour la classification libre²⁵⁸.

Tableau 4.26 : Statistiques descriptives – couleur de peau auto-déclarée – DMISP_2

| | | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|--------------------------------|---------------------|-----------------------|-------|-----------------------|----------|-----------------------|-------------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 128 | 100 | 66 | 51,56 | 62 | 48,44 |
| classification libre | branca | 72 | 56,25 | 39 | 59,09 | 33 | 53,23 |
| | morena | 21 | 16,41 | 9 | 13,64 | 12 | 19,35 |
| | parda | 16 | 12,50 | 9 | 13,64 | 7 | 11,29 |
| | amarela | 4 | 3,13 | 0 | 0 | 4 | 6,45 |
| | negra | 4 | 3,13 | 2 | 3,03 | 2 | 3,23 |
| | clara | 2 | 1,56 | 1 | 1,52 | 1 | 1,61 |
| | mestiço | 2 | 1,56 | 1 | 1,52 | 1 | 1,61 |
| | morena clara | 2 | 1,56 | 0 | 0 | 2 | 3,23 |
| | mulata | 2 | 1,56 | 2 | 3,03 | 0 | 0 |
| | branca morena | 1 | 0,78 | 1 | 1,52 | 0 | 0 |
| | mulata / raça negra | 1 | 0,78 | 1 | 1,52 | 0 | 0 |
| | raça negra | 1 | 0,78 | 1 | 1,52 | 0 | 0 |
| classification étendue* | branca | 81 | 63,28 | 45 | 68,18 | 36 | 58,06 |
| | parda | 27 | 21,09 | 14 | 21,21 | 13 | 20,97 |
| | mulata | 4 | 3,13 | 3 | 4,55 | 1 | 1,61 |
| | cabocla | 3 | 2,34 | 0 | 0 | 3 | 4,84 |
| | negra | 3 | 2,34 | 1 | 1,52 | 2 | 3,23 |
| | amarela | 2 | 1,56 | 1 | 1,52 | 1 | 1,61 |
| | indígena | 2 | 1,56 | 1 | 1,52 | 1 | 1,61 |
| | preta | 2 | 1,56 | 1 | 1,52 | 1 | 1,61 |
| | sansei | 2 | 1,56 | 0 | 0 | 2 | 3,23 |
| | cafuza | 1 | 0,78 | 0 | 0 | 1 | 1,61 |
| IBGE* | branca | 83 | 64,84 | 45 | 68,18 | 38 | 61,29 |
| | parda | 34 | 26,56 | 18 | 27,27 | 16 | 25,81 |
| | preta | 5 | 3,91 | 2 | 3,03 | 3 | 4,84 |
| | amarela | 4 | 3,13 | 1 | 1,52 | 3 | 4,84 |
| | indígena | 1 | 0,78 | 0 | 0 | 1 | 1,61 |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.80 dans le volume annexe page 129]. Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

* : une non réponse.

Nous ne disposons pas de couleurs de nuancier pour DMISP_2 car les 120 photographies

258 cf. statistiques descriptives et test de différence de proportions dans les Tableaux A.4.81 à A.4.82 dans le volume annexe pages 130 à 131. Cependant, comme le nombre de femmes dans *Empresa* est très faible, il est difficile de se prononcer de manière définitive.

prises ne sont pas comparables. Il n'était pas possible de contrôler la luminosité car nous changions très souvent de lieu. Nous avons aussi du recourir au flash, qui par définition vise à lisser la luminosité et s'adapte au sujet photographié. Ces photographies seront néanmoins utilisées ultérieurement pour servir de support à des alter-déclarations.

Les deux bases de données nous mettent face à des enquêtés au profil très différent. Dans DMISP_1 ils ont un statut plutôt précaire, ils sont majoritairement célibataires, avec un niveau d'éducation n'allant pas au-delà du cycle secondaire, des salaires très bas et même s'ils sont majoritairement blancs la proportion de personnes métisses et noires n'est pas anecdotique. En revanche, dans DMISP_2 ils ont un statut stable car ils travaillent dans une entreprise d'État, ils sont majoritairement mariés, avec un niveau d'éducation élevé – beaucoup font ou on fait des études supérieures –, des salaires beaucoup plus élevés, majoritairement de couleur blanche et la proportion de personnes noires est très faible.

Tout au long de la présentation de DMISP_1 et DMISP_2, il aurait été souhaitable de les comparer à une base de données brésilienne dont la stratégie d'échantillonnage ne la cantonne pas à être une étude de cas. Nous avons tenté de le faire avec la PNAD 2006, dont les périodes de référence pour la collecte des variables afférentes au marché du travail sont les plus proches de celles de DMISP_1 et DMISP_2. Cela ne fut pas réalisable, car en sélectionnant les observations de la PNAD 2006 afin de nous rapprocher de caractéristiques minimales de DMISP_1 ou de DMISP_2, nous ne disposions plus d'aucune observation²⁵⁹. Nous adopterons donc une stratégie différente afin de voir si nos résultats pourraient être considérés comme robustes au-delà d'une étude de cas en comparant ceux obtenus avec DMISP_1 et DMISP_2, qui appartiennent à des secteurs complètement différents et soulignent des champs différents du marché du travail. Nous considérerons les résultats comme robustes si ces deux bases de données nous permettent de conclure dans le même sens.

2.3. Présentation des entretiens

Nous réalisons ici une synthèse des points saillants relevés dans l'ensemble des entretiens en nous focalisant premièrement sur le marché du travail et sur le secteur éducatif, puis sur les réactions des enquêtés face aux questions relatives à la couleur de la peau. Certains thèmes sont donc volontairement non abordés à ce stade de notre propos.²⁶⁰ Notons qu'un synopsis

259 En effet, dès la sélection d'un sous-échantillon de résidents dans la région métropolitaine de São Paulo ET travaillant dans le secteur d'activité de *Fábrica* ou *Empresa*, nous n'avions plus d'observation restantes.

260 Il s'agit notamment de la perception des classes sociales, de la discrimination et des quotas pour les *negros* à l'université.

des entretiens figure en annexe²⁶¹.

2.3.1. Difficultés dans le secteur éducatif et pour accéder au marché du travail

Pour tous les enquêtés, le fait d'aller à l'école est considéré comme un élément clef :

SC: E para terminar a entrevista, gostaria que você me falasse, me conta o que você deseja mais na vida.

Aparecida: Eu? Sabe, isso é interessante saber, porque pessoas com mais experiência falam que para viver a gente só precisa de saúde. Eu concordo! Mas você precisa de conforto, você precisa se manter. E para isso, só saúde vai ser muito importante, a pessoa vai ter que estudar e trabalhar. Então, no momento, para mim, eu só quero estudar! Eu acho que o estudo vai ser o melhor passo que eu vou dar. Porque é daí que eu vou conseguir tudo. E eu obter um curso melhor, um curso no exterior bom, eu vou conseguir um bom emprego. E eu vou poder ganhar melhor, eu vou poder ter conforto. Eu e a minha família. Só isso! [risos]. Acho que isso é fundamental. O básico!

SC : Et pour terminer l'entretien, j'aimerais que vous me parliez, que vous me racontiez ce que vous désirez le plus dans la vie.

Aparecida : Moi ? Tu sais, c'est intéressant à savoir, parce que les personnes avec plus d'expérience disent que pour vivre nous avons seulement besoin de la santé. Je suis d'accord ! Mais tu as aussi besoin de confort, tu as besoin de pouvoir subvenir à tes besoins. Et pour cela, la santé seule ne sera pas très importante, la personne devra étudier et travailler. Alors, pour le moment, pour moi, je veux seulement étudier ! Je pense que les études seront la meilleure chose que je pourrai faire pour avancer. Parce que c'est à partir de là que je vais tout réussir. Et si je parviens à faire un meilleur cours, un bon cours à l'étranger, je vais réussir à avoir un bon emploi. Et je vais pouvoir gagner mieux ma vie, je vais pouvoir avoir du confort. Moi et ma famille. Seulement cela ! [rires] Je pense que cela est fondamental. Le basique !

SC: E o quê você queria para ajudar, para conseguir esses objetivos? O quê você precisa?

Graça: O quê eu preciso? Eu acho assim, o que eu já faço, não é? Como eu cuido do meu filho sozinho, que eu não tenho marido, eu sou viúva, então, a minha vida toda eu trabalhei e até estudei que para dar isso para ele, não é? Então, meu objetivo é trabalhar sempre para poder, para... para... para que ele tenha condição, não é? De ter uma vida melhor.

SC : Et que voudriez vous pour aider, pour parvenir à réaliser ces objectifs ? De quoi avez vous besoin ?

Graça : De quoi ai-je besoin ? Je pense de la manière suivante, ce que je fais déjà, n'est-ce pas ? Comment je prends seule soin de mon fils, parce que je n'ai pas de mari, je suis veuve, alors, toute ma vie j'ai travaillé et j'ai même étudié pour lui donner cela, n'est-ce pas ? Alors, mon objectif est de toujours travailler pour pouvoir, pou... pou... pour qu'il ait les moyens, n'est-ce pas ? D'avoir une vie meilleure.

En annonçant qu'elle veut étudier, Aparecida souhaite en fait poursuivre ses études. Elle a en effet validé le cycle secondaire et elle suit au moment de l'enquête diverses formations, soit pour acquérir de nouvelles connaissances (anglais, informatique), soit pour valider officiellement ce qu'elle sait déjà (cours professionnels de manucure). Cela n'est cependant pas suffisant pour elle afin d'obtenir un niveau de vie acceptable : « o básico » [littéralement 'le basique', ce qui est fondamental]. Étudier est le levier qui lui permettrait d'atteindre tout le reste. Graça quant à elle se focalise sur le futur de son fils. Son lapsus « a minha vida toda eu trabalhei e até estudei » [toute ma vie j'ai travaillé et même étudié ; soulignement par nous]

261 cf. le volume annexe [Annexe 4.5] pages 32 à 48.

met en avant la dimension de dernier recours attachée à l'éducation et aux études afin d'améliorer son niveau de vie et celui de sa famille. Ce lien entre niveau de vie et niveau d'étude est tellement ancré que Lídia aimerait reprendre ses études, même si elle a 45 ans :

SC: [*silêncio*] E, gostaria que você me contasse o que você deseja mais na vida, para terminar a entrevista. Qual é o seu sonho?

Lídia: [*silêncio*] Ah, eu queria..., deixa eu ver. [*silêncio*]. Eu queria assim, ter uma boa, eu queria ter condições, para ainda [*a palavra ainda está mais acentuada*] tentar, e conseguir alguma, [... – *trecho não compreensível – 20:36*], conseguir ainda estudar.

SC : [*silence*] Et, j'aimerais que vous me racontiez ce que vous souhaitez le plus dans la vie, pour terminer l'entretien. Quel est votre rêve ?

Lídia : [*silence*] Ah, j'aimerais..., laissez-moi voir. [*silence*]. J'aimerais ainsi, avoir une bonne, j'aimerais avoir les moyens, pour encore [*le mot encore est accentué*] tenter, et réussir quelque, [... – *passage non compréhensible – 20:36*], réussir encore à étudier.

Le salaire mensuel net de Luiz, qui correspond à 15 salaires minimum, lui permet, ainsi qu'à sa famille, de vivre confortablement. Ce n'est plus de son propre niveau d'étude qu'il se préoccupe mais de celui de ses enfants :

SC: E para terminar as perguntas, gostaria de saber o que você deseja mais na vida.

Luiz: Bom, o que eu desejo mais na vida é... dar educação. Eu tenho três filhos, eu tenho gêmeos de 12 anos e uma menina de 19, que está estudando no Canadá, inclusive. É poder ter, um futuro, dar um futuro para eles. Tanto cultural como educacional, como educação, que eles sejam uns grandes cidadãos e bem sucedidos na vida, entendeu? Bem encaminhados na vida, entendeu? Essa é minha visão, essa é a minha missão, vamos dizer assim.

SC : Et pour terminer les questions, j'aimerais savoir ce que vous souhaitez le plus dans la vie.

Luiz : Bon, ce que je souhaite le plus dans la vie c'est... donner de l'éducation. J'ai trois enfants, j'ai des jumeaux de 12 ans et une fille de 19, qui étudie d'ailleurs au Canada en ce moment. C'est pouvoir avoir, un futur, leur donner un futur. Sur le plan culturel comme sur le plan éducatif, comme l'éducation, qu'ils soient de grands citoyens et qu'ils réussissent bien dans la vie, tu comprends ? Bien acheminés dans la vie, tu comprends ? C'est ma vision des choses, c'est ma mission, dirons-nous ainsi.

Cela est son souhait le plus cher, sa « missão » [mission] telle qu'il la nomme lui-même. Tout cela souligne à quel point le niveau d'éducation et d'étude est important au Brésil.

Dans cette quête, plusieurs difficultés apparaissent. Premièrement, l'enjeu n'est plus de savoir lire et écrire, ni même de passer le cap de la scolarisation primaire ou secondaire. Il s'agit d'obtenir des diplômes de l'enseignement professionnel et supérieur :

SC: E como você faz para conseguir uma profissão melhor?

Augusto: Fazendo curso, não é. Curso profissionalizante. É... computação [*silêncio*]. É mais isso... o mais é curso. Fazendo cursos e... computação, porque, hoje em dia, pede computação.

SC : Et comment faites vous pour réussir à avoir une meilleure profession ?

Augusto : En faisant un cours, n'est-ce pas. Un cours de professionnalisation. C'est... de l'informatique [*silence*]. C'est plus cela... le plus c'est un cours. En faisant un cours et... de l'informatique, parce que, de nos jours, on demande de l'informatique.

Julietta: Bom... eu fiz escola técnica em magistério,

Julietta : Bon... j'ai fait une école technique en

não é? E cursos eu fiz vários: fiz curso de computação, fiz atendimento ao cliente. Também eu fiz um curso de... eu..., dentro do magistério eu fiz muitos cursos pedagógicos : alfabetização infantil, eu fiz... eu fiz curso de leitura, tudo que tinha a ver com pedagogia eu fiz, eu quero estar ensinando as crianças.

SC: E você recebe mais dinheiro aqui [em *Empresa*] que...

Julieta: Do que dando aula.

SC: Do que dando aula.

Julieta: Está. Porque é assim, hoje em dia você tem que ter uma faculdade, não só o ensino técnico.

magistère, n'est-ce pas ? Et des cours, j'en ai suivi plusieurs : j'ai fait un cours d'informatique, j'ai fait de la réception de clientèle. J'ai aussi fait un cours de... je..., dans le magistère j'ai fait beaucoup de cours pédagogiques : alphabétisation infantile, j'ai fait... j'ai fait un cours de lecture, tout ce qui était lié à la pédagogie je l'ai fait, et je voudrais être en train d'enseigner aux enfants.

SC : Et vous recevez plus d'argent ici que...

Julieta : Qu'en donnant des cours.

SC : Qu'en donnant des cours.

Julieta : C'est cela. Parce que c'est ainsi, de nos jours on doit avoir une faculté, pas seulement un enseignement technique.

Les objectifs sont bien sûr fixés en fonction du niveau de scolarisation ou d'étude atteint au moment de la réalisation de l'entretien pour notre recherche. Augusto, qui a validé le cycle secondaire, souhaite faire un cours professionnel, choisi selon les demandes des employeurs. C'est également les exigences du marché du travail qui poussent Julieta à vouloir « ter uma faculdade » [avoir une faculté ; soulignement par nous] : c'est le niveau d'étude en soi qui est important, quelle que soit la discipline choisie. Elle a en effet pu constater que sa forte spécialisation – elle a notamment le *magistério*, qui lui permet d'enseigner dans le primaire et le secondaire – ne lui permet pas d'avoir un salaire suffisant²⁶² :

Julieta: Bom, eu... eu me formei, fiz magistério, então a princípio eu comecei a dar aula, só que era pouco o que eu ganhava. Então eu falei, eu preciso arrumar outra coisa para fazer minha faculdade, porque eu fiz só ensino técnico.

Julieta : Bon, je... je me suis formée, j'ai fait un magistère, alors au début j'ai commencé à faire la classe, seulement je gagnais peu d'argent. Alors je me suis dit, j'ai besoin de trouver autre chose pour faire une faculté, parce que j'ai seulement suivi l'enseignement technique.

Les études supérieures sont donc un sésame pour une vie meilleure, ce que Cândido souhaite le plus dans sa vie, tout comme Iolanda :

Cândido: O que eu desejo mais na vida?

SC: O seu sonho.

Cândido: De fazer uma faculdade. Me formar em alguma coisa, ter uma profissão.

SC: O que, o que mudaria se você tivesse faculdade?

Cândido: Eu acho que mudaria porque eu ia ter mais oportunidade de arrumar um emprego melhor, de... abrir o meu horizonte, conhecer mais pessoas, mais lugares. Eu acho que é isso. [*silêncio*]

Cândido : Ce que je souhaite le plus dans la vie ?

SC : Votre rêve.

Cândido : De faire une faculté. Avoir une licence en quelque chose, avoir une profession.

SC : Qu'est-ce qui changerait si vous aviez une faculté ?

Cândido : Je pense que ça changerait parce que j'aurais plus d'opportunités pour trouver un meilleur emploi, de... d'ouvrir mon horizon, de connaître plus de personnes, plus de lieux. Je pense que c'est cela. [*silence*].

SC: E, o que, para terminar a entrevista, o que você

SC : Et, ce que, pour terminer l'entretien, qu'est-ce

262 En l'occurrence, son salaire en tant qu'enseignante était inférieur à celui qu'elle reçoit dans son emploi actuel.

deseja mais na vida? [*a palavra mais está acentuada*]

Iolanda: [*silêncio*] O que eu desejo mais na vida? [*silêncio*]

SC: É.

Iolanda: Muita paz [*silêncio*] muito amor, e... [*silêncio*] e conquistar todos os meus objetivos.

SC: Quais são os seus objetivos?

Iolanda: [*silêncio*] O meu objetivo, primeiro, é fazer uma faculdade [...].

que vous souhaitez le plus dans la vie ? [*le mot plus est accentué*]

Iolanda : [*silence*] Ce que je souhaite le plus dans la vie ? [*silence*]

SC : C'est cela.

Iolanda : Beaucoup de paix [*silence*] beaucoup d'amour, et... [*silence*] et réussir à atteindre tous mes objectifs.

SC : Quels sont vos objectifs ?

Iolanda : [*silence*] Mon objectif, le premier, c'est faire une faculté [...].

Les exigences des entreprises *Verde* et *Azul* en termes de niveau d'éducation suivent donc une tendance tenant compte de l'évolution globale de la scolarisation au Brésil. A présent, il faut avoir validé le cycle secondaire pour prétendre être embauché à un emploi rémunéré au salaire minimum.

Aller au-delà du cycle secondaire est cependant difficile, notamment financièrement, comme le souligne Augusto :

Augusto: [...] O que vale é o dinheiro, não é. [...]

Augusto: [...] Você tem que batalhar, trabalhar para fazer um curso, se especializar, não é, na sua vida profissional para conseguir alguma coisa.

[...]

Augusto: Porque o dinheiro é o que a gente precisa. [...] E se sobrar você faz alguma coisa para se especializar mais, não é. Se não sobra você tem que se contentar com aquilo e correr atrás, não é, para arrumar um emprego melhor para ganhar mais, não é. Que é o que muita gente faz, não é. Não está satisfeito vai atrás de outra coisa, não é. Para mim, às vezes, não dá, não é.

Augusto : [...] Ce qui compte c'est l'argent, n'est-ce pas.

[...]

Augusto : [...] On doit batailler, travailler pour faire un cours, se spécialiser, n'est-ce pas, dans sa vie professionnelle pour réussir quelque chose.

[...]

Augusto : Parce que l'argent c'est ce dont nous avons besoin. [...] Et s'il reste de l'argent on fait quelque chose pour se spécialiser plus, n'est-ce pas. S'il ne reste rien, on doit se contenter de ce que l'on a et continuer à courir [*essayer d'atteindre une meilleure position*], n'est-ce pas, pour trouver un meilleur emploi pour gagner plus, n'est-ce pas. C'est ce que font beaucoup de personnes, n'est-ce pas. Elles ne sont pas satisfaites et elles continuent à chercher autre chose, n'est-ce pas. Pour moi, parfois, ce n'est pas possible, n'est-ce pas.

Cela est également valable pour les études universitaires. En effet, faute d'une préparation adéquate afin d'intégrer une université publique par concours, toutes les universités publiques étant gratuites²⁶³, il reste les facultés privées, payantes. Or, rappelons que la faible qualité de l'enseignement public en cycles primaire et secondaire ne permet pas de présenter le *vestibular* [concours d'entrée à l'université] pour les universités publiques dans de bonnes

263 Cela a pu faire dire que l'enseignement supérieur était subventionné pour les élites. Malgré cette gratuité, la contrainte financière pesant sur un individu peut être tellement forte qu'il soit obligé momentanément de renoncer à faire des études supérieures. L'une des enquêtées de *Azul* avait plusieurs fois réussi le *vestibular* pour l'USP [Université de São Paulo], la plus réputée au Brésil, et elle était suffisamment bien classée pour obtenir un bourse d'étude. Le montant de cette dernière était cependant trop faible pour que cette enquêtée puisse se loger et se nourrir sans travailler.

conditions. Les personnes intégrant ces universités ont souvent accompli leur scolarisation dans le secteur privé, actuellement de meilleure qualité avant le *vestibular*²⁶⁴. Les enquêtés en ont d'ailleurs conscience, comme le souligne Gilberto :

Gilberto: [...] As pessoas da burguesia vivem num, num outro mundo não é? Praticamente escola, escolas melhores. Outro nível não é? Porque a escola pública aqui é um pouco bem mais baixo aqui não é, que uma particular. Então a pessoa já vem do berço, não é? O, o filho do, do burguês, aí cresce e acaba ficando na escola.

Gilberto : [...] Les gens de la bourgeoisie vivent dans, dans un autre monde n'est-ce pas ? Concrètement l'école, les écoles meilleures. Un autre niveau n'est-ce pas ? Parce que l'école publique ici est bien en dessous ici, n'est-ce pas, qu'une école privée. Alors c'est déjà ainsi dès la naissance n'est-ce pas ? Le, le fils du bourgeois, là il grandit et finalement il reste à l'école.

Face à une offre de formations universitaires publiques limitée eu égard au développement de la scolarisation primaire et secondaire, les facultés privées se multiplient. Elles sont également accessibles sous condition d'un *vestibular* jugé moins difficile que pour entrer à l'université publique. Il y a donc deux principales sélections financières, la première opérant avant le *vestibular* et la seconde après. C'est pourquoi Iolanda précise immédiatement que son rêve, « fazer uma faculdade » [faire une faculté], implique des efforts financiers importants :

Iolanda: Faculdade é... [...] uma coisa que, eu vou ter que lutar mais um pouquinho. Eu sei, eu estou vendo que eu vou ter que abrir mão de algumas coisinhas, igual que eu falo que eu trabalho e tenho que ajudar em casa. Eu vou ter que abrir mão de algumas coisinhas em casa, não é? Para mim estar conseguindo estar fazendo essa faculdade.

Iolanda : La faculté c'est... [...] une chose que, je vais devoir lutter encore un peu plus. Je sais, je suis déjà en train de voir que je vais devoir lâcher certaines petites choses, comme j'ai dit que je travaille et que je dois aider à la maison. Je vais devoir lâcher certaines petites choses à la maison, n'est-ce pas ? Pour que j'arrive à être en train de faire cette faculté.

Iolanda, qui est célibataire, sans enfant et qui vit chez ses parents, va devoir en effet cesser d'assumer certaines dépenses familiales afin de « fazer uma faculdade ». Mais cela peut ne pas suffire puisque, dans le secteur universitaire privé il faut non seulement payer, mais payer suffisamment cher :

SC: E bom estudo, que significa 'bom estudo'?

Fátima: Ah, dar um estudo melhor para os meus filhos, igual o que eu não tive. Tipo assim, eu tenho condições de fazer um curso, coisa assim, mas não assim de fazer um curso muito caro, entendeu? Eu tento quem sabe pagar um curso melhor para os meus filhos não é?

SC: O mais caro, o melhor?

Fátima: É. O que eu puder fazer de melhor não é.

SC : Et de bonnes études, que signifie 'de bonnes études' ?

Fátima : Ah, donner de meilleures études pour mes enfants, comme ce que je n'ai pas eu. Par exemple, j'ai les moyens de faire un cours, une chose comme ça, mais par ceux d'en faire un très cher, tu comprends ? Je dois qui sait payer un meilleur cours pour mes enfants n'est-ce pas ?

SC : Plus c'est cher, mieux c'est ?

Fátima : Oui. Ce que je peux faire de meilleur,

264 Notons cependant que cette réputation a entraîné le développement opportuniste d'un important secteur éducatif privé, élargissant cette offre à des ménages beaucoup plus modestes. Mais la qualité réelle de l'enseignement n'est pas toujours supérieure à celle du secteur public.

n'est-ce pas ?

Notons d'ailleurs que certaines universités privées sont tout aussi réputées que les universités publiques²⁶⁵, mais elles font partie des plus chères du marché de l'enseignement supérieur²⁶⁶. Les diplômes sont donc un moyen d'accès au marché du travail tandis que ce dernier peut également être leur condition de financement. De nombreux enquêtés ont donc repris leurs études une fois qu'ils avaient un travail. Au-delà des difficultés financières, les employeurs demandent à ce que les études soient validées par une expérience professionnelle, sur la carte de travail :

SC: [...] E em que área você procura trabalho?

Lara: Embaladora, escolhedora, ajudante, vendedora.

SC: É você mesmo que escolhe?

Lara: Não. Se você está desempregada, você procura na sua área. Se não tem na sua área você procura em outro tipo de coisa. Eu tenho curso de informática, de administração, só que não tenho um registro, eu nunca exerci estas profissões. Então não tem como procurar serviço nestas áreas se você não tem experiência.

SC: Então, você tem um diploma mas não pode exercer estas atividades.

Lara: Poder a gente pode, mas, às vezes, o serviço exige experiência de um ano e eu não tenho.

[...]

Lara: Eu tenho só o curso mas nunca trabalhei. Eu falo, quando eu vou fazer entrevista, que tenho o curso de informática, de administração. Então, eles anotam. Eu fui fazer uma entrevista para recepcionista, só que eles exigiam experiência de 6 meses e eu não tinha o registro na carteira para comprovar.

SC: Ah, é só uma experiência na carteira.

Lara: É, na carteira. Eles exigiam e eu não tinha. Então, não consegui o serviço. Arrumei aqui.

SC: E como você pode fazer para ter experiência?

Lara: Eu vou ter que trabalhar. Vou ter que pegar uma oportunidade em um lugar que estejam admitindo sem experiência nenhuma em carteira.

SC : [...] Et dans quel domaine cherchez-vous du travail ?

Lara : Dans l'emballage, la vérification qualité, être assistante, vendeuse.

SC : Et c'est vous même qui choisissez ?

Lara : Non. Si on est au chômage, on cherche dans son domaine. S'il n'y a rien dans son domaine, on cherche autre chose. J'ai fait un cours d'informatique, d'administration, mais ce n'est pas écrit sur ma carte de travail, je n'ai jamais exercé ces professions. Alors il ne m'est pas possible de chercher un emploi dans ces domaines si on n'a pas d'expérience.

SC : Alors, vous avez un diplôme mais vous ne pouvez pas exercer ces activités.

Lara : Pouvoir, on peut, mais, parfois, l'emploi exige une expérience d'une année que je n'ai pas.

[...]

Lara : J'ai seulement le cours mais je n'ai jamais travaillé. Je le dis, quand je vais faire un entretien, que j'ai un cours d'informatique, d'administration. Alors, ils le notent. J'ai fait un entretien pour être réceptionniste, mais ils exigeaient une expérience de 6 mois et je n'ai rien sur ma carte de travail qui le prouve.

SC : Ah, c'est seulement une expérience sur la carte de travail.

Lara : Oui, sur la carte de travail. Ils l'exigent et je ne l'avais pas. Alors, je n'ai pas réussi à avoir l'emploi. J'ai trouvé ici.

SC : Et comment pouvez-vous faire pour acquérir de l'expérience ?

Lara : Je vais devoir travailler. Je vais devoir saisir une opportunité dans un lieu où il serait admis qu'il n'y ait aucune expérience sur la carte de travail.

Cette situation semble sans issue, à moins qu'un employeur accepte d'embaucher quelqu'un

265 Citons par exemple la PUC-SP [Pontificia Universidade Católica de São Paulo].

266 Pour un seul semestre, un module de droit administratif à la PUC peut coûter 3 515 Réais, soit entre 9,25 et 10,04 salaires minimum [<http://cogea.pucsp.br/curso.php?cod=248909&uni=SP&tip=RE&le=L&ID=5> – consulté le 25/08/09]. Au moment de l'enquête, le salaire minimum était de 350 puis de 380 Réais.

sans expérience officiellement enregistrée, ce qui ne signifie pas que le candidat n'a jamais exercé cette profession : il existe en effet un secteur informel important au Brésil.

Parmi nos enquêtés, seul Sosuke prend de la distance par rapport aux études²⁶⁷ :

SC: E como você se sente agora no seu trabalho?

Sosuke: Realizado profissionalmente. Dentro do meu grau de instrução. [*silêncio*] Porque mais do que isso há a exigência da companhia de que você tenha curso superior. Eu não tenho curso.

SC: E você gostaria, poderia fazer agora esse curso?

Sosuke: Posso! Mas não seria para o trabalho, porque eu já estou para aposentar, já tenho tempo de contribuição e idade, então não seria para uso aqui dentro. Se eu fosse estudar, perder cinco anos estudando numa faculdade, não seria mais aqui para dentro de *Empresa*. Seria um hobby para mim, e porque que eu iria perder cinco anos da minha vida fazendo isso se eu não tenho um aproveitamento que é necessário fazer. Então eu acho que seria desnecessário eu voltar a estudar, nesse momento. Poderia voltar a estudar, por exemplo, uma botânica, uma... agronomia, porque eu gosto de mexer com essa parte, terra, planta, e... animais, isso daí eu poderia voltar a estudar exatamente para praticar como hobby e não como parte profissional.

[...]

Sosuke: [...] Se eu me aposentar, eu deixarei de fazer aquilo que eu gosto para ficar a esmo. Sem o preenchimento do tempo que eu preciso, então ainda não pensei que eu poderia preencher esse tempo com estudo, com academia, com outras partes [...].

SC : Et comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Sosuke : Réalisé professionnellement. A mon niveau d'instruction. [*silence*] Parce que pour aller au-delà la compagnie exige que vous ayez un cours supérieur. Je n'en ai pas.

SC : Et vous aimeriez, vous pourriez faire ce cours maintenant ?

Sosuke : Je peux ! Mais ce ne serait pas pour le travail, parce que je suis presque à la retraite, j'en ai déjà le nombre d'annuités et l'âge, alors ce ne serait pas pour l'utiliser ici. Si j'allais étudier, perdre cinq années en étudiant dans une faculté, ce ne serait plus pour ici dans *Empresa*. Ce serait un hobby pour moi, et pourquoi irais-je perdre cinq années de ma vie en faisant cela si je n'en tire pas bénéfice. Alors je pense que ce ne serait pas nécessaire, de retourner étudier, en ce moment. Je pourrais retourner étudier, par exemple, la botanique, ... l'agronomie, parce que c'est une choses que j'aime bien, la terre, les plantes, et... les animaux, cela je pourrais retourner l'étudier exactement pour pratiquer un hobby et pas sous un angle professionnel.

[...]

Sosuke : [...] Si je me mets à la retraite, j'arrêterai de faire ce que j'aime pour être inactif. Pour l'instant je suis occupé, alors je n'ai pas encore pensé que je pourrait le remplir, ce temps, avec des études, une salle de sport, avec d'autres choses [...].

En effet, il n'en a plus besoin²⁶⁸. Il pourrait suivre des études supérieures : « Posso! » [Je peux !]. Il en a la capacité financière et mentale, et il peut également y consacrer le temps nécessaire, mais cet investissement lui apparaît comme beaucoup trop lourd par rapport aux avantages qu'il en retirerait : « perdre cinco anos estudando numa faculdade » [perdre cinq années en étudiant dans une faculté], « por quê que eu iria perder cinco anos da minha vida fazendo isso se eu não tenho um aproveitamento » [pourquoi irais-je perdre cinq années de ma vie en faisant cela si je n'en tire pas profit]. La force du verbe « perdre » [perdre] qu'il emploie parle d'elle-même. Cela ne lui semble pas nécessaire non plus à une réalisation personnelle

267 L'entretien avec Sosuke fut très atypique. Il est en effet très direct et considère qu'il faut toujours dire la vérité et ce qu'il pense. Il commença son discours en déclinant son identité et en donnant son adresse complète et ses numéros de téléphone. Il est le seul à nous avoir demandé de ne pas publier son entretien dans son intégralité. Par ailleurs, Sosuke est la seule personne descendante d'immigrés japonais avec laquelle nous avons réalisé un entretien.

268 Soulignons également que si Sosuke ne remplissait pas encore les conditions pour pouvoir être à la retraite, il pourrait changer d'échelon, une fois son diplôme validé. Ce n'est pas le fait d'être proche de la retraite qui est un facteur limitant ici, mais le fait qu'il pourrait l'être avant d'obtenir son diplôme d'ingénieur.

quelle qu'elle soit tandis que pour d'autres enquêtés la poursuite d'études a un rôle de prestige social :

Gustavo: [...] Pretendo concluir o meu curso, porque infelizmente, como eu te falei, eu já vim de uma família muito humilde, não é, então, eu comecei muito tarde, eu já estou com 56 anos, mas, eu ainda pretendo dar sequência, fazer uma pós, quem sabe um mestrado, doutorado. Eu não sei se eu vou ter tempo para chegar a outro nível, mas é o meu sonho, não é? Deixa, o tempo vai dizer.

Gustavo : [...] Je prétends conclure mon cours, parce que malheureusement, comme je te l'ai dit, je viens déjà d'une famille très humble, n'est-ce pas, alors j'ai commencé très tard, et j'ai déjà 56 ans, mais je prétends encore poursuivre, faire une maîtrise, qui sait un master, un doctorat. Je ne sais pas si je vais avoir le temps d'arriver à un autre niveau, mais c'est mon rêve n'est-ce pas ? Laisse, le temps le dira.

Flávia: [...] Quando eu comecei a trabalhar em *Empresa*, não é, eu vi que todo mundo tinha uma faculdade. O meu poder aquisitivo, quando eu entrei na companhia, melhorou em relação ao que era antes. Então, eu consegui [*silêncio*] pagar. E... e eu só comecei a fazer faculdade na verdade porque eu morava tão longe, tão longe, e o transporte era tão difícil, por volta das seis horas da tarde, que eu falei: 'para chegar às 9 horas da noite em casa, e... sai do serviço, vai e chega às 9, eu chego meia-noite, pelo menos estou fazendo uma faculdade'. Foi por isso que eu comecei a fazer faculdade.

Flávia : [...] Quand j'ai commencé à travailler dans *Empresa*, n'est-ce pas, j'ai vu que tout le monde avait fait une faculté. Mon pouvoir d'achat, quand je suis entrée dans la compagnie, s'est amélioré par rapport à ce qu'il était avant. Alors, j'ai réussi [*silence*] à payer. Et... et j'ai seulement commencé à faire une faculté en vérité parce que j'habitais tellement loin, tellement loin, et pour les transports c'était tellement difficile, autour de 18 heures, que j'ai dit : 'pour arriver à 21 heures à la maison et... sortir du travail, y aller et arriver à 21 heures, j'arrive à minuit et au moins je suis en train de faire une faculté'. C'est pour cela que j'ai commencé à faire une faculté.

Notons tout d'abord que Gustavo tout comme Flávia sont relativement satisfaits de leur situation professionnelle. Ils travaillent pour *Empresa*. Il ne s'agit donc plus, à travers les études d'acquérir de meilleures caractéristiques pour avoir plus d'atouts sur le marché du travail²⁶⁹, contrairement aux citations précédentes qui émanent d'enquêtés travaillant pour *Fábrica*²⁷⁰. Rappelons que le fait de travailler pour *Empresa* plutôt que pour *Fábrica* est objectivement meilleur sur tous les plans : salaire, protection sociale, sécurité de l'emploi, etc.. Gustavo souhaite aller aussi loin que possible, ce qui lui permettra d'autant plus de s'éloigner de ses origines socio-économiques humbles. C'est grâce à son emploi dans *Empresa* qu'il a pu commencer ses études. Flávia quant à elle nous explique très clairement qu'elle n'avait pas besoin de faire des études supérieures. Du moins, elle n'en a pas besoin en termes de capital humain sur le marché du travail. En revanche, elle constate que tout le monde dans son nouvel emploi a un tel niveau d'étude – « eu vi que todo mundo tinha [uma] faculdade » [j'ai vu que

269 Cela n'est pas le cas de tous les enquêtés de *Empresa*. Lors des questionnaires, nous en avons rencontré qui continuaient leurs études pour changer d'échelon en devenant ingénieurs. Il s'agissait essentiellement d'employés de *Material*, où travaille aussi Sosuke. Rappelons que notre approche de *Empresa* est partielle étant donné que certains secteurs ne nous furent pas accessibles. En tous les cas, au sein de *Contacto* et de *Aberto*, nous n'avons pas senti cette nécessité pour progresser en termes d'échelons. Cela tient sans doute à la nature du métier, technique chez *Material* et plus relationnel chez *Contacto*.

270 *Fábrica* est ici l'agrégation de *Verde* et *Azul*.

tout le monde avait [une] faculté] – et qu'elle pouvait financièrement se le permettre grâce au salaire de ce nouvel emploi. De plus, cela lui permettait de rentabiliser ses journées. Elle rentre tard mais « pelo menos estou fazendo uma faculdade » [au moins je suis en train de faire une faculté]. Parmi les justifications que Flávia présente pour expliquer sa reprise d'études, il n'y en a aucune qui soit reliée à une discipline ou à une autre. Encore une fois, c'est le niveau d'étude qui l'emporte sur son contenu. La discipline peut même être choisie en fonction de la probabilité à pouvoir conclure les études poursuivies. Une enquêtée de *Azul* s'est ainsi tournée vers les études d'arts (3 ans d'études) plutôt que vers l'ingénierie civile ou le droit (5 ans d'études) qui étaient ses choix initiaux²⁷¹.

Ce désir d'éducation est fortement lié au fonctionnement du marché du travail au Brésil.²⁷² En effet, le fait de ne pas avoir de diplôme hypothèque sérieusement les chances non seulement de trouver un 'bon' emploi²⁷³, mais aussi d'en obtenir un quel qu'il soit. Sous cet angle, ce n'est pas la discipline du diplôme qui importe, mais le niveau atteint en termes d'années d'études²⁷⁴. Cependant, étant donné l'étalon de jugement des diplômes du supérieur, où le secteur public est jugé meilleur que le secteur privé²⁷⁵, le système éducatif est – comme dans beaucoup de pays – un mécanisme efficace de reproduction socio-économique. Le fait d'avoir un diplôme comporte donc un certain leurre, comme l'ont montré les extraits précédents, d'où un désir d'atteindre le plus haut diplôme possible. Mais obtenu dans une faculté privée peu reconnue - et moins onéreuse – il restera toujours inférieur à ceux des universités publiques.

Concernant l'accès au marché du travail, il est, au moment de l'enquête, jugé plus difficile que par le passé :

SC: Como você faz quando você procura trabalho?

Lídia: É..., assim : antes, não é? [*silêncio*] Alguns anos atrás, era a gente que procurava emprego, a gente ia atrás de agências, não é?

SC: Sim.

Lídia: Ou mesmo as fábricas, tinha placas, porque

SC : Comment faites-vous quand vous cherchiez du travail ?

Lídia : C'est... ainsi : avant, n'est-ce pas ? [*silence*] Quelques années auparavant, c'était nous qui cherchions du travail, nous allions dans les agences, n'est-ce pas ?

271 Journal de terrain (23/11/06). Elle avait par ailleurs réussi les *vestibulares* pour ces premiers choix, mais en dépit de l'obtention d'une bourse ces cursus demeuraient trop chers pour qu'elle puisse ne pas exercer une activité professionnelle en parallèle.

272 Nous remercions ici Juan Matas pour les nuances apportées.

273 Il ne s'agit pas d'attribuer des caractéristiques normatives précises à ce 'bon' emploi ; nous nous contentons de le voir ici comme un emploi rencontrant les souhaits du candidat tant en termes de salaire, d'horaires, de conditions de travail.

274 Cela n'est pas strictement le cas, dans la mesure où certains secteurs d'emploi sont fortement disciplinaires (médecine, droit, *etc.*).

275 Il existe néanmoins des exceptions pour certaines facultés privées, dont les diplômes sont reconnus équivalents voire meilleurs que ceux d'une faculté publique. Cela va généralement de pair avec des droits de scolarité très élevés.

estava recrutando. Aí, ali mesmo eles faziam entrevista e... eles já falavam, ... de salário, já falava. Se você achava que já estava adequado com o que você estava procurando, aí você já ficava. Ou, você tem bastante escolha, aí se você não quisesse, você já tinha a opção de procurar outro. Não é? Diferente de hoje.

SC: E hoje como é?

Lídia: Hoje a gente tem que estar enviando currículo, e..., é assim, é uma... : é, como dizer, hoje está muito difícil. Porque você envia e você fica aguardando tanto tempo, daí você sai distribuindo por vários lugares, agências e é muito difícil. Vai para lá a seleção, e até você conseguir. Hoje está bem mais difícil! Antigamente era mais fácil, era mais fácil. Muita dificuldade para arrumar emprego, a procura hoje.

SC: Você pode me dar um exemplo?

Lídia: Ah, eu acho assim: eu acho que não é nem necessário, às vezes você tem o, o [... - *trecho não compreensível* - 01:42], e eu acho que é... é uma concorrência assim muito grande, não é? E você pode perder o tempo, pegando assim qualquer uma outra, uma opção assim no caso. Você envia, envia, envia currículo, aí a pessoa nunca é chamada, aparece aí, no caso dessa empresa que nós trabalhamos, não é? É, terceirizada, não tem tantos benefícios, o salário é baixo. Aí a gente precisa sempre estar optando por isso.

SC: Sim. E antes como era?

Lídia: Antes nós tínhamos mais emprego, tinha mais condição. Aí a gente às vezes falava: 'aí, esse salário não é compatível com que eu preciso'. Aí você ia procurar em outro, você escolhia, hoje não.

SC: E porque ocorre essa mudança?

Lídia: Aí, eu, [*silêncio*] não sei, porque depois que começaram a, sei lá, acho que é mais, a população aumentou, não é? Nem sei, ou, ou as fábricas, sei lá, acho que, quando vieram terceirizar as fábricas acho que ficou mais difícil, é..., a maior parte, não é, das empresas grandes estão, eles estão indo bem mais para fora, não é? [*silêncio*] E aqui está ficando mais assim... E então está ficando mais, o desemprego aqui ficou mais difícil para a gente.

Catarina: Era assim: colocava uma placa, você já saia de um, entrava em outra. Agora não, agora você manda o currículo e tem muita exigência, não é?

SC: É. Por exemplo?

Catarina: Ah, você tem que ter estudo, não é? Você tem que..., às vezes você, vamos supor, para você

SC: Oui.

Lídia: Ou même les fabriques, il y avait des affiches, parce que qu'elles recrutaient. Alors, elles faisaient elles mêmes l'entretien sur place et... elles parlaient déjà... du salaire, elles en parlaient déjà. Si cela correspondait à ce que l'on cherchait, on restait déjà. Ou, on a assez le choix, alors si on ne voulait pas, on avait déjà l'option de chercher quelque chose d'autre. N'est-ce pas ? C'est différent d'aujourd'hui.

SC: Et aujourd'hui comment c'est ?

Lídia: Aujourd'hui nous devons envoyer un CV, et... c'est ainsi, c'est une... : c'est, comment dire, aujourd'hui c'est très difficile. Parce qu'on envoie et on reste à attendre tant de temps, alors on sort distribuer le CV dans divers lieux, agences et c'est très difficile. On va là pour la sélection, et jusqu'à réussir. Aujourd'hui c'est bien plus difficile ! Par le passé c'était plus facile, c'était plus facile. Beaucoup de difficulté pour trouver un emploi, la recherche aujourd'hui.

SC: Vous pouvez me donner un exemple ?

Lídia: Ah, je pense que ce n'est pas nécessaire, parfois on a [... - *partie non compréhensible* - 01:42] je pense que c'est.. c'est une concurrence très grande, n'est-ce pas ? Et on peut perdre du temps, en choisissant n'importe quelle option. On envoie, on envoie, on envoie des CV, et la personne n'est jamais appelée, il apparaît, dans le cas de l'entreprise où nous travaillons, n'est-ce pas ? C'est de la sous-traitance, il n'y a pas tant d'avantages sociaux, le salaire est bas. Alors nous sommes toujours obligés d'opter pour cela.

SC: Oui. Et avant c'était comment ?

Lídia: Avant nous avions plus de travail, il y avait plus de moyens. Parfois, nous disions : 'ce salaire n'est pas compatible avec ce dont j'ai besoin'. Alors on allait chercher ailleurs, tu choisissais, aujourd'hui non.

SC: Et pourquoi y a-t-il ce changement ?

Lídia: Je [*silence*] je ne sais pas, parce qu'après qu'ils commencèrent à, je ne sais pas, je pense que c'est plus, la population a augmenté n'est-ce pas ? Je ne sais même pas, ou les fabriques, je sais pas, je pense que quand les fabriques ont commencé à sous-traiter, je pense que c'est devenu plus difficile, c'est... la plus grande partie, n'est-ce pas, des grandes entreprises elles sont en train de se tourner vers l'extérieur, n'est-ce pas ? [*silence*] Et ici, c'est devenu plus... Et alors c'est devenu plus, le chômage est devenu plus difficile pour nous.

Catarina: C'était ainsi : il y avait une affiche, on sortait déjà d'une, on entrait dans une autre. Maintenant non, maintenant on envoie un CV et il y a beaucoup d'exigences, n'est-ce pas ?

SC: Oui. Par exemple ?

Catarina: Ah, on doit avoir fait des études, n'est-ce pas ? On doit... parfois on, par exemple, pour être

ser uma executante [*nom de la fonction occupée dans Fábrica*], você tem que ter estudo. Para que se faz esse serviço? Tem muita gente inteligente aí que não tem estudo e trabalha melhor do que o que tem estudo, mas, hoje dentro do trabalho, é, como fala, é, pela Internet, não é? Tem que saber computador. Esse negócio tudinho também

SC: É.

Catarina: Então, hoje se torna mais difícil!

SC: É, mais difícil!

Catarina: Porque não adianta você ter cinco, dez anos [de experiência] na carteira que..., não adianta.

SC: Ah sim.

Catarina: Não adianta, você tem que ter um bom currículo, não é, um bom desempenho, tem que ter estudo também. Não adianta você ter dez anos na carteira se não tiver estudo, e a idade também. Porque tem firma que é até 25 anos.

SC: Ah sim?

Catarina: É, aí quando, vamos supor, [se] tem 40 [anos], não pegam mais.

exécutant [*nom de la fonction occupée dans Fábrica*], on doit avoir fait des études. Pour faire ce travail ? Il y a beaucoup de personnes intelligentes ici qui n'ont pas d'études et qui travaillent mieux que ceux qui en ont, mais, aujourd'hui dans le travail, c'est, comme on dit, c'est... par Internet, n'est-ce pas ? Il faut savoir se servir d'un ordinateur. Toute ces choses aussi.

SC : C'est cela.

Catarina : Alors, aujourd'hui ça devient plus difficile !

SC : C'est plus difficile !

Catarina : Parce que ça n'avance à rien d'avoir cinq, dix années d'expérience sur la carte de travail, ... ça n'avance à rien.

SC : Ah oui.

Catarina : Ça n'avance à rien, on doit avoir un bon CV, n'est-ce pas, un bon profil, on doit avoir fait des études aussi. Ça n'avance à rien d'avoir dix ans sur la carte de travail si on a pas d'études, et l'âge aussi. Parce qu'il y a des firmes où c'est jusqu'à 25 ans.

SC : Ah oui ?

Catarina : Et alors, quand on a par exemple 40 ans, ils ne nous prennent plus.

Lídia (45 ans) et Catarina (43 ans) sont toutes deux suffisamment âgées pour décrire l'évolution de l'état du marché du travail dans leurs activités sur les vingt dernières années. Elles distinguent deux états : avant et après. Avant, être embauché pouvait être immédiat car les fabriques affichaient les emplois vacants aux portes de leurs usines. D'une part, il y avait ainsi peu de chômage et d'autre part, il était possible au travailleur de refuser un emploi qui n'était pas en adéquation avec ses souhaits : « você escolhia » [tu choisissais]. Après, être embauché devient un événement incertain, au bout d'un long processus de sélection et d'attente. La concurrence est rude, à la fois en termes de caractéristiques productives, dans la manière de chercher un emploi et dans un contexte où le nombre de places se réduit. L'expérience des candidats plus âgés ne représente pas un poids suffisant face au niveau d'études plus élevé des jeunes candidats, même s'il doit par ailleurs avoir été validée par une expérience sur la carte de travail. Comme le dit Catarina : « não adianta, você tem que ter um bom currículo, né, um bom desempenho, tem que ter estudo também » [cela n'avance à rien, on doit avoir un bon CV, n'est-ce pas, un bon profil, on doit avoir étudié aussi]. Tout comme pour Sosuke, les compétences acquises dans une occupation ne valent pas, aux yeux des employeurs, leur apprentissage à l'école ou dans une faculté²⁷⁶ :

276 Notons par ailleurs que Sosuke défend bien son point de vue étant donné son niveau de compétences. Une personne ayant des diplômes sans cette expérience aurait très certainement formulé un discours inverse.

SC: E você gostaria mudar de função dentro [de *Empresa*]?

Sosuke: Hum, poderia sim, eu gostaria sim, mas, é..., hoje a companhia ela exige uma formação superior, e não olha a experiência, parte técnica, e hoje, muitas vezes a companhia adotou essa... política, da qual eu até descordo. Porque têm muitos engenheiros que ocupam funções hierárquicas acima da minha, e... sem ter noção da responsabilidade do trabalho em si, porque eu com a minha experiência hoje, com certeza eu ensino muitos engenheiros civis, mecânicos ou eletromecânicos dos problemas que a gente encontra dentro da companhia. Por isso que eu acho que a política está errada, eles simplesmente observam o diploma e não a capacidade técnica.

SC : Et vous aimeriez changer de fonction dans *Empresa* ?

Sosuke : Hum, je pourrais oui, j'aimerais oui, mais, c'est... aujourd'hui la compagnie exige une formation [...] supérieure, et elle ne regarde pas l'expérience, la partie technique, et aujourd'hui, la compagnie adopte souvent cette... politique, avec laquelle je ne suis pas d'accord. Parce qu'il y a beaucoup d'ingénieurs qui occupent des fonctions hiérarchiques supérieures à la mienne et... sans avoir la notion de la responsabilité du travail en tant que tel, parce que moi avec l'expérience que j'ai aujourd'hui, [...] c'est sûr que j'apprends à beaucoup d'ingénieurs civils, mécaniques ou électromécaniques quels sont les problèmes que nous rencontrons dans la compagnie. Pour cela, je pense que la politique est erronée, ils observent simplement le diplôme et non la capacité technique.

De plus, l'accès aux offres d'emploi s'est complexifié, désavantageant les travailleurs plus âgés et moins formés, non rompus au maniement d'Internet par exemple. Les processus de sélection deviennent également plus sophistiqués : une présélection est suivie d'un examen puis d'une *dinâmica* [dynamique] visant à déterminer les aptitudes, notamment psychologiques, du candidat par rapport au poste²⁷⁷. Il faut aussi savoir se comporter de manière adéquate, ce qui peut s'apprendre :

Lara: [...] Eu fiz curso, então aprendi como ter comportamento em entrevistas.

Lara : [...] J'ai fait un cours, alors j'ai appris comment me comporter en entretien.

Enfin, l'offre de travail étant bien inférieure à la demande, la concurrence est encore accrue du fait de candidats surqualifiés pour un poste donné. Catarina souligne bien le décalage entre le niveau nécessaire de qualifications pour l'emploi qu'elle occupe et le niveau d'études de ses collègues. Il est difficile de fixer précisément le point de retournement entre cet avant et cet après pour Lídia, qui sait cependant que le processus de tertiarisation accompagne la dégradation du marché du travail : « quando vieram terceirizar as fábricas acho que ficou mais difícil » [quand ils tertiarisèrent les fabriques je pense que c'est devenu plus difficile]. Sosuke, le concernant, est plus précis²⁷⁸ :

277 Si cette technique est relativement courante pour les postes correspondant à de hauts niveaux de responsabilité, il est plus inhabituel qu'elle soit utilisée quel que soit l'échelon de recrutement, ce qui est le cas ici.

278 Sosuke a une excellente mémoire des chiffres : il connaît par cœur tous ses numéros officiels (carte d'identité, etc.) ainsi que ceux de ses proches. Cela concerne aussi les dates, au jour près. Dans tous les cas, les dates concernées sont liées à son histoire personnelle. Aussi faisons nous l'hypothèse, non vérifiable cependant, que c'est en 1995 que Sosuke a fait une demande de changement d'échelon et / ou qu'il lui a été signifié que sans diplôme d'ingénieur il ne pouvait pas passer à l'échelon supérieur au sein de *Empresa*. Nous nous basons sur la très grande transparence de Sosuke à notre égard.

Sosuke: A partir de [silêncio] 1995, comecei a sentir que [silêncio] a globalização atingiu o Brasil de uma certa forma que o diploma começou a ter mais valor do que a experiência. [silêncio]. E, eu me dediquei muito mais nessa época a minha família do que a mim, porque eu poderia ter feito uma faculdade, e... ter feito, feito um curso de engenharia, aproveitado a minha experiência, mas eu me dediquei muito mais a minha família dando respaldo e condições para que meus filhos estudassem.

Sosuke : A partir de [silence] 1995, j'ai commencé à sentir que [silence] la globalisation a atteint le Brésil de manière à ce que le diplôme commença a avoir plus de valeur que l'expérience. [silence]. Et, à cette époque je me suis beaucoup plus dédié à ma famille qu'à moi, parce que j'aurais pu avoir fait une faculté et... avoir fait, fait un cours d'ingénierie, profité de mon expérience, mais je me suis plus dédié à ma famille en apportant mon soutien et les moyens pour que [...] mes enfants [...] étudient.

Il est dans une situation différente de Lídia et Catarina car il a eu conscience de ce changement et le fait alors de ne pas poursuivre ses études est un choix, afin d'armer ses enfants pour l'avenir. En revanche, Lídia et Catarina n'ont pas eu ce choix, sans doute parce que leur niveau de scolarisation est trop éloigné de l'idéal à atteindre étant donné les nouveaux critères sur le marché du travail. Catarina n'a pas validé la première année du cycle primaire et Lídia a pu valider le cycle secondaire au moyen de cours du soir pour adultes [*supletivo*].

Le fait d'être plus jeune est un avantage du fait d'une scolarisation plus massive mais aussi parce que l'âge est un critère de recrutement. La limite fatidique des 25 ans a été soulevée par plusieurs enquêtés et les entreprises semblent verbaliser directement qu'elles appliquent une telle discrimination :

SC: Eles explicam quando eles recusam a sua ficha, eles explicam por quê?

Augusto: Dificilmente. Às vezes pode ser a idade, pessoa que tem uma idade já..., não é, tem firmas que têm padrão de idade, fala assim 'ah, você, nós, a gente só pega até 25 anos'.

SC : Ils expliquent quand ils refusent sa fiche, ils expliquent pourquoi ?

Augusto : Difficilement. Parfois c'est à cause de l'âge, une personne qui a un âge déjà... n'est-ce pas, il y a des firmes qui ont des critères d'âge, ils disent 'ah, vous, nous prenons seulement jusqu'à 25 ans'.

Au sein des candidats jeunes, la concurrence demeure rude du fait d'exigences toujours plus élevées en termes de niveau d'éducation, ce que nous avons décrit *supra*. Enfin, les enquêtés travaillant pour *Empresa* ne se sont pas beaucoup prononcés sur leur perception du marché du travail car, ayant passé un concours, ils sont presque fonctionnaires²⁷⁹ et occupent leur emploi depuis très longtemps²⁸⁰. Ils ont conscience des avantages liés à cet emploi :

SC: Você pensava sair da empresa?

Heloísa: É, a questão do, a questão do, da degradação, não é, do, do salário teve uma época

SC : Vous pensiez partir de l'entreprise ?

Heloísa : Oui, la question du, la question du, de la dégradation, n'est-ce pas, du salaire [...] il y eut

279 Sauf faute grave, ils ne peuvent être licenciés. Mais comme ils travaillent pour une entreprise d'État, ils n'ont néanmoins pas le même statut que des fonctionnaires de l'administration publique.

280 En moyenne, les enquêtés de *Aberto* travaillent pour *Empresa* depuis 10,26 ans, et ceux de *Contacto* et *Material* travaillent respectivement depuis 12,14 ans et 10,55 ans en moyenne pour *Empresa*.

ai que teve demissão voluntária, e aí eu fiquei com vontade de entrar no PDV, não é? Aí o que...

SC: O que é PDV?

Heloísa: É, pedido de demissão voluntária, PDV.

SC: Ok, ok.

Heloísa: E aí eles davam vantagens de você pedir, porque daí você ganharia mais dinheiro, tipo assim, você trabalhou cinco anos então cada, a cada ano que você trabalhou você ganha mais no salário, então você sairia com, com a quitação e mais cinco salários, no caso de cinco anos, não é? E eu fiquei muito tentada a sair, mas, na época eu tinha acabado de comprar um carro, aí eu falei : 'agora não dá porque eu financiei o carro, não é'. Foi a minha sorte. Porque aí eu estava grávida, não é, e... e eu fiquei de licença médica, tudo bem, o parto foi tranquilo e aconteceu do, do meu filho com oito dias de, oito dias, uns 14 dias de ter nascido, ter pneumonia, aí já foi direto para UTI²⁸¹, não é?

[...]

O meu filho ficou no melhor hospital infantil da América Latina [...] e aí que eu percebi que o meu convênio nessa empresa cobria tudo, então cobria o pediatra, a enfermagem, o, o remédio, a UTI, o leite, as fraldas, o leite, tudo que a criança tinha a necessidade, a, a empresa cobria [...] aí eu fui entender, porque para você bancar, mesmo sendo autônomo, não é, trabalhando por conta, fica muito dispendioso o convênio médico.

[...]

Aí eu falei: 'é uma empresa boa e eu não devo abrir mão disso', não é?

une époque pendant laquelle il y eut des démissions volontaires, et alors j'avais envie d'entrer dans le DDV, n'est-ce pas ? Alors...

SC : Que signifie DDV ?

Heloísa : C'est la demande de démission volontaire, DDV.

SC : Ok, ok.

Heloísa : Et alors ils donnaient des avantages si on le fesait, parce qu'alors on gagnait plus d'argent, par exemple, on travaillait cinq années alors pour chaque année travaillée on gagnait plus sur le salaire, alors on sortait avec, avec le solde plus cinq salaires, dans le cas de cinq ans, n'est-ce pas ? Et j'étais très tentée pour partir, mais, à l'époque je venais d'acheter une voiture et alors je me suis dit 'maintenant ce n'est pas possible parce que je dois payer la voiture, n'est-ce pas'. Ce fut ma chance. Parce qu'après j'étais enceinte, n'est-ce pas et... et j'ai été mise en arrêt maladie, l'accouchement s'est bien passé et à huit jours mon fils, de huit jours, environ 14 jours après sa naissance, il a eu une pneumonie, et il fut directement à l'USI²²⁵, n'est-ce pas ?

[...]

Mon fils a été dans le meilleur hôpital pour enfants de l'Amérique Latine [...] et c'est alors que j'ai perçu que ma mutuelle dans cette entreprise couvrait tout, elle couvrait le pédiatre, l'infirmier, les médicaments, l'USI, le lait, les couches, le lait, tout ce dont l'enfant avait besoin, l'entreprise le couvrait [...] alors j'ai compris, parce que pour payer une telle note, même en étant travailleur autonome, n'est-ce pas, en travaillant pour soi, c'est très cher une mutuelle.

[...]

Alors je me suis dit : 'c'est une bonne entreprise et je ne dois pas renoncer à cela', n'est-ce pas ?

Globalement, nous retrouvons une dualité du marché du travail au sein des enquêtés, entre d'une part ceux étant faiblement qualifiés et ayant un statut précaire ou un emploi fixe mais dans une entreprise elle-même précaire et d'autre part ceux qui ont soit un emploi fixe dans une entreprise solide et pérenne, soit un profil avec un haut niveau de responsabilité et de compétences [Tableau 4.27].

Tableau 4.27 : Articulation de deux dualités sur le marché du travail – situer les terrains

| | | au niveau des entreprises | |
|-------------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
| | | précarité | pérennité |
| au niveau des individus | peu ou pas diplômés | <i>Azul et Verde</i> | n.a. |
| | diplômés | n.a. | <i>Empresa</i> |

n.a. : 'non abordé' signale que le segment n'appartenait pas au terrain de l'enquête.

Précarité et pérennité font référence au statut d'emploi dans ces entreprises et non à leur existence.

A travers les enquêtés et les entreprises dans lesquelles ils travaillent, nous avons cependant une vision partielle de l'ensemble du marché du travail brésilien, car dans notre enquête de terrain le niveau de diplômes au niveau individuel est colinéaire avec la précarité ou la pérennité des statuts d'emploi au niveau de *Azul*, *Verde* et *Empresa* [Tableau 4.27]²⁸².

2.3.2. Réactions des enquêtés lorsque le sujet des couleurs de peau est abordé

Lors des questionnaires, nous avons demandé aux enquêtés de déclarer leur couleur de peau ainsi que celle des membres de leur ménage. Pendant l'entretien, nous revenons sur ces questions en redemandant aux enquêtés de déclarer leur couleur, puis en leur demandant ce qu'ils pensent de cette question les concernant et par rapport à leurs proches.

Lorsque nous avons demandé leur couleur de peau aux enquêtés ne connaissant pas *a priori* notre sujet d'enquête, nous constatons une certaine incrédulité des personnes s'auto-déclarant *brancas* [blanches] du fait de l'évidence visuelle de leur couleur :

SC: E qual é a sua cor da pele?

Gerson: Minha o quê?

SC: A sua cor da pele.

Gerson: Branca.

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Gerson : Ma quoi ?

SC : Votre couleur de peau.

Gerson : Blanche.

SC: E qual é a sua cor da pele?

Beatriz: Branca. Branca.

SC: E uma pessoa já perguntou a você antes de mim isso?

Beatriz: Jamais.

SC: Jamais.

Beatriz: Perguntou que cor que é a minha pele não, sim, branca, sabe que sou branca, ninguém nunca confundiu a minha pele.

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Beatriz : Blanche. Blanche.

SC : Et une personne vous a déjà posé la question avant moi ?

Beatriz : Jamais.

SC : Jamais.

Beatriz : Demander quelle est ma couleur de peau, non, oui, blanche, on sait que je suis blanche, personne n'a jamais confondu ma peau.

SC: E, qual é sua cor da pele?

Luiz: A minha?

SC: A sua cor da pele.

Luiz: Cor da pele?

SC: Sim.

Luiz: Dizem que eu sou branco.

SC: Sim. E uma pessoa já perguntou isso a você antes de mim?

Luiz: Não. Não.

SC: Então nunca aconteceu?

Luiz: Perguntar a cor da pele? [risos]. Não. [risos].

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Luiz : Ma ?

SC : Votre couleur de peau.

Luiz : Couleur de peau ?

SC : Oui.

Luiz : Ils disent que je suis blanc.

SC : Oui. Et une personne vous a déjà demandé cela avant moi ?

Luiz : Non. Non.

SC : Alors ce n'est jamais arrivé ?

Luiz : Demander la couleur de la peau ? [rires]. Non. [rires].

Nous avons également pu le constater lors des questionnaires, ce que nous avons alors notifié

282 Réaliser une partie de l'enquête auprès des enquêtés travaillant directement pour *Fábrica* aurait permis de combler ce manque.

dans notre journal de terrain :

SC : quelle est votre couleur de peau ou race ?²⁸³

Enquêtée²⁸⁴ : [*examinant ostensiblement ses avant-bras*] je pense que je suis blanche, non ?

[Journal de terrain (18/06/07)]

SC : quelle est votre couleur de peau ou race ?

Enquêté : ben !!! ... Regarde !!!

[Journal de terrain (23/05/07)]

La réponse de Luiz est intéressante car personne, même en dehors du Brésil, ne remettrait en cause le fait que sa couleur de peau est blanche. Il répond pourtant de manière indirecte : « Dizem que eu sou branco » [Ils disent que je suis blanc]. Pourquoi prend-il cette précaution ? Nous y revenons *infra*.

Parmi les enquêtés s'auto-déclarant *brancos* et qui connaissent notre sujet d'enquête, la réponse 'branca' est plus directe. Elle est néanmoins, à un moment ou à un autre de l'entretien, accompagnée d'une justification :

SC: E qual é a sua cor da pele?

Caetano: Branca. Está no meu registro [*risos*]. É branca.

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Caetano : Blanche. C'est dans mes documents [*rires*]. Elle est blanche.

SC: Qual é a sua cor da pele?

Adriana: Branca.

SC: E uma pessoa já perguntou isso a você antes de mim?

Adriana: Não. [*risos*] Eu acho que eu sou tão clarinha [*risos*] que não dá para ter muita dúvida. [*risos*] Eu sou tão desbotada [*risos*], tão sem cor. [*risos*]

SC : Quelle est votre couleur de peau ?

Adriana : Blanche.

SC : Et une personne vous a déjà demandé cela avant moi ?

Adriana : Non. [*rires*] Je pense que je suis si claire [*rires*] qu'il n'est pas possible d'avoir beaucoup de doutes. [*rires*] Je suis si pâle [*rires*], si décolorée. [*rires*]

Flávia: É fácil porque eu.. eu me.. me enquadro assim, é... pela descendência, não é? [*silêncio*] E porque assim, [*silêncio*] eu desconheço na família, assim, geneticamente falando, não é, que... de negros ou japoneses, asiáticos, não é, não... não tenho, [*silêncio*] não é?

Flávia : C'est facile parce que je... je me... je m'inscris ainsi, c'est... par l'ascendance, n'est-ce pas ? [*silence*] Et parce que, [*silence*] je ne connais pas dans la famille, génétiquement parlant, n'est-ce pas, des Noirs ou des Japonais, asiatiques, n'est-ce pas, je n'en ai pas, [*silence*] n'est-ce pas ?

Caetano est blanc car il est officiellement né blanc, Adriana est blanche car elle n'a pas de couleur²⁸⁵ et Flávia est blanche car toutes les personnes de sa famille sont blanches. Parmi les

283 Dans le questionnaire, nous avons repris le libellé de l'IBGE.

284 Lorsque l'enquêté(e) n'est pas nommé, cela signifie que nous sommes en situation de questionnaire et non d'entretien. Il nous semble inopportun de rapporter le numéro de questionnaire correspondant, car cela transgresserait les règles de déontologies, qui visent notamment à protéger l'anonymat des enquêtés.

285 Notons qu'être blanc est toujours associé au fait de ne pas avoir de couleur, ce que Adriana verbalise ici en disant qu'elle est « sem cor » [sans couleur]. Cette association d'idée fut importante pour les incompréhensions qui ont pu entourer notre sujet. cf. *infra* pages 309 à 317.

enquêtés ne connaissant pas *a priori* notre sujet d'enquête, notons que l'évidence visuelle supposée joue moins par rapport aux autres couleurs de peau déclarées, où cette question fait sens pour la personne concernée. Inversement, les personnes s'auto-déclarant *brancas* ne comprennent pas pourquoi nous la leur posons, car elle ne leur est jamais posée dans un contexte personnel. En revanche, elles peuvent mentionner leur couleur sur leur CV et la question est souvent posée dans le cadre de la recherche d'un emploi. Les personnes s'auto-déclarant *pardas* [brunes] et *negras* [noires²⁸⁶] sont habituées à cette question, mais dans des contextes différents. Aux premières (*pardas*), elle est posée dans le cadre de la vie privée :

Edite: Eu acho que [*silêncio*] é um assunto que não é um assunto de freq..., de frequentemente de dia a dia. Não é um assunto, que toda hora alguém fica perguntando, como por exemplo : 'você comeu, hoje?'. Isso sim [...] é uma pergunta freqüente. Mas perguntar a cor da pele, do seu pai, da sua mãe, não é uma pergunta frequente. Isso acontece em conversa informais, dependendo do assunto.

SC: E você pode me contar, uma vez, quando uma pessoa perguntou isso a você?

Edite: Quando estávamos conversando sobre familiares, parentes antigos, assim, relembando, parentes já falecidos, tal, e aí surgiu o assunto, e alguém que estava no papo, que não era da família, perguntou. É isso.

SC: E uma pessoa já perguntou a você qual é a cor das pessoas da sua família antes de mim?

Heitor: [*silêncio*] Não, não. Nunca, nunca teve, eu digo numa entrevista assim, nunca aconteceu comigo não.

SC: E entre colegas, ou assim, nenhuma pessoa já perguntou a você?

Heitor: Não, já sim, já sim porque [*silêncio*] num determinado lugar, eu, [... - *trecho não compreensível - 14:08*]. Não sei porquê, ou talvez até com razão, não é? Às vezes estou num lugar assim, [*silêncio*] com a minha filha, porque a minha filha é bem branca, porque a minha esposa é bem branca, branca, bem branca mesmo, e às vezes eu chego com o meu filho, [*silêncio*] eu tenho três filhos, duas meninas e um menino, a mais velha é, é da minha cor assim, mais clara um pouco que eu, e... os outros dois são bem mais claros, aí, eu chego, 'quem é esse filho, [... - *trecho não compreensível - 14:44*], mas seu filho?' Ficam assim, ficam olhando assim, sabe? Como coisa que não sei. [*silêncio*] Aí [*silêncio*] só assim às vezes que minha esposa está perto deles, não, não, [... - *trecho não compreensível - 15:04*]

Edite : Je pense que [*silence*] c'est un sujet qui n'est pas fréq... fréquent, quotidien. Ce n'est pas un sujet qui fait qu'à n'importe quelle heure quelqu'un demande, comme par exemple : 'vous avez mangé aujourd'hui ?' Cela oui [...] c'est une question fréquente. Mais demander la couleur de la peau, de son père, de sa mère, ce n'est pas une question fréquente. Ça se produit lors de conversations informelles, selon le sujet.

SC : Et vous pouvez me raconter, une fois, quand une personne vous a demandé cela ?

Edite : Quand nous étions en train de converser sur la famille, les ancêtres, ainsi, en se souvenant, des parents déjà décédés, et alors le sujet surgit, et quelqu'un qui était dans la conversation et qui n'était pas de la famille a demandé. Seulement ça.

SC : Et une personne vous a déjà demander quelle est la couleur de peau des personnes de votre famille avant moi ?

Heitor : [*silence*] Ça ne m'est jamais, jamais, dans un entretien ainsi, ça ne m'est jamais arrivé non.

SC : Et entre collègues, ou ainsi, aucune personne ne vous a demandé ?

Heitor : Non, oui déjà, oui déjà parce que [*silence*] dans un lieu donné, je, [... - *partie non compréhensible - 14:08*]. Je ne sais pas pourquoi, ou peut-être même avec raison, n'est-ce pas ? Parfois je suis dans un lieu comme ça, [*silence*] avec ma fille, parce que ma fille est bien blanche, parce que mon épouse est bien blanche, blanche, vraiment bien blanche, et parfois j'arrive avec mon fils, [*silence*] j'ai trois enfants, deux petites et un garçon, la plus âgée est de ma couleur, un peu plus claire que moi, et... les deux autres sont bien plus clairs, alors, j'arrive, 'à qui est cet enfant, [... - *partie non compréhensible - 14:44*], mais c'est votre enfant ?' Ils restent ainsi, ils me regardent, tu sais ? Comme une chose que je ne sais pas. [*silence*] Alors [*silence*] mais ainsi parfois lorsque mon épouse est près d'eux, non, non, [... - *partie*

286 Nous ne précisons pas s'il s'agit du terme 'noires' au sens politique ou populaire car cela dépend de l'enquête faisant la déclaration.

que não seja meu filho, porque eu sou da cor morena, não é? Eu sou quase negro, e... meus filhos são bem, os dois são mais bem claros, não é? Aí eu não sei, aí eu acho que é, às vez eu saio sai com ele, alguém às vez, alguém que conhece eu, mas não conhece a minha esposa às vez pergunta, me pergunta. [silêncio]

SC: E... se pergunta também a cor dos parentes, dos pais, do companheiro, se pergunta também ou não?

Sandra: Não, em serviço, não.

Francisca: Não, em serviço não.

Sandra: Em serviço de emprego não, é mais, é mais assim para você mesmo.

SC: E dentro, por exemplo, você vai ter um vizinho, e ele vai perguntar qual é a cor?

Sandra: Sim, se vê, por exemplo, na hora que tiver com a nenê, e a pessoa não conhece o pai. 'Ai, qual é a cor do pai dela?'

SC: Porquê pergunta qual é a cor do pai?

Sandra: Eu acho... geralmente têm muitos, não é, não, se ela tiver com, com o pai dela, já pergunta mais para o pai dela, para mim não pergunta muito. Entendeu? Então fala, as pessoas perguntam: 'com quem ela se parece?' Aí, eu falo, ela se parece mais com o pai dela, mas a cor dela puxou mais para mim. Aí eu já vou deduzindo, entendeu? Não precisa perguntar, uma já responde, uma coisa já vem com a outra. Mas com o pai dela, porque tem curiosidade, não é, são assim pessoas que, curiosidades, não é, eles perguntam. Que nem, já para o pai dela, eles vão perguntar mais do que para mim, entendeu? Porque o pai dela é branco e eu sou morena, então, se ela tiver com o pai dela já fala: 'nossa! É sua filha?' 'É, minha filha'. 'Nossa, ela é moreninha'. 'É, por causa da mãe dela'. 'É'. Geralmente já é resposta assim. Uma coisa vem com a outra. 'Ah, por que ela é moreninha?' 'Ah, porque ela puxou à mãe dela'.

non compréhensible – 15:04], qu'ils ne soient pas mes enfants parce que je suis d'une couleur brune, n'est-ce pas ? Je suis presque noir, et... mes enfants sont bien, les deux sont bien plus clairs, n'est-ce pas ? Alors je ne sais pas, je pense que, parfois je sors avec eux, quelqu'un parfois, quelqu'un qui me connaît moi mais pas mon épouse parfois demande, me demande. [silence]

SC : Et... on demande aussi la couleur des membres de la famille, des parents, du compagnon, ça se demande aussi ou non ?

Sandra : Non, au travail, non.

Francisca: Non, au travail, non.

Sandra : Au travail non, c'est plus, c'est plus comme ça vraiment pour vous.

SC : Et dans, par exemple, vous avez un voisin et il va demander quelle est la couleur ?

Sandra : Oui, s'il voit par exemple, lorsque l'on est avec le bébé [*une fille – Nda*] et que la personne ne connaît pas le père. 'Ai, quelle est la couleur de son père ?'

SC : Pourquoi il demande quelle est la couleur du père ?

Sandra : Je pense... généralement il y a beaucoup, n'est-ce pas, s'il est avec son père, il demande déjà plus à son père, à moi non on ne me demande pas beaucoup. Tu comprends ? Alors il parle, les personnes demandent : 'à qui elle ressemble ? Alors je dis qu'elle ressemble plus à son père, mais que sa couleur tire plus vers la mienne. Alors je fais déjà les déductions, tu comprends ? Il n'a pas besoin de demander, une chose répond déjà, une chose vient déjà avec l'autre. Mais avec son père, parce qu'il y a de la curiosité, n'est-ce pas, ce sont ainsi des personnes, des curiosités, n'est-ce pas, ils demandent. Déjà à son père, ils vont plus le demander qu'à moi, tu comprends ? Parce que son père est blanc et moi je suis brune, alors, si elle est avec son père, il dit déjà : 'Seigneur ! C'est votre fille ?' 'Oui, c'est ma fille'. 'Seigneur, elle est brune'. 'Oui, c'est à cause de sa mère'. 'Oui'. Généralement c'est déjà une réponse ainsi. Une chose vient avec l'autre. 'Ah, pourquoi est-elle brune ?' 'Ah, parce qu'elle tient de sa mère'.

Dans tous les cas, il s'agit de demander la couleur de peau des membres de la famille : ancêtres, enfants, parents d'une fratrie présentant différentes couleurs de peau. Il y a toujours un prétexte qui déclenche la question, étant donné que « não é uma pergunta frequente » [Ce n'est pas une question fréquente] [Edite]. Elle est alors posée par une personne extérieure à la famille, qui ne connaît pas les couleurs de peau de chacun de ses membres. Pour Heitor, le prétexte qui lui est opposé est le fait de déterminer s'il est bien le père de cette fille « bem branca » [bien blanche] et / ou de ce garçon « bem claro » [bien clair], lui se décrivant comme

ayant une « cor morena, não é ? [Eu sou] quase negro » [couleur brune, n'est ce pas ? [Je suis] presque noir]. Notons que sa paternité n'est jamais mise en doute concernant son autre fils, qui a la même couleur de peau que lui. Sandra, quant à elle, souligne le même mécanisme que celui auquel est confronté Heitor. Cette question émerge lorsque son compagnon est seul avec leur fille tandis qu'elle lui est rarement posée. Notons que c'est les ressemblances ou dissemblances en termes de couleurs et non de traits qui l'emportent pour attribuer ou mettre en doute le lien de paternité ou de maternité : « ela se parece mais com o pai dela, mas a cor dela puxou mais para mim » [elle ressemble plus à son père, mais sa couleur tire plus vers la mienne].

Le prétexte peut aussi résider dans le constat d'une différence de couleur de peau au sein d'une fratrie :

SC: E uma pessoa já perguntou a você a cor das pessoas da sua família antes de mim?

Filipe: Não.

SC: Não? Sou a primeira a perguntar?

Filipe: Humm, assim que nem. Eu estou... Tem uma amiga minha. Ela perguntou assim, mas, porque, ela viu uma foto da minha irmã, a minha irmã é branca, ela só perguntou assim para mim, se meu pai era, moreno ou era minha mãe que era morena. Só.

SC : Et une personne vous a déjà demandé quelle est la couleur des personnes de votre famille avant moi ?

Filipe : Non.

SC : Non ? Je suis la première à demander ?

Filipe : Humm, comment dire. Je suis... L'une de mes amies. Elle demanda ainsi, mais, parce que, elle a vu une photo de ma sœur, ma sœur est blanche, elle m'a seulement demandé ainsi, si mon père était brun ou si c'était ma mère qui était brune. Seulement.

Une amie de Filipe lui pose la question lorsqu'elle constate cette différence : « ela viu uma foto da minha irmã, a minha irmã é branca » [elle a vu une photo de ma sœur, ma sœur est blanche] dit Filipe, qui s'auto-déclare *negro*.

Si une telle question peut aussi être posée dans le cadre de la vie privée aux personnes s'auto-déclarant *negras*, elles y sont beaucoup plus confrontées dans le contexte du marché du travail²⁸⁷. Sur la base de l'entretien réalisé avec Rita, nous faisons l'hypothèse que l'employeur ou son représentant souhaite savoir si le candidat est politiquement engagé par rapport aux thèmes des préjugés et du racisme :

Rita: Eu lembro que uma vez eu mandei um currículo para a *Folha de São Paulo* para trabalhar no interior, em São José dos Campos, e eu fui chamada para uma entrevista, e aí quando a moça me viu, ela não me perguntou, você sabe escrever, você gosta, você quer fazer um teste. A pergunta que ela me fez é: 'você é do movimento negro?' E

Rita : Je me rappelle qu'une fois j'ai envoyé un CV à la *Folha de São Paulo* pour travailler en province, à São José dos Campos, j'ai été appelée pour un entretien, et alors quand la jeune fille m'a vue, elle ne m'a pas demandé vous savez écrire, vous aimez, vous voulez faire un test. La question qu'elle m'a faite c'est : 'vous êtes du *movimento*

287 Inversement, aux personnes s'auto-déclarant *pardas* cette question est très rarement posée dans ce cadre.

eu disse não, e... eu não entendi, não é? Para todo mundo ela perguntou quanto tempo você tem de experiência, e enfim, para mim foi essa pergunta.

negro ? J'ai dit que non, et... je n'ai pas compris, n'est-ce pas ? A tout le monde elle a demandé combien d'années d'expérience ils avaient, et au final, pour moi il y avait cette question.

En effet, une personne politiquement engagée peut être perçue comme plus dangereuse. La question « você é do movimento negro ? » [Vous êtes du mouvement noir ?] serait, par analogie, une manière de demander « êtes-vous syndiqué ? ». En demandant leur couleur de peau aux personnes jugées noires, cela peut faire émerger leur appartenance ou non à ce mouvement dans la suite de l'entretien d'embauche par exemple. Il ne nous est cependant pas possible de pousser plus avant cette hypothèse. De plus la question n'est pas toujours posée, du fait de l'évidence visuelle :

SC: E [...] qual é a sua cor da pele?

Filipe: Cor da pele?

SC: É.

Filipe: Negra.

SC: Uma pessoa já perguntou a você isso antes de mim?

Filipe: Se alguém já perguntou? Ah, ninguém pergunta muito não.

SC: Não?

Filipe: Não. Estão vendo assim não é? Ninguém pergunta muito não.

SC : Et [...] quelle est votre couleur de peau ?

Filipe : Couleur de peau ?

SC : Oui.

Filipe : *Negra* [noire].

SC : Une personne vous a déjà demandé cela avant moi ?

Filipe : Si quelqu'un à déjà demandé ? Ah, personne ne demande beaucoup non.

SC : Non ?

Filipe : Non. Ils peuvent le voir ainsi n'est-ce pas ? Personne ne demande beaucoup non.

Le fait que la question ne soit pas posée à Filipe tient aussi peut-être au fait qu'il indique quelle est sa couleur de peau, notamment sur son CV.

Quelle que soit le contexte dans lequel émerge la question « qual é a sua cor da pele ? » [quelle est votre couleur de peau] et quelle que soit la couleur finalement auto-déclarée, la réponse est presque toujours une construction²⁸⁸. Pour les personnes s'auto-déclarant *pardas* :

SC: Qual é a sua cor da pele?

Cândido: Eu acho que eu sou pardo.

SC: E alguma pessoa já perguntou a você, essa, essa pergunta, já perguntou a você?

Cândido: Já perguntaram um monte de pessoas.

SC : Quelle est votre couleur de peau ?

Cândido : Je pense que je suis brun.

SC : Et une personne vous l'a déjà demandé avant moi, cette, cette question, on vous a déjà demandé ?

Cândido : Tout un tas de personnes ont déjà demandé.

SC: Qual é a sua cor da pele?

Iolanda: Qual é a minha...

SC: A cor da pele.

Iolanda: A minha cor da pele?

SC: É.

SC : Quelle est votre couleur de peau ?

Iolanda : Quelle est ma...

SC : Couleur de peau.

Iolanda : Ma couleur de peau ?

SC : Oui.

288 Nous proposons, motivons et analysons une manière dont cette construction s'effectue dans le cinquième chapitre. Nous nous contentons ici de souligner qu'elle existe.

Iolanda: Olha, eu me considero parda. No meu registro de nascimento está como branca, mas eu não sou branca, eu sou parda.

SC: [...] Se, por exemplo, eu pergunto a você qual é a cor da sua pele, [...] o que você vai responder?

Ana: Morena.

SC: Morena. E você?

Francisca: Eu também... morena.

SC: E você?

Sandra: Eu mais ainda, não é [risos] mais morena.

SC: E, [...] há uma pessoa que já perguntou a você qual é a cor da sua pele? Já ocorreu essa situação ou não?

Ana: Já.

Sandra: Várias vezes.

Francisca: Antes eu falava que eu era branca, mas eu não sou branca, eu sou morena.

SC: E por quê você falava que você era branca?

Francisca: Porque as pessoas me comparavam a, na minha casa mesmo, porque a minha mãe é morena escura, sabe? Assim da cor dela, então a gente se considerava, antes eu de ir para escola, eu me considerava branca, só que eu não sou branca, eu sou morena.

SC: E qual é a sua cor da pele?

Gilberto: Devo ser, pardo.

[...]

SC: E... é fácil para você responder a essa pergunta?

Gilberto: Às vezes você, às vezes eu me complico um pouco. Agora eu estou mais ciente que é a cor parda mesmo. Que é uma mistura. Antes eu ficava em dúvida se era branco, ou pardo, não é? Ou negro. Só que agora, eu vi que é uma mistura, não é? Uma mistura do branco, do negro, pardo.

SC: E como você aprendi assim a escolher entre [...] – *trecho não compreensível – 11:27*

Gilberto: Ah, sempre, acho que foi meio espontâneo, não é? Tipo, fui crescendo, fui analisando bem, aí eu vi que era pardo.

Edite: [silêncio] Eu respondo que a minha cor é parda.

SC: Sempre?

Edite: Sempre. [silêncio] Mas às vezes surge dúvida.

SC: Dúvida?

Edite: Dúvida em relação [silêncio] a cor, que a gente não, a gente discute que a cor parda não e uma cor não é. Então às vezes tem discussão em relação ao termo. Mas é só.

Iolanda: Et bien, je me considère *parda*. Dans mon registre de naissance c'est écrit blanche, mais je ne suis pas blanche, je suis *parda*.

SC: [...] Si par exemple je vous demande quelle est votre couleur de peau, [...] que répondez vous ?

Ana: *Morena*.

SC: *Morena*. Et vous ?

Francisca: Moi aussi... *morena*.

SC: Et vous ?

Sandra: Moi encore plus, n'est-ce pas [risos] plus *morena*.

SC: Et, [...] il y a une personne qui vous a déjà demandé quelle est votre couleur de peau ? Ça arrive cette situation ou non ?

Ana: Déjà.

Sandra: Plusieurs fois.

Francisca: Avant je disais que j'étais blanche, mais je ne suis pas blanche, je suis *morena*.

SC: Pourquoi disiez -vous que vous étiez blanche ?

Francisca: Parce que les personnes me comparaient à, dans mon foyer, parce que ma mère est *morena escura*, tu sais ? Ainsi, sa couleur de peau, alors nous nous considérions, avant que j'aie à l'école, je me considérais blanche, mais je ne suis pas blanche, je suis *morena*.

SC: Et quelle est votre couleur de peau ?

Gilberto: Je dois être, *pardo*.

[...]

SC: Et... c'est facile pour vous de répondre à cette question ?

Gilberto: Parfois, parfois je complique un peu. Maintenant je suis plus conscient que c'est vraiment la couleur *parda*. Que c'est un mélange. Avant j'avais des doutes si c'était blanc, ou *pardo*, n'est-ce pas ? Ou *negro*. Mais maintenant, j'ai vu que c'était un mélange, n'est-ce pas ? Un mélange du blanc, du *negro*, *pardo*.

SC: Et comment avez-vous appris ainsi à choisir entre [...] - *partie non compréhensible – 11:27*

Gilberto: Ah, toujours, je pense que c'était à moitié spontané, n'est-ce pas ? Genre, j'ai grandit, j'ai bien analysé, alors j'ai vu que c'était *pardo*.

Edite: [silence] Je réponds que ma couleur est *parda*.

SC: Toujours ?

Edite: Toujours. [silence] Mais parfois un doute surgit.

SC: Un doute ?

Edite: Un doute par rapport [silence] à la couleur, parce que nous, nous discutons que la couleur *parda* n'est pas une couleur n'est-ce pas. Alors parfois il y a une discussion en relation au terme. Mais c'est seulement cela.

Pour toutes ces personnes, s'auto-déclarer de « cor parda » [couleur brune] découle d'un

processus réflexif plus ou moins assumé. Cândido et Iolanda s'approprient leur déclaration : « eu acho », « eu me considero » [je pense, je me considère]. L'aisance constatée de Cândido par rapport à ce sujet est liée au fait qu'il a l'habitude de cette question récurrente : « já perguntaram um monte de pessoas » [tout un tas de personnes ont déjà posé la question]. Il nous livre donc ici la synthèse d'une réflexion engagée pour lui depuis longtemps du fait du métissage présent dans sa famille et de la diversité en termes de couleurs de peau parmi ses amis. Il a en effet constaté que ses proches, lorsqu'ils ont la peau plus foncée que lui, rencontraient des difficultés :

Cândido: [...] Tem muita empresa que, tem muitas pessoas que não contratam por causa da cor da pele. Tem muito racismo.

SC: Ah, sim?

Cândido: É racismo. O chefe do meu irmão mesmo.

SC: Ah, sim?

Cândido: É racista.

SC: E como você sabe que ele é racista?

Cândido: Meu irmão me falou.

SC: E o que ocorre por exemplo?

Cândido: Ah, ele os, fica falando do motorista dele para o meu irmão, tal. Porque a gente, a nossa mãe é, é negra. Mas nós, o pai é branco, mas é um pouco mais moreno. A gente não passa muito por racismo, não é? Mas só que minha mãe minha [a]vó passa um pouco mais. Elas são negras e tal. Tem algumas dificuldades.

SC: Sim. Mas, o que fala, ou o que faz a pessoa racista?

Cândido: Ah, uma vez eu tava com minha mãe numa loja, aí apitou o *brr* de roubo aí a primeira pessoa que foram olhar a sacola foi a da minha mãe. É um pouco chato isso.

Cândido : [...] Il y a beaucoup d'entreprises qui, il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas engagées à cause de la couleur de leur peau. Il y a beaucoup de racisme.

SC : Ah, oui ?

Cândido : C'est du racisme. Même le chef de mon frère.

SC : Ah, oui ?

Cândido : Il est raciste.

SC : Et comment savez-vous qu'il est raciste ?

Cândido : Mon frère me l'a dit.

SC : Et qu'arrive-t-il par exemple ?

Cândido : Ah, il, il a parlé de son chauffeur à mon frère. Parce que nous, notre mère est *negra*. Mais nous, le père est blanc, mais il est un peu plus *moreno*. Nous ne sommes pas trop touchés par le racisme, n'est-ce pas ? Mais ma mère, ma grand mère si, elle est un peu plus touchée. Elles sont *negras*. Elles ont quelques difficultés.

SC : Oui. Mais, que dit-il, ou que fait la personne raciste ?

Cândido : Ah, une fois j'étais avec ma mère dans un magasin, et l'alarme de vol s'est mise à sonner et la première personne dont ils ont vérifié le sachet c'était ma mère. C'est un peu embêtant.

Inversement, il ne lui a jamais été demandé quelle est sa couleur lorsque celle de sa mère est inconnue. Pour Iolanda, nous ne pouvons que faire la supposition que le hiatus entre la couleur mentionnée sur son certificat de naissance et celle qu'elle constate soit à la source de sa réflexion. Nous constatons qu'elle est très à l'aise avec son auto-déclaration. Pour Francisca, le contexte d'entretien est différent. En effet, tandis que Cândido et Iolanda ne connaissent pas *a priori* notre sujet d'enquête, cela est l'inverse pour Ana, Francisca et Sandra [les sœurs Da Silva].²⁸⁹ Elles savent que nous nous questionnons sur les couleurs de peau au Brésil, elles comprennent que nous ayons des difficultés :

289 C'est grâce à Julie et Thomas que nous avons pu réaliser cet entretien. En effet, l'une des sœurs Da Silva garde leurs enfants et l'ensemble de la famille a l'habitude des questions que le couple peut poser. En outre, Julie est chercheuse. Thomas était présent lors de cet entretien. Nous le remercions vivement ici de nous avoir conduit – au sens propre comme au sens figuré – auprès des sœurs Da Silva.

Francisca: Quando a pessoa não é daqui mesmo, não é do Brasil, entendeu? Quando não é daqui, que confunde um pouco as cores.

Francisca : C'est quand la personne n'est pas vraiment d'ici, n'est pas du Brésil, tu comprends ? C'est quand elle n'est pas d'ici qu'elle confond un peu les couleurs

Elle nous plaignent car clarifier cette interrogation semble difficile pour nous [**l'une des sœurs** : « coitada ! » - la pauvre !²⁹⁰] et cherchent à nous aider le plus possible [**Francisca** : « tirou as dúvidas da cor ? » – as-tu moins de doutes concernant la couleur ?]. Francisca aurait pu, dans un autre contexte, ne pas préciser qu'elle s'auto-déclarait auparavant *branca*. C'est le fait d'aller à l'école qui lui a fait changer d'avis. Nous n'avons pas eu le réflexe de lui demander plus d'explications à ce moment là²⁹¹, aussi à ce stade ne tentons nous pas d'avancer d'hypothèse pour faire le lien entre l'école et le changement d'avis de déclaration²⁹². Nous nous contentons ici de souligner que sa déclaration est une construction. Notons cependant que ses sœurs ne semblent pas avoir été influencées par l'école. Avant d'être scolarisée, la déclaration de Francisca était aussi une construction, relative à la couleur de la peau de sa mère, plus foncée. Edite connaît également le sujet de notre enquête. En précisant les doutes qu'elle a par rapport au terme *pardo*, elle articule en fait son propos à une affirmation entendue sur son lieu de travail. Adriana, la chef de son service, ne cesse en effet de souligner que, de son point de vue, *pardo* est un « termo muito depreciativo » [terme très dépréciatif – Journal de terrain (06.11.06)]. Elle nous précise quelques instant plus tard :

Edite: Depende, não sei, não sei. Depende de... da dúvida mesmo, de achar que às vezes pode ser parda, e como eu tenho ascendência de negros posso achar que poderia ser negra.

SC: Mas você tem também ascendência branca.

Edite: Também. Mas branco não, porque eu não tenho a cor branca. Então o branco nunca vem em pauta. Porque na verdade eu não sou branca.

Edite : Ça dépend, je ne sais pas, je ne sais pas. Ça dépend de... du doute lui-même, de penser que parfois ce peut être *parda*, et comme j'ai des ancêtres *negros* je peux penser que ce pourrait être *negra*.

SC : Mais vous avez aussi des ancêtres blancs.

Edite : Aussi. Mais blanche non, parce que je n'ai pas la couleur blanche. Alors l'alternative blanc n'est jamais entrée en jeu. Parce que en vérité je ne suis pas blanche.

Un processus réflexif intervient pour justifier le non emploi du terme *branco*. Et tout en reconnaissant qu'elle pourrait [conditionnel] choisir le terme *negro*, il ne semble pas qu'elle fasse ce choix²⁹³. Elle ne nous révèle cependant pas directement le processus de construction à l'œuvre et il nous semblerait démesuré de déduire qu'elle procède par élimination. En

290 Elles nous expliquaient alors quelle couleur est *moreno jambo*.

291 D'autres éléments de l'entretien permettent cependant de construire une explication, mais de manière indirecte seulement et trop ténue.

292 Nous ferons le lien entre les déclarations et le niveau d'éducation dans les applications des chapitres suivants.

293 Elle emploie systématiquement le terme *pardo* pour auto-déclarer sa couleur, même lors de la déclaration libre (sans classification). Lorsqu'elle dit qu'elle emploie parfois le terme *negro*, cela ressemble plus à une concession faite à l'enquêtrice ; après tout, elle travaille sur les couleurs de peau. cf. *infra* pages 309 à 317.

revanche, elle prend clairement de la distance par rapport à l'affirmation d'Adriana, marquant ainsi son désaccord en quelque sorte. Pour Edite, *pardo* n'est pas un terme péjoratif. Pour Gilberto, enfin, il semble premièrement qu'il soit dominé par la vision que les autres ont de lui [« devo ser » – je dois être]. Cela est en fait une surinterprétation d'un doute dont il est en train de consolider la levée. Il affirme en effet avoir analysé sa situation et être à présent « mais ciente » [plus conscient]. Mais il ne nous dit pas de quelle couleur il s'auto-déclarait auparavant. Son doute est également étayé par le fait qu'il ne déclare pas toujours la couleur *parda* :

Gilberto: É. Pardo, às vezes já coloquei, não tinha a opção de pardo e já coloquei até negro.

Gilberto : Oui. *Pardo*, parfois j'ai déjà choisi, il n'y avait pas l'option *pardo* et j'ai même choisi *negro*.

Dans la situation de l'anecdote, l'alternative *parda* n'était pas disponible dans le formulaire à remplir. Le lapsus « até » [jusqu'à] souligne cependant qu'il est plutôt rare qu'il se déclare *negro*.

Parmi les personnes s'auto-déclarant *brancas*, un processus de construction est parfois présent:

SC: E qual é a sua cor da pele?

Lídia: A gente considera isso branco.

SC: E uma pessoa já perguntou a você isso antes de mim?

Lídia: Não. Só, é que no meu registro, de nascimento é que tem. Eu para mim consideraria morena, mas, se eles colocam branco, eu coloco branca.

SC: E para você, você se acha morena?

Lídia: Eu acho.

SC: E por quê?

Lídia: Ah, não sei, acho que é questão da cor mesmo.

SC: Mas quando uma pessoa pergunta você responde morena ou branca?

Lídia: Eu respondo branca por questão de, de, de ter no registro, mas eu, eu sou morena, lógico, que eu sou morena, não é? [*risos*].

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Lídia : Nous la considérons comme blanche.

SC : Et une personne vous a déjà demandé cela avant moi ?

Lídia : Non. Seulement, c'est que c'est ainsi dans mon certificat de naissance. De mon point de vue je la considérerais *morena*, mais s'ils ont mis blanc, je dit blanc.

SC : Et de votre point de vue, vous vous pensez *morena* ?

Lídia : Je trouve.

SC : Et pourquoi ?

Lídia : Ah, je ne sais pas, je pense que c'est vraiment une question de couleur.

SC : Mais quand une personne demande, vous répondez *morena* ou *branca* ?

Lídia : Je réponds *branca* car il est question, d'avoir dans le certificat, mais moi, je suis *morena*, c'est logique que je suis *morena*, n'est-ce pas ? [*rires*].

SC: E qual é a sua cor da pele?

Alice: Cor da pele? E, meu Deus! Parda [*risos*]. Branca, n'est-ce pas.

SC: É. E por quê você me responde parda no primeiro?

Alice: Não, eu não sei. É isso que eu falei. Eu falei parda, primeiro agora, mas eu olhei assim, eu acho que é mais para parda, não é?

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Alice : Couleur de peau ? Et, mon Dieu ! *Parda* [*rires*]. *Branca*, n'est-ce pas.

SC : Oui. Et pourquoi vous me répondez *parda* en premier ?

Alice : Non, je ne sais pas. C'est ce que j'ai dit. J'ai dit *parda*, maintenant en premier, mais j'ai regardé ainsi, je pense que c'est plus *parda*, n'est-ce pas ?

SC: Não sei. O que você escolhe? Novamente?
Quando você vai preencher ficha?
Alice: Ah, parda.

SC : Je ne sais pas. Que choisissez vous ? De nouveau ? Quand vous remplissez un formulaire ?
Alice : Ah, *parda*.

Pour Alice et Lídia, ce processus de construction dénote un certain flottement catégoriel. Lors du questionnaire, elles se sont toutes deux déclarées *brancas* face aux classifications étendue et de l'IBGE et *branca morena* (Lídia) et *branca* (Alice) spontanément (classification libre). Selon son propos, Lídia se range à l'avis d'autrui et convoque la même justification que Caetano : la couleur de peau mentionnée sur son acte de naissance. Mais il s'agit bien d'une construction du fait du décalage entre ce qu'elle considère être « eu sou morena » [je suis brune] et ce qu'elle répond « eu respondo branca » [je réponds blanche]. A ce stade, nous ne pouvons pas avancer d'explication face à ce choix. Alice, quant à elle, nous affirme être *parda* tandis qu'elle s'auto-déclarait *branca* lors du questionnaire. Elle affirme ne pas savoir pourquoi [« não sei » – je ne sais pas]. Nous revenons sur ce type de glissement *infra*.

Concernant les personnes s'auto-déclarant *negras*, leur réponse signale également un processus de construction :

SC: [...] E para você responder, é fácil responder a esta pergunta, qual é a sua cor da pele, ao preencher?

Fátima: É. Porque eu sou Negra, então não tem problema. Já sei, já sei minha cor de pele, então não é difícil não.

[...]

Fátima: Ah, minha mãe sempre explicou para gente, a gente era negro, porque ela é casada com Negro.

SC : [...] Et pour répondre, c'est facile de répondre à cette question, quelle est la couleur de la peau, ou remplir ?

Fátima : Oui. Parce que je suis *Negra*, alors il n'y a pas de problème. Je sais déjà, déjà ma couleur de peau, alors ce n'est pas difficile non.

[...]

Fátima : Ah, ma mère nous a toujours expliqué, nous étions *negro*, parce qu'elle était mariée avec un *Negro*.

Rita: Todo dia de manhã a minha mãe também falava: 'não fale com estranhos, não dê a mão para quem você não conhece, se alguém te chamar de negrinha, diga 'eu sou negra sim', com muita honra, se te chamarem de negra suja, diga: 'eu não sou suja, eu sou negra'. Eu ouvi isso todos os dias, minha mãe, então eu sabia que eu era negra. Então assim, hoje eu sei que a minha mãe foi importante para eu ter uma consciência e para eu saber que eu não era branca, que eu era negra e que ela falava para mim todos os dias quando eu era pequeninha, eu estou dizendo, eu tinha cinco, seis anos quando eu ia para escola.

Rita : Chaque matin, ma mère aussi disait : 'ne parle pas avec des étrangers, ne donne la main à qui tu ne connais pas, si quelqu'un t'appelle *negrinha*, dit 'oui je suis noire' avec beaucoup de fierté, s'ils te traitent de *negra suja*, dit : 'je ne suis pas sale, je suis *negra*'. J'ai entendu cela chaque jour, ma mère, alors je savais que j'étais *negra*. Alors ainsi, aujourd'hui je sais que ma mère a été très importante pour que j'en sois consciente et pour que je sache que je n'étais pas blanche, que j'étais *negra* et elle me le disait chaque jour quand j'étais petite, c'est-à-dire quand j'avais cinq, six ans quand j'allais à l'école.

SC: Tenho uma outra pergunta, você vai ficar brava comigo²⁹⁴, qual é a sua cor da pele?

Aparecida: Negra. A gente, eu falo negra porque eu

SC : J'ai une autre question, vous allez m'en vouloir, quelle est votre couleur de peau ?

Aparecida : *Negra*. Nous, je dis *negra* parce que je

294 Aparecida venait de nous expliquer qu'elle n'appréciait pas que sa couleur de peau lui soit demandée.

acho charmoso falar negra, mas é preta.
SC: Preta? A cor da pele?
Aparecida: Preta.
SC: Porque você diz negra?
Aparecida: Porque eu acho que acentua mais!
 Porque uma vez [*silêncio*] num documentário que eu vi sobre [*silêncio*] discussão de racismo, e... o apresentador disse que a pessoa não deve de falar: 'eu sou da cor preta'. Porque ele fala que isso é racismo. Então, deve falar negro. Ah, o jeito certo de falar é negro. Por isso que eu falo. [*silêncio*]
 Não tem nada a ver, é só, são coisas que se aprende, não é, com o tempo, não é? E eu acho certo. Preto é cor.
 [...]
SC: E como é ouvir essa pergunta e falar disso?
Aparecida: Normal! Não vejo problema em falar sobre nada. Eu, eu aprendi, não é? É... é aquela coisa de experiência, não é, com o tempo você vai aprendendo a lidar com tudo.

trouve que ça a du charme de dire *negra*, mais c'est *preta*.
SC : *Preta* ? La couleur de la peau ?
Aparecida : *Preta*.
SC : Pourquoi dites-vous *negra* ?
Aparecida : Parce que je pense que ça accentue plus ! Parce qu'une fois [*silence*] dans un documentaire que j'ai vu sur [*silence*] la discussion du racisme, et... le présentateur a dit que la personne ne doit pas dire : 'je suis de la couleur *preta*'. Parce qu'il dit que c'est du racisme. Alors, il doit dire *negro*. Ah, la bonne manière de parler est *negro*. C'est pourquoi que je dis. [*silence*] Cela n'a rien à voir, c'est seulement, ce sont des choses qui s'apprennent, n'est-ce pas, avec le temps, n'est-ce pas ? Et je pense que c'est bien. *Preto* c'est la couleur.
 [...]
SC : Et c'est comment d'entendre cette question et parler de cela ?
Aparecida : Normal ! Je ne vois pas de problème à parler sur n'importe quel sujet. Je, j'ai appris, n'est-ce pas ? C'est... c'est ce truc d'expérience, n'est-ce pas, avec le temps on apprend à tout affronter.

Dans les trois cas, il y a un apprentissage. Pour Fátima, l'explication fut essentiellement donnée par sa mère. Il semble qu'il y ait eu répétition, même si Fátima ne le souligne pas comme Rita : «sempre explicou» [elle a toujours expliqué]. Pour Rita, nous savons que l'explication fut martelée chaque matin par sa mère. Les termes à l'origine des recommandations maternelles [«negrinha», «negra suja» – négresse, sale nègre] laissent penser que Rita était victime des moqueries et méchancetés de ses camarades à l'école. Ce n'est cependant pas à cette époque que Rita s'est engagée politiquement dans le mouvement noir, dont elle est militante au moment de l'enquête. C'est seulement au cours de ses études universitaires qu'elle a fait ce pas.²⁹⁵ Le processus de construction de Aparecida est lié au mouvement noir, sans qu'elle soit pour autant engagée politiquement en son sein ; du moins, ne nous en fait-elle pas part. Elle trouve « charmoso » [charmant] de s'auto-déclarer *negra*. Il est tentant de faire un rapprochement entre le sujet du documentaire dont elle nous parle et les situations qu'elle a pu vivre : sous cet angle, Aparecida serait dans un processus d'engagement politique. Cependant, tout au long de l'entretien elle nous affirme qu'elle n'a jamais été discriminée. Nous ne savons pas si elle a pu observer un changement de réaction de la part de ses interlocuteurs entre les moments où elle se déclarait de couleur *preta* et ceux où elle se déclare *negra*.

295 Voici un élément de plus permettant d'articuler niveau scolaire et choix d'une couleur de peau. Nous examinons ce type de lien dans les chapitres qui suivent.

Enfin, Sosuke, dont les parents étaient Japonais, choisit de préférence de s'auto-déclarer *branco* :

Sosuke: Eu sempre vi essas perguntas, a cor da pele, e eu acho que a minha pele é branca, não é amarela. Quando pergunta descendência, eu digo japonesa, quando pergunta nacionalidade eu digo que é brasileira, porque eu nasci no Brasil, e... eu não sinto vergonha em responder essas perguntas.

SC: E o que você coloca, assim, se você tem o IBGE, ele diz qual é a sua cor da pele, é branca, é preta, é parda, é amarela, é indígena, o que você coloca? [*silêncio*] Quando há essa pergunta.

Sosuke: Depende do..., da pessoa que faz a pergunta. Se ele quiser colocar amarela, por ser descendente de japonês, eu não me importo, se ela quiser colocar branca, também não me importo.

SC: E você pode contar assim, ééé, quando [... - *trecho não compreensível* – 59:34] duas coisas, você poderia me contar um exemplo de cada um?

Sosuke: Eu já fui entrevistado por uma pessoa do Censo, do IBGE que me perguntou : cor da pele. Eu disse branca. Ela falou : 'não, a sua pele é amarela'. Falei, então, coloca amarela.

SC: Ok.

Sosuke: E ela colocou amarela.

SC: Sim, e a...

Sosuke: Porque ela perguntou se era descendente direto, sem mistura.

[...]

Sosuke: Em todas as vezes que eu preenchi proposta de emprego, tinha lá a cor, eu sempre preenchi branca, porque não tinha amarela.

SC: Ah, não tinha.

Sosuke: Sim.

SC: E se tivesse amarela? Você...

Sosuke: Não, eu ponho branca. Porque seria a cor, eu ponho branca, porque eu classifico a minha cor como branca, não como amarela.

Sosuke : J'ai toujours vu ces questions, la couleur de la peau, et je pense que ma peau est blanche, elle n'est pas jaune. Quand on demande l'ascendance, je dis japonaise, quand on demande la nationalité, je dis qu'elle est brésilienne, parce que je suis né au Brésil, et... je n'ai pas honte à répondre à ces questions.

SC : Et qu'est-ce que vous choisissez, ainsi, si vous avez l'IBGE, il dit 'quelle est votre couleur de peau, elle est blanche, elle est *parda*, elle est *preta*, elle est indigène', qu'est-ce que vous choisissez ? [*silence*] Quand il y a cette question.

Sosuke : Ça dépend de... de la personne qui pose la question. Si elle veut mettre jaune, parce que j'ai des ancêtres japonais, peut m'importe, si elle veut mettre blanc, peut m'importe également.

SC : Et vous pouvez me raconter ainsi, quand [... - *partie non compréhensible* – 59:34] deux choses, vous pourriez me raconter un exemple de chacun ?

Sosuke : J'ai déjà été enquêté par une personne du recensement, de l'IBGE, qui me demanda : couleur de peau. J'ai dit blanc. Elle a dit : 'non, votre peau est jaune'. Alors j'ai dit, mettez jaune.

SC : Ok.

Sosuke : Et elle a mis jaune.

SC : Oui, et la...

Sosuke : Parce qu'elle a demandé si j'étais un descendant direct, sans mélange.

[...]

Sosuke : A chaque fois que j'ai rempli une offre d'emploi, il y avait là la couleur, j'ai toujours rempli blanche, parce qu'il n'y avait pas jaune.

SC : Ah, il n'y avait pas.

Sosuke : Oui.

SC : Et s'il y avait eu jaune ? Vous...

Sosuke : non, je mets blanche. Parce que ce serait la couleur, je mets blanche, parce que je classifie ma couleur comme blanche, pas comme jaune.

Sosuke se plie cependant à la volonté de l'enquêtrice de l'IBGE : il n'est donc pas pris en compte dans les statistiques nationales selon son auto-déclaration, mais selon la nationalité de ses parents²⁹⁶. Il ne nous révèle pas plus les raisons de son choix préféré qui est '*branca*'. Notons que la catégorie '*amarela*' n'a pas toujours été proposée dans la classification de l'IBGE²⁹⁷.

In fine, les enquêtés ont toujours répondu à cette question, « qual é a sua cor da pele ? ».

296 Cela nous donne également un bel exemple des déviations par rapport à la règle de l'auto-déclaration. En un sens, Sosuke acquiesce en disant qu'elle peut cocher '*branca*' si elle le souhaite, mais l'enquêtrice de l'IBGE ne s'est pas contentée de la première réponse de Sosuke.

297 cf. Tableau i.2 dans l'introduction page 22.

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'il en pensait, leur premier réflexe fut d'affirmer quelle était facile et normale²⁹⁸. Cependant, la suite de leur propos le dément. En fait, cette question, selon le contexte, peut être perçue comme très agressive, ce que Juliana nous a (in)directement fait ressentir :

SC: E o que você acha dessa pergunta?

Juliana: Eu não acho desagradável, eu acho que é legal eles te perguntarem. Eles perguntam para a pessoa : 'ah, você, que cor é a sua? É preta ou chocolate?' Não é? Ou então, 'não, eu sou morena'. Sou preta, sou branca. Sou ruiva. [risos]

SC: É, muito, muita gente.

Juliana: Legal isso, acho legal.

SC: Por quê é legal?

Juliana: Porque é, serve para a pessoa perguntar : se é que cor a sua? Vai falar o que? Você é branca, não é?

SC: Eu? Não sou. Não sou branca.

Juliana: Morena? É mais um pouco. Legal, você não acha legal, é legal perguntar assim, não é?

SC : Et que pensez-vous de cette question ?

Juliana : Je ne la trouve pas désagréable, je pense que c'est chouette qu'ils te demandent. Ils demandent à la personne : 'ah, vous, quelle est votre couleur ? C'est *preta* ou chocolat ? 'N'est-ce pas ? Ou alors, 'non, je suis *morena*'. Je suis *preta*, je suis *branca*. Je suis *rousse*. [rires]

SC : Oui, beaucoup, beaucoup de personnes.

Juliana : Chouette cela, je trouve chouette.

SC : Pourquoi c'est chouette ?

Juliana : Parce que c'est, ça permet aux gens de poser des questions : si c'est quelle est votre couleur ? Qu'allez-vous dire ? Vous êtes blanche, n'est-ce pas ?

SC : Moi ? Je ne le suis pas. Je ne suis pas blanche.

Juliana : *Morena* ? C'est un peu plus. Chouette, vous ne trouvez pas ça chouette, c'est chouette de demander ainsi, n'est-ce pas ?

Dans ce passage, Juliana nous surprend en nous renvoyant la question. Elle cherche à nous faire sentir l'aspect agressif et désagréable du fait de demander la couleur de peau : « serve para pessoa perguntar » [ça sert pour qu'une personne pose des questions]. La personne posant la question cherche effectivement à satisfaire sa curiosité. Mais de quelle nature est cette dernière ? Nous avons souligné *supra* qu'il pouvait s'agir d'avoir une image plus complète d'une famille. Nous abordons ici une autre dimension de la question « qual é a sua cor da pele ? » :

SC: O que você acha dessa pergunta. Pergunta : ah, qual é a cor dos seus filhos?

Lídia: Ah não, eu não ligo. [silêncio] Por mim, independente [d]a cor, por mim não influencia nada não. Por mim, é mais a personalidade, não é? Caráter, mas não a cor.

SC : Que pensez-vous de cette question. La question : ah, quelle est la couleur de vos enfants ?

Lídia : Ah non, je ne fais pas le lien. [silence] Pour moi, indépendamment de la couleur, pour moi ça n'influence rien non. Pour moi, c'est plus la personnalité, n'est-ce pas ? Le caractère, mais pas la couleur.

SC: E como é essa pergunta?

Luiz: [...] Uma pergunta normal, eu, eu diria para você que hoje a gente vive num país, um Brasil miscigenado, onde tem a mistura de negro, branco, índio. Dependendo do lugar que você pergunta isso, pode soar pejorativo, e a pessoa achar que você perguntou por racismo.

SC : Et comment est cette question ?

Luiz : [...] Une question normale, je, je vous dirais qu'aujourd'hui nous vivons dans un pays, un Brésil métissé, où il y a un mélange de *negro*, blanc, indien. Selon le lieu où vous posez la question, cela peut avoir une connotation péjorative, et la personne peut penser que vous

298 Notons l'exception des sœurs Da Silva et de Horácio qui, contrairement aux autres enquêtés, ont répondu spontanément par la négative.

SC: E qual é a sua cor da pele?

Horácio: Minha cor da pele? Ah, sou moreno... sou branco. [*risos*]

Francisca [l'une des sœurs Da Silva, épouse de Horácio]: Ele é racista, viu?

Horácio: Não, não sou racista.

Francisca: É, sim.

SC: Moreno, ou branco?

Horácio: Moreno, e, me considero branco. [...]

SC: Você acha fácil responder essa pergunta, quando uma pessoa pergunta a sua cor da pele? Como é para responder?

Horácio: Ah, fico meio em dúvida, entendeu? Por causa do... que eu sou moreno mesmo, entendeu? Mas às vezes a pessoa quer saber [*silêncio*] para ver se há um racismo, entendeu?

SC: Não.

Horácio: Porque assim, às vezes a pessoa faz a pergunta querendo saber se há o racismo entre o negro e o branco.

SC: Mas como, como ele vai saber? Não entendi.

Horácio: Ele faz uma pergunta querendo saber, vamos supor, se há... para saber o racismo, a pessoa não vai chegar para você e vai perguntar: 'Você é racista? Você não gosta de negro?' Vamos supor, entendeu? Ele vai chegar para você 'que cor é essa sua pele?' Entendeu? Aí você vai falar 'ah, sou branco', entendeu, só que ela está vendo que não sou, que nem aqui o meu braço aqui é mais preto por causa do sol, aqui ele é mais branco entendeu? Então, ele, vamos supor [*silêncio*] 'mas, ele está mais para preto do que para branco', entendeu? Então, quer dizer... então, 'ah não, há uma discriminação'. Eles vão achar, eles vão deduzir que é uma discriminação, porque eles não vão perguntar direto para você.

SC: Ah.

Horácio: Se você é racista, ou não. Se você tem problema com a pele, ou não.

SC: Se você responde, por exemplo, negro, o que eles vão achar?

Horácio: Negro?

SC: Sim. Se você...

Horácio: Não, eles vão achar que... eles não vão nem notar.

SC: Eles não vão nem notar?

Horácio: Porque se eles estão fazendo uma pesquisa, vamos supor, para ver se há... para o tanto que tem de racismo. Eles não iam nem notar, entendeu? Eles iam querer saber qual o tanto de pessoas que é... que tem problema com a pele.

SC: E qual ... e como você pode saber que uma pessoa tem problema com a pele?

Horácio: Como que eu posso?...

SC: Assim: faz [... – *trecho não compreensíveis*] 'qual é a sua cor?', e você responde branco, o que eles vão achar?

demandar par racisme.

SC : Et quelle est votre couleur de peau ?

Horácio : Ma couleur de peau ? Ah, je suis *moreno*... je suis blanc. [*rires*]

Francisca [l'une des sœurs Da Silva, épouse de Horácio] : Tu vois, il est raciste.

Horácio : Non, je ne suis pas raciste.

Francisca : Oui, il l'est.

SC : *Moreno*, ou blanc ?

Horácio : *Moreno*, et, je me considère blanc. [...]

SC : Vous trouvez facile de répondre à cette question, quand une personne demande la couleur de la peau ? Comment c'est pour répondre ?

Horácio : Ah, j'ai des doutes, tu comprends ? A cause de... que je suis vraiment *moreno*, tu comprends ? Mais parfois la personne veut savoir [*silence*] pour voir s'il y a un racisme, tu comprends ?

SC : Non.

Horácio : Parce que c'est comme ça, parfois la personne pose la question en voulant savoir s'il y a du racisme entre le *negro* et le blanc.

SC : Mais comment, comment va-t-il savoir ? Je n'ai pas compris.

Horácio : Il pose la question en voulant savoir, par exemple, s'il y a... pour savoir le racisme, la personne ne va arriver vers vous et demander : 'Vous êtes raciste ? Vous n'aimez pas le *negro* ?' Par exemple, tu comprends ? Il va arriver vers vous 'de quelle couleur est votre peau ?' Tu comprends ? Alors vous allez dire 'ah, je suis blanc', tu comprends, seulement il est en train de voir que je ne le suis pas, même là mon bras est plus noir à cause du soleil, ici il est plus blanc tu comprends ? Alors, il, par exemple [*silence*] 'mais il tire plus vers le noir que vers le blanc', tu comprends ? Alors, ça veut dire... alors, 'ah non, il y a une discrimination'. Ils vont penser, ils vont en déduire que c'est une discrimination, parce qu'ils ne vont pas vous le demander directement.

SC : Ah.

Horácio : Si vous êtes, ou non. Si vous avez un problème avec la peau, ou non.

SC : Si vous répondez, par exemple, *negro*, que vont-ils penser ?

Horácio : *Negro* ?

SC : Oui, si vous...

Horácio : Non, ils ne vont pas penser que... ils ne vont même pas le noter.

SC : Ils ne vont même pas le noter ?

Horácio : Parce que s'ils sont en train de faire une enquête, par exemple, pour voir s'il y a... pour voir combien il y a de racisme. Ils ne le noteraient même pas, tu comprends ? Ils voudraient savoir combien de personne qui... qui ont un problème avec la peau.

SC : Et quelle... Et comment vous pouvez savoir qu'une personne a un problème avec la peau ?

Horácio: Eles vão deduzir, entendeu?
SC: O quê eles vão deduzir?
Horácio: Vão deduzir pela tua cor, pela tua cor.
SC: Assim, eles me perguntam qual é a minha cor. Se eu respondo branco o quê significa?
Horácio: Significa que você tem um problema, que você tem um racismo.
SC: E se eu respond[o] negro?
Francesca: Aí normal.
Horácio: Aí eles vão achar que você não tem problema com racismo porque a sua cor já está puxando para o negro, entendeu? Então, quer dizer, você vai falar assim 'ah, sou negro', 'sou negra', vamos supor, 'ah, então, esse não tem problema com o racismo', entendeu?

Horácio : Comment je peux ?...
SC : Ainsi : [... – *partie non compréhensible*] 'quelle est votre couleur ?', et vous répondez blanc, que vont-ils penser ?
Horácio : Ils vont déduire, tu comprends ?
SC : Que vont-ils déduire ?
Horácio : Ils vont déduire de ta couleur, de ta couleur.
SC : Ainsi, ils me demandent quelle est ma couleur. Si je répons blanc, qu'est-ce que ça veut dire ?
Horácio : Ça veut dire que vous avez un problème, que vous êtes raciste.
SC : Et si je répons *negro* ?
Francesca : Là c'est normal.
Horácio : Là ils vont penser que vous n'avez pas de problème de racisme parce que votre couleur tire déjà vers le *negro*, tu comprends ? Alors, je veux dire, vous dites ainsi 'ah, je suis *negro*', 'je suis *negra*', par exemple, 'ah, alors, celui-là n'a pas de problème de racisme', tu comprends ?

Lídia fait directement le lien entre cette question et le fait de devoir déclarer lequel de ses enfants elle préfère. Elle précise alors que la *cor* [couleur] n'entre pas en ligne de compte. Étant donné le contexte brésilien où il a pu exister une préférence entre les enfants en faveur des plus clairs, la précision de Lídia est très importante car elle signifie ainsi qu'elle n'a pas de préjugés. Concernant Luiz, nous étions restée sur le constat d'une auto-déclaration indirecte de sa couleur de peau : « Dizem que eu sou branco » [Ils disent que je suis blanc]. Rappelons qu'il n'y a aucune ambiguïté visuelle le concernant. La citation ci-dessus suit directement son auto-déclaration²⁹⁹. Luiz n'a pas d'autre choix que de déclarer qu'il est *branco*, mais il sait que cela peut être considéré comme du racisme. Il s'en prémunit donc dans sa manière d'auto-déclarer sa couleur de peau. Horácio, qui comme Francesca son épouse connaît notre sujet d'enquête, nous explique la dimension de 'test de racisme' ou de 'test de préjugé' de la question « qual é a sua cor da pele ? ». Pris à partie par Francesca, qui l'accuse d'être raciste quand il se déclare *branco*, il nous explique pourquoi il oscille entre *branco* et *moreno*. Il souligne qu'il est important de savoir quelle est la raison de la question. S'il s'agit d'un 'test de racisme', il répond '*moreno*', mais, se considérant *branco*, il pourra répondre '*branco*' en d'autres occasions. C'est sous cet angle que peut être relue la réponse d'Alice, qui se déclare *branca* dans le questionnaire et *parda* en entretien. Cet assombrissement peut être tout à fait compris si Alice soupçonne quel est notre sujet d'enquête³⁰⁰.

Les enquêtés ont conscience de cette dimension de test. C'est pourquoi, par exemple, Catarina

299 Elle figure *supra* page 289.

300 Comme le souligne fréquemment Juan Matas, et selon son expression, les enquêtés ne sont pas des idiots culturels. cf. *infra* pages 309 à 317.

précise « não tenho preconceito » [Je n'ai pas de préjugé] pour justifier qu'elle n'a pas de difficulté à répondre à cette question, tandis que Aparecida a appris à en parler :

SC: E como é ouvir essa pergunta e falar disso?

Aparecida: Normal! Não vejo problema em falar sobre nada. Eu, eu aprendi, não é? É... é aquela coisa de experiência, não é, com o tempo você vai aprendendo a lidar com tudo.

SC : Et c'est comment d'entendre cette question et de parler de cela ?

Aparecida : Normal ! Je ne vois aucun problème à parler de tout. Je, j'ai appris, n'est-ce pas ? C'est... c'est ce truc d'expérience, n'est-ce pas, avec le temps on apprend à tout affronter.

Dans son cas, déclarer une autre couleur que 'preta' ou 'negra' serait automatiquement interprété comme un rejet de sa propre couleur de peau.

Globalement, cette question ne se pose pas à autrui :

SC: E como você reage quando eu pergunto à você?

Adriana: Eu acho normal, eu acho normalíssimo, normalíssimo. Eu não pergunto para ninguém.

SC : Et comment réagissez-vous quand je vous le demande ?

Adriana : Je trouve que c'est normal, que c'est normalissime, normalissime. Je ne demande à personne.

SC: [*silêncio*] E uma pessoa já perguntou a você a cor de pessoas da sua família?

Flávia: Já.

SC: Em que... situação?

Flávia: Ah! Às vezes amigos perguntam, não é?

SC: E por quê? Em que situação?

Flávia: Acho que ... mais de curiosidade. Nada... nada formal.

SC: [*silêncio*] E por quê você acha que eles têm curiosidade? [*silêncio*] Por quê?

Flávia: Porque o nosso país é um país muito [*silêncio*] um país mestiço, não é? [*silêncio*] Então, as pessoas acabam perguntando por conta disso. Nada... nada especial.

SC: E é normal perguntar?

Flávia: É normal. Eu considero... eu considero [*eu considero está acentuado*] normal, não é? E eu considero normal também, de repente, o mestiço na... na família, porque eu acho que é assim : até uma determinada geração [*silêncio*] é, não havia tanto mestiço. De uns anos para cá isso [*silêncio*] sabe?, se tornou comum, não é ? Então, assim minhas tias se casaram com brancos, minhas primas, algumas, se casaram com negros, mulatos, entendeu? E as filhas delas, também. É algo que daqui para frente vai ser mais comum ainda, não é?

SC: E você pergunta também a outras pessoas... a cor das pessoas da família deles?

Flávia: É... eu particularmente me sinto incomodada em perguntar.

SC: Ah. Por quê?

Flávia: Não é? [*silêncio*] Porque eu acho que é.. é meio discriminatório.

SC : [*silence*] Et une personne vous a déjà demandé la couleur des personnes de votre famille ?

Flávia : Déjà.

SC : Dans quelle... situation ?

Flávia : Ah ! Parfois des amis demandent, n'est-ce pas ?

SC : Et pourquoi ? Dans quelle situation ?

Flávia : Je pense que... c'est plus de la curiosité. Rien... rien de formel.

SC : [*silence*] Et pourquoi vous pensez qu'ils ont de la curiosité ? [*silence*] Pourquoi ?

Flávia : Parce que notre pays est un pays très [*silence*] un pays très métissé, n'est-ce pas ? [*silence*] Alors, les personnes finissent pas demander à cause de cela. Rien... rien de spécial.

SC : Et c'est normal de demander ?

Flávia : C'est normal. Je considère... je considère [*je considère est accentué*] cela normal, n'est-ce pas ? Et je considère normal aussi, le métis dans... dans la famille, parce que je pense que c'est ainsi : jusqu'à une certaine génération [*silence*] c'est, il n'y avait pas tant de métis. Depuis quelques années cela [*silence*] tu sais ? Est devenu commun, n'est-ce pas ? Alors, ainsi... mes tantes se sont mariées avec des blancs, mes cousines, quelques unes, se sont mariées avec des *negros*, des *mulatos*, tu comprends ? Et leurs filles, aussi. C'est quelque chose qui dans l'avenir sera plus commun encore, n'est-ce pas ?

SC : Et vous demandez aussi aux autres personnes... la couleur des personnes de leur famille ?

Flávia : C'est... moi particulièrement je me sens incommodée à le demander.

SC : Ah. Pourquoi ?

Flávia : N'est-ce pas ? [*silence*] Parce que je pense

SC: Como você, a avaliação de você, quando [ou] via a pergunta?

Caetano: Ah..., então, é..., é como minha reação agora também. [risos]. É..., é estranha no sentido, é surpresa! Surpresa porque é uma coisa assim que nunca pensei antes. Então, assim, é como se me pegassem de surpresa, não é? Não acho uma palavra melhor para, para definir a, a reação.

SC: E se pergunt[a] na vida com amigos isso qual é a cor do seu pai, da sua mãe?

Caetano: Nunca. Como eu também não pergunto. [risos].

que c'est... c'est un peu discriminatoire.

SC : Comment vous, votre évaluation, quand vous entendiez la question ?

Caetano : Ah..., alors c'est..., c'est comme ma réaction maintenant aussi. [rires] C'est... c'est étrange, c'est une surprise ! Une surprise parce que c'est une chose ainsi à laquelle je n'ai jamais pensé avant. Alors, ainsi, c'est comme si ils me prenaient par surprise, n'est-ce pas ? Je ne trouve pas de meilleur mot pour, pour définir la, la réaction.

SC : Et ça se demande dans la vie avec les amis quelle est la couleur du père, de la mère ?

Caetano : Jamais. Comme moi aussi je ne demande pas. [rires].

Néanmoins, tous les enquêtés, tout comme Adriana, Flávia et Caetano prennent beaucoup de soin à nous affirmer qu'il s'agit d'une question tout à fait normale. Il semble donc que ne pas répondre ou trouver officiellement anormal de répondre soient des tabous au vu de la dimension de test de cette question.

Il est probable que d'autres enquêtés réagiraient spontanément comme Juliana si nous n'étions pas en contexte d'entretien de recherche³⁰¹. Ils nous le signifient d'ailleurs concernant la déclaration de la couleur de peau des membres de leur ménage. Cette question est alors inhabituelle et c'est une surprise pour la majorité des enquêtés. Ils nous signifient également que dans un autre contexte ce serait une offense :

SC: E uma pessoa já perguntou a você a cor dos seus pais?

Gilberto: Não.

SC: Não.

Gilberto: Não que eu lembre.

SC: Perguntou a você antes de mim, a pessoa perguntou?

Gilberto: Não, nunca chegaram a perguntar.

SC: E..., o que você achava quando eu perguntei a você isso?

Gilberto: Ah, foi uma pergunta [silêncio] nova, não sei te explicar, foi... ah, foi mais por curiosidade sua, está, aí não, não vi como preconceito, perguntar se os meus pais eram brancos ou negros, porque têm umas perguntas às vezes que não gostam, não é? Mas é [silêncio] sei muito bem o que é discriminar, não é bem isso.

SC : Et une personne vous a déjà demandé la couleur de vos parents ?

Gilberto : Non.

SC : Non.

Gilberto : Pas que je me souvienne.

SC : On vous a demandé avant moi, une personne a demandé ?

Gilberto : Non, ils n'en sont jamais venus à demander.

SC : Et..., que pensez vous quand je vous l'ai demandé ?

Gilberto : Ah, c'était une question [silence] nouvelle, je ne sais pas t'expliquer, c'était... Ah, c'est plus du fait de votre curiosité, là non, je ne l'ai pas vu comme un préjugé, demander si mes parents étaient blanc ou *negro*, parce que il y a des questions parfois qu'ils n'aiment pas, n'est-ce pas ? Mais c'est [silence] je sais très bien ce que c'est que discriminer, ce n'est pas vraiment cela.

301 Les enquêtés ont majoritairement conscience que l'entretien qu'ils réalisent avec nous est un contexte de parole singulier autorisant certaines questions et un certain discours qui ne pourraient pas être verbalisés sans précautions autrement.

SC: [...] No seu currículo você escreve a cor da sua pele? As empresas pedem a cor da pele?

Aparecida: Não, não pedem. [*silêncio*] Eu acho que isso já foi, não é, [... – *trecho não compreensível – 10:01*] é preconceito, não é? Então eu acho que hoje isso não é uma coisa importante. Não é, eu não acho : não é. Não é importante, porque mesmo o serviço que eu faço, por ser negra, você, o outro faz.

SC: E a pessoa já perguntou a você para um emprego para chefe?

Aparecida: Não, não. Graças a Deus! [*risos*]

SC: Porque graças a Deus?

Aparecida: Porque eu acho que isso seria uma maneira de, seria de uma certa maneira uma ofensa. Eu acho. Porquê? Porquê ele queria saber? Não é? Será que se a outra pessoa, a outra candidata fosse clara, branca, eu ia ter diferença? Não. Também não. [*risos*]

SC: E, qual é a sua reação, porque eu [perguntei] a você qual é a cor da sua pele durante o questionário.

Aparecida: [*risos*]. É.

SC: Foi uma ofensa para você?

Aparecida: Não, naquele caso não. Porque fazia parte do seu trabalho. Mas, uma coisa é o seu trabalho, outra coisa é uma entrevista. Assim: mas uma entrevista diferente do que você está fazendo. No caso aqui, a gente está falando de uma entrevista de emprego, tudo e tal, não é? Naquela ocasião não, naquela ocasião não.

SC : [...] Dans votre CV vous écrivez la couleur de votre peau ? Les entreprises demandent la couleur de la peau ?

Aparecida : Non, ils ne demandent pas. [*silence*] Je pense que c'est du passé, n'est-ce pas, [... – *partie non compréhensible – 10:01*] c'est des préjugés, n'est-ce pas ? Alors je pense qu'aujourd'hui cela n'est pas une chose importante. N'est-ce pas, je ne le pense pas : n'est-ce pas. Ce n'est pas important, parce que même dans le travail que je fais, je suis *negra*, vous, un autre le fait.

SC : Et une personne vous a déjà proposé un emploi pour être chef ?

Aparecida : Non, non. Grâce à Dieu ! [*rires*]

SC : Pourquoi grâce à Dieu ?

Aparecida : Parce que je pense que ce serait une manière, ce serait dans un certain sens une offense. Je pense. Pourquoi ? Pourquoi voudrait-il savoir ? N'est-ce pas ? Si une autre personne, un autre candidat était clair, blanc, cela ferait-il différent ? Non. Bien sûr que non. [*rires*]

SC : Et, quelle est votre réaction, parce que je vous ai demandé quelle est votre couleur de peau pendant le questionnaire.

Aparecida : [*rires*]. Oui.

SC : C'était une offense ?

Aparecida : Non, dans cette occasion non. Parce que ça faisait partie de votre travail. Mais une chose est votre travail, une autre un entretien. Ainsi : mais un entretien différent de ce que vous êtes en train de faire. Dans le cas présent, nous parlons d'un entretien d'embauche, n'est-ce pas ? Dans cette occasion non, dans cette occasion non.

Pour Gilberto comme pour Aparecida, demander « qual é a sua cor da pele? » ou celle des proches peut être du racisme. Ils reconnaissent que la situation d'entretien de recherche lève ce risque : Aparecida fait une distinction claire entre notre entretien et un entretien d'embauche, tandis que Gilberto n'a pas *ressenti* nos questions sous cet angle. Bien entendu, étant donné les limites propres à l'outil qu'est l'entretien, les enquêtés ont pu vouloir nous rassurer. Le tabou que nous avons transgressé demeure conséquent.

Inversement, dans d'autres situations, demander la couleur de la peau de l'individu lui-même apparaît être une routine :

Heitor: Já fui assaltado. Então, eu tinha que fazer, ir no, na delegacia fazer ocorrência, aí, aí os escrivães perguntavam qual era a minha cor. [Por]que às vezes não estava no, eu, às vezes não, não marca nos documentos, não é? Algum, não sei, algum documento acho que marca, mas, mas, quando é [... – *trecho não compreensível – 12:12*] não marca. Aí a gente perguntava qual é, qual é a

Heitor : J'ai déjà été attaqué. Alors, j'ai du faire, aller au poste pour déposer plainte, alors, alors les scriptes demandèrent quelle était ma couleur. Parce que parfois ce n'était pas sur, je, parfois non, ce n'est pas marqué sur les documents, n'est-ce pas ? Quelque, je ne sais pas, sur quelques documents je pense que c'est marqué, mais, mais, quand c'est [... – *partie non compréhensible – 12:12*] ce n'est

minha cor. Aí, aí eu falava : moreno, não é? Porque, é só nesses casos, quando, quando é preciso aí fazer ocorrência, ou fazer um crediário em alguma loja, daí compra, e... fazer algum empréstimo também.

SC: Ah, dentro das lojas também, eles perguntam?

Heitor: Pergunta. Pergunta.

SC: Que tipo de loja?

Heitor: Ah..., Casas Bahia, loja de eletrodoméstico, e... [silêncio] e crediário assim, já fez. Há tempos atrás, muito tempo. Porque em algumas loja[s] dessas [onde] eu compro, eu já tenho o cadastro, aí, já, já puxa no computador, aí não é preciso mais. Mas, na primeira vez, eles perguntam. Eles perguntam sim. É, qual é a minha cor.

pas marqué. Alors ils demandent quelle est, quelle est ma couleur. Alors, alors j'ai dit : *moreno*, n'est-ce pas ? Parce que, c'est seulement dans ces situations, quand, quand il faut déposer plainte, ou demander un crédit dans un magasin, pour acheter et... faire un emprunt aussi.

SC : Ah, dans les magasins aussi, ils demandent ?

Heitor : On demande. On demande.

SC : Dans quel type de magasin ?

Heitor : Ah..., *Casas Bahia*, magasin d'électroménager, et... [silence] et pour faire un crédit, je l'ai déjà fait. Ça fait longtemps, très longtemps. Parce que dans certains magasins où je fais mes achats, je suis déjà inscrit, je suis déjà dans l'ordinateur, alors je n'ai plus besoin de le dire. Mais, la première fois, ils demandent. Ils demandent oui. C'est, quelle est ma couleur.

Il semble donc que selon le degré de formalisation d'une conversation la question ne soit pas interprétée de la même manière. Si le répondant soupçonne une dimension de test, nous pouvons *a priori* nous attendre à un assombrissement des auto-déclarations. Au cours de nos analyses, il conviendra donc de nous demander dans quelle situation l'enquêté pense être à chaque fois que nous lui avons posé la question.

A travers cette présentation du contenu des entretiens, nous avons non seulement pu donner plus de corps à notre cadre d'analyse, mais aussi pu continuer à poser les différents enjeux entourant la question des couleurs de peau au Brésil. Cela nous a permis de ne pas voir les enquêtés uniquement à travers le prisme de leur entreprise³⁰². Recourant au concept de *cor* [couleur]³⁰³, leur individualité et leur manière de percevoir leur environnement et les couleurs de peau sont précieuses afin d'appréhender leurs stratégies individuelles et d'identifier quels enquêtés privilégient au contraire une stratégie collective.

En présentant ainsi les limites des données collectées et leur contenu, nous disposons du socle

302 Cela nous permet de trouver un équilibre entre une approche par entreprise, qui était opportune pour la présentation des bases de données, et une approche individuelle, où la subjectivité, c'est-à-dire le sujet, est placé au cœur de l'analyse. Nous n'allons cependant pas au bout d'une telle démarche, telle qu'à pu l'appliquer Maria Inês Rosa : « Apresentaremos todos os trabalhadores entrevistados à medida que vai se dando nosso percurso de acesso a eles e a subsequente realização das entrevistas. Esta apresentação não é comum no campo de estudos sobre o trabalho. Habitualmente, o que se faz é apresentar a empresa como se fosse ela 'o sujeito' e não os anônimos trabalhadores que nela vivem e trabalham, com suas histórias particulares e suas singularidades » [Nous présenterons tous les travailleurs enquêtés à mesure du déroulement de notre parcours d'accès à eux et de la réalisation des entretiens en découlant. Cette présentation n'est pas commune dans le champ des études sur le travail. Habituellement, ce qui se fait est présenter l'entreprise comme si elle était 'le sujet' et non les travailleurs anonymes qui vivent et travaillent en son sein, avec leurs histoires particulières et leurs singularités] [M. I. Rosa (2004 : 77)].

303 cf. l'introduction pages 20 à 41.

minimal sur lequel seront faites toutes les analyses des chapitres à venir. Premièrement, les limites propres aux entretiens imposent un certain recul lors de l'interprétation de ces discours tandis que celles concernant les tailles de nos échantillons justifient l'emploi de méthodes statistiques et économétriques spécifiques. Deuxièmement, la présentation des bases de données et des entretiens souligne à la fois les particularités des enquêtés en termes de secteur d'emploi – secteur industriel ou de services, sous-traitance ou presque fonctionnaire, *etc.* – et des aspects qui les transcendent lorsque le sujet des couleurs de peau est évoqué. En effet, en nous focalisant sur le marché du travail et les niveaux d'éducation nous avons pu montrer une importante différence entre les enquêtés de *Fábrica* [DMISP_1]³⁰⁴ et ceux de *Empresa* [DMISP_2]³⁰⁵. Les premiers ont ainsi un niveau scolaire moyen inférieur à celui des seconds. Il en est de même en termes de salaire, d'avantages sociaux et de conditions globales de travail. En revanche, les réactions et réponses entourant les questionnements relatifs aux couleurs de peau amoindrissent fortement cette différence, remplacée, parfois, par des lignes de force entre différentes couleurs de peau auto-déclarées. Ainsi, les individus *brancos* sont tous surpris quand nous les questionnons sur leur couleur de peau, quel que soit le niveau d'éducation et l'entreprise dans laquelle ils travaillent, tandis que les individus *pardos* sont habitués à être confrontés à cette question. Il ne s'agit pas d'affirmer que le statut socio-économique et la couleur de peau déclarée ne sont pas liés³⁰⁶, mais de souligner que les enjeux afférents aux questionnements en termes de couleurs de peau peuvent l'emporter lorsqu'il ne s'agit pas de la déclaration *per se*³⁰⁷.

III. Positionnement et perceptions du chercheur, positionnement des enquêtés : des données sous influence ?

Sans tomber dans un relativisme rendant impossible l'exploitation de ces données, il convient d'appréhender dans quelle mesure elles ont pu être influencées par la subjectivité des enquêtés, c'est-à-dire par leur condition de sujet. Celle-ci implique que le chercheur doit prendre garde à son positionnement, à la manière dont il est perçu et au propre positionnement des enquêtés. Comme le souligna Juan Matas : « le positionnement du chercheur est

304 Nous y rattachons les entretiens réalisés avec les sœurs Da Silva et Horácio, qui sont plutôt proches en termes socio-économiques des enquêtés de *Fábrica*.

305 Nous y rattachons les entretiens réalisés avec Luiz, Marcos et Rita, qui sont plutôt proches en termes socio-économiques des enquêtés de *Empresa*.

306 Dans le cinquième chapitre nous insistons ainsi sur le positionnement socio-économique relatif des individus par rapport au groupe auquel ils appartiennent afin de déterminer la couleur de peau à déclarer.

307 Nous faisons donc ici une distinction entre le fait de déclarer la couleur de sa peau, non abordé dans ce chapitre, et les réactions que la question provoque, analysées *supra*.

effectivement délicat : c'est l'une des difficultés majeures de cette recherche »³⁰⁸.

En toute rigueur, le chercheur n'est jamais neutre par rapport au terrain. Il doit toujours prêter attention à la façon dont il se présente, quelle que soit la recherche. Ici, les questions entourant les couleurs de peau peuvent être renvoyées et / ou appliquées au chercheur, dont la couleur devient elle-même un élément d'enquête.³⁰⁹ La confrontation résultant de l'interaction entre sa présentation et les perceptions que les enquêtés ont de lui peut être source d'analyse³¹⁰, mais elle pourrait également influencer le contenu des données collectées, ce qui induirait un biais. En outre, dans la mesure où les enquêtés ne sont pas passifs lors de l'enquête de terrain, leur propre positionnement est à appréhender.

3.1. La perception du chercheur par l'enquêté influence la collecte et le contenu des matériaux

La manière dont est perçu un chercheur par ses enquêtés constitue en soi un sujet d'étude. Nous ne nous lancerons pas dans une telle entreprise, nous limitant à quelques aspects de cette perception dans le cadre de nos interrogations initiales.³¹¹ En effet, l'auto-déclaration peut dépendre du statut socio-économique et de la couleur de peau de son interlocuteur. Il est objectivement ici le même pour tous les enquêtés, qui ne l'ont pourtant pas toujours perçu de la même manière. Se considèrent-ils alors dans des contextes différents ?

3.1.1. Les perceptions des caractéristiques socio-économiques du chercheur : étudiante française et fille pauvre de la périphérie

Nous avons principalement été perçue de deux manières différentes : en tant qu'étudiante française et en tant qu'une fille pauvre de la périphérie. Au Brésil, ces deux facettes ont parfois pu être isolées, lorsque les contacts s'établissaient par courriel³¹² ou que nous ne

308 Journal de thèse [18/02/09].

309 Notre couleur de peau constitue un élément d'enquête à trois titres. Premièrement, nous avons pu y recourir afin de dynamiser des situations d'entretiens. Notons qu'il s'agissait alors essentiellement d'alter-déclarations : nous demandions aux enquêtés de nous attribuer une couleur de peau. Deuxièmement, le fait que nous ne soyons pas située à l'un des extrêmes du spectre de couleurs induit la possibilité d'une certaine fluidité pour décrire notre couleur. C'est alors à l'enquêté de 'mener l'enquête' afin de nous attribuer une couleur. Troisièmement, elle devient un élément qui, à travers son analyse, peut nous renseigner sur les arbitrages entourant les alter-déclarations. Le chercheur est en effet la seule personne commune aux différents enquêtés : il est commode de confronter les différentes alter-déclarations. Soulignons que nous n'avons pas pour autant pris notre couleur de peau en soi comme objet d'enquête.

310 Nous y recourons dans le cinquième chapitre pour modéliser la manière dont peut fonctionner l'alter-déclaration.

311 De plus, s'il se limite à son propre terrain, nous ne pensons pas que le chercheur soit le plus indiqué pour réaliser cette étude, qui le concerne peut-être de trop près.

312 Ainsi, il n'y avait en effet pas de contact visuel.

parlions pas³¹³. Mais elles entrent systématiquement en interaction pour les enquêtés. Nous les examinons séparément avant de les articuler.

Deux dimensions différentes sont liées à notre perception en tant qu'étudiante française : celle du langage et celle de notre classe sociale supposée. Le langage constitue un support de notre étrangeté pour les enquêtés. Au-delà de quelques mots inconnus³¹⁴, ils conçoivent que des expressions nous soient opaques. Cela nous permis de demander des précisions concernant des évidences³¹⁵, telles que la définition et la description des *cabelo bom* [bons cheveux] et des *cabelo ruim* [mauvais cheveux]³¹⁶. En revanche, la classe sociale à laquelle nous associent les enquêtés, et qu'ils fixent sur la base du fait que nous soyons étudiante³¹⁷ et française³¹⁸, nous rattache à une position relative donnée, par rapport à eux-mêmes. Ainsi, pour certains enquêtés nous disposons de meilleures caractéristiques socio-économiques qu'eux, et inversement pour d'autres. Or ce positionnement relatif peut jouer un rôle clef lors de l'auto- et des alter-déclarations³¹⁹. Le fait d'être face à un même interlocuteur n'aurait alors pas un effet identique sur le processus de production des déclarations mis en œuvre par les enquêtés³²⁰.

Dans la seconde facette, nous sommes visuellement perçue, de manière unanime, comme une fille pauvre de la périphérie, ce que souligne la situation suivante :

- 1) Nous entrons dans un magasin, quel qu'il soit ;
- 2) Nous ne sommes pas *atendida* [reçue / servie]³²¹ ;
- 3) Pendant ce temps, nous regardons divers articles ;
- 4) Nous demandons des renseignements sur un article particulier ;
- 5) Plusieurs personnes interviennent alors pour nous *atender*.

313 Sans parler, nous passons visuellement sans ambiguïté pour Brésilienne.

314 En effet, ne dominant pas parfaitement le portugais, il nous est arrivé de demander aux enquêtés de définir certains mots. Notons que cela aurait également pu se produire dans notre langue maternelle.

315 Il s'agit non seulement d'évidence pour les enquêtés mais aussi pour toute personne étudiant des thématiques touchant, plus largement, au corps au Brésil. Elles sont en effet amplement documentées dans plusieurs ouvrages et articles.

316 Tout comme le spectre chromatique est polarisé par les couleurs blanche (valorisée) et noire (dévalorisée), les termes concernant les cheveux sont classés selon leur nature, allant du lisse (associé aux bons cheveux) au crépu (associé aux mauvais cheveux).

317 Faire des études est en grande partie lié à la capacité financière de l'individu concerné ainsi qu'à celle de ses parents.

318 Les États-Unis ainsi que les pays de la vieille Europe sont considérés comme appartenant au 'premier monde' tandis que beaucoup de Brésiliens parlent de leur pays comme étant du 'tiers monde'.

319 Ces relations sont développées dans le modèle de mobilité chromatique présenté dans le cinquième chapitre pages 343 à 355.

320 Ce souci, pouvant sembler accessoire, est très important car dans certains contextes l'enquêté se sent en situation de test [cf. *supra* pages 293 à 299]. Il ne répond alors pas de la même manière que s'il se situe dans un autre contexte. Lorsqu'il y a plusieurs enquêteurs, cela peut être contrôlé à travers la prise en compte de leur hétérogénéité. Mais si, poursuivant la mise en abîme, une hétérogénéité demeure pour chaque enquêteur, il pourrait devenir difficile d'identifier un phénomène donné.

321 *Atender* une personne signifie de lui proposer de l'accompagner dans ses potentiels achat (choix, renseignement, essayage, etc.). Au Brésil, le fait d'être *atendido(a)* est une marque d'intérêt, et inversement.

La deuxième étape souligne que nous ne sommes pas une cliente intéressante pour les vendeuses et vendeurs, qui voient une personne n'ayant pas suffisamment d'argent : nous *atender* [accueillir / servir] serait perdre son temps. Cette interprétation est partagée par tous les enquêtés, qui décrivent des situations similaires :

Horácio: Se o vendedor te olha, ele te olha pelo que você veste. [...] Pelo que você veste ele sabe se você tem condições de comprar, ou não. Ele acha que ele sabe se você tem condições de comprar ou não. [...] Então ele te olha, [...] essa roupa, vamos supor, minha camiseta aqui [...] ele tira uma conclusão dela. Se eu entro numa loja de tênis, vamos supor, uma loja Nike, se eu entro com o..., vamos supor estou trabalhando e entro com uma bota de serviço, ele já olha para mim e fala assim 'esse não tem condições de comprar'. Então, ele vai me dar atenção, para não haver a discriminação, [...] ele vai olhar. Eu vou perguntar o preço, 'quanto que está esse tênis?', ele vai falar assim 'ah, é tanto'. 'Ah, está'. Aí, automaticamente ele vai falar 'mas, tem outros mais em conta'. [...] Se entra um rico... aí vamos supor, tem esse tênis aqui, esse aqui que é, vamos supor, um Mizuno. Você conhece a marca Mizuno? Conhece, não é? Então, Mizuno, 'ah, mas tem esse Nike aqui que é do Ronaldinho', vamos supor, está fazendo comercial desse, entendeu? Ele vai sempre chutar um maior, entendeu? Ele não vai... e com o pobre já é diferente. Às vezes, vamos supor, eu gost(ei), eu achei esse tênis aqui mais bonito, [...] mas eu..., ele falou o preço para mim eu falei 'ah, está!', mas ele não sabe se eu estou pensando... o quê... o quê que eu estou pensando. Se vai, se eu..., se é para mim comprar esse, [...] se esse dinheiro dá que eu tenho dá para comprar esse e outra coisa que eu quero comprar, entendeu? Ele não sabe. Então, ele chuta que eu não tenho esse dinheiro. Ele... o pensamento dele chuta, eu não ten(ho)... 'ele não tem esse dinheiro, então vou oferecer um mais barato para ele. Se esse custa 300 reais, vou oferecer um de 100 para ele'. Entendeu? Agora, se ele vê que é um rico, se o rico falar [...] 'ah', aí ele vai falar 'ah, você não gostou? Mas, tem esse aqui mais bonito, mas ele é um pouquinho mais caro', entendeu? Entendeu? É assim que eles vêm a classe [social]... assim que é a diferença.

Horácio : Si le vendeur te regarde, il te regarde à travers ce que tu portes. [...] A travers ce que tu portes, il sait si tu as les moyens d'acheter, ou non. Il pense qu'il sait si tu as les moyens d'acheter ou non. [...] Alors il te regarde, [...] ce vêtement par exemple, ma chemise là il en tire une conclusion. Si j'entre dans un magasin de baskets, comme un magasin Nike par exemple, si j'entre avec... supposons que je suis en train de travailler et que j'entre avec mes chaussures de travail, il me regarde déjà et se dit 'celui-là n'a pas les moyens d'acheter'. Il va alors m'accorder de l'attention, pour qu'il n'y ait pas de discrimination, [...] il va regarder. Je vais demander le prix 'combien coûte cette paire ?' et il va me dire 'c'est tant'. 'Ah, c'est tant'. Alors, automatiquement, il va me dire 'mais il y en a d'autres moins chères'. [...] Si un riche entre... supposons qu'il y a cette paire ici, qui serait une Mizuno. Tu connais la marque Mizuno, tu connais, n'est-ce pas ? Alors, Mizuno, 'ah, mais il y a cette paire de Nike de Ronaldinho' par exemple, il en fait la publicité, tu comprends ? Il va toujours viser plus haut, tu comprends ? Il ne va pas... et avec le pauvre c'est déjà différent. Parfois, supposons que j'ai bien aimé, que j'ai jugé cette paire là plus jolie, mais je... il m'a dit le prix et j'ai dit 'ah, c'est tant !', mais il ne sait pas ce que je suis en train de penser... ce que... ce que je suis en train de penser. S'il va, si je... si je peux me le permettre, si l'argent que j'ai me permet de l'acheter ainsi qu'une autre chose que je veux acheter, tu comprends ? Il ne sait pas. Alors il décide que je n'ai pas cet argent. Il... le résultat de sa réflexion est que je n'ai pas... 'il n'a pas cet argent, alors je vais lui proposer une paire moins chère. Si celle-ci coûte 300 Réais, je vais lui en proposer une à 100'. Tu comprends ? Maintenant, s'il voit que c'est un riche, si le riche dit 'ah', alors il va dire 'ah, tu n'aimes pas ? Mais, il y a celle-ci plus jolie, mais elle est un peu plus chère', tu comprends ? Tu comprends ? C'est ainsi qu'ils voient la classe [sociale]... c'est comme ça qu'est la différence.

A l'étape 4, nous apportons une information incohérente avec l'image muette prédéfinie d'une fille pauvre de la périphérie : un accent étranger. Les deux facettes préalablement décrites s'articulent : les vendeuses et vendeurs adaptent leur comportement, faisant l'hypothèse que nous avons suffisamment d'argent. Nous sommes donc finalement *atendida*. La dimension du

langage marque notre étrangeté. Face aux enquêtés, elle la leur rappelle. *A posteriori*, nous pensons que l'articulation de ces deux facettes a pu contribuer à stabiliser notre image auprès des enquêtés. Elle a de plus pu faciliter la mise en place d'une relation de confiance, alliant proximité et distance avec les enquêtés.

3.1.2. Les perceptions de la couleur de peau du chercheur

Sachant que les auto-déclarations peuvent être influencées par la couleur de peau de l'enquêteur³²², nous avons veillé à conserver une apparence aussi homogène que possible. Il s'agit en quelque sorte d'un uniforme, tant à travers l'habillement que de la coiffure. Concernant notre propre couleur, nous avons également essayé de la stabiliser³²³.

La question 'qual é a sua cor da pele ?' [quelle est ta couleur de peau] nous a parfois été renvoyée. Les premières fois, nous étions particulièrement désarçonnée. D'une part cette question nous est culturellement étrangère³²⁴. D'autre part, nous ne savions pas quel terme choisir afin qu'il soit le plus neutre possible pour notre enquête³²⁵. Il s'agissait d'éviter deux principaux écueils : apparaître comme une militante du mouvement noir, et être prise pour une personne reniant sa couleur de peau. Premièrement, en choisissant de nous auto-déclarer *negra* [noire], cela aurait pu être interprété comme une prise de position politique. Le corolaire d'une telle décision aurait été, à partir du moment où les enquêtés connaissent ou devinent notre sujet d'enquête, de les mettre en situation de test³²⁶, ce qui influence leurs réponses concernant les couleurs de peau. Deuxièmement, en choisissant de nous auto-déclarer *morena* [brune], cela aurait pu être interprété comme une tentative de nous éclaircir ; nous aurions alors été perçue comme ayant des préjugés. Finalement, nous répondions que nous étions *mulata* [mulâtre]. Notre photo de famille était convoquée pendant l'enquête afin de cautionner cette auto-déclaration lorsqu'elle devait avoir lieu.

322 M. E. Hill (2002).

323 Elle peut en effet grandement varier selon la saison, d'où l'emploi systématique d'une crème solaire pendant l'enquête de terrain.

324 En France, la question consacrée est formulée en termes d'origine(s).

325 En toute rigueur, toute auto-déclaration de notre part aurait un effet, quel qu'il soit. Il s'agit de minimiser autant que possible cet effet.

326 Cette situation est décrite *supra* pages 293 à 299.

Photographie 4.1 : La photographie de famille montrée aux enquêtés³²⁷



Le terme 'mulata' n'est pas neutre. Il désigne en effet une femme qui serait essentiellement définie à travers son corps et sa sexualité³²⁸. Mais la photo de famille permet de s'appuyer sur la définition première d'un mulâtre – un métis ayant un parent blanc et un parent noir – et donc de s'extraire des connotations carnavalesques.

Les enquêtés ne connaissant pas *a priori* le sujet de l'enquête et étant confrontés à l'auto-déclaration du chercheur et à sa photo de famille sont toujours surpris³²⁹. Seuls certains enquêtés d'*Aberto*, où tous *a priori* connaissaient notre sujet d'enquête, nous ont alter-déclarée *mulata*, tandis que la majorité de nos interlocuteurs choisissait le terme 'morena'. Seules Helena et Beatriz ont opté pour celui de 'branca'³³⁰. Il n'y a donc majoritairement pas d'appariement entre l'auto- et les alter-déclarations de la couleur de peau du chercheur. Les effets de ce défaut d'emboîtement sont limités dans la mesure où d'une part cette question émergea peu lors des questionnaires. D'autre part, s'il en fut question à notre initiative face à

327 A l'exception de nos parents, les autres visages sont masqués ; ils n'apportent pas d'information quant à la situation d'enquête. Soulignons que cette photographie figure uniquement dans l'exemplaire du mémoire de thèse remis à chacun des membres du jury. Il ne nous semble pas opportun de la diffuser au-delà.

328 Les danseuses de samba défilant pendant le carnaval sont ainsi qualifiées de *mulata*. Sans un tel champ référentiel, une femme ayant la même couleur de peau pourrait être qualifiée de *morena*. Nous n'avons cependant pas retenu ce dernier terme pour la raison énoncée *supra*

329 « Lors du questionnaire, un enquêté nous dit que sa femme est de la même couleur que moi. Je réponds que je suis *mulata*. Alors il dit que sa femme n'est pas aussi foncée. » [Journal de terrain – 18/06/07]. Alors que cet enquêté nous jugea visuellement de la même couleur que son épouse, notre verbalisation le fait changer d'avis. Il n'y a pourtant eu aucune modification objective de la couleur des protagonistes.

330 Beatriz a finalement révisé son jugement pour choisir celui de 'morena' également.

dix-neuf des enquêtés rencontrés en entretien³³¹, seules Juliana et Beatriz attendaient, en quelque sorte, notre auto-déclaration.³³² Au-delà d'une question d'appariement, le fait d'avoir une couleur de peau intermédiaire constitue un support suffisamment fluide pour être proche, d'un point de vue chromatique, de tous les enquêtés³³³.

3.2. Réactions et actions des enquêtés

L'enquêté est désigné comme tel par le chercheur, qui fait la démarche de lui demander de participer à une enquête. Son accord ou son refus sont donc premièrement des réactions à cette désignation³³⁴. Une fois qu'il accepte, il se saisit de l'enquête dont il pense qu'il est question.

3.2.1. Refuser d'être enquêté

Refuser de participer à une enquête est une alternative inaliénable à disposition de l'enquêté. Cela constitue également un matériel d'analyse en soi. Il s'agit ici d'appréhender dans quelle mesure le rapport au refus a pu influencer l'enquête.

La réalisation des questionnaires en face à face induit un taux de participation plus élevé, mais elle peut également impliquer que l'enquêté doive verbaliser son refus. Or il est très difficile de dire 'non' au Brésil car cela comporte une dimension conflictuelle importante :

Pour cet enquêté, il s'agit finalement d'un refus. Pour Y, cela était évident dès le départ. Je n'ai pas compris ce langage implicite. Elle me dit : (i) lorsqu'elle faisait des enquêtes (sondages d'opinions), les questionnaires n'étaient pas réalisés en face à face ; (ii) l'enquêté n'a pas besoin de dire non, il suffit qu'il laisse juste le questionnaire en blanc ; (iii) le face à face donne une pression forte, surtout dans le contexte brésilien. [Journal de terrain – discussion informelle avec Y le 09/06/07]

A posteriori, il semble que ce ne soit pas le mode de réalisation qui doive être remis en cause. Notons d'ailleurs qu'une grande partie des enquêtes menées au Brésil recoure au face à face, notamment la *Pesquisa Emprego Desemprego* [PED – Enquête Emploi Chômage]³³⁵. C'est plutôt notre perception des marques de refus qui aurait fait défaut. Dans *Fábrica*, des

331 Il s'agit donc essentiellement d'alter-déclarations.

332 Cette question est en fait plus complexe car elle touche aux arbitrages guidant les alter-déclarations. Nous avons, entre autres, connaissance des couleurs qui nous sont attribuées en notre présence uniquement. Nous y revenons dans le cinquième chapitre pages 326 à 342.

333 M. A. S. Bento / I. Carone (2002/2003). Notons que le défaut d'emboîtement dont il est question existe uniquement si nous tenons à nous auto-déclarer *mulata*. Un autre choix mènerait à une conclusion différente.

334 Il est d'ailleurs significatif que l'enquêté ayant refusé de participer à une enquête soit évoqué avant tout en tant qu'enquêté. Cette alter-désignation lui est imposée.

335 Dans la PED, la couleur de peau repose sur l'alter-déclaration des enquêteurs, qui reviennent au domicile du ménage jusqu'à avoir vu directement chacun de ses membres.

intermédiaires y ont spontanément pallié. Les contremaitres allaient chercher les enquêtés les uns après les autres pour les mener vers la salle de réalisation des questionnaires. Le refus était alors signifié par une absence³³⁶, pour laquelle il y eu deux catégories de motivations³³⁷ :

Motivations (1) :

- « Porque não me interessei... » ;
- « Porque eu não estou a fim » ;
- « Não acho conveniente falar das minhas coisas pessoais para quem não conheço » ;
- « Não posso responder porque estou no trabalho » ;
- « Porque eu não quero ».

Motivations (2) :

- « não quero assinar por [coisa] quasa que não me leva a nada esta pergunta, desculpa a te fazer » ;
- « não me leve a mal por não poder te ajudar nos estudos ».

Motivations (1) :

- « Parce que ça ne m'intéresse pas... » ;
- « Parce que je n'en ai pas envie » ;
- « Je ne trouve pas agréable de parler de mes affaires avec quelqu'un que je ne connais pas » ;
- « Je ne peux pas répondre parce que je suis au travail » ;
- « Parce que je ne veux pas ».

Motivations (2) :

- « Je ne veux pas signer pour une chose qui ne me sert à rien cette question je m'excuse » ;
- « Ne m'en veux pas de ne pas pouvoir t'aider dans tes études ».

NB : nous remercions Ananda Melo King pour son aide lors de la traduction de ces motivations afin de ne pas faire de contre-sens.

La première rassemble des justifications classiques : elles ne sont pas spécifiques au Brésil. La seconde en revanche souligne une sorte de culpabilité ressentie par les enquêtés. Le fait de proposer un questionnaire réduit a donc été perçu comme un reproche face à leur refus. Ces enquêtés se sont sans doute sentis obligés de répondre à ce questionnaire réduit.

Lorsque nous passons aux entretiens, il n'y a plus d'intermédiaire. En fin de questionnaire les enquêtés avaient certes indiqué s'ils étaient ouverts ou non à un entretien, mais en toute rigueur ils avaient la possibilité de revenir sur ce premier avis, ce que nous soulignons systématiquement. Il y eu *in fine* deux refus :

Extraits du journal de terrain :

16/03/07 : fixation des rendez-vous pour réaliser les entretiens avec S et L, le dernier jour de terrain [dans *Fábrica*]. Comme L travaille l'après-midi, je le rencontrerai le matin et inversement pour S.

22/03/07 : refus indirects par S et L de réaliser les entretiens. Comme L travaille l'après-midi, il n'est pas là le matin et S ne peut pas quitter son poste car il n'y a personne de présent à son niveau de responsabilité. Idem l'après-midi : L convoque la même excuse car / et S est rentré chez lui.

23/03/07 : badge d'entrée dans [*Fábrica*] rendu.

S et L auraient pu nous dire 'non' directement, mais comme cette verbalisation est difficile, ils nous le font comprendre autrement, en étant absents aux rendez-vous fixés³³⁸.

336 Au bout d'un moment plus personne n'est venu dans cette salle. Afin de prendre en compte un potentiel biais de sélection, nous avons alors distribué un questionnaire réduit pour recueillir des informations minimales.

337 Dans les questionnaires réduits, nous avons ajouté une rubrique facultative où il était possible de noter le(s) motif(s) du refus. Sept enquêtés ont noté quelque chose dans cet encart. Le questionnaire réduit est reproduit dans le volume annexe [Annexe 4.8] pages 53 à 55.

338 Cela rappelle le refus d'Ademar de nous communiquer des informations promises. Afin de pouvoir prendre

Chez *Empresa*, il n'y avait pas d'intermédiaire comme dans *Fábrica*. Après fixation d'un rendez-vous, nous nous rendions sur place et c'est à ce moment là que l'enquêté pouvait refuser de réaliser le questionnaire. A plusieurs reprises, quoique rarement, des enquêtés étaient absents lors du premier rendez-vous. Généralement, ses collègues nous précisait qu'il s'agissait d'un contre-temps. Nous pouvions donc revenir en fixant à nouveau un rendez-vous. Le cas de L est en revanche différent :

Extrait du journal de terrain :

25/05/07 : deux questionnaires à réaliser. Une personne est absente : elle est en congé maladie aujourd'hui. On m'informe qu'il faut contacter le superviseur pour savoir s'il sera possible de réaliser ce questionnaire.

27/05/07 : je contacte le superviseur de L afin de savoir s'il veut répondre au questionnaire.

01/06/07 : pas de réponse concernant L. Je relance son superviseur.

05/06/07 : courriel du superviseur de L « conforme orientação de minha chefia não será possível a participação do L na entrevista. Sem mais. » [en accord avec l'orientation de ma direction, la participation de L à l'entretien – il s'agit en fait du questionnaire – ne sera pas possible. Sans plus.] [Courriel du 05/06/07].

Dans la mesure où une certaine dose d'insistance fait partie du rôle d'enquêteur, le fait de contacter le superviseur, d'autant plus que cela nous est indiqué, s'inscrit dans une démarche traditionnelle en situation de questionnaire. En revanche, une socialisation brésilienne nous aurait fait comprendre que l'absence de réponse était un refus. Il est intéressant de noter la manière dont il a été exprimé : aucune décision de L n'est évoquée, le superviseur ne la prend pas à son compte, et le renvoi à la direction la décharge également de toute responsabilité face au refus³³⁹.

Ce rapport au refus ainsi que notre sensibilité culturelle moindre à ses manifestations ont sans doute favorisé un taux de participation élevé. Nous ne saurions y voir une rupture des exigences déontologiques dans la mesure où le chercheur a agit en toute bonne foi, proposant toujours l'alternative du refus. De plus, dans la mesure où l'imaginaire social brésilien impose de répondre lorsque la couleur de peau est demandée³⁴⁰, il ne nous semble pas que nos prises de contact puissent invalider l'enquête de terrain.

en compte un éventuel biais de sélection face aux refus chez *Azul*, nous lui avons demandé des informations minimales sur ses employés. Le refus nous fut signifié à travers des erreurs d'adresse de messagerie, des rendez-vous manqués, des messages considérés comme égarés, etc..

339 En toute rigueur, nous ne pouvons pas savoir si L se décharge de la responsabilité du refus afin de minimiser la dimension conflictuelle du 'non', ainsi exprimé. En effet, L pourrait ne pas être en mesure de répondre ; nous ne savons pas à quoi renvoie son arrêt maladie le jour initialement prévu pour le questionnaire. Il nous sembla inopportun de creuser cette interrogation.

340 cf. *supra* 280 à 299.

3.2.2. L'interprétation du sujet par les enquêtés

Concernant le rapport au sujet de l'enquête, les enquêtés ont jusqu'à présent été séparés en deux groupes : ceux le connaissant et ceux que nous n'avons pas informés³⁴¹. De ce fait, nous nous attendions *a priori* à une différence en terme de contenu et de rapport aux questions de la couleur de la peau. Cela se vérifie par rapport à la manière d'entrer dans le vif du sujet. En effet, les enquêtés informés attendent ce moment et peuvent volontiers être diserts. En revanche, avec ceux n'en étant pas informés, le sujet est abordé de manière plus graduelle. Concernant le contenu des discours, la frontière séparant ces deux groupes s'estompe car les enquêtés non informés devinent quel est notre 'vrai' sujet³⁴² et ils l'interprètent de la même manière que ceux le connaissant dès le départ. Dans un premier temps, nous appréhendons cette interprétation pour ces derniers. Elle diffère en effet de la nôtre. Puis, nous analysons comment les autres enquêtés devinent le sujet d'intérêt et comment ils le traduisent.

Au premier groupe d'enquêtés, nous avons systématiquement présenté le 'vrai' sujet de l'enquête : 'une étude des différents mots permettant de décrire les couleurs de peau au Brésil'.

Il fut rarement entendu comme tel :

SC: Você conhece o assunto da pesquisa?

Edite: Mais ou menos.

SC: Mais ou menos. Me interesso às palavras para descrever a cor da pele.

Edite: Cor da pele?

SC: Sim. Ao significado das palavras, em qual contexto normalmente...

Edite: Ok.

SC: E você pode falar, e você tem a palavra para falar do assunto.

Edite: Ok, sobre etnia então. Etnia e cor de pele. Está. Aqui no Brasil acredito, como em todo país não é? Em todo o mundo, essa questão da cor da pele, existe algumas diferenças e algumas confusões em relação a isso. Não é? Porque as pessoas determinam outras como pardas, brancas, negras e muitas vezes as pessoas não sabem dizer mesmo ao certo qual é a mesma cor de verdade dela. Tem dúvida, tem muitas pessoas que tem dúvida. [*silêncio*] E aqui, principalmente no Brasil, tem uma mistura muito grande de raças. Acho que é um dos países com mais miscigenação racial.

SC: [...] Você conhece o assunto da pesquisa?

SC : Connaissez-vous le sujet de l'enquête ?

Edite : Plus ou moins.

SC : Plus ou moins. Je m'intéresse aux mots pour décrire la couleur de la peau.

Edite : La couleur de la peau ?

SC : Oui. A la signification des mots, dans quel contexte normalement...

Edite : Ok.

SC : Et vous pouvez parler, vous avez la parole pour parler du sujet.

Edite : Ok, sur l'ethnie alors. Ethnie et couleur de peau. Bien. Ici au Brésil je crois, comme dans tout pays, n'est-ce pas ? Dans tout pays, cette question de la couleur de la peau, il existe quelques différences et quelques confusions par rapport à cela. N'est-ce pas ? Parce que les personnes déterminent [les autres] comme brunes, blanches, noires et souvent les personnes ne savent pas vraiment dire avec certitude quelle est vraiment leur couleur. Il y a des doutes, il y a beaucoup de personnes qui ont des doutes. [*silence*] Et ici, principalement au Brésil, il y a un important mélange de races. Je pense que c'est l'un des pays avec le plus de métissage racial.

SC : [...] Vous connaissez le sujet de l'enquête ?

341 Un autre sujet, approfondir notre connaissance générale et réelle du Brésil, leur était présenté pour motiver l'enquête.

342 Dans la suite de notre propos, nous entendons par « 'vrai' sujet » celui des couleurs de peau, tandis que le « sujet 'détourné' » renverra à celui qui est annoncé lorsque le 'vrai' sujet ne peut être formulé.

Caetano: Não.

SC: É sobre as cores da pele, as palavras para falar das cores da pele, e... durante a entrevista você pode falar do que você quiser sobre o tema, você tem a palavra na entrevista.

Caetano: Ah, está bom. E... você quer saber primeiro como que eu designo as cores da pele, como que eu conheço...

SC: Como você quiser.

Caetano: Está. [*risos*] Bom, aqui no Brasil a gente, pelo menos eu, não é, quando fala de raça conheço como negro, branco, amarelo que é o oriental, vermelho que é o índio. E tem as gamas, não é? Mulato [*silêncio*] Mas o que eu usa normalmente são os branco, negro e mulato. São os termos que eu mais uso. [*silêncio*] E só. [*risos*].

Caetano : Non.

SC : C'est sur les couleurs de peau, les mots pour parler des couleurs de peau, et... durant l'entretien vous pouvez parler de ce que vous voulez concernant le thème, vous avez la parole dans l'entretien.

Caetano : Ah, ok. Et... vous voulez savoir en premier comment que je désigne les couleurs de peau, comment que je connais...

SC : Comme vous voulez.

Caetano : Ok. [*rires*] bon, ici au Brésil nous, du moins moi, n'est-ce pas, lorsque l'on parle de race, je les connais comme noire, blanche, jaune qui est l'oriental, rouge qui est l'indien. Et il y a les nuances, n'est-ce pas ? Mulâtre [*silence*] Mais ce que moi j'utilise normalement c'est blanc, noir et mulâtre. Ce sont les termes que j'utilise le plus. [*silence*] Et voilà. [*rires*].

Edite évoque dès le départ l'ensemble du spectre des couleurs de peau : « pardas, brancas, negras » [brunes, blanches, noires]. Elle souligne également l'ampleur du métissage et, à travers elle, la difficulté de nommer la couleur de la peau. Caetano se contente de faire la liste des quelques termes auxquels il affirme se limiter. Cependant, au fur et à mesure de leur déroulement, le terme 'branco' disparaît des discours. Ainsi, Edite poursuit :

Edite: [...] Então, quando se fala da raça negra, da raça... amarela que é a cor dos orientais não é e do termo pardo que denomina a pessoa que é morena. Então fica confuso quando a gente não consegue se identificar direito se ela é parda ou ela é negra. Porque branca não é, porque é morena. Mas descendem, elas são de descendências negras, então, a gente fica na dúvida se é pardo ou se é negro.

Edite : [...] Alors, quand on parle de race noire, de race... jaune, qui est la couleur des orientaux n'est-ce pas, et du terme *parado* qui nomme la personne qui est brune. Alors on reste confus quand on ne parvient pas à s'identifier correctement, si elle [la couleur – Nda] est *parda* ou si elle est noire. Parce qu'on n'est pas blanc, car on est brun. Mais ils descendent, ils sont d'ascendance noire, alors, on a des doutes si on est *parado* ou si on est noir.

Edite se recentre uniquement sur les termes permettant de désigner les personnes métisses et noires, et plus particulièrement sur la difficulté à se situer pour les premières, dont elle fait partie. *In fine*, pour les enquêtés du premier groupe, notre sujet verbalisé comme 'une étude des différents mots permettant de décrire les couleurs de peau au Brésil' est interprété comme 'une étude sur la discrimination contre les noirs'³⁴³ :

SC: O que você pensa desse assunto [as cores da pele – Nda] na vida cotidiana?

Edite: Sobre discriminação também? Em relação a discriminação....

Bruna: Você veio numa data bem propícia, porque

SC : Que pensez-vous de ce sujet [les couleurs de peau – Nda] dans la vie quotidienne ?

Edite : Sur la discrimination aussi ? En relation à la discrimination...

Bruna : Vous venez à une date propice, parce que le

343 Nous considérons l'entretien avec Rita à part car nous l'avons entre autre réalisé parce qu'elle est militante du mouvement noir. Elle savait ce que nous étudions, mais la prise de contact s'était faite en relation avec son engagement politique. Le sujet de notre enquête n'a alors pas vraiment été verbalisé.

dia 20, segunda-feira, é o dia da consciência negra, no Brasil. [*silêncio*] Então, é assim, essa questão do negro, da cor da pele, é muito importante, porque ainda existe muita [*a palavra muita está mais acentuada*] discriminação. Os negros são discriminados, não é, e às vezes o próprio negro se discrimina. A importância disso é que o negro tenha consciência do valor deles, do valor da sua pele, porque a etnia também está na consciência das pessoas. Então para mim é um assunto muito importante, e eu vejo assim, que as pessoas não devem valorizar as pessoas pela cor da pele, e sim pelo caráter e pelo potencial que essa pessoa tem.

20, lundi, c'est le jour de la conscience noire, au Brésil. [*silence*] Alors, c'est ainsi, cette question du noir, de la couleur de la peau, est très importante, parce qu'il existe encore beaucoup [*le mot beaucoup est plus accentué*] de discrimination. Les noirs sont discriminés, n'est-ce pas, et parfois le noir lui-même se discrimine. L'importance de cela est que le noir ait conscience de la valeur des noirs, de la valeur de sa peau, parce que l'ethnie aussi est dans la conscience des personnes. Alors pour moi c'est un sujet très important, et je vois les choses ainsi, que les personnes ne doivent pas valoriser les personnes pour leur couleur de peau, mais plutôt pour leur caractère et le potentiel qu'a cette personne.

En cours d'entretien, ils peuvent cependant sentir un certain flottement entre leur perception du sujet et la nôtre :

Caetano: [...] Quando a gente parou para pensar assim, é difícil falar, porque talvez eu não tenha entendido direito a proposta do teu trabalho.

Caetano : [...] Quand on s'arrête pour y penser ainsi, c'est difficile d'en parler, parce que peut-être que n'ai je pas bien compris la proposition de ton travail.

SC: Tenho uma lista comigo de palavras para descrever a cor da pele e... [*risos*] na verdade preciso de ajuda porque para muitas não sei qual é a diferença. Se você podia me explicar...

SC : J'ai avec moi une liste de mots pour décrire la couleur de la peau et... [*rires*] en vérité j'ai besoin d'aide parce que pour beaucoup je ne sais pas quelle est la différence. Si vous pouviez m'expliquer...

Flávia: Tudo são cor de pele, isso?

Flávia : Ce sont tous des couleurs de peau, c'est ça ?

SC: São, tudo....

SC : Oui, tous...

Flávia: Palavras que discriminam a pele? [*silêncio*] Olha, vejo assim: branco, branquelo.... É isso que você quer?

Flávia : Des mots qui discriminent la peau ? [*silence*] Bon, je vois les choses ainsi : *branco, branquelo*... C'est cela que vous voulez ?

SC: Não sei!

SC : Je ne sais pas !

[*risos*]

[*rires*]

Flávia: Então, assim : branco, branquelo, polaco.... [*silêncio*]

Flávia : Alors, c'est ainsi : *branco, branquelo, polaco*... [*silence*].

Mais l'interprétation du sujet comme 'une étude sur la discrimination contre les noirs' demeure. Elle est par ailleurs partagée par de nombreux chercheurs rencontrés pendant l'enquête :

Extraits du journal de terrain :

06/11/06 : Conversation téléphonique avec F, un ami de D. Pour réaliser le terrain, il me conseille de choisir une entreprise de culture française affichant une politique interne allant dans le sens de la démocratie raciale, de la valorisation des minorités.

06/11/06 : Rencontre de N. Elle m'oriente vers les entreprises de télémarketing. Le critère de discrimination à l'embauche est l'accent et non la couleur de la peau, car il n'y a pas de contact visuel avec les clients. On pourrait penser qu'il n'y a pas de discrimination selon la couleur de la peau en interne, mais ce critère joue en fait un très grand rôle, et la majorité de la main d'œuvre est noire. Il s'agit d'un secteur en croissance employant des groupes en difficulté (les jeunes et les noirs).

Pour A, le choix de São Paulo fut judicieux pour réaliser l'enquête de terrain car c'est

une ville où il y a beaucoup de préjugés contre les noirs. [Journal de thèse – 21/06/08]

Nous avons rencontré F et N à notre arrivée au Brésil alors qu'aucun lieu d'enquête n'était fixé. Le 'vrai' sujet leur a été présenté, accompagné d'un court développement oral des éléments présents dans le plan de recherche. De leur point de vue 'l'étude des différents mots permettant de décrire les couleurs de peau au Brésil' exclut la couleur blanche³⁴⁴. Autrement dit, leur perception de ce sujet ne diffère pas de celle des enquêtés et ne correspond pas au phénomène que nous nous proposons d'étudier. François fut le premier et le seul à souligner cette différence car il avait conscience d'une part de ce hiatus, et d'autre part du fait que nous n'en avions pas connaissance.

Le fait que 'une étude des différents mots permettant de décrire les couleurs de peau au Brésil' soit interprété comme 'une étude sur la discrimination contre les noirs' est lié à l'évidence, dans l'imaginaire social brésilien, que 'blanc' n'est pas considéré comme une couleur. Adriana, qui s'auto-déclare *branca*, souligne d'ailleurs :

Adriana: [...] Eu sou tão desbotada [*risos*], tão sem cor. [*risos*]

Adriana : [...] Je suis si pâle [*rires*], si décolorée. [*rires*]

'Avoir une couleur' ne signifie pas pour autant 'être non blanc'. Les enquêtés renvoient d'ailleurs rarement aux catégories 'amarela' [jaune, c'est-à-dire asiatique] et 'indígena' [indigène], dont les occurrences sont limitées. Avoir une couleur, dans l'imaginaire brésilien, c'est être noir ou métis, et donc victime de préjugés et de discrimination.

Concernant le second groupe d'enquêtés, le sujet d'enquête leur était présenté comme « une étude sociologique sur le Brésil, dans le cadre de [nos] études doctorales en France, afin d'avoir accès au 'vrai' Brésil pour ne pas se limiter au contenu des livres » ; il sera nommé 'sujet détourné' par la suite. Pour les derniers entretiens, la grille de réalisation était plus souple et les lieux de réalisation plus personnels. A travers leur discours, ces enquêtés, à l'exception de Madalena, ne nous révèlent pas qu'ils ont deviné le 'vrai' sujet de l'enquête :

Gustavo: [...] Eu gostaria de dizer que eu achei legal [a entrevista – Nda], é uma oportunidade boa que a gente está tendo. Eu deveria até ter mais, estando aí, agradecer você, muito interessada pelas coisas novas aqui, a gente aqui, que é uma maneira também da gente expor, nossas ideias, nossos pensamentos, nossos sonhos ou até

Gustavo : [...] J'aimerais dire que j'ai trouvé ça [l'entretien – Nda] sympa, c'est une bonne opportunité que l'on a. Étant là, je devrais même vous remercier plus, très intéressée par les choses nouvelles ici, les gens d'ici, et c'est une manière aussi pour nous d'exposer nos idées, nos pensées, nos rêves et même nos prestations, je ne sais pas.

344 Il s'agit bien entendu de leur point de vue au moment de notre arrivée sur le terrain. Il a pu évoluer depuis.

prestações, sei lá. Gostaria que tivesse muito mais colegas suas que viessem aqui para ver que a gente também não é só carnaval, futebol, é isso também. [risos]

J'aimerais qu'il y ait beaucoup plus de vos collègues qui viennent ici pour voir qu'il ne s'agit pas seulement de carnaval, de football, c'est aussi cela. [rires]

Heloisa: [...] O que eu queria saber é... a tese em si... Por exemplo, eu coloquei que as pessoas elas são muito paupérrimas. Você está vendo a parte econômica, política, a parte social ou tudo? Você, você está defendendo exatamente o que?

SC: Por enquanto não estou defendendo uma coisa.

Heloisa: Não. Você está fazendo uma tese assim aberta?

SC: É que eu tenho... eu dou uma importância ao mundo do trabalho, mas, não quero provar uma coisa a qualquer preço [trecho não compreensível – 09:49]. Tenho que chegar com uma ideia, mas, eu vou deixar e ver, porque pode ser boa, pode ser errada, pode ser meio boa, meia errada. E é isso que estou tentando fazer. Assim, não há, não estou defendendo uma tese.

Heloisa: Você veio aqui [...] para ver se abrangia?

Heloisa : [...] Ce que j'aimerais savoir c'est... la thèse en soi... Par exemple, j'ai posé que les personnes sont très paupérisées. Vous vous focalisez sur la partie économique, politique, la partie sociale ou tout ? Vous, qu'est-ce que vous défendez exactement ?

SC : Pour le moment, je ne défends pas quelque chose.

Heloisa : Non. Vous êtes en train de faire une thèse ainsi, ouverte ?

SC : C'est que j'ai... je donne une importance au monde du travail, mais je ne veux pas prouver quelque chose à n'importe quel prix. Je dois arriver avec une idée, mais je vais la laisser et voir, parce qu'elle peut être bonne, elle peut être fausse, elle peut être à moitié bonne, à moitié fausse. Et c'est cela que je tente de faire. Ainsi, il n'y a pas, je ne suis pas en train de défendre une thèse.

Heloisa : Vous êtes venue ici pour voir si vous pouvez avoir une vision plus large de votre sujet ?

La très grande ouverture du 'sujet détourné' réjouit Gustavo tandis qu'elle déroute Héloïsa. Pour Gustavo, cela permet d'aller à l'encontre des stéréotypes entourant le Brésil à l'étranger. Héloïsa quant à elle a joué le jeu d'être enquêtée pendant tout l'entretien. Une fois qu'elle considère qu'il peut être clôturé³⁴⁵, elle souhaite obtenir plus d'informations par rapport au sujet qui lui semble trop vaste³⁴⁶. Aucun des deux ne fit le rapprochement avec le 'vrai' sujet d'enquête. Tous font pourtant la même association d'idée entre la couleur et le fait d'être noir ou métis :

Extrait 1 :

SC: É também em relação à cor que você tem esse atendimento?

Heloisa: Ah sim, com certeza. A cor também. Como que foi, uma vez, há muito tempo atrás, eu era solteira, há mais de 20 anos, tinha, tem um local

Extrait 1 :

SC : C'est aussi en relation à la couleur que vous avez cette manière d'être reçue ?

Heloisa : Ah oui, très certainement. La couleur aussi. Comment c'était, une fois, il y a longtemps, j'étais célibataire, il y a plus de 20 ans, il y avait, il y a

345 Elle vient de répondre à l'ultime amorce de la grille d'entretien : 'Para terminar a entrevista, gostaria que você me contasse o que você deseja mais na vida'. [Pour terminer l'entretien, j'aimerais que vous me contiez ce que vous souhaitez le plus dans la vie]. Elle fut introduite afin de clore l'entretien sur une note positive, croyions nous. Pour certains enquêtés, considérant leurs perspectives d'avenir oblitérées, cette projection fut émotionnellement violente et négative. Pour la majorité cependant, cela eut l'effet escompté car ils se projetaient vers des réalisations tangibles et positives.

346 Hors magnétophone, nous lui avons confié *in fine* le 'vrai' sujet d'enquête. Ce fut la seule entorse à l'injonction de *Empresa* de ne pas communiquer ce sujet aux enquêtés. Des justifications ne peuvent être formulées que *a posteriori*, cette décision n'étant pas rationalisée au moment où elle s'est produite. Nous avons l'impression qu'elle ne diffuserait pas ce 'vrai' sujet. Par ailleurs, nous avons besoin de nous ouvrir de ce 'vrai' sujet à au moins une personne enquêtée.

aqui em São Paulo que é famoso pelos bares pelas musicas. Então, está bem centralizado, e era uma elite universitária, vamos dizer, e aí da época eu tinha um amigo e ele era azul de tão preto [*risos*], azul marinho, bem escuro, era *negrão* mesmo. Porque aqui tem muito de miscigenação, aqui você vai ver, é pardo, moreno mais escuro, moreno mais claro, esse era preto mesmo, preto mesmo, bem africano e eu sou loira.

SC: Sim.

Heloisa: Nós chegamos num barzinho desses, mas não teve um que não olhasse para nós. Aí eu falei 'gente eu estou me sentindo nua, está [até – Nda] parece que a gente roubou alguma coisa'. [...] Porque ele tava num lugar mais ou menos chique, [com] um pessoal com cultura elevada, mas espantados que um negro estava com uma loira. Sabe? Então na época era tipo um escândalo, era uma coisa totalmente diferente, então o pessoal parou para ver e ficaram comentando. Eu falei: 'vamos saí daqui que eu estou me sentindo mal'. Não por causa de mim, é dele.

Extrait 2 :

SC: O que você acha dessas palavras, qual é o significado dessas palavras?

Heloisa: É como eu coloquei, tem muita, muita miscigenação, muita mistura de raças, não é? O meu sobrinho, por exemplo, ele é branco, branco, branco, de olho azul, azul, azul, azul. Casou com uma japonesa, o filhinho dele puxou mais a ela, e é meio amarelo, cabelo lisinho, está, e o olho não é muito rasgado que nem o dela. [...] Então o negro, é difícil você achar pessoas igual ao seu pai, por quê? Porque já misturou tanto com europeu, com japonês, com asiáticos, não é? Fica esse monte de coisa para tentar chegar a uma cor, agora eu não, eu sou realmente...

SC: Branca.

Heloisa: Branca, porque os pais são brancos, não houve mistura.

un lieu ici à São Paulo qui est réputé pour les bars, les musiques. Il est donc bien au centre, et, disons que c'était une élite universitaire, et alors, à l'époque, j'avais un ami qui était bleu tellement il était noir [*rires*], bleu marine, bien foncé, il était vraiment *negrão*. Parce qu'ici il y a beaucoup de métissage, ici vous verrez, c'est *parda*, *moreno* plus foncé, *moreno* plus clair, celui-là était vraiment noir, vraiment noir, bien africain et moi je suis blonde.

SC : Oui.

Heloisa : Nous sommes arrivés dans l'un de ces petits bars, mais il n'y en avait pas un qui ne nous regardait pas. Alors j'ai dit 'ça alors, je me sens nue, c'est comme si nous avions volé quelque chose'. [...] Parce qu'il était dans un lieu plus ou moins chic, avec une clientèle à la culture élevée, mais étonnée qu'un noir soit avec une blonde. Tu vois ? Alors à l'époque c'était une sorte de scandale, c'était une chose totalement différente, alors la clientèle nous regardait et ils continuaient à faire des commentaires. J'ai dit 'sortons d'ici parce que je me sens mal'. Ce n'était pas pour moi, mais pour lui.

Extrait 2 :

SC : Que pensez-vous de ces mots, quelle est la signification de ces mots ?

Heloisa : C'est comme je l'ai dit, il y a beaucoup, beaucoup de métissage, beaucoup de mélange de races, n'est-ce pas ? Mon neveu, par exemple, il est blanc, blanc, blanc, avec les yeux bleus, bleus, bleus, bleus. Il s'est marié avec une Japonaise, son fiston tient plus d'elle, et il est à moitié jaune, avec les cheveux lisses et les yeux ne sont pas très bridés, d'ailleurs ceux de sa mère ne le sont pas beaucoup non plus. [...] Alors le noir, c'est difficile de trouver des personnes qui ressemblent à leur père, pourquoi ? Parce qu'il y a eu déjà tant de mélange avec les Européens, les Japonais, les asiatiques, c'est-ce pas ? Il reste tout ce tas de choses pour tenter d'arriver à une couleur, maintenant moi non, je suis réellement...

SC : Blanche.

Heloisa : Blanche, parce que les parents sont blancs, il n'y a pas eu de mélange.

Dans le premier extrait, le terme *cor* [couleur] est associé à l'apparence de l'ami d'Heloisa. La mention de la sienne sert à souligner le contraste qui existe entre eux ainsi que le fait qu'elle n'aurait pas dû être traitée de la sorte. C'est à travers la couleur de son ami – elle n'en ayant pas – qu'elle est atteinte³⁴⁷, même si elle ne se considère pas comme telle étant donné que c'est par égard pour son ami qu'elle affirme proposer sortir de ce bar. Dans le second extrait, Heloisa réagit aux mots employés par les enquêtés de *Verde* et *Azul* pour déclarer librement –

347 Ce n'est d'ailleurs pas sa couleur de peau qui est soulignée, mais celle de ses cheveux.

sans proposer de classification – leur couleur de peau. Rappelons que *branca* y figure. Pour elle, les mots pour décrire les couleurs renvoient cependant uniquement à la teinte que la peau acquiert à travers le métissage.

Madalena quant à elle isole le 'vrai' sujet de l'enquête. Elle nous le révèle en y revenant spontanément en fin d'entretien :

Madalena: É bom falar, não é? Muitas vezes a gente acha que é só o nosso país que tem esse problema. Quando você vai ver é o mundo inteiro que está com esse problema. E é importante dizer de mim. Eu sei que esse negócio de raça realmente é uma das coisas que tem tocado em muitas pessoas. Eu... eu... eu tem que ser assim, me ensinaram assim, 'Eu sou melhor'. Então, se eu sou melhor, eu não tenho que me preocupar com isso, com o que o outro vai falar, o que o outro vai xingar, não é?

Madalena : Ça fait du bien de parler, c'est-ce pas ? Souvent on pense que c'est seulement notre pays qui a ce problème. Quand vous verrez c'est le monde entier qui a ce problème. Et il est important de parler de moi. Je sais que cette histoire de race est réellement une des choses qui a touché beaucoup de personnes. Je... je... je dois être comme ça, ils me l'ont appris ainsi, 'Je suis meilleure'. Alors, si je suis meilleure, je ne dois pas me préoccuper avec cela, avec qui l'autre parlera, qui l'autre insultera, n'est-ce pas ?

Tandis que l'entretien est mené de la même manière³⁴⁸, pourquoi Madalena identifie-t-elle le 'vrai' sujet tandis que cela n'est pas le cas pour Gustavo et Heloisa ? Madalena a pu percevoir un plus grand intérêt lors de certains passages de son récit, liés aux couleurs de peau. Mais Gustavo et Heloisa ont également abordé ce sujet ; il n'y a pas de raison pour que notre réaction ait été différente. En revanche, tandis qu'ils se déclarent de couleur blanche, Madalena choisit le terme 'parda'. Dans la mesure où être blanc c'est ne pas avoir de couleur, et inversement, ce sujet touche différemment les enquêtés. Pour Gustavo et Heloisa, il renvoie à autrui, et lorsqu'il les touche c'est aussi à travers une tierce personne. Pour Madalena, il renvoie à elle-même directement. A travers les couleurs de peau, elle nous parle d'elle et nous lui parlons d'elle.

Dans les entretiens encadrés plus étroitement par la grille d'entretien, les enquêtés devinent facilement quel est le sujet, quelle que soit leur couleur de peau. En effet, certaines des questions posées ne sont normalement pas formulées dans un tel contexte :

Juliana: [...] Ninguém nunca perguntou não, só você.

Juliana : [...] Personne n'a jamais demandé, seulement vous.

SC: E uma pessoa já perguntou a você antes de mim, essa pergunta?

SC : Et une personne vous l'a déjà posée avant moi, cette question ?

348 Les entretiens avec Gustavo, Heloisa, Madalena, Rita et Sosuke sont considérés comme menés de la même manière car ils appartiennent à la quatrième phase de réalisation des entretiens [cf. *infra* page 214]. Au-delà de l'unité concernant l'approche globale, chaque relation d'entretien est bien sûr unique : la rencontre de deux subjectivités / sujets concourt à la production d'un discours inédit.

Aparecida: Não.
SC: Não.
Aparecida: Só você me pergunta, [risos]. Só você.

Aparecida : Non.
SC : Non.
Aparecida : Vous seulement me demandez, [rises].
Seulement vous.

SC: Uma pessoa já perguntou a você antes de mim qual é a cor das pessoas da sua família?

Edson: Não.

SC: Eu sou a primeira pessoa?

Edson: É, primeira.

SC: O que você achava dessa pergunta?

Edson: O que eu achava ? Ah, [...] se uma pessoa pergunta qual é a cor da minha família? Isso aí não tinha, assim não tinha porquê perguntar. Fazer uma coisa dessas. Mas quando está fazendo a entrevista assim já pergunta, é uma boa pergunta.

SC: Por quê é uma boa pergunta?

Edson: Ah, porque se a entrevista[dora] falou que é para, é sobre tudo, é para gente falar, conversar sobre tudo, então, pergunta, não é?

SC : Une personne vous a déjà demandé avant moi quelle est la couleur des personnes de votre famille ?

Edson : Non.

SC : Je suis la première personne ?

Edson : Vous l'êtes, la première.

SC : Qu'avez-vous pensé de cette question ?

Edson : Ce que j'en ai pensé ? Ah, si une personne demande quelle est la couleur de ma famille ? Cela il n'y avait pas, il n'y avait pas ainsi de raison de demander. Faire une telle chose. Mais quand on est en train de faire un entretien comme ça on demande déjà, c'est une bonne question.

SC : Pourquoi c'est une bonne question ?

Edson : Ah, parce que si l'enquêtrice a dit que c'est pour, que c'est sur tout, c'est pour que l'on parle, que l'on converse sur tout, alors, elle demande, n'est-ce pas ?

Le contexte a son importance. En effet, cette question peut émerger régulièrement, mais pas sans être provoquée. Elle surgit ici de manière *ad hoc*, ce qui informe les enquêtés d'un intérêt particulier du chercheur pour cette question. De plus, dans *Fábrica*, les enquêtés sont constamment en interaction étant donné qu'ils travaillent dans un seul et même atelier, à l'espace complètement ouvert. Ils peuvent donc, s'ils le souhaitent, discuter immédiatement et avec tous du questionnaire et / ou de l'entretien qu'ils viennent de réaliser :

SC: E por quê as pessoas perguntam assim durante uma entrevista por exemplo?

Iolanda: Ah, [risos]. [trecho não compreensível – 34:16] No caso você é a primeira que está me perguntando. Eu não tinha a mínima ideia, porquê, porquê que vocês perguntam para gente, qual é a nossa cor, eu não sei te responder. [silêncio]. Entendeu?

SC : Et pourquoi les personnes demandent [la couleur de la peau – Nda] ainsi pendant un entretien par exemple ?

Iolanda : Ah, [rises]. En l'occurrence vous êtes la première qui est en train de me le demander. Je n'en avait pas la moindre idée, pourquoi, pourquoi vous nous le demandez, quelle est notre couleur, je ne sais pas te répondre. [silence]. Tu comprends ?

Deux éléments retiennent particulièrement notre attention dans cette citation. Premièrement, Iolanda nous agrège à d'autres personnes qui posent également cette question : « por que que vocês perguntam » [pourquoi vous demandez – souligné par nous]. Deuxièmement, elle se met elle-même au sein d'un groupe dont chacun des membres est questionné à ce sujet : « vocês perguntam para a gente, qual é a nossa cor » [vous nous demandez quelle est notre couleur – souligné par nous]. Le 'nous' peut renvoyer à l'ensemble des enquêtés de *Verde* et *Azul*. Demander la couleur de peau des proches fait partie du questionnaire. Si cette question

ne se pose pas dans un tel contexte, les enquêtés ont pu la commenter entre eux. Il est plus délicat de fixer à qui le 'vous' peut faire écho : s'agit-il de l'ensemble des chercheurs et enquêteurs ? *In fine*, il y a cependant une division claire entre ceux qui posent la question de manière *ad hoc* et ceux auxquels elle est posée.

Enfin, dans la majorité des cas, ce sujet ne surgit pas spontanément dans le propos des enquêtés ; il est abordé à notre initiative. Une fois qu'il est amorcé, en revanche, les enquêtés devinent quel est le sujet et associent également la thématique des couleurs de peau aux individus métis et noirs, ainsi qu'aux préjugés et discriminations. Une fois que le sujet est démasqué, cela a pu les encourager à plus nous en parler.

In fine, nous ne pouvons donc premièrement pas faire l'hypothèse que ces enquêtés ne connaissent pas le sujet de l'enquête. Deuxièmement, tous l'interprètent comme 'une étude sur la discrimination contre les noirs'. Cela concourt à les mettre dans un contexte particulier pour produire un discours sur les couleurs de peau. Nous pouvons donc nous attendre à la possibilité que les auto- et alter-déclarations soient différentes selon que l'enquêté soit en situation de questionnaire ou d'entretien³⁴⁹, ce qui constitue un ressort pour notre analyse.

Il serait illusoire de postuler une neutralité du chercheur pendant l'enquête de terrain. D'une part il ne peut éviter d'être soi, et c'est en tant que tel qu'il est perçu par les enquêtés et qu'il construit la relation d'enquête. D'autre part les enquêtés ont leur propre individualité, leur propre appropriation de l'enquête, leur propre vision du sujet. Comme le dit Juan Matas, « les enquêtés ne sont pas des idiots culturels ». Et nous devons tenir compte de leur position en tant qu'acteurs de l'enquête. En effet, par exemple, le fait d'interpréter 'l'étude des couleurs de peau' comme 'une étude sur les personnes noires' peut les avoir incité à se focaliser sur certains événements plutôt que d'autres.

Si nous devons tirer quelques conclusions de notre influence sur les données collectées, soulignons deux points. Premièrement, le fait d'être d'une couleur de peau intermédiaire a fortement favorisé un rapprochement avec les enquêtés ainsi qu'une certaine liberté de parole. Pouvant être perçue comme 'même' et comme 'différente', les enquêtés pouvaient nous situer à leur convenance dans le spectre des couleurs de peau et majoritairement sans que nous ayons

349 Lors de la réalisation du questionnaire, ce sont premièrement d'autres questions qui ont attiré l'attention des enquêtés car ils les trouvaient difficiles mais ludiques. Il s'agissait de donner la composition de son ménage lorsqu'il avait 5, 10 et 15 ans, puis de fournir des informations sur ces personnes. Les questions relatives aux couleurs de peau figuraient en fin de questionnaire.

à nous prononcer sur ce sujet. Si des couleurs nous furent attribuée, peu nous ont directement renvoyé la question. Deuxièmement, notre étrangeté nationale et linguistique a sans doute favorisé la verbalisation de l'évident, de l'implicite.

Cette présentation détaillée de l'enquête de terrain nous a permis de dresser le cadre dans lequel nous allons réaliser toutes nos analyses empiriques. En effet, les caractéristiques sectorielles, économiques et sociales ne doivent pas être oubliées afin de ne pas sur interpréter les résultats. Nous sommes bien face à deux études de cas, n'autorisant pas d'inférence pour la société pauliste, encore moins pour l'ensemble du Brésil. Par ailleurs, il sera intéressant d'observer les moments où ces spécificités de chaque base de données s'effacent pour mener aux mêmes conclusions. Le fait que, une fois leur auto-déclaration faite, les enquêtés aient un même vécu eu égard aux questionnements sur les couleurs de peau donne une intuition de l'indépendance relative de cette problématique par rapport aux dimensions économiques, sociales et sectorielles.

Rappelons que le terrain était essentiellement centré sur les auto-déclarations, objet central de notre travail. Nous avons donc accordé une place presque inexistante aux alter-déclarations. Or la réalisation de l'enquête nous a fait mesurer à quel point ce second type de déclaration pouvait être tout aussi important dans l'appréhension de la construction de la variable statistique 'couleur de peau'. Les données récoltées ne nous permettent cependant pas de mener cette évolution de notre hypothèse de travail à son terme. L'alter-déclaration constituera un objet de recherche dans le cinquième chapitre, quoique de manière moins complète que l'auto-déclaration, puis elle sera absente des chapitres suivant, par manque de données.

Enfin, cette présentation fut l'occasion de commencer à analyser les comportements individuels concernant les auto-déclarations et plus globalement les réactions par rapport à ce sujet. En questionnant les couleurs de peau, nous entrons dans une sphère relevant du domaine privé, tout en l'articulant à des enjeux publics.

Chapitre 5 – Déclarer la couleur de sa peau : la mobilité chromatique¹

« Il l'amènerait à voir que sa décision de se faire passer pour Blanc n'avait rien de répréhensible, que c'était la chose la plus naturelle pour quelqu'un qui avait sa physiologie, son caractère, et sa couleur de peau. » [P. Roth (2002/2004 : 167)].

« Le noir est une nuance de brun. Le blanc aussi du reste. » [J. Updike (1997 : 9)].

« Il n'y a rien de plus noble que la noirceur quand on cesse de se regarder avec les yeux des Blancs. [...] Je ferme à moitié les yeux et je vois la mer noire, le ciel noir, les astres noirs, le soleil noir. Le monde dans son entier se drape de noirceur et alors je sens comme une vague d'apaisement descendre en moi et m'envelopper l'âme. » [E. Glissant (1997 : 60)].

La formation économique et sociale du Brésil est au principe d'une mosaïque de couleurs de peau complexe et difficile à décrire, d'autant plus qu'il n'y a ni classification ni définition officielle². Une statistique 'couleur de peau' existe cependant depuis 1872. Elle repose sur des déclarations individuelles. Plusieurs chercheurs en dénoncent le caractère subjectif en soulignant que les attributs et caractéristiques³ du déclarant et de son interlocuteur influencent ce choix⁴. Ainsi, l'adage populaire '*o dinheiro embranquece*'⁵ signifie que le bénéfice d'un niveau socio-économique élevé permet d'éclaircir la couleur de peau déclarée⁶, quel que soit le répondant⁷. La déclaration est donc l'occasion d'une mobilité chromatique, ce qui pose la

1 Ce chapitre n'aurait pu aboutir sans les nombreuses aides dont j'ai pu bénéficier. Je remercie particulièrement Antoine Soubeyran pour notre discussion, à l'origine de ce chapitre. Je remercie également Marie-Anne Valfort et Karine Marazyan pour leurs commentaires sur la base d'un article préliminaire. Je remercie Patrice Gaubert, Pierre Blanchard, Claude Mathieu et l'ensemble du laboratoire ERUDITE-TEPP (Université Paris Est) pour leurs commentaires et critiques constructifs lors d'un séminaire junior. Je remercie Kelly Labar pour les clarifications concernant la notation des modèles de mobilité chromatique. Je remercie également Shelley B. Bull de m'avoir donné accès au programme permettant de réaliser les estimations économétriques.

2 M. Paixão / L. M. Carnavo (2007). La seule exception est l'identité indienne [J. Warren (2001 : 14 - 16)].

3 Par attribut nous renvoyons à des traits ne pouvant être altérés, tels que le genre ou l'âge à un moment t par exemple. Par caractéristique, nous entendons des éléments pouvant être mouvant tels que l'occupation ou le niveau d'éducation par exemple.

4 Il peut par exemple s'agir du niveau d'éducation [N. do V. Silva (1999 : 120 - 122) méthode : ANOVA – données : São Paulo 1986] ou du niveau de revenu [L. Sansone (2003 : 56) méthode : statistiques descriptives – données : enquête de terrain].

5 'L'argent blanchit'. Au Brésil, il est évident que ce qui est blanchi est la couleur de la peau, d'où l'ellipse. Par la suite nous employons l'expression « éclaircir ». Dans la mesure où ce phénomène est purement déclaratif, les expressions « blanchir » et « éclaircir » doivent être comprises comme étant synonymes dans notre propos.

6 En effet, l'éclaircissement relève uniquement de l'énonciation. Il ne s'agit pas d'une modification effective de la couleur de la peau au moyen de crème à l'hydroquinone.

7 Pour C. H. Wood / J. A. M. de Carvalho (1994 : 9), il y a en effet deux dimensions contenues dans cet adage. Du point de vue de l'auto-déclaration, il y a une tendance à l'éclaircissement quand il y a une mobilité économique et sociale ascendante et du point de vue de l'alter-déclaration il y a une acceptation et une attirance de l'individu ascendant parmi les sphères économiques et sociales plus élevées.

question de la fiabilité de la variable statistique 'couleur de peau' et des analyses qui l'utilisent⁸.

Cette mobilité chromatique a été appréhendée jusqu'à présent sous trois angles : la comparaison des modes de déclaration, la focalisation sur l'auto-déclaration et celle sur l'alter-déclaration. Sous le premier angle, de hauts niveaux d'éducation et de salaire sont fortement corrélés avec un éclaircissement, que ce soit par le biais de l'auto-déclaration⁹ – la couleur de référence est alors l'alter-déclaration – ou de l'alter-déclaration¹⁰ – la référence est alors l'auto-déclaration¹¹. De la même manière, un faible niveau d'éducation est lié avec un assombrissement¹². En se focalisant sur l'auto-déclaration, des analyses démographiques soulignent que l'augmentation globale du niveau de vie depuis les années 1950 a favorisé un éclaircissement de la population brésilienne¹³. Enfin, en se focalisant sur l'alter-déclaration, des analyses statistiques et littéraires font le même constat. L'alter-déclaration par leurs parents de la couleur de peau des enfants de couples mixtes – dont les parents sont de couleur auto-déclarée différente – dépend du niveau d'éducation des parents. Les mieux dotés scolairement ont tendance à éclaircir leurs enfants¹⁴. Les analyses littéraires quant à elles soulignent que l'alter-déclaration des auteurs par rapport à leurs personnages de livres est liée aux attributs et caractéristiques qu'ils leur ont choisis¹⁵.

Ces trois angles d'approche souffrent de la même limite, liée à la subjectivité qui touche les deux modes de déclaration¹⁶. La mobilité chromatique mise en évidence peut être sur ou sous

8 C'est majoritairement le contenu de cette variable qui est questionné ici plus que son usage. Cependant, constater qu'une variable statistique, quelle qu'elle soit, n'est pas fiable doit également mener à interroger les usages qui en sont faits. Nous remercions Elisabeth Chouvin pour avoir attiré notre attention sur ce point.

9 O. Nogueira (1998 : 2000), N. do V. Silva (1999 : 120 – 122) [méthode : statistiques descriptives – données : São Paulo 1986] et L. Sansone (2003 : 56) [méthode : statistiques descriptives – données : enquête de terrain de cet auteur]. D. M. Queiroz (2002 : 9), en se focalisant sur les étudiants, souligne que l'éclaircissement est entre autres corrélé avec un haut niveau de revenu des parents, le fait d'avoir passé le concours d'entrée à l'université une seule fois et celui de ne pas travailler parallèlement à ses études.

10 P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005 : 12 – 13) [méthode : statistiques descriptives – données : SRSR].

11 Ces deux résultats semblent *a priori* contradictoires dans la mesure où ils posent respectivement l'alter- ou l'auto-déclaration comme la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit. L'implication d'un éclaircissement par le biais de l'auto-déclaration serait en effet en toute rigueur un assombrissement par le biais de l'alter-déclaration, et inversement. Nous y revenons *infra* pages 392 à 394.

12 P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005 : 12 – 13) [méthode : statistiques descriptives – données : SRSR].

13 C. H. Wood / J. A. M. de Carvalho (1994 : 9) [méthode : projection démographique – données : recensements / IBGE] et (2004) [méthode et données : *idem*].

14 L. F. Schwartzman (2007) [méthode : régression logistique – données : PNAD 2005].

15 Ainsi, les femmes qualifiées de *morena* [brune] sont présentées comme étant respectées par les hommes, celles qualifiées de *mulata* [mulâtre] sont uniquement vues du point de vue de leur sensualité et une héroïne devient – car elle change bien de couleur sous la plume de l'auteur – *branca* [blanche] dès qu'elle connaît une certaine ascension sociale [T. de Queiroz Jr. (1982 : 84, 110 – 111)].

16 *cf.* le deuxième chapitre pages 136 à 148.

évaluée car nous ne connaissons pas le positionnement relatif de l'auto- et de l'alter-déclaration par rapport à la 'vraie' couleur de l'individu concerné¹⁷. Si les deux déclarations sont de part et d'autre de cette couleur de peau objective, il y a une sur évaluation de la mobilité chromatique et inversement si elles sont toutes deux situées d'un seul côté¹⁸. Il est de plus insatisfaisant de devoir choisir entre une subjectivité plutôt qu'une autre pour servir de référence à partir de laquelle la mobilité est mise en œuvre¹⁹. Enfin, si l'éclaircissement est amplement étudié, cela n'est pas le cas de l'assombrissement et de l'immobilité chromatique²⁰. Certes, l'assombrissement est parfois évoqué, mais plus comme un pendant de l'éclaircissement²¹ que pour lui-même.

Nous nous proposons ici de modéliser la mobilité chromatique, quelle qu'elle soit (éclaircissement, assombrissement, immobilité chromatique), en cherchant notamment *in fine* à l'affranchir du choix d'une déclaration ou d'une autre pour incarner son origine, autrement dit le point d'ancrage à partir duquel la mobilité chromatique s'exerce. Puis nous en réalisons une application économétrique afin d'identifier les attributs et caractéristiques qui l'influencent. Nous recourons à une analyse qualitative afin de guider la construction du modèle, d'expliquer la signification et la portée des résultats obtenus ainsi que de les nuancer. Nous nous basons principalement sur les données collectées pendant l'enquête de terrain²².

Nous présentons tout d'abord les modèles théoriques de mobilité chromatique afin de souligner les arbitrages sous-jacents lors de la déclaration de la couleur de la peau. Puis nous définissons et présentons les concepts et variables utilisés avant de décrire l'application empirique du modèle de mobilité chromatique. Enfin, nous présentons et analysons les résultats obtenus.

I. Modéliser la mobilité chromatique

L'élaboration d'un modèle théorique nous semble appropriée car la mobilité chromatique résulte d'arbitrages individuels en fonction du résultat attendu et selon le contexte. Dans la

17 Nous traitons de cette 'vraie' couleur de peau *infra* page 384.

18 Nous mettons donc en doute le fait que l'une ou l'autre puisse exactement correspondre à cette 'vraie' couleur de peau.

19 Il peut être difficile cependant de s'en affranchir totalement lorsque les données adéquates ne sont pas disponibles. Nous y revenons *infra* page 355.

20 Par 'immobilité chromatique' nous entendons le fait qu'une déclaration d'une couleur de peau corresponde à la 'vraie' couleur de peau de la personne décrite.

21 Ainsi, 'l'argent blanchit' a pour pendant 'la pauvreté assombrit'.

22 *cf.* le quatrième chapitre pages 230 à 300 pour une description détaillée.

mesure où la mobilité chromatique est très complexe, notre modèle apparaîtra sans doute comme limité. Il nous permet cependant de définir un premier cadre d'analyse à partir duquel appréhender ce phénomène au Brésil. Nous examinons séparément les arbitrages réalisés par l'auto- puis par l'alter-déclarant. Puis nous les articulons lors de la formalisation du modèle théorique. Ce dernier est statique : les arbitrages sont réalisés au moment t de la déclaration de la couleur de la peau. La mobilité dont il est question est toujours déclarative. Elle ne donne pas lieu à des récompenses ancrées dans le droit²³. Nous présentons et justifions également deux cas particuliers de ce modèle afin de tenir compte des limitations des données disponibles.

1.1. Auto- et alter-mobilités

La mobilité chromatique est traditionnellement étudiée en posant l'auto- ou l'alter-déclaration comme étant la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit. Or aucune n'est objective : deux mobilités chromatiques s'exercent en même temps, que nous nommons 'auto-mobilité' et 'alter-mobilité', respectivement mise en œuvre par l'auto- et l'alter-déclarant.

1.1.1. *Éclaircissement, assombrissement et immobilité chromatique : quelles incitations pour l'auto-mobilité ?*

Nous identifions trois principaux mécanismes d'incitations²⁴ guidant l'auto-mobilité chromatique : un axe socio-économique, un axe identitaire et un axe idéologique. Nous les avons identifiés à partir de l'analyse de la construction de l'identité nationale brésilienne²⁵.

L'axe socio-économique renvoie directement à l'intériorisation de l'idéologie du blanchiment puis de la démocratie raciale²⁶. Dans un tel imaginaire social, deux associations étroites sont faites. La première lie les attributs et caractéristiques socio-économiques valorisés à une peau claire. La seconde associe ceux étant dévalorisés à une peau foncée²⁷. Cette polarisation prend

23 Cette affirmation est fautive concernant les Indiens pour lesquels l'enjeu est la propriété de la terre. Notons qu'il s'agit de la seule catégorie définie par la loi et à laquelle est attachée une carte d'identité spécifique.

24 Ces mécanismes ont pu être soulignés par d'autres auteurs sous des noms différents. Notons que nos axes socio-économique et identitaire peuvent correspondre au but d'auto-valorisation décrit par Z. Kunda / S. J. Spencer (2003), tandis que notre axe idéologique pourrait être similaire au but d'éviter d'avoir des préjugés. Le but de compréhension de Z. Kunda / S. J. Spencer (2003) ne trouve pas d'équivalent dans notre modèle théorique.

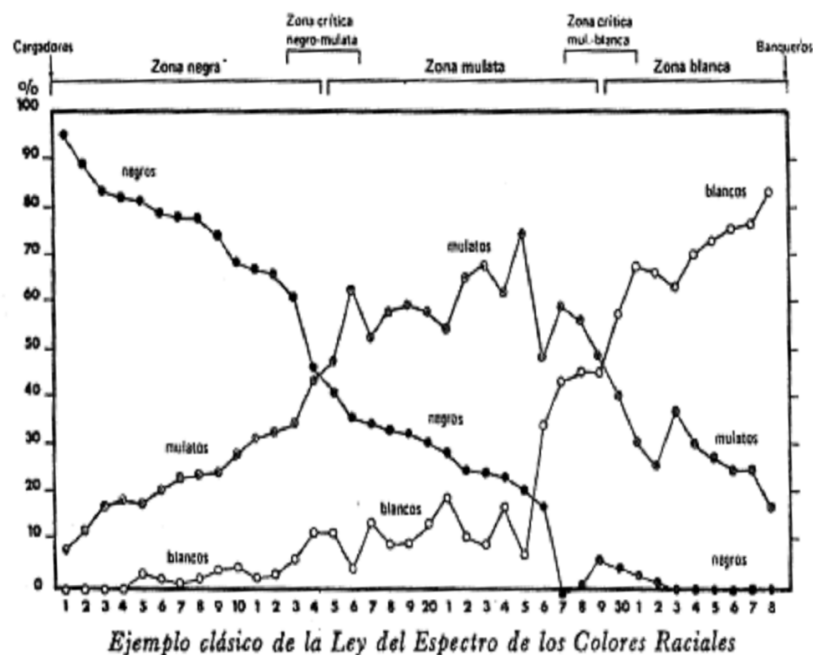
25 Cette analyse figure dans le premier chapitre pages 63 à 82.

26 cf. O. Moreira Leite (1969/1983), J. L. Petruccelli (1996), A. Enders (1997), P. Nolasco (1997), L. K. M. Schwarcz (1997), J. Y. Mérian (2003) et A. Hofbauer (2006).

27 C'est d'ailleurs ainsi que A. Hofbauer (2006 : 177) définit le blanchiment, qui serait alors l'association de la couleur de peau blanche avec un haut statut social. I. Carone (2002/2003 : 14) le formule différemment, en mettant l'accent sur la dimension de pression culturelle du blanchiment, où l'éclaircissement est le média obligé de l'ascension sociale.

sa source dans le constat d'une correspondance presque absolue entre la couleur de la peau, la classe sociale et l'occupation²⁸, ce que Alejandro Lipschütz nomme la 'pigmentocratie' [Graphique 5.1]²⁹. Elle façonne l'imaginaire social brésilien actuel.

Graphique 5.1 : La pigmentocratie – « Exemple classique de la loi du spectre des couleurs raciales » – A. Lipschütz



Source : A. Lipschütz (1963, 1975 : 246).

Lexique (par ordre alphabétique) : *banqueros* [banquiers], *blancos* [blancs], *cargadores* [manutentionnaires / porteurs], *mulatos* [mulâtres], *negros* [noirs], *zona blanca* [zone blanche], *zona crítica* [zone critique], *zona mulata* [zone mulâtre], *zona negra* [zone noire].

Elle est malmenée par des exceptions individuelles : des individus non blancs connaissant une ascension économique et sociale. Mais cela est temporaire car il existe trois sources de rééquilibrage. A court terme, des ordonnances permettaient de blanchir un individu légalement³⁰. A moyen terme, il est possible de mettre en œuvre une mobilité chromatique dans le sens d'un éclaircissement – que ce soit de la part de l'individu ou de la société – afin d'avoir la couleur de son statut. Oracy Nogueira souligne que « o dinheiro compra tudo, até status para um negro »³¹ et que la société n'accorde plus d'importance à l'apparence phénotypique quand

28 O. Nogueira (1998 : 64, 167) sur la base de données du XVIII^{ème} siècle et du recensement de 1940. N. do V. Silva (1999 : 123) fait le même constat.

29 A. Lipschütz (1937/1944 : 72) et (1963/1975 : 216). Ce constat est fait par de nombreux auteurs, dont F. Mauro (1975 : 50) qui précise : « Plus vous êtes noir, plus bas êtes-vous dans la hiérarchie sociale. Plus vous êtes riche et puissant, plus vous passez pour blanc même si la teinte de votre peau est foncée ». Notons qu'il s'agit bien de la couleur de peau déclarée et non de l'apparence, avec laquelle le statut social a peu de lien selon M. Harris (1956).

30 M. Mörner (1971 : 59). Il nous semble intéressant de souligner l'existence de cette pratique, même si elle fut limitée, à notre connaissance, à l'Amérique espagnole au cours du XVIII^{ème} siècle.

31 « L'argent achète tout, jusqu'au statut pour un noir » [O. Nogueira (1985 : 21 – 22)]. Notons que le statut auquel il est fait référence est bien une couleur de peau (blanche).

l'ascension économique et sociale est réalisée³². Enfin, à long terme, les individus à la peau foncée et ayant acquis des caractéristiques valorisées sont blanchis à travers leur mariage avec une personne plus claire et leur descendance³³.

Dans les trois cas, il s'agit pour l'imaginaire social de faire converger les caractéristiques et attributs individuels avec la couleur de peau déclarée par l'individu et celle perçue par la société. C'est donc plus le statut économique et social qui impulse la mobilité chromatique plutôt que l'apparence³⁴. Marvin Harris parle d'ailleurs à ce propos de race sociale.³⁵ L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe socio-économique apportent un rendement social³⁶ – noté θ par la suite – lorsqu'il y a congruence entre les caractéristiques individuelles et la couleur de peau déclarée. Lorsqu'il y a un décalage, la satisfaction de l'individu est pénalisée. Cet axe socio-économique touche l'ensemble de la société brésilienne³⁷.

Il serait cependant erroné de penser que la couleur de peau symbolise actuellement uniquement une dimension économique et sociale³⁸. En dépit de l'acquisition d'un capital scolaire très élevé, les personnes ayant une peau foncée ont constaté le maintien de leur exclusion relative par rapport à celles ayant une peau claire³⁹. Autrement dit, les efforts individuels ne sont pas parvenus à démonter les préjugés existants au sein de la société brésilienne. Par ailleurs, l'axe socio-économique fonctionne selon ces préjugés. Le deuxième axe – l'axe identitaire – renvoie à cette prise de conscience, renforcée par le travail de communication des mouvements noirs à partir des années 1970. Il a permis une valorisation pleine et entière de la culture *negra* [noire – au sens politique]⁴⁰. Il s'agit alors de revendiquer comme sienne et de valoriser ce qui demeure un stigmate dont il n'est pas possible de

32 O. Nogueira (1985 : 7). A. Lipschütz (1963, 1975 : 261) parle de '*hipocresía social*' [hypocrisie sociale] par rapport à cette volonté de récupérer les meilleurs éléments non blancs pour les intégrer au groupe des blancs. S'il pose que cela est peu applicable au Brésil [A. Lipschütz (1937, 1944 : 374)] c'est peut-être en raison de l'absence d'ordonnances. Il nous semble cependant que c'est bien l'hypocrisie sociale qui est mise en œuvre à travers la mobilité chromatique selon l'axe socio-économique. A. Lipschütz emploie également, en d'autres passages et pour désigner le même phénomène, l'expression d'hypocrisie raciale,

33 O. Ianni (1966/2004 : 71) et E. E. Telles (2004 : 173 – 193).

34 P. A. Lovell (2006 : 67).

35 M. Harris (1964 : 22).

36 L'intérêt n'est pas seulement déclaratif. Maria, une enquêtée de E. de A. dos Reis rapporte ainsi qu'elle savait que se déclarer blanche sur le formulaire de sa banque disposait mieux cette dernière face à une demande de prêt [A. de A. dos Reis (2002 : 52)].

37 Pour O. Ianni (1966/2004 : 71), il y a un désir de blanchiment par tous. Son existence est reconnue par tous les auteurs [R. G. Osório (2003 : 13)].

38 M. A. S. Bento / I. Carone (2002/2003 : 93) et T. E. Skidmore (1992 : 14).

39 I. A. A. dos Santos (2006 : 38).

40 Dans ce paragraphe, les termes *negro* et *negra* font référence, sauf mention contraire, au contenu sémantique utilisé par les mouvements noirs [cf. le premier chapitre pages 97 à 98].

s'affranchir et qui met en échec le blanchiment social⁴¹. Alors que jusqu'à présent seul le groupe des *brancos* [blancs]⁴² avait le pouvoir d'incorporer ou de rejeter de nouveaux membres, cette valorisation crée une nouvelle dynamique en terme de mobilité chromatique. La définition de 'qui est *negro*' est en effet très englobante⁴³ et elle acquiert une dimension avant tout culturelle⁴⁴. Concernant la production de la variable statistique 'couleur de peau', cette prise de conscience fut diffusée par des campagnes de communication telles que « não deixe sua cor passar em branco : responda com bom censo »⁴⁵ (entre 1989 et 1990) afin d'inciter les individus à ne pas s'éclaircir lors de la déclaration de leur couleur de peau pour le recensement de 1991. L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe identitaire apportent un rendement identitaire – noté ω par la suite. Cet axe touche les personnes se reconnaissant politiquement comme *negras* et / ou ayant une culture *negra*.

Enfin, le troisième axe – l'axe idéologique – est la conséquence directe du jugement de l'axe socio-économique selon l'axe identitaire⁴⁶. En valorisant la culture *negra*, cela stigmatise en même temps toute mobilité chromatique allant dans le sens d'un éclaircissement.⁴⁷ Selon cet axe, la couleur la plus claire qu'il est possible de déclarer devient la 'vraie' couleur de peau de l'individu⁴⁸. L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe idéologique font peser un coût idéologique – noté $(-\varphi)$ par la suite – sur l'éclaircissement tout en apportant un rendement idéologique – noté φ par la suite – à l'assombrissement. Il s'agit en effet pour l'auto-déclarant d'être convaincant lorsqu'il veut prouver à travers sa déclaration qu'il ne rejette pas sa propre couleur de peau. Cet axe touche les personnes ayant conscience des préjugés contenus dans l'axe socio-économique tout en ne parvenant pas forcément à s'affranchir de ce premier axe. Il est généralement activé lorsqu'une tierce personne est présente et qu'il faut convaincre de ne pas avoir de préjugé.

41 cf. E. Goffman (1975) concernant le mécanisme afférent à la revendication du stigmate. Les individus concernés passent alors d'une rhétorique en termes de *cor* [couleur] à une autre en termes de *raça* [race]. cf. l'introduction pages 20 à 41.

42 Cela n'est pas rigoureusement exact dans la mesure où, dans certains lieux, la relation de pouvoir s'inverse. Le *candomblé* (religion afro-brésilienne) en est un exemple.

43 cf. le premier chapitre pages 97 à 98.

44 Parmi les éléments culturels concernés, L. Sansone (2003 : 12) cite la religion, la musique et la cuisine.

45 « Ne laisse pas ta couleur passer pour blanche : répond avec bon sens ». Il y a un jeu de mot entre le mot *censo* [recensement] et *senso* [sens].

46 Les variables associées à cet axe sont présentées *infra*, au moment de l'application empirique.

47 Cela fut souligné dans le quatrième chapitre pages 293 à 299. La question « qual é a sua cor da pele ? » [quelle est votre couleur de peau ?] peut être interprétée comme un test pour savoir si la personne interrogée a ou non des préjugés, du point de vue de son interlocuteur.

48 L'existence et la définition de cette 'vraie' couleur de peau sont discutées *infra*.

1.1.2. *Éclaircissement, assombrissement et immobilité chromatique : quelles incitations pour l'alter-mobilité ?*

L'identification des incitations est ici réalisée à partir de données qualitatives⁴⁹. Ce processus comporte trois étapes. Premièrement, nous avons localisé dans les entretiens les alter-déclarations, quelles qu'elles soient. Nous avons alors constaté que nous constituons un support commun, quoique non systématique, d'alter-déclaration pour les enquêtés⁵⁰. Deuxièmement, en nous focalisant sur les alter-déclarations nous concernant, nous les avons analysées – ainsi que les justifications et leur contexte – en tant que telles, sans nous préoccuper de l'alter-mobilité. Il s'agissait de laisser le bénéfice du doute à l'absence d'une telle mobilité ainsi que de ne pas se limiter à ce cadre en termes de richesse d'analyse de ces alter-déclarations. Troisièmement, constatant une variabilité au sein des alter-déclarations analysées, il s'agissait de construire les axes selon lesquels fonctionnerait l'alter-mobilité chromatique. Pour cela, nous avons classé ces alter-déclarations dans trois catégories : éclaircissement, immobilité chromatique et assombrissement.

L'alter-déclaration de la couleur de peau de l'enquêtrice émergea principalement en situation d'entretien⁵¹ selon l'une des quatre modalités suivantes. Premièrement, l'enquêté peut se positionner, ou positionner ses proches, relativement à l'enquêtrice. Dans ce cas, la couleur de peau de l'enquêtrice telle qu'elle est perçue par l'enquêté peut parfois ne pas être verbalisée. Nous la situons alors de manière relative. Deuxièmement, l'enquêté peut également recourir à une comparaison mais pour situer la couleur de peau de l'enquêtrice. Troisièmement, l'enquêté nous attribue une couleur sans faire appel à une comparaison. Enfin, quatrièmement, nous pouvons auto-déclarer notre couleur ou donner des informations particulière à l'enquêté afin de provoquer une réaction, qui a pu être une alter-déclaration.

Dans la mesure où il s'agissait de situer un proche, notre couleur de peau émergea premièrement de manière relativement fortuite :

Aparecida: Eu, sou da parte índia. A minha avó, a minha bisavó era índia. A minha avó, era da sua cor, tinha o cabelo muito muito [*a palavra 'muito'*]

Aparecida : Moi, je suis du côté indien. Ma grand-mère, mon arrière-grand-mère était indienne. Ma grand-mère, elle était de votre couleur, elle avait

49 Ce processus de modélisation fit l'objet d'une communication dans le cadre du colloque « la modélisation dans la recherche qualitative » de l'Association pour la Recherche Qualitative [ARQ] (06/11/09 à Trois Rivières / Canada). Nous remercions les participants pour leurs commentaires ainsi que le laboratoire ERUDITE-TEPP et le département d'économie de l'Université Paris Est pour leur soutien financier.

50 Nous ne leur avons pas demandé cette alter-déclaration dans le cadre du questionnaire.

51 Lorsqu'elle émerge en situation de questionnaire, il s'agit uniquement de décrire la couleur d'un proche. A ce moment là, les enquêtés nous précisent « [telle personne] est de votre couleur », ou « elle est plus foncée que vous », par exemple.

está mais acentuada] liso.
[...]

Aparecida: Se ela é da sua cor ela fala : morena.

Stéphanie Cassilde [SC]: Uma pessoa já perguntou a você a cor das pessoas da sua família antes de mim?

Gerson: Perguntaram sim, é gozado, porque eu tenho um sobrinho que é meio moreno, ele é moreno, mais moreno que você. Aí falou : 'por que ele é moreno', 'ah e têm mais dois sobrinhos que são morenos', 'e o resto da família é tudo branco?'. Eu falei : 'ah, não sei' não é, 'não sei não'. O pai dele era um pouco mais moreno, não é? Aí eu falei : 'ah, deve ter puxado o pai'. Porque depois os outros irmãos dele são em 9, 10, sei lá, nem sei te precisar, os outros são mais brancos, mas aí já é outro pai, o pai é mais branco, acho que é isso, não é? Deve ser isso.

les cheveux très très [*le mot 'très' est accentué*]
lisses. [...]

Aparecida : Si elle est de votre couleur elle dit : morena.

Stéphanie Cassilde [SC] : Une personne vous a déjà demandé la couleur des personnes de votre famille avant moi ?

Gerson : Oui, ils demandent. C'est drôle, parce que j'ai un neveu qui est un peu *moreno*, il est *moreno*, plus *moreno* que vous. Alors on a dit : 'pourquoi est-il *moreno*', 'ah et il y a deux autres neveux qui sont *morenos*', 'et tout le reste de la famille est de couleur blanche ?'. J'ai dit : 'ah, je ne sais pas' n'est-ce pas, 'non je ne sais pas'. Son père était un peu plus *moreno*, n'est-ce pas ? Alors j'ai dit : 'ah, il doit tenir de son père'. Parce que après les autres frères et soeurs, il y en a 9, 10, je ne peux même pas te le préciser, les autres sont plus blancs, mais là c'est déjà un autre père, le père est plus blanc, je pense que c'est cela, n'est-ce pas ? Ce doit être cela.

Pour Aparecida et Gerson, il s'agit de nous aider à nous représenter un membre de leur famille. Cependant, le fait de préciser que sa grand mère (pour Aparecida) et son neveu (pour Gerson) ont, de leur point de vue⁵², respectivement notre couleur et une couleur plus foncée, semble être accessoire par rapport à l'anecdote dans laquelle ces personnes interviennent. En effet, Aparecida tient à souligner que sa grand mère avait les cheveux lisses, dont elle a hérité. Gerson quant à lui, qui s'auto-déclare *branco* [blanc], raconte que des interlocuteurs questionnent l'origine de la couleur de la peau de son neveu, différente de la sienne. Ils auraient pu préciser la couleur de la personne évoquée sans recourir à une comparaison avec l'enquêtrice. Qu'apporte cette comparaison, dans la mesure où son absence n'aurait pas amputé les anecdotes *per se* ? Nous l'interprétons comme un détail surnuméraire révélant le degré de proximité que l'interlocuteur considère avoir par rapport à nous en termes de couleur de peau. Cela permet aux enquêtés de souligner qu'ils voient la couleur de la peau comme une caractéristique contingente ne remettant pas en cause le fait que nous sommes tous essentiellement pareils. Aparecida nous signifie que nous sommes proches en articulant couleur de peau et nature des cheveux. Elle s'auto-déclare *negra* [noire] et nous voit *morena* [brune]. Elle a les cheveux « muito muito liso » [très très lisses – soulignement par l'enquêtrice] et elle constate que ce n'est absolument pas le cas des nôtres. Nous possédons toutes les deux des attributs liés au pôle noir (sa couleur et nos cheveux) et au pôle blanc (ses cheveux et notre couleur). Pour elle, il n'y a pas lieu de se focaliser uniquement sur la couleur, qui

52 Nous nous plaçons ici du point de vue des enquêtés. Il sera donc question d'auto-déclaration les concernant et d'alter-déclaration pour toutes les autres personnes mentionnées, dont l'enquêtrice.

mettrait en avant une différence tandis que son articulation avec la nature des cheveux permet de souligner une proximité. Gerson procède de manière différente, mais la signification est la même. La distance en termes de couleur de peau entre son neveu et lui est plus importante qu'avec l'enquêtrice : « um sobrinho que é [...] mais moreno que você » [un niveau qui est plus *moreno* [brun] que vous]. Cela ne les empêche pas d'être de la même famille, même s'ils ne sont spontanément pas considérés comme tels de l'extérieur.

Pour Ademar, la mention de notre couleur de peau intervient également pour décrire un membre de sa famille, mais elle n'est pas un lapsus :

Ademar: Meu pai negro, minha mãe, ah vai, ela não chega [*silêncio*] é da sua cor.

Ademar : Mon père est *negro*, ma mère, ah allez, on ne peut pas dire qu'elle arrive à [*silence*] elle est de votre couleur.

Cette formulation est difficile à traduire sans en altérer le sens. Premièrement, nous la complétons : sa mère « não chega [a ser negra] » [littéralement : « sa mère n'atteint pas la couleur noire » – complément pas nous]. Deuxièmement, il est intéressant de noter que l'expression « não chega » [n'atteint pas / ne parvient pas / n'arrive pas] souligne une très faible distance entre les couleurs de peau de ses parents. Par ailleurs dans le questionnaire Ademar alter-déclare spontanément sa mère *negra* (classification libre). Lui-même se déclare *negro*. Il souligne donc, tout comme Aparecida et Gerson quoique de manière différente, sa proximité avec l'enquêtrice. Sous l'angle choisi par ces trois enquêtés, des différences de couleurs de peau existent – il est possible de les constater – tout en étant négligeables – elles ne doivent pas avoir de signification.

Pour la deuxième modalité d'émergence de l'alter-déclaration de la couleur de la peau de l'enquêtrice, il s'agissait de décrire cette dernière grâce à des comparaisons :

SC: Qual é a minha cor para você? Por exemplo?

Diogo: Você, então, eu queria saber disso não é, porque você é, tem uma mistura, você tem os olhos bonitos, olhos claros, olhos vivos, não é, tom castanho, não é? O cabelo ele é, ele é crespo, não é? Aqui no Brasil, costuma-se dizer que existe cabelo ruim...

SC: 'Cabelo ruim', o que significa 'cabelo ruim'?

Diogo: O 'cabelo ruim' é o cabelo de negro, aquele cabelo que há dificuldade em pentear [*silêncio*] e tem o 'cabelo bom' que é o cabelo do branco, não é? Então o cabelo do negro é um cabelo ruim de pentear. O nosso cabelo, o meu e o seu e o da minha filha está entre esse ruim de pentear, e esse

SC : Quelle est ma couleur pour vous ? Par exemple ?

Diogo : Vous, et bien, je voulais vous questionner à ce sujet n'est-ce pas, parce que vous êtes, vous avez un mélange, vous avez de jolis yeux, des yeux clairs, des yeux vivants, n'est-ce pas, châains, n'est-ce pas ? Les cheveux sont, ils sont frisés, n'est-ce pas ? Ici au Brésil, on a l'habitude de dire qu'il existe de mauvais cheveux...

SC : 'Mauvais cheveux', que signifie 'mauvais cheveux' ?

Diogo : Les 'mauvais cheveux' sont les cheveux du *negro*, ce *negro* qui a des difficultés pour se peigner [*silence*] et il y les 'bons cheveux' qui sont

branco que é fácil de pentear. Então eu deduzo que nós temos o cabelo crespo.

SC: O cabelo crespo.

Diogo: Certo? [*silêncio*] Eu acho que é isso.

SC: É, mas, a minha cor?

Diogo: A sua cor? [*silêncio*] Sua cor. É mulata também, porque é essa mistura, eu acho, mistura do branco. Não vamos discutir isso agora que não há necessidade, não é? Você é uma francesa que tem mistura...

[...]

Diogo: Sou pardo. Pardo.

SC: E o que você pensa da palavra 'pardo'?

Diogo: Então o pardo [*silêncio*] é... é essa união que eu falei para você, essa mistura [*silêncio*] do europeu, do [*trecho não compreensível – 04:51*] do europeu do índio e o negro. Não é? Não é? Esse é o pardo. O meu filho, a minha filha a minha mulher é de descendência de português, de português, então a minha filha ela é alta [*a palavra 'alta' está mais acentuada*] de altura de homem, e ela tem o cabelo menos crespo que o seu, é o cabelo liso, mas grosso. O meu filho tem o cabelo mais grosso do que o da minha filha, então o meu filho puxou do lado da minha família e a minha filha puxou do lado da minha mulher, que é descendência de português, não é? Então ela tem o cabelo fino, liso, então ela tem um cabelo liso, mas um cabelo grosso, mas é fino, porque vem de português lá atrás. E a minha filha tem um cabelo longo que vem até aqui assim, não é? [...] aqui assim, ela faz chapinha, essas coisas para ficar tudo liso e tal. O meu filho não, o meu filho já usa dread. Sabe o que é dread ? Aquele, que faz aquelas, o negro. O negro costuma a fazer, principalmente quando ele tem uma cultura negra. O cabelo para ele é uma coisa de mocidade, está fazendo engenharia ambiental, então ele está numa fase, que eu gostaria de ter vivido na minha época, mas era proibido neste país, ter aquele cabelão.

les cheveux du blancs, n'est-ce pas ? Alors les cheveux du *negro* sont des cheveux mauvais à peigner. Nos cheveux, les miens et les vôtres et ceux de ma fille sont entre ceux qui sont mauvais à peigner et ceux du blanc qui sont faciles à peigner. Alors je déduis que nous avons des cheveux frisés.

SC : Des cheveux frisés.

Diogo : Tu comprends ? [*silence*] Je pense que c'est ça.

SC : Oui, mais, et ma couleur ?

Diogo : Votre couleur ? [*silence*] Votre couleur. C'est aussi mulâtre, parce que ce mélange, je pense, mélange du blanc. Nous n'allons pas en parler maintenant alors que ce n'est pas nécessaire, n'est-ce pas ? Vous êtes une Française qui a un mélange...

[...]

Diogo : Je suis *pardo*. *Pardo*.

SC : Et que pensez-vous du mot 'pardo' ?

Diogo : Et bien le *pardo* [*silence*] c'est... c'est cette union dont je vous parlais, ce mélange [*silence*] de l'européen, de [*passage incompréhensible*] de l'européen, de l'indien et le *negro*. N'est-ce pas ? N'est-ce pas ? Ça c'est le *pardo*. Mon fils, ma fille et ma femme a des ancêtres portugais, portugais, alors ma fille est grande [*le mot 'grande' est accentué*] de hauteur d'homme et elle a les cheveux moins frisés que les vôtres, ce sont des cheveux lisses, mais épais. Mon fils a les cheveux plus épais que ceux de ma fille, alors mon fils tient plus de ma famille et ma fille tient plus de celle de ma femme, qui a des ancêtres portugais, n'est-ce pas ? Alors elle a les cheveux fins, lisses, alors elle a les cheveux fins, parce que ça vient des Portugais. Et ma fille elle a les cheveux longs qui vont jusque là, n'est-ce pas ? [...] ici elle les plaque, ces choses pour que tout reste lisse. Mon fils non, mon fils il a des dreads. Vous savez ce que sont les dreads ? Celui qui en fait, le *negro*. Le *negro* a l'habitude d'en faire, surtout quand il a une culture *negra*. Les cheveux pour lui c'est un truc de jeunesse, il étudie l'ingénierie environnementale, alors il est dans une phase que j'aurais aimé vivre à mon époque, mais c'était interdit dans ce pays, avoir de tels grands cheveux.

Alors que nous lui demandons quel est son avis par rapport au terme *pardo*, Diogo se focalise sur une description des cheveux. Notons d'une part qu'en ne répondant pas à la question⁵³ il évite de prendre position entre l'opinion défendue par Adriana – pour laquelle *pardo* est un terme dépréciatif – et celle de ceux qui utilisent ce terme pour s'auto-désigner et qui, supposons-nous, ne le perçoivent pas négativement⁵⁴. D'autre part, en parlant des cheveux

53 Il ne répond pas non plus dans la suite de l'entretien.

54 Nous avons souligné ce débat dans le quatrième chapitre page 288.

Diogo évite de parler des couleurs de peau : « Não vamos discutir isso agora que não há necessidade, não é ? » [Nous n'allons pas en parler maintenant alors que ce n'est pas nécessaire, n'est-ce pas ?]. D'autre part cela lui permet de ne pas refuser d'aborder un sujet qui nous intéresse, les cheveux étant un élément clef de l'identité corporelle au Brésil⁵⁵. Pour Diogo, nos cheveux, ni bons / lisses ni mauvais / crépus, sont pires que ceux de sa fille. Dans la mesure où plus les cheveux sont frisés puis crépus, plus leur nature est associée à une couleur de peau foncée⁵⁶, il s'agit pour lui de nous faire comprendre indirectement – à travers les cheveux – comment il situe notre couleur. Pour lui, c'est la combinaison de la nature des cheveux et de la couleur de la peau qui permet d'effectuer une classification chromatique, de catégoriser de manière relative les personnes entre blanc et noir. Il précise par ailleurs :

Diogo: Minha mulher é branca. Um pouco de português, um pouco de índio. Ela é branca, branca, branca. Não pode tomar sol. Mas tem um cabelo [*silêncio*] não diria igual ao seu, mas ele é assim um cabelo [*silêncio*] os fios são grossos. Mas são finos. Mas são grossos. Então, ela, deduzo eu, até por ser de origem espanhol [*silêncio*] portuguesa [*silêncio*]. Quem mora no Brasil é misturado, não tem jeito. Talvez a mistura dela seja uma mistura menor do negro. Então, ela tem um perfil mais de branco do que eu.

Diogo : Ma femme est blanche. Un peu de Portugais, un peu d'Indien. Elle est blanche, blanche, blanche. Elle ne peut pas s'exposer au soleil. Mais elle a des cheveux [*silence*] je ne dirais pas comme les vôtres, mais ce sont des cheveux qui sont [*silence*] épais. Mais ils sont fins. Mais ils sont épais. Alors, elle, je déduis, aussi du fait qu'elle est d'origine espagnole [*silence*] portugaise [*silence*]. Qui habite au Brésil est mélangé, ce n'est pas possible autrement. Peut-être que son mélange est un mélange moindre du negro. Alors, elle a un profil plus blanc que moi.

La nature des cheveux de son épouse révèle qu'il y a eu du métissage dans sa famille : « quem mora no Brasil é misturado, não tem jeito » [Qui habite au Brésil est mélangé, ce n'est pas possible autrement – soulignement par nous]. Mais l'élément noir est insuffisamment présent pour ne pas la déclarer blanche. Notons que les normes de comparaison utilisées par Diogo sont mobilisées de manière inégale. Il nous situe explicitement et avec insistance par rapport au blanc – sa fille, son épouse – tandis qu'il est plus suggestif par rapport au noir – son fils – auquel il ne nous compare jamais directement. En effet, il nous compare directement à sa fille [« ela tem o cabelo menos crespo que o seu » – elle a les cheveux moins frisés que les vôtres] mais par rapport à son fils les comparaisons sont toujours indirectes. Soit il passe par une comparaison entre ses enfants [« o meu filho tem o cabelo mais grosso do que o da minha filha » – mon fils a les cheveux plus épais que ceux de ma fille], soit il procède de manière encore plus indirecte [« lá é meio enroladinho como o seu, aqui assim, ela faz chapinha, essas coisas para ficar tudo liso e tal. O meu filho não, o meu filho já usa dread » – là c'est un peu

55 A. M. King (2009).

56 Selon la terminologie en vigueur au Brésil, *bom* [bon] est synonyme de *liso* [lisse] tandis que *ruim* [mauvais] l'est de *crespo* / *pixaim* [crépu, le second terme étant jugé très péjoratif]. Cette hiérarchisation concernant la nature des cheveux est colinéaire à celle des couleurs de peau.

enroulé comme les vôtres, ici elle les plaque, ces choses pour que tout reste lisse. Mon fils non, mon fils il a des dreads]. Nos cheveux constituent pourtant un indicateur significatif pour lui. Ne pas lisser ses cheveux est soit imposé par une contrainte économique :

Diogo: [...] desse salário tem um quinhão, desse salário, um percentual desse salário, que é exatamente para isso. Para cuidar da aparência, e essa aparência cai na transformação do cabelo.

Diogo : [...] ce salaire il y en a une partie, de ce salaire, un pourcentage de ce salaire, qui est exactement pour cela. Pour prendre soin de l'apparence, et cette apparence réside dans la transformation des cheveux.

soit un choix politique et / ou culturel : « o negro costuma a fazer, principalmente quando ele tem uma cultura negra » [« le noir a l'habitude de le faire, principalement quand il a une culture noire »]. De plus, étant donné notre niveau de richesse supposé du fait de notre nationalité, Diogo pourrait même exclure le fait que nous puissions porter des cheveux non lissés par défaut⁵⁷ et donc conclure qu'il s'agirait d'un choix politique et / ou culturel. Mais, tout en ne taisant pas les éléments qu'il rattache au *negro* – et donc par lesquels il pourrait nous y rattacher plus directement –, il se focalise plutôt sur la distance de l'enquêtrice par rapport au blanc. Il nous déclare *mulata* mais avec beaucoup de réticences [« não vamos discutir isso agora que não há necessidade, não é ? » – nous n'allons pas en parler maintenant alors que ce n'est pas nécessaire, n'est-ce pas ?]. Pourquoi trouve-t-il inconfortable de verbaliser sa perception – *mulata* – de notre couleur de peau en notre présence ? Ressentirait-il le même inconfort si sa perception était plus claire ou plus foncée ? Cela est-il lié au fait que nous sommes présente ? Ces points peuvent partiellement être éclairés par les manifestations de la modalité suivante d'émergence de l'alter-décalration de la couleur de peau de l'enquêtrice.

Selon la troisième modalité, les enquêtés nous ont attribué une couleur sans recourir à une comparaison :

SC: E a minha cor?
Flávia: Você é mulata.
[*silêncio*]

SC : Et ma couleur ?
Flávia : Vous êtes mulâtre.
[*silence*]

SC: E para você, qual é a minha cor, por exemplo?
Bruna: Para mim você é negra. [*risos*]. Eu te vejo como negra, porque pelos seus traços você tem descendência negra, não é? Então eu determino isso, pelos traços, pelo conjunto, não é? Nariz, os lábios, os cabelos, o perfil, sabe? Então eu analiso

SC : Et pour vous, quelle est ma couleur, par exemple ?
Bruna : Pour moi vous êtes *negra*. [*rires*]. Je te vois comme *negra*, du fait de vos traits vous avez des ancêtres *negros*, n'est-ce pas ? Alors je détermine cela, par les traits, par l'ensemble n'est-ce pas ? Le

57 Nous nous évaluons ici à l'aune des standards brésiliens. Cet arbitrage binaire n'est pour nous pas signifiant en dehors de cette enquête de terrain.

isso para determinar a cor da pessoa, porque apesar de você ser até um pouco mais clara do que eu, não é? Mas o que predomina é o seu tom de pele é mais pro... Então seria o moreno, não, eu determino como o negro.

nez, les lèvres, les cheveux, le profil, tu sais ? Alors j'analyse cela pour déterminer la couleur de la personne, parce qu'en dépit du fait que vous êtes même un peu plus claire que moi, n'est-ce pas ? Mais ce qui prédomine c'est votre nuance de peau c'est plus... Alors ce serait *moreno*, non, je détermine comme *negro*.

« Adriana me définit comme mulata [mulâtresse], *mulata* clara [mulâtresse claire], *clarinha* [clairrette] » [extrait du journal de terrain - 16/11/06]

Adriana: [...] para não chamar a mulata de mulata, ou de parda, se convencionou chamar de morena.

SC: E por que não [trecho não compreensível – 27:40] mulata?

Adriana: Porque mulata é muito mais bonito, eu não sei por que, não é ofensivo. Eu não sei, as coisas vão parece que para amenizar o fato de ela ser mulata. Mulata é mulata, branco é branco, negro é negro, japonês é japonês, coreano é coreano. As pessoas têm que assumir o que são. Não adianta eu amenizar, chamar você de morena ao invés de mulata, para amenizar a sua situação. O fato de você ser mulata é humilhante para você. [silêncio] Você não acha isso? Eu acho isso é humilhante! Eu estou te humilhando, porque eu estou achando que você precisa de um favorzinho meu. Você precisa de favor, eu não vou te chamar de mulata porque eu sou boazinha, vou te chamar de morena. Ah, coisa ridícula ! [risos] Sabe?

Adriana : [...] pour ne pas appeler la mulâtresse de mulâtresse, ou de *parda*, on a pris l'habitude d'appeler *morena*.

SC : Et pourquoi ne [passage incompréhensible] mulâtresse ?

Adriana : Parce que mulâtresse c'est beaucoup plus joli, je ne sais pas pourquoi, ce n'est pas offensif. Je ne sais pas, les choses sont, il semble que c'est pour amenuiser le fait qu'elle est mulâtresse. Mulâtresse est mulâtresse, blanc est blanc, *negro* est *negro*, japonais est japonais, coréen est coréen. Les personnes doivent assumer ce qu'elles sont. Il ne sert à rien que je minimise les choses, vous déclarer *morena* au lieu de *mulata*, pour minimiser votre situation. Le fait d'être *mulata* est humiliant pour vous. [silence] Vous ne le pensez pas ? Je pense que c'est humiliant ! Je suis en train de t'humilier, parce que je suis en train de penser que tu as besoin d'une petite faveur de ma part. Vous avez besoin d'une faveur, je ne vais pas te déclarer *mulata* parce que je suis bien bonne, je vais te déclarer *morena*. Ah, qu'est-ce que c'est ridicule ! [rires] Tu vois ?

Flávia est la seule à ne pas avoir accompagné son alter-déclaration de justification. Bruna quant à elle est la seule à nous avoir alter-déclaré *negra*, mais du fait d'un contexte particulier, révélé par les différences entre les deux entretiens :

Extraits du premier entretien [quatre jours avant le *dia da consciência negra* [jour de la conscience noire]] :

Bruna: Você veio numa data bem propícia, porque dia 20, segunda-feira, é o dia da consciência negra, no Brasil. [...] Eu me determino como negra. [...] Jamais eu vou me determinar parda ou outra coisa.

[...]

Bruna: Eu te vejo como negra, porque pelos seus traços você tem descendência negra, não é?

Bruna : Vous venez à une date propice, parce que le 20, lundi, c'est le jour de la conscience noire, au Brésil. [...] Je me détermine comme *negra*. [...] Jamais je ne me déterminerai *parda* [brune] ou autre chose.

[...]

Bruna : Je te vois comme *negra*, du fait de vos traits vous avez des ancêtres *negros*, n'est-ce pas ?

Extraits du second entretien [deux mois et demi plus tard] :

SC: Qual é a sua cor da pele?

Bruna: Agora estou mais moreninha por causa do sol.

[...]

SC : Quelle est votre couleur de peau ?

Bruna : Maintenant je suis un peu plus bronzée à cause du soleil.

[...]

Bruna: Eu por ser da raça negra me determino como negra, mais não sou negra.

[...]

Bruna: Você é uma morena.

[...]

SC: Quando o IBGE pergunta qual é a sua cor, o que você responde?

Bruna: [...] Eu me determino como negra.

Bruna : Moi étant de race *negra* je me détermine comme *negra*, mais je ne suis pas *negra* [noire].

[...]

Bruna : Vous êtes *morena*.

[...]

SC : Quand l'IBGE demande qu'elle est votre couleur de peau, que répondez-vous ?

Bruna : [...] Je me détermine comme *negra*.

Lors des deux entretiens, lorsque Bruna recourt au terme *negro(a)* [noir(e)], cela renvoie explicitement à une prise de position politique. Elle raisonne alors en termes de *raça* [race] et non de *cor* [couleur]⁵⁸. Lors du second entretien, son discours est cependant plus ambigu par rapport au termes intermédiaires. D'une part leur rejet n'est plus massif : tandis qu'elle affirmait premièrement « jamais eu vou me determinar parda ou outra coisa » [jamais je ne me déterminerai *parda* [brune] ou autre chose], elle utilise de tels termes dans le second entretien [« *moreninha* » [littéralement 'petite brune'], « *morena* » [brune]]. D'autre part, ce changement de discours touche également l'alter-déclaration de la couleur de peau de l'enquêtrice qui n'est plus *negra* mais *morena*. L'ambiguïté tient à un changement de concept, Bruna recourant alors tantôt à la *raça* [« eu por ser da raça negra » – moi étant de race *negra*] tantôt à la *cor* [« não sou negra » – je ne suis pas *negra*]. La proximité du jour de la conscience *negra* lui a fait ponctuellement adopter un seul concept (la *raça*) quelle que soit la déclaration. Une fois qu'un tel épisode de commémoration est plus lointain, il semble que son positionnement politique se cantonne à ses choix personnels et familiaux [« mais é na familia mesmo » – c'est vraiment plus dans la famille]. Nous constatons également, quoique de manière différente, une évolution du discours d'Adriana entre les deux entretiens. Lors du premier, elle ne nous connaît pas encore. Nous avons seulement interagit par courriel ou par téléphone. Si spontanément elle nous alter-déclare *mulata*, elle ajoute assez rapidement les termes *mulata clara* [mulâtre claire] et *clarinha* [littéralement « clairette », c'est-à-dire 'claire' dit de manière affectueuse⁵⁹]. Autrement dit, d'après les explications qu'elle nous fournit lors du second entretien, elle nous a spontanément fait une faveur ; lors de cette première rencontre nous ne sommes pas supposée suffisamment solide pour assumer d'être alter-déclarée *mulata* uniquement⁶⁰. A la fin du premier entretien, nous avons montré notre

58 cf. l'introduction pages 20 à 41.

59 Le diminutif « inho/a » comporte généralement une dimension affective. Il existe cependant des exceptions : le mot *negrinha* comporte ainsi une connotation négative, contrairement au mot *neguinha*.

60 Notons qu'à ce moment de l'enquête, cela fait 15 jours que nous sommes au Brésil, pour la première fois. Nous ne sommes pas habituée à ce que l'on nomme notre couleur et Adriana est la première brésilienne à nous en attribuer une. Nous pensons que cela nous a surprise et qu'Adriana a perçu cet étonnement, d'où l'ajout de *mulata clara* et *clarinha* très rapidement, alors qu'en nous basant sur le second entretien nous pouvons affirmer qu'elle pensait *a priori* que nous assumions ce que nous étions de son point de vue : *mulata*. En France métropolitaine, notre couleur est rarement nommée. A notre arrivée au Brésil, nous

photographie de famille : pour toutes les rencontres suivantes Adriana maintient le terme *mulata* pour nous décrire. Il s'agit par ailleurs du terme que nous avons conservé dans nos auto-déclarations, lorsqu'elles étaient nécessaires.

Le fait d'être alter-déclarée *mulata* ou *negra* fut cependant rare et limité à des enquêtés ayant connaissance de notre sujet d'enquête. Or, sachant la manière dont il est interprété dans un contexte brésilien⁶¹, il peut être d'une part perçu comme la révélation d'un positionnement politique de l'enquêtrice, qui serait alors en faveur des idées du MNU. D'autre part, les enquêtés n'ayant pas connaissance du libellé initial du sujet peuvent voir l'enquêtrice à travers ses attributs et caractéristiques, se cristallisant *in fine* sur la figure d'une étudiante française⁶². Autrement dit, sous cet angle, les premiers assombriraient l'enquêtrice (du fait de son engagement politique supposé), tandis que les seconds l'éclairciraient (car 'l'argent blanchit') : nous y reviendrons par la suite.⁶³ Sous un autre angle, quoique toujours lié à la connaissance ou non du sujet d'enquête, nos interlocuteurs utilisent des registres conceptuels différents, tout comme Bruna ci-avant. Ainsi, Caetano et Mônica raisonnent en termes de *cor* :

SC: Posso ser também negra ou mulata?

Caetano: Eu acho que não, porque o mulato, na minha concepção, é uma cor muito característica, seria mais escuro que você. [*silêncio*] Por exemplo, você já entrevistou a Bruna, a Bruna para mim é mulata. [*silêncio*] Como eu, eu no meu registro está branco, mas também poderia me considerar moreno, pelo meu tom de pele, não é? Então, moreno também.

SC : Je peux aussi être *negra* ou *mulata* ?

Caetano : Je pense que non, parce que *mulato*, de mon point de vue, c'est une couleur très caractéristique, ce serait plus foncé que vous. [*silence*] Par exemple, vous avez déjà fait un entretien avec Bruna, Bruna pour moi est *mulata*. [*silence*] Comme moi, sur mon document il est écrit blanc, mais on pourrait aussi me considérer *moreno*, du fait de ma nuance de peau, n'est-ce pas ? Alors, *moreno* aussi.

SC: E quando eu vou no sol, quando eu voltar, depois eu sou negra.

Mônica: [*silêncio*] [*risos*].

SC: Não?

Mônica: Eu acho que negra você não fica. Eu acho que você fica mulata.

SC: Sim.

Mônica: Mas, negra, acho que não.

SC: Não?

Mônica: Você é muito branquinha para ficar assim.

SC : Et quand je m'expose au soleil, quand je reviens, après je suis *negra*.

Mônica : [*silence*] [*rires*].

SC : Non ?

Mônica : Je pense que vous ne devenez pas *negra*. Je pense que devenez *mulata*.

SC : Oui.

Mônica : Mais, *negra*, je pense que non.

SC : Non ?

Mônica : Vous êtes très claire pour le devenir.

Caetano n'évacue pas totalement un discours en termes de *raça* : « eu ne meu registro está branco » [sur mon document il est écrit blanc]. Il le distingue d'un recours au concept de *cor* :

étions incapable de décrire notre couleur, cette question n'étant pas comprise dans notre imaginaire social. Nous avons donc du l'apprendre, sans savoir à quoi nous attendre.

61 cf. le quatrième chapitre pages 309 à 317.

62 cf. le quatrième chapitre pages 301 à 306.

63 En effet, qui donnerait alors sa 'vraie' couleur à l'enquêtrice ? Cette question est analysée *infra*.

« poderia me considerar moreno, pelo meu tom de pele » [on pourrait aussi me considérer *moreno*, du fait de ma nuance de peau]. De son point de vue, en termes de *cor*, nous ne sommes pas *mulata*, qui « é uma cor muito característica, seria mais escuro que você » [c'est une couleur très caractéristique, ce serait plus foncé que vous]. Mais nous ne savons pas quelle *raça* il nous pourrait nous attribuer. Caetano semble donc mobiliser parfois la *raça*, parfois la *cor*. Mais les contextes respectifs attachés à chaque concept ne nous sont pas révélés clairement, contrairement aux propos de Bruna, qui met en exergue la sphère familiale pour l'émergence d'un raisonnement en termes de *raça*. Mônica quant à elle raisonne avant tout en termes de *cor* : le mot *negro* est alors utilisé à la place de *preto*, évité car jugé péjoratif.

La majorité des enquêtés ont alter-déclaré notre couleur de peau sous l'angle de la *cor* :

Edite: E a morena é, a pele, você é morena, você não é branca você é morena, eu sou morena.

Edite : Et la *morena* est, la peau, vous êtes *morena*, vous n'êtes pas blanche vous êtes *morena*, je suis *morena*.

Ana: Eu achei que ela...

Sandra: Ela é mais morena.

Francisca: É, é mais morena.

[*uma criança chora e interrompe a entrevista por alguns segundos*]

Sandra: Quem vê ela assim fala que ela é brasileira, mais que você já é mais morena.

[...]

SC: Por exemplo, qual é a minha cor?

Francisca: Qual é sua cor ? A sua cor é morena.

SC: Morena.

Francisca: Não é assim aquela morena escura, mas morena clara. Uma morena clara seria.

Ana : Je pensais qu'elle...

Sandra : Elle est plus *morena*.

Francisca : Oui, elle est plus *morena*.

[*un enfant pleure et interrompt l'entretien quelques secondes*]

Sandra : Qui la voit ainsi dirait qu'elle est brésilienne, d'autant plus que vous êtes déjà plus *morena*.

[...]

SC : Par exemple, quelle est ma couleur ?

Francisca : Quelle est votre couleur ? Votre couleur est *morena*.

SC : *Morena*.

Francisca : Il ne s'agit pas de ce *morena* foncé, mais *morena* clair. Vous seriez une *morena* claire.

SC: E, tenho uma lista de palavras. Para mim é difícil, porque perguntei as pessoas qual é a sua cor da pele, a cada um, e há varias palavras. Talvez você pode me ajudar. Assim, o que é moreno, uma pessoa morena?

Fátima: Ah, eu acho que é da sua cor.

SC: Da minha cor.

SC : Et, j'ai une liste de mots. Pour moi c'est difficile, parce que j'ai demandé à des personnes quelle est leur couleur de peau, à chacune, et il y a plusieurs mots. Peut-être pouvez-vous m'aider. Ainsi, qu'est-ce que *moreno*, une personne *morena* ?

Fátima : Ah, je pense qu'elle est de votre couleur.

SC : De ma couleur.

SC: Por exemplo, qual é a minha cor?

Lara: Parda.

SC: Não sei porque não se escreve na França a cor. É proibido perguntar.

SC : Par exemple, quelle est ma couleur ?

Lara : *Parda*.

SC : Je ne sais pas parce que ça ne s'écrit pas en France, la couleur. Il est interdit de demander.

Mônica: Ah, uma pessoa parda é igual a você.

[...]

Mônica: Não é nem negro e nem branco. É mais ou menos. [*risos*]

Mônica : Ah, une personne *parda* est comme vous.

[...]

Mônica : Elle est ni *negra*, ni blanche. Elle est plus ou moins. [*rires*]

[...]
Mônica: [...] Você não é nem clara, que nem eu, e nem escura. Essa é uma pessoa *parda*. [*risos*]
 [...]
 Mônica: [*silêncio*] *parda* é uma pessoa mais clara que um negro, entendeu?

[...]
Mônica : [...] Vous n'êtes ni claire, comme moi, ni foncée. Ceci est une personne *parda*. [*rires*]
 [...]
 Mônica : [*silence*] *parda* c'est une personne plus claire qu'un *negro*, entendu ?

Le fait que ces enquêtées recourent à la *cor* n'implique pas qu'elles ne fassent jamais appel à la *raça*. Dans le cadre de l'enquête, nous pouvons seulement constater que seuls des enquêtés connaissant – et donc interprétant – notre sujet d'intérêt ont mobilisé la *raça* dans l'alter-déclaration de la couleur de peau de l'enquêtrice. Notons que certains de ces enquêtés informés n'ont pas fait le même choix (c'est le cas d'Edite par exemple).

Ces enquêtées ont choisi de nous alter-déclarer *parda* et / ou *morena*. Ces deux termes sont quotidiennement souvent utilisés de manière interchangeable car ils sont situés de manière intermédiaire, entre blanc et noir. Le terme *mulata*, au contraire, est beaucoup plus lié à la couleur noire. Le terme *morena* est le plus consensuel car il peut être utilisé pour désigner à peu près tous les Brésiliens. Ces enquêtées ont premièrement pu nous alter-déclarer *parda* et / ou *morena* car c'est ainsi qu'elles nous voient : nous ne sommes ni blanche, ni noire, nous sommes intermédiaire. Deuxièmement, il y a aussi ainsi très peu de chance de se 'tromper', autrement dit d'éviter d'alter-déclarer une couleur différente de celle qui serait auto-déclarée. En notre présence, et ne sachant pas quel est notre positionnement par rapport à notre couleur, *morena* ou *parda* sont les termes les moins risqués. Cette seconde analyse en termes de risque découle⁶⁴ de la perception d'un enjeu au moment de l'alter-déclaration. Cela est particulièrement visible dans le cas de Lara, qui d'une part nous répond de manière interrogative [« *parda* ? » - brune ?] et d'autre part nous questionne en même temps du regard pour savoir si elle a bien répondu, d'où nos justifications⁶⁵. Francisca quant à elle précise où elle nous situe au sein de la catégorie *morena*.

Lorsque l'enquêtrice fut alter-déclarée *branca*, les interprétations sont moins ambiguës que par rapport aux termes *parda* et *morena* :

« Helena me définit comme *morena*, mais elle précise que pour l'IBGE je serais *branca* » [extrait du journal de terrain - 16/11/06]

64 Il serait tentant d'y voir un ajustement *a posteriori* afin de converger vers l'auto-déclaration supposée (car non verbalisée) de l'enquêtrice et / ou une faveur telle que celles dénoncées par Adriana. Mais ne perdons pas de vue que ces enquêtées ont aussi pu, ainsi que nous l'avons premièrement souligné, nous décrire telle qu'elles nous voient.

65 En règle générale, l'enquêté souhaite certes être un 'bon élève' de l'enquêteur, mais il nous semble qu'ici ce n'est pas seulement de cela qu'il s'agit.

SC: Por exemplo, qual é a minha cor?
Beatriz: Qual é a sua cor?
SC: É.
Beatriz: Qual é a sua cor?
SC: É. [*risos*].
Beatriz: [*silêncio*]. É, branca.
SC: Eu?
Beatriz: Branca?
SC: Não sei.
Beatriz: No seu registro, que cor você tem no seu registro.
SC: Não, não existe registro sobre a cor.
Beatriz: Não, tem sim, quando você nasce eles colocam que cor é, se você é negro, se você é branca.
SC: Lá não tem.
Beatriz: Se você é pardo, é, que tipo, se você tem um cruzamento de índio com branco, de preto com branco, e tem esse negócio de mulato, então é por isso que aqui no Brasil tem essa variação de cor, de ser branco, de ser pardo. Pardo é uma cor, não é nem moreno, nem branco, esse tipo de cor, eu não sou ligado a essa coisa não. Não existe?
SC: Não.
Beatriz: Então você não tem uma cor definida no registro?
SC: Não existe registro lá para isso.
Beatriz: Que você sabe que cor? Tipo, no nosso registro está lá se é branco [*silêncio*].
SC: Não existe, não perguntam e tudo.
Beatriz: Ah é, então todos são da mesma cor que você?
SC: Não se fala [*silêncio*] disso.
Beatriz: Ah, aqui não, aqui [*silêncio*].
SC: [*risos*].
Beatriz: Ah está, [*trecho não compreensível – 18:04*]. Aqui tem branco, aqui tem moreno, no registro, tipo [*silêncio*]. Porque às vezes você é moreninha, mas no registro você é branca, você tomou sol *etc* e *etc*, então, você pode ser uma moreninha, mas você é branca, no registro você é branca.
SC: Sim.
Beatriz: Você sai, simplesmente tomaria esse sol, mas é uma moreninha.
SC: Mas assim, a minha cara, qual é a minha cor?
Beatriz: Morena, seria morena então.
SC: Ok, ok.
Mulher: Se tipo, se você nascesse hoje, no Brasil você ia ser morena.

Juliana: [...] Você é branca, não é?
SC: Eu? Não sou. Não sou branca.
Juliana: Morena? É mais um pouco.

SC : Par exemple, quelle est ma couleur ?
Beatriz : Quelle est votre couleur ?
SC : Oui.
Beatriz : Quelle est votre couleur ?
SC : Oui. [*rires*].
Beatriz : [*silence*]. C'est, blanche.
SC : Moi ?
Beatriz : Blanche ?
SC : Je ne sais pas.
Beatriz : Sur votre certificat de naissance, quelle couleur avez-vous sur votre certificat.
SC : Non, la couleur n'est pas consignée.
Beatriz : Non, bien sûr que si, quand on naît ils écrivent la couleur, si vous êtes *negro*, si vous êtes blanche.
SC : Là-bas non.
Beatriz : Si vous êtes *pardo*, c'est, genre, si vous avez un croisement d'indien et de blanc, de *preto* [noir] et blanc, et il y a ce truc de mulâtre, alors c'est pour ça qu'ici au Brésil il y a ces variations de couleurs, d'être blanc, d'être *pardo*. *Pardo* est une couleur, ce n'est ni *moreno*, ni blanc, ce genre de couleur, je ne prête pas attention à ces choses là, non. Ça n'existe pas ?
SC : Non.
Beatriz : Alors aucune couleur n'est indiquée sur votre certificat de naissance ?
SC : Il n'existe pas de certificat pour cela là-bas.
Beatriz : Pour que vous sachiez votre couleur ? Genre, dans notre certificat c'est écrit si c'est blanc [*silence*].
SC : Ça n'existe pas, ils ne demandent pas, rien.
Beatriz : Ah oui, alors ils sont tous de la même couleur que vous ?
SC : On ne parle pas [*silence*] de cela.
Beatriz : Ah, ici non, ici [*silence*].
SC : [*rires*].
Beatriz : Ah, bon, [*passage incompréhensible*]. Ici il y a blanc, ici il y a *moreno*, dans le certificat, genre [*silence*]. Parce que parfois vous êtes *moreninha*, mais dans le certificat vous êtes blanche, vous vous êtes exposée au soleil *etc* et *etc*, alors, vous pouvez être *moreninha*, mais vous êtes blanche, dans le certificat vous êtes blanche.
SC : Oui.
Beatriz : Vous sortez, vous vous exposez simplement au soleil, mais vous êtes *moreninha*.
SC : Mais ainsi, mon visage, quelle est ma couleur ?
Beatriz : *Morena*, ce serait *morena* alors.
SC : Ok, ok.
Mulher : Si genre, si vous naissiez aujourd'hui, au Brésil, vous seriez *morena*.

Juliana : [...] Vous êtes blanche, n'est-ce pas ?
SC : Moi ? Non. Je ne suis pas blanche.
Juliana : Morena ? C'est un peu plus.

L'alter-déclaration de l'IBGE, supposée par Helena, fait écho à de nombreuses situations

d'interaction entre un(e) enquêteur(trice) de l'IBGE et un enquêté non blanc, appartenant au corps professoral universitaire généralement⁶⁶. Cela est une manifestation du dicton populaire 'o dinheiro embranquece' [l'argent blanchit]. Helena juge donc notre niveau socio-économico-scolaire suffisamment élevé pour que l'IBGE nous juge *branca*. Beatriz nous alter-déclare également *branca* mais pour d'autres raisons. Elle opère par ailleurs un réajustement, très instructif. Rappelons que Beatriz fut notre première interlocutrice au sein de l'atelier de *Fábrica*⁶⁷. Nous l'avons aussi fréquemment rencontrée en dehors de son travail. Le déroulement de l'extrait cité pourrait être segmenté de la manière suivante :

- 1 – Absence de réponse et silence
- 2 – Alter-déclaration de l'enquêtrice comme *branca* [affirmation]
- 3 – Alter-déclaration de l'enquêtrice comme *branca* [interrogation]
- 4 – Questionnement de l'enquêtrice : quelle est la couleur sur son certificat de naissance ?
- 5 – La couleur est obligatoirement mentionnée : l'enquêtrice ne veut-elle pas répondre ?
- 6 – La couleur n'est pas mentionnée en France : tous les Français seraient-ils alors de la même couleur que l'enquêtrice ?
- 7 – Explications à l'enquêtrice de comment cela fonctionne au Brésil ET absence de réponse
- 8 – L'enquêtrice repose la question
- 9 – Alter-déclaration de l'enquêtrice comme *morena* [affirmation conditionnelle : « seria morena » - ce serait *morena*]
- 10 – Précision de la conditionalité attachée à l'alter-déclaration

Ce n'est qu'après que nous ayons bien confirmé la question que nous posions, ainsi qu'après un silence que Beatriz fit la première alter-déclaration. Nous ne pouvons faire que des suppositions quant aux motivations de ce premier choix, différent de l'évidence empirique. Beatriz recourt-elle au dicton 'o dinheiro embranquece' du fait de notre nationalité et de notre niveau de vie et d'études différents des siens ? Souhaite-t-elle nous être agréable du fait du lien particulier que nous avons établi ?⁶⁸ Notre réaction [« Eu ? » – Moi ?] la fait cependant immédiatement douter, d'où la reformulation de cette même alter-déclaration, mais de manière interrogative. Elle s'attend alors à ce que l'enquêtrice auto-déclare sa couleur de peau, ce qui ne se produit pas. Elle se rabat donc sur le certificat de naissance pour, en quelque sorte, forcer l'enquêtrice à faire une première auto-déclaration, qui se serait produite si nous étions brésilienne⁶⁹. Beatriz comprend alors que l'enquêtrice, en toute bonne foi, n'est pas capable de répondre⁷⁰ et lui explique comment cela fonctionne au Brésil, sans pour autant répondre à la

66 Ce n'est pas parce que ces enquêtés avaient un tel emploi que l'interaction se produit ainsi. En revanche, ce sont essentiellement ces enquêtés là (par ailleurs chercheurs) qui rapportent ces situations dans leurs écrits. cf. E. de A. dos Reis (2002) par exemple.

67 Nous avons longuement discuté avec elle lors de la panne de courant [cf. le quatrième chapitre page 224].

68 Nous ne pensons pas qu'elle ait voulu nous tester [cf. le quatrième chapitre pages 293 à 299].

69 Il y a en effet au Brésil une obligation implicite de répondre [cf. le quatrième chapitre pages 280 à 300].

70 Nous éludons donc le segment 6, dont notre interprétation est plus spéculative. En effet, nous sommes

question initiale. Notons qu'à travers son explication elle laisse ouverte la possibilité que l'enquêtrice soit *branca* : peut-être s'est-elle exposée au soleil⁷¹. Nous lui reposons alors la question⁷², à laquelle elle répond finalement en nous transposant dans un contexte brésilien et de manière conditionnelle : « se você nascesse hoje, no Brasil, você ia ser morena » [si vous naissiez aujourd'hui, au Brésil, vous seriez morena – soulignement par nous]. En ayant cette couleur sans nous être exposée au soleil, nous serions *morena*.

Juliana nous alter-déclare également *branca*, ce qui souligne encore un autre mécanisme. Helena tint compte de notre niveau socio-economico-scolaire, Beatriz de nos bonnes relations et de notre nationalité, tandis que l'entretien fit émerger une situation conflictuelle avec Juliana : demander de déclarer la couleur de sa peau ou celle de ses proches est agressif⁷³. Elle nous renvoie donc la question. Juliana met en œuvre un glissement chromatique s'éloignant de la couleur blanche : « *branca* » [blanche], « *morena* » [brune], « mais um pouco » [un peu plus]. En comparant cette situation à la relation existant avec Beatriz, il semble que l'absence de sympathie stimule un assombrissement.

Une fois les alter-déclarations de la couleur de peau de l'enquêtrice analysées, nous passons à la troisième étape de l'identification des incitations de l'alter-mobilité. Il s'agit de classer ces alter-déclarations entre éclaircissement, immobilité chromatique et assombrissement. Cela pose la question du point d'ancrage entre auto- et alter-déclaration, autrement dit de la 'vraie' couleur de peau de l'enquêtrice. Nous avons précédemment présenté la construction de notre choix d'auto-déclaration⁷⁴ : *mulata*. Selon cette déclaration, la très grande majorité des enquêtés nous éclairciraient, quelques rares personnes alter-déclareraient notre 'vraie' couleur de peau et seule Bruna nous aurait assombrie. Avec une autre auto-déclaration, choisissant le terme *morena* par exemple, la majorité des enquêtés nous attribueraient notre 'vraie' couleur de peau, trois personnes nous éclairciraient et un petit groupe de personnes nous assombrirait. Le point d'ancrage entre auto- et alter-déclaration est donc flottant, l'auto-déclarant réalisant ses propres arbitrages. *In fine*, en tenant compte du caractère flottant de cet appariement, cette

tentée, en première lecture, d'y voir une tentative supplémentaire de forcer l'enquêtrice à faire une auto-déclaration. Beatriz connaît la réponse : non, tous les français ne sont pas de la même couleur que l'enquêtrice. En deuxième lecture, cette interprétation nous semble exagérée. Beatriz fait plutôt part de son désarroi face à un contexte inédit ; par ailleurs, son alter-déclaration finale est conditionnelle à un contexte brésilien.

71 La couleur *morena* serait une caractéristique tandis qu'être *branca* serait un attribut. Il y a ici une autre manifestation de l'articulation possible entre *cor* et *raça*.

72 Peut-être la forçons-nous alors à choisir entre *cor* et *raça* ? Nous regrettons de ne pas avoir répondu « Eu ? » [Moi ?] à nouveau.

73 cf. le quatrième chapitre page 293.

74 cf. le quatrième chapitre pages 304 à 306.

analyse des alter-déclarations de la couleur de l'enquêtrice nous permet d'identifier trois principaux mécanismes d'incitations guidant l'alter-mobilité : un axe socio-économique, un axe identitaire et un axe courtois.

L'axe socio-économique renvoie, tout comme pour l'auto-mobilité, à l'intériorisation de l'idéologie du blanchiment puis de la démocratie raciale⁷⁵. Dans cet imaginaire social, tout se mesure à l'aune de la norme d'une peau blanche et de cheveux lisses. S'en rapprocher, c'est bénéficier d'une amélioration. Inversement, ne pas se donner les moyens de s'en rapprocher est condamnable et condamné⁷⁶. C'est pourquoi, dans cet imaginaire, ne pas lisser ses cheveux par exemple est associé à un manque de moyens financiers, donc à un statut socio-économique inférieur : l'argent blanchit⁷⁷. Cet axe socio-économique fonctionne de la même manière que dans le premier modèle théorique de mobilité chromatique. Autrement dit, que ce soit pour déclarer sa propre couleur de peau ou celle d'autrui, une personne ayant été socialisée dans cet imaginaire social va respecter une sorte d'association supposée entre le statut économique et social et la tonalité de la couleur de peau. L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe socio-économique apportent un rendement social – noté θ par la suite – lorsqu'il y a congruence entre les attributs et caractéristiques de l'individu dont la couleur est déclarée et cette déclaration. Cet axe touche l'ensemble de la société brésilienne⁷⁸.

Le deuxième axe – l'axe identitaire – est également le même que pour l'auto-mobilité. Il touche aussi une partie spécifique de la société brésilienne car cet axe n'est pas systématiquement activé. Il peut être activé de deux manières différentes et non exclusives : (i) la visibilité du positionnement politique et / ou culturel de l'auto-déclarant et / ou (ii) le positionnement politique de l'alter-déclarant. Premièrement, si la personne dont la couleur de peau va être déclarée se reconnaît politiquement et / ou culturellement comme *negra*, il faut que cela soit visible pour l'individu qui va réaliser la déclaration. Le fait de ne pas lisser ses cheveux peut être interprété de la sorte, d'autant plus si l'individu ne les lissant pas aurait les moyens financiers de le faire⁷⁹. Dans le cadre de l'enquête, le libellé du sujet tel qu'il est

75 cf. O. Moreira Leite (1969/1983), J. L. Petruccelli (1996), A. Enders (1997), P. Nolasco (1997), L. K. M. Schwarcz (1997), J. Y. Mérian (2003) et A. Hofbauer (2006).

76 Notons que nous nous situons ici du point de vue de l'axe socio-économique. Selon l'axe identitaire, un tel comportement peut au contraire être valorisé.

77 Sous cet angle, lorsque Diogo nous alter-déclara *mulata* sur la base, notamment, de la nature de nos cheveux, il s'agit d'un assombrissement s'ils ne sont pas lisses par manque d'argent, car sinon il pourrait nous voir plus claire.

78 Pour O. Ianni (1966/2004 : 71), il y a un désir de blanchiment par tous. Son existence est reconnue par tous les auteurs [R. G. Osório (2003 : 13)].

79 Sous cet angle, lorsque Diogo nous alter-déclare *mulata*, il s'agit d'une immobilité chromatique car la nature non modifiée de nos cheveux (non lisses) marquerait une revendication d'être *mulata*.

interprété par les enquêtés⁸⁰ peut aussi être interprété de la sorte. D'ailleurs, les enquêtés nous alter-déclarant *mulata* connaissent tous *a priori* ledit sujet et l'interprètent de cette façon. L'alter-déclarant tient alors compte de cette information lors de sa déclaration s'il est sûr que la personne dont il doit déclarer la couleur de peau est politiquement et / ou culturellement engagée en tant que *negra*. Deuxièmement, c'est l'engagement politique de l'alter-déclarant qui compte, indépendamment des préférences et choix de l'individu dont la couleur de peau va être déclarée. Quelle que soit sa propre couleur de peau⁸¹, si l'alter-déclarant partage les vues politiques du MNU, il va mettre en œuvre une séparation chromatique binaire au sein de la société brésilienne, dont les individus sont alors perçus comme étant soit noirs, soit blancs. Pour Bruna, c'est la proximité du *dia da consciência negra* qui (r)éveille son positionnement politique par rapport à autrui⁸². L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe identitaire apportent un rendement identitaire – noté ω par la suite. Il favorise surtout l'assombrissement et pénalise l'immobilité chromatique. Il force à situer l'alter-déclaration à un extrême ou un autre du spectre de la mosaïque brésilienne de couleurs.

Enfin, le troisième axe – l'axe courtois – est lié à la cordialité profondément ancrée dans la société brésilienne selon Sérgio Buarque de Holanda⁸³. Premièrement, il convient de ne pas parler de ces couleurs. Deuxièmement, la politesse pose, s'il est obligatoire de faire une telle déclaration, qu'il convient de procéder à un éclaircissement⁸⁴ et d'éviter tout assombrissement. L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe courtois font peser un coût courtois – noté $(-\psi)$ par la suite – sur l'assombrissement tout en apportant un rendement courtois – noté ψ par la suite – sur l'éclaircissement⁸⁵. Cet axe n'est pas activé systématiquement. Il est latent car l'obligation de courtoisie s'impose uniquement lorsque l'alter-déclarant doit verbaliser la couleur en présence de la personne décrite ou de ses proches. Si l'alter-déclarant déclare la couleur de peau de manière non verbale⁸⁶ ou en

80 *cf.* le quatrième chapitre pages 309 à 317.

81 Pour l'auto-mobilité, la condition implicite derrière l'axe identitaire est que l'auto-déclarant est non-blanc, d'où la possibilité de pouvoir revendiquer le terme *negro* pour se décrire soi-même.

82 Adriana se refuse quant à elle à employer des termes intermédiaires pour décrire les couleurs de peau.

83 S. B. de Holanda (1936 / 2006).

84 Les alter-déclarations par rapport à l'enquêtrice de *mulata clara* (Adriana), *clarinha* (Adriana) et *branca* (Beatriz) relèvent de cet axe.

85 Notons qu'en cas de situation conflictuelle entre l'auto- et l'alter-déclarant, cet axe s'inverse et devient discourtois. Il s'agit alors de procéder à un assombrissement lors de l'alter-déclaration (Juliana). L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe devenu discourtois du fait d'un conflit apportent un rendement discourtois sur l'assombrissement tout en faisant peser un coût discourtois sur un éclaircissement. Nous notons ce rendement et ce coût avec la même lettre grecque que celle concernant la courtoisie. Seul le signe change.

86 C'est une telle déclaration qui peut être collectée dans les bases de données existantes, l'alter-déclarant étant alors l'enquêteur. *cf.* les PED [*Pesquisa Emprego Desemprego* – Enquête Emploi Chômage].

présence de personnes étrangères à la personne décrite, alors cet axe ne s'applique pas⁸⁷.

Historiquement ces mécanismes incitatifs de l'auto- et de l'alter-mobilités se suivent, s'imbriquent et interagissent. Si un auto-déclarant pouvait être uniquement confronté à l'axe socio-économique dans les années 1950, il doit actuellement faire face aux axes socio-économique, identitaire et idéologique simultanément. De la même manière, les alter-déclarants font actuellement face aux axes socio-économique, identitaire et courtois simultanément⁸⁸.

1.2. Articuler auto- et alter-mobilités : le modèle théorique de mobilité chromatique

Afin d'articuler auto- et alter-mobilités, il convient de tenir compte d'une potentielle confrontation des subjectivités des individus en présence. En effet, tout auto-déclarant est également un alter-déclarant, et inversement. Nous posons également l'existence indépendante d'une 'vraie' couleur de peau, *a priori* distincte de l'auto- et de l'alter-déclaration⁸⁹. Cela constitue un ressort clef du modèle théorique de mobilité chromatique.

1.2.1. Vers une mise en abîme des déclarations ?

Lors de la déclarations de la couleur de peau d'un individu donné, son apparence peut ne pas être seule à entrer en jeu. D'une part l'auto-déclarant voit et peut émettre une déclaration de la couleur de l'alter-déclarant si ce dernier est présent. D'autre part l'alter-déclarant a une vision de sa propre couleur de peau, qu'il peut déclarer. Aux auto- et alter-mobilités concernant l'individu décrit s'ajoutent donc celles concernant son interlocuteur : il y a une mise en abîme des déclarations. Nous appréhendons cela à travers un axe spécifique : l'axe de différenciation. Il renvoie au positionnement relatif de l'auto- et de l'alter-déclarant en termes de couleurs de peau : ils se situent l'un par rapport à l'autre. Ce mécanisme est systématiquement activé pour l'alter-déclarant qui, par définition, voit l'auto-déclarant et dispose toujours d'une auto-perception de sa propre couleur de peau. En revanche, l'auto-déclarant peut ne pas être en présence de l'alter-déclarant. Si au moins l'un des deux considère qu'il n'a pas la même couleur

87 Il faut de plus, en toute rigueur, que l'alter-déclarant ne se sente pas en situation de test, autrement dit qu'il ne se sente pas suspecté d'avoir des préjugés en termes de couleurs de peau.

88 Notons par ailleurs que si le mécanisme global de l'axe courtois ne change pas, les termes historiquement associés à un éclaircissement ont pu évoluer, comme l'a souligné Rita.

89 Une telle 'vraie' couleur de peau, qui serait indépendante de toute subjectivité, constitue un défi conceptuel. En effet, nommée à partir des termes constituant les classifications de couleurs de peau au Brésil, elle pourrait toujours être ramenée à une construction qui tiendrait de l'auto- et / ou de l'alter-déclaration. Aussi, dans le modèle théorique cette 'vraie' couleur est sans nom. Dans l'application empirique, elle est produite à partir de termes ne pouvant être appariés au vocabulaire chromatique brésilien [*cf.* description des variables de nuancier dans le quatrième chapitre pages 254 à 257].

que l'autre, il va avoir tendance à éloigner la couleur de peau déclarée de l'individu décrit de celle de celui qui ne l'est pas. L'immobilité et la mobilité chromatique résultant de cet axe de différenciation apportent un rendement de différenciation – noté δ par la suite. Il est activé lorsque l'alter-déclarant peut comparer sa propre couleur de peau à celle de la personne décrite et / ou lorsque l'auto-déclarant voit son alter-déclarant au moment de son auto-déclaration.

Concrètement, cet axe est difficile à appréhender empiriquement car les données nécessaires ne sont pas rendues disponibles même si elles peuvent exister. En effet, les caractéristiques des enquêteurs ne figurent pas dans les bases de données et il est difficile voire impossible de les obtenir *a posteriori*. Dans le cadre de notre enquête, ces éléments sont connus mais nous ne disposons pas du résultat de l'alter-mobilité pour chaque individu des bases de données. Dès lors, toute exploitation de cet axe nécessite la réalisation d'une enquête propre⁹⁰.

Nous présentons à présent le modèle théorique de mobilité chromatique. Globalement, les incitations relevant des axes socio-économique, identitaire et de différenciation convergent pour l'auto- et l'alter-déclarant. En revanche, les incitations relevant des autres axes (idéologique, courtois et lorsque les axes ne sont plus orthogonaux) s'opposent totalement.

1.2.2. Le modèle théorique de mobilité chromatique

Soit deux individus i et j appartenant à une même société. Soit G un groupe composé de n individus. L'individu i appartient au groupe G , qu'il connaît de manière parfaite. L'individu j n'appartient pas au groupe G , mais il en a une connaissance parfaite et dispose d'éléments concernant l'individu i . Les individus i et j se rencontrent.

Soit X un vecteur des attributs et caractéristiques individuels au niveau socio-économique, identitaire et idéologique⁹¹. L'individu i est défini par l'agrégation⁹² de ses attributs et caractéristiques individuels $f(X_i)$ ainsi que par sa couleur de peau, notée C_i . L'individu j est défini par l'agrégation de ses attributs et caractéristiques individuels $f(X_j)$ ⁹³ ainsi que par sa

90 N'ayant pas anticipé une telle approche, nous ne disposons pas des éléments nous permettant de réaliser une analyse économétrique pour cet axe. Cela constitue un prolongement de l'utilisation des photographies des enquêtés, dans la mesure où elles peuvent servir de base à la collecte d'une base de données spécifique pour appréhender cet axe de différenciation.

91 Nous traitons de manière détaillée l'appariement de ces trois axes avec des variables lors de la présentation des données *infra* pages 366 à 374 et 380 à 383.

92 Nous souhaitons définir un portrait global de l'individu i . Tous les individus du groupe G appartenant à une même société, nous faisons l'hypothèse que les arbitrages (manière d'agréger et pondérations) menant à un portrait sont les mêmes quel que soit l'individu i .

93 La notation souligne que nous faisons l'hypothèse implicite que l'individu j , tout en n'appartenant pas au groupe G , adopte les mêmes normes et valeurs pour réaliser l'agrégation et les pondérations des différents

couleur de peau notée C_j . Comme l'individu j ne se décrit pas lorsqu'il rencontre l'individu i , $f(X_j)$ n'est pas observable pour l'individu i , qui se base alors sur la manière dont il perçoit j : soit $f(X_{ji})$ qui correspond à la perception de l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu j par l'individu i . Lors de l'interaction entre i et j , ce dernier est donc caractérisé par $f(X_{ji})$ ⁹⁴ pour l'individu i et par $f(X_j)$ pour lui-même. Le groupe G est caractérisé par une vision moyenne de l'agrégation des attributs et caractéristiques de ses n membres, notée \bar{X}_G par convention.

Une fois que l'individu i définit $f(X_{ji})$, il altère cependant la caractérisation de G pour prendre en compte l'individu j qu'il rencontre. Notons G_{ji} la perception par l'individu i du groupe G augmenté de l'individu j . Le groupe G_{ji} est caractérisé par une vision moyenne tenant compte à la fois des attributs et caractéristiques de l'individu j perçus par l'individu i et de l'agrégation des attributs et caractéristiques des n membres de G . Cette caractérisation de G_{ji} est notée

\bar{X}_{Gji} par convention, telle que :

$$\bar{X}_{Gji} = g(f(X_1), \dots, f(X_n), f(X_{ji}))$$

L'individu i a tendance à se considérer comme la référence à partir de laquelle il perçoit l'individu j .⁹⁵ Pour l'individu i , ce n'est pas le fait de situer j au sein du groupe G qui est le plus important, mais le fait de le situer par rapport à lui-même (individu i)⁹⁶. Alors :

si $f(X_{ji}) \succ f(X_i)$, alors $\bar{X}_{Gji} \succ \bar{X}_G$

si $f(X_{ji}) \approx f(X_i)$, alors $\bar{X}_{Gji} \approx \bar{X}_G$ et

si $f(X_{ji}) \prec f(X_i)$, alors $\bar{X}_{Gji} \prec \bar{X}_G$.

De son côté, l'individu j altère la caractérisation de G en donnant une importance particulière au positionnement relatif de l'individu i par rapport à lui-même (individu j). Notons par convention \bar{X}_{Gij} le résultat de cette altération, telle que :

$$\bar{X}_{Gij} = h(f(X_1), \dots, f(X_n), f(X_{ji}))$$

L'individu j a tendance à se considérer comme la référence à partir de laquelle il perçoit l'individu i ⁹⁷, tout en ne niant pas le positionnement relatif de l'individu i au sein de G .⁹⁸

éléments de son portrait, car ils sont dans la même société.

94 Autrement dit, non seulement l'individu i se base sur ses normes et valeurs pour définir le portrait de l'individu j , mais en amont de ce portrait il s'appuie sur ses perceptions des attributs et caractéristiques de cet individu j .

95 cf. le concept de *neutral emotional content* [contenu émotionnel neutre] [E. S. Marks (1943 : 375 – 376)].

96 Autrement dit, l'individu j a un poids plus important car il entre directement en interaction avec l'individu i .

97 cf. le concept de *neutral emotional content* [contenu émotionnel neutre] [E. S. Marks (1943 : 375 – 376)].

98 Mais il lui (individu i) donne un poids plus important car il entre directement en interaction avec lui-même (individu j).

Alors :

si $f(X_i) \succ f(X_j)$, alors $\bar{X}_{Gij} \succ \bar{X}_G$

si $f(X_i) \approx f(X_j)$, alors $\bar{X}_{Gij} \approx \bar{X}_G$ et

si $f(X_i) \prec f(X_j)$, alors $\bar{X}_{Gij} \prec \bar{X}_G$.

En l'absence des autres membres du groupe G , l'individu j demande à l'individu i de déclarer sa couleur de peau. L'individu j propose à l'individu i de choisir dC_i , sa couleur de peau déclarée, au sein d'une classification K . De son côté, l'individu j déclare également la couleur de peau de l'individu i . Il choisit ${}^dC_{ij}$, la couleur de l'individu i déclarée par l'individu j , au sein de la même classification K . Posons que les couleurs disponibles au sein de l'ensemble K sont rangées de la plus foncée à la plus claire. Sachant C_i , l'individu i choisit un sous-ensemble $K_i \in K$ pour effectuer son choix⁹⁹ tandis que l'individu j choisit un sous-ensemble $K_j \in K$. Si K_i se situe en début de distribution, il est alors dans une partie plus sombre de K , notée K_{sombre} . Si K_i est en fin de distribution, cela correspond à la partie plus claire de K , notée K_{claire} . Enfin, si K_i n'est ni situé en début de distribution ni en fin il correspond à une partie intermédiaire de K , notée alors $K_{intermédiaire}$. Il en est de même pour K_j . Que K_i ou K_j appartiennent à K_{sombre} , à $K_{intermédiaire}$ ou à K_{claire} , ils se subdivisent de la manière suivante : $K_i = [{}^+C_i \cup C_i \cup {}^-C_i]$ et $K_j = [{}^+C_j \cup C_j \cup {}^-C_j]$ ¹⁰⁰, avec ${}^+C_i$ l'intervalle $[{}^+C_{iinf}; {}^+C_{isup}]$ des couleurs plus claires que C_i et ${}^-C_i$ l'intervalle $[{}^-C_{iinf}; {}^-C_{isup}]$ des couleurs plus foncées que C_i . Si l'individu i choisit ${}^dC_i \in {}^+C_i$, il réalise une mobilité chromatique dans le sens d'un éclaircissement. S'il choisit C_i , il est immobile en termes chromatiques et s'il choisit ${}^dC_i \in {}^-C_i$, il réalise une mobilité chromatique dans le sens d'un assombrissement. Si l'individu j quant à lui choisit ${}^dC_j \in {}^+C_j$, il éclaircit l'individu i . S'il choisit C_j , il donne à l'individu i sa 'vraie' couleur de peau ; il y a donc immobilité chromatique. Enfin, s'il choisit ${}^dC_j \in {}^-C_j$, il assombrit l'individu i .¹⁰¹

Les individus i et j vont chacun maximiser leur utilité au moment respectivement de l'auto- et de l'alter-déclaration de la couleur de peau de l'individu i . Soit U_i la fonction d'utilité de l'individu i , qui est liée à son auto-déclaration, elle-même déterminée par le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gji} .

99 Le choix de $K_i \in K$ est en partie questionné dans le sixième chapitre.

100 La notation $K_i = [{}^+C_i \cup C_i \cup {}^-C_i]$ et $K_j = [{}^+C_j \cup C_j \cup {}^-C_j]$ n'implique pas que ${}^+C_i$ et ${}^-C_i$ soient les mêmes dans les deux sous-ensembles K_i et K_j . Nous conservons l'indice i car la mobilité s'effectue toujours à partir de C_i .

101 Les notations $K_i = [{}^+C_i \cup C_i \cup {}^-C_i]$ (auto-mobilité chromatique) et $K_j = [{}^+C_j \cup C_j \cup {}^-C_j]$ (alter-mobilité chromatique) n'impliquent pas que ${}^+C_i$ et ${}^-C_i$ soient les mêmes dans les deux sous ensembles K_i et K_j . En revanche, ils vont bien dans le même sens (respectivement un éclaircissement et un assombrissement). Nous conservons l'indice i car la mobilité s'effectue toujours à partir de C_i .

Son problème de maximisation est :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Max } U_i (^dC_i) \\ \{^dC_i\} \\ \text{s.c. } ^dC_i \in K_i \end{array} \right.$$

Notons C_i^* l'argmax de U_i , la solution optimale de ce problème de maximisation. Soit U_j la fonction d'utilité de l'individu j , qui est liée à son alter-déclaration, elle-même déterminée par le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à $\bar{X}_{G_{ij}}$. Son problème de maximisation est :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Max } U_j (^dC_{ij}) \\ \{^dC_{ij}\} \\ \text{s.c. } ^dC_{ij} \in K_j \end{array} \right.$$

Notons C_{ij}^* l'argmax de U_j , la solution optimale de ce problème de maximisation.

L'individu i tient compte du rendement de $f(X_i)$ en se positionnant de manière relative par rapport au groupe G_{ji} pour savoir quelle dC_i maximise son utilité. Le dC_i concerné devient alors C_i^* . Le rendement de l'individu i est évalué simultanément selon les trois axes incitatifs qui l'influencent : l'axe socio-économique, l'axe identitaire et l'axe idéologique. Rappelons que X comporte des variables correspondant à chacun de ces axes. De son côté, l'individu j tient compte du rendement de $f(X_i)$ relativement à la position de l'individu i par rapport au groupe G_{ij} . Le $^dC_{ij}$ concerné devient alors C_{ij}^* . Le rendement est évalué simultanément selon les trois axes incitatifs qui influencent l'individu j : l'axe socio-économique, l'axe identitaire et l'axe courtois. Rappelons que X comporte des variables correspondant à chacun des deux premiers axes tandis que l'axe courtois dépend du contexte dans lequel est faite l'alter-déclaration. Notons que tous les paramètres sont indicés par i et j pour tenir compte de l'hétérogénéité inter-individuelle dans la réalisation des arbitrages de mobilité et d'immobilité chromatique. Dans un premier temps et quelle que soit la mobilité concernée, les axes sont pensés comme orthogonaux.¹⁰²

Selon l'axe socio-économique, les individus i et j se focalisent sur les attributs et

102 Par définition, $E[^dC_i, X_i] \neq 0$ car les attributs et caractéristiques individuels interviennent dans le choix optimal de dC_i . Afin de nous prémunir d'un biais de simultanéité, nous posons $E[C_i, X_i] = 0$. Il s'agit d'un postulat fort dans la mesure où, par exemple, les plus pauvres sont globalement plus foncés que les plus riches. Mais c'est bien à partir – sous la contrainte – de C_i que s'effectue le choix de $^dC_i \in K_i$.

caractéristiques socio-économiques de l'individu i . L'individu i attend de dC_i un rendement social noté θ_i , avec $\theta_i \geq 0$ tandis que l'individu j attend de ${}^dC_{ij}$ un rendement social noté θ_j , avec $\theta_j \geq 0$. Sous réserve que les définitions de G_{ji} et G_{ij} soient proches, leur choix optimal sera fait selon le Tableau 5.1.

Tableau 5.1 : Rendement social escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij}

| | | $f(X_i) \succ \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) \prec \bar{X}_{G_{ji}}$ |
|-------|--------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| K_i | ${}^dC_i \in {}^+C_i$ | θ_i | $-\theta_i$ | $-2\theta_i$ |
| | ${}^dC_i = C_i$ | $-\theta_i$ | θ_i | $-\theta_i$ |
| | ${}^dC_i \in {}^-C_i$ | $-2\theta_i$ | $-\theta_i$ | θ_i |
| | | $f(X_i) \succ \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) \prec \bar{X}_{G_{ij}}$ |
| K_j | ${}^dC_{ij} \in {}^+C_i$ | θ_j | $-\theta_j$ | $-2\theta_j$ |
| | ${}^dC_{ij} = C_i$ | $-\theta_j$ | θ_j | $-\theta_j$ |
| | ${}^dC_{ij} \in {}^-C_i$ | $-2\theta_j$ | $-\theta_j$ | θ_j |

Légende : K_i le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu i , K_j le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu j pour décrire l'individu i , ${}^+C_i$ l'intervalle des couleurs d'éclaircissement, ${}^-C_i$ l'intervalle des couleurs d'assombrissement, C_i la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit i , θ_i et θ_j les rendements sociaux, $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , $\bar{X}_{G_{ji}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ji} , $\bar{X}_{G_{ij}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ij} .

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle K_i ou K_j . Elles ont été choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

Autrement dit, $\forall \theta_i > 0$:

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{G_{ji}}$, alors $C_i^* \in {}^+C_i$

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ji}}$, alors $C_i^* = C_i$ et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{G_{ji}}$, alors $C_i^* \in {}^-C_i$.

Et, de la même manière, $\forall \theta_j > 0$:

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{G_{ij}}$, alors $C_{ij}^* \in {}^+C_i$

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ij}}$, alors $C_{ij}^* = C_i$ et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{G_{ij}}$, alors $C_{ij}^* \in {}^-C_i$.

Le choix optimal des individus i et j est lié directement au statut socio-économique de l'individu i . De plus, $\forall \theta_i > 0$ et $\theta_j > 0$, $C_i^* = C_{ij}^*$. Si $\theta_i = 0$, l'individu i devient indifférent entre toutes les alternatives composant K_i . Si $\theta_j = 0$, l'individu j devient indifférent entre toutes les alternatives composant K_j .

Selon l'axe identitaire, les individus i et j se focalisent sur les attributs et caractéristiques identitaires de l'individu i . Ce dernier attend de dC_i un rendement identitaire noté ω_i , avec $\omega_i \geq 0$ tandis que l'individu j attend de ${}^dC_{ij}$ un rendement identitaire noté ω_j , avec $\omega_j \geq 0$. Pour

l'individu i , le rendement ω_i est activé si et seulement si il se reconnaît politiquement et / ou culturellement *negro*¹⁰³. Pour l'individu j , le rendement ω_j est activé soit s'il est sûr que l'individu i se reconnaît politiquement et / ou culturellement comme *negro*, soit s'il perçoit la mosaïque brésilienne des couleurs de peau selon la classification binaire du MNU. Alors, sous réserve que les définitions de G_{ji} et G_{ij} soient proches, leur choix optimal sera fait selon le Tableau 5.2.

Alors, $\forall \omega_i > 0$, c'est-à-dire pour tout individu se reconnaissant *negro*, $C_i^* \in \bar{C}_i$. Si $\omega_i = 0$, l'individu i devient indifférent entre toutes les alternatives composant K_i . Le choix optimal de l'individu i dépend donc de son implication politique et culturelle en tant que *negro*¹⁰⁴. Pour l'alter-mobilité, $\forall \omega_j > 0$, c'est-à-dire pour tout individu i affichant son engagement pour le MNU et / ou la culture *negra* ou lorsque l'individu j partage la classification binaire du MNU, $C_{ij}^* \in \bar{C}_i$. Si $\omega_j = 0$, l'individu j devient indifférent entre toutes les alternatives composant K_j . Le choix optimal de l'individu j dépend donc de son implication politique et / ou de celle de l'individu i .

Tableau 5.2 : Rendement identitaire escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij}

| | | $f(X_i) > \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) < \bar{X}_{G_{ji}}$ |
|-------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| K_i | ${}^d C_i \in {}^+ C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_i = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_i \in \bar{C}_i$ | ω_i | ω_i | ω_i |
| | | $f(X_i) > \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) < \bar{X}_{G_{ij}}$ |
| K_j | ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_{ij} = C_i$ | $-\omega_j$ | $-\omega_j$ | $-\omega_j$ |
| | ${}^d C_{ij} \in \bar{C}_i$ | ω_j | ω_j | ω_j |

Légende : K_i le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu i , K_j le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu j pour décrire l'individu i , ${}^+ C_i$ l'intervalle des couleurs d'éclaircissement, \bar{C}_i l'intervalle des couleurs d'assombrissement, C_i la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit i , ω_i et ω_j les rendements identitaires, $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , $\bar{X}_{G_{ji}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ji} , $\bar{X}_{G_{ij}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ij} .

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle K_i ou K_j . Elles ont été choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

En articulant l'auto- et l'alter-mobilités, $\forall \omega_i > 0$ et $\omega_j > 0$, $C_i^* = C_{ij}^*$. En revanche, l'ordre global des préférences des individus i et j n'est ensuite pas identique. Lorsque $\omega_i > 0$ tandis que $\omega_j = 0$ ou lorsque $\omega_i = 0$ tandis que $\omega_j > 0$, les préférences des individus i et j peuvent

103 Ne sont donc pas concernés tous les individus approuvant les idées du MNU mais uniquement ceux pouvant s'assombrir. Notons que le choix du terme *negro* à la place de celui de *preto* pourrait être considéré comme un assombrissement mobilisant l'axe identitaire (un raisonnement en terme de *raça*). Cela n'est pas le cas lorsque cette substitution ne modifie pas la nature de ce qui est désigné (maintien d'un raisonnement en terme de *cor*).

104 Autrement dit, ce choix optimal dépend du type de stratégie qu'il privilégie : individuelle ($\omega_i = 0$) ou collective ($\omega_i > 0$). cf. l'introduction pages 20 à 41 pour une mise en perspective des ces deux types de stratégies.

diverger complètement.

Selon l'axe idéologique (spécifique à l'auto-mobilité), l'individu i se focalise sur ses attributs et caractéristiques idéologiques. Il craint de ${}^+C_i$ un coût idéologique ($-\varphi_i$), avec $(-\varphi_i) \leq 0$ et il attend de ${}^-C_i$ un rendement idéologique φ_i , avec $\varphi_i \geq 0$. Il fera son choix selon le Tableau 5.3.

Tableau 5.3 : Rendement et coût idéologiques escomptés selon K_i , les attributs et caractéristiques de l'individu i et du groupe G_{ji}

| | | $f(X_i) > \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ji}}$ | $f(X_i) < \bar{X}_{G_{ji}}$ |
|-------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| K_i | ${}^dC_i \in {}^+C_i$ | $-\varphi_i$ | $-\varphi_i$ | $-\varphi_i$ |
| | ${}^dC_i = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^dC_i \in {}^-C_i$ | φ_i | φ_i | φ_i |

Légende : K_i le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu i , ${}^+C_i$ l'intervalle des couleurs à travers lesquelles il s'éclaircit, ${}^-C_i$ l'intervalle des couleurs à travers lesquelles il s'assombrit, C_i sa 'vraie' couleur de peau, $(-\varphi_i)$ le coût idéologique, φ_i le rendement idéologique, $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , $\bar{X}_{G_{ji}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ji} .

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle de K_i . Elles sont choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

Autrement dit, $\forall \varphi_i > 0$, $C_i^* = {}^-C_i$. Si $\varphi_i = 0$, l'individu i devient indifférent entre toutes les alternatives qui composent K_i .

Selon l'axe courtois (spécifique à l'alter-mobilité), quels que soient les attributs et caractéristiques de l'individu décrit, l'individu j a une probabilité plus importante de choisir ${}^dC_{ij} \in {}^+C_i$ tandis que celle de choisir ${}^dC_{ij} \in {}^-C_i$ est plus faible. À ${}^+C_i$ et ${}^-C_i$ sont respectivement attachés un rendement (ψ_j) et un coût ($-\psi_j$) de courtoisie. L'application de l'axe courtois ne dépend pas d'une variable appartenant à X . L'individu j fera son choix selon le Tableau 5.4.

Tableau 5.4 : Rendement et coût de courtoisie escomptés selon K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et du groupe G_{ij}

| | | $f(X_i) > \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) \approx \bar{X}_{G_{ij}}$ | $f(X_i) < \bar{X}_{G_{ij}}$ |
|-------|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| K_j | ${}^dC_{ij} \in {}^+C_i$ | ψ_j | $-\psi_j$ | ψ_j |
| | ${}^dC_{ij} = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^dC_{ij} \in {}^-C_i$ | $-\psi_j$ | $-\psi_j$ | $-\psi_j$ |

Légende : K_j le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu j pour décrire l'individu i , ${}^+C_i$ l'intervalle des couleurs à travers lesquelles il éclaircit l'individu i , ${}^-C_i$ l'intervalle des couleurs à travers lesquelles il assombrit l'individu i , C_i la 'vraie' couleur de peau de l'individu i , ψ_j le rendement courtois, $(-\psi_j)$ le coût courtois, $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , $\bar{X}_{G_{ij}}$ les attributs et caractéristiques du groupe G_{ij} .

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle de K_j . Elles sont choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

Autrement dit, $\forall \psi_j > 0$, $C_{ij}^* \in {}^+C_i$. Si $\psi_j = 0$ l'individu j devient alors selon cet axe indifférent entre toutes les alternatives qui composent K_j .

Enfin, selon l'axe de différenciation, les individus i et j s'observent et comparent C_i et C_j . Leur choix optimal sera fait selon le Tableau 5.5.

Tableau 5.5 : Rendement de différenciation escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} – les individus i et j se voient

| | | C_i plus claire que C_j | $C_i = C_j$ | C_i plus foncée que C_j |
|-------|----------------------------|-----------------------------|-------------|-----------------------------|
| K_i | ${}^d C_i \in {}^+ C_i$ | δ_i | 0 | δ_i |
| | ${}^d C_i = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_i \in {}^- C_i$ | $-\delta_i$ | 0 | $-\delta_i$ |
| K_j | ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ | δ_j | 0 | δ_j |
| | ${}^d C_{ij} = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ | $-\delta_j$ | 0 | $-\delta_j$ |

Légende : K_i et K_j les sous-ensembles de couleurs de peau choisis respectivement par l'individu i et l'individu j pour décrire l'individu i , ${}^+ C_i$ l'intervalle des couleurs d'éclaircissement, ${}^- C_i$ l'intervalle des couleurs d'assombrissement, C_i la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit i , C_j la couleur de peau de l'individu j et δ_i et δ_j les rendements de différenciation.

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle K_i ou K_j . Elles ont été choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

Autrement dit, $\forall \delta_i > 0$ et $\delta_j > 0$, et \forall le positionnement relatif de C_i par rapport à C_j , $C_i^* = C_{ij}^*$.¹⁰⁵ En revanche, si l'individu i ne voit pas l'individu j au moment de sa déclaration, le choix optimal des individus i et j sera fait selon le Tableau 5.6.

Tableau 5.6 : Rendement de différenciation escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} – l'individu i ne voit pas j

| | | C_i plus claire que C_j | $C_i = C_j$ | C_i plus foncée que C_j |
|-------|----------------------------|-----------------------------|-------------|-----------------------------|
| K_i | ${}^d C_i \in {}^+ C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_i = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_i \in {}^- C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| K_j | ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ | δ_j | 0 | δ_j |
| | ${}^d C_{ij} = C_i$ | 0 | 0 | 0 |
| | ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ | $-\delta_j$ | 0 | $-\delta_j$ |

Légende : K_i le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu i , K_j le sous-ensemble de couleurs de peau choisi par l'individu j pour décrire l'individu i , ${}^+ C_i$ l'intervalle des couleurs d'éclaircissement, ${}^- C_i$ l'intervalle des couleurs d'assombrissement, C_i la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit i , C_j la couleur de peau de l'individu j et δ_i et δ_j les rendements de différenciation.

Lecture : les valeurs indiquées correspondent au niveau de satisfaction / d'utilité pour chaque intervalle K_i ou K_j . Elles ont été choisies par convention afin d'ordonner clairement les bénéfices et les pertes.

Comme les axes sont initialement orthogonaux, chaque attribut ou caractéristique est pensé comme lié à un seul axe, de manière exclusive. Il est alors possible d'observer θ_i , θ_j , ω_i , ω_j , ψ_j et φ_i séparément. Les hypothèses testables de l'auto- et de l'alter-mobilités sont résumées respectivement dans les Tableaux 5.7 et 5.8. Celles étant liées à l'articulation de ces deux mobilités figurent dans le Tableau 5.9.

¹⁰⁵ Rappelons que nous faisons abstraction des propres arbitrages de mobilité chromatique de l'alter-déclarant [cf. *supra* pages 342 à 343].

Pour une variable ou un ensemble de variables relevant de l'axe socio-économique, nous attendons donc que l'auto-mobilité fonctionne de la manière suivante¹⁰⁶ :

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^+ C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i$ [hypothèse 1.1]

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors $C_i^* = C_i$ [hypothèse 1.2] et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ [hypothèse 1.3].

Concernant l'alter-mobilité, nous attendons que :

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ [hypothèse 2.1]

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors $C_{ij}^* = C_i$ [hypothèse 2.2] et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ [hypothèse 2.3].

Tableau 5.7 : Hypothèses testables – auto-mobilité chromatique

| axes orthogonaux | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| axe socio-économique | |
| hypothèse 1.1 | si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^+ C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i$ |
| hypothèse 1.2 | si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors $C_i^* = C_i$ |
| hypothèse 1.3 | si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |
| axe identitaire | |
| hypothèse 1.4 | $C_i^* \in {}^- C_i$ |
| axe idéologique | |
| hypothèse 1.5 | ${}^d C_i = {}^- C_i \succ {}^d C_i \in C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |
| axes non-orthogonaux | |
| axe socio-économique + axe idéologique | |
| hypothèse 1.6 | $C_i^* = {}^- C_i$ |
| axe socio-économique + axe identitaire + axe idéologique | |
| hypothèse 1.7 | si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |
| hypothèse 1.8 | si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |
| hypothèse 1.9 | si $(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |

Légende : $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , \bar{X}_{Gji} les attributs et caractéristiques du groupe G_j .

Pour une variable ou un ensemble de variables relevant de l'axe identitaire, du point de vue de l'auto-mobilité nous attendons que :

$C_i^* \in {}^- C_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gji} [hypothèse 1.4].

Du point de vue de l'alter-mobilité, nous attendons que :

106 Notre but ici est de donner le plus d'information possible, d'où l'ordonnancement des préférences. Lorsqu'il n'est pas possible de toutes les ordonner, nous mentionnons uniquement l'optimum.

${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gij} [hypothèse 2.4].

Pour une variable ou un ensemble de variables relevant de l'axe idéologique, spécifique à l'auto-mobilité, nous attendons que :

${}^d C_i = {}^- C_i \succ {}^d C_i \in C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gji} [hypothèse 1.5].

Pour une variable ou un ensemble de variables relevant de l'axe courtois, spécifique à l'alter-mobilité, nous attendons que :

${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gij} [hypothèse 2.5].

Tableau 5.8 : Hypothèses testables – alter-mobilité chromatique

| axes orthogonaux | |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| axe socio-économique | |
| hypothèse 2.1 | si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ |
| hypothèse 2.2 | si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors $C_{ij}^* = C_i$ |
| hypothèse 2.3 | si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ |
| axe identitaire | |
| hypothèse 2.4 | ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$ |
| axe courtois | |
| hypothèse 2.5 | ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ |
| axes non-orthogonaux | |
| axe socio-économique + axe identitaire | |
| hypothèse 2.6 | si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$ |
| hypothèse 2.7 | si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ |
| hypothèse 2.8 | si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$ |
| dès que l'axe courtois intervient | |
| hypothèse 2.9 | $C_{ij}^* = {}^+ C_i$ |

Légende : $f(X_i)$ l'agrégation des attributs et caractéristiques de l'individu i , \bar{X}_{Gij} les attributs et caractéristiques du groupe G_{ij} .

Concernant l'axe de différenciation, pour l'individu i :

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^+ C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i$ [hypothèse 3.1.1]

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors l'individu i est indifférent entre les alternatives [hypothèse 3.1.2] et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ [hypothèse 3.1.3].

Pour l'individu j :

si $f(X_j) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ [hypothèse 3.2.1]

si $f(X_j) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors l'individu j est indifférent entre les alternatives [hypothèse 3.2.2] et

si $f(X_j) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ [hypothèse 3.2.3].

Rappelons que les axes sont ici pensés comme orthogonaux. Autrement dit, chaque attributs ou caractéristique est pensé comme lié à une seul axe, de manière exclusive. Cela nous permet de poser l'hypothèse que pour les trois axes communs aux individus i et j :

$C_i^* = C_j^*$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_j)$ par rapport à \bar{X}_{Gji} ou \bar{X}_{Gij} [hypothèses 3.3, 3.4 et 3.5].

Tableau 5.9 : Hypothèses testables – articulation de l'auto- et de l'alter-mobilités – axes orthogonaux

| axe de différenciation | |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| auto-mobilité | |
| hypothèse 3.1.1 | si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^+ C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i$ |
| hypothèse 3.1.2 | si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors l'individu i n'a pas de préférence |
| hypothèse 3.1.3 | si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in {}^- C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ |
| alter-mobilité | |
| hypothèse 3.2.1 | si $f(X_j) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^- C_i$ |
| hypothèse 3.2.2 | si $f(X_j) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors l'individu j n'a pas de préférence |
| hypothèse 3.2.3 | si $f(X_j) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^- C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ |
| articulation de l'auto- et de l'alter-mobilités | |
| hypothèse 3.3 | axe socio-économique : $C_i^* = C_j^*$ |
| hypothèse 3.4 | axe identitaire : $C_i^* = C_j^*$ |
| hypothèse 3.5 | axe de différenciation : $C_i^* = C_j^*$ |

Nous levons à présent le postulat d'orthogonalité des axes, car plusieurs variables peuvent relever de différents axes à la fois. Autrement dit, dans certains cas les axes peuvent être corrélés. Il ne nous est alors plus possible d'observer les paramètres séparément. Seuls les paramètres agrégés sont observables. L'enjeu est alors de savoir quel axe l'emporte pour un attribut ou une caractéristique donné.

Concernant l'auto-mobilité, pour une variable ou un ensemble de variables relevant à la fois de l'axe socio-économique et de l'axe idéologique, nous nous attendons à ce que la dimension idéologique l'emporte sur la dimension socio-économique. Nous postulons en effet que

lorsque a lieu la prise de conscience que la démocratie raciale est un mythe et qu'elle véhicule un imaginaire raciste (objet de l'axe idéologique), elle est suffisamment forte face à la dimension socio-économique de la même variable, notamment parce que les individus ne veulent pas apparaître comme ayant des préjugés¹⁰⁷. Alors :

$C_i^* = \bar{C}_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gji} [hypothèse 1.6].

A notre connaissance, il n'existe actuellement pas pour l'auto-mobilité de variable articulant soit les axes socio-économique et identitaire, soit les axes identitaire et idéologique. En revanche, une variable ou un ensemble de variables peut faire jouer les trois axes à la fois. Nous nous attendons alors à ce que les axes identitaire et idéologique l'emportent sur l'axe socio-économique, pour des raisons similaires à celles concernant l'articulation entre les axes idéologique et socio-économique. Alors :

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in \bar{C}_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ [hypothèse 1.7]

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in \bar{C}_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ [hypothèse 1.8] et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gji}$, alors ${}^d C_i \in \bar{C}_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^+ C_i$ [hypothèse 1.9].

Concernant l'alter-mobilité, pour une variable ou un ensemble de variables relevant à la fois de l'axe socio-économique et de l'axe identitaire, nous nous attendons à ce que la dimension identitaire l'emporte sur la dimension socio-économique car l'engagement politique et / ou culturel apporte un changement de vision du monde niant l'axe socio-économique. Alors :

si $f(X_i) \succ \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} \in \bar{C}_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$ [hypothèse 2.6]

si $f(X_i) \approx \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in \bar{C}_i \succ {}^d C_{ij} = C_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i$ [hypothèse 2.7] et

si $f(X_i) \prec \bar{X}_{Gij}$, alors ${}^d C_{ij} \in \bar{C}_i \succ {}^d C_{ij} \in {}^+ C_i \succ {}^d C_{ij} = C_i$ [hypothèse 2.8].

La situation où $\psi_j = 0$ est relativement fréquente, surtout pour la collecte des bases de données existantes. Si $\psi_j \geq 0$, nous postulons l'impératif de courtoisie tellement fort qu'il l'emporte sur les autres axes, alors :

$C_{ij}^* = {}^+ C_i$, quel que soit le positionnement relatif de $f(X_i)$ par rapport à \bar{X}_{Gij} [hypothèse 2.9].

Si l'hypothèse d'orthogonalité peut être levée pour l'auto- et l'alter-mobilités séparément, notons qu'aucune variable commune aux individus i et j ne fait jouer les mêmes axes simultanément. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur la convergence ou divergence de

107 Cette appréhension est présentée dans le quatrième chapitre pages 293 à 299. Lorsqu'ils sont interrogés sur leur couleur de peau, les enquêtés se sentent parfois testés sur leur propension à avoir ou non des préjugés.

l'auto- et de l'alter-mobilités lorsque l'hypothèse d'orthogonalité est levée.¹⁰⁸

Le modèle théorique de mobilité chromatique pose l'existence autonome de la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit. Alors une auto- et une alter-mobilité dans un même sens peuvent coexister. Mais cette 'vraie' couleur est d'une part idéale et d'autre part il peut être possible que les données disponibles ne permettent pas de la construire. Notre modèle théorique – ou modèle général – ne serait alors pas utilisable, à moins de nous situer dans des cas particuliers dudit modèle, autrement dit en analysant séparément l'auto- et l'alter-mobilités à travers deux modèles particuliers de mobilité chromatique.

Un premier modèle particulier de mobilité chromatique se focaliserait uniquement sur l'auto-mobilité. Nous postulons alors que c'est à travers l'auto-déclaration de la couleur de la peau que se réalise l'immobilité ou la mobilité chromatique. L'alter-déclaration constitue donc la référence à partir de laquelle la mobilité est appréhendée. Les hypothèses testables de ce premier modèle particulier figure dans le Tableau 5.7. Dans un second modèle particulier de mobilité chromatique, nous postulons au contraire que c'est à travers l'alter-déclaration de la couleur de la peau que se réalise l'immobilité ou la mobilité chromatique. L'auto-déclaration constitue donc la référence à partir de laquelle la mobilité est appréhendée. Les hypothèses testables de ce second modèle particulier figure dans le Tableau 5.8.

Notons qu'un auto-éclaircissement du point de vue du premier modèle particulier correspond à un alter-assombrissement du point de vue du second modèle particulier, et inversement ; il ne peut donc pas par exemple y avoir à la fois un auto- et un alter-éclaircissement selon une même variable et un même axe. C'est pourquoi nous jugions *a priori* les conclusions de plusieurs études contradictoires¹⁰⁹. Elles cessent de l'être lorsqu'est posée l'existence autonome d'une 'vraie' couleur de peau, d'où l'apport du modèle théorique général. Nous retiendrons cependant les deux modèles particuliers de mobilité chromatique afin d'avoir des outils lorsque les données appropriées ne sont pas disponibles.

108 Autrement dit, si les axes peuvent être corrélés du point de vue de l'individu *i* ou de celui de l'individu *j*, le fait que ces deux individus soient distincts et qu'ils exercent chacun leur subjectivité, les isolent d'une subjectivité extérieure. Les axes ne sont pas corrélés de la même manière pour l'individu *i* et l'individu *j*.

109 *cf. infra* pages 392 à 394.

II. Les données : définition et présentation des concepts et variables utilisés

Nous utilisons ici les bases de données DMISP_1 et DMISP_2 collectées lors de l'enquête de terrain¹¹⁰, des alter-déclarations recueillies *a posteriori* sur la base des photographies de ces deux bases de données et la *Pesquisa Nacional de Demografia e de Saude* 1996 [PNDS 96 – Enquête Nationale de Démographie et de Santé 1996]¹¹¹. Par rapport aux mécanismes incitatifs préalablement soulignés, le contexte pauliste du terrain est un atout car c'est là que le *Movimento Negro* [Mouvement Noir] a eu le plus d'influence¹¹². Autrement dit, l'axe identitaire est ici présent dans son intégralité. Il en est de même pour la PNDS 1996, dont la stratégie d'échantillonnage permet de travailler de manière indépendante sur l'État de São Paulo. Nous présentons successivement les concepts et les variables utilisés pour réaliser une application du modèle théorique de mobilité chromatique pour l'auto- et l'alter-mobilités. Les cas particuliers seront également envisagés. Une troisième section est consacrée à la présentation des variables spécifiques lorsque les deux mobilités sont articulées, notamment la variable qui sera notre proxy pour la 'vraie' couleur de peau.

2.1. Présentation des données pour réaliser une application empirique du modèle théorique de mobilité chromatique : l'auto-mobilité

Pour l'auto-mobilité, nous utilisons les bases de données DMISP_1 et PNDS 96. Les variables explicatives sont les mêmes pour le cas général et le cas particulier du modèle. Rappelons que concernant ce dernier, nous devons postuler que les alter-déclarations correspondent à la 'vraie' couleur de peau de chaque personne décrite. En toute rigueur, les données peuvent ne pas respecter strictement cette hypothèse, tout en étant notre seule source d'information. En effet, pour DMISP_1 les alter-déclarants sont des enquêtés et non des professionnels formés à respecter des règles de description. Concernant PNDS 96, l'alter-déclaration intervient après plusieurs questions révélant des attributs et caractéristiques des enquêtés. Cependant, certains éléments nous permettent de nous rapprocher de l'interaction décrite dans le premier modèle particulier de mobilité chromatique. Dans DMISP_1, la subjectivité des alter-déclarants est limitée par la neutralisation d'attributs et caractéristiques des enquêtés photographiés. En effet, ces derniers portent tous un même uniforme de travail¹¹³ quelle que soit la fonction, dont une

110 *cf.* le quatrième chapitre pages 239 à 265.

111 La PNDS 96 fait partie des *Demographic and Health Surveys* [DHS – Enquêtes Démographiques et de Santé] [<http://www.measuredhs.com/>]. Il existe à notre connaissance deux autres enquêtes publiques ayant collecté à la fois les auto- et les alter-déclarations : l'enquête réalisée sur les élections à São Paulo en 1986 et l'enquête Datafolha de 1995. Elles ne nous sont pas accessibles.

112 A. Hofbauer (2006 : 14).

113 Le fait que cet uniforme soit de couleur différente dans les entreprises *Verde* (où il est vert) et *Azul* (où il est

toque masquant leurs cheveux¹¹⁴. Concernant PNDS 96, les alter-déclarations sont faites par des enquêteurs. Nous ne savons pas s'ils ont bénéficié d'un programme de formation spécifique encadrant leurs alter-déclarations, mais peut-être leur rôle d'enquêteur limite-t-il leur subjectivité personnelle : pour l'application empirique du premier modèle particulier de mobilité chromatique nous ferons l'hypothèse que tel est le cas. En revanche, nous n'utilisons pas ici DMISP_2 car beaucoup d'attributs et de caractéristiques des enquêtés sont visibles sur les photographies : ils sont habillés en fonction de leur profession et leurs cheveux sont apparents. Nous pensons donc que les alter-déclarants peuvent être plus facilement influencés dans ce cas. Nous présentons tout d'abord la variable de mobilité chromatique pour le premier modèle particulier¹¹⁵ et pour chaque base de données, puis le groupe G par rapport auquel chaque enquêté se positionne et enfin les variables explicatives utilisées pour chaque axe incitatif.

2.1.1. La variable expliquée K_i pour le premier modèle particulier de mobilité chromatique

Nous décrivons premièrement la variable K_i dans DMISP_1, puis nous passerons à la PNDS 96. Dans DMISP_1, pour construire la variable de mobilité chromatique K_i , nous confrontons l'auto-déclaration des enquêtés à des alter-déclarations. Dans la mesure où nous avons préalablement décrit les auto-déclarations¹¹⁶, nous nous concentrons ici sur les alter-déclarations.

Les alter-déclarations ont été faites sur la base des photographies. Deux alter-déclarations (alter1 et alter8 – Tableau 5.10) furent collectées plus par curiosité que par programmation.¹¹⁷ Nous étions en situation d'entretien face à un couple d'enquêtés particulièrement réceptifs à notre démarche¹¹⁸ et auxquels nous avons donc présenté les photographies. Il s'agissait d'identifier, de manière ponctuelle, s'ils étaient d'accord ou non entre eux pour désigner un même individu. De retour de l'enquête de terrain, la construction des modèles de mobilité

bleu) n'apporte pas selon nous une information discriminante satisfaisante à l'alter-déclarant lorsqu'il s'attache à distinguer les couleurs de peau des enquêtés.

114 En étant cachés, les cheveux n'interviennent pas dans la déclaration de l'alter-déclarant. En revanche, les traits du visage sont visibles malgré un cadre noir masquant les yeux pour l'anonymat des enquêtés : nous ne contrôlons pas cet ensemble de caractéristiques.

115 La variable de mobilité chromatique du modèle général sera présentée dans la troisième section car sa construction nécessite de faire intervenir la 'vraie' couleur de peau.

116 cf. le quatrième chapitre pages 247 à 254.

117 Premièrement, nous ressentions un inconfort à montrer ces photos de personnes rencontrées individuellement, d'autant plus qu'elles n'avaient pas été collectées dans ce but. Deuxièmement, nous avons pu constater une certaine fatigue de nos deux alter-déclarants face au grand nombre de photos à qualifier. Cela ne fut pas le cas pour les autres alter-déclarants, avec lesquels nous n'avons pas réalisé d'entretien avant l'alter-déclaration.

118 Il s'agit de l'entretien avec Francisca et Horácio.

chromatique a fait de ces deux variables collectées 'par hasard' une information cruciale.

Tableau 5.10 : Descriptions des alter-déclarants – DMISP_1

| alter-déclarant | auto-déclaration de l'alter-déclarant | caractéristiques de l'alter-déclarant [genre – âge – État actuel d'habitation au Brésil – occupation] | catégories utilisées pour l'alter-déclaration | lieu et date de l'alter-déclaration |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| alter 1 | affirme à la fois être <i>moreno</i> et se considérer <i>branco</i> | homme – un peu plus de 20 ans – São Paulo – livreur à moto de documents financiers | <i>branca, morena, negra, preta</i> | Cotia (enquête de terrain – São Paulo) le 10/03/07 |
| alter 2 | <i>moreno</i> | homme – autour de 35 ans – Nordeste – en doctorat de sociologie | <i>branca, índia, mestiça, morena, mulata, negra, oriental</i> | Paris le 21/06/08 |
| alter 3 | avant de venir en Europe, se considérait <i>branco</i> ; ce n'est plus le cas actuellement. Il n'a pas précisé comment il se considère maintenant. | homme – un peu plus de 30 ans – Minas Gerais – en doctorat de biologie | <i>asiático, branca, índia, negra, parda</i> | Strasbourg le 10/07/08 |
| alter 4 | <i>branco</i> | homme – 33 ans – Espírito Santo – en doctorat de droit | <i>branca, bronzeada, clarinha, escurinha, mulata, mulata clara, mulata escura, mulatinha clara, negro, negraço</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 5 | <i>branco</i> | homme – 28 ans – Rio de Janeiro – en doctorat d'histoire du droit | <i>branca, cabocla, morena, neguinho, negro</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 6 | <i>branca</i> | femme – 31 ans – Rio de Janeiro – en doctorat de droit | <i>branca, mulata clara, mulata escura, mulata média, negra</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 7 | <i>branca</i> | femme – 26 ans – Rio de Janeiro – en master recherche d'anthropologie | <i>branca, cabocla, morena, mulata, negra</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 8 | <i>negra</i> | femme - un peu plus de 20 ans – São Paulo – vendeuse dans un magasin de vêtements | <i>branca, morena, negra</i> | Cotia (enquête de terrain – São Paulo) le 10/03/07 |

Traduction des catégories utilisées (par ordre alphabétique): *asiático* [asiatique], *branca* [blanche], *bronzeada* [bronzée], *cabocla* [cabocle – métis de parents européen et indigène], *clarinha* [petite claire – 'clairrette'], *escurinha* [petite foncée – 'foncette'], *índia* [indigène], *mestiça* [métisse], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulata média* [mulâtre moyenne], *mulatinha clara* [petite mulâtre claire – 'mulâtre clairrette'], *neguinho* [petit noir], *negra* [noire], *negraço* [noir foncé – très noir], *oriental* [orientale], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

Afin de ne pas dépendre de la subjectivité de deux personnes, nous avons alors collecté d'autres alter-déclarations, en France. Cela nous fut plus facile au sein d'étudiants, d'où un biais évident dans la constitution de l'échantillon des alter-déclarants [Tableau 5.10].¹¹⁹ Ce biais existerait de toute manière à partir du moment où nous ne sommes plus sur le terrain de l'enquête, la probabilité qu'un Brésilien demeure au Brésil ou émigre en France étant *a priori* déterminée par des attributs et caractéristiques précises. Sachant les défauts de ces alter-déclarations, elles nous semblent cependant utilisables dans l'analyse à condition que des

119 A cela s'ajoute potentiellement un autre biais, qu'il ne nous est pas possible d'étudier. La moitié des contacts pris pour collecter des alter-déclarations s'est soldée par un échec, le refus n'étant cependant jamais formulé de manière frontale. Il s'est exprimé à travers d'interminables reports de dates et / ou par des annulations au dernier moment, alors que nous attendions sur le lieu de rendez-vous.

précautions soient prises, notamment en nuanciant notre propos lors de la présentation des résultats.

Seules les catégories *branca* et *negra* sont communes à tous les alter-déclarants [Tableaux 5.10 et 5.11]. Globalement, notons qu'ils ne classent apparemment pas les enquêtés de DMISP_1 de la même manière [Tableau 5.11].¹²⁰ Pour les besoins de l'application empirique du premier modèle empirique de mobilité chromatique, si aucune variable objective n'est disponible pour jouer le rôle de la 'vraie' couleur de peau, nous continuons à idéalement considérer l'alter-déclaration comme la 'vraie' couleur de peau de la personne décrite.

Tableau 5.11 : Répartition des alter-déclarations – DMISP_1

| | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <i>asiática</i> | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>branca</i> | 50,41 % | 34,96 % | 33,33 % | 8,13 % | 82,11 % | 12,20 % | 34,96 % | 50,41 % |
| <i>bronzada</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>cabocla</i> | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | 1,63 % | s.o. |
| <i>clarinha</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 1,63 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>escurinha</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 3,25 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>índia</i> | s.o. | 1,63 % | 3,25 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>mestiça</i> | s.o. | 23,58 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>morena</i> | 33,33 % | 25,20% | s.o. | s.o. | 14,63 % | s.o. | 50,41 % | 34,96 % |
| <i>mulata</i> | s.o. | 0,81 % | s.o. | 3,25 % | s.o. | s.o. | 8,94 % | s.o. |
| <i>mulata clara</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 59,35 % | s.o. | 45,53 % | s.o. | s.o. |
| <i>mulata escura</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 15,45 % | s.o. | 16,26 % | s.o. | s.o. |
| <i>mulata média</i> | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 17,89 % | s.o. | s.o. |
| <i>mulatinha clara</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>neguinho</i> | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>negra</i> | 14,63 % | 12,20 % | 30,08 % | 5,69 % | 1,63 % | 8,13 % | 4,07 % | 14,63 % |
| <i>negraço</i> | s.o. | s.o. | s.o. | 0,81 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>oriental</i> | s.o. | 1,63 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>parda</i> | s.o. | s.o. | 32,52 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| <i>preta</i> | 1,63 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |

Traduction des catégories utilisées (ordre alphabétique): *asiático* [asiatique], *branca* [blanche], *bronzada* [bronzée], *cabocla* [cabocle – métis de parents européen et indigène], *clarinha* [petite claire – 'clairiette'], *escurinha* [petite foncée – 'foncette'], *índia* [indigène], *mestiça* [métisse], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulata média* [mulâtre moyenne], *mulatinha clara* [petite mulâtre claire – 'mulâtre clairiette'], *neguinho* [petit noir], *negra* [noire], *negraço* [noir foncé – très noir], *oriental* [orientale], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

NB : les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le tableau 5.10.

Nous ne pouvons examiner l'hypothèse avancée par Eli S. Marks pour lequel la variabilité des

120 L'objectif de ce chapitre n'est pas d'étudier les alter-déclarations *per se* mais l'interaction entre auto- et alter-déclaration, aussi ne développons nous pas plus l'analyse du Tableau 5.11. il est plus présent ici à titre informatif.

alter-déclarations est plus importante que celle des auto-déclarations¹²¹. Mais il nous est possible de poser que les auto-déclarations sont consistantes avec elles-mêmes car, pour chaque alter-déclaration, la distribution de la variable K_i est statistiquement la même quelle que soit la classification sous-jacente pour l'auto-déclaration [Tableau 5.12].

Les intervalles de confiance soulignent qu'il y a 95 % de chance pour que la différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité et d'assombrissement selon une classification par rapport à une autre soit nulle¹²².

Pour construire la variable K_i , nous procédons de la manière suivante. Lorsque auto- et alter-déclarations correspondent¹²³ nous considérons qu'il y a immobilité chromatique [C_i ; alors $K_i = 1$]. Nous définissons l'éclaircissement [l'intervalle $+C_i$; alors $K_i = 0$] lorsque l'auto-déclaration est plus claire que l'alter-déclaration. De la même manière, nous définissons l'assombrissement [l'intervalle $-C_i$; alors $K_i = 2$] lorsque l'auto-déclaration est plus sombre que l'alter-déclaration.¹²⁴ Croisant huit alter-déclarations à trois auto-déclarations, nous disposons de 24 variables K_i .

121 E. S. Marks (1943 : 376). En effet, les alter-déclarations ne sont pas produites à partir d'un même sous-ensemble de termes de couleurs et il serait difficile de qualifier l'écart chromatique entre chacun des termes utilisés. Plus globalement, il ne nous semble pas possible de pouvoir appréhender la variabilité des auto- ou alter-déclarations en fonction du nombre de termes car elles ne découlent pas d'un même processus. Lorsque nous posons la question '*qual é a sua cor ou raça ?*' [quelle est votre couleur de peau ou race ?] une fois, l'auto-déclaration produit un terme par personne tandis que l'alter-déclaration peut *a priori* produire autant de termes que d'individus à qualifier.

122 Nous procédons de manière systématique, opposant successivement pour l'éclaircissement, l'immobilité chromatique et l'assombrissement les classifications par paire (classification libre *versus* classification étendue, puis classification libre *versus* classification de l'IBGE et enfin classification étendue *versus* classification de l'IBGE).

123 *cf.* les zones grisées des Tableaux dans le volume annexe [Annexe 5.1] pages 133 à 136. Tant que les mêmes termes sont employés par l'auto- et l'alter-déclarant, la définition de C_i ne pose *a priori* pas de difficulté. Lorsque ce n'est pas le cas, nous intervenons en choisissant quels termes peuvent être appariés ou non, ce qui a un effet sur la construction de K_i . Le fait de griser les zones relevant de notre point de vue de l'immobilité chromatique vise à rendre notre choix transparent, à défaut de pouvoir le justifier de manière universellement tranchée. Par convention, nous avons apparié tous les termes liés à une origine indigène au métissage, car ces enquêtés n'ont pas de carte d'identité d'Indien. Cette convention est également utilisée par l'IBGE. Concernant la couleur *amarela* [jaune], nous l'avons appariée à la couleur blanche car les asiatiques et leurs descendants ont globalement les mêmes attributs socio-économiques que les *brancos* [blancs]. Ces deux conventions concernent *in fine* très peu d'enquêtés.

124 La répartition des chaque variable K_i peut être connue, selon l'alter-déclaration concernée, dans les Tableaux de l'Annexe 5.1 du volume annexe pages 133 à 136.

Tableau 5.12 : Consistance des auto-déclarations selon les alter-déclarations et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_1

| alter-déclarations | | classification libre <i>versus</i> classification étendue | classification libre <i>versus</i> classification de l'IBGE | classification étendue <i>versus</i> classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | - 0,0258 [- 0,1124 ; 0,0608] | - 0,0245 [- 0,1107 ; 0,0617] | 0,0013 [- 0,0885 ; 0,0911] |
| | C_i | 0,0037 [- 0,1221 ; 0,1295] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] | 0,0045 [- 0,1214 ; 0,1304] |
| | $-C_i$ | 0,0221 [- 0,0954 ; 0,1396] | 0,0164 [- 0,1012 ; 0,1340] | - 0,0057 [- 0,1224 ; 0,1110] |
| alter 2 | $+C_i$ | - 0,0096 [- 0,1024 ; 0,0832] | 0,0082 [- 0,0822 ; 0,0986] | 0,0178 [- 0,0740 ; 0,1096] |
| | C_i | 0,028 [- 0,0957 ; 0,1517] | 0,0246 [- 0,0988 ; 0,1480] | - 0,0034 [- 0,1278 ; 0,1210] |
| | $-C_i$ | - 0,0184 [- 0,1261 ; 0,0893] | - 0,0328 [- 0,1413 ; 0,0757] | - 0,0144 [- 0,1245 ; 0,0957] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,0267 [- 0,1350 ; 0,0816] | - 0,041 [- 0,1501 ; 0,0681] | - 0,0143 [- 0,1256 ; 0,0970] |
| | C_i | 0,0447 [- 0,0801 ; 0,1695] | 0,0246 [- 0,0996 ; 0,1488] | - 0,0201 [- 0,1454 ; 0,1052] |
| | $-C_i$ | - 0,018 [- 0,1153 ; 0,0793] | 0,0164 [- 0,0769 ; 0,1097] | 0,0344 [- 0,0611 ; 0,1299] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,0025 [- 0,1197 ; 0,1147] | 0,0246 [- 0,0908 ; 0,1400] | 0,0271 [- 0,0887 ; 0,1429] |
| | C_i | 0,045 [- 0,0809 ; 0,1709] | 0,0082 [- 0,1172 ; 0,1336] | - 0,0368 [- 0,1628 ; 0,0892] |
| | $-C_i$ | - 0,0425 [- 0,1332 ; 0,0482] | - 0,0328 [- 0,1221 ; 0,0565] | 0,0097 [- 0,0849 ; 0,1043] |
| alter 5 | $+C_i$ | - 0,0083 [- 0,0245 ; 0,0079] | - 0,0164 [- 0,0390 ; 0,0062] | - 0,0081 [- 0,0360 ; 0,0198] |
| | C_i | - 0,0283 [- 0,1534 ; 0,0968] | - 0,0082 [- 0,1328 ; 0,1164] | 0,0201 [- 0,1052 ; 0,1454] |
| | $-C_i$ | 0,0365 [- 0,0887 ; 0,1617] | 0,0246 [- 0,1002 ; 0,1494] | - 0,0119 [- 0,1376 ; 0,1138] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,0105 [- 0,1234 ; 0,1024] | 0,0328 [- 0,0769 ; 0,1425] | 0,0433 [- 0,0673 ; 0,1539] |
| | C_i | 0,0364 [- 0,0882 ; 0,1610] | - 0,0164 [- 0,1396 ; 0,1068] | - 0,0528 [- 0,1770 ; 0,0714] |
| | $-C_i$ | - 0,0259 [- 0,1146 ; 0,0628] | - 0,0164 [- 0,1037 ; 0,0709] | 0,0095 [- 0,0813 ; 0,1003] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,0094 [- 0,0960 ; 0,0772] | 0,0245 [- 0,0571 ; 0,1061] | 0,0339 [- 0,0492 ; 0,1170] |
| | C_i | 0,0363 [- 0,0876 ; 0,1602] | 0 [- 0,1227 ; 0,1227] | - 0,0363 [- 0,1602 ; 0,0876] |
| | $-C_i$ | - 0,0269 [- 0,1387 ; 0,0849] | - 0,0246 [- 0,1360 ; 0,0868] | 0,0023 [- 0,1112 ; 0,1158] |
| alter 8 | $+C_i$ | - 0,0258 [- 0,1124 ; 0,0608] | - 0,0163 [- 0,1014 ; 0,0688] | 0,0095 [- 0,0792 ; 0,0982] |
| | C_i | 0,0039 [- 0,1222 ; 0,1300] | - 0,0082 [- 0,1340 ; 0,1176] | - 0,0121 [- 0,1381 ; 0,1139] |
| | $-C_i$ | 0,022 [- 0,0971 ; 0,1411] | 0,0246 [- 0,0941 ; 0,1433] | 0,0026 [- 0,1154 ; 0,1206] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le tableau 5.10. Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0258 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure à celle selon la classification étendue de 2,58 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

En comparant les proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon une alter-déclaration par rapport à une autre, nous pouvons constituer trois groupes : le groupe *A* composé des variables K_i liées à alter1, alter2, alter7 et alter8¹²⁵, le groupe *B* composé des variables K_i liées à alter3, alter4 et alter6¹²⁶ et le groupe *C* composé des variables K_i liées à alter5¹²⁷. Au sein de chacun de ces groupes, les alter-déclarations peuvent être considérées comme homogènes. Nous nous attendons à ce que les résultats économétriques soient similaires pour les variables de mobilité d'un même groupe. Notons qu'il existe un lien marginal entre les groupes *A* et *B* car les variables K_i selon alter2 et alter3 ne sont pas significativement différentes d'un point de vue statistique¹²⁸. Nous pensons donc que les estimations économétriques pour ces deux variables devraient être proches. De manière plus globale, cela pose la possibilité d'une convergence entre les résultats économétriques selon les groupes *A* et *B*.

Le fait que les variables K_i puissent converger souligne une certaine robustesse dans la manière dont les auto- et les alter-déclarations s'articulent. De plus, dans la mesure où ce constat découle de la confrontation d'un même ensemble d'auto-déclarations face à différentes alter-déclarations, cela tempère – tout en n'abolissant pas – les différences constatées dans le Tableau 5.11.

Cette confrontation des auto- et des alter-déclarations dans DMISP_1 permet de souligner l'importance de l'immobilité chromatique, qui varie entre 41,80 %¹²⁹ et 61,48 %¹³⁰. Notons cependant qu'il ne s'agit pas, en toute rigueur, des mêmes individus sous-jacents quelle que soit l'alter-déclaration. S'il existe un certain chevauchement, il n'est pas complet.

Dans la PNDS 96, nous confrontons également les auto- et les alter-déclarations pour construire la variable de mobilité chromatique K_i . Elles ont été produites sur la base d'une même classification composée de cinq alternatives : (i) *branca* [blanche], (ii) *parda / mulata / morena / cabocla* [brune / mulâtre / brune / cabocle], (iii) *preta* [noire], (iv) *amarela* [jaune] et

125 cf. Tableaux A.5.1, A.5.2, A.5.4, A.5.5, A.5.6, A.5.11 et A.5.12 dans le volume annexe pages 133, 134, 136, 137, 138, 143 et 144.

126 cf. Tableaux A.5.2, A.5.3, A.5.4, A.5.7, A.5.8 et A.5.10 dans le volume annexe pages 134, 135, 136, 139, 140 et 142.

127 cf. Tableaux A.5.3 et A.5.9 dans le volume annexe pages 135 et 141.

128 cf. Tableau A.5.2 dans le volume annexe page 134.

129 cf. Tableau A.5.3 dans le volume annexe page 135.

130 cf. Tableaux A.5.2 et A.5.4 dans le volume annexe pages 134 et 136. En référence à ce qui vient d'être précisé, cela peut souligner le fait que de mêmes règles guident les arbitrages de la mobilité chromatique de la part de l'auto-déclaration et de l'alter-déclaration.

(v) *indígena* [indigène]¹³¹.

Tableau 5.13 : Statistiques descriptives – couleurs de peau auto-déclarées – PNDS 96

| | PNDS 96 | | femmes | | hommes | |
|------------------------------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | 723 | 100 | 602 | 83,26 | 121 | 16,74 |
| <i>branca</i> | 369 | 51,04 | 314 | 52,16 | 55 | 45,45 |
| <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | 321 | 44,40 | 260 | 43,19 | 61 | 50,41 |
| <i>preta</i> | 23 | 3,18 | 19 | 3,16 | 4 | 3,31 |
| <i>amarela</i> | 10 | 1,38 | 9 | 1,50 | 1 | 0,83 |

NB : le fait que le nombre de femmes soit significativement plus important que celui d'hommes est du à l'objectif de cette enquête PNDS, s'attachant notamment aux histoires des naissances.

Les enquêtés s'auto-déclarent très majoritairement blancs [51,04 % - Tableau 5.13] puis métis [44,40 % – Tableau 5.13], quel que soit leur genre¹³². Les enquêteurs partagent globalement leur avis¹³³ : ils alter-déclarent 48,61 % des enquêtés blancs et 45,84 % métis [Tableau 5.14], quel que soit le genre de la personne décrite¹³⁴. Il n'est pas possible de comparer les alter-déclarations entre elles car, pour la réalisation de la PNDS 96, les enquêteurs se sont répartis les questionnaires¹³⁵.

Tableau 5.14 : Statistiques descriptives – couleurs de peau alter-déclarées – PNDS 96

| | PNDS 96 | | femmes | | hommes | |
|------------------------------------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | 722* | 100 | 601* | 83,24 | 121 | 16,76 |
| <i>branca</i> | 351 | 48,61 | 301 | 50,08 | 50 | 41,32 |
| <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | 331 | 45,84 | 268 | 44,59 | 63 | 52,07 |
| <i>preta</i> | 28 | 3,88 | 22 | 3,66 | 6 | 4,96 |
| <i>amarela</i> | 12 | 1,66 | 10 | 1,66 | 2 | 1,65 |

NB : le fait que le nombre de femmes soit significativement plus important que celui d'hommes est du à l'objectif de cette enquête PNDS, s'attachant notamment aux histoires des naissances.

* : il manque une alter-déclaration.

Pour construire la variable K_i , nous procédons de la même manière que pour DMISP_1. Nous disposons d'une variable K_i , où 5,12 % des enquêtés s'éclaircissent, 2,22 % s'assombrissent et 92,66 % choisissent l'immobilité chromatique [Tableau 5.15].

131 Cette dernière modalité ne fut choisie par aucun enquêté de l'échantillon retenu pour l'application empirique du premier modèle particulier.

132 *cf.* tests de différences de proportions dans le Tableau A.5.13 dans le volume annexe page 145.

133 *cf.* tests de différences de proportions dans le Tableau A.5.14 dans le volume annexe page 145.

134 *cf.* tests de différences de proportions dans le Tableau A.5.15 dans le volume annexe page 145.

135 Concernant l'échantillon retenu pour cette application, ils sont au nombre de 16.

Tableau 5.15 : Croisement des auto- et des alter-déclarations – PNDS 96

| | | alter-déclarations | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------|--------------|----------------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> |
| auto-déclarations | <i>branca</i> | 342 | 25 | 0 | 2 |
| | <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | 9 | 299 | 12 | 0 |
| | <i>preta</i> | 0 | 7 | 16 | 0 |
| | <i>amarela</i> | 0 | 0 | 0 | 10 |
| *C _i = 5,12 % ; C _i = 92,66 % ; C _i = 2,22 % | | | | | |

L'importance de l'immobilité chromatique peut être expliquée par le positionnement relatif des questions menant aux déclarations¹³⁶. D'une part elles sont trop proches et d'autre part l'alter-déclaration pourrait être influencée par l'auto-déclaration : l'alter-déclarant s'alignerait plutôt sur la perception de l'enquêté. Cela confirmerait notre observation que PNDS 96 est moins appropriée que DMISP_1 à l'application empirique du premier modèle particulier de mobilité chromatique. Notons par ailleurs que le fait qu'il y ait une alter-déclaration par enquêté masque une possible hétérogénéité des alter-déclarations si elles étaient produites face à chaque enquêté et non pas sur un sous-ensemble selon la répartition des questionnaires. Cela peut renforcer l'illusion que l'alter-déclaration correspond à la 'vraie' couleur de peau de l'individu.

2.1.2. Le groupe de référence G pour l'auto-mobilité (cas général et particulier)

Concrètement, la caractérisation de G ne va pas de soi. Nous aurions du indiquer le groupe de référence G par i , certains individus se positionnant plus par rapport à leur univers professionnel proche (sur le lieu de travail) ou lointain (toute une profession), d'autres par rapport à leur entourage personnel (famille, quartier, etc.). Par ailleurs, ces différentes sphères peuvent s'articuler et un individu peut convoquer une référence ou une autre selon la situation dans laquelle il se trouve.

Pour réaliser une application de l'auto-mobilité chromatique, nous avons dû choisir de qui G était composé pour chaque base de données. Dans DMISP_1, G correspond à l'ensemble des enquêtés. Dans PNDS 96, nous avons défini G comme l'ensemble des enquêtés d'une même région¹³⁷.

136 L'auto-déclaration est collectée avec la question 121 et l'alter-déclaration avec la question 122 du questionnaire de PNDS 96.

137 Étant donné la sélection de l'échantillon d'intérêt, cela correspond à l'ensemble des enquêtés du sous-

Concernant DMISP_1, où tous les enquêtés travaillent dans le même atelier¹³⁸ sans contact avec des personnes extérieures¹³⁹, cette hypothèse peut se défendre aisément. Les enquêtés de DMISP_1 passent en effet la très grande majorité de leur temps dans l'atelier de *Fábrica*. Rappelons notamment que 63,85 % réalisent des heures supplémentaires [Tableau 4.10¹⁴⁰] et de nombreux emplois du temps de la semaine de référence¹⁴¹ montrent que ces enquêtés ne prennent pas leurs jours chômés. Ils sont donc plus en contact avec leurs collègues de travail qu'avec leur famille.

Concernant PNDS 96, il convient tout d'abord de sélectionner l'échantillon d'intérêt. Nous conservons tous les adultes¹⁴² de la PNDS 96 habitant dans les grandes villes de l'État de São Paulo [Tableau 5.16]. Nous disposons donc *in fine* de 723 observations au plus proche de nos enquêtés de DMISP_1 et DMISP_2.

Notre définition de *G* est ici plus critiquable que pour DMISP_1 car à l'échelle de l'échantillon les enquêtés n'ont que peu de liens entre eux ; cela n'est pas comparable avec la proximité existant entre les enquêtés de *Fábrica*. Cependant, nous conservons cette définition de *G* pour PNDS 96 car il est possible de faire l'hypothèse que chaque enquêté se situe de manière globale par rapport à une vision moyenne à l'échelle de sa région et à partir des personnes qu'ils rencontrent dans la ville. Cette vision peut aussi être véhiculée par les médias.

Tableau 5.16 : Sélection de l'échantillon d'intérêt dans PNDS 96 (nombre d'observations)

| | TOTAL | hommes | femmes |
|--------------------------|--------|--------|--------|
| PNDS 96 complète | 15 561 | 2949 | 12 612 |
| État de São Paulo | 1 642 | 287 | 1 355 |
| aires urbaines | 1 505 | 261 | 1 244 |
| grandes villes | 723 | 121 | 602 |

Lorsqu'il est possible de calculer une moyenne de la variable liée à un axe donné, nous construisons une variable binaire¹⁴³ prenant la valeur de 1 si l'individu est au dessus de cette

ensemble retenu. Tous les enquêtés de cet échantillon appartiennent donc au même groupe *G* ici.

138 L'échantillon de DMISP_1 recouvre plus de 75 % de sa population.

139 Cela n'est pas tout à fait exact. Ils sont en effet en contact avec les employés directs de *Fábrica*, dont ils envient les avantages : l'existence d'une cantine d'entreprise, l'accès à des espaces de repos et de détente réservés, *etc.*

140 *cf.* le quatrième chapitre page 243.

141 Cet outil de collecte est décrit page 211.

142 Les adultes visés par cette enquête sont les femmes de 15 à 49 ans ainsi que les hommes de 15 à 59 ans.

143 Aucun individu ne se situe exactement à la moyenne, d'où la possibilité dans ce cas que cette variable soit binaire.

moyenne et de zéro dans le cas inverse¹⁴⁴. Pour les variables discrètes liées à un axe donné, nous ordonnons les différentes modalités puis nous les apparions avec un positionnement relatif au groupe. La modalité préférée sera ainsi toujours liée à une préférence de $f(X_i)$ par rapport au groupe, tandis qu'à l'inverse la dernière modalité – la plus détestée – sera toujours liée à une préférence du groupe par rapport à $f(X_i)$.

2.1.3. Variables liées aux axes socio-économique, identitaire et idéologique (auto-mobilité chromatique – cas général et particulier)

Le choix des variables correspondant à chaque axe de l'auto-mobilité chromatique est contraint par les bases de données, aussi devons-nous parfois recourir à des variables différentes pour un même axe.

Le positionnement socio-économique de l'individu est appréhendé à travers trois domaines : le marché du travail, la richesse et le statut civil. Concernant le marché du travail, nous nous focalisons pour DMISP_1 sur le positionnement de l'enquêté au sein de la hiérarchie de l'entreprise¹⁴⁵. La structure fonctionnelle est pyramidale et identique dans les deux entreprises *Verde* et *Azul* : 42,25 % des employés se situent à sa base (manutentionnaire non qualifiés ; variable 'Hinf'), 49,30 % procèdent à la vérification de la qualité de la production (variable servant de référence pour l'interprétation de 'Hinf' et 'Hsup') et 8,45 % occupent des fonctions d'encadrement [variable 'Hsup'] [Tableau 5.17]. En évaluant cette structure pyramidale à l'aune de l'axe socio-économique, nous pourrions faire l'hypothèse qu'être situé dans le bas de la hiérarchie apporte un rendement social favorisant un assombrissement de l'individu tandis qu'il va dans le sens d'un éclaircissement si l'enquêté est situé dans le haut de la pyramide. Cependant, si les enquêtés reconnaissent cette structure hiérarchique, la manière dont ils valorisent l'une ou l'autre position en soi (et non au sein de l'entreprise où la structure hiérarchique prévaut) dépend des perspectives d'évolution qui peuvent y être attachées. C'est une logique en termes de métiers qui l'emporte pour les enquêtés.

144 La relation de préférence est alors remplacée par une relation d'inégalité. Par exemple, si un individu a un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe, nous considérons qu'il préfère ses propres caractéristiques éducatives à celles du groupe.

145 Il ne nous est pas possible d'appréhender l'accès au marché du travail car nous ne pouvons pas observer les individus dont les candidatures ont été rejetées. Les salaires sont disponibles, mais les tests de différence [cf. le quatrième chapitre pages 243 à 246] ne permettent pas de rejeter l'affirmation du directeur d'atelier selon laquelle les salaires sont colinéaires à la fonction occupée, quelle que soit l'ancienneté et le niveau de capital humain de l'employé.

Tableau 5.17 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – DMISP_1

| variables | description | répartition / moyenne | répartition / moyenne selon l'entreprise | |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|--------------------|
| | | | <i>Verde</i> | <i>Azul</i> |
| Hsup | = 1 si l'occupation de l'individu <i>i</i> est hiérarchiquement supérieure = 0 sinon | 10,57 % 89,43 % | 8,45 % 91,55 % | 13,46 % 86,54 % |
| Hinf | = 1 si l'occupation de l'individu <i>i</i> est hiérarchiquement inférieure = 0 sinon | 43,09 % 56,91 % | 42,25 % 57,75 % | 44,23 % 55,77 % |
| CLsup | = 1 si l'individu <i>i</i> se perçoit comme appartenant à une classe sociale élevée = 0 sinon | 26,02 % 73,98 % | 28,17 % 71,83 % | 23,92 % 76,92 % |
| CLinf | = 1 si l'individu <i>i</i> se perçoit comme appartenant à une classe sociale basse = 0 sinon | 34,96 % 65,04 % | 36,62 % 63,38 % | 32,69 % 67,31 % |
| statut civil | célibataire = 1 si l'individu <i>i</i> est célibataire = 0 sinon | 58,54 % 41,46 % | 53,52 % 46,48 % | 65,38 % 34,62 % |
| | concubinage = 1 si l'individu <i>i</i> est en concubinage = 0 sinon | 13,82 % 86,18 % | 15,49 % 84,51 % | 11,54 % 88,46 % |
| | séparé = 1 si l'individu <i>i</i> est séparé = 0 sinon | 4,07 % 95,93 % | 4,23 % 95,77 % | 3,85 % 96,15 % |
| carnaval | = 1 si l'individu <i>i</i> apprécie carnaval = 0 sinon | 56,91 % 43,09 % | 56,34 % 43,66 % | 57,69 % 42,31 % |
| tiers | = 1 si une tierce personne est présente lors des déclarations de couleur de peau = 0 sinon | 56,10 % 43,90 % | 59,15 % 40,85 % | 51,92 % 48,08 % |
| éducation | = 1 si le niveau d'éducation de l'individu <i>i</i> est supérieur à la moyenne du groupe = 0 sinon | 66,67 % 33,33 % | 59,15 % 40,85 % | 76,92 % 23,08 % |
| concours | = 1 si l'individu <i>i</i> a tenté le concours d'entrée pour l'université publique ou privée = 0 sinon | 4,07 % 95,93 % | 4,23 % 95,77 % | 3,85 % 96,15 % |
| soir | = 1 si l'individu <i>i</i> a terminé sa scolarité avec des cours du soir = 0 sinon | 16,26 % 83,74 % | 14,08 % 85,92 % | 19,23 % 80,77 % |
| femme | = 1 si l'individu <i>i</i> est une femme = 0 sinon | 30,08 % 69,92 % | 15,49 % 84,51 % | 50 % 50 % |
| âge | âge de l'individu <i>i</i> en années | 27,07 | 28,44 | 25,21 |
| Verde | = 1 si l'individu <i>i</i> est employé par l'entreprise Verde* = 0 sinon | 57,72 % 42,28 % | 100 % 0 % | 0 % 100 % |
| nombre d'observations | | 123 | 71 | 52 |

Pour ces derniers 'Hinf' – être manutentionnaire non qualifié – est un emploi temporaire avant de reprendre des études ou de trouver un autre emploi :

Cândido: A maioria da empresas que pede é mais quando é para recepção, vendedor. Aí já, escritório assim já pede foto. Mas quando é para ser peão, igual eu aqui, sabe, não pede foto.

Cândido : La majorité des entreprises qui demandent c'est plus pour être réceptionniste, vendeur. Alors là, au bureau on demande déjà une photo. Mais quand c'est pour être un pion, comme moi ici, on ne demande pas de photo.

NB : le mot *peão* signifie également 'paysan'.

« L'enquête du dernier questionnaire insiste sur le fait que son travail actuel est temporaire. Il prépare actuellement le concours d'entrée pour l'université. » [extrait des notes prises pendant la passation des questionnaires – 27/02/07]

Le *turn over* est très important pour les manutentionnaires non qualifiés : l'ancienneté est en moyenne de moins d'une année¹⁴⁶. Cela est lié d'une part au fait que les contrats de travail pour cette fonction sont temporaires et d'autre part à la manière dont les enquêtés conçoivent cet emploi (transitoire). Inversement, les enquêtés occupant une position hiérarchique élevée ne peuvent plus espérer d'évolution dans leur carrière. Autrement dit, avec 'Hinf' les enquêtés se perçoivent encore comme mobiles professionnellement, tandis qu'avec 'Hsup' ils sont face à une certaine fixité. Dans la mesure où pouvoir bénéficier d'une évolution est préféré à l'immobilité professionnelle, la variable 'Hsup' correspond à l'hypothèse 1.3 du modèle théorique tandis que la variable 'Hinf' est liée à l'hypothèse 1.1.

Pour PNDS 96, le positionnement de l'enquête sur le marché du travail est appréhendé à partir de son statut d'emploi¹⁴⁷. Ils peuvent être inactifs, employés, travailleurs autonomes ou employeurs. Parmi les employés, nous distinguons trois catégories : 11,20 % sont employés dans le secteur informel (variable 'informel'), 31,12 % sont employés dans le secteur formel hors fonction publique (variable 'formel') et 4,43 % sont fonctionnaires (variable 'fonctionnaire') [Tableau 5.18]. Le fait d'être employé dans le secteur informel implique des bas salaires ainsi qu'une précarité de l'emploi. Nous nous attendons donc à ce que cela favorise un assombrissement. Dans la mesure où au statut de fonctionnaire correspondent des salaires beaucoup plus élevés ainsi qu'une sécurité de l'emploi, nous pourrions nous attendre à ce que celui-ci favorise un éclaircissement. Cependant, comme il faut passer un concours afin d'obtenir ce statut, nous pensons qu'il ne mobilise pas uniquement l'axe socio-économique, mais tous les axes, favorisant donc un assombrissement, ce qui correspond à l'hypothèse 1.7 pour l'auto-mobilité. Parmi les enquêtés n'étant pas employés, 33,20 % sont inactifs (variable 'inactif'), 18,39 % sont des travailleurs autonomes (variable servant de référence pour l'interprétation des statuts d'emploi) et 1,66 % sont employeurs (variable 'employeur') [tableau 5.18]. La catégorie des inactifs étant hétérogène¹⁴⁸, il est difficile de savoir quel est son lien avec la mobilité chromatique. En effet, le fait de subir l'inactivité peut favoriser un

146 cf. le Tableau dans le volume annexe au quatrième chapitre page 70.

147 Le positionnement hiérarchique au sein de l'entreprise ne fait pas sens ici. Les salaires ne sont pas collectés.

148 Les raisons de l'inactivité ont seulement été collectées pour les femmes (les hommes ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont arrêté leur scolarisation ; cette question ne fut pas posée aux femmes). Les neuf justifications possibles sont : le fait d'étudier, le fait de s'être mariée, l'interdiction du mari, le fait de prendre soin des enfants, le fait de ne pas en avoir besoin ou de ne pas aimer travailler, les problèmes de santé, le chômage, une catégorie 'autre' et une catégorie 'je ne sais pas'.

assombrissement, mais pas celui de l'avoir choisi du fait de revenus suffisants par ailleurs. En dehors de l'extrême pauvreté, le système d'assistance brésilien est peu développé. Même pour cette partie ciblée de la population, les sommes allouées sont très faibles. Aussi postulons-nous que les inactifs de cette base de données le sont par choix, ce qui impliquerait un éclaircissement de leur part du fait du statut socio-économique sous-jacent suffisamment élevé pour se permettre de faire le choix de ne pas travailler.

Nous faisons également l'hypothèse que le statut d'employeur est préféré à celui de travailleur autonome. Nous nous attendons globalement à ce que les statuts d'inactifs et d'employeurs favorisent un éclaircissement [hypothèse 1.1] car ils sont préférés aux autres statuts. Inversement, nous nous attendons à ce que le statut de salariés informels favorise un assombrissement [hypothèse 1.3]. Le fait d'être salarié dans le secteur formel et hors fonction publique a un statut intermédiaire par rapport à toutes les autres situation. Nous nous attendons à ce que cela favorise l'immobilité chromatique [hypothèse 1.2].

Concernant la richesse, nous nous focalisons sur la classe sociale perçue. Les enquêtés font partie de la même classe sociale objective, définie en termes monétaires. En revanche, ils ont une perception propre du chemin parcouru et / ou du chemin qu'il leur est encore possible de parcourir. Nous faisons l'hypothèse que se percevoir comme étant pauvre [variable 'CLinf' – 34,96 % des enquêtés – Tableau 5.17] favorise un assombrissement tandis que se sentir riche [variable 'CLsup' – 26,02 % des enquêtés – Tableau 5.17] va dans le sens d'un éclaircissement. Cela correspond aux hypothèses 1.3 et 1.1 du modèle théorique. Pour PNDS 96, nous ne pouvons pas appréhender ce domaine car les variables pouvant convenir sont collectées uniquement pour les femmes.

Enfin, concernant le statut civil, nous savons si les enquêtés de DMISP_1 sont mariés [23,57 % – ce sera notre statut civil de référence], en concubinage [*amigado* – 13,82 % – variable 'concubinage'], célibataires [58,54 % – variable 'célibataire'] ou séparés [4,07 % – variable 'séparé'] [Tableau 5.17]. Le mariage est une situation symboliquement valorisée au Brésil. Avant l'abolition de l'esclavage, les relations hors mariage renvoyaient principalement aux liaisons entre les maîtres et les femmes esclaves. Aujourd'hui, le mariage reste préféré à la situation de concubinage. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les couples en concubinage déclarent – nous nous situons donc à nouveau sur le plan de l'énonciation – être mariés lorsqu'ils considèrent que les liens qui les unissent sont très forts. S'ils perçoivent ces derniers comme plus flottants, ils maintiennent le terme de concubinage. Nous faisons donc

l'hypothèse que le fait de se reconnaître en concubinage favorise un assombrissement. Cela correspond à l'hypothèse 1.3 du modèle théorique. Il est difficile de peser ce que le fait d'être statutairement célibataire implique en termes de mobilité chromatique. En effet, cela peut être valorisé – donc favoriser un éclaircissement – tant que le marché matrimonial ne présente aucun candidat valable du point de vue de l'enquêté. Inversement, à l'aune de la norme du mariage, ce statut peut être dévalorisé – donc favoriser un assombrissement. Étant donné que les enquêtés de DMISP_1 sont jeunes [27,07 ans en moyenne – Tableau 5.17], nous penchons pour le premier effet possible. Cela correspond à l'hypothèse 1.1 du modèle théorique.¹⁴⁹ Pour PNDS 96, nous utilisons les mêmes variables¹⁵⁰ [Tableau 5.18] et nous attendons les mêmes résultats.

Le positionnement identitaire de l'individu est appréhendé à travers une seule variable : le fait d'apprécier ou non le carnaval¹⁵¹ [variable 'carnaval'] dans DMISP_1 et la religion de l'enquêté pour PNDS 96.¹⁵² Le fait d'apprécier ou non le carnaval n'est pas collecté dans PNDS 96. Pour les enquêtés de *Fábrica*, nous faisons l'hypothèse que l'appréciation de cet élément culturel est plus spécifiquement liée à la valorisation de la culture *negra*. Cela fait donc appel au rendement identitaire. Cette variable est binaire (apprécier carnaval [56,91 % des enquêtés – Tableau 5.17] ou ne pas l'apprécier). Lorsque l'enquêté apprécie carnaval, nous nous attendons à ce que cela favorise un assombrissement. Cela correspond à l'hypothèse 1.4 du modèle théorique. Concernant le choix d'une religion dans PNDS 96, neuf alternatives étaient possibles : le spiritisme¹⁵³ [2,9 % des enquêtés – variable 'spirite'], une religion afro-brésilienne¹⁵⁴ [1,52 % des enquêtés – variable 'afro'], une religion orientale¹⁵⁵ [1,50 % des enquêtés – variable 'orient'], l'évangélisme [16,04 % des enquêtés – variable 'évangélique'], le protestantisme [1,24 % des enquêtés – variable 'protestant'], le catholicisme [67,63 % des enquêtés – variable de référence pour l'interprétation du choix d'une religion], le judaïsme [1,50 % des enquêtés – variable 'juif'] et ne pas avoir de religion [7,91 % des enquêtés –

149 Le fait d'être séparé est introduit afin de respecter les conditions d'estimation où toutes les variables muettes sauf une doivent être présentes.

150 Il existe une modalité supplémentaire (le veuvage) introduite pour les mêmes raisons que précédemment [cf. la note de bas de page *supra* page 370].

151 D'autres éléments auraient été pertinents, tels que les habitudes culinaires par exemple, mais nous ne les avons malheureusement pas collectés.

152 Cette dernière est également renseignée dans DMISP_1, mais aucun enquêté n'a choisi les alternatives pouvant être liées à l'axe identitaire.

153 Le spiritisme se base sur les écrits d'A. Kardec (1856/1998). Il s'agit de considérer que chacun a une âme qu'il convient d'élever afin de toujours progresser.

154 Parmi ces religions afro-brésiliennes, le *candomblé* semble être la plus connue.

155 Les religions orientales pratiquées au Brésil correspondent majoritairement aux cultes importés par les immigrants japonais, parmi lesquels figurent le Seicho-no-ie et le bouddhisme par exemple

variable 'sans religion'] [Tableau 5.18]. Nous associons le choix d'une religion afro-brésilienne à l'axe identitaire et donc à un assombrissement. Cela correspond à l'hypothèse 1.4 du modèle théorique. Nous n'avons pas d'attentes particulières par rapport aux autres religions.

Tableau 5.18 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – PNDS 96

| variables | description | répartition / moyenne |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| informel | = 1 si l'individu <i>i</i> travaille dans le secteur informel = 0 sinon | 11,20 % 88,80 % |
| formel | = 1 si l'individu <i>i</i> travaille dans le secteur formel (non public) = 0 sinon | 31,12 % 68,88 % |
| fonctionnaire | = 1 si l'individu <i>i</i> travaille dans le secteur formel (public) = 0 sinon | 4,43 % 95,57 % |
| inactif | = 1 si l'individu <i>i</i> est inactif = 0 sinon | 33,20 % 66,80 % |
| employeur | = 1 si l'individu <i>i</i> est employeur (quel que soit le secteur) = 0 sinon | 1,66 % 98,34 % |
| célibataire | = 1 si l'individu <i>i</i> est célibataire = 0 sinon | 29,46 % 70,54 % |
| concubinage | = 1 si l'individu <i>i</i> est en concubinage = 0 sinon | 15,77 % 84,23 % |
| veuf | = 1 si l'individu <i>i</i> est veuf = 0 sinon | 1,24 % 98,76 % |
| séparé / divorcé | = 1 si l'individu <i>i</i> est séparé ou divorcé = 0 sinon | 1,38 % 98,62 % |
| religion | afro = 1 si l'individu <i>i</i> a pour religion l' <i>umbanda</i> ou le <i>candomble</i> = 0 sinon | 1,52 % 98,48 % |
| | spirite = 1 si l'individu <i>i</i> a pour religion le spiritisme = 0 sinon | 2,90 % 97,10 % |
| | évangélique = 1 si l'individu <i>i</i> a pour religion l'évangélisme = 0 sinon | 16,04 % 83,96 % |
| | protestant = 1 si l'individu <i>i</i> a pour religion le protestantisme = 0 sinon | 1,24 % 98,76 % |
| | orient = 1 si l'individu <i>i</i> suit une religion orientale = 0 sinon | 1,50 % 98,50 % |
| | juif = 1 si l'individu <i>i</i> a pour religion le judaïsme = 0 sinon | 1,50 % 98,50 % |
| | sans religion = 1 si l'individu <i>i</i> affirme ne pas avoir de religion = 0 sinon | 7,81 % 92,19 % |
| éducation | = 1 si le niveau d'éducation de l'individu <i>i</i> est supérieur à la moyenne du groupe = 0 sinon | 50,35 % 49,65 % |
| femme | = 1 si l'individu <i>i</i> est une femme = 0 sinon | 83,26 % 16,74 % |
| âge | âge de l'individu <i>i</i> en années | 30,92 |
| nombre d'observations | | 723 |

Le positionnement de l'individu selon l'axe idéologique dépend de son appréciation du contexte de déclaration. En situation de questionnaire, la question « qual é a sua cor da pele ou raça ? » [quelle est votre couleur de peau ou race ?] n'est *a priori* pas perçue comme un test¹⁵⁶. Ce constat repose cependant sur l'appréciation des enquêtés quant à la manière dont nous avons posé cette question. Dans la mesure où ils ont parfois été exposés à la présence d'une tierce personne¹⁵⁷, nous utilisons une variable 'tiers' [56,10 % des enquêtés – Tableau 5.17] comme source d'identification par rapport à l'axe idéologique, qui favorise l'immobilité chromatique puis l'assombrissement [hypothèse 1.5 du modèle théorique]. Dans PNDS 96, aucune variable n'est exclusivement associée à l'axe idéologique.

Tableau 5.19 : Résultats attendus pour l'auto-mobilité chromatique – DMISP_1

| axes orthogonaux | | référence pour l'interprétation |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------|
| axe socio-économique | | |
| hypothèse 1.1 | Hinf | être exécutant |
| | CLsup | être moyennement riche |
| | célibataire | être marié |
| hypothèse 1.3 | Hsup | être exécutant |
| | CLinf | être moyennement riche |
| | concubinage | être marié |
| axe identitaire | | |
| hypothèse 1.4 | carnaval | ne pas apprécier le carnaval |
| axe idéologique | | |
| hypothèse 1.5 | tiers | absence d'un tiers lors des déclarations |
| axes non orthogonaux | | |
| axe socio-économique + axe identitaire + axe idéologique | | |
| hypothèse 1.7 | concours | ne pas avoir tenté ce concours |
| hypothèse 1.8 | éducation | niveau inférieur au groupe |
| hypothèse 1.9 | soir | ne pas avoir fait de cours du soir |

L'axe idéologique peut également être mobilisé en articulation avec d'autres axes. Face au niveau d'éducation, les axes cessent en effet d'être orthogonaux. Premièrement, cet axe idéologique peut convoquer l'axe socio-économique à travers le prestige associé à l'école. Deuxièmement, il peut mobiliser l'axe identitaire car il participe à une prise de conscience politique – et non plus uniquement subie – des inégalités et de la discrimination selon les couleurs de peau. Troisièmement, il peut activer l'axe idéologique car il contribue à entraîner l'individu à ne pas afficher ses préjugés ou à les masquer. Autrement dit, il favorise une plus

156 cf. le quatrième chapitre pages 293 à 299.

157 cf. le quatrième chapitre pages 249 à 251.

grande intériorisation des contraintes sociales, dont celle de la pénalisation réelle¹⁵⁸ et symbolique de toute manifestation de préjugé. Or, s'éclaircir est perçu par la société brésilienne comme tel.

Tableau 5.20 : Résultats attendus pour l'auto-mobilité chromatique – PNDS 96

| axes orthogonaux | | référence pour l'interprétation |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------|
| axe socio-économique | | |
| hypothèse 1.1 | employeur | être travailleur autonome |
| | inactif | être travailleur autonome |
| | célibataire | être marié |
| hypothèse 1.2 | formel | être travailleur autonome |
| hypothèse 1.3 | informel | être travailleur autonome |
| | concubinage | être marié |
| axe identitaire | | |
| hypothèse 1.4 | afro | religion catholique |
| axe idéologique | | |
| axe non actionné de manière exclusive | | |
| axes non orthogonaux | | |
| axe socio-économique + axe identitaire + axe idéologique | | |
| hypothèse 1.7 | éducation | niveau inférieur au groupe |
| hypothèse 1.7 | fonctionnaire | être travailleur autonome |

Dans DMISP_1, nous disposons de trois variables d'éducation : le nombre d'années d'éducation, le fait d'avoir pris des cours du soir et le fait d'avoir tenté de passer le concours d'entrée pour faire des études supérieures¹⁵⁹. Les enquêtés ont en moyenne 8,89 années d'éducation : 66,67 % se situent au dessus de ce niveau [variable 'éducation'] [Tableau 5.17]. Ils sont 16,26 % [variable 'soir' – Tableau 5.17] à avoir atteint ce niveau grâce à des cours du soir réservés aux adultes sortis du système scolaire. Enfin, 4,078 % des enquêtés [variable 'concours' – Tableau 5.17] ont tenté le concours d'entrée à l'université. Dans la mesure où tenter ce concours est conditionnel au fait d'avoir validé le cycle secondaire, parmi les trois variables donc nous disposons celle-ci correspond au niveau scolaire le plus élevé. Nous pensons donc qu'elle favorise un assombrissement : elle correspond à l'hypothèse 1.7 du modèle théorique, tout comme la variable 'fonctionnaire'. Concernant le fait d'avoir suivi des cours du soir, nous pensons que cela permet à l'individu de respecter une norme sociale

158 L'énonciation de préjugé et la production d'actes racistes sont condamnées par la constitution brésilienne de 1988 et punies de prison.

159 Dans DMISP_1, un seul enquêté a fait des études supérieures, aussi nous nous focalisons sur le fait d'avoir tenté ce concours, pour entrer dans une université publique ou privée.

symbolique minimale (en l'occurrence atteindre le niveau d'éducation le plus élevé possible par rapport au groupe de référence). Cependant, chacun sait que cela reste peu valorisé sur le marché du travail. Selon le modèle théorique, cela correspond à l'hypothèse 1.9 où l'individu choisit l'immobilité chromatique. Enfin, dans la mesure où les enquêtés de *Fábrica* sont face à une nouvelle norme de recrutement en termes de niveau d'éducation (avoir validé le cycle secondaire), le fait de se situer au dessus de la moyenne du groupe correspond simplement au fait de se rapprocher de cette nouvelle norme. Aussi, l'immobilité chromatique est-elle privilégiée. Cela correspond à l'hypothèse 1.8 du modèle théorique.

Pour PNDS 96, nous savons uniquement quel est le niveau d'éducation en années des enquêtés¹⁶⁰. Les enquêtés ont en moyenne 7,39 années d'éducation : 50,35 % se situent au-dessus de ce niveau [variable 'éducation' – Tableau 5.18]. Dans la mesure où la variabilité des niveaux d'éducation est plus importante dans PNDS 96 que dans DMISP_1, nous considérons que se situer au-dessus de cette moyenne mobilise pleinement tous les axes incitatifs, favorisant donc un assombrissement. Cela correspond à l'hypothèse 1.7 du modèle théorique.

Les résultats attendus pour les variables de DMISP_1 et PNDS 96 sont respectivement présentés dans les Tableaux 5.19 et 5.20.

2.1.4. Autres variables et variables de contrôle (auto-mobilité chromatique – cas général et particulier)

Aux variables explicatives correspondant à un ou plusieurs axes, nous ajoutons une variable de contrôle ainsi que des variables pouvant influencer la mobilité chromatique en dehors de ces axes. Pour DMISP_1, la variable de contrôle [variable 'verde'] vise à capter les spécificités de chaque entreprise¹⁶¹. Aucune variable de contrôle n'est convoquée dans PNDS 96.

Concernant les autres variables pouvant influencer la mobilité chromatique, il s'agit de prendre en compte des phénomènes n'étant pas liés au positionnement relatif par rapport au groupe de référence, du moins pas en termes statiques. Le genre et l'âge – présents à la fois dans DMISP_1 et PNDS 96 – nous semblent en effet autoriser une plus ou moins grande mobilité du fait de leur rapport dynamique aux couleurs de peau. Premièrement, le terme le

160 Le fait de savoir si l'enquêté a suivi des cours du soir est également disponible, mais concerne 1,11 % des enquêtés seulement.

161 cf. le quatrième chapitre pages 240 à 258. Nous ne pensons pas que les motivations inobservables du refus de participer à l'enquête déterminent également la mobilité chromatique. Il s'agit donc uniquement de capter ici les spécificités de chaque entreprise, notamment en matière de recrutement.

plus flatteur pour désigner une femme au Brésil est celui de *morena*¹⁶². Or, tandis que les hommes modifient peu leur apparence, les femmes y sont socialement autorisées, voire encouragées. Elles peuvent agir sur la nature apparente de leurs cheveux¹⁶³ ainsi que sur leur couleur de peau¹⁶⁴. Elles disposent donc d'une possibilité de mobilité chromatique plus importante que celle des hommes. Nous faisons l'hypothèse qu'elles manipulent leur apparence afin de se rapprocher de l'archétype de la femme *morena*. Dans la mesure où au moment de la déclaration elles ont déjà réalisé ce changement si elles le considéraient nécessaire, nous nous attendons à ce que l'immobilité chromatique soit privilégiée en termes de langage (lors de la déclaration) car l'apparence aura été adaptée afin de correspondre au terme choisi. Concernant l'âge, nous pensons que les enquêtés ont été exposés à une socialisation différente en termes de couleurs de peau selon leur génération¹⁶⁵. D'une part ils ont plus ou moins intériorisé un axe ou un autre¹⁶⁶ et d'autre part la formation de la personnalité se consolide au cours du temps : autrement dit, il y aurait une plus grande mobilité pour les plus jeunes. Lorsque l'âge est pris en compte grâce à une variable continue, son rôle est plutôt de capter la socialisation différentielle des enquêtés. Nous nous attendons alors à un effet neutre en termes de mobilité chromatique car ce n'est pas le recours à l'un ou l'autre axe qui est expliqué mais la mobilité qui en résulte *in fine*.

2.2. Présentation des données pour réaliser une application empirique du modèle théorique de mobilité chromatique : alter-mobilité

Pour l'alter-mobilité chromatique, nous utilisons les bases de données DMISP_2 et PNDS 96. Les variables explicatives sont les mêmes pour le cas général et le cas particulier du modèle. Rappelons que concernant ce dernier, nous devons postuler que les auto-déclarations correspondent à la 'vraie' couleur de peau de chaque enquêté. Elles ne respectent pas strictement cette hypothèse du fait de l'auto-mobilité. Pour les besoins de l'application empirique du second modèle particulier, nous passerons cependant outre¹⁶⁷. Concernant DMISP_2, l'alter-mobilité est possible car les alter-déclarants disposent d'indications sur les photographies où les cheveux, notamment, sont apparents. Les uniformes peuvent également

162 *cf.* le premier chapitre page 86.

163 *cf.* le phénomène du lissage.

164 Rappelons qu'il n'y a pas d'utilisation de produits blanchissants au Brésil. La manipulation dont il est question vise d'ailleurs l'inverse. Le bronzage artificiel permet de ne pas être trop blanche.

165 Les enquêtés plus âgés ont ainsi une probabilité plus grande d'avoir fortement intériorisé l'idéologie du blanchiment [L. Sansone (2003 : 46)].

166 En effet, les individus intègrent l'ensemble des valeurs et normes présentes au moment de la socialisation. Or tous les axes n'étaient pas en vigueur pour ceux qui sont les plus âgés.

167 Beaucoup d'auteurs font de même, niant que le premier modèle puisse exister. Ils considèrent l'auto-déclaration comme exogène.

donner des pistes quant aux différences hiérarchiques et de métiers des enquêtés. Pour PNDS 96, nous mettons ici en doute la neutralité des enquêteurs. Tandis que pour le premier modèle particulier nous postulons que leur métier puisse atténuer leur subjectivité personnelle, nous relâchons cette hypothèse pour deux raisons. Premièrement, l'alter-déclaration intervient dans le questionnaire après plusieurs questions révélant des attributs et caractéristiques des enquêtés.¹⁶⁸ Deuxièmement, sans l'existence d'une formation spécifique dispensée aux enquêteurs, il est difficile de postuler que leur posture scientifique l'emporte.¹⁶⁹ Nous n'utilisons pas DMISP_1 car nous considérons que les alter-déclarants disposent de trop peu d'information sur les enquêtés¹⁷⁰. Nous présentons tout d'abord la variable de mobilité chromatique pour le second modèle particulier pour chaque base de données, puis le groupe G par rapport auquel chaque enquêté est positionné et enfin les variables explicatives utilisées pour chaque axe incitatif.

2.2.1. La variable expliquée K_j pour le second modèle particulier de mobilité chromatique

Nous décrivons premièrement la variable K_j dans DMISP_2, puis nous passerons à la PNDS 96. Dans DMISP_2, pour construire la variable de mobilité chromatique K_j , nous confrontons les alter-déclarations aux auto-déclarations. Dans la mesure où nous avons préalablement décrit les auto-déclarations¹⁷¹ ainsi que le mode de production des alter-déclarations¹⁷², nous nous concentrons ici sur une description des alter-déclarations de DMISP_2. Nous disposons de cinq alter-déclarants¹⁷³ [Tableau 5.21].

168 P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005) soulignent également que, dans la mesure où l'alter-déclaration intervient après l'auto-déclaration, cette dernière peut influencer l'avis de l'enquêteur. Nous reconnaissons cette possibilité tout en ne pouvant pas la traiter ici.

169 Pour cette raison, les enquêteurs de la PED suivent un atelier de formation sur ce point afin de garantir une certaine objectivité de l'alter-déclaration. La PED récolte uniquement l'alter-déclaration, pas d'auto-déclaration.

170 C'est d'ailleurs pour cela que DMISP_1 se prête bien à une application du premier modèle théorique de mobilité chromatique.

171 *cf.* le quatrième chapitre pages 263 à 264.

172 *cf. supra* pages 357 à 358.

173 Au moment de la collecte de alter1 et alter8, les questionnaires de DMISP_2 n'étaient pas encore réalisés. Au moment de la collecte de alter2, nous n'avons pas encore amorcé pleinement notre réflexion théorique pour ce chapitre.

Tableau 5.21 : Description des alter-déclarants – DMISP_2

| alter-déclarant | auto-déclaration de l'alter-déclarant | caractéristiques de l'alter-déclarant [genre – âge – État actuel d'habitation au Brésil – occupation] | catégories utilisées pour l'alter-déclaration | lieu et date de l'alter-déclaration |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| alter 3 | avant de venir en Europe, se considérait <i>branco</i> ; ce n'est plus le cas actuellement. Il n'a pas précisé comment il se considère maintenant. | homme – un peu plus de 30 ans – Minas Gerais – en doctorat de biologie | <i>asiático, branca, negra, parda</i> | Strasbourg le 10/07/08 |
| alter 4 | <i>branco</i> | homme – 33 ans – Espirito Santo – en doctorat de droit | <i>Branca, mulata clara, mulata escura, negro</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 5 | <i>branco</i> | homme – 28 ans – Rio de Janeiro – en doctorat d'histoire du droit | <i>branca, morena, mulata, negro</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 6 | <i>branca</i> | femme – 31 ans – Rio de Janeiro – en doctorat de droit | <i>branca, mulata clara, mulata escura, mulata média, negra</i> | Strasbourg le 11/07/08 |
| alter 7 | <i>branca</i> | femme – 26 ans – Rio de Janeiro – en master recherche d'anthropologie | <i>asiático, branca, cabocla, morena, mulata</i> | Strasbourg le 11/07/08 |

Traduction des catégories utilisées (par ordre alphabétique): *asiático* [asiatique], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle – métis de parents européen et indigène], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulata média* [mulâtre moyenne], *negra* [noire], *parda* [brune – grise].

Seule la catégorie *branca* est commune à tous les alter-déclarants [Tableaux 5.21 et 5.22].

Globalement, nous notons que les alter-déclarants ne classent pas les enquêtés de DMISP_2 de la même manière [Tableau 5.22].¹⁷⁴

Tableau 5.22 : Répartition des alter-déclarations – DMISP_2

| terme choisi | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 |
|----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <i>asiática</i> | 2,54 % | n.u. | n.u. | n.u. | 0,85 % |
| <i>branca</i> | 62,71 % | 66,67 % | 78,63 % | 64,10 % | 61,86 % |
| <i>cabocla</i> | n.u. | n.u. | n.u. | n.u. | 1,69 % |
| <i>morena</i> | n.u. | n.u. | 18,80 % | n.u. | 33,90 % |
| <i>mulata</i> | n.u. | n.u. | 0,85 % | n.u. | 1,69 % |
| <i>mulata clara</i> | n.u. | 28,21 % | n.u. | 28,21 % | n.u. |
| <i>mulata escura</i> | n.u. | 4,27 % | n.u. | 0,85 % | n.u. |
| <i>mulata média</i> | n.u. | n.u. | n.u. | 4,27 % | n.u. |
| <i>negra</i> | 13,56 % | n.u. | 1,71 % | n.u. | n.u. |
| <i>parda</i> | 21,19 % | n.u. | n.u. | n.u. | n.u. |
| <i>amarela</i> | n.u. | 0,85 % | n.u. | 2,56 % | n.u. |

Légende : n.u. [terme non utilisé], *asiático* [asiatique], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle – métis de parents européen et indigène], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulata média* [mulâtre moyenne], *negra* [noire], *parda* [brune – grise].

Les auto-déclarations sont consistantes avec elles-mêmes : la distribution des variables K_j est

174 L'objectif de ce chapitre n'est pas d'étudier les alter-déclarations *per se* mais l'interaction entre auto- et alter-déclaration, aussi ne développons nous pas plus l'analyse du Tableau 5.22. Il est plus présent ici à titre informatif.

statistiquement la même quelle que soit la classification sous-jacente [Tableau 5.23].

Tableau 5.23 : Consistance des auto-déclarations selon les alter-déclarations et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_2

| alter-déclarations | | classification libre versus classification étendue | classification libre versus classification de l'IBGE | classification étendue versus classification de l'IBGE |
|--------------------|-------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| alter 3 | $+C_i$ | 0,0418 [- 0,0344 ; 0,1178] | 0,0588 [- 0,0140 ; 0,1316] | 0,017 [- 0,0479 ; 0,0821] |
| | C_i | 0,0024 [- 0,1131 ; 0,1179] | - 0,0147 [- 0,1291 ; 0,0997] | - 0,0171 [- 0,1319 ; 0,0977] |
| | \bar{C}_i | - 0,0441 [- 0,1434 ; 0,0552] | - 0,0441 [- 0,1434 ; 0,0552] | 0 [- 0,1058 ; 0,1058] |
| alter 4 | $+C_i$ | 0,0502 [- 0,0428 ; 0,1432] | 0,0674 [- 0,0232 ; 0,1580] | 0,0172 [- 0,0670 ; 0,1014] |
| | C_i | - 0,0152 [- 0,1241 ; 0,0937] | - 0,0324 [- 0,1398 ; 0,0750] | - 0,0172 [- 0,1235 ; 0,0891] |
| | \bar{C}_i | - 0,035 [- 0,1038 ; 0,0338] | - 0,035 [- 0,1038 ; 0,0338] | 0 [- 0,0758 ; 0,0758] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,0669 [- 0,0371 ; 0,1709] | 0,0755 [- 0,0276 ; 0,1786] | 0,0086 [- 0,0881 ; 0,1053] |
| | C_i | - 0,0409 [- 0,1517 ; 0,0699] | - 0,0409 [- 0,1517 ; 0,0699] | 0 [- 0,1079 ; 0,1079] |
| | \bar{C}_i | - 0,0261 [- 0,0758 ; 0,0236] | - 0,0347 [- 0,0869 ; 0,0175] | - 0,0086 [- 0,0681 ; 0,0509] |
| alter 6 | $+C_i$ | 0,0503 [- 0,0383 ; 0,1389] | 0,059 [- 0,0283 ; 0,1463] | 0,0087 [- 0,0715 ; 0,0889] |
| | C_i | - 0,0154 [- 0,1198 ; 0,0890] | - 0,0154 [- 0,1198 ; 0,0890] | 0 [- 0,1032 ; 0,1032] |
| | \bar{C}_i | - 0,0349 [- 0,1001 ; 0,0303] | - 0,0435 [- 0,1105 ; 0,0235] | - 0,086 [- 0,0828 ; 0,0656] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,0498 [- 0,0425 ; 0,1421] | 0,0669 [- 0,0230 ; 0,1568] | 0,0171 [- 0,0665 ; 0,1007] |
| | C_i | - 0,0145 [- 0,1310 ; 0,1020] | - 0,0317 [- 0,1471 ; 0,0837] | - 0,0172 [- 0,1320 ; 0,0976] |
| | \bar{C}_i | - 0,0436 [- 0,1304 ; 0,0432] | - 0,0436 [- 0,1304 ; 0,0432] | 0 [- 0,0929 ; 0,0929] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre 0,0498 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est supérieure à celle selon la classification étendue de 4,98 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Pour construire la variable K_j , nous procédons de la manière suivante. Lorsque auto- et alter-déclarations correspondent¹⁷⁵, nous considérons qu'il y a immobilité chromatique [C_i ; alors $K_j = 1$]. Nous définissons l'éclaircissement [l'intervalle $+C_i$; alors $K_j = 0$] lorsque l'alter-déclaration est plus claire que l'auto-déclaration. De la même manière, nous définissons l'assombrissement [l'intervalle \bar{C}_i ; alors $K_j = 2$] lorsque l'alter-déclaration est plus sombre que l'auto-déclaration.¹⁷⁶ Croisant cinq alter-déclarations à trois auto-déclarations, nous disposons

175 cf. les zones grisées des Tableaux A.5.16 à A.5.18 dans le volume annexe pages 146 à 148.

176 La répartition de chaque variable K_j peut être connue, selon l'alter-déclaration concernée, dans les Tableaux A.5.16 à A.5.18 dans le volume annexe pages 146 à 148.

de 15 variables K_j .

En comparant les proportions d'éclaircissement, d'assombrissement et d'immobilité chromatique selon une alter-déclaration par rapport à une autre, il est possible de souligner que le troisième alter-déclarant (alter3) assombrit significativement plus les enquêtés que les autres¹⁷⁷ et que les autres variables de mobilité chromatique ont une distribution similaire selon toutes les autres alter-déclarations¹⁷⁸.

Cela conforte le choix de DMISP_2 pour réaliser une application du second modèle particulier car il semble que les arbitrages réalisés par les alter-déclarants les guident vers une même décision en termes de mobilité ou d'immobilité chromatique. Le troisième alter-déclarant présente cependant un profil différent des autres, tout en ayant des points de passage par ses similitudes avec les choix du septième alter-déclarant. Rappelons que alter3 ne se considère plus comme *branco* depuis qu'il réside en France. Une explication de la différence de son profil pourrait alors résider dans un changement global d'appréhension de ce qu'est la couleur blanche pour lui, du fait de son expérience migratoire. Ceci n'implique pas une remise en cause du second modèle particulier car les paramètres, indicés par j , peuvent être valorisés différemment. Nous y reviendrons *infra*.

Cette confrontation des auto- et des alter-déclarations dans DMISP_2 permet de souligner l'importance de l'immobilité chromatique, qui varie entre 70,34 % et 80,17 %¹⁷⁹.

Pour la PNDS 96, nous confrontons également les auto- et les alter-déclarations pour construire K_j , qui correspond à la variable K_i pour cette base de données en miroir : 2,22 % des enquêtés s'éclaircissent, 5,12 % s'assombrissent et 92,66 % choisissent l'immobilité chromatique¹⁸⁰.

2.2.2. Le groupe de référence G pour l'alter-mobilité (cas général et particulier)

Tout comme pour l'application de l'auto-mobilité chromatique, la caractérisation de G ne va pas de soi. Concernant DMISP_2, G sera composé par le groupe auquel l'alter-déclarant considère que l'individu observé appartient. Sur la base des uniformes, il peut distinguer cinq

177 *cf.* les tests de différences de proportions dans le volume annexe dans les Tableaux A.5.19 à A.5.23 pages 149 à 153.

178 Notons que les regroupements ne sont pas les mêmes que pour DMISP_1 où c'est le cinquième alter-déclarant qui permettait de souligner des proportions significativement différentes.

179 *cf.* le Tableau A.5.18 dans le volume annexe page 148.

180 L'importance de l'immobilité chromatique est justifiée *supra* page 364.

groupes. Les agents de sécurité [12,71 % des photographiés – variable 'sécurité' – tableau 5.27] sont repérables grâce à leur uniforme : il s'agit du seul groupe professionnel parfaitement reconnaissable, c'est-à-dire que la fonction que peut leur attribuer chaque alter-déclarant correspond à la fonction effectivement occupée au sein de l'entreprise. Un deuxième groupe est composé des personnes ne portant pas d'uniforme tout en conservant un habillement codifié : il est possible de deviner qu'ils travaillent dans des bureaux et qu'ils n'ont pas de contact avec la clientèle. Ce groupe rassemble 15,25 % des photographiés [variable 'chemise' – Tableau 5.27]. Un troisième, marginal [2,54 % des photographiés – variable 'tshirt' – Tableau 5.27], est également en civil mais il semble que chacun occupe une fonction hiérarchiquement inférieure à celle du deuxième groupe. Le quatrième et le cinquième groupes sont composés d'enquêtés en uniformes. Il est possible de percevoir une différence en termes de métiers du fait de la couleur des uniformes et de leur forme. Pour le quatrième groupe en effet, la chemise est très claire et en toile fine. Il semble qu'ils ont une fonction en contact direct avec la clientèle de *Empresa* [42,37 % des photographiés – Tableau 5.27]. Pour le cinquième groupe, l'uniforme est de couleur foncée et la coupe plus rudimentaire. Il semble donc que ces enquêtés ont une fonction technique [27,12 % des photographiés – variable 'technique' – Tableau 5.24]. Chaque enquêté sera situé par rapport à son groupe, tel qu'il peut être défini par l'alter-déclarant.

Concernant PNDS 96, le groupe *G* est défini comme précédemment. Il est possible de faire cette hypothèse car les enquêteurs construisent leur perception globale de l'échantillon au fur et à mesure de la passation des questionnaires. Le fait qu'ils n'aient pas une vision globale immédiate du groupe *G* pourrait, constituer une redoutable difficulté. En effet, l'alter-déclaration est réalisée au cours de chaque questionnaire, autrement dit avant que l'enquêteur n'acquiert une connaissance de l'ensemble de l'échantillon. Cependant, la détermination de la composition de ce dernier étant faite en amont afin qu'il soit représentatif implique qu'ils en aient une connaissance *a priori*. Nous conservons donc cette définition du groupe *G* pour PNDS 96.

2.2.3. Variables liées aux axes socio-économique, identitaire et idéologique (alter-mobilité chromatique – cas général et particulier)

Le choix des variables correspondant à chaque axe de l'alter-mobilité chromatique est contraint par les bases de données et les informations accessibles aux alter-déclarants. Pour DMISP_2, nous nous limitons aux éléments pouvant être visibles sur les photographies. Pour

PNDS 96, nous utilisons uniquement les variables collectées avant l'alter-déclarations des enquêteurs.

Le positionnement socio-économique de l'individu par l'alter-déclarant est appréhendé à travers le marché du travail. Concrètement, les alter-déclarants peuvent se baser sur l'uniforme porté par l'enquêté. Nous avons présenté *supra* les cinq groupes qu'il leur est possible de distinguer. Le fait de pouvoir se passer d'un uniforme et de travailler dans des bureaux (variable 'chemise') peut être interprété comme l'occupation d'une fonction hiérarchiquement élevée au sein de l'entreprise, aussi cela favorise un éclaircissement de la part de l'alter-déclarant. Cela correspond à l'hypothèse 2.1 du modèle théorique. Inversement, être en civil mais en t-shirt et non en chemise favorise un assombrissement (hypothèse 2.3). Enfin, les autres groupes peuvent être interprétés comme occupant un positionnement hiérarchiquement plus élevée par rapport à la fonction d'accueil, notamment en raison de la mobilisation de compétences plus complexes. En effet, le fait de travailler dans le groupe 'sécurité' implique d'avoir recours, si nécessaire, à des armes et de bénéficier d'un entraînement physique régulier. Cela est visible sur les photographies. Quant au fait de travailler dans le groupe 'technique', il est de notoriété publique au Brésil – et donc pour nos alter-déclarants observant ces photographies – qu'une telle fonction est uniquement accessible après avoir validé le cycle secondaire. Nous nous attendons donc à ce que les variables 'sécurité' et 'technique' favorisent un éclaircissement de la part de l'alter-déclarant (hypothèse 2.1).

Tableau 5.24 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – DMISP_2

| variables | | description | répartition / moyenne |
|-----------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| groupe professionnel | sécurité | = 1 si l'individu <i>i</i> semble être un agent de sécurité = 0 sinon | 12,71 % 87,29 % |
| | chemise | = 1 si l'individu <i>i</i> semble travailler dans des bureaux, sans uniforme = 0 sinon | 15,25 % 84,75 % |
| | tshirt | = 1 si l'individu <i>i</i> semble occuper une fonction hiérarchiquement inférieure = 0 sinon | 2,54 % 97,46 % |
| | technique | = 1 si l'individu <i>i</i> semble occuper une fonction technique = 0 sinon | 27,12 % 72,88 % |
| | accueil | = 1 si l'individu <i>i</i> semble occuper une fonction en contact direct avec la clientèle = 0 sinon | 42,48 % 57,52 % |
| femme | = 1 si l'individu <i>i</i> est une femme = 0 sinon | 10,17 % 89,83 % | |
| âge | âge de l'individu <i>i</i> en années | 42,78 | |
| nombre d'observations | | | 118 |

Les enquêteurs de PNDS 96 ont quant à eux une idée du niveau socio-économique de l'enquêté car le questionnaire est réalisé à son domicile. Cependant, dans la mesure où nous disposons uniquement des variables décrivant l'habitation pour les femmes – ces questions n'étant pas posées aux hommes – nous ne pouvons pas en tenir compte ici.

Tableau 5.25 : Résultats attendus du deuxième modèle empirique de mobilité chromatique – DMISP_2

| axes orthogonaux | | référence pour l'interprétation |
|-----------------------------------------------|-----------|---------------------------------|
| axe socio-économique | | |
| hypothèse 2.1 | chemise | groupe accueil |
| | sécurité | |
| | technique | |
| hypothèse 2.3 | tshirt | |
| axe identitaire | | |
| axe non testable ici | | |
| axe courtois | | |
| axe non activé ici | | |
| axes non orthogonaux | | |
| axe socio-économique + axe identitaire | | |
| combinaison d'axes non activée ici | | |

Les arbitrages de l'alter-déclarant selon l'axe identitaire ne sont pas observables pour DMISP_2 car les photographies ne donnent pas d'indication quant aux choix identitaires de la personne décrite. Par ailleurs, aucun des cinq alter-déclarants n'est politiquement engagé en ce sens. Cet axe n'est donc pas empiriquement testable ici. Les enquêteurs de PNDS 96 savent en revanche quelle est la religion de l'enquêté. Nous nous attendons à ce que le choix d'une religion afro-brésilienne [variable 'afro' – Tableau 5.21] favorise un assombrissement. Cela correspond à l'hypothèse 2.4.

Concernant l'axe courtois, il n'est pas mobilisé par une variable spécifique mais par le contexte. Nous nous attendons, à ce qu'il ne soit pas activé ici car les alter-déclarations ne sont pas verbalisées en présence des personnes décrites.

Étant donné les informations disponibles pour DMISP_2, les axes resteront orthogonaux pour notre application. En revanche, les enquêteurs de PNDS 96 savent quel est le niveau d'éducation de l'enquêté au moment de l'alter-déclaration. Cette variable mobilise à la fois l'axe socio-économique et l'axe identitaire. Se situer au-dessus de la moyenne du groupe

favorise donc un éclaircissement de la part de l'alter-déclarant. Cela correspond à l'hypothèse 2.6 du modèle théorique.

Tableau 5.26 : Résultats attendus du deuxième modèle empirique de mobilité chromatique – PNDS 96

| axes orthogonaux | | référence pour l'interprétation |
|----------------------------------------|-----------|---------------------------------|
| axe socio-économique | | |
| axe non testable ici | | |
| axe identitaire | | |
| hypothèse 2.4 | afro | religion catholique |
| axe courtois | | |
| axe non activé ici | | |
| axes non orthogonaux | | |
| axe socio-économique + axe identitaire | | |
| hypothèse 2.6 | éducation | niveau inférieur au groupe |

Les résultats attendus pour les variables de DMISP_2 et PNDS 96 sont respectivement présentés dans les Tableaux 5.25 et 5.26.

2.2.4. Autres variables et variables de contrôle (alter-mobilité chromatique – cas général et particulier)

Le genre et l'âge de la personne photographiée dans DMISP_2 sont visibles pour l'alter-déclarant. Ces informations sont également disponibles pour l'enquêteur lorsqu'il déclare la couleur de peau de l'enquêté. Comment ces éléments sont-ils interprétés en termes d'alter-mobilité chromatique ? Concernant le genre, il s'agit pour l'alter-déclarant de distinguer, selon sa perception, les jolies femmes de celles qui ne le sont pas. Autrement dit, cela favorise la mobilité, quelle qu'elle soit, par rapport à l'immobilité chromatique. Concernant l'âge, nous ne pensons pas qu'il influence l'arbitrage de l'alter-déclarant.

2.3. Présentation des données pour articuler auto- et alter-mobilités (cas général)

Pour le modèle théorique de mobilité chromatique initial, nous postulons que la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit est observable, permettant d'appréhender à la fois la mobilité chromatique mise en œuvre par l'auto-déclarant et celle relevant de l'alter-déclarant. DMISP_1 nous permet de réaliser une application empirique de ce modèle car les conditions de prise des photographies permettent de disposer de variable de nuancier¹⁸¹, approximation de la 'vraie' couleur des enquêtés.

181 Elles sont décrites dans le quatrième chapitre pages 254 à 257.

2.3.1. La 'vraie' couleur de la peau : existence et définition

Si la mobilité chromatique se réalise à travers la déclaration de la couleur de la peau, il convient cependant de ne pas la confondre avec elle. En effet, la déclaration intègre cette mobilité, mais elle ne nous permet pas d'en identifier le sens ni l'ampleur. Pour cela, il nous faut définir le point d'ancrage à partir duquel elle se réalise. Autrement dit, cela pose la question de la 'vraie' couleur de peau de l'individu, de sa couleur objective.

En toute rigueur, cette 'vraie' couleur de peau doit exister puisque c'est à partir d'elle que la mobilité chromatique se réalise. Son existence demeure cependant idéale car elle est inconnaissable, au sens kantien. Nous ne pouvons pas savoir en effet quelle serait l'auto- ou l'alter-déclaration d'un individu n'exerçant aucune subjectivité. De plus, dans la mesure où « la couleur naît du culturel »¹⁸² car c'est parce qu'elle est symboliquement investie qu'elle fait partie de notre réalité¹⁸³, l'objectivité de l'énonciation d'une couleur de peau ne peut être atteinte. Alors, la 'vraie' couleur de peau est celle qui s'impose comme référence : « le vainqueur est celui qui impose son regard à l'autre »¹⁸⁴.

L'enjeu est de taille car un individu accusé de s'éclaircir ne peut pas dénoncer l'assombrissement dont il se sent alors victime¹⁸⁵. Celui qui parvient à imposer son regard – l'auto- ou l'alter-déclarant – acquiert à la fois le pouvoir de juger les autres et celui de ne pas être jugé car il devient la référence de l'évaluation de la mobilité chromatique ; autrement dit, il s'impose comme le détenteur de la 'vraie' couleur de peau. Or l'identification de la mobilité chromatique est directement liée à la problématique de la présence ou de l'absence de préjugé au Brésil.

Nous ne pensons donc pas qu'une description neutre de l'apparence – en recourant à un nuancier par exemple – puisse constituer une 'vraie' couleur de peau. En revanche, elle peut constituer une catégorie d'analyse supplémentaire, en nous permettant d'appréhender séparément l'auto- et l'alter-mobilités sans que l'analyse soit parasitée par les arbitrages menant à la couleur servant de référence.

182 A. Varichon (2008).

183 C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas produire nous même une alter-déclaration face aux photographies de nos enquêtés.

184 Y. Mishima (1961 : 148).

185 S'il est accusé de s'éclaircir, c'est que l'alter-déclaration s'impose à lui. L'alter-déclarant dénonce, selon l'axe idéologique, l'aspiration au blanchiment de la part de l'individu, ainsi que, selon l'axe idéologique, son rejet de ses origines plus sombres. Nous employons à dessein des termes tels que 'accusé', 'victime' et 'dénonce' car nous sommes bien face à une situation où le jugement s'exerce.

2.3.2. La variable expliquée K_i (cas général)

Pour construire la variable de mobilité K_i , nous confrontons l'auto-déclaration des enquêtés aux variables de nuancier. Ces dernières recourant à des terminologies sans rapport avec les termes utilisés par les déclarants, il convient de déterminer comment les apparier aux auto-déclarations et que notre décision soit similaire quel que soit le nuancier.

Tableau 5.27 : Les variables K_i selon les nuanciers – DMISP_1

| nuancier | | auto-déclarations | | |
|----------|--------|----------------------|------------------------|--------------------------|
| | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
| rgb | $+C_i$ | 31,97 % | 35,54 % | 33,61 % |
| | C_i | 46,72 % | 45,45 % | 50,82 % |
| | $-C_i$ | 21,31 % | 19,01 % | 15,57 % |
| ral | $+C_i$ | 24,59 % | 28,10 % | 25,41 % |
| | C_i | 46,72 % | 46,28 % | 52,46 % |
| | $-C_i$ | 28,69 % | 25,62 % | 22,13 % |
| pantone | $+C_i$ | 27,05 % | 30,58 % | 28,69 % |
| | C_i | 51,64 % | 50,41 % | 55,74 % |
| | $-C_i$ | 21,31 % | 19,01 % | 15,57 % |
| logc | $+C_i$ | 31,97 % | 35,54 % | 33,61 % |
| | C_i | 48,36 % | 47,11 % | 52,46 % |
| | $-C_i$ | 19,67 % | 18,36 % | 13,93 % |
| web | $+C_i$ | 32,79 % | 36,36 % | 34,43 % |
| | C_i | 45,08 % | 43,80 % | 49,18 % |
| | $-C_i$ | 22,13 % | 19,83 % | 16,39 % |
| html | $+C_i$ | 29,51 % | 33,06 % | 31,15 % |
| | C_i | 48,36 % | 47,11 % | 52,46 % |
| | $-C_i$ | 22,13 % | 19,83 % | 16,39 % |
| chroma | $+C_i$ | 31,15 % | 34,71 % | 32,79 % |
| | C_i | 50,00 % | 48,76 % | 54,10 % |
| | $-C_i$ | 18,85 % | 16,53 % | 13,11 % |

Nous nous sommes basée sur l'un des critères de définition des couleurs : la luminosité. Lorsqu'elle est inférieure ou égale à 65 octets, nous apparions la couleur de nuancier aux termes *preta* et *negra*. Lorsqu'elle est supérieure ou égale à 120 octets, nous réalisons un appariement avec les termes *branca* et *amarela*. Enfin, lorsqu'elle est entre 65 et 120 octets, nous associons la couleur de nuancier à tous les termes restants.¹⁸⁶ En croisant sept nuanciers

¹⁸⁶ Les seuils de 65 et 120 octets ont été fixés de manière arbitraire : notre choix fut guidé par l'observation des croisements entre déclarations et couleurs de nuancier. Lorsque la luminosité était inférieure à 65 octets ou

aux trois auto-déclarations, nous disposons de 21 variables K_i [Tableau 5.30].

Tableau 5.28 : Consistance des auto-déclarations selon les couleurs de nuancier et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_1

| nuancier | | auto-déclarations | | |
|----------|--------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| | | classification libre versus classification étendue | classification libre versus classification de l'IBGE | classification étendue versus classification de l'IBGE |
| rgb | $+C_i$ | - 0,0357 [- 0,1551 ; 0,0837] | - 0,0164 [- 0,1348 ; 0,1020] | 0,0193 [- 0,1009 ; 0,1395] |
| | C_i | 0,0127 [- 0,1133 ; 0,1387] | - 0,041 [- 0,1670 ; 0,0850] | - 0,0537 [- 0,1798 ; 0,0724] |
| | $-C_i$ | 0,023 [- 0,0783 ; 0,1243] | 0,0574 [- 0,0401 ; 0,1549] | 0,0344 [- 0,0611 ; 0,1299] |
| ral | $+C_i$ | - 0,0351 [- 0,1463 ; 0,0761] | - 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1010] | 0,0269 [- 0,0844 ; 0,1387] |
| | C_i | 0,0044 [- 0,1216 ; 0,1304] | - 0,0574 [- 0,1833 ; 0,0685] | - 0,0618 [- 0,1879 ; 0,0643] |
| | $-C_i$ | 0,0307 [- 0,0816 ; 0,1430] | 0,0656 [- 0,0439 ; 0,1751] | 0,0349 [- 0,0728 ; 0,1426] |
| pantone | $+C_i$ | - 0,0353 [- 0,1497 ; 0,0791] | - 0,0164 [- 0,1295 ; 0,0967] | 0,0189 [- 0,0965 ; 0,1343] |
| | C_i | 0,0123 [- 0,1140 ; 0,1386] | - 0,041 [- 0,1666 ; 0,0846] | - 0,0533 [- 0,1792 ; 0,0726] |
| | $-C_i$ | 0,023 [- 0,0783 ; 0,1243] | 0,0574 [- 0,0401 ; 0,1549] | 0,0344 [- 0,0611 ; 0,1299] |
| logc | $+C_i$ | - 0,0357 [- 0,1551 ; 0,0837] | - 0,0164 [- 0,1348 ; 0,1020] | 0,0193 [- 0,1009 ; 0,1395] |
| | C_i | 0,0125 [- 0,1137 ; 0,1387] | - 0,041 [- 0,1670 ; 0,0850] | - 0,0535 [- 0,1797 ; 0,0727] |
| | $-C_i$ | 0,0231 [- 0,0750 ; 0,1212] | 0,0574 [- 0,0366 ; 0,1514] | 0,0343 [- 0,0574 ; 0,1260] |
| web | $+C_i$ | - 0,0357 [- 0,1558 ; 0,0844] | - 0,0164 [- 0,1355 ; 0,1027] | 0,0193 [- 0,1015 ; 0,1401] |
| | C_i | 0,0128 [- 0,1128 ; 0,1384] | - 0,041 [- 0,1668 ; 0,0848] | - 0,0538 [- 0,1797 ; 0,0721] |
| | $-C_i$ | 0,023 [- 0,0798 ; 0,1258] | 0,0574 [- 0,0418 ; 0,1566] | 0,0344 [- 0,0628 ; 0,1316] |
| html | $+C_i$ | - 0,0355 [- 0,1526 ; 0,0816] | - 0,0164 [- 0,1323 ; 0,0995] | 0,0191 [- 0,0989 ; 0,1371] |
| | C_i | 0,0125 [- 0,1137 ; 0,1387] | - 0,041 [- 0,1670 ; 0,0850] | - 0,0535 [- 0,1797 ; 0,0727] |
| | $-C_i$ | 0,023 [- 0,0798 ; 0,1258] | 0,0574 [- 0,0418 ; 0,1566] | 0,0344 [- 0,0628 ; 0,1316] |
| chroma | $+C_i$ | - 0,0356 [- 0,1543 ; 0,0831] | - 0,0164 [- 0,1340 ; 0,1012] | 0,0192 [- 0,1003 ; 0,1387] |
| | C_i | 0,0124 [- 0,1139 ; 0,1387] | - 0,041 [- 0,1669 ; 0,0849] | - 0,0534 [- 0,1795 ; 0,0727] |
| | $-C_i$ | 0,0232 [- 0,0732 ; 0,1196] | 0,0574 [- 0,0347 ; 0,1495] | 0,0342 [- 0,0555 ; 0,1239] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0356 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure à celle issue de la classification étendue de 3,56 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

supérieure à 120 octets, aucun terme intermédiaire ne figurait dans les déclarations.

Les auto-déclarations sont consistantes avec elles-mêmes : la distribution des variables K_j est statistiquement la même quelle que soit la classification sous-jacente [Tableau 5.28]. En comparant les proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon un nuancier par rapport à un autre, aucune différence statistiquement significative n'apparaît¹⁸⁷.

Enfin, cette confrontation des auto-déclarations aux couleurs de nuancier dans DMISP_1 permet de souligner une importance modérée de l'immobilité chromatique, qui varie entre 43,80 % et 54,10 % [Tableau 5.27]. Cela suggère que l'ampleur du pourcentage habituellement observé lorsque les auto- et les alter-déclarations sont confrontées résulte en partie d'une convergence des arbitrages chromatiques.

2.3.3. La variable expliquée K_j (cas général)

Pour construire la variable de mobilité K_j , nous confrontons les alter-déclarations aux variables de nuancier. Nous conservons les seuils de luminosité précédemment utilisé pour construire K_i . Lorsqu'elle est inférieure ou égale à 65 octets, nous apparions la couleur de nuancier aux termes *preta*, *escurinha*, *nequinho*, *negração* et *negra*. Lorsqu'elle est supérieure ou égale à 120 octets, nous réalisons un appariement avec les termes *branca*, *asiática*, *oriental* et *amarela*. Enfin, lorsqu'elle est entre 65 et 120 octets, nous associons la couleur de nuancier à tous les termes restants.¹⁸⁸ En croisant sept nuanciers aux huit alter-déclarations, nous disposons de 56 variables K_j [Tableau 5.29].

En comparant les proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon un nuancier par rapport à un autre, nous pouvons constater qu'elles sont statistiquement similaires pour tous les nuanciers, à l'exception de Ral-Classic¹⁸⁹. Pour six des nuanciers nous pouvons donc poser que seule l'alter-mobilité sera appréhendée. En comparant les proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon une alter-déclaration par rapport à une autre, nous constatons qu'elles sont statistiquement significativement différentes¹⁹⁰. Si les variables K_j pour alter1 et alter8 se

187 cf. les tests de différence de proportions dans les Tableaux A.5.24 à A.5.30 dans le volume annexe pages 154 à 160.

188 Les seuils de 65 et 120 octets ont été fixés de manière arbitraire : notre choix fut guidé par l'observation des croisements entre déclarations et couleurs de nuancier. Lorsque la luminosité était inférieure à 65 octets ou supérieure à 120 octets, aucun terme intermédiaire figurait dans les déclarations.

189 cf. les tests de différence de proportions dans les Tableaux A.5.31 à A.5.37 dans le volume annexe pages 161 à 167.

190 cf. les tests de différence de proportions dans les Tableaux A.5.38 à A.5.45 dans le volume annexe pages 168 à 175.

ressemblent, toutes les autres sont distinctes les unes des autres. Il sera intéressant de voir si les résultats économétriques seront quand même similaires en dépit de cette variabilité.

Tableau 5.29 : Les variables K_j selon les nuanciers – DMISP_1

| nuancier | | alter-déclarations | | | | | | | |
|----------|--------|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | $+C_i$ | 49,59 % | 35,77 % | 33,33 % | 8,13 % | 81,30 % | 11,38 % | 34,15 % | 49,59 % |
| | C_i | 34,96 % | 52,85 % | 37,40 % | 82,11 % | 17,07 % | 81,30 % | 62,60 % | 6,59 % |
| | $-C_i$ | 15,45 % | 11,38 % | 29,27 % | 9,76 % | 1,63 % | 7,32 % | 3,25 % | 13,82 % |
| ral | $+C_i$ | 35,77 % | 22,76 % | 23,58 % | 4,07 % | 66,67 % | 7,32 % | 24,39 % | 35,77 % |
| | C_i | 47,97 % | 64,23 % | 42,28 % | 78,86 % | 31,71 % | 74,80 % | 67,48 % | 49,59 % |
| | $-C_i$ | 16,26 % | 13,01 | 34,15 % | 17,07 % | 1,63 % | 17,89 % | 8,13 % | 14,63 % |
| pantone | $+C_i$ | 44,72 % | 30,89 % | 28,46 % | 5,69 % | 76,42 % | 7,32 % | 29,27 % | 44,72 % |
| | C_i | 39,84 % | 57,72 % | 42,28 % | 85,37 % | 21,95 % | 84,55 % | 67,48 % | 41,46 % |
| | $-C_i$ | 15,45 % | 11,38 % | 29,27 % | 8,94 % | 1,63 % | 8,13 % | 3,25 % | 13,82 % |
| logc | $+C_i$ | 50,41 % | 36,59 % | 34,15 % | 8,13 % | 82,11 % | 12,20 % | 34,96 % | 50,41 % |
| | C_i | 34,96 % | 52,85 % | 37,40 % | 86,99 % | 16,26 % | 81,30 % | 62,60 % | 36,59 % |
| | $-C_i$ | 14,63 % | 10,57 % | 28,46 % | 4,88 % | 1,63 % | 6,50 % | 2,44 % | 13,01 % |
| web | $+C_i$ | 50,41 % | 36,59 % | 34,15 % | 8,13 % | 82,11 % | 12,20 % | 34,96 % | 50,41 % |
| | C_i | 33,33 % | 51,22 % | 35,77 % | 85,37 % | 15,45 % | 79,67 % | 60,98 % | 34,96 % |
| | $-C_i$ | 16,26 % | 12,20 % | 30,08 % | 6,50 % | 2,44 % | 8,13 % | 4,07 % | 14,63 % |
| html | $+C_i$ | 47,15 % | 33,33 % | 30,89 % | 7,32 % | 78,86 % | 9,76 % | 31,71 % | 47,15 % |
| | C_i | 36,59 % | 54,47 % | 39,02 % | 83,74 % | 18,70 % | 81,30 % | 64,23 % | 38,21 % |
| | $-C_i$ | 16,26 % | 12,20 % | 30,08 % | 8,94 % | 2,44 % | 8,94 % | 4,07 % | 14,63 % |
| chroma | $+C_i$ | 49,59 % | 35,77 % | 33,33 % | 9,76 % | 81,30 % | 12,20 % | 34,96 % | 49,59 % |
| | C_i | 36,59 % | 54,77 % | 39,02 % | 83,74 % | 17,07 % | 81,30 % | 62,60 % | 38,21 % |
| | $-C_i$ | 13,82 % | 9,76 % | 27,64 % | 6,50 % | 1,63 % | 6,50 % | 2,44 % | 12,20 % |

Enfin, cette confrontation des alter-déclarations aux couleurs de nuancier dans DMISP_1 permet de souligner une importance variable de l'immobilité chromatique, qui varie entre 15,45 % et 86,99 % [Tableau 5.29]. Cela suggère que la stabilité d'une grande ampleur du pourcentage habituellement observé lorsque les auto- et les alter-déclarations sont confrontées résulte en partie d'une convergence des arbitrages chromatiques.

2.3.4. Le groupe de référence G et les variables explicatives dans le modèle général de mobilité chromatique

Concernant l'auto-mobilité, nous conservons la définition du groupe G pour DMISP_1 telle qu'elle fut justifiée *supra*¹⁹¹. Pour l'alter-mobilité, il est possible d'observer l'uniforme des

191 cf. *supra* pages 364 à 366.

enquêtés de *Verde* et *Azul* sur les photographies, mais cela n'indique pas de différence de métier. Aussi, *G* est-il défini par l'ensemble des enquêtés également du point de vue de l'alter-déclarant.

Les variables explicatives de l'auto-mobilité sont les mêmes que celles soulignées *supra*. Concernant l'alter-mobilité, les photographies donnent peu d'informations aux alter-déclarants : uniquement l'âge et le genre, dont nous attendons les effets décrits *supra* en termes de mobilité chromatique (alter-mobilité).

Dans la mesure où nous pouvons à présent distinguer l'auto- de l'alter-mobilité, nous nous attendons à ce que les résultats d'auto-mobilité gagnent en netteté et en significativité eu égard aux hypothèses du modèle théorique général de mobilité chromatique. Pour l'alter-mobilité, rappelons que les photographies guident peu les alter-déclarants dans cette base de données. Les résultats seront donc *a priori* moins nets que ceux du second modèle particulier.

Concernant l'axe de différenciation, il ne nous est pas possible de l'appréhender avec *DMISP_1* pour deux raisons. Premièrement, dans le modèle théorique l'auto- et l'alter-déclarant se rencontrent, or nous n'avons pas produit d'alter-déclaration. Deuxièmement, nous ne disposons pas de la perception de notre couleur de peau pour chaque enquêté.

Il est globalement peu aisé de disposer des données adéquates pour réaliser des applications du modèle de mobilité chromatique, qu'il s'agisse du cas général ou des cas particuliers. En effet, le premier nécessite l'existence d'une variable pouvant jouer le rôle de la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit, tandis que les seconds supposent que l'un des déclarants est plus objectif que l'autre et constitue donc une référence. Au-delà de ces difficultés liées à la couleur à partir de laquelle s'exerce la mobilité, peu de bases de données comportant à la fois une auto- et une alter-déclaration sont accessibles. Nous convoquons dans ce chapitre toutes les données auxquelles nous avons pu avoir accès.

III. La mobilité chromatique : mise en œuvre des applications empiriques

Après la présentation du modèle théorique et des données utilisées, nous nous focalisons sur les difficultés techniques de l'application empirique. Il convient à la fois en effet qu'elle corresponde aux enjeux théoriques préalablement soulignés et que des précautions soient

prises afin que les résultats puissent être interprétés en confiance.

3.1. Stratégie empirique

Nous avons détaillé quelles sont les méthodes utilisées dans le quatrième chapitre, notamment afin de prendre en compte la faible taille de l'échantillon. Il s'agit ici de présenter les spécifications retenues ainsi que de justifier le choix de l'estimateur pour notre modèle théorique.

3.1.1. Les spécifications estimées

Les spécifications retenues pour l'auto-mobilité sont identiques que nous soyons dans le cas général ou le cas particulier. Avec DMISP_1, nous estimons l'équation suivante :

$$K_i = \alpha + \beta_1 Hsup + \beta_2 Hinf + \beta_3 CLsup + \beta_4 CLinf + \beta_5 célibataire + \beta_6 concubinage + \beta_7 séparé + \beta_8 carnaval + \beta_9 tiers + \beta_{10} concours + \beta_{11} soir + \beta_{12} éducation + \beta_{13} femme + \beta_{14} âge + \beta_{15} verde + \varepsilon_i$$

avec ε_i l'écart aléatoire suivant une loi logistique¹⁹². Les variables explicatives sont celles décrites *supra*. Cette spécification est estimée pour les 21 variables K_i de l'auto-mobilité selon le cas général ainsi que pour les 24 variables K_i de l'auto-mobilité selon le premier cas particulier. Avec PNDS 96 nous estimons l'équation suivante :

$$K_i = \alpha + \beta_1 employeur + \beta_2 inactif + \beta_3 formel + \beta_4 informel + \beta_5 célibataire + \beta_6 concubinage + \beta_7 séparé + \beta_8 veuf + \beta_9 afro + \beta_{10} fonctionnaire + \beta_{11} éducation + \beta_{12} femme + \beta_{13} âge + \varepsilon_i$$

avec ε_i l'écart aléatoire suivant une loi logistique. Cette spécification est estimée pour la variable K_i de l'auto-mobilité selon le premier cas particulier.

Concernant l'alter-mobilité, avec DMISP_1 nous estimons l'équation suivante :

$$K_j = \alpha + \beta_1 femme + \beta_2 âge + \varepsilon_j$$

avec ε_j l'écart aléatoire suivant une loi logistique. Cette spécification est estimée pour les 56 variable K_j de l'alter-mobilité selon le cas général. Avec DMISP_2 nous estimons l'équation suivante :

192 Le choix de cette loi est immédiatement justifié *infra*.

$$K_j = \alpha + \beta_1 \text{chemise} + \beta_2 \text{sécurité} + \beta_3 \text{technique} + \beta_4 \text{tshirt} + \beta_5 \text{femme} + \beta_6 \text{âge} + \varepsilon_j$$

avec ε_j l'écart aléatoire suivant une loi logistique. Cette spécification est estimée pour les 15 variables K_j de l'alter-mobilité selon le second cas particulier. Avec PNDS 96, nous estimons l'équation suivante :

$$K_j = \alpha + \beta_1 \text{afro} + \beta_2 \text{éducation} + \beta_3 \text{femme} + \beta_4 \text{âge} + \varepsilon_j$$

avec ε_j l'écart aléatoire suivant une loi logistique. Cette spécification est estimée pour la variable K_j de l'alter-mobilité selon le second cas particulier.

Étant donné le grand nombre de régressions, les tableaux de résultats rassemblant les coefficients et les écarts-types figureront dans le volume annexe tandis que les résultats seront présentés à l'aide de graphiques dans le corps du texte.

3.1.2. Choix de l'estimateur

Nous posons que la variable à expliquer – la variable de mobilité chromatique, qu'elle concerne l'auto- ou l'alter-mobilité – est discrète et non ordonnée. Elle est composée de trois modalités : 0 si l'individu s'éclaircit, 1 s'il y a immobilité chromatique et 2 si l'individu s'assombrit. Nous considérons que les différentes alternatives ne sont pas ordonnées car il n'existe pas de modalité préférée par tous *a priori*¹⁹³. Nous recourons donc à un modèle polytomique estimé avec l'estimateur du maximum de vraisemblance pour l'application empirique du modèle de mobilité chromatique du point de vue de l'alter-déclarant. La modalité de référence sera l'immobilité chromatique ($K_i = 1$ ou $K_j = 1$ selon la mobilité étudiée).

Initialement, nous posons que l'écart aléatoire suit une loi logistique. Le modèle de logit multinomial a l'avantage de pouvoir être interprété en termes de préférences, ce qui correspond au plus près du modèle théorique. Il a en revanche l'inconvénient de postuler que le choix de l'individu est indépendant face aux alternatives non pertinentes. Il convient de vérifier si l'auto- et l'alter-déclarants se situent dans une telle situation d'indépendance. Soulignons que le sous ensemble d'alternatives n'est jamais amputé car c'est le déclarant qui

193 En effet, selon le modèle théorique présenté *supra*, les axes donnent des incitations différentes. L'axe socio-économique favorise l'éclaircissement, l'axe identitaire promeut l'assombrissement et l'axe idéologique avantage l'immobilité chromatique. Notons que si nous utilisions des données plus anciennes, les individus pourraient se retrouver face au seul axe socio-économique : alors les modalités seraient ordonnées avec 0 préféré à 1, lui-même préféré à 2.

les définit. Il se laisse donc toujours le choix de s'éclaircir ou de s'assombrir ou de rester immobile en termes chromatiques. Si nous avons pu ordonner différentes préférences pour chaque axe, c'est bien toujours l'optimum qui est choisi par le déclarant. Il n'a aucun intérêt, pour une variable donnée, à choisir autre chose.

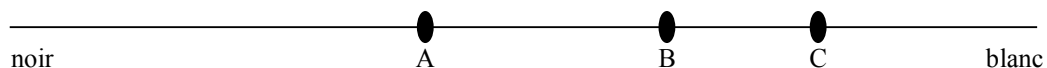
3.2. Des sources de biais ?

Les questionnements afférents à la taille de l'échantillon ont déjà été présentés dans le quatrième chapitre. Il s'agit ici de se confronter à des difficultés propres au modèle et aux spécifications effectivement retenues, autrement dit aux éléments dans les données pouvant être des sources de biais.

3.2.1. Une variable expliquée sous influence ?

La configuration idéale pour estimer le modèle correspond à l'introduction de la 'vraie' couleur de peau afin de construire la variable expliquée de mobilité chromatique. A notre connaissance, DMISP_1 est la seule base de données existante où figure une telle variable. C'est notamment pour cette raison, afin que notre modèle théorique de mobilité chromatique puisse être appliqué, que nous avons également distingué deux cas particuliers, pour lesquels des bases de données existent, même si elles peuvent être difficiles à obtenir.

Cependant, une confrontation directe de l'auto- à l'alter-déclaration peut être source de biais. En effet, dans les modèles particuliers l'une des deux déclarations est posée comme étant la référence à partir de laquelle la mobilité s'exerce. Or elles sont toutes deux subjectives. Autrement dit, la variable expliquée ne correspond pas à ce que nous souhaitons étudier *stricto sensu* (l'auto- ou l'alter-mobilité) mais à une différence de mobilités. Prenons un exemple. Si l'individu à décrire est d'une couleur A, s'auto-déclare B et est alter-déclaré C de la manière suivante :



le fait de comparer B à C nous fait constater qu'il y a un éclaircissement du point de vue de l'alter-mobilité (où l'auto-déclarant 'a raison' tandis que l'alter-déclarant exerce la mobilité) et un assombrissement du point de vue de l'auto-mobilité (où l'alter-déclarant 'a raison' tandis que l'auto-déclarant exerce la mobilité). Or tous les deux mettent en œuvre un éclaircissement car B et C sont plus claires que A. C'est seulement si A se situe entre B et C que la variable de

mobilité chromatique sera correctement construite eu égard aux trois alternatives disponibles (éclaircissement, assombrissement et immobilité chromatique). Or, sans connaître A ou disposer d'une mesure de A, nous ne savons pas où elle se situe par rapport à B et C.

Face à ce constat, nous examinons trois pistes possibles afin de tenir compte de cette erreur de construction. Premièrement, lorsque la variable expliquée est mesurée avec erreur, elle biaise les écarts-types des coefficients, ce qui peut être corrigé. Cependant, il ne s'agit pas ici juste d'une erreur de mesure, mais de la confrontation de deux subjectivités réalisant leurs arbitrages. Nous ne pensons donc pas que cette méthode de correction soit appropriée ou qu'elle puisse résoudre la difficulté rencontrée. Deuxièmement, cette erreur de construction pourrait être interprétée comme une erreur de classification, biaisant à la fois les écarts-types et les coefficients mais pouvant être corrigé. Cependant, nous ne sommes pas non plus dans ce cas car aucun des déclarants ne se trompent : ils réalisent leurs arbitrages chromatiques. En confrontant deux déclarations, nous ne sommes tout simplement pas face à la variable chromatique nécessaire à l'appréhension de la mobilité chromatique, car chaque type de déclaration résultant d'arbitrages, la distance entre auto- et alter-déclarations est par définition construite. Troisièmement, nous pouvons remplacer cette variable par une autre construite au moyen de l'introduction de la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit.

Cela pose une difficulté redoutable par rapport à l'application empirique du modèle de mobilité chromatique. En effet, disposer d'une 'vraie' couleur est la solution la plus adéquate mais l'obtenir ne va pas de soi pour trois raisons. Premièrement, la méthode à laquelle nous recourons nécessite de prendre des photographies dans les mêmes conditions de prise de vue afin qu'elles soient comparables. Pour DMISP_2, nous avons d'ailleurs dû renoncer à les analyser avec la Boîte à Couleurs pour cette raison. Nous en déduisons que cette méthode est plus appropriée aux enquêtes réalisées sur un même lieu vers lequel tous les enquêtés peuvent se rendre. Alors, cette méthode peut être réemployée. Deuxièmement, la collecte d'une 'vraie' couleur peut être perçue comme agressive et intrusive par le répondant. D'une part le fait de prendre une photographie en situation d'enquête est un acte peu usuel nécessitant l'approbation – et donc dans une certaine mesure la confiance – des enquêtés par rapport à l'enquêteur. En termes de réserves, une photographie acquiert le même statut qu'un numéro de téléphone ou un identifiant officiel (numéro de document d'identité, numéro fiscal, *etc.*) par exemple. D'autre part, annoncée comme étant un instrument de mesure d'une couleur à laquelle seront comparées les déclarations, une photographie peut être perçue comme une

mise en cause de la véracité des réponses des enquêtés. Il en est de même si un nuancier est introduit pour déterminer leur couleur.¹⁹⁴ Troisièmement, si la 'vraie' couleur est collectée avant les déclarations ou que les enquêtés savent qu'elle sera collectée en cours de questionnaire¹⁹⁵, cela peut modifier leurs arbitrages chromatiques.

Concrètement, sachant les données dont nous disposons, nous confronterons les résultats obtenus avec le modèle général et le modèle particulier afin de déterminer si certaines variables selon certains axes sont moins sensibles au recours à une variable de mobilité chromatique construite à partir de deux déclarations. Autrement dit, nous chercherons à identifier les variables pour lesquelles A se situerait entre B et C.

3.2.2. Certaines variables explicatives sont-elles endogènes ?

Tandis que certaines variables sont par définition exogènes – telles que le genre et l'âge – d'autres peuvent être soupçonnées d'endogénéité. Nous distinguons deux groupes parmi ces variables. D'une part certaines variables potentiellement endogènes peuvent être considérées ici comme exogènes. D'autre part, le soupçon demeure face à quatre de nos variables.

Le premier groupe est composé des variables d'occupation dans DMISP_1 et DMISP_2, de la classe sociale perçue et du statut civil. Ces variables seraient traditionnellement considérées comme étant endogènes mais nous justifions pourquoi elles pourraient en être affranchies ici. Concernant les variables d'occupation, le choix a en fait été réalisé en amont. Pour les enquêtés de DMISP_1, ils ont choisi de postuler dans ce secteur d'emploi, tout comme ceux de DMISP_2 ont choisi de passer un concours public. De plus, dans *Empresa* les recrutements se font au niveau des emplois de manutentionnaires non qualifiés (Hinf) et d'exécutants

194 A notre connaissance, la seule autre base de données présentée comme comportant une 'vraie' couleur fut collectée aux États-Unis : la *New Immigrant Survey 2003* [Nouvelle Enquête Immigrants]. Les enquêteurs devaient mémoriser la couleur du répondant pour ensuite, sur la base d'un nuancier, la *Scale of Skin Color Darkness* [échelle de noirceur de la couleur de la peau – D. S. Massey / J. A. Martin (2003)], lui attribuer l'une des onze couleurs disponibles. Dans la mesure où une étape déclarative intervient – par le biais des enquêteurs ici, et même s'ils réalisaient cette déclaration par paire pour capter une partie de leur subjectivité personnelle – nous ne considérons pas cette variable comme correspondant à une 'vraie' couleur de peau. Le recours à un réflecteur de lumière est plus convainquant, mais un tel instrument ou un nuancier sont des instruments très difficiles à introduire en situation d'entretien ou de questionnaire, sauf peut-être dans un contexte médical. Par ailleurs, étant donné que la pigmentation évolue pour des raisons externes (comme l'exposition au soleil) et interne (le genre et l'âge – les femmes sont *ceteris paribus* plus claires que les hommes afin de mieux synthétiser la vitamine D nécessaire à la reproduction et la pigmentation décline après la maturité sexuelle) [N. Jablonski (2006)], la 'vraie' couleur de peau reste idéale. Elle peut juste constituer un outil d'identification à un moment t.

195 Au Brésil, tout ce qui concerne les couleurs de peau est relativement bien médiatisé, dont certaines méthodologies d'enquête. Ainsi, les médias ont relayé le changement prévu de méthodologie de recueil de la couleur de la peau pour la PNAD 2008 où, une fois leur couleur décrite, les enquêtés seraient invités à se justifier. Nous n'avons pas pu avoir accès aux résultats de cette enquête sur ce point.

(occupation de référence) uniquement. Les autres postes (Hsup) sont atteints par mobilité interne et uniquement sur proposition de la hiérarchie. Il n'est donc pas possible de postuler que les enquêtés de DMISP_1 ont choisi le niveau hiérarchique auquel ils se situent. Enfin, la variable d'occupation dans DMISP_2 pour l'alter-mobilité est construite sur la base des uniformes visibles sur les photographies ne correspondant pas forcément à la hiérarchie interne de l'entreprise. Concernant la classe sociale perçue, elle pourrait être considérée par définition comme endogène car résultant justement d'une perception. Cependant, nous la voyons plutôt comme une synthèse de l'histoire économique et sociale de chaque enquêté. A ce titre elle pourrait être considérée comme étant exogène. Concernant le statut civil, nous avons préalablement expliqué pour quelles raisons le mariage est valorisé au détriment des autres statuts. Sous cet angle, celui qu'arbore effectivement chaque enquêté ne résulterait pas forcément de son choix mais de l'état de l'offre et de la demande de conjoints sur le marché matrimonial. En quelque sorte, le statut civil serait imposé par le marché, d'où le fait que nous le considérons ici comme exogène.

Le second groupe est composé des variables d'éducation, d'occupation et de religion dans PNDS 96 et concernant carnaval. Nous ne remettons pas en cause le fait qu'elles puissent être endogènes. Il s'agit plutôt d'expliquer pour quelles raisons nous ne pouvons pas les instrumenter ici. Concernant les variables d'éducation, les instruments traditionnellement utilisés sont par exemple le niveau d'éducation des parents. Nous disposons de cette information dans DMISP_1 et DMISP_2. Elle demeure cependant insuffisante car le nombre de variables à instrumenter est supérieur aux instruments potentiels présents dans les bases de données. Concernant les variables d'occupation dans PNDS 96, nous nous heurtons à la même difficulté car l'occupation est prise en compte à travers un sous ensemble de variables muettes. Concernant la religion dans PNDS 96, elle pourrait ne pas être considérée comme endogène car elle peut être transmise par les parents, ce qui renvoie à des choix très anciens. Cependant, certaines religions peuvent être adoptées plus tard, ce qui est notamment le cas des religions évangéliques se développant rapidement et avec une grande ampleur au Brésil. Les motivations incitant ce choix ont pu être étudiées pour une religion particulière, mais pas de manière globale. De plus, cela n'exclut pas que la religion soit exogène pour certains enquêtés, d'autant plus que les nouvelles religions sont à présent implantées depuis longtemps. Concernant le fait d'apprécier ou non carnaval, nous pensons que ce choix dépend de la socialisation, notamment de l'influence des groupes de pairs, ce qu'il ne nous est pas possible d'appréhender étant donné les informations contenues dans les bases de données.

Le fait que les variables du second puissent être en soi endogènes – donc qu'elles puissent être déterminées par d'autres variables – n'impliquent pas qu'elles constituent une source de biais dans nos estimations économétriques. En effet, ces déterminants peuvent être absents du terme d'erreur car ils n'influencent pas l'arbitrage de mobilité chromatique. De plus, les individus réalisent leur arbitrage sachant leurs attributs et caractéristiques au moment de la déclaration – autrement dit comme s'ils étaient exogènes – et selon les circonstances. Rappelons également que les trois alternatives de la variable de mobilité chromatique ne sont pas ordonnées. Le choix optimal de chacun pour déclarer sa couleur n'est pas fixe.

Nous venons de présenter les conditions de mise en œuvre empirique du modèle de mobilité chromatique ainsi que certaines sources de biais, dont nous pouvons partiellement nous affranchir. Nous ferons référence à ces éléments au fur et à mesure de la présentation et de l'interprétation des résultats afin de les nuancer de manière opportune. D'autres difficultés pourront également émerger, que nous mentionnerons sans toutefois systématiquement y pallier du fait de la nécessité de donner des limites au travail de thèse. Nous justifions ce choix du fait qu'elles constituent des pistes permettant de tester la robustesse des résultats plutôt que des raisons d'invalider ceux déjà obtenus.

IV. Présentation et analyse des résultats du modèle de mobilité chromatique

Dans un premier temps, nous présentons les résultats liés aux différents axes du modèle de mobilité chromatique. Des données qualitatives seront autant que possibles associées aux résultats économétriques. Pour certains axes n'ayant pu être abordés quantitativement, les entretiens sont par ailleurs notre seule source d'information. Tous les tableaux de résultats figurent dans le volume annexe afin de ne pas alourdir le propos, qui s'appuiera alors sur des graphiques synthétisant les résultats. Dans un second temps, nous soulignons des éléments relevant de la mobilité chromatique mais n'ayant pu être pris en compte dans le modèle théorique. Ils peuvent en effet caractériser ce phénomène sous un angle différent et donc sortir du cadre défini par le modèle. Les données qualitatives et quantitatives sont à nouveau associées pour appréhender ces approches.

Soulignons dès à présent une sensibilité des résultats à la classification servant de support aux auto-déclarations ; nous nommerons ce phénomène l'effet classification'. En dépit du constat

de leur consistance¹⁹⁶, il semble que cela soit une source de variabilité. Nous la mentionnerons systématiquement, tout en différant son analyse pour le prochain chapitre, qui lui est dédié. Les différences des résultats selon le modèle général et les modèles particuliers de mobilité chromatique seront également systématiquement présentées.

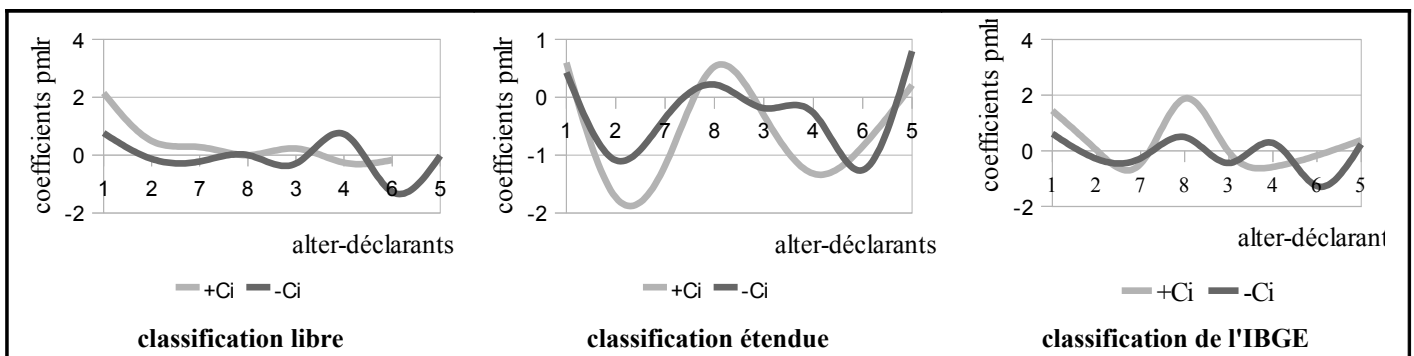
4.1. Le modèle de mobilité chromatique à l'épreuve des faits : résultats économétriques et discours des enquêtés

Globalement, les résultats sont conformes aux attentes théoriques quel que soit l'axe de mobilité chromatique. Lorsque les résultats ne correspondent pas, il s'agit généralement d'une prise en compte partielle du contexte concret dans lequel les enquêtés évoluent. En effet, c'est lui qui donne son sens au positionnement relatif des attributs et caractéristiques individuels par rapport au groupe de référence.

4.1.1. L'argent blanchit : réalité d'un dicton populaire (axe socio-économique)

Concernant l'auto-mobilité, l'optimum énoncé dans l'hypothèse 1.3 est majoritairement rejeté avec 'Hsup' pour le modèle particulier étant donné que ce n'est pas l'assombrissement qui est préféré aux autres alternatives quelle que soit la classification [Graphiques 5.2].

Graphiques 5.2 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – hypothèse 1.3 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

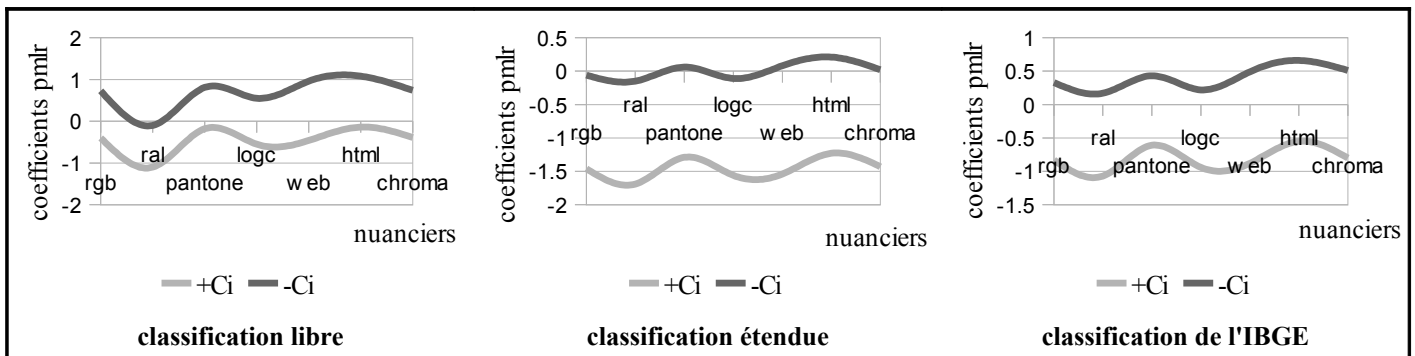
Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre à l'alter-déclaration de alter1, l'éclaircissement est préféré à l'assombrissement, lui-même préféré à l'immobilité chromatique.

Selon le modèle général, l'hypothèse 1.3 n'est pas rejetée car c'est l'assombrissement qui est préféré aux autres alternatives [Graphiques 5.3]. De plus, l'ordre des préférences annoncé dans cette hypothèse n'est pas rejeté puisque l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement. Nous avons donc ici une illustration de l'importance de disposer d'une 'vraie' couleur de peau dans l'appréhension de la mobilité

196 cf. *supra* pages 361.

chromatique afin de ne pas conclure à tort.

Graphiques 5.3 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – hypothèse 1.3 – modèle général

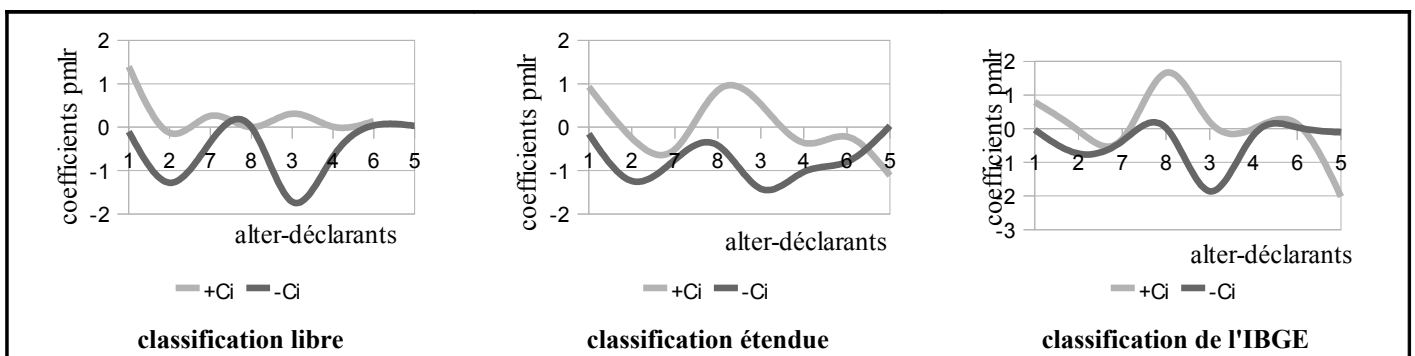


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre nuancier rgb, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Concernant la variable 'Hinf', l'hypothèse 1.1 n'est majoritairement pas rejetée pour le modèle particulier [Graphique 5.4] où l'éclaircissement l'emporte sur les autres alternatives.

Graphiques 5.4 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – hypothèse 1.1 – modèle particulier



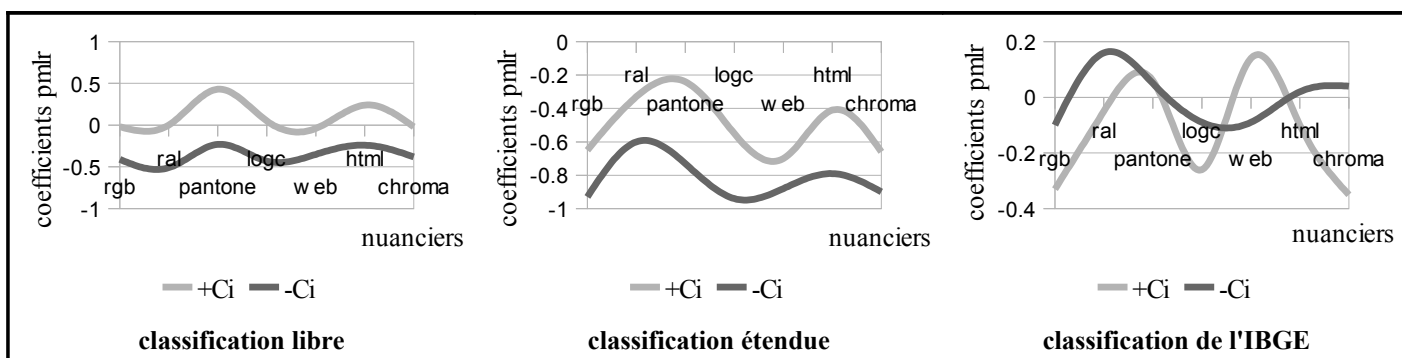
NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre à l'alter-déclaration de alter7, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Il en est de même concernant le modèle général dans le cas de la classification libre [Graphique 5.5]. En revanche, l'hypothèse 1.1 est rejetée pour les autres classifications où c'est l'immobilité chromatique qui l'emporte (classification étendue) ou l'assombrissement (classification de l'IBGE). L'effet classification semble ici particulièrement fort puisque, tandis que les couleurs de nuancier sous-jacentes sont les mêmes, les résultats du modèle d'auto-mobilité chromatique diffèrent. Par ailleurs, l'effet classification n'affecte pas toutes les variables de la même manière¹⁹⁷.

197 Nous l'avions anticipé *supra* : tout dépend du positionnement relatif des déclarations par rapport à la 'vraie' couleur de peau et de son effet sur les mobilités détectées.

Graphiques 5.5 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – hypothèse 1.1 – modèle général

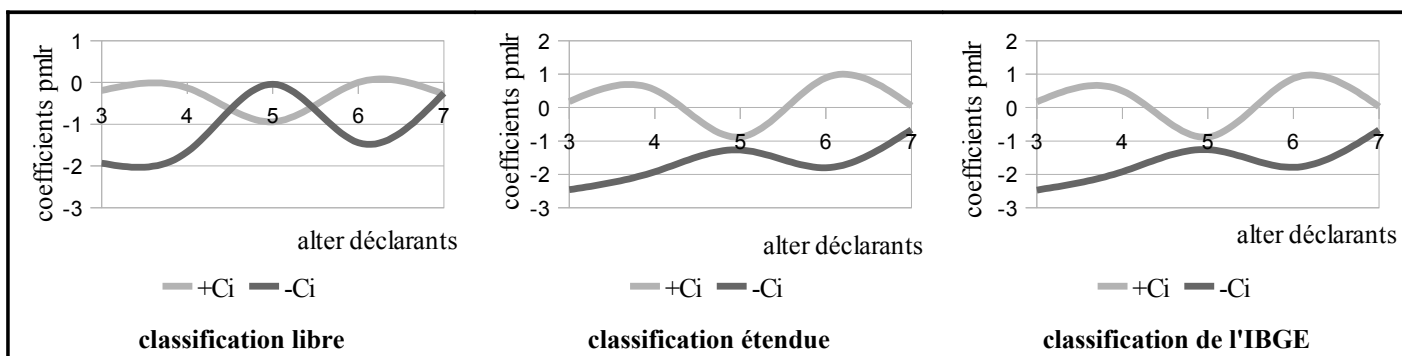


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier ral, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Pour l'auto-mobilité selon le modèle particulier, nous disposons également des résultats basés sur PNDS 96. Ils ne rejettent pas les hypothèses : les personnes inactives préfèrent en effet l'éclaircissement, celles travaillant dans le secteur formel privilégient l'immobilité chromatique et dans le secteur informel c'est l'assombrissement qui l'emporte¹⁹⁸.

Graphiques 5.6 : Mobilité chromatique pour la variable 'chemise' – hypothèse 2.1 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

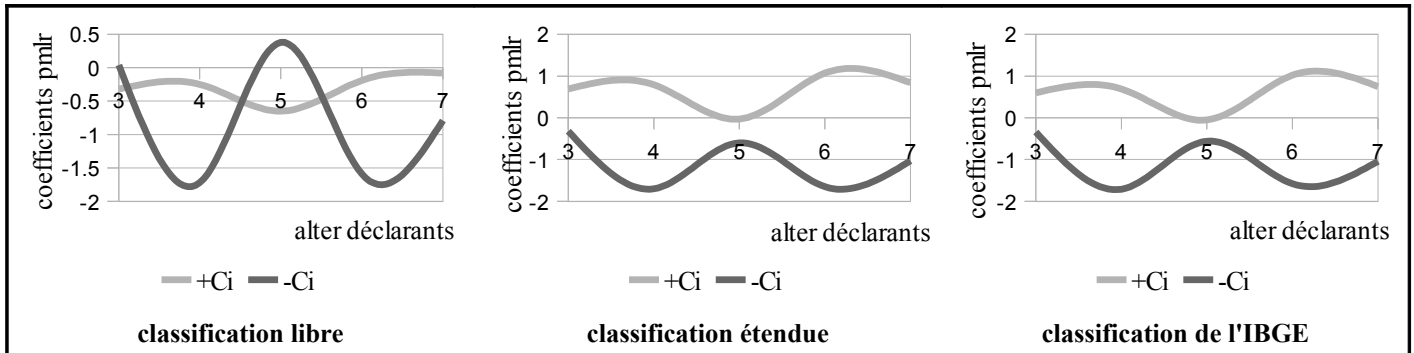
Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification étendue à l'alter-déclaration de alter5, l'immobilité chromatique est préférée à l'éclaircissement, lui-même préféré à l'assombrissement.

Concernant l'alter-mobilité, nous disposons uniquement de résultats pour le modèle particulier. Les variables 'chemises' et 'sécurité' provoquent les mêmes arbitrages [Graphiques 5.6 et 5.7]. Il y a à nouveau un effet classification. Lorsque la variable de mobilité chromatique est construite sur la base de l'absence de classification (classification libre), c'est l'immobilité chromatique qui est préférée aux autres alternatives. Face aux classifications étendue et de l'IBGE, nous constatons en revanche que ${}^d C_i \in {}^+ C_i \succ {}^d C_i = C_i \succ {}^d C_i \in {}^- C_i$, ce qui

198 cf. le Tableau pour ces résultats est dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191. Concernant la variable 'employeur', les résultats ne sont pas significatifs et la méthode d'Andrews souligne la puissance du test.

permet de ne pas rejeter l'hypothèse 2.1 pour ces deux variables.

Graphiques 5.7 : Mobilité chromatique pour la variable 'sécurité' – hypothèse 2.1 – modèle particulier

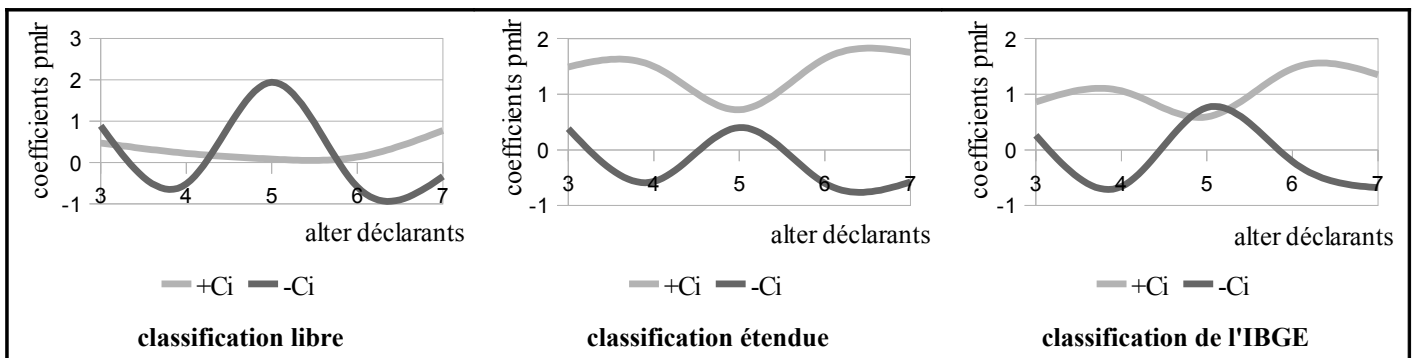


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE à l'alter-déclaration de alter4, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Il en est de même pour les résultats concernant la variable 'technique', qui ne rejettent pas l'hypothèse 2.1 [Graphiques 5.8]. Enfin, les résultats pour la variable 'tshirt' ne rejettent pas l'hypothèse 1.3 [Graphiques 5.9].

Graphiques 5.8 : Mobilité chromatique pour la variable 'technique' – hypothèse 2.1 – modèle particulier

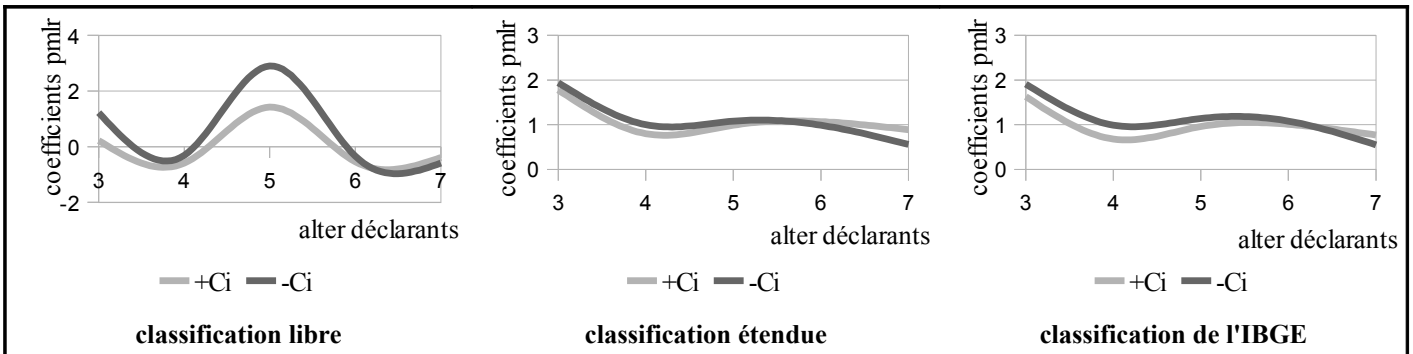


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter7, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Étant donné les différences potentielles soulevées par la comparaison entre les modèles général et particulier – pour la variable 'Hsup' avec DMISP_1 – nous ne pouvons exclure que ces résultats pour l'alter-mobilité pourraient être inexacts car ils ne reposent pas sur une application du modèle général. Dans la mesure où il ne nous est pas possible à ce stade de nos recherches d'anticiper quelle variable serait plus ou moins affectée par le passage vers le modèle général, nous nous contentons de souligner cette limite de nos résultats.

Graphiques 5.9 : Mobilité chromatique pour la variable 'tshirt' – hypothèse 2.3 – modèle particulier

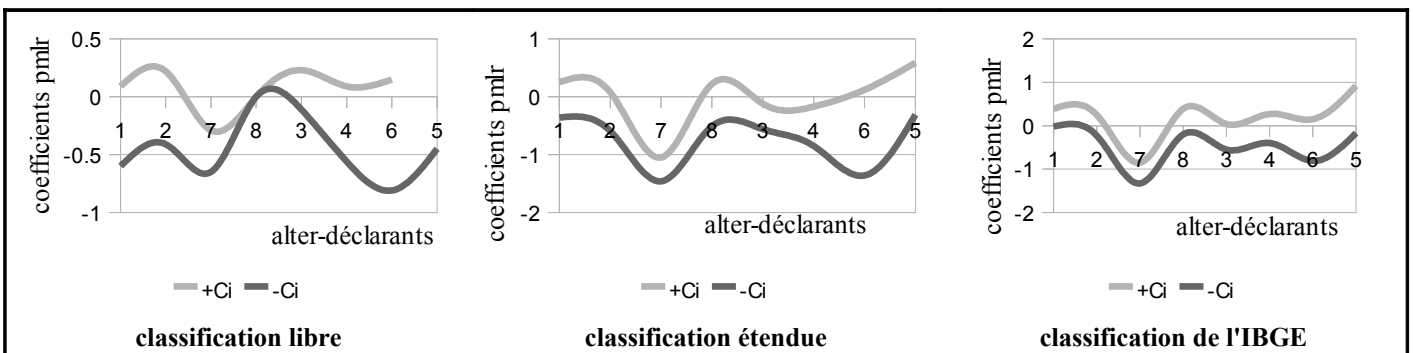


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter3, l'assombrissement est préféré à l'éclaircissement, lui-même préféré à l'immobilité chromatique.

Concernant la richesse, nous constatons de nombreuses différences entre les modèles général et particulier, ainsi qu'un effet classification prononcé. Tandis que l'argent blanchit dans le modèle particulier [Graphique 5.10], c'est l'immobilité chromatique qui l'emporte pour le modèle général pour les classifications libre et étendue [Graphique 5.11] tandis qu'aucune conclusion ne peut être tirée face à la classification de l'IBGE.

Graphiques 5.10 : Mobilité chromatique pour la variable 'CLsup' – hypothèse 1.1 – modèle particulier

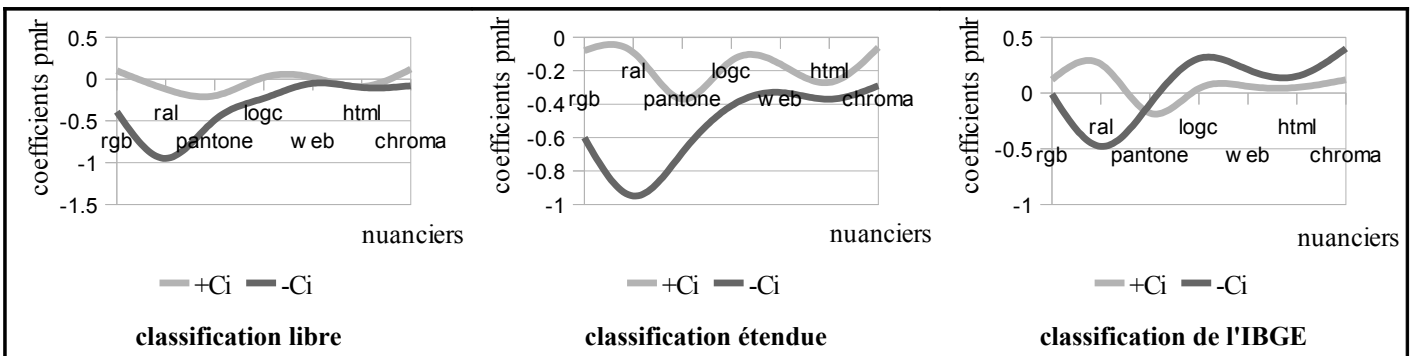


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter2, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Concernant la variable 'CLinf', l'effet classification est particulièrement fort pour le modèle particulier où chaque classification mène à des résultats différents, qui par ailleurs rejettent tous l'hypothèse 1.3 [Graphique 5.12]. En revanche, le modèle général corrobore le fait que la pauvreté puisse assombrir [hypothèse 1.3 – Graphique 5.13].

Graphiques 5.11 : Mobilité chromatique pour la variable 'CLsup' – hypothèse 1.1 – modèle général

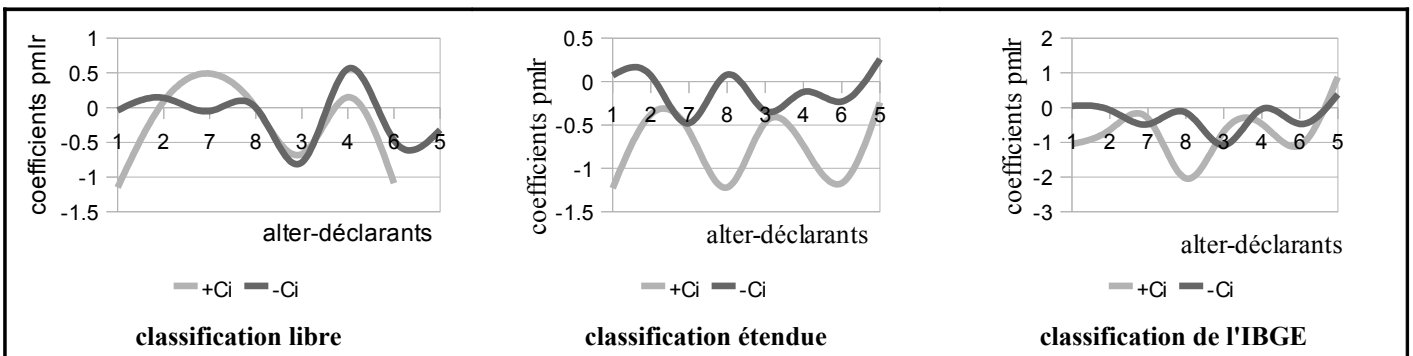


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier rgb, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Le fait que les résultats selon les modèles général et particulier soient aussi différents peut être expliqué par la nature des variables. En effet, auto- et alter-déclarants peuvent recourir à des éléments différents afin de déterminer leur perception d'une classe sociale. L'alter-déclarant peut se baser sur l'apparence constatée sur les photographies tandis que l'auto-déclarant sait quel est l'état de son patrimoine et de sa progression économique et sociale. A cela s'ajoute ici l'effet classification qui induit une instabilité des résultats¹⁹⁹.

Graphiques 5.12 : Mobilité chromatique pour la variable 'CLInf' – hypothèse 1.3 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

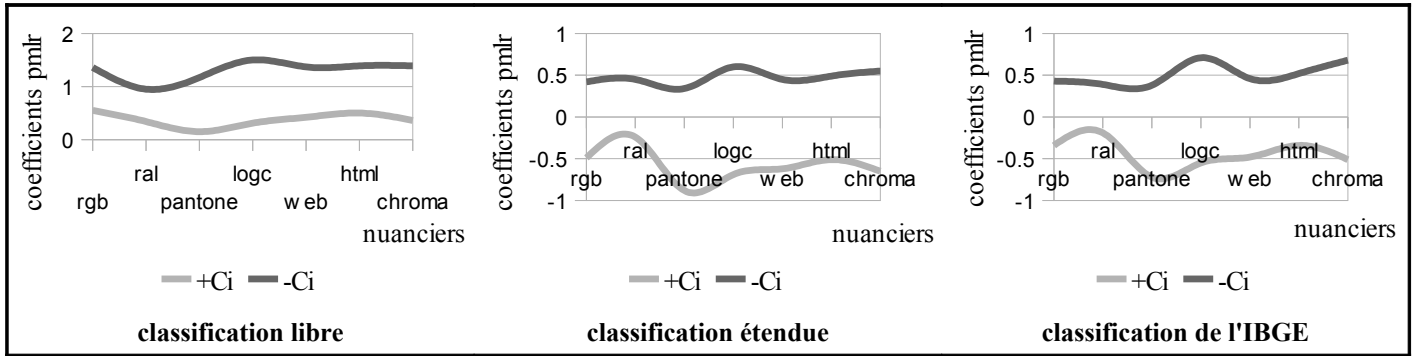
Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification étendue et l'alter-déclarant alter1, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Concernant le statut civil, l'effet classification affecte aussi les résultats. En effet, le fait de rejeter ou non une hypothèse dépend de la classification. Ainsi, l'hypothèse 1.1 n'est pas rejetée pour les célibataires avec la classification étendue pour le modèle particulier et avec la classification libre pour le modèle général, mais cette hypothèse est rejetée dans les autres cas [Graphiques 5.14 et 5.15]. Concernant le modèle particulier d'auto-mobilité avec PNDS 96,

199 Le constat de l'existence d'un effet classification est directement à l'origine du sixième chapitre.

cette hypothèse est rejetée²⁰⁰ ; rappelons que l'auto-déclaration est produite à partir de la classification de l'IBGE, ce qui est cohérent avec les résultats obtenus avec DMISP_1.

Graphiques 5.13 : Mobilité chromatique pour la variable 'CLinf' – hypothèse 1.3 – modèle général

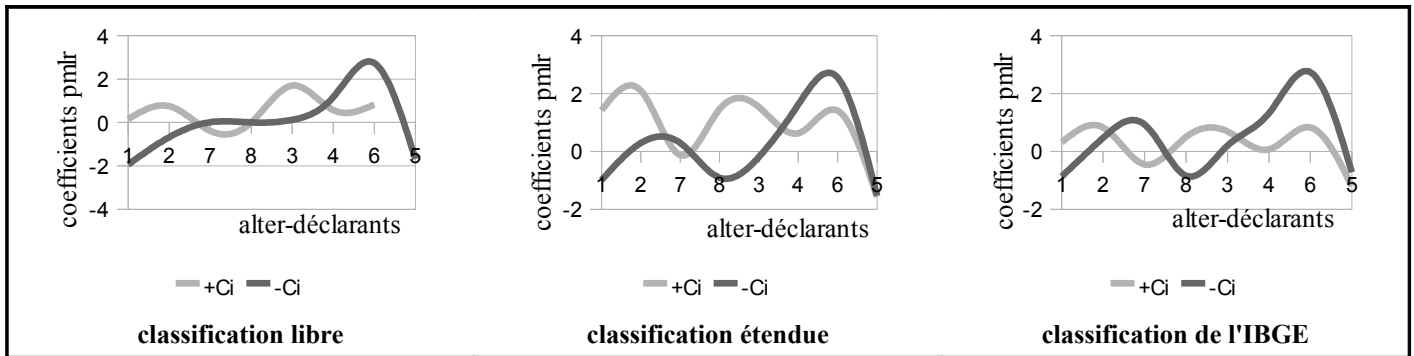


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE et quel que soit le nuancier, l'assombrissement est préféré à l'éclaircissement, lui-même préférée à l'immobilité chromatique.

Tandis que nous posions initialement une appréciation différenciée de ce statut civil, valorisé dans certains cas, dévalorisé dans d'autres²⁰¹, il semble que, par rapport au statut d'être marié, le statut de célibataire est plutôt déprécié selon l'axe socio-économique.

Graphiques 5.14 : Mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – hypothèse 1.1 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter2, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Face au concubinage, dont la valorisation n'est pas ambiguë, les résultats sont au contraire très stables, sauf pour la classification libre dans le modèle général. Face à la classification de l'IBGE, les coefficients pour l'éclaircissement et l'assombrissement sont tous deux significatifs²⁰², qu'il s'agisse du modèle particulier ou du modèle général. Ils nous permettent de conclure

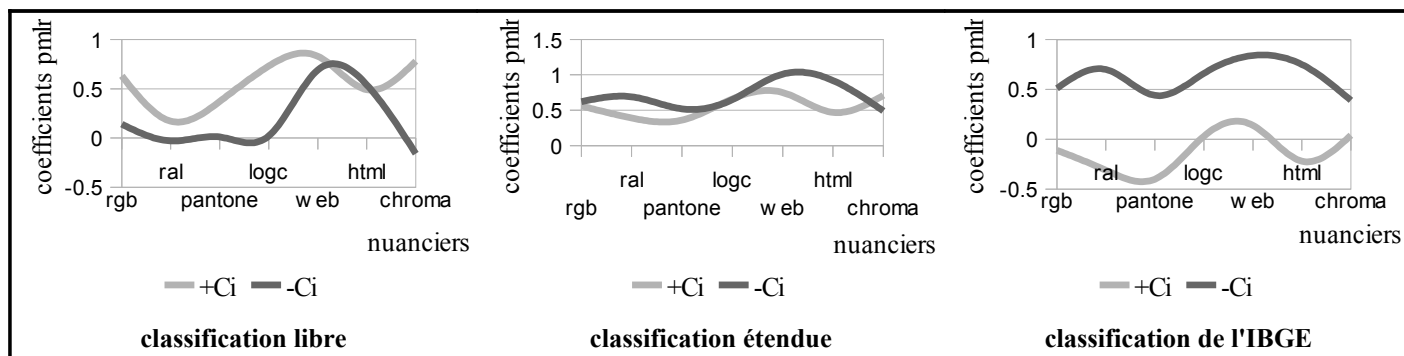
200 cf. le Tableau dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

201 Ces deux options furent présentées *supra* page 370.

202 cf. les Tableaux dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

que l'hypothèse 1.3 n'est pas rejetée [Graphiques 5.16 et 5.17]. Il en est de même pour l'automobilité selon PNDS 96 pour cette variable.

Graphiques 5.15 : Mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – hypothèse 1.1 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier chroma, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Dans les entretiens, la dimension symbolique du statut civil est aussi associée à une mobilité chromatique. Dans le questionnaire, Julianna, mère d'Alice, alter-déclare cette dernière *branca* ; cela correspond à l'auto-déclaration d'Alice dans le questionnaire. En situation d'entretien, elles changent toutes deux d'avis. Ce qui nous interpelle ici est la manière particulière de Julianna de le verbaliser²⁰³ :

Julianna : Minha filha era branca.

Julianna : Ma fille était blanche.

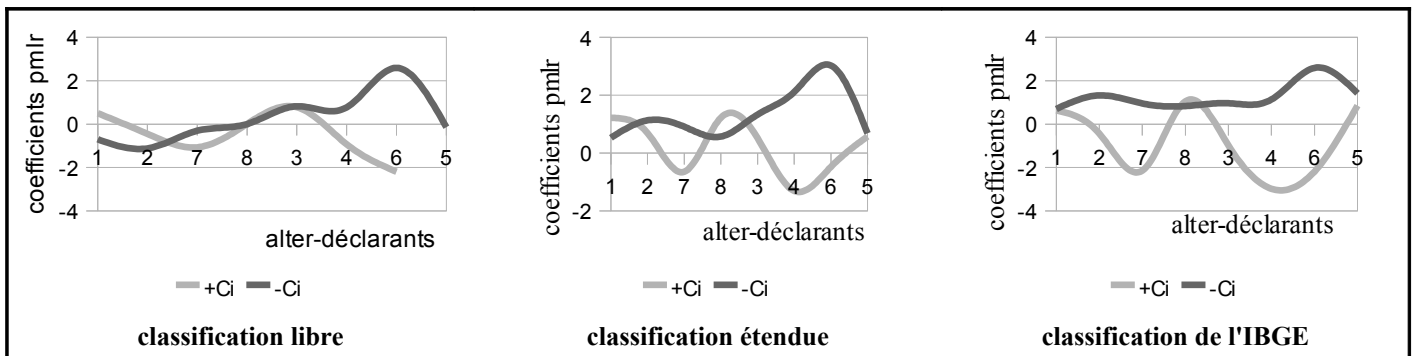
Entre la situation de questionnaire et d'entretien, Alice n'a pas changé d'apparence. Nous nous interrogeons donc sur la signification du temps utilisé [« *era branca* » – elle *était* blanche – soulignement par nous], autrement dit sur les raisons qui font que Alice, pour sa mère, n'est plus *branca*.²⁰⁴ En faisant le lien avec son statut civil, nous constatons que Alice est mère célibataire, récemment séparée du père de sa fille. De plus, si nous nous basons sur l'alter-déclaration de la couleur de sa fille – *morena* – ce dernier n'était pas blanc. Elle cumule donc des caractéristiques dévalorisées en termes de statut civil.²⁰⁵

203 Nous avons déjà analysé la différence de déclaration entre la situation de questionnaire et d'entretien pour Alice dans le quatrième chapitre page 295.

204 Cela nous questionne d'autant plus que c'est la couleur *parda* qui est mentionnée sur le certificat de naissance d'Alice, autrement dit elle a déjà été considérée non blanche à un moment donné. De plus le terme spontanément utilisé par Julianna pour décrire sa fille dans le questionnaire est *branquinha*.

205 cf. J. L. Petruccelli (2001) pour une analyse de la sélectivité du conjoint au Brésil dans les années 1990.

Graphiques 5.16 : Mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – hypothèse 1.3 – modèle particulier

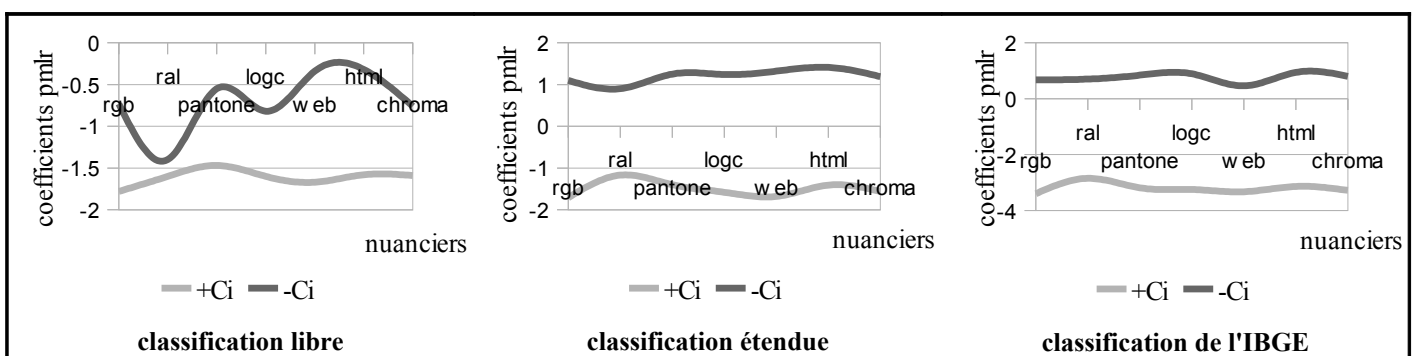


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter1, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

D'un point de vue quantitatif, l'axe socio-économique est celui qui peut être appréhendé le plus facilement – du fait de la disponibilité des données – mais il repose également sur une interprétation symbolique des variables pertinentes. En effet, s'il n'y a aucune ambiguïté face à la dévalorisation du concubinage, cela n'est pas le cas pour les variables relevant du marché du travail ou pour les variables de classe sociale perçue, pour lesquelles c'est l'individu concerné qui a une plus grande lisibilité. Cela implique que le chercheur doit avoir une très bonne connaissance du contexte dans lequel évolue l'enquête afin que les résultats attendus ne soient pas déconnectés de cette réalité. Nous recommandons donc une analyse qualitative plus approfondie en amont des représentations symboliques que les enquêtés lient à leur situation.

Graphiques 5.17 : Mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – hypothèse 1.3 – modèle général



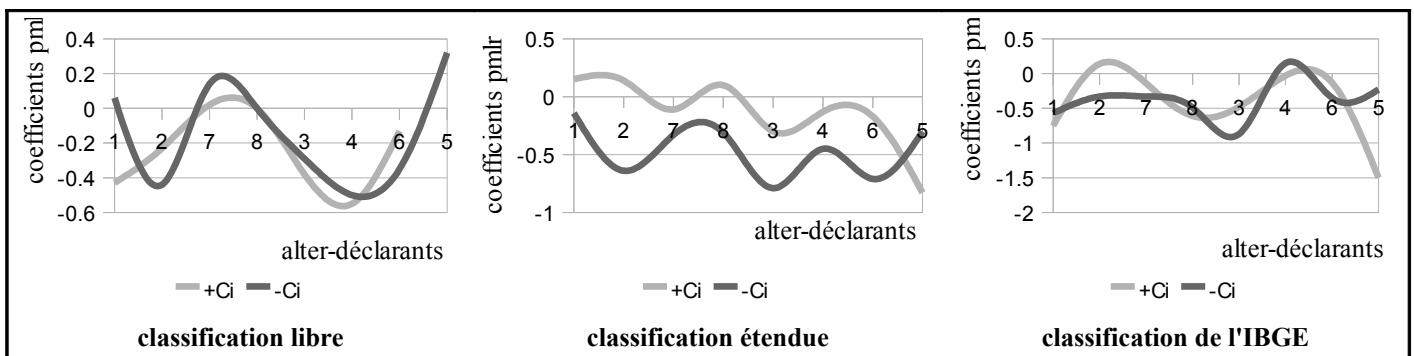
NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.9 du volume annexe pages 176 à 191.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier pantone, l'immobilité chromatique est préférée à l'assombrissement, lui-même préféré à l'éclaircissement.

4.1.2. Triangulation positive et conflit (axe identitaire)

L'hypothèse 1.4 est rejetée pour le modèle particulier d'auto-mobilité [Graphiques 5.18] car c'est l'immobilité chromatique qui est majoritairement préférée. En revanche, elle n'est pas rejetée pour le modèle général face aux classifications libre et de l'IBGE [Graphiques 5.19], où l'assombrissement l'emporte. Les résultats obtenus avec PNDS 96 – variable 'afro' – vont dans le même sens²⁰⁶. Nous pensons que le fait de pratiquer une religion afro-brésilienne est un acte identitaire plus engagé que le fait d'affirmer apprécier carnaval. Cela expliquerait que l'hypothèse 1.4 ne soit pas rejetée pour le modèle particulier avec PNDS 96, tandis qu'elle l'est avec DMISP_1. Encore une fois, le fait de recourir à la 'vraie' couleur de peau comme point de départ de la mobilité chromatique permet de révéler un arbitrage qui serait autrement masqué par l'intervention d'une seconde subjectivité, en l'occurrence celle de l'alter-déclarant.

Graphiques 5.18 : Mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – hypothèse 1.4 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.10 du volume annexe pages 192 à 194.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter2, l'immobilité chromatique est préférée à l'éclaircissement, lui-même préféré à l'assombrissement.

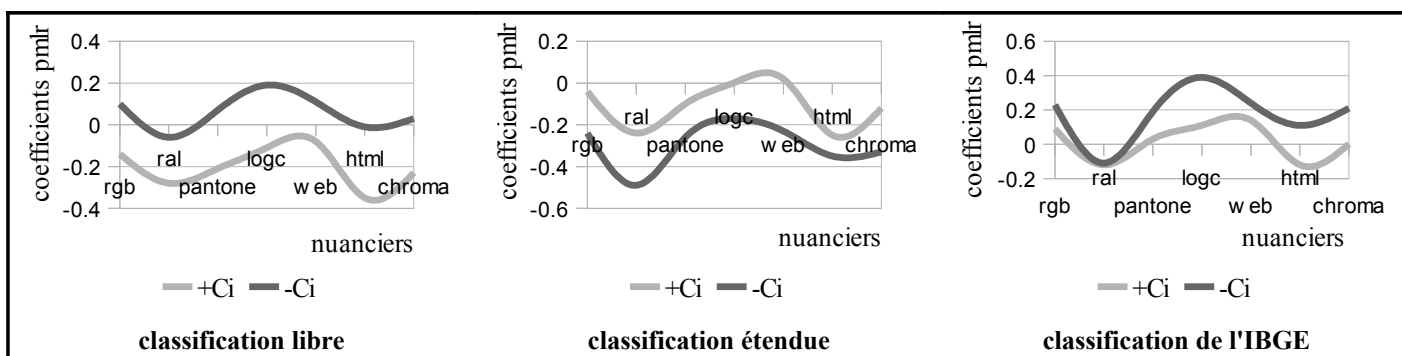
Le fait que des caractéristiques liées à la culture *negra* permettent une valorisation de l'assombrissement s'inscrit, selon la terminologie que nous convoquons pour la construction de l'identité nationale, dans une relation de triangulation positive²⁰⁷. Il s'agit également d'une revendication du stigmate²⁰⁸, permettant de passer d'une identité dépréciée par les autres à une auto-valorisation de soi.

206 cf. le Tableau figure dans l'Annexe 5.10 du volume annexe pages 192 à 194. Concernant l'alter-mobilité (l'hypothèse 2.4), les résultats sont non significatifs [cf. le Tableau figure dans l'Annexe 5.10 du volume annexe pages 192 à 194.]. Par ailleurs, la méthode d'Andrews souligne la puissance du test.

207 cf. le premier chapitre pages 79 à 80.

208 E. Goffman (1975).

Graphiques 5.19 : Mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – hypothèse 1.4 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.10 du volume annexe pages 192 à 194.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier pantone, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

L'analyse des entretiens révèle que l'auto- et l'alter-mobilités selon l'axe identitaire peuvent également passer par un autre canal, difficile à appréhender directement avec le modèle de mobilité chromatique car il relève du choix de K_i et de K_j .²⁰⁹ Lorsque les individus se sentent concernés par l'axe identitaire, ils privilégient en effet une classification binaire des couleurs de peau :

Filipe: [...] Para mim é branca e negra que tem.
Stéphanie Cassilde [SC]: Há só duas cores para você?
Filipe: É. Para mim é.
SC: E por quê?
Filipe: Ah, sei lá. Um exemplo, a pessoa morena, para mim é negra, não tem diferença não, agora se é branca é branca e negro é negro. Sei lá, eu acho que é isso [risos].

Filipe: [...] Pour moi, il y a blanc et noir.
Stéphanie Cassilde [SC]: Il y a seulement deux couleurs pour vous ?
Filipe: Oui. Pour moi oui.
SC: Et pourquoi ?
Filipe: Ah, je ne sais pas. Un exemple, la personne *morena*, pour moi elle est *negra*, il n'y a pas de différence non, maintenant si elle est blanche elle est blanche et noire si elle est noire. Je ne sais pas, je pense que c'est ainsi [rires].

Sous cet angle, toute personne recourant à un terme intermédiaire exerce mécaniquement une mobilité chromatique. Elle surgit d'un conflit de vision de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau. Fátima souligne une autre facette des implications d'une classification binaire :

SC: Antes uma pessoa já perguntou a você qual é a sua cor da pele?
Fátima: Não. Somente, [silêncio] às vezes a pessoa pergunta não é essa coisa, 'você é morena?'. Ai eu falo 'não eu sou negra' não é.
SC: Por que a pessoa pergunta se você é morena ?
Fátima: É porque tem gente que às vezes, é, [silêncio] tipo assim igual eu, sou Negra não é. Às

Stéphanie Cassilde [SC]: Avant une personne vous a déjà demandé qu'elle est votre couleur de peau ?
Fátima: Non. Seulement, [silence] parfois la personne demande n'est-ce pas cette chose, 'vous êtes *morena* ?'. Alors je dis 'non, je suis *negra*' c'est-ce pas.
SC: Pourquoi la personne demande-t-elle si vous êtes *morena* ?

209 Ces sous-ensembles sont en effet inobservables. Nous avons juste connaissance de la préférence du déclarant eu égard à la couleur à partir de laquelle la mobilité peut être mise en œuvre.

vezes a pessoa fala assim, “você é morena”, aí não, “sou Negra, não sou morena”.

SC: E por quê eles falam assim?

Fátima: Ah, tipo assim, às vezes a pessoa não vai chamar assim “Oh Negra” não é, às vezes a pessoa fala, “morena”, igual a pessoa não vai falar preto nem nada não é. É negro mesmo.

SC: As pessoas não utilizam as palavras Negro e Preto?

Fátima: Não.

SC: Por quê?

Fátima: Assim, tipo não chama não é, assim 'Oh sua preta, sua nega'. Não chama não é, mas, se classifica, é Negro mesmo. Não tem nada de Moreno não.

Fátima : C'est parce que parfois, c'est, [*silence*] genre comme moi, je suis *Negra* n'est-ce pas. Parfois la personne dit, 'vous êtes *morena*', alors non, 'je suis *Negra*, je ne suis pas *morena*'.

SC : Et pourquoi disent-ils cela ?

Fátima : Ah, genre, parfois la personne ne va pas appeler ainsi 'Oh *Negra*' n'est-ce pas, parfois la personne dit, '*morena*', de la même manière la personne ne va pas dire *preto* ni rien n'est-ce pas. C'est *Negro* vraiment.

SC : Les personnes n'utilisent pas les mots *Negro* et *Preto* ?

Fátima : Non.

SC : Pourquoi ?

Fátima : Parce que, genre on n'appelle pas n'est-ce pas, ainsi 'Oh *sua preta, sua nega*'. On n'appelle pas n'est-ce pas, mais, si on classe, c'est *Negro* vraiment. Il n'y a rien de *Moreno* non.

Pour Fátima, tant en termes de *cor* [couleur] que de *raça* [race], elle est noire. Notons que le transcripteur de cet entretien recourt à une majuscule lorsque le registre est de l'ordre de la *raça*, tandis que les minuscules correspondent à une rhétorique en termes de *cor*.²¹⁰ L'extrait de l'entretien de Fátima peut être synthétisé de la manière suivante :

- 1/ une alter-déclaration sous forme interrogative en tant que *morena* [registre de la *cor*] provoque en réaction une auto-déclaration en tant que *negra* [registre de la *cor*];
- 2/ explication à destination de l'enquêtrice : auto-déclaration en tant que *Negra* [registre de la *raça*];
- 3/ une alter-déclaration sous forme affirmative en tant que *morena* [registre de la *cor*] provoque en réaction une auto-déclaration en tant que *Negra* [registre de la *raça*] et un rejet du terme *morena* [registre de la *cor*];
- 4/ rejet social du terme *Negra* [registre de la *raça*] pour interpeller une personne, substitution par le terme *morena* [registre de la *cor*] car le terme *preto* [registre de la *cor*] n'est pas utilisable ;
- 5/ dans tous les cas, c'est le terme *Negro* [registre de la *raça*] qui doit être utilisé ;
- 6/ le terme *Moreno* [registre de la *raça*] n'existe pas.

Premièrement, la peau de Fátima étant très foncée²¹¹ elle la décrit comme *negra*, le terme *preta* n'étant pas utilisé du fait de ses connotations péjoratives. Il s'agit pour elle de décrire la matérialité de sa couleur de peau [séquence 1]. Deuxièmement, comme le rappelle le dicton « *preta é cor, negra é raça* » [*preta* est une couleur, *negra* est une race], si *negra* peut-être employé pour substituer le terme *preto* qui relève exclusivement de la couleur, il devrait exclusivement renvoyer à la *raça* et donc s'écrire *Negra* et non *negra* [séquences 2 et 5].

210 Tous les transcripteurs n'ont pas procédé de la sorte et nous n'avons pas donné de consigne particulière concernant la graphie des couleurs de peau. La manière dont a été transcrit cet entretien devient donc un support d'analyse en soi afin de révéler des enjeux liés aux déclarations de couleurs de peau. En revanche, nous ne reproduisons pas cet usage des majuscules et des minuscules dans notre propos et nous ne l'appliquons pas aux entretiens transcrits par d'autres personnes.

211 Elle serait désignée au Brésil comme *negra mesmo* [vraiment noire].

Troisièmement, une rhétorique en termes de *raça* s'exerce à travers une classification binaire : le terme *Morena* n'existe pas sous cet angle car il n'est pas concevable qu'une *raça Morena* existe [séquence 6]. Cela fait écho au rejet des termes intermédiaires de couleurs de peau, menaçant la construction d'une identité *Negra*.²¹² Dans la mesure où interpellé une personne ne se fait pas sur le mode de la *raça* [séquence 4], le terme *morena* est néanmoins employé pour décrire une personne *negra* et / ou *Negra* [séquence 3], ce que Fátima refuse.

Le recours à une classification binaire est de l'ordre du conflit car il s'agit de choisir une couleur ou une autre tandis que les termes intermédiaires sont interprétés comme des soupapes²¹³. Notons que les alter-déclarations concernant Fátima ne sont pas faites sur le même mode. Sous sa forme interrogative [séquence 1], nous avons vu que cela pouvait être agressif²¹⁴ du fait du test contenu dans la question. En l'occurrence, cela implique que l'alter-déclarant souhaite vérifier que Fátima ne va pas nier la matérialité de sa couleur de peau. La dimension conflictuelle vient directement de l'alter-déclarant et est confirmée par l'auto-déclaration.²¹⁵ Sous sa forme affirmative [séquence 3], l'alter-déclaration en tant que *morena* propose de ne pas se situer dans une dimension conflictuelle, ce que Fátima refuse en dénonçant l'euphémisme dont elle est l'objet²¹⁶.

Bruna défend également une classification binaire²¹⁷ :

Bruna: [...] Eu tenho essa cor aqui, então eu me determino como negra, não é? O máximo que eu posso dizer é que eu sou uma mulata, mas, jamais eu vou me determinar como parda ou outra coisa.
[...]

Bruna: [...] Eu tenho cinco filhos, não é? [...] Cada um tem uma tonalidade de pele, e o que eu falo para elas é sempre a mesma coisa : 'vocês são negras'. Não adianta falar : 'eu sou branquinha, eu sou mulatinha, eu sou'. Não, são negras. Porque a nossa descendência é essa, então, tem assim, têm umas que têm a pele mais clara e que têm o cabelo um pouquinho mais liso. Tem uma que tem o cabelo assim como o seu, cacheadinho, assim a pele mais escura, não é? Então, eu, eu faço

Bruna : [...] J'ai cette couleur là, alors je me détermine comme *negra*, n'est-ce pas ? Au maximum je pourrais dire que je suis mulâtre, mais, jamais je ne vais me déterminer comme *parda* ou autre chose.

[...]

Bruna : [...] J'ai cinq enfants, n'est-ce pas ? [...] Chacun a une tonalité de peau, et ce que je leur dis c'est toujours la même chose : 'vous êtes negras'. Ça n'avance à rien de dire : 'je suis *branquinha*, je suis *mulatinha*, je suis'. Non, vous êtes *negras*. Parce que nos ancêtres sont ainsi, alors, il y a ainsi, certaines ont une peau plus claire et ont des cheveux un peu plus lisses. Une autre a les cheveux ainsi comme les vôtres, bouclés, ainsi et

212 cf. le premier chapitre pages 80 à 82.

213 Degler (1972).

214 cf. le quatrième chapitre page 293.

215 En toute rigueur, il y a conflit quelle que soit la réponse de Fátima. Soit il émerge du fait de l'alter-déclarant qui dénoncerait le préjugé dont il se percevrait être le témoin si l'auto-déclaration de Fátima relevait d'un terme intermédiaire. Soit il émerge du fait de Fátima dans la mesure où le terme *Negra* est intrinsèquement lié au fait de rendre binaires des classifications. Elle reprend alors cette dimension conflictuelle à son compte.

216 Nous y revenons *infra* page 415.

217 Certes, le second terme – qu'il soit *branco* [blanc] ou *não negro* [non noir] – n'est jamais nommé, mais néanmoins toujours présent en filigrane.

questão que elas se identifiquem com a determinação de cor, de pele negra, ela é negra, da raça negra.

la peau plus foncée, n'est-ce pas ? Alors, je, j'insiste pour qu'elles s'identifient avec une détermination de couleur, de peau *negra*, elle est *negra*, de la race *negra*.

Dans cet extrait, Bruna rejette toute rhétorique relevant de la *cor*. Elle reconnaît que ses filles peuvent avoir la peau plus ou moins claire, mais elle rejette le fait qu'elles puissent concevoir cette matérialité comme un attribut²¹⁸. La dimension conflictuelle émerge alors du fait du rejet d'un certain angle d'approche. De son point de vue, ses filles n'ont pas à se focaliser sur une description de leur couleur de peau telle qu'elles la voient et peuvent la comparer aux autres. Cette matérialité, qui existe, est dissoute dans l'un des principes à l'origine de ces variabilités.

Dans le modèle théorique de mobilité chromatique, l'axe identitaire prend essentiellement en compte la triangulation positive qui devient possible du fait d'une revendication des stigmates de la culture *negra*. Dans la mesure où un positionnement politique favorable aux idées défendues par le MNU peut mener à une adoption des attributs de la culture *negra*, il est également pris en compte, mais de manière indirecte. La dimension conflictuelle, si elle est présente dans le choix du sous-ensemble dans lequel le déclarant fera son choix, ne peut cependant pas être appréhendée directement de manière quantitative, à moins de disposer d'informations à ce sujet. Nous suggérons donc, pour une autre enquête, de les collecter.

4.1.3. *Triangulation négative et consensus (axe idéologique)*

Concernant l'axe idéologique, l'hypothèse 1.5 n'est pas rejetée quel que soit le modèle empirique (particulier ou général) et la classification [Graphiques 5.20 et 5.21]. La présence d'une tierce personne met dans le répondant en situation de test, ce qui favorise un assombrissement à travers l'auto-déclaration.

Cet axe est également bien caractérisé dans les entretiens. Il correspond à une stratégie de résistance face à une triangulation négative. Tout d'abord, les enquêtés ont conscience qu'ils peuvent exercer une certaine mobilité :

SC: Como é? Qual é a sua reação quando eu pergunto a você qual é a sua cor da pele? [*risos*].
Beatriz: Nenhuma, porque você está fazendo uma entrevista comigo, então, de repente eu posso ser parda. Cor branca parda, essas coisas que tem

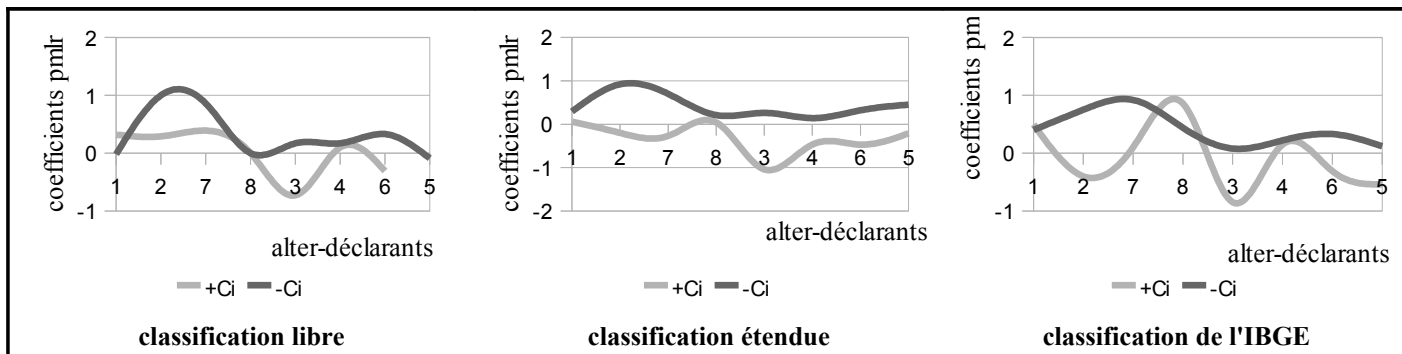
SC : Comment c'est ? Quelle est votre réaction quand je vous demande quelle est votre couleur de peau ? [*rires*].
Beatriz : Aucune, parce que vous êtes en train de faire un entretien avec moi, alors, soudain je peux

218 Les verbes *ser* et *estar* signifie tous deux 'être', mais le premier renvoie à l'essence d'une chose tandis que le second correspond à un état temporaire. Les paroles de Bruna pourraient être reformulées de la sorte : cela n'avance à rien de dire 'ma matérialité est *branquinha*' car fondamentalement elle vient d'une essence *negra*.

gente...

être *parda*. Couleur *branca parda*, ces choses que nous avons ...

Graphiques 5.20 : Mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – hypothèse 1.5 – modèle particulier

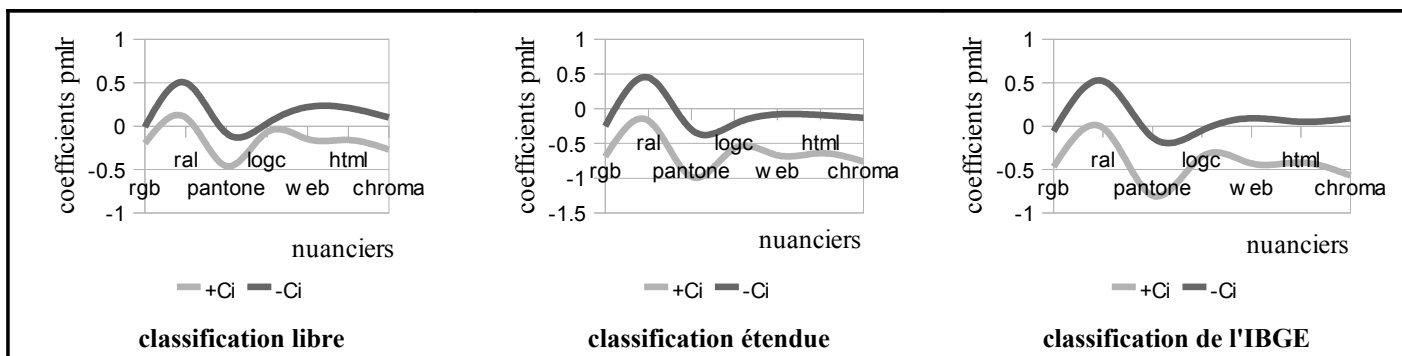


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.11 du volume annexe pages 195 à 196.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter2, l'assombrissement est préféré à l'éclaircissement, lui-même préféré à l'immobilité chromatique.

Notons que d'une part Beatriz affirme n'avoir aucune réaction [« Nenhuma » – Aucune]. D'autre part, elle décrit la réaction qu'elle pourrait avoir : se déclarer *parda* au lieu de *branca*. En se déclarant *branca*, elle ne se sent donc pas dans une situation qui nécessiterait une mobilité chromatique dans le sens d'un assombrissement de sa part. La majorité des enquêtés n'ont d'ailleurs pas perçu nos entretiens comme des situations de test propres à activer l'axe idéologique²¹⁹. Cela n'implique pas qu'il n'existe pas, ce qu'ils soulignent.

Graphiques 5.21 : Mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – hypothèse 1.5 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.11 du volume annexe pages 195 à 196.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier pantone, l'immobilité chromatique est préférée à l'assombrissement, lui-même préféré à l'éclaircissement.

Au-delà de cette conscience de l'existence d'une triangulation négative due à la dimension potentielle de test du *quesito cor*, les entretiens permettent de souligner une sorte d'obsession de l'immobilité chromatique en situation d'interaction avec un tiers :

219 cf. le quatrième chapitre page 298.

SC: E em São Paulo é uma coisa importante conhecer a cor da sua própria pele?

Cândido: Acho que é.

SC: Por quê?

Cândido: Porque aqui se você não conhecer a sua cor, o que você é, as pessoas não te respeitam. Então para as pessoas te respeitar você tem que saber o que você é para você impor respeito. Fala, que eu sou negro eu sou negro e você tem que me respeitar por isso que eu sou. Eu acho que é isso.

SC : Et à São Paulo c'est une chose importante, connaître la couleur de sa propre peau ?

Cândido : Je pense que oui.

SC : Pourquoi ?

Cândido : Parce que ici si vous ne connaissez pas votre couleur, ce que vous êtes, les personnes ne te respectent pas. Alors pour que les personnes te respectent vous devez savoir ce que vous êtes pour imposer le respect. Dit, que je suis noir je suis noir et vous devez me respecter pour ce que je suis. Je pense que c'est ça.

SC: E por que é importante conhecer a sua própria cor aqui?

Francisa: É, é, aqui, é bom conhecer porque a gente já, já sofre muito preconceito, então se a gente, eu falar para você que eu sou branca, ninguém vai acreditar. Se eu falar assim : 'eu sou branquinha'. Então para eles vai ser um motivo de risada. Porque eu não sou branca, então, se eu discriminar a minha cor vai ser pior ainda, não é?

SC : Et pourquoi est-il important de connaître sa propre couleur de peau ici ?

Francisa : C'est, c'est, ici, c'est bien de connaître parce que nous souffrons déjà, déjà, de beaucoup de préjugés, alors si nous, si je vous dis que je suis blanche, personne ne va y croire. Si je dis ainsi : 'je suis *branquinha*'. Alors pour eux ce sera un objet de moquerie. Parce que je ne suis pas blanche, alors, si je discrimine ma propre couleur ce sera encore pire, n'est-ce pas ?

Cândido et Francisca parlent tout deux de respect, soit directement [« para [...] impor respeito » - pour imposer le respect], soit indirectement [« [para não ser] um motivo de risada » - [pour ne pas être] un objet de moquerie – rajout par l'auteur]. L'accusation d'avoir des préjugés en ne déclarant pas sa vraie couleur du point de vue de l'interlocuteur peut en effet être verbalisée par la moquerie et / ou par du dédain. Il est reproché à l'auto-déclarant de ne pas accepter ce qu'il est, fondamentalement non blanc. Car cette question n'est pas posée aux personnes blanches. Au-delà de la vraie couleur, l'immobilité chromatique dont il est question est en fait la couleur qui serait alter-déclarée par l'interlocuteur. Autrement dit, il est crucial pour les auto-déclarants d'être en situation de consensus avec l'alter-déclaration qui pourrait être faite par l'interlocuteur. Cette stratégie de résistance face à la triangulation peut être parfaitement assumée, ce qui transparait dans l'entretien avec Francisca. Son époux Horácio nous avait par ailleurs exposé en détail cette stratégie, commençant par le repérage de la situation de test. Elle peut également relever de la fuite plutôt que de la résistance, en ce sens qu'elle peut ne pas être appropriée :

SC: [...] O que você escolhe se não é a cor Parda?

Edite: [*silêncio*] Negra não sei.

SC: Negra?

Edite: Talvez.

SC: Talvez Negra? E outras vezes o que?

Edite: Só.

SC: Só?

Edite: Só. Só.

SC: E que tipo de vezes você escolhe negra em vez

SC : [...] Que choisissez-vous si ce n'est pas la couleur *Parda* ?

Edite : [*silence*] Negra je ne sais pas.

SC : Negra ?

Edite : Parfois.

SC : Parfois *Negra* ? Et d'autres fois ?

Edite : Seulement.

SC : Seulement ?

Edite : Seulement. Seulement.

de parda?
Edite: Não sei.
SC: Não sei?
Edite: Não.
SC: Depende?
Edite: Depende.
SC: Depende de que?
Edite: Depende, não sei, não sei. Depende de... da dúvida mesmo, de achar que às vezes pode ser parda, e como eu tenho descendência negros posso achar que poderia ser negra.

SC : Et quel type de fois choisissez-vous *negra* au lieu de *parda* ?
Edite : Je ne sais pas.
SC : Je ne sais pas ?
Edite : Non.
SC : Ça dépend ?
Edite : Ça dépend.
SC : Ça dépend de quoi ?
Edite : Ça dépend, je ne sais pas, je ne sais pas. Ça dépend de... du doute vraiment, de penser que parfois ça peut être *parda*, et comme j'ai des ancêtres *negros* je peux penser que ça pourrait être *negra*.

Ce passage de l'entretien d'Edite est, dans une certaine mesure, douloureux. Il intervient après son auto-déclaration, où elle précise qu'elle a parfois des doutes. Le terme qu'elle préfère pour son auto-déclaration est *parda*, mais elle a du mal à l'assumer pleinement, tout en ne voulant pas y renoncer. Elle se sent parfois obligée d'employer le terme *negra*, tout en n'y adhérant pas, ce qui transparait ici dans l'emploi du conditionnel [« poderia ser » - ce pourrait être]. Le fait qu'une telle auto-déclaration – en tant que *negra* – puisse lui être difficile souligne également des réticences face à l'emploi de ce qui est présenté par Horácio comme une stratégie pour ne pas être pénalisé par l'axe idéologique. C'est pourquoi nous la voyons plus sous l'angle de la fuite pour Edite.

Madalena au contraire assume parfaitement cette stratégie. Son entretien permet de souligner une autre mise en œuvre :

Madalena: [...] Um colega que falava assim 'É, Marta*, a gente que é pretinho não tem jeito', eu falava 'Pois é, não é?'
 [...]
Madalena: [...] Eu falei 'Pois é, a gente que é pretinho, a gente tem que mostrar que a gente é melhor que os outros'.

Madalena : [...] Un collègue qui disait ainsi 'Et, Marta*, nous qui sommes *pretinho* il n'y a rien d'autre à faire', je disais 'Et oui, n'est-ce pas ?'
 [...]
Madalena : [...] Je disais 'Et oui, nous qui sommes *pretinho*, nous devons montrer que nous sommes meilleurs que les autres'.

* : son interlocuteur se trompe effectivement de prénom en appelant Madalena Marta.

Elle reprend à son compte le terme employé par l'alter-déclarant²²⁰. Cela lui permet de ne pas sortir du consensus chromatique²²¹. Gustavo quant à lui veille à maintenir une cohérence dans ses déclarations :

220 Il s'agit en fait directement d'une auto-déclaration car le déclarant s'inclut dans le 'nous'. Mais en y incluant implicitement également Madalena, il alter-déclare sa couleur. Elle pourrait, en déclarant une autre couleur, rester extérieure au groupe défini par ce collègue, mais elle pourrait alors s'exposer aux sanctions de l'axe idéologique.

221 Nous parlons ici de consensus chromatique plutôt que d'immobilité car l'important pour l'auto-déclarant est de déclarer la couleur qui serait alter-déclarée, même si elle est différente de la 'vraie' couleur de peau.

Gustavo: Já respondi várias pesquisas, que pedem cor, essas coisas.

SC: E o que você escolhe?

Gustavo: Ham?

SC: O que você escolhe?

Gustavo: É que na maioria das pesquisa tem a opção lá, é, branco, não é, negro ou pardo. Então, então você põe o pardo. É.

SC: E, ham, na ficha para a *Empresa* você tinha também que cruzar?

Gustavo: Tinha. Pus pardo também, a opção que tinha era branco, negro e pardo.

SC: E por que você não pos negro?

Gustavo: Ham?

SC: Nesse momento.

Gustavo: Não pus negro porque. Já deu, pelos meus documento já está deixa. Nos meus documentos de identidade todos já está pardo, pardo, pardo. Então, sei lá, [*não compreensível* – 20:06], mas se fosse pardo, também respondia tranquilamente.

Gustavo : J'ai déjà répondu à plusieurs enquêtes, qui demandent la couleur, ces choses.

SC : Et que choisissez-vous ?

Gustavo : Hum ?

SC : Que choisissez-vous ?

Gustavo : C'est que dans la majorité des enquêtes il y a l'option là, c'est, *branco*, n'est-ce pas, *negro* ou *parado*. Alors, alors vous mettez *parado*. Oui.

SC : Et, hum, dans la fiche pour *Empresa* vous deviez aussi faire une croix ?

Gustavo : Il y en avait une. J'ai mis *parado* aussi, les options qu'il y avait c'était *branco*, *negro* et *parado*.

SC : Et pourquoi n'avez-vous pas choisi de mettre *negro* ?

Gustavo : Hum ?

SC : A ce moment.

Gustavo : Je n'ai pas mis *negro* parce que. J'avais déjà donné, sur les documents c'était déjà écrit. Sur mes documents d'identité, sur tous il y avait déjà *parado*, *parado*, *parado*. Alors, je ne sais pas [*non compréhensible* – 20:06], mais si c'était *parado*, je répondrais aussi tranquillement.

Dans le questionnaire, Gustavo s'auto-déclare spontanément *negro*. Pour le concours de *Empresa*, il a du présenter différents documents, dont le certificat de naissance²²². A partir du moment où cette déclaration était acceptée par ses interlocuteurs, il n'a plus d'intérêt à en changer.

Si l'axe idéologique est présent dans le modèle de mobilité chromatique, il nous semble difficilement accessible avec les bases de données usuelles. Notamment, les situations de questionnaires ne permettent pas en soi de l'activer. Les enquêtés reconnaissent pourtant son existence et ont une pratique de cet axe, mais il n'est pas possible de vraiment les prendre sur le fait. Une procédure expérimentale pourrait être plus appropriée afin de varier l'appréhension de cet axe.

4.1.4. Taire ou dénoncer (axe courtois)

Face à l'axe courtois, nous retrouvons dans un certain sens une caractéristique de l'axe idéologique. En effet, ces deux axes nous sont accessibles lorsqu'ils sont expliqués et / ou dénoncés, mais pas lorsqu'ils sont pratiqués²²³. Plus spécifiquement pour l'axe courtois, il est seulement dénoncé. Mais aucun enquêté n'objective sa pratique en analysant les situations où il le mettrait volontairement en œuvre.

222 La couleur figure également sur le document relatif au service militaire, et elle peut être reproduite sur le certificat de mariage.

223 Du moins cela est le cas étant donné la nature des matériaux que nous avons collectés.

Ainsi, Fátima dénonce l'euphémisme contenu selon elle dans le terme *mulata* :

Fátima: Mulata é uma pessoa que e Negra, e às vezes eles falam é mulata...

SC: Mas por que eles falam mulata se a pessoa é negra?

Fátima: Tem gente que fala isso. Eu mesmo não acho certo, falar 'é mulata'. Não, é negra mesmo.

SC: Por que você não acha certo?

Fátima: Ah, mulata quer dizer, igual a *globeleza*, ela é negra, e é conhecida como mulata. Porque às vezes eles não usam a palavra negra não é?

SC: Eles não usam a palavra negra?

Fátima: É, para não falar que é negra às vezes fala é mulata.

SC: E porque eles não quer falar Negra?

Fátima: Ah, igual em televisão, às vezes a pessoa fala o que quer, o que acha que deve, o que pode falar não é, o que pode ser mandado. E acabam criando isso, mas, dia a dia mesmo eu nunca ouvi assim a pessoa falar 'Ah, é mulata' não sei o que. Existe mais em carnaval assim as mulheres negras, ai eles falam mulata.

Fátima : *Mulata* c'est une personne qui est *Negra*, et parfois ils disent qu'elle est *mulata*...

SC : Mais pourquoi disent-ils *mulata* si la personne est *negra* ?

Fátima : Il y a des gens qui le disent. Moi même je ne pense pas que ce soit bien, dire 'elle est *mulata*'. Non, elle est *negra* vraiment.

SC : Pourquoi pensez-vous que ce n'est pas bien ?

Fátima : Ah, *mulata* veut dire, c'est comme la *globeleza**, elle est *negra*, et elle est connue comme *mulata*. Parce que parfois ils n'utilisent pas le mot *negra* n'est-ce pas ?

SC : Ils n'utilisent pas le mot *negra* ?

Fátima : Oui, pour ne pas dire qu'elle est *negra* parfois on dit *mulata*.

SC : Et pourquoi ne veulent-ils pas dire *Negra* ?

Fátima : Ah, c'est comme à la télévision, parfois la personne dit ce qu'elle veut, ce qu'elle pense qu'elle doit dire, ce qu'elle peut dire n'est-ce pas, ce qui peut être diffusé. Et finalement ils créent cela, mais, quotidiennement je n'ai jamais entendu ainsi une personne dire 'Ah, elle est *mulata*' ou je ne sais pas quoi. Cela existe plus pendant le carnaval, alors les femmes *negras*, ils disent alors *mulata*.

* : la *globeleza* [la beauté de TV Globo] est une danseuse de samba faisant de courts intermèdes entre les programmes sur TV Globo. Elle est jugée particulièrement jolie et est (peu) vêtue comme pour un défilé dans le sambadrome.

Cet euphémisme est en fait double. Premièrement, *mulata* renvoie à une carnation plus claire que *negra*. Deuxièmement, *mulata* renvoie aux attributs du désir et sexuels symbolisés par les danseuses de samba. Autrement dit, cela fait aussi ressortir le fait que les femmes *negras* ne sont pas considérées comme attirantes ou jolies. Le fait que ces danseuses de samba soient considérées comme particulièrement jolies attire la sympathie de ne pas dire qu'elles sont *negras*.

Bruna dénonce l'axe courtois tel qu'il s'exerce de manière plus commune, et pas seulement au moment du carnaval :

Bruna: Não, não, porque já aconteceu de uma vez eu ter que responder uma pergunta, num questionário aqui, aí me denominei como negra. Aí falaram : 'mas você não é negra, você é morena'. Mas daí eu falei: 'não, mas eu sou negra, me considero negra'. Então, eu vejo assim que as pessoas elas te aceitam como você é, mas na cabeça delas elas não te vêem como... não sei se você está e entendendo, não te vêem como negra. Então, eu estou aqui, tenho um contato com você, não é? Aí fala assim : 'não, mas você não é negra, você é moreninha'. Entendeu? Então eu acho que aí já é

Bruna : Non, non, parce que c'est déjà arrivé une fois où j'ai dû répondre à une question, dans un questionnaire ici, alors je me suis déclarée en tant que *negra*. Alors ils ont dit : 'mais vous n'êtes pas *negra*, vous êtes *morena*'. Mais alors j'ai dit : 'non, mais je suis *negra*, je me considère *negra*'. Alors, je vois ainsi que les personnes elles l'acceptent comme vous êtes, mais dans leur tête elles te voient comme... je ne sais pas si vous me comprenez, elles ne te voient pas comme *negra*. Alors, je suis là, j'ai un contact avec vous, n'est-ce pas ? Alors on dit : 'non, mais vous n'êtes pas

uma forma de preconceito, porque se eu me denomino negra, porque você não vai falar que eu sou, o que eu acho que eu sou? Então eu já vi isso. Eu já vi também com os próprios colegas de trabalho, não aqui, em outro setor, não é? Que vem a pessoa, aí vê o negro fazendo alguma coisa errada, fala bem assim : 'ah, só podia ser negro', não é? Como se o negro só fizesse coisa errada, só fizesse contravenção, então, já aconteceu uma situação assim discriminatória : 'oh, então assim você está me ofendendo, porque eu também sou negra'. 'Não, mas você não é negra'. Então eles não conseguem ver a gente como negra, vê como *moreninho*, como mulatinho, não sei o que lá, mas não te vê como a cor negra, entendeu ? Então isso para mim já é uma discriminação.

negra, vous êtes *moreninha*'. Vous comprenez ? Alors je pense que c'est déjà une forme de préjugé, parce que si je me déclare *negra*, pourquoi ne dites vous pas ce que je suis ce que je pense que je suis ? Alors j'ai déjà vu cela. J'ai déjà vu aussi avec mes propres collègues de travail, pas ici, dans un autre secteur n'est-ce pas ? Ils voient la personne, et alors ils voient le *negro* faire quelque chose de mal, et on dit bien ainsi : 'ah, ça pouvait seulement être un *negro*', n'est-ce pas ? Comme si c'était seulement le *negro* qui faisait mal des choses, qui faisait une infraction, alors, il y a déjà eu une situation discriminatoire comme ça : 'oh, alors ainsi vous êtes en train de m'offenser, parce que moi aussi je suis *negra*'. 'Non, mais vous n'êtes pas *negra*'. Alors ils n'arrivent pas à nous voir comme *negra*, ils nous voient comme *moreninho*, ou je ne sais pas quoi, mais ils ne te voient pas de couleur *negra*, vous comprenez ? Alors cela pour moi c'est déjà une discrimination.

Le fait que Bruna soit reconnue comme faisant bien son travail et globalement qu'elle soit appréciée par ses collègues gomme sa couleur. L'axe courtois, activé par ses collègues à son encontre, implique un changement de perception de leur part²²⁴, même lorsqu'elle affirme être *negra*. Nous restons cependant sur notre faim face à cet axe car personne ne reconnaît l'utiliser. Les raisons d'un tel silence méritent, à notre avis, une attention particulière. Cela nécessiterait un retour sur le terrain.

4.1.5. Jusqu'où éduquer ?

Lorsque les axes du modèle de mobilité chromatique ne sont plus orthogonaux pour l'auto-mobilité (les hypothèses 1.7, 1.8 et 1.9), les modèles particulier et général concluent dans le même sens. Les variables concernées, essentiellement d'éducation, semblent ne pas être affectées par le fait que l'alter-déclaration soit choisie comme la couleur à partir de laquelle s'exerce l'auto-mobilité²²⁵. Par ailleurs, elles sont également majoritairement peu touchées par l'effet classification.

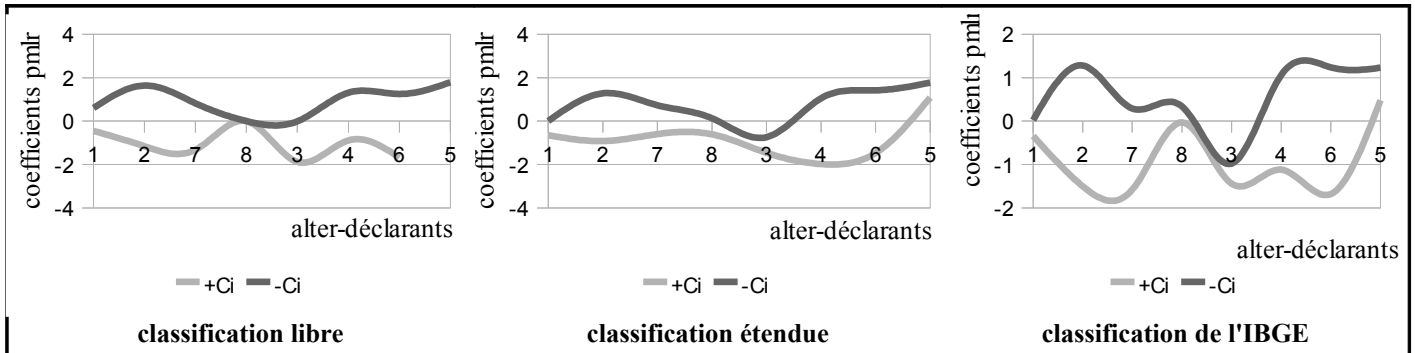
Le fait d'avoir tenté de passer le concours d'entrée pour l'université révèle ainsi une préférence pour l'assombrissement [hypothèse 1.7 – Graphiques 5.22 et 5.23], ce qui est particulièrement net pour le modèle général [Graphiques 5.23]. Par ailleurs, les résultats sont majoritairement

224 Notons par ailleurs qu'il s'agit d'une des motivations du *Movimento Negro Unificado* pour abandonner la stratégie pédagogique du *Frente Negra*.

225 Bien entendu, la conclusion serait strictement inverse concernant l'alter-mobilité. Globalement, si le fait de choisir une déclaration comme la couleur à partir de laquelle la mobilité est mise en oeuvre ne pose pas de difficulté pour un type de mobilité, cela sera automatiquement le cas pour le second.

significatifs pour les deux courbes²²⁶.

Graphiques 5.22 : Mobilité chromatique pour la variable 'concours' – hypothèse 1.7 – modèle particulier

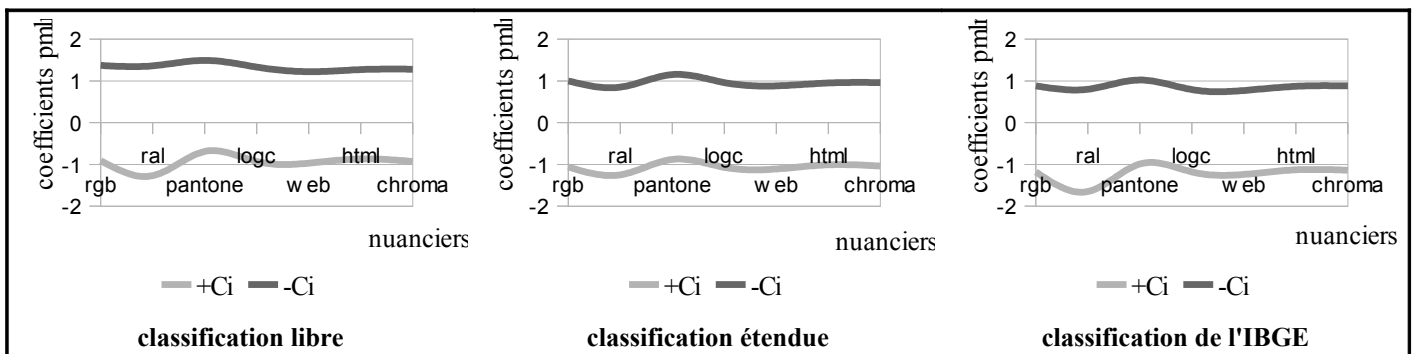


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter1, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Pour le modèle particulier d'auto-mobilité, le fait d'être fonctionnaire révèle une préférence allant dans le même sens [hypothèse 1.7]²²⁷.

Graphiques 5.23 : Mobilité chromatique pour la variable 'concours' – hypothèse 1.7 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

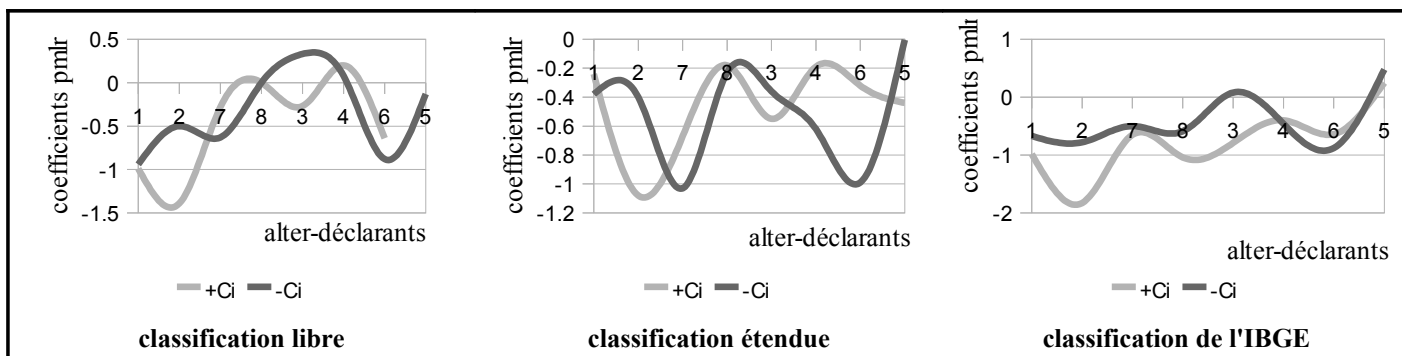
Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier pantone, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Le fait d'avoir un niveau d'éducation en années supérieur à la moyenne du groupe de référence implique quant à lui une préférence pour l'immobilité chromatique [hypothèse 1.8 – Graphiques 5.24 et 5.25], sauf face à la classification libre. Enfin, le fait d'avoir validé son niveau d'études au moyen de cours du soir souligne une préférence pour l'assombrissement en terme d'auto-mobilité [hypothèse 1.9 – Graphiques 5.26 et 5.27]. Les résultats gagnent en netteté lorsque la 'vraie' couleur de peau est utilisée à la place de l'alter-déclaration.

226 cf. les Tableaux dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

227 cf. les Tableaux dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Graphiques 5.24 : Mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – hypothèse 1.8 – modèle particulier

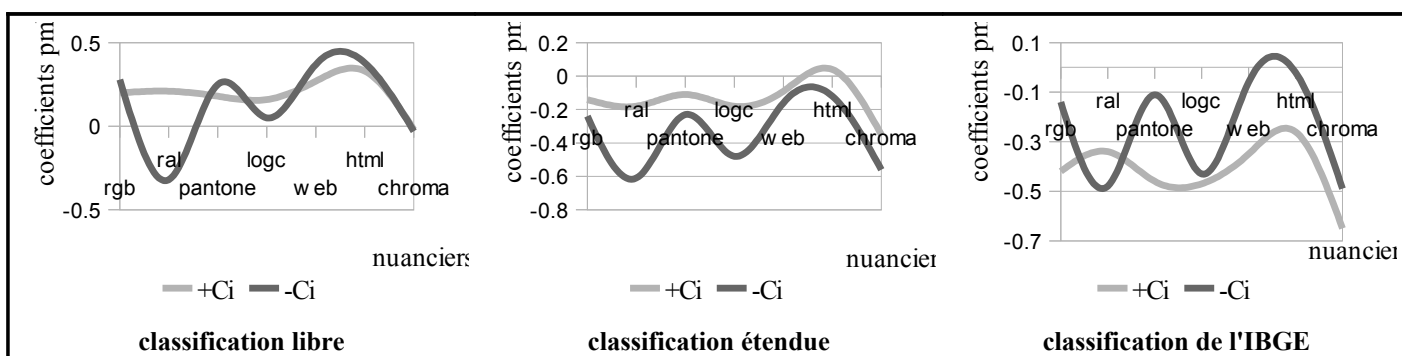


NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification étendue et l'alter-déclarant alter2, l'immobilité chromatique est préférée à l'assombrissement, lui-même préférée à l'éclaircissement.

Il est traditionnellement avancé que l'éducation permet de diminuer la prégnance des préjugés. Elle peut néanmoins aussi aider à les masquer. Ici notre préoccupation est de savoir dans quelle mesure elle pourrait nous permettre d'être face à une immobilité chromatique dans le modèle général, afin de pouvoir se passer, dans une certaine mesure, d'une 'vraie' couleur de peau. Nous concluons qu'il n'est pas possible d'obtenir un tel résultat car, si le fait d'avoir un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe est lié à une préférence pour l'immobilité chromatique, il restera toujours tous les individus ayant un niveau d'éducation inférieur à cette même moyenne. Globalement, le fait que la mobilité chromatique relève d'un positionnement relatif ne permet pas de s'affranchir de la 'vraie' couleur de peau.

Graphiques 5.25 : Mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – hypothèse 1.8 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier ral, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Le discours de Francisca souligne également ce phénomène :

Francisca: [...] Antes eu de ir para escola, eu me considerava branca, só que eu não sou branca, eu

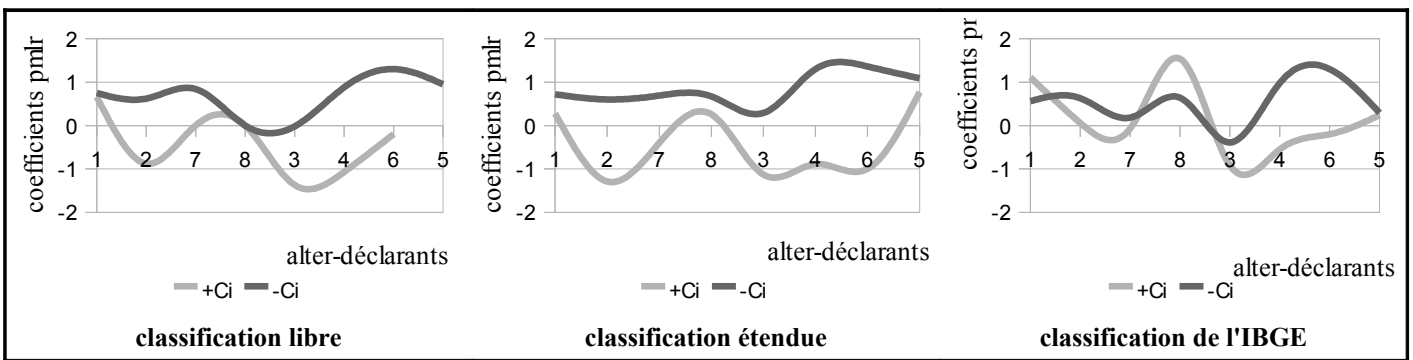
Francisca : [...] Avant que j'aille à l'école, je me considérais blanche, seulement je ne suis pas

sou morena.
 [...] **Francisca:** [...] No meu ponto de vista se a gente for estudar mais no profundo, é o branco e o negro, entendeu? Não existe moreno. O branco, o negro, entendeu?

blanche, je suis *morena*.
 [...] **Francisca :** [...] De mon point de vue si nous étudions plus en profondeur, c'est le blanc et le *negro*, vous comprenez ? *Moreno* n'existe pas. Le blanc, le *negro*, vous comprenez ?

Dans un premier temps, le fait d'aller à l'école lui fait abandonner l'éclaircissement pour l'immobilité chromatique. Elle prend alors conscience de la matérialité de sa couleur de peau. Dans un second temps, « se a gente for estudar mais no profundo » [si nous étudions plus en profondeur – soulignement par nous], elle adopte une classification binaire qui, mécaniquement, la fait glisser vers un assombrissement eu égard à sa 'vraie' couleur de peau, même si elle ne le considère pas comme tel, sa vision du monde ayant changé.²²⁸

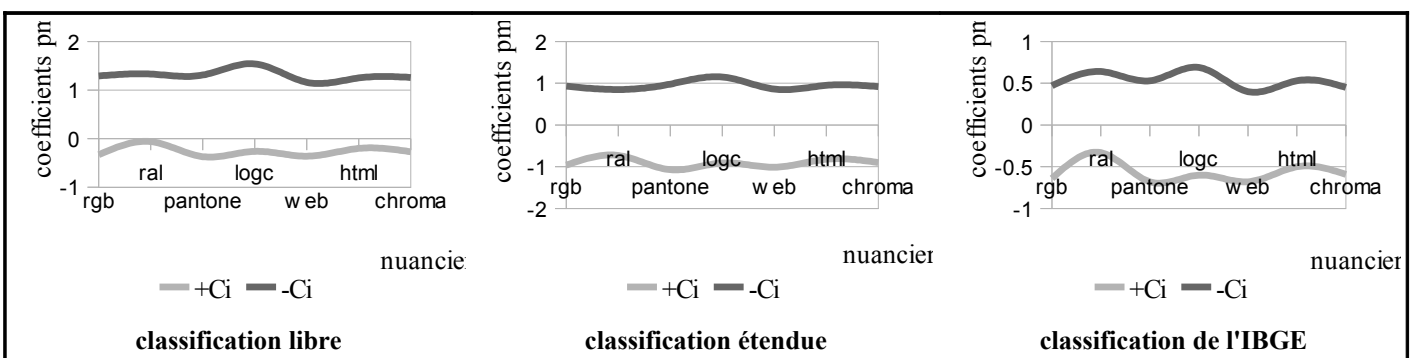
Graphiques 5.26 : Mobilité chromatique pour la variable 'soir' – hypothèse 1.9 – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter2, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Graphiques 5.27 : Mobilité chromatique pour la variable 'soir' – hypothèse 1.9 – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.12 du volume annexe pages 197 à 203.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier pantone, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

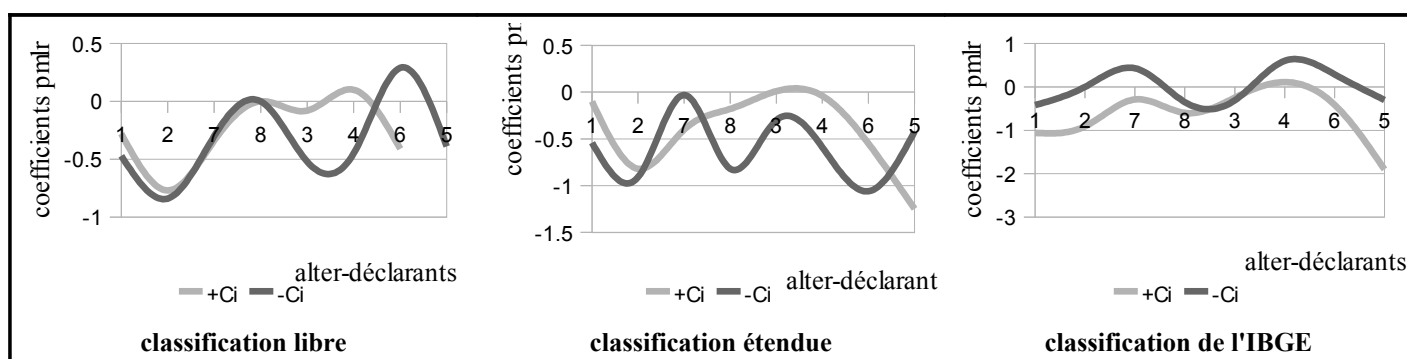
228 En soulignant ainsi cet assombrissement, nous ne remettons pas en cause l'auto-perception de Francisca. Si c'est ainsi qu'elle se perçoit, elle a par définition raison. En revanche, la manière dont sa perception se construit relève bien de la mobilité chromatique.

En demandant donc « jusqu'où éduquer ? », nous souhaitons souligner que l'existence de résistances aux représentations découlant de préjugés et de stéréotypes n'implique pas leur abolition²²⁹, notamment parce qu'ils peuvent être repris de manière inversée.

4.1.6. Être femme²³⁰

Concernant le fait d'être une femme, les résultats diffèrent entre le modèle particulier et le modèle général d'auto-mobilité. Tandis que l'immobilité chromatique est préférée pour le premier, cela n'est majoritairement pas le cas pour le second [Graphiques 5.28 et 5.29]²³¹. De plus il y a un effet classification, dans la mesure où il est possible de noter une certaine instabilité des résultats. Contrairement à d'autres axes du modèle, les résultats perdent en netteté face à la 'vraie' couleur (modèle général).

Graphiques 5.28 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – auto-mobilité – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.13 du volume annexe pages 204 à 208.

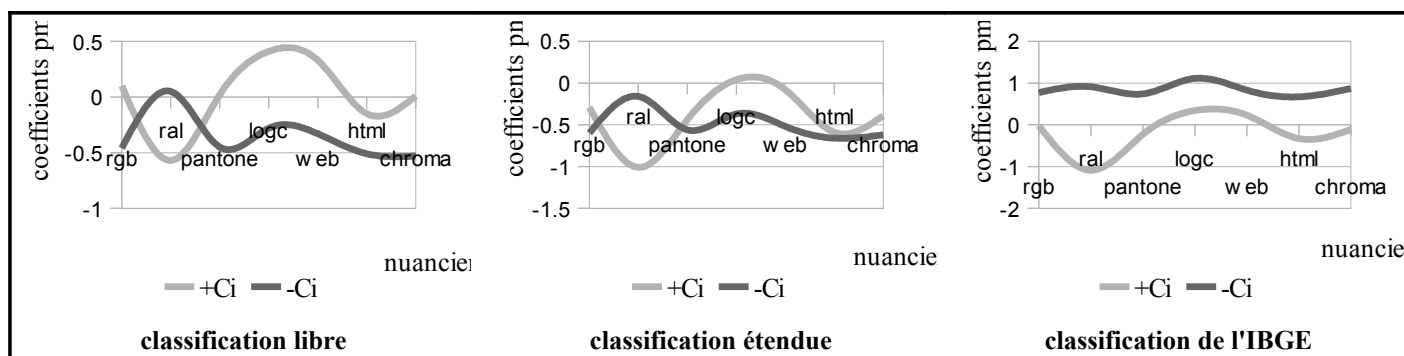
Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter4, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

229 P.A. Taguieff (1990).

230 Le fait que les femmes soient touchées par de tels arbitrages souligne une inégalité de genre, que nous n'analyserons pas en détail ici. Les résultats concernant l'âge sont présentés dans l'Annexe 5.13 pages 204 à 208. Nous n'observons pas d'effet saillant de cet attribut.

231 Avec l'application du modèle particulier d'auto-mobilité avec PNDS 96, c'est l'immobilité chromatique qui est préférée [cf. le Tableau dans l'Annexe 5.13 du volume annexe pages 204 à 208].

Graphiques 5.29 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – auto-mobilité – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.13 du volume annexe pages 204 à 208.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et le nuancier logc, l'éclaircissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'assombrissement.

Concernant l'alter-mobilité, les résultats des modèles général et particulier permettent de conclure que l'immobilité chromatique est l'alternative la moins préférée [Graphiques 5.30 et 5.31], ce qui correspond à notre hypothèse de départ. C'est dans un tel imaginaire que la mère d'Aparecida lui déclare qu'elle est blanche :

Aparecida : [...] Então a minha mãe diz: 'você teve foi sorte'.

SC : Por que sorte?

Aparecida : Porque ela fala que negro legítimo tem a boca muito grande [*a palavra grande está mais acentuada*], tem o rosto, sabe, [*silêncio*] eu não sei como, a minha mãe falou uma coisa engraçada. É, tipo: 'é africana mesmo', sabe? Ela falou assim: 'você é branca minha filha'. A minha mãe fala: 'você tem sangue branco'. Eu falo, eu não sou branca, eu sou negra, aqui a minha cor.

SC : E por que ela diz que você é branca?

Aparecida : Porque ela falou que eu nasci bonita [*risos*]. Aí eu falo, bom, mãe, na verdade não. Porque ela falou que aí é briga de parente, não é, ela fala assim : 'ai, da família do seu pai que não fez'.

Aparecida : [...] Alors ma mère dit : 'ce que tu as eu c'est de la chance'.

SC : Pourquoi de la chance ?

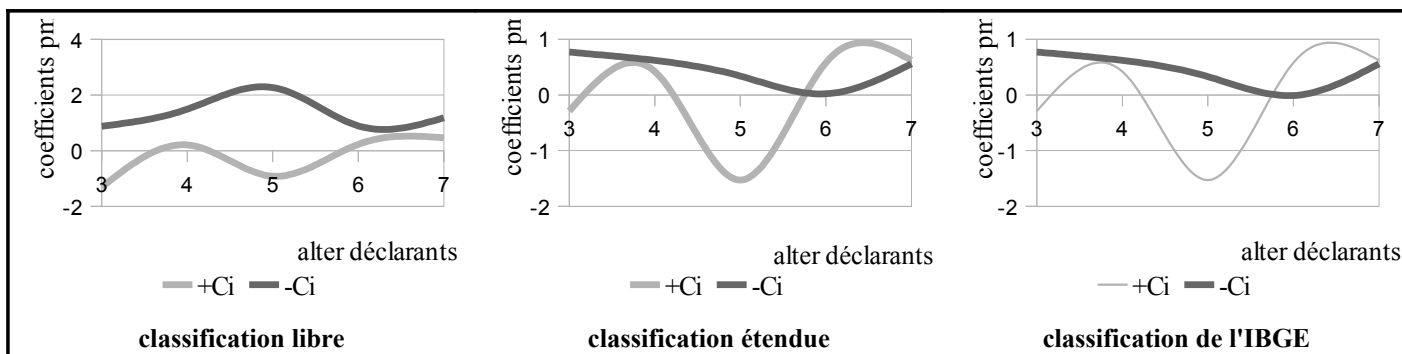
Aparecida : Parce qu'elle dit que le *negro* légitime a une bouche très grande [le mot 'grande' est plus accentué], il a le visage, vous voyez, [*silence*] je ne sais pas comment, ma mère a dit une chose rigolote. C'est, genre : 'elle est vraiment africaine', vous voyez ? Elle a dit ainsi : 'tu es blanche ma fille'. Ma mère dit : 'tu as du sang blanc'. Je dis, je ne suis pas blanche, je suis *negra*, regarde ma couleur.

SC : Et pourquoi dit-elle que vous êtes blanche ?

Aparecida : Parce qu'elle a dit que je suis née jolie [*risos*]. Alors je dis, bon, maman, en vérité non. Parce qu'elle a dit que là c'est un différent entre parents, n'est-ce pas, elle dit ainsi : 'là, c'est du côté de la famille de ton père que ça ne l'a pas fait'.

Sa beauté – alors synonyme de blancheur – est valorisée comme une chance, car elle a pu hériter des cheveux lisses de ses aïeules indiennes. En revanche, la mère d'Aparecida rend la famille du père responsable de lui avoir transmis une bouche qui « é africana mesmo » [est vraiment africaine] car très grande. Aparecida a pourtant la peau sans ambiguïté noire, mais le fait de disposer d'un attribut blanc – des cheveux lisses – gomme cette évidence pour sa mère, qui ne voit que le gain en termes de beauté pour sa fille.

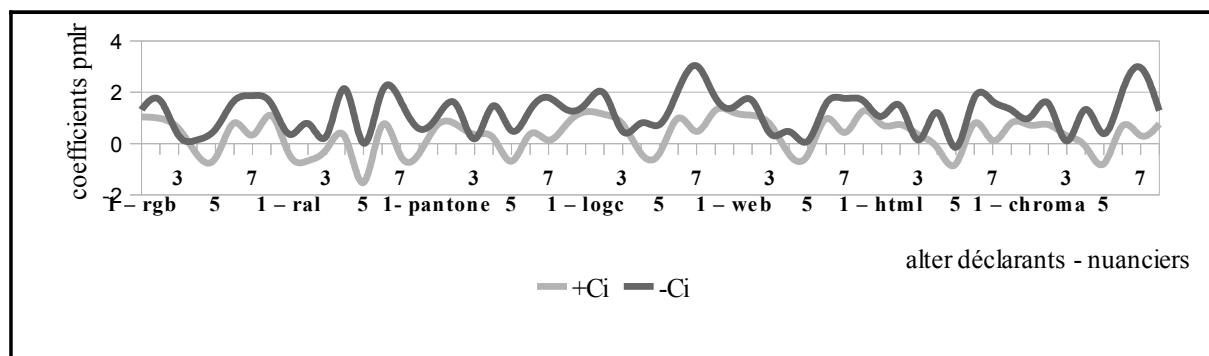
Graphiques 5.30 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – alter-mobilité – modèle particulier



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.13 du volume annexe pages 204 à 208.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon la classification libre et l'alter-déclarant alter5, l'assombrissement est préféré à l'immobilité chromatique, elle-même préférée à l'éclaircissement.

Graphique 5.31 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – alter-mobilité – modèle général



NB : l'immobilité chromatique est représentée par l'axe des abscisses. Les tableaux de résultats complets figurent dans l'Annexe 5.13 du volume annexe pages 204 à 208.

Lecture : pour la variable de mobilité chromatique construite en confrontant l'auto-déclaration selon l'alter-déclarant alter7 et le nuancier ral, l'assombrissement est préféré à l'éclaircissement, lui-même préféré à l'immobilité chromatique.

En croisant les résultats économétriques à des analyses d'entretiens, nous avons pu souligner la pertinence globale du modèle théorique de mobilité chromatique, et ce en dépit de l'existence d'effets classification. En outre, la confrontation des modèles général et particulier met en exergue l'importance de disposer d'une 'vraie' couleur de peau. En revanche, en restant dans le cadre du modèle, nous pouvons ne pas voir d'autres matérialisation de la mobilité chromatique.

4.2. Une obligation de mobilité ou d'immobilité : de nouveaux axes ?

En sortant du cadre du modèle théorique de mobilité chromatique, nous souhaitons ici analyser les éléments liés à un tel phénomène, mais que nous n'avons pas pu intégrer au modèle du fait de leur nature légèrement différente.

4.2.1. *Quand l'autre peut être soi : couleur de naissance, couleur déclarée et couleur à déclarer*

Nous questionnons ici le rapport ambigu que les enquêtés peuvent avoir à la couleur de peau indiquée sur leur certificat de naissance. Elle est produite par les parents. L'agent d'état civil ou médical peut également proposer une couleur, soumise alors à l'approbation des parents. Il pourrait nous être reproché de ne pas avoir pris cette couleur comme la 'vraie' couleur de peau de l'individu. Nous expliquons ici pourquoi cela n'est pas possible et quels liens cette couleur du certificat de naissance peut avoir avec la mobilité chromatique.

Dans la mesure où le certificat de naissance n'entraîne aucun traitement spécifique, nous nous demandons quels enjeux cette couleur peut cristalliser.

SC: E uma pessoa já perguntou isso a você antes de mim?

Madalena: É, quando eu fui ganhar nenê. Porque quando eu... [risos] os meus filhos tudo nasce branco, não é? Filho de preto tudo nasce branco, não é? Eu lembro... aquela enfermeira, como era particular tinha, ela vinha perguntar todo o relatório seu. E ela colocou lá 'branco'. 'Pelo amor de Deus, não me coloca isso branco, senão eu vou ter que dar conta!'. A minha mãe, quando ela teve a minha irmã, a minha irmã é praticamente... você viu uma de vestido rosa? Então, ela só é clara, não é? Mas, o cabelo é igual ao da família, aí a minha mãe disse que a minha avó, que a minha avó ficou com raiva. Para ela, meu pai, a minha irmã não é do meu pai, porque ela é branca, ela é negra-aça (designação dada aos negros albinos)*, não é? Diz que é nego-aço, não é? É branco mas o cabelo é duro. Porque a minha vó, minha mãe ela praticamente era branca do cabelo duro, o meu pai era, como é que fala? Ai, gente, ai, eu sempre esqueço de onde que ele é. De onde que ele, não, ele é mesmo. Ele era da Bahia, mas ele não é daí, ele era da... ai Jesus, eu imaginei que você ia perguntar isso para falar daonde é que ele era. A maioria deles mora tudo lá na Bahia, ai... esqueci. De onde que meu avô... meu avô era branco mesmo, totalmente branco, mas não era daqui e a minha mãe era praticamente, minha mãe era mais clara que essa minha irmã. Meu pai que era negão mesmo. Ai, tinha que saber. Ela foi e colocou branco. 'Minha filha, pelo amor de Deus, pode colocar pardo não coloca outra coisa, de preferência pardo, se puder colocar preto é melhor ainda, mas não branco'. 'Mas nasceu...' 'Todo filho de urubu**...', a menina até dava risada. 'Gente, pára com isso'. Você não sabe, às vezes a gente fala que é brincadeira, mas é sério, filho de urubu nasce

SC : Et une personne vous a déjà demandé cela avant moi ?

Madalena : Oui, quand j'ai accouché. Parce que quand je... [rires] tous mes enfants sont nés blancs, n'est-ce pas ? Tout enfant de *preto* naît blanc, n'est-ce pas ? Je me souviens... cette infirmière, comme elle travaillait dans le privé, elle venait poser des questions pour son rapport. Et elle a mit 'branco'. 'Pour l'amour de Dieu, ne mettez pas blanc sinon je vais avoir à rendre des comptes !'. Ma mère, quand elle a eu ma sœur, ma sœur est presque... vous en avez vu une vêtue de rose ? Et bien, elle est seulement claire, n'est-ce pas ? Mais, les cheveux sont les mêmes que dans la famille, alors ma mère a dit que ma grand-mère était en colère. Pour elle, mon père, ma sœur n'est pas de mon père, parce qu'elle est blanche, elle est *negra-aça* (désignation donnée aux *negros albinos*)*, n'est-ce pas ? On dit que c'est *nego-aço*, n'est-ce pas ? C'est blanc mais les cheveux sont durs. Pourquoi ma mémé, ma mère elle était pratiquement blanche avec des cheveux durs, mon père était, comment dit-on ? Mince, j'oublie toujours d'où il est. D'où il est, non, il l'est vraiment. Il était de Bahia, mais il ne venait pas de là... mince, Jésus, j'imaginai que vous le demanderiez pour dire d'où c'est qu'il venait. La majorité d'entre eux, ils habitent tous là à Bahia, ... j'ai oublié. D'où mon grand-père... mon grand-père était blanc vraiment, totalement blanc, mais il n'était pas d'ici et ma mère était pratiquement, ma mère était plus claire que cette sœur. Mon père qui était *negão* vraiment. Alors, on doit savoir. Elle y fut et a mis *branco*. 'Ma fille, pour l'amour de Dieu, vous pouvez mettre *parda*, ne mettez pas autre chose, de préférence *parda*, et si vous pouvez mettre *preto* c'est encore mieux, mais pas *branco*!. 'Mais il est né...' 'Tout enfant de *urubu***... !', la petite me faisait même des

branco, depois é que vai morenando mesmo. Daí, fica normal.

SC: E o quê ela disse nesse momento?

Madalena: Ela ficou assim... 'Você entendeu o que eu falei, não é?', 'Ah, desculpa' [*risos*]. Não, mas é assim mesmo. Eu quando nasci também era assim parda mesmo, você pode perguntar para qualquer outro entendido que ele vai te falar.

SC: E a sua mãe também tinha que brigar para...?

Madalena: A minha avó ficava com raiva da minha mãe, ficou um bom tempo com raiva da minha mãe que para ela meu pai... Oh, foi assim.

SC: Por quê a sua avó ficou com raiva da sua mãe?

Madalena: Porque a minha irmã nasceu branca!

* commentaire du transcripteur.

** : *lurubu* est un vautour à tête nue entièrement noire. Au Brésil, cela est une expression pour désigner une personne entièrement vêtue de noir.

sourires. 'Mais arrêtez cela'. Vous ne savez pas, parfois ils disent que c'est une blague, mais c'est sérieux, l'enfant de *urubu* naît blanc, c'est ensuite qu'il s'assombrit vraiment. Alors, c'est normal.

SC : Et qu'a-t-elle dit à ce moment là ?

Madalena : Elle est restée comme ça... 'Vous avez compris ce que j'ai dit, n'est-ce pas ?', 'Ah, excusez-moi' [*rires*]. Non, mais c'est vraiment comme ça. Quand je suis née aussi c'était ainsi, *parda* vraiment, vous pouvez demander à n'importe quelle autre personne concernée, elle te dira.

SC : Et votre mère a aussi du se battre pour... ?

Madalena : Ma grand-mère était en colère par rapport à ma mère, elle est restée pendant un bon moment en colère par rapport à ma mère parce que pour elle mon père... Oh, c'était ainsi.

SC : Pourquoi votre grand-mère était-elle en colère contre votre mère ?

Madalena : Parce que ma soeur est née blanche !

La grand-mère de Madalena accuse sa mère d'avoir trompé son père du fait de la couleur indiquée sur le certificat de naissance – et non du fait de la couleur constatée, nous y reviendrons – de la sœur de Madalena. C'est pourquoi cette dernière impose à l'infirmière de ne pas mettre *branca* sur le certificat de l'enfant dont elle vient d'accoucher. Cela nous permet de souligner deux premiers enjeux : une logique en termes de fidélité dans le couple et une autre en termes de *raça*.

Premièrement, le couleur indiquée sur le certificat de naissance n'est pas interprétée comme la stricte matérialité physique de l'enfant à sa naissance, mais comme une attestation de filiation. Il est en effet attendu que cette couleur soit *in fine* située entre celles des deux parents : « Daí, fica normal » [Alors, c'est normal]. La normalité est matériellement atteinte *a posteriori*. A la naissance, la couleur n'est pas encore avérée. Ainsi, Madalena insiste pour que la couleur la plus claire inscrite par l'infirmière soit *parda*, mais elle préférerait une couleur plus foncée, plus proche de celle du père. Concernant la sœur de Madalena, cette interprétation en termes de filiation de la couleur du certificat de naissance est encore plus nette car, étant albinos, sa couleur ne changera pas. Il n'y aura donc pas d'ajustement *a posteriori*. Et donc, ce n'est pas le fait qu'elle soit blanche qui est rejeté par la grand-mère – d'autant plus que cela était prévisible car le grand-père était ainsi complètement blanc – mais le fait qu'elle soit déclarée blanche sur son certificat de naissance. Cela nous amène à souligner un autre enjeu, de l'ordre de la *raça*.

Deuxièmement, en effet, l'expression « [ela] nasci branca » [[elle] est née blanche] ne renvoie pas à la couleur objectivement constatée. Comme le souligne Madalena, tous les enfants

naissent matériellement blancs. Il s'agit au contraire de déterminer la *raça* de l'enfant :

SC: E na certidão de nascimento dos seus filhos, também, como funciona para fazer certidão de nascimento?

Diogo: Olhe, na... na minha certidão de nascimento está branco, porque você... é... porque a tendência da cor, quando é um negro é evidente, sabe? Até por uma questão de preconceito também.

SC: Sim?

Diogo: A criança que não é negra, ela é branca. A criança que não é negra, ela é branca. Depois ela vai, ela vai se formando, ela vai se estruturando, aí evidencia-se o seu perfil. Qual é, onde você está nessa escala, onde você está posicionado, não é?

[...]

Diogo: E os meus filhos é uma foto nossa, é um retrato nossa da minha mulher e de mim. Então, fica nessa escala cromática ele é um pardo, ele não é um mulato, ele é um pardo. Está certo?

SC : Et sur le certificat de naissance de vos enfants, aussi, comment cela fonctionne pour faire le certificat de naissance ?

Diogo : Regarde, sur... sur mon certificat de naissance c'est blanc qui est écrit, parce que vous... c'est.. parce que la tendance de la couleur, quand c'est un *negro* c'est évident, vous savez. Même à cause d'une question de préjugé aussi.

SC : Oui ?

Diogo : L'enfant qui n'est pas *negra*, il est blanc. L'enfant qui n'est pas *negra*, il est blanc. Après il va, il va se former, il va se structurer, et alors son profil de révèle. Quelle est, où vous êtes sur cette échelle, où vous vous positionnez, n'est-ce pas ?

[...]

Diogo : Et mes enfants c'est une photo de nous, c'est notre portrait de ma femme et de moi. Alors, il est sur cette échelle chromatique il est un *parda*, il n'est pas *mulato*, il est un *parda*. C'est bon ?

Avec une rhétorique en termes de *raça*, la classification devient binaire : *branco / negro*. L'attribution se fait par élimination : « A criança que não é negra, ela é branca » [L'enfant qui n'est pas *negra*, il est blanc]. Cela permet de prévoir quelle proposition l'agent d'état civil ou médical peut faire, d'autant plus si le parent présent avec l'enfant au moment de l'établissement du certificat de naissance – la mère généralement – n'est pas jugé *negro* par cet agent. Tout en recourant à une même rhétorique²³², la modalité préférée par la famille peut être complètement opposée à celle de cet agent.

Cela permet de réinterpréter l'articulation entre la couleur du certificat [de l'ordre de la *raça*] et celle que l'individu pourra acquérir matériellement après quelques années [de l'ordre de la cor], car lorsque Madalena parle de normalité, il s'agit d'observer une convergence entre la cor et la *raça* de l'enfant. Du fait de la dimension essentialiste attachée à la couleur du certificat, cela peut générer une certaine angoisse :

SC: Você responde sempre *parda*?

Lara: *Parda*, porque no meu registro de nascimento está escrita a cor *parda*. No registro de nascimento do meu filho está escrita a cor *parda* também.

[...]

Lara: [...] Eu não tinha percebido. É que na escola começou a perguntar. Aí eu falei que não sabia qual era a cor. A diretora falou que no registro de nascimento tinha a cor. Então, eu percebi que

SC : Vous répondez toujours *parda* ?

Lara : *Parda*, parce que sur mon certificat de naissance c'est la couleur *parda* qui est écrite. Sur le registre de naissance de mon fils aussi c'est la couleur *parda* qui est écrite.

[...]

Lara : [...] Je n'avais pas vu. C'est qu'à l'école on a commencé à demander. Alors j'ai dit que je ne savais pas quelle était la couleur. La directrice a

232 Il s'agit d'une même rhétorique car face à l'enjeu de filiation il s'agit bien de sang. Notons par ailleurs que l'enjeu de filiation semble concerner surtout le lien au père. Il s'agirait donc d'un enjeu de paternité plus que de filiation au sens large. Ce point mériterait une analyse approfondie et un retour spécifique sur le terrain.

tinha mesmo. Eu nem havia prestado atenção que tinha. Mas, às vezes, o nenê nasce branco, clarinho....

SC: Como eles fazem então?

Lara: Isto que eu queria saber. O nenê nasce “clarinho” (de cor branca)*, porque meu marido é negro e eu parda. Meu bebê não nasceu branco, mas claro e, agora, ele está escurecendo. Como você vai colocar branco em um registro e depois de um ano a criança vai escurecendo

SC: Eles colocaram branco no registro?

Lara: Não. No registro veio pardo, mas, e se você erra e coloca branco. É nisto que eu tenho dúvida, também.

* : précision et guillemets du transcripteur.

Julieta: Ah, eu acho que sou parda, eu não sou branca, não, eu sou parda.

[...]

SC: E o que você respondeu no hospital?

Julieta: Ah, eu coloquei a minha cor, que eu sou parda, não é? Eu era branca, mas aí você vai muito para praia, para praia, para praia que você fica bronzeada, não é? Aí com o tempo eu fui me bronzeando, por isso que eu falo que sou parda, entendeu?

SC: Sim.

Julieta: E aí você vai muito para praia, para praia e vai escurecendo.

SC: E na sua certidão de nascimento?

Julieta: Está branca.

SC: Branca.

Julieta: Branca.

SC: E por que você não diz branca e mostra sua certidão, assim?

Julieta: Ah porque lá está escrito branca, mas eu me olhando assim eu acho que eu não sou branca, não é? Por isso que eu falo parda, mas na certidão está branca mesmo.

SC: Você se sente?

Julieta: Branca?

SC: Branca.

Julieta: Me sinto, sim.

SC: Por quê?

Julieta: Eu me sinto só pelo que está no meu registro, não é? Que foi como eu nasci. Está no registro escrito cor branca, não é? E é por isso que eu me sinto.

SC: E por que você não declara o que você sente?

Julieta: È... porque, porque eu sinto isso mas quando eu olho para mim eu vejo que eu sou...que eu não sou branca. Olhar para mim, eu sinto que sou parda, então eu falo por causa disso também.

dit que la couleur était sur le certificat de naissance. Alors, j'ai vu qu'elle y était vraiment. Je n'y avais même pas prêté attention, qu'elle y était. Mais, parfois, le bébé naît blanc, *clarinho*...

SC : Comment font-ils alors ?

Lara : C'est cela que j'aimerais savoir. Le bébé naît “clarinho” (de couleur blanche)*, parce que mon mari est *negro* et moi *parda*. Mon bébé n'est pas né blanc, mais clair, et, maintenant, il est en train de s'assombrir. Comment peut-on mettre blanc sur un certificat et après une année l'enfant est en train de s'assombrir.

SC : Ils mettent blanc sur le certificat ?

Lara : Non. Sur le certificat figure *parda*, mais, et si vous vous trompez et mettez branco. C'est par rapport à cela que j'ai des doutes, aussi.

Julieta : Ah, je pense que je suis *parda*, je ne suis pas blanche, non, je suis *parda*.

[...]

SC : Et que répondez-vous à l'hôpital ?

Julieta : Ah, j'ai mis ma couleur, que je suis *parda*, n'est-ce pas ? J'étais blanche, mais quand on va beaucoup à la plage, à la plage, c'est à la plage qu'on devient bronzé, n'est-ce pas ? Alors avec le temps je me suis bronzée, c'est pour cela que je dis que je suis *parda*, vous comprenez ?

SC : Oui.

Julieta : Et quand vous allez beaucoup à la plage, à la plage et on va en s'assombrissant.

SC : Et sur votre certificat de naissance ?

Julieta : C'est écrit *branca*.

SC : *Branca*.

Julieta : *Branca*.

SC : Et pourquoi vous ne dites pas *branca* et montrez votre certificat, ainsi ?

Julieta : Ah, parce que là c'est écrit *branca*, mais en me regardant ainsi je pense que je ne suis pas blanche, n'est-ce pas ? C'est pour cela que je dis *parda*, mais sur le certificat c'est écrit *branca* vraiment.

SC : Vous vous sentez ?

Julieta : *Branca*.

SC : *Branca*.

Julieta : Je me sens, oui.

SC : Pourquoi ?

Julieta : Je me sens seulement du fait de ce qui est écrit sur mon certificat, n'est-ce pas ? C'est ainsi que je suis née. C'est écrit couleur blanche sur mon certificat, n'est-ce pas ? Et c'est pour cela que je me sens.

SC : Et pourquoi ne déclarez-vous pas ce que vous sentez ?

Julieta : C'est... parce que, parce que je sens cela mais quand je me regarde je vois que je suis... que je ne suis pas blanche. Me regarder, je sens que je suis *parda*, alors je dis à cause de cela aussi.

Iolanda: Olha, eu me considero parda. No meu registro de nascimento está como branca, mas eu não sou branca, eu sou parda.

SC: Branca? Porque você é registrada como branca?

Iolanda: Porque quando eu nasci, eu nasci branca. É isso que eu não entendo Stéphanie, a gente nasce branca e fica parda, eu queria explicação para isso. [*risos*]. Até hoje ninguém, eu ainda não consegui. [*não compreensível – 23:28*] Minha mãe falou assim : 'você no registro', todos os meus irmãos, só que os meus irmãos nasceram branco e continuaram branco, e eu nasci branca e fiquei morena, isso a gente não entende porque. O meu pai ele é moreno, entendeu ? Mas todos os meus irmão nascera brancos e continuaram brancos e eu nasci branca e virei parda.

SC: E o que você escreve no papel?

Iolanda: No papel assim quando eu vou preencher, eu coloco pardo, eu não coloco o que está no registro, eu coloco que eu sou parda. A não ser que pergunte assim : quando você nasceu, qual era a sua cor. Aí sim, eu vou colocar branca, mas se perguntar qual a sua raça, eu coloco, eu colocaria parda, não é? Porque eu nasci parda. Agora não sei se é certo eu colocar o que está no registro, mas, ah, eu me considero parda, não é? Quando eu nasci...

[...]

SC: E o que você responde cada vez?

Iolanda: Cada vez que pergunta a minha cor? Parda.

Iolanda : Ecoute, je me considère *parda*. Sur mon certificat de naissance c'est écrit *branca*, mais je ne suis pas blanche, je suis *parda*.

SC : *Branca* ? Pourquoi êtes vous enregistrée en tant que *branca*?

Iolanda : Parce que quand je suis née, je suis née *branca*. C'est ça que je ne comprends pas Stéphanie, nous naissons blanc et devenons *parda*, j'aimerais avoir une explication pour cela. [*rires*]. Jusqu'à aujourd'hui, personne, j'ai n'ai pas encore réussi. [*passage non compréhensible – 23:28*] Ma mère a dit ainsi : 'toi sur le certificat', tous mes frères sont nés blancs et ont continué blanc, et je suis née blanche et je suis devenue *morena*, cela nous ne comprenons pas pourquoi. Mon père est *moreno*, vous comprenez ? Mais tous mes frères sont nés blancs et ont continué blanc et je suis née blanche et j'ai tournée *parda*.

SC : Et qu'écrivez-vous sur le papier ?

Iolanda : Sur le papier ainsi quand je vais remplir, je mets *pardo*, je ne mets pas ce qu'il y a dans mon registre, je mets que je suis *parda*. Sauf si on demande ainsi : à votre naissance, quelle était votre couleur. Là oui, je vais mettre *branca*, mais si on me demande qu'elle est ma race, je mets, je mettrais *parda*, n'est-ce pas ? Parce que je suis née *parda*. Maintenant je ne sais pas si c'est juste de mettre ce qui est sur le registre, mais, ah, je me considère *parda*, n'est-ce pas ? Quand je suis née...

[...]

SC : Et que répondez-vous chaque fois ?

Iolanda : Chaque fois qu'on me demande qu'elle est ma couleur ? *Parda*.

Lara, Julieta et Iolanda privilégient toutes *in fine* la *cor*, c'est-à-dire ici la matérialité de la couleur à l'âge adulte. La couleur du certificat de naissance étant interprétée sous l'angle de la *raça*, il est crucial pour Lara de ne pas se tromper. L'angoisse découle de l'erreur qu'il est possible de faire en termes de puissance, au sens aristotélicien. En quelque sorte, au moment de l'établissement du certificat, elle fait un pari sur la réalisation en acte(s) de la *raça / cor* de son enfant. Pour Lara, il y a identité entre *cor* et *raça*. Cela permet en effet de simplifier le rapport à soi et aux autres. Pour Julieta au contraire, il y a un hiatus entre la manière dont elle se sent – son essence –, *branca*, et la matérialité physique qu'elle perçoit et qui est perçue par autrui, *parda*. Soulignons que son ressenti repose uniquement sur le fait que *branca* soit inscrit sur son certificat de naissance :

Julieta: Eu me sinto só pelo que está no meu registro, não é? Que foi como eu nasci. Está no registro escrito cor branca, não é? E é por isso que eu me sinto.

Julieta : Je me sens seulement du fait de ce qui est écrit sur mon certificat, n'est-ce pas ? C'est ainsi que je suis née. C'est écrit couleur blanche sur mon certificat, n'est-ce pas ? Et c'est pour cela que je me sens.

C'est ainsi qu'elle est née. Seules des contingences extérieures (les expositions à la plage) ont modifié la visibilité de ce qu'elle considère être. Elle se voit autre qu'elle ne se sent. Par ailleurs, même si elle ne le mentionne pas, il est sous-entendu que le regard d'autrui ne valide pas non plus ce qu'elle sent, mais plutôt ce qu'elle voit. Lídia au contraire tranche en faveur de la couleur mentionnée sur le certificat de naissance :

Lídia: Não. Só, é que no meu registro de nascimento é que tem. Eu para mim consideraria morena, mas, se eles colocam branco, eu coloco branca.
SC: E para você, você se acha morena?
Lídia: Eu acho.
SC: E por quê?
Lídia: Ah, não sei, acho que é questão da cor mesmo.
SC: Mas quando uma pessoa pergunta você responde morena ou branca?
Lídia: Eu respondo branca por questão de, de, de ter no registro, mas eu, eu sou morena, lógico que eu sou morena, não é? [risos]

Lídia : Non. Seulement, c'est que sur mon registre de naissance c'est indiqué. Pour moi, je me considérerais *morena*, mais, si ils mettent *branco*, je mets *branca*.
SC : Et pour vous, vous vous pensez *morena* ?
Lídia : Je pense.
SC : Et pourquoi ?
Lídia : Ah, je ne sais pas, je pense qu'il est question de couleur vraiment.
SC : Mais quand une personne demande, vous répondez *morena* ou *branca* ?
Lídia : Je réponds *branca* à cause de, de, de l'avoir sur le certificat, mais moi je suis *morena* bien sûr que je suis *morena*, n'est-ce pas ? [rires]

Elle se déclare spontanément *branca-morena*, puis *branca* face aux classifications étendue et de l'IBGE. Le regard d'autrui ne l'en empêche pas [elle précise par ailleurs « a gente considera isso branco » [nous considérons cela *branco*]]. Il y a donc une influence forte de ce que le regard des autres permet ou non. Elle fait également une distinction entre sa *cor* [*morena* - « é questão da cor mesmo » [il est question de couleur vraiment]], c'est-à-dire ce qu'elle pense [« eu acho » [je pense]], et ce qu'elle considère être du fait que cela est inscrit sur son certificat de naissance.

Iolanda quant à elle nous fait part de son incompréhension face au hiatus entre sa couleur de naissance – *branca* – et celle qu'elle peut constater actuellement – *parda*. Son désarroi, même si elle affirme assumer pleinement sa déclaration en tant que *parda*, est souligné par le constat que tous ses frères sont restés blancs. Notons la manière dont elle reconstruit l'identité entre *raça* et *cor* en distinguant la manière dont le *quesito cor* peut lui être fait. Si c'est sa couleur du certificat de naissance qui est demandée elle répond *branca*. Si c'est sa *raça* qui est demandée elle répond *parda* et ajoute qu'elle est née *parda*. Cela fait écho à l'erreur possible mentionnée par Lara : en modifiant sa couleur de naissance *a posteriori*, Iolanda souligne qu'il y a eu une erreur dans l'établissement du certificat. Si c'est sa couleur, sans autre précision, qui est demandée, elle répond *parda* également.

Concernant la mobilité chromatique, elle peut être mécanique du fait du hiatus possible entre

la couleur mentionnée sur le certificat de naissance et la matérialité de la couleur à l'âge adulte. Comme l'expliquait Diogo, si tous les enfants non *negros* sont perçus comme *brancos* sous l'angle de la *raça*, c'est après à travers leur *cor* qu'ils se structurent (sic). Ils doivent donc tous en quelque sorte construire leur *cor*. Il ne s'agit pas seulement de rattraper leur matérialité physique, mais également le résultat de leurs arbitrages découlant du modèle de mobilité chromatique. L'axe idéologique pénalise notamment fortement les personnes ayant *branca* sur leur certificat de naissance, se déclarant *branca* de ce fait, preuve à l'appui, mais n'étant pas jugées comme telle par autrui. Cela souligne que le modèle de mobilité chromatique recourt surtout au concept de *cor*, à l'exception de l'axe identitaire. Inversement, la question de la couleur du certificat de naissance relève du concept de *raça*. Il ne s'agit donc pas de la même nature de mobilité chromatique. Face au caractère essentiel de la couleur de naissance (constatée sur le certificat ou reconstruite), aucune mobilité n'est permise. Mais elle n'exclut pas l'exercice parallèle d'une rhétorique en termes de *cor*, comme le soulignent les propos des enquêtés.

4.2.2. *Quid des origines ?*

Tous les Brésiliens se considèrent avant comme brésiliens.²³³ Il n'existe pas de dénomination associant deux origines. L'expression 'afro-brésilien' renvoie à l'axe identitaire et à la couleur, non au continent africain en termes nationaux. Cela n'implique pas que les enquêtés ne convoquent pas leurs origines lorsqu'il s'agit de leur couleur de peau.²³⁴ Nous abordons ici la question de la filiation sous un angle légèrement différent que par rapport au certificat de naissance.

L'expression 'ter puxado alguem' [tenir de quelqu'un] est en effet récurrente au moment des déclarations de couleurs de peau. Une fois définie la fourchette chromatique – bornée par les couleurs des géniteurs – dans laquelle l'enfant doit s'inscrire, ce dernier est placé plus ou moins proche d'une des deux bornes. Cette fourchette est cependant soumise à une certaine variabilité. Premièrement, l'une des bornes peut ne pas être définie. Deuxièmement, les rhétoriques de *cor* et *raça* s'articulent à nouveau.

Selon Augusto, lorsque la couleur d'un des parents n'est pas connue il peut être difficile de définir sa couleur :

233 J. L. Petruccelli (2002).

234 Nous avons déjà noté les justifications en termes d'origines (principalement portugaises, espagnoles, italiennes) des enquêtés jugeant nécessaire d'expliquer pourquoi ils sont blancs.

Augusto: [...] Cada um deve saber sua cor, não é.
[risos] Você não pode falar que você é preto ou moreno, tal, se você não é, não é. A gente conhece a família que tem.

[...]

Augusto: Só para quem não conhece o pai ou a mãe que fica difícil, não é.

[...]

Augusto: Tem pessoa que nasce e cresce e, às vezes, não viu o pai. O pai é separado ou já falecido, não é. Então, às vezes, você não sabe, não é, direito.

[risos]

[silêncio]

Augusto : [...] Chacun doit savoir sa couleur, n'est-ce pas. [rires] Vous ne pouvez pas dire que vous êtes *preto* ou *moreno*, etc, si vous ne l'êtes pas, n'est-ce pas. Nous connaissons la famille que nous avons.

[...]

Augusto : C'est seulement pour ceux qui ne connaissent pas le père ou ma mère que c'est difficile, n'est-ce pas.

[...]

Augusto : Il y a des personnes qui naissent et grandissent et, parfois, n'ont pas vu le père. Le père est séparé ou déjà décédé, n'est-ce pas. Alors, parfois, vous ne savez pas, n'est-ce pas, de manière juste. [rires]

[silence]

Notons qu'il opère un glissement à la fois temporel et sexué :

- 1/ connaître la famille ;
- 2/ ne pas connaître le père ou la mère ;
- 3/ ne pas avoir vu le père.

Il s'agit premièrement de savoir quelle est la couleur des membres de la famille (dont les ancêtres) et non seulement des parents, puis d'un manque pouvant se manifester au niveau des géniteurs. Enfin, ce manque se cristallise sur le père. De la même manière, nous passons du fait de connaître au fait de voir le parent manquant. Cela rencontre un écho par rapport au choix de la couleur du certificat de naissance afin que le père soit reconnu comme légitime car il a pu transmettre sa couleur. Cela se retrouve au niveau des perceptions d'autrui : lorsqu'un enfant et un père sont de différentes couleurs, cette paternité est remise en cause. Inversement, lorsque c'est la mère qui accompagne l'enfant, la différence de couleur, si elle existe, est attribuée au père²³⁵.

Il est pourtant possible de constater la matérialité de la couleur de la peau. Le fait de ne pas avoir vu les parents ne devrait pas jouer de rôle par rapport à sa désignation. En fait, lorsque Augusto lie le choix d'une couleur à la connaissance des géniteurs, il recourt à une rhétorique en termes de *raça*. Il en est de même pour Gustavo :

SC: Você poderia me dizer qual é a sua cor da pele?
O que você responde quando uma pessoa pergunta?

Gustavo: Ah, a gente costuma falar que é morena, não é? Mas é, nos documentos geralmente é pardo.

SC: É pardo. Eu pergunto porque no questionário você me diz : 'ah, eu costumo dizer negro'. Por

SC : Vous pourriez me dire quelle est votre couleur de peau ? Ce que vous répondez quand une personne demande ?

Gustavo : Ah, nous avons l'habitude de dire que c'est *morena* n'est-ce pas ? Mais c'est, sur les documents c'est généralement *pardo*.

SC : C'est *pardo*. Je demande parce que dans le questionnaire vous m'avez dit : ah, j'ai l'habitude

235 Une des premières réactions lorsque l'enfant est perçu plus clair que la mère reste qu'elle est considérée comme sa baby-sitter et non sa mère.

quê?

Gustavo: Porque a minha mãe vem de, a origem da minha mãe vem mais do meu avô, nem cheguei a conhecer, mas, pelo o que ela falava era negro, e minha mãe já era bem mais, com a pele bem mais escura do que eu também.

SC: E por que você fala negro? Você poderia falar outra coisa.

Gustavo: Ham? Não, falo negro porque geralmente, no, como eu falei a minha origem dos meus avôs são mais negros. Não tem nenhum branco, então sou mais para, tenho mais sangue negro mesmo. Eu acho que todos no Brasil na realidade tem esse [não compreensível – 16:17]. E eu faço questão de falar isso, que eu sou de origem negra mesmo para... Eu sou, sabe?

SC: Você pode me contar, porque você faz questão sobre isso?

Gustavo: Ham?

SC: Você pode me contar por que é importante para você?

Gustavo: Ah porque ainda, ser, apesar de tudo ainda tem muita discriminação essas coisa ainda, não é? Você ainda vê aí. E tem, eu acho que isso dá, a cor da pele, independente de divisão, cor moreno, você tem que ter orgulho de quem você é e tem que valorizar você.

de dire *negro*. Pourquoi ?

Gustavo : Parce que ma mère vient de, l'origine de ma mère vient plus de mon grand-père, que je n'ai pas connu, mais, sur la base de ce qu'elle racontait il était *negro*, et ma mère était déjà bien plus, avec la peau bien plus sombre que la mienne aussi.

SC : Et pourquoi dites-vous *negro* ? Vous pourriez dire autre chose ?

Gustavo : Hum ? Non, je dis *negro* parce que généralement, dans, comme je l'ai dit mon origine de part mes grand-parents ils sont plus *negros*. Il n'y a aucun blanc, alors je suis plus pour, j'ai plus de sang *negro* vraiment. Je pense que tout le monde au Brésil en réalité a ce [passage non compréhensible – 16:17]. Et j'insiste pour parler de cela, que je suis d'origine *negra* vraiment pour... je suis, vous voyez ?

SC : Vous pouvez me raconter, pourquoi vous insistez sur cela ?

Gustavo : Hum ?

SC : Vous pouvez me raconter pourquoi cela est important pour vous ?

Gustavo : Ah parce que encore, être, en dépit de tout il y a encore beaucoup de discriminations, ces choses encore, n'est-ce pas ? Vous en voyez encore. Et il y a, je pense que cela, la couleur de la peau, indépendamment de division, couleur *moreno*, vous devez être orgueilleux de qui vous êtes et vous devez vous valoriser.

Il applique en fait un axe identitaire en soulignant d'une part la couleur de la majorité de ses ancêtres et d'autre part l'existence persistante de discrimination (sous entendue contre les personnes noires). Concernant la mobilité chromatique, la valorisation des origines familiales peut donc transparaître dans l'activation ou non de l'axe identitaire.

4.2.3. Classifications et mobilité

Une autre source de mobilité chromatique réside dans la variabilité des mots permettant de décrire les couleurs de peau. Dans le modèle, nous avons considéré comme similaires tous les termes faisant référence à une couleur intermédiaire. Or, ils ne le sont pas forcément :

Diogo: Porque eu, na minha concepção o mulato ele é, ele é um... ele é um tom intermediário também dele, não é? Então, o mulato e o pardo não sei se são sinônimos, não devem ser. É isso aí, entre o pardo e o mulato está tudo certo, eu vejo, eu vejo como um grau, igual valores. Na escala, estão por ali : um está um pouco mais para cá, outro está um pouco mais para lá, mas estão tudo ali.

Diogo : Parce que moi, dans ma conception le mulâtre il est, il est un... il est d'un ton intermédiaire aussi, n'est-ce pas ? Alors, le mulâtre et le *pardo* je ne sais pas s'ils sont synonymes, ils ne doivent pas l'être. C'est cela, entre le pardo et le mulâtre tout va bien, je vois, je vois comme un niveau, égales valeurs. Sur l'échelle, ils sont par là : l'un est un peu plus par ici, l'autre est un peu plus par là, mais ils sont tous au même endroit.

Pour Diogo, si les termes *mulato* et *pardo* désignent tous les deux une nuance de couleur de peau intermédiaire, ils sont néanmoins différents, même si Diogo prend la précaution de préciser qu'il pense que ces deux mots ont la même valeur. Cependant :

Diogo: Eu acho que o mulato ele é uma mistura do negro. Ele... ele é uma mistura do negro puro com o negro misturado. Sabe aquele negro, o negro que casa com uma índia? E depois de várias gerações ele é um negro que vai ficando, ele vai melhorando de tom*, ele vai clareando o tom. Depois de seis ou oito gerações ele vai clareando o tom.

Diogo : Je pense que le mulâtre il est un mélange du *negro*. Il... il est un mélange du *negro* pur avec le *negro* mélangé. Vous savez ce *negro*, le *negro* qui se marie avec une indienne ? Et après plusieurs générations il est un *negro* qui devient, il améliore la nuance, il clarifie la nuance. Après six ou huit générations il clarifie la nuance.

Pour Diogo, être mulâtre c'est être plus foncé que *pardo*. Dans la mesure où les couleurs peuvent être dans une certaine mesure ordonnées²³⁶, choisir un terme ou un autre au sein d'un même groupe implique potentiellement une mobilité chromatique à l'intérieur de ce groupe. Le modèle de mobilité chromatique tel que nous l'avons appliqué ne permet donc pas de saisir ces mobilités internes à un même groupe de couleurs, en l'occurrence celui des termes intermédiaires. En même temps, il semble délicat d'ordonner certains termes comme par exemple de déterminer lequel est le plus clair ou le plus foncé entre *morena branca* et *branca morena*.

Enfin, comme nous l'avions souligné précédemment²³⁷, certains termes ont vu leur signification changer au cours du temps :

Adriana: [...] Porque *morena*, hoje em dia chamam as pessoas mulatas, por exemplo : você para mim é mulata, mas chamavam as pessoas mulatas eram mulatas, hoje em dia chama de *morena*.

Adriana : [...] Parce que *morena*, de nos jours ils nomment ainsi les personnes *mulatas*, par exemple : vous pour moi vous êtes *mulata*, mais avant ils nommaient les personnes *mulatas* elles étaient *mulatas*, de nos jours on dit *morena*.

Cela peut également expliquer pourquoi l'âge n'est pas significativement corrélé avec la mobilité chromatique, étant donné que selon cet attribut les enquêtés peuvent utiliser un mot ou un autre dans un autre sens que pour une autre génération. *In fine*, la mobilité chromatique dont il est ici question est occultée dans le modèle tel que nous l'avons appliqué. L'avantage de cet inconvénient est que cela protège le modèle des différences de signification des termes intermédiaires.

236 Mais tous les enquêtés ne les ordonnent pas toutes de la même manière.

237 cf. le premier chapitre pages 84 à 86.

4.2.4. Une immobilité parfois imposée

Tous les individus ne peuvent pas forcément exercer une mobilité chromatique. Lorsqu'ils sont situés aux extrêmes du spectre des couleurs de peau, l'immobilité leur est imposée. Ainsi Flávia et Augusto sont toujours blancs :

SC: [...] O que você responde quando você ouve a pergunta : 'qual é a cor da sua pele?', o que você responde?

Flávia: Sempre branca.

SC : [...] Que répondez-vous lorsque vous entendez la question : 'quelle est votre couleur de peau ?', que répondez-vous ?

Flávia : Toujours *branca*.

SC: [*silêncio*] O que você responde cada vez?

Augusto: Ah, respondo. [*silêncio*] Conforme a pergunta eu vou respondendo, não é.

SC: E o que você responde?

Augusto: Quando ela pergunta o que?

SC: Sim.

Augusto: Sim. Se é branco [*silêncio*] é [*silêncio*] pergunta [*silêncio*] se pergunta que cor que é eu falo branca.

SC: Sempre?

Augusto: Sempre.

SC : [*silencio*] Que répondez-vous chaque fois ?

Augusto : Ah, je réponds. [*silence*] Je réponds conformément à la question, n'est-ce pas.

SC : Et que répondez-vous ?

Augusto : Quand elle demande quoi ?

SC : Oui.

Augusto : Oui. Si c'est *branco* [*silencio*] c'est [*silencio*] on demande [*silencio*] si on demande de quelle couleur je suis je dis *branca*.

SC : Toujours ?

Augusto : Toujours.

Même en s'exposant au soleil, ils restent blancs.²³⁸ A l'autre extrémité des couleurs, Rita est ainsi toujours noire. La triangulation dans laquelle elle se situe ne peut donc en aucun cas être de l'ordre de la dépendance, mais uniquement de l'ordre de la domination²³⁹.

Ces personnes ayant une obligation d'immobilité chromatique, elles devraient être retirées de l'échantillon pour les applications empiriques du modèle de mobilité chromatique.²⁴⁰ En posant que ces personnes sont celles dont la couleur de nuancier est situé aux extrêmes (moins de 65 octets ou plus de 120 octets de luminosité), entre 0 (nuancier Web) et 20 (nuancier Ral-Classic) enquêtés sont retirés de l'échantillon selon le nuancier. Majoritairement, moins de 10 enquêtés sont retirés : 8 pour le nuancier Pantone, 6 pour le nuancier Chroma, 4 pour les nuanciers Logc-Colors et Html-Colors, 2 pour le nuancier Rgb-Colors et aucun pour le nuancier Web-Palette. Les résultats sont similaires à ceux obtenus et commentés précédemment²⁴¹.

Nous éloigner du cadre défini par le modèle de mobilité chromatique nous a permis de

238 Ils deviennent écrevisse, ce qui est interprété comme une variation de la couleur blanche.

239 *cf.* le troisième chapitre.

240 Nous remercions Claude Mathieu de l'avoir souligné.

241 Les Tableaux et Graphiques des résultats afférents figurent dans l'Annexe 5.14 du volume annexe pages 209 à 220.

souligner que ce phénomène ne relevait pas uniquement des choix individuels étant donné que la mobilité ou l'immobilité chromatique pouvaient parfois être imposées. Nous avons également mis en évidence que le concept principalement utilisé n'était plus la *cor* – comme dans le modèle de mobilité chromatique – mais la *raça*. Enfin, nous en concluons que tout comme une logique en termes de *cor* peut masquer les éléments que nous venons de présenter dans cette partie, une logique en termes de *raça* ne permettrait pas de révéler la mobilité chromatique telle que nous la traitons dans ce chapitre.

Les résultats de ce cinquième chapitre soulignent que la mobilité chromatique résulte à la fois d'incitations socio-économiques, identitaires, idéologiques et courtoises. Premièrement, nous constatons que l'argent blanchit (axe socio-économique), que ce soit de manière directe (positionnement sur le marché du travail, niveau de richesse) ou indirecte par le biais de détention de capital symbolique (statut civil). Deuxièmement, l'influence du mouvement noir a permis une valorisation en dehors d'une aspiration à la blancheur (axe identitaire), d'où un assombrissement des individus lorsqu'il y a une reconnaissance politique et / ou culturelle *negra*. Troisièmement, la réinscription dans l'imaginaire brésilien de l'importance d'apparaître comme étant exempt de préjugés (axe idéologique) favorise fortement l'assombrissement lorsqu'une tierce personne est présente lors de l'auto-déclaration et qu'elle est positionnée d'une sorte de juge extérieur (contrairement à l'enquêtrice qui semble ne pas activer cet axe car les enquêtés ne se sentent alors pas dans une situation de test). Quatrièmement, enfin, l'absence ou la présence de conflit favorise respectivement un éclaircissement ou un assombrissement (axe courtois). Sur la base des entretiens et en dehors du modèle théorique, nous désignons également de nouvelles pistes d'appréhension de la mobilité chromatique afin de poursuivre l'analyse. La mobilité ou l'immobilité peut en effet être parfois imposée. Autrement dit, elle ne résulte alors pas de l'arbitrage d'un auto- ou d'un alter-déclarant. La dimension d'obligation nous semble cependant relativement marginale eu égard au modèle théorique.

Les deux principaux apports de ce cinquième chapitre résident dans la modélisation de la mobilité chromatique et dans l'utilisation d'une 'vraie' couleur de peau pour les applications empiriques. En effet, d'une part il n'existe à notre connaissance pas d'autre théorisation de ce phénomène. Les études empiriques disponibles sur ce thème se passent généralement de modèle, en dehors du rappel du dicton populaire 'o dinheiro embranquece'. D'autre part, nous avons pu séparer l'auto- de l'alter-mobilité chromatique. Soulignons également que les

recherches s'appuyant sur une 'vraie' couleur de peau sont très rares. Par ailleurs, celles annoncées comme telles recourent majoritairement à une alter-déclaration, qui est posée comme la couleur à partir de laquelle la mobilité est mise en œuvre. Nous avons présenté, notamment grâce aux analyses empiriques, les travers que pouvait induire une telle prise de position.

L'inconvénient majeur de ces avantages est la petite taille de notre échantillon. Nous ne pouvons que suggérer de réaliser une enquête à une plus grande échelle. Dans l'immédiat, DMISP_1 est la seule base de données disposant d'une mesure de la 'vraie' couleur de peau et donc permettant une application complète du modèle de mobilité chromatique. Nous avançons donc qu'il s'agit d'un inconvénient mineur eu égard aux avantages soulignés.

Il reste enfin un point que nous avons volontairement laissé de côté jusqu'à présent : quels sont les enjeux de la mobilité chromatique ? La réponse est évidente lorsqu'il s'agit des enjeux du chercheur. Nous souhaitons savoir comment les individus sont mobiles afin de pouvoir appréhender avec plus de finesse d'autres phénomènes tels que les inégalités et les discriminations. En revanche, il est plus difficile de répondre concernant les enjeux des individus mettant en œuvre la mobilité ou l'immobilité. Par le passé :

« La liberté accordée aux gens du peuple de choisir la classe qu'ils préfèrent, dans la mesure où la couleur de leur peau le leur permet, a porté préjudice à la classe des créoles comme à celle des Espagnols. Bien souvent, ils changent de classe selon leur intérêt... Ainsi, un mulâtre à qui la couleur permet de s'assimiler à d'autres castes déclare, selon son humeur, qu'il est indien pour jouir de certains privilèges et payer tribut moins lourd, ou plus fréquemment qu'il est espagnol, métis ou *castizo*²⁴² de façon à ne payer aucun tribut ». ²⁴³

Cela n'est plus le cas actuellement. En fait, chacun des axes du modèle de mobilité chromatique détient son propre enjeu : se ranger et se comporter en accord avec son positionnement socio-économique (axe socio-économique), passer d'une triangulation négative à une triangulation positive (axe identitaire), ne pas passer pour raciste (axe idéologique), maintenir la cordialité des rapports sociaux (axe courtois). Mais cela ne répond pas à l'enjeu global impliquant l'existence de la mobilité chromatique. Un monde où la couleur de la peau ne porterait plus de signification serait une réalisation effective de la

242 Littéralement, signifie 'pur'.

243 M. Mörner (1971 : 86 – 87) qui cite Ms. N° 151, collection Mendel, Lilly Library, Université de l'Indiana, Bloomington. De son point de vue, cette affirmation est valable pour le Brésil où le métissage fut plus intense : « A cause de la fluidité de la société coloniale brésilienne, le phénomène du passage d'une catégorie ethnique à une autre a dû être encore plus fréquent qu'en Amérique espagnole » [M. Mörner (1971 : 90 – 91)].

démocratie raciale telle qu'elle est formulée en tant que projet positif (dans tous les sens du terme). La couleur de la peau conservant tout son pouvoir sémantique, cela impliquerait que l'enjeu principal de la mobilité chromatique est l'exercice de sa dépendance.

Chapitre 6 – Déclarer la couleur de sa peau : d'une classification à l'autre

« Si la relativité se révèle juste, les Allemands diront que je suis allemand, les Suisses que je suis citoyen suisse, et les Français que je suis un grand homme de science. Si la relativité se révèle fausse, les Français diront que je suis suisse, les Suisses que je suis allemand, et les Allemands que je suis juif. » [A. Einstein cité par R. Y. Bourhis / J-P. Leyens (1994/1999 : 5)].

Lors de la modélisation de la mobilité chromatique, nous avons considéré la classification au sein de laquelle la couleur déclarée optimale est choisie – notée K – comme donnée. Dans les applications empiriques, nous avons utilisé trois classifications pour l'auto-déclaration : une classification dite libre – pour laquelle nous avons laissé les enquêtés choisir librement le terme qui leur semblait approprié –, une classification dite étendue et la classification de l'IBGE¹. Par ailleurs, nous avons pu vérifier que les distributions des auto-déclarations des enquêtés et des variables de mobilité chromatique selon ces trois classifications sont statistiquement similaires. Nous nous attendions donc à ce que les résultats des estimations économétriques mènent aux mêmes résultats quelle que soit la classification sous-jacente. Or, nous avons pu constater certaines divergences². Il semble donc d'une part que le choix de K puisse avoir un effet en dépit des similitudes constatées ex-ante en termes de distribution. D'autre part, cet effet passe *a priori* par un canal se situant à la marge, car sinon nous devrions pouvoir noter des différences en amont.

Notre hypothèse de travail, afin d'expliquer que le choix de K puisse influencer les résultats tandis que différents K mènent à des distributions d'auto-déclarations de couleurs de peau statistiquement similaires, est que le passage d'une classification à une autre est l'occasion de deux phénomènes concomitants. Premièrement, un nombre limité d'enquêtés choisissent, dans une nouvelle classification, un terme différent du terme initial. Deuxièmement, ce changement est corrélé avec des variables clefs intervenant au cours de la mobilité chromatique. La conjonction de ces deux phénomènes pourraient expliquer que des distributions similaires – du fait du faible nombre de changements d'auto-déclarations – mènent à des résultats différents – du fait des corrélations avec des variables jouant selon les axes du modèle de mobilité chromatique.

Avant de questionner cette hypothèse, nous nous interrogeons sur la stabilité des auto-

1 C'est trois classifications sont décrites dans le quatrième chapitre page 247.

2 Nous parlions alors, dans le cinquième chapitre, d'effet classification.

déclarations. En effet, si la classification change, nous pourrions nous attendre à que cela influence le choix des enquêtés. Or cela n'est majoritairement pas le cas, comme cela a pu être souligné par d'autres auteurs. Puis nous présentons les outils conceptuels utilisés afin d'appréhender les changements de termes – nommés reclassifications – entre deux classifications, ainsi que la stratégie empirique permettant de questionner notre hypothèse de travail. Nous choisissons de nous baser exclusivement sur des statistiques descriptives à partir desquelles des tests de différence seront réalisés. Enfin, nous présentons les résultats.

Soulignons dès à présent que, dans la mesure où la motivation principale de ce chapitre est d'avancer quelques explications par rapport à une certaine instabilité des résultats pour le modèle de mobilité chromatique, nous ne disposons pas d'un modèle théorique explicatif des motivations des reclassifications. Nous nous situons donc plutôt dans une perspective exploratoire essentiellement statistique. Par ailleurs, le phénomène de reclassification *per se* n'est pas abordé lors des entretiens. Certains commentaires afférents aux différents éléments présentés pourront donc apparaître comme très succincts, mais notre compréhension du phénomène de reclassification ne nous permet pas d'aller au-delà pour l'instant.

I. Les auto-déclarations sont-elles stables ?

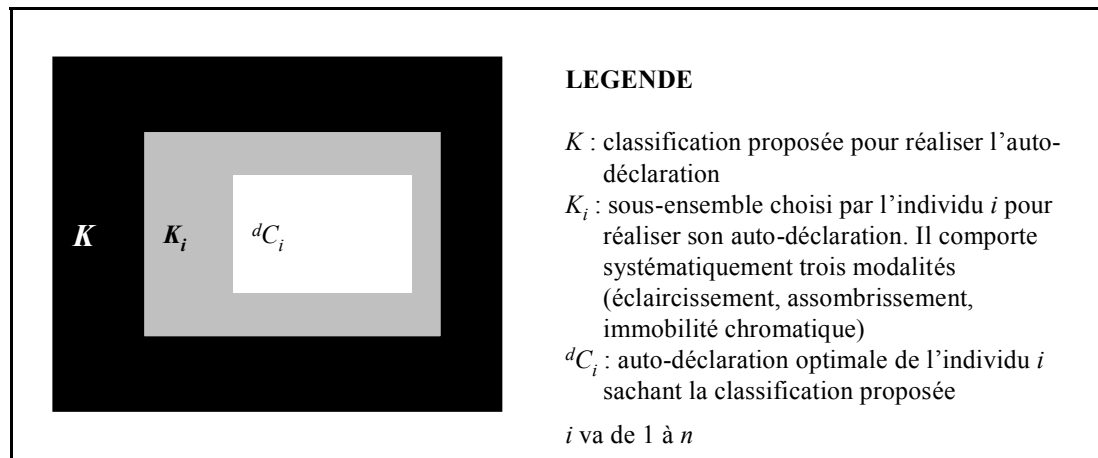
A l'exception d'une auto-déclaration³ dans le cas de la classification libre (où aucune classification n'est proposée), c'est le chercheur qui prend l'initiative de choisir les alternatives de la classification dans laquelle l'auto-déclarant fait son choix. Pour établir des statistiques, il est plus commode de disposer d'une seule classification dans laquelle les répondants se distribuent. Cela permet également de disposer de catégories définies en amont comme nécessaires à l'analyse. Mais le fait en quelque sorte d'imposer une classification perturbe le répondant qui ne dispose pas forcément des alternatives et du positionnement relatif entre les catégories dont il souhaite pour procéder à son auto-déclaration. Nous nous demandons donc dans quelle mesure cela peut entraîner une instabilité des auto-déclarations : pourraient-elles, en dépit de l'intervention du chercheur, être stables ?

3 Ce chapitre est entièrement consacré aux auto-déclarations. Nous n'excluons pas qu'une partie de notre analyse puisse être également menée face aux alter-déclarations. Ne disposant pas des matériaux nécessaires, nous considérons cela comme une piste ultérieure de recherche.

1.1. Classifications et mécanismes d'un choix

Afin de présenter l'articulation entre les classifications et les mécanismes du choix d'une couleur de peau pour réaliser une auto-déclaration, nous reprenons et complétons des éléments de notation utilisés dans le cinquième chapitre⁴. Rappelons que l'individu i produit une auto-déclaration ${}^d C_i$ en choisissant un terme au sein d'un sous-ensemble K_i appartenant à la classification K proposée par l'individu j (le chercheur ici) : ${}^d C_i \in K_i \in K$ [Schéma 6.1]. Autrement dit, si K change, en toute rigueur cette modification influence ${}^d C_i$. Nous appréhendons le cas de classifications K déterminées par le chercheur puis celui de l'absence de classification, nommée classification libre dans la suite de notre propos.

Schéma 6.1 : Classification proposée et choix optimal dans le modèle de mobilité chromatique (chapitre 5)

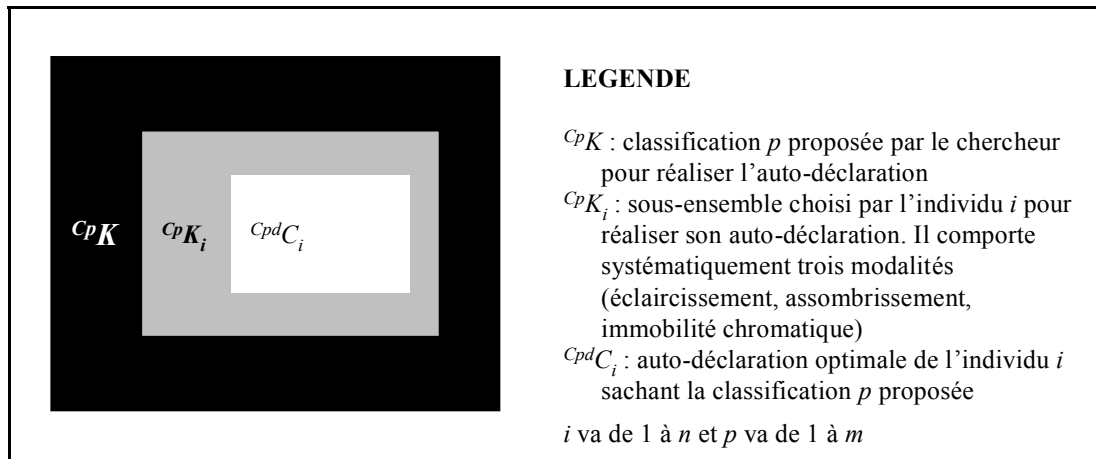


Premièrement, lorsque le chercheur propose une classification K , l'individu i est face à deux étapes de positionnement relatif : il situe K_i (ses couleurs potentielles) dans K , puis il se fixe au sein de K_i . Autrement dit, en notant ${}^{Cp}K$ la classification p proposée par le chercheur, avec p allant de 1 à m , l'individu i choisit alors un sous-ensemble ${}^{Cp}K_i$ pour effectuer son choix optimal ${}^{Cpd}C_i$ sachant la classification p proposée : ${}^{Cpd}C_i \in {}^{Cp}K_i \in {}^{Cp}K$ [Schéma 6.2]. Alors : ${}^{C1d}C_i \in {}^{C1}K_i \in {}^{C1}K$, ${}^{C2d}C_i \in {}^{C2}K_i \in {}^{C2}K$, ..., ${}^{Cmd}C_i \in {}^{Cm}K_i \in {}^{Cm}K$. Cela n'exclut pas que les auto-déclarations basées sur différentes classifications soient identiques⁵, mais, *a priori*, elles sont distinctes. Au sein de ce mécanisme, le choix de ${}^{Cp}K_i$ est inobservable pour le chercheur, sauf si l'axe identitaire est activé pour l'individu i .

4 *cf.* la présentation du modèle théorique de mobilité chromatique pages 343 à 355 dans le cinquième chapitre.

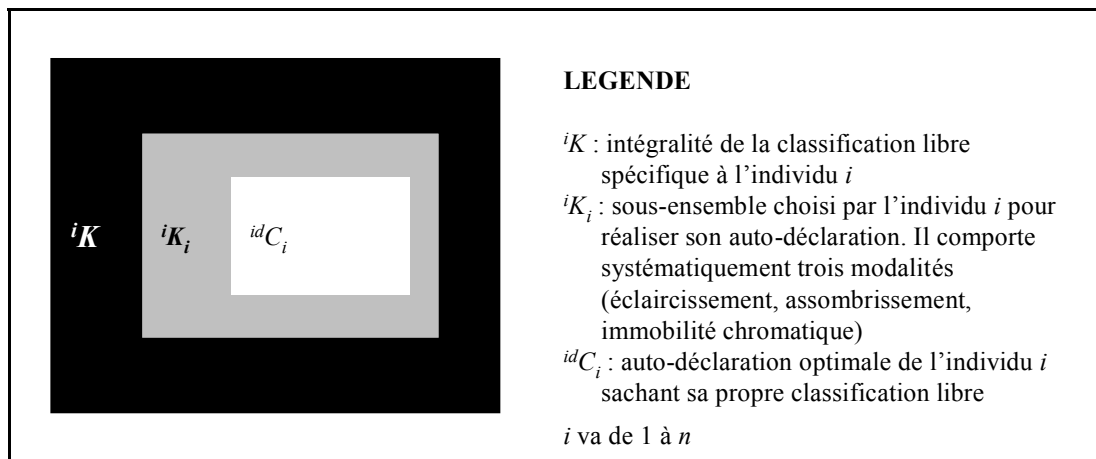
5 Notons également que les différentes classifications p proposées peuvent se chevaucher.

Schéma 6.2 : Classifications proposées et choix optimal



Deuxièmement, lorsque la classification est libre, l'individu i détermine le K face auquel il considère être. Notons iK l'intégralité de la classification libre spécifique à l'individu i . Alors, ${}^{id}C_i \in {}^iK_i \in {}^iK$ [Schéma 6.3].

Schéma 6.3 : Classification libre et choix optimal



Il y a donc trois étapes, dont deux de positionnement relatif (les mêmes que lorsque le chercheur propose C^pK) et deux qui sont inobservables pour le chercheur : le choix de iK et celui de iK_i ou C^pK_i . Comme précédemment, si l'axe identitaire est activé pour l'individu i , ces deux choix sont observables et il est possible d'affirmer que ${}^iK = {}^iK_i$.

Dans les deux cas, la stabilité d'une auto-déclaration lors du passage d'une classification à une autre n'est pas garantie *a priori*. Cela tient aux multiples défauts de chevauchements potentiels des classifications face auxquelles un individu peut se retrouver successivement. Ces défauts peuvent être de deux ordres. Premièrement, le terme initialement choisi par l'individu dans une classification peut ne plus être disponible dans une autre proposée par la suite.

Deuxièmement, en dépit du maintien du terme initial dans la nouvelle classification, son positionnement relatif ne transcrit plus la manière dont l'individu se situe.

1.2. Évidences empiriques : stabilité des auto-déclarations selon différentes classifications

Après avoir recueilli les données qu'il nous était possible d'obtenir afin d'appréhender le phénomène de reclassification, nous nous sommes premièrement interrogée quant à la stabilité des auto-déclarations. Les Tableaux 6.1 à 6.9 présentent les répartitions d'auto-déclarations lorsque le répondant passe d'une classification à une autre, plus étroite. Lorsque le terme initialement choisi n'est plus disponible, la case gris foncé indique quel mot lui est majoritairement substitué dans la nouvelle classification. Lorsque le terme continue à être présent dans cette dernière, la case gris clair signale le pourcentage de maintien du choix initial.

Tableau 6.1 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – PNAD 1976

| | | classification de l'IBGE – PNAD 1976 | | | | total |
|----------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> | <i>parda</i> | |
| classification libre | <i>branca</i> | 97,05 % | 0,23 % | 0,91 % | 1,81 % | 100 % |
| | <i>preta</i> | 2,13 % | 89,36 % | 0 % | 8,51 % | 100 % |
| | <i>parda</i> | 2,78 % | 2,78 % | 1,39 % | 93,05 % | 100 % |
| | <i>amarela</i> | 10 % | 0 % | 80 % | 10 % | 100 % |
| | <i>morena</i> | 24,77 % | 9,06 % | 2,72 % | 63,45 % | 100 % |
| | <i>morena clara</i> | 55,56 % | 3,70 % | 7,41 % | 33,33 % | 100 % |
| | <i>clara</i> | 86,96 % | 0 % | 4,35 % | 8,69 % | 100 % |
| | <i>autre</i> | 45,10 % | 19,61 % | 5,88 % | 29,41 % | 100 % |

Sources : calculs réalisés à partir d'un tableau de R. G. Osório (2003 : 25).

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Nous scindons DMISP_1 selon l'entreprise sous-traitante (*Verde* ou *Azul*) car la distribution des auto-déclarations n'est statistiquement pas similaire⁶. Cela n'est pas nécessaire pour DMISP_2 car la répartition des auto-déclarations n'est pas corrélée avec le département (*Material* ou *Contacto*).

6 cf. le quatrième chapitre page 247.

Tableau 6.2 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – Datafolha 1995

| | | classification de l'IBGE – Datafolha 1995 | | | | total |
|----------------------|---------------------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> | <i>parda</i> | |
| classification libre | <i>branca</i> | 94,86 % | 0 % | 2,57 % | 2,57 % | 100 % |
| | <i>preta</i> | 0 % | 75 % | 0 % | 25 % | 100 % |
| | <i>parda</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 100 % |
| | <i>morena</i> | 19,44 % | 13,89 % | 16,67 % | 50 % | 100 % |
| | <i>morena clara</i> | 57,14 % | 0 % | 14,29 % | 28,57 % | 100 % |
| | <i>clara</i> | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>autre</i> | 16,67 % | 50 % | 0 % | 33,33 % | 100 % |

Sources : calculs réalisés à partir d'un tableau de R. G. Osório (2003 : 26).

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Tableau 6.3 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – PME 1998

| | | classification de l'IBGE – PME 1998 | | | | | total | |
|----------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------|--------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | | <i>ne sait pas</i> |
| classification libre | <i>branca</i> | 98,53 % | 0,18 % | 0,18 % | 0,74 % | 0 % | 0,37 % | 100 % |
| | <i>preta</i> | 0 % | 97,62 % | 0 % | 2,38 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>parda</i> | 0,97 % | 0,97 % | 0 % | 97,09 % | 0 % | 0,97 % | 100 % |
| | <i>amarela</i> | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>morena</i> | 13,53 % | 6,28 % | 0,48 % | 76,81 % | 2,42 % | 0,48 % | 100 % |
| | <i>morena clara</i> | 37,93 % | 0 % | 0 % | 58,62 % | 3,45 % | 0 % | 100 % |
| | <i>clara</i> | 87,50 % | 0 % | 0 % | 12,50 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>autre</i> | 6,90 % | 62,07 % | 0 % | 24,14 % | 3,45 % | 3,45 % | 100 % |

Sources : calculs réalisés à partir d'un tableau de R. G. Osório (2003 : 28).

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Lorsque le terme, ou la combinaison de termes, initialement choisi n'est plus disponible, le répondant s'oriente majoritairement vers le mot le plus proche ou, s'il associait plusieurs termes, vers l'un des mots de la combinaison première. Ainsi, les termes 'cabocla', 'cafuzo' et 'mulata' peuvent être remplacés par le terme 'parda' [Tableaux 6.6, 6.8 et 6.9], celui de 'negra' par celui de 'preta' [Tableaux 6.6, 6.7 et 6.9], celui de 'mestiça' par les termes 'parda' ou 'mulata' [Tableau 6.8], celui de 'escuro preto' par 'preta' [Tableau 6.4]. Quant aux combinaisons de termes, 'branca morena' est remplacé soit pas 'branca' soit par 'parda' [Tableaux 6.5 et 6.8], 'parda negra' est remplacé par 'parda' [Tableau 6.5].

Tableau 6.4 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_1 (Verde)

| | | classification étendue – DMISP_1 (Verde) 2006-2007 | | | | | | | | total | |
|----------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|----------------|-------|-------|--------------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> | <i>negra</i> | <i>indígena</i> | <i>cabocla</i> | autre | | sans réponse |
| classification libre | <i>branca</i> | 96.43% | 0 % | 3.57% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>preta</i> | 0 % | 0 % | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>parda</i> | 0 % | 0 % | 92.86% | 0% | 7.14% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>negra</i> | 0 % | 25% | 12.50% | 0% | 62.50% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>morena clara</i> | 0 % | 0 % | 50% | 0% | 0% | 0% | 0% | 50% | 0% | 100% |
| | <i>branca morena</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>morena</i> | 17.65% | 11.76% | 41.18% | 17.65% | 0% | 0% | 5.88% | 0% | 5.88% | 100% |
| | <i>morena negra</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>escuro preto</i> | 0 % | 100% | 0 % | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>ne veut pas répondre</i> | 0 % | 0 % | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Tableau 6.5 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_1 (Azul)

| | | classification étendue – DMISP_1 (Azul) 2006-2007 | | | | | | total |
|----------------------|----------------------|---------------------------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | |
| classification libre | <i>branca</i> | 76.92% | 0% | 15.38% | 0% | 0% | 7.69% | 100% |
| | <i>preta</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>parda</i> | 0% | 0% | 90% | 0% | 10% | 0% | 100% |
| | <i>amarela</i> | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% | 100% |
| | <i>negra</i> | 0% | 6.67% | 6.67% | 6.67% | 73.33% | 6.67% | 100% |
| | <i>parda negra</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>parda amarela</i> | 0% | 0% | 50% | 0% | 0% | 50% | 100% |
| | <i>branca morena</i> | 50% | 0% | 50% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>morena</i> | 20% | 0% | 80% | 0% | 0% | 0% | 100% |
| | <i>india morena</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100% |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Trois termes attirent particulièrement notre attention car ils font partie de ceux qui sont les plus utilisés et que nous pouvons les suivre depuis 1976 : 'morena', 'morena clara' et 'clara'. En effet, il semble que la manière dont les répondants se répartissent lorsque ces termes ne sont plus disponibles connaît un infléchissement.

Tableau 6.6 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_1 (Verde)

| | | classification de l'IBGE – DMISP_1 2006-2007 | | | | total |
|------------------------|---------------------|----------------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | <i>preta</i> | |
| classification étendue | <i>branca</i> | 93.33% | 6.67% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>parda</i> | 4.17% | 91.67% | 0% | 4.17% | 100 % |
| | <i>cabocla</i> | 0% | 100% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>mulata</i> | 33.33% | 0% | 0% | 66.67% | 100 % |
| | <i>indígena</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 100 % |
| | <i>preta</i> | 0% | 0% | 0% | 100% | 100 % |
| | <i>negra</i> | 0% | 37.50% | 0% | 62.50% | 100 % |
| | <i>autre</i> | 100% | 0% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>sans réponse</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 100 % |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Concernant le terme 'morena', la majorité des répondants optent pour le terme 'parda' lorsqu'il n'est plus disponible dans la nouvelle classification [Tableaux 6.1 à 6.9]. Mais ce pourcentage, initialement relativement élevé [63,45 % en 1976, 50 % en 1995 et 76,81 % en 1998 – Tableaux 6.1 à 6.3], semble diminuer [41,18 % en 2006 et 42,86 % en 2007 – Tableaux 6.4 et 6.8] au profit d'une plus grande variabilité dans les termes utilisés [Tableaux 6.4 et 6.8].

Tableau 6.7 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_1 (Azul)

| | | classification de l'IBGE – DMISP_1 2006-2007 | | | | | total |
|------------------------|----------------|----------------------------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | <i>autre</i> | |
| classification étendue | <i>branca</i> | 92.31% | 0% | 7.69% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>preta</i> | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>parda</i> | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 100 % |
| | <i>amarela</i> | 25% | 0% | 50% | 25% | 0% | 100 % |
| | <i>negra</i> | 0% | 66.67% | 25% | 0% | 8.33% | 100 % |
| | <i>mulata</i> | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% | 100 % |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Le terme 'morena clara' quant à lui est principalement remplacé par le terme 'branca' avant la fin des années 1990 [55,56 % en 1976 et 57,14 % en 1995 – Tableaux 6.1 et 6.2]. Puis c'est le terme 'parda' qui tend à s'imposer dans cette substitution [Tableaux 6.3, 6.4 et 6.8]. Le terme 'clara' continue majoritairement à être remplacé par celui de 'branca' [Tableaux 6.1, 6.2, 6.3 et 6.7].

Tableau 6.8 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_2

| | | classification étendue – DMISP_2 2006-2007 | | | | | | | | | | | total |
|----------------------|----------------------------|--------------------------------------------|--------------|---------------|----------------|--------------|----------------|-----------------|--------------|---------------|---------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> | <i>cabocla</i> | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | <i>indígena</i> | <i>preta</i> | <i>sansei</i> | <i>cafuza</i> | sans réponse | |
| classification libre | <i>branca</i> | 98,61 % | 0 % | 1,39 | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>morena</i> | 28,57 % | 42,86 % | 0 % | 14,29 % | 0 % | 0 % | 4,76 % | 0 % | 0 % | 4,76 % | 4,76 % | 100 % |
| | <i>parda</i> | 0 % | 87,5 % | 0 % | 0 % | 6,25 % | 0 % | 6,25 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>amarela</i> | 25 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 25 % | 0 % | 0 % | 50 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>negra</i> | 0 % | 25 % | 0 % | 0 % | 50 % | 0 % | 0 % | 25 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>clara</i> | 50 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 50 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>mestiço</i> | 0 % | 50 % | 50 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>morena clara</i> | 50 % | 50 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>mulata</i> | 0 % | 50 % | 50 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>branca morena</i> | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>mulata / raça negra</i> | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>raça negra</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Ces évolutions croisées permettent de souligner un potentiel changement de signification de ces termes. En effet, dans les années 1990 'morena clara' renvoie à un terme plus clair que 'morena'. Lorsque ces termes ne sont plus disponibles dans la nouvelle classification, ils deviennent respectivement 'branca' et 'parda'. Mais lorsque cette tendance s'inverse, cela implique que 'morena clara' n'est plus forcément considérée comme plus clair que 'morena'. Cette dernière proposition repose sur une hypothèse implicite : le passage à une classification aux alternatives limitées, proposées par le chercheur, amène le répondant à se positionner dans un spectre de couleurs dont l'ordre relatif est plus stable. Or, si cela peut être vérifié lorsqu'il s'agit uniquement de se situer entre blanc et noir, d'autres termes – tels que 'indígena' et 'amarela' – sortent d'une telle perspective linéaire. Il nous semble qu'il reste impossible d'ordonner chromatiquement les termes permettant de décrire les couleurs de peau au sein d'une classification plus restreinte, et *a fortiori* lorsque la classification est libre. Mais l'instabilité de l'ordre semble également être plus importante concernant cette dernière.

Si le répondant choisit majoritairement un terme proche lorsque le mot initial n'est plus disponible, il existe quelques situations où le nouveau choix est totalement différent. Soulignons tout d'abord que cela peut être lié au faible nombre d'observations. Concrètement, ces situations concernent en effet moins d'une dizaine d'individus et un échantillon plus large pourrait les marginaliser statistiquement. En revanche, cela permet d'illustrer le changement

de positionnement relatif que peut induire le fait de se situer au sein d'une classification ou d'une autre. Ainsi, le terme 'mulata' peut être remplacé par le terme 'branca' et par celui de 'indígena' [Tableau 6.6 et 6.7], celui de 'branca morena' par celui de 'negra' [Tableau 6.4], et une absence de réponse par 'parda' ou 'indígena' [Tableaux 6.4 et 6.6]. Cela permet de réaffirmer qu'il n'y a pas forcément de rapport essentiel à la couleur de la peau. En réagissant de la sorte, les répondants adaptent leur positionnement relatif au sein de la nouvelle classification proposée.

Tableau 6.9 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_2

| | | classification de l'IBGE – DMISP_2 2006-2007 | | | | | | total |
|------------------------|---------------------|----------------------------------------------|--------------|--------------|----------------|-----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> | <i>indígena</i> | sans réponse | |
| classification étendue | <i>branca</i> | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>parda</i> | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>mulata</i> | 25 % | 75 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>cabocla</i> | 33,33 % | 66,67 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>negra</i> | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>amarela</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>indígena</i> | 0 % | 50 % | 0 % | 0 % | 50 % | 0 % | 100 % |
| | <i>preta</i> | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>sansei</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>cafuza</i> | 0 % | 100 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % |
| | <i>sans réponse</i> | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 100 % | 100 % |

NB : en gris clair figurent les cases correspondant à une absence de reclassification (R = 0), en gris foncé la catégorie attirant le plus de reclassification lorsque R = 1.

Lorsque le terme initial est toujours présent, les répondants maintiennent majoritairement leur choix [cases gris clair – Tableaux 6.1 à 6.9]. Cette stabilité est particulièrement importante pour le terme 'branca', pour lequel elle varie entre 76,92 % [Tableau 6.5] et 100 % [Tableau 6.9], ainsi que pour le terme 'parda', pour laquelle elle varie entre 87,50 % [Tableau 6.8] et 100 % [Tableaux 6.2, 6.7 et 6.9]⁷.

Le fait de proposer une classification étendue entre les auto-déclarations spontanées et la classification de l'IBGE permet de s'interroger sur le pourcentage associé à la stabilité lorsque un même terme est proposé trois fois de suite et qu'il est employé par l'IBGE. Si pour les termes 'branca', 'parda' et 'amarela' la stabilité augmente au cours de ces deux passages

7 Cela est également le cas pour le terme 'amarela' où cette stabilité varie entre 80 % [Tableau 6.1] et 100 % [Tableaux 6.2, 6.3, 6.4 et 6.7]. Le pourcentage de 25 % [Tableau 6.6] résulte uniquement d'une ventilation selon la génération d'immigration.

[Tableaux 6.4 à 6.9], cela n'est pas le cas pour le terme 'preta' où la rupture est particulièrement nette. Il n'est jamais conservé lors du passage de la classification libre à la classification étendue [Tableaux 6.4 et 6.5].

Concernant les termes 'preta' et 'negra' et étant donné les termes par lesquels ils sont remplacés lors du passage à une autre classification, il semble que l'instabilité qui les touche relève d'une absence de fixité rhétorique en termes de *cor* ou de *raça*. En effet, le terme 'negra' peut être remplacé par ceux de 'preta', 'parda' et 'mulata' [Tableaux 6.4 à 6.9] tandis que celui de 'preta' peut l'être par ceux de 'negra' et 'parda' [Tableaux 6.4 et 6.5]. Autrement dit, ces catégories peuvent, dans une certaine mesure, être considérées comme tout aussi stables que les termes 'branca' et 'parda' commentés *supra*.

Jusqu'à présent, les utilisateurs de la variable statistique brésilienne 'couleur de peau' se sont focalisés sur l'importante stabilité, effectivement soulignée ici, des termes composant la classification de l'IBGE. Ils en concluaient qu'elle n'appauvrissait pas le champ sémantique populaire (c'est-à-dire les classifications populaires) car ce dernier se fondait majoritairement dans un cadre plus restreint de cinq alternatives. Concrètement, ils recouraient alors à la variable découlant de la classification de l'IBGE pour réaliser leurs études et analyses. Cependant, nous venons de souligner qu'il existe une part d'instabilité qui rend difficile de considérer comme strictement équivalentes des auto-déclarations produites sur la base de classifications différentes. L'énonciation de cette difficulté est confortée par l'effet classification mentionné dans le cinquième chapitre.⁸ Il convient donc d'interroger la part instable des auto-déclarations afin de mettre en perspective leurs effets potentiels sur les résultats d'analyses basées sur des classifications différentes.

II. Reclassification, frontières de reclassification et arbitrages de reclassification des auto-déclarations

Afin d'appréhender l'instabilité qui peut toucher les auto-déclarations selon la classification à partir de laquelle elles sont produites, nous introduisons les notions de 'reclassification', de 'frontière de reclassification' et 'd'arbitrage de reclassification', que nous définissons.

Nous nommons 'reclassification' le fait qu'un individu doive maintenir, renoncer ou choisir de

8 *cf.* le cinquième chapitre page 396 pour sa définition et pages 397 à 422 pour des exemples de sa manifestation.

ne plus utiliser le terme initialement choisi pour son auto-déclaration au profit d'un autre terme lorsqu'il est confronté à une nouvelle classification. La reclassification peut être formalisée comme une variable binaire telle que [Schéma 6.4] :

reclassification = $R = \{1 \text{ si le terme initial n'est pas maintenu ; } 0 \text{ sinon}\}$.

Schéma 6.4 : Reclassification et frontières de reclassification

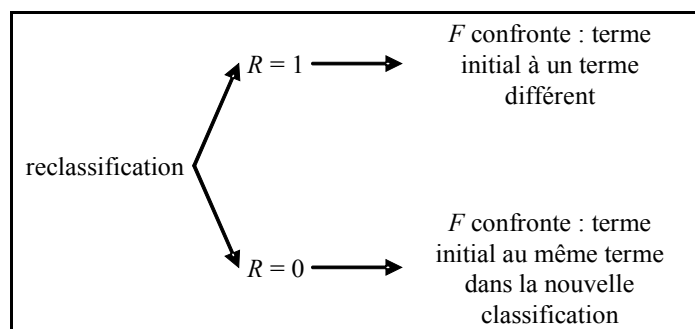


Tableau 6.10 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (Verde)

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | valeur de R |
|--------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|
| F1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| F2 | | <i>parda</i> | 1 |
| F3 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 1 |
| F4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| F5 | | <i>negra</i> | 1 |
| F6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 1 |
| F7 | | <i>parda</i> | 1 |
| F8 | | <i>negra</i> | 0 |
| F9 | <i>morena clara</i> | <i>parda</i> | 1 |
| F10 | | autre | 1 |
| F11 | <i>branca morena</i> | <i>negra</i> | 1 |
| F12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 1 |
| F13 | | <i>preta</i> | 1 |
| F14 | | <i>parda</i> | 1 |
| F15 | | <i>mulata</i> | 1 |
| F16 | | <i>cabocla</i> | 1 |
| F17 | | sans réponse | 1 |
| F18 | <i>morena negra</i> | <i>indígena</i> | 1 |
| F19 | <i>escuro preto</i> | <i>preta</i> | 1 |
| F20 | sans réponse | <i>parda</i> | 1 |

Dans DMISP_1 (*Verde*), DMISP_1 (*Azul*) et DMISP_2, les enquêtés ont donc deux occasions de se reclassifier, la première lors du passage de la classification libre (auto-déclaration spontanée) à la classification étendue [Tableaux 6.4, 6.5 et 6.8], et la seconde lors du passage de cette dernière à la classification de l'IBGE [Tableaux 6.6, 6.7 et 6.9].

Tableau 6.11 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (*Azul*)

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | valeur de R |
|--------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|
| <i>F21</i> | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| <i>F22</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F23</i> | | <i>amarela</i> | 1 |
| <i>F24</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F25</i> | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| <i>F26</i> | | <i>negra</i> | 1 |
| <i>F27</i> | <i>amarela</i> | <i>amarela</i> | 0 |
| <i>F28</i> | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F29</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F30</i> | | <i>mulata</i> | 1 |
| <i>F31</i> | | <i>negra</i> | 0 |
| <i>F32</i> | | <i>amarela</i> | 1 |
| <i>F33</i> | <i>parda negra</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F34</i> | <i>parda amarela</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F35</i> | | <i>amarela</i> | 1 |
| <i>F36</i> | <i>branca morena</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F37</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F38</i> | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F39</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F40</i> | <i>india morena</i> | <i>parda</i> | 1 |

Nous nommons 'frontière de reclassification', notée *F* par la suite, le nombre de projections possibles au moment du passage à une nouvelle classification, que *R* soit égal à 0 ou 1. Soit le déclarant se projette vers le même terme que celui qu'il utilise initialement ($R = 0$), soit il se projette vers un terme différent ($R = 1$) [Schéma 6.4]. Dans DMISP_1 (*Verde*), DMISP_1 (*Azul*) et DMISP_2 nous dénombrons 107 frontières de reclassification : 68 au cours de la première reclassification [Tableaux 6.10 à 6.12] et 39 au cours de la seconde reclassification [Tableaux 6.13 et 6.15].

Tableau 6.12 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | valeur de R |
|--------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------|
| <i>F41</i> | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| <i>F42</i> | | <i>mulata</i> | 1 |
| <i>F43</i> | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F44</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F45</i> | | <i>cabocla</i> | 1 |
| <i>F46</i> | | <i>indígena</i> | 1 |
| <i>F47</i> | | <i>cafuzo</i> | 1 |
| <i>F48</i> | | sans réponse | 1 |
| <i>F49</i> | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| <i>F50</i> | | <i>negra</i> | 1 |
| <i>F51</i> | | <i>indígena</i> | 1 |
| <i>F52</i> | <i>amarela</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F53</i> | | <i>amarela</i> | 0 |
| <i>F54</i> | | <i>sansei</i> | 1 |
| <i>F55</i> | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F56</i> | | <i>negra</i> | 0 |
| <i>F57</i> | | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F58</i> | <i>clara</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F59</i> | | <i>amarela</i> | 1 |
| <i>F60</i> | <i>mestiço</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F61</i> | | <i>mulata</i> | 1 |
| <i>F62</i> | <i>morena clara</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F63</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F64</i> | <i>mulata</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F65</i> | | <i>mulata</i> | 0 |
| <i>F66</i> | <i>branca morena</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F67</i> | <i>mulata / raça negra</i> | <i>mulata</i> | 1 |
| <i>F68</i> | <i>raça negra</i> | <i>preta</i> | 1 |

Enfin, nous nommons 'arbitrage de reclassification', noté *A* par la suite, chaque sous-ensemble de deux termes face auquel l'enquêté peut virtuellement être placé. Cet arbitrage est une construction virtuelle, un outil pour le chercheur, car l'enquêté de son côté réalise son arbitrage selon le modèle de mobilité chromatique (auto-mobilité)⁹.

9 cf. le cinquième chapitre pages 322 à 325.

Tableau 6.13 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_1 (Verde)

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | valeur de R |
|--------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| <i>F69</i> | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| <i>F70</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F71</i> | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F72</i> | | <i>parda</i> | 0 |
| <i>F73</i> | | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F74</i> | <i>cabocla</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F75</i> | <i>mulata</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F76</i> | | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F77</i> | <i>indígena</i> | <i>indígena</i> | 0 |
| <i>F78</i> | <i>preta</i> | <i>preta</i> | 0 |
| <i>F79</i> | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F80</i> | | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F81</i> | autre | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F82</i> | sans réponse | <i>indígena</i> | 1 |

Tableau 6.14 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_1 (Azul)

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | valeur de R |
|--------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| <i>F83</i> | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| <i>F84</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F85</i> | <i>preta</i> | <i>preta</i> | 0 |
| <i>F86</i> | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| <i>F87</i> | <i>amarela</i> | <i>branca</i> | 1 |
| <i>F88</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F89</i> | | <i>indígena</i> | 1 |
| <i>F90</i> | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 1 |
| <i>F91</i> | | <i>parda</i> | 1 |
| <i>F92</i> | | autre | 1 |
| <i>F93</i> | <i>mulata</i> | <i>indígena</i> | 1 |

Ce dernier ne nous permettant pas d'appréhender l'instabilité des auto-déclarations, il convient de recourir à un autre outil : *A*. Concrètement, lorsque l'enquêté réalise son auto-déclaration il effectue son choix au sein de ${}^c p K_i$ ou ${}^i K_i$, inobservable pour le chercheur sauf si l'axe identitaire est activé. Ce sous-ensemble ${}^c p K_i$ ou ${}^i K_i$ est composé de trois éléments : les couleurs permettant un éclaircissement, celles permettant un assombrissement, et la vraie couleur de

peau. Ces trois éléments peuvent renvoyer au minimum à trois alternatives pour décrire les couleurs de peau. Dans le cas de notre outil, *A*, nous raisonnons par sous-ensemble de deux termes et non sur la base de ${}^c p K_i$ ou ${}^i K_i$ c'est pourquoi cet arbitrage de reclassification est plutôt un outil. Dans DMISP_1 (*Verde*), DMISP_1 (*Azul*) et DMISP_2 nous dénombrons 83 arbitrages de reclassification : 67 au cours de la première reclassification [Tableaux 6.16 à 6.18] et 16 au cours de la seconde reclassification [Tableaux 6.19 et 6.21].

Tableau 6.15 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_2

| frontières de reclassification | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | valeur de R |
|--------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| F94 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 |
| F95 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| G96 | <i>mulata</i> | <i>branca</i> | 1 |
| F97 | | <i>parda</i> | 1 |
| F98 | <i>cabocla</i> | <i>branca</i> | 1 |
| F99 | | <i>parda</i> | 1 |
| F100 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 1 |
| F101 | <i>amarela</i> | <i>amarela</i> | 0 |
| F102 | <i>indígena</i> | <i>parda</i> | 1 |
| F103 | | <i>indígena</i> | 0 |
| F104 | <i>preta</i> | <i>preta</i> | 0 |
| F105 | <i>sansei</i> | <i>amarela</i> | 1 |
| F106 | <i>cafuzo</i> | <i>parda</i> | 1 |
| F107 | sans réponse | sans réponse | 0 |

C'est à partir de ces trois notions – reclassification, frontière de reclassification et arbitrage de reclassification – que nous conduisons une analyse statistique, principalement descriptive et décrite *infra*, de la manière dont évoluent les distributions de couleurs de peau des enquêtés selon la classification proposée.

Rappelons qu'à un niveau global la distribution des auto-déclarations des enquêtés n'est pas affectée par le département (DMISP_2), la classification ou le genre (DMISP_1 et DMISP_2).

¹⁰ Rappelons également que ces auto-déclarations sont consistantes dans leur confrontation aux alter-déclarations (DMISP_1 et DMISP_2) et aux couleurs de nuancier (DMISP_1).¹¹

10 cf. les Tableaux 4.14 et 4.26 pages 248 et 264 dans le quatrième chapitre.

11 cf. les Tableaux 5.12, 5.23 et 5.28 pages 361, 378 et 386 dans le cinquième chapitre.

Tableau 6.16 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (Verde)

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|----------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F1 - F2</i> | <i>A1</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F4 - F5</i> | <i>A2</i> | <i>parda</i> | <i>negra</i> |
| <i>F6 - F7</i> | <i>A3</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> |
| <i>F6 - F8</i> | <i>A4</i> | | <i>negra</i> |
| <i>F7 - F8</i> | <i>A5</i> | <i>parda</i> | <i>negra</i> |
| <i>F9 - F10</i> | <i>A6</i> | <i>parda</i> | autre |
| <i>F12 - F13</i> | <i>A7</i> | <i>branca</i> | <i>preta</i> |
| <i>F12 - F14</i> | <i>A8</i> | | <i>parda</i> |
| <i>F12 - F15</i> | <i>A9</i> | | <i>mulata</i> |
| <i>F12 - F16</i> | <i>A10</i> | | <i>cabocla</i> |
| <i>F12 - F17</i> | <i>A11</i> | | sans réponse |
| <i>F13 - F14</i> | <i>A12</i> | | <i>parda</i> |
| <i>F13 - F15</i> | <i>A13</i> | <i>preta</i> | <i>mulata</i> |
| <i>F13 - F16</i> | <i>A14</i> | | <i>cabocla</i> |
| <i>F13 - F17</i> | <i>A15</i> | | sans réponse |
| <i>F14 - F15</i> | <i>A16</i> | | <i>mulata</i> |
| <i>F14 - F16</i> | <i>A17</i> | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> |
| <i>F14 - F17</i> | <i>A18</i> | | sans réponse |
| <i>F15 - F16</i> | <i>A19</i> | <i>mulata</i> | <i>cabocla</i> |
| <i>F15 - F17</i> | <i>A20</i> | | sans réponse |
| <i>F16 - F17</i> | <i>A21</i> | <i>cabocla</i> | sans réponse |

Cependant, selon la classification sous-jacente, elles peuvent induire des résultats différents.¹² Autrement dit, si les reclassifications ne modifient pas de manière flagrante les distributions des auto-déclarations au niveau agrégé, un changement a pourtant lieu, perceptible au travers des résultats des études et analyses. Le fait d'avoir une consistance entre les auto-déclarations découlant de différentes classifications n'assure pas la comparaison des résultats obtenus. Le contenu de chaque catégorie de couleur change avec la reclassification, autrement dit, que les enquêtés qui s'auto-déclarent *brancos* (ou d'une autre couleur) spontanément peuvent être différents des enquêtés qui s'auto-déclarent *brancos* dans les enquêtes utilisant d'autres classifications.

¹² cf. le cinquième chapitre page 396 pour la définition de l'effet classification et pages 397 à 422 pour des exemples de sa manifestation.

Tableau 6.17 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (Azul)

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|----------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F21 - F22</i> | <i>A22</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F21 - F23</i> | <i>A23</i> | | <i>amarela</i> |
| <i>F22 - F23</i> | <i>A24</i> | <i>parda</i> | <i>amarela</i> |
| <i>F25 - F26</i> | <i>A25</i> | <i>parda</i> | <i>negra</i> |
| <i>F28 - F29</i> | <i>A26</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> |
| <i>F28 - F30</i> | <i>A27</i> | | <i>mulata</i> |
| <i>F28 - F31</i> | <i>A28</i> | | <i>negra</i> |
| <i>F28 - F32</i> | <i>A29</i> | | <i>amarela</i> |
| <i>F29 - F30</i> | <i>A30</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> |
| <i>F29 - F31</i> | <i>A31</i> | | <i>negra</i> |
| <i>F29 - F32</i> | <i>A32</i> | | <i>amarela</i> |
| <i>F30 - F31</i> | <i>A33</i> | <i>mulata</i> | <i>negra</i> |
| <i>F30 - F32</i> | <i>A34</i> | | <i>amarela</i> |
| <i>F31 - F32</i> | <i>A35</i> | <i>negra</i> | <i>amarela</i> |
| <i>F34 - F35</i> | <i>A36</i> | <i>parda</i> | <i>amarela</i> |
| <i>F36 - F37</i> | <i>A37</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F38 - F39</i> | <i>A38</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |

Tableau 6.18 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F41 - F42</i> | <i>A39</i> | <i>branca</i> | <i>mulata</i> |
| <i>F43 - F44</i> | <i>A40</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F43 - F45</i> | <i>A41</i> | | <i>cabocla</i> |
| <i>F43 - F46</i> | <i>A42</i> | | <i>indígena</i> |
| <i>F43 - F47</i> | <i>A43</i> | | <i>cafuza</i> |
| <i>F43 - F48</i> | <i>A44</i> | | sans réponse |
| <i>F44 -F45</i> | <i>A45</i> | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> |
| <i>F44 -F46</i> | <i>A46</i> | | <i>indígena</i> |
| <i>F44 -F47</i> | <i>A47</i> | | <i>cafuza</i> |
| <i>F44 -F48</i> | <i>A48</i> | | sans réponse |
| <i>F45 -F46</i> | <i>A49</i> | <i>cabocla</i> | <i>indígena</i> |
| <i>F45 -F47</i> | <i>A50</i> | | <i>cafuza</i> |
| <i>F45 -F48</i> | <i>A51</i> | | sans réponse |
| <i>F46 -F47</i> | <i>A52</i> | <i>indígena</i> | <i>cafuza</i> |
| <i>F46 -F48</i> | <i>A53</i> | | sans réponse |
| <i>F47 - F48</i> | <i>A54</i> | <i>cafuza</i> | sans réponse |
| <i>F49 - F50</i> | <i>A55</i> | <i>parda</i> | <i>negra</i> |
| <i>F49 - F51</i> | <i>A56</i> | | <i>indígena</i> |
| <i>F50 - F51</i> | <i>A57</i> | <i>negra</i> | <i>indígena</i> |
| <i>F52 - F53</i> | <i>A58</i> | <i>branca</i> | <i>amarela</i> |
| <i>F52 - F54</i> | <i>A59</i> | | <i>sansei</i> |
| <i>F53 - F54</i> | <i>A60</i> | <i>amarela</i> | <i>sansei</i> |
| <i>F55 - F56</i> | <i>A61</i> | <i>parda</i> | <i>negra</i> |
| <i>F55 - F57</i> | <i>A62</i> | | <i>preta</i> |
| <i>F56 - F57</i> | <i>A63</i> | <i>negra</i> | <i>preta</i> |
| <i>F58 - F59</i> | <i>A64</i> | <i>branca</i> | <i>amarela</i> |
| <i>F60 - F61</i> | <i>A65</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> |
| <i>F62 - F63</i> | <i>A66</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F64 - F65</i> | <i>A67</i> | <i>parda</i> | <i>mulata</i> |

Tableau 6.19 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (Verde)

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F69 - F70</i> | <i>A68</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F71 - F72</i> | <i>A69</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F71 - F73</i> | <i>A70</i> | | <i>preta</i> |
| <i>F72 - F73</i> | <i>A71</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> |
| <i>F75 - F76</i> | <i>A72</i> | <i>branca</i> | <i>preta</i> |
| <i>F79 - F80</i> | <i>A73</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> |

Tableau 6.20 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (Azul)

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F83 - F84</i> | <i>A74</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F87 - F88</i> | <i>A75</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F87 - F89</i> | <i>A76</i> | | <i>indígena</i> |
| <i>F88 - F89</i> | <i>A77</i> | <i>parda</i> | <i>indígena</i> |
| <i>F90 - F91</i> | <i>A78</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> |
| <i>F90 - F92</i> | <i>A79</i> | | autre |
| <i>F91 - F92</i> | <i>A80</i> | | autre |

Tableau 6.21 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2

| frontières de reclassification concernées | arbitrages de reclassification | classification étendue | |
|-------------------------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------|
| | | terme 1 | terme 2 |
| <i>F96 - F97</i> | <i>A81</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F98 - F99</i> | <i>A82</i> | <i>branca</i> | <i>parda</i> |
| <i>F102 - F103</i> | <i>A83</i> | <i>parda</i> | <i>indígena</i> |

III. Stratégie empirique

Afin de questionner la stabilité du processus de catégorisation des auto-déclarations, nous réalisons une analyse statistique reposant sur des tests de différence. Dans un premier temps, nous précisons de quelle différence il s'agit. En effet, les frontières et les arbitrages de reclassification ne sont pas testables pour eux-mêmes directement. Puis, nous présentons les variables utilisées et n'ayant pas été introduites dans les chapitres précédents.

3.1. Méthode statistique employée : tester les frontières et les arbitrages de reclassification ?

Il n'est pas possible de tester directement les frontières et arbitrages de reclassification *per se*. Pour savoir s'ils sont significatifs ou non, il nous faut les mettre en relation avec d'autres variables. Autrement dit, les tester revient également à identifier ce qui peut provoquer des reclassifications. Si nous pensons qu'une variable donnée intervient lors des reclassifications, l'application du test de différence consiste donc, pour chaque frontière de reclassification, à tester si la proportion de cette variable est significativement différente pour le terme de départ et celui d'arrivée. Concernant les arbitrages de reclassification, il nous faut tester si la proportion de cette variable est différente entre les deux alternatives composant l'arbitrage de reclassification.

Les tests de différence sont donc réalisés à deux moments. Premièrement il s'agit de tester les frontières de reclassifications. Quand la différence est significative, cela signifie que la variable concernée peut avoir une influence au cours de la reclassification. Le test de différence permet également d'identifier quel terme dans la nouvelle classification peut être considéré comme similaire ou significativement distinct du terme de la classification initiale. Deuxièmement, nous testons les arbitrages de reclassification. Il s'agit d'identifier les motivations – les variables – du choix d'un terme par rapport à un autre.

Nous limitons notre analyse statistique aux frontières et arbitrages de reclassification totalisant au minimum 5 observations. Les tests de différence sont calculés de manière exacte, autrement dit le t de Student convoqué tient compte de la taille du sous-échantillon sur lequel le test est réalisé.

3.2. Précisions concernant les données utilisées

Avant de procéder aux tests de différence, il convient d'identifier les déterminants potentiels des reclassifications, autrement dit les raisons pour lesquelles les auto-déclarants jugent qu'un même terme peut ne pas transcrire leur positionnement relatif. Nous distinguons deux groupes de déterminants. Le premier rassemble les variables intervenant lors de la mobilité chromatique¹³. En effet, dans la mesure où certaines frontières de reclassification relèvent d'un éclaircissement, d'un assombrissement ou d'une immobilité chromatique, nous nous attendons à ce que ces variables influençant la mobilité chromatique puissent également jouer un rôle lors des frontières et des arbitrages de reclassification. Le second groupe rassemble des variables de goûts en termes de loisirs et de pratiques politiques¹⁴. Précisons qu'il ne s'agit pas d'essentialiser les pratiques culturelles ou politiques en appariant certaines modalités à des catégories spécifiques de couleurs de peau. Ce qui nous interpelle est le fait que les individus puissent s'emparer de ces pratiques afin de se positionner dans un groupe (qui serait un groupe de référence, d'appartenance ou le groupe auquel l'individu souhaite appartenir) et se différencier des autres.

Tableau 6.22 : Statistiques descriptives – Apprécier le carnaval et école de samba préférée¹⁵

| | | DMISP_1 | | DMISP_2 (128) |
|------------------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-------------------|
| | | Verde (74) | Azul (56) | |
| apprécier carnaval | | 56,76 % (42) | 57,14 % (32) | 44,53 % (57) |
| répartition des choix | Beja Flor | 1,35 % (1) | 1,79 % (1) | 1,56 % (2) |
| | Camisa verde e branco | 2,70 % (2) | 0 % | 4,69 % (6) |
| | Gaviões da fiel | 12,16 % (9) | 26,79 % (15) | 5,47 % (7) |
| | Mangueira | 6,76 % (5) | 5,36 % (3) | 3,12 % (4) |
| | Nenê de Vila Matilde | 0 % | 3,57 % (2) | 2,34 % (3) |
| | Portela | 1,35 % (1) | 0 % | 1,56 % (2) |
| | Rosas de ouro | 6,76 % (5) | 3,57 % (2) | 0,78 % (1) |
| | Vaivai | 6,76 % (5) | 5,36 % (3) | 7,03 % (9) |
| | X9 – Paulista | 1,35 % (1) | 0 % | 1,56 % (2) |

NB : le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'observations. Le nombre total d'observations des choix préférés n'atteint pas le nombre de personnes appréciant le carnaval car nous ne retenons pas les alternatives telles que « toutes » ou « le carnaval de rue ». Les pourcentages en gras sont statistiquement significatifs [cf. les Tableaux A.6.1, A.6.2 et A.6.3 dans le volume annexe pages 223 à 223].

Lecture : 57,14 % des enquêtés chez *Azul* apprécient carnaval. 26,79 % des enquêtés chez *Azul* préfèrent Gaviões da fiel. 15 des 32 enquêtés appréciant carnaval chez *Azul* préfèrent Gaviões da fiel.

Dans la mesure où les variables intervenant lors de la mobilité chromatique ont déjà été

13 Elles ont été présentées dans le cinquième chapitre pages 380 à 383.

14 Ces variables ont été collectées lors de l'enquête de terrain à partir de la partie V du questionnaire [cf. dans l'Annexe 4.1 du quatrième chapitre dans le volume annexe pages 21 à 26].

15 Des éléments de contexte concernant le carnaval et les écoles de samba mentionnées figurent dans l'Annexe 6.1 du volume annexe pages 221 à 222.

présentées¹⁶, nous nous focalisons ici sur les variables du second groupe. Rappelons que nous distinguons les entreprises sous-traitantes *Verde* et *Azul* au sein de DMISP_1 du fait de la distribution significativement différente des auto-déclarations pour ces deux entités¹⁷.

La moitié des enquêtés déclarent apprécier le carnaval [Tableau 6.22], sans distinction de genre¹⁸. Nous aurions pu attendre une proportion plus élevée du fait qu'il s'agit d'un élément important de la culture brésilienne. La distribution des écoles de samba préférées est majoritairement similaire au sein de *Verde*, *Azul* et DMISP_2 [Tableau 6.22], à l'exception de la préférence marquée pour Gaviões da Fiel chez *Azul*, pour laquelle nous n'avons pas d'explication *a priori*.

Tableau 6.23 : Statistiques descriptives – Écouter de la musique pendant son temps libre et genre de musique préféré

| | | DMISP_1 | | DMISP_2 (128) |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| | | <i>Verde</i> (74) | <i>Azul</i> (56) | |
| écoute de la musique pendant son temps libre | | 90,54 % (67) | 91,07 % (51) | 83,59 % (107) |
| répartition des choix | samba | 5,40 % (4) | 3,57 % (2) | 4,69 % (6) |
| | MPB (Musique Populaire Brésilienne) | 1,35 % (1) | 5,36 % (3) | 23,44 % (30) |
| | musique classique | 2,70 (2) | 0 % | 1,56 % (2) |
| | musique internationale | 1,35 % (1) | 7,14 % (4) | 3,91 % (5) |
| | sertaneja | 18,92 % (14) | 1,79 % (1) | 7,03 % (9) |
| | rock | 6,76 % (5) | 8,93 % (5) | 15,63 % (20) |
| | hip hop | 5,40 % (4) | 0 % | 0,78 % (1) |
| | pagode | 5,40 % (4) | 8,93 % (5) | 2,34 % (3) |
| | reggea | 5,40 % (4) | 3,57 % (2) | 0 % |
| | forro | 10,81 % (8) | 5,36 % (3) | 2,34 % (3) |
| | black | 2,70 (2) | 7,14 % (4) | 0 % |
| | musique évangélique | 6,76 % (5) | 8,93 % (5) | 3,91 % (5) |

NB : le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'observations. Le nombre total d'observations des choix préférés n'atteint pas le nombre de personnes écoutant de la musique pendant leur temps libre car nous ne retenons pas les alternatives telles que « toutes » par exemple. Les pourcentages en gras sont statistiquement significatifs [cf. les Tableaux A.6.8, A.6.9 et A.6.10 dans le volume annexe pages 225 à 226].

Lecture : 91,07 % des enquêtés chez *Azul* écoutent de la musique pendant leur temps libre. 8,93 % des enquêtés chez *Azul* préfèrent la musique évangélique. 5 des 51 enquêtés écoutant de la musique pendant leur temps libre chez *Azul* préfèrent la musique évangélique.

La très grande majorité des enquêtés écoute de la musique pendant son temps libre [entre 83,59 % et 91,07 % – Tableau 6.23], quelle que soit la base de données¹⁹. Il existe des

16 cf. le cinquième chapitre pages 366 à 375 pour une présentation des données utilisées pour l'auto-mobilité.

17 cf. le quatrième chapitre page 247.

18 cf. statistiques descriptives et tests de proportion dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.4, A.6.5, A.6.6 et A.6.7 pages 224 à 225.

19 Les tests de différence figurent dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.8, A.6.9 et A.6.10 pages 225 à 226.

différences concernant le genre de musique préféré : les enquêtés de *Verde* préfèrent significativement plus la musique *sertaneja*²⁰ [18,92 % – Tableau 6.23] que dans les autres entreprises, tandis que ceux de *Empresa* (DMISP_2) préfèrent significativement plus la MPB [*Música Popular Brasileira* – Musique Populaire Brésilienne]²¹ et le rock [respectivement 23,44 % et 15,63 % des enquêtés – Tableau 6.23]. Cette différence est liée au genre. En effet, ce sont les hommes qui portent ces préférences²².

Tableau 6.24 : Statistiques descriptives – Apprécier le football et équipe préférée²³

| | | DMISP_1 | | DMISP_2 (128) |
|------------------------------|-------------|-------------------|------------------|------------------|
| | | <i>Verde</i> (74) | <i>Azul</i> (56) | |
| apprécier le football | | 74,32 % (55) | 82,14 % (46) | 80,47 % (103) |
| répartition des choix | Corinthians | 25,68 % (19) | 33,93 % (19) | 30,40 % (38) |
| | Flamengo | 4,05 % (3) | 5,36 % (3) | 0 % |
| | Palmeiras | 14,86 % (11) | 12,5 % (7) | 16,80 % (21) |
| | Santos | 2,70 % (2) | 8,93 % (5) | 16 % (20) |
| | São Paulo | 24,32 % (18) | 16,07 % (9) | 14,40 % (18) |
| | Seleção | 0 % | 3,57 % (2) | 0 % |

NB : le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'observations. Le nombre total d'observations des choix préférés n'atteint pas le nombre de personnes appréciant le football car nous retenons les genre rassemblant plus de 2 observations. Les pourcentages en gras sont statistiquement significatifs [cf. les Tableaux A.6.15, A.6.16 et A.6.17 dans le volume annexe pages 228 à 229]. Lecture : 62,16 % des enquêtés chez *Azul* apprécient le football. 12,16 % des enquêtés chez *Azul* préfèrent l'équipe São Paulo. 9 des 46 enquêtés appréciant le football chez *Azul* préfèrent l'équipe São Paulo.

Le genre intervient à nouveau concernant le fait d'apprécier le football. Au niveau agrégé, il n'existe pas de différence entre les bases de données [Tableau 6.24]²⁴. En revanche, les hommes d'une part préfèrent significativement plus le football que les femmes²⁵ et d'autre part sont plus engagés en faveur d'une équipe donnée²⁶.

20 La musique *sertaneja* [de *sertão* – campagne] est un type de musique régionale qui ressemble à la musique *country* aux États-Unis.

21 La MPB [musique populaire brésilienne] est un genre musical qui émerge à la fin des années 1960. Il est très bien exporté à l'étranger. Parmi les artistes clef du MPB, citons par exemple Maria Bêthania, Caetano Veloso et Chico Buarque, parmi beaucoup d'autres.

22 cf. statistiques descriptives et tests de proportion dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.11, A.6.12, A.6.13 et A.6.14 pages 226 à 228. Nous ne commentons pas le cas de la préférence pour la musique évangélique pour le moment, qui semble strictement attachée aux hommes chez *Verde* et *Empresa* et aux femmes chez *Azul* [mêmes Tableaux].

23 Des éléments de contexte concernant le football et les équipes mentionnées figurent dans l'Annexe 6.2 du volume annexe pages 222 à 222.

24 cf. tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.15, A.6.16 et A.6.17 pages 228 à 229. La différence constatée concernant la préférence pour l'équipe Santos chez *Empresa* [Tableau 6.24 ci-dessus et A.6.16 page 228] tient sans doute à l'origine géographique des enquêtés. Plusieurs dans DMISP_2 ont habité ou continuent de loger dans cette ville portuaire située à une centaine de kilomètres de São Paulo.

25 cf. statistiques descriptives et tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.18, A.6.19, A.6.20 et A.6.21 pages 229 à 230.

26 cf. statistiques descriptives et tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.18, A.6.19,

Tableau 6.25 : Statistiques descriptives – regarder la télévision pendant son temps libre et type d'émission préférée

| | | DMISP_1 | | DMISP_2 (128) |
|------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| | | <i>Verde</i> (74) | <i>Azul</i> (56) | |
| regarde la télévision pendant son temps libre | | 90,54 % (67) | 86,71 % (48) | 96,09 % (123) |
| répartition des choix | le journal | 13,51 % (10) | 14,29 % (8) | 22,66 % (29) |
| | émissions sportives | 17,57 % (13) | 8,93 % (5) | 28,91 % (37) |
| | divertissements | 16,22 % (12) | 5,36 % (3) | 1,56 % (2) |
| | novelas | 10,81 % (8) | 23,21 % (13) | 0,78 % (1) |
| | émissions comiques | 4,05 % (3) | 1,79 % (1) | 2,34 % (3) |
| | programmes culturels | 1,35 % (1) | 3,57 % (2) | 5,47 % (7) |
| | dessins animés | 4,05 % (3) | 3,57 % (2) | 0,78 % (1) |

NB : le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'observations. Le nombre total d'observations des choix préférés n'atteint pas le nombre de personnes regardant la télévision pendant leur temps libre car nous ne retenons pas les alternatives telles que « toutes » par exemple. Les pourcentages en gras sont statistiquement significatifs [cf. les Tableaux A.6.22, A.6.23 et A.6.24 dans le volume annexe pages 230 à 231].

Lecture : 86,71 % des enquêtés chez *Azul* regardent la télévision pendant leur temps libre. 23,21 % des enquêtés chez *Azul* préfèrent regarder les novelas. 13 des 48 enquêtés regardant la télévision pendant leur temps libre chez *Azul* préfèrent regarder des novelas.

Presque tous les enquêtés regardent la télévision pendant leur temps libre [entre 86,71 % et 96,09 % – Tableau 6.25] quelle que soit la base de données²⁷. En revanche, nous constatons des différences dans le type d'émission préférée selon l'entreprise et le genre. Premièrement, les enquêtés dans DMISP_2 préfèrent significativement plus les émissions sportives par rapport à ceux de *Azul* [Tableau 6.25]²⁸. Cela peut être lié à la proportion de femmes chez *Azul*, étant donné par ailleurs que les émissions sportives sont significativement préférées par les hommes chez *Verde*, *Azul* et *Empresa*²⁹. Deuxièmement, les enquêtés de *Verde* préfèrent significativement plus les émissions de divertissements³⁰ que ceux de *Azul* [16,22 % contre 5,36 % – Tableau 6.25], eux-mêmes les préférant significativement plus que les enquêtés de *Empresa* [5,36 % contre 1,56 % – Tableau 6.25]³¹. Nous n'avons pas d'explication de cette préférence à ce stade de notre analyse. Troisièmement, les femmes préfèrent significativement plus les *novelas* que les hommes³².

A.6.20 et A.6.21 pages 229 à 230. Nous faisons cette interprétation car il ne semble pas que les femmes affichent une préférence quelconque par rapport aux hommes pour une équipe précise [mêmes Tableaux].

27 cf. les tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.22, A.6.23 et A.6.24 pages 230 à 231.

28 Les tests de différence figurent dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.22, A.6.23 et A.6.24 pages 230 à 231.

29 cf. statistiques descriptives et tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.25, A.6.26, A.6.27 et A.6.28 pages 231 à 232.

30 Par émissions de divertissements, nous entendons par exemple le « Domingo de Faustão » [le dimanche de Fautão].

31 Les tests de différence figurent dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.22, A.6.23 et A.6.24 pages 230 à 231.

32 cf. statistiques descriptives et tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.25, A.6.26,

Tableau 6.26 : Statistiques descriptives – Pratiques lors des élections présidentielles de 2006³³

| | DMISP_1 | | DMISP_2 (128) |
|-------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| | Verde (74) | Azul (56) | |
| a voté lors du premier tour des élections | 86,49 % (64) | 92,86 % (52) | 96,87 % (124) |
| Lula | 59,46 % (44) | 58,93 % (33) | 78,13 % (100) |
| Alekmin | 17,57 % (13) | 17,86 % (10) | 6,25 % (8) |
| Helena | 2,70 % (2) | 8,93 % (5) | 4,69 % (6) |
| Buarque | 0 % | 0 % | 2,34 % (3) |
| vote nul | 1,35 % (1) | 7,14 % (4) | 2,34 % (3) |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | 5,40 % (4) | 0 % | 3,13 % (4) |
| a voté lors du second tour des élections | 89,19 % (66) | 87,50 % (49) | 96,09 % (123) |
| Lula | 70,27 % (52) | 64,29 % (36) | 82,03 % (105) |
| Alekmin | 12,16 % (9) | 17,86 % (10) | 5,47 % (7) |
| vote nul | 1,35 % (1) | 5,36 % (3) | 5,47 % (7) |
| refus de répondre (concernant le second tour) | 5,40 % (4) | 0 % | 3,13 % (4) |

NB : le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'observations. Les pourcentages en gras sont statistiquement significatifs [cf. les Tableaux A.6.29, A.6.30 et A.6.31 dans le volume annexe pages 233 à 234].

Lecture : 92,86 % des enquêtés chez *Azul* ont voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006. 58,93 % des enquêtés chez *Azul* ont voté pour Lula. 33 des 52 enquêtés ayant voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 chez *Azul* ont voté pour Lula.

Les pratiques concernant les choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 drainent encore plus de différences, selon l'entreprise et les candidats choisis mais pas selon le genre.³⁴ Premièrement, les enquêtés de DMISP_2 ont significativement plus voté au premier tour que ceux de Verde [96,87 % contre 86,49 % – Tableaux 6.26]³⁵. Cette différence n'est plus significative au second tour. Deuxièmement, les enquêtés de *Empresa* ont significativement plus voté pour Lula que ceux de DMISP_1 [78,13 % au premier tour et 82,03 % au second – Tableau 6.26], qui ont significativement plus voté pour Geraldo Alckmin [presque 18 % au premier tour – Tableau 6.26]³⁶. Troisièmement, les pratiques politiques sont similaires selon le genre quelle que soit la base de données³⁷.

Cette présentation succincte des variables supplémentaires convoquées dans cette analyse des reclassifications nous permet d'attirer notre attention sur certaines similitudes ou différences entre les bases de données et donc sur l'attente de résultats allant dans le même sens ou

A.6.27 et A.6.28 pages 231 à 232.

33 Des éléments de contexte concernant cette élection présidentielle figurent les annexes du quatrième chapitre dans le volume annexe page 32.

34 Notons que voter est obligatoire au Brésil.

35 Les tests de différence figurent dans le volume annexe dans le Tableau A.6.30 page 233.

36 Les tests de différence figurent dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.29, A.6.30 et A.6.31 pages 233 à 234.

37 cf. statistiques descriptives et tests de différence dans le volume annexe dans les Tableaux A.6.32, A.6.33, A.6.34 et A.6.35 pages 234 à 236.

distincts lors des tests des frontières et arbitrages de reclassification. Par ailleurs, il conviendra de relativiser l'effet du genre, auquel de nombreuses goûts et pratiques de loisirs et politiques sont corrélés.

IV. Résultats

Les statistiques descriptives ainsi que les tests de différence sur lesquels se base notre propos figurent *in extenso* dans le volume annexe³⁸. Seuls les frontières et arbitrages de reclassification significatifs – d'un point de vue statistique – sont présentés dans le corps du chapitre. Nous présentons tout d'abord les résultats soulignant une accentuation de la mobilité chromatique lors des reclassifications, puis ceux allant dans le sens inverse. Nous réservons une analyse spécifique à l'articulation des termes 'negra' et 'preta' en termes de reclassifications sous l'éclairage du modèle de mobilité chromatique car il nous semble que cela souligne une modalité particulière de fonctionnement étant donné la distinction conceptuelle entre *cor* et *raça*³⁹. Puis nous présentons les résultats obtenus lors de la confrontation des proportions de goûts et pratiques culturels et de loisirs ainsi que de choix politiques. Enfin, nous soulignons certains résultats spécifiques, laissant des interrogations en suspens concernant les reclassifications dans la mesure où les liens entre les différents termes désignant une couleur intermédiaire sont encore à explorer. Dans tous les cas, rappelons que ce chapitre se situe dans une phase exploratoire du phénomène des reclassifications.

4.1. Reclassifications et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique

Les reclassifications peuvent être l'occasion d'une accentuation des effets des arbitrages réalisés au sein du modèle de mobilité chromatique [noté MMC par la suite]. Nous nous focalisons ici sur les résultats abondant dans ce sens.

38 *cf.* les Annexes 6.4 à 6.11 dans le volume annexe pages 236 à 546.

39 *cf.* l'introduction pages 20 à 41.

Tableau 6.27 : La classe sociale perçue accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| CLsup | 2 | <i>branca</i> | 32,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 5 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 13 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| | 29 | <i>negra*</i> | 20 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | 73 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| CLinf | | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | 2 | <i>branca</i> | 35,71 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 7 | <i>negra*</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 22 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 29 | <i>negra*</i> | 40 % (15) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 30 | <i>negra*</i> | 40 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| CLsup | 1 | <i>branca</i> | 33,33 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 2 | <i>parda</i> | 30,77 % (13) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 9,09 % (11) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | 71 | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| CLinf | | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | 1 | <i>branca</i> | 33,33 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 80 % (5) |
| | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 45,45 % (11) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Concernant les variables socio-économiques, nous observons qu'une dotation en caractéristiques valorisées favorise le choix d'un terme pour une couleur de peau plus claire, et inversement. Ainsi, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux se percevant comme appartenant à une classe sociale supérieure est moins élevée et celle des enquêtés se percevant comme appartenant à une

classe sociale inférieure est plus élevée [Tableau 6.27 – F2, F5, F13, F22, F73 et A1, A2, A5, A22, A31, A33, A71, A74]. Et, de la même manière, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux se percevant comme appartenant à une classe sociale supérieure est plus élevée et celle des enquêtés se percevant comme appartenant à une classe sociale inférieure est moins élevée [Tableau 6.27 – F7, F29, F30].

Tableau 6.28 : Le positionnement hiérarchique dans l'entreprise et sur le marché du travail accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications

| | F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Hsup | 5 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | 42** | <i>branca</i> | 25 % (32) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Hinf | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | | |
| | 5 | <i>parda</i> | 35,71 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 7 | <i>negra*</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 13 | <i>morena</i> | 29,41 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| | 29 | <i>negra*</i> | 33,33 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | |
| 71 | <i>parda</i> | 50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) | |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Hsup | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 18,18 % (11) |
| | 39 | <i>branca</i> | 25,81 % (3) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Hinf | auto-déclaration – classification étendue | | | | |
| | 2 | <i>parda</i> | 38,46 % (13) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 27,27 % (11) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 45,45 % (22) | |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (F) et les arbitrages (A) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : tous les résultats significatifs sont attachés à DMISP_1 sauf pour F42 qui figure dans DMISP_2, et donc où la position 'Hsup' est préférée à la position 'Hinf'. Dans DMISP_1, c'est l'inverse : 'Hinf' est préféré à 'Hsup'.

Il en est de même concernant le positionnement au sein de la hiérarchie de l'entreprise (*Verde* et *Azul* pour DMISP_1 et *Empresa* pour DMISP_2). Rappelons que, dans DMISP_1, la position hiérarchique jugée meilleure par les enquêtés ne correspond pas au schéma pyramidal de l'entreprise. En effet, le fait d'être situé au bas de la hiérarchie peut être valorisé car les

enquêtés interprètent alors leur position comme temporaire. Dans DMISP_2, la position hiérarchique jugée la meilleure est celle qui est située le plus haut possible. Parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux occupant une position jugée favorable au sein de la hiérarchie de l'entreprise – autrement dit 'Hinf' dans DMISP_1 et 'Hsup' dans DMISP_2 – est plus faible [Tableau 6.28 – F5, F13 et A2, A31, A69 pour DMISP_1 et F42 pour DMISP_2], tandis que celle des enquêtés occupant une position moins favorable est plus élevée [Tableau 6.28 – F5 et A2, A33, A39 pour DMISP_1]. Et, de la même manière, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux occupant une position jugée favorable au sein de la hiérarchie de l'entreprise est plus élevée [Tableau 6.28 - F7, F29, F71 pour DMISP_1].

Concernant le statut civil, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux étant mariés est plus faible tandis que celle de ceux étant en concubinage est plus élevée [Tableau 6.29 – F5, F13, F50, F73, F84 et A2, A40, A55, A69, A71, A74]. Et, de la même manière, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux étant mariés est plus élevée tandis que celle de ceux étant en concubinage est plus faible [Tableau 6.29 – F12, F43, F71].

Majoritairement, la proportion de célibat est plus importante pour la couleur la plus claire dans le couple de couleurs considéré. Ainsi, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux étant célibataires est plus élevée [Tableau 6.30 – F29, F30, F32 et A91]. Et inversement, parmi ceux optant pour une couleur plus foncée, la proportion de célibataires est moins élevée [Tableau 6.30 – F2, F5, F13, F15, F42 et A84]. En articulant les résultats concernant les trois statuts civils, nous pouvons constater à partir des occurrences des termes pour lesquels les proportions sont les plus importantes que le mariage semble être majoritairement attaché au terme 'branca'⁴⁰, tandis que les termes intermédiaires sont plus souvent associés au célibat⁴¹, et que le concubinage concerne les termes les plus foncés dans l'échelle chromatique⁴².

40 Dans le Tableau 6.29, il y a six cas où la proportion de personnes mariées est plus importante pour le terme 'branca'.

41 Dans le Tableau 6.30, il y a neuf cas (soit la majorité) où la proportion de personnes célibataires est plus importante pour les termes intermédiaires (*parda*, *morena*, *mulata*).

42 Dans le Tableau 6.29, il y a trois cas (soit la majorité) où la proportion de personnes en concubinage est plus importante pour les termes 'preta' et 'negra'.

Tableau 6.29 : Le fait d'être marié ou en concubinage accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | | |
|-------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--|
| | | terme | proportion | terme | proportion | |
| marié | 5 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) | |
| | 13 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) | |
| | 43 | <i>morena</i> | 71,43 % (21) | <i>branca</i> | 100 % (6) | |
| | 50 | <i>parda</i> | 68,75 % (21) | <i>negra*</i> | 0 % (1) | |
| | | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | 71 | <i>parda</i> | 33,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) | |
| | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) | |
| | 84 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (2) | |
| concubinage | | | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | 5 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) | |
| | 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) | |
| | 13 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>preta</i> | 100 % (2) | |
| | | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 84 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (2) | | |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion | |
| marié | 2 | <i>parda</i> | 30,77 % (13) | <i>negra*</i> | 0 % (1) | |
| | 40 | <i>branca</i> | 100 % (6) | <i>parda</i> | 55,56 % (9) | |
| | 55 | <i>parda</i> | 78,57 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) | |
| | | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 31,82 % (22) | |
| | 71 | <i>parda</i> | 31,82 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) | |
| | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (2) | |
| concubinage | auto-déclaration – classification étendue | | | | | |
| | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) | |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Ce n'est que dans de rares cas – et uniquement lors de la seconde reclassification – que le célibat est corrélé avec une exclusion des couleurs les plus foncées [Tableau 6.30]. Nous reviendrons sur le côté clivant de la première et de la seconde reclassification *infra*. Soulignons à ce stade que l'accentuation des effets du MMC au cours des reclassifications semble surtout se produire lors de la première classification.

Tableau 6.30 : Le célibat – Entre une valorisation des possibles à venir et une pénalité du marché matrimonial

| LE CELIBAT – UNE VALORISATION DES POSSIBLES A VENIR | | | | |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 67,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 5 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| 13 | <i>morena</i> | 23,56 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 15 | <i>morena</i> | 23,56 % (17) | <i>mulata</i> | 0 % (3) |
| 29 | <i>negra*</i> | 73,33 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | <i>negra*</i> | 73,33 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 32 | <i>negra**</i> | 73,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 42 | <i>branca</i> | 19,72 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 84 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 91 | <i>negra*</i> | 66,67 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| A | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| | | | | |
| 1 | <i>branca</i> | 70,37 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 2 | <i>parda</i> | 53,85 % (13) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 63,64 % (11) |
| 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 63,64 % (11) |
| 35 | <i>negra**</i> | 63,64 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 39 | <i>branca</i> | 20 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 74 | <i>branca</i> | 58,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| LE CELIBAT – UNE PENALITE DU MARCHE MATRIMONIAL | | | | |
| F | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 73 | <i>parda</i> | 54,17 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| A | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| | | | | |
| 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 60 % (5) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Concernant le niveau d'éducation, il intervenait à travers plusieurs axes dans le MMC (les

axes n'étaient alors pas orthogonaux) : le fait d'avoir un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – variable 'Esup' – favorise le choix de l'immobilité chromatique [hypothèse 1.8 du MMC]. Or nous constatons que parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe est moins élevée [Tableau 6.31 – toutes les frontières et tous les arbitrages de reclassification]. Il semble donc que la dimension de l'axe socio-économique l'emporte sur les autres axes ici et qu'elle relève plutôt de l'hypothèse 1.7 du MMC.

Tableau 6.31 : Dimension socio-économique de l'éducation et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Esup | 2 | <i>branca</i> | 60,71 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 5 | <i>parda</i> | 71,43 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 13 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| | 15 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>mulata</i> | 0 % (3) |
| | 42 | <i>branca</i> | 46,87 % (32) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| avoir tenté le vestibular | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | | |
| | 32 | <i>negra**</i> | 33,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| | 42 | <i>branca</i> | 63,38 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | 50 | <i>parda</i> | 56,25 % (16) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| Esup | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification étendue | | |
| | <i>A</i> | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| | 1 | <i>branca</i> | 62,96 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 2 | <i>parda</i> | 76,92 % (13) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | 39 | <i>branca</i> | 48,39 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| avoir tenté le vestibular | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification étendue | | |
| | 35 | <i>negra**</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| | 39 | <i>branca</i> | 64,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | 43 | <i>branca</i> | 66,67 % (6) | <i>cafuzza</i> | 0 % (1) |
| | 55 | <i>parda</i> | 64,29 % (70) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Concernant le fait d'avoir tenté de passer le *vestibular* (l'examen d'entrée à l'université), l'hypothèse 1.7 prévue par le MMC est accentuée : parmi les enquêtés optant pour une couleur

plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe est moins élevée [Tableau 6.31 – F42, F50 et A39, A43, A55] tandis que parmi ceux optant pour une couleur plus claire cette proportion est plus élevée [Tableau 6.31 – F32 et A35].

Tableau 6.32 : Dimension socio-économique des cours du soir et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 10,71 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 12 | <i>morena</i> | 23,53 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | <i>morena</i> | 23,53 % (17) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 15 | <i>morena</i> | 23,53 % (17) | <i>mulata</i> | 0 % (3) |
| 26 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| 30 | <i>negra*</i> | 26,67 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 32 | <i>negra**</i> | 26,67 % (15) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Concernant le fait d'avoir suivi des cours pour adultes le soir afin de valider les cycles primaires et secondaires, le MMC prédit un assombrissement [hypothèse 1.9 – axes non orthogonaux]. Ce mécanisme est validé ici : parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux ayant suivi un tel cours du soir est moins importante [Tableau 6.32 – F12, F30, F32] tandis que parmi ceux optant pour une couleur plus foncée cette proportion est plus élevée [Tableau 6.32 – F2, F13, F15, F26 et A1, A8, A25, A71]. Notons que le fait de prendre la moyenne du niveau d'éducation sans positionnement relatif par rapport au groupe ne permet pas d'identifier de frontière ou d'arbitrage de reclassification significatif. Cela permet de souligner l'importance de la

situation dans laquelle se trouve l'individu au moment de la déclaration de sa couleur de peau et qu'il se considère non pas au sein de la société dans son ensemble mais par rapport au groupe dans lequel il évolue, en l'occurrence son groupe professionnel ici.

Tableau 6.33 : Être femme – convergence vers les termes intermédiaires lors des reclassifications

| ÊTRE UNE FEMME FAVORISE LE CHOIX D'UNE COULEUR PLUS CLAIRES | | | | |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 26 | <i>parda</i> | 60 % (10) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| 30 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 32 | <i>negra**</i> | 53,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 84 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 66,67 % (9) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 54,54 % (11) |
| 35 | <i>negra**</i> | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 74 | <i>branca</i> | 50 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| ÊTRE UNE FEMME FAVORISE LE CHOIX D'UNE COULEUR PLUS FONCÉE | | | | |
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 22 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 29 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 91 | <i>negra*</i> | 50 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 22 | <i>branca</i> | 50 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 78 | <i>preta</i> | 62,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.8 et 6.9 du volume annexe pages 329 à 346.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Dans le MMC, le fait d'être une femme était associé au choix optimal de l'immobilité chromatique. Il est difficile ici de vérifier directement si les changements opérés pendant les reclassifications accentuent ce phénomène car nous ne savons pas quelle est la 'vraie' couleur des enquêtés. Nous observons deux mouvements *a priori* contradictoires. D'une part une proportion plus élevée de femmes favorise le choix d'une couleur plus claire : ainsi, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de femmes est plus élevée [Tableau 6.33 – F30, F32 et A35] tandis que parmi ceux optant pour une couleur plus foncée cette proportion est moindre [Tableau 6.33 – F2, F26, F84 et A1, A25, A33, A74]. D'autre part, une proportion plus élevée de femmes favorise le choix d'une couleur plus foncée : ainsi, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de femmes est moins élevée [Tableau 6.33 – F29, F91 et A78] tandis que parmi ceux optant pour une couleur plus foncée cette proportion est plus élevée [Tableau 6.33 – F22 et A22, A31]. En revanche, nous pouvons constater que ces reclassifications favorisent les termes intermédiaires puisque que les proportions de femmes sont majoritairement plus élevées pour ces catégories. Cela peut être interprété comme une accentuation indirecte des effets du MMC.

Enfin, concernant l'âge, aucune frontière et aucun arbitrage de reclassification n'est significatif. Rappelons que dans le MMC l'âge ne joue pas non plus.

Cette accentuation des mécanismes du MMC se produit essentiellement lors de la première reclassification, autrement dit lors du passage de la classification libre à la classification étendue. Précisons tout d'abord la nature de ces deux classifications. La particularité de la classification dite libre est que nous n'en connaissons pas les différentes alternatives pour chaque individu. Nous ne pouvons que construire une synthèse des déclarations libres à partir des auto-déclarations spontanées des enquêtés (ce que nous avons nommé 'classification libre' jusqu'à présent), mais cette opération ne nous permet pas de savoir quelles sont les alternatives face auxquelles chacun choisit le premier terme. Autrement dit, dans le cadre du MMC, la classification dite libre est spécifique à chaque enquêté. Alors le choix de la couleur déclarée optimale se fait au sein de ${}^iK_i \in {}^iK$, avec iK l'intégralité de la classification libre spécifique à l'individu i et ${}^iK_i = [{}^+C_i \cup C_i \cup {}^-C_i]$ le sous-ensemble choisi par i pour effectuer son choix.

Pour la classification étendue, c'est nous qui avons fixé le nombre et les termes la composant. Si les mécanismes du MMC se remettent à jouer lors de la première reclassification, cela

signifie qu'en imposant aux enquêtés de se situer au sein de la classification étendue, nous introduisons une perturbation nécessitant une adaptation de leur part afin de réaliser leur arbitrage optimum en termes de mobilité chromatique. Autrement dit, il ne s'agit pas d'augmenter la corrélation entre les variables influençant la mobilité chromatique et le choix effectivement fait, mais de corriger la distorsion induite par la nouvelle classification au sein de laquelle certains enquêtés doivent se repositionner.

En relisant les résultats du modèle général pour l'auto-mobilité, nous constatons que le passage de la classification libre à la classification étendue s'accompagne d'une moindre netteté des préférences voire d'un éloignement des optima attendus selon le MMC. Les reclassifications allant dans le sens des axes du MMC perturbent donc majoritairement le fonctionnement de la mobilité chromatique.

4.2. Reclassifications et adaptation des effets du modèle de mobilité chromatique

Les reclassifications peuvent également être l'occasion d'une inversion des effets des arbitrages réalisés au sein du MMC. Contrairement aux résultats présentés *supra*, ce phénomène n'est pas limité à une reclassification en particulier. Nous procédons variable par variable tout en articulant les nouveaux éléments aux résultats précédemment soulignés dans la section précédente ainsi que dans le modèle général d'auto-mobilité. En revanche, nous notons que pour toutes les variables le nombre de changements allant dans le sens d'une accentuation du MMC lors de la première reclassification est beaucoup plus important que celui de ceux allant dans le sens inverse au cours de cette même reclassification. Autrement dit, nous pouvons maintenir l'affirmation selon laquelle les reclassifications allant dans le sens des axes du MMC perturbent le fonctionnement de la mobilité chromatique lors de la première reclassification.

Nous constatons ici des résultats inverses à ceux mentionnés dans la section précédente : les axes du MMC sont inversés. Ainsi, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux se percevant comme appartenant à une classe sociale supérieure est plus élevée et celle des enquêtés se percevant comme appartenant à une classe sociale inférieure est moins élevée [Tableau 6.34 – F42, F73 et A25, A39, A69, A71]. Et, de la même manière, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux se percevant comme appartenant à une classe sociale supérieure est moins élevée et celle des enquêtés se percevant comme appartenant à une

classe sociale inférieure est plus élevée [Tableau 6.34 – F32, F71 et A35].

Concernant le positionnement hiérarchique au sein de l'entreprise, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus foncée lors des reclassifications, la proportion de ceux occupant une position jugée favorable au sein de la hiérarchie de l'entreprise – autrement dit 'Hinf' dans DMISP_1 et 'Hsup' dans DMISP_2 – est plus élevée [Tableau 6.35 – F2, F26, F73, F84 et A1, A25, A71, A74 pour DMISP_1], tandis que celle des enquêtés occupant une position moins favorable est moins élevée [Tableau 6.35 – F30 pour DMISP_1]. Et, de la même manière, parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors des reclassifications, la proportion de ceux occupant une position jugée favorable au sein de la hiérarchie de l'entreprise est plus faible [Tableau 6.35 – F30, F32 pour DMISP_1].

Tableau 6.34 : Lorsque la classe sociale perçue inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications

| | F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | | |
|-------|----|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion | |
| CLsup | 42 | <i>branca</i> | 27,14 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) | |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | |
| | 71 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) | |
| CLinf | | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | | |
| | 32 | <i>negra**</i> | 40 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) | |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | |
| | 71 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) | |
| | 73 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) | |
| CLsup | | auto-déclaration – classification étendue | | | | |
| | | A | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (19) | <i>negra*</i> | 100 % (1) | |
| | 39 | <i>branca</i> | 26,10 % (69) | <i>mulata</i> | 100 % (1) | |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | |
| CLinf | | auto-déclaration – classification étendue | | | | |
| | 35 | <i>negra**</i> | 45,45 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) | |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | |
| | 71 | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) | |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293. NB : seuls les frontières (F) et les arbitrages (A) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Globalement, le nombre de frontières et d'arbitrages de reclassification significatifs jouant dans le sens inverse du MMC est plus faible que ceux accentuant ses effets. Nous pouvons encore le vérifier avec les variables de statut civil [Tableau 6.36], lorsque le niveau d'éducation est supérieur à la moyenne du groupe [Tableau 6.37], ainsi qu'avec le fait d'avoir suivi des cours du soir [Tableau 6.38]. Par ailleurs, notons que la variable attachée au fait de tenter le concours d'entrée pour l'université n'est plus significative : elle n'intervient pas dans un sens contraire aux mécanismes du MMC.

Tableau 6.35 : Lorsque le positionnement hiérarchique au sein de l'entreprise inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Hsup | 30 | <i>negra*</i> | 20 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| Hinf | | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | 2 | <i>branca</i> | 50 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 26 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | 30 | <i>negra*</i> | 33,33 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | 32 | <i>negra**</i> | 33,33 % (15) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | 73 | <i>parda</i> | 50 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| | 84 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| terme 1 | | proportion | terme 2 | proportion | |
| Hinf | 1 | <i>branca</i> | 48,15 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | 71 | <i>parda</i> | 45,45 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Nous constatons une distinction très nette concernant la variable 'Esup' où elle joue dans l'un des sens du MMC (axe socio-économique) uniquement lors de la première reclassification et dans le sens inverse uniquement lors de la seconde reclassification⁴³. Pour autant, les résultats du modèle général d'auto-mobilité dans le cadre de la classification de l'IBGE ne rejoignent

43 Rappelons que d'après l'hypothèse 1.8 le choix optimal est l'immobilité chromatique.

pas ceux trouvés dans le cadre de la classification libre. Autrement dit, les changements se produisant lors de la première puis de la seconde reclassification ne se neutralisent pas concernant cette variable. Nous questionnons infra si cela est également le cas pour d'autres variables.

Tableau 6.36 : Lorsque le statut civil inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| marié | 2 | <i>branca</i> | 67,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 42 | <i>branca</i> | 19,72 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| concubinage | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | 79 | <i>negra*</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| marié | 1 | <i>branca</i> | 70,37 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | 39 | <i>branca</i> | 20 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.4 et 6.5 du volume annexe pages 236 à 293.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

** : dans ce cas, nous ne faisons pas d'hypothèse de l'angle sous lequel le terme 'negra' est utilisé. Nous constatons juste qu'il fait référence *a priori* à une couleur plus foncée que l'autre terme présent dans la frontière ou l'arbitrage de reclassification.

Certains enquêtés de *Empresa* ont suivi des cours techniques, correspondant à des études secondaires. Rappelons que cela est surtout nécessaire pour travailler au sein de *Material*. Nous constatons que parmi les enquêtés optant pour une couleur plus claire lors de la reclassification, la proportion de ceux ayant suivi des cours techniques est plus élevée [Tableau 6.39 – *F43*] tandis que ceux optant pour une couleur plus foncée cette proportion est moins élevée [Tableau 6.39 – *F42* et *A39*]. Dans la mesure où cette variable n'était pas convoquée dans l'estimation du modèle d'auto-mobilité, nous ne lui avons pas attribuée d'hypothèse. Cependant, dans la mesure où le fait d'avoir suivi des cours techniques est valorisé, cette variable relèverait plutôt de l'hypothèse 1.7 pour laquelle les axes du MMC ne sont pas orthogonaux. Il semble donc que l'axe socio-économique l'emporte ici⁴⁴.

Dans la mesure où une même variable peut jouer selon les mécanismes du MMC ainsi que dans le sens inverse, il convient de vérifier si ces changements peuvent se compenser du fait de la possibilité de leur coexistence lors d'une même classification. Si tel est le cas, les classifications libre et de l'IBGE pourrait être considérées comme équivalentes.

44 Rappelons que d'après l'hypothèse 1.7 le choix optimal est l'assombrissement.

Tableau 6.37 : Avoir un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe et inversion de l'axe socio-économique lors de la seconde reclassification

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 71 | <i>parda</i> | 79,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 73 | <i>parda</i> | 79,17 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 81,81 % (22) |
| 71 | <i>parda</i> | 81,81 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

Tableau 6.38 : Cours du soir et inversion de l'axe socio-économique lors des reclassifications

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 29 | <i>negra*</i> | 26,67 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 71 | <i>parda</i> | 20,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 73 | <i>parda</i> | 20,83 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 27,27 % (11) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*: C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Pour les variables 'Hsup', 'Clup', 'Clnf', 'concubinage' et le fait d'avoir suivi des cours du soir, les changements significatifs se produisent au cours de la première reclassification et jouent selon les mécanismes du MMC. Il n'y a donc pas d'effet de compensation. Par ailleurs il est possible de constater que pour les variables 'Hsup' et 'Clup' le passage de la classification libre à la classification étendue va de pair avec une déviation de l'optimum dans le modèle général d'auto-mobilité. En revanche, les résultats économétriques en termes de mobilité chromatique ne semblent pas affectés par la première reclassification pour les variables 'Clnf', 'concubinage' et le fait d'avoir suivi des cours du soir.

Tableau 6.39 : Cours technique et choix de couleurs de peau plus claires lors des reclassifications

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 42 | <i>branca</i> | 25 % (32) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 33,33 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 39 | <i>branca</i> | 22,58 % (31) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

Pour la variable 'Hinf' il y a, lors de la première reclassification, autant de changements selon les mécanismes du MMC que dans le sens inverse. Parallèlement, nous constatons que face à la classification étendue les résultats du modèle général d'auto-mobilité s'éloignent du MMC. Il semble donc que ce que nous pouvons constater concernant la variable 'Esup' puisse être élargi à l'ensemble des variables : les changements se produisant lors de la première puis de la seconde reclassification ne se neutralisent pas. Par ailleurs, en comparant les résultats du modèle général d'auto-mobilité obtenus selon la classification libre et celle de l'IBGE, nous pouvons souligner qu'ils peuvent être différents. D'une part, la classification étendue ne présente donc pas une perturbation temporaire. D'autre part, le passage à la classification de l'IBGE apporte son lot d'influences sur le choix optimal de chacun. En nous focalisant sur la seconde reclassification, nous pouvons noter qu'elles peuvent être de trois ordres. Premièrement, elles peuvent relever principalement d'une inversion des mécanismes du MMC, ce qui est le cas des variables 'Cclinf', 'Hinf' et le fait d'avoir suivi des cours du soir. Deuxièmement, elles peuvent relever à parts égales des mécanismes du MMC et de leur inversion, ce qui est le cas pour les variables 'Clsup' et 'concubinage'. Enfin, troisièmement, elles peuvent être absentes lors de cette seconde reclassification, ce qui est le cas pour la variable 'Hsup'. A partir des résultats observés dans le cadre du modèle général d'auto-mobilité, il n'est pas possible de souligner un schéma global respectant ces trois configurations possibles. En effet, dans le premier cas, (i) les résultats face à la classification de l'IBGE pour 'Cclinf' sont les mêmes que face à la classification étendue, (ii) les résultats changent concernant 'Hinf' et restent différents par rapport à ceux obtenus selon la classification libre et (iii) les résultats ne changent pas quelle que soit la classification pour le fait d'avoir suivi des cours du soir. Dans le deuxième cas, (i) les résultats changent entre la classification étendue et la classification de l'IBGE pour la variable 'Clsup' et (ii) les résultats

ne changent pas quelle que soit la classification pour la variable 'concubinage'. Enfin, dans le troisième cas, les résultats obtenus selon la classification de l'IBGE sont différents de ceux obtenus face à la classification étendue.

A ce stade, nous pouvons avancer deux affirmations d'étape. Premièrement, étant donné qu'il existe des reclassifications significatives, cela peut être source d'une instabilité des résultats selon la classification proposée aux enquêtés. Deuxièmement, nous ne pouvons cependant pas expliquer comment les reclassifications et le MMC interagissent. En effet, nous n'avons pas pu trouver de point d'ancrage entre les changements corrélés aux reclassifications et la manière dont les résultats du modèle général d'auto-mobilité varient selon la classification. Rappelons également que l'objet de notre propos est de questionner la stabilité apparente des auto-déclarations selon la classification et que nous avons retenu une méthode exploratoire et descriptive. Nous n'avons donc pas construit de modèle théorique explicatif de la manière dont les reclassifications fonctionnent, en dehors du fait de montrer qu'elles peuvent exister de manière mécanique ou par choix.

4.3. *Cor, raça* et reclassifications : des pistes d'analyse

Jusqu'à présent, nous nous sommes focalisée sur les reclassifications mettant en jeu un éclaircissement ou un assombrissement. Nous prenons ici un autre angle d'analyse prenant pour pivot le terme 'negra' à la charge polysémique. En effet, il peut être employé comme un synonyme du terme 'preta' – qui relève de la *cor* – ou dans un sens politique – qui relève alors de la *raça*. En toute rigueur, il ne nous est pas possible de savoir quel est le champ sémantique – relevant de la *cor* ou de la *raça* – employé par l'enquêté au moment des auto-déclarations en situation de questionnaire. De plus la formulation de la question pour collecter ces déclarations, 'qual é a sua cor ou raça?' [« quelle est votre couleur de peau ou race? »], laisse l'enquêté choisir son positionnement en termes de *cor* ou de *raça*⁴⁵. Enfin, les alternatives proposées dans les classifications n'étaient pas précédées de la mention 'cor' ou 'raça'. Il ne s'agit donc pas ici de statuer de manière définitive sur l'articulation entre *cor* et *raça* ou sur l'exclusion d'un champ sémantique pour les enquêtés lors des reclassifications, mais de proposer des pistes d'analyse. Nous procédons premièrement sous l'angle de la *cor* puis sous celui de la *raça*.

Dans les deux sections précédentes, le terme 'negra' était entendu sous l'angle de la *cor*, c'est-

45 Par ailleurs, il y a sans doute un mélange d'enquêtés se positionnant en termes de l'un ou de l'autre.

à-dire comme un synonyme du terme 'preta' jugé péjoratif. Nous avons alors pu constater qu'il intervient de manière significative majoritairement dans le cadre des frontières et arbitrages de reclassification allant dans le sens des mécanismes du MMC. Par ailleurs, ce phénomène concerne essentiellement la première reclassification. Nous nous étions alors limitée aux frontières et arbitrages de reclassification où le terme 'negra' était confronté aux termes 'parda' et 'mulata'⁴⁶. Dans certains cas, il est également confronté au terme 'preta'. Sous l'angle de la *cor*, ces deux termes sont sensés être synonymes. Or il existe des frontières et des arbitrages de reclassification significatifs faisant intervenir ces deux termes. Notons dès à présent que cette significativité est limitée à la première reclassification des enquêtés de l'entreprise *Azul*.

Tableau 6.40 : Frontières et arbitrages de reclassification où les termes 'negra' et 'preta' ne semblent pas considérés comme des synonymes (axe socio-économique)

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| CLsup | 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| CLinf | 6 | | 50 % (8) | | 0 % (2) |
| | 28 | | 40 % (15) | | 0 % (1) |
| Hinf | 28 | | 33,33 % (15) | | 100 % (1) |
| célibataire | 28 | | 73,33 % (15) | | 100 % (1) |
| cours du soir | 28 | | 26,67 % (15) | | 0 % (1) |
| vestibular | 28 | | 33,33 % (15) | | 100 % (1) |
| être femme | 28 | | 53,33 % (15) | | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| CLsup | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| CLinf | 4 | | 0 % (2) | | 80 % (5) |
| | 28 | | 0 % (1) | | 45,45 % (11) |
| Hinf | 28 | | 100 % (1) | | 27,27 % (11) |
| célibataire | 28 | | 100 % (1) | | 63,64 % (11) |
| vestibular | 28 | | 100 % (1) | | 27,27 % (11) |
| être femme | 28 | | 0 % (1) | | 54,54 % (11) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.6 et 6.7 du volume annexe pages 293 à 329.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

Dans les tableaux présentant les reclassifications, nous pouvons constater trois faits saillants.

46 Certaines frontières et arbitrages de reclassification confrontaient le terme 'negra' au terme 'amarela'. Que le premier relève de la *cor* ou de la *raça*, il n'y a pas d'ambiguïté sur lequel est le plus clair et lequel est le plus foncé. Dans la présente section nous nous focalisons sur les frontières et arbitrages de reclassification où une telle ambiguïté peut exister, du fait de la dimension englobante du terme 'negra' sous l'angle de la *raça*.

Premièrement, il existe des projections du terme 'negra' au terme 'preta' lors des deux reclassifications au sein de *Verde* [Tableaux 6.4 et 6.6], *Azul* [Tableaux 6.5 et 6.7] et *Empresa* [Tableaux 6.8 et 6.9]. Deuxièmement, le terme 'preta' a pu être choisi spontanément (classification libre) au sein de *Verde* et *Azul*. Il n'est jamais conservé lors du passage à la classification étendue, alors qu'il appartient aux alternatives proposées [Tableaux 6.4 et 6.5]. Enfin, troisièmement, lorsque le terme 'preta' est choisi au sein de la classification étendue, il est ensuite systématiquement conservé face à la classification de l'IBGE, quelle que soit la base de données [Tableaux 6.6, 6.7 et 6.9]. Parmi toutes ces confrontations entre les termes 'negra' et 'preta', soulignons que la majorité n'est pas significative. Autrement dit, ces deux termes sont conçus comme équivalents, ce qui abonderait dans le sens d'une interprétation du terme 'negra' sous l'angle de la *cor*. Nous devons cependant limiter cette assertion aux enquêtés des entreprises *Verde* et *Empresa* pour les deux reclassifications ainsi qu'à la seconde reclassification pour ceux de l'entreprise *Azul*. En effet, pour ces derniers, les proportions de plusieurs variables diffèrent significativement entre les termes 'negra' et 'preta' au cours de la première reclassification [Tableau 6.40]. Un tel constat nous incite à analyser ces frontières et arbitrages de reclassification significatifs sous l'angle de la *raça*.

Rappelons que sous l'angle de la *raça* le terme 'negra' est de l'ordre d'un renversement du stigmat. Il s'agit d'une prise de position politique dans le cadre de laquelle des stratégies collectives sont envisagées. L'enquête de terrain a été réalisée à un moment charnière concernant la mise en place de certaines de ces stratégies. En effet, l'ensemble du monde académique et politique ainsi que les médias se prononcent sur l'opportunité de quotas selon la couleur de la peau afin de pallier les inégalités et les effets des discriminations selon cet élément. Or la mise en place de quotas peut mener à des modifications dans le MMC car ils peuvent constituer une incitation à se déclarer comme 'negra' afin d'en bénéficier⁴⁷. Dans les entretiens, la très grande majorité des enquêtés sont, quelle que soit leur couleur auto-déclarée, alter-déclarée ou objective, contre la mise en place de quotas en faveur des personnes *negras*⁴⁸ :

SC: E o que você acha das políticas das cotas?
Mônica: Política das cotas?
SC: É.
Mônica: Eu acho que isso é uma demonstração de

SC : Et que pensez-vous des politiques de quotas ?
Mônica : De la politique des quotas ?
SC : Oui.
Mônica : Je pense que cela même est une

47 Il s'agit d'ailleurs de l'un des arguments, parmi d'autres, des personnes étant contre la mise en place de tels quotas : ils inciteraient à un choix opportuniste de l'identité *negra*.

48 cf. P.Fry *et al.* (2007) qui rassemble des articles académiques affirmant que ces quotas auraient des effets négatifs.

preconceito. [*silêncio*] Porque [*silêncio*] Deixa eu pensar como é que eu vou explicar. [*silêncio*] Assim [*silêncio*] hum [*silêncio*]. Se não existissem as cotas, se eles não oferecessem cotas para negros e pobres, eles não estariam mostrando que eles são realmente pobres e negros, entendeu?

Edite: Ah, eu não concordo. Não, não concordo. Porque eu acho que não tem que ter cota para cor específica. Eu acho que tem que ser igual para todos.

SC: Você pode me contar com mais detalhes?

Edite: Eu acho assim que é, não deveria ter uma cota para quem é negro ou para quem é branco. Porque ter essa diferença? Com isso eles já estão colocando uma separação, uma diferença. E eu acho, eu não concordo, eu acho que não tem que existir diferença. São estudantes iguais, independente da cor, são estudantes da mesma forma. Então não tem que ter uma cota reservada para quem é de cor negra. Não concordo.

SC: E o quê você acha das cotas para universidade, por exemplo?

Bruna: Eu acho ridículo, eu não gost... não concordo.

SC: Você pode me explicar?

Bruna: Porque é assim, não precisa..., se abrir o precedente para os negros é como se achassem que eles não têm capacidade, não é? Então deveriam abrir também para o indígena. Eu acho esse negócio... eu não acho legal. E até mesmo assim para o... para o imigrante. Então, deveria ter cota para o imigrante, para o indígena, para outras raças que possam achar, ou outras especificações, não é? Eu... eu não sou a favor [disso].

SC: E o que você acha das cotas na universidade?

Gilberto: Para negros? Eu acho, na minha opinião, eu acho que não havia necessidade, entendeu? Pois assim eles estão querendo responder que o negro seria menos esperto que o branco, não é? Eu acho que não. Seria tipo um, um preconceito contra o negro também, não é, falando que o negro tem menos capacidade que um branco. Agora, a cota já para quem estudou em escola pública eu acho totalmente certo. Pois você vem dum ensino mais inferior, não é? Agora, a cota para negro na universidade eu acho que não deveria ter, pois, pela cor você não é superior ou inferior, por causa da sua cor.

démonstration de préjugé. [*silence*] Parce que [*silence*] Laisse moi voir comment je vais t'expliquer. [*silence*] Ainsi [*silence*] hum [*silence*]. Si les quotas n'existaient pas, s'ils n'offraient pas de quotas pour les *negros* et les pauvres, ils ne seraient pas en train de montrer qu'ils sont réellement pauvres et *negros*, tu comprends ?

Edite : Ah, je ne suis pas d'accord. Non, je ne suis pas d'accord. Parce que je pense qu'il ne doit pas y avoir de quota pour une couleur spécifique. Je pense que ce doit être la même chose pour tous.

SC : Pouvez-vous me le raconter avec plus de détails ?

Edite : Je pense ainsi que c'est, qu'il ne devrait pas y avoir de quota pour qui est *negro* ou pour qui est blanc. Pourquoi avoir une telle différence ? Avec ça ils seraient déjà en train de mettre en place une séparation, une différence. Et je pense, je ne suis pas d'accord, je pense qu'il ne doit pas exister de différence. Ce sont des étudiants égaux, indépendamment de la couleur, ils sont étudiants de la même manière. Alors il ne doit pas y avoir de quota réservé pour qui est de couleur *negra*. Je ne suis pas d'accord.

SC : Et que pensez-vous des cotas pour l'université par exemple ?

Bruna : Je pense que c'est ridicule, je n'aim.. je ne suis pas d'accord.

SC : Vous pouvez m'expliquer ?

Bruna : Parce que c'est ainsi, il n'est pas nécessaire..., si on fait un précédent pour les *negros* c'est comme si on pensait qu'ils n'ont pas de capacités, n'est-ce pas ? Alors on devrait ouvrir aussi [des quotas] pour les indigènes. Je pense que ce truc... je ne pense pas que ce soit chouette. Et même ainsi jusqu'aux... pour les immigrants. Alors, on devrait avoir des quotas pour les immigrants, pour les indigènes, pour d'autres races qu'on pourrait trouver, ou d'autres spécifications, n'est-ce pas ? Je... je ne suis pas en faveur [de cela].

SC : Et que pensez-vous des cotas à l'université ?

Gilberto : Pour les *negros* ? Je pense, selon mon opinion, je pense que cela n'était pas nécessaire, vous comprenez ? Car ainsi ils sont en train de répondre que le *negro* serait moins perspicace que le blanc, n'est-ce pas ? Je pense que non. Ce serait un, un préjugé contre le *negro* aussi, n'est-ce pas, de dire que le *negro* a moins de capacités qu'un blanc. Maintenant, un quota pour ceux qui ont étudié dans des écoles publiques je pense que c'est tout à fait pertinent. Car vous venez alors d'un enseignement plus inférieur, n'est-ce pas ? Maintenant, un quota pour *negro* à l'université je pense que cela ne devrait pas exister, car, du fait de la couleur vous n'êtes pas supérieur ou inférieur, du

Le point commun de ces quatre extraits est une crainte que la mise en place de quotas ancre une essentialisation d'une inégalité selon la couleur de la peau et donc d'une certaine fixité. Pour Mônica, cette fixité impliquerait que les *negros* soient vraiment *negros* et les pauvres réellement pauvres. Autrement dit, il ne serait alors plus possible de mettre en œuvre une mobilité chromatique ou sociale permettant de s'éloigner de ces positions. Les trois autres enquêtés se focalisent plus sur la couleur de la peau. Edite souligne qu'il n'y a pas de différence selon la couleur de la peau et que ce seraient les quotas qui créeraient une telle différence. Quant à Bruna et Gilberto, ils lient la création de quotas avec une croyance dans le fait que les personnes *negras* auraient moins de capacités que les autres. Luiz et Diogo nous éclairent quant à l'interprétation de ce lien avec un manque de capacités :

Luiz: Eu acho que essa política, isso aí para mim é completamente errado, o governo não tem que dar cota para negro, o negro tem que, ele tem que dar base, aqui oh, essa aqui é a palavra, ele tem que ter base para o negro se preparar. Ele tem que ter um ensino fundamental forte. Gratuito. Entendeu? Ele tem que dar a base para o negro quando ele se formar na escola pública, chegar na época dele fazer a faculdade ele ir lá e concorrer junto. Isso gera discriminação. Você pega a universidade federal aqui, só tem classe média alta, por quê? Porque os pais têm condições de pagar os melhores colégios particulares para os filhos, e o negro vai concorrer como com eles, se ele não teve a base? Então ele chega na faculdade, ele já é olhado com outros olhos: 'você só está aqui porque o governo te colocou aqui'. O cara pode até ter condições de acompanhar o curso direitinho, mas ele vai estar sempre com essa... entendeu? Eu sou contra isso.

Luiz : Je pense que cette politique, cela pour moi c'est complètement une erreur, le gouvernement ne doit pas donner de quota pour les *negros*, le *negro* doit, il [le gouvernement] doit donner des bases, c'est cela, voilà le mot, il doit donner des bases pour que le *negro* se prépare. Il doit avoir un enseignement fondamental fort. Gratuit. Vous comprenez ? Il doit donner des bases pour que le *negro*, quand il se forme à l'école publique, et qu'il arrive au moment de faire une faculté il puisse y aller et concourir avec les autres. Cela crée de la discrimination. Vous prenez l'université fédérale ici, il y a seulement des personnes de la classe moyenne haute, pourquoi ? Parce que les parents ont les moyens de payer les meilleurs lycées privés pour les enfants, et le *negro* comment va-t-il concourir avec eux, s'il n'a pas les bases ? Alors il arrive à la faculté, il est déjà regardé avec d'autres yeux : 'tu es seulement ici parce que le gouvernement t'y a mis'. Le type peut même avoir les capacités de bien suivre le cours, mais il sera toujours avec cette... vous comprenez ? Je suis contre cela.

SC: E o quê você acha das cotas das universidades?

Diogo: Eu sou contra.

SC: Por quê?

Diogo: Porque eu acho que o encaminhamento não é esse. Você deve... você tem que dar condição de igualdade a todos. Para que todos subam juntos.

[...]

Diogo: Mas eles estão querendo... é porque as políticas são muito imediatistas. Junta-se os negros e... melhor qualificados intelectualmente, e até por uma questão ideológica, ficam forçando uma barra para [*silêncio*]. Se o caminho é esse, e é esse, eles estão querendo fazer isso, não adianta,

SC : Et que pensez-vous des quotas dans les universités ?

Diogo : Je suis contre.

SC : Pourquoi ?

Diogo : Parce que je pense que le chemin à suivre n'est pas celui-là. Vous devez... vous devez donner les conditions de l'égalité à tous. Pour que tous connaissent une ascension ensemble.

[...]

Diogo : Mais ils sont en train de vouloir... c'est parce que les politiques sont à visées de court terme. Les *negros* se mettent ensemble et... les meilleurs qualifiés intellectuellement, et même pour une

tem que fazer isso e isso. Esse discurso é... é muito comum isso, não é? Dá-se a cota para negro. Negro não precisa de cota, ninguém precisa de cota, você precisa de oportunidade, entendeu? [...] É melhor perder uma geração e você ganhar várias, do que você tentar colocar na universidade pública, que todos nós pagamos, um menino, ou uma menina que não tem qualificação para estar lá. Ele vai diminuir a qualidade dessa universidade, e ele não vai ser um bom profissional. Por quê? Porque faltou a ele alicerce.

[...]

Diogo: [...] E ele vai provar que o pai, que e a avó e a mãe dele eram... são negros, e então ganha um percentual sobre esse carinho que teve também... que até certo ponto também é pobre, que se matou todo, que quando chegou no ponto aqui, esse branco pobre vai ceder o lugar para esse negro que... porque a sociedade estabeleceu aquele... aquela pontuação diferenciada, ele saltou dentro. [...] Então, por isso eu sou contra a cota dos negros, porque você vai diminuir a qualidade do ensino, e o ensino ele tem que ser cada vez melhor.

question idéologique, ils sont en train de forcer une barre pour [*silence*]. Si le chemin est celui-là, et c'est celui-là, ils sont en train de vouloir le faire, cela n'avance à rien, on doit faire cela et cela. Ce discours est... est très commun, n'est-ce pas ? On donne des quotas aux *negros*. Le *negro* n'a pas besoin de quota, personne n'a besoin de quota, vous avez besoin d'opportunités, vous comprenez ? [...] C'est mieux que vous perdriez une génération et que vous en gagniez plusieurs que vous ne tentiez de mettre dans l'université publique, que nous payons tous, un petit, ou une petite qui n'a pas les qualifications pour y être. Il va diminuer la qualité de cette université, et il ne sera pas un bon professionnel. Pourquoi ? Parce qu'il lui manque des fondements.

[...]

Diogo : [...] Et il va prouver que le père, que sa grand-mère et sa mère étaient... sont *negros*, et alors il gagne un pourcentage sur celui qui a aussi... que même jusqu'à un certain point est aussi pauvre, qui s'est tué, qui lorsqu'il est arrivé à ce stade, ce blanc pauvre va céder la place pour ce *negro* qui... parce que la société a établi ce... cette ponctuation différenciée, il saute dedans. [...] Alors, pour cela je contre les quotas des *negros*, parce que cela va diminuer la qualité de l'enseignement, et l'enseignement il doit être chaque fois meilleur.

Luiz et Diogo soulignent deux effets pervers différents de la mise en place des quotas. Pour Luiz, les quotas peuvent permettre à des personnes *negras* d'avoir accès à l'université, alors qu'elles peuvent avoir les capacités d'y être, mais avec le risque de porter le stigmate d'avoir été aidés. Pour Diogo, les quotas vont irrémédiablement de pair avec une baisse du niveau des universités⁴⁹.

En dépit de ce rejet massif des quotas, il est possible que certains enquêtés aient pu bénéficier de *affirmative action* [mesure positive] du fait d'être *negros*, ou qu'ils soient inscrits dans un processus leur permettant de le faire :

Filipe: [...] Ah, não vi nada assim que a cor fizesse alguma, uma mudança, que a cor fizesse alguma diferença. O que eu sei é esse negócio da faculdade, não mais. É mais provável, tem mais

Filipe : [...] Ah, à ma connaissance il n'y a pas de chose pour laquelle la couleur puisse quelque, un changement, pour laquelle la couleur puisse faire quelque différence. Ce que je sais c'est ce truc de

49 Il est également intéressant de noter que pour lui la personne *negra* pouvant entrer à l'université du fait des quotas est d'une part forcément pauvre et que d'autre part elle peut priver une autre personne pauvre et qui a fait des efforts, mais qui est blanche, d'y entrer. L'ensemble de cette rhétorique souligne d'une part qu'il n'est pas concevable que la personne lésée – selon le champ sémantique utilisé par Diogo – soit riche et / ou *negra*. D'autre part il est postulé que la personne candidate à l'application de quotas n'a pas fait d'effort pour étudier suffisamment afin d'entrer à l'université. En franchissant un pas supplémentaire, nous pouvons avancer que pour Diogo les inégalités ne sont que sociales et que la société brésilienne est une démocratie raciale.

desistência.

SC: E o que você acha desse negócio da faculdade?

Filipe: Hum, é bom, não é? Na verdade é bom, não é? Têm negros que ganham cem por cento, tem negros que ganham algum desconto. Ah, é bom. Sei lá. Mas só tem negro, então parece então que é racismo, não é? Porque só tem negro na escola, não tem nenhum branquinho.

SC: É dentro de que escola?

Filipe: Ixe, não sei. Eu vou perguntar para o Ademar, sabe quem é o Ademar? O [chefe de Azul].

SC: Sei.

Filipe: Ele é professor, ele dá aula em faculdade. Aí ele estava falando desses negócios de negro.

[...]

Filipe: [...] Aí ele estava, ele, ele que veio aqui na, um dia ele fez uma reunião e é ele que falou para nós que tinha o curso. Esses dois programas para fazer a faculdade.

SC: Ah, sim, os dois programas, quais programas?

Filipe: O de negro.

SC: Sim.

Filipe: E o do movimento sem terra.

SC: E o do movimento sem terra.

Filipe: É ele que falou para nós que tinha desconto, aí eu fui atrás. Como era pertinho, não é? Eu consegui esses cinquenta por cento de desconto, não é? Legal! Aí tem como fazer a faculdade.

la faculté, rien de plus. C'est plus probable, il y a plus de désistement.

SC : Et que pensez-vous de ce truc de la faculté ?

Filipe : Hum, c'est bien, n'est-ce pas ? En vérité c'est bien, n'est-ce pas ? Il y a des *negros* qui gagnent cent pour cent, il y a des *negros* qui gagnent quelques réductions. Ah, c'est bien. Je ne sais pas. Mais il y a seulement des *negros*, alors il semble donc que ce soit du racisme, n'est-ce pas ? Parce qu'il y a seulement des *negros* dans l'école, il n'y a pas un seul *branquinho*.

SC : C'est dans quelle école ?

Filipe : Ouah, je ne sais pas. Je vais demander à Ademar, vous savez qui est Ademar ? Le [chef de Azul].

SC : Je sais.

Filipe : Il est professeur, il donne des cours en faculté. Alors il était en train de parler de ces trucs de *negros*.

[...]

Filipe : [...] Alors il était, il, c'est lui qui est venu dans, un jour il a fait une réunion et c'est lui qui nous a dit qu'il y avait le cours. Ces deux programmes pour faire une faculté.

SC : Ah, oui, les deux programmes, quels programmes ?

Filipe : Celui des *negros*.

SC : Oui.

Filipe : Et celui du mouvement sans terre.

SC : Et celui du mouvement sans terre.

Filipe : C'est lui qui nous a dit qu'il y avait des réductions, alors je suis allé voir pour en bénéficier. Comme c'était près [en termes de distance – Nda], n'est-ce pas ? J'ai réussi à obtenir cinquante pour cent de réduction, n'est-ce pas ? C'est chouette ! Alors il y a quelque chose pour faire une faculté.

Confrontons immédiatement les propos de Filipe à ceux de Ademar :

SC: E o que você acha das cotas na universidade e dentro das empresas?

Ademar: Eu sou contra. Eu sou contra.

SC: Contra?

Ademar: Eu acho que sim. Eu acho que, é como eu te falei, eu acho que... os negros são mais racistas. Eles estão se discriminando, em relação a isso. Eu acho os direitos têm que ser iguais. Eu vou lá, vou eu e você, não importa a cor da minha pele ou da sua, nós vamos prestar um vestibular, quem tiver mais apto eu acho que tem que...

SC: Entrar?

Ademar: Entrar. Com mais conhecimento tem que entrar. Eu sou contra isso. Eu acho que é, aí existe uma discriminação. Ah quanto... eu sou negro, eu tenho condições de tirar uma nota menor e entrar, que é da cota negra. Você branca: você vai lá, você tira uma excelente nota, mas a concorrência é

SC : Et que pensez-vous des quotas à l'université et dans les entreprises ?

Ademar : Je suis contre. Je suis contre.

SC : Contre ?

Ademar : Je pense que oui. Je pense que, c'est comme je te l'ai dit, je pense que... les *negros* sont plus racistes. Ils sont en train de se discriminer, par rapport à cela. Je pense que les droits doivent être les mêmes pour tous. Je vais là, j'y vais moi et toi, peu importe la couleur de ma peau ou de la tienne, nous allons tenter de passer un *vestibular*, le plus apte je pense que c'est lui qui doit...

SC : Entrer ?

Ademar : Entrer. C'est celui qui a le plus de connaissances qui doit entrer. Je suis contre cela. Je pense que c'est, alors il existe une discrimination. Ah quand... je suis *negro*, j'ai les moyens d'obtenir une moins bonne note et d'entrer,

maior e você não vai entrar. Eu, isso para mim é uma discriminação com uma pessoa que foi lá, estudou, preparou, correu atrás. Então isso para mim é uma discriminação!

du fait du quota *negra*. Vous êtes blanche: vous y allez, vous avez une excellente note, mais la concurrence est forte et vous n'entrez pas. Je, cela pour moi c'est une discrimination contre une personne qui était là, étudia, se prépara, fit des efforts pour obtenir ce résultat. Alors cela pour moi est une discrimination.

Les propos de Filipe et d'Ademar n'entrent pas, en toute rigueur, en contradiction. En effet, tous les étudiants de l'université pour laquelle Filipe est candidat – sur les conseils d'Ademar – sont *negros* ; un quota selon ce critère n'est donc pas applicable⁵⁰.

Concernant l'interprétation des frontières et arbitrages de reclassification du Tableau 6.40, notons qu'Ademar dirige *Azul*, au sein de laquelle Filipe travaille. Autrement dit, il est possible que, dans cette entreprise, un message selon lequel adopter une rhétorique en termes de *raça* permette d'accéder à des opportunités puisse être véhiculé.

Dans le Tableau 6.40 – où la frontière et l'arbitrage de reclassification 28 se produisent chez *Azul* – nous observons que l'option pour le terme 'preta' lors de la reclassification va systématiquement de pair avec une plus grande proportion de caractéristiques valorisées selon l'axe socio-économique du MMC. Autrement dit, conservent le terme 'negra' les enquêtés n'ayant pas une telle dotation. En relisant les frontières et arbitrages de reclassification significatifs faisant intervenir le terme 'negra' et allant dans le sens des mécanismes du MMC, nous constatons qu'une telle explication est corroborée. Sous l'angle de la *raça*, où le terme 'negra' recouvre également les catégories *parda* et *mulata*, il est possible de noter qu'une reclassification vers le terme 'negra' ou le maintien de ce terme correspondent à une moins bonne dotation en caractéristiques valorisées selon l'axe socio-économique du MMC. Quant aux reclassifications significatives allant dans le sens inverse, elles sont marginales (cela concerne seulement quatre frontières de reclassification pour *Azul*). Globalement, ce constat va dans le sens d'une modification des arbitrages du MMC lorsqu'une catégorie peut apporter un bénéfice particulier. En revanche, même si nous disposons d'éléments permettant d'avancer une telle interprétation – que nous présentons plutôt à ce stade comme une proposition –, nous ne pouvons pas aller plus loin sans conduire une étude spécifique. Il s'agirait par exemple, au cours d'une enquête par questionnaires, de proposer de manière aléatoire une classification différenciée : (i) parmi les alternatives, préciser que les catégories telles que 'raça negra' et 'cor preta' soient mentionnées, (ii) proposer la catégorie *negra* (sans préciser 'raça negra') en

50 En revanche, cela souligne aussi le fait qu'il existe une université où tous les étudiants sont *negros*, ce qui fait écho aux *affirmative actions* aux États-Unis.

excluant la catégorie *preta*, (iii) proposer la catégorie *preta* (sans préciser 'cor *preta*') en excluant la catégorie *negra*, et (iv) proposer les catégories *negra* et *preta* sans préciser les mentions *cor* ou *raça*⁵¹. Il conviendrait également de réaliser des entretiens approfondis, notamment à présent que les débats sur le sujet des quotas ont déjà une certaine profondeur temporelle.

4.4. Reclassifications et goûts et pratiques culturels, de loisirs et de choix politiques

Avant de présenter les reclassifications statistiquement significatives liées aux variables de goûts et pratiques culturels, de loisirs et de choix politiques, nous souhaitons réaffirmer qu'elles n'ont pas été choisies selon un principe d'essentialisation. De la même manière, il convient face à ces variables, encore plus peut-être que face aux caractéristiques économiques et sociales, de garder à l'esprit que les couleurs de peau dont il est question sont des déclarations. Le fait qu'une corrélation puisse exister ici entre les reclassifications et les variables culturelles, de loisirs et de choix politiques laisse libre le sens de la causalité qui pourrait exister, une double causalité n'étant pas exclue. Notre propos, au cours de la présentation de ces résultats, sera plus de souligner des hypothèses de travail pour des recherches futures concernant le phénomène des reclassifications en liens avec les variables convoquées ici plutôt que de fournir des mécanismes de fonctionnement sous la forme d'un modèle théorique.

4.4.1. Reclassifications et axe identitaire

Nous présentons tout d'abord les résultats de la variable 'carnaval' car elle se situe dans le prolongement de l'articulation entre l'appréhension des reclassifications et du MMC. Il s'agit en effet de la variable retenue pour tester l'axe identitaire. L'hypothèse afférente dans le MMC pose qu'un assombrissement devrait être le choix préféré par l'individu réalisant l'arbitrage chromatique si cet individu affirme apprécier le carnaval. Les résultats en termes de reclassifications vont dans le sens d'une accentuation des effets de cet axe identitaire [Tableau 6.41] : la proportion de personnes affirmant apprécier le carnaval est en effet plus importante pour la couleur la plus foncée du couple de couleurs examinés dans chaque frontière et arbitrage de reclassification.

51 E. Rocha / F. Rosemberg (2007) ont quant à eux joué sur la formulation du *quesito cor* en proposant à chacun des trois sous-échantillons enquêtés une version différente : (i) « qual é a sua cor », (ii) « qual é a sua raça » et (iii) « qual é a sua cor ou raça ». L'alternative *preta* était plus souvent spontanément choisie face à la première version (en termes de *cor*) que le terme *negra*, tandis que la seconde (en termes de *raça*) provoquait des déclarations libres plus nombreuses pour la catégorie *negra* que pour le terme *preta*.

Les reclassifications s'effectuent parfois dans le sens inverse de celui qui est indiqué dans le MMC [Tableau 6.42], mais le nombre d'occurrences est deux fois moins important que pour celui des frontières et arbitrages de reclassification allant dans le sens d'une accentuation du mécanisme du MMC selon l'axe identitaire. Nous revenons *infra* sur cette variable⁵².

Tableau 6.41 : Frontières et arbitrages de reclassification et axe identitaire du modèle de mobilité chromatique (variable 'carnaval')

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 5 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| 30 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 32 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 42 | <i>branca</i> | 43,66 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 50 | <i>parda</i> | 56,25 % (16) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 71 | <i>parda</i> | 54,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 73 | <i>parda</i> | 54,17 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 84 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 91 | <i>negra*</i> | 66,67 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| <i>A</i> | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 2 | <i>parda</i> | 46,15 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 63,64 % (11) |
| 35 | <i>negra*</i> | 63,64 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 39 | <i>branca</i> | 42,86 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 55 | <i>parda</i> | 57,14 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 74 | <i>branca</i> | 50 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 78 | <i>preta</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

52 La distinction entre *cor* et *raça* nous semble pouvoir à nouveau donner un éclairage complémentaire. Dans la mesure où cela est le cas pour chaque variable de goût ou pratique culturelle, de loisir et de choix politique, nous réservons *infra* une section à cet effet pages 509 à 511.

Tableau 6.42 : Frontières et arbitrages de reclassification inversant l'axe identitaire du modèle de mobilité chromatique (variable 'carnaval')

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 57,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 7 | <i>negra*</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 22 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 29 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 70 | <i>branca</i> | 56,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 59,26 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 22 | <i>branca</i> | 60 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 68 | <i>branca</i> | 60,71 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

4.4.2. Reclassifications et école de samba préférée

Majoritairement, et quelle que soit l'école de samba préférée, il semble que cela favorise le terme de couleur le plus foncé du couple de couleurs mobilisé lors des reclassifications [Tableau 6.43]. Cela est particulièrement visible concernant la préférence pour *Gaviões da Fiel*. Inversement, les tests de différence effectués pour les écoles *Rosas de Ouro* et *Camisa Verde e Branco* ne sont pas significatifs.

Tableau 6.43 : Frontières et arbitrages de reclassification et école de samba préférée

| LES PREFERENCES EN TERMES D'ECOLES DE SAMBA FAVORISANT UNE COULEUR PLUS FONCEE | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Mangueira | 5 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Gaviões da Fiel | 26 | <i>parda</i> | 40 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Vai Vai | 50 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Gaviões da Fiel | 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| Gaviões da Fiel | 84 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Gaviões da Fiel | 91 | <i>negra*</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Mangueira | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Gaviões da Fiel | 25 | <i>parda</i> | 33,33 % (9) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Vai Vai | 55 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Gaviões da Fiel | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| Gaviões da Fiel | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Gaviões da Fiel | 78 | <i>preta</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| LES PREFERENCES EN TERMES D'ECOLES DE SAMBA FAVORISANT UNE COULEUR PLUS CLAIRE | | | | | |
| | F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Gaviões da Fiel | 42 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Vai Vai | 42 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Gaviões da Fiel | 73 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Gaviões da Fiel | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Vai Vai | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Gaviões da Fiel | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (F) et les arbitrages (A) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Il est délicat de proposer une interprétation de ces résultats car nous manquons d'éléments de compréhension. Par ailleurs, du fait la diversité des écoles de samba préférées ainsi que de la

petite taille de notre échantillon, nous ne sommes pas en mesure de tester les liens potentiels entre chacune de ces écoles et les reclassifications. Nous avançons cependant une piste de réflexion à partir de la confrontation de nos résultats quantitatifs, même limités, au discours d'un enquêté. Lors des entretiens, le thème du lien qui pourrait exister entre les écoles de samba et les couleurs de peau fut abordé de manière spontanée par un seul enquêté :

Stéphanie Cassilde [SC]: E é importante em São Paulo conhecer qual é a sua própria cor?

Luiz: Eu sim, eu acredito que sim, eu acredito que sim.

SC: Você pode me explicar por quê?

Luiz: Como que eu vou te explicar? Importante você conhecer pelo seguinte: você é um negro, aqui, São Paulo por ser uma cidade muito grande e o nível social ser mais elevado do que o resto do país, existe alguns, alguns lugares que são frequentados claramente por brancos, claramente. Eu vou te dar um exemplo: carnaval, tem uma escola de samba aqui que se chama Vai Vai e tem uma escola de samba que se chama Rosas de Ouro. Na Vai Vai, você vai, o percentual de negro, é 95% que frequenta.

SC: 95%.

Luiz: Se não for mais. Já nas Rosas de Ouro é o contrário. Nas Rosas de Ouro, o percentual de brancos é 98%. Entendeu? Dá uma, uma clara sensação, isso eu que estou de fora enxergo, uma clara sensação que é uma divisão de águas. Que não poderia acontecer porque o samba vem da, historicamente da África, onde a, são negros, é uma cultura negra. Para que que vai haver: 'ah, vou montar uma escola de samba, ah, aqui é só para brancos'. Ah, Vai Vai não, aqui só entra negros, aqui o branco não vem não. Isso é percepção que eu falo de frequentar.

SC: E eu não poderia ir em Rosas de Ouro?

Luiz: Não, você pode, é isso que é engraçado, mas você não vê.

SC: E por quê?

Luiz: Porque eu acho que os, os negros não querem lá porque só vão os playboizinhos*, aqui na gíria, e os playboizinhos não vão na Vai Vai porque só tem pobre e negro. [...] Eles mesmos dividem a classe social. Não: preto e pobre Vai Vai, branco e classe média alta: Rosas de Ouro.

*: Playboizinhos: diminutivo de playboy; indivíduo rico ou que ostenta riqueza; ocioso; jovem e solteiro; de vida social intensa [note du transcripteur].

SC : Et c'est important, a São Paulo, de savoir quelle est sa propre couleur de peau ?

Luiz : Moi oui, je pense que oui, je pense que oui.

SC : Vous pouvez m'expliquer pourquoi ?

Luiz : Comment vais-je te l'expliquer ? C'est important de le savoir pour la raison suivante : vous êtes un *negro*, ici, São Paulo du fait d'être une ville très grande et d'un niveau social plus élevé que dans le reste du pays, il existe quelques, quelques lieux qui sont clairement fréquentés par des blancs, clairement. Je vais te donner un exemple : carnaval, il y a une école de samba qui s'appelle Vai Vai et une autre qui s'appelle Rosas de Ouro. Chez Vai Vai, tu y vas, le pourcentage de *negro*, c'est 95 % de sa fréquentation.

SC : 95 %.

Luiz : Si ce n'est plus. Déjà chez Rosas de Ouro c'est le contraire. Chez Rosas de Ouro, le pourcentage de blancs est de 98 %. Tu comprends? Ça donne une, une sensation claire, que moi qui vient de l'extérieur je saisis de suite [Luiz est originaire de Rio de Janeiro – Nda], une sensation claire qu'il y a une ligne de partage des eaux. Elle ne devrait pas exister parce que la samba vient, historiquement de l'Afrique, où, ce sont les *negros*, c'est une culture *negra*. Pourquoi y aurait-il : 'ah, je vais monter une école de samba, ah, ici c'est seulement pour les blancs'. Ah, Vai Vai non, ici seuls les *negros* entrent, ici le blanc ne vient pas non. Cela est ma perception du fait de les avoir fréquenté.

SC : Et je ne pourrais pas aller chez Rosas de Ouro ?

Luiz : Non, tu peux, c'est cela qui est drôle, mais tu n'y vas pas.

SC : Et pourquoi ?

Luiz : Parce que je pense que les, les *negros* ne veulent pas y aller parce ceux qui y vont ce sont seulement les *playboizinhos***, ici en argot, les *playboizinhos* ne vont pas chez Vai Vai parce qu'il y a seulement les pauvres et les *negros*. [...] Eux-mêmes divisent selon la classe sociale. Non : *preto* et pauvre Vai Vai, blanc et classe moyenne haute : Rosas de Ouro.

** : diminutif de playboy ; individu riche ou qui affiche un certain niveau de richesse ; dépensier, jeune et solitaire ; ayant une vie sociale intense [note du transcripteur].

Pour Luiz, il existe une certaine ségrégation de fait selon la couleur de la peau entre les

différentes écoles de samba. N'ayant pas incorporé de volet sur ce point dans notre enquête de terrain, nous ne disposons pas de plus d'éléments. En revanche, si une telle ségrégation existe, nous ne devrions pas trouver de reclassifications significatives selon les écoles concernées. D'ailleurs, les tests de différence afférents aux écoles *Rosas de Ouro* et *Camisa Verde et Branco* ne sont pas statistiquement significatifs. En revanche, le fait que préférer Gaviões da Fiel est corrélé avec le choix du terme le plus foncé au sein de chaque couple de couleurs lors des reclassifications soulignerait qu'il s'agit d'une école plus hétérogène en termes de couleurs de peau, autrement dit qui serait moins / peu / pas ségrégée selon cette caractéristique contrairement aux écoles énoncées et perçues par Luiz. Cela nous donne une piste future de recherche afin d'approfondir le lien entre les reclassifications (et plus largement l'identification à une catégorie de couleur ou une autre) et les écoles de samba.

De cette confrontation des variables concernant le fait d'apprécier le carnaval et des écoles de samba préférées aux reclassifications, nous tirons deux hypothèses de travail pour initier une recherche future sur ce thème. Premièrement, la préférence pour certaines écoles de samba pourrait accentuer l'effet de l'axe identitaire, c'est-à-dire un assombrissement lors des auto-déclarations dans le cadre de reclassifications. Deuxièmement, la préférence pour certaines autres écoles souligne une sorte d'homogénéité en termes d'auto-déclarations et / ou de 'vraie' couleur de peau, autrement dit de l'existence d'une certaine ségrégation entre ces écoles de samba en termes de couleurs de peau.

4.4.3. *Reclassifications, goûts et pratiques musicaux et télévisuels*

Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs concernant le fait d'écouter de la musique pendant son temps libre se focalisent sur les couples *branca / parda* et *branca / mulata* [Tableau 6.44]. Le fait que la couleur la plus claire (en l'occurrence la couleur *branca*) soit privilégiée est plutôt attaché à la première reclassification tandis que la seconde est liée au choix de la couleur la plus foncée (en l'occurrence les termes *parda* ou *mulata*). Mais ces résultats sont très ténus étant donné le faible nombre de frontières et d'arbitrages significatifs.

Tableau 6.44 : Frontières et arbitrages de reclassification et apprécier la musique

| APPRECIER LA MUSIQUE – RECLASSIFICATION et COULEUR PLUS CLAIRES | | | | |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 12 | <i>morena</i> | 76,47 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| 42 | <i>branca</i> | 81,69 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 39 | <i>branca</i> | 82,86 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| APPRECIER LA MUSIQUE – RECLASSIFICATION et COULEUR PLUS FONCÉE | | | | |
| F | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 84 | <i>branca</i> | 69,23 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |
| auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| 74 | <i>branca</i> | 66,67 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Les préférences en termes de genres musicaux permettent de préciser le lien qui peut exister entre les reclassifications et la musique. Si le fait de préférer la samba n'entraîne aucune reclassification à être significative⁵³, le fait de préférer la musique *sertaneja* et, dans une moindre mesure le rock, favorise le choix de la couleur la plus claire au sein du couple de couleurs de la frontière ou de l'arbitrage considéré [Tableau 6.45]⁵⁴. Il est intéressant à deux titres de noter que la couleur blanche [*branca*] est toujours celle à laquelle est associée une proportion plus importante de préférence pour la musique *sertaneja*. Premièrement, elle est plus écoutée dans la partie Sud du Brésil⁵⁵ où, pour des raisons de sélection migratoire au début du XX^{ème} siècle, la population est *de facto* plus de couleur blanche, dans un sens objectif, que dans le reste du pays⁵⁶. La significativité statistique des frontières et arbitrages en faveur de la couleur *branca* lorsqu'il y a une préférence pour la musique *sertaneja* traduirait

53 *cf.* les Annexes 6.10 et 6.11 dans le volume annexe pages 346 à 546.

54 Précisons que la musique *sertaneja* correspond, en quelque sorte, à la musique country aux États-Unis. Elle ne renvoie donc pas au *sertão* du Nordeste.

55 Si cette affirmation peut être liée à la région *Sul* [Sud] du Brésil, nous l'élargissons ici à la partie Sud dans un sens géographique, incluant donc potentiellement le Sud de la région *Sudeste* par exemple.

56 Cette sélection migratoire a affecté les immigrants allemands, notamment, à la partie Sud du pays.

alors une différence de socialisation musicale selon la région d'origine de l'enquêté. Deuxièmement, n'oubliant pas que nous sommes face à des déclarations, en l'occurrence de personnes s'étant initialement déclarées *branca* puis se reclassant comme *mulata* dans le cadre d'une corrélation avec la préférence pour la musique *sertaneja*, nous pourrions avancer qu'une absence de préférence pour ce genre musical pourrait entrer en contradiction avec le stéréotype des goûts attendus pour une personne se déclarant *branca*, d'où une adaptation de la déclaration aux caractéristiques du déclarant.

Tableau 6.45 : Frontières et arbitrages de reclassification, goûts musicaux et couleur plus claire

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------------------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| sertaneja | 2 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| musique évangélique | 32 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| sertaneja | 42 | <i>branca</i> | 7,04 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| rock | 42 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| MPB | 42 | <i>branca</i> | 28,17 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| sertaneja | 70 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| pagode | 73 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| sertaneja | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| musique évangélique | 35 | <i>negra</i> * | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| sertaneja | 39 | <i>branca</i> | 7,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| rock | 39 | <i>branca</i> | 17,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| MPB | 39 | <i>branca</i> | 28,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| MPB | 40 | <i>branca</i> | 50 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| sertaneja | 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| pagode | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| rock | 78 | <i>preta</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Le fait de préférer la musique évangélique et, dans une moindre mesure le *forro*, favorise le choix de la couleur la plus foncée au sein du couple de couleurs de la frontière ou de l'arbitrage considéré [Tableau 6.46]. Du fait d'un certain « ciblage » des églises évangéliques

en direction des populations plus modestes en termes socio-économiques, nous pouvons retrouver une explication en deux points comme pour la musique *sertaneja*. Premièrement, les populations plus modestes étant statistiquement de couleur plus foncée que celles étant mieux dotées en termes économiques et sociaux, il peut exister une socialisation religieuse différentielle selon la couleur de peau. Deuxièmement, le fait d'adopter ou d'être socialisé dans le cadre d'une église évangélique peut influencer une auto-déclaration s'approchant de la couleur majoritaire du groupe partageant cette religion. Il y a à nouveau une double causalité possible entre le genre de musique préféré et les choix en termes de reclassification.

Tableau 6.46 : Frontières et arbitrages de reclassification, goûts musicaux et couleur plus foncée

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------------------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| forro | 5 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| musique évangélique | 22 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| musique évangélique | 26 | <i>parda</i> | 50 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| musique évangélique | 29 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| MPB | 50 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| pagode | 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| musique évangélique | 84 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| forro | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| musique évangélique | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| musique évangélique | 25 | <i>parda</i> | 44,44 % (9) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| musique évangélique | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 54,54 % (11) |
| rock | 43 | <i>branca</i> | 16,67 % (6) | <i>cafuzza</i> | 100 % (1) |
| MPB | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| pagode | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| musique évangélique | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Tableau 6.47 : Frontières et arbitrages de reclassification et pratique télévisuelle (regarder la télévision pendant son temps libre)

| REGARDER LA TELEVISION PENDANT SON TEMPS LIBRE ET COULEUR PLUS CLAIRE | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 29 | <i>negra</i> * | 73,33 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | <i>negra</i> * | 73,33 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 32 | <i>negra</i> * | 73,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 42 | <i>branca</i> | 94,37 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 71 | <i>parda</i> | 83,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 81,82 % (22) |
| REGARDER LA TELEVISION PENDANT SON TEMPS LIBRE ET COULEUR PLUS FONCEE | | | | |
| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 73 | <i>parda</i> | 83,33 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 39 | <i>branca</i> | 94,29 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 71 | <i>parda</i> | 81,82 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Parmi les enquêtés, le fait de regarder la télévision est une activité tout aussi diffusée que le fait d'écouter de la musique. Les reclassifications significatives concernant le fait de regarder la télévision fonctionnent un peu selon le même mode que celui d'écouter de la musique pendant le temps libre : la première reclassification souligne le choix du terme le plus clair au sein du couple de couleurs composant la frontière ou l'arbitrage de reclassification, tandis que la seconde, quoique avec un nombre plus faible d'occurrences, met en avant le terme le plus foncé [Tableau 6.47]. Afin d'expliquer la corrélation constatée pour la première reclassification, nous avançons à nouveau une double causalité potentielle. Le fait de pouvoir occuper son temps de loisirs suppose que cette période temporelle existe, autrement dit que le temps de travail, de transport et de « survie » (dormir, faire les courses, faire le ménage, *etc.*)

n'occupe pas toute la place. Les ressources, notamment financières, dont dispose une personne permettent d'inférer si du temps libre peut être libéré. D'une part, selon la théorie microéconomique de l'offre de travail, ces ressources peuvent inciter l'individu à diminuer son temps de travail. D'autre part, ces ressources peuvent permettre d'acquiescer la réalisation de certaines tâches de « survie » (les tâches ménagères) par une autre personne. En termes de couleurs de peau, les personnes les plus aisées financières au Brésil sont statistiquement de couleur blanche, d'où une première explication du choix du terme le plus clair lors des premières reclassifications concernant le fait de regarder la télévision pendant le temps libre (première causalité). Sous l'angle du dicton populaire « l'argent blanchit », les personnes pouvant se permettre pour des raisons socio-économiques de bénéficier de temps libre peuvent se déclarer plus claires (seconde causalité).

La proportion d'enquêtés préférant regarder le journal pendant leur temps libre est plus importante pour la couleur la plus claire du couple de couleurs considéré lors des frontières et arbitrages de reclassification [Tableau 6.48], tandis que celle d'enquêtés préférant regarder des émissions sportives pendant leur temps libre est plus importante pour la couleur la plus foncée du couple de couleurs considéré lors des reclassifications [Tableau 6.49]. Là encore il serait possible de construire une explication⁵⁷ en termes de double causalité, l'émission préférée pouvant d'une part être statistiquement liée à un groupe de couleur ou à un autre (sur la base des réponses à des enquêtes culturelles) et d'autre part l'auto-déclaration peut être réalisée afin de correspondre à une sorte de contenu culturel attendu.

Concernant le fait de préférer les romans, les reclassifications sont majoritairement associées au choix de la couleur la plus claire au sein du couple de couleurs considéré par la frontière ou l'arbitrage de reclassification testé [Tableaux 6.48 et 6.49]. Étant donné que le fait de regarder un roman implique une certaine exclusion en termes d'activités, nous serions tentée de proposer à nouveau ici la double causalité mobilisant le fait de disposer de temps libre associé à celui de disposer de ressources socio-économiques élevées.

57 Nous préférons considérer ici que nous 'construisons' des hypothèses d'explication dans la mesure où nous manquons d'éléments pour étayer et asseoir une telle interprétation. Cela est majoritairement lié à la nature de ce chapitre, essentiellement exploratoire et dans une phase située très en amont. Il s'agit donc plutôt de proposer des hypothèses de recherche plutôt que de construire un modèle explicatif de la manière dont fonctionnent les reclassifications. Cela serait prématuré et hasardeux à ce stade.

Tableau 6.48 : Frontières et arbitrages de reclassification, préférences en termes d'émissions à la télévision et couleur plus claire

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------------------------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| émission sportive | 2 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| émission de divertissements | 2 | <i>branca</i> | 14,29 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| novela | 2 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| novela | 22 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| émission sportive | 29 | <i>negra*</i> | 6,67 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| journal | 32 | <i>negra*</i> | 6,67 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| journal | 42 | <i>branca</i> | 27,76 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| journal | 70 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| novela | 70 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| journal | 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| journal | 73 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| émission sportive | 73 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| novela | 84 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| novela | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| émission sportive | 1 | <i>branca</i> | 22,22 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| émission de divertissements | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| novela | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| journal | 39 | <i>branca</i> | 27,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| journal | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| novela | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| journal | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| émission sportive | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| émission sportive | 73 | <i>parda</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |
| novela | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Tableau 6.49 : Frontières et arbitrages de reclassification, préférences en termes d'émissions à la télévision et couleur plus foncée

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-------------------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| journal | 2 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 5 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 26 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 42 | <i>branca</i> | 22,53 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 50 | <i>parda</i> | 50 % (16) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| émission sportive | 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| novela | 91 | <i>negra*</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| journal | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| novela | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| novela | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| novela | 35 | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| émission sportive | 39 | <i>branca</i> | 21,43 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| émission sportive | 55 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| émission sportive | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

De cette confrontation des variables concernant les goûts et pratiques musicaux et télévisuels aux reclassifications, nous tirons trois hypothèses de travail pour initier une recherche future sur ce thème. Premièrement, si la pratique est, dans une certaine mesure, exclusive, autrement dit si elle nécessite un temps propre (que du temps libre lui soit affectée), cela pourrait mettre à jour une autre modalité du mécanisme socio-économique influençant la mobilité chromatique. Sous cet angle, la théorie de l'offre de travail, dans la mesure où elle considère également la définition du temps non travaillé, pourrait être reliée dans le contexte national brésilien au processus de production des auto-déclarations. Deuxièmement, les goûts ne nécessitent pas *per se* l'existence de temps libre, d'où la possibilité que des appariements entre reclassifications et couleurs de peau autres que socio-économiques se produisent. Ils restent à explorer. Troisièmement, il conviendrait de déterminer au sein des goûts lesquels sont

effectivement pratiqués et lesquels sont laissés en suspens par manque de temps libre.

4.4.4. Reclassifications et football

Nous constatons que le fait d'apprécier le football est majoritairement associé au choix de la couleur la plus foncée dans le couple de couleurs considéré lors des reclassifications [Tableau 6.50].

Tableau 6.50 : Frontières et arbitrages de reclassification et apprécier le football

| APPRECIER LE FOOTBALL et COULEUR PLUS CLAIRES | | | | |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 12 | <i>morena</i> | 70,59 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| auto-déclaration – classification étendue | | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 71 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |
| APPRECIER LE FOOTBALL et COULEUR PLUS FONCEES | | | | |
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 75 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 5 | <i>parda</i> | 64,29 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| 42 | <i>branca</i> | 80,28 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| auto-déclaration – classification étendue | | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 70 | <i>branca</i> | 76,67 % (30) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 73 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 74,04 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 2 | <i>parda</i> | 61,54 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| 39 | <i>branca</i> | 80 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | | |
| 68 | <i>branca</i> | 75 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 68,18 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Tableau 6.51 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée – I (couleur plus claire)

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|--------------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| São Paulo FC | 2 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| São Paulo FC | 7 | <i>negra*</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| São Paulo FC | 30 | <i>negra*</i> | 20 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 32 | <i>negra*</i> | 20 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 42 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Santos | 42 | <i>branca</i> | 11,27 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Palmeiras | 50 | <i>parda</i> | 25 % (16) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Palmeiras | 70 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Palmeiras | 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| São Paulo FC | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| São Paulo FC | 8 | <i>branca</i> | 100 % (3) | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| São Paulo FC | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 9,09 % (11) |
| São Paulo FC | 35 | <i>negra*</i> | 9,09 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 39 | <i>branca</i> | 17,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Santos | 39 | <i>branca</i> | 11,43 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Palmeiras | 55 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra*</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Palmeiras | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Palmeiras | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*: C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Concernant les équipes de football préférées, nous observons le phénomène suivant. Tandis que la préférence pour l'équipe des Palmeiras est associée au choix de la couleur la plus foncée du couple de couleurs considéré lors de la première reclassification [Tableau 6.52] et à celui de la couleur la plus claire [Tableau 6.51], la préférence pour l'équipe de São Paulo FC fonctionne dans le sens inverse (le choix de la couleur la plus claire est associée à la première reclassification et celui de la couleur la plus foncée est lié à la seconde reclassification) [Tableaux 6.51 et 6.52].

Tableau 6.52 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée – I (couleur plus foncée)

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|--------------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Palmeiras | 2 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 5 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Palmeiras | 42 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| São Paulo FC | 70 | <i>branca</i> | 26,67 % (30) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| São Paulo FC | 71 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| São Paulo FC | 73 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Palmeiras | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| São Paulo FC | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Palmeiras | 39 | <i>branca</i> | 15,71 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| São Paulo FC | 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| São Paulo FC | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 22,73 % (22) |
| São Paulo FC | 71 | <i>parda</i> | 22,73 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Nous tirons premièrement de ce constat l'hypothèse suivante : il semble que les préférences en termes d'équipes de football ne fonctionnent pas comme celles concernant les écoles de samba. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que les déclarations de couleurs de peau corrélées aux différentes équipes de football pourraient mettre en avant une certaine hétérogénéité au sein des supporters, contrairement à la composition des membres des différentes écoles de samba. Deuxièmement, la corrélation du sens des reclassifications aux équipes préférées souligne tout de même que ces dernières puissent être des vecteurs d'identification différenciée en termes de couleurs de peau. Cette dernière hypothèse est cependant très fragilisée par le constat que nous pouvons faire face aux reclassifications significatives dans le cas de la préférence pour l'équipe des Corinthians. En effet, quelle que soit la reclassification, les couleurs les plus claires ou les plus foncées peuvent être choisies [Tableau 6.53]. Cette préférence n'est donc pas associée de manière privilégiée à un assombrissement ou à un éclaircissement au sein du couple de couleurs considéré dans chaque frontière ou arbitrage de reclassification.

Tableau 6.53 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée (Corinthiens) – II

| PREFERER LES CORINTHIANS et COULEUR PLUS CLAIRES | | | | |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 2 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 29 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 42 | <i>branca</i> | 33,80 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 70 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 73 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 22,22 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 54,54 % (11) |
| 39 | <i>branca</i> | 43,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 31,82 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| PREFERER LES CORINTHIANS et COULEUR PLUS CLAIRES | | | | |
| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 12 | <i>morena</i> | 29,41 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 30 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 32 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 50 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| 71 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 84 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 54,54 % (11) |
| 35 | <i>negra*</i> | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 31,82 % (22) |
| 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (F) et les arbitrages (A) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la cor. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Ce phénomène nous incite à formuler une autre hypothèse de travail, celle d'une sorte de relation en « U » excluant les termes intermédiaires de couleurs de peau, tandis que le constat concernant les Palmeiras et le São Paulo FC nous faisait pencher en faveur d'une polarisation du spectre de couleurs.

De cette confrontation des variables concernant le football aux reclassifications, nous tirons quatre hypothèses de travail pour initier une recherche future sur ce thème. Premièrement, le fait d'apprécier le football semble induire un assombrissement, ce qui pourrait poser la question de l'utilisation de cette variable pour l'axe identitaire. Il conviendrait alors d'étayer théoriquement les motivations qui mèneraient à l'inclusion de cette variable dans le MMC. Deuxièmement, la préférence pour certaines équipes de football semble faire fonctionner les reclassifications dans une polarisation du spectre de couleurs entre les couleurs blanches et noires. Troisièmement, la préférence pour d'autres équipes de football soulignerait une éviction des termes intermédiaires de couleurs de peau. Il serait intéressant d'appréhender (i) s'il s'agit effectivement d'une éviction et (ii) si cela est lié avec des caractéristiques socio-économiques (où les personnes situées aux extrêmes du spectre de couleurs seraient alors plus proches en termes de classes sociales par exemple que de celles situées dans les termes intermédiaires). Quatrièmement, une analyse de la sociabilité de ces clubs pourrait nous guider dans la manière où la préférence pour un club ou un autre guiderait le choix d'un terme spécifique de couleur de peau.

4.4.5. Reclassifications, goûts et pratiques politiques pendant les élections présidentielles de 2006

Soulignons tout d'abord que le fait d'avoir voté ou pas n'est pas du tout significatif en termes de reclassifications. Cela n'implique pas que cette variable (avoir voté) soit distribuée de la même manière selon les auto-déclarations de couleurs de peau, autrement dit il peut exister une corrélation entre cette variable et les termes choisis pour réaliser les auto-déclarations. En revanche, cette variable n'est pas corrélée avec le fait que des reclassifications existent.

En revanche, concernant la manière dont le vote s'est exercé, des reclassifications sont significatives et relativement stables entre les deux tours des élections présidentielles de 2006 [Tableaux 6.54, 6.55, 6.56 et 6.57]. Par ailleurs, le nombre de reclassifications significatives est beaucoup plus élevé lors de la première reclassification [Tableaux 6.54 et 6.55].

Tableau 6.54 : Frontières et arbitrages de reclassification, premier tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus claire

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|---------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Alckmin | 2 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 22 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 29 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 30 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| Lula | 32 | <i>negra*</i> | 46,67 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 42 | <i>branca</i> | 8,45 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Helena | 42 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Alckmin | 70 | <i>branca</i> | 26,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 71 | <i>parda</i> | 58,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 73 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 84 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Alckmin | 1 | <i>branca</i> | 29,63 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 27,27 % (11) |
| Lula | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 27,27 % (11) |
| Lula | 35 | <i>negra*</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 39 | <i>branca</i> | 8,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Helena | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Alckmin | 68 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| Alckmin | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Concernant le candidat pour lequel chaque enquêté a voté lors des élections présidentielles de 2006, nous constatons que les reclassifications significatives associées au choix de la couleur la plus claire du couple de couleurs considéré sont liées aux deux candidats principaux de ces élections, Lula et Geraldo Alckmin, de manière similaire [Tableaux 6.54 et 6.56]. Nous retrouvons donc une sorte de profil en « U » des reclassifications, mais sous l'angle de la

polarisation politique. Cela souligne l'existence d'une hétérogénéité au sein des enquêtés se portant vers cette couleur plus claire, qui peuvent par exemple être situés à des niveaux opposés en termes de caractéristiques socio-économiques. Il n'y aurait donc pas de double causalité ici, mais plutôt la mise en exergue que d'autres considérations que raciales guident ce vote pour l'un ou l'autre candidat (Lula ou Geraldo Alckmin) alors que le votant se porte parallèlement vers une couleur plus claire lors des reclassifications.

Tableau 6.55 : Frontières et arbitrages de reclassification, premier tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus foncée

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|---------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Lula | 2 | <i>branca</i> | 53,57 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 5 | <i>parda</i> | 57,14 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Lula | 13 | <i>morena</i> | 58,82 % (17) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| Lula | 22 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Lula | 42 | <i>branca</i> | 77,46 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Lula | 70 | <i>branca</i> | 50 % (30) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Alckmin | 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| Lula | 73 | <i>parda</i> | 58,33 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| Lula | 84 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 91 | <i>negra*</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | <i>A</i> | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Lula | 1 | <i>branca</i> | 51,85 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 2 | <i>parda</i> | 53,86 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Lula | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Lula | 39 | <i>branca</i> | 77,14 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Lula | 68 | <i>branca</i> | 46,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Alckmin | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| Lula | 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| Lula | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Tableau 6.56 : Frontières et arbitrages de reclassification, second tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus claire

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|---------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Alckmin | 2 | <i>branca</i> | 14,29 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| Lula | 29 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 30 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| Lula | 32 | <i>negra*</i> | 53,33 % (15) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 42 | <i>branca</i> | 8,45 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| nul | 42 | <i>branca</i> | 7,04 % (71) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Alckmin | 70 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 71 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Alckmin | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| Lula | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| Lula | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| Lula | 35 | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 39 | <i>branca</i> | 8,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| nul | 39 | <i>branca</i> | 7,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Alckmin | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| Lula | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

Concernant les reclassifications privilégiant le choix de la couleur la plus foncée du couple de couleurs considéré, elles sont significativement corrélées avec le fait d'avoir voté pour Lula [Tableaux 6.55 et 6.57]. Il serait possible ici de raisonner au moyen d'une double causalité, le programme de ce candidat étant clairement ciblé en faveur des populations relativement plus modestes au sein de la société et de l'économie brésilienne, or ces populations sont d'un point de vue statistique majoritairement non blanches (première causalité). Et d'un autre côté, le fait de choisir de voter pour ce candidat sur la base de son programme pourrait être lié à la reconnaissance de ne pas appartenir à la frange la plus aisée de la population et donc, étant donné l'axe socio-économique du MMC, au fait d'être incité à s'assombrir aux termes des arbitrages afférents à cet axe. Rappelons que nous testons ici les reclassifications, autrement

dit les modifications à la marge de la catégorisation individuelle à travers l'auto-déclaration face à différentes classifications. Il ne s'agit donc pas d'avancer que la couleur de peau *per se* est corrélée au vote : tous les électeurs ayant voté pour Lula ne s'assombrissent pas. Mais, à la marge, le fait d'avoir voté pour ce candidat est corrélé avec un assombrissement pour les quelques individus modifiant leur assignation selon la classification proposée.

Tableau 6.57 : Frontières et arbitrages de reclassification, second tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus foncée

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|---------|----------|---------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| Lula | 2 | <i>branca</i> | 71,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 5 | <i>parda</i> | 71,43 % (14) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Lula | 22 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Lula | 26 | <i>parda</i> | 90 % (10) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Alckmin | 29 | <i>negra*</i> | 26,67 % (15) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 30 | <i>negra*</i> | 26,67 % (15) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| Alckmin | 32 | <i>negra*</i> | 26,67 % (15) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| Lula | 42 | <i>branca</i> | 78,87 % (71) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
| Lula | 70 | <i>branca</i> | 66,67 % (30) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Lula | 73 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| Lula | 84 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| Lula | 1 | <i>branca</i> | 70,37 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| Lula | 2 | <i>parda</i> | 69,23 % (13) | <i>negra*</i> | 100 % (1) |
| Lula | 22 | <i>branca</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Alckmin | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| Alckmin | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) |
| Alckmin | 35 | <i>negra*</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| Lula | 39 | <i>branca</i> | 78,57 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
| Lula | 68 | <i>branca</i> | 64,29 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| Lula | 71 | <i>parda</i> | 68,18 % (2) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| Lula | 74 | <i>branca</i> | 41,67 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

* : le terme 'negra' est entendu ici sous l'angle de la *cor*. C'est l'acception populaire de 'negra' qui est alors retenue, c'est-à-dire son utilisation à la place du terme 'preta' jugé péjoratif.

De cette confrontation des variables concernant les goûts et pratiques politiques aux reclassifications, nous tirons trois hypothèses de travail pour initier une recherche future sur ce thème. Premièrement, le fait de voter semble être une variable non corrélée au phénomène de reclassification, ce qui désigne une spécificité intéressante à appréhender en soi. Deuxièmement, le fait qu'une variable soit liée à un comportement en « U » soulignerait que la causalité sous-jacente pourrait être unidirectionnelle et que la couleur de peau, dans ce cas, serait une variable qui pourrait être située au second plan. Troisièmement, le fait que des reclassifications au comportement en « U » coexistent avec d'autres reclassifications au profil polarisées entre les couleurs blanches et noires correspondrait au constat déjà ancré au Brésil : la pauvreté aurait plusieurs visages en termes de couleurs de peau, mais pas la richesse. Il conviendrait alors de nous demander dans quelle mesure l'homogénéité plus importante située au niveau des groupes plus aisés socio-économiquement relèverait de la 'vraie' couleur de peau et des déclarations pouvant mettre en actes le dicton populaire « l'argent blanchit ».

4.4.6. *Cor, raça et reclassifications : un éclairage complémentaire par les goûts et pratiques culturels, de loisirs et de choix politiques ?*

Dans les résultats précédents, nous avons considéré le terme 'negra' en tant que *cor*, c'est-à-dire dans sa signification dans le langage populaire comme synonyme du terme 'preta'. Les frontières et arbitrages de reclassification 28 nous donnent l'occasion d'examiner le terme 'negra' en tant que *raça* dans son opposition au terme 'preta'. Rappelons que cette reclassification concerne uniquement les enquêtés de l'entreprise *Azul*⁵⁸, où il est possible que les arbitrages du MMC soient modifiés du fait de l'éligibilité à certains programmes pour les personnes se déclarant *negras*.

Les résultats du Tableau 6.58 brouillent les pistes. Tandis que les reclassifications corrélées au fait de préférer la musique évangélique corroborent notre interprétation précédente où un raisonnement en termes de *raça* serait lié au fait d'être éligible pour certains programmes, notamment d'accession à l'université, les variables de choix politiques soulignent une proportion plus faible en faveur de Lula qui était le candidat apparaissant comme programmant de mettre en place des politiques publiques ciblées en faveur des populations les plus modestes. Certes, nous ne savons pas qu'elle était l'auto-déclaration des enquêtés concernés par la reclassification 28 au moment de la réalisation de ces votes⁵⁹. Mais surtout,

58 Nous l'avons souligné *supra* pages 481 à 481 lors de l'analyse de cette reclassification sous l'éclairage de l'axe socio-économique.

59 Cela est également une critique à adresser dès qu'il y a une disjonction temporelle entre la déclaration et la réalisation d'une pratique. Nous avons fait le postulat implicite que les goûts et pratiques étaient

les programmes ayant pu déclencher un raisonnement en termes de *raça* plutôt que de *cor* ont été mis en place après les élections présidentielles de 2006. En fin du premier mandat de Lula, différents mouvements⁶⁰ soulignent que certaines promesses électorales en faveur des plus modestes n'ont pas été réalisées, d'où des revendications sur ces points. Il serait intéressant de savoir si les choix politiques des enquêtés optant pour une reclassification en faveur du terme 'negra' ont changé depuis la mise en place de ces programmes, notamment ceux liés à la mise en place de quotas selon la couleur de la peau.

Tableau 6.58 : Frontières et arbitrages de reclassification où les termes 'negra' et 'preta' ne semblent pas considérés comme des synonymes (variables culturelles, de loisirs et de choix politique)

| | <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|--------------------------------------|----------|-------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | | terme | proportion | terme | proportion |
| carnaval | 28 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| musique évangélique | | | 53,33 % (15) | | 0 % (1) |
| regarder la télévision | | | 46,67 % (15) | | 0 % (1) |
| Corinthians | | | 20 % (15) | | 100 % (1) |
| Santos | | | 73,33 % (15) | | 0 % (1) |
| Lula (1er tour) | | | 46,67 % (15) | | 100 % (1) |
| Lula (2nd tour) | | | 53,33 % (15) | | 100 % (1) |
| Alckmin (2nd tour) | | | 26,67 % (15) | | 0 % (1) |
| | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| carnaval | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| musique évangélique | | | 0 % (1) | | 54,54 % (11) |
| regarder la télévision | | | 0 % (1) | | 54,54 % (11) |
| Corinthians | | | 100 % (1) | | 18,18 % (11) |
| Santos | | | 0 % (1) | | 72,73 % (11) |
| Lula (1er tour) | | | 100 % (1) | | 27,27 % (11) |
| Lula (2nd tour) | | | 100 % (1) | | 36,36 % (11) |
| Alckmin (2nd tour) | | | 0 % (1) | | 36,36 % (11) |

Les statistiques descriptives et les tests de différence à partir desquels est réalisé ce tableau figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

NB : seuls les frontières (*F*) et les arbitrages (*A*) de reclassification statistiquement significatifs sont inclus. Notons que beaucoup de cas où les proportions sont de 0 % ou de 100 % n'ont pas mené à des résultats significatifs.

Un autre résultat nous semble important eu égard au faible nombre d'occurrences significatives concernant la reclassification 28 : il semble que les termes 'negra' et 'preta' ne donnent majoritairement pas lieu à des reclassifications concernant les variables de goûts et

stationnaires.

60 Il s'agit du MTST [Mouvement des Travailleurs Sans Toit] et du MST [Mouvement des travailleurs Sans Terre].

pratiques culturels, de loisirs et de choix politique. Autrement dit, un raisonnement en termes de *cor* serait privilégié lors des reclassifications en dehors d'un axe socio-économique. En revanche, l'axe identitaire activerait un raisonnement en termes de *raça* [variable carnaval – Tableau 6.58].

4.5. Reclassifications en dehors des mouvements d'éclaircissement et d'assombrissement : une problématique à construire

Plusieurs autres reclassifications étaient significatives, mais il nous était difficile de proposer des explications de leurs motivations sous-jacentes⁶¹. En revanche, elles nous désignent des pistes futures de recherche. Ces reclassifications concernent deux familles de couple de couleurs : (i) le couple *branca / amarela* et (ii) les couples articulant deux termes renvoyant à des couleurs intermédiaires (*morena / parda, etc.*).

Concernant le couple *branca / amarela*, précisons que les personnes catégorisées en tant que *amarela* disposent de caractéristiques socio-économiques élevées. A un niveau agrégé, la catégorie des personnes *brancas* disposent également de caractéristiques socio-économiques plus élevées que celles des autres groupes de couleurs. De manière implicite, il est traditionnellement admis que ces deux groupes (les catégories *branca* et *amarela*) sont équivalents en termes de positionnement socio-économiques, notamment sur le marché du travail et de manière relative aux autres groupes de couleurs. Le fait que certaines reclassification soient significatives interroge cette équivalence supposée entre les catégories *branca* et *amarela*, ainsi que le degré plus ou moins important d'homogénéité socio-économique au sein de chaque catégorie. Plus globalement, tant que la catégorie *amarela* est considérée comme équivalente à la catégorie *branca*, il est possible de raisonner dans un cadre chromatique linéaire, entre les couleurs blanches et noires. La significativité de ces reclassifications pourrait remettre en cause cette linéarité, autrement dit la manière dont la catégorie *amarela* s'articule avec les autres catégories de couleurs de peau.

Concernant les couples articulant deux termes renvoyant à des couleurs intermédiaires, le fait que certaines reclassifications soient significatives interroge l'hétérogénéité du métissage. Dans une perspective linéaire polarisée par les couleurs blanche et noire, les catégories intermédiaires sont *de facto* placées entre les deux pôles, sans que leur ordonnancement soit questionné, sauf si ce dernier est mentionné explicitement au moyen des adjectifs *clara* et

61 Dans la mesure où nous ne sommes pas en mesure de proposer ces explications, nous ne transcrivons pas les résultats dans le corps du chapitre. Ils figurent dans les Annexes 6.10 et 6.11 du volume annexe pages 346 à 546.

escura : par exemple, *morena clara* est une couleur plus claire que *morena*, elle-même renvoyant à une couleur plus claire que *morena escura*. S'il n'est pas possible de les ordonner, cela ajoute une dimension en nous faisant sortir de la linéarité des couleurs de peau. Plus globalement, la significativité des reclassifications attachées aux couples de couleurs intermédiaires nous inciterait à nous focaliser sur ces catégories pour appréhender ce qui les distingue.

Pour conclure concernant cette présentation des résultats questionnant les reclassifications de couleurs de peau lors du passage d'une classification à une autre, il nous semble qu'ils pourraient être synthétisés par la mise en exergue de l'hétérogénéité des catégories selon la classification du fait du changement qualitatif du contenu des caractéristiques pour chacune de ces catégories. Le groupe des personnes *brancas* selon la classification libre n'est pas statistiquement identique à celui des personnes *brancas* selon la classification étendue, lui-même étant statistiquement différent de celui des personnes *brancas* selon la classification de l'IBGE. Et il en est de même concernant les autres catégories de couleurs de peau. Au-delà de ce résultat principal, nous avons constaté certaines corrélations mais, surtout, nous avons identifié des hypothèses possibles de travail pour approfondir l'appréhension du phénomène des reclassifications de couleurs de peau.

Ce sixième chapitre nous a permis de mener une analyse exploratoire concernant le phénomène des reclassifications. Tandis que ces changements de catégories peuvent être considérés comme marginaux en termes de nombre d'individus – d'où une sorte d'invisibilité de ces changements lorsque les distributions de couleurs de peau selon différentes classifications sont comparées – ils modifient la composition qualitative – en termes de caractéristiques sous-jacentes – de chaque catégorie.

Cela relance le questionnement concernant la classification qui serait la plus pertinente – si elle existe – à l'analyse des faits économiques et sociaux en interaction avec les couleurs de peau. Certes, à partir du moment où la classification est stable selon les bases de données, il serait possible d'avancer que le « biais » induit par l'usage de cette classification à l'exclusion d'une autre serait identique, rendant les résultats comparables⁶². Mais le « biais » en question,

62 Cette difficulté pourrait être particulièrement redoutable lors d'un traitement quantitatif de données recueillies sur la base de la classification libre car le chercheur ignore de quoi est composé K et, par ailleurs, chaque enquêté dispose de son propre K . Cependant, cela ne constitue pas une raison suffisante pour évincer l'étude des déclarations obtenues face à la classification libre. Il conviendrait plutôt de croiser les approches pour cerner petit à petit les motivations et mécanismes du phénomène étudié.

c'est-à-dire l'influence du choix de K sur les déclarations, reste un sujet intéressant *per se*. Ainsi, le fait que la classification de l'IBGE soit la plus utilisée et ainsi la plus pratique pour réaliser des traitements statistiques ne doit pas exclure une confrontation des enquêtés à des classifications alternatives.

Étant donné que pour un certain nombre de reclassifications nous soupçonnons une double causalité, l'idéal serait de pouvoir mettre en œuvre un modèle VAR, autrement dit de disposer de données temporelles comportant l'auto-déclaration d'enquêtés ainsi que leurs caractéristiques. Trois pistes globales pourraient être explorées afin d'obtenir de telles données et en supposant que deux classifications au moins aient été proposées aux enquêtés : (i) disposer des identifiants permettant de construire un panel géant à partir des données de recensement, (ii) en supposant que l'échantillon des enquêtés est relativement stable, disposer des identifiants permettant de construire un panel à partir des données des enquêtes nationales annuelles organisées par divers organismes et (iii) construire la base de données appropriée dans l'optique de mettre en œuvre un modèle VAR au bout d'un certain nombre d'années de collecte. Ces trois pistes sont toutes très coûteuses, la deuxième étant peut-être la plus réalisable. A notre connaissance, ce projet est pour l'heure compromis car, à l'exception de certaines années (en faible nombre), seule une classification est proposée.

Un approfondissement pourrait être d'ores et déjà réalisé, sous réserve de l'accès aux données pertinentes : confronter directement les auto-déclarations selon la classification libre à celles réalisées face à la classification de l'IBGE. Du fait de la manière dont les auto-déclarations ont été collectées pendant l'enquête de terrain, où une classification étendue était également proposée, nous avons considéré qu'il n'était pas possible de concevoir que les enquêtés passaient directement de la classification libre à celle de l'IBGE dans nos bases de données. L'introduction de cette classification étendue nous a permis de distinguer deux mouvements de reclassifications, dont nous avons pu constater qu'ils s'exerçaient parfois en sens contraire, le premier par exemple favorisant la couleur la plus claire du couple de couleurs considéré tandis que lors de la seconde reclassification c'était la couleur la plus foncée qui était favorisée. Cela maintient en suspens la possibilité que les auto-déclarations découlant des classifications libre et de l'IBGE influencent de la même manière les enquêtés, mais il s'agit d'une hypothèse à confronter aux faits.

Enfin, certaines reclassifications ont souligné l'existence d'un fonctionnement en « U », c'est-à-dire que les couleurs intermédiaires de couleurs de peau étaient alors séparées des couleurs

situées aux extrêmes d'un spectre blanc / noir. Notre interprétation est que l'hétérogénéité de chaque catégorie selon la variable considérée (préférer les Corinthians par exemple) est alors plus importante et l'emporte sur une détermination en termes de couleurs de peau. Cela reste également une hypothèse à confronter aux faits.

Chapitre 7 – Instrumenter la couleur de la peau ?

« Ces derniers [les Coloured] servaient en somme de « communauté tampon », jouissant de privilèges tout juste suffisants pour les dissuader de se rallier politiquement à la majorité noire : on les déplaçait de force, ils recevaient un enseignement médiocre, mais en contrepartie, par exemple, on ne leur réclamait aucun laissez-passer et ils conservaient l'accès à plus de professions que les Noirs. Lorsque les Blancs y trouvaient leur compte, ils allaient jusqu'à les qualifier d'« Afrikaners bruns ». » [J. Stone (2008 : 130)].

« O Brasil certamente não é uma .democracia racial. Prova disso é a necessidade de uma lei para proibir o racismo. Pode ser ingênuo de nossa parte, mas gostaríamos de acreditar que se os muitos brancos brasileiros que têm DNA mitocondrial ameríndio ou africano se conscientizassem disso valorizariam mais a exuberante diversidade genética do nosso povo e, quem sabe, construiriam no século 21 uma sociedade mais justa e harmônica. »¹ [S. D. J. Pena / D. R. Carvalho-Silva / J. Alves-Silva / V. F. Prado / F. R. Santos (2000: 10)].

« Na verdade, o efeito imediato da lei de cotas para negros e pardos residiu na instituição da « figura jurídica do negro », ocasionando, pela primeira vez desde a Proclamação República, uma « mudança » nos termos da lei. »² [E. A. Machado (2005 : 31)].

Après avoir modélisé certains mécanismes de la mobilité chromatique, autrement dit de la distance qui peut exister entre l'auto-déclaration d'une personne et sa 'vraie' couleur (sa matérialité physique), nous avons interrogé l'effet de la classification proposée pour effectuer cette auto-déclaration sur la distribution des caractéristiques sous-jacentes et en dépit d'une distribution presque inchangée des auto-déclarations. Il s'agit ici d'appréhender l'instrumentation de la couleur de la peau sous un angle polysémique. En effet, nous l'abordons autant d'un point de vue technique, où l'objectif est de corriger le biais lié à l'endogénéité de la variable que nous cherchons à instrumenter, que d'un point de vue économique, social et politique, où il s'agit de disposer d'une définition permettant la mise en œuvre de politiques économiques et sociales.

Ces questionnements étant interdépendants, nous procédons tout d'abord à une analyse du *cálculo racial*. Précisons dès à présent que nous avons conscience qu'une telle entreprise est vouée à l'échec s'il s'agit de caractériser complètement les déterminants et / ou les variables

1 « Très certainement le Brésil n'est pas une démocratie raciale. Preuve en est qu'il est nécessaire de disposer d'une loi pour interdire le racisme. Cela peut être ingénu de notre part, mais nous aimerions croire que si les nombreux Brésiliens blancs ayant un ADN mitochondrial amérindien ou africain étaient conscients de cela il valoriseraient plus l'exubérante diversité génétique de notre peuple et, qui sait, ils construiraient au XXI^{ème} siècle une société plus juste et harmonieuse. »

2 « En vérité, l'effet immédiat de la loi des quotas pour les *negros* et *pardos* réside dans l'institution de la « figure juridique du *negro* », occasionnant, pour la première fois depuis la Proclamation *República* [République], un « changement » dans les termes de la loi. »

corrélées avec le choix d'une catégorie de couleur de peau en particulier³. Aussi nous nous contentons d'identifier certaines variables et notamment de comprendre dans quelle mesure le *cálculo racial* est différent de la mobilité chromatique. Il s'agit également de disposer d'une équation qui pourra devenir une équation instrumentale une fois certains aménagements techniques réalisés⁴. Puis nous questionnons sous un autre angle le rôle de la 'vraie' couleur de peau, en articulant notre raisonnement autour de la nécessité de réaliser une instrumentation des déclarations de couleurs de peau si une telle 'vraie' couleur est disponible à travers une variable qui en serait la proxy. Cela sera également l'occasion de tester si les 'vraies' couleurs dont nous disposons peuvent constituer des variables instrumentales. Enfin, nous abordons la question des inégalités et des discriminations selon la couleur de la peau en prenant en compte le fait que les déclarations de couleurs de peau sont des constructions. Nous nous focalisons ici sur le positionnement en termes hiérarchiques dans l'entreprise. Seule la base de données DMISP_1 est utilisée ici, c'est-à-dire les entreprises *Verde* et *Azul*, car une 'vraie' couleur de peau n'est pas disponible dans DMISP_2.

I. Proposer une analyse du *cálculo racial*

Dans un certain sens, les précédents chapitres ont déjà proposé d'autres analyses : en effet, chacun souligne des arbitrages menant à un choix ou à un autre en termes de couleurs de peau. Nous réservons cependant l'expression de *cálculo racial* à l'équation des déterminants du choix d'une catégorie particulière pour décrire une couleur de peau. Nous appréhendons donc ici la question étant à l'origine de notre plan de recherche initial : pourquoi choisir un terme particulier et en exclure d'autres. Cela fait donc également appel à une dimension sémantique. S'il est possible de s'éclaircir à travers plusieurs termes – *branca* est plus clair que *morena*, et *morena escura* est plus clair que *preta*, par exemple, c'est-à-dire que *branca* et *morena escura* sont ici des supports d'éclaircissement – comme nous l'avons souligné dans le modèle de mobilité chromatique, il s'agit ici de se reconnaître dans un mot en particulier. Cela pose également la question de la définition de ces termes. Étant donné notre objectif de nous situer face à l'appréhension de certaines mesures d'inégalités et de discriminations, notre approche sera *in fine* quantitative, tout en nuancant autant que possible notre propos étant donné les limites de cet objectif.

3 Cela avait d'ailleurs été précisé dès le début par M. Harris (1964) lorsqu'il souligna l'existence d'un tel calcul.

4 Nous pensons notamment à l'inclusion des autres variables de l'équation d'intérêt afin d'éviter d'estimer une régression interdite.

1.1. Formuler le *cálculo racial*

Essayer de formuler le *cálculo racial* implique certes d'identifier les variables qui l'influencent, mais aussi de nous interroger sur la définition de chaque catégorie de couleurs de peau, ce qui constitue en quelque sorte une spécificité de la question posée par ce calcul. Dans la mesure où ce choix ne peut pas s'effectuer de manière *ad hoc*, nous prenons également en compte la contrainte chromatique imposée par la matérialité physique de chaque individu.

1.1.1. Spécificités du *cálculo racial*

Nous identifions trois spécificités concernant le *cálculo racial* : une définition potentiellement floue de la variable dépendante, son articulation à la fois étroite tout en maintenant une certaine indépendance par rapport à la mobilité chromatique, et une certaine stabilité.

Puisqu'il s'agit d'interroger le choix d'une catégorie de couleur de peau en particulier, nous nous demandons comment les individus distinguent ces catégories les unes des autres et comment ils les définissent. En effet, s'il existe un *cálculo racial*, il faudrait bien que les arbitrages réalisés puissent s'ancrer dans des catégories définies de manière claire. A travers les entretiens, nous identifions une sorte de nouveau paradoxe sur ce point. En effet, les enquêtés semblent savoir avec assez d'assurance comment se classer et comment ranger d'autres personnes dans chaque catégorie de couleur, tout en peinant à définir chaque catégorie *per se* ainsi que les frontières séparant différentes catégories.

Tous les enquêtés se réfèrent à un positionnement relatif afin d'attribuer une catégorie à une personne donnée :

Stéphanie Cassilde [SC]: [...] Uma pessoa morena?
Augusto: É a mistura de branco com o negro.
SC: [*silêncio = escrever*] E morena-negra?
Augusto: Morena-negra? É... negro com negro, não é.
SC: [*escrever*] Morena-negra é negro com negro.
Augusto: É.
SC: [*escrever*] E morena-branca? [*risos*]
Augusto: Morena-branca? É branco com moreno, não é.
SC: E branca-morena?
Augusto: Também.
SC: Também. É a mesma coisa?
Augusto: É a mesma coisa. Só inverteu as palavras, não é. 'Branca com negra' e 'branca com morena' e 'moreno com branco'. É a mesma coisa.

SC: [...] Une personne *morena* ?
Augusto : C'est un mélange de *branco* et de *negro*.
SC : [*silence = prise des notes*] Et *morena-negra* ?
Augusto : *Morena-negra* ? C'est... *negro* avec *negro*, n'est-ce pas.
SC : [*prise de notes*] *Morena-negra* c'est *negro* avec *negro*.
Augusto : Oui.
SC : [*prise de notes*] Et *morena-branca* ? [*rires*]
Augusto : *Morena-branca* ? C'est *branco* avec *moreno*, n'est-ce pas.
SC : Et *branca-morena* ?
Augusto : Aussi.
SC : Aussi. C'est la même chose ?
Augusto : C'est la même chose. Les mots sont seulement inversés, n'est-ce pas. '*Branca* avec

SC: É a mesma coisa.
Augusto: Uhrumm.
 SC: E morena-clara?
Augusto: Morena-clara?
 SC: Sim.
Augusto: É pessoa branca. [*boceja*] Branca com morena.
 SC: [*escrever*] E parda-negra?
Augusto: Parda-negra? É moreno com negro.
 SC: [*escrever*] Parda?
Augusto: Só parda? É moreno com moreno.
 SC: [*escrever*] Preta?
Augusto: É... negro com negro, não é.
 SC: [*escrever*] Amarela?
Augusto: Amarela? É pessoas consideradas orientais. São japonês, chinês, coreano. São as pessoas amarela, considerada amarela.
 SC: E parda-amarela?
Augusto: Parda-amarela?
 SC: Sim.
Augusto: [*silêncio*] Aí, é... moreno, não é, com amarelo.
 SC: [*escrever*] Escura-preta?
Augusto: É duas pessoas pretas, não é. É dois negros.
 SC: É negro com negro?
Augusto: É negro com negro.
 SC: [*escrever*] E índia-morena?
Augusto: Índia-morena? [*silêncio*] É... [*silêncio*] índia-morena. [*silêncio*] Acho que é moreno com moreno, não é. Porque são moreno também os índios.
 SC: [*escrever*] E mulata?
Augusto: [*silêncio*] Mulato é moreno com negro.
 SC: [*escrever*] Branquinho?
Augusto: Branquinho? É branco com branco. [*risos*]
 SC: E branca-amarela?
Augusto: Aí é branco com [*silêncio*] Branco-amarelo?
 SC: Sim.
Augusto: [*silêncio*] Aí, branco com japonês, não é, com coreano.
 SC: [*escrever*] E clara?
Augusto: [*silêncio*] É duas pessoas branca. Branco com branco.
 SC: E parda-escura?
Augusto: É moreno com negro.
 SC: [*escrever*] Parda-clara?
Augusto: É moreno com branco. [*silêncio*] Moreno-claro.
 SC: E branco?
Augusto: Hummm?
 SC: Branco?
Augusto: Branco com branco.
 SC: Porque para mim é difícil entender.
Augusto: Ah, é?
 SC: É.
Augusto: Hummm.
 SC: Para você é fácil?
 [...]

negra' et '*branca* avec *morena*' et '*moreno* avec *branco*'. C'est la même chose.
 SC : C'est la même chose.
Augusto : Hum hum.
 SC : Et *morena-clara* ?
Augusto : *Morena-clara* ?
 SC : Oui.
Augusto : C'est une personne *branca*. [*baillement*] *Branca* avec *morena*.
 SC : [*prise de notes*] Et *parda-negra* ?
Augusto : *Parda-negra* ? C'est *moreno* avec *negro*.
 SC : [*prise de notes*] *Parda* ?
Augusto : Seulement *parda* ? C'est *moreno* avec *moreno*.
 SC : [*prise de notes*] *Preta* ?
Augusto : C'est... *negro* avec *negro*, n'est-ce pas.
 SC : [*prise de notes*] *Amarela* ?
Augusto : *Amarela* ? Ce sont les personnes considérées comme asiatiques. Ce sont les Japonais, les Chinois, les Coréens. Ce sont des personnes *amarelas*, considérées comme *amarela*.
 SC : Et *parda-amarela* ?
Augusto : *Parda-amarela* ?
 SC : Oui.
Augusto : [*silence*] Alors là, c'est... *moreno*, n'est-ce pas, avec *amarelo*.
 SC : [*prise de notes*] *Escura-preta* ?
Augusto : C'est deux personnes *pretas*, n'est-ce pas. C'est deux *negros*.
 SC : C'est *negro* avec *negro* ?
Augusto : C'est *negro* avec *negro*.
 SC : [*prise de notes*] Et *índia-morena* ?
Augusto : *Índia-morena* ? [*silence*] C'est... [*silence*] *índia-morena*. [*silence*] Je pense que c'est *moreno* avec *moreno*, n'est-ce pas. Parce que les Indiens sont aussi *morenos*.
 SC : [*prise de notes*] Et *mulata* ?
Augusto : [*silence*] *Mulato* c'est *moreno* avec *negro*.
 SC : [*prise de notes*] *Branquinho* ?
Augusto : *Branquinho* ? C'est *branco* avec *branco*. [*rires*]
 SC : Et *branca-amarela* ?
Augusto : Là c'est *branco* avec [*silence*] *Branco-amarelo* ?
 SC : Oui.
Augusto : [*silence*] Alors, *branco* avec un Japonais, n'est-ce pas, avec un Coréen.
 SC : [*prise de notes*] Et *clara* ?
Augusto : [*silence*] C'est deux personnes *brancas*. *Branco* avec *branco*.
 SC : Et *parda-escura* ?
Augusto : C'est *moreno* avec *negro*.
 SC : [*prise de notes*] *Parda-clara* ?
Augusto : C'est *moreno* avec *branco*. [*silence*] *Moreno-claro*.
 SC : Et *branco* ?
Augusto : Hum hum ?
 SC : *Branco* ?
Augusto : *Branco* avec *branco*.
 SC : Parce que pour moi, c'est difficile de

Augusto: Tudo é fácil. A gente aprende na escola isso daí.

SC: Ah, sim?

Augusto: Aprende na escola. É, que nem aí você não falou mameluco, que é outra mistura de raça, sabe. Tipo: negro com índio, negro com branco, negro com amarelo, negro com pardo, pardo com negro, pardo com branco. Aí surgiu essas raças, não é. Mameluco, índio, negro, mulato, misturas de raça que, que surgiu, não é. Misturas...

SC: [...] Uma pessoa morena negra?

Fátima: Morena negra? Não, é negra mesmo, morena negra não tem.

SC: Morena branca?

Fátima: Morena branca? Às vezes quando a pessoa não é, tipo assim, não é assim da minha cor, é um pouquinho mais claro, aí fala que é [*silêncio*].

SC: Morena branca?

Fátima: É, mais é para neg..., morena mesmo, mais morena para negra mesmo.

SC: Morena branca?

Fátima: Agora morena branca acho que quando a pessoa é mais clara não é?

SC: E há uma diferença entre morena branca e branca morena?

Fátima: Às vezes a pessoa é branca e é queimado do sol. Aí fica um pouquinho mais escuro.

SC: E parda negra?

Fátima: Pardo, eu acho que é quando a pessoa é mais claro. Que é negro, e um pouquinho claro. Aí tem gente que não fala que é pardo, mas negro pardo mesmo [*silêncio*].

SC: E entre Negra, parda e morena, qual é a diferença, como é?

Fátima: Negra, parda e morena? A pessoa parda, parda mesmo assim eu não sei não é. Assim o significado da pessoa parda. Agora entre parda e morena, acho que é dois tipo de tom de pele não é.

SC: E Negra?

Fátima: Negra é quando a pessoa é negra mesmo. Não é mais clara nem nada. Já tem a sua cor normal mesmo, não fica queimada do sol nem nada, aí a pessoa é negra.

comprender.

Augusto: Ah oui ?

SC: Oui.

Augusto: Hum hum.

SC: Pour vous c'est facile ?

[...]

Augusto: Tout est facile. Nous apprenons tout cela à l'école.

SC: Ah oui ?

Augusto: Ça s'apprend à l'école. C'est, comme le terme *mameluco* dont vous n'avez pas parlé, qui est un autre mélange de race, vous voyez. Genre : *negro* avec *índio*, *negro* avec *branco*, *negro* avec *amarelo*, *negro* avec *pardo*, *pardo* avec *negro*, *pardo* avec *branco*. Alors, ces races ont émergé, n'est-ce pas. *Mameluco*, *índio*, *negro*, *mulato*, ce sont des mélanges de races qui ont émergé. Mélanges....

SC: [...] Une personne *morena negra* ?

Fátima: *Morena negra* ? Non, c'est vraiment *negro*, *morena negra* ça n'existe pas.

SC: *Morena branca* ?

Fátima: *Morena branca* ? Parfois quand la personne n'est pas, genre, elle n'est pas de ma couleur, elle est un peu plus claire, alors elle dit qu'elle l'est [*silence*].

SC: *Morena branca* ?

Fátima: Oui, c'est plus vers *neg...*, vraiment *morena*, vraiment plus *morena* vers *negra*.

SC: *Morena branca* ?

Fátima: Maintenant, *morena branca* je pense que c'est quand une personne est plus claire n'est-ce pas ?

SC: Et il y a une différence entre *morena branca* et *branca morena* ?

Fátima: Parfois la personne est *branca* et est bronzée par le soleil. Alors elle est un peu plus foncée.

SC: Et *parda negra* ?

Fátima: *Pardo*, je pense que c'est quand une personne est plus claire. C'est *negro*, et un peu plus clair. Alors il y a des gens qui ne disent pas *pardo*, plutôt mais *negro pardo* [*silence*].

SC: Et entre *negra*, *parda* et *morena*, quelle est la différence, comment c'est ?

Fátima: *Negra*, *parda* et *morena* ? La personne *parda*, vraiment *parda* ainsi je ne sais pas. Ainsi la signification de la personne *parda*. Maintenant, entre *parda* et *morena*, je pense que c'est deux types de tons de peau n'est-ce pas.

SC: Et *negra* ?

Fátima: *Negra*, c'est quand la personne est vraiment *negra*. Elle n'est plus claire ni rien. Elle a déjà sa couleur vraiment naturellement, ça ne vient pas du soleil ni de rien, alors la personne est *negra*.

SC: E, como você faz para escolher uma palavra, é difícil? Como você vai se ajudar para dizer 'essa pessoa é dessa cor'?

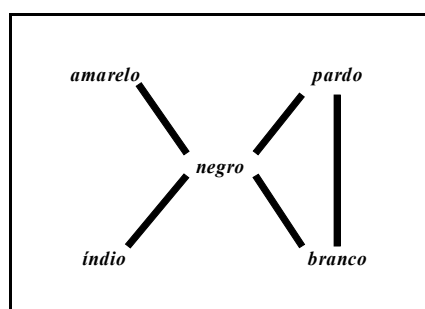
Caetano: Aí eu vou procurar fazer comparações, com aquelas pessoas que eu sei, não é? Então, se você me apontar uma determinada pessoa que eu fique na dúvida se ela é branca, negra, mulata, índia, pela cor da pele, eu vou ver a tonalidade da pele e vou comparar com algum referencial que eu tenha na minha cabeça. Aí, é o que eu faria.

SC : Et, comment faites vous pour choisir un mot, c'est difficile ? Comment vous aidez-vous pour dire 'cette personne est de telle couleur' ?

Caetano : Alors là je cherche à faire des comparaisons, avec les personnes pour lesquelles je sais, n'est-ce pas ? Alors, si vous me désignez une personne donnée et que je suis dans le doute pour savoir si elle est *branca*, *negra*, *mulata*, *índia*, pour la couleur de peau, je vais voir la nuance de la peau et je vais comparer avec une référence quelconque que j'ai dans la tête. Voilà ce que je ferais.

Augusto, Fátima et Caetano nous indiquent tous les trois une manière de mettre en œuvre une évaluation relative de la couleur de la peau. Augusto raisonne plutôt dans un cadre biologique, en ce sens qu'il inscrit toute personne dans le prolongement du mélange de ses parents⁵, tout comme cela lui a été enseigné à l'école. Les signaux d'ennui qu'il nous envoie sont sans doute à interpréter à l'aune de la situation, où il doit se sentir en train de réciter une leçon connue depuis longtemps. Il est intéressant de noter, que dans deux cas, Augusto hésite et prend le temps de réfléchir pour nous préciser quel mélange est à l'origine de *índia-morena* et *branco-amarelo*. Sur la base des connaissances apprises qu'il nous transmet [Schéma 7.1], seuls certains mélanges sont mentionnés. Certes, le but d'Augusto n'était sans doute pas de nous fournir une liste exhaustive. Cependant, appréhender l'absence de certains couples dans le Schéma 7.1 sous l'éclairage des hésitations nous semble indiquer que ces mélanges n'étaient pas envisagés, peut-être parce que non-appris en amont.

Schéma 7.1 : Mélanges de couleurs de peau cités par Augusto



Inversement, Augusto est surpris que nous puissions demander à quoi renvoie le terme *branco*. Sa surprise est si manifeste que nous nous sommes sentie obligée de justifier nos questions par notre méconnaissance. Fátima et Caetano font jouer d'autres ressorts d'un positionnement relatif. La première situe chaque couleur dans sa plus ou moins grande

5 En toute rigueur, dans la mesure où la couleur de la peau est une caractéristique dépendant de plusieurs marqueurs génétiques, cela ne fonctionne pas ainsi : ainsi, un enfant n'a pas systématiquement une couleur de peau située entre celles de ses parents [J. Stone (2008 : 97 – 99)].

proximité avec le terme *negro* – défini comme la couleur la plus foncée sans intervention aucune du soleil – tandis que le second rapporte les nouvelles personnes rencontrées à celles qu'il connaît déjà – et pour lesquelles il s'est déjà prononcé.

Le fait de pouvoir fonctionner de manière relative laisse la question de la frontière entre les catégories de côté :

SC: [...] Que é uma pessoa branquinha?
Catarina: Branquinha é uma pessoa assim clara, não é? Cabelo bom, pele clara. Essa é uma pessoa clarinha.
SC: Branquinha é clarinha?
Catarina: É.
SC: E entre branquinha e branca, qual é a diferença?
Catarina: Clarinha e branca? É...a que é clarinha ela é mais um tom para Loira, não é? Que a pele é bem mais clarinha! E a branca não, a branca você está vendo ali que é branca, agora a clarinha não, ela á mais um tom para loira. Loira aquela do cabelo amarelo, não é?
SC: Ah, e entre branca e morena?
Catarina: Entre branca e morena?
SC: É.
Catarina: É que a morena ela é mais escura, não é?

SC: [...] Como você escolhe?
Mônica: [*silêncio*] De acordo com o meu conhecimento, de tudo que eu aprendi até hoje, é assim que eu classifico.
SC: E uma pessoa mulata?
Mônica: Mulata! Putz! [*silêncio*] Uma pessoa mulata... Posso... posso desenhar um negócio para você? Acho que vai ficar mais fácil. Oh, [*silêncio = fazendo um desenho*] oh, eu vou colocar aqui, oh. [*fazendo um desenho*] Eu vou fazer uma linha do tempo, aqui, assim... . Oh, uma pessoa branca, [*fazendo um desenho*] uma pessoa parda, [*fazendo um desenho*] uma pessoa mulata, [*fazendo um desenho*] e uma pessoa negra. [*fazendo um desenho*] Então, [*silêncio*] aqui é o começo. Uma pessoa branca. Vamos supor, no caso sou eu. Uma suposição, sabe? Eu sou branca, você é parda. Uma pessoa mulata é um pouquinho mais escura que você, só que não é negra. Não é tão escuro quanto uma pessoa negra.
SC: Mas, a partir de que momento uma pessoa é negra?
Mônica: [*silêncio*] Huumm... . É que é assim, oh. Uma pessoa negra... um neg... a palavra negro é um nome geral, assim, paras pessoas... paras pessoas que são mais escuras, entendeu?
SC: Mas, mulata é mais escura que eu, mas não é

SC : [...] Qu'est une personne *branquinha* ?
Catarina : *Branquinha* c'est une personne claire ainsi, n'est-ce pas ? De bons cheveux, la peau claire. Ça c'est une personne *clarinha*.
SC : *Branquinha* c'est *clarinha* ?
Catarina : Oui.
SC : Et entre *branquinha* et *branca*, quelle est la différence ?
Catarina : *Clarinha* et *branca* ? C'est... celle qui est *clarinha* elle tire vers le blond, n'est-ce pas ? C'est que la peau est bien clairette ! Et la *branca* non, la *branca* vous pouvez voir ici qu'elle est *branca*, maintenant la *clarinha* non, elle tire plus vers le blond. La blonde c'est celle qui a les cheveux jaunes, n'est-ce pas ?
SC : Ah, et entre *branca* et *morena* ?
Catarina : Entre *branca* et *morena* ?
SC : Oui.
Catarina : C'est que la *morena* elle est plus foncée, n'est-ce pas ?

SC : [...] Comment choisissez-vous ?
Mônica : [*silence*] Par rapport à mes connaissances, à tout ce que j'ai appris jusqu'à présent, c'est ainsi que je classe.
SC : Et une personne *mulata* ?
Mônica : *Mulata*! Ouah! [*silence*] Une personne *mulata*... Je peux... je peux dessiner un truc pour vous ? Je pense que ce sera plus facile. Oh [*silence = dessinant*] oh, je vais le mettre ici, oh. [*dessinant*] Je vais faire une ligne du temps, ici, ainsi... . Oh, une personne *branca*, [*dessinant*] une personne *parda*, [*dessinant*] une personne *mulata*, [*dessinant*] et une personne *negra*. [*dessinant*] Alors, [*silence*] ici c'est le début. Une personne *branca*. Supposons que, disons que c'est moi. Une supposition, vous savez ? Je suis *branca*, vous êtes *parda*. Une personne *mulata* est un peu plus sombre que vous, seulement elle n'est pas *negra*. Elle n'est pas aussi sombre qu'une personne *negra*.
SC : Mais, à partir de quel moment une personne est *negra* ?
Mônica : [*silêncio*] Hummm... C'est comme ça, oh. Une personne *negra*... un *neg*... le mot *negro* c'est un nom général, ainsi, pour les personnes... pour les personnes qui sont les plus foncées, vous comprenez ?
SC : Mais, *mulata* c'est plus sombre que moi, mais

negra?
Mônica: Não, porque não tem.... não é tão escuro que nem uma negra. [silêncio] Huumm.... Como é que eu vou te explicar. [silêncio]

SC: E onde é a fronteira? Quando é negro? Quando é moreno-escuro?

Graça: Aha. Ah, quando é negro você percebe que a pessoa tem uma cor bem escura, negra mesmo, não é? Um marrom forte. E moreno como você que está bronzeada, está eu acho que no meio, assim, não é? Mesmo que o ... é, eu acho que é isso.

SC: E para chegar à cor branca, onde é a fronteira?

Graça: É complicada essa pergunta, hehe. Complicada, eu acho que a branca, a pessoa branca... a pele branca é aquela que dificilmente ela vai conseguir bronzear, não é? Que por mais que ela fique no sol, como eu comentei com você, fica... a pessoa fica vermelha e não pega nenhuma cor, então ela é branca, não é? Agora, quando a pessoa é morena, é quando fica exposta ao sol, não é? Ou não. Às vezes já é da cor dela mesmo, não é? Aí já fica com aquele tom.... mais queimadinho, aquele tom saudável.

ce n'est pas *negra* ?
Mônica : Non, parce qu'il n'y a pas... ce n'est pas aussi foncé qu'une personne *negra*. [silence] Hum... Comme vais-je t'expliquer cela. [silence]

SC : Et où est la frontière ? Quand est-ce que c'est *negro* ? Quand est-ce que c'est *moreno-escuro* ?

Graça : Aha. Ah, quand c'est *negro* vous pouvez percevoir que la personne a une couleur bien sombre, vraiment *negra*, n'est-ce pas ? Un marron foncé. Et *moreno* c'est comme vous qui êtes bronzée, c'est je pense entre les deux [*moreno-escuro* est entre marron foncé et notre couleur], ainsi, n'est-ce pas ? Même que le... c'est, je pense que c'est comme ça.

SC : Et pour arriver à la couleur *branca*, où est la frontière ?

Graça : C'est compliqué cette question, hehe. Compliquée, je pense que la *branca*, la personne *branca*... la peau *branca* c'est celle qui va difficilement réussir à bronzer, n'est-ce pas ? Qui pour autant qu'elle reste exposée au soleil, comme je viens d'en parler avec vous, devient... la personne devient rouge et ne prend aucune couleur, alors elle est *branca*, n'est-ce pas ? Maintenant, quand la personne est *morena*, c'est quand elle est exposée au soleil, n'est-ce pas ? Ou non. Parfois c'est déjà vraiment sa couleur, n'est-ce pas ? Alors elle porte déjà cette nuance... plus mate, cette sorte de nuance de bonne santé.

Les enquêtés ne parviennent pas à préciser où passe la frontière entre deux couleurs de peau⁶. Leur capacité à raisonner dans un cadre relatif est avérée ici pour Catarina, Mônica et Graça, et il en découle même un certain ordre dans un spectre de couleurs polarisé par les couleurs blanche et noire – d'où le dessin réalisé par Mônica à partir d'une ligne du temps, c'est-à-dire d'un axe comportant un sens. En revanche, il leur est difficile de déterminer un critère faisant basculer une personne dans une catégorie ou une autre. Certaines exceptions apparaissent dans les propos de Catarina et Graça. La première nous indique que le fait d'être de couleur blanche et d'avoir les cheveux blonds fait la différence entre une personne *branca* [blanche] et *clarinha* [clairrette – à la peau blanche et les cheveux blonds]⁷. La seconde souligne que la

6 Notons par ailleurs que cela peut constituer un fonctionnement normal pour les processus de classification. Comme le précise G. Simpson (1961 : 65, cité par S. Atran (1981 : 74)) : « taxa at all levels are not in principle defined by membership but by relationship. That is, they cannot be defined solely by... listing the characteristics... but only by implicit or explicit specification of relationships among individuals » [les catégories à tous les niveaux ne sont pas définies en principe par l'appartenance mais par la relation. C'est-à-dire, elles ne peuvent pas uniquement être définies en... faisant la liste des caractéristiques... mais seulement par la spécification implicite ou explicite de relations entre les individus].

7 Notons également que Catarina utilise systématiquement le terme *clarinha* à la place du terme *branquinha* que nous lui proposons sur la base des auto-déclarations/ déclarations libres collectées lors des questionnaires réalisés dans *Fábrica*. Tout en les comprenant comme des synonymes, elle a une préférence pour un terme. Cela est intéressant dans la mesure où une même classification peut être reformulée par l'interlocuteur en des termes l'agréant plus que ceux proposés, tout en ne changeant pas le positionnement relatif entre les

personne *branca* a la capacité de toujours rester incolore, même au soleil, c'est-à-dire de ne pas brunir. Ces mentions sont très marginales étant donné d'une part le nombre de catégories à distinguer et d'autre part le nombre d'entretiens.

Sans délimitation, le contenu des catégories de couleurs de peau est également difficile à définir :

SC: Gostaria que você me ajudasse a entender o que significa algumas outras palavras sobre a cor da pele. Morena você já me explicou, mas morena significa especificamente o que?
Lara: Quase negra.
SC: E morena-negra?
Lara: Quase negra mesmo.
SC: E morena-branca?
Lara: É dividido. É quase branca com negro.
SC: E parda-negra?
Lara: Não sei explicar não.
SC: Parda, você já me explicou?
Lara: Parda não sei se é negra. Não sei o que significa a palavra parda. Para mim é uma pessoa quase negra.
SC: Por que não dizer negra se é quase negra?
Lara: Por que a cor do negro não é mais escura? Se a gente for comparar o negro com o moreno-claro, o negro vai estar mais escuro. Mais para negro mesmo.
SC: A palavra preta o que significa?
Lara: Para mim, preta é cor. Não existe preto referente à cor pessoa. Eu não gosto desta palavra, preta.
SC: Por que?
Lara: Você não precisa chamar uma pessoa de preta. É negra. Não tem significado a palavra preta para identificar uma pessoa. Preta é cor: uma calça, uma camisa, um lápis.
SC: E branca?
Lara: Brancas para mim são aquelas pessoas bem branca, cabelos louros, tipo Albina.
[...]
Lara: Não sei.
[...]
Lara: Não sei.
[...]
Lara: Não sei.
[...]
Lara: Não sei não.
SC: É muito difícil?
Lara: É muito difícil. Vai demorar alguém conseguir definir a cor, porque é muito difícil.

SC : J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre ce que signifient certains autres mots concernant la couleur de la peau. *Morena* vous m'avez déjà expliqué, mais *morena* qu'est-ce que ça signifie spécifiquement ?
Lara : Presque *negra*.
SC : Et *morena-negra* ?
Lara : Vraiment presque *negra*.
SC : Et *morena-branca* ?
Lara : C'est divisé. C'est presque *branca* avec du *negro*.
SC : Et *parda-negra* ?
Lara : Je ne sais pas l'expliquer, non.
SC : *Parda*, vous me l'avez déjà expliqué ?
Lara : *Parda*, je ne sais pas si c'est *negra*. Je ne sais pas ce que signifie le mot *parda*. Pour moi c'est une personne presque *negra*.
SC : Pourquoi ne pas dire *negra* si c'est presque *negra* ?
Lara : Parce que la couleur du *negro* n'est-elle pas plus sombre ? Si nous comparons le *negro* avec le *moreno-claro*, le *negro* sera plus foncé. Il tient plus du vraiment *negro*.
SC : Le mot *preta*, qu'est-ce qu'il signifie ?
Lara : Pour moi, *preta* c'est une couleur. Ça n'existe pas *preto* en référence à la couleur d'une personne. Je n'aime pas ce mot, *preta*.
SC : Pour quoi ?
Lara : Vous n'avez pas besoin de traiter une personne de *preta*. C'est *negra*. Le mot *preta* n'a pas de signification pour identifier une personne. *Preta* c'est une couleur : d'un pantalon, d'une chemise, d'un crayon.
SC : Et *branca* ?
Lara : *Branca* pour moi ce sont ces personnes bien *branca*, cheveux blonds, genre albinos.
[...]
Lara : Je ne sais pas.
[...]
Lara : Je ne sais pas.
[...]
Lara : Je ne sais pas.
[...]
Lara : Je ne sais pas, non.

différentes alternatives. Autrement dit, un enquêté peut très bien bâtir ses arbitrages sur une classification reformulée, c'est-à-dire qu'il ne se limite jamais aux termes proposés par le chercheur, au moins dans leur verbalisation. Nous ne savons pas dans quelle mesure ni sous quelles impulsions de telles reformulations sont mises en œuvre par les enquêtés.

Ademar: É, também para mim também é difícil. Que quando eu leio revista está escrito parda. O que que é parda? É um amarelo? Não sei. Não é uma pergunta específica. Porque para mim, cor da pele é preta ou branca. Então não é uma pergunta específica.

SC: E todas as pessoas que dizem que elas são morena? Elas vão do lado do branco...

Ademar: É, aí que está, o moreno no Brasil, você fala moreno. Você é uma morena no Brasil. Uma pessoa de pele clara com cabelos pretos também é morena no Brasil. Então, a cor, não tem uma cor específica.

SC: [...] O que você acha dessas palavras, qual é o significado dessas palavras?

Heloisa: É como eu coloquei, tem muita, muita miscigenação, muita mistura de raças, não é?

[...]

Heloisa: A gente nem consegue definir exatamente por causa dessa mistura, não é.

SC: C'est très difficile ?

Lara : C'est très difficile. Ça va prendre du temps avant que quelqu'un arrive à définir la *cor*, parce que c'est très difficile.

Ademar : Oui, pour moi aussi c'est difficile. D'ailleurs, quand je lis un magazine et qu'il y a écrit *parda*. C'est quoi *parda* ? C'est un type de jaune ? Je ne sais pas. Ce n'est pas une question spécifique. Parce que pour moi, la couleur de la peau est *preta* ou *branca*. Alors pour moi, ce n'est pas une question spécifique.

SC : Et toutes les personnes qui disent qu'elles sont *morena* ? Elles vont du côté du *branco*...

Ademar : Oui, c'est là que c'est, le *moreno* au Brésil, vous dite *moreno*. Vous êtes une *morena* au Brésil. Une personne à la peau claire avec des cheveux noirs aussi est *morena* au Brésil. Alors, la couleur, il n'y a pas de couleur spécifique.

SC : [...] Que pensez-vous de ces mots, quelle est la signification de ces mots ?

Heloisa : C'est comme je l'ai mis, il y a beaucoup, beaucoup de miscigénation, beaucoup de mélange de races, n'est-ce pas ?

[...]

Heloisa : Nous n'arrivons même pas à définir exactement à cause de ce mélange, n'est-ce pas.

Seules les catégories situées aux extrêmes d'un spectre de couleurs polarisé par les couleurs blanche et noire parviennent à être définies, mais toujours de manière imparfaite. Ainsi, la catégorie *negra* est toujours désignée comme « *negra mesmo* » [*vraiment negra*], comme s'il existait une couleur 'noir foncé' tandis que Lara fonctionne de la même manière avec la définition de la catégorie *branca*, qu'elle adosse au fait d'être « *bem branca* » [bien blanche], comme s'il existait une couleur 'blanc clair' qu'elle apparie au fait d'être albinos. Dans les deux cas, le fait d'être, de se reconnaître ou d'être reconnu comme *negra* – respectivement *branca* – dépasse ces définitions conçues au plus étroit. Entre ces deux pôles, nulle définition. Tandis que Lara nous répète qu'elle ne sait pas comment définir les termes que nous lui proposons, Ademar souligne que les termes intermédiaires ne constituent pas des attributs spécifiques, ce qu'il nous démontre au travers de la polysémie du terme *morena*. Enfin, Heloisa affirme que cette difficulté pour définir chaque catégorie de couleurs de peau résulte de la « *mistura de raças* » [mélange de races]. Il est intéressant de noter que la notion de catégories originelles affleure souvent, soit, pour Ademar, dans son affirmation qu'il existe uniquement deux couleurs de peau, soit, pour Heloisa, dans sa référence explicite à une « *mistura de raças* » [mélange de races], ces dernières étant implicitement perçues comme non mélangées. Ces

catégories originelles servent alors de support au positionnement relatif de tous les autres termes.

Le fait que le contenu de chaque catégorie soit difficile à préciser ainsi que les frontières les séparant n'empêchent pas les enquêtés de pouvoir ranger les personnes rencontrées dans ces différentes catégories, et même avec facilité :

SC: Tenho uma lista de palavras e para mim é difícil entender. Se você podia me ajudar.

Cândido: Está.

SC: É assim. Como, o que é uma pessoa morena?

Cândido: Uma pessoa morena? É uma mistura de branco com negro, aí fica moreno. Eu sou moreno.

SC: É uma pessoa morena negra?

Cândido: Morena negra? É... é mais branca que negra, é mais escuro. É um pouco mais escuro que negro, que moreno. É um pouquinho mais escuro.

SC: É morena branca?

Cândido: Morena branca é um pouco mais claro. É um pouquinho mais escuro que branca, é um pouquinho mais claro que moreno. É mais [silêncio] avermelhado, vamos dizer assim.

[...]

SC: É fácil quando você encontra uma pessoa na rua, dizer essa é dessa cor, dessa cor?

Cândido: É fácil, dá para distingui-lá, tranquilo.

SC : J'ai une liste de mots et pour moi c'est difficile de comprendre. Si vous pourriez m'aider.

Cândido : Ok.

SC : C'est ainsi. Comment, qu'est une personne *morena* ?

Cândido : Une personne *morena* ? C'est un mélange de *branco* avec *negro*, alors ça devient *moreno*. Je suis *moreno*.

SC : Et une personne *morena negra* ?

Cândido : *Morena negra* ? C'est... c'est plus *branca* que *negra*, c'est plus foncé. C'est un peu plus foncé que *negro*, que *moreno*. C'est un tout petit peu plus foncé.

SC : Et *morena branca* ?

Cândido : *Morena branca* c'est un peu plus clair. C'est un tout petit peu plus foncé que *branca*, c'est un tout petit peu plus clair que *moreno*. C'est plus [silence] avec des reflets rouges, disons le ainsi.

[...]

SC : C'est facile quand vous rencontrez une personne dans la rue, de dire celle-ci est de telle couleur, telle couleur ?

Cândido : C'est facile, il y a de quoi la distinguer, tranquillement.

En affirmant qu'il est facile d'attribuer une catégorie de couleur de peau à une personne donnée, Cândido fait en fait référence à la facilité de positionner de manière relative cette personne par rapport à d'autres. En effet, il a un grand sens de la nuance – il utilise plusieurs fois les quantificateurs « pouco » [un peu] et surtout « pouquinho » [un tout petit peu] –, qui l'aide à opérer cette distinction. Il affirme d'ailleurs que « dá para distingui-lá » [il y a de quoi la distinguer – soulignement par nous].

Dans la mesure où les catégories de couleurs de peau ne sont pas définies, cela laisse la place à une certaine variabilité individuelle dans l'appréciation de l'appartenance d'une personne donnée à une catégorie ou une autre, ce qui rajoute une difficulté dans notre appréhension du *cálculo racial*. Notons que l'analyse des reclassifications soulignait déjà une dimension du changement de composition d'une catégorie de couleur étant donné la classification proposée. Ici s'y ajoute une autre marge de manœuvre pour le déclarant dans la mesure où, si le

chercheur peut proposer une classification (même libre), la définition de chaque terme reste à l'initiative du répondant. Cependant, parler de *cálculo racial* laisse entendre qu'en dépit de divergences possibles dans la définition de ces catégories et de la difficulté à les verbaliser, elle peut être commune à un groupe, c'est-à-dire ne pas être cantonnée à une échelle individuelle.

La différence existant entre le *cálculo racial* et la mobilité chromatique n'exclut pas des passerelles potentielles entre ces deux modes d'appréhension des déclarations de couleurs de peau au Brésil. Certes, d'une part, du fait de la différence entre choisir un terme pour sa charge sémantique ou pour la mobilité chromatique qu'il permet, nous nous attendons à ce que certaines variables puissent seulement jouer un rôle dans l'un ou l'autre cas. En effet, si les termes *branca* et *morena escura* peuvent être des supports pour un éclaircissement, les variables liées à un tel choix pourraient être corrélées aux mouvements de mobilité chromatique et non à une catégorie en particulier. Mais, d'autre part, tout en maintenant une telle corrélation par rapport aux mouvements de mobilité chromatique, peut-être qu'elle peut avoir un certain lien avec les catégories, favorisant l'une ou l'autre selon leur classement chromatique entre les pôles blanc et noir. Autrement dit, la mobilité chromatique est constitutive du *cálculo racial* (d'où des passerelles possibles), mais ce dernier ne se réduit pas à cette mobilité chromatique car le terme finalement choisi doit emporter l'adhésion du déclarant (d'où une distinction entre les deux approches).

Enfin, tandis que la mobilité chromatique est pensée comme un ensemble de mécanismes permettant une plasticité des déclarations des couleurs de peau en fonction du contexte – le positionnement relatif de l'individu par rapport au groupe en fonction de ses caractéristiques personnelles et de l'intervention éventuelle d'un tiers –, il nous semble que le *cálculo racial* donne la possibilité d'une certaine stabilité en termes d'identification. En effet, étant donné la définition floue de chacun des enquêtés pour une catégorie donnée, tout en étant capable de pouvoir ranger avec une certaine assurance les individus dans ces catégories, il apparaît que lesdites catégories peuvent en elles-mêmes être plus ou moins plastiques. Cela rend possible le phénomène suivant : si une catégorie donnée permet de réaliser un éclaircissement dans la proportion d'une distance D par rapport à la 'vraie' couleur de peau, le fait que les arbitrages en termes de mobilité chromatique portent cette distance à $(D + d)$, avec $d > 0$, peut ne pas imposer à l'individu de changer de mot pour réaliser cette mobilité, car la quantité $(D + d)$ peut ne pas le faire sortir des frontières implicites et non clairement définies de la catégorie

initialement choisie dans le cadre d'un éclaircissement.

Concrètement, nous utilisons comme variable dépendante les auto-déclarations selon deux des trois classifications proposées aux enquêtés⁸ : la classification libre et celle de l'IBGE⁹. Afin de limiter le nombre des alternatives et, pour faciliter les estimations, nous opérons des regroupements concernant la classification libre¹⁰, d'une part sur la base du premier mot lorsque deux termes sont utilisés pour nommer une catégorie – par exemple, la catégorie 'parda negra' – et d'autre part sur la base du second mot¹¹. Nous obtenons ainsi deux variables dépendantes, qualifiées respectivement de 'classification libre (version 1)' et 'classification libre (version 2)', comportant chacune cinq modalités : *branca*, *parda*, *preta*, *negra* et *morena*. La première variable – classification libre (version 1) – se répartit de la manière suivante : *branca* (35 %), *parda* (20 %), *preta* (2,5 %), *negra* (18,33 %) et *morena* (24,17 %). La seconde variable – classification libre (version 2) – se répartit de la manière suivante : *branca* (33,33 %), *parda* (17,95 %), *preta* (2,56 %), *negra* (20,51 %) et *morena* (25,64 %). Il s'agit, tout en limitant le nombre d'alternatives, de ne pas influencer les résultats dans un sens ou un autre à travers ces regroupements¹². Les auto-déclarations réalisées face à la classification de l'IBGE demeurent inchangées car elles se répartissent déjà dans quatre modalités.

Aux trois spécificités présentées *supra*, nous en ajoutons une quatrième, avant laquelle nous souhaitons cependant présenter les déterminants socio-économiques que nous introduisons dans l'équation du *cálculo racial*.

1.1.2. Des déterminants du choix d'une couleur de peau

Nous distinguons trois groupes de déterminants du choix d'une couleur de peau dans le cadre d'un *cálculo racial*. Premièrement, et nous y consacrons *infra* une section spécifique, ce calcul

8 Elles furent présentées dans le quatrième chapitre pages 247.

9 Nous n'utilisons pas la classification étendue du fait de contraintes techniques. En effet, le nombre d'alternatives est trop important pour mettre en œuvre le package pmlr nécessaire pour faire face au biais de petit échantillon étant donné les capacités des ordinateurs auxquels nous avons accès à ce jour. Nous avons conscience de la perte en termes d'informations que cela occasionne, d'autant plus que les termes 'negro' et 'preto' figurent tous deux dans cette classification étendue et que l'articulation entre ces deux catégories nous semble particulièrement intéressante [cf. la distinction / articulation entre *cor* et *raça*].

10 Nous n'avons pas procédé de même avec les auto-déclarations réalisées face à la classification étendue car les alternatives la composant rendent ces regroupements moins justifiables que ceux mis en œuvre pour la classification libre. En effet, si nous savions que nous souhaitions isoler les termes *branca*, *preta* et *negra*, comment opérer des regroupements parmi les termes restants (*parda*, *amarela*, *indígena*, *mulata*, *cabocla*) ?

11 Lorsque le premier ou le second mot ne peut pas être apparié à l'une des cinq catégories retenues, nous excluons l'observation. Ainsi, la classification libre (version 1) comporte ainsi 120 observations tandis que la classification libre (version 2) en compte 117.

12 Nous perdons cependant ainsi une partie de l'information, ce qui renvoie à l'un des éléments clef du débat opposant, par exemple, la classification libre et la classification de l'IBGE.

nous semble déterminé par une contrainte chromatique, c'est-à-dire par la 'vraie' couleur de peau de l'individu. Deuxièmement, le *cálculo racial* dépend de variables que nous ne prenons pas en compte ici car relevant de l'anthropométrie. Troisièmement, nous convoquons plusieurs variables socio-économiques afin d'appréhender ce phénomène.

Concernant les variables relevant de l'anthropométrie, il s'agit principalement des traits du visage ainsi que de la nature des cheveux. Plusieurs auteurs soulignent qu'elles sont importantes dans le cadre du *cálculo racial*¹³. Dans la mesure où nous disposons des photographies des enquêtés, des mesures de l'épatement du nez, de la taille des lèvres et de la bouches auraient pu être réalisées et peuvent encore l'être. Cependant, outre un certain inconfort à collecter puis utiliser de telles mesures, notre objet est plutôt d'appréhender les variables socio-économiques influençant le *cálculo racial*. Il ne s'agit pas de formuler une équation complète de ce phénomène – et alors les mesures anthropométriques devraient être introduites – mais d'en analyser les dimensions socio-économiques. Concernant la nature des cheveux, d'une part tous les enquêtés de DMISP_1 portent des toques sur leur tête, cela faisant partie de leur uniforme de travail. D'autre part, les cheveux peuvent être lissés, par exemple, et nous ne disposons pas de variables dans le questionnaire concernant les traitements apposés aux cheveux des enquêtés. Par ailleurs, s'agissant majoritairement d'hommes, ils portent les cheveux courts et la principale opération – et presque exclusive – recensée dans DMISP_2 était le fait de faire couper ses cheveux à intervalle régulier pour conserver ces cheveux courts¹⁴. Le fait que nous ne considérons pas ces variables anthropométriques dans le cadre de notre analyse quantitative ne doit pas masquer le fait qu'elles aient pu émerger en entretiens, autrement dit le fait que les individus prennent bel et bien en compte ces éléments pour réaliser le *cálculo racial*.

Graça nous indiquait déjà qu'elle pense que la capacité de réaction de la couleur de la peau au soleil est un bon indicateur pour définir qui est *branca* de qui ne l'est pas. Augusto utilise des indices similaires :

SC: E você utiliza só a cor da pele ou você mira a pessoa inteira para adivinhar?
Augusto: A pessoa inteira.

SC : Et vous utilisez seulement la couleur de la peau ou vous regarder la personne toute entière pour deviner ?

13 cf. N. do V. Silva (1999 : 113) cite une étude sur l'acquisition des catégories de couleurs de peau par les enfants et E. Piza / F. Rosemberg (2002/2003 : 92).

14 L'enquête dans *Empresa* faisant suite à celle dans *Fábrica*, nous avons ajouté quelques questions qui ne figuraient pas dans le questionnaire initial, notamment concernant la fréquentation des salons de coiffure et les opérations réalisées (lissage, coupe, etc.). Cela aurait été plus pertinent si la proportion de femmes dans l'échantillon de DMISP_2 était plus importante.

SC: E como você faz? Qual, o que você olha na pessoa para descobrir?

[...]

Augusto: O braço, não é, e as pernas.

SC: O braço e as pernas.

[...]

Augusto: [...] Porque, às vezes, a pessoa pode ter o rosto assim, queimado de sol, mas se você olhar no braço dela, é uma pessoa branca. Então, ela quando tiver um filho, o filho vai nascer branco.

[...]

Augusto: Sendo que os genes dela, tudo é branco, não é? A pessoa branca.

SC: O cabelo é uma boa indicação também, ou não?

Augusto: Não.

SC: Cabelo não.

Augusto: [faz um som de negação] Cabelo não.

SC: [silêncio = escrever] Por que?

Augusto: Ah, porque [bocejando] tem branco com cabelo ruim, cabelo enroladinho. Tem negro, não é, [silêncio] cabelo liso também. Então, [silêncio] não tem como.

Augusto: La personne toute entière.

SC: Et comment faites-vous ? Quel, qu'est-ce que vous regardez dans la personne pour découvrir ?

[...]

Augusto: Le bras, n'est-ce pas, et les jambes.

SC: Le bras et les jambes.

[...]

Augusto: [...] Parce que, parfois, la personne peut avoir le visage ainsi bruni par le soleil, mais si vous regardez son bras, c'est une personne *branca*. Alors, quand elle aura un enfant, l'enfant naîtra *branco*.

[...]

Augusto: Étant donné les gènes de cette personne, tout est *branco*, n'est-ce pas ? La personne *branca*.

SC: Les cheveux sont un bon indicateur, ou non ?

Augusto: Non.

SC: Les cheveux non.

Augusto: [bruit de négation] les cheveux non.

SC: [silence = écrivant] Pourquoi ?

Augusto: Ah, parce que [baillement] il y a des *brancos* avec de mauvais cheveux, des cheveux bouclés. Il y a des *negros*, n'est-ce pas [silence] avec des cheveux lisses aussi. Alors, [silence] c'est pas possible.

Pour Augusto, qui avait déjà une approche plutôt biologique dans son approche des catégories de couleurs de peau, il est important de distinguer l'apparence contingente d'une personne, en l'occurrence sous l'effet du soleil, et ce qu'elle est vraiment selon lui, c'est-à-dire ce qui relève de ses gènes (sic). Marcos raisonne de la même manière :

[04/04/07 : notes prises pendant l'entretien avec Marcos – échec de l'enregistrement]

Définitions pour les catégories de couleurs de peau selon Marcos :

- parda = $\frac{3}{4}$ branca ;
- parda negra = $\frac{1}{4}$ branca ;
- parda clara = $\frac{1}{4}$ negra ;
- negro = preto ;
- escura preta = África ;
- branca = Europeo.

Le vocabulaire employé révèle qu'ils recourent plus à une rhétorique en termes de *raça* que de *cor*, car nulle mobilité ou fluidité n'est autorisée ici, chaque personne étant en quelque sorte essentialisée à travers la catégorie de couleurs de peau employée pour la décrire. Par ailleurs, Marcos dispose, pour son usage personnel, de critères quantitatifs pour définir chaque catégorie. Il est intéressant de noter que Augusto rejette le critère de la nature des cheveux du fait de l'hétérogénéité qu'elle introduit dans ses observations. En effet, il souligne qu'il n'y a pas de colinéarité entre la nature des cheveux et la matérialité physique de la couleur de la peau. Cela aurait pu être un argument pour relativiser son raisonnement en termes génétiques,

mais il n'en est rien : le critère des cheveux est évacué. D'autres enquêtés en revanche s'appuient sur tout un ensemble de variables anthropométriques :

SC: [*silêncio*] E a partir de que ponto você diz que uma pessoa é branca?

Flávia: [*silêncio*] Olha, eu vejo assim: a partir do momento em que [*silêncio*] não traz alguns traços, [*silêncio*] não é? Porque o negro tem traços específicos, não é? O nariz....

SC: Por exemplo?

Flávia: É. O nariz mais largo, [*silêncio*] não é? E [*silêncio*] o cabelo mais encrespado, os lábios mais largos, não é? A mulher tem o quadril, não é?, mais... mais bonito, mais torneado, [*silêncio*] não é? O peito mais abundante, [*silêncio*] não é? Então, é, tem essa diferença. E uma diferença [*silêncio*] boa de ser, também, é a palma da mão, [*silêncio*] não é? A diferença... [*mostrando*]

SC: Ah, sim.

Flávia: [*silêncio*] na palma da mão, não é? A mão da gente, normalmente, é mais branca. Mas, a diferença não é assim [*silêncio*] assim tão grande, não é? Negro você vê, parece uma linha que separa, [*silêncio*] não é? É interessante a nossa [*silêncio*] mistura. Está vendo?

Iolanda: [...] Uma pessoa negra é um, uma pele escura, bem mais escura do que as nossas, seus cabelos não são igual aos nossos, são mais durinhos, não é?

SC: Ah, sim.

Iolanda: Durinho que falo, sabe aquele cabelo que é, como eu posso dizer, que ele é todo enroscadinho, assim, bem grudado assim, ele não tem um liso, eles não tem um cacheado. Porque todas as pessoas negras, elas não têm cabelo bom, não é? [*trecho não compreensível - 45:31*], elas não têm cabelo bom. O cabelo é todo enroscadinho, mais duro, entendeu? Mais crespo. E... vamos dizer, o teus olhos também não é iguais aos nossos, são mais brancos, essa volta aqui em volta do olho do negro, eu acho mais branco do que o nosso, a mesma coisa os seus dentes. O dente de um negro é lindo! A coisa mais, é... difícil de você ver é um negro com os dentes feios. Os dentes dos negro são sempre branquinhos e tudo certinho. É difícil ver um negro com os dentes tortos. Por isso até na... quando passava aquela novela, Escrava Isaura, [...] quando eles vão comprar os negros, eles olham os dentes, não sei se você já viu.

SC: Sim.

Iolanda: Eles olham os dentes, não é? Os negro, a maioria dos negro têm os todos os dentes tudo

SC : [*silence*] Et à partir de quel point dites-vous qu'une personne est *branca* ?

Flávia : [*silence*] Bon, je vois les choses ainsi : à partir du moment que [*silence*] qu'il n'y a pas certains traits [*silence*] n'est-ce pas ? Parce que le *negro* a des traits spécifiques, n'est-ce pas ? Le nez...

SC : Par exemple ?

Flávia : Oui. Le nez est plus large, [*silence*] n'est-ce pas ? Et [*silence*] les cheveux sont plus crépus, les lèvres plus larges, n'est-ce pas ? La femme a des hanches, n'est-ce pas ? , plus... plus jolies, avec plus de tournure, [*silence*] n'est-ce pas ? La poitrine plus abondante, [*silence*] n'est-ce pas ? Alors, c'est, il y a cette différence. Et une autre bonne différence [*silence*], aussi, c'est la paume de la main, [*silence*] n'est-ce pas ? La différence... [*en la montrant*]

SC : Ah, oui.

Flávia : [*silence*] dans la paume de la main, n'est-ce pas ? Notre main, normalement, est plus *branca*. Mais, la différence n'est pas si [*silence*] si grande, n'est-ce pas ? Le *negro* vous voyez, on dirait qu'une ligne fait la séparation, [*silence*] n'est-ce pas ? C'est intéressant notre [*silence*] mélange. Vous voyez ?

Iolanda: [...] Une personne *negra* est un, a une peau sombre, bien plus sombre que la nôtre, ses cheveux ne sont pas les mêmes que les nôtres, ils sont plus durs, n'est-ce pas ?

SC: Ah, oui.

Iolanda: Je dis dur, vous voyez ce type de cheveux qui est, comme puis-je dire, qui est tout enroulé sur lui-même, bien aggloméré ainsi, il n'a rien de lisse, ils n'ont pas les cheveux bouclés. Parce que toutes les personnes *negras*, elles n'ont pas de bons cheveux, n'est-ce pas ? [*partie non compréhensible - 45:31*], elles n'ont pas de bons cheveux. Les cheveux sont tous enroulés sur eux-mêmes, plus durs, vous comprenez ? Plus crépus. Et... disons, tes yeux aussi ne sont pas les mêmes que les nôtres, ils sont plus *brancos*, ce pourtour ici autour de l'œil du *negro*, je pense qu'il est plus *branco* que le nôtre, la même chose pour les dents. Les dents d'un *negro* sont belles ! La chose la plus, c'est... difficile de voir un *negro* avec des dents laides. Les dents des *negros* sont toujours bien blanches et tout est bien arrangé. C'est difficile de voir un *negro* avec des dents de travers. Pour cela même dans... quand il y avait cette *novela* à la télé, Esclava Isaura, [...] quand ils allaient acheter les *negros*, ils regardent les dents, je ne sais pas si vous le savez.

branquinho, definido, então acho que isso é uma pessoa negra.

SC: Si.

Iolanda: Ils regardent les dents, n'est-ce pas ? Les *negros*, la majorité des *negros* ont toutes les dents bien blanches, bien alignées, alors je pense que c'est ça une personne *negra*.

Flávia et Iolanda regardent toutes deux la nature des cheveux¹⁵. En revanche, elles distinguent différentes autres caractéristiques physiques pour les aider dans leur choix. Soulignons que dans tous les cas il s'agit de pouvoir repérer si une personne est *negra*, tandis que pour Augusto l'enjeu était d'identifier qui est *branco*. Flávia nous montre la différence entre ses mains et les nôtres pour montrer que la délimitation entre la paume et le dos de la main est plus nette à mesure que la peau est plus foncée. Lorsque cette délimitation est absente, elle qualifie la personne de *branca*. Quant à Iolanda, elle fait un rapprochement direct entre le fait d'avoir des dents saines et l'esclavage.

Ces différents extraits nous montrent deux choses. Premièrement, les enquêtés peuvent recourir à des variables anthropométriques. Deuxièmement, il n'y a pas de consensus quant à leur choix. Soulignons que seuls ces quatre enquêtés parmi tous ceux rencontrés en situation d'entretien ont évoqué un tel processus cognitif dans leur manière d'attribuer une catégorie de couleur de peau à une personne. Nous ne savons pas en revanche s'ils y ont été encouragés du fait d'une relation de confiance – qui serait alors moins forte du point de vue d'autres enquêtés qui du coup ne nous en ont pas parlé – ou si un tel processus n'est pas mis en œuvre par les autres enquêtés.

Enfin, Bruna souligne qu'il est difficile de se baser sur les cheveux ou les yeux pour attribuer une catégorie de couleur de peau à une personne :

Bruna: [...] Que a gente vê assim, não só a tonalidade da pele, a cor do olho, a cor do cabelo. Então, é um conjunto que tem que ser observado, mas hoje em dia até fica difícil porque as pessoas colorem o cabelo, não é? Usam lente, sabe? [rises] Dão uma maquiada, não é? Na realidade.

Bruna: [...] Nous voyons ainsi, non seulement la tonalité de la peau, mais aussi la couleur des yeux, la couleur des cheveux. Alors, c'est un ensemble qui doit être observé, mais de nos jours ça devient difficile parce que les personnes teignent leurs cheveux, n'est-ce pas ? Ils utilisent des lentilles, vous savez. [rises] Ils se maquillent, n'est-ce pas ? Dans la réalité.

Elle reconnaît que normalement elle observe les cheveux et les yeux, mais qu'ils deviennent de mauvais indicateurs du fait de la possibilité de les modifier. Sachant que le marché des crèmes ayant un effet légèrement blanchissant (sans hydroquinone) commence à se développer au Brésil, ce rapport aux variables anthropométriques va sans doute encore

15 cf. A. Melo King (2009) pour une étude de l'importance de la nature des cheveux et de leur modification.

évoluer¹⁶.

Concernant les variables socio-économiques, l'idéal aurait été de convoquer l'ensemble des variables identifiées dans les deux précédents chapitres. Pour des raisons techniques de réalisation des estimations – notamment du fait du nombre d'alternatives présentes dans la variable dépendante –, nous sommes dans l'obligation de nous limiter et donc d'opérer un choix. Nous conservons les variables suivantes : la position au sein de la hiérarchie de l'entreprise (variable 'pyramide'), le niveau d'éducation (variable 'éducation'), le fait d'avoir tenté le concours pour entrer à l'université publique ou privée (variable 'concours'), le fait d'apprécier le carnaval (variable 'carnaval'), le fait qu'une tierce personne outre la chercheuse soit présente lors de l'auto-déclaration (variable 'tiers'), le fait d'être une femme (variable 'femme'), l'âge (variable 'âge') et une variable de contrôle pour le fait d'appartenir à *Verde* ou *Azul* (variable 'verde') du fait des différences entre ces deux entreprises en termes d'auto-déclarations¹⁷.

Concernant l'effet de la hiérarchie au sein de l'entreprise sur le choix d'une catégorie particulière de couleur de peau, nous utilisons ici une variable continue tandis que, dans le modèle de mobilité chromatique, nous utilisons le positionnement relatif par rapport à la moyenne du groupe. D'un point de vue purement technique, cela nous permet de conserver un nombre maximal – étant donné les restrictions inévitables – de variables explicatives. Dans la mesure où les alternatives sont clairement ordonnées, il nous semble possible de maintenir un certain parallèle avec le modèle de mobilité chromatique afin de garantir une certaine cohérence de l'analyse dans son ensemble. Si le lien entre le positionnement hiérarchique au sein de l'entreprise et la mobilité chromatique nous apparaissait *a priori* de manière claire, tel n'est pas le cas concernant le choix d'une catégorie de couleur de peau en particulier. En revanche, il est possible que cela transcrive la composition de chaque fonction en termes de couleurs de peau au sein de ces entreprises. Autrement dit, nous nous attendons à des corrélations relevant plutôt de la description de la distribution de ces couleurs au sein de la hiérarchie.

16 Nous nous basons ici sur un entretien informel réalisé avec une personne travaillant sur le segment de ce type de crème. Étant donné leur coût important – environ le quart d'un salaire minimum à notre connaissance pour un tube (40 ml) de crème – leur utilisation est pour l'heure très limitée. Mais il s'agit d'un phénomène à suivre, d'autant plus que les ventes sont en très fortes croissance. En revanche, nous ne savons pas si cette évolution est le fait d'un groupe de personnes utilisant de plus en plus de tubes ou si cela est à relier à une augmentation du nombre de personnes en achetant. Nous ne disposons pas des chiffres nous permettant de pencher plutôt en faveur d'une interprétation ou d'une autre.

17 Ces variables sont présentées dans le quatrième chapitre pages 240 à 258 et dans le cinquième chapitre page 370.

Pour le niveau d'éducation, nous recourons également à une variable continue. Tout comme précédemment, l'observation d'une corrélation peut être interprétée de manière descriptive. Nous tenons cependant à souligner qu'il serait intéressant de croiser les résultats avec la constatation d'importantes inégalités en termes de niveau d'éducation selon la couleur de la peau. Il en est de même concernant le fait d'avoir tenté le concours pour entrer à l'université. Par ailleurs, étant donné le secteur et la nature du travail à effectuer au sein de *Fábrica* par les entreprises *Verde* et *Azul*, il serait intéressant de croiser les résultats obtenus avec le niveau de qualification requis pour ce travail.¹⁸

Concernant le fait d'apprécier le carnaval, il est intéressant de voir si cela promeut une catégorie en particulier. Il en est de même avec le fait d'être une femme. Concernant l'âge, nous avons des attentes plus précises étant donné que cette variable peut, d'une part, traduire une sorte de différence en termes de génération dans l'appréciation des termes et, d'autre part, qu'il contient une dimension socio-économique du fait d'une présence différentielle sur le marché du travail notamment.

Enfin, concernant la présence d'une tierce personne, nous nous demandons si cette variable peut être liée à un terme en particulier du fait de sa dimension de test. Autrement dit, peut-être existe-il un terme qui remporte l'adhésion d'une majorité de personne pour réussir à passer ce « test pour montrer ne pas avoir de préjugés ».

Cette présentation des variables souligne que nous avons ici une approche plutôt empirique et exploratoire. En effet, si le lien avec les variables anthropométriques peut être facilement réalisé en amont et modélisé, cela est plus délicat pour les variables socio-économiques, car le phénomène du *cálculo racial* est intimement lié à la définition de chaque catégorie de couleurs de peau. A partir des analyses existantes selon la couleur de la peau au Brésil, il est possible de raisonner en termes de probabilités. Ainsi, si un individu i a une caractéristique X donnée, il y a z % de chance pour qu'il soit d'une couleur donnée : par exemple, si un individu est riche, il y a de grandes chances qu'il soit déclaré *branco*, et inversement. Pour autant, cela ne constitue bien sûr pas une définition de la catégorie (*branca*, en l'occurrence dans notre exemple).

18 Ces pistes nous semblent intéressantes dans l'optique d'une analyse de la discrimination. Notamment, concernant le dernier point, afférent au niveau de qualification requis pour être vérificateur des pièces produites par *Fábrica*, beaucoup d'enquêtés soulignaient qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un niveau de scolarisation aussi élevé (secondaire complet et au-delà).

Questionner ainsi les déterminants socio-économiques dans une équation des couleurs de peau nous permet d'ajouter une quatrième spécificité à celles mentionnées dans la section précédente. Il nous semble que le choix d'une catégorie particulière est en fait, une fois la contrainte chromatique (présentée immédiatement *infra*), les traits et la chevelure pris en compte, le résultat des arbitrages en termes de mobilité chromatique. Autrement dit, si l'équation des déterminants d'une couleur particulière peut exister pour le chercheur dans le but de disposer d'une équation instrumentale, ce n'est peut-être pas ainsi que la question se pose aux individus choisissant leur couleur de peau. Sous cet angle, la question initiale du plan de recherche était mal posée, puisqu'elle n'avait pas de sens pour les acteurs. En revanche, elle reste d'actualité dans un cadre de mesure des inégalités et de la discrimination.

1.1.3. Une contrainte chromatique

Notre déterminant clef du *cálculo racial* est la contrainte chromatique, que nous abordons à travers les couleurs de nuancier¹⁹. Il s'agit de disposer d'une 'vraie' couleur de peau, dont nous supposons qu'elle est corrélée avec les catégories de couleurs. Oracy Nogueira nommait cette même variable le *senso do ridículo* [sens du ridicule]²⁰ pour faire référence au fait qu'il n'est pas possible de trop s'éloigner de sa matérialité physique. Nous avons pris en compte ce phénomène dans le modèle de mobilité chromatique en « centrant »²¹ le sous-ensemble de couleurs parmi lesquelles l'individu *i* choisit sa couleur optimale pour sa déclaration sur la 'vraie' couleur de peau.

Notre hypothèse pour l'équation des déterminants de la couleur de la peau est que plus la couleur de nuancier est claire, plus le terme choisi est clair, et inversement. Il s'agit de la seule variable explicative pour laquelle nous disposons d'un signe attendu. Par ailleurs, lorsqu'il ne nous est pas possible d'ordonner certaines catégories de couleurs de peau – par exemple, le terme *parda* renvoie-t-il à une couleur plus claire ou plus foncée que la catégorie *indígena* – la contrainte chromatique peut nous aider à concevoir un tel ordre *a posteriori*.

Dans la mesure où toutes les autres variables explicatives sont liées à la couleur auto-déclarée dans le cadre d'une double causalité²², nous serons également face à une corrélation

19 Elles sont présentées dans le quatrième chapitre pages 254 à 257.

20 O. Nogueira (1998 : 147).

21 En toute rigueur, ce sous-ensemble n'est pas centré car il n'est pas symétrique autour de la 'vraie' couleur de peau. Il s'agit juste de mentionner que cette couleur est encadrée par des couleurs d'éclaircissement et d'assombrissement dans la limite d'une certaine distance avec la contrainte chromatique.

22 En effet, à la fois le fait d'être dans une catégorie de couleur peut impliquer des inégalités d'opportunités, de traitements et de résultats, mais ces trois éléments peuvent également jouer à travers le modèle de mobilité chromatique sur la catégorie choisie.

concernant les coefficients attachés aux variables de nuancier. Cependant, il convient de souligner qu'il existe un lien de causalité entre la contrainte chromatique et la couleur effectivement auto-déclarée.

Précisons également que la matérialité physique captée à travers la contrainte chromatique n'est pas exogène *per se*. En effet, la 'vraie' couleur de peau est influencée par l'environnement – comme l'exposition au soleil par exemple – le sexe – les femmes sont *ceteris paribus* plus claires que les hommes du fait de leur fonction reproductive – et l'âge – plus il croît, plus la pigmentation s'altère²³. Il est donc important de toujours inclure l'âge et le genre comme variables de contrôle. Après vérification, il apparaît que les couleurs de nuancier sont toutes corrélées avec l'âge et que seule une seule d'entre elles n'est pas corrélée avec le genre [Tableau 7.1].

Tableau 7.1 : Corrélation entre les couleurs de nuancier et l'âge et le genre

| nuancier | âge | femme |
|--------------------|-------------------|-----------------|
| Rgb Colors | -0,2782 (0,0018) | 0,1298 (0,1524) |
| HtmlColors | - 0,1613 (0,0747) | 0,1248 (0,1692) |
| Ral-Classic | - 0,2188 (0,0150) | 0,3789 (0,0000) |
| Chroma | - 0,3169 (0,0004) | 0,1511 (0,0953) |
| WebPalette | - 0,2557 (0,0043) | 0,1666 (0,0623) |
| Pantone | - 0,3126 (0,0004) | 0,1968 (0,0291) |
| Logc Colors | - 0,3674 (0,0000) | 0,1676 (0,0638) |

NB : p-value entre parenthèses concernant la significativité de la corrélation.

Concernant l'effet de l'environnement, cela est plus délicat. Nous avons eu la chance que les enquêtés de *Fábrica* d'une part travaillent beaucoup, y compris en réalisant des heures supplémentaires dans la semaine et pendant leurs jours de congés, et d'autre part soient soustraits à l'exposition du soleil dans le cadre de ce travail²⁴.

1.2. Application empirique : estimer une équation des déterminants des couleurs de peau auto-déclarées

Dans un premier temps, nous présentons les raisons pour lesquelles nous retenons une méthodologie plutôt qu'une autre pour réaliser l'estimation de l'équation des déterminants des

23 Pour tous ces éléments, nous renvoyons à l'ouvrage de N. Jablonski (2006). La couleur systématiquement plus claire des femmes au sein d'un groupe donné est expliqué par la nécessité de faciliter la synthèse de la vitamine D pour la croissance du fœtus.

24 Il s'agit d'un grand atelier où la lumière est uniquement artificielle. Cela nous permet également de souligner que le recours à des photographies de manière plus large et face à des personnes étant potentiellement exposées au soleil compliquerait l'analyse, voire invaliderait cet outil.

couleurs de peau auto-déclarées. Cela est également l'occasion de souligner certaines difficultés. Puis nous présentons les résultats de nos estimations.

1.2.1. Méthodologie retenue

Nous estimons la spécification suivante :

$$\text{Couleur auto-déclarée}_i = \alpha + \beta_1 \text{pyramide}_i + \beta_2 \text{éducation}_i + \beta_3 \text{concours}_i + \beta_4 \text{carnaval}_i + \beta_5 \text{tiers}_i + \beta_6 \text{femme}_i + \beta_7 \text{âge}_i + \beta_8 \text{verde}_i + \gamma \text{contrainte chromatique}_i + \varepsilon_i$$

pour tous les individus i de notre échantillon, avec ε un écart aléatoire. Cette spécification est estimée pour chacune des trois auto-déclarations²⁵ dont nous disposons face à chaque mesure de nuancier : 21 estimations sont donc réalisées.

Les catégories de couleurs de peau ne peuvent pas être ordonnées *a priori*. En effet, il est délicat de classer les termes intermédiaires, quelle que soit la classification utilisée. C'est pourquoi nous recourons à un logit multinomial. Sur la base des résultats du sixième chapitre, qui montre l'influence de la classification proposée sur les auto-déclarations, nous pouvons avancer que l'hypothèse d'indépendance par rapport aux alternatives non pertinentes [IIA] n'est pas satisfaite. Recourir à un logit conditionnel ne nous semble pas approprié car il n'est pas possible de raisonner en termes de groupe de choix à ce stade de notre recherche²⁶. Il conviendrait donc d'utiliser un probit multinomial qui autorise une non satisfaction de l'hypothèse d'IIA. Du fait de notre petit échantillon, il conviendrait également que ce probit multinomial corrige une partie du biais tout comme le package `pmlr` face à une loi logistique. Ne disposant pas du programme adéquat au moment de la rédaction, nous nous contentons des résultats estimés au moyen d'un logit multinomial, tout en sachant qu'ils sont très probablement biaisés, sans qu'il nous soit *a priori* possible d'indiquer le sens de ce biais.

Par ailleurs, rappelons qu'en réalisant une telle estimation, nous faisons implicitement l'hypothèse que la variable dépendante est la même pour tous les individus de l'échantillon, or, en toute rigueur, cela n'est pas forcément le cas²⁷. La définition des catégories de couleurs de peau constitue en soit une recherche à entreprendre, peut-être à travers l'analyse du processus de la constitution des alter-déclarations. En effet, il est alors possible de comparer les

25 Il s'agit des auto-déclarations selon la classification libre (version 1), la classification libre (version 2) et la classification de l'IBGE.

26 Cela serait cependant possible si nous parvenions à lier le modèle de mobilité chromatique à cette équation des déterminants des couleurs de peau auto-déclarées. A ce stade de notre recherche, nous n'avons pas réussi à le conceptualiser afin d'en réaliser une application empirique.

27 cf. la présentation de la première spécificité du *cálculo racial supra* pages 517 à 526.

frontières entre des catégories élaborées par un même individu à celles construites par un autre, tandis que l'auto-déclaration se focalise sur la distinction d'une catégorie.

A priori, nous ne sommes donc pas en mesure de réaliser correctement ces estimations puisque, d'une part, il nous manque un moyen de prendre en compte la petite taille de notre échantillon tout en ne satisfaisant pas l'hypothèse d'IIA et, d'autre part, la variable dépendante peut être sujette à caution. Nous réalisons cependant ces estimations, mais à titre indicatif, c'est-à-dire que nous ne réaliserons pas de tentative d'instrumentation sur cette base qui nous semble trop fragile à ce stade.

1.2.2. Résultats

Avant d'interpréter les résultats, rappelons qu'il s'agit uniquement de corrélations et que les estimations sont réalisées à titre indicatif du fait de la non disponibilité d'un estimateur adéquat face à la taille de notre échantillon. Comme pour le cinquième chapitre, l'ensemble des tableaux de résultats figurent dans le volume annexe²⁸ tandis que nous optons pour une présentation graphique dans le corps du texte.

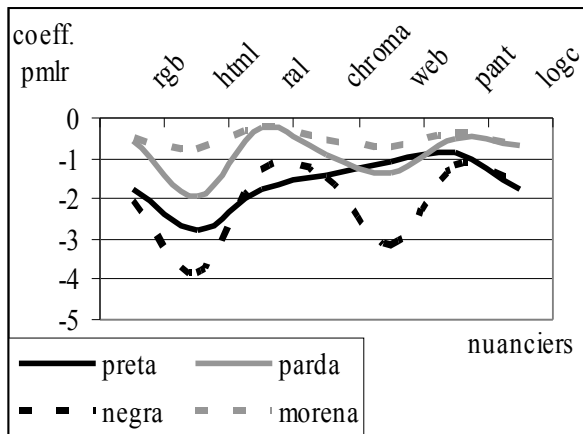
Concernant la contrainte chromatique, tous les coefficients sont très significatifs²⁹ et plus les couleurs de nuancier sont lumineuses, plus la catégorie choisie de couleur de peau est claire, et inversement. En revanche, à l'exception de la catégorie *branca* – qui est la référence d'interprétation, pour laquelle le coefficient est fixé à zéro –, qui est la couleur désignée unanimement comme étant la plus claire, la manière dont les différentes catégories sont ordonnées diffère selon le nuancier utilisé.

Pour les classifications libres, la catégorie *morena* est la seconde à être désignée par les corrélations en termes de luminosité [Graphiques 7.1], soit de manière isolée [nuanciers Html Colors, Chroma et Web Palette – Graphiques 7.1], soit en étant jugée équivalente à la catégorie *parda* [nuanciers Rgb Colors, Ral-Classic, Pantone et Log Colors – Graphiques 7.1]. Le positionnement relatif des catégories *preta* et *negra* est quant à lui très fluctuant [Graphiques 7.1].

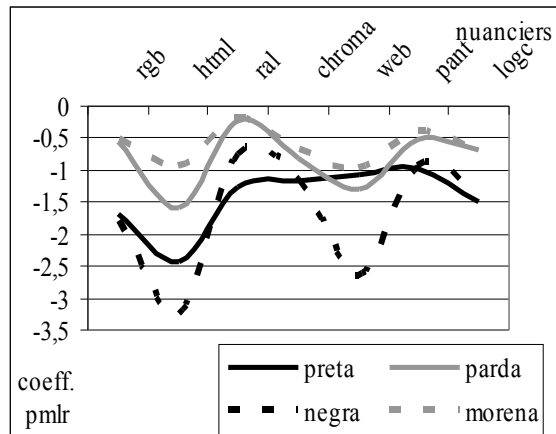
28 cf. les Annexes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le volume annexe pages 547 à 554.

29 cf. les Annexes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le volume annexe pages 547 à 554.

**Graphiques 7.1 : Relation entre la contrainte chromatique et la couleur auto-déclarée
(classification libre)**



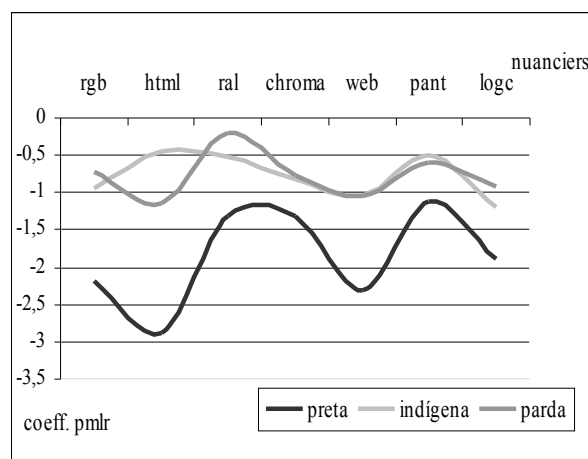
Classification libre (version 1)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



Classification libre (version 2)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Pour la classification de l'IBGE, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la catégorie corrélée avec la luminosité la plus faible [catégorie *preta* – Graphique 7.2]. En revanche, l'ordre chromatique est variable pour les catégories *parda* et *indígena*, où la première est parfois jugée plus claire que la seconde [nuanciers Rgb Colors, Ral-Classic, Chroma et Log Colors – Graphique 7.2], parfois inversement [nuanciers Html Colors et Pantone – Graphique 7.2] et parfois équivalente [nuancier Web Palette – Graphique 7.2]. En nous limitant aux coefficients significatifs à 5 %, l'ordre suivant en termes de luminosité s'impose pour les alternatives de la classification de l'IBGE : *branca*, *parda*, *indígena* et *preta*.

**Graphique 7.2 : Relation entre la contrainte chromatique et la couleur auto-déclarée
(classification de l'IBGE)**

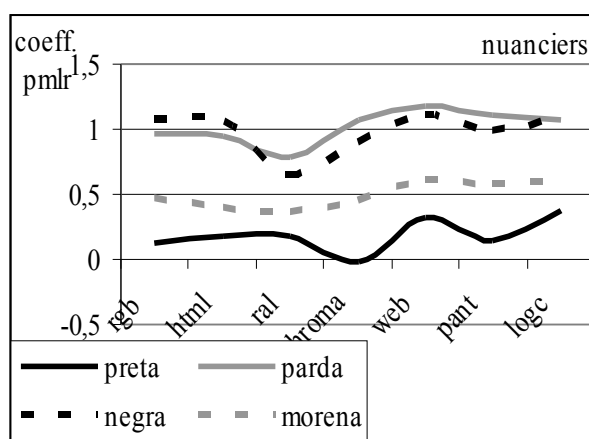


Classification de l'IBGE
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Rappelons que ces résultats sont à appréhender avec précaution étant donné qu'ils sont biaisés par la non-prise en compte de la violation de l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes. Nous tenons cependant à souligner deux constats possibles. D'une part la sensibilité attachée à une mesure ou une autre de la 'vraie' couleur de peau peut-être importante. D'autre part, il est néanmoins possible, pour un nuancier donné, d'ordonner les catégories de couleurs de peau, ce qui rend possible l'estimation d'un probit ordonné³⁰.

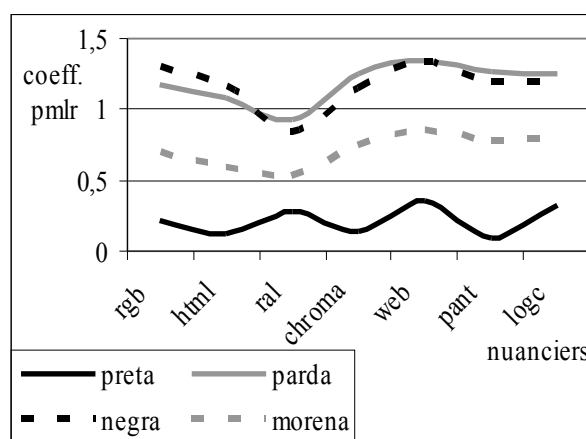
Les résultats concernant le lien entre la hiérarchie au sein de l'entreprise et la couleur de peau auto-déclarée sont majoritairement significatifs³¹ : la variable 'pyramide' est corrélée avec les catégories *parda* et *negra* quelle que soit la classification³², avec la catégorie *morena* uniquement pour la classification libre (version 2) et avec toutes les catégories concernant la classification de l'IBGE.

Graphiques 7.3 : Relation entre la variable de hiérarchie au sein de l'entreprise ('pyramide') et la couleur auto-déclarée (classification libre)



Classification libre (version 1)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



Classification libre (version 2)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Globalement, il n'y a pas de colinéarité entre l'ordre chromatique des couleurs de peau et la position hiérarchique puisque, si la catégorie *branca* est systématiquement corrélée au bas de la 'pyramide' [Graphiques 7.3 et 7.4], les catégories *parda* et *negra* des classifications libres sont situées en son sommet [Graphiques 7.3], tout comme la catégorie *indígena* pour la classification de l'IBGE [Graphique 7.4]. Nous jugeons ce résultat global intéressant pour

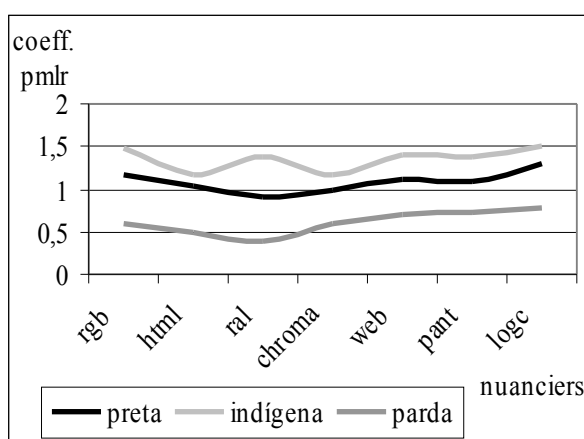
30 Précisons de suite que nous ne disposons pas de la commande adéquate permettant d'estimer avec confiance un probit ordonné sur un petit échantillon. Il s'agit d'un point important qui nous limite considérablement dans la conduite empirique de ce chapitre, comme nous pourrions encore le souligner *infra*.

31 cf. les Annexes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le volume annexe pages 547 à 554.

32 Pour la classification libre (version 1), cette significativité de la corrélation pour la catégorie *negra* se limite aux nuanciers Ral-Classic, Html Colors et Log Colors.

deux raisons. Premièrement, en rappelant que le bas de la 'pyramide' est la position la plus valorisée par les enquêtés, nous en concluons que les personnes s'auto-déclarant *brancas* sont donc les mieux placées en termes de marché du travail. Deuxièmement, le fait qu'il n'y ait pas d'ordre chromatique évident dans la corrélation avec la variable 'pyramide' tandis que, dans le modèle de mobilité chromatique, une colinéarité était observée entre le statut et le choix de l'éclaircissement, de l'assombrissement ou de l'immobilité chromatique soulignerait que les auto-déclarations pour la catégorie *indígena* découlent d'un mouvement d'assombrissement³³. Il s'agit d'un bon exemple afin de montrer comment les arbitrages du *cálculo racial* peuvent interagir avec ceux de la mobilité chromatique tout en gardant une certaine autonomie.

Graphique 7.4 : Relation entre la variable de hiérarchie au sein de l'entreprise ('pyramide') et la couleur auto-déclarée (classification de l'IBGE)



Classification de l'IBGE

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

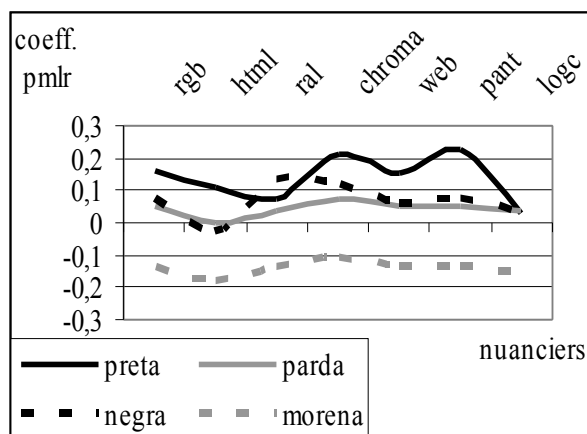
Les coefficients attachés au niveau d'éducation en années ne sont pas significatifs pour la classification de l'IBGE³⁴ et, concernant les classifications libres, ils sont significatifs uniquement pour la catégorie *morena*³⁵. Nous observons que plus le niveau d'éducation (en années) est élevé, moins l'enquêté a de chances de choisir la catégorie *morena* par rapport à la catégorie *branca* [Graphiques 7.5].

33 Nous avons noté tout au long de l'enquête les déclarations de couleurs de peau telles qu'elles étaient verbalisées par le répondant. Or la catégorie *indígena* est la seule à disposer d'une définition – notamment du fait qu'elle donne accès à des droits à la terre – et il convient de disposer d'une carte d'identité indigène pour se prévaloir en tant que tel dans les statistiques officielles. Ainsi, il n'y a pas de personne *indígena* dans les zones urbaines. En donnant aux enquêtés l'occasion de choisir cette catégorie, ils disposent donc d'une modalité au sein de la classification de l'IBGE pour mettre en œuvre leur assombrissement étant donné les arbitrages du modèle de mobilité chromatique.

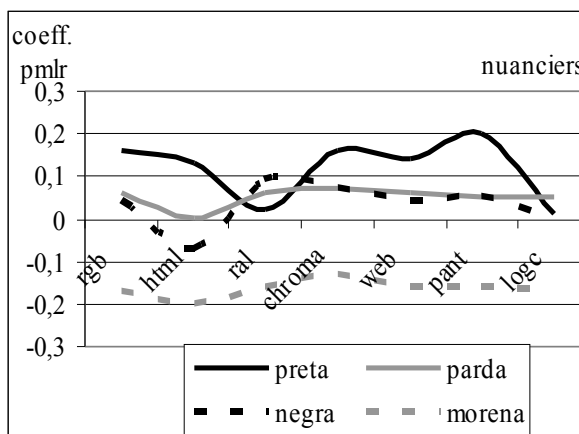
34 cf. l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

35 cf. les Annexes 7.1 et 7.2 dans le volume annexe pages 547 à 552.

Graphiques 7.5 : Relation entre le niveau d'éducation (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)

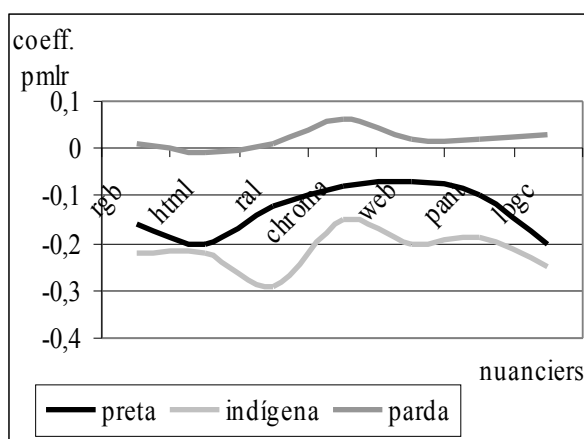


Classification libre (version 1)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



Classification libre (version 2)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Graphique 7.6 : Relation entre le niveau d'éducation (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)



Classification de l'IBGE
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

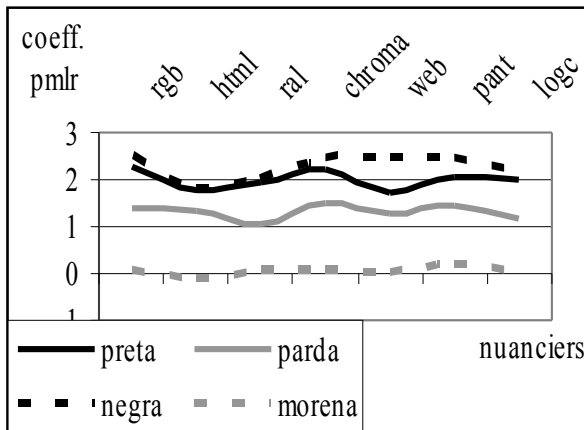
Pour le fait d'avoir tenté de passer le concours d'entrée à l'université publique ou privée, ce qui suppose d'avoir validé l'intégralité du cycle secondaire, les coefficients sont significatifs uniquement pour les catégories *negra* et *parda* [classification libre (version 1)]³⁶, pour les catégories *negra*, *parda* et *preta* [classification libre (version 2)]³⁷ et pour toutes les catégories de couleurs de peau concernant la classification de l'IBGE³⁸.

36 cf. l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.

37 cf. l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

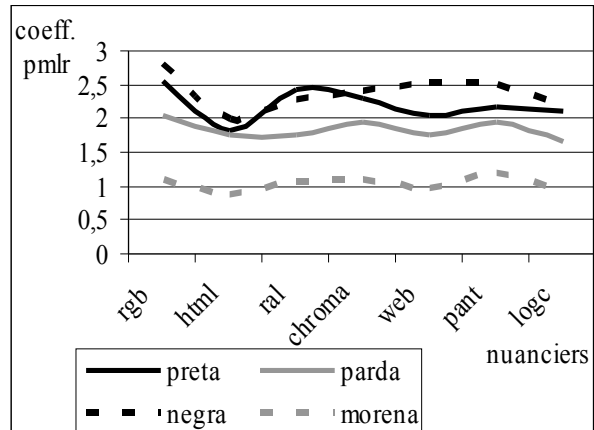
38 cf. l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Graphiques 7.7 : Relation entre le fait d'avoir tenté le concours d'entrée à l'université (variable 'concours') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)



Classification libre (version 1)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



Classification libre (version 2)

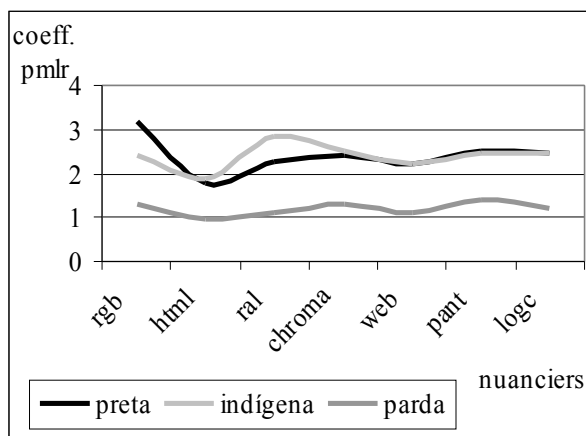
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Nous observons que le fait d'avoir tenté un tel concours est plutôt corrélé de manière privilégiée avec les catégories *negra* et *parda*, eu égard à la catégorie de référence (*branca*) [Graphiques 7.7]. Il en est de même, quoique avec plus d'ampleur, concernant la catégorie *preta* [classification libre (version 2) – Graphiques 7.7]. Ces résultats sont cohérents avec ceux du modèle de mobilité chromatique, où cette variable favorise un assombrissement. Ils peuvent également être interprétés en termes d'inégalités dans la mesure où les enquêtés les plus éduqués en nombre d'années – puisqu'il faut avoir validé le cycle secondaire pour tenter ce concours d'entrée – sont également ceux qui se déclarent au moyen des couleurs de peau les plus foncées – sachant le classement opéré au moyen de la corrélation avec la contrainte chromatique – et qui sont situés dans le haut de la 'pyramide' de l'entreprise, autrement dit dans les positions les moins valorisées en termes de perspectives d'évolution sur le marché du travail.

Les résultats face à la classification de l'IBGE confirment ce constat [Graphique 7.8]. Il convient bien entendu de conduire une analyse plus fine et multivariée pour parvenir à l'expliquer, tout en sachant que si nous considérons les couleurs de peau comme exogènes, nous soupçonnerions une inégalité de traitement (étant donné qu'il faut un niveau d'éducation plus élevé lorsque la couleur de peau est plus foncée³⁹). En intégrant que les déclarations de couleurs de peau sont endogènes, seule une étude spécifique pour tester cette hypothèse nous permettrait d'aller plus avant.

39 A notre connaissance, le critère d'embauche annoncé en termes de niveau d'éducation (en années) est le même quelle que soit la fonction occupée au sein de l'entreprise.

Graphique 7.8 : Relation entre le fait d'avoir tenté le concours d'entrée à l'université (variable 'concours') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)

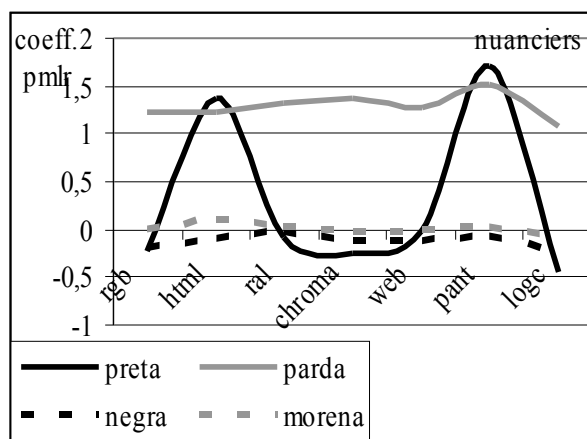


Classification de l'IBGE

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

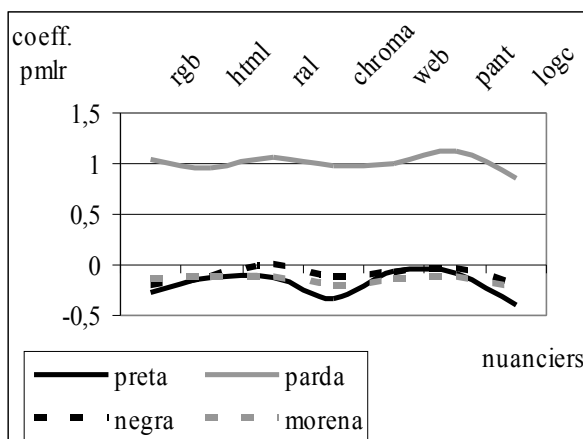
Concernant la présence d'une tierce personne au moment des auto-déclarations des enquêtés, les résultats ne sont pas significatifs pour la classification de l'IBGE⁴⁰ et ils le sont uniquement pour la catégorie *parda* pour les classifications libres.

Graphiques 7.9 : Relation entre le fait qu'une tierce personne soit présente (variable 'tiers') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)



Classification libre (version 1)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.

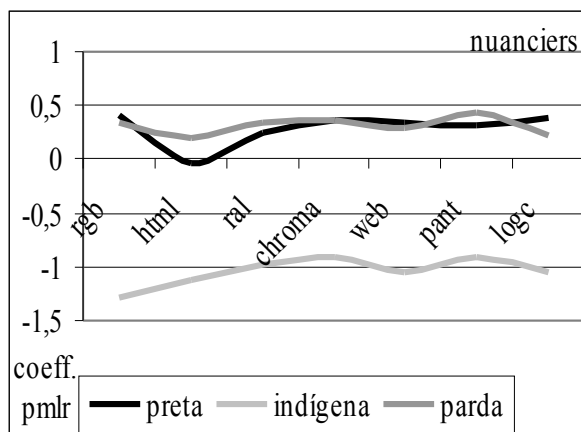


Classification libre (version 2)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

40 cf. l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Graphique 7.10 : Relation entre le fait qu'une tierce personne soit présente (variable 'tiers') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)



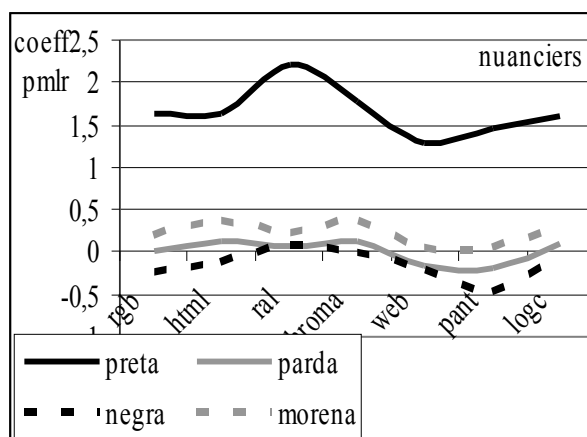
Classification de l'IBGE

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Nous interprétons ce résultat à la lumière du pouvoir sémantique de cette catégorie. En effet, dans la mesure où le terme *parda* renvoie à tous les métissages possibles, il apparaît comme un terme potentiellement pratique pour faire comprendre à une personne extérieure que le fait d'être issu de parents de couleurs différentes et / ou d'avoir des personnes de couleurs différentes parmi ses ancêtres n'est pas considéré comme problématique ou honteux, ce qui est l'enjeu de la dimension de test induite par la présence d'une tierce personne.

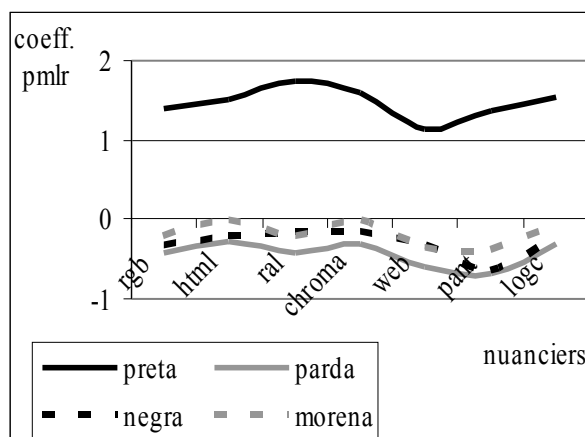
Aucun coefficient concernant le fait d'apprécier le carnaval n'est significatif⁴¹.

Graphiques 7.11 : Relation entre le fait d'apprécier le carnaval (variable 'carnaval') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)



Classification libre (version 1)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



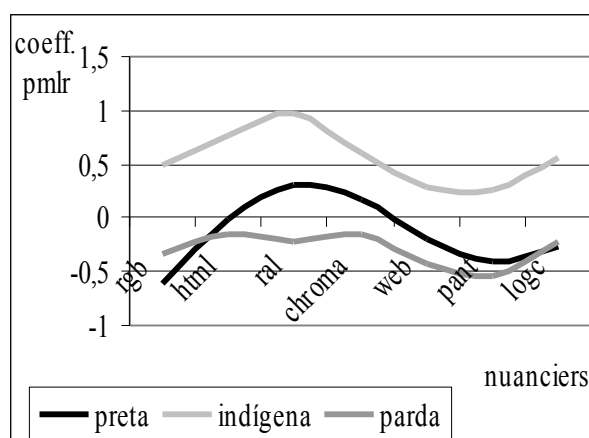
Classification libre (version 2)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

41 cf. les Annexes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le volume annexe pages 547 à 554.

Nous tenons cependant à souligner le profil particulier constaté dans les Graphiques 7.11, où la catégorie *preta* est isolée et associée aux coefficients de plus grandes valeurs, tandis que toutes les autres catégories sont regroupées autour de la catégorie *branca*. Rappelons que dans le modèle de mobilité chromatique une association était réalisée, à travers l'axe identitaire, entre le fait d'apprécier le carnaval et le choix d'un assombrissement⁴². Si la catégorie *preta* correspond bien à une couleur sombre – comme l'ont souligné les corrélations avec les contraintes chromatiques – nous concevons l'axe identitaire comme une conséquence de la revendication de la culture *negra*, notamment à travers le choix du terme *negra*. Ici, le hiatus constaté entre les catégories *preta* et *negra* suggère que l'assombrissement dont il est question dans le modèle de mobilité chromatique selon l'axe identitaire pourrait peut-être être seulement réalisé à travers une catégorie particulière, car mobilisant une rhétorique en termes de *raça* et non de *cor*. Enfin, le fait que le profil général soit complètement différent pour la classification de l'IBGE rappelle que l'effet classification peut influencer les résultats, quoique cela ne soit pas perceptible pour les variables commentées *supra*.

Graphique 7.12 : Relation entre le fait d'apprécier le carnaval (variable 'carnaval') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)



Classification de l'IBGE

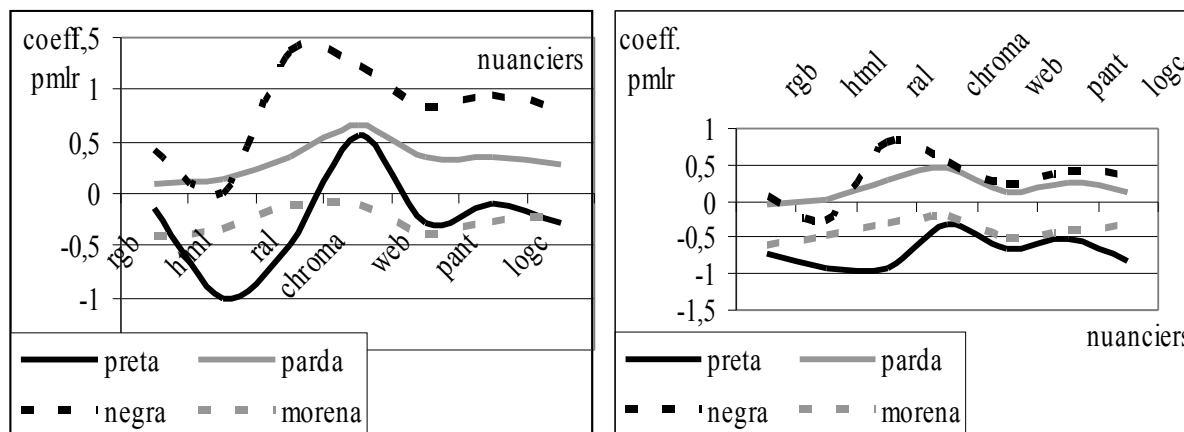
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Concernant le fait d'être une femme, aucun coefficient n'est significatif, quelle que soit la classification⁴³. Par ailleurs, aucun profil particulier ne semble se dégager [Graphiques 7.13 et 7.14].

42 Certes, nous avons sans doute mal choisi la variable pouvant incarner au mieux l'axe identitaire. Nous avons utilisé celle qui était disponible, étant donné les variables présentes dans notre base de données. L'incarnation de l'axe identitaire par des variables pouvant être collectées lors d'enquête est un point important à approfondir.

43 cf. les Annexes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le volume annexe pages 547 à 554.

Graphiques 7.13 : Relation entre le fait d'être une femme et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)



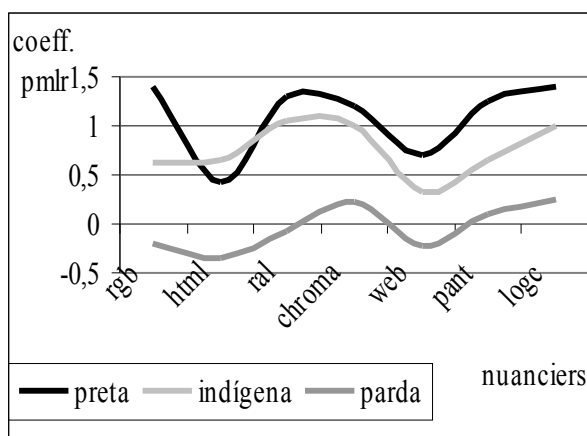
Classification libre (version 1)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.

Classification libre (version 2)

NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Graphique 7.14 : Relation entre le fait d'être une femme et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)



Classification de l'IBGE

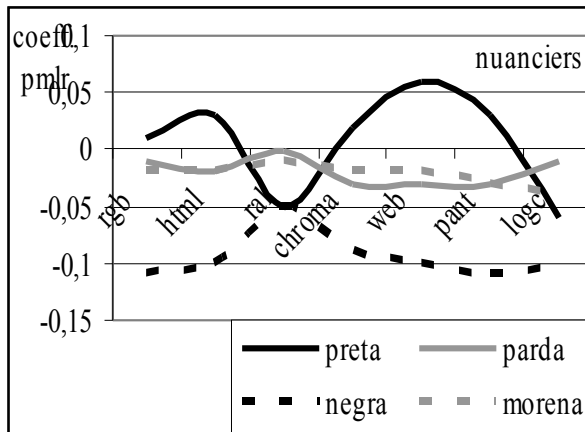
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Concernant l'âge (en années), les coefficients sont significatifs pour la catégorie *negra* [classifications libres]⁴⁴ ainsi que pour les catégories *preta*, *indígena* [nuanciers Rgb Colors, Ral-Classic, Pantone et Log Colors] et *parda* [nuanciers Pantone et Logc Colors] [classification de l'IBGE]⁴⁵.

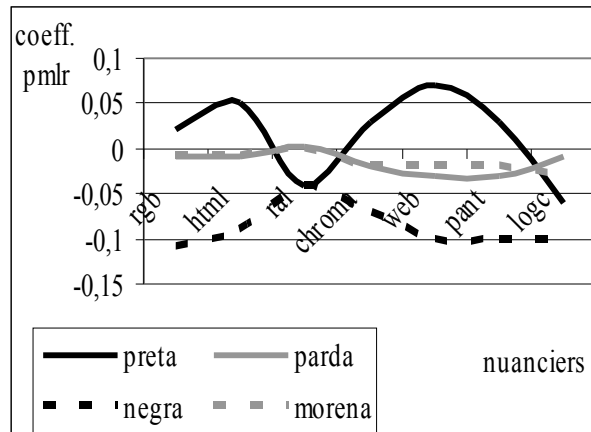
44 cf. les Annexes 7.1 et 7.2 dans le volume annexe pages 547 à 552.

45 cf. l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Graphiques 7.15 : Relation entre l'âge (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)



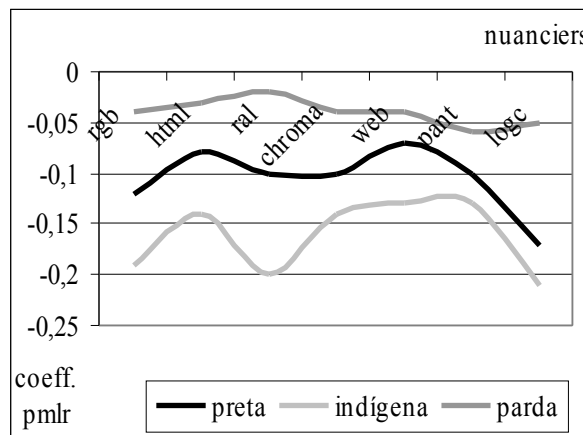
Classification libre (version 1)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.1 dans le volume annexe pages 547 à 549.



Classification libre (version 2)
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.2 dans le volume annexe pages 549 à 552.

Pour les classifications libres, il semble qu'un effet génération domine. En effet, ce sont les plus jeunes qui choisissent plus la catégorie *negra* [Graphiques 7.15]. Ils ont pu bénéficier d'une socialisation les extrayant plus de l'idéologie du blanchiment que les générations plus âgées.

Graphique 7.16 : Relation entre l'âge (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)



Classification de l'IBGE
NB : les résultats des estimations figurent dans l'Annexe 7.3 dans le volume annexe pages 552 à 554.

Face à la classification de l'IBGE, à l'exception de la catégorie *indígena*, plus la couleur de peau choisie est foncée, plus l'enquêté est jeune [Graphique 7.16]. Le terme *negra* n'étant plus disponible, il semble que le phénomène mis en évidence change de nature⁴⁶. Des faits stylisés

46 Cela constitue une piste supplémentaire à explorer concernant l'effet du choix d'une classification sur la réalisation des déclarations de couleurs de peau.

concernant le marché du travail indiquent notamment que les personnes en situation d'emploi peuvent être plus âgées dans les catégories les plus claires.

Après avoir commenté ces résultats, nous souhaitons à nouveau souligner qu'en dépit des limitations déjà énoncées, ces résultats permettent néanmoins de poser des hypothèses de travail pouvant guider une analyse ultérieure où nous bénéficierons de conditions statistiques plus favorables. Au-delà du biais affectant sans doute les résultats, le lien existant entre les auto-déclarations de couleurs de peau et la contrainte chromatique nous paraissent solides, quoique le constat d'une correspondance avec une relation attendue ne soit pas suffisant *per se*.

II. Inégalités et discriminations selon la couleur de la peau : une histoire de représentations ?

Tandis que le modèle de mobilité chromatique faisait l'hypothèse que la causalité entre les couleurs de peau auto-déclarées et les caractéristiques individuelles allaient dans le sens d'une détermination de la mobilité chromatique par ces caractéristiques, l'approche du *cálculo racial* rappelle que l'appartenance à une certaine catégorie de couleurs de peau renseigne sur une distribution inégale des caractéristiques au sein de l'échantillon. Notre objet ici est de prendre en compte cette double causalité dans l'appréhension des inégalités et de la discrimination selon la couleur de peau. Pour réaliser cette analyse, nous nous focalisons sur le positionnement en termes hiérarchiques dans l'entreprise. Rappelons qu'il ne nous est pas possible d'étudier la variabilité des salaires car ils sont colinéaires à la fonction occupée dans *Verde et Azul*⁴⁷.

La question de la prise en compte de cette double causalité nous amène tout d'abord à réinterroger la 'vraie' couleur de peau, non pas d'un point de vue idéal⁴⁸, mais sous un angle pragmatique de pertinence et de collecte dans le cadre de la mise en place d'outils par rapport à l'identification et la mise en place de politiques publiques liées aux phénomènes d'inégalités et de discriminations selon la couleur de la peau. Puis nous isolons une composante particulière, car déclarative, des inégalités et discriminations pouvant exister au Brésil. Nous interprétons et plaçons cet élément dans un système institutionnel producteur et reproducteur d'inégalités et de discrimination (tant le processus que son résultat). Enfin, nous réalisons une

47 *cf.* le quatrième chapitre pages 244 à 246.

48 *cf.* le cinquième chapitre pages 384 à 384.

analyse empirique afin d'identifier cette composante déclarative.

2.1. Représentations et politiques publiques : nécessité d'une définition exclusive des groupes traités

Avant d'interroger la 'vraie' couleur de peau eu égard à l'identification et la mise en place de politiques publiques, nous rappelons pour quelles raisons il est important de disposer d'un moyen de définir précisément le groupe cible d'une politique publique. Puis, eu égard à cet objectif, nous questionnons les variables de nuancier dont nous disposons.

2.1.1. Pourquoi exclure ?

Pour mettre en place une politique publique face à un objectif particulier, il convient premièrement de la concevoir, ce qui implique une identification des canaux par lesquels il est possible d'atteindre l'objectif visé. Ces canaux pouvant être différents selon le groupe ciblé, il faut deuxièmement définir clairement ce groupe, ce qui implique d'exclure les personnes n'y appartenant pas afin que seul le canal d'action choisi soit mis à contribution en faveur de l'objectif initialement visé.

Cette définition d'un groupe cible n'est pas figée, puisqu'il peut exister une variabilité au fur et à mesure (i) de l'existence d'une politique donnée et (ii) des changements de politiques. Elle est arbitraire en ce sens que sa justification procède uniquement de l'objectif visé. De ce fait, certains groupes cibles peuvent être construits de toute pièce à partir du croisement de différentes caractéristiques ouvrant droit aux éléments d'une politique publique donnée : une terminologie peut être alors spécialement introduite. Lorsque la politique change, il est souvent plus aisé de renommer le nouveau groupe cible, même si la majorité des critères par rapport à l'ancienne politique restent inchangés. Cela est en effet plus aisé que de communiquer un changement de définition d'un terme (en l'occurrence d'un groupe) particulier.

Concernant les politiques publiques face aux inégalités et aux discriminations selon la couleur de peau au Brésil, il convient donc tout d'abord d'identifier comment fonctionnent ces phénomènes et sur quels canaux structurant il est possible d'intervenir afin d'y pallier. Jusqu'à présent, le fait de considérer les déclarations de couleurs de peau comme exogènes servait de base pour réaliser cette première étape. La conséquence en termes de conception de politiques publiques face à ces objets est que ces déclarations sont toujours considérées comme exogènes. Ceci implique la possibilité de définir des groupes de personnes selon leur couleur

de peau déclarée puis de déterminer quel groupe bénéficie de quelle(s) mesure(s). La mise en place de quotas pour accéder aux universités publiques⁴⁹ repose sur cette hypothèse, qui se révèle poser deux difficultés⁵⁰. Premièrement, il est difficile de séparer les individus blancs de ceux qui sont *negros*⁵¹. Cela pose la question de la définition de la catégorie *branca*, jusqu'à présent posée comme une sorte de norme par rapport à laquelle toutes les autres catégories étaient positionnées : il est difficile de situer les frontières de la catégorie *branca* et à partir de quand il faut considérer un individu comme n'en faisant pas partie⁵². Deuxièmement, craignant un comportement opportuniste – c'est-à-dire l'ajout d'un axe incitatif au sein du modèle de mobilité chromatique – des juries furent constitués afin d'évaluer la consistance des auto-déclarations des candidats avec la définition – inexistante – des catégories de couleurs de peau. Concrètement, il s'agit d'une confrontation entre les auto-déclarations des candidats et les alter-déclarations des membres du jury, ou plutôt de leur appréciation concernant un possible assombrissement de la part de ces candidats⁵³. Des « rectifications »⁵⁴ sont faites si nécessaire, l'enjeu étant de positionner les personnes auditionnées dans le groupe *branco* ou *negro*. Des recours ont également eu lieu pour contredire ces modifications, des candidats s'estimant rangés dans une catégorie inadéquate étant donné leur auto-perception.

Dans la mesure où les déclarations, quelles qu'elles soient, ne permettent pas de définir des groupes hermétiques propres à la mise en œuvre d'une politique publique, il conviendrait de disposer d'une autre mesure des couleurs de peau.

49 Nous tenons immédiatement à préciser que notre objet n'est pas une analyse du système de quotas *per se* ni de nous prononcer sur sa pertinence en termes de politique publique, c'est-à-dire en termes d'efficacité pour atteindre l'objectif d'une diminution des inégalités selon la couleur de la peau dans l'enseignement supérieur. Nous nous focalisons uniquement sur la définition du groupe identifié comme devant être traité par cette politique publique, autrement dit à ses ayant droit.

50 L'un des arguments également soulevé était que le fait de bénéficier de quotas pour accéder à l'université soulignait que cela pouvait être un stigmate négatif par rapport au fait de ne pas avoir pu y entrer par la voie traditionnelle, de ne pas avoir les capacités pour faire des études universitaires et donc de prendre la place – dans un contexte de *numerus clausus* – d'une autre personne. Dans la mesure où cet argument n'était pas relié directement à la définition des catégories de couleurs de peau, nous ne procédons pas à son analyse. Notons cependant que de nombreuses enquêtes et études ont, du fait de cet argument, été mises en place afin d'évaluer les performances universitaires des étudiants ayant bénéficié du système de quotas pour commencer leurs études supérieures : les résultats montrent que leurs performances sont égales, voire meilleures, à celles des autres étudiants.

51 Dans certains cas, cette politique publique identifie le groupe cible sous le terme *negro* en tant qu'agrégation des catégories *parda* et *preta* de l'IBGE. Il s'agit alors de déterminer qui est *branco* – donc non bénéficiaire du programme de quotas – et qui est *negro*.

52 Cette question a d'ailleurs défrayé la chronique : des jumeaux avaient été considérés l'un *branco* et l'autre *negro*. Nous reproduisons leur photographie dans l'Annexe 7.4 du volume annexe page 555.

53 En effet, à notre connaissance ces alter-déclarations ne sont pas verbalisées.

54 Le terme de « rectification » fait bien entendu référence au point de vue des alter-déclarants.

2.1.2. 'Vraie' couleur de peau et exclusion

Dans la mesure où nous avons collecté des couleurs de nuancier afin de nous servir d'outil en tant que 'vraie' couleur de peau, beaucoup d'interlocuteurs nous ont alors demandé pourquoi ne pas utiliser directement cette mesure à la place des déclarations. Il est vrai que l'analyse chromatique réalisée par la Boîte à Couleurs range de manière non ambiguë les personnes dans des catégories distinctes. Certes, cela peut être difficile techniquement, coûteux et implique une intervention arbitraire pour décider quels groupes sont bénéficiaires de la politique ou non, mais cela est faisable. Premièrement, en contrôlant les conditions de prise de vue – luminosité, ouverture, vitesse, distance à la personne photographiée –, les conditions de comparabilité peuvent être satisfaites⁵⁵. Deuxièmement, le coût est considérable du fait du matériel et du temps nécessaires à la collecte de cette information, mais aussi à cause de la certification qui devrait être mise en parallèle pour assurer que les mesures sont prises correctement et qu'elles ne donnent pas lieu à une contestation juridique : mais la prise en charge de ce coût très important relève d'une décision politique dans le cadre de l'objectif visé par la politique publique considérée. Troisièmement, le fait qu'il existe plusieurs nuanciers impose une décision arbitraire quant à celui sur lequel la définition des groupes eu égard la politique publique est basée. De la même manière, les frontières entre groupes peuvent être fixées de manière arbitraire. Ces différents éléments nous permettent d'avancer que la 'vraie' couleur de peau mesurée, au moyen d'une variable de nuancier, permet une identification exclusive du groupe que la politique publique souhaite traiter.

En revanche, d'une part cette mesure n'est pas imperméable à des comportements stratégiques visant à modifier la matérialité physique appréhendée, soit de manière pérenne (opération chirurgicale, exposition au soleil, *etc.*), soit de manière temporaire (maquillage, *etc.*). D'autre part, elle imposerait un changement radical dans le mode de représentation de la société brésilienne. Concernant ce second point, ce changement serait de deux ordres. Premièrement, chacun se verrait imposer une catégorie de couleur de peau, ce qui peut être considéré comme une double violence symbolique : l'auto-déclaration (i) ne serait pas reconnue comme la catégorie à laquelle l'enquête se sent appartenir⁵⁶ et (ii) serait considérée comme une sorte de

55 D'autres méthodologie que la photographie peuvent également être employées, telle que le recours à un *skinreflectometer* [réflecteur de lumière cutanée][cf. le deuxième chapitre pages 145 à 148.

56 Certes, la définition des catégories nécessaires aux politiques publiques n'exclut pas un auto-positionnement au sein de la société, mais dans la mesure où elle concerne un élément clef – quoique non-exclusif – de la définition de l'identité au Brésil, nous estimons qu'elle peut être de nature à perturber les processus d'auto-perception. Cela est aussi le cas pour d'autres catégories de politiques publiques, mais peut-être – cela reste à déterminer – que l'interaction concernant la couleur de peau est plus importante du fait de sa proximité avec chaque personne.

mensonge ou une erreur du fait de sa non-applicabilité pour les politiques publiques. Pour cette raison, nous nous voyons mal introduire de manière standard une telle mesure en situation d'enquête. Deuxièmement, cela rapporterait la représentation des inégalités et des discriminations uniquement à la matérialité physique des individus (retour à une évaluation exogène) et non à la part contenue dans les déclarations (évaluation endogène). Autrement dit, cela impliquerait un choix en termes de politiques publiques par rapport à la nature des inégalités et des discriminations visées⁵⁷.

2.1.3. Significations socio-économiques de la 'vraie' couleur de peau et représentations tronquées des inégalités et discriminations selon la couleur de la peau ?

Se demander si la 'vraie' couleur de peau peut constituer une variable pertinente pour mettre en place une politique économique et pour mesurer les inégalités et les discriminations implique également de se questionner sur l'objet qui est ainsi mesuré, autrement dit sur le type de représentations des inégalités et des discriminations qui sont alors obtenues⁵⁸. Par ailleurs, cela donne une indication sur ce qui est laissé de côté, en l'occurrence les informations contenues dans les déclarations de couleurs de peau. En effet, le fait que ces déclarations ne constituent pas des variables aisées à traiter d'une manière quantitative pour mesurer un phénomène donné ne signifie pas qu'elles ne permettent pas d'appréhender un angle des inégalités et des discriminations selon la couleur de la peau au Brésil⁵⁹, notamment tout ce qui a trait à la fluidité des catégorisations, à la *cor*. Ainsi, il ne nous semble pas que les variables ne correspondant pas à la 'vraie' couleur de peau doivent être abandonnées. Toutes ces mesures, de la 'vraie' couleur ou de la couleur déclarée, aident donc à avoir une perception globale.

Par ailleurs, selon la variable de nuancier choisie, nous constatons qu'il y a une corrélation avec la variable de positionnement au sein de la hiérarchie de l'entreprise dans trois cas seulement, tandis qu'il n'y a pas de corrélation pour quatre autres nuanciers [Tableau 7.2].

57 Ce point est explicité à travers l'argumentation déroulée dans les sections situées immédiatement *infra* : (i) les déclarations comportent en elles-mêmes un certain type d'information, (ii) les inégalités et discriminations comportent une partie reliée à la matérialité physique et une autre afférente aux processus de déclaration.

58 Nous opérons une distinction *infra* pages 554 à 556 entre la matérialité physique et la construction verbale des inégalités et des discriminations selon la couleur de la peau au Brésil.

59 *cf.* les éclairages réalisés dans le cinquième chapitre et le sixième chapitre.

Tableau 7.2 : Corrélation entre les couleurs de nuancier et la variable de situation hiérarchique au sein de l'entreprise

| nuancier | pyramide |
|--------------------|-------------------|
| Rgb Colors | - 0,1131 (0,2149) |
| HtmlColors | -0,0447 (0,6251) |
| Ral-Classic | - 0,0472 (0,6059) |
| Chroma | - 0,1754 (0,0533) |
| WebPalette | - 0,0860 (0,3462) |
| Pantone | - 0,1336 (0,1423) |
| Logc Colors | - 0,1853 (0,0410) |

NB : p-value concernant la significativité de la corrélation entre parenthèses.

Premièrement, lorsque la corrélation n'est pas significative, cela implique que la variable de nuancier considérée respecte les conditions techniques pour être un instrument des déclarations des couleurs de peau⁶⁰. Deuxièmement, cela souligne également une absence de lien entre la variable 'pyramide' et la matérialité physique des enquêtés sous l'angle de ces nuanciers. Autrement dit, il n'y aurait pas d'inégalité et de discrimination selon cette matérialité physique : ces phénomènes seraient purement déclaratifs au travers de l'adaptation des déclarations de couleurs de peau, selon le modèle de mobilité chromatique, aux attentes économiques et sociales de positionnement au sein de la société brésilienne. Troisièmement, lorsque la corrélation est significative, cela implique que la matérialité physique jouerait un rôle dans la distribution socio-économique des enquêtés. Ces résultats contradictoires soulignent d'une part l'importance du choix du nuancier et d'autre part que les inégalités et les discriminations peuvent être de deux natures différentes et non exclusives : elles peuvent être liées à la matérialité physique et elles peuvent comporter une part déclarative à travers la construction verbale d'une déclaration de couleur de peau.

Ainsi, si les politiques publiques et les mesures d'inégalités et de discriminations se focalisent uniquement sur les mesures de la 'vraie' couleur de peau, elles laissent de côté la partie déclarative de ces phénomènes. Cela rend particulièrement délicat la définition des groupes visés par les politiques publiques dans la mesure où peut-être aucune des variables disponibles en termes de couleurs de peau, quel que soit le processus d'obtention de ces variables (proxy de la 'vraie' couleur ou déclarations), n'est appropriée.

60 *cf.* le quatrième chapitre pages 207 à 210 pour une description de l'outil – la variable instrumentale – dont nous avons besoin. Il convient cependant de mener la procédure d'instrumentation à son terme pour savoir si la variable instrumentale est vraiment pertinente pour corriger le biais.

2.2. Une représentation et son objet : une hétérogénéité de nature au sein des inégalités et des discriminations selon la couleur de la peau ?

Il apparaît que les inégalités et les discriminations selon la couleur de la peau au Brésil sont à la fois attachées à la matérialité physique des individus et au processus de déclaration des couleurs de peau. C'est sans doute cette double nature qui permet l'existence du paradoxe brésilien⁶¹, où les préjugés sont à la fois visibles et invisibles.

2.2.1. Matérialité physique et construction verbale

Nos différentes approches de la couleur de la peau soulignent qu'elle est, en quelque sorte, composée de deux parties : une matérialité physique et une construction verbale [Schéma 7.2]. D'une part, c'est à partir de leur contrainte chromatique que les individus réalisent leur mobilité chromatique et cette contrainte est une variable significativement corrélée à la catégorie choisie pour effectuer une déclaration. D'autre part, les déclarations résultent d'arbitrages prenant en compte des caractéristiques socio-économiques.

La matérialité physique influence la formation des inégalités et des discriminations de manière directe et indirecte car elle participe à la construction verbale des déclarations. Étant donnée sa 'vraie' couleur de peau, un individu a une probabilité plus ou moins importante d'être dans une aire géographique fortement dotée en infrastructures (d'éducation, sanitaire, etc.) ou en densité en termes de marché du travail [point (1) – Schéma 7.2]. Ces inégalités d'opportunités constituent une première source d'inégalités dans la distribution des caractéristiques individuelles [point (2) – Schéma 7.2].

Les inégalités de traitements peuvent être influencées par trois sources : l'alter-déclarant, la 'vraie' couleur de peau et l'auto-déclarant. Premièrement, une inégalité de traitement est mise en œuvre par quelqu'un, qui peut être l'alter-déclarant, par exemple un employeur [point (3) – Schéma 7.2]. Ce dernier se base sur sa perception de la couleur de peau de l'individu considéré et réalise une inégalité de traitement qui peut être motivée par une discrimination statistique et / ou par goût⁶². Deuxièmement, la matérialité physique peut en elle-même engendrer une inégalité de traitement ancrée dans le droit [point (4) – Schéma 7.2]. En dehors de la catégorie *indígena* et, plus récemment, des programmes de quotas pour les *negros* pour accéder à l'université, cela n'est pas inscrit dans le droit brésilien⁶³. Troisièmement, l'auto-

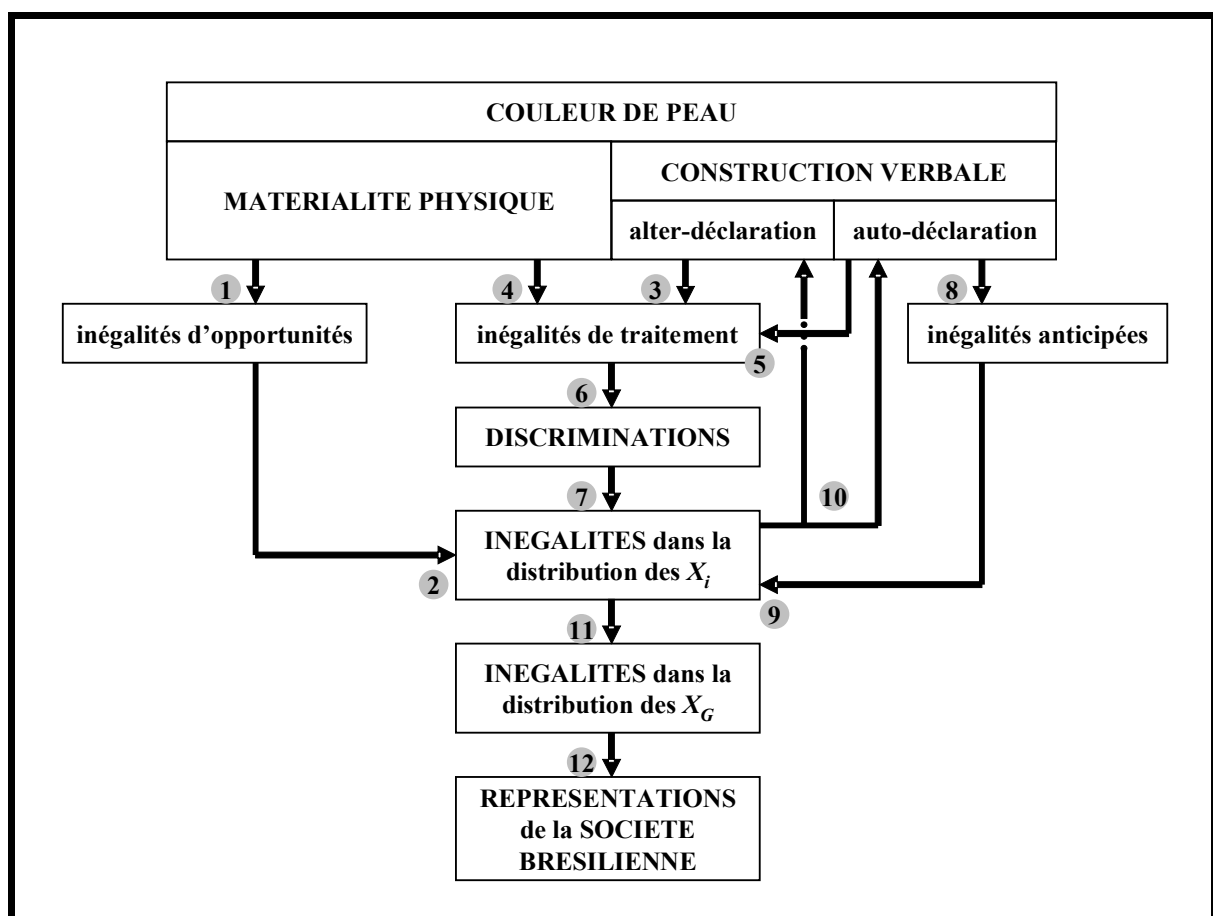
61 cf. l'introduction et le deuxième chapitre pages 17 à 19, 20 et 129 à 133.

62 Ces deux types de discrimination sont présentés dans le deuxième chapitre pages 122 à 126.

63 En toute rigueur, ce vecteur de réalisation d'inégalités de traitement correspond plus au régime ségrégationniste aux États-Unis ou à celui de l'Apartheid en Afrique du Sud, par exemple.

déclarant peut influencer une inégalité de traitement [point (5) – Schéma 7.2]. Nous pensons au choix de participer ou non à un programme donné car il ne suffit pas d'être éligible à un programme pour en bénéficier : il convient également de faire les démarches nécessaires à faire reconnaître une situation d'ayant droit. L'ensemble de ces inégalités de traitement constituent des discriminations [point (6) – Schéma 7.2]. A leur tour (deuxième source), les discriminations participent à une inégalité dans la distribution des caractéristiques individuelles [point (7) – Schéma 7.2].

Schéma 7.2 : Liens entre deux natures de couleur de peau (matérialité physique et construction verbale), inégalités et discriminations



NB : nous notons X_i les caractéristiques individuelles (pour l'individu i) et X_G les caractéristiques d'un groupe (pour la catégorie de couleur de peau alors notée G).

Une troisième source d'inégalités dans la distribution des caractéristiques individuelles réside dans une auto-limitation ou auto-promotion différenciée selon l'anticipation d'un traitement différencié basé sur la perception que l'individu a de sa propre couleur de peau [points (8) et (9) – Schéma 7.2]. L'hypothèse implicite ici est que cet individu pense être perçu tel qu'il se perçoit.

Ces trois sources d'inégalités dans la distribution des caractéristiques individuelles peuvent être potentiellement renforcées de manière itérative dans la mesure où cette distribution est prise en compte dans la construction des auto- et des alter-déclarations [point (10) – Schéma 7.2]. En agrégeant les individus, il est alors possible d'observer une inégale distribution des caractéristiques à l'échelle de groupe par catégorie de couleurs de peau [point (11) – Schéma 7.2]. Il en résulte une certaine représentation de la société brésilienne [point (12) – Schéma 7.2].

Les inégalités et les discriminations selon la couleur de la peau ont donc des causes multiples, non seulement à travers la diversité des situations et des champs d'exercice de ces phénomènes (santé, éducation, marché du travail par exemple) mais aussi à travers différentes dimensions de ce que peut être la couleur de la peau. Cela pose une difficulté majeure en termes de calcul des inégalités. En effet, il n'est pas possible d'observer la partie des inégalités uniquement due à la matérialité physique ou à la construction verbale des déclarations. Même en segmentant les inégalités selon une classification reposant sur une proxy de la 'vraie' couleur de peau ou sur les auto-déclarations ou sur les alter-déclarations, il y a toujours en face la même distribution inégale des caractéristiques individuelles, influencée à travers différentes mesures des couleurs de peau.

2.2.2. Une hétérogénéité source de robustesse pour un système institutionnel

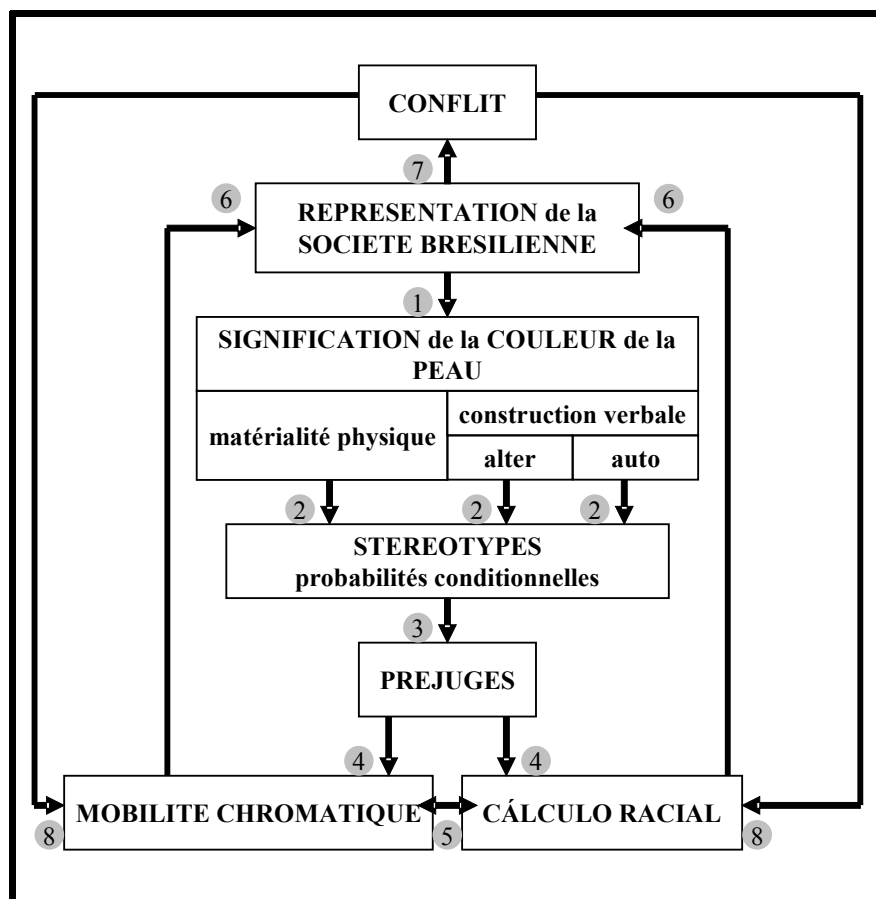
Le fait que la couleur de la peau puisse renvoyer à la fois à une matérialité physique et à une construction verbale permet la production d'un certain champ sémantique afférent aux catégories de couleurs de peau, ainsi qu'une certaine reproduction et évolution de ce champ [Schéma 7.3].

Il nous semble que cette signification des catégories de couleurs de peau découle de la représentation de la société brésilienne [point (1) – Schéma 7.3]⁶⁴. Ces catégories portent alors, quel que soit leur nature – de l'ordre de la matérialité physique ou de la construction verbale – une certaine distribution, inégale, de caractéristiques individuelles, d'où une construction de stéréotypes [point (2) – Schéma 7.3]. Autrement dit, sachant la catégorie de couleur de peau attachée à un individu donné, il est possible de formuler la probabilité conditionnelle (à cette catégorie) d'appartenir à une partie ou une autre de la distribution des

64 Nous entendons ici la représentation de la société brésilienne telle qu'elle résulte du Schéma 7.1, mais il est tout à fait possible de raisonner en termes historiques par exemple, où elle fut notamment une société esclavagiste de plantations.

caractéristiques. C'est ainsi notamment que fonctionne la discrimination statistique. L'existence de ces stéréotypes peut alors servir de support à des préjugés [point (3) – Schéma 7.3]⁶⁵, qui peuvent être mobilisés lors des arbitrages individuels réalisés dans le modèle de mobilité chromatique et le *cálculo racial* [points (4) et (5) – Schéma 7.3]. La traduction des variables socio-économiques en termes de couleurs de peau – soit à travers l'axe socio-économique du modèle de mobilité chromatique, soit dans la manière d'influencer les reclassifications, soit de manière directe dans le choix d'une catégorie – est bien de l'ordre du préjugé, car il s'agit de maintenir une certaine colinéarité entre les dotations économiques et sociales et le spectre de couleurs de peau entre les couleurs blanche et noire. Ces arbitrages réalisés, ils peuvent participer à la reproduction des préjugés mobilisés à travers la manière dont une représentation de la société brésilienne peut être construite [point (6) – Schéma 7.3].

Schéma 7.3 : Production, reproduction, évolution de la signification des couleurs de peau



La représentation d'une société très inégalitaire peut cependant faire émerger des dynamiques

65 Tandis que la discrimination statistique est vue comme un processus permettant de faire face à une certaine asymétrie d'information – d'où sa distinction par rapport à la discrimination par goût – et pouvant être actualisé en fonction de l'évolution des caractéristiques de chaque groupe considéré, les préjugés [préjugés] interviennent avant tout jugement et ressortent plus de la croyance. Les stéréotypes ne servent pas toujours de support à des préjugés.

conflictuelles [point (7) – Schéma 7.3]. En effet, cette représentation peut être interprétée comme une preuve de l'existence d'inégalités, de préjugés et de discriminations selon la couleur de la peau. De nouvelles incitations apparaissent alors dans le modèle de mobilité chromatique et le *cálculo racial* – sans pour autant exclure l'influence des variables socio-économiques [point (8) – Schéma 7.3], ce qui alimente une évolution des représentations possibles de la société brésilienne.

Le fait que la couleur de la peau puisse relever d'une matérialité physique et d'une construction verbale participe au maintien d'un champ sémantique en termes de catégories de couleurs de peau. Étant signifiantes, elles peuvent servir de support à une dépendance chromatique [Schéma 3.4]⁶⁶ où la situation relative en termes de couleurs de peau renvoie à un positionnement relatif et hiérarchisé [Schéma 3.3]⁶⁷. Si une dynamique en termes de domination n'est pas exclue – d'où la participation de dynamiques conflictuelles [point (7) – Schéma 7.3] – elle est intégrée et ingérée par la construction d'une représentation de la société brésilienne où les variables socio-économiques étaient jusqu'à présent majoritaires. Ces dernières, dans leurs interactions avec la construction des déclarations de couleurs de peau, sont avant tout utilisées dans un cadre de dépendance chromatique, où il s'agit de se situer au sein d'une société donnée. La domination entre donc en relation avec la dépendance chromatique au sein même des déclarations de couleurs de peau : les préjugés sont à la fois dénoncés dans les représentations – autrement dit lors de leur examen d'un point de vue extérieur – mais pratiqués dans la manière dont ces représentations sont construites.

Ce mécanisme global apparaît de manière évidente dans cet extrait de l'entretien réalisé avec Julieta :

SC: A partir de que momento uma pessoa muda entre branca e parda?

Julieta: Ah, explicar assim... Acho que só olhando para pessoa você sabe... Que nem eu falei, eu não tenho esse negócio de mo... eu nunca acho que tem esse negócio de... na escola a gente aprende que tem cafuzo, que são as misturas, não é? Que a gente tem. Tem cafuzo, tem mulato, tem negro. Então existe essa mistura que é... tem índio com branco, negro com índio. Essas misturas existem, não é? Só que para mim eu acredito que só tem branco e negro, não é? Não existe moreno; moreno mais claro; moreno mais escuro.

SC : A partir de quel moment une personne change entre *branca* et *parda* ?

Julieta : Ah, expliquer ainsi... Je pense qu'on le sait seulement en regardant la personne.. C'est comme je l'ai dit, je n'ai pas ce truc de *mo...* je ne pense jamais qu'il y a ce truc de... à l'école nous apprenons qu'il y a *cafuzo*, ce sont les mélanges, n'est-ce pas ? Que nous avons. *Cafuza, mulato, negro*, ça existe. Alors ce mélange existe qui est... il y a *índio* avec *branco*, *negro* avec *índio*. Ces mélanges existent, n'est-ce pas ? Seulement pour moi je crois qu'il y a seulement *branco* et *negro*, n'est-ce pas ? *Morena* ça n'existe pas; *moreno* plus

66 cf. le troisième chapitre page 174.

67 cf. le troisième chapitre page 173. Cela pourrait également constituer une explication d'une non-utilisation de produits blanchissants, toute mobilité étant réalisée de manière déclarative.

SC: Por que você acha que só há duas cores?
Julieta: Ah, porque não tem esse negócio de moreno. Ou você é branco ou você é negro.
SC: Por quê?
Julieta: Por quê? Ah, porque isso é ficar classificando, entendeu? É classificar. Então, para mim eu sempre achei que só tem... Ou você é branco... Minha mãe sempre falou, ou é branco, ou é negro. Não tem moreno, ou mulato... não. Ou você é branco, ou negro.
SC: E por que você responde pardo, assim?
Julieta: Por que eu respondo pardo? Ah, porque eu acho que estou no meio-termo, ali: acho que eu não sou nem branca e nem sou negra, ainda... então. Mas se fosse o certo falar eu falaria... porque eu sou de família de brancos, não é? Porque eu não chego a ser negra, eu não tenho a pele bem escura realmente, igual os negros têm. Sou bronzada [*risos*] bronzada de sol.

clair; *moreno* plus foncé.
SC : Pourquoi pensez-vous qu'il y a seulement deux couleurs ?
Julieta : Ah, parce qu'il n'y a pas ce truc de *moreno*. Ou vous êtes *branco* ou vous êtes *negro*.
SC : Pourquoi ?
Julieta : Pourquoi ? Ah, parce que ce serait être en train de faire une classification, vous comprenez ? C'est classifier. Alors, pour moi j'ai toujours pensé qu'il y a seulement... ou vous êtes *branco*... Ma mère l'a toujours dit, ou c'est *branco*, ou c'est *negro*. Il n'y a pas de *moreno*, ou *mulato*... non. Ou vous êtes *branco*, ou *negro*.
SC : Et pourquoi répondez-vous *pardo*, ainsi ?
Julieta : Pourquoi je réponds *pardo* ? Ah, parce que je pense que je suis entre les deux, ici : je pense que je ne suis ni *branca* et ni *negra*, encore... alors. Mais si je devais dire ce qui est juste, je dirais... parce que je suis d'une famille de *brancos*, n'est-ce pas ? Parce que je parviens pas jusqu'à être *negra*, je n'ai pas la peau bien sombre réellement, comme les *negros* l'ont. Je suis bronzée [*rires*] bronzée par le soleil.

Nous distinguons sept séquences dans cet extrait afin d'isoler le double mouvement à l'œuvre dans le discours de Julieta, qui condamne l'utilisation de termes intermédiaires pour désigner une couleur de peau tout en y recourant pour son auto-déclaration :

- 1) **Question** : où est la frontière entre les catégories *branca* et *parda* ;
- 2) **Prise de position** : même s'il y a du métissage, il existe uniquement deux catégories, *branca* et *negra* ;
- 3) **Justification** : le recours à des catégories intermédiaires est condamnable car cela implique une classification des personnes ;
- 4) **Confrontation** : elle s'est auparavant déclarée *parda*, c'est-à-dire au moyen d'un terme intermédiaire ;
- 5) **Justification** : à partir de la tonalité de sa peau, elle n'est ni *branca* ni *negra* ;
- 6) **Prise de position** : elle est *branca* ;
- 7) **Justification** : sa couleur de peau est due à une exposition au soleil, elle n'est pas si éloignée de la couleur blanche et elle est très éloignée de la couleur noire.

Julieta n'est pas la seule à poser qu'il existe uniquement deux catégories de couleurs de peau. De la même manière, nous avons rencontré à plusieurs reprises la justification qu'elle présente, même si elle est verbalisée ici autrement. Le recours aux termes intermédiaires est condamné car ils permettent de positionner les personnes de manière relative selon une pigmentocratie. Notons qu'en utilisant uniquement deux catégories, un processus de classification est toujours à l'œuvre, puisqu'il faut décider si un individu donné appartient à la catégorie *branca* ou *negra*. De cette justification, nous en déduisons qu'elle interprète l'utilisation de termes intermédiaires comme une mise en œuvre de préjugés⁶⁸.

68 Nous aurions du lui poser directement la question, mais d'une part nous n'avons pas eu ce réflexe au cours de l'entretien et d'autre part cela aurait pu bloquer la suite du fil argumentaire où elle nous fait part de sa

A partir du moment où ce n'est plus la description d'une tierce personne qui est en jeu mais la sienne, Julieta utilise spontanément le terme *parda*. A l'aune des explications qu'elle vient de donner, elle est donc en train de se classifier au sein d'une pigmentocratie – elle décrit bien par ailleurs dans quelle mesure elle est proche ou distante des pôles *branca* et *negra*. Nous nous demandons pourquoi elle ne s'est pas spontanément déclarée *branca*, comme elle le fait si elle doit uniquement choisir entre les deux catégories de la classification binaire. D'une part elle peut être freinée par la dimension de test du *quesito cor*⁶⁹. Mais d'autre part, elle peut appliquer d'autres règles que celle qu'elle pose⁷⁰.

Si son auto-déclaration spontanée était perçue de l'extérieur, elle serait jugée comme recourant à une pigmentocratie et donc comme ayant des préjugés en termes de couleurs de peau. Mais selon sa propre évaluation, elle ne fait que décrire une matérialité physique située, effectivement, de manière intermédiaire.

2.3. Étude exploratoire et pistes de recherches pour articuler des représentations et des explications d'une même réalité

Après avoir souligné, d'une part la nature composite des inégalités et des discriminations selon les couleurs de peau – eu égard à la manière dont ces dernières peuvent être des vecteurs de la production de ces phénomènes – et d'autre part les limites auxquelles nous nous heurtons d'un point de vue statistique – du fait d'une disponibilité limitée des méthodes permettant de prendre en compte au mieux la petite taille de notre échantillon –, nous nous voyons dans l'obligation de souligner des intentions et des pistes de recherches plutôt que de présenter leur mise en œuvre. Elles seront abordées sous un angle quantitatif et descriptif pour les inégalités tandis que les discriminations seront vues à travers le vécu des enquêtés.

2.3.1. Une lecture difficile des inégalités ? (exemple du niveau d'éducation en années)

Les inégalités en termes de niveaux d'éducation⁷¹ sont liées aux trois mesures des couleurs de peau selon les liens identifiés dans le Schéma 7.2. En effet, plusieurs décisions dépendent de

propre utilisation de ces termes intermédiaires pour se décrire.

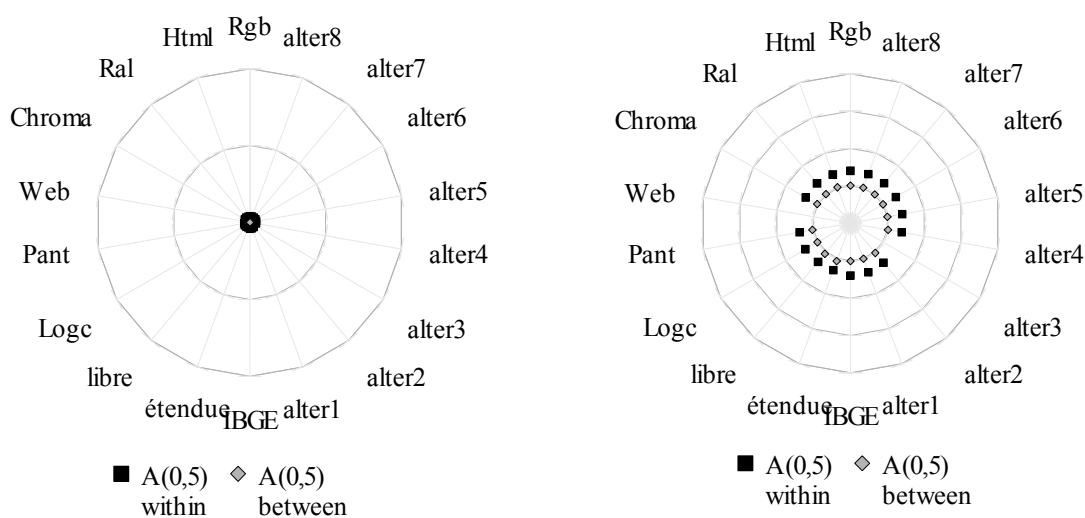
69 Cela correspond aux incitations contenues dans l'axe idéologique du modèle de mobilité chromatique présenté page 325.

70 Cela correspond en quelque sorte au hiatus pouvant exister entre verbalisation et pratique, comme dans l'expression « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

71 Nous prenons le niveau d'éducation en années et non la variable 'pyramide' pour réaliser cette partie car il s'agit d'une variable continue, ce qui rend plus aisés le calcul des inégalités ainsi que leur décomposition.

l'auto-déclarant⁷², d'alter-déclarants (les parents, le corps enseignant, *etc.*)⁷³ et de la matérialité physique de la personne concernée⁷⁴. Il s'agit alors de savoir comment lire ces inégalités produites par de multiples canaux de couleurs de peau, selon que ces inégalités soient mesurées à travers une variable de couleurs de peau ou une autre. Pour mener ce questionnement, nous calculons l'indicateur d'inégalité d'Atkinson⁷⁵ pour l'ensemble de l'échantillon, puis nous procédons à une décomposition de cet indicateur selon les variables de nuancier, les auto-déclarations et les alter-déclarations⁷⁶. Une décomposition de l'indicateur de Gini est également présentée⁷⁷.

Graphiques 7.17 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Atkinson (0,5)



Échelle : [0 ; 1]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

Échelle : [0 ; 0,3]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

Le tableau reprenant l'ensemble des résultats, chiffrés, figurent dans l'Annexe 7.5 du volume annexe page 556.

Les résultats sont présentés de manière graphique selon deux échelles. La première situent les inégalités calculées à l'aune de l'ensemble des valeurs possibles, allant de 0 à 1. La ligne

72 Parmi les décisions dépendant de l'auto-déclarant, citons par exemple le fait de poursuivre ou non sa scolarité (à partir d'un certain âge) et le fait d'investir plus ou moins d'efforts dans ses études du fait des rendements anticipés de l'éducation étant donné la couleur de peau que l'auto-déclarant reconnaît comme sienne.

73 Parmi les influences qu'un alter-déclarant peut avoir sur le niveau d'étude de la personne décrite, citons par exemple des investissements potentiellement différenciés de la part des parents ou un traitement différencié dans l'orientation scolaire par le corps enseignant.

74 Nous pensons ici à une probabilité plus ou moins importante, selon la couleur de la peau (eu égard aux inégalités spatiales mises en évidence statistiquement), de résider dans une zone plus ou moins dotée en infrastructures scolaires.

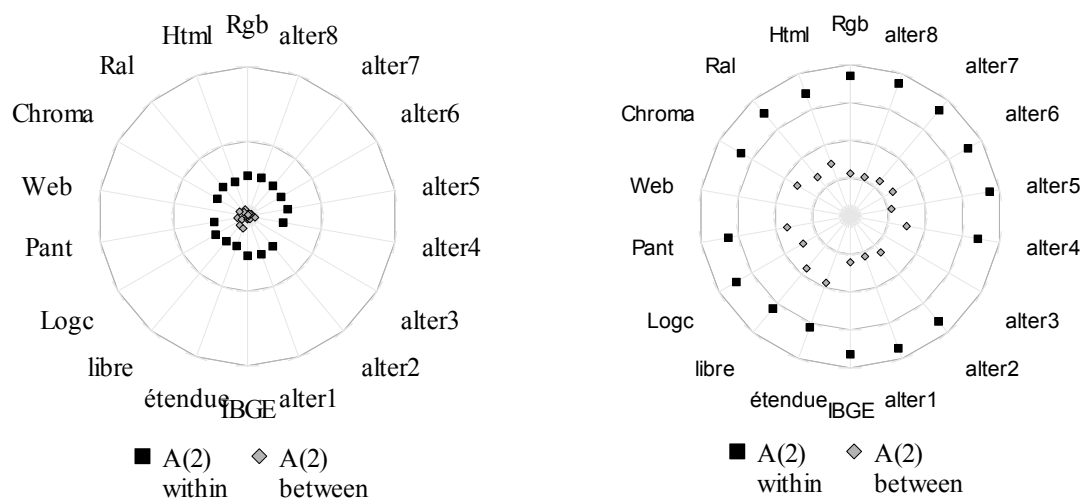
75 Cet indicateur est disponible de manière standard dans les logiciels d'économétrie. Dans la mesure où nous conduisons ici une étude plutôt exploratoire, notamment du fait de l'ampleur des recherches à fournir pour d'une part calculer de manière pertinente et préciser les inégalités et d'autre part prendre en compte l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau, nous recourons à cet indicateur de manière arbitraire.

76 Les alter-déclarations dont il s'agit ont été présentées dans le cinquième chapitre pages 357 à 358.

77 Il s'agit de présenter un autre indicateur standard. Les résultats sont similaires.

intermédiaire correspond à la valeur 0,5. La seconde échelle va de 0 à 0,3 et une ligne intermédiaire est tracée par pas de valeur 0,1. Cette combinaison nous permet de disposer de résultats lisibles, sans induire de surinterprétation du fait de l'impression visuelle dégagee.

Graphiques 7.18 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Atkinson (2)



Échelle : [0 ; 1]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

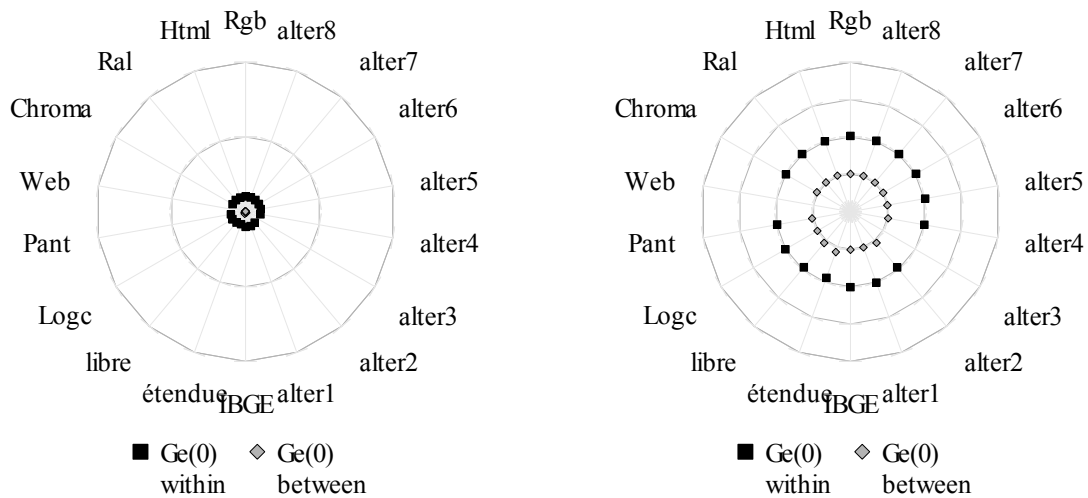
Le tableau reprenant l'ensemble des résultats, chiffrés, figurent dans l'Annexe 7.5 du volume annexe page 556.

Échelle : [0 ; 0,3]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

Globalement, les inégalités en termes de niveau d'éducation sont faibles [Graphiques 7.17, 7.18 et 7.19]. Cela peut être expliqué de plusieurs façons. D'une part l'échantillon de DMISP_1 est sur un segment précis du marché du travail et le type d'occupation est relativement homogène eu égard à la variabilité qui peut exister sur l'ensemble du marché du travail. Ainsi, les travailleurs de DMISP_1 sont sensés avoir des caractéristiques relativement homogènes. D'autre part, les entreprises *Verde* et *Azul* appliquent un même critère d'embauche en termes de niveau d'éducation et, lorsque le seuil de ce critère évolue, cela a lieu au même moment pour ces deux entreprises. Concernant les décompositions des inégalités selon les couleurs de peau, les inégalités internes à chaque catégorie [les inégalités *within*] sont systématiquement plus importantes que celles existant entre les catégories [les inégalités *between*] [Graphiques 7.17, 7.18 et 7.19].

Graphiques 7.19 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Gini (0)



Échelle : [0 ; 1]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

Échelle : [0 ; 0,3]

NB : *within* [intra-groupe], *between* [entre groupes], avec les groupes correspondant aux catégories de couleurs de peau selon différentes mesures.

Le tableau reprenant l'ensemble des résultats, chiffrés, figurent dans l'Annexe 7.5 du volume annexe page 556.

En recourant à différentes mesures de la couleur de la peau, il s'agissait d'identifier, si possible, certains traits saillants permettant de situer ces mesures les unes par rapport aux autres. Les résultats soulignent que cela n'est pas possible puisque les auto-déclarations, les alter-déclarations et les variables de nuancier mènent à des résultats occupant une même fourchette de valeurs, entièrement couverte selon chaque mesure. Cela nous conforte dans notre critique de l'alter-déclaration en tant que variable utilisée pour servir d'approximation à la 'vraie' couleur de peau.

Enfin, à partir des indicateurs d'Atkinson (2), calculés et présentés dans les Graphiques 7.18 [échelle allant de 0 à 0,3], il semble que, sur la base des écarts constatés entre les inégalités *within* et *between*, les variables de nuancier correspondent à des inégalités plus élevées que sur la base des déclarations. Les constructions verbales contribueraient donc à favoriser une séparation entre les catégories de couleurs de peau, tandis que cette séparation serait moins manifeste pour les variables de nuancier.

A partir de ces résultats, il ne nous est cependant pas possible de savoir si les inégalités sont plus importantes ou non selon la mesure des couleurs de peau. De plus, la question de l'attribution des inégalités à telle ou telle mesure reste posée, puisque, par exemple, les indicateurs calculés à partir des variables de nuancier ne peuvent pas être strictement interprétés comme étant uniquement liés à la matérialité physique des personnes décrites.

Quel que soit le mode de décomposition – la mesure de couleurs de peau retenue – les inégalités selon la couleur de la peau restent multiproduites. En toute rigueur, nous ne savons donc pas ce que nous mesurons.

2.3.2. Discriminations : vécu des enquêtés

L'application quantitative réalisée pour les inégalités souligne d'importantes difficultés d'interprétation. Elles demeurent concernant les discriminations. S'y ajoutent également, dans le cadre d'une utilisation de DMISP_1 – qui fournit des variables pour la 'vraie' couleur de peau – des défis techniques rendant fausses les estimations que nous serions capables de réaliser à ce jour. Aussi, ne réalisons-nous pas ici d'application quantitative. En revanche, nous redonnons la parole aux enquêtés⁷⁸. Il ne s'agit pas de prétendre apporter des éclairages clefs concernant le vécu d'épisodes de discrimination, car cela est amplement traité dans la littérature, qu'elle soit académique, militante ou journalistique. Notre objectif est plutôt, tout en rappelant que cela existe, de souligner comment ces discriminations peuvent s'articuler avec les différentes dimensions de la couleur de la peau (sa matérialité physique et les déclarations) ainsi qu'avec le positionnement socio-économique des enquêtés dans une société également hiérarchisée, de manière assez exclusive, selon ce positionnement.

Tout d'abord, en dépit du fait que la vision que les autres ont d'une personne puisse passer par l'alter-déclaration, autrement dit par une construction synthétisant un positionnement relatif en termes économiques, sociaux et identitaires, la matérialité physique n'est jamais gommée, particulièrement lorsque la contrainte chromatique est très foncée, ou jugée comme telle :

SC: Se você quiser gostaria que você dividisse comigo uma experiência, uma vivência pessoal, onde a sua classe social era uma desvantagem.

Fátima: Ah, onde a classe social é uma desvantagem?

SC: Sim.

Fátima: Ah, eu acho que na parte de ser Negro é mais difícil, para uma pessoa, aqui em São Paulo é mais difícil, as condições.

SC: Sim. Você pode me dar um exemplo?

Fátima: Ah. Por causa que existe muito racismo. [silêncio] Nunca aconteceu comigo não é.

SC: Nunca com você?

Fátima: Não. Só quando eu comecei a namorar, porque meu namorado ele é branco branco. Ai quando eu comecei a namorar com ele, ai as pessoas começaram a comentar, porque eu era muito morena, ele era muito branco.

SC : Si vous le voulez bien, j'aimerais que vous partagiez avec moi une expérience, un vécu personnel, où votre classe sociale était un désavantage.

Fátima : Ah, où ma classe sociale est un désavantage
SC : Oui.

Fátima : Ah, je pense que c'est plus du fait d'être *Negro* que c'est plus difficile, pour une personne, ici à São Paulo c'est plus difficile, les conditions.

SC : Oui. Vous pouvez me donner un exemple ?

Fátima : Ah. Parce qu'il existe beaucoup de racisme. [silence] Ça ne m'est jamais arrivé n'est-ce pas.

SC : Jamais avec vous ?

Fátima : Non. Seulement quand j'ai commencé à fréquenter parce que mon copain il est *branco branco*. Alors quand j'ai commencé à le fréquenter, les gens ont fait des commentaires, parce que j'étais très *morena*, il était très *branco*.

78 Rappelons qu'un synopsis des entretiens figure dans l'Annexe 4.5 du volume annexe pages 32 à 48.

SC: E o que elas falavam?

Fátima: Ah, não chegava assim para falar em mim, uma vez minha mãe foi no cabelereiro, aí lá a moça falou 'nossa, a moça ali daquela vila tá namorando cum rapaz branco né' comentou assim, mas não sabia que era minha mãe, mas para mim assim nunca falaram.

SC: Mas você ouviu?

Fátima: Não, porque as pessoas procuram não comentar. Porque sabem que é crime não é, caso sério, então eles já nem, tem gente que não comenta.

SC: Mas como você sabia que eles estavam comentando?

Fátima: Ah, porque, igual minha mãe ouviu a cabelereira falar, não é. Quando, no dia do meu casamento também.

SC: A, sim?! O que ocorre?

Fátima: No dia do meu casamento, é o rapaz da decoração, não é. Eles tavam lá na igreja do lado. Aí, quando eu entrei, as pessoas, a pessoa do lado, comentaram 'nossa que moça escurinha'. Falou assim.

SC: Mais, é proibido. Diz a lei.

Fátima: É, não pode ficar fazendo comentário assim, com as pessoas de cor.

SC: E por que você não denunciou ele?

Fátima: Tinha muita gente, eu não sei quem foi. Não dá para saber quem é.

[...]

SC: E na sua vida a sua cor já era uma vantagem?

Fátima: Ah, para mim é, eu acho que a pessoa ser, por eu ser negra eu acho que sim não é, que tem [silêncio]. Tem o dia da gente, isso é legal, tem, a gente vê vários artistas negros na televisão, em todos os, todos os diversos trabalhos a gente vê que hoje não é tão complicado igual como antigamente. Antigamente era muito, muita discriminação, hoje em dia acabou um pouco. Não acabou assim completamente, mas um pouco.

SC: Ainda existe discriminação?

Fátima: Ainda existe.

SC: E você pode me contar um exemplo?

Fátima: Ah, as vezes há, [silêncio] assim tem muitos artistas que conseguem se sair bem em musica não e, como atriz de novela. [silêncio] Igual às vezes você faz um papel numa novela de empregada, não é. [...] As vezes em outra novela você já tem um papel melhor, você se sai melhor.

SC: E antes como era?

Fátima: Ah antes era mais [silêncio], se via mais assim aqueles papel pequeno de escravo, essas coisas assim. Hoje em dia ainda continua tem papeis de escravo, mas existe papeis melhores, também.

SC: E você pode me contar uma vivência pessoal, onde a sua cor era uma desvantagem na situação?

Fátima: Onde é uma desvantagem? Ah para mim, a minha cor para mim mesmo, não é, eu não acho que é uma desvantagem mas, às vezes em algum

SC : Et qu'est-ce qu'ils disaient ?

Fátima : Ah, ça n'allait pas jusqu'à me l'être dit en face, une fois ma mère était chez le coiffeur, et là la coiffeuse a dit 'grand dieu, la fille là de ce quartier fréquente un type *branco*' a-t-elle commenté ainsi, mais elle ne savait pas que c'était ma mère, mais on ne me l'a jamais dit en face.

SC : Mais vous avez entendu ?

Fátima : Non, parce que les personnes font attention à ne pas faire de commentaires. Parce qu'ils savent que c'est un crime, n'est-ce pas, quelque chose de grave, alors déjà ils ne, il y a des gens qui ne font pas de commentaires.

SC : Mais comment savez-vous qu'ils en faisaient ?

Fátima : Ah, parce que, tout comme ma mère a entendu la coiffeuse parler, n'est-ce pas. Quand, le jour de mon mariage aussi.

SC : Ah, oui ?! Que s'est-il passé ?

Fátima : Le jour de mon mariage, c'est le type de la décoration, n'est-ce pas. Ils étaient là dans l'église de côté. Et, quand je suis entrée, les personnes, la personne de côté, ont commenté 'grand dieu, qu'elle fille foncée'. Il a dit cela.

SC : Mais, c'est interdit. La loi le dit.

Fátima : Oui, on ne peut pas faire des commentaires ainsi sur les personnes de couleurs.

SC : Et pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncé ?

Fátima : Il y avait beaucoup de gens, je ne sais pas qui s'était. C'est pas possible de savoir qui c'était.

[...]

SC : Et dans votre vie votre couleur était déjà un avantage ?

Fátima : Ah, pour moi c'est, je pense que la personne, du fait que je sois *negra*, je pense que oui n'est-ce pas, parce qu'il y a [silence]. Il y a notre jour, ça c'est chouette, il y a, nous voyons plusieurs artistes *negros* à la télévision, dans tous les, tous les différents types de travail nous voyons qu'aujourd'hui ce n'est pas aussi compliqué que dans le temps. Dans le temps c'était très, beaucoup de discrimination, de nos jours c'est un peu fini. Ce n'est pas fini complètement, mais un peu.

SC : Il existe encore de la discrimination ?

Fátima : Ça existe encore.

SC : Et vous pouvez me raconter un exemple ?

Fátima : Ah, parfois il y a, [silence] ainsi il y a beaucoup d'artistes qui arrivent à s'en sortir bien dans la musique n'est-ce pas, comme actrice de *novela*. [silence] C'est comme parfois vous faites un rôle de bonne dans une *novela*, n'est-ce pas [...] Parfois dans une autre *novela* vous avez déjà un meilleur rôle, vous vous en sortez mieux.

SC : Et avant c'était comment ?

Fátima : Ah, avant c'était plus [silence], on voyait plus ainsi ces petits rôles d'esclaves, ce type de choses. Aujourd'hui encore ça continue il y a des rôles d'esclaves, mais il existe de meilleurs rôles, aussi.

SC: Et vous pouvez me raconter un vécu personnel

lugar, assim que você vai, de repente pode ter, não é, uma desvantagem. As vezes você estuda numa escola particular, às vezes a pessoa, o colega pergunta 'ah você é filho do empregado?'. Porque, você é negro e está lá, então não é que seu pai tenha dinheiro não é, é alguém que está pagando para você estar ali no meio deles. Igual aqui existe muitas historias, às vezes a pessoa, está numa faculdade boa, é negro, e às vezes é fala e fala, porque [*silêncio*] às vezes eles não acham que você não é bem de vida.

[...]

Fátima: Então, tipo assim se acontecesse comigo algum caso assim ai eu faria. Igual meu vizinho, ele não é assim, negão, mas ele é negro; e uma vez ele estava dentro do banco. Ai ele deixou o carro dele estacionado lá fora não é. Ai, tinha um senhor, lá dentro, que queria sair, aí ele pegou e foi lá avisou para o pessoal do banco, avisar lá quem era o proprietário do carro para ir lá tirar. Ai anunciou, aí o rapaz falou que era ele não é, 'estou aqui'. Ai o rapaz viro para ele assim falou assim 'ai, só tinha que ser preto mesmo'. Falou isso com ele ...

SC: Esse é proibido, denunciou?

Fátima: Ai ele falou isso no banco, ai o segurança virou e falou assim que se ele quisesse ir na delegacia abrir um processo, que ai ele iria junto, testemunhar para ele e tudo, mas ai ele não quis deixou para lá.

SC: Mas porque?

Fátima: Não sei, ele pegou e deixou para lá. Ai ele falou que o homem ia ter que esperar que ele não ia tirar o carro também. Ele ia tirar a hora que ele quisesse. Mas aí ele não fez nada não, e o homem acho que tinha dinheiro, porque tinha um carrão.

Rita: Durante a graduação. E aí foi que eu comecei a perceber o racismo, porque eu, eu achava, eu achava que o Brasil era democracia racial, que é o que a gente aprendi desde pequena. O Brasil é uma democracia racial e mesmo na época da faculdade eu achava que era. Uma coisa que eu achava legal, que eu acho legal contar é que quando era 13 de maio e eu estava na faculdade [...] é a data da abolição da escravatura, que eu sempre odiei desde criança porque quando você é pequeno, como eu era a única negra na escola, toda vez que era abolição a professora [dizia]: 'olha, os escravos foram soltos'. Ai eu tinha raiva

où votre couleur était un désavantage dans la situation ?

Fátima: Où c'est un désavantage ? Ah pour moi, ma couleur pour moi-même, n'est-ce pas, je ne pense pas que c'est un désavantage mais, parfois dans un lieu donné, où vous allez, soudain il peut y en avoir, n'est-ce pas, un désavantage. Parfois vous étudiez dans une école privée, parfois la personne, le collègue demande 'ah vous êtes l'enfant de l'employé ?'. Parce que vous êtes *negro* et êtes là, alors ce n'est pas parce que votre père a de l'argent n'est-ce pas, c'est quelqu'un qui est en train de payer pour que vous soyez ici au milieu d'eux. Comme il existe ici aussi beaucoup d'histoires, parfois la personne, elle est dans une bonne faculté, elle est *negra*, et parfois on parle on parle parce que [*silence*] parfois ils ne pensent pas que vous puissiez avoir les moyens.

[...]

Fátima: Alors, si ce genre de chose se produisait avec moi je le ferais. C'est comme pour mon voisin, il n'est pas ainsi, *negão* [noir foncé], mais il est *negro* ; et une fois il était dans une banque. Et il laissa sa voiture stationnée dehors n'est-ce pas. Et, il y avait un monsieur, à l'intérieur, qui voulait sortir, et il était bloqué et est allé se renseigner auprès du personnel de la banque, pour savoir qui était le propriétaire de la voiture pour qu'il l'enlève. Et il y eu une annonce, et le type dit que c'était la sienne n'est-ce pas, 'je suis là'. Et le type s'est retourné vers lui ainsi et a dit 'Il pouvait vraiment que être *preto*'. Il lui a dit cela...

SC: C'est interdit, il dénonça ?

Fátima: Alors il l'a dit à la banque, et l'agent de sécurité s'est tourné et a dit que s'il voulait mettre en route une procédure, qu'il irait avec lui, témoigner pour lui et tout, mais il n'a pas voulu et n'y a pas donné d'importance.

SC: Mais pourquoi ?

Fátima: Je ne sais pas, il n'y a pas donné d'importance. Et il a dit que l'homme devrait attendre parce qu'il n'enlèverait pas la voiture. Il l'enlèverait à l'heure qu'il voudrait. Mais il n'a rien fait, et l'homme je pense qu'il avait de l'argent, parce qu'il avait une grosse voiture.

Rita : Pendant la licence. C'est là que j'ai commencé à percevoir le racisme, parce que je, je pensais, je pensais que le Brésil était une démocratie raciale, c'est ce que l'on apprend depuis petit. Le Brésil est une démocratie raciale et même à l'époque de la faculté je pensais que c'était le cas. Une chose que je pensais chouette, que je trouve chouette de raconter c'est que quand c'était le 13 mai et que j'étais à la faculté [...] c'est la date d'abolition de l'esclavage, que j'ai toujours détestée depuis l'enfance parce que quand vous êtes petit, comme j'étais la seule *negra* à l'école, chaque fois que c'était l'abolition la professeur [disait] : 'écoutez,

desse dia. Porque você tinha que ler, fazer as atividades de escola. E na faculdade às vezes ia alguém que hoje eu sei, é, eram militantes do movimento negro. Eles pediam licença e iam na escola e faziam poesia. E gritavam: 'nós somos negros'. E as pessoas ficavam assustadas e eu mesma ficava com muita raiva daquilo. Eu falava: 'ai, porque que esses caras estão fazendo isso? Não existe racismo', eu pensava isso internamente, não é?

[...]

Rita: [...] E aí quando era época de dia do dia, aí fazia cartaz, 'vamos comemorar o dia do índio', tudo bem. Quando era o dia do descobrimento do Brasil, 'vamos comemorar o descobrimento do Brasil', e sempre nesses dias escolhia alguém para ler ou para fazer uma poesia, entendeu? Quando era dia da escravidão, a professora falava: 'olha, temos dois meninos que são negros, entendeu'? E era horrível, porque se todo mundo, 'meu avô foi imigrante', 'meu avô foi isso', 'seu avô foi escravo, seu avô foi escravo' [*imitando vozes de crianças*].

les esclaves furent libérés'. Et j'éprouvais de la rage contre de jour. Parce que vous deviez lire, faire les activités de l'école. Et à la faculté parfois il y avait quelqu'un qui je le sais aujourd'hui, ils étaient militants du mouvement noir. Ils demandaient la permission et allaient à l'école et faisaient des poésies. Et il criaient : 'nous sommes *negros*'. Et les personnes étaient étonnées et moi-même j'avais beaucoup de colère pour ça. Je disais : 'Pourquoi ces gens font-ils cela ? Le racisme n'existe pas', je le pensais intérieurement, n'est-ce pas ?

[...]

Rita : [...] Et quand c'était l'époque des commémorations, on faisait des cartes, 'commémorons le jour de *l'indio*', ok. Quand c'était le jour de la découverte du Brésil, 'commémorons la découverte du Brésil', et chaque fois en ces jours on choisissait quelqu'un pour lire ou faire une poésie, vous comprenez ? Quand c'était le jour de l'esclavage, la professeur disait : 'écoutez, nous avons deux camarades qui sont *negros*, vous comprenez ?' Et c'était horrible, parce que tout le monde, 'mon grand-père était immigrant', 'mon grand-père était ceci', 'ton grand-père était esclave, ton grand-père était esclave' [*imitant les voix d'enfants qui se moquent*].

Fátima est confrontée de manière récurrente à des remarques sanctionnant sa matérialité physique : sa peau est « negra mesmo » [vraiment noire], pour reprendre la manière dont est définie l'un des pôles du spectre blanc / noir des catégories de couleurs de peau. Dans cet extrait relatif aux commentaires sur son couple, elle est d'autant plus stigmatisée que son conjoint est significativement plus clair qu'elle. Rita, qui a la même 'vraie' couleur que Fátima, fait une expérience similaire eu égard à sa matérialité physique. La transformation de « data da abolição » [date de l'abolition] en « dia da escravidão » [jour de l'esclavage] souligne bien comment elle était traitée par ses camarades. Pour autant, à cette époque, si elle était très en colère – mais contre l'évènement à commémorer, pas contre ses camarades – le lien avec sa couleur n'était pas vraiment fait. En ayant constamment appris à l'école que le Brésil est une démocratie raciale, elle souligne qu'il n'y avait pas de place pour penser autrement⁷⁹. Dans les deux cas, Fátima et Rita savent qui fait des commentaires sur leur matérialité physique : la coiffeuse, le décorateur, les camarades de classe. Cela se poursuit actuellement pour Fátima, qui souligne cependant que ces commentaires ne lui ont pas été adressés directement. Elle peut donc – là, c'est nous qui extrapolons – faire comme si elle n'en avait pas connaissance. Par ailleurs, il nous semble que cela souligne une très grande ampleur des épisodes racistes

79 C'est seulement lorsqu'elle a participé à des réunions du mouvement noir dans le cadre, notamment, d'activités universitaires qu'elle a pu comprendre que son vécu relevait du racisme, de préjugés et de discrimination envers sa couleur de peau. Puis elle est devenue militante.

puisque tout en pouvant désigner une personne ou une autre, elle affirme ne pas savoir qui fait de tels commentaires, car, peut-être, chacun a pu déjà en faire : ces commentaires lui sont rapportés par des tierces personnes – comme sa mère dans l'extrait – qui sont capables de désigner leur(s) auteur(s).

Les discriminations envers la matérialité physique de la couleur de la peau ne se limitent pas aux personnes situées à un extrême du spectre des couleurs :

Filipe: [...] Uma ou outra menina assim tem amizade, menina por exemplo. Tem amizade com negro, mas se fosse para ela sair, namorar com um negro, ela não namoraria.

SC: Ah, sim? Por causa da cor?

Filipe: Ah, eu acho que, não é por causa da cor, porque, um exemplo, eu tenho uma amiga que ela fala, que ela é minha amiga mesmo. Só se fosse para mim sair com ela, ela não sairia comigo.

SC: Por quê?

Filipe: Ah, então aí eu não sei, ela fala que amigo, amigo negro ela tem um monte. Mas se fosse para fica com um negro ela falou que não ficaria. Não namoraria um negro.

SC: É? Por que ela não queria?

Filipe: Porque ela não quer, as meninas. Não sei. Só se perguntar isso para ela [*risos*]. Isso aí só perguntando para ela.

Filipe : [...] L'une ou l'autre fille ainsi a des amitiés, une fille par exemple. Elle est amie avec un *negro*, mais si c'était pour sortir, avoir un petit copain *negro*, elle ne le ferait pas.

SC : Ah, oui ? A cause de la couleur ?

Filipe : Ah, je pense que, ce n'est pas à cause de la couleur, parce que, un exemple, j'ai une amie qui dit, qui est vraiment mon amie. Seulement, si c'était pour que je sorte avec elle, elle ne sortirait pas avec moi.

SC : Pourquoi ?

Filipe : Ah, alors là je ne sais pas, elle dit que des amis, des amis *negros* elle en a tout un tas. Mais si c'était pour avoir un petit copain *negro* elle a dit qu'elle ne ferait pas cela. Elle ne sortirait pas avec un *negro*.

SC : Oui ? Pourquoi elle ne voudrait pas ?

Filipe : Parce qu'elle ne veut pas, les filles. Je ne sais pas. Seulement si on lui demandait [*rires*]. Cela on le saurait seulement en lui demandant.

Ana: Agora eu sou sincera, para eu namorar com um moreno eu não queria, eu queria mesmo um branquinho.

SC: É, e por quê?

[*Thomas: e por quê?*].

[*risos*]

Ana: Ah, eu acho que, não sei se, se eu vou fazer uma combinação legal, entendeu? Um intermédio, assim, porque a minha filha, você vê.

Francisca: Ah não, eu não acho isso.

Ana: O pai dela é branco e eu sou morena, então para sair assim uma cor mais, sabe, para não ficar naquela, nem branco nem preto.

Ana : Maintenant je suis sincère, pour sortir avec un *moreno* je ne voudrais pas, je voudrait vraiment un *branquinho*.

SC : Oui, et pourquoi ?

[*Thomas: Et pourquoi ?*].

[*rires*]

Ana : Ah, je pense que, je ne sais pas si, si ça ferait une bonne combinaison, vous comprenez ? Un intermédiaire, ainsi, parce que ma fille, vous voyez.

Francisca : Ah non, je ne pense pas cela.

Ana : Son père est *branco* et je suis *morena*, alors pour qu'il en ressorte une couleur plus, vous savez, pour qu'elle ne soit pas dans cette, si *branco* no *preto*.

Là encore la matérialité physique est sanctionnée. Tandis que Filipe a la même couleur que Fátima et Rita, Ana rejette tout géniteur potentiel qui ne serait pas plus clair qu'elle, qui est *morena* [brune]. Elle vise le positionnement chromatique de ses enfants, qu'elle souhaite le meilleur possible, c'est-à-dire le plus clair possible comme elle le souligne. Ana souhaite que sa progéniture soit *branca*. En même temps, tout au long de l'entretien, et quoique n'ayant pas

un point de vu militant comme sa sœur – Francisca, qui se déclare *negra* en ayant la même 'vraie' couleur qu'Ana –, elle nous expliqua différents ressorts des préjugés envers les couleurs de peau au Brésil. Cela ne l'empêche pas d'opérer une discrimination sur la base de la contrainte chromatique dans son choix d'un géniteur. Pour Filipe, écarté du fait de sa contrainte chromatique, nous nous sommes demandé pourquoi il n'attribuait pas ce rejet à du racisme, tout comme Ana conserve, en dehors de cet extrait, un discours également anti-raciste et dénonçant les préjugés. Il s'agit d'une autre ambivalence, déjà constatée dans les propos de Julieta, mais dans un autre domaine : il semble que les décisions entourant la production d'enfants soient ouvertement placées dans un cadre rationnel et reconnu comme tel, et de ce fait où un même arbitrage – de la discrimination – ne pourrait pas être qualifié de raciste, ou du moins n'est pas perçu comme tel par les acteurs en présence (d'où la réaction de Filipe). Or, il s'agit bien de discrimination puisque l'enjeu est de choisir la matérialité physique des enfants⁸⁰.

Pour comprendre de tels arbitrages, rappelons, à travers un exemple, dans quel contexte la majorité des enquêtés ont été socialisés, notamment concernant les opportunités sur le marché du travail :

Bruna: [...] Eu tenho uma prima que trabalhava em uma clínica, não é? E ela é bem negra, negra mesmo, e eles estavam precisando de uma pessoa para ajuda-la. Então, eu fui, ela me indicou, não é? E fui trabalhar. Tinha uns 16, uns 17 anos mais ou menos. Aí eu fui, o dono da clínica, ele pegou e falou assim 'Olha, eu gosto de ter na minha recepção uma negra e uma branca' Não é? 'E não posso ter... Eu não quero as duas da mesma cor'. Não é? Eu falei 'Ah, tudo bem, eu...'. Mesmo ela sendo mais escura do que eu, não é? De cor mais forte, não é? Ele falou isso. Porque, para ele... então ele pensava como eu: as duas são negras, não é? Então ele não queria, ele queria uma loura e uma negra. Mas, pelo fato de não ter ninguém, ele perguntou para mim se eu ficaria ali por um período até ele arranjar alguém. Bom, eu precisando. E, assim, e na época, nem me

Bruna : [...] J'avais une de mes cousines qui travaillait dans une clinique, n'est-ce pas ? Et elle était bien *negra*, vraiment *negra*, et ils avaient besoin d'une personne pour l'aider. Alors, j'y suis allée, elle m'a recommandée, n'est-ce pas ? Je suis allée travailler. J'avais 16, 17 ans plus ou moins. Et j'y suis allée, le propriétaire de la clinique, il m'a prise et a dit 'Écoute, j'aime avoir une *negra* et une *branca* à la réception' n'est-ce pas ? 'Et je ne peux pas... je n'en veux pas deux de la même couleur'. N'est-ce pas ? J'ai dit 'Ah, ok, je...'. Même si elle était plus foncée que moi, n'est-ce pas ? D'une couleur plus forte, n'est-ce pas ? Il a dit cela. Parce que pour lui... et bien il pensait comme moi : les deux sont *negras*, n'est-ce pas ? Mais, du fait de n'avoir personne, il m'a demandé si je resterais un temps jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un. Bon, j'avais besoin [d'argent]. Et, ainsi,

80 Il nous semble que ce point est vraiment à approfondir par une étude spécifique, car avec une telle stratégie, l'un des conjoints est obligatoirement plus foncé que l'autre. Notre hypothèse, à ce stade, est que la contrainte chromatique des enfants relève de la responsabilité des mères, imposée en quelque sorte par un contexte institutionnel où la couleur de la peau importe. Il serait intéressant de collecter des informations quant à la vision de la maternité en relation avec la couleur de la peau, et de savoir si les discours sont culpabilisants ou non selon une stratégie ou une autre. Nous sommes notamment curieuse de savoir comment cela peut s'articuler, sans perception de contradiction – avec des discours critiquant ouvertement les préjugés et la discrimination, autrement dit, si de telles stratégies existent face à la couleur de la progéniture, qu'est-ce qui donne une certaine immunité aux choix dans le cadre de la production d'enfants.

preocupe com a questão do preconceito. Aí eu comecei a trabalhar. Então, ficamos as duas trabalhando, não é? Aí, um dia ele chegou e falou para mim se eu queria ficar. Que ele ia dispensa-la, a outra pessoa mesmo, que seria a minha prima, não é? E que ficaria comigo até arranjar uma outra pessoa. Eu falei que não, que não queria e já estava indo embora, que ele poderia acertar o que me devia, e ir embora. Então, assim, as... as pessoas elas vão mesmo, puxam pelo lado... pelo tom mesmo, pela... pela cor. Então, foi uma situação que eu nunca esqueci, não é? E agora que você falou, conversando, me veio à tona. Então, tem essa questão de vantagem e desvantagem, mas depende da visão da pessoa que está te olhando. Eu não me senti nem em vantagem, nem em quando ele disse que mandaria ela embora, que ficaria comigo, não vi vantagem nisso. Eu vi de uma forma mais desagradável e foi quando eu peguei e saí, não fiquei.

Beatriz: Então se você, se você for negrinha e tal, dependendo do lugar de quem for a pessoa você pode sofrer sim.

SC: Em São Paulo é importante saber: 'ah sim, eu sou negra, eu sou branca, eu sou parda, eu sou morena'. É importante saber isso?

Alice: É.

SC: É.

Alice: Porque tem muito racismo.

SC: Ah sim. Você pode me dar um exemplo?

Alice: Por que é importante?

SC: É.

Alice: Porque tem muito racismo.

à l'époque ne me préoccupais même pas de la question du préjugé. Et j'ai commencé à travailler. Alors, nous étions toutes les deux en train de travailler, n'est-ce pas ? Et, un jour il est arrivé et m'a demandé si je voulais rester. Il licencierait plutôt l'autre personne, qui était ma cousine, n'est-ce pas ? Et elle resterait avec moi jusqu'à ce qu'il trouve une autre personne. J'ai dit que non, que je ne voulais pas et que je m'en allais déjà. Ainsi, les... les personnes elles vont vraiment, elles regardent à la marge.. sur la base de la tonalité, par la... par la couleur. Alors, c'est une situation que je n'ai jamais oublié, n'est-ce pas ? Et maintenant lorsque vous parliez, en discutant, ça m'est venu à l'esprit. Alors, il y a cette question d'avantage et de désavantage, mais cela dépend de la vision de la personne qui te regarde. Je ne me suis même pas sentie avantagée, même quand il a dit qu'il la renverrait, qu'il me garderait, je n'ai pas vu d'avantage dans cela. J'en ai vu d'une forme très désagréable et quand j'ai saisi je suis sortie, je ne suis pas restée.

Beatriz : Et bien si vous, si vous étiez *negrinha*, selon le lieu que fréquente la personne vous pouvez souffrir, oui.

SC : A São Paulo c'est important de savoir : 'ah, oui, je suis *negra*, je suis *branca*, je suis *parda*, je suis *morena*'. C'est important de le savoir ?

Alice : Oui.

SC : Oui.

Alice : Parce qu'il y a beaucoup de racisme.

SC : Ah oui. Vous pouvez me donner un exemple ?

Alice : Pourquoi c'est important ?

SC : Oui.

Alice : Parce qu'il y a beaucoup de racisme.

Le patron de clinique raisonne avec deux catégories de couleurs de peau (*negra* et *branca*). D'une part il affiche une volonté de diversification sur cette base⁸¹, puis il opère un choix pour chaque poste étant donné cette contrainte première. A aucun moment il ne précise qu'elles sont les raisons pour lesquelles il propose à Bruna de rester plutôt qu'à sa cousine. Dans la mesure où il a déjà verbalisé en amont que la couleur de la peau pouvait être importante – un poste étant réservé à une personne *branca* et l'autre à une personne *negra* – le fait qu'une pigmentocratie au sein de la catégorie *negra* ait pu constituer une motivation clef n'est pas à exclure. De plus, il ne propose jamais de conserver les deux jeunes femmes. Sous cet angle, le fait d'avoir une tonalité plus claire, en termes de contrainte chromatique, est un avantage sur le marché du travail. Ana viserait donc à tenir compte du cadre institutionnel dans lequel elle

81 Nous ne disposons pas d'éléments permettant de comprendre pourquoi ce patron de clinique fait ce choix.

anticipe que ses enfants vont évoluer. Tout en en condamnant les règles, elle ne peut pas les ignorer et les incorpore dans ses arbitrages.

Dans le cadre de la clinique, ce n'est pas seulement la contrainte chromatique qui importe mais l'alter-déclaration : « depende da visão da pessoa que está te olhando » [ça dépend de la vision de la personne qui te regarde]. Contrainte chromatique et alter-déclaration sont également combinées dans la ségrégation *de facto* pouvant exister selon les lieux fréquentés. Se « tromper »⁸² de lieu sachant sa couleur de peau – tant dans sa matérialité physique que dans la manière dont elle est perçue par autrui ; ne n'est donc pas tant l'auto-déclaration qui joue ici – c'est s'exposer à de la souffrance, selon les propos de Beatriz. Le terme de souffrance est très fort et souligne bien l'ampleur des sanctions possibles. Alice le souligne également. Il est donc important pour une personne donnée de connaître l'alter-déclaration qui pourrait lui être appliquée.

Cela entraîne des auto-limitations, dénoncées par beaucoup d'enquêtés comme étant du racisme des *negros* envers eux-mêmes. Le fait que les lieux puissent être effectivement segmentés serait-il alors nié ?

Silvana: Eu acho. Eu acho que a maioria, a maioria das pessoas, assim, que é negro mesmo, tem preconceito com, com si próprio, sabe? Não é nem as pessoas, sabe? 'Ah, eu não vou naquele lugar porque vão ficar me discriminando', que não sei o que, 'por causa da minha cor'. É mentira, sabe? Não vai porque [*silêncio*] a pessoa mesmo, sabe, tem o preconceito sobre ela. Então, eu acho que hoje em dia caiu um pouco esse negócio de preconceito, tal. Não muito, mas [*silêncio*].

Silvana : Je pense. Je pense que la majorité, la majorité des personnes, ainsi, qui sont vraiment *negras*, ont des préjugés avec, avec eux-mêmes, vous savez ? Ce ne sont même pas les personnes, vous savez ? 'Ah, je ne vais pas dans ce lieu parce qu'ils vont me discriminer', ou je ne sais quoi, 'à cause de ma couleur'. C'est un mensonge, vous savez ? Il n'y va pas parce que [*silence*] la personne elle-même, vous savez, a un préjugé envers elle. Alors, je pense que aujourd'hui ce truc de préjugé est un peu tombé. Pas beaucoup, mais [*silence*].

L'auto-limitation est basée sur l'auto-déclaration, qui synthétise notamment des variables socio-économiques, mais également sur un traitement différencié attendu du fait des alter-déclarations des autres. Silvana fustige cette auto-limitation. Ce qui est ambigu, c'est qu'il semble que, de son point de vue, la personne en question ne serait pas discriminée. Autrement dit, il y a une divergence entre les auto- et alter-déclarations pour une même personne. Dans sa dernière phrase, elle reconnaît en effet qu'il y a encore des préjugés, et même presque autant qu'avant : « hoje em dia caiu um pouco esse negócio de preconceito, tal. Não muito, mas [*silêncio*] » [aujourd'hui ce truc de préjugé est un peu tombé. Pas beaucoup, mais

82 Les guillemets visent à souligner qu'en toute rigueur il ne s'agit pas tant de se tromper réellement de lieu que de transgresser des interdits supposés ou réels posés par d'autres personnes pour un lieu donné.

[*silence*]]. Il y aurait donc une articulation entre (i) l'existence effective de discriminations selon les lieux fréquentés, (ii) l'auto-déclaration à partir de laquelle est évaluée la probabilité d'être touché ou pas par cette discrimination dans un lieu donné et (iii) l'alter-déclaration des personnes présentes au moment du choix du lieu et qui réévaluent à l'aune de leur propre perception si l'individu décrit pourrait ou non être discriminé dans ce lieu.

Sortir de cette prise en compte spontanée des paramètres institutionnels implicites régissant la fréquentation de certains lieux demande un effort :

Luiz: [...] Eu faço com que [*silêncio*] eu sigo uma linha de raciocínio que ser branco ou preto não me impede de frequentar qualquer que seja o lugar, independente de ser área branca ou área negra. Eu sou um cidadão brasileiro. Eu sou um cidadão do país e eu tenho o direito de frequentar onde quer que seja. Então eu não tenho esse problema não.

Luiz : [...] Je fais de sorte que [*silence*] je suis une ligne de conduite qui fait que d'être *branco* ou *preto* cela ne m'empêche pas de fréquenter un lieu, quel qu'il soit, indépendamment du fait que ce soit une aire *branca* ou une aire *negra*. Je suis un citoyen brésilien. Je suis un citoyen du pays et j'ai le droit de fréquenter les lieux que je veux. Alors je n'ai pas ce problème non.

L'effort mis en œuvre par Luiz est rationalisé en ce sens qu'il sait de quels canaux il vise à s'extraire à travers cela. Il n'a donc pas de problème d'auto-sélection des lieux dans lesquels ils va. En même temps, son discours souligne qu'il a conscience d'aller à l'encontre d'un cadre institutionnel donné et que cela n'est pas spontané : « eu sigo uma linha de raciocínio » [je suis une ligne de conduite].

Globalement, tous les enquêtés ont conscience de ce cadre, et certains ont tenu à souligner qu'ils avaient conscience d'avoir pu bénéficier d'avantages :

SC: E na sua vida, a cor já era uma desvantagem?

Gerson: Minha cor uma desvantagem?

SC: Sim.

Gerson: Olha, vivendo num país racista como a gente vive, porque o Brasil é um país racista, eles escondem mas é um país racista, é vantagem sim.

SC: É vantagem?

Gerson: É.

SC: Por exemplo, você pode me contar?

Gerson: Então, por exemplo, só em ser branco já é uma vantagem. Você olha as faculdades por aí, a maioria das vagas é para brancos. É reduzido, agora que tem um movimento aí querendo igualar, vamos dizer assim, meio a meio, branco e preto. Mas o Brasil fala que não é racista, mas na verdade, nós somos racistas. Nós não, eu não ponho no meio, porque na verdade, a maioria dos meus amigos, para falar a verdade, são pretos, são de cores, digamos assim, são pessoas de cores, a maioria, são de cores. Inclusive a minha ex

SC : Et dans votre vie, la couleur était déjà un désavantage ?

Gerson : Ma couleur un désavantage ?

SC : Oui.

Gerson : Écoutez, en vivant dans un pays raciste comme celui dans lequel nous vivons, parce que le Brésil est un pays raciste, ils le cachent mais c'est un pays raciste, c'est un avantage oui.

SC : C'est un avantage ?

Gerson : Oui.

SC : Par exemple, vous pouvez me raconter ?

Gerson : Et bien, par exemple, seulement du fait d'être *branco* c'est déjà un avantage. Vous regardez les facultés par ici, la majorité des places sont pour les *brancos*. C'est réduit, maintenant qu'il y a un mouvement qui est en train de vouloir égaliser, disons ainsi, moitié à moitié, *branco* et *preto*. Mais le Brésil dit qu'il n'est pas raciste, mais en vérité, nous sommes racistes. Nous non, je ne me mets pas dans le tas, parce qu'en vérité,

mulher é quase, é quase, é mais morena que você, quase preta. Certo? Meus cinco filhos nasceram todos puxados mais para minha cor, mais branca. Eu, eu não sou racista, mas, o Brasil é um país racista. Inclusive entre os próprios pretos, sabia? Eles têm, eles têm um preconceito, um preto não gosta do outro.

[...]

Gerson: Ah, acho que é, pelo que eu vejo, sei lá, até no mundo inteiro, ser branco é uma vantagem. Sei lá eu acho que a discriminação contra os negros é no mundo inteiro.

SC: E a sua cor já era uma vantagem?

Beatriz: Não, é, seria uma vantagem, porque eu sou branca.

SC: E você já...

Beatriz: Isso se a pessoa, falando se a pessoa fosse racista, porque hoje deve ter pouco.

SC: E agora, a sua cor é ainda uma vantagem?

Adriana: Olha, eu acho que agora não faz diferença. Eu vou te dizer, não é porque tenha acabado o preconceito, é por causa da minha idade [*risos*]. Vamos dizer assim: vamos, para eu poder te responder, vamos pensar assim nos meus filhos. [*silêncio*] Eu acho que ainda é uma vantagem. Pode ser uma vantagem menor, menos acentuada, mas acho que ainda é uma vantagem, porque ainda existe preconceito!

la majorité de mes amis, pour dire la vérité, sont *pretos*, sont de couleur, disons ainsi, ce sont des personnes de couleur, la majorité est de couleur. Même mon ex femme elle est presque, elle est presque, elle est plus *morena* que vous, presque *preta*. Ok ? Mes cinq enfants sont nés tous en tenant plus de ma couleur, plus *branca*. Je, je ne suis pas raciste, mais, le Brésil est un pays raciste. Même les *pretos* entre eux, vous le saviez ? Ils ont, ils ont des préjugés, un *preto* n'en aime pas un autre.

[...]

Gerson : Ah, je pense que c'est, de ce que je vois, je ne sais pas, jusque dans le monde entier, être *branco* est un avantage. Je ne sais pas je pense que la discrimination contre les *negros* est dans le monde entier.

SC : Et votre couleur était déjà un avantage ?

Beatriz : Non, oui, ce serait un avantage, parce que je suis *branca*.

SC : Et vous déjà...

Beatriz : Cela si la personne, en supposant que la personne est raciste, parce que aujourd'hui il doit y en avoir peu.

SC : Et aujourd'hui, votre couleur est encore un avantage ?

Adriana : Écoute, je pense que aujourd'hui cela ne fait pas de différence. Je vais te dire, ce n'est pas parce que les préjugés n'existent plus, c'est à cause de mon âge [*rires*]. Disons ainsi : disons, pour que je puisse te répondre, pensons à mes enfants. [*silence*] Je pense que c'est encore un avantage. Ce peut être un avantage plus petit, moins accentué, mais je pense que c'est encore un avantage, parce que les préjugés existent encore !

Gerson, Beatriz et Adriana reconnaissent cet avantage. A notre connaissance, rencontrer ce discours en entretien de personnes non-militantes n'est pas très diffusé. Ces trois extraits soulignent différents aspects. Tout d'abord, Gerson précise immédiatement qu'il n'est pas raciste. Ce n'est donc pas de son fait si des privilèges lui ont été accordés. Beatriz quant à elle souligne que le fait d'être *branca* serait un avantage, mais qu'il n'y a plus beaucoup de personnes pour mettre en œuvre une telle discrimination. Elle ne se perçoit donc pas comme privilégiée sur ce plan. Enfin, Adriana fait une distinction en termes de génération. Elle est la seule à pleinement reconnaître (i) d'avoir pu bénéficier d'avantages et (ii) que ses enfants en profitent encore, quoique dans une moindre mesure qu'elle, mais dans une proportion qu'elle juge encore importante.

Il nous semble que l'ensemble de ces entretiens illustrent bien le Schéma 7.2 concernant la

mise en œuvre d'inégalités de traitement. Les enquêtés soulignent bien comment ils tiennent compte de leur perception du contexte dans lequel ils évoluent, et comment cela s'articule avec les discriminations. En revanche, la manière dont les discriminations selon la couleur de la peau et selon la classe sociale puissent interagir n'apparaît pas dans les extraits précédents. L'entretien réalisé avec Lara nous donne des éléments d'analyse :

SC: Em São Paulo é importante saber qual é a sua classe social?

Lara: Para mim não. Eu trato todo mundo por igual.

SC: Você pode me contar uma vivência pessoal onde a sua classe, o seu nível econômico é uma desvantagem?

Lara: Uma vez eu fui a uma loja, eu e meu esposo, e a gente não estava bem-arrumado, entramos e eles mandaram vários seguranças. Meu marido é do tipo negro e eles ficaram perto da gente, e nós comprando. Então, meu esposo falou assim para eles: 'só porque eu não estou bem-arrumado, vocês pensam que eu não tenho dinheiro. Pensam que eu sou ladrão? Eu não sou ladrão'. É um fato muito desagradável. Porque você tem uma classe baixa eles querem discriminar, pensam que você não tem dinheiro para comprar. Eu achei muito chato.

SC: Eles mandaram os seguranças porque vocês não estavam bem-arrumados ou porque seu marido era negro?

Lara: Eu creio que foi pela cor da pele. Então, deixamos tudo lá. Estávamos comprando presentes para o final de ano para a família, era Natal. Deixamos a loja e fomos comprar em outra loja porque achamos que era uma discriminação. A gente não pode discriminar. A gente tem que dá valor por aquilo que você é, e não pela aparência. Se eu tivesse chegado de carro, bem-arrumada, a gente teria recebido um atendimento de 1ª classe. A gente não pode aceitar isso.

SC: E já ocorreu isso uma outra vez?

Lara: Não. Foi a única vez. Isto aconteceu em 1997. [...]

SC: E como se sentiu o seu marido?

Lara: Queria arrumar confusão. Ele era militar na época e eu falei para deixar pra lá, queria abrir processo. Para esse tipo de gente as pessoas precisam orar muito, porque eu acredito muito em Deus e a gente veio ao mundo porque Ele permitiu. Se hoje a gente é desmerecida, se você passa por uma dificuldade é porque você plantou para colher aquela dificuldade. Se ele passou aquilo naquele dia é porque tinha que passar aquele tipo de humilhação. Não era você que tinha que passar, era ele mesmo.

[...]

Lara: [...] Numa outra situação em que eu não estava presente, meu marido foi ao Supermercado Extra sacar dinheiro no caixa eletrônico, depois

SC: A São Paulo c'est important de savoir quelle est sa classe sociale ?

Lara: Pour moi non. Je traite tout le monde pareil.

SC: Vous pouvez me raconter un vécu personnel où votre classe, votre niveau socio-économique est un désavantage ?

Lara: Une fois j'étais dans un magasin, moi et mon mari, et nous n'étions pas bien arrangés, nous sommes entrés et ils ont envoyé plusieurs agents de sécurité. Mon mari est du genre *negro* et ils sont restés près de nous, et nous en train d'acheter. Alors, mon mari leur a dit : 'seulement parce que je ne suis pas bien habillé, vous pensez que je n'ai pas d'argent. Vous pensez que je suis un voleur ? Je ne suis pas un voleur'. C'est un événement très désagréable. Parce que vous avec une classe sociale basse il veulent vous discriminer, ils pensent que vous n'avez pas d'argent pour acheter. J'ai pensé que c'était très embêtant.

SC: Ils ont envoyé des agents de sécurité parce que vous n'étiez pas bien arrangés ou parce que votre mari était *negro* ?

Lara: Je pense que c'est à cause de la couleur de peau. Alors, nous n'avons pas accordé de l'importance à cela. Nous étions en train d'acheter des cadeaux pour la fin de l'année pour la famille, c'était Noël. Nous avons quitté le magasin et nous sommes allés faire nos achats dans un autre magasin parce que nous pensions que c'était une discrimination. On ne peut pas discriminer. On doit donner de la valeur à ce que vous êtes, et non à l'apparence. Si j'étais arrivée en voiture, bien habillée, nous aurions été reçus de manière comme en première classe. Nous ne pouvons pas accepter cela.

SC: Et cela s'est déjà produit une autre fois ?

Lara: Non. C'est l'unique fois. Cela s'est passé en 1997.

[...]

SC: Et comment s'est senti votre mari ?

Lara: Il voulait faire du bruit. Il était militaire à l'époque et je lui ai dit de ne pas y accorder de l'importance, il voulait ouvrir une procédure. Pour ce type de gens les personnes ont besoin de beaucoup prier, parce que je crois beaucoup en Dieu et nous sommes venus au monde parce qu'Il l'a permis. Si aujourd'hui nous avons démerité, si vous passez par une difficulté c'est parce que vous étiez en place pour cueillir cette difficulté. S'il est passé par là ce jour, c'est parce qu'il devait être

foi comprar uma pizza e ficou na fila para pagar, exatamente no caixa preferencial reservado a gestantes e idosos porque este caixa estava vazio. Não tinha ninguém. Os demais caixas estavam cheios. Neste caixa que estava vazio a funcionária não quis atender porque era caixa preferencial. Só que não tinha ninguém. Quando não tem ninguém você pode passar. Então, ele foi para outra fila que estava muito grande, mas como ele estava com apenas duas pizzas na mão ele não queria pegar aquela fila toda. Então, ele viu que no caixa aonde ele foi impedido de passar a funcionária deixou um rapaz passar. Ele voltou ao caixa e reclamou, chegou o gerente dizendo que foi um malentendido.

confronté à ce type d'humiliation. Ce n'était pas vous qui deviez en passer par là, mais lui-même.

[...]

Lara : [...] Dans une autre situation lors de laquelle je n'étais pas présente, mon mari était au supermarché Extra pour retirer de l'argent au distributeur automatique, puis il est allé acheter une pizza et est resté dans la file pour payer, exactement pour la caisse préférentielle réservée aux femmes enceintes et aux personnes âgées parce que cette caisse était vide. Il n'y avait personne. Les autres étaient pleines. À cette caisse qui était vide, l'employée n'a pas voulu le recevoir parce que c'était une caisse préférentielle. Seulement, il n'y avait personne. Quand il n'y a personne, vous pouvez passer. Alors, il est allé dans une autre file qui était très longue, mais comme il était avec seulement deux pizzas dans les mains il ne voulait pas être dans toute cette file. Et, il a vu qu'à la caisse où on l'avait empêché de passer l'employée laissa passer un type. Il est retourné à cette caisse et fit une réclamation, le gérant est arrivé en disant que c'était un malentendu.

Pour analyser cet extrait, nous le découpons en séquences :

- 1) **Question** : une situation où la classe sociale est un désavantage ;
- 2) **Faits** : allant faire des achats (i) Lara et son mari ne sont pas bien habillés, (ii) son mari est *negro* [rappel : Lara se déclare *parda*] et (iii) ils se font suivre par des vigiles ;
- 3) **Question** : est-ce du fait de la classe sociale ou de la couleur du mari ;
- 4) **Cause identifiée** : la couleur du mari ;
- 5) **Clôture des faits** : sortir du magasin pour réaliser les achats dans un autre ;
- 6) **Contre-factuel imaginé** : elle arrive en voiture, elle est bien habillée, ils ne sont pas suivis par les vigiles ;
- 7) **Importance des faits** : c'est arrivé en 1997 ;
- 8) **Autres faits** : le mari est souvent confronté à ce genre de situation ;
- 9) **Clôture des faits** : ne pas faire de vague car c'est une épreuve envoyée par Dieu [« tinha que passar aquele tipo de humilhação » - il devait être confronté à ce type d'humiliation] ;
- 10) **Autres faits** : le mari est à nouveau confronté à ce genre de situation.

Soulignons tout d'abord qu'il nous semble que Lara répond bien à la question posée : elle nous cite effectivement une situation dans laquelle sa propre classe sociale a pu être un désavantage. Elle dispose en effet de l'expérience de son mari pour savoir qu'en cette unique occasion la manière dont elle était habillée a entraîné une stigmatisation de la part des agents de sécurité. Pour arriver à cette interprétation, nous nous appuyons notamment sur la situation alternative qu'elle imagine [séquence 6] où seule son propre statut social change : en arrivant en voiture et bien habillée, elle affirme qu'elle aurait également été moteur d'un changement de traitement pour son mari. Concernant ce dernier, quel que soit son habillement – dont elle ne parle plus lorsqu'elle raconte les autres épisodes de discrimination – il est victime d'un

traitement différencié évident : il peut systématiquement constater qu'une autre personne bénéficie de choses qui lui sont refusées, alors que ces choses sont relativement banales. Par ailleurs, Lara et son mari appartiennent à la même classe sociale : lui est constamment confronté à ce type de situations tandis que Lara n'y a été confrontée qu'une seule fois. C'est pourquoi il nous semble qu'elle sépare bien ce qui a pu être du à une discrimination selon des critères socio-économiques – la concernant – et selon la couleur de la peau – concernant son mari.

Si dans cet extrait il est possible de distinguer ce qui est du à la couleur de peau de ce qui est du à la classe sociale, il nous semble plus délicat de séparer les discriminations eu égard aux différentes couleurs de peau (matérialité physique et construction verbale). Certes, dans le cadre d'un examen au cas par cas de chaque situation de discrimination, il doit être possible de savoir dans quelle mesure c'est la matérialité physique qui joue (comme pour l'exclusion de Filipe en tant que petit copain potentiel par une amie), la manière dont une personne est vue (l'alter-déclaration ; comme pour les agents de sécurité qui peuvent raisonner sur une base de discrimination statistique) et / ou la manière dont une personne se perçoit (l'auto-déclaration ; comme dans l'auto-limitation pour fréquenter certains lieux). En revanche, dans une étude plus globale, par exemple des inégalités de salaire pouvant être dues à de la discrimination, il nous semble que les trois se combinent systématiquement. Face à cela, l'instrumentation nous semble constituer *a priori* une méthode pertinente, mais qui reste à explorer. Nous regrettons de ne pas avoir pu la mettre en œuvre ici.

Dans ce septième chapitre, nous nous sommes focalisée sur les représentations différentielles auxquelles peuvent mener les différentes mesures de couleurs de peau. En proposant une analyse de *cálculo racial*, il s'agissait d'une part d'articuler deux de ces mesures⁸³ – la 'vraie' couleur de peau et les auto-déclarations – et d'autre part de réaliser la première étape de notre projet initial : la réalisation d'une instrumentation (au sens économétrique) des déclarations de couleurs de peau. Limitée dans notre approche empirique car ne disposant pas des programmes nécessaires, nous tenons à souligner que nous sommes consciente du cadre étroit dans lequel ces résultats sont à considérer. En revanche, nous avons pu poser la spécificité du *cálculo racial* par rapport au modèle de mobilité chromatique. De ce fait, il nous semble que

83 Rappelons que dès le sixième chapitre nous nous focalisons uniquement sur les auto-déclarations. L'analyse des alter-déclarations n'étaient pas programmée dans notre plan de recherche initial, aussi n'avons pas collecté suffisamment de données pertinentes les concernant. Cela appartient bien entendu à un agenda futur de recherches.

tel que nous l'avons estimé il s'agit plutôt d'une future équation instrumentale établie pour des raisons techniques. L'estimation du phénomène du *cálculo racial* nous apparaît nécessiter en elle-même une instrumentation afin de tenir compte de la double causalité, nous faisant interpréter les résultats en termes de corrélations. Par ailleurs, conçue initialement comme un moyen de corriger le biais d'une équation d'intérêt autre – telle qu'une équation de salaires ou de choix d'occupations – il nous semble qu'une modélisation théorique est à développer. En effet, les discours des enquêtés nous ont convaincu que chaque terme permettant de décrire une couleur de peau contenait une charge sémantique particulière. Nous disposons cependant de trop peu d'éléments à ce stade de notre recherche pour nous lancer dans une telle modélisation. En revanche, l'estimation d'équations de manière simultanée – une équation de choix d'occupations et une équation de *cálculo racial* par exemple – pourrait, à titre exploratoire, nous guider dans les causalités à approfondir.

Concernant les représentations des inégalités et discriminations selon la couleur de la peau, nous souhaitons, du fait de leur importance pour guider les politiques publiques, reposer la question de leur mesure. En effet, étant donné les différentes variables de couleurs de peau disponibles, il convient de se demander laquelle pourrait être la plus pertinente pour ces politiques. Premièrement, un recours exclusif aux variables de nuancier ne nous semble pas souhaitable car la matérialité physique des enquêtés constitue un canal parmi trois de la réalisation d'inégalités et de discriminations à travers la couleur de la peau. Deuxièmement, il ne s'agit pas tant d'éviter de mesurer seulement la partie de ces inégalités et discriminations afférentes à la matérialité physique, mais de prendre en compte le fait que ces phénomènes sont multiproduits à travers les trois types de mesures. Il conviendrait donc (i) de procéder à une utilisation conjointe de ces mesures de couleurs de peau et (ii) de concevoir un indicateur ou une méthode permettant de décomposer les inégalités et discriminations afin non seulement d'isoler ce qui est dû aux couleurs de peau, mais aussi de savoir quelle mesure de couleur est plus ou moins vecteur des phénomènes observés⁸⁴. Les représentations en jeu importent non seulement aux décideurs politiques et aux différents groupes de pression, mais aussi à la société civile qui l'intègre dans ses arbitrages quotidiens de positionnements économiques et sociaux.

84 A ce jour, et sans doute au-delà, cela est en dehors de nos compétences.

Conclusion

Quel que soit la classification ou le mode de déclaration, la mosaïque brésilienne des couleurs de peau est traversée par des inégalités et des discriminations polarisant le spectre de ces couleurs (Chapitres 1 et 2). Tandis qu'un tel constat postule implicitement que la variable 'couleur de peau' à partir de laquelle est menée l'analyse est exogène, nous appréhendons l'hypothèse que cette variable puisse être endogène. Les déclarations de couleurs de peau seraient alors des constructions influencées par des variables physiques, socio-économiques, identitaires et contextuelles (Chapitres 3 et 7). Ce *cálculo racial* [calcul racial] participerait à l'existence d'une dépendance chromatique (Chapitre 3), qui limiterait la mise en acte des dynamiques conflictuelles afférentes aux inégalités et discriminations selon les couleurs de peau. Afin de conduire l'analyse, nous avons recueilli des données quantitatives et qualitatives au cours d'une enquête de terrain réalisée dans la ville de São Paulo (novembre 2006 – juillet 2007) et spécifiquement orientée autour du questionnement des auto-déclarations de couleurs de peau (Chapitre 4). Les deux bases de données et les 48 entretiens collectés ont été utilisés au cours de trois approches empiriques visant à appréhender trois différentes facettes de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau. Premièrement (Chapitre 5), nous avons construit un modèle de mobilité chromatique – subdivisé en deux modèles se focalisant respectivement sur l'auto-mobilité et l'alter-mobilité chromatique – pour interroger la manière dont un individu s'éloigne – ou éloigne autrui – de la 'vraie' couleur de peau au moyen d'un éclaircissement ou d'un assombrissement. Deuxièmement (Chapitre 6), nous avons interrogé, de manière exploratoire, l'influence du type de classification sur les auto-déclarations. Cette analyse fut menée à travers l'appréhension du phénomène de reclassification, autrement dit du maintien ou non d'une même catégorie de couleur de peau lors du passage d'une classification à une autre. Troisièmement (Chapitre 7), nous avons réalisé une première estimation d'une équation de *cálculo racial* et interrogé autant que possible l'effet de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau sur la mesure des inégalités et des discriminations. L'entreprise de ce dernier chapitre fut grandement hypothéquée par des limites majoritairement techniques que nous nous proposons d'affronter dans des développements ultérieurs.

Il s'agit, au cours de cette conclusion, de conduire une analyse transversale des différents chapitres ainsi que d'en souligner les implications scientifiques et politiques, et les prolongements en termes de pistes de recherche. Nous nous focalisons tout d'abord sur la

problématique et les hypothèses. Nous étudions ensuite les résultats et limites des analyses menées, puis nous les mettons en perspectives à l'échelle des problématiques identifiées au cours des différents chapitres, de la définition et de la mise en œuvre de politiques publiques, et de contextes nationaux différents.

I. Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations : hypothèses, résultats et limites

L'hypothèse principale et l'ensemble des hypothèses secondaires de notre travail sont liées à l'existence potentielle d'endogénéité des déclarations de couleurs de peau dans le Brésil contemporain. Il nous semble également important d'évoquer les avantages et inconvénients afférents et prévisibles liés au choix de collecter des données sur la base d'études de cas et de petits échantillons. Il s'agit en effet du principal apport en termes de matériel à analyser mais aussi de la principale limitation de nos analyses. Enfin, il convient de souligner certaines difficultés concernant la modélisation face à l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau.

1.1. Endogénéité des déclarations de couleurs de peau

Notre hypothèse de recherche principale est que les déclarations de couleurs de peau seraient endogènes car résultant de constructions, notamment socio-économiques. Nous présentons ici les hypothèses, résultats et limites concernant les hypothèses secondaires découlant de cette endogénéité et concernant ses manifestations, ses implications ainsi que les pistes de solutions pouvant remédier aux difficultés posées par ce phénomène.

1.1.1. Manifestations de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau

Les manifestations de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau sont de deux ordres¹ : le premier est lié au registre rhétorique employé – qui relève de la *cor* [couleur] ou de la *raça* [race] – et le second correspond à la manière dont les individus peuvent s'éloigner de leur 'vraie' couleur de peau – en s'éclaircissant ou s'assombrissant – ou non – immobilité chromatique –, autrement dit au modèle de mobilité chromatique [MMC]². Concernant la

1 Rappelons que le modèle de mobilité chromatique aborde également l'alter-mobilité, c'est-à-dire la manière dont un individu peut décrire une personne en employant sa 'vraie' couleur de peau – immobilité chromatique –, une couleur d'éclaircissement ou une couleur d'assombrissement.

2 Le *cálculo racial* [calcul racial] n'est pas considéré ici comme une manifestation de cette endogénéité car, à ce stade de notre recherche, il s'agit plus d'une équation visant à devenir une équation instrumentale plutôt que de l'estimation empirique d'un comportement pouvant être modélisé.

distinction opérée entre *cor* et *raça*, nous associons la première au choix d'une stratégie individuelle tandis que la seconde est plutôt liée à la préférence pour une stratégie collective dans le rapport aux déclarations de couleurs de peau et à la manière d'appréhender la mosaïque brésilienne des couleurs de peau. Concernant la mobilité chromatique, nous identifions trois axes incitatifs pour chaque type de mobilité – auto- et alter-mobilités –, sous l'influence desquels les individus réalisent leurs arbitrages et maximisent leur satisfaction – utilité – en privilégiant un terme ou un autre pour réaliser une déclaration de couleur de peau.

En confrontant la distinction entre *cor* et *raça* aux données, la dimension individuelle du concept de *cor* apparaît dans la situation relative, individu par individu, du choix d'un terme particulier pour décrire la couleur de la peau. La dimension collective du concept de *raça* émerge quant à elle du rattachement explicite à un groupe, par opposition à un autre. Par ailleurs, la rhétorique en termes de *cor* autorise une mobilisation de l'ensemble des catégories de couleur de peau – dont tous les termes intermédiaires – tandis que celle en termes de *raça* fonctionne selon une classification binaire et une exclusion des termes intermédiaires. Ces deux registres rhétoriques ne sont pas exclusifs et nous avons pu noter d'une part une capacité à (se) situer selon les deux et d'autre part des passages fluides de l'un à l'autre au sein d'un même discours. En revanche, il y a toujours une préférence pour recourir à la *cor* ou à la *raça*, autrement dit un positionnement clair eu égard au type de stratégie – individuel ou collectif – choisi. Nous avons également pu constater une certaine hétérogénéité des motifs menant au choix d'une stratégie collective, notamment du fait de changements récents en termes de politiques publiques. Ainsi, si le rattachement à la *raça negra* relevait initialement d'un renversement du stigmatisme afin de constituer un groupe sur la base d'une identité positive, valorisée, la mise en place de politiques de quotas, notamment dans les universités publiques brésiliennes, peut être une incitation à appartenir à un groupe afin de bénéficier de certaines opportunités. Il serait intéressant de savoir si ces deux motifs de constitution de groupe drainent des personnes différentes ou non, et dans quelles mesure ils s'articulent dans la définition globale d'un groupe commun : ils mobilisent en effet tous les deux le terme 'negro'. Le recours au terme 'branco' dans le cadre d'une rhétorique en termes de *raça* est également apparu, mais de manière moins appuyée, notamment parce que cela était présenté comme étant de l'ordre de l'évidence dans les discours analysés. Par ailleurs, dans le cas d'une rhétorique en termes de 'raça branca' l'objectif de la stratégie collective n'est jamais mentionné. Soulignons également que la fluidité du passage entre *cor* et *raça* au sein d'un même discours peut soulever des difficultés lors de l'analyse. En effet, si une mention

explicite peut préciser le registre rhétorique employé – dans le cadre du choix d'une rhétorique en termes de *raça*, verbalisation du recours à une classification exclusivement binaire ou utilisation du mot 'raça' –, parfois aucune indication n'est présente car cela relève de l'évidence pour la personne en train de produire le discours étudié. Cela est uniquement délicat pour les deux termes constituant la classification binaire – *branco* et *negro* – car ils existent également dans le registre de la *cor*. Il nous semblerait intéressant de développer l'analyse des champs sémantiques rattaché à la *cor* et à la *raça*, notamment à partir des passages explicitement situés selon l'un ou l'autre concept, afin de pouvoir identifier quelle rhétorique est employée dans les passages pour lesquels nous avons une incertitude quant au registre utilisé. Par ailleurs, cela constituerait une autre manière de confronter la distinction *cor* / individuel *versus* *raça* / collectif aux matériaux collectés, ainsi qu'à d'autres sources.

Concernant le modèle de mobilité chromatique [MMC], nous avons pu montrer – à travers des applications économétriques notamment – l'importance de disposer d'une 'vraie' couleur de peau afin de séparer l'auto-mobilité de l'alter-mobilité. Tandis que traditionnellement l'auto-déclaration ou l'alter-déclaration est posée comme étant cette 'vraie' couleur de peau, nous avons pu souligner l'existence d'arbitrages rationnels simultanés pour les deux. Autrement dit, l'auto-déclarations tout comme l'alter-déclaration sont des constructions influencées par plusieurs axes incitatifs. Les axes socio-économiques et identitaires sont communs aux deux types de déclarations. Le premier souligne une colinéarité entre le statut socio-économique de l'individu décrit et la couleur de peau choisie : comme dit le dicton populaire, « o dinheiro embranquece » [l'argent blanchit [la couleur de peau]]. Le second valorise l'assombrissement pour les personnes se reconnaissant ou étant reconnues comme *negras* selon la classification binaire³. L'axe idéologique – spécifique à l'auto-mobilité – est activé lorsque le répondant se trouve en situation de test : il doit prouver qu'il n'a pas de préjugé par rapport à une couleur de peau foncée en évitant de s'éclaircir. L'axe courtois – spécifique à l'alter-mobilité – est quant à lui activé lorsque l'alter-déclaration est produite en présence de la personne à décrire, qu'il convient alors d'éclaircir par courtoisie. Le principal avantage mais aussi défaut du MMC réside dans sa plasticité⁴. En effet, elle permet de se situer au plus proche de l'instant t analysé. Mais selon l'année à laquelle se situe l'analyse, certaines variables peuvent être plutôt rattachées à un axe et / ou à un autre. Nous pensons particulièrement aux variables d'éducation

3 La préférence pour une rhétorique en termes de *raça* active cet axe identitaire pour l'auto- et l'alter-mobilités. Lorsque l'alter-déclarant ne partage pas cette préférence, il peut néanmoins activer cet axe si des éléments indiquent que la personne à décrire recoure de manière privilégiée à cette rhétorique.

4 Un défaut de conception est analysé *infra*. Nous évoquons également des développements ultérieurs dans une section à venir.

qui relevaient sans doute de l'axe socio-économique avant les années 1970, puis qui furent également mobilisées par d'autres axes. Par ailleurs, certains axes peuvent être difficiles à caractériser selon les variables disponibles. Nous pensons particulièrement à l'axe identitaire, pour lequel la variable 'carnaval' utilisée par défaut s'est révélée peu satisfaisante. Une confrontation à une autre base de données nous semble donc essentiel pour conforter nos résultats, mais le fait de disposer d'une 'vraie' couleur de peau pour séparer auto- et alter-mobilités est incertain. L'organisation d'une nouvelle enquête spécifique constituerait peut-être la meilleure alternative.

Face à l'instabilité des résultats du MMC selon la classification proposée pour produire les auto-déclarations⁵, nous avons également exploré, de manière descriptive et préliminaire, une autre manifestation de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau (elle peut être rattachée au choix de K dans le MMC). En effet, ce constat se heurtait au fait stylisé généralement admis d'une invariance de la distribution des déclarations selon la classification utilisée⁶. En construisant des outils – reclassification, frontière de reclassification et arbitrage de reclassification –, mobilisés à travers des tests de différence de proportions et de moyennes, nous avons montré l'existence de corrélations significatives de changement de terme de couleur de peau pour se décrire avec (i) des variables clef du MMC, (ii) la distinction entre *cor* et *raça* et (iii) des variables de loisirs et de choix politiques lors des élections présidentielle de 2006. Ainsi, d'une part la distribution globale des couleurs de peau ne change pas selon la classification car peu d'individus réalisent une reclassification. Mais d'autre part ce faible nombre de changements est corrélé avec certaines variables, dont la distribution sous-jacente change à distribution de déclarations de couleurs de peau inchangée. En revanche, à ce stade de notre recherche, nous ne disposons pas d'explication théorique de ces reclassifications, ce qui constitue une piste ultérieure d'analyse.

1.1.2. Implications de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau

Les implications de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau sont de deux ordres : la dépendance chromatique et l'existence de biais dans l'appréhension des inégalités et des discriminations. Concernant la première, nous avons fait l'hypothèse que la construction relative d'une déclaration de couleur de peau dans un contexte où les différentes catégories

5 Nous avons en effet pu attribuer cette instabilité aux seules classifications, tous les autres éléments étant inchangés.

6 Pour parvenir à ce constat, les distributions d'auto-déclarations selon la classification libre était comparée à celle selon la classification de l'IBGE. Des données spécifiques avaient été collectées – la PNAD 1976 et la PME 1998 où la classification libre était proposée – pour réaliser ces analyses.

sont hiérarchisées selon un système de valeurs notamment racistes⁷ permettait, du fait de la multitude de termes possibles – autrement dit d'une mobilisation privilégiée d'une rhétorique en termes de *cor* –, d'éviter qu'un conflit racial n'éclate de manière ouverte⁸. La dépendance chromatique – le fait de toujours pouvoir se situer par rapport à une personne légèrement plus foncée que soi – empêcherait la constitution d'un fort rapport social de *raça*. Concernant l'existence de biais dans l'appréhension des inégalités et des discriminations, nous supposons que la construction des déclarations pouvait participer à celle des inégalités et des discriminations telles qu'elles sont mesurées, sans prédire un sens des biais induits par l'endogénéité des déclarations.

Dans la mesure où la dépendance chromatique n'est pas complètement formalisée en tant que modèle théorique, nous l'avons abordée d'un point de vue empirique sous différents angles indirects. Premièrement, il nous semble pouvoir affirmer que cette dépendance chromatique existe pour deux raisons : (i) la capacité des enquêtés à situer les catégories de couleurs de peau les unes par rapport aux autres tout en ne pouvant pas poser une définition de chacune et (ii) le fait que les arbitrages du MMC selon l'axe socio-économique fonctionnent selon un positionnement relatif par rapport à la moyenne du groupe auquel appartient l'individu considéré. Deuxièmement, nous sommes plus circonspecte quant au fonctionnement effectif de la dépendance chromatique. En effet, d'une part la colinéarité des effets de l'axe socio-économique correspond à une hiérarchisation des couleurs de peau selon un système de valeurs racistes. Mais, d'autre part la situation relative ne s'opère pas que par rapport à une personne légèrement plus foncée, mais aussi par rapport à des catégories légèrement plus claires. Ce choix d'une situation par rapport à une personne légèrement plus claire ou plus foncée nous semble donc être un point à approfondir et à mettre en regard en parallèle d'une modélisation théorique plus aboutie du phénomène de dépendance chromatique. Troisièmement, l'effet attendu de la dépendance chromatique – un affaiblissement du rapport social de *raça* – semble corroboré mais nécessite, à notre avis, d'être approfondi. En effet, d'une part la reconnaissance et la dénonciation d'un rapport social de *raça* par les dominés va de pair avec une rhétorique en termes de *raça* et donc avec un rejet de tous les termes intermédiaires – à partir desquels la dépendance chromatique fonctionne. Et d'autre part, une telle reconnaissance – voire parfois dénonciation – de la part des dominants, qui recourent alors également à une rhétorique en termes de *raça*, existe également. En revanche, si une critique des politiques *d'affirmative*

7 A partir du moment où une caractéristique physique est appariée à des caractéristiques morales, il y a une essentialisation de ces dernières, d'où l'utilisation de l'adjectif 'raciste' ici.

8 La dynamique à l'œuvre demeure cependant profondément conflictuelle.

action [action positive] – sur la base du risque d'une racialisation de la société brésilienne (sic) – peut émerger, nous manquons d'éléments pour complètement caractériser la tension conflictuelle entre les tenants de la dépendance chromatique – qui parallèlement sert le groupe majoritaire – et ceux préférant la combattre. Il nous faudrait notamment appréhender l'existence ou l'absence de stratégies visant à maintenir les avantages du groupe majoritaire.

A partir du moment où les déclarations de couleurs de peau résultent d'arbitrages elles peuvent être considérées comme construites et donc comme endogènes. Dans la mesure où des variables telles que le niveau d'éducation ou l'occupation sont des déterminants, nous sommes face à un problème de double causalité : sans correction adéquate, les coefficients estimés sont biaisés. Une approche des inégalités et des discriminations à travers des estimations – respectivement, par exemple, en ajoutant une couleurs de peau déclarée aux déterminants du salaire ou en recourant à la méthode d'Oaxaca – mène donc à des résultats biaisés. En revanche, nous ne savons pas quel est le sens ou l'ampleur de ce biais car ces deux éléments d'une part ne sont pas prévisibles eu égard à l'état d'avancement de notre recherche et, d'autre part, nous ne sommes pas parvenue à réaliser les analyses empiriques permettant d'appréhender le sens et l'ampleur du biais à partir de nos données. En dépit de nos objectifs initiaux, il nous faut inscrire ces questions à des agendas ultérieurs de recherche.

Par ailleurs, nous avons l'intuition que l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau peut induire d'autres implications auxquelles nous ne songeons pas à ce stade de nos recherches.

1.1.3. Utilisations des variables 'couleur de peau'

Parmi les deux implications préalablement soulignées de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau, la seconde peut être considérée comme problématique dans la mesure où il serait souhaitable de corriger le biais induit par cette endogénéité. Nous avons approché deux solutions possibles : la recherche d'une variables instrumentale et l'utilisation directe d'une variable correspondant à la 'vraie' couleur de peau de l'individu décrit. Il s'agit respectivement de rendre possible l'utilisation des auto-déclarations de couleurs de peau – car les estimations seraient corrigées grâce à l'instrumentation – et de disposer d'une mesure alternative, exogène.

Procédant par étapes, nous nous sommes premièrement focalisées sur une équation des déterminants de la couleur de peau auto-déclarée : le *cálculo racial* [calcul racial]. A partir des photographies des enquêtés de la première base de données⁹, nous avons collecté au moyen

9 Rappelons que ces photographies sont prises dans les mêmes conditions de prise de vue et que nous avons

d'un logiciel d'analyse chromatique des variables de nuancier, autrement dit des mesures exogènes de la matérialité physique des enquêtés. Après vérification, il apparaît que certaines mesures peuvent être utilisées comme instrument¹⁰ et d'autres non¹¹, tandis que toutes sont des déterminants significatifs de la couleur de peau auto-déclarée. Bien entendu, l'équation de *cálculo racial* ne peut être une équation instrumentale qu'une fois (i) l'équation d'intérêt définie et (ii) la spécification modifiée pour éviter de réaliser une régression interdite. Ces résultats sont cependant fragiles car nous n'avons pas pu réaliser une estimation sans biais de ce *cálculo racial*. D'une part, l'hypothèse d'indépendance par rapport aux alternatives non pertinentes ne tient pas : notre analyse des reclassifications a en effet souligné une sensibilité des déclarations au type de classification. D'autre part, le problème de double causalité biaisant les approches par estimation des inégalités et des discriminations vaut également ici. Autrement dit, il convient de mener l'instrumentation afin de pouvoir statuer à la fois sur le sens et l'ampleur du biais concernant les inégalités et les discriminations et sur les déterminants du *cálculo racial*.

Concernant l'utilisation directe des variables de nuancier pour disposer d'une variable exogène de couleur de peau, nos réticences sont nombreuses et de trois ordres : premièrement il s'agit d'une variable potentiellement difficile à collecter du fait de la violence symbolique que cela peut induire et des outils et conditions nécessaires à sa collecte. Pour ces deux derniers éléments, une mesure par photographie nécessite des conditions de prise de vue contrôlées et identiques pour tous les enquêtés. Deuxièmement, la collecte d'une telle variable peut être coûteuse, soit du fait d'un équipement moins sensible au contexte – tel qu'un *skinreflectometer* [réflecteur de lumière cutanée] – ou permettant d'assurer un contexte adéquat de collecte afin de disposer de mesures comparables. Troisièmement, nous ne sommes pas sûre qu'une telle variable exogène utilisée directement facilite les interprétations des résultats, notamment du fait d'une coexistence des déclarations. Autrement dit, les pouvoirs publics disposeraient d'un champ sémantique exogène tandis que la société civile en utiliserait un autre, endogène. Or, ce dernier est porteur d'informations.

En tous les cas, la collecte d'une 'vraie' couleur de peau nous semble importante dans la

un contrôle sur la luminosité dans la mesure où la lumière naturelle est absente du lieu où sont réalisées ces photographies.

10 Elles respectent alors les conditions techniques nécessaires, mais non suffisantes, pour être un bon instrument : elles sont corrélées aux déclarations mais pas à la variable étudiée (le positionnement au sein de l'entreprise dans notre application).

11 Elles ne respectent pas les conditions techniques nécessaires pour constituer un bon instrument : elles sont corrélées aux déclarations et à la variable étudiée (le positionnement au sein de l'entreprise dans notre application).

mesure où elle constitue un outil relativement puissant dans le cadre d'une instrumentation mais aussi pour séparer les phénomènes liés aux auto- ou aux alter-déclarations, comme nous l'avons fait dans le MMC. En effet, si les deux types de mobilités peuvent être influencées par des axes similaires, il est intéressant de pouvoir comparer l'ampleur différenciée de la réaction à un axe incitatif donné, par exemple.

Globalement, notre hypothèse principale nous semble validée : les déclarations de couleurs de peau sont endogènes. Ces constructions résultent de choix rationnels provoqués par la formulation du *quesito cor* [question couleur], qui propose une classification et est posée dans un contexte donné. Les mécanismes de la mobilité chromatique sont alors sollicités et mènent au choix d'une auto- ou d'une alter-déclaration.

1.2. Études de cas et petits échantillons

Nos analyses de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau ont à la fois été facilitées et entravées par le recours à des études de cas comportant peu d'observations. En effet les méthodes adéquates ne sont pas forcément disponibles. Nous avons du renoncer à certaines analyses qui auraient facilement trouvé leur place dans le fil logique de nos chapitres. Mais la réalisation d'études de cas était la seule opportunités que nous avons afin de collecter l'une des variables clef de nos analyses : les couleurs de nuancier.

1.2.1 Disponibilité et mise en œuvre de méthodes spécifiques

Rappelons tout d'abord les difficultés posées respectivement par un petit échantillon et une étude de cas. Concernant le premier, d'une part, à moins de disposer d'une formule permettant le calcul exact des coefficients, les estimations sont biaisées. D'autre part, le point de détection des effets significatifs est amoindri. Ces deux éléments demeurent que le petit échantillon soit une étude de cas ou représentatif d'une population plus vaste. Concernant l'étude de cas, son inconvénient est d'empêcher toute inférence quelle que soit la taille de l'échantillon du cas étudié.

D'un point de vue technique, la seule solution face à une inférence limitée est de disposer d'une autre base de données. Quant aux deux difficultés posées par un petit échantillon, il convient d'une part de rechercher et de mettre en œuvre des estimateurs corrigés pour la taille de l'échantillon, et d'autre part d'interroger le pouvoir de détection. Nous nous sommes attachée, concernant ce dernier point, à la méthode de Donald W. K. Andrews qui nous

indique s'il est possible de statuer ou non sur un coefficient donné.

Concrètement, nous disposons uniquement d'une méthode pour estimer nos résultats : un estimateur du maximum de vraisemblance en logit multinomial corrigé du biais de premier ordre¹². Dès que l'hypothèse d'indépendance par rapport aux alternatives non pertinentes n'est pas respectée ou que les catégories de la variable expliquée sont ordonnées, nous nous sommes retrouvée sans alternative. Par ailleurs, il n'était pas possible de nous limiter à deux catégories d'analyse pour la variable expliquée. Les résultats quantitatifs du dernier chapitre sont donc particulièrement insatisfaisants car biaisés ou inexistantes : nous avons pour l'instant du renoncer à mener notre projet d'instrumentation à son terme.

Afin de rendre possible ces question de recherche – liées à l'instrumentation et au *cálculo racial* – deux pistes s'offrent à nous. Premièrement, il s'agit de poursuivre une veille concernant les méthodes spécifiques relatives aux petits échantillons. Deuxièmement, l'acquisition de compétences complémentaires devraient nous permettre de programmer directement certaines estimations, au moins pour les plus simples. Nous l'avons réalisé pour le calcul des tests de différences de moyennes et de proportions. D'autres calculs simples doivent pouvoir être amenés à notre portée.

Une autre alternative serait de collecter une grande base de données, opportunité que nous nous proposons de saisir si elle se présente. Mais, dans la mesure où les études de cas sur petit échantillons sont peu coûteuses et plus facilement adaptables à chaque question de recherche, l'exploration des méthodes spécifiques aux petits échantillons nous semble être un objectif à poursuivre. Par ailleurs, cela nous permettrait de continuer à exploiter nos données, dont seules quelques variables sont utilisées ici.

1.2.2. A la recherche d'une 'vraie' couleur de peau

L'une des principales motivations de l'enquête de terrain, outre de nous rendre au Brésil afin de nous confronter à sa réalité socio-économique ainsi qu'aux discours des enquêtés, était de collecter des variables pouvant correspondre à une 'vraie' couleur de peau. D'un point de vue théorique, cette couleur étant idéale, il n'est pas possible de la collecter *per se*. En revanche, il était possible de tenter de s'en approcher au plus près en la construisant afin de capter la

12 Nous avons utilisé le package *pmlr* programmé sous R par S. B. Bull / J. P. Lewinger / S. S. F. Lee (2007) et rendu accessible par S. B. Bull. Il permet de mettre en œuvre, face à une loi logistique, l'estimateur conçu par D. Firth (1993) pour corriger un biais du premier ordre dans le cas d'un estimateur du maximum de vraisemblance.

matérialité physique des enquêtés. Une telle variable n'existe pas, à notre connaissance dans les bases de données disponibles. Nous nous devons de rappeler que cette quête – tellement elle était incertaine selon beaucoup d'interlocuteurs – a bénéficié de circonstances favorables à travers l'aide de plusieurs personnes, dont Julie et Thomas que nous souhaitons à nouveau remercier ici. Sans eux, nous n'aurions pas eu accès à *Fábrica*, où toutes les conditions étaient réunies pour collecter des variables de 'vraie' couleur de peau comparables et permettant nos analyses. Par ailleurs nous avons bénéficié des encouragements de nos directeurs de thèse, sans lesquels nous n'aurions pas pu tenter une entreprise aussi incertaine.

Le fait de privilégier une étude de cas a participé au succès de cette collecte, sans être une condition suffisante. En effet, si nous avons pu réaliser des photographies dans *Empresa* également, elles ne sont pas comparables du fait d'un changement constant du lieu de réalisation des questionnaires. Ayant expérimenté dans le cadre d'analyses l'utilisation de ces variables de nuancier, nous seront à présent plus à même de prévoir et choisir les lieux d'enquête où une telle variable peut être collectée pour cet usage.

Pour autant, nos analyses ont également montré qu'une 'vraie' couleur de peau n'existe pas. Nous pouvons disposer d'outils permettant de la remplacer pour identifier certains phénomènes, mais pas d'une 'vraie' couleur de peau *per se*. En effet, les sept variables de nuancier ne sont pas identiques, notamment dans leur correspondance technique à la définition d'une variable instrumentale. Nous recommandons donc de multiplier, si possible, les mesures pouvant représenter un telle variable.

Tout en reconnaissant avoir sous-estimé les difficultés découlant de l'utilisation d'un petit échantillon, l'avantage de cet inconvénient, à travers la disponibilité des variables de nuancier pour notre recherche, nous semble relativement important étant donné que la majorité de nos analyse dépendent *in fine* de ces variables.

1.3. Modéliser l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau et leurs effets

N'ayant pas identifié de modèle théorique correspondant aux phénomènes étudiés et relatifs aux déclarations de couleurs de peau au Brésil, nous avons du créer un modèle. S'il comporte certaines qualités, dont celle d'exister (et donc de pouvoir être retravaillé), il convient également de souligner de nombreuses difficultés restant à questionner. Par ailleurs, il nous semble que beaucoup d'éléments restent à modéliser.

1.3.1. Déclarer une couleur de peau et agrégation de décisions¹³

Le MMC pose une difficulté d'agrégation que nous n'avons pas relevée. Par ailleurs, après avoir abordé l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau sous plusieurs angles, il convient de se poser la question de l'articulation de toutes ces différentes dimensions.

Concernant le MMC, il y a une rupture car nous passons d'un niveau agrégé dans la définition du problème de maximisation de l'agent à un niveau variable par variable lorsque nous présentons les axes et les hypothèses. Les modèles empiriques s'attachent à une approche variable par variable et, globalement, les résultats obtenus corroborent les attentes, quoiqu'ils ne soient majoritairement pas statistiquement significatifs. Ces résultats montrent bien comment l'individu réagit aux incitations variable par variable, mais nous ne sommes pas à même de prédire la déclarations optimale globale correspondant à la solution du problème de maximisation. Notons que cela peut être une explication de la faible significativité des résultats. Il conviendrait donc de s'interroger sur la forme de la fonction f et donc sur la manière dont les différents axes sont agrégés, ce qui peut être rendu encore plus complexe du fait de la possibilité de non-orthogonalité de certains axes. Nous reconnaissons ne pas disposer, à ce jour, des connaissances nécessaires pour modifier le MMC en conséquence. Par ailleurs, une fois la fonction f correctement définie, il convient d'identifier la méthode empirique permettant de confronter le modèle théorique aux données.

D'autres phénomènes restent à modéliser, notamment les reclassifications, le *calculo racial* et la dépendance chromatique. Notons que leur appréhension peut nous fournir des éléments pour la modification du MMC. En effet, le phénomène des reclassifications concerne les effets du choix de K au sein duquel les alternatives éligibles pour réaliser la mobilité chromatique sont choisies. Cela impliquerait de définir des cas particulier du MMC selon K ou, après un degré de généralisation suffisamment avancé, d'intégrer la modélisation des reclassifications dans le MMC. Concernant le *calculo racial*, il nous semble être au plus proche de la difficulté soulevée par la fonction f du MMC, tout en s'en éloignant dans la mesure où les alternatives sont toutes présentes et connotées d'un point de vue sémantique. Par ailleurs, si un modèle théorique est sous-jacent pour l'équation de *calculo racial*, autrement dit si des arbitrages amènent un individu à choisir un terme donné pour lui-même, cela peut induire une perturbation supplémentaire dans le MMC à travers le choix du sous-

13 Précisons que tout en soulignant certaines limites, nous tentons de définir des pistes possibles de recherche permettant d'y pallier. Ces pistes étant à un état plutôt embryonnaire, nous ne savons absolument pas dans quelle mesure elles sont plausibles ou fantaisistes.

ensemble dans lequel l'individu choisit la couleur de peau optimale à déclarer. Enfin, la dépendance chromatique reste à formaliser. Par ailleurs, il conviendrait d'appréhender le coût afférent à tout phénomène de dépendance. A ce stade de nos recherches, nous ne savons pas quel peut être ce coût. En revanche, dans la mesure où tout éclatement de conflit est coûteux, nous pouvons avancer que le coût de la dépendance chromatique, quel qu'il soit, est de manière agrégée *a priori* inférieur au coût d'un conflit ouvert. L'exploration de la nature de la dynamique conflictuelle – car la dépendance chromatique ne peut pas être considérée comme un phénomène serein exempt de toute tension – peut être une piste dans l'appréhension de ce coût.

1.3.2. Décomposer les inégalités

En soulignant que les inégalités étaient produites à travers différentes mesures de couleurs de peau – la matérialité physique, l'auto- et l'alter-déclarations – il nous apparaissait alors délicat de les décomposer uniquement selon une mesure ou une autre. Par ailleurs, comparer de telles décompositions nous semble délicat et, surtout, pose des difficultés d'interprétation et d'attribution des inégalités. Notamment, si par exemple un indicateur de Gini est de 0,40 face aux auto-déclarations et de 0,10 face aux couleurs de nuancier, il n'est pas possible d'en déduire que la différence est due à une construction d'inégalités à travers le processus d'auto-déclaration. Or, c'est une telle interprétation que nous souhaiterions pouvoir faire, c'est-à-dire être capable d'attribuer une part des inégalités à une mesure ou à une autre. N'étant pas familière de l'axiomatique vaste et complexe des indicateurs d'inégalités, nous ne savons pas s'il existe un indicateur opérant deux niveaux de décomposition, l'un pour les alternatives d'une mesure donnée et l'autre prenant en compte des différences de mesures.

Sous réserve de disposer des estimateurs adéquats – prenant en compte la taille de notre échantillon – la comparaison des coefficients attachés à chaque variable de couleur de peau pourrait constituer une solution. Cette dernière est cependant hypothéquée par la double causalité biaisant les résultats lorsqu'une déclaration est employée. Cela implique également une autre question, liée à la signification des variables de déclarations une fois l'instrumentation réalisée. Notre hypothèse implicite jusqu'à présent était que cela nous permettait de nous situer dans un contexte purgé du processus déclaratif. Si tel est le cas, il pourrait devenir difficile de comparer par cette voie un coefficient lié à une déclaration à un autre lié à une 'vraie' couleur de peau.

Les difficultés posées par la modélisation de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau ainsi que de leurs effets constituent un agenda de recherches ultérieures défiant nos compétences actuelles et sans doute celles qu'il nous sera possible d'acquérir, mais il nous semble important de reconnaître leur existence et, à travers elle, les limites inhérentes à nos analyses.

II. Perspectives

En rappelant les hypothèses, résultats et limites des analyses réalisées au cours des différents chapitres, nous avons déjà identifié quelques pistes de recherche. Il s'agit ici de nous attacher à des problématiques se situant plus dans le prolongement que dans l'amélioration des analyses existantes. Nous soulignons également des implications en termes de politiques publiques liées aux phénomènes afférents aux couleurs de peau, ainsi que des relations possibles avec d'autres contextes nationaux.

2.1. Prolonger l'analyse microéconomique et sociologique

Le plan de recherche initial est centré sur l'auto-déclaration de couleurs de peau, aussi disposons nous de peu d'éléments concernant les alter-déclarations, du moins pour en réaliser une analyse équivalente à celle relative aux auto-déclarations. Cela constitue donc une première piste de prolongement de nos recherches. Il convient également de mentionner la plasticité du MMC au contexte économique et social et notamment d'interroger l'émergence de nouveaux axes.

2.1.1. Alter-déclarer une couleur de peau

Eu égard à l'angle d'appréhension choisi dans notre propos et focalisé sur les auto-déclarations, les alter-déclarations étaient plus évoquées dans leur articulation avec les auto-déclarations que pour elles-mêmes. Or elles présentent des caractéristiques à la fois similaires et distinctes qu'il conviendrait d'analyser. Nous les avons partiellement approchées dans le MMC où la modélisation des arbitrages de mobilité chromatique de l'alter-déclarant est réalisée mais l'application empirique reste incomplète. En effet, les photographies réalisées au sein de *Fábrica*, si elles ont l'avantage d'être comparables – et donc de pouvoir servir de base à des variables de nuancier –, représentent les enquêtés dans leur uniforme de travail, ce qui limite les supports d'information à partir desquels un alter-déclarant active les axes incitatifs

du MMC.

L'analyse des alter-déclarations présentent également des particularités par rapport à celle des auto-déclarations. En effet, un même échantillon de personnes peut-être décrit par différents alter-déclarants ayant différentes caractéristiques pouvant influencer les arbitrages. Autrement dit, il convient non seulement de prendre en compte les informations qui transparaissent concernant la personne décrite, mais aussi celles relatives à l'alter-déclarant.

Les autres angles d'approche des auto-déclarations peuvent également être emprunter face aux alter-déclarations. Celles que nous avons collecté ont été produites à partir d'une classification librement fixée par l'alter-déclarant au fur et à mesure de la présentation des photographies, autrement dit face à une classification libre. D'une part cela constitue une piste intéressante dans l'appréhension de la constitution de la variabilité des K fixés librement, une fois un croisement avec les caractéristiques des alter-déclarants réalisé. D'autre part, il serait intéressant d'imposer d'autres classifications pour savoir si un phénomène de reclassification existe pour les alter-déclarations et, alors, analyser comment il fonctionne. Enfin, dans la perspective d'une instrumentation des alter-déclarations, la constitution d'une équation de *cálculo racial* spécifique est à considérer.

Globalement, une analyse des alter-déclarations impose de recourir à d'autres données, pouvant être collectées sur la base des photographies dont nous disposons pour *Empresa* – sous réserve de trouver une solution quant à nos estimations sur petit échantillon – ou à partir de bases de données existantes¹⁴. Dans les deux, il faut veiller à disposer d'une 'vraie' couleur de peau. Cette dernière est nécessaire pour une application du MMC ainsi que dans l'optique de la mise en place d'une procédure d'instrumentation. En revanche, elle n'est pas impérative pour l'analyse des reclassifications où seules plusieurs alter-déclarations – face à différentes classifications – d'un ensemble représentatif d'individus sont nécessaires. La définition – et la collecte – des caractéristiques pertinentes des alter-déclarants constitue également un objet *per se* d'analyse.

2.1.2. Plasticité du modèle de mobilité chromatique [MMC]

La plasticité du MMC constitue l'un de ses avantages dans la mesure où elle permet une

14 Dans la mesure où tous les membres du ménage ne sont pas présents lors de la réalisation des questionnaires de la PNAD, par exemple, il y a un mélange d'auto- et d'alter-déclarations. Il est possible de distinguer les deux car le répondant est clairement identifié. En revanche, les personnes décrites varient d'un ménage à l'autre. Il serait plus pertinent pour notre analyse de disposer d'un même ensemble de personnes à décrire afin de pouvoir mieux identifier ce qui relève des caractéristiques des alter-déclarants.

adaptation au contexte dans lequel se situe l'échantillon considéré. Nous avons souligné l'apport longitudinal de cette plasticité, qui permet notamment de pouvoir prendre en compte l'émergence de nouveaux axes, dont celui qui peut être lié à la mise en place de politiques publiques d'*affirmative action*. Il convient donc d'une part de continuer à analyser le contexte dans lequel les arbitrages de mobilité chromatique sont réalisés afin de pouvoir intégrer de nouveaux axes incitatifs et, éventuellement, d'en supprimer d'autres. D'autre part, la nature orthogonale ou non des axes doit également être constamment interrogée. Cette plasticité comporte aussi un apport spatial dans la mesure où toutes les régions brésiliennes, par exemple, ne sont pas touchées de la même manière par les axes incitatifs. Nous pensons notamment à l'axe identitaire que nous avons relié aux effets de valorisation positive d'une identité *negra* par les mouvements noirs.

La plasticité du MMC est également l'un de ses principaux défis en termes de conception théorique. En effet, étant donné la variabilité de l'appariement des variables aux différents axes, cela soulignerait une sensibilité au nombre de variables par axe : ainsi, dans notre application empirique du MMC, l'axe socio-économique pourrait être, à un niveau agrégé, plus fort que d'autres axes car caractérisé par plus de variables¹⁵. A travers cette sensibilité, cela impliquerait également, étant donné la plasticité du MMC au contexte, une définition potentiellement non définitive de la fonction f agrégeant les différents axes, à moins de pouvoir disposer – ce qui constitue une piste de recherche supplémentaire – d'une forme fonctionnelle suffisamment générale pour se livrer à cette plasticité. Cet objectif théorique est important si le but est de disposer d'un modèle général à la forme fixe – mais autorisant la plasticité – pouvant servir de base d'analyse quel que soit le cadre spatio-temporel retenu. En revanche, il contient le risque de cristalliser le MMC, et donc de perdre la plasticité porteuse d'information face à une situation donnée. Il conviendrait de maintenir un certain équilibre entre ces deux pôles, l'un pouvant être exclusivement théorique et l'autre exclusivement empirique.

2.2. Couleurs de peau et politiques publiques

Une fois soulignée l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau, il pourrait nous être reproché de ne pas proposer de pistes concrètes concernant les utilisations en termes de politiques publiques de ces déclarations. En effet, nous nous sommes plutôt focalisée, jusqu'à présent, sur les adaptations possibles dans un champ scientifique. Nous proposons ici des

¹⁵ Cette éventualité est formulée dans le cadre d'une agrégation additive où chaque variable est de même poids.

implications en termes de mesures de couleurs de peau, ainsi qu'en termes de conception de politiques publiques visant à pallier les inégalités et discriminations liées aux couleurs de peau.

2.2.1. Collecter une variable 'couleur de peau'

Le fait que les déclarations de couleurs de peau soient des variables endogènes ne doit pas s'opposer à leur collecte pour deux raisons. Premièrement, l'utilisation exclusive d'une variable représentant la 'vraie' couleur de peau n'est pas une solution alternative satisfaisante. Deuxièmement, les processus de déclarations en eux-mêmes apportent de précieux éclairages sur les dynamiques à l'œuvre concernant le thème des couleurs de peau au Brésil. Nous suggérons donc d'essayer de collecter les trois types de mesures – auto-déclaration, alter-déclaration et variable pour la 'vraie' couleur de peau – car elles apportent des informations différentes et complémentaires. Par ailleurs, cela permet de souligner la complexité de ce phénomène au Brésil et de ne pas se priver de pistes d'appréhension des inégalités et des discriminations. En revanche, lors de l'utilisation des déclarations de couleurs de peau, il convient de ne pas faire l'hypothèse qu'il s'agit de mesures exogènes.

Même si les catégories permettant les déclarations comprennent des termes liés aux descendants d'immigrés asiatiques ainsi que pour les Indiens, dans la mesure où ces deux groupes rompent l'aspect linéaire des couleurs de la mosaïque brésilienne de couleurs de peau ils sont souvent évacués de l'analyse. La nôtre ne fait pas exception, mais cela découle plutôt des déclarations collectées où ces deux types de catégories sont presque absents. Or, il nous semble que des dynamiques les articulent également aux autres termes situés entre la couleur blanche et la couleur noire. La fluidité concerne l'ensemble des catégories de couleurs de peau¹⁶, aussi ces deux groupes considérés *a priori* comme spécifiques sont-ils peut-être moins rigides qu'il n'y paraît. Par ailleurs, historiquement, de nombreuses politiques ont pu cibler individuellement ces deux groupes. Cela peut constituer des pistes dans l'appréhension des autres catégories, tant dans les écueils à éviter que dans les voies ayant contribué à lever certains préjugés.

16 D'une part, tandis que la catégorie *indígena* est régie par la loi et est en quelque sorte réservée aux zones rurales, il y a un phénomène de résurgence (de plus en plus de personnes se déclarent *indígenas*) et cette catégorie devient également employée dans les zones urbaines, même si cela ne peut pas être enregistré dans les statistiques officielles selon la classification de l'IBGE. D'autre part, avec l'apport de six générations en un siècle [C. Sakurai (2008) et M. R. Schpun (2008)], l'immigration japonaise a pu être touchée par les enjeux entourant la question des couleurs de peau au Brésil. Mais à notre connaissance, ces deux catégories ne sont pas souvent articulées aux autres.

2.2.2. Politique publique et conception exogène ?

La définition et la mise en œuvre d'une politique publique nécessite de disposer d'une variable exogène permettant la distinction exclusive du groupe ciblé. Concernant les couleurs de peau, une rhétorique en termes de *raça* – utilisée par exemple pour la mise en place de quotas dans les universités publiques – participe à une telle distinction du fait de l'établissement d'une appartenance essentialisée et non modifiable. Cela constitue d'ailleurs l'un des arguments privilégiés des contradicteurs de la mise en place de quotas au Brésil sur la base de la couleur de la peau¹⁷. Il est vrai que si cela s'accompagne d'une sorte d'interdiction d'une théorie en termes de *cor*, il y a un risque de négation de la fluidité existant concernant les couleurs de peau.

Dans la pratique une rhétorique en termes de *raça* a eu des difficultés à s'appliquer de manière exclusive pour deux raisons. Premièrement, il reste difficile de situer la limite entre *branco* et *negro*, comme l'a montré l'exemple des jumeaux Teixeira da Cunha. Deuxièmement, il convient de statuer sur l'instance qui détermine l'appartenance au groupe, l'auto-déclaration étant critiquée pour sa subjectivité – et le comportement opportuniste qui peut éventuellement émerger – tandis que l'alter-déclaration peut être considérée comme une violence symbolique par la personne ainsi catégorisée. Le MMC est effectivement influencé par la mise en place de politiques publiques. En revanche, il n'est pas certain que le comportement anticipé – et qualifié d'opportuniste – fonctionne effectivement de la manière prédite ex-ante par les contradicteurs de cette politique. Enfin, si les arbitrages de l'auto-mobilité sont influencés, peut-être cela est-il également le cas pour ceux de l'alter-mobilité. Par ailleurs, le critère d'éligibilité n'implique pas une couverture complète de la population ciblée dans la mesure où le bénéfice de cette politique publique repose sur une candidature, or il y a des membres du groupe ciblé qui ne souhaitent pas participer¹⁸. Le recours à une rhétorique en termes de *raça* a donc été fortement critiqué¹⁹.

Nous suggérons, dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'une politique

17 La suite de ce même argument pose que le recours à la *raça* créerait une distinction auparavant inexistante au sein de la société brésilienne, ce qui n'est pas le cas même si cette distinction a pu émerger de manière plus forte ou moins forte qu'une rhétorique en termes de *cor* selon les périodes.

18 Outre l'argument des personnes affirmant qu'accéder à l'université à travers des quotas est stigmatisant, il n'y a pas d'analyse à notre connaissance des motivations entraînant une participation effective ou un refus de participation.

19 Pour des arguments strictement inverses, elle a été fortement saluée. Il serait intéressant, à travers une analyse des discours produits autour de la conception et de la mise en œuvre des quotas pour les universités publiques brésiliennes, de voir si les deux camps en présence s'articulent – ou non – selon la distinction opérée entre *cor* et *raça*.

publique, de tenter d'utiliser un autre registre, à créer, qui permettrait d'éviter de raviver l'opposition pouvant exister entre une préférence pour une rhétorique en termes de *cor* et une autre pour une rhétorique en termes de *raça*. Soulignons cependant que cette suggestion fait l'hypothèse implicite que le diagnostic ayant servi d'impulsion à la création d'une telle politique publique a été établi sur la base d'une variable exogène, or cela n'est pas le cas et pose la question de l'articulation entre une politique publique et une variable endogène.

2.2.3. *Politique publique et conception endogène ?*

Les processus de déclarations de couleurs de peau sont en eux-mêmes informatifs. Aussi, un diagnostic établi sur la base de ces variables endogènes ne doit pas être exclu. En revanche, cela pose une difficulté pour la conception et la mise en œuvre d'une politique publique, car le critère de ciblage doit alors tenir compte du caractère dynamique des processus de déclaration et prévoir ses propres effets sur ces processus.

Au-delà, cela pose également autrement l'objectif de la politique publique qui vise alors en quelque sorte plus une certaine neutralisation des arbitrages corrélés à un imaginaire hiérarchique entre les couleurs de peau. Par exemple, il est vrai que la mise en place de quotas peut favoriser une adhésion à la catégorie *negra* de la part de personnes qui ne se concevaient pas comme concernées par le discours des mouvements noirs dans le cadre d'une valorisation de l'identité *negra*. Mais cela peut également drainer des personnes n'étant pas considérées comme *negras*, mais considérant avoir besoin des opportunités ouvertes par une politique publique donnée.

Dans la mesure où les processus de déclarations réagissent aux politiques publiques, cela souligne aussi d'une part l'impossibilité de se passer totalement des mesures endogènes de couleurs de peau et d'autre part le fait que cela resterait le cas même si une politique est conçue et mise en œuvre sur la base d'une variable exogène.

In fine, les déclarations de couleurs de peau cristallisent tellement de significations au Brésil qu'il serait illusoire de les en purger totalement. Cela n'est pas forcément négatif dans la mesure où les axes incitatifs les plus récents du MMC visent à pallier les axes les plus anciens. Les processus de déclarations comportent donc en eux-mêmes des sortes de politiques incitatives. Peut-être est-ce là – parvenir à faire émerger un axe incitatif donné – une piste de conception de politique publique devant être mise en œuvre dans le cadre d'une variable endogène.

2.3. D'un contexte à un autre : des approches transférables ?

Il ne s'agit pas ici de proposer de reproduire certaines de nos analyses dans des contextes nationaux, notamment, différents, mais de voir dans quelle mesure les interrogations à l'origine de ces analyses ainsi que certains concepts peuvent mener à d'autres questionnements dans ces autres contextes. Trois approches nous semblent, ainsi, transférables, d'une manière plus ou moins directe.

2.3.1. Couleurs de peau, fluidité et catégorisations

La première approche que nous présentons comme étant transférable est de concevoir une fluidité des catégorisations lorsque l'apparence peut être un support de ces dernières. Nous pensons notamment aux personnes considérées comme noires selon la *one drop rule* aux États-Unis, mais pouvant passer pour blanches sur la base de leur apparence lorsque leurs ancêtres sont inconnus. Notons que depuis quelques années il est possible de cocher plusieurs *racés* [races] dans ce pays et que le phénomène de *multiracial identities* [identités multiraciales] est un objet d'étude depuis les années 1990²⁰. En France, cette fluidité a pu s'exprimer dans le cas des nombreux Français passant pour étrangers sur la base de leur apparence.

La fluidité des catégorisations pour une même personne implique potentiellement un hiatus entre l'auto-perception et l'alter-perception, qui peut être source d'exclusion, d'inclusion forcée à un groupe donné, de violence symbolique et de souffrance s'il est subi dans le sens d'une imposition de l'alter-perception. A travers nos analyses des déclarations de couleurs de peau, nous avons pu montrer que la personne décrite pouvait également utiliser ce hiatus. Certes, dans le cas du MMC, il y a des axes communs aux auto- et aux alter-déclarants. Mais même des processus de catégorisations complètement différents, dans la mesure où ils peuvent dans une certaine mesure être analysés par la personne décrite – qui prend alors conscience de son champ de possibilités de catégorisation – peuvent être utilisés voire modifiés à travers des signaux adéquats.

Au-delà d'appartenances multiples et d'une composition plurielle de l'identité, nous avançons donc que le passage entre les diverses catégories possibles peut être relativement fluide et contextuel.

20 M. P. P. Root (1992) et M. P. P. Root (1996).

Au-delà de cette fluidité contextuelle, la problématique de la déclaration d'une couleur de peau ou, plus généralement, d'une appartenance quelle qu'elle soit, permet de toucher certaines représentations et significations attachées à la manière dont les individus s'approprient leur propre société. Il ne s'agit pas seulement pour eux de se situer, en l'occurrence, au sein de la mosaïque brésilienne des couleurs de peau, mais de travailler ce qui peut-être constitutif de la société. Les arbitrages quotidiens sont bien plus nuancés et complexes qu'une seule dimension d'appréhension ne l'autorise, et les individus, au quotidien, articulent toutes les dimensions possibles dans leurs interactions interpersonnelles ainsi qu'avec la représentation de la société (et les représentations qui peuvent émaner de cette société) dans laquelle ils évoluent. En choisissant d'analyser les déclarations, nous touchons ainsi à une certaine subjectivité (en ce sens qu'elle émane d'un sujet) d'individus n'étant jamais passifs face aux modes de catégorisation qui leurs sont proposés.

2.3.2. Identité et choix rationnel ?

L'identité permet à la fois de souligner ce qui est propre et de se distinguer d'autrui. Dans sa première dimension, cela pourrait être considéré comme étant hors du champ de la mise en place d'un choix rationnel, car ce qui est propre procède d'une certaine essentialisation et donc d'une certaine stabilité. C'est pourquoi, lorsque les couleurs de peau sont considérées comme une composante clef de l'identité il peut être difficile de les poser comme endogène. Mais il nous semble qu'il y a une distinction à faire entre le fait de fixer le soi et la manière de s'inscrire dans une sphère sociale de manière individuelle et collective. Cela relève également de l'ordre de l'identité, mais sous l'angle d'une situation relative par rapport aux autres. L'appartenance à un endogroupe et la distance par rapport à un exogroupe peuvent être fluctuante selon l'histoire de l'individu et de la composition des groupes. Les déclarations de couleurs de peau au Brésil relève de ces deux dimensions de l'identité, et une même matérialité physique, quelle qu'elle soit, trouve plusieurs catégories pour se réaliser, d'où la présence constante d'un choix possible.

Le fait de souligner qu'un choix rationnel peut être sous-jacent nous semble transférable. En revanche, chaque modélisation dépend du contexte spatio-temporel étudié et de la dimension historique précédant ce contexte. Le MMC en lui-même nous semble donc difficilement transférable, sauf à souligner qu'un individu peut s'éloigner de la catégorie assignée par sa matérialité physique.

2.3.3. Couleur de peau, individuel et collectif : coexistence de deux rhétoriques

Tout au long de cette recherche, nous avons systématiquement été renvoyée au cas français pour deux raisons. Premièrement, il nous a été reproché d'étudier un autre pays et donc de nier l'existence de préjugés et de racisme en France (sic), qui aurait été un sujet reconnu comme plus légitime et courageux de notre part (resic). Deuxièmement, lorsque nous présentions des analyses concernant le Brésil, nous étions interrogée, en conclusion, sur les apports possibles concernant le cas français. Par ailleurs, nous avons effectivement assisté à plusieurs débats académiques, notamment ceux entourant (i) la mise en place de statistiques dites ethniques en France et (ii) la (ré)introduction du concept de race dans les outils analytiques utilisés face au cas français. C'est concernant ce dernier point qu'il nous semble que l'une des analyses développées peut être, en partie, transférable dans la manière d'appréhender l'objet de recherche. Il s'agit de proposer une approche alternative – sans rejeter celles qui existent déjà – qui se focaliserait sur une distinction entre 'origine' et 'nationalité', dont nous nous proposons de présenter une hypothèse de recherche.

En nous basant sur la distinction opérée entre *cor* et *raça*, nous attachons à l'origine la préférence d'une rhétorique en termes individuels tandis que la nationalité relèverait de stratégies collectives. Nous choisissons les termes 'origine' et 'nationalité' du fait qu'ils renvoient tous les deux (i) à une question formulée de la même façon et (ii) à un support déclaratif ayant en commun de reposer sur une base géographique. Premièrement, une question récurrente en France est « d'où venez-vous ? », dont une variante est « quelle est votre origine ? », tout comme est demandé au Brésil « qual é a sua cor ou raça ? » [quelle est votre couleur ou race ?]. Deuxièmement, que la réponse soit formulée selon une rhétorique relevant de l'origine ou de la nationalité, les indications géographiques sont prépondérantes. Nous associons le terme 'origine' à une préférence pour des stratégies individuelles du fait que le discours produit mobilise plusieurs embranchements biographiques que l'individu organise et pondère pour décrire les multiples facettes qui peuvent le constituer. Nous associons le terme 'nationalité' à une préférence pour des stratégies collectives car le discours mobilise alors une caractéristique attachée directement à l'individu, qu'elle soit réelle ou supposée, et qui a la particularité d'exclure certaines parties de la filiation²¹ et donc de réaliser une sorte d'appariement exclusif avec un groupe donné.

Certes, nous ne nions pas que les motivations de la question commune, outre une curiosité

21 Dans le cas d'une double nationalité, les interlocuteurs retiennent souvent avant tout celle qui n'est pas française.

bienveillante, puissent viser à identifier les raisons d'une apparence divergente par rapport à l'image attendue d'une personne française. Évoquer la diversité, c'est bien souligner ce qu'il y a de divers par rapport une couleur de peau blanche, une religion chrétienne et, également, une absence d'accent dans le maniement de la langue française²². Les préjugés et le racisme peuvent intervenir dans ce questionnement, notamment dans l'optique de maintenir clairement séparés des groupes²³. Mais il nous semble que recourir exclusivement à la race peut laisser de côté un aspect dynamique et multidimensionnel que pourrait contribuer à révéler l'utilisation du diptyque origine / nationalité.

L'opposition entre *cor* et *raça* n'est donc pas directement transférable, mais elle nous permet d'explorer une autre problématique, qui pourra être pertinente ou non. Seule une analyse effective du cas français nous autoriserait à aller au-delà de la formulation de cette hypothèse de travail.

Pour conclure, nous souhaitons enfin rappeler que, si une analyse se situe à un certain point du temps et de l'espace, l'économie et la société en étant l'objet continue sa route. Le Brésil avance d'ailleurs particulièrement vite. Il est entre autres devenu un acteur majeur sur la scène internationale et les inégalités ont fortement diminuées et, de ce fait, le Brésil a laissé sa place de pays le plus inégalitaire au monde à d'autres pays. Pour autant, un affranchissement total de l'histoire n'est pas possible. L'enjeu est alors de voir comment les avancées s'articulent aux pesanteurs historiques. En rappelant que l'abolition de l'esclavage a été réalisé il y a 122 ans, la performance d'appropriation de la question de la couleur de la peau ainsi que sa transformation par l'économie et la société est particulièrement remarquable. Il nous semble que la société civile constitue un levier majeur de recomposition des problématiques économiques et sociales, surtout dans un pays connaissant de tels changements.

22 En termes d'accents, il s'agit autant des sonorités découlant d'une langue maternelle autre que le français que des accents régionaux : la norme implicite est Paris.

23 Cela peut être également une manifestation du racisme [C. Guillaumin (2002 : 106 – 111)].

Bibliographie

I. Articles et ouvrages

Adesky Jacques d', 2001. *Racismes et Antiracismes au Brésil*, L'Harmattan, Paris / Montréal / Budapest / Toriano, 222 pages.

Akerlof, 1980. « A Theory of Social Custom, of Which Unemployment May be One Consequence », *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, Vol. 94, n° 4, pages 749 à 775.

Allan Jo-Anne, 2001. « Review of the Measurement of Ethnicity : International Concepts and Classifications », *Statistics New Zealand*, Nouvelle Zélande, 44 pages.

Alves José Eustáquio Diniz (sd). « Qual a cor do presidente Lula », sl. http://www.ie.ufrj.br/aparte/pdfs/aparte_qual_a_cor_do_presidente_lula.pdf

Amado Jorge (1938/1981). *Bahia de tous les saints*, Gallimard, Paris , 373 pages.

Andrade Mário de, 1988. *Macunaíma. O herói sem nenhum caráter*, UFSC, Florianópolis ; éd. port. 1998, Antígona, Lisboa, 235 pages.

Andrade Mônica Viegas et **Maia** Ana Carolina, 2006. « Demanda por planos de saúde no Brasil », sl., 21 pages.

Andrews Donald W. K., 1989. « Power in Econometric Applications », *Econometrica*, vol.57, n° 5, pages 1059 à 1090.

Andrews George Reid, 1991. *Blacks and Whites in São Paulo, Brazil 1888-1998*, The University of Wisconsin Press, Madison, 384 pages.

Araujo Guimarães Nadia, 2007. « La « brésilianisation » de l'Occident ? », *Revue Tiers Monde*, n° 189, pages 155 à 174.

Arcand Jean-Louis, **Bassolé** Léandre, **Tranchant** Jean-Pierre, 2008. « The Making of a (vice-)President: Party Politics, Ethnicity, Village Loyalty and Community-Driven Development », mimeo.

Arcand Jean-Louis, **D'Hombres** Béatrice, 2004. « Racial Discrimination in the Brazilian Labour Market : Wage, Employment and Segregation Effects », *Journal of International Development*, 16(8), pages 1053 – 1066.

Arias Omar, **Yamada** Gustavo, **Tejerina** Luis, 2004. « Education, Family Background and Racial Earnings Inequality in Brazil », *International Journal of Manpower*, Vol. 25, n° 3/4, pages 355 à 374.

Atran Scott, 1981. « Natural classification », *Social Science Information*, Vol. 20, n° 1, pages 37 à 91.

Avanza Martina, 2009. « Qu'est-ce qu'un élu de la « diversité » ? Un enjeu lors des élections municipales de 2008 », communication lors de la conférence « Entre discrimination et reconnaissance. Ce que racialiser veut dire. Borders and Boundaries II », 16/10/09, Paris, EHESS.

Azevedo João Lúcio de, 1929. *Épocas de Portugal económico*, Clássica A. M. Teixeira & Ca (Filhos), Lisboa, 499 pages ; 4^{ème} ed., 1988, 502 pages.

Bacelar Jeferson Afonso, 1989. *Etnicidade: ser negro em Salvador*, Ianemá/PENBA, Salvador de Bahia, 106 pages.

Barbosa Glaudionor Gomes, **Moreira** Ivan Targino, 2003. « Política salarial e repartição da renda no período de 1964/2000 : um reexame do caso brasileiro », *Revista da ABET*, Vol. 3, n° 2, juillet / décembre, São Paulo, pages 51 à 75.

Bardin Laurence, 1977. *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, Paris, 233 pages.

Barford Anna, **Dorling** Danny, **Davey** Smith George, **Shaw** Mary, 2006. « Editorial: Life expectancy: women now on top everywhere », *British Medical Journal*, Vol. 332, pages 1095 à 1096.

Bastide Roger, 1976. « Négritude et intégration nationale », *Afro-Ásia*, 12, n° spécial, pages 17 à 30.

Bastide Roger, **Fernandes** Florestan, 1959. *Branços e Negros em São Paulo ; ensaio sociológico sobre aspectos da formação, manifestações atuais e efeitos do preconceito de cor na sociedade paulista*, Companhia Editora Nacional, São Paulo ; 2^{ème} ed. révisée et amplifiée, 371 pages.

Bastos João Luiz, **Peres** Marco Aurélio, **Peres** Karen Glazer, **Dumith** Samuel Carvalho, **Gigante** Denise Petrucci, 2008. « Diferenças socioeconômicas entre autoclassificação e heteroclassificação de cor/raça », *Revista de Saúde Pública*, Vol. 42, pages 324 à 334.

Bataille Philippe, 1997. *Le racisme au travail*, La découverte, Paris, 267 pages.

Beaud Stéphane, **Weber** Florence, 1997. *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, réédition 2003, 350 pages.

Beaujean Amédée, **Littré** Emile, 1990. *Le Petit Littré : Dictionnaire de la langue française abrégé du dictionnaire Littré*, LGF, Paris, 2003, consultation de l'entrée 'mosaïque' page 1105 et de l'entrée 'métissage' page 1067.

Becker Gary Stanley, 1971. *The Economics of Discrimination*, The University of Chicago Press, Chicago / Londres ; 2^{nde} édition, 167 pages.

Becker Gary Stanley, **Murphy**, 1988. « A Theory of Rational Addiction », *Journal of Political Economy*, Vol. 96, n° 4, pages 675 à 700.

Behaghel Luc, 2006. *Lire l'économétrie*, La Découverte, Paris, 120 pages.

Bennassar Bartolomé, **Marin** Richard, 2000. *Histoire du Brésil. 1500 – 2000*, Fayard, Paris, 629 pages.

Bento Maria Aparecida Silva, 1999. « Silent Conflict: Discriminatory Practices and Black Responses in the Workplace », in *Race in Contemporary Brazil. From Indifference to Inequality*, Rebecca Reichmann, The Pennsylvania State University Press, University Park / Pennsylvania, pages 109 à 122.

Bento Maria Aparecida Silva, 2002. « Branqueamento e branquitude no Brasil », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Carone Iray, Bento Maria Aparecida Silva (org.), Vozes, Petrópolis ; 2nd éd., 2003, pages 25 à 57.

Bento Maria Aparecida Silva, 2002. « Branquitude : o lado oculto do discurso sobre o negro », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Bento Maria Aparecida Silva, Carone Iray (org.), Vozes, Petrópolis ; 2nd éd., 2003, pages 147 à 162.

Berndt Ernst K., **Hall** Bronwyn Hughes, **Hall** Robert E., **Hausman** Jerry A., 1974. « Estimation and inference in nonlinear statistical models », *Annals of Economic and Social Measurement*, pages 653 à 665.

Bertaux Daniel, 2005. *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Armand Colin, Paris, 2nd édition, 128 pages.

Bertaux Daniel, 2010. Intervention dans le cadre de l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe – document de travail pour la séance du 02/03/10.

Biavaschi Magda Barros, 2007. *O direito do trabalho no Brasil, 1930-1942. A construção de sujeito de direitos trabalhistas*, Ltr / Jutra-Associação Luso-Brasileira de Juristas do Trabalho, São Paulo, 495 pages.

Bihl Alain, **Pfefferkorn** Roland, 2008. *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris, 122 pages.

Bomfim Manoel, 1905. *O Parasitismo social e evolução. A America latina, males de origem*, H. Garnier, Rio de Janeiro, 432 pages.

Bonjour D., **Gerfin** M., 2001. « The Unequal Distribution of Unequal Pay – An Empirical Analysis of the Gender Wage Gap in Switzerland », *Empirical Economics*, Vol. 26, pages 407 à 427.

Bosi Alfredo, 1992. *Dialético da Colonização*, Companhia das Letras, São Paulo, 404 pages.

Bourdieu Pierre, 1986. *L'illusion biographique*, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 62-63, pages 69 à 72.

Bourdieu Pierre, **Passeron** Jean-Claude, 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, Paris, 281 pages.

Bourdieu Pierre, **Passeron** Jean-Claude, **Chamboredon** Jean-Claude, 1968. *Le métier de sociologue*, Minuit, Paris, 357 pages.

Bourguignon François, **Ferreira** Francisco H. G., **Menéndez** Marta, 2002. « Inequality of Outcome and Inequality of Opportunities in Brazil », DELTA, Document de travail 2003-24.

Bourguignon François, **Ferreira** Francisco H. G., **Leite** Philippe G., 2002. « Beyond Oaxaca-Blinder: Accounting for Differences in Household Income Distributions Across Countries », DELTA, document de travail 2002-24, 38 pages.

Bourhis Richard Y., **Leyens** Jacques-Philippe, 1994. « Perceptions et relations intergroupes : deux solitudes ? », in Richard Y. Bourhis et Jacques-Philippe Leyens (ed.) *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, réédition 1999, Mardaga, pages 5 à 12.

Brandão André, **Silva** Anderson Paulino da, 2008. « Educação. Raça e educação : os elos nas Ciências Sociais Brasileiras », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2nde ed. révisée, 2008, pages 421 à 445.

Bresson Florent, **Labar** Kelly, 2007. « 'Leftist', 'Rightist' and Intermediate Decompositions of Poverty: Variations with an Application to China from 1990 to 2003 », ECINEQ, Society for the Study of Economic Inequality, Working Paper 76.

Bruschini Maria Cristina Aranha, 2007. « Trabalho e gênero no Brasil nos últimos dez anos », *Cadernos de Pesquisa*, Vol. 37, n° 132, septembre / décembre, São Paulo, pages 537 à 572.

Bull Shelley B., **Lewinger** Juan Pablo, **Lee** Sophia S. F. , 2007. « Confidence intervals for multinomial logistic regression in sparse data », *Statistics in Medicine*, Vol. 26, n° 4, pages 903 à 918.

Bull Shelley B., **Mak** Carment, **Greenwood** Celia M. T., 2002. « A modified score function estimator for multinomial logistic regression in small samples », *Computational Statistics & Data Analysis*, Vol. 39, n° 1, pages 57 à 74.

Burnier Frédéric, **Pesquié** Brigitte, 2007. « Test de discrimination et preuve légale », *Horizons stratégiques*, n°5, juillet, Paris, 7 pages.

Butler Judith, 1990. *Trouble dans le genre*, La découverte, Paris, 294 pages.

Byock Jesse L., 2007. *L'Islande des Vikings*, Aubier, Paris, 492 pages.

Byrne Bryan, **Harris** Marvin, **Consorte** Josildeth Gomes, **Lang** Joseph, 1995. « What's in a Name? The Consequences of Violating Brazilian Emic Color-Race Categories in Estimates of Social Well-Being », *Journal of Anthropological Research*, Winter, Vol. 51, n° 44, Albuquerque, pages 389 – 397.

Cacciamali Maria Cristina, 2001. « Processo de informalidade, flexibilização das relações de trabalho e proteção social na América Latina », *Cadernos Puc Economia*, 11, juin, São Paulo, pages 111 à 141.

Calvès Gwénaële, 2007. « Au service de la connaissance et du droit : le *testing* », *Horizons stratégiques*, n°5, juillet, Paris, 8 pages.

Campos Marden Barbosa de, **Longo** Luciene Aparecida Ferreira de Barros, 2006. « Auto ou alter-declaração ? Uma análise da informação de raça/cor nas pesquisas domiciliares », communication présentée au XV^{ème} Encontro Nacional de Estudos Populacionais, Caxambu, 18 – 22 septembre, 14 pages.

Cardoso Fernando Henrique, 2010. Conférence inaugurale FLIP et préface à la dernière édition de *Casa Grande e Senzala* (Gilberto Freyre, 1933), lecture publique le 05/08/10 et reproduction dans *l'Estado de São Paulo*.

Carneiro Édison, 1946. *O Quilombo dos Palmares*, Companhia Editora Nacional, São Paulo, 268 pages ; édition consultée : 1988.

Carone Iray, 2002. « Breve história de uma pesquisa psicossocial sobre a questão racial brasileira », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Carone Iray, Bento Maria Aparecida Silva (org.), Vozes, Petrópolis ; 2^{nde} éd., 2003, pages 13 à 23.

Carone Iray, 2002. « A flama surda de um olhar », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Carone Iray, Bento Maria Aparecida Silva (org.), Vozes, Petrópolis ; 2^{nde} éd., 2003, pages 181 à 188.

Carone Iray, **Bento** Maria Aparecida Silva (org.), 2002. *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Vozes, Petrópolis, 189 pages ; 2^{nde} éd., 2003, 189 pages.

Castel Robert, 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 488 pages ; Gallimard, Paris, 2007, 813 pages.

Castro Gomes Angela de, 1997. « L'histoire du Brésil écrite par *l'Estado Novo* », *Lusotopie*, Karthala, Paris / Talence, pages 267 à 273.

Castro Mary Garcia, **Ribeiro** Ingrid Radel, 2008. « Juventude. Juventude, raça / etnia – Diferenciais e desempenho escolar », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livia (ed.), ABA / EDUFBA, Salvador de Bahia ; 2^{nde} édition révisée, pages 393 à 419.

Chakravarty Satya R., **Silber** Jacques, 2007. « A generalized index of employment segregation », *Mathematical Social Sciences*, Elsevier, Vol. 53, n° 2, pages 185 à 195.

Coelho Wilma Baía, 2006. *A cor ausente*, Mazza / UNAMA, Belo Horizonte, 278 pages.

Colby Sarah, **Lee** Sophia, **Lewinger** Juan Pablo, **Bull** Shelley, 2010. « Penalized Multinomial Logistic Regression », Package R, version 1.0, publication 02/04/2010.

Constitution du Brésil, 1988.

Corneille Olivier, **Leyens** Jacques-Philippe, 1994. « Catégories, catégorisation sociale et

essentialisme psychologique », in Bourhis et Jacques-Philippe Leyens (ed.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, réédition 1999, Mardaga, pages 41 à 68.

Cotton Jeremiah, 1988. « On the decomposition of wage differentials », *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 70, n° 2, pages 236 à 243.

Cowell Frank A. (ed.), 2003. *The Economics of Poverty and Inequality*, Volume 1, Edward Edgar Publishing, Cheltenham / Northampton, 627 pages.

Cowell Frank A. (ed.), 2003. *The Economics of Poverty and Inequality*, Volume 2, Edward Edgar Publishing, Cheltenham / Northampton, 668 pages.

Cunha Euclides da, 1902. *Os Sertões* ; réimpr. de la 2nde éd. 1992, Ediouro, s.l., 297 pages.

Curtin Philip D., 1969. *The Atlantic slave trade, a census*, University of Wisconsin Press, London, 338 pages.

DaMatta Roberto, 1987. *Relativizando. Uma introdução à antropologia social*, Rocco, Rio de Janeiro, 246 pages.

Daridan Jean, 1965. *Noirs et blancs*, Calmann-Lévy, Paris, 304 pages.

Degler C. N., 1971. *Neither Black Nor White: Slavery and Race Relations in Brazil and the United States*, The MacMillan Company, New York, 324 pages.

Delcroix Catherine, 2005. « Postface : agir en situation de discrédit », *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*, Payot, Paris, pages 219 à 240.

De Schutter Olivier, 2001. *Discriminations sur le marché du travail, Liberté et égalité dans les rapports à l'emploi*, collection Travail et société n°28, P.I.E Peter Lang, Bruxelles / Bern / Berlin / Frankfurt/M. / New York / Wien, 234 pages.

D'Hombres Béatrice, 2004. *Essais sur les disparités de revenu, l'éducation et la discrimination raciale : analyses macroéconomique et microéconomique*, Thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Louis Arcand.

Di Nardo John, **Fortin** Nicole, **Lemieux** Thomas, 1996. « Labor Market Institutions and the Distribution of Wages, 1973-1992 », *Econometrica*, Vol. 64, n° 5, pages 1001 à 1044.

Drevenstedt Greg L., **Crimmins** Eileen M., **Vasunilashorn** Sarinnapha, **Finch** Caleb E., 2008. « The rise and fall of excess male infant mortality », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* , Vol. 105, n° 13, pages 5016 à 5021.

Duguet Emmanuel, **Leandri** Noam, **L'Horty** Yannick, **Petit** Pascale, 2007. « Discriminations à l'embauche. Un testing sur les jeunes des balieues d'Île-de-France », *Rapports et documents du centre d'analyse stratégique*, Paris, 28 pages.

Enders Armelle, 1997. « Le lusotropisme, théorie d'exportation Gilberto Freyre en son pays », *Lusotopie*, Karthala, Paris / Talence, pages 201 à 210.

Fassin Didier, **Fassin** Eric (org.), 2006. *De la question sociale à la question raciale ?*, La Découverte, Paris, 274 pages.

Fausto Boris, 2006. *Getúlio Vargas. O poder e o sorriso*, Companhia das Letras, São Paulo, 228 pages.

Felix João Batista de Jesus, 1996. « Pequeno histórico do movimento negro contemporâneo », in Schwarcz Lilia Katri Moritz, Reis Leticia Vidor de Sousa (org.), *Negras imagens. Ensaios sobre cultura e escravidão no Brasil*, EDUSP / Estação Ciência, São Paulo, pages 211 à 216.

Fernandes Florestan, 1964. *A integração do negro na sociedade de classes*, Volume 1, Dominus editôra, São Paulo, édité en 1965, 263 pages.

Fernandes Florestan, 1964. *A integração do negro na sociedade de classes*, Volume 2, Dominus editôra, São Paulo, édité en 1965, 395 pages.

Figueiredo Ângela, 2008. « Gênero. Dialogando com os estudos de gênero e raça no Brasil », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2nd ed. révisée, 2008, pages 237 à 255.

Firth David, 1993. « Biases reduction of maximum likelihood estimates », *Biometrika*, Vol. 80, n° 1, pages 27 à 38.

Fredrickson George M., 2002. *Racism. A Short History*, Princeton University Press ; trad. fr. 2003, *Racisme, une histoire*, L. Levi, Paris, 217 pages.

Freyre Gilberto, 1933. *Casa-Grande e Senzala*, Maia & Schmidt, Rio de Janeiro, 517 pages ; trad. fr. par Roger Bastide, 1952. *Maîtres et esclaves. La formation de la société brésilienne*, Gallimard, Paris, 2005, 551 pages.

Fry Peter, 1995/1996. « O que a Cinderela negra tem a dizer sobre a política racial no Brasil », *Revista USP*, n°28, décembre / février, São Paulo, pages 122 à 135.

Fry Peter, **Maggie** Yvonne, **Maio** Marcos Chor, **Monteiro** Simone, **Santos** Ricardo Ventura (org.), 2007. *Divisões perigosas. Políticas raciais no Brasil Contemporâneo*, Civilização Brasileira, Rio de Janeiro, 363 pages.

Furtado Celso, 1959. *Formação econômica do Brasil*, Fundo de Cultura, Rio de Janeiro, 291 pages ; 23^{ème} éd., 1989, Companhia Editora Nacional, São Paulo, 248 pages.

Furtado Celso, 1972. *Análise do « modelo » brasileiro*, Civilização Brasileira, Rio de Janeiro, 122 pages ; 3^{ème} ed. 1972.

Furtado Celso, 1974. *O Mito do Desenvolvimento econômico*, Círculo do Livro, São Paulo, 122 pages.

Gajdos Thibault, 2001. 'les fondements axiomatiques de la mesure des inégalités », mimeo, 36 pages.

Garner-Moyer Hélène, 2003. « Discrimination et emploi : revue de la littérature », DARES,

document d'étude n° 69, 120 pages.

Gentili Pablo (ed.), 2005. « Cotas : um debate inconcluso », *ADVIR* n° 19, Rio de Janeiro, 156 pages.

Gersen Kenneth J., 1967. « The significance of Skin Color in Human Relations », *Daedalus*, Vol. 96, n°2, pages 390 à 406.

Girard René, 1961. *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Grasset & Fasquelle, Paris, 351 pages.

Glissant Edouard, 2007. *Mémoires des esclavages. La fondation d'un centre national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions*, Gallimard / La Documentation française, Paris, 177 pages.

Goffman Erving, 1975. *Stigmate*, Minuit, Paris, 175 pages.

Guillaumin Colette, 2002. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Gallimard, Paris, 378 pages.

Guimarães Antonio Sérgio Alfredo, 2000. « O insulto racial: as ofensas verbais registradas em queixas de discriminação », *Estudos Afro-asiáticos*, n° 38, pages 31 à 48.

Guimarães Antonio Sérgio Alfredo, 1998. *Preconceito e Discriminação. Queixas de ofensas e tratamento desigual dos negros no Brasil*, editora 34, São Paulo, 155 pages ; 2^{ème} édition 2004.

Guimarães Antonio Sérgio Alfredo, 2006. « Entrevista com Carlos Hasenbalg », *Tempo Social / Revista de sociologia da USP*, Vol. 18, n° 2, São Paulo, pages 259 à 268.

Guimarães Antonio Sérgio Alfredo, 2008. « Cor e raça. Raça, cor e outros conceitos analíticos », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2^{nde} ed. révisée, 2008, pages 63 à 82.

Guimarães Manoel Luis Salgado, 1988. « Nação e civilização nos trópicos: o Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro e o Projeto de uma História Nacional », *Estudos Históricos*, n°1, Rio de Janeiro, pages 5 à 27.

Gusmão Sérgio Buarque de, s.d. « Nem branco, nem preto », <http://sergiobg.sites.uol.br/pardos.html> consultée le 22/11/07.

Haggenmacher Peter, 1983. « Introduction : le problème et son cadre », in *Grotius et la doctrine de la guerre juste*, PUF, Paris, pages 1 à 49.

Halperin Donghi Tulio, 1969. *Historia Contemporanea de America Latina*, Alianza, Madrid, 549 pages ; trad. fr. 1972. *Histoire contemporaine de l'Amérique latine*, Payot, Paris, 335 pages.

Hanchard Michael (ed.), 1999. *Racial politics in contemporary Brazil*, Duke University Press, Durham / London, 226 pages.

Hanchard Michael, 1999. « Black Cinderella? Race and the Public Sphere in Brazil », in *Racial politics in contemporary Brazil*, M. Hanchard (ed.), Duke University Press, Durham / London, pages 59 à 81.

Harris Marvin, 1956. « Percepção das diferenças raciais em Minas Velhas » in *Town and Country in Brazil*. Ams Press Inc., ; texte également publié in Florestan Fernandes (org.), *Comunidade e sociedade no Brasil. Leituras básicas de introdução ao estudo macro-sociológico do Brasil*, 1972, Companhia Editora Nacional / USP, São Paulo, pages 186 à 196.

Harris Marvin, 1964. « Racial Identity in Brazil », *Luso-Brazilian Review*, Winter, Vol. 1, n° 2, Madison, pages 21 à 28.

Harris Marvin, **Consorte** Josildeth Gomes, **Lang** Joseph, **Byrne** Bryan, 1993. « Who are the Whites ? : Imposed Census Categories and the Racial Demography of Brazil », *Social Forces*, Vol. 72, n° 2, décembre, Chapel Hill, pages 451 à 462.

Harris Marvin, **Consorte** Josildeth Gomes, **Lang** Joseph, **Byrne** Bryan, 1995. « A Reply to Telles », *Social Forces*, Vol. 73, n° 4, juin, Chapel Hill, pages 1613 à 1614.

Harris Marvin, **Kotak** Conrad, 1963. « The Structural Significance of Brazilian Racial Categories », *Sociologia*, volume XXV, n°3, pages 203 à 208.

Hasenbalg Carlos, 1979. *Discriminação e Desigualdades Raciais no Brasil*, Humanistas, Rio de Janeiro ; 2nde édition 2005, 316 pages.

Hasenbalg Carlos, 1992. « Negros e mestiços : vida, cotidiano e movimento », in *Relações raciais no Brasil contemporâneo*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Rio Fundo Editora, Rio de Janeiro, pages 149 à 164.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, 1992. *Relações raciais no Brasil contemporâneo*, Rio Fundo Editora, Rio de Janeiro, 176 pages.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, 1999. « Notas sobre desigualdade racial e política no Brasil », in *Cor e estratificação social*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Lima Márcia, Contra Capa, Rio de Janeiro, pages 34 à 59.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, 1999. « Notes on Racial And Political Inequality in Brazil », in *Racial politics in contemporary Brazil*, M. Hanchard (ed.), Duke University Press, Durham / London, pages 154 à 178.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, 1999. « Família, cor e acesso à escola no Brasil », in *Cor e estratificação social*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Lima Márcia, Contra Capa, Rio de Janeiro, pages 126 à 147.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, 2003. *Origens e Destinos. Desigualdades Sociais ao Longo da Vida*, Top Books, Rio de Janeiro, 480 pages.

Hasenbalg Carlos, **Silva** Nelson do Valle, **Lima** Márcia, 1999. *Cor e estratificação social*, Contra Capa, Rio de Janeiro, 240 pages.

Heckman James J., 1998. « Detecting Discrimination », *Journal of Economic Perspectives*, American Economic Association, Vol. 12, n° 2, pages 101 à 116.

Heckman James, 2005. « The Scientific Model of Causality », mimeo, 102 pages.

Hersch Joni, 2006. « Skin tone effects among African Americans: perceptions and reality », *American Economic Review*, American Economic Association, Vol. 96, n° 2, pages 251 à 255.

Hersch Joni, 2008. « Profiling the New-Immigrant Worker: the Effects of Skin Color and Height », *Journal of Labor Economics*, Vol. 26, n° 2, pages 345 à 386.

Hill Mark E., 2002. « Race of the Interviewer and Perception of Skin Color : Evidence from the Multi-City Study of urban Inequality », *American Sociological Review*, Vol. 67, n° 1, pages 99 à 108.

Hofbauer Andreas. 2006. *Uma história de branqueamento ou o negro em questão*, UNESP, São Paulo, 452 pages.

Holanda Sérgio Buarque de, 1936. *Raízes do Brasil*, José Olympio, Rio de Janeiro, 176 pages ; Companhia Das Letras, São Paulo, 26^{ème} éd. 1995, 26^{ème} réimpr. 2006, 220 pages.

Ianni Octavio, 1966. *Raças e classes sociais no Brasil*, Civilização Brasileira, São Paulo, 258 pages ; 3^{ème} éd., 2004, Brasiliense, São Paulo, 2004 pages.

IBGE, 1970. *O quesito cô no censo de 1970*, Rio de Janeiro, 24 pages.

IBGE, 1999. « Evolução e Perspectivas da Mortalidade Infantil no Brasil », *Estudos e Pesquisas, Informação Demográfica e Socioeconômica*, n° 2, Rio de Janeiro, 45 pages.

INEP, 2005. « mostre sua raça, declare sua cor », communiqué de presse du 14/04/05, http://www.inep.gov.br/imprensa/noticias/censo/escolar/news05_05.htm consulté le 16/07/07.

Jablonski Nina G., 2006. *Skin. A Natural History*, University of California Press, Berkeley / Los Angeles / London, 266 pages.

Jablonski Nina G., **Chaplin** George 2000. « The evolution of human skin coloration », *Journal of Human Evolution*, Vol. 39, pages 57 à 106.

Jesus Carolina Maria de, 1962. *Le dépotoir*, Stock, Paris, 219 pages.

Jesus Carolina Maria de, 1964. *Ma vraie maison – Casa de Alvenaria*, Stock, Paris, 210 pages.

Jesus Carolina Maria de, 1982. *Journal de Bitita*, trad. fr.¹, Métailié, Paris, 238 pages.

Johnson James Weldon, 1912. *The autobiography of an ex-colored man*, Sherman French & Company, Boston ; republié, en levant l'anonymat de l'auteur, en 1995. Dover, New York, 100 pages.

1 La première édition de cet ouvrage est faite en langue français. Il est publié dans sa langue d'origine en 1986.

Karlsen Saffron, Nazroo James, 2002. « Agency and structure: the impact of ethnic identity and racism on the health of ethnic minority people », *Sociology of Health and Illness*, Vol. 24, n° 1, pages 1 à 20.

Kergoat Danièle, 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, classe, race, pour une épistémologie de la domination*, Presses Universitaires de France, Paris, pages 111 à 125.

Kilsztajn S. et al., 2005. « Concentração e distribuição do rendimento por raça no Brasil », *Revista Economia Contemporânea*, 9(2), pages 367 à 384.

Kolm Serge-Christophe, 1999. « The Rational Foundations of Inequality Measurement », in Jacques Silber, *Handbook of income inequality measurement*, Kluwer Academic Publishers, Norwell, pages 19 à 100.

Kunda Ziva, Spencer Steven J., 2003. « When Do Stereotypes Come to Mind and When Do They Color Judgment ? A Goal-Based Theoretical Framework for Stereotype Activation and Application », *Psychological Bulletin*, Vol. 129, n° 4, pages 522 à 544.

Larousse, 2002. *Dictionnaire*, Paris, entrée « idéologie », pages 526 à 527.

Legouge Patricia, 2010. Intervention dans le cadre de l'Axe 4 « Rapports sociaux et dynamiques conflictuelles » du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe – document de travail pour la séance du 02/03/10.

Legris André, Ragni Ludovic, 2004. « La représentation de la rationalité des acteurs dans l'œuvre de Pareto Une tentative de mise en ordre », *Revue d'économie politique*, Vol. 114, n° 3, pages 371 à 392.

Leite Dante Moreira, 1969. *O Caráter Nacional Brasileiro. História de Uma Ideologia*, Pioneira, São Paulo, 339 pages ; 4^{ème} éd., 1983, 378 pages.

Levine Robert M., 1998. *Father of the poor ? Vargas and his era*, Cambridge University Press, Cambridge / New York / Melbourne, 193 pages.

Lim Nelson, Telles Edward E., 1998. « Does it matter Who Answers the Race Question? Racial Classification and Income Inequality in Brazil », *Demography*, Vol. 35, n° 4, pages 465 à 474.

Lipschütz Alejandro, 1937. *El Indoamericanismo y el problema racial en las Américas* ; 2^{nde} éd., 1944, Nascimento, Santiago (Chili), pages 1 à 91 et 249 à 395.

Lobato Lenaura, 2000. « Reorganizing the Health Care System in Brazil », in Sonia Fleury, Susana Belmartino, Enis Baris (ed.), *Reshaping Health Care in Latin America ? A Comparative Analysis of Health Care Reform in Argentina, Brazil and Mexico*, IDRC Books, Ottawa, accessible sur http://www.idrc.ca/en/ev-35519-201-1-DO_TOPIC.html.

Lollivier S., 1984. « Revenu offert, prétentions salariales et activité des femmes mariées : un modèle d'analyse », *Économie et Statistique*, n° 167, pages 3 à 15.

Lovell Peggy A., 1999a. « Development and the Persistence of Racial Inequality in Brazil : 1950 - 1991 », *The Journal of Developing Areas*, Volume 33, n°3, printemps, College of Business / Tennessee State University, pages 395 à 418.

Lovell Peggy A., 1999b. « Women and Racial Inequality in Brazil », in *Racial politics in contemporary Brazil*, M. Hanchard (ed.), Duke University Press, Durham / London, pages 138 à 153.

Macagno Lorenzo, 1999. « Um antropólogo norte-americano no 'mundo que o português criou'. Relações raciais no Brasil e Moçambique segundo Marvin Harris », *Lusotopie*, Paris / Talence, pages 143 à 161.

Machado Elielma A., 2005. « Ação afirmativa nas universidades estaduais fluminenses: o começo », in Pablo Gentili (ed.), « Cotas : um debate inconcluso », *ADVIR* n° 19, Rio de Janeiro, pages 26 à 33.

Marks Eli S., 1943. « Skin Color Judgments of Negro College Students », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, Vol. 38, pages 370 à 376.

Martinière Guy, 1986. *Le Brésil et l'Europe atlantique (XVI^e-XVIII^e siècles : l'invention contemporaine de la « brasilianité »*, doctorat d'État, Université de Paris X – Nanterre, 2241 pages.

Matas Juan, 2008. « Faire face à la discrimination ethnique : stratégies de discriminés », communication aux journées d'étude, « précarités, articulation des rapports sociaux : quelles logiques d'action ? », Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, Strasbourg, 20/11/08.

Mattoso Katia Mytilineou de Queirós, 1979. *Être esclave au Brésil, XVI^e – XIX^e*, Hachette, Paris, 317 pages.

Maurin Eric, 2004. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, Paris, 95 pages.

Mauro Frédéric, 1973. *Histoire du Brésil*, PUF, Paris, 127 pages.

Mauro Frédéric, 1977. *Le Brésil du XV^e à la fin du XVIII^e siècle*, CDU / SÉDÉS réunis, Paris, 253 pages.

Mauro Frédéric, 1991. *Histoire du café*, Desjonquères, Paris, pages 47 à 74 et 83 à 109.

Mello João Manuel Cardoso de, 1982. *O capitalismo tardio. Contribuição à revisão crítica da formação e do desenvolvimento da economia brasileira*, Brasiliense, São Paulo, 182 pages ; 9^{ème} réimpr., 1995, 182 pages.

Mello João Manuel Cardoso de, **Novais** Fernando A., 1998. « Capitalismo tardio e sociabilidade moderna », in *História da vida privada no Brasil*, Schwarcz Lilia Katri Moritz (dir.), Companhia Das Letras, São Paulo ; 2^{nde} réimpr. 2002, pages 559 à 658.

Mello King Ananda, 2009. *Lisser ses cheveux à Salvador, Brésil : Une construction par le déni ?*, mémoire de master recherche, Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, Université

de Strasbourg, 170 pages.

Memmi Albert, 1979. *La dépendance. Esquisse pour un portrait du dépendant*, Gallimard, Paris, 207 pages ; édition revue et corrigée, 2005.

Memmi Albert, 2009. *Testament insolent*, Odile Jacob, Paris, 256 pages.

Mérian Jean-Yves, 2003. « L'influence des théories eugénistes sur la politique d'immigration au Brésil dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle », in *Modèles politiques et culturel au Brésil : emprunts, adaptations, rejets*, Mattoso Katia Mytilineou de Queirós, Muzart Fonseca dos Santos Idelette, Rolland Denis (dir.), PUPS, Paris, 293 pages, pages 191 à 213.

Michaelis, 2007. *Dictionnaire*, São Paulo, entrées « haver » et « ter », pages 437 et 853 à 854.

Mincer Jacob, 1963. « Market Prices, Opportunity Costs and Income Effects », in Carl Christ (ed.), *Measurement in Economics and Econometrics in Memory of Yehuda Grunfeld*, Stanford University Press, Stanford, pages 67 à 82.

Ministério da Saúde, 2009. *O SUS de A a Z. Garantindo saúde nos municípios*, 3^{ème} édition, Brasília, 480 pages.

Miranda-Ribeiro Paula, **Caetano** André Junqueira, 2005. « Como eu me vejo e como ela me vê : um estudo exploratório sobre consistência das declarações de raça / cor entre as mulheres de 15 a 59 anos no Recife, 2002 », UFMG / Cedeplar, texto para discussão, 18 pages.

Miranda-Ribeiro Paula, **Caetano** André Junqueira, 2005. « Are There Alternatives to Racial / Skin Tone Classification in Brazil? A Comparison of Two Large Urban Areas », Population Association of America Annual Meeting, Boston, 24 pages.

Mishima Yukio, 1961. *Le pavillon d'or*, Gallimard, Paris, 376 pages.

Montclair Stéphane, 1997. « Les Brésil imaginaires », *Lusotopie*, Karthala, Paris / Talence, pages 297 à 306.

Mörner Magnus, 1967. *Race Mixture in the History of latin America*, Little Brown, Boston, 178 pages ; trad. fr. 1971. *Le métissage dans l'histoire de l'Amérique latine*, Fayard, Paris, 209 pages.

Mota Carlos Guilherme, 1977. *Ideologia da Cultura Brasileira (1933 – 1974)*, Ática, São Paulo, 303 pages ; 4^{ème} éd. 2^{nde} réimpr. 1980, 363 pages.

Munanga Kabengele, 1996. « Mestiçagem e experiência interculturais no Brasil », in Schwarcz Lilia Katri Moritz, Reis Letícia Vidor de Sousa (org.), *Negras imagens. Ensaio sobre cultura e escravidão no Brasil*, EDUSP / Estação Ciência, São Paulo, pages 179 à 193.

Mwabu Germano, **Schultz** T. Paul, 1996. « Education Returns across Quantiles of the Wage Function: Alternative Explanations for Returns to Education by Race in South Africa », *American Economic Review*, Vol. 86, n° 2, pages 335 à 339.

Nascimento Alessandra Santos, 2006. « Categorias censitárias brasileiras : raça e cor em

questão », *Espaço Plural – Marechal Cândido Rondon*, Année Vii, n°15, pages 25 à 28.

Nascimento Sebastião, **Ribeiro Thomaz** Omar, 2008. « Raça e nação », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2nd ed. révisée, 2008, pages 193 à 136.

Neri Marcelo, **Soares** Wagner, 2002. « Desigualdade social e saúde no Brasil », *Cadernos de Saúde Pública*, Vol. 18, pages 77 à 87.

Niedergang Marcel, 1962a. *Les Vingt Amériques latines*, Plon, Paris, 615 pages ; Tome I, *Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay* ; édition entièrement revue et augmentée, 1969, Seuil, Paris, 257 pages.

Niedergang Marcel, 1962b. *Les Vingt Amériques latines*, Plon, Paris, 615 pages ; Tome II, *Chili, Bolivie, Pérou, Equateur, Colombie, Vénézuéla* ; édition entièrement revue et augmentée, 1975a, Seuil, Paris, 254 pages.

Niedergang Marcel, 1962c. *Les Vingt Amériques latines*, Plon, Paris, 615 pages ; Tome III, *Mexique, Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Haïti, Saint-Dominique, Cuba* ; édition entièrement revue et augmentée, 1975b, Seuil, Paris, 255 pages.

Nogueira Oracy, 1985. *Tanto preto quanto branco : Estudos de relações raciais*, T.A. Queiroz, São Paulo, 135 pages.

Nogueira Oracy, 1998. *Preconceito de Marca ; as relações raciais em Itapetininga*, EDUSP, São Paulo, 248 pages.

Nolasco Patricio, 1997. « L'état de l'État-nation : une approche de la question brésilienne », *Lusotopie*, Karthala, Paris / Talence, pages 107 à 123.

Oaxaca Ronald L., 1973. « Male-Female Wage Differentials in Urban Labour Market », *International Economic Review*, Vol. 14, n° 3, pages 693 à 709.

Oaxaca Ronald L., **Ransom** Michael R., 1994. « On Discrimination and the Decomposition of Wage Differentials », *Journal of Econometrics*, Vol. 61, n° 2, pages 2 à 21.

Oliveira Fátima, 2004. « Ser negro no Brasil: alcances e limites », *Estudos Avançados*, 18(50), pages 57 à 60.

Oliveira Jane Maria Pereira Souto de, 2003. « 'Brasil mostra a tua cara': imagens da população brasileira nos censos demográficos de 1872 a 2000 », *Textos para discussão Escola Nacional de Ciências Estatísticas*, n° 6, Rio de Janeiro, 75 pages.

Oliveira Luiz Antonio Pinto de, **Simões** Celso Cardoso da Silva, 2005. « O IBGE e as pesquisas populacionais », *Revista Brasileira de Estudos Populacionais*, Vol. 22, n°. 2, juillet / décembre, pages 291 à 302.

Opinião Pública, 2005. Encarte Tendências, Campinas, Vol. XI, n° 2, pages 469 à 499.

Organisation des Nations Unies, 1966. Convention du 7 mars.

Osório Rafael Guerreiro, 2003. « O sistema classificatório de « cor ou raça » do IBGE », *IPEA texto para discussão* n°. 996, novembro, Brasília, 50 pages.

Paixão Marcelo, **Carvano** Luiz Marcelo, 2007. *Oficina de Indicadores Sociais (Ênfase em Relações Raciais)*, Instituto de Economia da UFRJ / LAESER, Rio de Janeiro, 164 pages.

Carvano Luiz Marcelo, **Paixão** Marcelo, 2008. « Censo e demografia. A variável cor ou raça nos interior dos sistemas censitários brasileiros », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2nde ed. révisée, 2008, pages 25 à 61.

Pena Sérgio D. J., **Carvalho-Silva** Denise R., **Alves-Silva** Juliana, **Prado** Vânia F., **Santos** Fabrício R., 2000. « Retrato Molecular do Brasil », *Ciência Hoje*, Vol. 27, n°27, avril, pages 16 à 25.

Petit Pascale, 2003. « Comment évaluer la discrimination à l'embauche ? », *Revue française d'économie*, Paris, pages 55 à 87.

Petrucelli José Luis, 1996. « Doutrinas franceses e o pensamento racial brasileiro, 1870 - 1930 », *Estudos Sociedade e Agricultura*, 7, décembre, ville, pages 134 à 149.

Petrucelli José Luis, 2000. « A cor denominada. Um estudo do Suplemento da Pesquisa Mensal de Emprego de Julho de 1998 », texto para discussão n°3, DPE / IBGE, Rio de Janeiro, 55 pages.

Petrucelli José Luis, 2001. « Seletividade por Cor e Escolhas Conjugais no Brasil dos 90 », *Estudos Afro-Asiáticos*, année 23, n° 1, mois, pages 29 à 51.

Petrucelli José Luis, 2002. « A declaração de cor/raça no Censo 2000 : um estudo comparativo », *IBGE – Texto para Discussão*, n° 6, mois, Rio de Janeiro.

Petrucelli José Luis, 2005. « Classificação de cor e ações afirmativas », *Revista ADVIR*, n° 19, septembre, Rio de Janeiro, pages 19 à 22.

Petrucelli José Luis, 2006. « Classificação étnico-racial brasileira : onde estamos e onde vamos », *textos para discussão REEA*, n° 1, Rio de Janeiro, 15 pages.

Pfefferkorn Roland, 2007. *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, La Dispute, Paris, 416 pages.

Phelps Edmund S., 1972. « The Statistical Theory of Racism and Sexism », *American Economic Review*, Vol. 62, n° 4, pages 659 à 661.

Pierson Donald, 1945. *Branços et pretos na Bahia: estudo de contacto racial*, editora nacional, São Paulo, 486 pages.

Pinho Osmundo Araújo, 2008. « Introdução », in *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, Pinho Osmundo Araújo, Sansone Livio, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2nde ed. révisée, 2008, pages 9 à 23.

Pinho Osmundo Araújo, **Sansone** Livio, 2008. *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil), xx pages ; 2nd ed. révisée, 2008, 447 pages.

Pison Gilles, 2007. « Tous les pays du monde », *Population et Sociétés*, n° 436, 8 pages.

Piza Edith, 2002. « Porta de vidro : entrada para a branquitude », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Carone Iray, Bento Maria Aparecida Silva (org.), Vozes, Petrópolis ; 2nd éd., 2003, pages 59 à 90.

Piza Edith, **Rosemberg** Fúlvia, 2002. « Cor nos Censos brasileiros », in *Psicologia social do racismo. Estudos sobre branquitude e branqueamento no Brasil*, Carone Iray, Bento Maria Aparecida Silva (org.), Vozes, Petrópolis ; 2nd éd., 2003, pages 91 à 120.

Prado Júnior Caio, 1942. *Formação do Brasil contemporâneo*. Colônia, Livraria Martins, São Paulo, 388 pages ; 21^{ème} éd., 1989, Brasiliense, São Paulo, 391 pages.

Prebisch Raúl, 1981. *Capitalismo periférico. Crisis y transformacion*, Fondo de Cultura Económica, México, 344 pages ; 1^{ère} réimpr. 1984.

Queiroz Delcele Mascarenhas, 2002. « Quem são os negros? Classificação racial no Brasil. Aproximação e divergências », communication présentée lors de la 25^{ème} Reunião Anual da ANPED, *Caderno de resumos*, 18 pages.

Queiroz Júnior Teófilo de, 1975. *Preconceito de cor e a mulata na literatura brasileira*, Ática, São Paulo ; 1^{ère} réimpr., 1982, 123 pages.

Quivy Raymond, **Van Campenhoudt** Luc, 1988. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris ; nouvelle ed., 1995, 288 pages.

Ramos Arthur, 2004. *A mestiçagem no Brasil*, EDUFAL, Maceió, 179 pages ; traduction et révision des notes par Waldir Freitas Oliveira.

Rawls John, 1987. *Théorie de la justice*, Seuil, Paris, 666 pages ; trad. de l'américain par Catherine Audard. Réimprimé en 1991.

Reis Eneida de Almeida dos, 2002. *Mulato : negro ~ não-negro e / ou branco ~ não-branco*, Altana, São Paulo, 103 pages.

Ribeiro Corossacz Valeria, 2004. *Identité nationale et procréation au Brésil. Sexe, classe, race et stérilisation féminine*, L'Harmattan, Paris, 182 pages.

Riboud Michelle, 1985. « An Analysis of Women's Labor Force Participation in France: Cross-Section Estimates and Time-Series Evidence », *Journal of Labour Economics*, Vol. 3, n° 1, pages 177 à 200.

Rilstone Paul, **Srivatsava** Virendara K., **Ullah** Aman, 1996. « The second-order bias and mean squared error of nonlinear estimatos », *Journal of Econometrics*, Vol. 75, n° 2, pages 369 à 395.

Rilstone Paul, **Ullah** Aman, 2002. « Sampling bias in Heckman's sample selection

estimator », in Yogendra P. Chaubey (ed.), *Recent Advances in Statistical Methods. Proceedings of Statistics 2001 Canada: The 4th Conference in Applied Statistics*, Imperial College Press, London, pages 263 à 273.

Rollinat Robert, 2005. « Analyses du Développement et Théories de la Dépendance en Amérique Latine. L'actualité d'un débat », *Cadernos PROLAM / USP*, Vol. 1, São Paulo, pages 97 à 118.

Root Maria P. P. (org.), 1992. *Racially mixed people in America*, Sage Publications, Newbury Park / Londres / New Dehli, 380 pages.

Root Maria P. P. (org.), 1996. *The multiracial experience: Racial borders as the new frontier*, Sage Publications, Thousand Oaks / Londres / New Dehli, 470 pages.

Rosa Maria Inês, 2004. *Usos de Si e Testemunhos de Trabalhadores. Com Estudo Crítico da Sociologia Indústrial e da Reestruturação Produtiva*, Letras e Letras, São Paulo, 357pages.

Rosa-Ribeiro Fernando, 2000. « Racism, Mimesis and Anthropology in Brazil », *Critique of Anthropology*, 20(3), Thousand Oaks / CA, London / New Dehli, pages 221 à 241.

Rosemberg Flúvia, 2004. « O branco no IBGE continua branco na ação afirmativa », *Estudos Avançados*, volume 18, n°50, São Paulo, pages 225 à 241.

Roth Philip, 2002. *La tache*, Gallimard, Paris ; rééd. 2004, 481 pages.

Rouquié Alain, 1987. *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Seuil, Paris, 438 pages ; nouvelle éd. revue et augmentée, 1998, 484 pages.

Sakurai Célia, 2008. « L'immigration des Japonais au Brésil dans l'après-guerre (1950-1980) », *Cahiers du Brésil contemporain*, Paris, n° 71 / 72, pages 151 à 174.

Sanjek Roger, 1971. « Brazilian Racial Terms : Some Aspects of Meaning and Learning », *American Anthropologist*, New Series, volume 73, n°5, pages 1126 à 1143.

Sansone Livio, 2003. *Blackness Without Ethnicity; Constructing Race in Brazil*, Palgrave MacMillan, New York, 248 pages.

Sansone Livio, 2004. *Negritude sem etnicidade*, Pallas, Salvador / Rio de Janeiro, 335 pages.

Sansone Livio, 2008. « Urbanismo, globalização e etnicidade », in Osmundo Araújo Pinho, Livio Sansone, *Raça. Novas perspectivas antropológicas*, ABA / EDUFBA, Salvador (Brésil) ; 2^{nde} ed. révisée, 2008, pages 151 à 191.

Santos Ivair Augusto Alves dos, 2006. *O movimento negro e o estado (1983-1987) : o caso do conselho de participação e desenvolvimento da comunidade negra no governo de São Paulo*, Coordenadoria dos Assuntos da População Negra / Prefeitura da cidade de São Paulo 183 pages.

Schor Paul, 2009. *Comptez et classer. Histoire des recensements américains*, EHESS, Paris, 382 pages.

Schmidt Nelly, 2003. *Histoire du métissage*, La Martinière, Paris, 223 pages.

Schpun Mônica Raisa, 2008. « L'immigration japonaise au Brésil : six générations en un siècle », *Cahiers du Brésil contemporain*, Paris, n° 71 / 72, pages 25 à 56.

Schwarcz Lilia Katri Moritz, 1996. « Questão racial no Brasil », in Schwarcz Lilia Katri Moritz, Reis Leticia Vidor de Sousa (org.), *Negras imagens. Ensaio sobre cultura e escravidão no Brasil*, EDUSP / Estação Ciência, São Paulo, pages 153 à 177.

Schwarcz Lilia Katri Moritz, 1997. « Le complexe de Zé Carioca : notes sur une certaine identité métisse et *malandra* », *Lusotopie*, Karthala, Paris / Talence, pages 249 à 266.

Schwartz Yves, 2003. « Le travail et l'usage de soi », in Yves Schwartz et Louis Durrive (dir.), *Travail et Ergologie – Entretien sur l'activité humaine*, Octarès, Toulouse.

Schwartzman Luisa Farah, 2007. « Does Money Whiten ? Intergenerational Changes in Racial Classification in Brazil », *American Sociological Review*, Vol. 72, décembre, pages 940 à 963.

Schwartzman Simon, 1998. « Cor, Raça, Discriminação e Identidade Social no Brasil », <http://www.schwartzman.org.br/simon/cor.htm>.

Schwartzman Simon, 2007. « Das estatísticas de cor ao Estatuto da Raça », in Peter Fry, Yvonne Maggie, Marcos Chor Maio, Simone Monteiro, Ricardo Ventura Santos (org.), *Divisões perigosas. Políticas raciais no Brasil Contemporâneo*, Civilização Brasileira, Rio de Janeiro, pages 105 à 110.

Sen Amartya, 1997. *On Economic Inequality*, Clarendon Press, Oxford, 260 pages ; édition augmentée et annexes de James Foster et Amartya Sen.

Silber Jacques (ed.), 1999. *Handbook of income inequality measurement*, Kluwer Academic Publishers, Norwell, 657 pages.

Silva Nelson do Valle, 1985. « Updating the Cost of Not Being White in Brazil », in Pierre Michel Fontaine (ed.), *Race, Class and Power in Brazil*, University of California Press, Los Angeles, pages 41 à 55.

Silva Nelson do Valle, 1996. « Morenidade : Mode de usar », *Estudos Afro-Asiáticos*, Vol. 30, n° 12, pages 79 à 95.

Silva Nelson do Valle, 1992. « Cor e pobreza no centenário da abolição », in *Relações raciais no Brasil contemporâneo*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Rio Fundo Editora, Rio de Janeiro, , pages 119 à 137.

Silva Nelson do Valle, 1999. « Racial Differences in Income: Brazil, 1988 », in *Race in Contemporary Brazil. From Indifference to Inequality*, Rebecca Reichmann, The Pennsylvania State University Press, University Park / Pennsylvania, pages 67 à 82.

Silva Nelson do Valle, 1999. « Morenidade : modos de usar », in *Cor e estratificação social*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Lima Márcia, Contra Capa, Rio de Janeiro, pages 86

à 106.

Silva Nelson do Valle, 1999. « Uma nota sobre raça social no Brasil », in *Cor e estratificação social*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Lima Márcia, Contra Capa, Rio de Janeiro, pages 107 à 125.

Silva Nelson do Valle, 1999. « Diferenças raciais de rendimentos », in *Cor e estratificação social*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Lima Márcia, Contra Capa, Rio de Janeiro, pages 184 à 216.

Skidmore Thomas Elliott, 1974. *Black into White: Race and Nationality in Brazilian Thought*, Oxford University Press, New York ; réimpr. avec une nouvelle introduction, Duke University Press, 1992, 334 pages.

Skidmore Thomas Elliott, 1992. « Fact and Myth : Discovering a Racial Problem in Brazil », *The Helen Kellogg Institute for International Studies Working Paper Series*, n° 173, avril, Notre Dame, 23 pages.

Sméralda Juliette, 2004. *Peau noire, cheveu crépu, l'histoire d'une aliénation*, Jasor, Pointe-à-Pitre, 356 pages.

Staniford Philip, 1973. *Pioneers in the Tropics. The Political Organization of Japanese in an Immigrant Community in Brazil*, the Athlone Press, London, 201 pages.

Stone Judith, 2008. *L'enfant noire aux parents blancs ; comment l'apartheid fit changer Sandra Laing trois fois de couleur*, France Loisirs, Paris, 424 pages.

Taguieff Pierre André, 1990. *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Gallimard, Paris, 645 pages.

Tavares Maria da Conceição, **Gomes** Gerson, 1998. « La CEPAL y la integración económica de América Latina », *Revista de la CEPAL*, numéro extraordinaire, octobre, pages 213 à 228.

Tavares Ricardo, 1992. « Negros e mestiços : vida, cotidiano e movimento », entretien réalisé avec Carlos Hasenbalg, in *Relações raciais no Brasil contemporâneo*, Hasenbalg Carlos, Silva Nelson do Valle, Rio Fundo Editora, Rio de Janeiro, pages 149 à 164 ; préalablement publié en 1991. *Proposta*, Rio de Janeiro, n° 51, pages 28 à 37.

Telles Edward E., 1995. « Who Are the Morenas? », *Social Forces*, Vol. 73, n° 4, pages 1609 à 1611.

Telles Edward E., 2002. « Self vs. Social Classifications of Race : Inconsistency, Category Ambiguity and Affirmation in Brazil », non publié, 44 pages.

Telles Edward E., 2003. *Racismo à brasileira : uma nova perspectiva sociológica*, Relume Dumará, Rio de Janeiro, 347 pages.

Telles Edward E., 2004. *Race in Another America ; The Significance of Skin Color in Brazil*, Princeton University Press, Princeton / oxford, 324 pages.

Turra Cleusa, **Venturini** Gustavo (org.), 1995. *Racismo cordial: a mais completa análise sobre o preconceito de cor no Brasil*, Editora Atica, São Paulo, 208 pages.

Ullah Aman, 2004. *Finite Sample Econometrics*, Oxford University Press, ville, pages 120 à 123.

Ungerer Tomi, 2000. *Le Nuage Bleu*, École des loisirs, Paris, 39 pages.

United Nation, 2008. *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses*, Revision 2, Statistical Paper, series M, n° 67, 420 pages.

Unrug Marie Christine d', 1974. *Analyse de contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation*, Universitaires, Paris, 270 pages.

Updike John, 1994. *Brazil*, A. Knopf, New York ; trad. fr. 1996, *Brésil*, Seuil, Paris, 328 pages.

Varichon Anne, 2008. « Tu auras le teint blanc, ma fille ! Un regard ethnologique porté sur la couleur apposée à la peau », intervention du 26/10/08 dans le cadre de l'exposition « Couleurs sur corps. Quand les couleurs habillent le corps », Paris.

Veja, 2007. edição 2011, ano 40, n° 22, 06/06/07, editora Abril, São Paulo.

Vian Boris, 1946. *J'irai cracher sur vos tombes*, Scorpion, Paris.

Ware Vron (org.), 2004. *Branquidade. Identidade branca e multiculturalismo*, Garamond / Universidade Candido Mendes – Centro de Estudos Afro-Brasileiros, Rio de Janeiro, 389 pages.

Warren J., 2001. *Racial revolutions : antiracism and Indian resurgence in Brazil*.

Weymark John A., 2004. « The Normative Approach to the Measurement of Multidimensional Inequality », Working Paper, n° 03-W14R, Department of Economics, Vanderbilt University, 32 pages.

Whitten Norman E. Jr., 2007. « The Longue Durée of Racial Fixity and the Transformative Conjunctures of Racial Blending », *Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, Vol. 12, n° 2, novembre, Essex, pages 356 à 383.

Wonnacott Thomas E., **Wonnacott** Ronald J., 1977. *Introductory Statistics for Business and Economics*, John Wiley and Sons, ville ; 2nd ed., 1977, 753 pages.

Wood Charles H., 1991. « Categorias censitárias e classificações subjetivas de raça no Brasil », in Peggy A. Lovell (ed.), *Desigualdade Racial no Brasil Contemporâneo*, CEDEPLAR, Belo Horizonte, pages 93 à 111.

Wood Charles H., 1995. « Census categories and racial-ethnic identity in Brazil », Annual meetings of the Population Association of America, San Francisco, April 6-8.

Wood Charles H., **Carvalho** José Alberto Magno de, 1994. « Categorias do censo e

classificação subjetiva de cor no Brasil », *Revista Brasileira de Estudos Populacionais*, Vol. 11, n° 1, pages 3 à 17.

Wood Charles H., **Carvalho** José Alberto Magno de, **Drumond Andrade** F. C. , 2000. « Nota acerca das categorias de cor dos censos e sobre a classificação subjetiva de cor no Brasil : 1980/90 », mimeo, 14 pages.

Wooldridge Jeffrey, 2001. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, The MIT Press, Cambridge / London, entrée « multiple indicator », pages 105 à 107.

II. Sources statistiques

Atlas Racial Brasileiro, 2005. Données sur l'année 2000.

Banque Centrale Européenne [<http://www.ecb.int/home/html/index.en.html>].

DGS / IBGE, 1908 à 1912. *Anuaire Statistique du Brésil*, Rio de Janeiro, volume 1 à 3, pages 1916 à 1927.

DIEESE, NEAD, MDA, 2006. *Estatísticas do meio rural*, Brasília / São Paulo, 2nde édition, 276 pages.

DIEESE, 2007. *Anuário do trabalhadores*. 8^{ème} édition, São Paulo, 259 pages.

Fond Monétaire International, 2005. *World Economic Outlook Data Base*, septembre 2005.

IBGE, 2000. *Censo 2000*, Rio de Janeiro. Données disponibles sur le site [<http://www.ibge.gov.br/>].

IBGE, 2005. *PNAD 2005*, Rio de Janeiro.

IBGE, 2007. *PNAD 2007*, Rio de Janeiro.

IBGE, 2008. *PNAD 2008*, Rio de Janeiro.

IBGE / DPE / Département de la Population et des Indicateurs Sociaux – Division des Études et Analyses de la Dynamique Démographique, 1996. (à partir de la PNAD 1996).

IBGE / DPE / COPIS, 2006.

Ministério do Trabalho e Emprego [<http://www.mte.gov.br/>].

World Bank, 2004. *World Development Indicators 2004*, Washington DC.

World Bank, 2007. *World Development Indicators 2007*, Washington DC.

III. Législation

Portaria n°156, 20/10/04, DOU 22/10/04.

Liste des Graphiques

Graphique du chapitre 1

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1.1 : Composition de la population brésilienne selon la nationalité (1908 – 1912) | 56 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|

Graphiques du chapitre 5

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 5.1 : La pigmentocratie – « Exemple classique de la loi du spectre des couleurs raciales » – A. Lipschütz | 323 |
| Graphiques 5.2 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – hypothèse 1.3 – modèle particulier | 397 |
| Graphiques 5.3 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – hypothèse 1.3 – modèle général | 398 |
| Graphiques 5.4 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – hypothèse 1.1 – modèle particulier | 398 |
| Graphiques 5.5 : Mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – hypothèse 1.1 – modèle général | 399 |
| Graphiques 5.6 : Mobilité chromatique pour la variable 'chemise' – hypothèse 2.1 – modèle particulier | 399 |
| Graphiques 5.7 : Mobilité chromatique pour la variable 'sécurité' – hypothèse 2.1 – modèle particulier | 400 |
| Graphiques 5.8 : Mobilité chromatique pour la variable 'technique' – hypothèse 2.1 – modèle particulier | 400 |
| Graphiques 5.9 : Mobilité chromatique pour la variable 'tshirt' – hypothèse 2.3 – modèle particulier | 401 |
| Graphiques 5.10 : Mobilité chromatique pour la variable 'Clsup' – hypothèse 1.1 – modèle particulier | 401 |
| Graphiques 5.11 : Mobilité chromatique pour la variable 'Clsup' – hypothèse 1.1 – modèle général | 402 |
| Graphiques 5.12 : Mobilité chromatique pour la variable 'Clinf' – hypothèse 1.3 – modèle particulier | 402 |
| Graphiques 5.13 : Mobilité chromatique pour la variable 'Clinf' – hypothèse 1.3 – modèle général | 403 |
| Graphiques 5.14 : Mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – hypothèse 1.1 – modèle particulier | 403 |
| Graphiques 5.15 : Mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – hypothèse 1.1 – modèle général | 404 |
| Graphiques 5.16 : Mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – hypothèse 1.3 – modèle particulier | 405 |
| Graphiques 5.17 : Mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – hypothèse 1.3 – modèle général | 405 |
| Graphiques 5.18 : Mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – hypothèse 1.4 – modèle particulier | 406 |
| Graphiques 5.19 : Mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – hypothèse 1.4 – modèle général | 407 |
| Graphiques 5.20 : Mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – hypothèse 1.5 – modèle | |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| particulier..... | 411 |
| Graphiques 5.21 : Mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – hypothèse 1.5 – modèle général..... | 411 |
| Graphiques 5.22 : Mobilité chromatique pour la variable 'concours' – hypothèse 1.7 – modèle particulier..... | 417 |
| Graphiques 5.23 : Mobilité chromatique pour la variable 'concours' – hypothèse 1.7 – modèle général..... | 417 |
| Graphiques 5.24 : Mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – hypothèse 1.8 – modèle particulier..... | 418 |
| Graphiques 5.25 : Mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – hypothèse 1.8 – modèle général..... | 418 |
| Graphiques 5.26 : Mobilité chromatique pour la variable 'soir' – hypothèse 1.9 – modèle particulier..... | 419 |
| Graphiques 5.27 : Mobilité chromatique pour la variable 'soir' – hypothèse 1.9 – modèle général..... | 419 |
| Graphiques 5.28 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – auto-mobilité – modèle particulier..... | 420 |
| Graphiques 5.29 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – auto-mobilité – modèle général..... | 421 |
| Graphiques 5.30 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – alter-mobilité – modèle particulier..... | 422 |
| Graphique 5.31 : Mobilité chromatique pour la variable 'femme' – alter-mobilité – modèle général..... | 422 |

Graphiques du chapitre 7

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphiques 7.1 : Relation entre la contrainte chromatique et la couleur auto-déclarée (classification libre)..... | 537 |
| Graphique 7.2 : Relation entre la contrainte chromatique et la couleur auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 538 |
| Graphiques 7.3 : Relation entre la variable de hiérarchie au sein de l'entreprise ('pyramide') et la couleur auto-déclarée (classification libre)..... | 539 |
| Graphique 7.4 : Relation entre la variable de hiérarchie au sein de l'entreprise ('pyramide') et la couleur auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 540 |
| Graphiques 7.5 : Relation entre le niveau d'éducation (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 540 |
| Graphique 7.6 : Relation entre le niveau d'éducation (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 541 |
| Graphiques 7.7 : Relation entre le fait d'avoir tenté le concours d'entrée à l'université (variable 'concours') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 541 |
| Graphique 7.8 : Relation entre le fait d'avoir tenté le concours d'entrée à l'université (variable 'concours') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 542 |
| Graphiques 7.9 : Relation entre le fait qu'une tierce personne soit présente (variable 'tiers') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 543 |
| Graphique 7.10 : Relation entre le fait qu'une tierce personne soit présente (variable 'tiers') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 543 |
| Graphiques 7.11 : Relation entre le fait d'apprécier le carnaval (variable 'carnaval') et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 544 |
| Graphique 7.12 : Relation entre le fait d'apprécier le carnaval (variable 'carnaval') et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 545 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphiques 7.13 : Relation entre le fait d'être une femme et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 545 |
| Graphique 7.14 : Relation entre le fait d'être une femme et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 546 |
| Graphiques 7.15 : Relation entre l'âge (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification libre)..... | 546 |
| Graphique 7.16 : Relation entre l'âge (en années) et la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)..... | 547 |
| Graphiques 7.17 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Atkinson (0,5)..... | 561 |
| Graphiques 7.18 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Atkinson (2)..... | 561 |
| Graphiques 7.19 : Inégalités et niveau d'éducation (en années) – Gini (0)..... | 562 |

Liste des Schémas

Schémas pour l'introduction

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Schéma i.1 : Relation itérative entre catégories et catégorisation..... | 16 |
| Schéma i.2 : <i>Cor, raça</i> et <i>etnia</i> , articulation des trois concepts pour analyser la société brésilienne..... | 40 |

Schémas pour le chapitre 1

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Schéma 1.1 : La triangulation du désir | 65 |
| Schéma 1.2 : Mise en place d'une triangulation identitaire à l'indépendance du Brésil (en 1822) | 66 |
| Schéma 1.3 : Triangulation imparfaite et ambiguë de l'indianisme (1822 – 1888) | 68 |
| Schéma 1.4 : Triangulation identitaire et métissage (1888 – années 1930) | 71 |
| Schéma 1.5 : Triangulation et métissage (à partir des années 1930) | 74 |
| Schéma 1.6 : La triangulation du désir d'absence de racisme et de préjugés | 75 |
| Schéma 1.7 : Négritude et triangulation identitaire négative | 78 |
| Schéma 1.8 : Triangulation identitaire des Brésiliens à la peau foncée et blanchiment | 80 |
| Schéma 1.9 : Triangulation identitaire et négritude – <i>Black is beautiful</i> | 81 |

Schéma pour le chapitre 2

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 2.1 : Les étapes précédant la discrimination | 124 |
|-----------------------------------------------------------|-----|

Schémas pour le chapitre 3

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 3.1 : La dépendance – A. Memmi (1979) | 167 |
| Schéma 3.2 : La domination | 170 |
| Schéma 3.3 : Dépendance et couleurs de peau – classification binaire | 173 |
| Schéma 3.4 : Dépendance et couleurs de peau – le <i>cálculo racial</i> en tant que besoin | 174 |
| Schéma 3.5 : Dépendance globale et identité nationale | 176 |
| Schéma 3.6 : Dépendance chromatique et triangulations du pourvoyeur | 177 |
| Schéma 3.7 : Une chaîne de dépendances chromatiques | 180 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 3.8 : Métissage et pourvoyeurs potentiels d'une personne blanche | 181 |
| Schéma 3.9 : Chaîne de dépendances chromatiques et domination | 181 |
| Schéma 3.10 : Chaîne de dépendances chromatiques et triangulation positive | 182 |
| Schéma 3.11 : Chaîne de dépendances chromatiques, domination et triangulation négative | 182 |
| Schéma 3.12 : Dynamique conflictuelle – le refus de pourvoyance | 183 |
| Schéma 3.13 : Dynamique conflictuelle – révélation de rapports de domination | 183 |
| Schéma 3.14 : <i>Raça</i> et renforcement de la révélation d'un rapport de domination..... | 184 |
| Schéma 3.15 : Cor et stratégie d'évitement de révélation d'un rapport de sujétion..... | 184 |
| Schéma 3.16 : Chaîne de dépendances chromatiques et ordre des dénominations de couleurs de peau (1)..... | 185 |
| Schéma 3.17 : Chaîne de dépendances chromatiques et ordre des dénominations de couleurs de peau (2)..... | 186 |
| Schéma 3.18 : Chaîne de dépendances chromatiques et classification populaire..... | 186 |
| Schéma 3.19 : Chaîne de dépendances chromatiques et mode de déclaration..... | 187 |
| Schéma 3.20 : Dépendance et dimensions économiques et sociales..... | 190 |
| Schéma 3.21 : Dépendance et sexe / genre..... | 192 |
| Schéma 3.22 : Chaîne de dépendances chromatiques et rapports sociaux de sexe et de classe..... | 193 |
| Schéma 3.23 : Hiérarchisation des rapports sociaux et peau blanche..... | 194 |
| Schéma 3.24 : Hiérarchisation des rapports sociaux et peau noire..... | 195 |
| Schéma 3.25 : Hiérarchisation des rapports sociaux, peau noire et dépendance chromatique..... | 196 |
| Schéma 3.26 : Articulation des dépendances et des rapports sociaux (vue en 3D et du dessus)..... | 198 |
| Schéma 3.27 : Géométrie variable d'une pyramide des relations de dépendance et des rapports sociaux..... | 199 |

Schémas pour le chapitre 4

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 4.1 : Les lieux d'enquête – <i>Azul, Verde, Aberto, Contacto</i> et <i>Material</i> | 204 |
| Schéma 4.2 : L'autorisation de mener l'enquête dans <i>Fábrica</i> ; échec puis succès d'accès ... | 221 |
| Schéma 4.3 : L'autorisation de mener l'enquête dans <i>Empresa</i> | 222 |
| Schéma 4.4 : Structure hiérarchique de <i>Verde</i> et <i>Azul</i> – nombre d'employés par fonction ... | 227 |

Schémas pour le chapitre 6

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 6.1 : Classification proposée et choix optimal dans le modèle de mobilité chromatique (chapitre 5) | 439 |
| Schéma 6.2 : Classifications proposées et choix optimal | 440 |
| Schéma 6.3 : Classification libre et choix optimal | 440 |
| Schéma 6.4 : Reclassification et frontières de reclassification | 448 |

Schémas pour le chapitre 7

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Schéma 7.1 : Mélanges de couleurs de peau cités par Augusto | 520 |
| Schéma 7.2 : Liens entre deux natures de couleur de peau (matérialité physique et construction verbale), inégalités et discriminations | 554 |
| Schéma 7.3 : Production, reproduction, évolution de la signification des couleurs de peau | 556 |

Liste des Tableaux

Tableaux de l'introduction

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau i.1 : Répartition de la population brésilienne selon la variable statistique <i>cor</i> [couleur] / <i>raça</i> [race] entre 1872 et 2000 | 5 |
| Tableau i.2 : La variable <i>cor</i> / <i>raça</i> dans les recensements brésiliens – 1872 à 2000 | 22 |

Tableau du chapitre 1

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1.1 : Les recensements et le <i>quesito cor</i> au Brésil (1872 – 2000) | 91 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|

Tableaux du chapitre 2

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 2.1 : Les quatre positionnements idéologiques possibles du chercheur | 102 |
| Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population brésilienne selon la région et la couleur de la peau en 2005 | 111 |
| Tableau 2.3 : Taux de mortalité infantile (‰) selon la région et l'unité de fédération en 2006 | 112 |
| Tableau 2.4 : Taux de mortalité infantile (‰) selon la couleur de la peau et le genre en 1996 | 113 |
| Tableau 2.5 : Espérance de vie à la naissance (en années) selon la région, la couleur de la peau et le genre en 2000 | 113 |
| Tableau 2.6 : Répartition de certaines infrastructures sanitaires et de leur personnel selon la régions en 2005 | 114 |
| Tableau 2.7 : Taux de scolarisation (%) par régions, groupes d'âge et zone d'habitation en 2005 | 115 |
| Tableau 2.8 : Taux de scolarisation (%) par régions, groupes d'âge et couleur de la peau en 2005 | 116 |
| Tableau 2.9 : Répartition (%) des étudiants de 18 à 24 ans dans les différents niveaux d'enseignement selon la région et la couleur de la peau en 2005 | 116 |
| Tableau 2.10 : Niveau moyen d'éducation (en années) selon la région, la couleur de la peau, le genre et le lieu d'habitation en 2005 | 117 |
| Tableau 2.11 : Taux d'analphabétisme (%) des personnes de plus de 15 ans selon la région, la couleur de la peau, le genre et le lieu d'habitation en 2005 | 118 |
| Tableau 2.12 : Taux d'occupation (en %) selon le genre, l'âge et le lieu d'habitation en 2005 | 119 |
| Tableau 2.13 : Taux d'occupation et possession d'une carte de travail selon la région et le genre en 2005 | 119 |
| Tableau 2.14 : Revenu horaire et équivalent en nombre de salaires minimum des personnes occupées par régions et selon leur couleur de peau en 2005 | 120 |
| Tableau 2.15 : Répartition (en %) des 10 % les plus pauvres et du 1 % les plus riches selon la région et la couleur de la peau en 2005 | 120 |
| Tableau 2.16 : Les quatre approches des causes et acteurs en présence dans les situations de discrimination | 125 |
| Tableau 2.17 : Bases de données où figurent auto- et alter-déclarations (liste non exhaustive) | 142 |
| Tableau 2.18 : Utilisation de supports visuels et déclarations de couleurs de peau (liste non | |

| | |
|-------------------|-----|
| exhaustive) | 146 |
|-------------------|-----|

Tableaux du chapitre 4

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 4.1 : Les quatre situations globales d'entretien..... | 214 |
| Tableau 4.2 : Échantillon des enquêtés pour les entretiens au sein de <i>Fábrica</i> | 215 |
| Tableau 4.3 : De la population à l'échantillon de la première base de données [<i>Fábrica</i>]..... | 226 |
| Tableau 4.4 : Répartition de la population d'étude (<i>Empresa</i>)..... | 228 |
| Tableau 4.5 : Calcul de la taille n de l'échantillon pour la seconde base de données (<i>Empresa</i>)..... | 229 |
| Tableau 4.6 : De l'échantillon au nombre d'observations de la seconde base de données [<i>Empresa</i>]..... | 229 |
| Tableau 4.7 : Avantages et inconvénients des méthodes de réduction de biais sur petit échantillon : Paul Rislstone, Vijay Kumar Srivatsava et Aman Ullah <i>versus</i> David Firth..... | 237 |
| Tableau 4.8 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques – DMISP_1..... | 240 |
| Tableau 4.9 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation – DMISP_1..... | 242 |
| Tableau 4.10 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1..... | 243 |
| Tableau 4.11 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles selon le genre – DMISP_1..... | 245 |
| Tableau 4.12 : Salaires horaires nets selon la fonction – en Réais courant au moment de l'enquête..... | 246 |
| Tableau 4.13 : Statistiques descriptives – loisirs et géographie – DMISP_1..... | 246 |
| Tableau 4.14 : Statistiques descriptives – couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1..... | 248 |
| Tableau 4.15 : Statistiques descriptives – les variables de contrôle – DMISP_1..... | 249 |
| Tableau 4.16 : Statistiques descriptives – présence d'une tierce personne et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1..... | 251 |
| Tableau 4.17 : Statistiques descriptives – modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau selon les classifications et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1..... | 253 |
| Tableau 4.18 : Statistiques descriptives – modification de la place de la question concernant la perception de la classe sociale et couleur de peau auto-déclarée – DMISP_1..... | 254 |
| Tableau 4.19 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie1..... | 255 |
| Tableau 4.20 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie2..... | 256 |
| Tableau 4.21 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques – DMISP_2..... | 259 |
| Tableau 4.22 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2..... | 260 |
| Tableau 4.23 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2..... | 261 |
| Tableau 4.24 : Statistiques descriptives – caractéristiques socio-professionnelles selon le genre – DMISP_2..... | 262 |
| Tableau 4.25 : Statistiques descriptives – loisirs et géographie – DMISP_2..... | 263 |
| Tableau 4.26 : Statistiques descriptives – couleur de peau auto-déclarée – DMISP_2..... | 264 |
| Tableau 4.27 : Articulation de deux dualités sur le marché du travail – situer les terrains..... | 279 |

Tableaux du chapitre 5

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Tableau 5.1 : Rendement social escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} | 347 |
| Tableau 5.2 : Rendement identitaire escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} | 348 |
| Tableau 5.3 : Rendement et coût idéologiques escomptés selon K_i , les attributs et caractéristiques de l'individu i et du groupe G_{ji} | 349 |
| Tableau 5.4 : Rendement et coût de courtoisie escomptés selon K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et du groupe G_{ij} | 349 |
| Tableau 5.5 : Rendement de différenciation escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} – les individus i et j se voient..... | 350 |
| Tableau 5.6 : Rendement de différenciation escompté selon K_i et K_j , les attributs et caractéristiques de l'individu i et celles des groupes G_{ji} et G_{ij} – l'individu i ne voit pas j | 350 |
| Tableau 5.7 : Hypothèses testables – auto-mobilité chromatique..... | 351 |
| Tableau 5.8 : Hypothèses testables – alter-mobilité chromatique..... | 352 |
| Tableau 5.9 : Hypothèses testables – articulation de l'auto- et de l'alter-mobilités – axes orthogonaux..... | 353 |
| Tableau 5.10 : Descriptions des alter-déclarants – DMISP_1..... | 358 |
| Tableau 5.11 : Répartition des alter-déclarations – DMISP_1..... | 359 |
| Tableau 5.12 : Consistance des auto-déclarations selon les alter-déclarations et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_1..... | 361 |
| Tableau 5.13 : Statistiques descriptives – couleurs de peau auto-déclarées – PNDS 96..... | 363 |
| Tableau 5.14 : Statistiques descriptives – couleurs de peau alter-déclarées – PNDS 96..... | 363 |
| Tableau 5.15 : Croisement des auto- et des alter-déclarations – PNDS 96..... | 364 |
| Tableau 5.16 : Sélection de l'échantillon d'intérêt dans PNDS 96 (nombre d'observations)..... | 365 |
| Tableau 5.17 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – DMISP_1..... | 367 |
| Tableau 5.18 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – PNDS 96..... | 371 |
| Tableau 5.19 : Résultats attendus pour l'auto-mobilité chromatique – DMISP_1..... | 372 |
| Tableau 5.20 : Résultats attendus pour l'auto-mobilité chromatique – PNDS 96..... | 373 |
| Tableau 5.21 : Description des alter-déclarants – DMISP_2..... | 377 |
| Tableau 5.22 : Répartition des alter-déclarations – DMISP_2..... | 377 |
| Tableau 5.23 : Consistance des auto-déclarations selon les alter-déclarations et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_2..... | 378 |
| Tableau 5.24 : Statistiques descriptives des variables explicatives de la mobilité chromatique – premier modèle théorique – DMISP_2..... | 381 |
| Tableau 5.25 : Résultats attendus du deuxième modèle empirique de mobilité chromatique – DMISP_2..... | 382 |
| Tableau 5.26 : Résultats attendus du deuxième modèle empirique de mobilité chromatique – PNDS 96..... | 383 |
| Tableau 5.27 : Les variables K_i selon les nuanciers – DMISP_1..... | 385 |
| Tableau 5.28 : Consistance des auto-déclarations selon les couleurs de nuancier et les classifications – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement – DMISP_1..... | 386 |
| Tableau 5.29 : Les variables K_j selon les nuanciers – DMISP_1..... | 388 |

Tableaux du chapitre 6

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 6.1 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – PNAD 1976..... | 441 |
| Tableau 6.2 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – <i>Datafolha</i> 1995..... | 442 |
| Tableau 6.3 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à celle de l'IBGE – PME 1998..... | 442 |
| Tableau 6.4 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 443 |
| Tableau 6.5 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 443 |
| Tableau 6.6 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 444 |
| Tableau 6.7 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 444 |
| Tableau 6.8 : Auto-déclarations – Passage d'une classification libre à une classification étendue – DMISP_2..... | 445 |
| Tableau 6.9 : Auto-déclarations – Passage d'une classification étendue à celle de l'IBGE – DMISP_2..... | 446 |
| Tableau 6.10 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 448 |
| Tableau 6.11 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 449 |
| Tableau 6.12 : Frontières de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2..... | 450 |
| Tableau 6.13 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 451 |
| Tableau 6.14 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 451 |
| Tableau 6.15 : Frontières de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification étendue à la classification de l'IBGE) – DMISP_2..... | 452 |
| Tableau 6.16 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 453 |
| Tableau 6.17 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 454 |
| Tableau 6.18 : Arbitrages de reclassification lors de la première reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2..... | 455 |
| Tableau 6.19 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Verde</i>)..... | 456 |
| Tableau 6.20 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_1 (<i>Azul</i>)..... | 456 |
| Tableau 6.21 : Arbitrages de reclassification lors de la seconde reclassification (passage d'une classification libre à une classification étendue) – DMISP_2..... | 456 |
| Tableau 6.22 : Statistiques descriptives – Apprécier le carnaval et école de samba préférée..... | 458 |
| Tableau 6.23 : Statistiques descriptives – Écouter de la musique pendant son temps libre et genre de musique préféré..... | 459 |
| Tableau 6.24 : Statistiques descriptives – Apprécier le football et équipe préférée..... | 460 |
| Tableau 6.25 : Statistiques descriptives – regarder la télévision pendant son temps libre et type d'émission préférée..... | 461 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 6.26 : Statistiques descriptives – Pratiques lors des élections présidentielles de 2006 | 462 |
| Tableau 6.27 : La classe sociale perçue accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications. | 464 |
| Tableau 6.28 : Le positionnement hiérarchique dans l'entreprise et sur le marché du travail accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications. | 465 |
| Tableau 6.29 : Le fait d'être marié ou en concubinage accentue les effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications. | 467 |
| Tableau 6.30 : Le célibat – Entre une valorisation des possibles à venir et une pénalité du marché matrimonial. | 468 |
| Tableau 6.31 : Dimension socio-économique de l'éducation et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications. | 469 |
| Tableau 6.32 : Dimension socio-économique des cours du soir et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique lors des reclassifications. | 470 |
| Tableau 6.33 : Être femme – convergence vers les termes intermédiaires lors des reclassifications. | 471 |
| Tableau 6.34 : Lorsque la classe sociale perçue inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications. | 474 |
| Tableau 6.35 : Lorsque le positionnement hiérarchique au sein de l'entreprise inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications. | 475 |
| Tableau 6.36 : Lorsque le statut civil inverse l'axe socio-économique lors des reclassifications | 476 |
| Tableau 6.37 : Avoir un niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe et inversion de l'axe socio-économique lors de la seconde reclassification. | 477 |
| Tableau 6.38 : Cours du soir et inversion de l'axe socio-économique lors des reclassifications | 477 |
| Tableau 6.39 : Cours technique et choix de couleurs de peau plus claires lors des reclassifications. | 478 |
| Tableau 6.40 : Frontières et arbitrages de reclassification où les termes 'negra' et 'preta' ne semblent pas considérés comme des synonymes (axe socio-économique). | 480 |
| Tableau 6.41 : Frontières et arbitrages de reclassification et axe identitaire du modèle de mobilité chromatique (variable 'carnaval'). | 488 |
| Tableau 6.42 : Frontières et arbitrages de reclassification inversant l'axe identitaire du modèle de mobilité chromatique (variable 'carnaval'). | 489 |
| Tableau 6.43 : Frontières et arbitrages de reclassification et école de samba préférée. | 490 |
| Tableau 6.44 : Frontières et arbitrages de reclassification et apprécier la musique. | 493 |
| Tableau 6.45 : Frontières et arbitrages de reclassification, goûts musicaux et couleur plus claire. | 494 |
| Tableau 6.46 : Frontières et arbitrages de reclassification, goûts musicaux et couleur plus foncée. | 495 |
| Tableau 6.47 : Frontières et arbitrages de reclassification et pratique télévisuelle (regarder la télévision pendant son temps libre). | 496 |
| Tableau 6.48 : Frontières et arbitrages de reclassification, préférences en termes d'émissions à la télévision et couleur plus claire. | 498 |
| Tableau 6.49 : Frontières et arbitrages de reclassification, préférences en termes d'émissions à la télévision et couleur plus foncée. | 499 |
| Tableau 6.50 : Frontières et arbitrages de reclassification et apprécier le football. | 500 |
| Tableau 6.51 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée – I (couleur plus claire). | 501 |
| Tableau 6.52 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée – I (couleur plus | |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| foncée)..... | 502 |
| Tableau 6.53 : Frontières et arbitrages de reclassification et équipe préférée (Corinthians) – II | 503 |
| Tableau 6.54 : Frontières et arbitrages de reclassification, premier tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus claire..... | 505 |
| Tableau 6.55 : Frontières et arbitrages de reclassification, premier tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus foncée..... | 506 |
| Tableau 6.56 : Frontières et arbitrages de reclassification, second tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus claire..... | 507 |
| Tableau 6.57 : Frontières et arbitrages de reclassification, second tour des élections présidentielles de 2006 et couleur plus foncée..... | 508 |
| Tableau 6.58 : Frontières et arbitrages de reclassification où les termes 'negra' et 'preta' ne semblent pas considérés comme des synonymes (variables culturelles, de loisirs et de choix politique)..... | 510 |

Tableaux du chapitre 7

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 7.1 : Corrélation entre les couleurs de nuancier et l'âge et le genre | 535 |
| Tableau 7.2 : Corrélation entre les couleurs de nuancier et la variable de situation hiérarchique au sein de l'entreprise | 552 |

Liste (Autres)

Encadrés du chapitre 3

| | |
|-------------------------------------------------------------|-----|
| Encadré 3.1 : Endogénéité et biais d'erreur de mesure | 159 |
| Encadré 3.2 : Endogénéité et biais de simultanéité | 159 |

Photographie du chapitre 4

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photographie 4.1 : La photographie de famille montrée aux enquêtés | 305 |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Remerciements..... | 1 |
| Introduction..... | 5 |
| I. Genèse du sujet..... | 7 |
| 1.1. Être à la frontière : une expérience de la fluidité..... | 8 |
| 1.1.1. Quelle(s) catégorie(s) ?..... | 8 |
| 1.1.2. Quelle(s) catégorisation(s) ?..... | 9 |
| 1.2. Une démarche parétienne ? | 10 |
| 1.2.1. Une rencontre entre deux disciplines | 11 |
| 1.2.2. Une approche intégrée..... | 12 |
| II. Une problématique des paradoxes..... | 14 |
| 2.1. Construction et utilisation de la variable statistique cor [couleur] / raça [race] au Brésil..... | 14 |
| 2.1.1. Utilisation d'une variable exogène | 14 |
| 2.2.2. Construction d'une variable endogène | 15 |
| 2.2.3. Représentations de l'économie et de la société au Brésil..... | 15 |
| 2.2. Présence et absence de préjugés selon la cor [couleur] / raça [race] au Brésil.... | 17 |
| 2.2.1. Voir et ne pas avoir de préjugés ?..... | 18 |
| 2.2.2. Présence et absence de conflit dit racial | 18 |
| III. Stratégies individuelles versus stratégies collectives : cor [couleur] et raça [race] au Brésil..... | 20 |
| 3.1. Une tradition de la cor ?..... | 21 |
| 3.1.1. Colinéarité initiale entre raça et cor..... | 21 |
| 3.1.2. Cor : la raça invisible ?..... | 23 |
| 3.1.3. Une tradition de la raça ?..... | 24 |
| 3.2. Cor : choix social, choix de l'individu..... | 26 |
| 3.2.1. L'État-nation brésilien s'impose à son peuple..... | 26 |
| 3.2.2. Concept de cor et stratégies individuelles..... | 28 |
| 3.2.3. Des stratégies individuelles façonnées par le collectif..... | 30 |
| 3.3. Raça : les limites de la cordialité ?..... | 32 |
| 3.3.1. Quand les stratégies individuelles sont mises en échec..... | 33 |
| 3.3.2. Raça et stratégies collectives : réinvestir le terme de raça..... | 35 |
| 3.3.3. Etnia [ethnie] et groupes en mobilité..... | 37 |
| Chapitre 1 – Une mosaïque de couleurs de peau : formation, attributions et classifications.... | 45 |
| I. Formation de l'économie et de la société brésiliennes : quelques rappels historiques. 46 | |
| 1.1. Esclavages et métissages (XVIème siècle – 1850) | 47 |
| 1.1.1. Un système esclavagiste de production | 47 |
| 1.1.2. Le problème récurrent du manque de main d'œuvre | 49 |
| 1.1.3. Une colonie peuplée principalement d'hommes | 50 |
| 1.2. Abolition de l'esclavage et immigration (1850 – 1930)..... | 52 |
| 1.2.1. L'abolition : un changement nécessaire mais difficile du mode de production | 53 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2.2. Modifications de la composition de la main d'œuvre brésilienne : une immigration choisie..... | 55 |
| 1.3. Industrialisation, centre et périphéries (1930 à nos jours)..... | 58 |
| 1.3.1. Le 'modèle' brésilien | 58 |
| 1.3.2. Les périphéries économiques, sociales et géographiques..... | 60 |
| II. Attributions : construction de l'identité nationale brésilienne | 63 |
| 2.1. Leurre de l'indianisme | 65 |
| 2.1.1. L'émergence de la question d'une identité nationale | 66 |
| 2.1.2. La triangulation imparfaite et ambiguë de l'indianisme | 67 |
| 2.2. Métissage et triangulation négative | 68 |
| 2.2.1. La perception négative du métissage | 69 |
| 2.2.2. La dévalorisation d'une identité brésilienne par le métissage | 70 |
| 2.3. Métissage et triangulation positive | 71 |
| 2.3.1. Le renversement du stigmate du métissage : la théorie du blanchiment | 71 |
| 2.3.2. Le métissage, clef de la brasilianité : la 'démocratie raciale' | 73 |
| 2.4. Triangulations et négritude | 77 |
| 2.4.1. Les éléments d'une identité négative | 77 |
| 2.4.2. Être à la fois victime et acteur d'une triangulation négative | 79 |
| 2.4.3. La négritude et le rejet du métissage | 80 |
| III. Classifications : décrire la mosaïque brésilienne de couleurs de peau..... | 83 |
| 3.1. Les classifications populaires | 84 |
| 3.1.1. De nombreux termes aux nombreuses significations | 84 |
| 3.1.2. L'utilisation controversée des classifications populaires comme catégories d'analyse | 86 |
| 3.2. La classification de l'institut brésilien de statistiques..... | 88 |
| 3.2.1. Une relative stabilité depuis le premier recensement | 89 |
| 3.2.2. L'utilisation controversée de la classification de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE) comme catégories d'analyse | 92 |
| 3.3. Les classifications binaires..... | 94 |
| 3.3.1. L'émergence des classifications binaires : conflits, choix d'analyse et politique | 95 |
| 3.3.2. Définir qui est noir (negro) : incertitudes | 97 |
| Chapitre 2 – Inégalités et discriminations selon la couleur de la peau : une histoire de regards ? | 101 |
| I. Le Brésil est un pays inégal..... | 104 |
| 1.1. Qu'est-ce qu'une inégalité ?..... | 105 |
| 1.1.1. Définitions..... | 105 |
| 1.1.2. Typologies | 106 |
| 1.1.3. Repérer et mesurer les inégalités..... | 108 |
| 1.2. Synergie des inégalités tout au long du cycle de vie..... | 110 |
| 1.2.1. Inégalités et santé..... | 111 |
| 1.2.2. Inégalités et éducation..... | 115 |
| 1.2.3. Inégalités sur le marché du travail..... | 118 |
| II. Les discriminations : une cause des inégalités au Brésil ?..... | 121 |
| 2.1. Qu'est-ce que la discrimination : définitions et mesures | 122 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.1.1. Définir la discrimination et ses mécanismes..... | 122 |
| 2.1.2. Repérer et mesurer les discriminations..... | 126 |
| 2.2. Les multiples facettes de la discrimination selon la couleur de la peau | 129 |
| 2.2.1. Un paradoxe brésilien : la simultanéité de la présence et de l'absence de discrimination..... | 129 |
| 2.2.2. Synergie des discriminations tout au long du cycle de vie..... | 133 |
| III. Différents regards et sensibilité des mesures d'inégalités et de discriminations : alter-déclarations versus auto-déclarations..... | 136 |
| 3.1. Pourquoi choisir l'auto- ou l'alter-déclaration comme mode de collecte de la variable statistique 'couleur de peau'? | 137 |
| 3.2. Une sensibilité de la représentation des faits selon le mode de déclaration choisi? | 141 |
| 3.2.1. Comparer les représentations selon l'auto- et l'alter-déclarations..... | 141 |
| 3.2.2. De la possibilité d'une troisième mesure de la couleur de la peau..... | 145 |
| Chapitre 3 – L'incontournable parapluie : une problématique des couleurs..... | 151 |
| I. Le calculo racial..... | 153 |
| 1.1. Colorier, gommer : va et vient des couleurs..... | 153 |
| 1.1.1. Structuration économique et sociale par les couleurs..... | 153 |
| 1.1.2. Structuration chromatique par l'économie et la société..... | 155 |
| 1.2. Endogénéité de la couleur de la peau et biais..... | 157 |
| 1.2.1. Description du problème..... | 158 |
| 1.2.2. Exemples de traitement..... | 160 |
| 1.3. Appréhender le calculo racial..... | 162 |
| 1.3.1. Rechercher les déterminants de la couleur de la peau..... | 162 |
| 1.3.2. Modéliser et étudier la mobilité chromatique..... | 163 |
| 1.3.3. Questionner l'effet du chercheur..... | 164 |
| II. La dépendance chromatique..... | 166 |
| 2.1. Définition et articulation des concepts utilisés..... | 166 |
| 2.1.1. La dépendance..... | 167 |
| 2.1.2. Dépendance et triangulation..... | 168 |
| 2.1.3. Dépendance et domination..... | 169 |
| 2.2. Application des concepts aux couleurs de peau..... | 172 |
| 2.2.1. Couleurs de peau et dépendance..... | 172 |
| 2.2.2. Dépendance chromatique et triangulations..... | 175 |
| 2.2.3. Une révélation par le conflit ?..... | 178 |
| 2.3. Une chaîne de dépendances chromatiques..... | 180 |
| 2.3.1. Métissage et dépendance chromatique..... | 180 |
| 2.3.2. Une dynamique conflictuelle ?..... | 183 |
| 2.3.3. Déclarations des couleurs de peau et dépendance..... | 185 |
| III. D'une problématique de la couleur à une problématique des couleurs..... | 188 |
| 3.1. Rapports sociaux et dépendances..... | 189 |
| 3.1.1. Qu'est-ce qu'un rapport social ?..... | 189 |
| 3.1.2. Dépendance et rapport social de classe..... | 190 |
| 3.1.3. Dépendance et rapport social de sexe..... | 191 |
| 3.2. Intersection et articulation des rapports sociaux..... | 193 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 3.2.1. Hiérarchiser les rapports sociaux ?..... | 193 |
| 3.2.2. Dépendance chromatique et marginalisation du rapport social de race ? . | 195 |
| 3.3. Déclarations des couleurs de peau, rapports sociaux et dépendances..... | 197 |
| 3.3.1. Une géométrie articulant relations de dépendance et rapports sociaux pour expliquer le calcul racial..... | 197 |
| 3.3.2. Structuration des dépendances et des rapports sociaux par les couleurs ?. | 200 |
| Chapitre 4 – Enquêter : les coulisses d'une recherche..... | 203 |
| I. Collecter les données : de l'élaboration à la réalisation de l'enquête..... | 205 |
| 1.1. Pourquoi réaliser une enquête de terrain ?..... | 205 |
| 1.1.1. Insatisfaction et nécessité du terrain..... | 206 |
| 1.1.2. A la recherche d'une variable spécifique..... | 207 |
| 1.2. Description de l'enquête : outils, cadre, contexte..... | 210 |
| 1.2.1. Les outils de collecte : questionnaires, entretiens et photographies..... | 211 |
| 1.2.2. Le cadre de l'enquête : espace, temps et contexte de réalisation..... | 218 |
| 1.2.3. Population et échantillons | 225 |
| II. Les données collectées : interrogations et description..... | 230 |
| 2.1. Limites des données et des matériaux collectés..... | 231 |
| 2.1.1. Les entretiens : un outil riche dont le contenu doit être interprété et utilisé avec précaution..... | 231 |
| 2.1.2. Les bases de données : les restrictions d'utilisation et les biais de petit échantillon | 234 |
| 2.2. Présentation des bases de données..... | 239 |
| 2.2.1. La première base de données : DMISP_1 | 240 |
| 2.2.2. La seconde base de données : DMISP_2..... | 258 |
| 2.3. Présentation des entretiens | 265 |
| 2.3.1. Difficultés dans le secteur éducatif et pour accéder au marché du travail | 266 |
| 2.3.2. Réactions des enquêtés lorsque le sujet des couleurs de peau est abordé . | 280 |
| III. Positionnement et perceptions du chercheur, positionnement des enquêtés : des données sous influence ?..... | 300 |
| 3.1. La perception du chercheur par l'enquêté influence la collecte et le contenu des matériaux..... | 301 |
| 3.1.1. Les perceptions des caractéristiques socio-économiques du chercheur : étudiante française et fille pauvre de la périphérie..... | 301 |
| 3.1.2. Les perceptions de la couleur de peau du chercheur..... | 304 |
| 3.2. Réactions et actions des enquêtés..... | 306 |
| 3.2.1. Refuser d'être enquêté..... | 306 |
| 3.2.2. L'interprétation du sujet par les enquêtés..... | 309 |
| Chapitre 5 – Déclarer la couleur de sa peau : la mobilité chromatique..... | 319 |
| I. Modéliser la mobilité chromatique..... | 321 |
| 1.1. Auto- et alter-mobilités..... | 322 |
| 1.1.1. Éclaircissement, assombrissement et immobilité chromatique : quelles incitations pour l'auto-mobilité ? | 322 |
| 1.1.2. Éclaircissement, assombrissement et immobilité chromatique : quelles incitations pour l'alter-mobilité ?..... | 326 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2. Articuler auto- et alter-mobilités : le modèle théorique de mobilité chromatique | 342 |
| 1.2.1. Vers une mise en abîme des déclarations ? | 342 |
| 1.2.2. Le modèle théorique de mobilité chromatique | 343 |
| II. Les données : définition et présentation des concepts et variables utilisés | 356 |
| 2.1. Présentation des données pour réaliser une application empirique du modèle théorique de mobilité chromatique : l'auto-mobilité | 356 |
| 2.1.1. La variable expliquée K_i pour le premier modèle particulier de mobilité chromatique | 357 |
| 2.1.2. Le groupe de référence G pour l'auto-mobilité (cas général et particulier) | 364 |
| 2.1.3. Variables liées aux axes socio-économique, identitaire et idéologique (auto-mobilité chromatique – cas général et particulier) | 366 |
| 2.1.4. Autres variables et variables de contrôle (auto-mobilité chromatique – cas général et particulier) | 374 |
| 2.2. Présentation des données pour réaliser une application empirique du modèle théorique de mobilité chromatique : alter-mobilité | 375 |
| 2.2.1. La variable expliquée K_j pour le second modèle particulier de mobilité chromatique | 376 |
| 2.2.2. Le groupe de référence G pour l'alter-mobilité (cas général et particulier) | 379 |
| 2.2.3. Variables liées aux axes socio-économique, identitaire et idéologique (alter-mobilité chromatique – cas général et particulier) | 380 |
| 2.2.4. Autres variables et variables de contrôle (alter-mobilité chromatique – cas général et particulier) | 383 |
| 2.3. Présentation des données pour articuler auto- et alter-mobilités (cas général) | 383 |
| 2.3.1. La 'vraie' couleur de la peau : existence et définition | 384 |
| 2.3.2. La variable expliquée K_i (cas général) | 385 |
| 2.3.3. La variable expliquée K_j (cas général) | 387 |
| 2.3.4. Le groupe de référence G et les variables explicatives dans le modèle général de mobilité chromatique | 388 |
| III. La mobilité chromatique : mise en œuvre des applications empiriques | 389 |
| 3.1. Stratégie empirique | 390 |
| 3.1.1. Les spécifications estimées | 390 |
| 3.1.2. Choix de l'estimateur | 391 |
| 3.2. Des sources de biais ? | 392 |
| 3.2.1. Une variable expliquée sous influence ? | 392 |
| 3.2.2. Certaines variables explicatives sont-elles endogènes ? | 394 |
| IV. Présentation et analyse des résultats du modèle de mobilité chromatique | 396 |
| 4.1. Le modèle de mobilité chromatique à l'épreuve des faits : résultats économétriques et discours des enquêtés | 397 |
| 4.1.1. L'argent blanchit : réalité d'un dicton populaire (axe socio-économique) | 397 |
| 4.1.2. Triangulation positive et conflit (axe identitaire) | 406 |
| 4.1.3. Triangulation négative et consensus (axe idéologique) | 410 |
| 4.1.4. Taire ou dénoncer (axe courtois) | 414 |
| 4.1.5. Jusqu'où éduquer ? | 416 |
| 4.1.6. Être femme | 420 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.2. Une obligation de mobilité ou d'immobilité : de nouveaux axes ?..... | 422 |
| 4.2.1. Quand l'autre peut être soi : couleur de naissance, couleur déclarée et couleur à déclarer..... | 423 |
| 4.2.2. Quid des origines ?..... | 429 |
| 4.2.3. Classifications et mobilité..... | 431 |
| 4.2.4. Une immobilité parfois imposée..... | 433 |
| Chapitre 6 – Déclarer la couleur de sa peau : d'une classification à l'autre..... | 437 |
| I. Les auto-déclarations sont-elles stables ?..... | 438 |
| 1.1. Classifications et mécanismes d'un choix..... | 439 |
| 1.2. Évidences empiriques : stabilité des auto-déclarations selon différentes classifications..... | 441 |
| II. Reclassification, frontières de reclassification et arbitrages de reclassification des auto-déclarations..... | 447 |
| III. Stratégie empirique..... | 457 |
| 3.1. Méthode statistique employée : tester les frontières et les arbitrages de reclassification ?..... | 457 |
| 3.2. Précisions concernant les données utilisées..... | 458 |
| IV. Résultats..... | 463 |
| 4.1. Reclassifications et accentuation des effets du modèle de mobilité chromatique | 463 |
| 4.2. Reclassifications et adaptation des effets du modèle de mobilité chromatique. | 473 |
| 4.3. Cor, raça et reclassifications : des pistes d'analyse..... | 479 |
| 4.4. Reclassifications et goûts et pratiques culturels, de loisirs et de choix politiques | 487 |
| 4.4.1. Reclassifications et axe identitaire..... | 487 |
| 4.4.2. Reclassifications et école de samba préférée..... | 489 |
| 4.4.3. Reclassifications, goûts et pratiques musicaux et télévisuels..... | 492 |
| 4.4.4. Reclassifications et football..... | 500 |
| 4.4.5. Reclassifications, goûts et pratiques politiques pendant les élections présidentielles de 2006..... | 504 |
| 4.4.6. Cor, raça et reclassifications : un éclairage complémentaire par les goûts et pratiques culturels, de loisirs et de choix politiques ?..... | 509 |
| 4.5. Reclassifications en dehors des mouvements d'éclaircissement et d'assombrissement : une problématique à construire..... | 511 |
| Chapitre 7 – Instrumenter la couleur de la peau ?..... | 515 |
| I. Proposer une analyse du calculo racial..... | 516 |
| 1.1. Formuler le calculo racial..... | 517 |
| 1.1.1. Spécificités du calculo racial..... | 517 |
| 1.1.2. Des déterminants du choix d'une couleur de peau..... | 527 |
| 1.1.3. Une contrainte chromatique..... | 534 |
| 1.2. Application empirique : estimer une équation des déterminants des couleurs de peau auto-déclarées..... | 535 |
| 1.2.1. Méthodologie retenue..... | 536 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2.2. Résultats..... | 537 |
| II. Inégalités et discriminations selon la couleur de la peau : une histoire de représentations ?..... | 548 |
| 2.1. Représentations et politiques publiques : nécessité d'une définition exclusive des groupes traités..... | 549 |
| 2.1.1. Pourquoi exclure ?..... | 549 |
| 2.1.2. 'Vraie' couleur de peau et exclusion..... | 551 |
| 2.1.3. Significations socio-économiques de la 'vraie' couleur de peau et représentations tronquées des inégalités et discriminations selon la couleur de la peau ?..... | 552 |
| 2.2. Une représentation et son objet : une hétérogénéité de nature au sein des inégalités et des discriminations selon la couleur de la peau ?..... | 554 |
| 2.2.1. Matérialité physique et construction verbale..... | 554 |
| 2.2.2. Une hétérogénéité source de robustesse pour un système institutionnel. . | 556 |
| 2.3. Étude exploratoire et pistes de recherches pour articuler des représentations et des explications d'une même réalité..... | 560 |
| 2.3.1. Une lecture difficile des inégalités ? (exemple du niveau d'éducation en années)..... | 560 |
| 2.3.2. Discriminations : vécu des enquêtés..... | 564 |
| Conclusion..... | 579 |
| I. Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations : hypothèses, résultats et limites..... | 580 |
| 1.1. Endogénéité des déclarations de couleurs de peau..... | 580 |
| 1.1.1. Manifestations de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau..... | 580 |
| 1.1.2. Implications de l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau..... | 583 |
| 1.1.3. Utilisations des variables 'couleur de peau'..... | 585 |
| 1.2. Études de cas et petits échantillons..... | 587 |
| 1.2.1. Disponibilité et mise en œuvre de méthodes spécifiques..... | 587 |
| 1.2.2. A la recherche d'une 'vraie' couleur de peau..... | 588 |
| 1.3. Modéliser l'endogénéité des déclarations de couleurs de peau et leurs effets. . | 589 |
| 1.3.1. Déclarer une couleur de peau et agrégation de décisions..... | 590 |
| 1.3.2. Décomposer les inégalités..... | 591 |
| II. Perspectives..... | 592 |
| 2.1. Prolonger l'analyse microéconomique et sociologique..... | 592 |
| 2.1.1. Alter-déclarer une couleur de peau..... | 592 |
| 2.1.2. Plasticité du modèle de mobilité chromatique [MMC]..... | 593 |
| 2.2. Couleurs de peau et politiques publiques..... | 594 |
| 2.2.1. Collecter une variable 'couleur de peau'..... | 595 |
| 2.2.2. Politique publique et conception exogène ?..... | 596 |
| 2.2.3. Politique publique et conception endogène ?..... | 597 |
| 2.3. D'un contexte à un autre : des approches transférables ?..... | 598 |
| 2.3.1. Couleurs de peau, fluidité et catégorisations..... | 598 |
| 2.3.2. Identité et choix rationnel ?..... | 599 |
| 2.3.3. Couleur de peau, individuel et collectif : coexistence de deux rhétoriques | 600 |

| | |
|----------------------------------|-----|
| Bibliographie..... | 603 |
| I. Articles et ouvrages..... | 603 |
| II. Sources statistiques..... | 623 |
| III. Législation..... | 624 |
| Liste des Graphiques..... | 625 |
| Graphique du chapitre 1..... | 625 |
| Graphiques du chapitre 5..... | 625 |
| Graphiques du chapitre 7..... | 626 |
| Liste des Schémas..... | 627 |
| Schémas pour l'introduction..... | 627 |
| Schémas pour le chapitre 1..... | 627 |
| Schéma pour le chapitre 2..... | 627 |
| Schémas pour le chapitre 3..... | 627 |
| Schémas pour le chapitre 4..... | 628 |
| Schémas pour le chapitre 6..... | 628 |
| Schémas pour le chapitre 7..... | 628 |
| Liste des Tableaux..... | 629 |
| Tableaux de l'introduction..... | 629 |
| Tableau du chapitre 1..... | 629 |
| Tableaux du chapitre 2..... | 629 |
| Tableaux du chapitre 4..... | 630 |
| Tableaux du chapitre 5..... | 630 |
| Tableaux du chapitre 6..... | 632 |
| Tableaux du chapitre 7..... | 634 |
| Liste (Autres)..... | 634 |
| Encadrés du chapitre 3..... | 634 |
| Photographie du chapitre 4..... | 634 |
| Table des matières..... | 635 |

Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations. Une étude des déclarations de couleurs de peau dans le Brésil contemporain

Au Brésil les déclarations de couleurs de peau sont influencées par les caractéristiques socio-économiques des personnes. Pour appréhender ce phénomène, nous avons réalisé une enquête de terrain de neuf mois (2006-2007) dans deux entreprises de la ville de São Paulo. En liant économie et sociologie, nous identifions les motivations et mécanismes à l'œuvre lors d'une déclaration de couleur de peau, en appréhendant la mosaïque brésilienne des couleurs de peau dans sa globalité. Nous soulignons la fluidité de la définition des catégories et des processus de catégorisation. La *cor* [couleur] devient un concept en soi et nous décrivons une relation de dépendance chromatique. Nous explicitons des éléments entourant les déclarations et relevant de l'implicite, puis nous modélisons la construction de ces déclarations en termes de mobilité chromatique. Nous soulignons que la stabilité des déclarations selon différentes classifications masque une modification de la définition des catégories de couleurs de peau à travers un changement dans la distribution effective des variables socio-économiques au niveau individuel. Puis nous examinons la possibilité de disposer d'une équation de calcul racial afin d'instrumenter la variable « couleur de peau » dans les applications économétriques pour lesquelles un problème d'endogénéité se pose. Enfin nous questionnons l'objet appréhendé à travers les mesures d'inégalités et de discriminations car l'interaction entre les choix rationnels (les déclarations) et le langage (support des déclarations) souligne leur dimension de représentations plutôt que d'une description basée sur la matérialité physique des individus.

In Brazil skin colour declarations are influenced by individuals' socio-economic characteristics. To analyze this phenomenon I conducted a nine-months field research (2006-2007) in two enterprises located in São Paulo city. I link Economics and Sociology to identify the motivations and the mechanisms of skin colour declarations. The Brazilian skin colour mosaic is here taken as a whole. I underline the fluidity of the definitions of categories and of categorization processes. The *cor* [colour] becomes a concept per se and I describe a relation of chromatic dependency. I explain some elements which are linked to declarations and which are usually implicit. Then I built a chromatic mobility model to explain the construction of these declarations. I underline that the consistency of skin colour declarations given different classifications hides a modification of skin colour categories' definitions through a change in the effective distribution of individual's socio-economic variables. Then I study the possibility to have a racial calculus equation to instrument the variable "skin colour" in econometrical applications in the case of an endogeneity problem. Finally I question what is analyzed with inequality and discrimination measurements, because the interaction between rational choices (declarations) and language (basis of the declarations) underlines the representational aspect of these measures rather than a pure link with individual physical materiality.

**THESE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE – CLERMONT-FERRAND 1**

présentée par

Mademoiselle Stéphanie CASSILDE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR ès SCIENCES ECONOMIQUES

Sujet de la thèse :

**Choix rationnel, langage et représentations des
inégalités et des discriminations. Une étude des
déclarations de couleurs de peau dans le Brésil
contemporain.**

Volume 2/2 - Annexes

Thèse présentée et soutenue publiquement à Clermont-Ferrand le 14 décembre 2010, devant le jury
composé de :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Patrice GAUBERT , ERUDITE / Université Paris-Est Créteil, Professeur | Rapporteur |
| Kevin LANG , Département d'Economie / Université de Boston, Professeur | Rapporteur |
| Dominique VIDAL , URMIS / Université Paris Diderot – Paris 7, Professeur | Rapporteur |
| Vianney DEQUIEDT , CERDI / Université d'Auvergne, Professeur | Suffragant |
| Pascale PHELINAS , IRD, directrice de recherche | Suffragante |
| Jean-Louis ARCAND , Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement / Genève, Professeur | Directeur de thèse |
| Juan MATAS , LCSE / Université de Strasbourg, Maître de Conférence HdR | Directeur de thèse |

Nom du Laboratoire : Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International

CERDI / Université d'Auvergne

65, boulevard François Mitterrand – 63 000 Clermont-Ferrand

Annexes au chapitre 1

Annexe 1.1 : Extrait de *Macunaíma* de Mario de Andrade (1928) – la fable des trois races

M. de Andrade (1988/1998 : 50 – 51) :

« Uma feita a Sol cobrira os três manos duma escaminha de suor e Macunaíma se lembrou de tomar banho. Porém no rio era impossível por causa das piranhas tão vorazes que de quando em quando na luta pra pegar um naco de irmã espedaçada, pulavam aos cachos pra fora d'água metro e mais. Então Macunaíma enxergou numa lapa bem no meio do rio uma cova cheia de d'água. E a cova era que nem a marca dum pé gigante. Abicaram. O herói depois de muitos gritos por causa do frio da água entrou na cova e se lavou inteirinho. Mas a água era encantada porque aquele buraco na lapa era marca do pezão do Sumé, do tempo em que andava pregando o evangelho de Jesus pra indiada brasileira. Quando o herói saiu do banho estava branco louro e de olhos azuizinhos, água lavara o pretume dele. E ninguém não seria capaz mais de indicar nele um filho da tribo retinta dos Tapanhumas. Nem bem Jiguê percebeu o milagre, se atirou na marca do pezão do Sumé. Porém a água já estava muito suja da negrura do herói o por mais que Jiguê esfregasse feito maluco atirando água pra todos os lados só conseguiu ficar da cor do bronze novo. Macunaíma teve dó e consolou :

– Olhe, mano Jiguê, branco você ficou não, porém pretume foi-se e antes fanhoso que sem nariz.

Maanape então é que foi se lavar, mas Jiguê esborrifara toda a água encantada pra fora da cova. Tinha só um bocado lá no fundo e Maanape conseguiu molhar só a palma dos pés e das mãos. Por isso ficou negro bem filho da tribo dos Tapanhumas. Só que as palmas das mãos e dos pés dele são vermelhas por terem selimpado na água santa. Macunaíma teve dó e consolou :

– Não se avexe, mano Maanape, não se avexe não, mais sofreu nosso tio Judas !

E estava lindíssima na Sol da lapa os três manos um louro um vermelho outro negro, de pé bem erguidos e nus. »

extrait traduit par A. Enders pour l'article de L. K. M. Schwarcz (1997 : 257) [précision entre crochets de nous] :

« Un jour où la Mère-Soleil avait couvert les trois frères d'une mince squame de sueur, Macounaïma eut l'idée de prendre un bain. Mais dans le fleuve, impossible, à cause des piranhas, si voraces que bataillant de temps à autre pour attraper une bouchée de congénère déchiqueté, ils sautent hors de l'eau, en grappes, à plus d'un mètre de hauteur. Alors, Macounaïma aperçut dans un grand rocher juste au milieu du fleuve une cavité plein d'eau qui ressemblait à l'empreinte d'un pied géant. Ils accostèrent. Notre héros après force cris provoqués par le froid de l'eau, finit par plonger dans le bassin et il se lava jusqu'au oreilles. Or c'était une eau enchantée, car ce creux dans le rocher était la trace de l'énorme pied de Soumé, du temps qu'il prêchait l'Évangile de Jésus aux Indiens brésiliens. Quand notre héros sortit de son bain, il était blanc blond ses petits yeux bleus : l'eau l'avait débarbouillé de son noir. [Et personne ne serait plus capable de voir en lui un fils de la tribu reteinte des Tapanioumas]. Dès que Jiguê s'aperçut du prodige, il se jeta dans l'empreinte du pied géant de Soumé. Mais l'eau était déjà toute salie par la suie de notre héros et Jiguê eut beau se frictionner comme un dingue en s'aspergeant d'eau dans les moindres recoins, il ne réussit qu'à virer au bronze neuf. [Cela fit de la peine à Macounaïma qui le consola :

– Regarde, frère Jigué, tu n'es pas devenu blanc, mais tu n'es plus noir.]

Alors Maanape à son tour alla se laver mais Jiguê avait épuisé toute l'eau miraculeuse hors de la cavité. Il n'en restait qu'une larme tout au fond et Maanape ne réussit à mouiller que la plante de ses pieds et la paume de ses mains. Voilà pourquoi il resta noir en vrai fils de la tribu des Tapanioumas. Et pourquoi seules ses plantes et paumes sont rouges d'avoir été détergées [sic – remarque de L. K. M. Schwarcz] dans l'eau lustrale.

[Cela fit de la peine à Macounaïma qui le consola :

– Ne te vexes pas, frère Maanape, non ne te vexes pas, notre oncle Judas a bien plus souffert.]

Quel beau spectacle de voir les trois frères un blond un rouge un noir debout bien plantées et nus sur le rocher enseillé ! »

Annexe 1.2 : Déclarations spontanées de couleur de peau dans la PNAD 1976 – liste des 136 couleurs

| | | |
|------------------------|--------------------------|------------------------|
| 1. Acastanhada | 47. Clarinha | 93. Morena-escura |
| 2. Agalegada | 48. Cobre | 94. Morena-fechada |
| 3. Alva | 49. Corada | 95. Morenã |
| 4. Alva-escura | 50. Cor-de-café | 96. Morena-parda |
| 5. Alvarenta | 51. Cor-de-canela | 97. Morena-roxa |
| 6. Avarinta | 52. Cor-decuia | 98. Morena-ruiva |
| 7. Alva-rosada | 53. Cor-de-leite | 99. Morena-trigueira |
| 8. Alvinha | 54. Cor-de-ouro | 100. Moreninha |
| 9. Amarela | 55. Cor-de-rosa | 101. Mulata |
| 10. Amarelada | 56. Cor-firme | 102. Mulatinha |
| 11. Amarela-queimada | 57. Crioula | 103. Negro |
| 12. Amarelosa | 58. Encerada | 104. Negroto |
| 13. Amorenada | 59. Enxofrada | 105. Palida |
| 14. Avermelhada | 60. Esbranquecimentada | 106. Paraiba |
| 15. Azul | 61. Escura | 107. Parda |
| 16. Azul-marinho | 62. Escurinha | 108. Parda-clara |
| 17. Baiano | 63. Fogoio | 109. Parda-morena |
| 18. Bem-branca | 64. Galega | 110. Parda-preta |
| 19. Bem-clara | 65. Galegada | 111. Polaca |
| 20. Bem-morena | 66. Jambo | 112. Pouco-clara |
| 21. Branca | 67. Laranja | 113. Pouco-moreno |
| 22. Branca-avermelhada | 68. Lilas | 114. Pretinha |
| 23. Branca-melada | 69. Loira | 115. Puxa-para-branca |
| 24. Branca-morena | 70. Loira-clara | 116. Quase-negra |
| 25. Branca-palida | 71. Loura | 117. Queimada |
| 26. Branca-queimada | 72. Lourinha | 118. Queimada-de-praia |
| 27. Branca-sardenta | 73. Malaia | 119. Queimada-de-sol |
| 28. Branca-suja | 74. Marinheira | 120. Regular |
| 29. Branquiça | 75. Marrom | 121. Retinta |
| 30. Branquinha | 76. Meio-amarela | 122. Rosa |
| 31. Bronze | 77. Meio-branca | 123. Rosada |
| 32. Bronzeado | 78. Meio-morena | 124. Rosa-queimada |
| 33. Bugrezinha-escura | 79. Meio-preta | 125. Roxa |
| 34. Burro-quando-foge | 80. Melada | 126. Ruiva |
| 35. Cabocla | 81. Mestiça | 127. Russo |
| 36. Cabo-verde | 82. Miscigenação | 128. Sapecada |
| 37. Café | 83. Mista | 129. Sarará |
| 38. Café-com-leite | 84. Morena | 130. Saraúba |
| 39. Canela | 85. Morena-bem-chegada | 131. Tostada |
| 40. Canelada | 86. Morena-bronzeada | 132. Trigo |
| 41. Carvão | 87. Morena-canelada | 133. Trigueira |
| 42. Castanha | 88. Morena-castanha | 134. Turva |
| 43. Castanha-clara | 89. Morena-clara | 135. Verde |
| 44. Castanha-escura | 90. Morena-cor-de-canela | 136. Vermelha |
| 45. Chocolate | 91. Morena jumbo | |
| 46. Clara | 92. Morenada | |

Source : *História de la vida privada*, vol. 4.

Pour les lecteurs non lusophones, nous proposons des traductions / interprétations de ces termes¹ :

1 Nous remercions tout particulièrement Andréa Cristina Dörr et Ananda Melo King pour leur aide.

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Devenue couleur châtain | parents sont l'un blanc et l'autre noir | 83. Mixte, difficile à définir |
| 2. Grossière | – « cappuccino » peut également | 84. Brune |
| 3. Aurore (couleur claire mais non blanche) | être employé) | 85. Brune presque noire |
| 4. Aurore foncée | 39. Cannelle / peau un peu mate | 86. Brune bronzée / peau mate exposée au soleil |
| 5. Gris très clair, presque blanc | 40. Cannelle (cf. n°39) | 87. Brune cannelle |
| 6. Gris très clair, presque blanc | 41. Charbon (désigne une personne noire) | 88. Brune châtain |
| 7. Aurore rosée (couleur claire mais non blanche) | 42. Châtain | 89. Brune claire / peau mate mais claire |
| 8. Petite aurore | 43. Châtain clair | 90. Brune couleur cannelle |
| 9. Jaune | 44. Châtain foncé | 91. Brune dorée, légèrement rougie |
| 10. Lorsque les parents ou une personne de la famille étaient indiens | 45. Chocolat / un brun considéré comme un peu sombre | 92. Brune claire exposée au soleil |
| 11. Jaune brûlée (du fait d'une exposition au soleil) | 46. Claire | 93. Brune foncée (peut être utilisé pour ne pas dire noire) |
| 12. Trop jaune | 47. « Clairette » (petite claire) | 94. Très brune |
| 13. Peau légèrement mate mais après exposition au soleil | 48. Cuivre | 95. Très brune et jolie |
| 14. Rougie | 49. Teintée | 96. Brune brune |
| 15. Bleu (désigne une personne noire foncée, « difficile à voir la nuit » [sic] selon l'expression populaire) | 50. Couleur de café (cf. café n°37) | 97. Brune violette |
| 16. Bleu marine (désigne une personne noire mais moins qu'une personne bleue (cf. n°15) ou charbon (cf. n°41)) | 51. Couleur cannelle (cf. cannelle n°39) | 98. Brune rousse |
| 17. Baianais | 52. Couleur calebasse | 99. Brune avec les yeux bleus ou verts |
| 18. Très / toute blanche | 53. Couleur de lait – blanc laiteux | 100. Petite brune (pour ne pas dire noire) |
| 19. Très claire | 54. Couleur de l'or (désigne des cheveux blancs) | 101. Mulâtre (plutôt pour désigner une dont les parents sont l'un blanc l'autre noir) |
| 20. Très brune | 55. Couleur de rose | 102. Petite mulâtre (pour ne pas dire noire) |
| 21. Blanche | 56. Couleur ferme | 103. Noir (<i>negro</i>) |
| 22. Blanche rougie (du fait du soleil) | 57. Créole | 104. Noir |
| 23. Blanche légèrement brunie par le soleil | 58. Littéralement « cirée » / Blanc comme la cire | 105. Pâle (blanche) |
| 24. Blanche brune | 59. Sulfurée | 106. De l'État de Paraiba |
| 25. Blanche pâle | 60. Décolorée | 107. Brune |
| 26. Blanche brûlée (bronzage du fait du soleil) | 61. Sombre – désigne une personne noire | 108. Brune claire |
| 27. Très blanche avec des tâches de rousseur | 62. « Sombrette » - désigne une personne noire perçue comme pas si noire que cela | 109. Brune brune |
| 28. Blanche sale (couleur claire mais non blanche) | 63. Fogoio (traduction non trouvée) | 110. Brune noire |
| 29. Un peu blanche | 64. De Galicie – désignation péjorative d'une personne portugaise | 111. De Pologne (blanche) |
| 30. « Blanchette » (petite blanche) | 65. Bande de Galiciens (péjoratif) | 112. Un peu claire / blanche |
| 31. Bronze | 66. Couleur du fruit jumbo | 113. Un peu brune, mais pas trop |
| 32. Bronzée | 67. Orange | 114. « Noirette » (petite noire) |
| 33. Couleur des Indiens (indigènes) foncés | 68. Lilas | 115. Personne métisse dont la peau est considérée comme blanche mais mélangée à une autre couleur |
| 34. Littéralement « bourrique en train de fuir », signifie 'sans couleur' | 69. Blond | 116. Presque noir (noir mais pas noir foncé) |
| 35. Cabocle | 70. Blond clair | 117. Brûlée |
| 36. Du Cap Vert | 71. Dont les cheveux sont blancs | 118. Brûlée du fait d'une exposition sur la plage |
| 37. Café (employé pour désigner une personne très noire) | 72. Dont les cheveux sont blancs | 119. Brûlée du fait d'une exposition au soleil |
| 38. Café au lait (normalement désigne une personne dont les | 73. De Malaisie | 120. Normale |
| | 74. Marin | 121. Reteint (très chargé de couleur, donc à la peau foncée) |
| | 75. Marron | 122. Rose (désigne une peu très blanche) |
| | 76. Un peu jaune | 123. Rosée (désigne une peu très blanche) |
| | 77. Un peu blanche et mélangée avec une autre couleur | 124. Blanche mais exposée au soleil |
| | 78. Ni blanc ni noir, entre les deux | 125. Violette |
| | 79. Noir sans être noir foncé | 126. Rousse |
| | 80. Mélasse | |
| | 81. Métisse | |
| | 82. Miscigénée | |

| | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------|
| 127. Russe | 130. Sarauba (traduction non trouvée) | 133. Dont les yeux sont bleus ou verts |
| 128. Rouge cuivré | 131. Tostée / Grillée | 134. Trouble / sombre / opaque |
| 129. Personne métisse à la peau claire et aux cheveux roux | 132. Dont les cheveux sont blancs | 135. Verte |
| | | 136. Rouge |

Annexe 1.3 : Déclarations spontanées de couleur de peau dans la PME 1998 – liste des 142 couleurs

| | | |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1. Africana | 50. Encardida | 99. Morena branco |
| 2. Alemão | 51. Escura | 100. Moreno médio |
| 3. Alourado | 52. Escuro cabo verde | 101. Morena mulato |
| 4. Alva | 53. Francês | 102. Moreno normal |
| 5. Amarela | 54. Galego | 103. Moreno pálido |
| 6. Amarelo claro | 55. Galego branco | 104. Moreno queimado |
| 7. Azul branca | 56. Índia | 105. Mulata |
| 8. Baiana | 57. Índia negra cafuza | 106. Mulata clara |
| 9. Bege | 58. Indígena | 107. Mulata escura |
| 10. Bem loira | 59. Italiana | 108. Mulata morena |
| 11. Bombom | 60. Jambo | 109. Mulatinha |
| 12. Branca | 61. Japonesa | 110. Mulato médio |
| 13. Branca Amarela | 62. Latina americana | 111. Mulato negra |
| 14. Branca avermelhada | 63. Leite | 112. Negão |
| 15. Branca brasileira | 64. Loira | 113. Negra |
| 16. Branca clara | 65. Loira clara | 114. Negra moreno |
| 17. Branca e parda | 66. Marrom | 115. Negrinho |
| 18. Branca escura | 67. Marrom canela | 116. Negro claro |
| 19. Branca leite | 68. Meia branca | 117. Negro moreno |
| 20. Branca morena | 69. Meio termo | 118. Negro pardo |
| 21. Branca ou mulata | 70. Mel | 119. Neguinho |
| 22. Branco azedo | 71. Mestiça | 120. Pálida |
| 23. Branco médio | 72. Mestiça (morena clara) | 121. Parda |
| 24. Branco moreno claro | 73. Mestiça postiça | 121. Parda (morena escura) |
| 25. Branquinha | 74. Mista | 122. Parda morena |
| 26. Brasileira | 75. Misturada | 123. Parda clara |
| 27. Bronzeada | 76. Morena | 124. Parda escura |
| 28. Bugre | 77. Morena | 125. Parda morena clara |
| 29. Cabocla | 78. Morena clara jambo | 126. Pardão |
| 30. Cabo verde | 79. Morena bem clara | 127. Pardinha |
| 31. Cafuzo | 80. Morena cabocla | 128. Pardo caboclo |
| 32. Canela | 81. Morena cabo verde | 129. Peloduro |
| 33. Canela escura | 82. Morena café | 130. Polonesa |
| 34. Canelinha | 83. Morena canela | 131. Portuguesa |
| 35. Castanha | 84. Morena castanha | 132. Pouco moreno |
| 36. Castanho clara | 85. Morena clara | 133. Preta |
| 37. Cearense | 86. Morena escura | 134. Preta negra |
| 38. Chocolate | 87. Morena jambo | 135. Pretinha |
| 39. Cinza | 88. Morena mais para amarela | 136. Roxa |
| 40. Clara | 89. Morena media | 137. Ruiva |
| 41. Clara branca | 90. Morena mestiça | 138. Sarara |
| 42. Clara parda | 91. Morenã | 139. Sararazada |
| 43. Clarinha | 92. Morena palia | 140. Saxão |
| 44. Claro brasileiro | 93. Morena parda | 141. Tostada |
| 45. Cor de canela | 94. Morena preta | 142. Vermelha |
| 46. Cor de cuia | 95. Morena sara | |
| 47. Crioulo | 96. Morena trigueiro | |
| 48. Descacado | 97. Moreninha | |
| 49. é difícil de dizer | 98. Moreninho branquinho | |

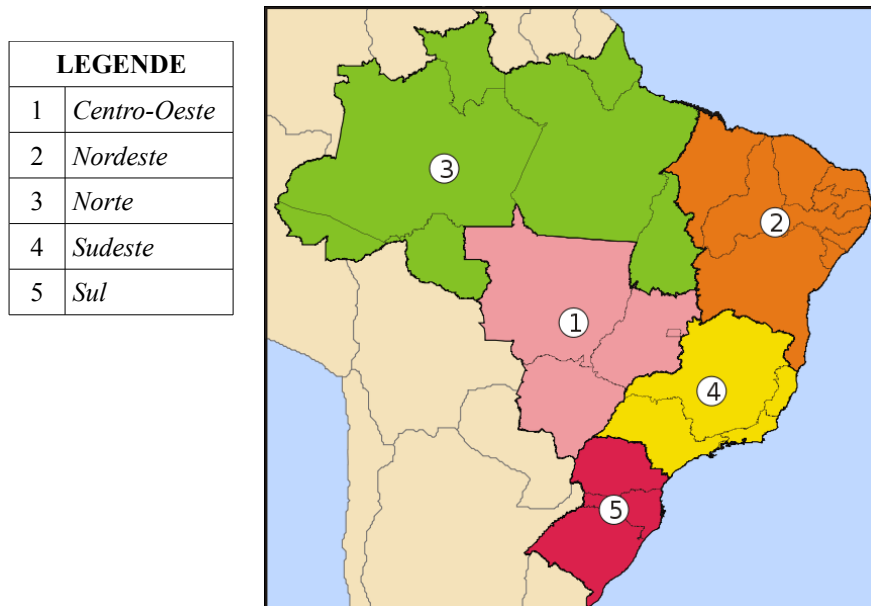
Pour les lecteurs non lusophones, nous proposons des traductions / interprétations de ces termes² :

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| 1. Africaine | 47. Créole | 95. Brune sara (traduction non trouvée) |
| 2. Allemande | 48. Dont on a enlevé la coquille (en parlant d'une noix) | 96. Brune aux yeux bleus ou verts |
| 3. Qui tire vers le blond | 49. C'est difficile à dire | 97. Petite brune (pour ne pas dire noire) |
| 4. Aurore (claire mais non blanche) | 50. Sale | 98. Petit brun petit blanc |
| 5. Jaune | 51. Foncé | 99. Brune blanche |
| 6. Jaune clair | 52. Foncé du Cap Vert | 100. Brun moyen |
| 7. Bleu blanc | 53. Français | 101. Brun mulâtre |
| 8. Baianais | 54. De Galicie | 102. Brun normal |
| 9. Beige | 55. Blanc de Galicie | 103. Brun pâle |
| 10. Très blonde | 56. Indienne | 104. Brun brûlé (du fait d'une exposition au soleil) |
| 11. Bonbon (cela désigne une peau foncée – les bonbons sont en fait des chocolats) | 57. Indienne noire cafuze | 105. Mulâtre |
| 12. Blanche | 58. Indigène | 106. Mulâtre clair |
| 13. Blanche jaune | 59. Italienne | 107. Mulâtre foncé |
| 14. Blanche rougie (du fait du soleil) | 60. Doré légèrement rougi | 108. Mulâtre brun |
| 15. Blanche brésilienne | 61. Japonaise | 109. Petite mulâtre (pour ne pas dire noire) |
| 16. Blanche claire | 62. D'Amérique Latine | 110. Mulâtre moyen |
| 17. Blanche et brune | 63. Lait | 111. Mulâtre noir |
| 18. Blanche foncée | 64. Blonde | 112. Beau noir (grand, fort, <i>etc.</i>) |
| 19. Blanche couleur lait | 65. Blond clair | 113. Noir |
| 20. Blanche brune | 66. Marron | 114. Noir brun |
| 21. Blanche ou mulâtre | 67. Marron cannelle | 115. Noir (péjoratif) |
| 22. Blanc acide | 68. Un peu blanche | 116. Noir clair |
| 23. Blanc moyen | 69. Un peu au milieu | 117. Noir brun |
| 24. Blanc brun clair | 70. Miel | 118. Noir brun |
| 25. « Blanchette » (petite blanche) | 71. Métisse | 119. Petit noir |
| 26. Brésilienne | 72. Métisse (brune claire) | 120. Pâle |
| 27. Bronzée | 73. Métisse artificielle / factice | 121. Brune |
| 28. Indien (indigène) | 74. Mixte, difficile à définir | 121. Brune (brune foncée) |
| 29. Cabocle | 75. Mélangée | 122. Brune brune |
| 30. Du Cap Vert | 76. Brune ou café au lait | 123. Brune claire |
| 31. Cafuze | 77. Brune | 124. Brune foncée |
| 32. Cannelle / peau un peu mate | 78. Brune claire dorée légèrement rougie | 125. Brune brune claire |
| 33. Cannelle foncée | 79. Brune très claire | 126. Très brun |
| 34. Petite cannelle | 80. Brune cabocle | 127. Un peu brune |
| 35. Châtain | 81. Brune du Cap Vert | 128. Brun cabocle |
| 36. Châtain clair | 82. Brune café | 129. Poils crépus |
| 37. De l'État du Ceara | 83. Brune cannelle | 130. Polonais |
| 38. Chocolat / un brun considéré comme un peu sombre | 84. Brune châtain | 131. Portugais |
| 39. Cendre (variété de gris) | 85. Brune claire | 132. Un peu brun |
| 40. Claire | 86. Brune foncée | 133. Noir |
| 41. Claire blanche | 87. Brune dorée, légèrement rougie | 134. Noir noir |
| 42. Claire brune | 88. Brune qui tient plus du jaune | 135. Petite noire |
| 43. « Clairette » Petite claire | 89. Brun moyen | 136. Violette |
| 44. Clair brésilien | 90. Brune métisse | 137. Rousse |
| 45. Couleur cannelle (<i>cf.</i> n°32) | 91. Très brun et joli | 138. Personne métisse à la peau claire et aux cheveux roux |
| 46. Couleur calebasse | 92. Brune marron clair, déteinte | 139. Groupe de sarará (<i>cf.</i> n°138) |
| | 93. Brune brune | 140. Saxon |
| | 94. Brune noire | 141. Tostée / grillée |
| | | 142. Rouge |

2 Nous remercions tout particulièrement Andréa Cristina Dörr et Ananda Melo King pour leur aide.

Annexes au chapitre 2

Annexe 2.1 : Carte des régions du Brésil



Source : travail personnel de Raphael Lorenzeto de Abreu (22/04/06)
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Brazil_Regions.svg consulté le 01/02/10].

Annexe 2.2 : Carte des unités de fédération du Brésil



Source : <http://www.abc-latina.com/bresil/div/carte-regions.htm> consulté le 06/05/10.

Annexe 2.3 : Les modèles de discrimination par goût [G. S. Becker (1971)]

Nous nous basons sur G. S. Becker (1971). La notation de l'ouvrage est respectée. Cette annexe est purement informative et n'entend pas se substituer à l'ouvrage de référence.

Soit un employeur i , un employé j et un consommateur k . Faisons l'hypothèse qu'il y a deux groupes dans la société : B et N . Ce dernier groupe n'est pas aimé. Tout contact, même indirect, avec un membre du groupe N entraîne une désutilité notée d . Soit b un membre du groupe B et n un membre du groupe N .

Alors, pour l'employeur (modèle de discrimination par goût de l'employeur), c'est comme s'il payait un taux de salaire net $\pi (1 + d_i)$ un candidat n embauché tandis qu'il payerait π un candidat b (b est donc moins cher que n).

Pour l'employé (modèle de discrimination par goût de l'employé), c'est comme s'il était payé $\pi_j (1 - d_j)$ s'il devait travailler avec b , tandis qu'il percevrait être payé π_j s'il travaillait avec n .

Enfin, pour le consommateur (modèle de discrimination par goût du consommateur), c'est comme si le prix net d'un bien produit par n serait $p (1 + d_k)$, tandis qu'il serait simplement p s'il était produit par b .

Cette désutilité est traduite en termes monétaires, mais en toute rigueur elle n'est pas forcément monétaire : ce peut être un coût psychologique par exemple.

Annexe 2.4 : Le modèle de discrimination statistique [E. S. Phelps (1972)]

Nous nous basons sur E. S. Phelps (1972). La notation de l'article est respectée. Cette annexe est purement informative et n'entend pas se substituer à l'article de référence.

Soit un employeur. Il décide d'embaucher ou non un candidat i sur la base de la performance qu'il en attend, définie telle que :

$$y_i = q_i + u_i$$

avec y la performance, q la qualification et u un terme d'erreur normalement distribué et de moyenne nulle. Le niveau de qualification n'étant pas observable, l'employeur cherche une variable qui peut lui donner une idée de cette information. Si seule la couleur de peau est observable, alors l'employeur définit la qualification telle que :

$$q_i = \alpha + x_i + \eta_i$$

avec α le niveau d'éducation non observable par exemple et x_i la contribution des facteurs sociaux où :

$$x_i = (-\beta + \varepsilon_i)c_i$$

avec β un paramètre positif et non nul et $c_i = 1$ si l'individu est noir, 0 sinon. Les termes d'erreur η_i et ε_i sont i.i.d. Notons que Phelps ne définit pas α et β dans son article.

En définissant λ et z tels que :

$$\lambda_i = \eta_i + \varepsilon_i c_i$$

$$z_i = -\beta c_i$$

Alors :

$$q_i = \alpha + z_i + \lambda_i$$

et

$$y_i = q_i + u_i = \alpha + z_i + \lambda_i + u_i$$

Alors, plus la perception statistique de l'employeur anticipe une grande variabilité dans les caractéristiques d'un groupe d'une certaine couleur, plus il accorde d'importance à la variable 'couleur de peau' dans l'équation.

Annexe 2.5 : Mettre en évidence et mesurer la discrimination – la méthode de décomposition des écarts de salaires [R. L. Oaxaca (1973)]

Cette annexe est purement informative et n'entend pas se substituer à l'article de référence.

Soit deux groupes B et N , où les membres du groupe B perçoivent en moyenne des salaires plus élevés que ceux du groupe N . Le chercheur pense que la discrimination est une cause de cet écart de salaire.

Afin d'appliquer la méthode de décomposition des écarts de salaires, il faut tout d'abord estimer séparément les équations de salaires pour les groupes B et N , soit :

$$(1) \quad \ln(\text{salaire}_B) = \alpha_B + \beta_B X_B + \varepsilon_B$$

$$(2) \quad \ln(\text{salaire}_N) = \alpha_N + \beta_N X_N + \varepsilon_N$$

où X est un vecteur de caractéristiques individuelles et ε un terme d'erreur stochastique.

Puis, le chercheur calcule l'écart entre le salaire moyen du groupe B et celui du groupe N , puis le décompose en recourant aux coefficients estimés des équations (1) et (2) :

$$(3) \quad \begin{aligned} \text{écart} &= \ln(\text{salaire}_B) - \ln(\text{salaire}_N) \\ &= (\alpha_B + \beta_B X_B) - (\alpha_N + \beta_N X_N) \\ &= (\alpha_B - \alpha_N) + X_N(\beta_B - \beta_N) + \beta_B(X_B - X_N) \end{aligned}$$

où le terme $[X_N(\beta_B - \beta_N)]$ correspond à une différence de traitement pour des caractéristiques identiques, autrement dit à de la discrimination, tandis que le terme $[\beta_B(X_B - X_N)]$ correspond à une différence de traitement justifiée par une différence de caractéristiques.

L'hypothèse sous-jacente ici afin de calculer la part de l'écart de salaire attribuable à de la discrimination et celle liée à une différence de caractéristiques est que le salaire sans discrimination est celui pratiqué pour les individus du groupe B . Or, nous pouvons avoir une coexistence d'une discrimination à l'encontre des individus du groupe N et en faveur de ceux du groupe B . Il existerait un salaire sans discrimination [noté β^*] intermédiaire entre celui pratiqué pour le groupe B et celui pratiqué pour le groupe N [J. Cotton (1988)]. La

décomposition (3) peut donc être réécrite telle que :

$$(4) \quad \text{écart} = \ln(\text{salair}_B) - \ln(\text{salair}_N) \\ = (\alpha_B - \alpha_N) + X_N(\beta^* - \beta_N) + X_B(\beta_B - \beta^*) + \beta^*(X_B - X_N)$$

où le terme $[X_N(\beta^* - \beta_N)]$ correspond de de la discrimination contre les individus du groupe N , le terme $[X_B(\beta_B - \beta^*)]$ rend compte du fait que les membres du groupe B sont favorisés et le terme $[\beta^*(X_B - X_N)]$ correspond à une différence de traitement entre B et N justifiée par une différence de caractéristiques.

Il faut alors choisir β^* de manière adéquate [R. L. Oaxaca / M. R. Ransom (1994)].
fin annexe 2.5

Annexe 2.6 : Auto- versus alter-déclarations selon différentes bases de données

Tableau A.2.1 : Auto- versus alter-déclarations – répartition (%) [Données : São Paulo 1986]

| | | auto-déclarations | | | | | | total |
|--------------------|----------------|-------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>morena</i> | <i>mulata</i> | <i>preta</i> | <i>outro</i> | <i>oriental</i> | |
| alter-déclarations | <i>branca</i> | 56.2 | 9.3 | 3.5 | 0.9 | 0.9 | 0.5 | 71.1 |
| | <i>preta</i> | 0.9 | 0.2 | 1.2 | 2.3 | 0.2 | 0 | 4.7 |
| | <i>amarela</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2.4 | 2.4 |
| | <i>parda</i> | 2.4 | 6.6 | 8.2 | 3.3 | 1 | 0 | 21.6 |
| | total | 59.5 | 16.1 | 12.9 | 6.4 | 2.1 | 3 | 100 |

Source : R. G. Osório (2003 : 14)

Tableau A.2.2 : Auto- versus alter-déclarations – répartition (%) [Données : Datafolha 1995]

| | | auto-déclarations | | | | |
|--------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> | <i>outro</i> | total |
| alter-déclarations | <i>branca</i> | 44 | 5 | 0 | 3 | 52 |
| | <i>parda / mulata</i> | 6 | 20 | 5 | 4 | 35 |
| | <i>preta</i> | 0 | 3 | 7 | 1 | 11 |
| | <i>outros = amarelos / indios</i> | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| | total | 50 | 29 | 12 | 9 | 100 |

Source : R. G. Osório (2003 : 15) d'après C. Turra / G. Venturi (1995 : 89).

Tableau A.2.3 : Auto- versus alter-déclarations – répartition (%) [Données : PNDS 1996]

| | | auto-déclarations | | | | | total |
|--------------------|----------------|-------------------|--------------|--------------|----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> | <i>amarela</i> | <i>india</i> | |
| alter-déclarations | <i>branca</i> | 39.1 | 4.9 | 0 | 0.1 | 0 | 44.1 |
| | <i>parda</i> | 3.5 | 46.2 | 0.9 | 0.1 | 0 | 50.6 |
| | <i>preta</i> | 0 | 1.8 | 3.1 | 0 | - | 4.9 |
| | <i>amarela</i> | 0 | 0 | - | 0.3 | - | 0.3 |
| | <i>india</i> | - | 0 | - | - | 0 | 0 |
| | total | 42.7 | 52.9 | 4 | 0.4 | 0 | 100 |

Source : R. G. Osório (2003 : 16) d'après DISOC / IPEA

Tableau A.2.4 : Auto- versus alter-déclarations – répartition (%) [Données : SRSR – Recife 2002]

| | | auto-déclarations | | | | | total |
|--------------------|----------------|-------------------|--------------|--------------|----------------|--------------|-------|
| | | <i>branca</i> | <i>preta</i> | <i>parda</i> | <i>amarela</i> | <i>india</i> | |
| alter-déclarations | <i>branca</i> | 81.2 | 0.6 | 14.4 | - | 3.7 | 24.88 |
| | <i>preta</i> | 8.36 | 39.76 | 45.9 | - | 5.98 | 21.09 |
| | <i>parda</i> | 30.45 | 11.18 | 52.77 | 0.67 | 4.93 | 51 |
| | <i>amarela</i> | - | - | - | - | - | - |
| | <i>india</i> | 41.63 | 3.07 | 31.63 | - | 23.67 | 3.02 |
| | total | 38.8 | 14.3 | 31.1 | 0.3 | 5.4 | 100 |

Source : P. Miranda-Ribeiro / A. J. Caetano (2005 : 10).

Lecture : répartition des alter-déclarations dans les catégories d'auto-déclarations. Ainsi 0,6 % des alter-déclarés *brancos* sont des auto-déclarés *pretos*. Pour les totaux, lecture en ligne pour les alter-déclarations et en colonne pour les auto-déclarations.

Tableau A.2.5 : Auto- versus alter-déclarations – répartition (%) [Données : J. L. Bastos / M. A. Peres / K. G. Peres /S. C. Dumith / S. P. Gigante (2008) – enquête réalisée en 2005]

| | | auto-déclarations | | |
|--------------------|---------------|-------------------|--------------|--------------|
| | | <i>branca</i> | <i>parda</i> | <i>preta</i> |
| alter-déclarations | <i>branca</i> | 98.3 | 34.6 | 8 |
| | <i>parda</i> | 1.4 | 40.4 | 5.3 |
| | <i>preta</i> | 0.3 | 25 | 86.7 |
| | total | 100 | 100 | 100 |

Source : à partir de J. L. Bastos / M. A. Peres / K. G. Peres /S. C. Dumith / S. P. Gigante (2008 : 6).

Lecture : répartition des auto-déclarations dans les catégories d'alter-déclaration. Ainsi 98,3 % des auto-déclarés *brancos* sont alter-déclarés *brancos*.

Annexes au Chapitre 4

Annexe 4.1 : Le questionnaire

Nous reproduisons ci-dessous le texte du questionnaire. Les passations étaient réalisées directement sur l'ordinateur : nous saisissons les réponses des enquêtés. Un questionnaire imprimé était également mis à disposition de chaque enquêté afin qu'il puisse en consulter le texte introductif, notamment.

Pesquisadora : Stéphanie Cassilde

Orientadores : Pr. Jean Louis Arcand / Pr. Juan Matas

Contacto : stcassilde@hotmail.fr

Telefone em São Paulo : 0055 11 8201 3583

Telefone na França : 0033 6 64 95 60 88

QUESTIONARIO PARA OS EMPREGADOS

Bom-dia. Me chamo Stéphanie Cassilde. Sou uma estudante francesa. Faz quatro (4) anos que estudo na Universidade temas relativos ao Brasil. Efetuo atualmente para os meus estudos universitários na França uma pesquisa de sociologia sobre a vida e a cultura no Brasil. Por isso preciso fazer questionários. Gostaria de pedir a colaboração de vocês respondendo com a maior precisão possível às questões. As suas respostas serão estritamente confidenciais e o processamento dos dados será anônimo. A duração deste questionário é de 30 minutos. O português não é a minha língua materna, assim não hesite perguntar-me mas informações sobre as questões se necessário.

Não risque. Se foi necessario, apague.

PARTE I – IDENTIFICAÇÃO

QP101 Numero do questionario <IDNUM>

ID Numero do questionario (manual contra error) : ###

QP102 Empresa __

QP103 Nome do entrevistador __

QP104 Local da visita _____

QP105 Data da visita <Today-dmy>

VA001 Data da visita (correção manual) <dd/mm/yyyy>

QP106a Horário da visita - inicio ##.##

VA002 Inicio horario da visita em hora(s) ##

VA003 Inicio horario da visita em minuto(s) ##

QP107 Situação da entrevista ##

Tiers Présence d'une tierce personne pendant la passation du questionnaire : ##

PARTE II – CARACTERISTICAS DO DOMICILIO E MIGRAÇÃO

QP201a O seu domicilio é do tipo : ##

QP201b Outro : _____

QP202 Quanto andares ha no edificio ? ## andares

QP203 Em qual andar você mora ? ## andar

QP204a Qual é a condição de ocupação do domicilio ? ##

QP204b Outro _____

QP205a Qual é o valor da prestação ou do aluguel pago no mês de Outubro 2006 ? #####.##R\$

QP205b Uma pessoa paga o IPTU (Imposto Predial Territorial Urbano) para esta casa ? ##

QP206a Em que cidade você mora atualmente ? _____

VA004 Codigo da cidade onde a pessoa mora atualmente ##

QP206b Em que bairro você mora atualmente ? _____

AP001 bairro _____
VA005 Codigo do bairro onde a pessoa mora atualmente ##
VA006 Este bairro é um distrito ? ##
QP206c Qual é o CEP ? #####
QP207 Em que ano fixou residência nesta cidade e neste bairro ? ####
QP208a Sempre morou nesta cidade ? ##
QP208b Sempre morou neste bairro ? ##

Onde morou antes de fixar residência nesta cidade / neste bairro ?

*** Primeiro lugar :**

QP209a ano do inicio da residência no primeiro lugar de migração : #####
QP209b estado do primeiro lugar de migração : ##
QP209c cidade _____
VA007 Codigo da cidade do primeiro lugar de migração ##
QP209d bairro _____
VA008 Codigo do bairro do primeiro lugar de migração ##

*** Segundo lugar :**

QP209e ano do inicio da residência no segundo lugar de migração : #####
QP209f estado do segundo lugar de migração ##
QP209g cidade _____
VA009 Codigo da cidade do segundo lugar de migração ##
QP209h bairro _____
VA010 Codigo do bairro do segundo lugar de migração ##

*** Terceiro lugar :**

QP209i ano do inicio da residência no terceiro lugar de migração: #####
QP209j estado do terceiro lugar de migração ##
QP209k cidade _____
VA011 Codigo da cidade do terceiro lugar de migração ##
QP209l bairro _____
VA012 Codigo do bairro do terceiro lugar de migração ##

Qual é o motivo de sua(s) mudança(s) de casa ? Pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

QP210a Você mudou de casa para conseguir trabalho ? ##
QP210b Você mudou de casa para procurar trabalho ? ##
QP210c Você mudou de casa para estudar ? ##
QP210d Você mudou de casa para casar ? ##
QP210e Você mudou de casa para acompanhar a família ? ##
QP210f1 Você mudou de casa para um outro motivo ? ##
QP210f2 motivo 1 : _____
QP210f3 motivo 2 : _____
QP210f4 motivo 3 : _____
VA013 Você mudou de casa para ter uma casa propria ##
VA014 Você mudou de casa para ter uma vida melhor ##

QP211a Qual é a sua nacionalidade ? ##

QP211b Se estrangeiro : _____

QP212 Qual era sua nacionalidade antes de ser brasileiro ? _____

Com quem você vivia quando tinha 15 anos ? Pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

QP213a Quando você tinha 15 anos, você vivia com o seu pai ? ##
QP213b Quando você tinha 15 anos, você vivia com a sua mãe ? ##
QP213c Quando você tinha 15 anos, você vivia com a sua avo ? ##
QP213d Quando você tinha 15 anos, você vivia com o seu avô ? ##
QP213e Quando você tinha 15 anos, você vivia sozinho(a) ? ##
QP213f1 Quando você tinha 15 anos, você vivia com irmãos e irmãs ? ##
QP213f2 Quando você tinha 15 anos, você vivia com quantos irmãos : ## irmãos
QP213f3 Quando você tinha 15 anos, você vivia com quantos irmãs : ## irmãs
QP213g1 Quando você tinha 15 anos, você vivia com parentes ? ##
QP213g2 Quando você tinha 15 anos, você vivia com quantos parentes : ##
QP213g3 parente 1 : _____

- VA200 Quando você tinha 15 anos, você vivia com o parente 1 que é : ##
 QP213g4 parente 2 : _____
 VA201 Quando você tinha 15 anos, você vivia com o parente 2 que é : ##
 VA011 Quando você tinha 15 anos, você vivia com a sua tia ? ##
 VA012 Quando você tinha 15 anos, você vivia com o seu tio ? ##
 QP213h1 Quando você tinha 15 anos, você vivia com outras pessoas ? ##
 QP213h2 Quando você tinha 15 anos, você vivia com quantas outras pessoas : ##
 QP213h3 outra pessoa 1 : _____
 VA202 Quando você tinha 15 anos, você vivia com a outra pessoa 1 que é : ##
 QP213h4 outra pessoa 2 : _____
 VA203 Quando você tinha 15 anos, você vivia com a outra pessoa 2 que é : ##
 QP213i Não se recorda. ##

Com quem você vivia quando tinha 10 anos ? Pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

- QP214a Quando você tinha 10 anos, você vivia com o seu pai ? ##
 QP214b Quando você tinha 10 anos, você vivia com a sua mãe ? ##
 QP214c Quando você tinha 10 anos, você vivia com a sua avo ? ##
 QP214d Quando você tinha 10 anos, você vivia com o seu avô ? ##
 QP214e Quando você tinha 10 anos, você vivia sozinho(a) ? ##
 QP214f1 Quando você tinha 10 anos, você vivia com irmãos e irmãs ? ##
 QP214f2 Quando você tinha 10 anos, você vivia com quantos irmãos : ## irmãos
 QP214f3 Quando você tinha 10 anos, você vivia com quantos irmãs : ## irmãs
 QP214g1 Quando você tinha 10 anos, você vivia com parentes ? ##
 QP214g2 Quando você tinha 10 anos, você vivia com quantos parentes : ##
 QP214g3 parente 1 : _____
 VA204 Quando você tinha 10 anos, você vivia com o parente 1 que é : ##
 QP214g4 parente 2 : _____
 VA205 Quando você tinha 10 anos, você vivia com o parente 2 que é : ##
 QP214h1 Quando você tinha 10 anos, você vivia com outras pessoas ? ##
 QP214h2 Quando você tinha 10 anos, você vivia com quantas outras pessoas : ##
 QP214h3 outra pessoa 1 : _____
 VA206 Quando você tinha 10 anos, você vivia com a outra pessoa 1 que é : ##
 QP214h4 outra pessoa 2 : _____
 VA207 Quando você tinha 10 anos, você vivia com a outra pessoa 2 que é : ##
 QP214i Não se recorda. ##

Com quem você vivia quando tinha 5 anos ? Pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

- QP215a Quando você tinha 5 anos, você vivia com o seu pai ? ##
 QP215b Quando você tinha 5 anos, você vivia com a sua mãe ? ##
 QP215c Quando você tinha 5 anos, você vivia com a sua avo ? ##
 QP215d Quando você tinha 5 anos, você vivia com o seu avô ? ##
 QP215e Quando você tinha 5 anos, você vivia sozinho(a) ? ##
 QP215f1 Quando você tinha 5 anos, você vivia com irmãos e irmãs ? ##
 QP215f2 Quando você tinha 5 anos, você vivia com quantos irmãos : ## irmãos
 QP215f3 Quando você tinha 5 anos, você vivia com quantos irmãs : ## irmãs
 QP215g1 Quando você tinha 5 anos, você vivia com parentes ? ##
 QP215g2 Quando você tinha 5 anos, você vivia com quantos parentes : ##
 QP215g3 parente 1 : _____
 VA208 Quando você tinha 5 anos, você vivia com o parente 1 que é : ##
 QP215g4 parente 2 : _____
 VA209 Quando você tinha 5 anos, você vivia com o parente 2 que é : ##
 QP215h1 Quando você tinha 5 anos, você vivia com outras pessoas ? ##
 QP215h2 Quando você tinha 5 anos, você vivia com quantas outras pessoas : ##
 QP215h3 outra pessoa 1 : _____
 VA210 Quando você tinha 5 anos, você vivia com a outra pessoa 1 que é : ##
 QP215h4 outra pessoa 2 : _____
 VA211 Quando você tinha 5 anos, você vivia com a outra pessoa 1 que é : ##
 QP215i Não se recorda. ##

PARTE III – EDUCAÇÃO

QP301 Você sabe ler / escrever ? ##

Qual é o seu nível escolar ?

QP302a nível escolar da pessoa : ##

QP302b ano(s) no nível escolar da pessoa : ##

QP303 Você obteve diploma ou certificação neste nível ? ##

Estudou na escola :

QP304a Pré-escola era no setor : ##

QP304b 1o grau / curso primario incompleto era no setor : ##

QP304c 1o grau / curso primario completo era no setor : ##

QP304d 1o grau / curso primario supletivo / suplência incompleto era no setor : ##

QP304e 1o grau curso / primario supletivo / suplência completo era no setor : ##

QP304f 1o grau / ginasio / ginasio incompleto era no setor : ##

QP304g 1o grau / ginasio / ginasio completo era no setor : ##

QP304h 1o grau / ginasio / ginasio supletivo / suplência incompleto era no setor : ##

QP304i 1o grau / ginasio / ginasio supletivo / suplência completo era no setor : ##

QP304j 2o grau / ensino medio / colegio / colegial incompleto era no setor : ##

QP304k 2o grau / ensino medio / colegio / colegial completo era no setor : ##

QP304l 2o grau / ensino medio / colegio / colegial supletivo / suplência incompleto era no setor : ##

QP304m 2o grau / ensino medio / colegio / colegial supletivo / suplência completo era no setor : ##

QP304n ensino técnico / curso profissionalizante incompleto era no setor : ##

QP304o ensino técnico / curso profissionalizante completo era no setor : ##

QP304p superior graduação era no setor : ##

QP304q superior mestrado era no setor : ##

QP304r superior doutorado era no setor : ##

QP304s superior post doutorado era no setor : ##

As pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos sabem ler e escrever ?

QP305a O seu pai sabe ler e escrever : ##

QP305b A sua mãe sabe ler e escrever : ##

QP305c A sua avo sabe ler e escrever : ##

QP305d O seu avô sabe ler e escrever : ##

QP305e O seu parente 1 sabe ler e escrever : ##

QP305f O seu parente 2 sabe ler e escrever : ##

QP305g A outra pessoa 1 sabe ler e escrever : ##

QP305h A outra pessoa 2 sabe ler e escrever : ##

Qual é o nível escolar das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos ?

O seu pai :

QP306a1 nível escolar do seu pai quando você tinha 15 anos : ##

QP306a2 ano(s) no nível do seu pai quando você tinha 15 anos : ##

A sua mãe :

QP306b1 nível escolar da sua mãe quando você tinha 15 anos : ##

QP306b2 ano(s) no nível escolar da sua mãe quando você tinha 15 anos : ##

A sua avo :

QP306c1 nível escolar da sua avo quando você tinha 15 anos : ##

QP306c2 ano(s) no nível escolar da sua avo quando você tinha 15 anos : ##

O seu avô :

QP306d1 nível escolar do seu avô quando você tinha 15 anos : ##

QP306d2 ano(s) no nível escolar do seu avô quando você tinha 15 anos : ##

O seu parente 1 :

QP306e1 nível escolar do seu parente 1 quando você tinha 15 anos : ##

QP306e2 ano(s) no nível escolar do seu parente 1 quando você tinha 15 anos : ##

O seu parente 2 :

QP306f1 nível escolar do seu parente 2 quando você tinha 15 anos : ##

QP306f2 ano(s) no nível escolar do seu parente 2 quando você tinha 15 anos : ##

A outra pessoa 1 :

QP306g1 nível escolar da outra pessoa 1 quando você tinha 15 anos : ##

QP306g2 ano(s) no nível escolar da outra pessoa 1 quando você tinha 15 anos : ##

A outra pessoa 2 :

QP306h1 nível escolar da outra pessoa 2 quando você tinha 15 anos : ##

QP306h2 ano(s) no nível escolar da outra pessoa 2 quando você tinha 15 anos : ##

As pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos obtiveram diploma ou certificação neste nível ?

QP307a O seu pai tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307b A sua mãe tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307c A sua avó tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307d O seu avô tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307e O seu parente 1 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307f O seu parente 2 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307g A outra pessoa 1 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

QP307h A outra pessoa 2 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 15 anos : ##

Qual é o nível escolar das pessoas com quem você vivia quando tinha 10 anos ?

O seu pai :

QP308a1 nível escolar do seu pai quando você tinha 10 anos : ##

QP308a2 ano(s) no nível escolar do seu pai quando você tinha 10 anos : ##

A sua mãe :

QP308b1 nível escolar da sua mãe quando você tinha 10 anos : ##

QP308b2 ano(s) no nível escolar da sua mãe quando você tinha 10 anos : ##

A sua avó :

QP308c1 nível escolar da sua avó quando você tinha 10 anos : ##

QP308c2 ano(s) no nível escolar da sua avó quando você tinha 10 anos : ##

O seu avô :

QP308d1 nível escolar do seu avô quando você tinha 10 anos : ##

QP308d2 ano(s) no nível escolar do seu avô quando você tinha 10 anos : ##

O seu parente 1 :

QP308e1 nível escolar do parente 1 quando você tinha 10 anos : ##

QP308e2 ano(s) no nível escolar do parente 1 quando você tinha 10 anos : ##

O seu parente 2 :

QP308f1 nível escolar do parente 2 quando você tinha 10 anos : ##

QP308f2 ano(s) no nível escolar do parente 2 quando você tinha 10 anos : ##

A outra pessoa 1 :

QP308g1 nível escolar da outra pessoa 1 quando você tinha 10 anos : ##

QP308g2 ano(s) no nível escolar da outra pessoa 1 quando você tinha 10 anos : ##

A outra pessoa 2 :

QP308h1 nível escolar da outra pessoa 2 quando você tinha 10 anos : ##

QP308h2 ano(s) no nível escolar da outra pessoa 2 quando você tinha 10 anos : ##

As pessoas com quem você vivia quando tinha 10 anos obtiveram diploma ou certificação neste nível ?

QP309a O seu pai tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309b A sua mãe tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309c A sua avó tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309d O seu avô tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309e O seu parente 1 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309f O seu parente 2 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309g A outra pessoa 1 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP309h A outra pessoa 2 tinha diploma ou certificação neste nível quando você tinha 10 anos : ##

QP310 Você tentou o vestibular no setor público ? ##

QP311 Quantas vezes você tentou o vestibular no setor público ? ##

QP312 Você tentou o vestibular no setor privado ? ##

QP313 Quantas vezes você tentou o vestibular no setor privado ? ##

Descreva os diferentes lugares onde fez vestibular. Para as perguntas seguintes, você pode escolher várias opções ao mesmo tempo.

*** PRIMEIRA vez :**

VA042 Este primeiro vestibular é para entrar numa universidade : ##

QP314a1 tipo de preparação do primeiro vestibular : ##
QP314a2 Outra : _____
QP314b estado 1 do primeiro vestibular : ##
QP314c estado 2 do primeiro vestibular : ##
QP314d estado 3 do primeiro vestibular : ##
QP314e1 curso universitario 1 do primeiro vestibular : ##
QP314e2 Outro : _____
QP314f1 curso universitario 2 do primeiro vestibular : ##
QP314f2 Outro : _____
QP314g resultado 1 do primeiro vestibular : ## %
QP314h estado 1 do primeiro vestibular : ##
QP314i resultado 2 do primeiro vestibular : ## %
QP314j estado 2 do primeiro vestibular : ##
QP314k resultado 3 do primeiro vestibular : ## %
QP314l estado 3 do primeiro vestibular : ##

*** SEGUNDA vez :**

VA043 Este segundo vestibular é para entrar numa universidade : ##
QP314m1 preparação do segundo vestibular : ##
QP314m2 Outra : _____
QP314n estado 1 do segundo vestibular : ##
QP314o estado 2 do segundo vestibular : ##
QP314p estado 3 do segundo vestibular : ##
QP314q1 curso universitario 1 do segundo vestibular : ##
QP314q2 Outro : _____
QP314r1 curso universitario 2 do segundo vestibular : ##
QP314r2 Outro : _____
QP314s resultado 1 do segundo vestibular : ## %
QP314t estado 1 do segundo vestibular : ##
QP314u resultado 2 do segundo vestibular : ## %
QP314v estado 2 do segundo vestibular : ##
QP314w resultado 3 do segundo vestibular : ## %
QP314x estado 3 do segundo vestibular : ##

*** TERCEIRA vez :**

VA044 Este terceiro vestibular é para entrar numa universidade : ##
QP314y1 preparação do terceiro vestibular : ##
QP314y2 Outra : _____
QP314z estado 1 do terceiro vestibular : ##
QP314za estado 2 do terceiro vestibular : ##
QP314zb estado 3 do terceiro vestibular : ##
QP314zc1 curso universitario 1 do terceiro vestibular : ##
QP314zc2 Outro : _____
QP314zd1 curso universitario 2 do terceiro vestibular : ##
QP314zd2 Outro : _____
QP314ze resultado 1 do terceiro vestibular : ## %
QP314zf estado 1 do terceiro vestibular : ##
QP314zg resultado 2 do terceiro vestibular : ## %
QP314zh estado 2 do terceiro vestibular : ##
QP314zi resultado 3 do terceiro vestibular : ## %
QP314zj estado 3 do terceiro vestibular : ##

PARTE IV – TRABALHO

QP401 Quantos anos tinha quando começou a trabalhar ? ## anos

QP402 Qual foi a sua primeira ocupação ? _____

VA021 Codigo da primeira ocupação : ##

Qual era a ocupação das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos ?

QP403a do seu pai : _____

VA022 Codigo da ocupação do pai quando você tinha 15 anos : ##

- QP403b** da sua mãe : _____
VA023 Codigo da ocupação da mãe quando você tinha 15 anos : ##
QP403c da sua avo : _____
VA024 Codigo da ocupação da sua avo quando você tinha 15 anos : ##
QP403d do seu avô : _____
VA025 Codigo da ocupação do seu avô quando você tinha 15 anos : ##
QP403e do seu parente 1 : _____
VA026 Codigo da ocupação do parente 1 quando você tinha 15 anos : ##
QP403f do seu parente 2 : _____
VA027 Codigo da ocupação do parente 2 quando você tinha 15 anos : ##
QP403g da outra pessoa 1 : _____
VA028 Codigo da ocupação da outra pessoa 1 quando você tinha 15 anos : ##
QP403h da outra pessoa 2 : _____
VA029 Codigo da ocupação da outra pessoa 2 quando você tinha 15 anos : ##

Qual era a ocupação das pessoas com quem você vivia quando tinha 10 anos ?

- QP404a** do seu pai : _____
VA030 Codigo da ocupação do pai quando você tinha 10 anos : ##
QP404b da sua mãe : _____
VA031 Codigo da ocupação da mãe quando você tinha 10 anos : ##
QP404c da sua avo : _____
VA032 Codigo da ocupação da sua avo quando você tinha 10 anos : ##
QP404d do seu avô : _____
VA033 Codigo da ocupação do seu avô quando você tinha 10 anos : ##
QP404e do seu parente 1 : _____
VA034 Codigo da ocupação do parente 1 quando você tinha 10 anos : ##
QP404f do seu parente 2 : _____
VA035 Codigo da ocupação do parente 2 quando você tinha 10 anos : ##
QP404g da outra pessoa 1 : _____
VA036 Codigo da ocupação da outra pessoa 1 quando você tinha 10 anos : ##
QP404h da outra pessoa 2 : _____
VA037 Codigo da ocupação da outra pessoa 2 quando você tinha 10 anos : ##

QP405 Atualmente, quantos empregos você tem ? ## emprego(s)

QP406 Atualmente, quantos "bicos" você faz ? ## bico(s)

PRIMEIRO EMPREGO

QP407 Neste primeiro emprego, qual é a sua ocupação ? _____

VA038 Codigo da ocupação / primeiro emprego : ##

Ha quanto tempo você trabalha nesta ocupação ?

QP408a mês / meses no primeiro emprego : ##

QP408b ano(s) no primeiro emprego : ##

QP409 Quantas horas você trabalha na semana de referência no primeiro emprego ? ## horas

QP410a No seu emprego (primeiro) atual, qual é a forma de pagamento ? ##

QP410b Outra : _____

QP411 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento no primeiro emprego ? #####.## R\$

QP412 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento no primeiro emprego ? #####.## R\$

QP413 No ultimo pagamento no primeiro emprego, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP414 Qual é o valor deste rendimento no primeiro emprego ? #####.## R\$

AP002a Você recebeu vale na ultima vez no primeiro emprego ? ##

AP002b Qual foi o valor deste vale no primeiro emprego ? #####.## R\$

SEGUNDO EMPREGO

QP415 Neste segundo emprego, qual é a sua ocupação ? _____

Ha quanto tempo você trabalha nesta ocupação ?

QP416a mês / meses no segundo emprego : ##

QP416b ano(s) no segundo emprego : ##

QP417 Quantas horas você trabalha na semana de referência no segundo emprego ? ## horas

QP418a No seu emprego atual, qual é a forma de pagamento no segundo emprego ? ##

QP418b Outra : _____

QP419 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento no segundo emprego ? #####.## R\$

QP420 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento no segundo emprego ? #####.## R\$

QP421 No ultimo pagamento, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra no segundo emprego ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP422 Qual é o valor deste rendimento no segundo emprego ? #####.## R\$

TERCEIRO EMPREGO

QP423 Neste terceiro emprego, qual é a sua ocupação ? _____

Ha quanto tempo você trabalha nesta ocupação ?

QP424a mês / meses no terceiro emprego : ##

QP424b ano(s) no terceiro emprego : ##

QP425 Quantas horas você trabalha na semana de referência no terceiro emprego ? ## horas

QP426a No seu emprego atual, qual é a forma de pagamento no terceiro emprego ? ##

QP426b Outra : _____

QP427 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento no terceiro emprego ? #####.## R\$

QP428 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento no terceiro emprego ? #####.## R\$

QP429 No ultimo pagamento, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra no terceiro emprego ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP430 Qual é o valor deste rendimento no terceiro emprego ? #####.## R\$

PRIMEIRO BICO

QP431 Neste primeiro bico, qual é a sua ocupação ? _____

VA039 Codigo do primeiro bico : ##

Ha quanto tempo você trabalha neste bico ?

QP432a mês / meses no primeiro bico : ##

QP432b ano(s) no primeiro bico : ##

QP433 Quantas horas você trabalha na semana de referência (23/10/06 até 29/10/06) ? ## horas

QP434a No seu emprego atual, qual é a forma de pagamento ? ##

QP434b Outra : _____

VA900 Pagamento a vista : ##

QP435 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP436 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP437 No ultimo pagamento, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP438 Qual é o valor deste rendimento ? #####.## R\$

SEGUNDO BICO

QP439 Neste bico, qual é a sua ocupação ? _____

VA040 Codigo do segundo bico : ##

Ha quanto tempo você trabalha neste bico ?

QP440a mês / meses : ##

QP440b ano(s) : ##

QP441 Quantas horas você trabalha na semana de referência (23/10/06 até 29/10/06) ? ## horas

QP442a No seu emprego atual, qual é a forma de pagamento ? ##

QP442b Outra : _____

VA901 Pagamento a vista : ##

QP443 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP444 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP445 No ultimo pagamento, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP446 Qual é o valor deste rendimento ? #####.## R\$

TERCEIRO BICO

QP447 Neste bico, qual é a sua ocupação ? _____

VA041 Codigo do terceiro bico : ##

Ha quanto tempo você trabalha nesta bico ?

QP448a mês / meses : ##

QP448b ano(s) : ##

QP449 Quantas horas você trabalha na semana de referência (23/10/06 até 29/10/06) ? ## horas

QP450a No seu emprego atual, qual é a forma de pagamento ? ##

QP450b Outra : _____

VA902 Pagamento a vista : ##

QP451 Quanto recebeu de salario bruto (sem desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP452 Quanto recebeu de salario liquido (com desconto) no ultimo pagamento ? #####.## R\$

QP453 No ultimo pagamento, você recebeu junto com o salario algum rendimento extra ? ## (como 13o salario, férias, etc.)

QP454 Qual é o valor deste rendimento ? #####.## R\$

QP455 Esta associado(a) a algum sindicato ? ##

QP456 Qual é o seu sindicato _____

As pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos eram associadas a algum sindicato ?

QP457a o seu pai : ##

QP457b a sua mãe : ##

QP457c a sua avo : ##

QP457d o seu avô : ##

QP457e o seu parente 1 : ##

QP457f o seu parente 2 : ##

QP457g a outra pessoa 1 : ##

QP457h a outra pessoa 2 : ##

Qual era o rendimento mensal global das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos ?

QP458a do seu pai : #####.## R\$

QP458b da sua mãe : #####.## R\$

QP458c da sua avo : #####.## R\$

QP458d do seu avô : #####.## R\$

QP458e do seu parente 1 : #####.## R\$

QP458f do seu parente 2 : #####.## R\$

QP458g da outra pessoa 1 : #####.## R\$

QP458h da outra pessoa 2 : #####.## R\$

PARTE V – CULTURA / LAZER

Para as perguntas seguintes, pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

QP500 Você pode me contar a ultima semana do mês de Outubro ? Você pode utilizar a tabela seguinte. (à coder *a posteriori* sur la base de l'EDT papier) – **il figure page suivante**

QP501a Você ouve musica no seu tempo livre ? ##

Que tipo de musica ?

QP501b1 samba : ##

QP501b2 MPB : ##

QP501b3 classica : ##

QP501b4 international : ##

QP501b5 sertaneja : ##

QP501b6 rock : ##

QP501b7 hip hop : ##

QP501b8 pagode : ##

QP501b9 funk : ##

QP501b10 Outra : ##

QP501b11 Outra 1 : _____

QP501b12 Outra 2 : _____

VA045 reggea : ##

VA046 forro : ##

VA047 black : ##

VA048 evangêlica : ##

VA049 outra : ##
 QP501c Qual é a musica que você gosta mais ? _____
 VA050 Codigo da musica preferida (ouvir) : ##
Quanto tempo por semana você escuta musica ?
 QP501d1 ## horas
 QP501d2 ## minutos
Com quem ?
 QP501e1 amigos ? ##
 QP501e2 familia ? ##
 QP501e3 amorado(a) ? ##
 QP501e4 escola ? ##
 QP501e5 Sozinho(a) ? ##
 QP501e6 Outros ? ##
 QP501e7 Outro 1 : _____
 QP501e8 Outro 2 : _____
 VA051 Com colegas : ##

Voici l'emploi du temps à remplir (pendant l'enquête de terrain, il figure directement en tête des questions sur les loisirs).

| horas | 2a feira | 3a feira | 4a feira | 5a feira | 6a feira | sábado | domingo |
|---------|----------|----------|----------|----------|----------|--------|---------|
| 00 – 01 | | | | | | | |
| 01 – 02 | | | | | | | |
| 02 – 03 | | | | | | | |
| 03 – 04 | | | | | | | |
| 04 – 05 | | | | | | | |
| 05 – 06 | | | | | | | |
| 06 – 07 | | | | | | | |
| 07 – 08 | | | | | | | |
| 08 – 09 | | | | | | | |
| 09 – 10 | | | | | | | |
| 10 – 11 | | | | | | | |
| 11 – 12 | | | | | | | |
| 12 – 13 | | | | | | | |
| 13 – 14 | | | | | | | |
| 14 – 15 | | | | | | | |
| 15 – 16 | | | | | | | |
| 16 – 17 | | | | | | | |
| 17 – 18 | | | | | | | |
| 18 – 19 | | | | | | | |
| 19 – 20 | | | | | | | |
| 20 – 21 | | | | | | | |
| 21 – 22 | | | | | | | |
| 22 – 23 | | | | | | | |
| 23 – 24 | | | | | | | |

QP502a Você toca musica no seu tempo livre ? ##

Que tipo de musica ?

QP502b1 samba : ##

QP502b2 MPB : ##

QP502b3 classica : ##

QP502b4 international : ##

QP502b5 sertaneja : ##

QP502b6 rock : ##

QP502b7 hip hop : ##

QP502b8 pagode : ##

QP502b9 funk : ##

QP502b10 Outra : ##

QP502b11 Outra 1 : _____

QP502b12 Outra 2 : _____

VA052 reggea : ##

VA053 forro : ##

VA054 black : ##

VA055 evangêlica : ##

VA056 outra : ##

QP502c Qual é a musica que você gosta mais tocar ? _____

VA057 Codigo da musica preferida (tocar) : ##

Quanto tempo por semana você toca musica ?

QP502d1 ## horas

QP502d2 ## minutos

Com quem ?

QP502e1 amigos ? ##

QP502e2 familia ? ##

QP502e3 namorado(a) ? ##

QP502e4 escola ? ##

QP502e5 Sozinho(a) ? ##

QP502e6 Outros ? ##

QP502e7 Outro 1 : _____

QP502e8 Outro 2 : _____

VA058 Com colegas : ##

QP503a Você vê TV no seu tempo livre ? ##

Que programa(s) ?

QP503b1 especiais : ##

QP503b2 jornalismo : ##

QP503b3 esportes : ##

QP503b4 entretenimento : ##

QP503b5 telenovelas : ##

QP503b6 cômica : ##

QP503b7 Outra : ##

QP503b8 Outra 1 : _____

QP503b9 Outra 2 : _____

VA060 culturais : ##

VA061 desenho : ##

VA062 outro : ##

QP503c Qual é o seu programa preferido ? _____

VA063 Codigo do programa de TV preferido : ##

Quanto tempo por semana você assiste televisão ?

QP503d1 ## horas

QP503d2 ## minutos

Com quem ?

QP503e1 amigos ? ##

QP503e2 familia ? ##

QP503e3 namorado(a) ? ##

QP503e4 escola ? ##

QP503e5 Sozinho(a) ? ##

QP503e6 Outros ? ##
QP503e7 Outro 1 ? _____
QP503e8 Outro 2 ? _____
VA064 Com colegas : ##

QP504a Você faz parte de alguma associação ? ##
QP504b Você faz parte de quantas associações ? ##

Qual / quais associação(ões) ?

QP504c1 Associação 1 : _____
QP504c2 Associação 2 : _____
QP504c3 Associação 2 : _____

A frequência representa quanto tempo por semana ?

Associação 1 :

QP504d1a ## horas
QP504d1b ## minutos

Associação 2 :

QP504d2a ## horas
QP504d2b ## minutos

Associação 3 :

QP504d3a ## horas
QP504d3b ## minutos

Com quem ?

QP504e1 Amigos ? ##
QP504e2 Família ? ##
QP504e3 Namorado(a) ? ##
QP504e4 Escola ? ##
QP504e5 Sozinho(a) ? ##
QP504e6 Outros ? ##
QP504e7 Outro 1 : _____
QP504e8 Outro 2 : _____

QP505a Você frequenta o shopping ao seu tempo livre ? ##
QP505b Quanto dinheiro você gasta por semana no shopping para você ? #####.## R\$

O que você compra ?

QP505c1 Vestuários ? ##
QP505c2 Sapatos ? ##
QP505c3 Música ? ##
QP505c4 Livros ? ##
QP505c5 Objectos ? ##
QP505c6 Outro ? ##
QP505c7 Outro 1 : _____
QP505c8 Outro 2 : _____

VA065 Lanche : ##

VA066 Passear : ##

Quanto tempo por semana ?

QP505d1 ## horas
QP505d2 ## minutos

Com quem ?

QP505e1 Amigos ? ##
QP505e2 Família ? ##
QP505e3 Namorado(a) ? ##
QP505e4 Escola ? ##
QP505e5 Sozinho(a) ? ##
QP505e6 Outros ? ##
QP505e7 Outro 1 : _____
QP505e8 Outro 2 : _____
VA067 Com colegas : ##

QP506a Você vai à praia ao seu tempo livre ? ##

VA068 So uma vez por ano (férias) : ##

O que mais faz na praia ?

QP506b1 bronzear ? ##

QP506b2 nadar ? ##

QP506b3 esporte ? ##

QP506b4 encontrar amigos ? ##

QP506b6 Outro ? ##

QP506b7 Outro 1 : _____

QP506b8 Outro 2 : _____

VA069 Cerveja : ##

VA070 outra coisa : ##

Quanto tempo por semana ?

QP506c1 ## horas

QP506c2 ## minutos

Com quem ?

QP506d1 Amigos ? ##

QP506d2 Família ? ##

QP506d3 Namorado(a) ? ##

QP506d4 Escola ? ##

QP506d5 Sozinho(a) ? ##

QP506d6 Outros ? ##

QP506d7 Outro 1 : _____

QP506d8 Outro 2 : _____

VA071 Com... : ##

QP507a Você pratica esporte ao seu tempo livre ? ##

Qual / quais esporte(s) ?

QP507b1 esporte 1 : _____

QP507b2 esporte 2 : _____

QP507b3 esporte 3 : _____

VA072 Pratica futebol : ##

VA073 Pratica volley : ##

VA074 Pratica musculação : ##

VA075 Pratica capoeira : ##

VA076 Pratica esporte desligo (skate, bicicleta, patins) : ##

VA089 Pratica bola : ##

Quanto tempo por semana ?

esporte 1 : **QP507c1** ## horas

QP507c2 ## minutos

esporte 2 : **QP507c3** ## horas

QP507c4 ## minutos

esporte 3 : **QP507c5** ## horas

QP507c6 ## minutos

Com quem ?

QP507d1 Amigos ? ##

QP507d2 Família ? ##

QP507d3 Namorado(a) ? ##

QP507d4 Escola ? ##

QP507d5 Sozinho(a) ? ##

QP507d6 Outros ? ##

QP507d7 Outro 1 : _____

QP507d8 Outro 2 : _____

Outros lazeres :

QP508a radio : ##

QP508b leitura : ##

QP508c cozinhar : ##

QP508d cinema : ##

QP508e espetaculos : ##

QP508f jardinagem : ##
QP508g jogar futebol : ##
QP508h jogar pelada : ##
QP508i botequim : ##
QP508j churrasco : ##
QP508k jogos de dinheiro : ##
QP508l formula 1 : ##
QP508m outros : ##
QP508n outro 1 : _____
QP508o outro 2 : _____
QP508p outro 3 : _____
VA077 Visitar / Conversar com pessoas : ##
VA078 Jogos : ##
VA090 Esportes : ##
VA091 Vídeo Game : ##

Qual é a sua religião ? Pode escolher varias opções ao mesmo tempo.

QP509a catolicismo : ##
QP509b umbanda : ##
QP509c judaísmo : ##
QP509d hare-krishna : ##
QP509e seicho-no-ie : ##
QP509f budismo : ##
QP509g espiritismo : ##
QP509h islamismo : ##
QP509i candomble : ##
QP509j adventista : ##
QP509k evangelica : ##
QP509l crente : ##
QP509m ortodoxa : ##
QP509n messiânica : ##
QP509o sem religião : ##
QP509p outra : ##
QP509q outra 1 : _____
QP509r outra 2 : _____

QP510 Você votou no primeiro turno das eleições presidenciais ? ##
QP511 Porque não votou ? _____
QP512a No primeiro turno das eleições presidenciais, você votou em : ##
QP512b Outro : _____

QP513 Você votou no segundo turno das eleições presidenciais ? ##
QP514 Porque não votou ? _____
QP515 No segundo turno das eleições presidenciais, você votou em : ##

QP516 Você gosta de Carnaval ? ##
QP517 Qual é a sua escola de samba preferida ? _____
VA079 Codigo da escola de samba preferida : ##
VA080 Cidade da escola de samba : ##

QP518 Você gosta de futebol ? ##
QP519 Para que time você torce ? _____
VA081 Codigo da time de futebol preferida : ##
Você assiste futebol :
QP520a na TV : ##
QP520b no estadio : ##
QP520c outro : ##
QP520d outro : _____
VA086 A pessoa assiste futebol noutro espaços : ##

PARTE VI – CARACTERÍSTICAS DA PESSOA

Para terminar o questionário, ha perguntas classicas : idade, sexo, cor, etc.

QP601 Qual é a sua data de nascimento ? <dd/mm/yyyy>

VA082 Dia de nascimento : ##

VA083 Mês de nascimento : ##

VA084 Ano de nascimento : #####

QP602 Quantos filhos a sua mãe tem ? ## filhos

QP603 Quantos filhos o seu pai tem ? ## filhos

Pela sua mãe, você é :

QP604a Entre todos os filhos : ##

QP604b Outro : ##

QP604c Entre os filhos do mesmo sexo : ##

QP604d Outro : ##

Pelo seu pai, você é :

QP605a Entre todos os filhos : ##

QP605b Outro : ##

QP605c Entre os filhos do mesmo sexo : ##

QP605d Outro : ##

QP606 Sexo / Gênero : ##

QP607 Esteve grávida alguma vez ? ##

QP608 Quantas vezes ficou grávida ? ## vez(es)

QP609 Atualmente, quantos filhos você tem ? ## filhos

Qual é as idades dos seus filhos ?

QP610a 1o filho : ## ano(s)

QP610b 2o filho : ## ano(s)

QP610c 3o filho : ## ano(s)

QP610d 4o filho : ## ano(s)

VA085 5o filho : ## ano(s)

QP611a Qual é o seu estado civil ? ##

QP611b outro : _____

QP626 A sua classe social é : ##

QP612 Qual é a sua cor ou raça ? _____

VA100 Cor da pele - classificação aberta : ##

VA101 A pessoa utiliza uma indicação racial : ##

Se você pode escolher livremente uma palavra para descrever a cor ou raça das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos, qual seria ?

QP617a do seu pai : _____

VA102 Cor da pele do pai - classificação aberta : ##

QP617b da sua mãe : _____

VA103 Cor da pele da mãe - classificação aberta : ##

QP617c da sua avo : _____

VA104 Cor da pele da avo - classificação aberta : ##

QP617d do seu avô : _____

VA105 Cor da pele do avô - classificação aberta : ##

QP617e do parente 1 : _____

VA106 Cor da pele do parente 1 - classificação aberta : ##

QP617f do parente 2 : _____

VA107 Cor da pele do parente 2 - classificação aberta : ##

QP617g da outra pessoa 1 : _____

VA108 Cor da pele da outra pessoa 1 - classificação aberta : ##

QP617h da outra pessoa 2 : _____

VA109 Cor da pele da outra pessoa 2 - classificação aberta : ##

VA110 A pessoa utiliza a cor duma outra pessoa para descrever a cor dos parentes : ##

VA111 A pessoa utiliza outras características (olhos, cabelo, etc.) para descrever a cor dos parentes : ##

QP620 Se você pode escolher livremente uma palavra para descrever a cor ou a raça do seu companheiro(a) atual, qual seria ? _____

VA112 Cor da pele do(a) companheiro(a) - classificação aberta : ##

Se você pode escolher livremente uma palavra para descrever a cor ou a raça do seus filhos, qual seria ?

QP623a 1o filho : _____

VA113 Cor da pele do primeiro filho - classificação aberta : ##

QP623b 2o filho : _____

VA114 Cor da pele do segundo filho - classificação aberta : ##

QP623c 3o filho : _____

VA115 Cor da pele do terceiro filho - classificação aberta : ##

QP623d 4o filho : _____

VA116 Cor da pele do quarto filho - classificação aberta : ##

VA117 Cor da pele do quinto filho - classificação aberta : ##

QP613a Entre as escolhas seguintes, a sua cor ou raça é : ##

QP613b outra : _____

Entre as escolhas seguintes, a cor ou raça das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos é :

QP618a1 do seu pai : ##

QP618a2 outra : _____

QP618b1 da sua mãe : ##

QP618b2 outra : _____

QP618c1 da sua avó : ##

QP618c2 outra : _____

QP618d1 do seu avô : ##

QP618d2 outra : _____

QP618e1 do parente 1 : ##

QP618e2 outra : _____

QP618f1 do parente 2 : ##

QP618f2 outra : _____

QP618g1 da outra pessoa 1 : ##

QP618g2 outra : _____

QP618h1 da outra pessoa 2 : ##

QP618h2 outra : _____

QP621a Entre as escolhas seguintes, a cor ou a raça do seu companheiro(a) atual é : ##

QP621b outra : _____

Entre as escolhas seguintes, a cor ou a raça do seus filhos é :

QP624a1 1o filho : ##

QP624a2 outra : _____

QP624b1 2o filho : ##

QP624b2 outra : _____

QP624c1 3o filho : ##

QP624c2 outra : _____

QP624d1 4o filho : ##

QP624d2 outra : _____

VA118 5o filho : ##

QP614a Entre as escolhas seguintes, a sua cor ou raça é : ##

QP614b outra : _____

Entre as escolhas seguintes, a cor ou raça das pessoas com quem você vivia quando tinha 15 anos é :

- QP619a1 do seu pai : ##
QP619a2 outra : _____
QP619b1 da sua mãe : ##
QP619b2 outra : _____
QP619c1 da sua avo : ##
QP619c2 outra : _____
QP619d1 do seu avô : ##
QP619d2 outra : _____
QP619e1 do parente 1 : ##
QP619e2 outra : _____
QP619f1 do parente 2 : ##
QP619f2 outra : _____
QP619g1 da outra pessoa 1 : ##
QP619g2 outra : _____
QP619h1 da outra pessoa 2 : ##
QP619h2 outra : _____

QP622a Entre as escolhas seguintes, a cor ou a raça do seu companheiro(a) atual é : ##

QP622b outra : _____

Entre as escolhas seguintes, a cor ou a raça do seus filhos é :

- QP625a1 1o filho : ##
QP625a2 outra : _____
QP625b1 2o filho : ##
QP625b2 outra : _____
QP625c1 3o filho : ##
QP625c2 outra : _____
QP625d1 4o filho : ##
QP625d2 outra : _____
VA119 5o filho : ##

QP615 Ha uma cor ou raça indicada na sua certidão de nascimento ? ##

QP616 Qual ? _____

VA120 Codigo da cor da pele na certidão de nascimento : ##

QP627a Em que estado (ou unidade da federação) ou pais estrangeiro você nasceu ? ##

QP627b estrangeiro : _____

QP628 Até que idade você ficou neste estado (UF) / pais estrangeiro ? ## ano(s)

PARTE VII – FIM DO QUESTIONARIO

QP702 Para terminar, você me permite tirar uma foto sua ? ## (Photo ici --> base de données a posteriori)

QP701 Você gostaria fazer uma entrevista comigo sobre o tema do questionario ? ##

QP106b Horário da visita - termino ##.##

VA Fim da visita : horas ##

VA1 Fim da visita : minutos ##

Agradeço muito vocês por responderem ao meu questionario. E muito importante para os meus estudos universitarios na França. Se vocês quiserem ou precisarem falar comigo sobre este questionario, estou a sua disposição.

Annexe 4.2 : Les photographies numériques – dispositif de collecte – extraits du journal de terrain

La salle dans laquelle sont réalisés les questionnaires surplombe l'atelier de travail et ne comporte aucune fenêtre. Trois des murs sont pleins tandis que le quatrième est constitué d'une vitre permettant d'observer l'atelier. Afin de contrôler la luminosité de la pièce pour conserver les mêmes conditions de prise de vue pour tous les enquêtés, nous choisissons d'allumer systématiquement les deux plafonniers. Nous prenons également en compte le nombre des lampes de travail allumées dans l'atelier, car leur lumière peut passer à travers la vitre d'observation. Notons cependant que cet éclairage est faible dans la mesure où il est situé au niveau de chaque poste de travail, autrement dit bien au-dessous de la vitre d'observation. Rappelons par ailleurs qu'aucune lumière du jour ne pénètre dans l'atelier.

Nous avons conservé la disposition suivante afin que tous les enquêtés soient dans la même situation lors du questionnaire :

- l'enquêtrice est dos à la vitre ;
- le bureau des contremaitres est à la gauche de l'enquêtrice ;
- l'ordinateur est positionné perpendiculairement à l'enquêtrice et l'enquêté, afin que ce dernier puisse voir l'écran et ce qui est inscrit ;
- l'enquêté a également à sa disposition, pour la durée du questionnaire, un exemplaire imprimé de ce dernier.

Deux changements de la disposition des éléments de rangement de la salle ont eu lieu : nous avons préféré les noter, quoique leur impact en terme de contexte de réalisation des questionnaires soit *a priori* limité. Le premier changement de disposition de la salle (27/11/06) implique que l'éloignement avec le contremaitre (s'il est présent) est réduit. Ce changement est motivé par l'accessibilité à l'armoire de droite, qui doit pouvoir être ouverte facilement. La position du trépied de l'appareil photo est maintenue. Mais l'angle change par définition, notamment en terme de distance relative avec les plafonniers, source de lumière. Cette nouvelle disposition concerne les questionnaires 22 à 34. Le seconde changement a lieu en cours de journée pendant le repas de midi du 28/11/06. L'éloignement avec le contremaitre (s'il est présent) se réduit encore car l'armoire de droite est remplacée par un meuble plus large. Les mêmes remarques peuvent être faites concernant l'angle de la photo. Cette nouvelle disposition concerne tous les questionnaires restant à partir du 35^{ème} inclus.

Annexe 4.3 : Les cinq modèles de couleurs dans la Boîte à Couleurs

Les modèles de couleurs permettent de définir une couleur selon des paramètres qui leur sont propres. Le logiciel la Boîte à Couleurs propose cinq modèles (TLS, RVB, TSV, CMJ et CMJN) que nous décrivons successivement.³

Le **modèle TLS** [Teinte Luminosité Saturation] définit une couleur selon trois paramètres : une couleur de tête (la teinte), sa plus ou moins grande clarté (la luminosité) et l'intensité de la couleur de tête (la saturation). Le **modèle RVB** [Rouge Vert Bleu] définit une couleur selon trois paramètres : les quantités respectives des couleurs rouge, verte et bleue nécessaires pour produire ladite couleur. Lorsque ces trois quantités sont nulles, cela correspond à la couleur noire. Lorsqu'elles sont maximales, cela correspond à la couleur blanche. Le **modèle TSV** [Teinte Saturation Valeur] définit une couleur selon trois paramètres : une couleur de tête (la

3 Cette présentation s'appuie essentiellement sur le site Pourpre.com [<http://pourpre.com/colorbox/index.php> consulté le 03/01/08], dédié aux couleurs.

teinte), l'intensité de cette couleur de tête (la saturation) et son degré de pureté (la valeur). L'inconvénient est que toutes les couleurs dites pures atteignent le niveau de valeur maximal, tandis que dans le modèle TLS cela est le cas pour la couleur blanche uniquement. Le **modèle CMJ** [Cyan Magenta Jaune] définit une couleur selon trois paramètres : les quantités respectives des pigments parfaits cyan, magenta et jaune nécessaires pour produire ladite couleur. Il n'est pas possible d'obtenir le gris neutre et le noir pur avec ce modèle. Enfin, le **modèle CMJN** [Cyan, Magenta, Jaune, Noir] définit une couleur selon quatre paramètres : ceux du modèle CMJ auxquels s'ajoute la quantité de couleur noire, ce qui permet de remédier au défaut du modèle CMJ.

Lorsque nous reproduisons les couleurs de nuancier dans le corps de la thèse, nous recourons au modèle RVB dont les paramètres permettent plus facilement de recréer ces couleurs avec Paint. En revanche, pour ordonner ces couleurs de nuancier, nous recourons à la luminosité du modèle TLS.⁴

Annexe 4.4 : Les sept nuanciers de la Boîte à Couleurs

Les nuanciers rassemblent un sous-ensemble limité de couleurs clairement définies en un catalogue. Le logiciel la Boîte à Couleurs en propose sept (Chroma, HtmlColors, LlogColors, Pantone, Ral-Classic, RgbColors et WebPalette) que nous décrivons successivement.⁵

Le **nuancier Chroma** s'appuie sur les mots de la langue française. Il est régulièrement mis à jour, selon l'évolution de cette langue. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 246 couleurs. Le **nuancier HtmlColors** désigne les couleurs par un nom. Nous n'avons pas trouvé une description de ce nuancier en soi. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 140 couleurs. Le **nuancier LlogColors** désigne les couleurs par un nom, qui est parfois suivi d'un numéro. Nous n'avons pas trouvé une description de ce nuancier en soi, mais il semble être une extension du nuancier HtmlColors dans la mesure où les mêmes noms sont repris. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 650 couleurs. Le **nuancier Pantone** désigne les couleurs soit par un nom composé par la lettre P, suivie d'un numéro et parfois d'une lettre, soit par un mot anglais. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 1089 couleurs. Le **nuancier Ral-Classic** désigne les couleurs par un code de quatre chiffres, le premier indiquant la teinte, le second étant toujours un zéro et les deux derniers étant arbitraires mais fixes pour une couleur donnée. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 194 couleurs. Le **nuancier RgbColors** désigne les couleurs par un mot anglais. Nous n'avons pas trouvé une description de ce nuancier en soi. Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 190 couleurs. Enfin, le **nuancier WebPalette** désigne les couleurs par un code commençant par « # » et suivi d'une combinaison de trois paires de chiffres et / ou de lettres (F et C). Dans la version de la Boîte à Couleurs que nous utilisons, il est composé de 216 couleurs.

Chaque nuancier étant complètement arbitraire, nous avons choisi de tous les utiliser, la robustesse de nos résultats reposant alors sur leur convergence quel que soit le nuancier. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'imposer une nouvelle couleur aux enquêtés mais de nous munir

4 « Le modèle TSL a l'avantage de définir clairement l'échelle des luminosités entre le noir et le blanc » [<http://www.profil-couleur.com/ec/102-espace-couleur-tsl.php> consulté le 21/12/07]. Elle « indique la clarté ou le caractère sombre d'une couleur. Elle est mesurée entre le noir (pas de lumière) et le blanc (lumière maximum) » [<http://www.concourstria.com/couleurs.html> consulté le 21/12/07].

5 Cette présentation s'appuie essentiellement sur le site Pourpre.com [<http://pourpre.com/colorbox/index.php> consulté le 03/01/08], dédié aux couleurs.

d'un outil d'analyse, aucun des noms de couleurs de nuancier n'est traduit ou apparié à une dénomination donnée dans l'imaginaire brésilien.

Annexe 4.5 : Synopsis socio-démographiques des entretiens réalisés avec les enquêtés (par ordre alphabétique)

Nous indiquons en en-tête de chaque synopsis (1) le nom d'anonymat de l'enquêté, (2) la date de réalisation de l'entretien, (3) la base de données dans laquelle le questionnaire de cet enquêté est pris en compte, (4) l'entreprise et / ou le service dans lequel il travaille, (4) la durée de l'entretien [sous le format « heure:minute(s):seconde(s) »], et (5) le lieu de réalisation de l'entretien. Lorsque l'enquêté ne figure ni dans DMISP_1, ni dans DMISP_2, nous indiquons la mention 'pas de base'. Lorsque le dictaphone n'a pas permis d'enregistrer l'entretien nous précisons 'non enregistré'. Lorsque plusieurs entretiens ont été réalisés avec un même enquêté, nous l'indiquons dès le départ.

Il convient de donner quelques éléments de repérage avant de laisser la place au synopsis, afin d'en rendre certains aspects plus lisibles. Cela concerne (i) les choix politiques, (ii) l'articulation des cycles du système scolaire et (iii) la structuration géographique globale de la ville de São Paulo.

Concernant les choix politiques, nous avons demandé aux enquêtés de se prononcer sur leurs choix lors des élections présidentielles de 2006. Au premier tour, quatre candidats ont reçu un nombre de votes supérieur à 2 % : Luiz Inácio Lula da Silva (dit Lula) [48,60 %], Geraldo Alckmin [41,63 %], Heloisa Helena [6,85 %] et Cristovam Buarque [2,65 %]. Au second tour, Lula fut élu avec 60,83 % des suffrages exprimés et Geraldo Alckmin en a reçu 39,17 %. Nous notons déjà que les enquêtés ont plus voté pour Lula que cette moyenne nationale. En termes d'inscription politique, Lula est le fondateur de son parti, le PT [Parti des travailleurs], d'inspiration trotskiste à l'origine. Il est né dans l'État du Pernambouc (*Nordeste*) puis a émigré pour l'État de São Paulo à l'âge de 7 ans. Dès l'âge de 10 ans, il quitte l'école pour travailler de manière informelle en occupant de petits boulots. Premièrement élu lors des élections présidentielles de 2002, il se présente en 2006 à un second mandat. Geraldo Alckmin est né dans l'État de São Paulo et est médecin. Il fait parti des membres fondateurs du PSDB [Parti de la social-démocratie brésilienne] pour lequel Fernando Henrique Cardoso fut président du Brésil. Heloisa Helena faisait initialement parti du PT, mais elle est entrée en dissidence au cours du premier mandat présidentiel de Lula du fait des choix de politiques économiques de son gouvernement. Exclue du PT, elle crée un nouveau parti dont les ancrages de politique économique restent plus proche de l'inspiration initiale du PT et est candidate pour le PSoL [Parti pour le socialisme et la liberté] lors des élections présidentielles de 2006. Cristovam Buarque fut gouverneur du District Fédéral. Au cours de son mandat, il a mis en place de nombreux programmes sociaux dont *bolsa-escola* [bourse-école]. Lors du premier mandat du président Lula, il faisait parti du gouvernement mais a été démis de ses fonctions et se considère en quelque sorte comme exclu du PT. Il se focalise sur les politiques d'éducation pour mettre en place un développement économique et social du Brésil, ce qui fait parti des grands axes du PDT [Parti démocrate des travailleurs] qu'il représente pour les élections présidentielles de 2006.

Concernant l'articulation des cycles scolaires, précisons que le cycle primaire est composé de deux parties, chacune d'une durée de quatre ans. Un examen sanctionne le passage de la première partie du cycle primaire à sa seconde partie. Puis, après un nouvel examen de passage, l'élève a accès au cycle secondaire.

Concernant la structuration globale de la ville de São Paulo, notons que l'identité socio-économique de chaque quartier est relativement homogène au moment de l'enquête ; du moins, il est possible d'en dresser un tel profil. Ainsi, les enquêtés habitants en périphérie sont majoritairement plus modestes que les autres, puis viennent ceux habitant dans la partie Est de São Paulo (qui appartiennent plutôt à la classe moyenne) et enfin ceux habitant dans des quartiers plus centraux ou légèrement au Sud du *Centro*.

Entretien avec Ademar – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:17:49 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Ademar est un homme de 51 ans, marié et un fils de 11 ans. Aîné de trois enfants, Ademar a 10 ans lorsqu'il quitte Rio de Janeiro pour São Paulo en raison du déplacement géographique de l'entreprise où travaille son père. Ce dernier occupait un poste similaire au sien dans l'entreprise concurrente de celle où Ademar travaille actuellement. Sa mère est femme au foyer. Ademar habite actuellement dans une maison dont il est propriétaire, située dans la partie Est de São Paulo. Le père de Ademar a interrompu sa scolarité à l'issue de la troisième année de la seconde partie du cycle primaire tandis que sa mère a fait les trois premières années de la première partie du cycle primaire. Ademar est économiste (*graduação*). Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public, à l'exception de ses études universitaires. Ademar commence à travailler à 15 ans. Il occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante en tant que chargé de production. Parallèlement à cet emploi, il donne des cours de mathématiques. Ademar a voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles, et nul lors du second tour. Lors du questionnaire, Ademar se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de son père est *negro* (respectivement *negro* et *preto* pour la classification étendue et celle de l'IBGE), tandis que son épouse et son fils sont *brancos* quelle que soit la classification. Sa mère est désignée comme *negra* spontanément, puis comme *mulata* (classification étendue) et *parda* (classification de l'IBGE). Lors de l'entretien, il se déclare *negro*. Il déclare son père *negro* également, et sa mère de notre couleur, sans pour autant la verbaliser.

Deux entretiens avec Adriana – 16/11/06 et 02/03/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement non enregistré et 00:49:42 – bureau d'Adriana chez Aberto

Adriana est une femme de 65 ans, vivant en concubinage après une période de veuvage. Elle a deux enfants qui ont à présent 35 et 40 ans. La mère de Adriana était femme au foyer et son père était avocat et journaliste. Elle a un frère et une demie sœur : Adriana est la cadette. Adriana a toujours habité São Paulo, dans le même quartier, proche de son lieu actuel de travail. Elle vit actuellement dans un appartement dont elle est propriétaire. Le père de Adriana a conclu ses études universitaires, tandis que sa mère a conclu avec succès l'ensemble du cycle secondaire (*segundo grau*). Adriana a réalisé l'ensemble de sa scolarité dans le secteur privé, y compris ses études universitaires d'histoire (*graduação*). Elle n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer dans une université publique. Adriana commence à travailler à 17 ans. Elle occupe depuis 7 ans un emploi dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où elle s'occupe de la direction d'une unité gérant les plaintes des usagers. Elle donne également des cours et intervient en tant que consultante dans son domaine professionnel. Adriana a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Adriana se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de tous les membres de sa famille est *branca* quelle que soit la

classification. Lors de l'entretien, elle se déclare *branca* et même *sem cor* [sans couleur].

Entretien avec Alice – 16/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:15:19 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Alice est une femme de 25 ans, célibataire, ayant une fille de 6 ans. Elle est la deuxième de quatre enfants. Sa mère, Juliana, exerce actuellement le même emploi qu'elle. Elle travaillait auparavant dans une boulangerie et fut femme de ménage. Son beau-père était cuisinier. Son père est décédé lorsqu'elle avait 7 ans. Alice habite actuellement dans une maison dans un quartier situé à l'Ouest de São Paulo. Elle y a toujours résidé. Elle affirme que sa mère a été scolarisée jusqu'à la première année du cycle secondaire tandis que Juliana affirme qu'elle est allée jusqu'en première partie du cycle primaire, mais qu'elle ne l'a pas validé. Le beau-père d'Alice est analphabète ; il n'a jamais été scolarisé. Alice n'a pas validé la première année du premier cycle de l'enseignement primaire. Elle a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Alice commence à travailler à 22 ans dans une entreprise sous-traitante dans laquelle elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défaut pièce par pièce). Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Alice n'a pas souhaité répondre en ce qui concerne son choix lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Alice se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de sa mère et de son beau-père est *branco* quelle que soit la classification. Elle décrit sa fille comme *morena* quelle que soit la classification (pour les classifications étendue et de l'IBGE, elle recourt à l'option 'autre' pour choisir le terme de *morena*). Alice est déclarée comme *parda* sur son certificat de naissance. Lors de l'entretien, elle se déclare premièrement *parda* et immédiatement *branca* après. Puis elle maintient le terme *parda* jusqu'à la fin de l'entretien.

Entretien avec Aparecida – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:31:47 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Aparecida est une jeune femme de 23 ans, célibataire et sans enfant. Née dans l'État du Piauí, elle y reste jusqu'à l'âge de 5 ans. Elle est l'aînée de quatre enfants. Son père est ouvrier et sa mère est femme couturière à domicile. Aparecida habite avec ses parents dans une maison dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. Le père de Aparecida a validé le cycle secondaire tandis que sa mère a interrompu ce cycle à l'issue de la première année. Aparecida a validé le cycle secondaire. Elle a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public et n'a jamais tenté de passer le *vestibular*. Aparecida continue actuellement de faire diverses formations, soit pour acquérir de nouvelles connaissances (anglais, informatique) soit pour valider officiellement ce qu'elle sait déjà (cours professionnel de manucure). Aparecida commence à travailler à 19 ans dans une entreprise sous-traitante dans laquelle elle occupe actuellement un emploi où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défaut pièce par pièce). Dans le cadre de ce travail, Aparecida fait beaucoup heures supplémentaires. Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Aparecida n'a pas souhaité répondre à la question concernant son vote des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Aparecida se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de ses parents est *negra* (respectivement *negra* pour la classification étendue et *preta* pour celle de l'IBGE). Lors de l'entretien, elle se déclare *negra*, terme qu'elle considère « charmant », mais elle souligne que le terme qu'elle devrait normalement utiliser est 'preta' puisqu'il s'agit de la *cor* [couleur].

Entretien avec Augusto – 23/01/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:41:15 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Augusto est un homme de 32 ans, célibataire et sans enfant. Aîné de sept enfants, Augusto a 10 ans lorsqu'il quitte son État de naissance, le Paraná, pour São Paulo. Son père est vigile et sa mère est femme au foyer. Dans le Paraná, elle était employée de maison. Augusto habite actuellement avec ses parents dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. Le père de Augusto a validé la première partie du cycle primaire tandis que sa mère a fait les trois premières années de ce même cycle. Augusto a terminé le cycle secondaire mais n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer à l'université, quelle soit publique ou privée. Jusqu'à la fin de la première partie du cycle primaire, il a été scolarisé dans le secteur privé. Augusto commence à travailler à 14 ans. Il occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante en tant que manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Dans le cadre de ce travail, Augusto fait beaucoup d'heures supplémentaires. Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Augusto a voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Augusto se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de ses parents est *branco*, quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, il se déclare *branco*.

Entretien avec Bárbara – 12/01/07 – pas de base – 02:07:54 – lieu de travail

Bárbara est une femme de 26 ans, célibataire et sans enfant. Elle a une sœur et est la cadette. Son père et sa mère travaillaient dans une banque. Bárbara habite avec sa mère dans un appartement situé dans la partie Sud de São Paulo. Ses parents ont tous les deux fait des études universitaires (*graduação*). Bárbara est ingénieur agronome (*graduação*). Elle était scolarisée dans le secteur privé, puis elle a réalisé ses études supérieures dans le secteur public. Bárbara commence à travailler à 23 ans. Elle est actuellement propriétaire de son commerce. Elle a voté pour G. Alckmin lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Bárbara se déclare spontanément *meio amarela* puis *nissei* (classification étendue) et *amarela* (classification de l'IBGE). C'est le terme 'branca' qui figure sur son certificat de naissance. Son père descend d'une famille portugaise tandis que sa mère descend d'une famille japonaise.

Entretien avec Beatriz – 22/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:26:01 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Beatriz est une femme de 30 ans, célibataire, sans enfant. Elle est l'avant dernière de sept enfants. Orpheline, elle habitait avec son frère et la famille de ce dernier. Pour cette raison, elle quitte le Pernambouc où elle est née alors qu'elle a 5 ans. Beatriz habite actuellement dans une maison qu'elle loue dans un quartier Nord de São Paulo. Beatriz a validé le cycle secondaire. Elle a été scolarisée dans le secteur public. Beatriz n'a jamais tenté le *vestibular*. Beatriz commence à travailler à 17 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où il est chargé de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Dans le cadre de ce travail, Beatriz fait beaucoup d'heures supplémentaires (elle travaille 12 heures par jour). Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Beatriz a voté pour Geraldo Alckim lors du premier tour des élections présidentielles, et pour Lula au second. Lors du questionnaire, Beatriz se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre

qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle des membres de sa famille est *branco* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, elle s'auto-déclare *branca*.

Deux entretiens avec Bruna – 16/11/06 et 28/02/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement 00:17:54 et 00:26:13 – salle de réunion d'Aberto

Bruna est une femme de 41 ans, en concubinage, ayant quatre enfants (6, 11, 14 et 16 ans). Elle est l'avant dernière de cinq enfants, la première fille. Son père était dresseur de chevaux et sa mère femme au foyer. Bruna habite actuellement dans une maison qui lui appartient, située dans la partie Est de São Paulo où elle a toujours vécu. Le père de Bruna a validé le cycle primaire dans son ensemble tandis que sa mère a été scolarisée jusqu'à la fin de la première partie du cycle primaire, sans le valider. Bruna est diplômée en gestion des sociétés (*graduação*). Bruna était scolarisée dans le secteur public, à l'exception de ses études universitaires qu'elle a réalisées dans une université privée. Elle n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer dans une université publique. Bruna commence à travailler à 17 ans. Elle est depuis un an et demi analyste dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, au sein d'une unité gérant les plaintes des usagers. Bruna a voté pour G. Alckim lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Bruna se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Elle choisit spontanément le terme de *morena* pour décrire la couleur de sa peau lors de la classification libre (respectivement *mulata* et *parda* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Elle décrit son père comme étant *branco* (respectivement *parda* et *branco*) tandis que sa mère, son compagnon et ses trois premiers enfants sont *negros* (*negros* et *pretos*). Bruna désigne la cadette comme *mulata* (respectivement *mulata* et *parda*). Lors du premier entretien, elle se déclare *negra* et rejette tous les termes intermédiaires, sauf éventuellement le terme *mulata*, dont elle affirme qu'il s'agit du terme le plus clair qu'elle pourrait employer. Dans le second entretien, elle s'auto-déclare *morena* puis, petit à petit, reprend le terme de *negra*.

Deux entretiens avec Caetano – 16/11/06 et 02/02/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement 00:06:43 et 00:39:35 – respectivement salle de réunion d'Aberto puis salle polyvalente isolée chez Empresa

Caetano est un homme de 48 ans, célibataire et sans enfant. La mère de Caetano était femme au foyer et son père était ouvrier. Il est le cadet de trois enfants. Caetano vit actuellement dans un appartement situé dans le quartier où il travaille et dont il est propriétaire. Les parents de Caetano ont interrompu leur scolarité à l'issue de la seconde année du cycle primaire, sans la conclure. Caetano a réalisé l'ensemble de sa scolarité dans le secteur public, à l'exception de ses études universitaires (*graduação*). Il n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer dans une université publique. Caetano commence à travailler à 18 ans. Il occupe depuis 7 ans un emploi dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où il analyse les services administratif au sein d'une unité gérant les plaintes des usagers. Il donne également des cours de dynamique de groupe. Caetano a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Caetano se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de tous les membres de sa famille est *branca* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, il se déclare *branco*.

*Entretien avec **Cândido** – 31/01/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:35:18 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Cândido est un homme de 19 ans, célibataire et sans enfant. Il est le plus jeunes des trois enfants (trois garçons). Son père est chef cuisinier et sa mère est femme de ménage. Cândido loue actuellement une chambre dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. Le père de Cândido ne sait pas lire et écrire : il n'a jamais été scolarisé. Sa mère a fait les trois premières années de la seconde partie du cycle primaire. Cândido a interrompu le cycle secondaire au bout de trois ans. Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Cândido commence à travailler à 18 ans dans une entreprise sous-traitante dans laquelle il occupe actuellement un emploi de manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Dans le cadre de ce travail, Cândido fait des heures supplémentaires. Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Cândido a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Cândido se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau est *moreno-negro* (respectivement *indigena* pour la classification étendue et *indigena* pour celle de l'IBGE). Il décrit son père comme *branco* quelle que soit la classification, tandis que sa mère est *negra* (respectivement *preta* et *preta*). Lors de l'entretien, il se déclare *pardo*, mais il affirme parfois se déclarer *amarelo*. Il déclare sa mère *negra*.

*Entretien avec **Catarina** – 16/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:20:51 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Catarina est une femme de 43 ans, mariée, quatre enfants (17, 19, 21 et 24 ans). Elle est la deuxième de six enfants. Son père travaillait dans la fonction publique, tandis que sa mère était employée dans une entreprise de conditionnement de produits frais (viande). Catarina habite actuellement dans une maison dont elle est propriétaire dans un quartier situé à l'Ouest de São Paulo. Elle y a toujours résidé. Ses parents ont validé la première partie du cycle primaire. Catarina n'a pas validé la première année de la première partie du cycle primaire. Elle a été scolarisée dans le secteur public. Catarina commence à travailler à 14 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Catarina a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Catarina se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de tous les membres de sa famille est *pardo* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, elle se déclare *parda*.

*Entretien avec **Cláudio** – 22/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:33:43 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Cláudio est un homme de 50 ans, marié, un enfant de 21 ans. Il est l'avant dernier de six enfants. Cláudio ne mentionne pas d'emploi pour son père, mort alors qu'il avait 4 ans. Sa mère était femme au foyer. Né dans l'État de Paraíba, il le quitte à l'âge de 18 ans. Cláudio habite actuellement dans une maison dont il est propriétaire dans un quartier Nord de São Paulo. Son père est analphabète, tandis que sa mère sait lire et écrire, mais il ne connaît pas le niveau scolaire de celle-ci. Cláudio a été scolarisé jusqu'à la seconde année de la première partie du cycle primaire ; il ne l'a pas validée. Il a été scolarisé dans le secteur public. Cláudio commence à travailler à 5 ans. Il occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-

traitante où il est chargé de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Cláudio a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Cláudio se déclare comme appartenant à la classe sociale A. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle des membres de sa famille est *moreno* (et *branco* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Lors de l'entretien, en quelques secondes il affirme premièrement « nos somos brancos » [nous sommes blancs], puis immédiatement après « nos somos já moreno » [nous sommes déjà *moreno*]. Deuxièmement, dans les secondes suivantes il précise que sa peau est *morena* mais qu'il est né *branco*. Pour lui, il n'y a que deux termes possibles : *moreno* ou *branco*.

Deux entretiens avec Diogo – 16/11/06 et 27/02/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement 00:13:11 et 01:01:05 – salle de réunion d'Aberto

Diogo est un homme de 59 ans, marié, ayant deux enfants de 15 et 18 ans. Il est l'aîné de cinq enfants. Son père était le responsable de la confection des gâteaux et desserts dans une fabrique et sa mère était femme au foyer. A l'âge de 18 ans, Diogo quitte l'État du Pernambouc pour ses études. Diogo habite actuellement dans une maison dont il est propriétaire, et située dans un quartier de la zone Est de São Paulo dans lequel il habite depuis 1991. Les parents de Diogo ont validé le cycle secondaire. Diogo est diplômé en art (*graduação*). Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité et de ses études universitaires dans le secteur public. Diogo commence à travailler à 14 ans. Il est actuellement analyste de communication dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, au sein d'une unité gérant les plaintes des usagers. Il donne également des cours de dessin technique. Diogo a voté pour Geraldo Alckim lors des deux tours de l'élection présidentielle. Lors du questionnaire, Diogo se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Il conserve les mêmes termes pour décrire sa couleur ainsi que celle des membres de sa famille quelle que soit la classification : Diogo, sa mère et l'aîné des enfants sont *pardos*, tandis que son père, son épouse et l'autre enfant sont *brancos*. Lors du premier entretien il se déclare *pardo*, puis après une hésitation *mulato* dans le second entretien. Il s'auto-déclare également une fois *negrão*. Il déclare sa femme *branca*.

Deux entretiens avec Edite – 16/11/06 et 31/01/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement 00:07:18 et 00:20:05 – salle de réunion d'Aberto

Edite est une femme de 43 ans, divorcée, qui a une fille de 19 ans. Elle est l'aînée de quatre enfants. Son père est métallurgiste et sa mère couturière. Edite habite actuellement dans un appartement qu'elle est en train d'acquérir. Il est situé dans un quartier de la zone Est de São Paulo. Les parents de Edite ont validé la première partie du cycle primaire. Elle a terminé le cycle secondaire et réalisé un cours professionnel. Elle a tenté deux fois le *vestibular* pour entrer dans une université privée. Edite était scolarisée dans le secteur public (cycle primaire) puis privé (cycle secondaire et cours professionnel). Edite commence à travailler à 14 ans. Elle est actuellement secrétaire dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, au sein d'une unité gérant les plaintes des usagers. Elle fait un *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire) : hôtesse dans des réceptions de temps en temps. Edite n'a pas souhaité répondre quand à son choix politique lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Edite se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Elle conserve les mêmes termes pour décrire sa couleur ainsi que celle des membres de sa famille quelle que soit la classification : Edite et son père sont *pardos*, tandis que sa mère et sa fille sont *brancas*. Lors de l'entretien, elle se déclare *parda*, mais elle

reconnait qu'elle pourrait être *negra*, sans pour autant prendre ce terme à son compte. Elle affirme clairement ne pas être *branca*.

Entretien avec Edson – 16/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:12:30 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Edson est un homme de 26 ans, en concubinage et a deux enfants (un nouveau né d'un mois et un enfant de 3 ans). Il est fils unique. Son père était chauffeur de bus, tandis que sa mère était employée de maison. Edson habite actuellement dans une maison qu'il loue à l'Est de São Paulo. Il y a toujours résidé. Ses parents ont été scolarisés jusqu'à la fin de la première partie du cycle primaire, mais ils ne l'ont pas validée ; cependant, sa mère ne sait ni lire ni écrire. Edson a validé le cycle secondaire. Jusqu'à la fin du cycle primaire, il a été scolarisé dans le secteur public. C'est dans le secteur privé qu'il a fait ses études secondaires. Il n'a jamais tenté de passer le *vestibular*. Edson commence à travailler à 15 ans. Il occupe actuellement un emploi de manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Edson a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Edson se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de son père et de l'aîné de ses enfants est *moreno* (respectivement *pardo* et *pardo* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Il décrit sa mère, sa compagne et le nouveau né comme *branca* quelle que soit la classification. Il se déclare *pardo* mais se pense *moreno*.

Entretien avec Ellen – 14/01/07 – pas de base – 00:20:21 – lieu de travail

Ellen est une femme d'une vingtaine d'années, célibataire et sans enfant. Elle a toujours habité dans l'État de São Paulo mais ses parents sont originaires du Maranhão. Elle habite dans la périphérie de São Paulo avec ses parents dans une maison qu'ils louent. Ellen a validé le cycle secondaire. Elle a déjà tenté le concours d'entrée à l'université, mais sans succès. Elle compte le présenter encore afin de faire des études de lettres ou de psychologie. Ellen commence à travailler à 15 ans dans un commerce en tant que vendeuse. Elle travaille actuellement dans un magasin proposant des articles de décoration et d'art. Elle a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Elle nous déclare *morena* car nous ne sommes ni *branca* ni *negra*. Nous ne lui avons pas demandé de déclarer sa couleur de peau.

Entretien avec Fátima – 30/01/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:34:42 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Fátima est une jeune femme de 25 ans, mariée sans enfant. Née dans le Minas Gerais, elle est l'aînée de trois enfants. Fátima a 8 ans lorsqu'elle émigre pour São Paulo avec sa famille, qui rejoint le père déjà installé dans cette ville. Il collecte les ordures (auparavant, il travaillait dans les mines de charbon). Un oncle émigre également au même moment pour des raisons de santé : São Paulo propose en effet des services publics de santé plus importants que dans l'intérieur de l'État ou d'autres États brésiliens. Depuis 1997, la famille habite dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. Fátima vit toujours chez ses parents, où son époux l'a rejointe. Les parents de Fátima ne savent ni lire, ni écrire : ils n'ont jamais été scolarisés. Fátima quant à elle a terminé le cycle secondaire mais n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer à l'université, qu'elle soit publique ou privée. Elle a fait l'ensemble de sa scolarité à l'école publique. Fátima commence à travailler à 18 ans. Elle occupe actuellement un

emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Dans le cadre de ce travail, Fátima fait quelques heures supplémentaires; Elle a également l'habitude d'exercer un *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire) : elle perçoit les commissions des ventes à domicile réalisées. Fátima a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Fátima se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau et celle de son père est *negra* (respectivement *negra* et *preta* pour les classifications étendue et de l'IBGE), tandis que sa mère est *clara* (respectivement *parda* et *parda*) et son époux *branco* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, elle se déclare *negra*.

Entretien avec Filipe – 16/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:18:56 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Filipe est un jeune homme de 20 ans, célibataire, sans enfant. Il est l'aîné de deux enfants. Son père était chauffeur, tandis que sa mère était femme de ménage. Filipe habite actuellement dans un appartement qu'il est en train d'acquérir dans un quartier Nord de São Paulo. Son père a été scolarisé jusqu'en première année de la seconde partie du cycle primaire. Sa mère a validé l'ensemble du cycle primaire. Filipe a validé le cycle secondaire. Il a été scolarisé dans le secteur public. Filipe a tenté une fois d'entrer dans une université publique, projet qui n'a pas abouti. Filipe commence à travailler à 16 ans. Il occupe actuellement un emploi de manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Filipe a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Filipe se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de son père est *negro* (respectivement *negro* et *preto* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Il décrit sa mère comme *branca* quelle que soit la classification. La couleur indiquée sur le certificat de naissance de Filipe est *pardo*. Lors de l'entretien, il se déclare *negro*.

Deux entretiens avec Flávia – 16/11/06 et 29/01/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement 00:09:37 et 00:47:49 – salle de réunion d'Aberto

Flávia est une femme de 44 ans, mariée, ayant une fille de 28 ans. La mère de Flávia est femme au foyer et son père est carrossier. Elle a deux sœurs (elle est la deuxième). Elle a toujours habité São Paulo. Depuis 1996, elle vit dans la maison achetée avec son époux dans un quartier de la zone Est de São Paulo. Le père de Flávia a fait les deux premières années du cycle primaire mais ne sait ni lire ni écrire, tandis que sa mère a conclu avec succès l'ensemble du cycle primaire. En dehors de ses études universitaires en psychologie (*graduação*), Flávia a fait l'ensemble de sa scolarité à l'école publique. Elle n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer dans une université publique. Flávia commence à travailler à 18 ans. Elle occupe depuis 15 ans un emploi dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où elle occupe un poste d'analyste au sein d'une unité gérant les plaintes des usagers. Flávia a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Flávia se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de ses parents, son mari et sa fille est *branca* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, elle se déclare comme étant *branca*.

Entretien avec Gerson – 16/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:24:53 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Gerson est un homme de 42 ans, séparé juridiquement, cinq enfants (11, 13, 15 et 17 ans – il ne donne pas d'âge pour le 5ème). Il est le dernier de dix enfants. Son père avait un petit commerce, tandis que sa mère travaillait dans une cantine. Gerson habite actuellement dans une maison qu'il loue dans un quartier Nord de São Paulo. Ses parents ont été scolarisés jusqu'en troisième année de la première partie du cycle primaire. Gerson a été scolarisé jusqu'à la troisième année de la seconde partie du cycle primaire, qu'il n'a pas validée. Il a été scolarisé dans le secteur public. Gerson commence à travailler à 16 ans. Il occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où il est chargé de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Dans le cadre de ce travail, Gerson fait beaucoup d'heures supplémentaires. Il exerce un *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire) dans la cantine tenue par sa cousine. Gerson a voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles, et pour Lula au second. Lors du questionnaire, Gerson se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle des membres de sa famille est *branco* quelle que soit la classification. Il décrit son ancienne compagne comme *morena* (*indigena* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Lors de l'entretien, il se déclare *branco*.

Entretien avec Gilberto – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:18:23 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Gilberto est un homme de 22 ans, célibataire et sans enfant. Il est le plus jeune de trois enfants. Son père est vigile et sa mère est femme de ménage. Il est né dans l'État de Bahia où il n'est resté que quelques mois. Gilberto habite actuellement dans une maison avec ses parents dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. Le père de Gilberto a été scolarisé jusqu'à la quatrième année de la première partie du cycle primaire, qu'il n'a pas validé. Sa mère est analphabète et n'a jamais été scolarisée. Gilberto a validé le cycle secondaire. Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Il est en train de faire un cours de préparation pour passer le *vestibular* de l'USP [*Universidade de São Paulo*]. Gilberto commence à travailler à 18 ans dans une entreprise sous-traitante dans laquelle il occupe actuellement un emploi de manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Il ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Gilberto a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Gilberto se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau est *pardo* quelle que soit la classification. Il décrit son père comme *branco* quelle que soit la classification, tandis que sa mère est *negra* (respectivement *preta* et *preta*). Lors de l'entretien, il se déclare *pardo* mais précise qu'il a déjà indiqué « até negro » [jusqu'à *negro*].

Deux entretiens avec Graça – 16/11/06 et 07/03/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement non enregistré et 00:19:28 – salle de réunion d'Aberto

Graça est une femme de 52 ans, célibataire et sans enfant. Elle est la plus jeune de sept enfants. Son père était propriétaire d'un terrain puis commerçant tandis que sa mère était femme au foyer. Elle a toujours habité dans l'État de São Paulo. Graça habite actuellement dans un appartement dans la partie Est de São Paulo. Son père et sa mère ont été scolarisés jusqu'en troisième année du cycle primaire, qu'ils n'ont pas validé. Graça est diplômée de

l'enseignement supérieur (*graduação*). Elle a réalisé sa scolarité dans le secteur public, puis ses études supérieures dans le secteur privé. Graça commence à travailler à 21 ans dans une banque. Actuellement, elle travaille depuis 10 ans dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où elle est auxiliaire administrative dans une unité gérant les plaintes des usagers. Graça n'a pas souhaité répondre quant à ses choix des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Graça se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau et celle de ses parents est *branca* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, Graça se déclare *branca*.

Entretien avec Gustavo – 11/07/07 – DMISP_2 – Empresa (Contacto) – 00:28:46 – dans un bureau isolé chez Empresa

Gustavo est un homme de 52 ans, marié, ayant enfant (25 ans). Il est le cinquième de dix enfants et a toujours habité dans l'État de São Paulo. Il habite actuellement en périphérie de São Paulo avec sa femme et son enfant. Le père de Gustavo était maçon et sa mère femme au foyer. Ses parents n'ont jamais été scolarisés. Gustavo a validé sa scolarité dans le cycle secondaire qu'il a intégralement réalisé dans le secteur public. Il est actuellement en train de terminer une *graduação* (études supérieures) dans le secteur privé. Gustavo commence à travailler à 14 ans en tant que vendeur. Il travaille actuellement dans une entreprise de l'État de São Paulo, sans avoir le statut de fonctionnaire, en contact avec la clientèle. Gustavo a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Gustavo se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau est *negro*, puis il choisit *pardo* dans les classifications étendue et de l'IBGE. Lors de l'entretien, il se déclare *moreno* et précise que le terme officiel pour cette couleur est 'pardo'. Dans le questionnaire, face à la classification libre, il déclare son père *branco* et sa mère *negra*. Il déclare sa femme *branca* et son enfant *branco*. Face à la classification étendue, il déclare son père et son enfant *pardo*, sa mère *negra* et sa femme *branca*. Il maintient se choix face à la classification de l'IBGE, sauf pour sa mère qu'il déclare alors *preta*.

Entretien avec Heitor – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:28:50 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Heitor est un homme de 43 ans, marié, ayant trois enfants (6, 12 et 15 ans). Il est né dans l'État de Paraíba ; il est le troisième de quatre enfants. Son père a été assassiné alors qu'il avait 2 ans. Sa mère travaillait dans les exploitations agricoles. Heitor A 20 ans lorsqu'il quitte Paraíba pour São Paulo. Heitor habite actuellement dans une maison qu'il est en train d'acquérir à São Paulo. La mère de Heitor a validé la première partie du cycle primaire. Heitor a interrompu la seconde partie du cycle primaire à l'issue de la première année qu'il n'a pas validée. Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Heitor commence à travailler à 7 ans. Il travaille actuellement dans une entreprise sous-traitante dans laquelle il est manutentionnaire : il appuie les personnes chargées de vérifier la qualité de la production en portant les caisses de produits à contrôler ou contrôlés. Dans le cadre de ce travail, Heitor fait beaucoup d'heures supplémentaires. Il fait un *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire) lorsqu'il en a l'occasion. Heitor a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Heitor se déclare comme appartenant à la classe sociale D (*pobre*). Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de sa mère et de l'aîné de ses enfants est *moreno* (respectivement *pardo* pour la classification étendue et *pardo* pour celle de l'IBGE). Il décrit son épouse et ses deux autres enfants comme *branco* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, il se déclare

moreno.

*Deux entretiens avec **Helena** – 16/11/06 et 19/07/07 – pas de base – Empresa (Aberto) – respectivement non enregistré et 00:43:12 – salle de réunion d'Aberto*

Helena est une femme de 42 ans, célibataire et ayant un enfant (17 ans). Elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants. Son père était chauffeur et sa mère femme au foyer puis ouvrière dans une usine. Elle a toujours habité dans l'État de São Paulo. Helena habite actuellement dans un appartement dans la partie Est de São Paulo. Son père et sa mère ont validé le cycle primaire. Helena est diplômée de l'enseignement supérieur (*graduação*). Elle a réalisé sa scolarité dans le secteur public, puis ses études supérieures dans le secteur privé. Helena commence à travailler à 16 ans en tant qu'auxiliaire dans un bureau. Actuellement, elle travaille depuis 3 ans dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où elle est chargée de clientèle dans une unité gérant les plaintes des usagers. Helena a voté pour G. Alckmin lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Helena se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau, celle de ses parents et celle de son enfant est *branca* quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, Helena se déclare *branca*.

*Entretien avec **Heloisa** – 29/06/07 – DMISP_2 – Empresa (Contacto) – 02:25:01 – à son domicile, dans la cuisine autour d'une tarte aux fraises*

Heloisa est une femme de 56 ans, divorcée et ayant deux enfants (14 et 19 ans). Elle est la cadette de huit enfants. Elle habite actuellement dans une maison dont elle propriétaire dans la partie Sud-Est de São Paulo. Heloisa a toujours habité dans l'État de São Paulo. Sa mère travaillait dans une boulangerie. Ses parents n'ont jamais été scolarisés. Après avoir réalisé une partie de sa scolarité dans le secteur public, Heloisa valide le cycle secondaire dans le secteur privé et commence des études supérieures dans le secteur privé. Heloisa commence à travailler à 19 ans en tant qu'auxiliaire de laboratoire. Actuellement, elle travaille dans une entreprise publique, tout en n'ayant pas le statut de fonctionnaire, où elle est en contact constant avec la clientèle. Heloisa n'a pas répondu concernant son vote lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Heloisa se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Elle se déclare *branca* quelle que soit la classification. Il en est de même pour ses parents et l'un de ses enfants. Elle déclare son autre enfant *pardo*. Il n'y a pas de variabilité selon la classification proposée. Lors de l'entretien, Heloisa se déclare *branca*.

*Entretien avec **Horácio et Francisca** – 10/03/07 – pas de base – 00:37:15 – dehors, devant leur chambre*

Horácio est un homme d'une vingtaine d'années, marié, sans enfant. Francisca, son épouse, est présente lors de son entretien et elle intervient parfois. L'entretien est principalement mené avec Horácio. Horácio est *motoboy* (il livre des documents de son entreprise à moto) pour une grande banque (au siège social). Il habite avec Francisca dans une chambre, sans ouverture en dehors de la porte, appartenant à ses parents. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau est *moreno*, mais il se considère *branco*, et c'est cette dernière couleur qu'il choisit lorsqu'il faut remplir des documents officiels. Francisca quant à elle se déclare *negra*, mais Horácio ne valide pas ce terme pour décrire son épouse.

*Entretien avec **Iolanda** – 01/01/07 – pas de base – Fábrica (Verde) – 00:50:38 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Iolanda est une femme de 22 ans, célibataire et sans enfant. Elle a des frères. Elle habite actuellement avec ses parents dans la partie Nord Ouest de São Paulo. Iolanda a validé ses études secondaires et a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Iolanda commence à travailler à 20 ans dans une entreprise sous-traitante où elle était chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Actuellement, elle est toujours dans cette entreprise mais s'occupe de tâches administratives. Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Iolanda se déclare comme appartenant à la classe sociale moyenne basse. Lors de l'entretien, elle se déclare *parda* et souligne que sur son certificat de naissance elle est *branca*. Lorsqu'elle doit se situer au sein des différents tons de *parda*, elle précise qu'elle se considère *parda clara* et non *parda escura*. Ses frères sont tous *brancos*. Son père est *moreno*.

*Entretien avec **Juliana** – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Verde) – 00:20:31 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Juliana est une femme de 45 ans, mariée, ayant quatre enfants (19, 23, 24 et 25 ans). Elle est la onzième de 14 enfants. Ses parents étaient tous les deux au chômage lorsqu'elle avait 10 ans et 15 ans. Juliana habite actuellement dans une maison à São Paulo. Les parents de Juliana sont analphabètes. Juliana a été scolarisée dans le secteur public jusqu'à la fin de la première partie du cycle primaire, qu'elle n'a pas validée. Juliana commence à travailler à 11 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Juliana a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Juliana se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle des membres de sa famille est *branco*, quelle que soit la classification. Pour le deuxième enfant, elle avait tout d'abord déclaré *branquinho*. Lors de l'entretien, elle se déclare *branca*. Concernant sa fille, qui travaille dans la même entreprise, elle la déclare *parda* et précise qu'elle était *branca*.

*Entretien avec **Julieta** – 26/02/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:31:12 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica*

Julieta est une jeune femme de 22 ans, célibataire et sans enfant. Elle est l'aînée de trois enfants. Lorsqu'elle avait 10 ans, Julieta vivait avec ses parents : son père était vendeur dans un petit commerce et sa mère travaillait dans une crèche. Depuis leur séparation, elle vit avec sa mère (au chômage) et son beau père qui travaille dans une entreprise de transport. Depuis 2002, ils habitent dans une maison située dans une ville périphérique au Nord de São Paulo. La mère de Julieta a validé l'ensemble du cycle primaire, tandis que son père a conclu l'ensemble du cycle secondaire. Son beau père a interrompu sa scolarité à l'issue de l'échec la seconde année de la seconde partie du cycle primaire. Julieta quant à elle a terminé le cycle secondaire (enseignement technique) et a réalisé plusieurs fois le *vestibular*, avec succès. Elle a fait l'ensemble de sa scolarité à l'école publique. Julieta commence à travailler à 11 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Julieta a voté pour Lula lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Julieta se déclare comme appartenant à la classe sociale D (pauvre). Le terme libre qu'elle choisit pour décrire

la couleur de sa peau et celle de son beau père est *parda* quelle que soit la classification, tandis que sa mère est *negra* (respectivement *negra* et *preta* pour les classifications étendue et de l'IBGE). Sur son certificat de naissance, la couleur indiquée est *branca*. Lors de l'entretien, elle se déclare *parda* et précise qu'elle était *branca*, mais ne l'est plus du fait du soleil. Lorsque nous lui avons demandé quel terme elle choisirait entre *branca* et *negra* (elle affirmait alors qu'il n'existait que ces deux termes), elle nous a répondu 'branca'.

Entretien avec Lara – 24/01/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:44:17 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Lara est une jeune femme de 26 ans, mariée et ayant trois enfants, respectivement de 9 ans, 6 ans et 4 ans. Lara a toujours vécu dans le même quartier de São Paulo (partie Est de la ville) avec ses quatre frères et sœurs (elle est la troisième). Sa mère est femme au foyer tandis que son père est maître d'hôtel. Elle loue actuellement une maison avec son époux, toujours dans la même ville. Le père de Lara sait lire et écrire, et il a été scolarisé jusqu'à la dernière année du cycle primaire, mais elle ne sait pas s'il aurait pu entrer dans le cycle secondaire. Sa mère n'a jamais été scolarisée. Lara a terminé le cycle secondaire mais n'a jamais tenté de passer le *vestibular* pour entrer à l'université, quelle soit publique ou privée. Elle a fait l'ensemble de sa scolarité à l'école publique. Lara commence à travailler à 16 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Dans le cadre de ce travail, Lara fait beaucoup d'heures supplémentaires (lors de la semaine de référence, elle a travaillé 70 heures). Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Lara a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire, Lara se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau est *parda/negra* (respectivement *parda* et *parda* pour les classifications étendue et de l'IBGE – il s'agit également de la couleur mentionnée sur son acte de naissance), tandis que ses parents sont tous les deux *branco* quelle que soit la classification. Elle qualifie librement son époux de *negro* (respectivement *negro* et *negro*). Elle saisit l'opportunité de choisir un autre terme en dehors de ceux proposés par l'IBGE. Les items proposés sont en effet, dans notre questionnaire, *branco*, *pardo*, *preto*, *amarelo*, *indio*, *outro*, *ignorado*. Lors du choix d'un terme libre pour décrire la couleur de la peau de ses enfants (*pardo*), Lara précise qu'il s'agit du mot écrit sur l'acte de naissance. Elle maintient cette couleur quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, elle se déclare *parda*.

Entretien avec Lídia – 15/03/07 – DMISP_1 – Fábrica (Azul) – 00:24:03 – salle de réalisation d'entretiens chez Fábrica

Lídia est une femme de 45 ans, mariée, quatre enfants (10, 11, 17 et 19 ans). Née dans l'État du Pernambouc, elle est la deuxième de 5 enfants (8 pour son père). Lorsque Lídia a 10 ans, elle habite avec ses parents : son père est vendeur ambulant et sa mère couturière. A 15 ans, elle vit avec oncle (retraité) et sa cousine qui est enseignante. Lídia a 22 ans lorsqu'elle quitte Recife. Lídia habite dans une maison à São Paulo avec sa famille. Les parents de Lídia ont validé la première partie du cycle primaire. Elle ne connaît pas le niveau scolaire de son oncle. Sa cousine a validé ses études universitaires (*graduação*). Lídia a validé le cycle secondaire en faisant un *supletivo*. Elle a réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Elle n'a jamais tenté de passer le *vestibular*. Lídia commence à travailler à 25 ans. Elle occupe actuellement un emploi dans une entreprise sous-traitante où elle est chargée de vérifier la qualité de la production (repérage des défauts pièce par pièce). Dans le cadre de ce

travail, Lídia fait des heures supplémentaires. Elle ne fait aucun *bico* (petit boulot informel, pour bénéficier d'un revenu complémentaire). Lídia a voté pour Lula lors des élections présidentielles. Lors du questionnaire, Lídia se déclare comme appartenant à la classe sociale C. Le terme libre qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau est *branca-morena* (respectivement *branca* pour la classification étendue et celle de l'IBGE). Elle décrit sa cousine, son époux et ses enfants comme *branco* quelle que soit la classification, tandis que sa oncle est *moreno* (respectivement *pardo* et *pardo*). Lors de l'entretien, elle affirme qu'elle pense être *morena*, mais souligne que les autres la perçoivent comme *branca*. Elle oscille constamment entre ces deux termes, affirmant être *branca* si cela fait plaisir à ses interlocuteurs (d'autant plus qu'il s'agit de la couleur indiquée sur son certificat de naissance) mais soulignant que d'un point de vue strictement logique elle est *morena*.

Entretien avec Luiz – 04/04/07 – pas de base – 00:37:19 – dans une salle de réunion isolée sur le lieu de travail

Luiz est un homme de 42 ans, marié, trois enfants (une fille de 19 ans et des jumeaux de 12 ans). Il est l'aîné de quatre enfants (il a 3 sœurs). Son père est boulanger et sa mère est femme au foyer. Luiz quitte la ville de Rio de Janeiro en 1995 pour travailler à São Paulo où ont été transférées les différentes bourses. Sa femme et ses enfants l'accompagnent. Luiz habite actuellement dans un appartement qu'il a acheté et qui est situé près de l'aéroport de Congonhas (vols intérieurs). Les parents de Luiz ont terminé le cycle primaire. Luiz a un diplôme de *pós-graduação* (master) en gestion d'entreprise qu'il a obtenu dans le secteur privé. Il n'a jamais tenté le *vestibular* pour entrer dans une université publique ; seul son cycle primaire a été réalisé dans le secteur public. Luiz commence à travailler à 12 ans. Depuis 8 ans et 7 mois, il occupe un emploi dans une entreprise de placement et gestion de fonds en bourse. Il travaille 50 heures par semaine pour un salaire mensuel net de 5700 R\$. Luiz a voté pour Geraldo Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles. Lors du questionnaire introductif, Luiz se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle de ses parents est *branco*, quelle que soit la classification. Son épouse est décrite comme *negra* (respectivement *preta* et *preta* pour les classifications étendue et de l'IBGE), tandis que ses enfants sont *brancos* quelle que soit la classification (à l'exception du terme libre décrivant l'un des jumeaux qui est *moreno*). Lors de l'entretien, il se déclare *branco* mais après nous avoir expliqué que cette question pouvait apparaître comme un test de préjugés.

Entretien avec Madalena – 30/06/07 – DMISP_2 – Empresa (Contacto) – 01:35:09 – à son domicile, dans le salon

Madalena est une femme de 44 ans, mariée, ayant quatre enfants (8, 11, 14 et 16 ans). Elle est la deuxième de cinq enfants. Son père était ouvrier dans la métallurgie et sa mère employée de maison. Elle habite dans une maison dans la partie Sud-Est de São Paulo. Les parents de Madalena n'ont jamais été scolarisés. Elle a validé le cycle secondaire et réalisé l'intégralité de sa scolarité dans le secteur public. Madalena n'a jamais tenté de passer le *vestibular*. Madalena commence à travailler à 18 ans en tant que baby sitter. Elle travaille actuellement dans une entreprise de l'État de São Paulo, sans avoir le statut de fonctionnaire. Elle est en contact avec la clientèle. Madalena a voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles et pour Lula lors du second tour. Lors du questionnaire, Madalena se déclare *mulata* (classification libre) et *parda* (classifications étendue et de l'IBGE). Lors de l'entretien, elle se déclare *parda* et se rattache au groupe *negro*.

Entretien avec Marcos – 04/04/07 – pas de base – non enregistré – dans une salle de réunion isolée sur le lieu de travail

Marcos est un homme de 52 ans, marié, deux enfants (22 et 21 ans). Il est l'aîné de trois enfants. Son père est médecin et sa mère est femme au foyer. Dans le questionnaire introductif, Marcos indique qu'à 15 ans il habite avec sa mère et ses deux sœurs. Marcos a 35 ans lorsqu'il quitte la ville de Rio de Janeiro pour travailler à São Paulo. Depuis, il habite dans un appartement qu'il a acheté et qui est situé près du parc d'Ibirapuera. Le père de Marcos a fait des études supérieures. Sa mère a terminé le cycle secondaire. Marcos a un diplôme de *pós-graduação* (master). Il a tenté (une fois) sans succès de passer le *vestibular* pour entrer dans une université publique ; l'intégralité de sa scolarité a été réalisée dans le secteur privé. Marcos commence à travailler à 23 ans. Depuis 8 ans, il occupe un emploi dans une entreprise de placement et gestion de fonds en bourse. Il travaille 40 heures par semaine pour un salaire mensuel net de 15000 R\$. Marcos a voté pour Geraldo Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles. Lors du questionnaire introductif, Marcos se déclare comme appartenant à la classe sociale A. Le terme libre qu'il choisit pour décrire la couleur de sa peau ainsi que celle des membres de sa famille (parents, épouse, enfants) est *branco*, quelle que soit la classification. Lors de l'entretien, il se déclare *branco*.

Entretien avec Mônica – 31/01/07 – pas de base – 00:30:12 – sur son lieu de travail

Mônica est une jeune femme de 25 ans, célibataire et sans enfant. Aînée de deux enfants, Mônica a toujours habité avec ses grands-parents dans le même appartement qu'ils occupent ensemble actuellement près de l'aéroport de Congonhas dans São Paulo. À 5 ans déjà, nul mention de ses parents ou de l'autre enfant dans le questionnaire. Le grand-père de Mônica a étudié à la faculté. Sa grand-mère a terminé le cycle primaire. Mônica a suivi des études universitaires pendant deux ans. Elle a tenté deux fois le *vestibular* pour entrer dans une université publique, une fois pour une université privée. Elle a fait l'ensemble de sa scolarité dans le secteur privé. Mônica commence à travailler à 18 ans. Elle occupe actuellement un emploi de barmaid et serveuse dans un café. Mônica a voté pour Geraldo Alckim lors des dernières élections présidentielles. Lors du questionnaire Mônica se déclare comme appartenant à la classe sociale B. Le terme qu'elle choisit pour décrire la couleur de sa peau et celle de ses grands-parents est *branco* quelle que soit la classification. Une seule exception : le recours au terme *caucasiano/branca* lors de la classification libre la concernant. Lors de l'entretien elle se déclare *branca*.

Entretien avec Silvana – 27/02/07 – pas de base – 00:25:44 – sur son lieu de travail

Silvana est une femme d'une vingtaine d'années, célibataire et sans enfant. Elle a une sœur et habite avec ses parents dans la partie Nord de São Paulo. Silvana a validé le cycle secondaire mais n'a jamais tenté de passer le *vestibular*. Silvana se considère comme étant pauvre. Lors de l'entretien, Silvana se déclare spontanément comme *negra*. Elle n'aime pas que les autres la qualifient de *morena*, en référence à sa couleur intermédiaire. Sa mère et sa sœur sont blanches tandis que son père est *moreno*.

Entretien avec les sœurs da Silva (Ana, Francisca, Sandra) – 19/01/07 – pas de base – 00:58:47 – dans la cuisine de la maison d'une des sœurs

Ana, Francisca et Sandra sont sœurs. Elles ont entre 20 et 30 ans, à quelques années d'écart. Ana est mariée et a un enfant en bas âge. Sandra a deux enfants ; nous ne savons pas quel est

son statut civil. Francisca est mariée et sans enfant. Elles habitent en dehors et à l'Ouest de la ville de São Paulo. Ana dispose avec son mari d'une maison avec plusieurs pièces tandis que Francisca partage une pièce sans ouverture avec son mari. Sandra est sur le point d'acquérir une maison. Spontanément, les trois sœurs se déclarent *morena*, mais Francisca précise que la concernant il s'agit d'un changement d'avis. Avant elle se considérait *branca*. Leur mère est déclarée *morena escura*. En contexte d'entretien d'embauche, lorsqu'il faut remplir une fiche de renseignement, Ana et Sandra cochent le terme 'parda' tandis que Francisca choisit celui de 'negra'.

Entretien avec Sosuke – 22/05/07 – pas de base – Empresa (Material) – 01:27:51 – dans son bureau chez Empresa

Sosuke est un homme de 55 ans, marié et ayant deux enfants (18 et 23 ans). Il a quatre frères et sœurs. Sosuke a habité dans toutes les régions du Brésil. Il a souvent déménagé du fait de son travail. Il habite actuellement dans un appartement dans la partie Sud de São Paulo. Ses parents ont émigré du Japon et n'ont pratiquement jamais été à l'école. Sosuke quant à lui a validé un cours technique, ce qui implique qu'il a validé le cycle secondaire. Il a réalisé l'intégralité de sa scolarité à l'école publique et n'a jamais tenté le *vestibular*. Sosuke travaille depuis 20 ans dans une entreprise de l'État de São Paulo, toujours en tant que superviseur. Il se déclare comme appartenant à la classe moyenne. Lors de l'entretien, le terme qu'il choisit pour déclarer la couleur de sa peau est *branca*, mais il reconnaît que les enquêteurs de l'IBGE le classe comme *amarelo*.

Entretien avec Rita – 17/07/07 – pas de base – 00:59:48 – dans une salle du mouvement noir dans lequel elle milite

Rita est une femme de 44 ans, célibataire et sans enfant. Elle a un frère aîné qui a un an de plus qu'elle. Rita habite avec sa famille dans la partie Nord de São Paulo. Son père a validé trois années du cycle primaire tandis que sa mère a fait des études supérieures (elle est entrée en faculté à 60 ans). Sa mère avait déjà validé le cycle secondaire lorsque Rita était adolescente. Rita est diplômée de l'enseignement supérieur (*graduação*) et est journaliste de formation. Elle se situe dans la classe sociale C (moyenne basse). Rita se déclare comme *negra* et est militante dans l'un des mouvements noirs.

Annexe 4.6 : Document présenté aux entreprises lors de la recherche d'un terrain d'enquête

Nous reproduisons ci-après le texte envoyé en portugais ou en français aux entreprises vers lesquelles nous nous portons afin de réaliser l'enquête de terrain.

Description de l'enquête de terrain

Les couleurs de peau dans le Brésil contemporain : choix des mots, contextes et significations

Stéphanie Cassilde – stcassilde@hotmail.fr

Actuellement inscrite en doctorat d'économie à l'université d'Auvergne (France) dans le laboratoire du CERDI [Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International], je m'intéresse aux couleurs de peau au Brésil : les mots que l'on choisit pour les désigner, si ce choix change selon le(s) contexte(s), dans quel sens ils sont employés. En effet, des études – comme celles de Carlos Hasenbalg et Nelson do Valle Silva entre autres – soulignent que le fait de déclarer une couleur et non une autre dépende aussi de caractéristiques économiques et sociales (diplôme, emploi, position hiérarchique, salaire, etc.). Il ne s'agirait donc pas d'une stricte description physique. Selon la couleur que l'on pense avoir, on peut plus ou moins se limiter dans ses choix (postuler pour un emploi particulier, faire une année d'étude supplémentaire, etc.). Le choix de ce sujet – les couleurs de peau dans le Brésil contemporain – s'inscrit dans la continuité des mémoires réalisés en économie et en sociologie

Pour rendre compte des différentes facettes du sujet, je choisis une approche pluridisciplinaire (économique et sociologique) et une enquête de terrain, indispensable. L'encadrement du doctorat reflète ces choix : le Professeur Jean Louis Arcand - directeur de thèse - est économiste [CERDI / CNRS – France], le Professeur Ulrike Grote – co-directrice de thèse – est économiste [Université de Hanovre – Allemagne] et le Professeur Juan Matas – co-directeur de thèse – est sociologue [Université de Strasbourg II – France].

L'objectif de ce document est de rendre ma démarche transparente, tant dans son but que dans son organisation. Toute question concernant son contenu est la bienvenue. Cela constitue une trame pouvant être modifiée afin de concilier au mieux les besoins de ma recherche ainsi que les intérêts de l'entreprise.

I. L'enquête de terrain

1. Objet de l'enquête de terrain : les couleurs de peau

Au Brésil, la couleur de la peau est une catégorie statistique utilisée pour étudier les inégalités et la discrimination, entre autres. La classification utilisée par l'IBGE [*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatísticas*] est souvent critiquée, notamment parce qu'elle propose peu de choix (*branco, pardo, preto, amarelo, indigeno*). Quotidiennement, le nombre de mots utilisés pour décrire une couleur de peau est plus important (*moreno, sarará, claro, moreno escuro*, etc.). Je m'intéresse à tous ces mots, à la manière dont on les choisit pour se décrire ou pour décrire les autres. Pourquoi dire *moreno escuro* plutôt que *negro* ? Le type d'emploi occupé influence-t-il ce choix ? Comment ?

Les diverses études (sur le marché du travail, la santé, l'éducation, etc.) se basant sur les catégories de l'IBGE peuvent servir de références pour la mise en place d'instrument de lutte contre les inégalités. Or, si le choix d'une couleur de peau dépend de caractéristiques économiques et sociales, ces instruments peuvent être inadaptés : cibler les personnes se déclarant de couleur *preto* n'est pas la même chose que de cibler les personnes désignées comme telles.

2. Collecte des données lors de l'enquête : nécessité de fond et de forme

L'enquête de terrain vise à collecter les données nécessaires à l'étude du sujet. Le questionnaire (en annexe) contient donc de nombreuses questions relatives aux couleurs de peau, mais aussi aux caractéristiques pouvant être liées à la couleur. Les entretiens (non réalisés au sein de l'entreprise) ont pour objectif d'approcher les processus et les significations attachés aux couleurs de peau.

Afin que les résultats statistiques soient rigoureux, il faut suivre une méthodologie précise dans la sélection de l'échantillon et le calcul de sa taille. Cela nécessite d'avoir accès à des informations globales au niveau de l'ensemble de l'entreprise. Deux processus (décrits dans le tableau ci-dessous) permettent de parvenir au même

résultat. Il appartient à l'entreprise de choisir celle lui convenant le mieux, notamment selon la durée de réalisation, les informations qu'elle souhaite transmettre à l'étudiante, ou non.

Détermination de la taille et du processus de sélection de l'échantillon

| | | Choix 1 | Choix 2 |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | l'entreprise transmet toutes les informations à l'étudiante | l'entreprise ne souhaite pas transmettre certaines informations |
| taille de l'échantillon informations nécessaires à l'étudiante | | liste exhaustive des employés de l'entreprise avec les informations suivantes : - nom ; - salaire mensuel brut ; - genre. | - nombre total (i) d'employés et (ii) de femmes ; - moyenne du salaire mensuel brut pour (i) l'ensemble des employés, (ii) les femmes et (iii) les hommes ; - l'écart-type du salaire mensuel brut pour (i) l'ensemble des employés, (ii) les femmes et (iii) les hommes. ou - nombre total (i) d'employés et (ii) de femmes ; - moyenne du salaire mensuel brut pour (i) l'ensemble des employés, (ii) les femmes et (iii) les hommes ; - la somme des salaires mensuels bruts au carré pour (i) l'ensemble des employés, (ii) les femmes et (iii) les hommes. |
| | l'étudiante définit la taille de l'échantillon → E ; exemple : E = 200 individus | | |
| sélection de l'échantillon | l'étudiante définit une proportion → P, sachant N le nombre total d'employés exemple : $P = (E \div N) \times 100 = (200 \div 1200) \times 100 = 17$ | | |
| | à partir de la liste exhaustive, l'étudiante tire 1 personne toutes les P personnes jusqu'à obtenir E. | | à partir d'une liste exhaustive de l'ensemble des employés, l'entreprise tire 1 personne toutes les P personnes jusqu'à obtenir E. |
| | L'étudiante a une liste des E personnes pour la réalisation des questionnaires. | | l'entreprise transmet la liste des E personnes à l'étudiante pour la réalisation des questionnaires. |

3. Réalisation au sein de l'entreprise

La réalisation de l'enquête de terrain au sein de l'entreprise est composée de trois phases. La première est une prise de contact avec les personnes travaillant dans l'entreprise. Elle peut être réalisée par une personne de l'entreprise ou par l'étudiante elle-même. Il s'agit de présenter l'étudiante ainsi que les raisons de sa présence.

La seconde correspond à la réalisation des questionnaires. Afin d'être efficace et de réduire la durée de ma présence (sauf souhait contraire de l'entreprise), l'idéal serait de pouvoir disposer d'un lieu fermé où les personnes appartenant à l'échantillon – sélectionnées tel que décrit ci avant – auraient un rendez-vous à 45 minutes / une heure d'intervalle (temps accueil, temps réalisation questionnaire, temps de clôture). Pour donner une idée de la durée minimale de cette phase, voici un exemple sur la base de la réalisation de 200 questionnaires :

- réalisation de 8 questionnaires par jour, 6 jours sur 7 → 1 mois ;
- réalisation de 6 questionnaires par jour, 5 jours sur 7 → 1 mois et demi ;
- réalisation de 5 questionnaires par jour, 5 jours sur 7 → 2 mois ;

La troisième phase vise à présenter les premiers résultats de l'enquête à la direction et aux employés. A tout moment, des questions peuvent être posées, des critiques exposées.

Concernant les entretiens, ils ne seront pas réalisés au sein de l'entreprise mais au domicile des personnes acceptant d'en faire (leur accord est indispensable) ; elles n'appartiennent donc pas nécessairement à l'échantillon. La méthodologie retenue est le récit de vie, ce qui permet d'aborder les couleurs de peau sans être trop direct. Notons que la couleur de la peau n'est pas un critère de sélection de l'échantillon car nous interrogeons ce concept. En revanche, elle peut participer au choix des personnes à qui nous demanderons de nous accorder un entretien.

II. Intérêt de l'entreprise

Consciente que l'entreprise me permettra de réaliser cette enquête de terrain si elle y voit un intérêt, j'en souligne quelques uns, pouvant être subdivisés en trois domaines.

Le premier concerne l'utilisation de la base de données réalisée lors de l'enquête de terrain. L'entreprise peut s'en servir pour procéder à des études internes. Je peux également faire une analyse économique et sociale de la structure salariale (capital humain, structure des salaires, etc.).

Le second correspond à une demande particulière de l'entreprise (à formuler) en terme d'analyse. Titulaire d'un master professionnel (CV en annexe) en analyse, gestion et évaluation de projet, je peux réaliser des analyses d'impact (par exemple l'effet de l'introduction d'un nouveau processus de production).

Le troisième domaine concernerait la mise en place d'une formation interne, selon les besoins de l'entreprise.

Ces éléments seront introduits dans l'accord de recherche (en annexe – modifiable) au niveau de l'introduction de l'article troisième, remplaçant le texte actuel.

Annexes

1. le CV de Stéphanie Cassilde
2. le questionnaire
3. l'accord de coopération pour une enquête de terrain

Annexe 4.7 : Lettre introductive adressée à chaque enquêtés de *Empresa* afin de réaliser les questionnaires composant DMISP_2



São Paulo, 07 de Mayo 2007.

Para o Senhora / a Senhora

Prezado Senhor, Prezada Senhora,

Sou Stéphanie Cassilde, uma estudante de doutorado francesa. Há quatro anos que estudo temas relativos ao Brasil. Mas livros não transmitem completamente a realidade, portanto gostaria de compreender a realidade do Brasil. Assim, estou realizando uma pesquisa de sociologia sobre a vida e a cultura no Brasil, aqui em São Paulo.



Portanto estou convidando-o a participar desta pesquisa

Assim sendo, vim a São Paulo para realizar este trabalho e enviei o meu projeto a várias empresas para me autorizarem conhecimento e autorização para entrevista de parte dos seus funcionários.

O Metrô de São Paulo autorizou a realização dessas entrevistas. As pessoas participantes foram escolhidas ao acaso e você faz parte deste grupo.

É por isso que lhe envio esta carta, para me apresentar. Gostaria muito que você colaborasse com a minha pesquisa. Seria muito útil para os meus estudos. O questionário dura mais-ou-menos 30 minutos. Suas respostas serão estritamente confidenciais.

Atenciosamente,

Stéphanie Cassilde

Annexe 4.8 : Questionnaire réduit



Pesquisadora : Stéphanie Cassilde
 Orientadores : Pr. Jean Louis Arcand / Pr. Juan Matas
 Contacto : stcassilde@hotmail.fr
 Telefone em São Paulo : 0055 11 8201 3583
 Telefone na França : 0033 6 64 95 60 88

PERGUNTAS PELAS PESSOAS QUE NÃO QUEREM FAZER O QUESTIONARIO INTEIRO

Bom-dia. Me chamo Stéphanie Cassilde. Sou uma estudante francesa. Faz quatro (4) anos que estudo na Universidade temas relativos ao Brasil. Efetuo atualmente para os meus estudos universitários na França uma pesquisa de sociologia sobre a vida e a cultura no Brasil. Por isso preciso fazer questionários.

Não foi possível para vocês fazer o questionário. Por isso, se vocês querem, gostaria de pedir a colaboração de vocês respondendo às algumas perguntas gerais. A suas respostas serão estritamente confidenciais e o processamento dos dados será anônimo.

O português não é a minha lingua materna, assim não hesite perguntar-me mas informações sobre as perguntas se necessário.

| | | | | |
|-----------------|--------------------------|--------------|--------------------------|-------------|
| BS1 Você é da : | <input type="checkbox"/> | <i>Verde</i> | <input type="checkbox"/> | <i>Azul</i> |
|-----------------|--------------------------|--------------|--------------------------|-------------|

| | | | | |
|----------------|--------------------------|--------------|--------------------------|-------------------------------|
| QP407 Você é : | <input type="checkbox"/> | exécutant | <input type="checkbox"/> | manutentionnaire non qualifié |
| | <input type="checkbox"/> | contremaitre | <input type="checkbox"/> | manutentionnaire qualifié |
| | <input type="checkbox"/> | chef | | |

| | | | | |
|----------------------------------|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| QP301 Você sabe ler / escrever ? | <input type="checkbox"/> | sim | <input type="checkbox"/> | não |
|----------------------------------|--------------------------|-----|--------------------------|-----|

| |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| QP302 Qual é o seu nivel escolar ? Describe com mais precisão (se publica / particular por exemplo) |
| |
| |

| | | | | | |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| Quais são as atividades que você realiza no seu tempo livre ? | | | | | |
| QP501 | Você ouve música no seu tempo livre ? | <input type="checkbox"/> | sim | <input type="checkbox"/> | não |
| QP502 | Você toca música no seu tempo livre ? | <input type="checkbox"/> | sim | <input type="checkbox"/> | não |
| QP503 | Você vê TV no seu tempo livre ? | <input type="checkbox"/> | sim | <input type="checkbox"/> | não |

QP504 Você faz parte de alguma associação ?
 sim não

QP505 Você frequenta o shopping ao seu tempo livre ?
 sim não

QP506 Você vai à praia ao seu tempo livre ?
 sim não

QP507 Você pratique esporte ao seu tempo livre ?
 sim não

QP508 Outra :

QP516 Você gosta de carnaval ? sim não

QP518 Você gosta de futebol ? sim não

QP601 Qual é a sua data de nascimento ? / /

QP606 Sexo : feminino masculino (passe à QP609)

QP607 Esteve grávida alguma vez ? sim não (passe à QP611)

QP608 Quantas vezes ficou grávida ? vez(es)

QP609 Atualmente, quantos filhos você tem ? filhos

QP611 Qual é o seu estado civil ?

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> | casado |
| <input type="checkbox"/> | divorciado |
| <input type="checkbox"/> | separado / desquitado |
| <input type="checkbox"/> | solteiro |
| <input type="checkbox"/> | amigado |
| <input type="checkbox"/> | viuvo |
| <input type="checkbox"/> | outro |

QP612 Qual é a sua cor ou raça ?

QP613 Entre as escolhas seguintes, a sua cor ou raça é :

| | | | | | | | |
|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> | branca | <input type="checkbox"/> | preta | <input type="checkbox"/> | indígena | <input type="checkbox"/> | negra |
| <input type="checkbox"/> | amarela | <input type="checkbox"/> | parda | <input type="checkbox"/> | cafuza | <input type="checkbox"/> | sansei |
| <input type="checkbox"/> | cabocla | <input type="checkbox"/> | mulata | <input type="checkbox"/> | mameluca | | |
| <input type="checkbox"/> | nissei | <input type="checkbox"/> | ignorada | <input type="checkbox"/> | outra | | |

QP614 Entre as escolhas seguintes, a sua cor ou raça é :

| | | | | | |
|--------------------------|---------|--------------------------|-------|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | branca | <input type="checkbox"/> | preta | <input type="checkbox"/> | indígena |
| <input type="checkbox"/> | amarela | <input type="checkbox"/> | parda | <input type="checkbox"/> | ignorada |

QP615 Há uma cor ou raça indicada na sua certidão de nascimento ?
 sim não (passe à QP626) ignorado (passe à QP626)

QP616 Qual ?

| | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------|--------------------------|---|--------------------------|---|--------------------------|----------------|
| QP626 | A sua classe social é : | <input type="checkbox"/> | A (mais rico) | <input type="checkbox"/> | B | <input type="checkbox"/> | C | <input type="checkbox"/> | D (mais pobre) |
| QP627 | Em que estado (ou unidade da federação) ou país estrangeiro você nasceu ? | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| QP628 | Até que idade você ficou nesse estado (UF) ou país estrangeiro ? | | | | | | | | |
| | anos | | | | | | | | |
| Pergunta facultativa : você gostaria fazer a entrevista no mês de janeiro sobre tema do questionário ? SIM NÃO Porque ? | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| Agradeço muito vocês por responderem ao meu questionário. É muito importante para os meus estudos universitários na França. Se vocês quiserem ou precisarem falar comigo sobre estas perguntas, estou a sua disposição. | | | | | | | | | |

Annexe 4.9 : Appréhender un éventuel biais de sélection dans DMISP_1

Les seules informations que nous ayons, et qui ne peuvent être utilisées que de manière limitée, sont l'âge et la fonction des personnes de l'entreprise Azul ne souhaitant pas répondre au questionnaire au 08/12/06. A cette date, elles étaient au nombre de 25 (tandis qu'il y a 31 personnes in fine qui n'ont pas répondu au questionnaire dans cette entreprise) : 13 manutentionnaires non qualifiés⁶, 11 exécutants⁷ et un(e) contremaitre⁸. De plus, rien ne permet de savoir si des personnes ne sont pas revenues sur leur choix, soit en répondant au questionnaire dans son intégralité, soit en ayant eu l'intention d'y répondre (donc ne figurant pas dans la liste ci-dessus) mais ne concrétisant pas cette intention. Après le 08/12/06, nous avons encore réalisé 20 questionnaires avec des personnes de l'entreprise Azul, dont 10 manutentionnaires non qualifiés⁹, 7 exécutants¹⁰ et 3 contremaitres¹¹. De manière imprécise nous pouvons en déduire que 10 personnes sont peut-être revenues sur leur décision de ne pas répondre au questionnaire¹². Reste alors les personnes ayant annoncé ne pas vouloir participer à l'enquête et dont nous connaissons l'âge. En moyenne, elles ont 28,8 ans¹³. Elles sont donc plus âgées que les enquêtés, ayant en moyenne 27 ans [cf. la présentation de DMISP_1 pages 240 à 258].

6 Les âges sont les suivants : 17, 21, 23, 23, 24, 24, 25, 27, 33, 33, 34, 42 et 43 ans.
7 Les âges sont les suivants : 18, 21, 21, 26, 27, 28, 32, 32, 34, 34 et 34 ans.
8 Ayant l'âge de 23 ans.
9 Ils sont âgés de 19, 20, 22, 22, 23, 24, 25, 27, 34 et 42.
10 Ils sont âgés de 21, 21, 27, 27, 27, 33, 49.
11 Ils sont âgés de 21, 23 et 23 ans.
12 Cela correspond à l'hypothèse implicite que nous avons appliqué en appariant les fonctions et les âges des personnes ayant finalement répondu au questionnaire après le 08/12/06 et figurant dans la liste de ceux ne souhaitant pas répondre. Mais en toute rigueur, ce postulat peut être inexact.
13 Les âges de ces personnes sont de 23, 24, 25, 27, 24 et 42 ans (manutentionnaires non qualifiés) et 18, 26, 28, 32, 32, 34, 34 et 34 (exécutants). En toute rigueur, ces personnes ne sont pas statistiquement plus âgées.

Annexe 4.10 : Programmes permettant de procéder à des tests de différence sur petits échantillons

Annexe 4.10.1 : Test de différence de moyennes entre des groupes 1 et 2 (Mathematica)

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| $var1=var2=n1=n2=nst=x1=x2=.$ | initialisation |
| $var1=$ $var2=$ | définition des variances |
| $n1=$ $n2=$ | nombre d'observations |
| $nst=$ | taille du plus petit groupe |
| $x1=$ $x2=$ | définition des moyennes |
| $ic=pr1=0.025$ $pr2=0.975$ | définition des seuils pour les intervalles de confiance |
| $c11=Quantile[ChiSquareDistribution[n1-1],1-pr1]/(n1-1)$ $c21=Quantile[ChiSquareDistribution[n1-1],1-pr2]/(n1-1)$ $c12=Quantile[ChiSquareDistribution[n2-1],1-pr1]/(n2-1)$ $c22=Quantile[ChiSquareDistribution[n2-1],1-pr2]/(n2-1)$ | calcul des bornes pour les intervalles de confiance des variances |
| $studentmemevar=Quantile[StudentTDistribution[n1+n2-2],1-ic]$ $studentvardiff=Quantile[StudentTDistribution[nst-1],1-ic]$ | calcul du t de Student dans le cas de variances similaires ou non |
| $xvar=(var1*n1+var2*n2)/(n1+n2)$ | calcul intermédiaire |
| $diff=x1-x2$ | calcul de la différence testée |
| $IC1=\{var1/c11,var1/c21\}$ $IC2=\{var2/c12,var2/c22\}$ | calcul des intervalles de confiance pour les variances |
| $ICmemevar=\{diff-$ $studentmemevar*xvar*sqrt[1/n1+1/n2],diff+studentmemevar*xvar*sqrt[1/n1+1/n2]\}$ | test si les variances sont similaires |
| $ICvardiff=\{diff-$ $studentvardiff*sqrt[var1/n1+var2/n2],diff+studentvardiff*sqrt[var1/n1+var2/n2]\}$ | test si les variances sont différentes |

Annexe 4.10.2 : Test de différence de proportion (Mathematica)

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| $p1=p2=n1=n2=.$ | initialisation |
| $p1=$ $p2=$ | définition des proportions |
| $n1=$ $n2=$ | nombre d'observations |
| $pr=0.025$ | définition du seuil pour l'intervalle de confiance |
| $diff=p1-p2$ | calcul de la différence testée |
| $student=Quantile[StudentTDistribution[n1+n2-2],1-pr]$ | calcul du t de Student |
| $IC=\{diff-student*sqrt[p1(1-p1)/n1+p2(1-p2)/n2],diff+student*sqrt[p1(1-p1)/n1+p2(1-p2)/n2]\}$ | test de différence |

Nous avons également programmé ce dernier test sous Stata afin de pouvoir réaliser plusieurs tests simultanément. Nous remercions Jekaterina Dmitrijeva pour son aide lors de la conception de la première partie de ce dernier programme (pour la version Stata).

Annexe 4.11 : Calculer le biais de second ordre – présentation de la méthode RSU dans A. Ullah (2004 : 120 – 122)

Aman Ullah nous donne la formule permettant de calculer le biais de second ordre pour un estimateur du maximum de vraisemblance :

$$B(\gamma_e) = E(\gamma_e - \gamma) = (1/n) (E\nabla q_i)^{-1} (E V_i d_i) - (1/2) E(\nabla^2 q_i) E(d_i \otimes d_i)$$

avec γ_e le vecteur des coefficients estimés, γ le vecteur des vrais coefficients, n la taille de l'échantillon, q_i la matrice assurant que nous sommes bien face au maximum de vraisemblance (la fonction de score est égale à zéro) et que les conditions d'exogénéité sont bien satisfaites, ∇q_i la matrice des dérivées premières de q_i , $\nabla^2 q_i$ la matrice des dérivées secondes, et d_i et V_i définis tels que :

$$d_i = (E(\nabla q_i))^{-1}$$
$$V_i = \nabla q_i - E\nabla q_i$$

Cette formule permettant de calculer le biais de second ordre peut être utilisée quelle que soit la distribution de l'écart aléatoire. Dans notre cas, nous avons choisi une loi logistique car c'est celle qui correspond le mieux à notre modèle théorique, formulé en termes d'ordonnement des préférences.

Aman Ullah souligne que, si cette formule n'est pas sensible à la loi de distribution des écarts aléatoires, elle nécessite un apport d'information en fin de processus pour connaître la valeur du biais de second ordre. Il s'agit d'utiliser la meilleure information disponible, c'est-à-dire les coefficients estimés avant la prise en compte de la taille de l'échantillon, autrement dit ceux ayant été estimés avec des méthodes asymptotiques. Or, si ces coefficients estimés sont fortement biaisés, ils ne permettent pas de bien calculer le biais de second ordre, et donc cette correction partielle disponible face au biais de petit échantillon se révèle très imparfaite¹⁴.

Il semble cependant que cette formule soit plus ou moins affectée par cette information limitée selon la loi de distribution de l'écart aléatoire. Les exemples présentés par Aman Ullah et ses co-auteurs soulignent d'ailleurs, au moyen de procédures de simulation, une certaine fiabilité *in fine* de cette formule pour corriger une partie du biais de petit échantillon lorsque l'écart aléatoire suit une loi exponentielle notamment.

N'ayant pas trouvé de simulation concernant la loi logistique, nous avons procédé à quelques vérifications grâce à un monte carlo, en faisant varier la taille de l'échantillon et le nombre de paramètres. Nos résultats concernant la variation du biais correspondent à nos attentes : plus l'échantillon est petit, plus le biais est élevé. En revanche, le biais de second ordre calculé était de taille négligeable face au biais théorique calibré pour le monte carlo. Par ailleurs, nous nous sommes heurtée à des difficultés pour obtenir la matrice de variance covariance afin de pouvoir également corriger les écart-types. Si la méthode de BHHH¹⁵ permet de parvenir au bout de cette procédure, assurant une matrice inversible, il est fréquemment souligné qu'elle n'est pas appropriée sur petit échantillon. Sans cette méthode, nous étions concrètement face à une matrice non inversible. Pour l'ensemble de ces raisons, correction imparfaite du biais de petit échantillon en tête, nous avons renoncé à cette méthode à ce stade de nos recherches.

14 A. Ullah (2004 : 33 – 35) le souligne d'ailleurs.

15 E. K. Berndt / B. H. Hall / R. E. Hall / J. A. Hausman (1974).

Annexe 4.12 : Présentation de la méthode de D. Firth (1993)

La méthode proposée pour corriger une partie du biais de petit échantillon concernant l'estimateur du maximum de vraisemblance se focalise sur une distribution particulière de l'écart aléatoire. Une quantité A – à définir de manière appropriée – est introduite dès la fonction de score, puis l'estimation est conduite et les coefficients estimés sont jugés purgés du biais de premier ordre du à la petite taille de l'échantillon. Cette quantité A dépend de la matrice d'information de Fisher et donc de la distribution de l'écart-aléatoire. Dans l'article initial, David Firth présente plusieurs exemples selon la distribution utilisée afin de calculer A . Il s'agit donc d'intervenir très en amont de l'estimation des paramètres, contrairement à la méthode de Aman Ullah qui intervient *a posteriori* (et donc dont la formule ne dépend pas de la distribution de l'écart aléatoire).

Shelley B. Bull, Carmen Mak et Celia M. T. Greenwood se sont plus spécifiquement focalisées sur une distribution logistique dans un cas multinomial¹⁶. Elles présentent un monte carlo rigoureux, transparent et convaincant de leur application de la méthode de réduction de biais de David Firth à une telle distribution. Shelley B. Bull, Juan Pablo Lewinger et Sophia S. F. Lee quant à eux se sont attachés à définir l'intervalle de confiance des paramètres corrigés estimés¹⁷. L'ensemble de ces résultats nous permettent d'utiliser cette méthode en confiance.

Annexe 4.13 : Présentation de la méthode de D. W. K. Andrews (1989)

Dans cette méthode il s'agit de pouvoir obtenir quelques éléments supplémentaires lorsqu'un coefficient n'est pas significativement différent de zéro, autrement dit lorsque « $H_0 : \beta = 0$ » n'est pas rejetée. En effet, cela n'implique pas que le coefficient concerné soit effectivement statistiquement nul. Donald W. K. Andrews définit un intervalle pour la valeur absolue d'un coefficient $[b ; c]$ (avec $0 < b < c$) :

- si $|\beta| > c$, « $H_0 : \beta = 0$ » est rejetée avec confiance sur la base du seuil accordé à l'erreur de type I. Généralement, cette conclusion intervient dès l'interprétation par rapport au t de Student. Il s'agit du test usuel, sauf qu'il est reformulé ici en termes de taille du coefficient estimé ;
- si $b < |\beta| < c$, « $H_0 : \beta = 0$ » n'est pas rejetée, mais la valeur du coefficient est suffisamment élevée pour indiquer qu'il aurait été détecté comme étant significativement différent de zéro si tel était le cas. Cette non détection permet donc d'avancer que ledit coefficient serait statistiquement égal à zéro ;
- enfin, si $|\beta| < b$, la valeur du coefficient est trop faible pour qu'il puisse être détecté comme significativement différent de zéro. Il n'est donc pas possible de conclure en disant qu'il est significativement différent de zéro NI de postuler qu'il est égal à zéro.

Dans nos applications empiriques, nous nous retrouvons très majoritairement dans ce dernier cas. Tout en soulignant que les coefficients ne sont pas significativement différents de zéro, nous conservons leur valeur respective afin de procéder à une analyse des résultats. Cette situation est sans doute due à la taille de l'échantillon qui, même si le biais de petit échantillon est en partie corrigé sur les coefficients et les écarts-types, diminue le pouvoir de détection au moyen des données.

16 S. B. Bull / C. Mak / C. M. T. Greenwood (2002).

17 S. B. Bull / J. P. Lewinger / S. S. F. Lee (2007).

Annexe 4.14 : Statistiques descriptives et tests de différences de moyennes et de proportions permettant de décrire DMISP_1

Tableau A.4.1 : Caractéristiques démographiques – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | | différence entre les entreprises Verde et Azul* | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------|-------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| genre | femmes | - 0,3422 | [- 0,5007 ; - 0,1837] |
| | hommes | 0,3422 | [0,1837 ; 0,5007] |
| âge** | | 3,25 | [- 22,2291 ; 28,7291]*** |
| statut civil | célibataire | - 0,1159 | [- 0,2869 ; 0,0551] |
| | concubin | 0,0236 | [- 0,0961 ; 0,1433] |
| | marié | 0,0874 | [- 0,0602 ; 0,2350] |
| | séparé | 0,0048 | [- 0,0620 ; 0,0716] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.2 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques selon le genre – DMISP_1

| | DMISP_1 | | | | AZUL | | | | VERDE | | | |
|---------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 88 | 67,69 % | 42 | 32,31 % | 27 | 48,21 % | 29 | 51,79 % | 61 | 82,43 % | 13 | 17,57 % |
| âge** | 88 | 27,21 (9,49) | 42 | 26,69 (6,65) | 27 | 25,59 (8,79) | 29 | 24,83 (5,35) | 61 | 27,93 (9,76) | 13 | 30,85 (7,57) |
| statut civil | | | | | | | | | | | | |
| célibataire | 57 | 64,77 % | 18 | 42,86 % | 21 | 77,78 % | 15 | 51,72 % | 36 | 59,02 % | 3 | 23,08 % |
| concubin | 11 | 12,50 % | 7 | 16,67 % | 2 | 7,41 % | 5 | 17,24 % | 9 | 14,75 % | 2 | 15,38 % |
| marié | 17 | 19,32 % | 15 | 35,71 % | 4 | 14,81 % | 7 | 24,14 % | 13 | 21,31 % | 8 | 61,54 % |
| séparé | 3 | 3,41 % | 2 | 4,76 % | 0 | 0 % | 2 | 6,90 % | 3 | 4,92 % | 0 | 0 % |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.3 ci-après]

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en années.

Tableau A.4.3 : Caractéristiques démographiques – DMISP_1 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) |
| âge** | 0,52 | [- 27,4049 ; 28,4449]*** | 0,76 | [- 27,1608 ; 28,6808]*** | - 2,92 | [- 56,8678 ; 51,0278]*** |
| statut civil | | | | | | |
| célibataire | 0,2191 | [0,0375 ; 0,4007] | 0,2606 | [0,0150 ; 0,5062] | 0,3594 | [0,0948 ; 0,6240] |
| concubin | - 0,0417 | [- 0,1752 ; 0,0918] | - 0,0983 | [- 0,2715 ; 0,0749] | - 0,0063 | [- 0,2253 ; 0,2127] |
| marié | - 0,1639 | [- 0,3322 ; 0,0044] | - 0,0933 | [- 0,3034 ; 0,1168] | - 0,4023 | [- 0,6909 ; - 0,1137] |
| séparé | - 0,0135 | [- 0,0889 ; 0,0619] | - 0,069 | [- 0,1634 ; 0,0254] | 0,0492 | [- 0,0060 ; 0,1044] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.4 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation selon le genre – DMISP_1

| | DMISP_1 | | | | AZUL | | | | VERDE | | | |
|---------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 88 | 67,69 % | 42 | 32,31 % | 27 | 48,21 % | 29 | 51,79 % | 61 | 82,43 % | 13 | 17,57 % |
| niveau moyen d'éducation** | 88 | 9,10 (2,94) | 42 | 8,59 (3,62) | 27 | 9,59 (2,68) | 29 | 10,03 (1,99) | 61 | 8,88 (3,05) | 13 | 5,38 (4,39) |
| niveau d'éducation > secondaire | 51 | 57,95 % | 24 | 57,14 % | 19 | 70,37 % | 21 | 72,41 % | 32 | 52,46 % | 3 | 23,08 % |
| cours du soir*** | 12 | 13,64 % | 9 | 21,43 % | 3 | 11,11 % | 8 | 27,59 % | 9 | 14,75 % | 1 | 7,69 % |
| concours d'entrée**** | | | | | | | | | | | | |
| public | 8 | 9,09 % | 3 | 7,14 % | 4 | 14,81 % | 2 | 6,90 % | 4 | 6,56 % | 1 | 7,69 % |
| privé | 9 | 10,23 % | 5 | 11,90 % | 4 | 14,81 % | 4 | 13,79 % | 5 | 8,20 % | 1 | 7,69 % |
| l'un des deux | 13 | 14,77 % | 5 | 11,90 % | 7 | 25,93 % | 4 | 13,79 % | 6 | 9,84 % | 1 | 7,69 % |
| les deux | 4 | 4,54 % | 3 | 7,14 % | 1 | 3,70 % | 2 | 6,90 % | 3 | 4,92 % | 1 | 7,69 % |
| supérieur^Δ | 3 | 3,41 % | 2 | 4,76 % | 1 | 3,70 % | 2 | 6,90 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |
| alphabétisé | 83 | 94,32 % | 38 | 90,48 % | 27 | 100 % | 29 | 100 % | 56 | 91,80 % | 9 | 69,23 % |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | | | | | | | |
| secteur 1 | 22 | 25.00% | 3 | 7.14% | 5 | 18.52% | 3 | 10.34% | 17 | 27.87% | 0 | 0.00% |
| secteur 2 | 18 | 20.45% | 2 | 4.76% | 4 | 14.81% | 2 | 6.90% | 14 | 22.95% | 0 | 0.00% |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 3 | 3,41 % | 2 | 4,76 % | 1 | 3,70 % | 2 | 6,90 % | 2 | 3,28 % | 0 | 0 % |

NB : Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes. Les chiffres en gras indiquent des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.5 ci-après]

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*; le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

Tableau A.4.5 : Niveau et qualité de l'éducation – DMISP_1 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) |
| niveau moyen d'éducation** | 0,51 | [- 3,2324 ; 4,2524] [⊗] | - 0,44 | [- 3,3963 ; 2,5163] [⊗] | 3,5 | [- 3,2314 ; 10,2314] [⊗] |
| niveau d'éducation > secondaire | 0,0081 | [- 0,1734 ; 0,1916] | - 0,0204 | [- 0,2627 ; 0,2219] | 0,2938 | [0,0282 ; 0,5593] |
| cours du soir*** | - 0,0779 | [- 0,2226 ; 0,0668] | - 0,1648 | [- 0,3707 ; 0,0411] | 0,0706 | [- 0,1023 ; 0,2435] |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 0,0195 | [- 0,0798 ; 0,1188] | 0,0791 | [- 0,0873 ; 0,2455] | - 0,0113 | [- 0,1716 ; 0,1490] |
| privé | - 0,0167 | [- 0,1344 ; 0,1010] | 0,0102 | [- 0,1776 ; 0,1980] | 0,0051 | [- 0,1580 ; 0,1682] |
| l'un des deux | 0,0287 | [- 0,0953 ; 0,1527] | 0,1214 | [- 0,0909 ; 0,3337] | 0,0215 | [- 0,1443 ; 0,1873] |
| les deux | - 0,026 | [- 0,1160 ; 0,0640] | - 0,032 | [- 0,1512 ; 0,0872] | - 0,0277 | [- 0,1850 ; 0,1296] |
| supérieur^Δ | - 0,0135 | [- 0,0889 ; 0,0619] | - 0,032 | [- 0,1512 ; 0,0872] | 0,0328 | [- 0,0127 ; 0,0783] |
| alphabétisé | 0,0384 | [- 0,0636 ; 0,1404] | 0 | non calculé | 0,2257 | [- 0,0389 ; 0,4903] |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | 0,1786 | [0,0581 ; 0,2991] | 0,0818 | [- 0,1061 ; 0,2697] | 0,2787 | [0,1643 ; 0,3931] |
| secteur 2 | 0,1569 | [0,0498 ; 0,2640] | 0,0791 | [- 0,0873 ; 0,2555] | 0,2295 | [0,1222 ; 0,3368] |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | - 0,0135 | [- 0,0889 ; 0,0619] | - 0,032 | [- 0,1512 ; 0,0872] | 0,0328 | [- 0,0127 ; 0,0783] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.6 : Statistiques descriptives – réalisation d'heures supplémentaires selon le statut civil – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------|-------------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| statut civil | célibataire | 45 | 60 | 24 | 66.67 | 21 | 53.85 |
| | concubin | 11 | 61.11 | 4 | 57.14 | 7 | 63,64 |
| | marié | 23 | 71.88 | 7 | 63.64 | 16 | 76,19 |
| | séparé | 5 | 80 | 1 | 50 | 3 | 100 |

Tableau A.4.7 : Réalisation d'heures supplémentaires selon le statut civil – DMISP_1 – similitudes et différences entre les statuts civils dans DMISP_1

| S ₁ | S ₀ | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|----------------|----------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
| célibataire | concubin | -0,0111 | [- 0,2655 ; 0,2433] | 0,0953 | [- 0,3144 ; 0,5050] | - 0,0979 | [- 0,4308 ; 0,2350] |
| célibataire | marié | -0,1188 | [- 0,3122 ; 0,0746] | 0,0303 | [- 0,3019 ; 0,3625] | - 0,2234 | [- 0,4686 ; 0,0218] |
| célibataire | séparé | - 0,2 | [- 0,5735 ; 0,1735] | 0,1667 | [- 0,5678 ; 0,9012] | - 0,4615 | [- 0,6228 ; - 0,3002] |
| concubin | marié | - 0,1077 | [- 0,3886 ; 0,1732] | - 0,065 | [- 0,5668 ; 0,4368] | - 0,1255 | [- 0,4773 ; 0,2263] |
| concubin | séparé | - 0,1889 | [- 0,6310 ; 0,2532] | 0,0714 | [- 0,8744 ; 1,0172] | - 0,03636 | [- 0,6796 ; - 0,0476] |
| marié | séparé | - 0,0812 | [- 0,4786 ; 0,3162] | 0,1364 | [- 0,7047 ; 0,9775] | - 0,2381 | [- 0,4308 ; - 0,0453] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.8 : Statistiques descriptives – équivalent monétaire du nombre d'heures supplémentaires perçues selon le statut civil - DMISP_1

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------|-------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|------------------|-----------------------|----------------------|
| | | nombre d'observations | moyenne | nombre d'observations | moyenne | nombre d'observations | moyenne |
| statut civil | célibataire | 36 | 164,8 (96,41) | 21 | 154,21 (103,26) | 15 | 179,63 (87,18) |
| | concubin | 5 | 230,1 (151,62) | 3 | 120,84 (34,27) | 2 | 394 (8,48) |
| | marié | 16 | 292,44 (221,5) | 5 | 194,77 (99,81) | 11 | 336 (250,34) |
| | séparé | 2 | 248,12 (230,69) | 1 | 85 (non calculé) | 1 | 411,24 (non calculé) |

**Tableau A.4.9 : équivalent monétaire du nombre d'heures supplémentaires selon le statut civil –
DMISP_1 – similitudes et différences entre les statuts civils chez Azul**

| S ₁ | S ₀ | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|----------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| | | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) | différence entre le statut civil S ₁ et S ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
| célibataire | concubin | - 65,3 | [- 10650,2 ; 10519,6]* | 33,37 | [- 12096,9 ; 12163,6]* | -214.37 | [- 10988 ; 10559,3]* |
| célibataire | marié | - 127,64 | [- 250,538 ; - 4,7423]** | - 40,56 | [- 10853 ; 10771,8]* | -156.37 | [- 331,87 ; 19,13]* |
| célibataire | séparé | - 83,32 | [- 17184,2 ; 17017,6]* | 69,21 | sans objet | -231.61 | sans objet |
| concubin | marié | - 62,34 | [- 46017,3 ; 45892,7]* | - 73,93 | [- 11987,1 ; 11839,2]* | 58 | [- 89680,3 ; 89796,3]* |
| concubin | séparé | - 18,02 | [- 68035,2 ; 67999,2]* | 35,84 | sans objet | -17.24 | sans objet |
| marié | séparé | 44,32 | [- 78695,3 ; 78783,9]* | 109,77 | sans objet | -75.24 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

** : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.10 : Niveau et qualité de l'éducation – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | différence entre les entreprises Verde et Azul* | intervalle de confiance (95 %) |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| niveau moyen d'éducation** | - 1,55 | [- 2,5876 ; - 0,5124]⊕ |
| niveau d'éducation > secondaire | - 0,2413 | [- 0,4070 ; - 0,0756] |
| cours du soir*** | - 0,0613 | [- 0,1925 ; 0,0699] |
| concours d'entrée**** | | |
| public | - 0,0395 | [- 0,1396 ; 0,0606] |
| privé | - 0,0618 | [- 0,1736 ; 0,0500] |
| l'un des deux | - 0,1018 | [- 0,2266 ; 0,0230] |
| les deux | 0,005 | [- 0,0786 ; 0,0796] |
| supérieur^Δ | - 0,0266 | [- 0,0969 ; 0,0437] |
| alphabétisé | - 0,1216 | [- 0,1968 ; - 0,0464] |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | |
| secteur 1 | 0,0868 | [- 0,0471 ; 0,2207] |
| secteur 2 | 0,0821 | [- 0,0396 ; 0,2038] |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | - 0,0266 | [- 0,0969 ; 0,0437] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

⊕ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.11 : Caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | - 0,0232 | [- 0,1960 ; 0,1496] |
| exécutant | 0,0671 | [- 0,1075 ; 0,2417] |
| contremaitre | - 0,0488 | [- 0,1368 ; 0,0392] |
| manutentionnaire qualifié | 0,027 | [- 0,0103 ; 0,0643] |
| chargé de production | - 0,0044 | [- 0,0484 ; 0,0396] |
| salaire brut**Δ | 46,03 | [- 56005,7 ; 56097,7] [⊗] |
| salaire net**$\Delta\Delta$ | 47,11 | [- 28995,4 ; 29089,6] [⊗] |
| réalisation d'heures supplémentaires$\Delta\Delta\Delta$ | - 0,0078 | [- 0,1761 ; 0,1605] |
| classe sociale perçue*** | | |
| A | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0171] |
| B | 0,0695 | [- 0,0806 ; 0,2196] |
| C | - 0,1265 | [- 0,2974 ; 0,0444] |
| D | 0,0748 | [- 0,0902 ; 0,2398] |
| expérience | 0,51 | [- 0,9539 ; 1,9739] [⊗] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 32 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta$: le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 20 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta\Delta$: les enquêtés ont travaillé au-delà de la durée légale hebdomadaire de travail (notamment les jours fériés et le jour chômé) ou sur une plage horaire imposant un surcôt horaire pour l'employeur (nuit, week end, etc.). Il y a 11 non réponses ou oublis pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.12 : Caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 0,473 | [0,3354 ; 0,6106] | 0,6028 | [0,3905 ; 0,8151] | 0,4918 | [0,3642 ; 0,6194] |
| exécutant | - 0,48 | [- 0,6356 ; - 0,3244] | - 0,576 | [- 0,7916 ; - 0,3604] | - 0,5902 | [- 0,7157 ; - 0,4647] |
| contremaitre | 0,0103 | [- 0,05 ; 0,0706] | 0,0025 | [- 0,0971 ; 0,1021] | 0,0328 | [- 0,0127 ; 0,0783] |
| manutentionnaire qualifié | 0,0227 | [- 0,0087 ; 0,0541] | 0 | sans objet | 0,0328 | [- 0,0127 ; 0,0783] |
| chargé de production | 0,0227 | [- 0,0087 ; 0,0541] | 0,037 | [- 0,0358 ; 0,1098] | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| salaire brut**^Δ | 164,63 | [- 57689,3 ; 58018,6] [⊙] | 78,54 | [- 185,151 ; 342,231] ^{⊙⊙} | 349,32 | [- 92085 ; 92784,4] [⊙] |
| salaire net**^{ΔΔ} | 114,7 | [- 30046,7 ; 30276,1] [⊙] | 47,53 | [- 156,036 ; 251,096] ^{⊙⊙} | 182,98 | [- 31740,5 ; 32106,5] [⊙] |
| réalisation d'heures supplémentaires^{ΔΔΔ} | 0,0195 | [- 0,1605 ; 0,1995] | -0,0209 | [- 0,2532 ; 0,2114] | 0,1512 | [- 0,1501 ; 0,4525] |
| classe sociale perçue*** | | | | | | |
| A | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0,037 | [- 0,0358 ; 0,1098] | 0 | sans objet |
| B | - 0,0119 | [- 0,1743 ; 0,1505] | 0,0153 | [- 0,2049 ; 0,2355] | - 0,1223 | [- 0,4138 ; 0,1692] |
| C | 0,0167 | [- 0,1640 ; 0,1974] | 0,0332 | [- 0,2341 ; 0,3005] | 0,1299 | [- 0,1333 ; 0,3931] |
| D | - 0,0162 | [- 0,1934 ; 0,1610] | - 0,0855 | [- 0,3303 ; 0,1593] | - 0,0076 | [- 0,3037 ; 0,2885] |
| expérience | 0,12 | [- 0,5530 ; 0,7930] ^{⊙⊙} | 0,04 | [- 1,7766 ; 1,8566] [⊙] | - 0,23 | [- 1,0760 ; 0,6160] ^{⊙⊙} |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyennes indiquées en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 32 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔ : le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 20 non réponses ou oublis pour cet item.

ΔΔΔ : les enquêtés ont travaillé au-delà de la durée légale hebdomadaire de travail (notamment les jours fériés et le jour chômé) ou sur une plage horaire imposant un surcout horaire pour l'employeur (nuit, week end, etc.). Il y a 11 non réponses ou oublis pour cet item.

⊙ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊙⊙ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.13 : Statistiques descriptives – l'âge selon le niveau et la qualité de l'éducation – DMISP_1*

| | ** | DMISP_1 | AZUL | VERDE |
|--------------------------------------------|----|--------------|-------------------|---------------|
| niveau d'éducation > secondaire | 1 | 23,75 (5,76) | 24,4 (6,33) | 23 (5,02) |
| | 0 | 31,54 (9,87) | 27,19 (8,81) | 33,33 (9,83) |
| cours du soir*** | 1 | 27,62 (9,16) | 25,27 (7,59) | 30,2 (10,41) |
| | 0 | 26,94 (8,59) | 25,18 (7,14) | 28,17 (9,33) |
| concours**** | | | | |
| public | 1 | 28,64 (9,15) | 27,33 (11,47) | 30,2 (6,26) |
| | 0 | 26,9 (8,63) | 24,94 (6,59) | 28,32 (9,64) |
| privé | 1 | 25,57 (8,64) | 26 (10,16) | 25 (7,01) |
| | 0 | 27,22 (8,67) | 25,06 (6,67) | 28,75 (9,6) |
| l'un des deux | 1 | 25,61 (8,25) | 24,91 (8,8) | 26,71 (7,85) |
| | 0 | 27,28 (8,72) | 25,27 (6,81) | 28,63 (9,62) |
| les deux | 1 | 30,29 (9,98) | 32,67 (15,31) | 28,5 (5,74) |
| | 0 | 26,86 (8,58) | 24,77 (6,46) | 28,44 (9,63) |
| supérieur ^Δ | 1 | 29 (12,31) | 33,33 (14,57) | 22,5 (6,36) |
| | 0 | 26,97 (8,53) | 24,74 (6,48) | 28,51 (9,48) |
| alphabétisé | 1 | 26,73 (8,73) | 25,20 (7,16) | 28,06 (9,75) |
| | 0 | 31,22 (6,44) | pas d'observation | 31,22 (6,44) |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | |
| secteur 1 | 1 | 24,08 (5,07) | 22 (2,62) | 25,06 (5,68) |
| | 0 | 27,75 (9,18) | 25,73 (7,54) | 29,46 (10,11) |
| secteur 2 | 1 | 24,3 (4,43) | 22,67 (2,73) | 25 (4,9) |
| | 0 | 27,54 (9,14) | 25,5 (7,47) | 29,25 (10,07) |
| secteur après concours ^{ΔΔΔ} | 1 | 29 (12,31) | 33,33 (14,57) | 22,5 (6,36) |
| | 0 | 26,97 (8,53) | 24,74 (6,48) | 28,61 (9,48) |

NB : la mention 'non calculé' signifie que nous avons une seule observation. Le test de différence n'est alors pas réalisable et il n'y a pas de variance. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes. Les chiffres en gras indiquent des différences significatives [cf. Tableau A.4.14 ci-après].

* : ce tableau comporte uniquement des moyennes d'âges en années. L'écart-type est indiqué entre parenthèses.

** : la variable concernée prend la valeur de '1' lorsque l'enquêté répond par l'affirmative et celle de '0' sinon. Ainsi, les enquêtés affirmant avoir suivi des cours du soir ont en moyenne 27,62 ans tandis que ceux affirmant ne pas avoir fait d'études universitaires ont en moyenne 26,97 ans.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

Tableau A.4.14 : L'âge – DMISP_1 – similitudes et différences selon le niveau et la qualité de l'éducation*

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|
| | différence entre V ₁ et V ₀ ** | intervalle de confiance (95 %) | différence entre V ₁ et V ₀ ** | intervalle de confiance (95 %) | différence entre V ₁ et V ₀ ** | intervalle de confiance (95 %) |
| niveau d'éducation > secondaire | - 7,79 | [- 10,7729 ; - 4,8071]⊗⊗ | - 2,79 | [- 32,915 ; 27,335]⊗ | - 10,33 | [- 13,9641 ; - 6,6959]⊗⊗ |
| cours du soir*** | 0,68 | [- 34,885 ; 36,245]⊗ | 0,09 | [- 35,1657 ; 35,3457]⊗ | 2,03 | [- 58,929 ; 62,989]⊗ |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 1,74 | [- 47,1883 ; 48,6683]⊗ | 2,39 | [- 43,4071 ; 48,1871]⊗ | 1,88 | [- 80,5638 ; 84,3238]⊗ |
| privé | - 1,65 | [- 43,7001 ; 40,4001]⊗ | 0,94 | [- 39,5462 ; 41,4262]⊗ | - 3,75 | [- 79,0301 ; 71,5301]⊗ |
| l'un des deux | - 1,67 | [- 39,3212 ; 35,9812]⊗ | - 0,36 | [- 35,748 ; 35,028]⊗ | - 1,92 | [- 72,8842 ; 69,0442]⊗ |
| les deux | 3,43 | [- 54,246 ; 61,106]⊗ | 7,9 | [- 54,0339 ; 69,8339]⊗ | 0,06 | [- 93,1595 ; 93,2795]⊗ |
| supérieur^Δ | 2,03 | [- 66,3645 ; 70,4245]⊗ | 8,59 | [- 52,226 ; 69,406]⊗ | - 6,11 | [- 132,529 ; 120,509]⊗ |
| alphabétisé | - 4,49 | [- 54,9485 ; 45,9685]⊗ | sans objet | | - 3,16 | [- 65,9384 ; 59,6184]⊗ |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | -3.67 | [- 6,4626 ; - 0,8774]⊗⊗ | -3.73 | [- 7,1094 ; - 0,3506]⊗⊗ | -4.4 | [- 51,8548 ; 43,0548]⊗ |
| secteur 2 | -3.24 | [- 6,0014 ; - 0,4786]⊗⊗ | -2.83 | [- 46,678 ; 41,018]⊗ | -4.25 | [- 8,2365 ; - 0,2635]⊗⊗ |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 2,03 | [- 66,3645 ; 70,4245]⊗ | 8,59 | [- 52,226 ; 69,406]⊗ | - 6,11 | [- 132,629 ; 120,409]⊗ |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

* ce tableau comporte uniquement des différences de moyennes indiquées en années.

** : V₁ signifie que la variable mentionnée dans la première colonne prend la valeur de 1 tandis que V₀ signifie qu'elle prend celle de 0. Ainsi, concernant la variable 'alphabétisé', nous examinons la différence d'âge entre ceux qui sont alphabétisés et ceux qui ne le sont pas.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires. Cela concerne 100 % des enquêtés ayant étudié à l'université.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.15 : Statistiques descriptives – expérience et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 53 | 0,65 (0,86) | 24 | 0,69 (1,14) | 29 | 0,62 (0,55) |
| exécutant | 63 | 2,01 (2,35) | 25 | 1,65 (2,27) | 38 | 2,25 (2,40) |
| contremaitre | 4 | 1,87 (1,31) | 1 | 4,33 (non calculé) | 2 | 3 (0) |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 1,54 (2,06) | 0 | sans objet | 2 | 1,54 (2,06) |
| chargé de production | 2 | 7,17 (4,01) | 2 | 0,75 (0,35) | 1 | 10 (non calculé) |
| classe sociale perçue** | | | | | | |
| A | 1 | 9 (non calculé) | 1 | 9 (non calculé) | 0 | sans objet |
| B | 33 | 1,06 (1,51) | 12 | 0,62 (0,78) | 21 | 1,31 (1,77) |
| C | 50 | 1,17 (1,66) | 25 | 0,92 (1,51) | 25 | 1,43 (1,80) |
| D | 44 | 1,92 (2,40) | 17 | 1,47 (1,74) | 27 | 2,21 (2,73) |

* : moyenne en années et écart-type entre parenthèses.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Tableau A.4.16. : Expérience en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | différence entre les entreprises Verde et Azul* | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | - 0,07 | [- 0,5957 ; 0,4557] ^{⊗⊗} |
| exécutant | 0,6 | [- 2,242 ; 3,442] [⊗] |
| contremaitre | - 1,33 | sans objet |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | sans objet |
| chargé de production | 9,25 | sans objet |
| classe sociale perçue** | | |
| A | sans objet | sans objet |
| B | 0,69 | [- 0,2940 ; 1,6740] ^{⊗⊗} |
| C | 0,51 | [- 1,0596 ; 2,0796] [⊗] |
| D | 0,74 | [- 2,8484 ; 4,3284] [⊗] |

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.17 : Statistiques descriptives – niveau d'éducation en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1*

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne | nombre d'observations | % ou moyenne | nombre d'observations | % ou moyenne |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 54 | 9,68 (2,43) | 24 | 9,67 (2,30) | 30 | 9,7 (2,57) |
| exécutant | 63 | 8,25 (3,62) | 25 | 9,88 (2,47) | 38 | 7,18 (3,87) |
| contremaitre | 4 | 10,25 (1,5) | 2 | 11 (0) | 2 | 9,5 (2,12) |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 10 (0) | 0 | sans objet | 2 | 10 (0) |
| chargé de production | 2 | 6 (7,07) | 1 | 11 (non calculé) | 1 | 1 (non calculé) |
| classe sociale perçue** | | | | | | |
| A | 1 | 2 (non calculé) | 1 | 2 (non calculé) | 0 | sans objet |
| B | 33 | 8,58 (3,67) | 12 | 10 (1,86) | 21 | 7,76 (4,21) |
| C | 51 | 9,72 (2,33) | 26 | 9,88 (2,49) | 25 | 9,56 (2,2) |
| D | 45 | 8,47 (3,37) | 17 | 10,06 (1,68) | 28 | 7,5 (3,79) |

NB : la mention 'non calculé' signifie que nous avons une seule observation. Le test de différence n'est alors pas réalisable et il n'y a pas de variance. Les chiffres en gras indiquent des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.18 ci-après].

* : ce tableau comporte uniquement des moyennes de niveau d'éducation en années. L'écart-type est indiqué entre parenthèses.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Tableau A.4.18 : Niveau d'étude en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul**

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | 0,03 | [- 3,2785 ; 3,3385] [⊗] |
| exécutant | - 2,7 | [- 8,5985 ; 3,1985] [⊗] |
| contremaitre | - 1,5 | [- 20,5474 ; 17,5474] ^{⊗⊗} |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | sans objet |
| chargé de production | - 10 | sans objet |
| classe sociale perçue** | | |
| A | sans objet | sans objet |
| B | - 2,24 | [- 4,5821 ; 0,1021] ^{⊗⊗} |
| C | - 0,32 | [- 3,4347 ; 2,7947] [⊗] |
| D | - 2,56 | [- 4,3069 ; - 0,8131]^{⊗⊗} |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : ce tableau comporte uniquement des différences de moyennes de niveau d'éducation en années.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous utilisons alors les variances séparément pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.19 : Statistiques descriptives – âge en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 54 | 24,28 (6,19) | 24 | 23,46 (5,42) | 30 | 24,93 (6,76) |
| exécutant | 63 | 27,98 (8,36) | 25 | 26,12 (7,30) | 38 | 29,21 (8,86) |
| contremaitre | 4 | 28 (8,37) | 2 | 21,5 (0,71) | 2 | 34,5 (6,36) |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 32,5 (6,36) | 0 | sans objet | 2 | 32,5 (6,36) |
| chargé de production | 2 | 49,5 (0,71) | 1 | 50 (non calculé) | 1 | 49 (non calculé) |
| classe sociale perçue** | | | | | | |
| A | 1 | 49 (non calculé) | 1 | 49 (non calculé) | 0 | sans objet |
| B | 33 | 26,64 (9,59) | 12 | 22,83 (3,04) | 21 | 28,81 (11,34) |
| C | 51 | 25,80 (7,08) | 26 | 25,88 (7,77) | 25 | 25,72 (6,44) |
| D | 45 | 28,27 (9,00) | 17 | 24,41 (5,85) | 28 | 30,61 (9,83) |

* : écart-type entre parenthèses.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Tableau A.4.20 : Différences d'âge en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | différence entre les entreprises <i>Verde et Azul*</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | 1,47 | [- 19,6565 ; 22,5965] [⊗] |
| exécutant | 3,09 | [- 32,1812 ; 38,3612] [⊗] |
| contremaitre | 13 | [- 75,1048 ; 101,105] [⊗] |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | sans objet |
| chargé de production | -1 | sans objet |
| classe sociale perçue** | | |
| A | sans objet | sans objet |
| B | 5,98 | [0,2011 ; 11,7589]^{⊗⊗} |
| C | - 0,16 | [- 28,9291 ; 28,6091] [⊗] |
| D | 6,2 | [- 39,0982 ; 51,4982] [⊗] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : ce tableau comporte uniquement des différences de moyennes en années.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous utilisons alors les variances séparément pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.21 : Statistiques descriptives – salaire mensuel brut et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 39 | 637,6 (150,64) | 16 | 627,31 (126,63) | 23 | 644,76 (167,72) |
| exécutant | 47 | 684,19 (267,31) | 21 | 619,58 (159,50) | 26 | 736,37 (323,70) |
| contremaitre | 4 | 1325 (189,30) | 2 | 1250 (70,71) | 2 | 1400 (282,84) |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 1315 (685,89) | 0 | sans objet | 2 | 1315 (685,89) |
| chargé de production | 2 | 2300 (707,11) | 1 | 2800 (non calculé) | 1 | 1800 (non calculé) |
| classe sociale perçue** | | | | | | |
| A | 1 | 700 (non calculé) | 1 | 700 (non calculé) | 0 | sans objet |
| B | 25 | 690,32 (287,90) | 9 | 679,22 (267,51) | 16 | 696,57 (307,14) |
| C | 36 | 821,13 (464,51) | 19 | 815,37 (529,77) | 17 | 827,56 (395,19) |
| D | 36 | 725,44 (317,51) | 14 | 635,23 (207,86) | 22 | 782,85 (363,86) |

* : écart-type entre parenthèses.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Tableau A.4.22 : Salaire mensuel brut et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | différence entre les entreprises Verde et Azul* | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | 17,45 | [- 15264,5 ; 15299,4] [⊗] |
| exécutant | 116,79 | [- 34,2301 ; 267,81] ^{⊗⊗} |
| contremaitre | 150 | [- 182709 ; 183009] [⊗] |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | sans objet |
| chargé de production | - 1000 | sans objet |
| classe sociale perçue** | | |
| A | sans objet | sans objet |
| B | 17,35 | [- 74227,3 ; 74262] [⊗] |
| C | 12,19 | [- 150521 ; 150545] [⊗] |
| D | 147,62 | [- 67739,9 ; 68035] [⊗] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : ce tableau comporte uniquement des différences de moyennes en Réais.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous utilisons alors les variances séparément pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.23 : Statistiques descriptives – salaire mensuel net et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1

| | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|--------------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* | nombre d'observations | % ou moyenne* |
| enquêtés | 130 | 100 % | 56 | 43,08 % | 74 | 56,92 % |
| fonction | | | | | | |
| manutentionnaire non qualifié | 44 | 413,89 (106,14) | 18 | 399,41 (91,85) | 26 | 423,91 (115,70) |
| exécutant | 55 | 482,86 (218,24) | 21 | 374,11 (121,44) | 34 | 550,03 (238,38) |
| contremaitre | 4 | 940 (125,43) | 2 | 850 (70,71) | 2 | 1030 (98,99) |
| manutentionnaire qualifié | 2 | 810 (268,70) | 0 | sans objet | 2 | 810 (268,70) |
| chargé de production | 1 | 2300 (non calculé) | 1 | 2300 (non calculé) | 0 | sans objet |
| classe sociale perçue** | | | | | | |
| A | 1 | 557 (non calculé) | 1 | 557 (non calculé) | 0 | sans objet |
| B | 27 | 476,33 (205,85) | 9 | 447,11 (193,40) | 18 | 490,94 (215,70) |
| C | 45 | 539,35 (352,25) | 23 | 519 (435,88) | 22 | 560,64 (244,96) |
| D | 37 | 485,06 (208,70) | 12 | 404,73 (131,57) | 25 | 523,63 (229,39) |

* : écart-type entre parenthèses.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

Tableau A.4.24 : Salaire mensuel net et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| fonction | | |
| manutentionnaire non qualifié | 24,5 | [- 7005,84 ; 7054,84]⊙ |
| exécutant | 175,92 | [74,2928 ; 277,547]⊙⊙ |
| contremaitre | 180 | [- 31657,3 ; 32017,3]⊙ |
| manutentionnaire qualifié | sans objet | sans objet |
| chargé de production | sans objet | sans objet |
| classe sociale perçue** | | |
| A | sans objet | sans objet |
| B | 43,83 | [- 36518,9 ; 36606,6]⊙ |
| C | 41,64 | [- 76002,2 ; 76085,5]⊙ |
| D | 118,9 | [- 29232 ; 29469,8]⊙ |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : ce tableau comporte uniquement des différences de moyennes en Réais.

** : nous avons demandé aux enquêtés quelle est leur classe sociale sur une échelle allant de A (riche) à D (pauvre) en passant par B et C auxquels aucun adjectif n'était attaché. C'est leur perception qui nous intéresse ici et non leur classement 'objectif' sur la base de leur revenu.

⊙ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊙⊙ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous utilisons alors les variances séparément pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.25 : Loisirs et géographie – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| carnaval | - 0,0038 | [- 0,1773 ; 0,1697] |
| région de naissance | | |
| <i>Sul</i> | 0,0676 | [0,0098 ; 0,1253] |
| <i>Norte</i> | - 0,0044 | [- 0,0484 ; 0,0396] |
| <i>Centro Oeste</i> | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| <i>Sudeste</i> | - 0,1163 | [- 0,2898 ; 0,0572] |
| <i>Nodeste</i> | 0,0395 | [- 0,1327 ; 0,2117] |
| temps passé dans la région de naissance | - 0,0349 | [- 0,2089 ; 0,1391] |
| a toujours habité São Paulo (État) | - 0,072 | [- 0,2467 ; 0,1027] |

Tableau A.4.26 : Couleurs de peau auto-déclarées – DMISP_1 – similitudes et différences entre Verde et Azul

| | | différence entre les entreprises Verde et Azul* | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| classification libre | branca | 0,182 | [0,0288 ; 0,3352] |
| | morena | 0,0511 | [- 0,0890 ; 0,1912] |
| | parda | 0,0106 | [- 0,1249 ; 0,1461] |
| | negra | - 0,1598 | [- 0,2970 ; - 0,0226] |
| | branca morena | - 0,0357 | [- 0,0848 ; 0,0134] |
| | caucasian branca | - 0,0357 | [- 0,0848 ; 0,0134] |
| | morena clara | 0,027 | [- 0,0103 ; 0,0643] |
| | preta | - 0,0044 | [- 0,0484 ; 0,0396] |
| | amarela | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0172] |
| | branca parda | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| | escuro / preto | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| | índia / morena | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0172] |
| | morena negra | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| | morena / amarela / parda | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0172] |
| | parda amarela | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0172] |
| parda / negra | - 0,0179 | [- 0,0530 ; 0,0172] | |
| classification étendue | parda | - 0,121 | [- 0,2910 ; 0,0490] |
| | branca | 0,1733 | [0,0145 ; 0,3321] |
| | negra | - 0,1062 | [- 0,2361 ; 0,0237] |
| | preta | 0,0497 | [- 0,0179 ; 0,1173] |
| | amarela | - 0,0714 | [- 0,1395 ; - 0,0033] |
| | mulata | 0,0226 | [- 0,0347 ; 0,0799] |
| | indígena | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| IBGE | cabocla | 0,0135 | [- 0,0130 ; 0,0400] |
| | parda | - 0,1752 | [- 0,3476 ; - 0,0028] |
| | branca | 0,1868 | [0,0276 ; 0,3460] |
| | preta | 0,015 | [- 0,1157 ; 0,1457] |
| | indígena | - 0,0087 | [- 0,0703 ; 0,0529] |

Tableau A.4.27 : Statistiques descriptives – répartition des couleurs de peau auto-déclarées selon le genre – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | | | AZUL | | | | VERDE | | | |
|-------------------------------|--------------------------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
| | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % |
| enquêtés | | 88 | 67,69 | 42 | 32,31 | 27 | 48,21 | 29 | 51,79 | 61 | 82,43 | 13 | 17,57 |
| classification libre | branca | 27 | 30,68 | 12 | 28,57 | 4 | 14,81 | 7 | 24,14 | 23 | 37,70 | 5 | 38,46 |
| | morena | 20 | 22,73 | 7 | 16,67 | 7 | 25,93 | 3 | 10,34 | 13 | 21,31 | 4 | 30,77 |
| | parda | 16 | 18,18 | 8 | 19,05 | 4 | 14,81 | 6 | 20,69 | 12 | 19,67 | 2 | 15,38 |
| | negra | 14 | 15,91 | 9 | 21,43 | 7 | 25,93 | 8 | 27,59 | 7 | 11,48 | 1 | 7,69 |
| | branca morena | 1 | 1,14 | 1 | 2,38 | 1 | 3,70 | 1 | 3,45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | caucasian branca | 2 | 2,27 | 0 | 0 | 2 | 7,41 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena clara | 1 | 1,14 | 1 | 2,38 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 1 | 7,69 |
| | preta | 2 | 2,27 | 0 | 0 | 1 | 3,70 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | amarela | 0 | 0 | 1 | 2,38 | 0 | 0 | 1 | 3,45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | branca parda | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | escuro / preto | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | índia / morena | 0 | 0 | 1 | 2,38 | 0 | 0 | 1 | 3,45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena negra | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 1 | 3,70 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 0 | 0 | 1 | 2,38 | 0 | 0 | 1 | 3,45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| parda / negra | 0 | 0 | 1 | 2,38 | 0 | 0 | 1 | 3,45 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| classification étendue | parda | 33 | 37,50 | 16 | 38,10 | 11 | 40,74 | 14 | 48,28 | 22 | 36,07 | 2 | 15,38 |
| | branca | 31 | 35,23 | 12 | 28,57 | 7 | 25,93 | 6 | 20,69 | 24 | 39,34 | 6 | 46,15 |
| | negra | 13 | 14,77 | 7 | 16,67 | 6 | 22,22 | 6 | 20,69 | 7 | 11,48 | 1 | 7,69 |
| | preta | 5 | 5,68 | 1 | 2,38 | 1 | 3,70 | 0 | 0 | 4 | 6,56 | 1 | 7,69 |
| | amarela | 2 | 2,27 | 2 | 4,76 | 2 | 7,41 | 2 | 6,90 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | mulata | 2 | 2,27 | 2 | 4,76 | 0 | 0 | 1 | 3,45 | 2 | 3,28 | 1 | 7,69 |
| | indígena | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | cabocla | 1 | 1,14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| IBGE | parda | 41 | 46,59 | 18 | 42,86 | 16 | 59,26 | 15 | 51,72 | 25 | 40,98 | 3 | 23,08 |
| | branca | 31 | 35,23 | 13 | 30,95 | 6 | 22,22 | 7 | 24,14 | 25 | 40,98 | 6 | 46,15 |
| | preta | 14 | 15,91 | 8 | 19,05 | 4 | 14,81 | 5 | 17,24 | 10 | 16,39 | 3 | 23,08 |
| | indígena | 2 | 2,27 | 2 | 4,76 | 1 | 3,70 | 1 | 3,45 | 1 | 1,64 | 1 | 7,69 |

Tableau A.4.28 : Couleurs de peau auto-déclarées – DMISP_1 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|-------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| | | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| classification libre | branca | 0,0211 | [- 0,1477 ; 0,1899] | - 0,0933 | [- 0,3034 ; 0,1168] | - 0,0076 | [- 0,3037 ; 0,2885] |
| | morena | 0,0606 | [- 0,0835 ; 0,2047] | 0,1559 | [- 0,0477 ; 0,3595] | - 0,0946 | [- 0,3704 ; 0,1812] |
| | parda | - 0,0087 | [- 0,1536 ; 0,1362] | - 0,0588 | [- 0,2626 ; 0,1450] | 0,0429 | [- 0,1809 ; 0,2667] |
| | negra | - 0,0552 | [- 0,2023 ; 0,0919] | - 0,0166 | [- 0,2538 ; 0,2206] | 0,0379 | [- 0,1304 ; 0,2062] |
| | branca morena | - 0,0124 | [- 0,0640 ; 0,0392] | 0,0025 | [- 0,0971 ; 0,1021] | 0 | sans objet |
| | caucasian branca | 0,0227 | [- 0,0087 ; 0,0541] | 0,0741 | [- 0,0270 ; 0,1752] | 0 | sans objet |
| | morena clara | - 0,0124 | [- 0,0640 ; 0,0392] | 0 | sans objet | - 0,0605 | [- 0,2113 ; 0,0903] |
| | preta | 0,0227 | [- 0,0087 ; 0,0541] | 0,037 | [- 0,0358 ; 0,1098] | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| | amarela | - 0,0238 | [- 0,0703 ; 0,0227] | - 0,0245 | [- 0,1024 ; 0,0334] | 0 | sans objet |
| | branca parda | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0 | sans objet | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| | escuro / preto | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0 | sans objet | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| | índia / morena | - 0,0238 | [- 0,0703 ; 0,0227] | - 0,0245 | [- 0,1024 ; 0,0334] | 0 | sans objet |
| | morena negra | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0 | sans objet | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| | morena / amarela / parda | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0,037 | [- 0,0358 ; 0,1098] | 0 | sans objet |
| | parda amarela | - 0,0238 | [- 0,0703 ; 0,0227] | - 0,0245 | [- 0,1024 ; 0,0334] | 0 | sans objet |
| parda / negra | - 0,0238 | [- 0,0703 ; 0,0227] | - 0,0245 | [- 0,1024 ; 0,0334] | 0 | sans objet | |
| classification étendue | parda | - 0,006 | [- 0,1860 ; 0,1740] | - 0,0754 | [- 0,3410 ; 0,1902] | 0,2069 | [- 0,0272 ; 0,4410] |
| | branca | 0,0666 | [- 0,1042 ; 0,2374] | 0,0524 | [- 0,1742 ; 0,2790] | - 0,0681 | [- 0,3706 ; 0,2344] |
| | negra | - 0,019 | [- 0,1552 ; 0,1172] | 0,0153 | [- 0,2049 ; 0,2355] | 0,0379 | [- 0,1304 ; 0,2062] |
| | preta | 0,033 | [- 0,0444 ; 0,1004] | 0,037 | [- 0,0358 ; 0,1098] | - 0,0113 | [- 0,1716 ; 0,1490] |
| | amarela | - 0,0249 | [- 0,0971 ; 0,0473] | 0,0051 | [- 0,1332 ; 0,1434] | 0 | sans objet |
| | mulata | - 0,0249 | [- 0,0971 ; 0,0473] | - 0,0345 | [- 0,1024 ; 0,0334] | - 0,0441 | [- 0,1983 ; 0,1101] |
| | indígena | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0 | sans objet | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| | cabocla | 0,0114 | [- 0,0110 ; 0,0338] | 0 | sans objet | 0,0164 | [- 0,0160 ; 0,0488] |
| IBGE | parda | 0,0373 | [- 0,1468 ; 0,2214] | 0,0754 | [- 0,1902 ; 0,3410] | 0,179 | [- 0,0856 ; 0,4436] |
| | branca | 0,0428 | [- 0,1306 ; 0,2162] | - 0,0192 | [- 0,2453 ; 0,2069] | - 0,0517 | [- 0,3546 ; 0,2512] |
| | preta | - 0,0314 | [- 0,1740 ; 0,1112] | - 0,0243 | [- 0,2207 ; 0,1721] | - 0,0669 | [- 0,3183 ; 0,1845] |
| | indígena | - 0,0249 | [- 0,0971 ; 0,0473] | 0,0025 | [- 0,0971 ; 0,1021] | - 0,0605 | [- 0,2113 ; 0,0903] |

Tableau A.4.29 : Statistiques descriptives – répartition du genre selon les couleurs de peau auto-déclarées – DMISP_1

| | | DMISP_1 | | | | AZUL | | | | VERDE | | | |
|-------------------------------|--------------------------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
| | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % |
| enquêtés | | 88 | 67,69 | 42 | 32,31 | 27 | 48,21 | 29 | 51,79 | 61 | 82,43 | 13 | 17,57 |
| classification libre | branca | 27 | 69,23 | 12 | 30,77 | 4 | 36,36 | 7 | 63,64 | 23 | 82,14 | 5 | 17,86 |
| | morena | 20 | 74,07 | 7 | 25,93 | 7 | 70 | 3 | 30 | 13 | 76,47 | 4 | 23,53 |
| | parda | 16 | 66,67 | 8 | 33,33 | 4 | 40 | 6 | 60 | 12 | 85,71 | 2 | 14,29 |
| | negra | 14 | 60,87 | 9 | 39,13 | 7 | 46,67 | 8 | 53,33 | 7 | 87,5 | 1 | 12,5 |
| | branca morena | 1 | 50 | 1 | 50 | 1 | 50 | 1 | 50 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | caucasian branca | 2 | 100 | 0 | 0 | 2 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena clara | 1 | 50 | 1 | 50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 50 | 1 | 50 |
| | preta | 2 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | amarela | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | branca parda | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | escuro / preto | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | índia / morena | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | morena negra | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | morena / amarela / parda | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | parda amarela | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| parda / negra | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| classification étendue | parda | 33 | 67,35 | 16 | 32,65 | 11 | 44 | 14 | 56 | 22 | 91,67 | 2 | 8,33 |
| | branca | 31 | 72,09 | 12 | 27,91 | 7 | 53,85 | 6 | 46,15 | 24 | 80 | 6 | 20 |
| | negra | 13 | 65 | 7 | 35 | 6 | 50 | 6 | 50 | 7 | 87,5 | 1 | 12,5 |
| | preta | 5 | 83,33 | 1 | 16,67 | 1 | 100 | 0 | 0 | 4 | 80 | 1 | 20 |
| | amarela | 2 | 50 | 2 | 50 | 2 | 50 | 2 | 50 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | mulata | 2 | 50 | 2 | 50 | 0 | 0 | 1 | 100 | 2 | 66,67 | 1 | 33,33 |
| | indígena | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| | cabocla | 1 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 | 0 | 0 |
| IBGE | parda | 41 | 69,49 | 18 | 30,51 | 16 | 51,61 | 15 | 48,39 | 25 | 89,29 | 3 | 10,71 |
| | branca | 31 | 70,45 | 13 | 29,55 | 6 | 46,15 | 7 | 53,85 | 25 | 80,64 | 6 | 19,36 |
| | preta | 14 | 63,64 | 8 | 36,36 | 4 | 44,44 | 5 | 55,56 | 10 | 76,92 | 3 | 23,08 |
| | indígena | 2 | 50 | 2 | 50 | 1 | 50 | 1 | 50 | 1 | 50 | 1 | 50 |

Tableau A.4.30 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 1

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion d'hommes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| branca | morena | - 0,0484 | [- 0,2724 ; 0,1756] |
| branca | parda | 0,0256 | [- 0,2170 ; 0,2682] |
| branca | negra | 0,0836 | [- 0,1680 ; 0,3352] |
| branca | branca morena | 0,1923 | [- 0,5383 ; 0,9229] |
| branca | caucasian branca | - 0,3077 | [- 0,4572 ; - 0,1582] |
| branca | morena clara | 0,1923 | [- 0,5383 ; 0,9229] |
| branca | preta | - 0,3077 | [- 0,4572 ; - 0,1582] |
| branca | amarela | 0,6923 | [0,5427; 0,8419] |
| branca | branca parda | - 0,3077 | [- 0,4573 ; - 0,1581] |
| branca | escuro / preto | - 0,3077 | [- 0,4573 ; - 0,1581] |
| branca | india / morena | 0,6923 | [0,5427; 0,8419] |
| branca | morena negra | - 0,3077 | [- 0,4573 ; - 0,1581] |
| branca | morena / amarela / parda | - 0,3077 | [- 0,4573 ; - 0,1581] |
| branca | parda amarela | 0,6923 | [0,5427; 0,8419] |
| branca | parda negra | 0,6923 | [0,5427; 0,8419] |
| morena | parda | 0,074 | [- 0,1831 ; 0,3311] |
| morena | negra | 0,132 | [- 0,1337 ; 0,3977] |
| morena | branca morena | 0,2407 | [- 0,5051 ; 0,9865] |
| morena | caucasian branca | - 0,2593 | [- 0,4323 ; - 0,0862] |
| morena | morena clara | 0,2407 | [- 0,5051 ; 0,9865] |
| morena | preta | - 0,2593 | [- 0,4323 ; - 0,0862] |
| morena | amarela | 0,7407 | [0,5673 ; 0,9141] |
| morena | branca parda | - 0,2593 | [- 0,4327 ; - 0,0859] |
| morena | escuro / preto | - 0,2593 | [- 0,4327 ; - 0,0859] |
| morena | india / morena | 0,7407 | [0,5673 ; 0,9141] |
| morena | morena negra | - 0,2593 | [- 0,4327 ; - 0,0859] |
| morena | morena / amarela / parda | - 0,2593 | [- 0,4327 ; - 0,0859] |
| morena | parda amarela | 0,7407 | [0,5673 ; 0,9141] |
| morena | parda negra | 0,7407 | [0,5673 ; 0,9141] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.31 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 2

| C₁ | C₀ | Différence de proportions d'hommes entre C₁ et C₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| parda | negra | 0,058 | [- 0,2241 ; 0,3401] |
| parda | branca morena | 0,1667 | [- 0,5895 ; 0,9229] |
| parda | caucasian branca | - 0,3333 | [- 0,5319 ; - 0,1347] |
| parda | morena clara | 0,1667 | [- 0,5895 ; 0,9229] |
| parda | preta | - 0,3333 | [- 0,5319 ; - 0,1347] |
| parda | amarela | 0,6667 | [0,4676 ; 0,8657] |
| parda | branca parda | - 0,3333 | [- 0,5323 ; - 0,1342] |
| parda | escuro / preto | - 0,3333 | [- 0,5323 ; - 0,1342] |
| parda | india / morena | 0,6667 | [0,4676 ; 0,8657] |
| parda | morena negra | - 0,3333 | [- 0,5323 ; - 0,1342] |
| parda | morena / amarela / parda | - 0,3333 | [- 0,5323 ; - 0,1342] |
| parda | parda amarela | 0,6667 | [0,4676 ; 0,8657] |
| parda | parda negra | 0,6667 | [0,4676 ; 0,8657] |
| negra | branca morena | 0,1087 | [- 0,6524 ; 0,8698] |
| negra | caucasian branca | - 0,3913 | [- 0,6018 ; - 0,1808] |
| negra | morena clara | 0,1087 | [- 0,6524 ; 0,8698] |
| negra | preta | - 0,3913 | [- 0,6018 ; - 0,1808] |
| negra | amarela | 0,6087 | [0,3976 ; 0,8197] |
| negra | branca parda | - 0,3913 | [- 0,6023 ; - 0,1802] |
| negra | escuro / preto | - 0,3913 | [- 0,6023 ; - 0,1802] |
| negra | india / morena | 0,6087 | [0,3976 ; 0,8197] |
| negra | morena negra | - 0,3913 | [- 0,6023 ; - 0,1802] |
| negra | morena / amarela / parda | - 0,3913 | [- 0,6023 ; - 0,1802] |
| negra | parda amarela | 0,6087 | [0,3976 ; 0,8197] |
| negra | parda negra | 0,6087 | [0,3976 ; 0,8197] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.32 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 3

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportions d'hommes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| branca morena | caucasian branca | - 0,5 | [- 2,0212 ; 1,0212] |
| branca morena | morena clara | 0 | sans objet |
| branca morena | preta | - 0,5 | [- 2,0212 ; 1,0212] |
| branca morena | amarela | 0,5 | [- 0,7421 ; 1,7421] |
| branca morena | branca parda | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| branca morena | escuro / preto | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| branca morena | india / morena | 0,5 | [- 0,7421 ; 1,7421] |
| branca morena | morena negra | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| branca morena | morena / amarela / parda | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| branca morena | parda amarela | 0,5 | [- 0,7421 ; 1,7421] |
| branca morena | parda negra | 0,5 | [- 0,7421 ; 1,7421] |
| caucasian branca | morena clara | 0,5 | [- 1,0212 ; 2,0212] |
| caucasian branca | preta | 0 | sans objet |
| caucasian branca | amarela | 1 | sans objet |
| caucasian branca | branca parda | 0 | sans objet |
| caucasian branca | escuro / preto | 0 | sans objet |
| caucasian branca | india / morena | 1 | sans objet |
| caucasian branca | morena negra | 0 | sans objet |
| caucasian branca | morena / amarela / parda | 0 | sans objet |
| caucasian branca | parda amarela | 1 | sans objet |
| caucasian branca | parda negra | 1 | sans objet |
| morena clara | preta | - 0,5 | [- 2,0212 ; 1,0212] |
| morena clara | amarela | 0,5 | [- 3,9923 ; 4,9923] |
| morena clara | branca parda | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| morena clara | escuro / preto | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| morena clara | india / morena | 0,5 | [- 3,9923 ; 4,9923] |
| morena clara | morena negra | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| morena clara | morena / amarela / parda | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] |
| morena clara | parda amarela | 0,5 | [- 3,9923 ; 4,9923] |
| morena clara | parda negra | 0,5 | [- 3,9923 ; 4,9923] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.33 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 4

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportions d'hommes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| preta | amarela | 1 | sans objet |
| preta | branca parda | 0 | sans objet |
| preta | escuro / preto | 0 | sans objet |
| preta | india / morena | 1 | sans objet |
| preta | morena negra | 0 | sans objet |
| preta | morena / amarela / parda | 0 | sans objet |
| preta | parda amarela | 1 | sans objet |
| preta | parda negra | 1 | sans objet |
| amarela | branca parda | - 1 | sans objet |
| amarela | escuro / preto | - 1 | sans objet |
| amarela | india / morena | 0 | sans objet |
| amarela | morena negra | - 1 | sans objet |
| amarela | morena / amarela / parda | - 1 | sans objet |
| amarela | parda amarela | 0 | sans objet |
| amarela | parda negra | 0 | sans objet |
| branca parda | escuro / preto | 0 | sans objet |
| branca parda | india / morena | 1 | sans objet |
| branca parda | morena negra | 0 | sans objet |
| branca parda | morena / amarela / parda | 0 | sans objet |
| branca parda | parda amarela | 1 | sans objet |
| branca parda | parda negra | 1 | sans objet |
| escuro / preto | india / morena | 1 | sans objet |
| escuro / preto | morena negra | 0 | sans objet |
| escuro / preto | morena / amarela / parda | 0 | sans objet |
| escuro / preto | parda amarela | 1 | sans objet |
| escuro / preto | parda negra | 1 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.34 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 5

| C₁ | C₀ | Différence de proportions d'hommes entre C₁ et C₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| india / morena | morena negra | - 1 | sans objet |
| india / morena | morena / amarela / parda | - 1 | sans objet |
| india / morena | parda amarela | 0 | sans objet |
| india / morena | parda negra | 0 | sans objet |
| morena negra | morena / amarela / parda | 0 | sans objet |
| morena negra | parda amarela | 1 | sans objet |
| morena negra | parda negra | 1 | sans objet |
| morena / amarela / parda | parda amarela | 1 | sans objet |
| morena / amarela / parda | parda negra | 1 | sans objet |
| parda amarela | parda negra | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.35 : Proportion d'hommes et couleur de peau auto-déclarée selon les classifications étendue et de l'IBGE – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau

| | C ₁ | C ₀ | Différence de proportion d'hommes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------|----------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| classification étendue | parda | branca | - 0,0474 | [- 0,2376 ; 0,1428] |
| | parda | negra | 0,0235 | [- 0,2279 ; 0,2749] |
| | parda | preta | - 0,1598 | [- 0,4933 ; 0,1737] |
| | parda | amarela | 0,1735 | [- 0,3461 ; 0,6931] |
| | parda | mulata | 0,1735 | [- 0,3461 ; 0,6931] |
| | parda | indígena | - 0,3265 | [- 0,4612 ; - 0,1918] |
| | parda | cabocla | - 0,3265 | [- 0,4612 ; - 0,1918] |
| | branca | negra | 0,0709 | [- 0,1825 ; 0,3243] |
| | branca | preta | - 0,1124 | [- 0,4480 ; 0,2232] |
| | branca | amarela | 0,2209 | [- 0,3011 ; 0,7429] |
| | branca | mulata | 0,2209 | [- 0,3011 ; 0,7429] |
| | branca | indígena | - 0,2791 | [- 0,4171 ; - 0,1410] |
| | branca | cabocla | - 0,2791 | [- 0,4171 ; - 0,1410] |
| | negra | preta | - 0,1833 | [- 0,5668 ; 0,2002] |
| | negra | amarela | 0,15 | [- 0,4137 ; 0,7137] |
| | negra | mulata | 0,15 | [- 0,4137 ; 0,7137] |
| | negra | indígena | - 0,35 | [- 0,5732 ; - 0,1268] |
| | negra | cabocla | - 0,35 | [- 0,5732 ; - 0,1268] |
| | preta | amarela | 0,3333 | [- 0,3416 ; 1,0082] |
| | preta | mulata | 0,3333 | [- 0,3416 ; 1,0082] |
| | preta | indígena | - 0,1667 | [- 0,5578 ; 0,2244] |
| | preta | cabocla | - 0,1667 | [- 0,5578 ; 0,2244] |
| | amarela | mulata | 0 | sans objet |
| | amarela | indígena | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] |
| amarela | cabocla | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | |
| mulata | indígena | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | |
| mulata | cabocla | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | |
| indígena | cabocla | 0 | sans objet | |
| IBGE | parda | branca | - 0,0096 | [- 0,1906 ; 0,1714] |
| | parda | preta | 0,0585 | [- 0,1779 ; 0,2949] |
| | parda | indígena | 0,1949 | [- 0,3192 ; 0,7090] |
| | branca | preta | 0,0681 | [- 0,1786 ; 0,3148] |
| | branca | indígena | 0,2045 | [- 0,3174 ; 0,7264] |
| | preta | indígena | 0,1364 | [- 0,4213 ; 0,6941] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.36 : Les variables de contrôle – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| présence d'une tierce personne* | 0,041 | [- 0,1337 ; 0,2157] |
| modification du questionnaire - couleur** | 0,1014 | [- 0,0393 ; 0,2421] |
| modification du questionnaire - classe*** | 0,0709 | [- 0,1007 ; 0,2425] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

* : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'une tierce personne était présente. Deux non réponses.

** : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'elles étaient ordonnées selon la personne à décrire (l'enquêté lui-même selon les classifications libre puis étendue et de l'IBGE, puis ses proches selon les mêmes classifications) et non selon les classifications (l'enquêté et ses proches selon la classification libre, puis l'enquêté et ses proches selon la classification étendue, et enfin les mêmes personnes selon la classification de l'IBGE).

*** : concerne les enquêtés qui ont répondu aux questions sur la couleur de la peau alors qu'elles étaient placées après avoir demandé la classe sociale et non avant.

Tableau A.4.37 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées – DMISP_1 – similitudes et différences entre *Verde* et *Azul*

| | | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i>* | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| classification libre | branca | 0,0259 | [- 0,3325 ; 0,3843] |
| | morena | - 0,2059 | [- 0,6032 ; 0,1914] |
| | parda | -0,1857 | [- 0,5041 ; 0,1327] |
| | negra | 0,7333 | [0,4958 ; 0,9708] |
| | branca morena | sans objet | sans objet |
| | caucasian branca | sans objet | sans objet |
| | morena clara | sans objet | sans objet |
| | preta | 0 | sans objet |
| | amarela | sans objet | sans objet |
| | branca parda | sans objet | sans objet |
| | escuro / preto | sans objet | sans objet |
| | índia / morena | sans objet | sans objet |
| | morena negra | sans objet | sans objet |
| | morena / amarela / parda | sans objet | sans objet |
| | parda amarela | sans objet | sans objet |
| parda / negra | sans objet | sans objet | |
| classification étendue | parda | -0,22 | [- 0,4935 ; 0,0535] |
| | branca | 0,1052 | [- 0,2285 ; 0,4389] |
| | negra | 0,6667 | [0,3808 ; 0,9526] |
| | preta | - 0,4 | [- 1,0083 ; 0,2083] |
| | amarela | sans objet | sans objet |
| | mulata | 0,3333 | [- 0,8377 ; 1,5043] |
| | indígena | sans objet | sans objet |
| | cabocla | sans objet | sans objet |
| IBGE | parda | - 0,1095 | [- 0,3649 ; 0,1459] |
| | branca | 0,0421 | [- 0,2893 ; 0,3735] |
| | preta | 0,3248 | [- 0,0980 ; 0,7435] |
| | indígena | 0,5 | [- 1,0212 ; 2,0212] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.38 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 1

| C ₁ | C ₀ | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|----------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
| branca | morena | 0,1937 | [- 0,0505 ; 0,4379] | 0,0455 | [- 0,4108 ; 0,5018] | 0,2773 | [- 0,0147 ; 0,5693] |
| branca | parda | - 0,2276 | [- 0,4571 ; 0,0019] | - 0,3545 | [- 0,7262 ; 0,0172] | - 0,1429 | [- 0,4516 ; 0,1658] |
| branca | negra | 0,0424 | [- 0,2196 ; 0,3044] | 0,2788 | [- 0,1105 ; 0,6681] | - 0,4286 | [- 0,6187 ; - 0,2385] |
| branca | branca morena | 0,5641 | [0,4035 ; 0,7247] | 0,5455 | [0,2151 ; 0,8759] | sans objet | |
| branca | caucasian branca | - 0,4359 | [- 0,5965 ; - 0,2753] | - 0,4545 | [- 0,7849 ; - 0,1241] | | |
| branca | morena clara | 0,0641 | [- 0,6688 ; 0,7970] | sans objet | | 0,0714 | [- 0,6777 ; 0,8205] |
| branca | preta | - 0,4359 | [- 0,5966 ; - 0,2752] | - 0,4545 | [- 0,7890 ; - 0,1200] | - 0,4286 | [- 0,6205 ; - 0,2367] |
| branca | amarela | | | | | sans objet | |
| branca | branca parda | | | sans objet | | - 0,4286 | [- 0,6205 ; - 0,2367] |
| branca | escuro / preto | | | sans objet | | | |
| branca | índia / morena | | | 0,5455 | [0,7890 ; 0,8800] | sans objet | |
| branca | morena negra | | | sans objet | | - 0,4286 | [- 0,6205 ; - 0,2367] |
| branca | morena / amarela / parda | | | sans objet | | | |
| branca | parda amarela | | | - 0,4545 | [- 0,7890 ; - 0,1200] | sans objet | |
| branca | parda / negra | | | | | sans objet | |
| morena | parda | | | - 0,4213 | [- 0,6716 ; - 0,1710] | - 0,4 | [- 0,7874 ; - 0,0126] |
| morena | negra | - 0,1513 | [- 0,4320 ; 0,1294] | 0,2373 | [- 0,1655 ; 0,6401] | - 0,7059 | [- 0,9345 ; - 0,4773] |
| morena | branca morena | 0,3704 | [0,1797 ; 0,5611] | 0,5 | [0,1477 ; 0,8523] | sans objet | |
| morena | caucasian branca | - 0,6296 | [- 0,8203 ; - 0,4389] | - 0,5 | [- 0,8523 ; - 0,1477] | | |
| morena | morena clara | - 0,1296 | [- 0,8997 ; 0,6205] | sans objet | | - 0,2059 | [- 0,9874 ; 0,5756] |
| morena | preta | - 0,6296 | [- 0,8206 ; - 0,4386] | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | - 0,7059 | [- 0,9402 ; - 0,4716] |
| morena | amarela | | | | | sans objet | |
| morena | branca parda | | | sans objet | | - 0,7059 | [- 0,9402 ; - 0,4716] |
| morena | escuro / preto | | | sans objet | | | |
| morena | índia / morena | | | 0,5 | [0-1423 ; 0,8577] | sans objet | |
| morena | morena negra | | | sans objet | | - 0,7059 | [- 0,9402 ; - 0,4716] |
| morena | morena / amarela / parda | | | sans objet | | | |
| morena | parda amarela | | | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | sans objet | |
| morena | parda / negra | | | | | sans objet | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.39 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 2

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| parda | negra | 0,27 | [0,0019 ; 0,5381] | 0,6363 | [0,3311 ; 0,9435] | - 0,2857 | [- 0,5375 ; - 0,0338] |
| parda | branca morena | 0,7917 | [0,6206 ; 0,9628] | 0,9 | [0,6886 ; 1,1114] | sans objet | |
| parda | caucasian branca | - 0,2083 | [- 0,3794 ; - 0,0372] | - 0,1 | [- 0,3114 ; 0,1114] | | |
| parda | morena clara | 0,2917 | [- 0,4578 ; 1,0412] | sans objet | | 0,2143 | [- 0,5870 ; 1,0156] |
| parda | preta | - 0,2083 | [- 0,3794 ; - 0,0372] | - 0,1 | [- 0,3146 ; 0,1146] | - 0,2857 | [- 0,5465 ; - 0,0249] |
| parda | amarela | | sans objet | | sans objet | | |
| parda | branca parda | | sans objet | | - 0,2857 | [- 0,5465 ; - 0,0249] | |
| parda | escuro / preto | | sans objet | | sans objet | | |
| parda | índia / morena | | 0,9 | [0,6854 ; 1,1146] | sans objet | | |
| parda | morena negra | | sans objet | | - 0,2857 | [- 0,5465 ; - 0,0249] | |
| parda | morena / amarela / parda | | sans objet | | sans objet | | |
| parda | parda amarela | | - 0,1 | [- 0,3146 ; 0,1146] | sans objet | | |
| parda | parda / negra | | sans objet | | sans objet | | |
| negra | branca morena | | 0,5217 | [0,3062 ; 0,7372] | 0,2627 | [0,0205 ; 0,5049] | sans objet |
| negra | caucasian branca | -0,4783 | [- 0,6938 ; - 0,2628] | - 0,7373 | [- 0,9795 ; - 0,4951] | | |
| negra | morena clara | 0,0217 | [- 0,7408 ; 0,7842] | sans objet | | 0,5 | [- 0,3153 ; 1,3153] |
| negra | preta | -0,4783 | [- 0,6938 ; - 0,2628] | - 0,7373 | [- 0,9810 ; - 0,4936] | 0 | sans objet |
| negra | amarela | | sans objet | | sans objet | | |
| negra | branca parda | | sans objet | | 0 | sans objet | |
| negra | escuro / preto | | sans objet | | sans objet | | |
| negra | índia / morena | | 0,2627 | [0,0190 ; 0,5064] | sans objet | | |
| negra | morena negra | | sans objet | | 0 | sans objet | |
| negra | morena / amarela / parda | | sans objet | | sans objet | | |
| negra | parda amarela | | - 0,7373 | [- 0,9810 ; - 0,4936] | sans objet | | |
| negra | parda / negra | sans objet | | sans objet | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.40 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 3

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | |
|------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------|
| branca morena | caucasian branca | - 1 | sans objet | - 1 | sans objet | 0 | sans objet | |
| branca morena | morena clara | - 0,5 | [- 2,0212 ; 1,0212] | 0 | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | |
| branca morena | preta | - 1 | sans objet | - 1 | | - 1 | sans objet | |
| branca morena | amarela | | | 0 | | | | |
| branca morena | branca parda | | | 0 | | - 1 | | |
| branca morena | escuro / preto | | | | | | | |
| branca morena | índia / morena | | | 0 | | | | |
| branca morena | morena negra | | | -1 | | | | |
| branca morena | morena / amarela / parda | | | - 1 | | 0 | | |
| branca morena | parda amarela | | | | | | | |
| branca morena | parda / negra | | | | | | | |
| caucasian branca | morena clara | | | 0,5 | [- 1,0212 ; 2,0212] | 1 | | sans objet |
| caucasian branca | preta | 0 | sans objet | 0 | - 1 | | | |
| caucasian branca | amarela | | | 0 | | | | |
| caucasian branca | branca parda | | | 1 | -1 | | | |
| caucasian branca | escuro / preto | | | | | | | |
| caucasian branca | índia / morena | | | 0 | | | | |
| caucasian branca | morena negra | | | -1 | | | | |
| caucasian branca | morena / amarela / parda | | | 0 | 0 | | | |
| caucasian branca | parda amarela | | | | | | | |
| caucasian branca | parda / negra | | | | | | | |
| morena clara | preta | | | - 0,5 | [- 2,0212 ; 2,0212] | -1 | sans objet | - 0,5 |
| morena clara | amarela | 0 | [- 4,9923 ; 3,9923] | | 0 | 0,5 | | |
| morena clara | branca parda | | | | - 0,5 | | | |
| morena clara | escuro / preto | - 1 | | | 0,5 | | | |
| morena clara | índia / morena | | | | - 0,5 | | | |
| morena clara | morena negra | | | | 0,5 | | | |
| morena clara | morena / amarela / parda | -1 | | | 0,5 | | | |
| morena clara | parda amarela | | | | | | | |
| morena clara | parda / negra | | | | | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.41 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 4

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---|
| preta | amarela | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 1 | sans objet | |
| preta | branca parda | | | 1 | | 0 | | |
| preta | escuro / preto | | | | | 1 | | |
| preta | índia / morena | | | | | 1 | | |
| preta | morena negra | | | | | 0 | | |
| preta | morena / amarela / parda | | | | | 0 | | 1 |
| preta | parda amarela | | | | | | | |
| preta | parda / negra | | | | | | | |
| amarela | branca parda | 0 | sans objet | 1 | sans objet | - 1 | sans objet | |
| amarela | escuro / preto | | | | | 0 | | |
| amarela | índia / morena | | | | | - 1 | | |
| amarela | morena negra | | | | | 0 | | 0 |
| amarela | morena / amarela / parda | | | | | | | |
| amarela | parda amarela | | | | | | | |
| amarela | parda / negra | | | | | | | |
| branca parda | escuro / preto | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet | |
| branca parda | índia / morena | | | | | 1 | | |
| branca parda | morena negra | | | | | 0 | | |
| branca parda | morena / amarela / parda | | | | | - 1 | | 1 |
| branca parda | parda amarela | | | | | | | |
| branca parda | parda / negra | | | | | | | |
| escuro / preto | índia / morena | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 1 | sans objet | |
| escuro / preto | morena negra | | | | | 0 | | |
| escuro / preto | morena / amarela / parda | | | | | - 1 | | 1 |
| escuro / preto | parda amarela | | | | | | | |
| escuro / preto | parda / negra | | | | | | | |
| índia / morena | morena negra | 0 | sans objet | 0 | sans objet | - 1 | sans objet | |
| índia / morena | morena / amarela / parda | | | | | - 1 | | 0 |
| índia / morena | parda amarela | | | | | | | |
| índia / morena | parda / negra | | | | | | | |
| morena negra | morena / amarela / parda | 0 | sans objet | - 1 | sans objet | 1 | sans objet | |
| morena negra | parda amarela | | | | | | | |
| morena negra | parda / negra | | | | | | | |
| morena / amarela / parda | parda amarela | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet | |
| morena / amarela / parda | parda / negra | | | | | | | |
| parda amarela | parda negra | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.42 : Présence d'une tierce personne et couleurs de peau auto-déclarées selon les classifications étendue et de l'IBGE – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau

| | C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de tierces personnes entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------|----------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| classification étendue | parda | branca | 0,0773 | [- 0,1275 ; 0,2821] | 0,2585 | [- 0,0759 ; 0,5929] | - 0,0667 | [- 0,3404 ; 0,2070] |
| | parda | negra | 0,0122 | [- 0,2469 ; 0,2713] | 0,3867 | [0,0557 ; 0,7177] | - 0,5 | [- 0,7084 ; - 0,2916] |
| | parda | preta | - 0,0545 | [- 0,4650 ; 0,3560] | - 0,28 | [- 0,4653 ; - 0,0947] | - 0,1 | [- 0,5959 ; 0,3959] |
| | parda | amarela | 0,1122 | [- 0,4088 ; 0,6332] | 0,22 | [- 0,3250 ; 0,7650] | sans objet | |
| | parda | mulata | 0,3622 | [- 0,0944 ; 0,8188] | 0,72 | [0,5347 ; 0,9053] | 0,1667 | [- 0,4319 ; 0,7653] |
| | parda | indígena | - 0,3878 | [- 0,5277 ; - 0,2478] | sans objet | | - 0,5 | [- 0,7111 ; - 0,2889] |
| | parda | cabocla | | | | | | |
| | branca | negra | - 0,0651 | [- 0,3318 ; 0,2016] | 0,1282 | [- 0,2731 ; 0,5295] | - 0,4333 | [- 0,6168 ; - 0,2498] |
| | branca | preta | - 0,1318 | [- 0,5481 ; 0,2845] | - 0,5385 | [- 0,8397 ; - 0,2373] | - 0,0333 | [- 0,5155 ; 0,4489] |
| | branca | amarela | 0,0349 | [- 0,4914 ; 0,5612] | - 0,0385 | [- 0,6474 ; 0,5704] | sans objet | |
| | branca | mulata | 0,2849 | [- 0,1773 ; 0,7471] | 0,4615 | [0,1603 ; 0,7627] | 0,2334 | [- 0,3515 ; 0,8183] |
| | branca | indígena | - 0,4651 | [- 0,6186 ; - 0,3116] | sans objet | | - 0,4333 | [- 0,6183 ; - 0,2483] |
| | branca | cabocla | | | | | | |
| | negra | preta | - 0,0667 | [- 0,5237 ; 0,3903] | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] | 0,4 | [- 0,0822 ; 0,8822] |
| | negra | amarela | 0,1 | [- 0,4661 ; 0,6661] | - 0,1667 | [- 0,7772 ; 0,4438] | sans objet | |
| | negra | mulata | 0,35 | [- 0,1532 ; 0,8532] | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] | 0,6667 | [0,0510 ; 1,2824] |
| | negra | indígena | - 0,4 | [- 0,0693 ; - 0,1707] | sans objet | | 0 | sans objet |
| | negra | cabocla | | | | | | |
| | preta | amarela | 0,1667 | [- 0,5608 ; 0,8942] | 0,5 | [- 0,2956 ; 1,2956] | sans objet | |
| | preta | mulata | 0,4167 | [- 0,2513 ; 1,0847] | sans objet | | 0,2667 | [- 0,5882 ; 1,1216] |
| | preta | indígena | - 0,3333 | [- 0,8280 ; 0,1614] | sans objet | | - 0,4 | [- 1,0083 ; 0,2083] |
| | preta | cabocla | | | | | | |
| | amarela | mulata | 0,25 | [- 0,5592 ; 1,0592] | 0,5 | [- 0,2956 ; 1,2956] | sans objet | |
| | amarela | indígena | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | sans objet | | sans objet | |
| | amarela | cabocla | | | | | | |
| | mulata | indígena | - 0,75 | [- 1,4390 ; - 0,0610] | sans objet | | - 0,6667 | [- 1,8377 ; 0,5043] |
| | mulata | cabocla | | | | | | |
| | indígena | cabocla | 0 | sans objet | | | sans objet | |
| IBGE | parda | branca | 0,025 | [- 0,1700 ; 0,2200] | 0,1067 | [- 0,2218 ; 0,4352] | - 0,0449 | [- 0,3040 ; 0,2142] |
| | parda | preta | - 0,0432 | [- 0,2838 ; 0,1974] | 0,2008 | [- 0,1769 ; 0,5785] | - 0,2335 | [- 0,5372 ; 0,0702] |
| | parda | indígena | 0,3432 | [- 0,1082 ; 0,7946] | 0,6452 | [0,4699 ; 0,8205] | 0,0357 | [- 0,7138 ; 0,7852] |
| | branca | preta | - 0,0682 | [- 0,3216 ; 0,1852] | 0,0941 | [- 0,3560 ; 0,5442] | - 0,1886 | [- 0,4846 ; 0,1074] |
| | branca | indígena | 0,3182 | [- 0,1428 ; 0,7792] | 0,5385 | [0,2398 ; 0,8372] | 0,0806 | [- 0,6628 ; 0,8240] |
| | preta | indígena | 0,3864 | [- 0,1080 ; 0,8808] | 0,4444 | [0,0697 ; 0,8191] | 0,2692 | [- 0,5352 ; 1,0736] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.43 : Modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 1

| C ₁ | C ₀ | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|----------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
| branca | morena | - 0,0684 | [- 0,2406 ; 0,1038] | 0,0182 | [- 0,3414 ; 0,3778] | - 0,1198 | [- 0,3057 ; 0,0661] |
| branca | parda | 0,0288 | [- 0,1775 ; 0,2351] | | | 0,0357 | [- 0,2299 ; 0,3013] |
| branca | negra | 0,0379 | [- 0,1735 ; 0,2493] | 0,0849 | [- 0,2515 ; 0,4213] | - 0,0536 | [- 0,3331 ; 0,2259] |
| branca | branca morena | 0,3205 | [- 0,2760 ; 0,9170] | 0,3182 | [- 0,5010 ; 1,1374] | 0,8214 | [0,6729 ; 0,9699] |
| branca | caucasian branca | 0,3205 | [- 0,4053 ; 1,0463] | | | 0,8214 | sans objet |
| branca | morena clara | | | 0,3214 | [- 0,4178 ; 1,0606] | | |
| branca | preta | - 0,1795 | [- 0,3038 ; - 0,0552] | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] | - 0,1786 | [- 0,3271 ; - 0,0301] |
| branca | amarela | - 0,1795 | [- 0,3039 ; - 0,0551] | | | 0,8214 | sans objet |
| branca | branca parda | | | 0,8182 | sans objet | - 0,1786 | [- 0,3271 ; - 0,0301] |
| branca | escuro / preto | | | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] | 0,8214 | sans objet |
| branca | índia / morena | | | 0,8182 | sans objet | - 0,1786 | [- 0,3271 ; - 0,0301] |
| branca | morena negra | | | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] | | |
| branca | morena / amarela / parda | | | | | 0,8214 | sans objet |
| branca | parda amarela | | | 0,8205 | [0,6961 ; 0,9449] | 0,8182 | [0,5591 ; 1,0773] |
| branca | parda / negra | | | | | | |
| morena | parda | 0,0972 | [- 0,1090 ; 0,3034] | 0 | [- 0,3758 ; 0,3758] | 0,1555 | [- 0,0973 ; 0,4083] |
| morena | negra | 0,1063 | [- 0,1051 ; 0,3177] | 0,0667 | [- 0,2858 ; 0,4192] | 0,0662 | [- 0,2029 ; 0,3353] |
| morena | branca morena | 0,3889 | [- 0,2153 ; 0,9931] | 0,3 | - 0,5367 ; 1,1366] | 0,9412 | [0,8202 ; 1,0621] |
| morena | caucasian branca | 0,3889 | [- 0,3471 ; 1,1249] | | | 0,9412 | sans objet |
| morena | morena clara | | | 0,4412 | [- 0,3144 ; 1,1968] | | |
| morena | preta | - 0,1111 | [- 0,2352 ; 0,0130] | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | - 0,0588 | [- 0,1797 ; 0,0621] |
| morena | amarela | | | | | 0,9412 | sans objet |
| morena | branca parda | | | 0,8 | sans objet | - 0,0588 | [- 0,1797 ; 0,0621] |
| morena | escuro / preto | | | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | 0,912 | sans objet |
| morena | índia / morena | | | 0,8 | sans objet | - 0,0588 | [- 0,1797 ; 0,0621] |
| morena | morena negra | | | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | | |
| morena | morena / amarela / parda | | | | | 0,9412 | sans objet |
| morena | parda amarela | 0,8889 | [0,7646 ; 1,0132] | 0,8 | [0,5139 ; 1,0861] | | |
| morena | parda / negra | | | | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.44 : Modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 2

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | | |
|----------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|--------------------------|
| parda | negra | 0,0091 | [- 0,2315 ; 0,2497] | 0,0667 | [- 0,2858 ; 0,4192] | - 0,0893 | [- 0,4237 ; 0,2451] | | |
| parda | branca morena | 0,2917 | [- 0,3269 ; 0,9103] | 0,3 | [- 0,5367 ; 1,1367] | 0,7857 | [0,5488 ; 1,0226] | | |
| parda | caucasian branca | 0,2917 | [- 0,4578 ; 1,0412] | | | 0,7857 | sans objet | | |
| parda | morena clara | | | 0,8 | sans objet | 0,2857 | [- 0,5082 ; 1,0796] | | |
| parda | preta | - 0,2083 | [- 0,3794 ; - 0,0372] | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | - 0,2143 | [- 0,4512 ; 0,0226] | | |
| parda | amarela | | | | | 0,7857 | sans objet | | |
| parda | branca parda | | | 0,8 | sans objet | - 0,2143 | [- 0,4512 ; 0,0226] | | |
| parda | escuro / preto | | | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | 0,7857 | sans objet | | |
| parda | índia / morena | | | 0,8 | sans objet | - 0,2143 | [- 0,4512 ; 0,0226] | | |
| parda | morena negra | | | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] | 0,7857 | sans objet | | |
| parda | morena / amarela / parda | | | 0,8 | sans objet | | | | |
| parda | parda amarela | | | 0,7917 | [0,6202 ; 0,9632] | 0,8 | [0,5139 ; 1,0861] | 0,7857 | sans objet |
| parda | parda / negra | | | | | | | | |
| negra | branca morena | | | 0,2826 | [- 0,7696 ; 1,3348] | 0,2333 | [- 0,5586 ; 1,0252] | 0,875 | [0,5985 ; 1,1515] |
| negra | caucasian branca | 0,7333 | sans objet | | | 0,875 | sans objet | | |
| negra | morena clara | 0,7333 | sans objet | | | 0,375 | [- 0,4837 ; 1,2337] | | |
| negra | preta | - 0,2174 | [- 0,3958 ; - 0,0390] | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] | | |
| negra | amarela | | | | | 0,875 | sans objet | | |
| negra | branca parda | | | 0,7333 | sans objet | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] | | |
| negra | escuro / preto | | | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] | 0,875 | sans objet | | |
| negra | índia / morena | | | 0,7333 | sans objet | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] | | |
| negra | morena negra | | | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] | 0,875 | sans objet | | |
| negra | morena / amarela / parda | | | | | | | | |
| negra | parda amarela | | | 0,7826 | [0,6042 ; 0,9610] | 0,7333 | [0,4884 ; 0,9782] | 0,875 | sans objet |
| negra | parda / negra | | | | | | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.45 : Modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 3

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| branca morena | caucasian branca | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet |
| branca morena | morena clara | | | 0,5 | sans objet | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] |
| branca morena | preta | - 0,5 | [- 1,4187 ; 0,4187] | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | - 1 | sans objet |
| branca morena | amarela | | [- 1,7421 ; 0,7421] | | | 0 | |
| branca morena | branca parda | | | 0,5 | sans objet | - 1 | |
| branca morena | escuro / preto | | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | 0 | |
| branca morena | índia / morena | | | 0,5 | sans objet | - 1 | |
| branca morena | morena negra | | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | 0 | |
| branca morena | morena / amarela / parda | | | | | | |
| branca morena | parda amarela | | | 0,5 | - 0,7421 ; 1,7421] | 0,5 | |
| branca morena | parda / negra | | | | | | |
| caucasian branca | morena clara | 0 | sans objet | 0,5 | sans objet | - 0,5 | |
| caucasian branca | preta | - 0,5 | [- 2,0212 ; 1,0212] | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | - 1 | sans objet |
| caucasian branca | amarela | | [- 4,9923 ; 3,9923] | | | 0 | |
| caucasian branca | branca parda | | | 0,5 | sans objet | - 1 | |
| caucasian branca | escuro / preto | | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | 0 | |
| caucasian branca | índia / morena | | | 0,5 | sans objet | - 1 | |
| caucasian branca | morena negra | | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | 0 | |
| caucasian branca | morena / amarela / parda | | | | | | |
| caucasian branca | parda amarela | | | 0,5 | [- 3,9923 ; 4,9923] | 0,5 | |
| caucasian branca | parda / negra | | | | | | |
| morena clara | preta | - 0,5 | [- 4,9923 ; 3,9923] | - 1 | sans objet | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] |
| morena clara | amarela | | | 0 | | 0,5 | sans objet |
| morena clara | branca parda | | | 0 | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] |
| morena clara | escuro / preto | | | - 1 | | 0,5 | sans objet |
| morena clara | índia / morena | | | 0 | | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] |
| morena clara | morena negra | | | - 1 | | 0,5 | sans objet |
| morena clara | morena / amarela / parda | | | | | | |
| morena clara | parda amarela | | | 0,5 | | [- 3,9923 ; 4,9923] | 0 |
| morena clara | parda / negra | | | | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.46 : Modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 4

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| preta | amarela | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 1 | sans objet |
| preta | branca parda | | | 1 | | 0 | |
| preta | escuro / preto | | | 0 | | 1 | |
| preta | índia / morena | | | 1 | | 0 | |
| preta | morena negra | | | 0 | | 1 | |
| preta | morena / amarela / parda | | | 1 | | 1 | |
| preta | parda amarela | 1 | sans objet | 1 | sans objet | - 1 | sans objet |
| preta | parda / negra | | | 0 | | 0 | |
| amarela | branca parda | 0 | sans objet | 1 | sans objet | - 1 | sans objet |
| amarela | escuro / preto | | | 0 | | 0 | |
| amarela | índia / morena | | | 1 | | - 1 | |
| amarela | morena negra | | | 0 | | 0 | |
| amarela | morena / amarela / parda | 1 | sans objet | 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| amarela | parda amarela | | | 0 | | 1 | |
| amarela | parda / negra | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet |
| branca parda | escuro / preto | | | - 1 | | 1 | |
| branca parda | índia / morena | | | 0 | | 0 | |
| branca parda | morena negra | | | - 1 | | 1 | |
| branca parda | morena / amarela / parda | | | 0 | | 0 | |
| branca parda | parda amarela | | | 1 | | 1 | |
| branca parda | parda / negra | 0 | sans objet | - 1 | sans objet | 1 | sans objet |
| escuro / preto | índia / morena | | | 0 | | 0 | |
| escuro / preto | morena negra | | | - 1 | | 0 | |
| escuro / preto | morena / amarela / parda | | | 0 | | 1 | |
| escuro / preto | parda amarela | | | 1 | | 1 | |
| escuro / preto | parda / negra | 0 | sans objet | 1 | sans objet | - 1 | sans objet |
| índia / morena | morena negra | | | 0 | | 0 | |
| índia / morena | morena / amarela / parda | | | 1 | | 0 | |
| índia / morena | parda amarela | | | 1 | | 0 | |
| índia / morena | parda / negra | 0 | sans objet | - 1 | sans objet | 1 | sans objet |
| morena negra | morena / amarela / parda | | | 0 | | 0 | |
| morena negra | parda amarela | | | 1 | | 1 | |
| morena negra | parda / negra | 1 | sans objet | 0 | sans objet | 1 | sans objet |
| morena / amarela / parda | parda amarela | | | 0 | | 0 | |
| morena / amarela / parda | parda / negra | 1 | sans objet | 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| parda amarela | parda negra | | | 0 | | 0 | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.47 : Modification de l'ordre des questions concernant les couleurs de peau et couleurs de peau auto-déclarées selon les classifications étendue et de l'IBGE – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau

| | C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------|----------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| classification étendue | parda | branca | - 0,0181 | [- 0,1824 ; 0,1462] | - 0,0492 | [- 0,3481 ; 0,2497] | 0,0417 | [- 0,1506 ; 0,2340] |
| | parda | negra | - 0,0041 | [- 0,2164 ; 0,2082] | - 0,03 | [- 0,3425 ; 0,2825] | 0 | [- 0,2757 ; 0,2757] |
| | parda | preta | - 0,2041 | [- 0,3196 ; - 0,0886] | - 0,28 | [- 0,4653 ; - 0,0947] | - 0,125 | [- 0,2635 ; 0,0135] |
| | parda | amarela | 0,0459 | [- 0,4039 ; 0,4957] | - 0,03 | [- 0,5109 ; 0,4509] | 0,875 | sans objet |
| | parda | mulata | | | - 0,28 | [- 0,4653 ; - 0,0947] | 0,2083 | [- 0,3692 ; 0,7858] |
| | parda | indígena | - 0,2041 | [- 0,3196 ; - 0,0886] | 0,72 | sans objet | - 0,125 | [- 0,2635 ; 0,0135] |
| | parda | cabocla | | | | | | |
| | branca | negra | 0,014 | [- 0,2006 ; 0,2286] | 0,0192 | [- 0,3348 ; 0,3732] | - 0,0417 | [- 0,3161 ; 0,2327] |
| | branca | preta | - 0,186 | [- 0,3054 ; - 0,0666] | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] | - 0,1667 | [- 0,3051 ; - 0,0283] |
| | branca | amarela | 0,064 | [- 0,3881 ; 0,5161] | 0,0192 | [- 0,5052 ; 0,5436] | 0,8333 | sans objet |
| | branca | mulata | | | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] | 0,1666 | [- 0,4056 ; 0,7388] |
| | branca | indígena | - 0,186 | [- 0,3057 ; - 0,0654] | 0,7692 | sans objet | - 0,1667 | [- 0,3059 ; - 0,0275] |
| | branca | cabocla | | | | | | |
| | negra | preta | - 0,2 | [- 0,3846 ; - 0,0154] | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] | - 0,125 | [- 0,3823 ; 0,1323] |
| | negra | amarela | 0,05 | [- 0,4358 ; 0,5358] | 0 | [- 0,5362 ; 0,5362] | 0,875 | sans objet |
| | negra | mulata | | | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] | 0,2083 | [- 0,4618 ; 0,8784] |
| | negra | indígena | - 0,2 | [- 0,3846 ; - 0,0154] | 0,75 | sans objet | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |
| | negra | cabocla | | | | | | |
| | preta | amarela | 0,25 | [- 0,2493 ; 0,7493] | 0,25 | [- 0,4390 ; 0,9390] | 1 | sans objet |
| | preta | mulata | | | 0 | | 0,3333 | [- 0,3326 ; 0,9992] |
| | preta | indígena | 0 | sans objet | 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| | preta | cabocla | | | | | | |
| | amarela | mulata | 0 | [- 0,7492 ; 0,7492] | - 0,25 | [- 0,9390 ; 0,4390] | - 0,6667 | sans objet |
| | amarela | indígena | - 0,25 | [- 0,9390 ; 0,4390] | 0,75 | sans objet | - 1 | |
| | amarela | cabocla | | | | | | |
| | mulata | indígena | - 0,25 | [- 0,9390 ; 0,4390] | 1 | sans objet | - 0,3333 | [- 1,5043 ; 0,8377] |
| | mulata | cabocla | | | | | | |
| | indígena | cabocla | 0 | sans objet | 0 | | 0 | sans objet |
| IBGE | parda | branca | 0,0181 | [- 0,1389 ; 0,1751] | - 0,0273 | [- 0,3115 ; 0,2569] | 0,0864 | [- 0,0977 ; 0,2705] |
| | parda | preta | - 0,0046 | [- 0,1969 ; 0,1877] | - 0,0359 | [- 0,3584 ; 0,2866] | 0,0467 | [- 0,1877 ; 0,2811] |
| | parda | indígena | - 0,1864 | [- 0,2878 ; - 0,0850] | - 0,2581 | [- 0,4184 ; - 0,0978] | - 0,1071 | [- 0,2268 ; 0,0126] |
| | branca | preta | - 0,0227 | [- 0,2270 ; 0,1816] | - 0,0086 | [- 0,3867 ; 0,3695] | - 0,0397 | [- 0,2872 ; 0,2078] |
| | branca | indígena | - 0,2045 | [- 0,3269 ; - 0,0821] | - 0,2308 | [- 0,4833 ; 0,0217] | - 0,1935 | [- 0,3382 ; - 0,0488] |
| | preta | indígena | - 0,1818 | [- 0,3515 ; - 0,0121] | - 0,2222 | [- 0,5357 ; 0,0913] | - 0,1538 | [- 0,3700 ; 0,0624] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.48 : Modification de l'ordre de la question concernant la perception de la classe sociale et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 1

| C ₁ | C ₀ | DMISP_1 | | AZUL | | VERDE | |
|----------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
| branca | morena | - 0,1197 | [- 0,3680 ; 0,1286] | - 0,455 | [- 0,5018 ; 0,4108] | - 0,1596 | [- 0,4654 ; 0,1462] |
| branca | parda | 0,0192 | [- 0,2371 ; 0,2755] | | | 0,0715 | [- 0,2490 ; 0,3920] |
| branca | negra | 0,175 | [- 0,0674 ; 0,4174] | 0,2545 | [- 0,1216 ; 0,6306] | 0,0536 | [- 0,3428 ; 0,4500] |
| branca | branca morena | 0,4359 | [0,2754 ; 0,5964] | 0,4545 | [0,1241 ; 0,7849] | 0,4286 | [0,2367 ; 0,6205] |
| branca | caucasian branca | - 0,0641 | [- 0,7970 ; 0,6688] | - 0,0455 | [- 0,8909 ; 0,7999] | 0,4286 | sans objet |
| branca | morena clara | | | 0,4545 | sans objet | - 0,0714 | [- 0,8205 ; 0,6777] |
| branca | preta | | | 0,4545 | [0,1200 ; 0,7890] | - 0,5714 | [- 0,7633 ; - 0,3795] |
| branca | amarela | 0,4359 | [0,2752 ; 0,5966] | 0,4545 | sans objet | 0,4286 | sans objet |
| branca | branca parda | - 0,5641 | [- 0,7248 ; - 0,4034] | | | 0,4286 | [0,2367 ; 0,6205] |
| branca | escuro / preto | | | - 0,5714 | [- 0,7633 ; - 0,3795] | | |
| branca | índia / morena | | | - 0,5455 | [- 0,8800 ; - 0,2110] | 0,4286 | sans objet |
| branca | morena negra | 0,4359 | [0,2752 ; 0,5966] | 0,4545 | sans objet | 0,4286 | [0,2367 ; 0,6205] |
| branca | morena / amarela / parda | - 0,5641 | [- 0,7248 ; - 0,4034] | - 0,5455 | [- 0,8800 ; - 0,2110] | 0,4286 | sans objet |
| branca | parda amarela | 0,4359 | [0,2752 ; 0,5966] | 0,4545 | [0,1200 ; 0,7890] | | |
| branca | parda / negra | 0,4359 | [0,2752 ; 0,5966] | 0,4545 | [0,1200 ; 0,7890] | | |
| morena | parda | 0,1389 | [- 0,1401 ; 0,4179] | 0 | [- 0,4698 ; 0,4698] | 0,2311 | [- 0,1269 ; 0,5891] |
| morena | negra | 0,2947 | [0,0285 ; 0,5609] | 0,3 | [- 0,0907 ; 0,6907] | 0,2132 | [- 0,2185 ; 0,6449] |
| morena | branca morena | 0,5556 | [0,3597 ; 0,7515] | 0,5 | [0,1477 ; 0,8523] | 0,5882 | [0,3351 ; 0,8412] |
| morena | caucasian branca | 0,0556 | [- 0,6959 ; 0,8071] | 0 | [- 0,8629 ; 0,8629] | 0,5882 | |
| morena | morena clara | | | 0,5 | sans objet | 0,0882 | [- 0,6991 ; 0,8755] |
| morena | preta | | | 0,5 | [0,1423 ; 0,8577] | - 0,4118 | [- 0,6648 ; - 0,1587] |
| morena | amarela | 0,5556 | [0,3590 ; 0,7522] | 0,5 | sans objet | 0,5882 | sans objet |
| morena | branca parda | - 0,4444 | [- 0,6410 ; - 0,2478] | | | 0,5882 | [0,3351 ; 0,8412] |
| morena | escuro / preto | | | - 0,4118 | [- 0,6648 ; - 0,1587] | | |
| morena | índia / morena | | | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | 0,5882 | sans objet |
| morena | morena negra | 0,5556 | [0,3590 ; 0,7522] | 0,5 | sans objet | 0,5882 | [0,3351 ; 0,8412] |
| morena | morena / amarela / parda | - 0,4444 | [- 0,6410 ; - 0,2478] | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | 0,5882 | sans objet |
| morena | parda amarela | 0,5556 | [0,3590 ; 0,7522] | 0,5 | [0,1423 ; 0,8577] | | |
| morena | parda / negra | 0,5556 | [0,3590 ; 0,7522] | 0,5 | [0,1423 ; 0,8577] | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.49 : Modification de l'ordre de la question concernant la perception de la classe sociale et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 2

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|----------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| parda | negra | 0,1558 | [- 0,1182 ; 0,4298] | 0,3 | [- 0,0907 ; 0,6907] | - 0,0179 | [- 0,4638 ; 0,4280] |
| parda | branca morena | 0,4167 | [0,2094 ; 0,6240] | 0,5 | [0,1477 ; 0,8523] | 0,3571 | [0,0804 ; 0,6337] |
| parda | caucasian branca | - 0,0833 | [- 0,8420 ; 0,6754] | 0 | [- 0,8629 ; 0,8629] | 0,3571 | sans objet |
| parda | morena clara | | | 0,5 | sans objet | - 0,1429 | [- 0,9494 ; 0,6636] |
| parda | preta | 0,4167 | [0,2085 ; 0,6249] | 0,5 | [0,1477 ; 0,8523] | - 0,6429 | [- 0,9195 ; - 0,3662] |
| parda | amarela | | | 0,5 | sans objet | 0,3571 | sans objet |
| parda | branca parda | - 0,5833 | [- 0,7915 ; - 0,3751] | 0,5 | sans objet | 0,3571 | [0,0804 ; 0,6337] |
| parda | escuro / preto | | | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | 0,3571 | sans objet |
| parda | índia / morena | 0,4167 | [0,2085 ; 0,6249] | 0,5 | sans objet | | |
| parda | morena negra | - 0,5833 | [- 0,7915 ; - 0,3751] | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| parda | morena / amarela / parda | 0,4167 | [0,2085 ; 0,6249] | 0,5 | [0,1477 ; 0,8523] | 0,375 | sans objet |
| parda | parda amarela | | | 0,5 | sans objet | - 0,125 | [- 1,0308 ; 0,7808] |
| parda | parda / negra | 0,2609 | [0,0710 ; 0,4508] | 0,2 | [- 0,0201 ; 0,4201] | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |
| negra | branca morena | - 0,2391 | [- 1,2933 ; 0,8151] | - 0,3 | [- 1,0851 ; 0,4851] | 0,375 | sans objet |
| negra | caucasian branca | | | 0,2 | sans objet | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| negra | morena clara | 0,2609 | [0,0710 ; 0,4508] | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |
| negra | preta | | | 0,2 | sans objet | 0,375 | sans objet |
| negra | amarela | - 0,7391 | [- 0,9290 ; - 0,5492] | 0,2 | sans objet | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| negra | branca parda | | | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] | | |
| negra | escuro / preto | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] | 0,375 | sans objet |
| negra | índia / morena | | | 0,2 | sans objet | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| negra | morena negra | 0,2609 | [0,0710 ; 0,4508] | 0,2 | sans objet | | |
| negra | morena / amarela / parda | - 0,7391 | [- 0,9290 ; - 0,5492] | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] | 0,375 | sans objet |
| negra | parda amarela | 0,2609 | [0,0710 ; 0,4508] | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] | 0,375 | sans objet |
| negra | parda / negra | | | 0,2 | sans objet | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.50 : Modification de l'ordre de la question concernant la perception de la classe sociale et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 3

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | | | |
|------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------|---|---------------|
| branca morena | caucasian branca | - 0,5 | [- 1,6252 ; 0,6252] | - 0,5 | [- 2 ; 1,02] | 0 | sans objet | | | |
| branca morena | morena clara | | | 0 | sans objet | - 0,5 | [- 4,9 ; 3,9] | | | |
| branca morena | preta | | | | | - 1 | 0 | | | |
| branca morena | amarela | 0 | | | | | | | | |
| branca morena | branca parda | - 1 | | | | | | | | |
| branca morena | escuro / preto | 0 | | | | | | | | |
| branca morena | índia / morena | - 1 | | | | | | | | |
| branca morena | morena negra | 0 | | | | | | | | |
| branca morena | morena / amarela / parda | - 1 | | | | | | | | |
| branca morena | parda amarela | 0 | | | | | | | | |
| branca morena | parda / negra | 0 | | | | | | | | |
| caucasian branca | morena clara | 0 | sans objet | sans objet | - 0,5 | sans objet | | | | |
| caucasian branca | preta | | | - 1 | 0,5 | [- 3,9 ; 4,9] | 0 | | | |
| caucasian branca | amarela | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | | | | | | | |
| caucasian branca | branca parda | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | sans objet | | | | - 1 | | |
| caucasian branca | escuro / preto | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | - 0,5 | | | | [- 4,9 ; 3,9] | 0 | |
| caucasian branca | índia / morena | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | sans objet | | | | | | |
| caucasian branca | morena negra | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | - 0,5 | | | | [- 4,9 ; 3,9] | | |
| caucasian branca | morena / amarela / parda | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | 0,5 | | | | [- 3,9 ; 4,9] | | |
| caucasian branca | parda amarela | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | 0,5 | | | | [- 3,9 ; 4,9] | | |
| caucasian branca | parda / negra | 0 | sans objet | 0 | | | | - 0,5 | | [- 4,9 ; 3,9] |
| morena clara | preta | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | | | | | 0 | | sans objet |
| morena clara | amarela | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | | 0 | 0,5 | sans objet | | | |
| morena clara | branca parda | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | | - 1 | [- 3,9 ; 4,9] | | | | |
| morena clara | escuro / preto | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | | - 1 | [- 4,9 ; 3,9] | | | | |
| morena clara | índia / morena | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | | 0 | sans objet | | | | |
| morena clara | morena negra | - 0,5 | [- 4,923 ; 3,923] | | - 1 | [- 3,9 ; 4,9] | | | | |
| morena clara | morena / amarela / parda | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | 0 | sans objet | | | | | |
| morena clara | parda amarela | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | 0 | sans objet | | | | | |
| morena clara | parda / negra | 0,5 | [- 3,923 ; 4,923] | 0 | sans objet | | | | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.51 : Modification de l'ordre de la question concernant la perception de la classe sociale et couleurs de peau auto-déclarées selon la classification libre – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau – Partie 4

| C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| preta | amarela | 0,5 | | 0 | sans objet | 1 | sans objet |
| preta | branca parda | 0,5 | | | | 0 | |
| preta | escuro / preto | - 0,5 | | | | 0 | |
| preta | índia / morena | - 0,5 | | | | - 1 | |
| preta | morena negra | 0,5 | | | | 0 | |
| preta | morena / amarela / parda | - 0,5 | | | | - 1 | |
| preta | parda amarela | 0,5 | | | | 0 | |
| preta | parda / negra | 0,5 | | | | 0 | |
| amarela | branca parda | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet |
| amarela | escuro / preto | - 1 | | - 1 | | - 1 | |
| amarela | índia / morena | | | 0 | | 0 | |
| amarela | morena negra | - 1 | | - 1 | | 0 | |
| amarela | parda amarela | 0 | | 0 | | 0 | |
| amarela | parda / negra | 0 | | 0 | | 0 | |
| branca parda | escuro / preto | - 1 | | sans objet | | 0 | |
| branca parda | índia / morena | | - 1 | | | | |
| branca parda | morena negra | 0 | 0 | | 0 | | |
| branca parda | morena / amarela / parda | - 1 | - 1 | | 0 | | |
| branca parda | parda amarela | 0 | 0 | | 0 | | |
| branca parda | parda / negra | 0 | 0 | | 0 | | |
| escuro / preto | índia / morena | 0 | sans objet | - 1 | sans objet | 1 | sans objet |
| escuro / preto | morena negra | 1 | | 0 | | | |
| escuro / preto | morena / amarela / parda | 0 | | - 1 | | | |
| escuro / preto | parda amarela | 1 | | 0 | | | |
| escuro / preto | parda / negra | | | 0 | | | |
| índia / morena | morena negra | 1 | sans objet | 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| índia / morena | morena / amarela / parda | 0 | | 0 | | | |
| índia / morena | parda amarela | 1 | | 1 | | | |
| índia / morena | parda / negra | | | 0 | | | |
| morena negra | morena / amarela / parda | - 1 | sans objet | - 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| morena negra | parda amarela | 0 | | 0 | | | |
| morena negra | parda / negra | | | 0 | | | |
| morena / amarela / parda | parda amarela | 1 | sans objet | 1 | sans objet | 0 | sans objet |
| morena / amarela / parda | parda / negra | | | | | | |
| parda amarela | parda negra | 0 | sans objet | 0 | sans objet | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau 4.52 : Modification de l'ordre de la question concernant la perception de la classe sociale et couleurs de peau auto-déclarées selon les classifications étendue et de l'IBGE – DMISP_1 – similitudes et différences entre les groupes de couleur de peau

| | C ₁ | C ₀ | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) | Différence de proportion de d'enquêtés touchés par le changement entre C ₁ et C ₀ | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------|----------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| classification étendue | parda | branca | - 0,0365 | [- 0,2428 ; 0,1698] | - 0,1785 | [- 0,5199 ; 0,1629] | 0,0667 | [- 0,2070 ; 0,3404] |
| | parda | negra | 0,1786 | [- 0,0607 ; 0,4179] | 0,1933 | [- 0,0994 ; 0,4860] | 0,125 | [- 0,2820 ; 0,5320] |
| | parda | preta | - 0,0714 | [- 0,5047 ; 0,3619] | 0,36 | [0,1619 ; 0,5581] | - 0,1 | [- 0,5959 ; 0,3959] |
| | parda | amarela | - 0,0714 | [- 0,5930 ; 0,4502] | - 0,14 | [- 0,6895 ; 0,4095] | 0,5 | sans objet |
| | parda | mulata | | | - 0,64 | [- 0,8381 ; - 0,4419] | 0,1667 | [- 0,4319 ; 0,7653] |
| | parda | indígena | 0,4286 | [0,2864 ; 0,5707] | 0,36 | sans objet | 0,5 | [0,2889 ; 0,7111] |
| | parda | cabocla | | | | | | |
| | branca | negra | 0,2151 | [- 0,0311 ; 0,4613] | 0,3718 | [0,0094 ; 0,7342] | 0,0583 | [- 0,3343 ; 0,4509] |
| | branca | preta | - 0,0349 | [- 0,4731 ; 0,4033] | 0,5385 | [0,2372 ; 0,8397] | - 0,1667 | [- 0,6489 ; 0,3155] |
| | branca | amarela | - 0,0349 | [- 0,5612 ; 0,4914] | 0,0385 | [- 0,5704 ; 0,6474] | 0,4333 | sans objet |
| | branca | mulata | | | - 0,4615 | [- 0,7627 ; - 0,1602] | 0,1 | [- 0,4849 ; 0,6849] |
| | branca | indígena | 0,4651 | [0,3116 ; 0,6186] | 0,5385 | sans objet | 0,4333 | [0,2483 ; 0,6183] |
| | branca | cabocla | | | | | | |
| | negra | preta | - 0,25 | [- 0,7163 ; 0,2163] | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] | - 0,225 | [- 0,8369 ; 0,3869] |
| | negra | amarela | - 0,25 | [- 0,8060 ; 0,3060] | - 0,3333 | [- 0,9170 ; 0,2504] | 0,375 | sans objet |
| | negra | mulata | | | - 0,8333 | [- 1,0701 ; - 0,5964] | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| | negra | indígena | 0,25 | [0,0473 ; 0,4526] | 0,1667 | sans objet | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| | negra | cabocla | | | | | | |
| | preta | amarela | 0 | [- 0,7443 ; 0,7443] | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | 0,6 | sans objet |
| | preta | mulata | | | - 1 | | 0,2667 | [- 0,5882 ; 1,1216] |
| | preta | indígena | 0,5 | [- 0,0247 ; 1,0247] | 0 | sans objet | 0,6 | [- 0,0083 ; 1,2083] |
| | preta | cabocla | | | | | | |
| | amarela | mulata | 0 | [- 0,8651 ; 0,8651] | - 0,5 | [- 1,2956 ; 0,2956] | - 0,3333 | sans objet |
| | amarela | indígena | 0,5 | [- 0,2956 ; 1,2956] | 0,5 | | 0 | |
| | amarela | cabocla | | | | | | |
| | mulata | indígena | | | 1 | sans objet | 0,3333 | [- 0,8377 ; 1,5043] |
| | mulata | cabocla | | | | | | |
| | indígena | cabocla | 0 | sans objet | 0 | | 0 | sans objet |
| IBGE | parda | branca | - 0,025 | [- 0,2200 ; 0,1700] | - 0,0744 | [- 0,4046 ; 0,2558] | 0,0092 | [- 0,2488 ; 0,2672] |
| | parda | preta | 0,0432 | [- 0,1974 ; 0,2838] | 0,276 | [- 0,0003 ; 0,5523] | - 0,1099 | [- 0,4475 ; 0,2277] |
| | parda | indígena | - 0,3432 | [- 0,7946 ; 0,1082] | - 0,6129 | [- 0,7913 ; - 0,4345] | - 0,0714 | [- 0,8205 ; 0,6777] |
| | branca | preta | 0,0682 | [- 0,1852 ; 0,3216] | 0,3504 | [- 0,0114 ; 0,7122] | - 0,1191 | [- 0,4505 ; 0,2123] |
| | branca | indígena | - 0,3182 | [- 0,7792 ; 0,1428] | - 0,5385 | [- 0,8372 ; - 0,2398] | - 0,0806 | [- 0,8240 ; 0,6628] |
| | preta | indígena | - 0,3864 | [- 0,8808 ; 0,1080] | - 0,8889 | [- 1,1259 ; - 0,6519] | 0,0385 | [- 0,7816 ; 0,8586] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.53 : Similitudes et différences entre les entreprises *Verde* et *Azul* – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie 1

| | | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| RgbColors | sepia (56) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| | deep ochre (70) | - 0,045 | [- 0,1513 ; 0,0613] |
| | brown ochre (82) | 0,0612 | [- 0,0876 ; 0,2100] |
| | brown (85) | - 0,0051 | [- 0,0519 ; 0,0417] |
| | sienna (103) | - 0,0853 | [- 0,2618 ; 0,0912] |
| | warm grey (117) | 0,046 | [- 0,0380 ; 0,1300] |
| | peru (134) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| Chroma | maduro (46) | - 0,0244 | [- 0,0840 ; 0,0352] |
| | chocolat (63) | - 0,0192 | [- 0,0569 ; 0,0185] |
| | colorado (67) | - 0,0065 | [- 0,1012 ; 0,0882] |
| | colorado claro (71) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| | gris de maure (87) | 0,1557 | [- 0,0211 ; 0,3325] |
| | claro (95) | - 0,0295 | [- 0,1044 ; 0,0454] |
| | terre de sienne (99) | - 0,2142 | [- 0,3629 ; - 0,0655] |
| | châtain (103) | 0,1151 | [- 0,0104 ; 0,2406] |
| | bistre (105) | - 0,0051 | [- 0,0519 ; 0,0417] |
| | sépia (138) | - 0,0539 | [- 0,1476 ; 0,0398] |
| HtmColors | darkolivegreen (77) | - 0,0168 | [- 0,1290 ; 0,0954] |
| | saddlebrown (79) | 0,0336 | [- 0,1151 ; 0,1823] |
| | sienna (103) | - 0,0192 | [- 0,0569 ; 0,0185] |
| | dimgray (105) | 0,0282 | [- 0,0107 ; 0,0671] |
| | gray (128) | | |
| | indianred (148) | | |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Tableau A.4.54 : Similitudes et différences entre les entreprises *Verde* et *Azul* – couleurs de nuancier – DMISP_1 – Partie 2

| | | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| WebPalette | 666633 / 663333 (77) | - 0,0157 | [- 0,1747 ; 0,1433] |
| | 996633 / 993333 (102) | 0,0047 | [- 0,1727 ; 0,1821] |
| | 996666 (128) | 0,0111 | [- 0,1590 ; 0,1812] |
| Pantone | 411 C (58) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| | 7518 C (73) | - 0,0168 | [- 0,1290 ; 0,0954] |
| | 7505 C (74) | - 0,036 | [- 0,1530 ; 0,0810] |
| | warmgray11 C (80) | - 0,0295 | [- 0,1044 ; 0,0454] |
| | 4985 C (93) | 0,1048 | [- 0,0324 ; 0,2420] |
| | warmgray10 C (98) | 0,0485 | [- 0,0820 ; 0,1790] |
| | 7504 C (110) | - 0,117 | [- 0,2863 ; 0,0523] |
| | 4715 C (130) | 0,0178 | [- 0,0578 ; 0,0934] |
| 479 C (143) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] | |
| Ral-Classic | 7013 (48) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| | 8025 (68) | - 0,0051 | [- 0,0519 ; 0,0417] |
| | 8000 (74) | - 0,0244 | [- 0,0840 ; 0,0352] |
| | 6013 (81) | - 0,0195 | [- 0,1698 ; 0,1308] |
| | 7008 (96) | 0,1839 | [0,0074 ; 0,3604] |
| | 1011 (108) | - 0,0975 | [- 0,2104 ; 0,0154] |
| | 1020 (115) | - 0,0192 | [- 0,0569 ; 0,0185] |
| | 1019 (128) | - 0,0323 | [- 0,1645 ; 0,0998] |
| LlogColors | gray 23 (59) | - 0,0051 | [- 0,0519 ; 0,0417] |
| | gray 25 (64) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |
| | gray 29 (74) | - 0,0192 | [- 0,0569 ; 0,0185] |
| | coral 4 (93) | - 0,0244 | [- 0,0840 ; 0,0352] |
| | salmon 4 (98) | 0,0688 | [- 0,0961 ; 0,2337] |
| | lightsalmon 4 (103) | - 0,0249 | [- 0,2046 ; 0,1548] |
| | burlywood 4 (112) | - 0,0411 | [- 0,1649 ; 0,0827] |
| | lightpink 4 (117) | 0,0178 | [- 0,0578 ; 0,0934] |
| | wheat 4 (121) | 0,0141 | [- 0,0136 ; 0,0418] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

**Tableau A.4.55 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier selon le genre – DMISP_1 –
Partie 1**

| | | <i>AZUL</i> | | | | <i>VERDE</i> | | | |
|------------------|----------------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| enquêtés | | 26 | 50 | 26 | 50 | 60 | 84,51 | 11 | 15,49 |
| RgbColors | sepia (56) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | deep ochre (70) | 2 | 7,69 | 4 | 15,38 | 4 | 6,67 | 1 | 9,09 |
| | brown ochre (82) | 8 | 30,77 | 2 | 7,69 | 17 | 28,22 | 1 | 9,09 |
| | brown (85) | 0 | 0 | 1 | 3,85 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | sienna (103) | 16 | 61,54 | 17 | 65,38 | 32 | 53,33 | 7 | 63,64 |
| | warm grey (117) | 0 | 0 | 2 | 7,69 | 5 | 8,33 | 1 | 9,09 |
| | peru (134) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9,09 |
| Chroma | maduro (46) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | chocolat (63) | 1 | 3,85 | 1 | 3,85 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | colorado (67) | 0 | 0 | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | colorado claro (71) | 2 | 7,69 | 2 | 7,69 | 5 | 8,33 | 0 | 0 |
| | gris de maure (87) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | claro (95) | 13 | 50 | 6 | 23,08 | 32 | 53,33 | 5 | 45,45 |
| | terre de sienne (99) | 2 | 7,69 | 1 | 3,85 | 2 | 3,33 | 0 | 0 |
| | châtain (103) | 6 | 23,08 | 11 | 42,31 | 6 | 10 | 2 | 18,18 |
| | bistre (105) | 2 | 7,69 | 3 | 11,54 | 12 | 20 | 3 | 27,27 |
| | sépia (138) | 0 | 0 | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 1 | 9,09 |
| | HtmlColors | darkolivegreen (77) | 2 | 7,69 | 3 | 11,54 | 3 | 5 | 0 |
| saddlebrown (79) | | 4 | 15,38 | 2 | 7,69 | 6 | 10 | 1 | 9,09 |
| sienna (103) | | 19 | 73,08 | 21 | 80,77 | 50 | 83,33 | 7 | 63,64 |
| dimgray (105) | | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| gray (128) | | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 1 | 9,09 |
| indianred (148) | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 18,18 |

NB : les tests de différences de proportions figurent dans le Tableau A.4.56 ci-après.

Tableau A.4.56 : Similitudes et différences entre les entreprises *Verde* et *Azul* – couleurs de nuancier selon le genre – DMISP_1 – Partie 1

| | | <i>AZUL</i> | | <i>VERDE</i> | |
|------------------|----------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| RgbColors | sepia (56) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | deep ochre (70) | - 0,0769 | [- 0,2536 ; 0,0998] | - 0,0242 | [- 0,2087 ; 0,1603] |
| | brown ochre (82) | 0,2308 | [0,0209 ; 0,4407] | 0,1924 | [- 0,0158 ; 0,4006] |
| | brown (85) | - 0,0385 | [- 0,1143 ; 0,0373] | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | sienna (103) | - 0,0384 | [- 0,3064 ; 0,2296] | - 0,1031 | [- 0,4197 ; 0,2135] |
| | warm grey (117) | - 0,0769 | [- 0,1818 ; 0,0280] | - 0,0076 | [- 0,1946 ; 0,1794] |
| | peru (134) | 0 | sans objet | - 0,0909 | [- 0,2638 ; 0,0820] |
| Chroma | maduro (46) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | chocolat (63) | 0 | [- 0,1072 ; 0,1072] | | |
| | colorado (67) | - 0,0385 | [- 0,1143 ; 0,0373] | 0 | sans objet |
| | colorado claro (71) | 0 | [- 0,1484 ; 0,1484] | 0,0833 | [0,0121 ; 0,1545] |
| | gris de maure (87) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | claro (95) | 0,2692 | [0,0116 ; 0,5268] | 0,081 | [- 0,2449 ; 0,4069] |
| | terre de sienne (99) | 0,0384 | [- 0,0910 ; 0,1678] | 0,0333 | [- 0,0129 ; 0,0795] |
| | châtain (103) | - 0,1923 | [- 0,4481 ; 0,0635] | - 0,0818 | [- 0,3263 ; 0,1627] |
| | bistre (105) | - 0,0385 | [- 0,2024 ; 0,1254] | - 0,0727 | [- 0,3597 ; 0,2143] |
| | sépia (138) | - 0,0385 | [- 0,1143 ; 0,0373] | - 0,0909 | [- 0,2638 ; 0,0820] |
| HtmColors | darkolivegreen (77) | - 0,0385 | [- 0,2024 ; 0,1254] | 0,05 | [- 0,0061 ; 0,1061] |
| | saddlebrown (79) | 0,0769 | [- 0,0998 ; 0,2536] | 0,0091 | [- 0,1803 ; 0,1985] |
| | sienna (103) | - 0,0769 | [- 0,3106 ; 0,1568] | 0,1969 | [- 0,1079 ; 0,5017] |
| | dimgray (105) | 0,0385 | [- 0,0373 ; 0,1143] | 0 | sans objet |
| | gray (128) | 0 | sans objet | - 0,0742 | [- 0,2502 ; 0,1018] |
| | indianred (148) | | | - 0,1818 | [- 0,4138 ; 0,0502] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

**Tableau A.4.57 : Statistiques descriptives – couleurs de nuancier selon le genre – DMISP_1 –
Partie 2**

| | | <i>AZUL</i> | | | | <i>VERDE</i> | | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % | nombre d'observations | % |
| | | | | | | | | | |
| enquêtés | | 26 | 50 | 26 | 50 | 60 | 84,51 | 11 | 15,49 |
| WebPalette | 666633 / 663333 (77) | 7 | 26,92 | 7 | 26,92 | 16 | 26,67 | 2 | 18,18 |
| | 996633 / 993333 (102) | 15 | 57,69 | 6 | 23,08 | 26 | 43,33 | 3 | 27,27 |
| | 996666 (128) | 4 | 15,38 | 13 | 50 | 18 | 30 | 6 | 54,54 |
| Pantone | 411 C (58) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | 7518 C (73) | 3 | 11,54 | 3 | 11,54 | 7 | 11,67 | 0 | 0 |
| | 7505 C (74) | 4 | 15,38 | 3 | 11,54 | 6 | 10 | 1 | 9,09 |
| | warmgray11 C (80) | 1 | 3,85 | 2 | 7,69 | 2 | 3,33 | 0 | 0 |
| | 4985 C (93) | 6 | 23,08 | 1 | 3,85 | 14 | 23,33 | 3 | 27,27 |
| | warmgray10 C (98) | 5 | 19,23 | 2 | 7,69 | 12 | 20 | 1 | 9,09 |
| | 7504 C (110) | 7 | 26,92 | 13 | 50 | 15 | 25 | 4 | 36,36 |
| | 4715 C (130) | 0 | 0 | 2 | 7,69 | 3 | 5 | 1 | 9,09 |
| 479 C (143) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9,09 | |
| Ral-Classic | 7013 (48) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | 8025 (68) | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | 8000 (74) | 0 | 0 | 2 | 7,69 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | 6013 (81) | 7 | 26,92 | 5 | 19,23 | 13 | 21,67 | 2 | 18,18 |
| | 7008 (96) | 14 | 15,38 | 5 | 19,23 | 35 | 58,33 | 4 | 36,36 |
| | 1011 (108) | 3 | 11,54 | 5 | 19,23 | 4 | 6,67 | 0 | 0 |
| | 1020 (115) | 0 | 0 | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 1019 (128) | 1 | 3,85 | 8 | 30,77 | 5 | 8,33 | 5 | 45,45 |
| LlogColors | gray 23 (59) | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | gray 25 (64) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | gray 29 (74) | 0 | 0 | 1 | 3,85 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | coral 4 (93) | 0 | 0 | 2 | 7,69 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | salmon 4 (98) | 10 | 38,46 | 4 | 15,38 | 22 | 36,67 | 2 | 18,18 |
| | lightsalmon 4 (103) | 15 | 57,69 | 9 | 34,61 | 25 | 41,67 | 6 | 54,54 |
| | burlywood 4 (112) | 0 | 0 | 8 | 30,77 | 6 | 10 | 2 | 18,18 |
| | lightpink 4 (117) | 0 | 0 | 2 | 7,69 | 3 | 5 | 1 | 9,09 |
| | wheat 4 (121) | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |

NB : les tests de différences de proportions figurent dans le Tableau A.4.58 ci-après.

Tableau A.4.58 : Similitudes et différences entre les entreprises *Verde* et *Azul* – couleurs de nuancier selon le genre – DMISP_1 – Partie 2

| | | <i>AZUL</i> | | <i>VERDE</i> | |
|--------------------|-----------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| WebPalette | 666633 / 663333 (77) | 0 | [- 0,2471 ; 0,2471] | 0,0849 | [- 0,1735 ; 0,3433] |
| | 996633 / 993333 (102) | 0,3461 | [0,0903 ; 0,6019] | 0,1606 | [- 0,1361 ; 0,4573] |
| | 996666 (128) | - 0,3462 | [- 0,5891 ; - 0,1033] | - 0,2454 | [- 0,5673 ; 0,0765] |
| Pantone | 411 C (58) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | 7518 C (73) | 0 | [- 0,1780 ; 0,1780] | 0,1167 | [0,0340 ; 0,1994] |
| | 7505 C (74) | 0,0384 | [- 0,1514 ; 0,2282] | 0,0091 | [- 0,1803 ; 0,1985] |
| | warmgray11 C (80) | - 0,0384 | [- 0,1678 ; 0,0910] | 0,0333 | [- 0,0129 ; 0,0795] |
| | 4985 C (93) | 0,1923 | [0,0098 ; 0,3747] | - 0,0394 | [- 0,3286 ; 0,2498] |
| | warmgray10 C (98) | 0,1154 | [- 0,0720 ; 0,3028] | 0,1091 | [- 0,0922 ; 0,3104] |
| | 7504 C (110) | - 0,2308 | [- 0,4941 ; 0,0325] | - 0,1136 | [- 0,4237 ; 0,1965] |
| | 4715 C (130) | - 0,0769 | [- 0,1818 ; 0,0280] | - 0,0409 | [- 0,2227 ; 0,1409] |
| 479 C (143) | 0 | sans objet | - 0,0909 | [- 0,2638 ; 0,0820] | |
| Ral-Classic | 7013 (48) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | 8025 (68) | 0,0385 | [- 0,0373 ; 0,1143] | | |
| | 8000 (74) | - 0,0769 | [- 0,1818 ; 0,0280] | | |
| | 6013 (81) | 0,0769 | [- 0,1568 ; 0,3106] | 0,0349 | [- 0,2202 ; 0,2900] |
| | 7008 (96) | - 0,0385 | [- 0,2490 ; 0,1720] | 0,2197 | [- 0,0963 ; 0,5357] |
| | 1011 (108) | - 0,0769 | [- 0,2767 ; 0,1229] | 0,0667 | [0,0024 ; 0,1310] |
| | 1020 (115) | - 0,0385 | [- 0,1143 ; 0,0373] | 0 | sans objet |
| | 1019 (128) | - 0,2692 | [- 0,4662 ; - 0,0722] | - 0,3712 | [- 0,6790 ; - 0,0634] |
| LlogColors | gray 23 (59) | 0,0385 | [- 0,0373 ; 0,1143] | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | gray 25 (64) | 0 | sans objet | | |
| | gray 29 (74) | - 0,0385 | [- 0,1143 ; 0,0373] | 0 | sans objet |
| | coral 4 (93) | - 0,0769 | [- 0,1818 ; 0,0280] | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |
| | salmon 4 (98) | 0,2308 | [- 0,0394 ; 0,4694] | 0,1849 | [- 0,0782 ; 0,4480] |
| | lightsalmon 4 (103) | 0,2308 | [- 0,0394 ; 0,5010] | - 0,1287 | [- 0,4540 ; 0,1966] |
| | burlywood 4 (112) | - 0,3077 | [- 0,4895 ; - 0,1259] | - 0,0818 | [- 0,3263 ; 0,1627] |
| | lightpink 4 (117) | - 0,0769 | [- 0,1818 ; 0,0280] | - 0,0409 | [- 0,2227 ; 0,1409] |
| | wheat 4 (121) | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0163 ; 0,0497] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

Annexe 4.15 : Statistiques descriptives et tests de différences de moyennes et de proportions permettant de décrire DMISP_2

Tableau A.4.59 : Caractéristiques démographiques – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|---------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| enquêtés | | - 0,0312 | [- 0,2061 ; 0,1437] |
| genre | | | |
| | femmes | - 0,1809 | [- 0,2828 ; - 0,0790] |
| | hommes | 0,1809 | [0,0790 ; 0,2828] |
| âge** | | - 3,04 | [- 30,9855 ; 24,9055]*** |
| statut civil | | | |
| | célibataire | 0,0601 | [- 0,0828 ; 0,2030] |
| | concubin | - 0,0294 | [- 0,0892 ; 0,0304] |
| | marié | - 0,0366 | [- 0,2019 ; 0,1287] |
| | séparé / divorcé | 0,021 | [- 0,0774 ; 0,1194] |
| | veuf | - 0,0151 | [- 0,0448 ; 0,0156] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les écarts-types des variances pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.60 : Statistiques descriptives – caractéristiques démographiques selon le genre – DMISP_2

| | DMISP_2 | | | | CONTACTO | | | | MATERIAL | | | |
|---------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 114 | 89,06 % | 14 | 10,94 % | 53 | 80,30 % | 13 | 19,70 % | 61 | 98,39 % | 1 | 1,61 % |
| âge** | 114 | 42,48 (9,10) | 14 | 46,21 (8) | 53 | 43,75 (9,15) | 13 | 46,85 (7,96) | 61 | 41,38 (8,98) | 1 | 38 (s.o.) |
| statut civil | | | | | | | | | | | | |
| célibataire | 21 | 18,42 % | 6 | 42,86 % | 7 | 13,21 % | 5 | 38,46 % | 14 | 22,95 % | 1 | 100 % |
| concubin | 2 | 1,75 % | 2 | 14,29 % | 1 | 1,88 % | 2 | 15,38 % | 1 | 1,64 % | 0 | 0 % |
| marié | 82 | 71,93 % | 3 | 21,43 % | 42 | 79,25 % | 3 | 23,09 % | 40 | 65,57 % | 0 | 0 % |
| séparé / divorcé | 9 | 7,90 % | 2 | 14,29 % | 3 | 5,66 % | 2 | 15,38 % | 6 | 9,84 % | 0 | 0 % |
| veuf | 0 | 0 % | 1 | 7,14 % | 0 | 0 % | 1 | 7,69 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % |

NB : les chiffres en gras indiquent des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.61 ci-après].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : moyenne en années.

Tableau A.4.61 : Caractéristiques démographiques – DMISP_2 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|---------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes* | intervalle de confiance (95 %) |
| enquêtés | 0.7812 | [0,6063 ; 0,9561] | 0.6060 | [0,3601 ; 0,8519] | 0.9678 | [0,7140 ; 1,2216] |
| âge** | - 3,73 | [- 48,987 ; 41,527]*** | - 3,1 | [- 52,386 ; 46,186]*** | 3,38 | sans objet |
| statut civil | | | | | | |
| célibataire | - 0,2444 | [- 0,5158 ; 0,0270] | - 0,2525 | [- 0,5376 ; 0,0326] | - 0,7705 | [- 0,8782 ; - 0,6628] |
| concubin | - 0,1254 | [- 0,3121 ; 0,0613] | - 0,135 | [- 0,3383 ; 0,0683] | 0,0164 | [- 0,0161 ; 0,0489] |
| marié | 0,505 | [0,2725 ; 0,7375] | 0,5616 | [0,3029 ; 0,8202] | 0,6557 | [0,5340 ; 0,7774] |
| séparé / divorcé | - 0,0639 | [- 0,2556 ; 0,1278] | - 0,0977 | [- 0,3069 ; 0,1125] | 0,0984 | [0,0221 ; 0,1747] |
| veuf | - 0,0714 | [- 0,2076 ; 0,0648] | - 0,0769 | [- 0,2245 ; 0,0707] | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'unité est signalée au niveau du nom de la variable concernée.

** : différence de moyennes indiquée en années.

*** : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.62 : Statistiques descriptives – niveau et qualité de l'éducation selon le genre – DMISP_2

| | DMISP_2 | | | | CONTACTO | | | | MATERIAL | | | |
|---------------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|---------------|
| | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* | nombre d'obs. | % ou moyenne* |
| enquêtés | 114 | 89.06 | 14 | 10.94 | 53 | 80.3 | 13 | 19.7 | 61 | 98.39 | 1 | 1.61 |
| niveau moyen d'éducation** | 114 | 11,08 (2,27) | 14 | 11,07 (2,46) | 53 | 10,58 (1,97) | 13 | 10,69 (2,10) | 61 | 11,51 (2,44) | 1 | 16 (.) |
| niveau d'éducation > secondaire | 93 | 81.58 | 10 | 71.43 | 38 | 71.7 | 9 | 69.23 | 55 | 90.16 | 1 | 100 |
| cours du soir*** | 7 | 6.14 | 0 | 0 | 5 | 9.43 | 0 | 0 | 2 | 3.29 | 0 | 0 |
| concours d'entrée**** | | | | | | | | | | | | |
| public | 49 | 42.98 | 6 | 42.86 | 19 | 35.85 | 5 | 38.46 | 30 | 49.18 | 1 | 100 |
| privé | 60 | 52.63 | 9 | 64.29 | 25 | 47.17 | 8 | 61.54 | 35 | 57.38 | 1 | 100 |
| l'un des deux | 72 | 63.16 | 9 | 64.29 | 29 | 54.72 | 8 | 61.54 | 43 | 70.49 | 1 | 100 |
| les deux | 37 | 32.46 | 6 | 42.86 | 15 | 28.3 | 5 | 38.46 | 22 | 36.07 | 1 | 100 |
| supérieur^Δ | 50 | 43.86 | 8 | 57.14 | 25 | 47.17 | 7 | 53.85 | 25 | 40.98 | 1 | 100 |
| formation technique | 31 | 27.19 | 2 | 14.29 | 9 | 16.98 | 2 | 15.38 | 22 | 36.07 | 0 | 0 |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | | | | | | | |
| secteur 1 | 54 | 47.37 | 4 | 28.57 | 22 | 41.51 | 4 | 30.77 | 32 | 52.46 | 0 | 0 |
| secteur 2 | 44 | 38.6 | 3 | 21.43 | 18 | 33.96 | 3 | 23.08 | 26 | 42.62 | 0 | 0 |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 47 | 41.23 | 7 | 50 | 20 | 37.74 | 6 | 46.15 | 27 | 44.26 | 1 | 100 |

NB : les éléments en gras correspondent aux différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.63 ci-après].

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

Tableau A.4.63 : Niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | DMISP_2 | | MATERIAL | | CONTACTO | |
|---------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| enquêtés | 0.7812 | [0,6063 ; 0,9561] | 0.6060 | [0,3601 ; 0,8519] | 0.9678 | [0,7140 ; 1,2216] |
| niveau moyen d'éducation** | 0,01 | [- 2,9330 ; 2,9530]⊗ | - 0,11 | [- 2,574 ; 2,354]⊗ | - 4,49 | sans objet |
| niveau d'éducation > secondaire | 0.1015 | [- 0,1480 ; 0,3510] | 0.0247 | [- 0,2593 ; 0,3087] | -0.0984 | [- 0,1747 ; - 0,0221] |
| cours du soir*** | 0.0614 | [0,0169 ; 0,1059] | 0.0943 | [0,0141 ; 0,1745] | 0.0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 0.0012 | [- 0,2762 ; 0,27896] | -0.0261 | [- 0,3261 ; 0,2739] | -0.5082 | [- 0,6362 ; - 0,3802] |
| privé | -0.1166 | [- 0,3864 ; 0,1532] | -0.1437 | [- 0,4461 ; 0,1587] | -0.4262 | [- 0,5528 ; - 0,2995] |
| l'un des deux | -0.0113 | [- 0,2800 ; 0,2574] | -0.0682 | [- 0,3704 ; 0,2340] | -0.2951 | [- 0,4119 ; - 0,1783] |
| les deux | -0.1040 | [- 0,3797 ; 0,1717] | -0.1016 | [- 0,3981 ; 0,1949] | -0.6393 | [- 0,7623 ; - 0,5163] |
| supérieur^Δ | -0.1328 | [- 0,4102 ; 0,1446] | -0.0668 | [- 0,3751 ; 0,2415] | -0.5902 | [- 0,7161 ; - 0,4642] |
| formation technique | 0.1290 | [- 0,0736 ; 0,3316] | 0.0160 | [- 0,2089 ; 0,2409] | 0.3607 | [0,2377 ; 0,4837] |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | 0.1880 | [- 0,0682 ; 0,4442] | 0.1074 | [- 0,1819 ; 0,3967] | 0.5246 | [0,3967 ; 0,6525] |
| secteur 2 | 0.1717 | [- 0,0633 ; 0,4067] | 0.1088 | [- 0,1584 ; 0,3760] | 0.4262 | [0,2995 ; 0,5528] |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | -0.0877 | [- 0,3674 ; 0,1920] | -0.0841 | [- 0,3907 ; 0,2225] | -0.5574 | [- 0,6846 ; - 0,4302] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A. 4.64 : Niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| enquêtés | -0.0312 | [- 0,2061 ; 0,1437] |
| niveau moyen d'éducation** | 0,97 | [- 0,7886 ; 2,7286]⊗ |
| niveau d'éducation > secondaire | 0.1911 | [0,0581 ; 0,3241] |
| cours du soir*** | -0.0435 | [- 0,1218 ; 0,0348] |
| concours d'entrée**** | | |
| public | 0.1364 | [- 0,0354 ; 0,3082] |
| privé | 0.0806 | [- 0,0932 ; 0,2544] |
| l'un des deux | 0.0680 | [- 0,0971 ; 0,2331] |
| les deux | 0.1491 | [- 0,0171 ; 0,3153] |
| supérieur ^Δ | -0.0816 | [- 0,2549 ; 0,0917] |
| formation technique | 0.1881 | [0,0374 ; 0,3388] |
| secteur avant concours ^{ΔΔ} | | |
| secteur 1 | 0.1222 | [- 0,0508 ; 0,2952] |
| secteur 2 | 0.1012 | [- 0,0669 ; 0,2693] |
| secteur après concours ^{ΔΔΔ} | 0.0577 | [- 0,1150 ; 0,2304] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : dans le cas de moyennes, l'écart-type est indiqué entre parenthèses. L'unité de chaque moyenne est signalée au niveau du nom de la variable concernée. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

** : moyenne en années.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*; le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.65 : Caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|--------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| fonction | | | |
| | agent | -0.74 | [- 0,8538 ; - 0,6192] |
| | professionnel | 0.35 | [0,2345 ; 0,4750] |
| | technicien | 0.38 | [0,2581 ; 0,5021] |
| | superviseur / contremaitre | -0.06 | [- 0,1415 ; 0,0243] |
| | chef / ingénieur | 0.04 | [- 0,0653 ; 0,1395] |
| | directeur de département | 0.02 | [- 0,0155 ; 0,0477] |
| salaire brut**Δ | | 1240,82 | [514,188 ; 1967,45] ⊗⊗ |
| salaire net**$\Delta\Delta$ | | 1232,15 | [684,944 ; 1779,36] ⊗⊗ |
| second emploi ou travail d'appoint | | 0.02 | [- 0,0774 ; 0,1194] |
| classe sociale perçue*** | | | |
| | A (riche) | pas d'observation | |
| | B | -0.12 | [- 0,2755 ; 0,0261] |
| | C | 0.11 | [- 0,0481 ; 0,2631] |
| | D (pauvre) | 0.03 | [- 0,0121 ; 0,0767] |
| expérience$\Delta\Delta\Delta$ | | - 0,59 | [- 2,4635 ; 1,2835] ⊗⊗ |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

** : moyenne en Réais courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 17 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta$: le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 14 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta\Delta$: moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.66 : Caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| fonction | DMISP_2 | | MATERIAL | | CONTACTO | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| agent | -0.4273 | [- 0,6339 ; - 0,2207] | -0.1118 | [- 0,2943 ; 0,0707] | 0.0984 | [0,0221 ; 0,1747] |
| professionnel | 0.1930 | [0,1198 ; 0,2661] | 0.0000 | sans objet | 0.3607 | [0,2377 ; 0,4837] |
| technicien | 0.2105 | [0,1349 ; 0,2861] | 0.0000 | | 0.3934 | [0,2683 ; 0,5185] |
| superviseur / contremaitre | -0.0100 | [- 0,1533 ; 0,1333] | 0.0174 | [- 0,1506 ; 0,1854] | 0.0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| chef / ingénieur | 0.0251 | [- 0,1217 ; 0,1719] | 0.0943 | [0,0141 ; 0,1745] | -0.9016 | [- 0,9779 ; - 0,8253] |
| directeur de département | 0.0088 | [- 0,0085 ; 0,0261] | 0.0000 | sans objet | 0.0164 | [- 0,0161 ; 0,0489] |
| salaires brut*** Δ | 613,17 | [- 2,3 \times 10 ⁶ ; 2,3 \times 10 ⁶] \odot | 451,56 | [- 1,4 \times 10 ⁶ ; 1,4 \times 10 ⁶] \odot | - 4179,54 | sans objet |
| salaires net*** $\Delta\Delta$ | 742,88 | [- 1,2 \times 10 ⁶ ; 1,3 \times 10 ⁶] \odot | 438,96 | [- 599438 ; 600316] \odot | - 2461,1 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | -0.0640 | [- 0,2557 ; 0,1277] | -0.0972 | [- 0,3069 ; 0,1125] | 0.0984 | [0,0221 ; 0,1747] |
| classe sociale perçue*** | pas d'observation | | | | | |
| A (riche) | pas d'observation | | | | | |
| B | -0.1115 | [- 0,3772 ; 0,1542] | 0.0131 | [- 0,2729 ; 0,2991] | -0.8197 | [- 0,9182 ; - 0,7212] |
| C | 0.1654 | [- 0,1088 ; 0,4396] | 0.0638 | [- 0,2346 ; 0,3622] | 0.7869 | [0,6820 ; 0,8918] |
| D (pauvre) | 0.0175 | [- 0,0068 ; 0,0418] | 0.0000 | sans objet | 0.0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| expérience $\Delta\Delta\Delta$ | 0,11 | [- 33,1541 ; 33,3741] \odot | 0,2 | [- 35,7611 ; 36,1611] \odot | 8,69 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

** : moyenne en Réals courant au moment de la déclaration.

*** : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Δ : le salaire brut correspond à la rémunération avant tout prélèvement. Il y a 17 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta$: le salaire net correspond à la rémunération après prélèvements. Il y a 14 non réponses ou oublis pour cet item.

$\Delta\Delta\Delta$: moyennes en années de l'expérience dans la fonction au sein de l'entreprise.

\odot : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.67 : Statistiques descriptives – niveau d'expérience en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------------|
| | | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| enquêtés | | 128 | 11,37 (7,67) | 66 | 12,14 (7,58) | 62 | 10,55 (0,67) |
| fonction | | | | | | | |
| | agent | 61 | 11,20 (7,55) | 55 | 12 (7,5) | 6 | 3,83 (2,14) |
| | professionnel | 22 | 10,99 (7,56) | 0 | sans objet | 22 | 10,99 (7,56) |
| | technicien | 24 | 13,37 (8,51) | 0 | sans objet | 24 | 13,37 (8,51) |
| | superviseur / contremaître | 8 | 12,31 (6,47) | 6 | 12,5 (7,37) | 2 | 11,75 (4,6) |
| | chef / ingénieur | 12 | 8,61 (7,91) | 5 | 13,17 (10,22) | 7 | 5,36 (3,92) |
| | directeur de département | 1 | 7,58 (.) | 0 | sans objet | 1 | 7,58 (.) |
| second emploi ou travail d'appoint | | 11 | 9,75 (9,89) | 5 | 12,58 (9,55) | 6 | 7,39 (10,39) |
| classe sociale perçue* | | | | | | | |
| | A (riche) | pas d'observation | | | | | |
| | B | 33 | 10,59 (7,34) | 21 | 11,59 (7,69) | 12 | 8,84 (6,64) |
| | C | 92 | 11,67 (7,89) | 44 | 12,46 (7,67) | 48 | 10,94 (8,09) |
| | D (pauvre) | 2 | 11,5 (7,78) | 0 | sans objet | 2 | 11,5 (7,78) |

NB : les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Les résultats en gras correspondent à des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.68 ci-après].
 * : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

**Tableau A.4.68 : Niveau d'expérience en années et caractéristiques socio-professionnelles
– DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto***

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| fonction | | |
| agent | -8,17 | [- 11,6054 ; - 4,7346]⊗⊗ |
| professionnel | 10,99 | sans objet |
| technicien | 13,37 | sans objet |
| superviseur / contremaitre | - 0,75 | [- 92,7085 ; 91,2085]⊗ |
| chef / ingénieur | - 7,81 | [- 76,2839 ; 60,6639]⊗ |
| directeur de département | 7,58 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | - 5,19 | [- 142,634 ; 132,254]⊗ |
| classe sociale perçue* | | |
| A (riche) | | sans objet |
| B | - 2,75 | [- 42,357 ; 36,857]⊗ |
| C | - 1,52 | [- 27,3449 ; 24,3049]⊗ |
| D (pauvre) | 11,5 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.69 : Statistiques descriptives – âge en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|------------------|
| | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| enquêtés | 128 | 42,89 (9,03) | 66 | 44,36 (8,95) | 62 | 41,32 (8,92) |
| fonction | | | | | | |
| agent | 61 | 42,72 (9,01) | 55 | 42,96 (9) | 6 | 40,5 (9,61) |
| professionnel | 22 | 39,18 (10,22) | 0 | sans objet | 22 | 42,72 (9,01) |
| technicien | 24 | 41 (7,7) | 0 | sans objet | 24 | 39,18 (10,22) |
| superviseur / contremaître | 8 | 50,62 (3,78) | 6 | 50 (4,24) | 2 | 52,5 (0,71) |
| chef / ingénieur | 12 | 48,5 (6,84) | 5 | 53 (4,24) | 7 | 45,29 (6,7) |
| directeur de département | 1 | 51 (.) | 0 | sans objet | 1 | 51 (.) |
| second emploi ou travail d'appoint | 11 | 39 (10,25) | 5 | 38 (6,32) | 6 | 39,83 (13,27) |
| classe sociale perçue* | | | | | | |
| A (riche) | pas d'observation | | | | | |
| B | 33 | 45,33 (8,41) | 21 | 46,71 (8,64) | 12 | 42,92 (7,74) |
| C | 92 | 41,75 (9,12) | 44 | 43,14 (9,04) | 48 | 40,48 (9,1) |
| D (pauvre) | 2 | 52 (2,83) | 0 | sans objet | 2 | 52 (2,83) |

NB : les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Les résultats en gras correspondent à des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.68 ci-après].

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Tableau A.4.70 : Âge en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| fonction | | |
| agent | - 2,46 | [- 73,1056 ; 68,1856]⊗ |
| professionnel | 39,18 | sans objet |
| technicien | 41 | sans objet |
| superviseur / contremaitre | 2,5 | [- 24,6898 ; 29,6898]⊗ |
| chef / ingénieur | - 7,71 | [- 51,6465 ; 36,2265]⊗ |
| directeur de département | 51 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | 1,83 | [- 154,61 ; 158,27]⊗ |
| classe sociale perçue*** | | |
| A (riche) | | sans objet |
| B | - 3,79 | [- 54,9284 ; 47,3484]⊗ |
| C | - 2,66 | [- 36,7807 ; 31,4607]⊗ |
| D (pauvre) | 52 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.71 : Statistiques descriptives – niveau d'éducation en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| | | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| enquêtés | | 128 | 11,08 (2,28) | 66 | 10,61 (1,98) | 62 | 11,58 (2,49) |
| fonction | | | | | | | |
| | agent | 61 | 10,85 (1,64) | 55 | 10,8 (1,7) | 6 | 11,33 (0,82) |
| | professionnel | 22 | 10,86 (2,53) | 0 | sans objet | 22 | 10,86 (2,53) |
| | technicien | 24 | 11,79 (2,64) | 0 | sans objet | 24 | 11,79 (2,64) |
| | superviseur / contremaitre | 8 | 10,37 (2,56) | 6 | 9,67 (2,42) | 2 | 12,5 (2,12) |
| | chef / ingénieur | 12 | 11,67 (3,52) | 5 | 9,6 (3,78) | 7 | 13,14 (2,67) |
| | directeur de département | 1 | 11 (.) | 0 | sans objet | 1 | 11 (.) |
| second emploi ou travail d'appoint | | 11 | 11,09 (1,7) | 5 | 11,4 (0,89) | 6 | 10,83 (2,23) |
| classe sociale perçue*** | | | | | | | |
| | A (riche) | sans objet | | | | | |
| | B | 33 | 11,12 (2,55) | 21 | 10,38 (2,46) | 12 | 12,42 (2,23) |
| | C | 92 | 11,13 (2,11) | 44 | 10,68 (1,75) | 48 | 11,54 (2,33) |
| | D (pauvre) | 2 | 7,5 (4,95) | 0 | sans objet | 2 | 7,5 (4,95) |

NB : les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Les résultats en gras correspondent à des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.68 ci-après].

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Tableau A.4.72 : niveau d'éducation en années et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| fonction | | |
| agent | 0,53 | [- 1,7686 ; 2,8286]⊗ |
| professionnel | 10,86 | sans objet |
| technicien | 11,79 | sans objet |
| superviseur / contremaitre | 2,83 | [- 8,1902 ; 13,8502]⊗ |
| chef / ingénieur | 3,54 | [- 9,6528 ; 16,7328]⊗ |
| directeur de département | 11 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | - 0,57 | [- 4,7788 ; 3,6388]⊗ |
| classe sociale perçue*** | | |
| A (riche) | | sans objet |
| B | 2,04 | [- 2,1369 ; 6,2169]⊗ |
| C | 0,86 | [- 0,9218 ; 2,6418]⊗ |
| D (pauvre) | 2,75 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.73 : Statistiques descriptives – âge en années et niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|---------------------------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| enquêtés | 128 | 42,89 (9,03) | 66 | 44,36 (8,95) | 62 | 41,32 (8,92) |
| niveau d'éducation > secondaire | 103 | 41,45 (8,89) | 47 | 42,74 (9,14) | 56 | 40,36 (8,60) |
| cours du soir*** | 7 | 44,71 (5,22) | 5 | 43 (5,10) | 2 | 49 (2,83) |
| concours d'entrée**** | | | | | | |
| public | 55 | 41,8 (8,9) | 24 | 42,04 (9,98) | 31 | 41,61 (8,14) |
| privé | 69 | 42,45 (8,97) | 33 | 43,33 (9,55) | 36 | 41,64 (8,45) |
| l'un des deux | 81 | 41,76 (8,94) | 37 | 42,73 (9,69) | 44 | 40,95 (8,3) |
| les deux | 43 | 42,91 (8,9) | 20 | 42,9 (9,88) | 23 | 42,91 (8,18) |
| supérieur^Δ | 57 | 42,16 (9,28) | 32 | 42,41 (9,89) | 25 | 41,84 (8,64) |
| formation technique | 33 | 40,58 (9,67) | 11 | 44,45 (8,73) | 22 | 38,64 (9,71) |
| secteur avant concours^{ΔΔ} | | | | | | |
| secteur 1 | 58 | 42,57 (9,18) | 26 | 45,35 (9,03) | 32 | 40,31 (8,80) |
| secteur 2 | 47 | 42,60 (8,69) | 21 | 45,52 (8,82) | 26 | 40,23 (7,99) |
| secteur après concours^{ΔΔΔ} | 54 | 43,24 (8,13) | 26 | 44,88 (8,48) | 28 | 41,71 (7,64) |

* : écart-type indiqué entre parenthèses. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

Tableau A.4.74 : Âge en années et niveau et qualité de l'éducation – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> * | intervalle de confiance (95 %) |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| niveau d'éducation > secondaire | - 2,38 | [- 33,1193 ; 28,3593]⊗ |
| cours du soir*** | 6 | [- 38,8784 ; 50,8784]⊗ |
| concours d'entrée**** | | |
| public | - 0,43 | [- 44,4984 ; 43,6384]⊗ |
| privé | - 1,69 | [- 40,5925 ; 37,2125]⊗ |
| l'un des deux | - 1,78 | [- 37,4374 ; 33,8774]⊗ |
| les deux | 0,01 | [- 50,123 ; 50,143]⊗ |
| supérieur ^Δ | - 0,57 | [- 47,4586 ; 46,3186]⊗ |
| formation technique | - 5,81 | [- 72,2824 ; 60,6624]⊗ |
| secteur avant concours ^{ΔΔ} | | |
| secteur 1 | - 5,04 | [- 46,9715 ; 36,8915]⊗ |
| secteur 2 | - 5,29 | [- 46,6987 ; 36,1187]⊗ |
| secteur après concours ^{ΔΔΔ} | - 3,17 | [- 38,6329 ; 32,2929]⊗ |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : écart-type indiqué entre parenthèses. Par 'qualité de l'éducation', nous nous restreignons ici au secteur – privé ou public – fréquenté pendant la scolarisation ainsi qu'à la manière dont a été obtenu le niveau d'éducation – formation continue ou cours du soir pour adultes.

*** : les cours du soir [*supletivo*] permettent de reprendre sa scolarité à l'âge adulte afin de valider les cycles primaire et secondaire.

**** : il s'agit du fait de tenter le *vestibular*, le concours d'entrée pour s'inscrire à l'université. La mention 'l'un des deux' fait référence à l'ensemble des enquêtés qui ont tenté ce concours dans le secteur public uniquement, privé uniquement ou dans les deux. La mention 'les deux' renvoie aux enquêtés qui ont déjà tenté le *vestibular* dans les deux secteurs. Ces tentatives n'ont pas forcément lieu la même année ni des années consécutives : certaines personnes de l'échantillon l'ont tenté trois fois. A notre connaissance, il n'existe pas de plafond quant au nombre de tentatives possibles.

Δ : fait d'avoir étudié à l'université.

ΔΔ : la mention 'secteur 1' fait référence au fait d'avoir fréquenté le secteur privé à un moment donné dans sa scolarité avant la fin du cycle secondaire tandis que 'secteur 2' renvoie au fait d'avoir été scolarisé dans le secteur privé la dernière année de scolarisation de l'individu dans un cycle scolaire.

ΔΔΔ : fait d'avoir fréquenté le secteur privé lors des études universitaires.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.75 : Statistiques descriptives – salaire brut en Réais et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------|------------------------------|
| | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| enquêtés | 111 | 3789,12 (2006,91) | 55 | 3163,12 (1458,71) | 56 | 4403,94 (2278,04) |
| fonction | | | | | | |
| agent | 53 | 2706,38 (863,72) | 48 | 2738,36 (894,98) | 5 | 2399,31 (395,45) |
| professionnel | 21 | 3018,09 (1243,82) | 0 | sans objet | 21 | 3018,09 (1243,82) |
| technicien | 22 | 5461,09 (1906,86) | 0 | sans objet | 22 | 5461,09 (1906,86) |
| superviseur / contremaître | 5 | 5909,42 (1461,01) | 4 | 5636,77 (1533,14) | 1 | 7000 (.) |
| chef / ingénieur | 10 | 6408,3 (2608,03) | 3 | 6661,02 (425,84) | 7 | 6300 (3177,52) |
| directeur de département | pas d'observation | | | | | |
| second emploi ou travail d'appoint | 11 | 2655,73 (1211,7) | 5 | 2595,6 (1309,5) | 6 | 2705,83 (1248,19) |
| classe sociale perçue* | | | | | | |
| A (riche) | pas d'observation | | | | | |
| B | 29 | 4502,79 (2469,39) | 18 | 4050,66 (2026,03) | 11 | 5242,64 (3020,91) |
| C | 80 | 3576,39 (1767,87) | 36 | 2762,77 (805,85) | 44 | 4242,08 (2050,78) |
| D (pauvre) | 1 | 2300 (.) | 0 | sans objet | 1 | 2300 (.) |

NB : les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Les résultats en gras correspondent à des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.68 ci-après].

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Tableau A.4.76 : Salaire brut en Réais et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| fonction | | |
| agent | - 339,05 | [- 698638 ; 697960]⊗ |
| professionnel | 3018,09 | sans objet |
| technicien | 5461,09 | sans objet |
| superviseur / contremaitre | 1363,23 | sans objet |
| chef / ingénieur | - 361,02 | [- 1,13 × 10 ⁷ ; 1,13 × 10 ⁷]⊗ |
| directeur de département | 0 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | 110,23 | [- 2,23 × 10 ⁶ ; 2,23 × 10 ⁶]⊗ |
| classe sociale perçue* | | |
| A (riche) | | sans objet |
| B | 1191,98 | [- 4,7 × 10 ⁶ ; 4,7 × 10 ⁶]⊗ |
| C | 1479,31 | [795,002 ; 2163,62] ⊗⊗ |
| D (pauvre) | 2300 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.77 : Statistiques descriptives – salaire net en Réais et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2

| | | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| | | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* | nombre d'observations | moyenne* |
| fonction | | | | | | | |
| | agent | 57 | 1358,73 (609,60) | 52 | 1421,01 (597,90) | 5 | 711,07 (264,39) |
| | professionnel | 20 | 1839,3 (1067,54) | 0 | sans objet | 20 | 1839,3 (1067,54) |
| | technicien | 22 | 3398,14 (1202,34) | 0 | sans objet | 22 | 3398,14 (1202,34) |
| | superviseur / contremaitre | 5 | 3517,77 (1733,49) | 4 | 3147,21 (1758,19) | 1 | 5000 (.) |
| | chef / ingénieur | 9 | 4606,3 (1516,08) | 3 | 3652,23 (1646,76) | 6 | 5083,33 (1331,79) |
| | directeur de département | 1 | 8000 (.) | 0 | sans objet | 1 | 8000 (.) |
| second emploi ou travail d'appoint | | 10 | 2023 (1765,72) | 5 | 1436,2 (220,87) | 5 | 2619,8 (2464,91) |
| classe sociale perçue* | | | | | | | |
| | A (riche) | sans objet | | | | | |
| | B | 29 | 2917,96 (2079,78) | 18 | 2142,83 (1522,39) | 11 | 4186,36 (2306,52) |
| | C | 82 | 2027,53 (1269,99) | 40 | 1431,67 (530,29) | 42 | 2595,01 (1497,54) |
| | D (pauvre) | 2 | 1780 (1527,35) | 0 | sans objet | 2 | 1780 (1527,35) |

NB : les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Les résultats en gras correspondent à des différences statistiquement significatives [cf. Tableau A.4.68 ci-après].

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

Tableau A.4.78 : Salaire net en Réais et caractéristiques socio-professionnelles – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| fonction | | |
| agent | -709.94 | [- 312479 ; 311059] |
| professionnel | 1839.3 | sans objet |
| technicien | 3398.4 | sans objet |
| superviseur / contremaitre | 1852.79 | sans objet |
| chef / ingénieur | 1431.1 | [- 3,5 × 10 ⁶ ; 3,5 × 10 ⁶] |
| directeur de département | 8000 | sans objet |
| second emploi ou travail d'appoint | 1193.6 | [- 1879,25 ; 4266,45] |
| classe sociale perçue* | | |
| A (riche) | | sans objet |
| B | 2043.53 | [- 2,7 × 10 ⁶ ; 2,7 × 10 ⁶] |
| C | 1163.34 | [666,128 ; 1660,55] |
| D (pauvre) | 1780 | sans objet |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Concernant les moyennes, nous vérifions au préalable si les variances sont statistiquement similaires ou non.

* : aucun adjectif n'est attaché aux alternatives B et C. C'est la perception des enquêtés qui nous intéresse et non leur classement 'objectif'. Il y a 1 non réponse pour cet item.

⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise se chevauchent. Nous utilisons alors la moyenne pondérée des variances pour réaliser le test de différence de moyenne.

⊗⊗ : les écarts-types des variances de l'âge pour chaque entreprise ne se chevauchent pas. Nous recourons alors à la formule appropriée pour réaliser le test de différence de moyenne.

Tableau A.4.79 : Loisirs et géographie – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| carnaval* | - 0,0503 | [- 0,2240 ; 0,1234] |
| région de naissance** | | |
| Sul | 0,001 | [- 0,0424 ; 0,0444] |
| Sudeste | - 0,0268 | [- 0,1613 ; 0,1077] |
| Nordeste | 0,0097 | [- 0,1175 ; 0,1369] |
| Distrito Federal | 0,0161 | [- 0,0155 ; 0,0477] |
| a toujours habité à São Paulo (État) | - 0,0611 | [- 0,2077 ; 0,0855] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977).

* : fait référence aux individus affirmant apprécier carnaval.

** : nous conservons les noms de régions en portugais afin qu'elles ne soient pas confondues avec des zones situées par les points cardinaux.

Tableau A.4.80 : Couleur de peau auto-déclarée – DMISP_2 – similitudes et différences entre *Material* et *Contacto*

| | | différence entre les entreprises <i>Material</i> et <i>Contacto</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| classification libre | branca | - 0,0586 | [- 0,2320 ; 0,1148] |
| | morena | 0,0571 | [- 0,0727 ; 0,1869] |
| | parda | - 0,0235 | [- 0,1389 ; 0,0919] |
| | amarela | 0,0645 | [0,0028 ; 0,1262] |
| | negra | 0,002 | [- 0,0590 ; 0,0630] |
| | clara | 0,0009 | [- 0,0426 ; 0,0444] |
| | mestiço | 0,0009 | [- 0,0426 ; 0,0444] |
| | morena clara | 0,0323 | [- 0,0121 ; 0,0767] |
| | mulata | - 0,0303 | [- 0,0720 ; 0,0114] |
| | branca morena | - 0,0152 | [- 0,0450 ; 0,0146] |
| | mulata / raça negra | | |
| raça negra | | | |
| classification étendue | branca | - 0,1012 | [- 0,6929 ; 0,0669] |
| | parda | - 0,0024 | [- 0,1452 ; 0,1404] |
| | mulata | - 0,0294 | [- 0,0892 ; 0,0304] |
| | cabocla | 0,0484 | [- 0,0055 ; 0,1023] |
| | negra | 0,0171 | [- 0,0364 ; 0,0706] |
| | amarela | 0,0009 | [- 0,0426 ; 0,0444] |
| | indígena | | |
| | preta | | |
| | sansei | 0,0323 | [- 0,0121 ; 0,0767] |
| | cafuzo | 0,0161 | [- 0,0155 ; 0,0477] |
| IBGE | branca | - 0,0689 | [- 0,2358 ; 0,0980] |
| | parda | - 0,0146 | [- 0,1691 ; 0,1399] |
| | preta | 0,0181 | [- 0,0501 ; 0,0863] |
| | amarela | 0,0332 | [- 0,0284 ; 0,0948] |
| | indígena | 0,0161 | [- 0,0155 ; 0,0477] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). Les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Tableau A.4.81 : Statistiques descriptives – couleur de peau auto-déclarée selon le genre – DMISP_2

| | | DMISP_2 | | | | CONTACTO | | | | MATERIAL | | | |
|--------------------------------|---------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|-------------|
| | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | | hommes | | femmes | |
| | | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % | nombre d'obs. | % |
| enquêtés | | 114 | 89,06 | 14 | 10,94 | 53 | 80,30 | 13 | 19,70 | 61 | 98,39 | 1 | 1,61 |
| classification libre | branca | 61 | 53,51 | 11 | 78,57 | 29 | 54,72 | 10 | 76,92 | 32 | 52,46 | 1 | 100 |
| | morena | 21 | 18,42 | 0 | 0 | 9 | 16,98 | 0 | 0 | 12 | 19,67 | 0 | 0 |
| | parda | 16 | 14,04 | 0 | 0 | 9 | 16,98 | 0 | 0 | 7 | 11,48 | 0 | 0 |
| | amarela | 4 | 3,51 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 6,56 | 0 | 0 |
| | negra | 4 | 3,51 | 0 | 0 | 2 | 3,77 | 0 | 0 | 2 | 3,28 | 0 | 0 |
| | clara | 2 | 1,75 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | mestiço | 2 | 1,75 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 1 | 1,64 | 0 | 0 |
| | morena clara | 2 | 1,75 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3,28 | 0 | 0 |
| | mulata | 1 | 0,88 | 1 | 7,14 | 1 | 1,89 | 1 | 7,69 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | branca morena | 1 | 0,88 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | mulata / raça negra | 0 | 0 | 1 | 7,14 | 0 | 0 | 1 | 7,69 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | raça negra | 0 | 0 | 1 | 7,14 | 0 | 0 | 1 | 7,69 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| classification étendue* | branca | 70 | 61,95 | 11 | 78,57 | 35 | 66,04 | 10 | 76,92 | 35 | 58,33 | 1 | 100 |
| | parda | 26 | 23,01 | 1 | 7,14 | 13 | 24,53 | 1 | 7,69 | 13 | 21,67 | 0 | 0 |
| | mulata | 3 | 2,65 | 1 | 7,14 | 2 | 3,77 | 1 | 7,69 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | cabocla | 3 | 2,65 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 5 | 0 | 0 |
| | negra | 3 | 2,65 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 2 | 3,33 | 0 | 0 |
| | amarela | 2 | 1,77 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | indígena | 2 | 1,77 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | preta | 1 | 0,88 | 1 | 7,14 | 1 | 1,89 | 1 | 7,69 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| | sansei | 2 | 1,77 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 2 | 3,33 | 0 | 0 |
| | cafuza | 1 | 0,88 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |
| IBGE* | branca | 72 | 63,72 | 11 | 78,57 | 35 | 66,04 | 10 | 76,92 | 37 | 61,67 | 1 | 100 |
| | parda | 32 | 28,32 | 2 | 14,29 | 16 | 30,19 | 2 | 15,38 | 16 | 26,67 | 0 | 0 |
| | preta | 4 | 3,54 | 1 | 7,14 | 1 | 1,89 | 1 | 7,69 | 3 | 5 | 0 | 0 |
| | amarela | 4 | 3,54 | 0 | 0 | 1 | 1,89 | 0 | 0 | 3 | 5 | 0 | 0 |
| | indígena | 1 | 0,88 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1,67 | 0 | 0 |

NB : les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

* : une non réponse.

Tableau A.4.82 : Couleur de peau auto-déclarée – DMISP_2 – similitudes et différences entre hommes et femmes

| | | DMISP_2 | | CONTACTO | | MATERIAL | |
|-------------------------------|---------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| | | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| classification libre | branca | - 0,2506 | [- 0,4865 ; - 0,0147] | - 0,222 | [- 0,4925 ; 0,0485] | -0,4754 | [- 0,6033 ; - 0,3475] |
| | morena | 0,1842 | [0,1123 ; 0,2560] | 0,1698 | [0,0668 ; 0,2728] | 0,1967 | [0,0949 ; 0,2985] |
| | parda | 0,1404 | [0,0760 ; 0,2048] | | | 0,1148 | [0,0331 ; 0,1964] |
| | amarela | 0,0351 | [0,0010 ; 0,0692] | 0 | sans objet | 0,0656 | [0,0022 ; 0,1290] |
| | negra | | | 0,0377 | [- 0,0146 ; 0,0900] | 0,0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| | clara | 0,0175 | [- 0,0068 ; 0,0418] | 0,0189 | [- 0,0185 ; 0,0563] | 0,0164 | [- 0,0161 ; 0,0489] |
| | mestiço | | | 0 | sans objet | 0,0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| | morena clara | | | | | 0,0328 | [- 0,0128 ; 0,0784] |
| | mulata | - 0,0626 | [- 0,1999 ; 0,0747] | - 0,058 | [- 0,2103 ; 0,0943] | 0 | sans objet |
| | branca morena | 0,0088 | [- 0,0085 ; 0,0261] | 0,0189 | [- 0,0185 ; 0,0563] | | |
| | mulata / raça negra | - 0,0714 | [- 0,2076 ; 0,0648] | - 0,0769 | [- 0,2245 ; 0,0707] | | |
| | raça negra | | | | | | |
| classification étendue | branca | - 0,1662 | [- 0,4013 ; 0,0689] | - 0,1088 | [- 0,3760 ; 0,1584] | - 0,4167 | [- 0,5441 ; -0,2893] |
| | parda | 0,1587 | [0,0016 ; 0,3158] | 0,1684 | [- 0,0206 ; 0,3574] | 0,2167 | [0,1103 ; 0,3231] |
| | mulata | - 0,0449 | [- 0,1843 ; 0,0945] | - 0,0392 | [- 0,1958 ; 0,1174] | 0,0167 | [- 0,0164 ; 0,0498] |
| | cabocla | 0,0285 | [- 0,0025 ; 0,0595] | 0 | sans objet | 0,05 | [- 0,0063 ; 0,1063] |
| | negra | | | 0,0333 | [- 0,0130 ; 0,0796] | | |
| | amarela | 0,0177 | [- 0,0068 ; 0,0422] | 0,0189 | [- 0,0185 ; 0,0563] | 0,0167 | [- 0,0164 ; 0,0498] |
| | indígena | | | | | | |
| | preta | - 0,0626 | [- 0,1999 ; 0,0747] | - 0,0769 | [- 0,2245 ; 0,0707] | | |
| | sansei | 0,0177 | [- 0,0068 ; 0,0422] | 0 | sans objet | 0,0333 | [- 0,0130 ; 0,0796] |
| cafuza | 0,0088 | [- 0,0086 ; 0,0262] | 0,0167 | | | [- 0,0164 ; 0,0498] | |
| IBGE | branca | - 0,1485 | [- 0,3833 ; 0,0863] | - 0,1088 | [- 0,3760 ; 0,1584] | - 0,3833 | [- 0,5089 ; - 0,2577] |
| | parda | 0,1403 | [- 0,0629 ; 0,3435] | 0,1481 | [- 0,0882 ; 0,3844] | 0,2667 | [0,1525 ; 0,3809] |
| | preta | - 0,036 | [- 0,1765 ; 0,1045] | - 0,058 | [- 0,2103 ; 0,0943] | 0,05 | [- 0,0063 ; 0,1063] |
| | amarela | 0,0354 | [0,0010 ; 0,0699] | 0,0189 | [- 0,0185 ; 0,0563] | | |
| | indígena | 0,0088 | [- 0,0086 ; 0,0262] | 0 | sans objet | 0,0167 | [- 0,0164 ; 0,0498] |

NB : intervalles de confiance calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977). les séparations « / » entre les termes signifient que les individus les ont tous proposés et qu'ils ne forment cependant pas une combinaison de couleurs, contrairement à 'morena clara' par exemple.

Annexes au chapitre 5

Annexe 5.1 : Répartition des variables K_i pour le modèle particulier d'auto-mobilité – DMISP_1

Tableau A.5.1 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants de Cotia (enquête de terrain) – DMISP_1

| | | classification | alter 1 | | | | auto-mobilité | alter 8 | | | auto-mobilité |
|------------------|---------|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | <i>branca</i> | <i>morena</i> | <i>negra</i> | <i>preta</i> | | <i>branca</i> | <i>morena</i> | <i>negra</i> | |
| auto-déclaration | libre | <i>branca</i> | 31 | 9 | 0 | 0 | +C _i : 12,30 % C _i : 54,92 % -C _i : 32,79 % | 31 | 9 | 0 | +C _i : 12,30 % C _i : 53,28 % -C _i : 34,43 % |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>morena</i> | 20 | 10 | 3 | 0 | | 20 | 10 | 3 | |
| | | <i>parda</i> | 9 | 11 | 3 | 0 | | 9 | 11 | 3 | |
| | | <i>negra</i> | 1 | 8 | 11 | 2 | | 1 | 10 | 11 | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 2 | 1 | 0 | | 0 | 2 | 1 | |
| | étendue | <i>branca</i> | 31 | 8 | 1 | 0 | +C _i : 14,88 % C _i : 54,55 % -C _i : 30,58 % | 31 | 8 | 1 | +C _i : 14,88 % C _i : 52,89 % -C _i : 32,23 % |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 3 | 0 | 0 | | 1 | 3 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 23 | 19 | 5 | 0 | | 23 | 19 | 5 | |
| | | <i>mulata</i> | 2 | 1 | 1 | 0 | | 2 | 1 | 1 | |
| | | <i>índia</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | |
| | | <i>cabocla</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 1 | 6 | 10 | 1 | | 1 | 7 | 10 | |
| | IBGE | <i>branca</i> | 32 | 9 | 1 | 0 | +C _i : 14,75 % C _i : 54,10 % -C _i : 31,15 % | 32 | 9 | 1 | +C _i : 13,93 % C _i : 54,10 % -C _i : 31,97 % |
| | | <i>parda</i> | 27 | 21 | 7 | 1 | | 27 | 22 | 7 | |
| | | <i>índia</i> | 2 | 2 | 0 | 0 | | 2 | 2 | 0 | |
| | | <i>preta</i> | 1 | 8 | 10 | 1 | | 1 | 9 | 10 | |

Lexique (par ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *índia* [indienne], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. +C_i, C_i et -C_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Tableau A.5.2 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants masculins I (hors terrain) – DMISP_1

| classification | | alter 2 | | | | | | | auto-mobilité | alter 3 | | | | | auto-mobilité |
|----------------|----------------|---------------|--------------|---------------|----------------|---------------|--------------|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|--------------|--------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>índia</i> | <i>morena</i> | <i>mestiça</i> | <i>mulata</i> | <i>negra</i> | <i>oriental</i> | | <i>asiático</i> | <i>branca</i> | <i>índia</i> | <i>negra</i> | <i>parda</i> | |
| libre | <i>branca</i> | 24 | 0 | 4 | 11 | 0 | 0 | 1 | *C _i : 15,57 % C _i : 61,48 % ˆC _i : 22,95 % | 1 | 26 | 0 | 4 | 9 | +C _i : 22,95 % C _i : 59,84 % ˆC _i : 17,21 % |
| | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | <i>morena</i> | 12 | 2 | 7 | 10 | 1 | 1 | 0 | | 0 | 7 | 3 | 9 | 14 | |
| | <i>parda</i> | 6 | 0 | 9 | 5 | 0 | 2 | 1 | | 0 | 6 | 1 | 6 | 10 | |
| | <i>negra</i> | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 11 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 15 | 6 | |
| | <i>preta</i> | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | |
| étendue | <i>branca</i> | 26 | 0 | 4 | 10 | 0 | 0 | 0 | *C _i : 16,53 % C _i : 58,68 % ˆC _i : 24,79 % | 0 | 26 | 0 | 5 | 9 | +C _i : 25,62 % C _i : 55,37 % ˆC _i : 19,01 % |
| | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | |
| | <i>parda</i> | 13 | 0 | 16 | 12 | 1 | 3 | 2 | | 1 | 12 | 1 | 13 | 20 | |
| | <i>mulata</i> | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 | |
| | <i>índia</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | |
| | <i>cabocla</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | <i>negra</i> | 0 | 0 | 4 | 3 | 0 | 11 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 13 | 5 | |
| <i>preta</i> | 0 | 1 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 2 | | | |
| IBGE | <i>branca</i> | 28 | 0 | 3 | 11 | 0 | 0 | 0 | *C _i : 14,75 % C _i : 59,02 % ˆC _i : 26,23 % | 0 | 28 | 1 | 4 | 9 | +C _i : 27,05 % C _i : 57,38 % ˆC _i : 15,57 % |
| | <i>parda</i> | 14 | 0 | 21 | 14 | 1 | 4 | 2 | | 1 | 11 | 2 | 18 | 24 | |
| | <i>índia</i> | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | |
| | <i>preta</i> | 0 | 2 | 5 | 4 | 0 | 9 | 0 | | 0 | 1 | 1 | 14 | 4 | |

Lexique : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *bronzada* [bronzée], *cabocla* [cabocle], *clarinha* [petite claire – 'clairrette'], *escurinha* [petite foncée – 'foncette'], *índia* [indienne], *mestiça* [métisse], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulatinha clara* [petite mulâtre claire – mulâtre 'clairrette'], *negra* [noire], *negraço* [noir foncé – très noir], *oriental* [orientale], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. *C_i, C_i et ˆC_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Tableau A.5.3 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants masculins II (hors terrain) – DMISP_1

| classification | | alter 4 | | | | | | | | | | auto-mobilité | alter 5 | | | | | auto-mobilité | |
|------------------|--------------|----------------|------------------|-----------------|------------------|---------------------|---------------|----------------------|------------------------|--------------|----------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>bronzeada</i> | <i>clarinha</i> | <i>escurinha</i> | <i>mulata clara</i> | <i>mulata</i> | <i>mulata escura</i> | <i>mulatinha clara</i> | <i>negra</i> | <i>negraço</i> | | <i>branca</i> | <i>cabocla</i> | <i>morena</i> | <i>neguinha</i> | <i>negra</i> | | |
| auto-déclaration | libre | <i>branca</i> | 7 | 0 | 1 | 1 | 31 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 31,15 % C _i : 55,74 % ⁻ C _i : 13,11 % | 40 | 0 | 0 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 0 % C _i : 41,80 % ⁻ C _i : 58,20 % |
| | | <i>amarela</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>morena</i> | 2 | 1 | 0 | 0 | 26 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | | 30 | 0 | 3 | 0 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 1 | 0 | 0 | 2 | 11 | 1 | 6 | 1 | 1 | 0 | | 19 | 0 | 4 | 0 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 | 1 | 10 | 0 | 6 | 0 | | 9 | 1 | 10 | 1 | 1 | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | |
| | étendue | <i>branca</i> | 6 | 0 | 1 | 0 | 32 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 31,40 % C _i : 51,24 % ⁻ C _i : 17,36 % | 39 | 0 | 1 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 0,83 % C _i : 44,63 % ⁻ C _i : 54,55 % |
| | | <i>amarela</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 3 | 2 | 0 | 3 | 26 | 3 | 1 | 7 | 2 | 0 | | 40 | 0 | 7 | 0 | 0 | |
| | | <i>mulata</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>índia</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>cabocla</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 8 | 5 | 1 | | 7 | 1 | 7 | 1 | 2 | |
| | <i>preta</i> | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 4 | 0 | 2 | 0 | 0 | | | |
| | IBGE | <i>branca</i> | 6 | 0 | 2 | 1 | 32 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 28,69 % C _i : 54,92 % ⁻ C _i : 16,39 % | 41 | 0 | 1 | 0 | 0 | ⁺ C _i : 1,64 % C _i : 42,62 % ⁻ C _i : 55,74 % |
| | | <i>parda</i> | 3 | 2 | 0 | 2 | 33 | 3 | 10 | 1 | 2 | 0 | | 46 | 0 | 9 | 1 | 0 | |
| | | <i>índia</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>preta</i> | 1 | 0 | 0 | 1 | 4 | 1 | 7 | 0 | 5 | 1 | | 10 | 1 | 7 | 0 | 2 | |

Lexique : *amarela* [jaune], *asiática* [asiatique], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *índia* [indienne], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *neguinha* [petite noire - 'noirette'], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. ⁺C_i, C_i et ⁻C_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Tableau A.5.4 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants féminins (hors terrain) – DMISP_1

| classification | | alter 6 | | | | | auto-mobilité | alter 7 | | | | | auto-mobilité | |
|------------------|---------------|----------------|---------------------|----------------------|---------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>mulata clara</i> | <i>mulata escura</i> | <i>mulata média</i> | <i>negra</i> | | <i>branca</i> | <i>cabocla</i> | <i>morena</i> | <i>mulata</i> | <i>negra</i> | | |
| auto-déclaration | libre | <i>branca</i> | 13 | 24 | 1 | 2 | 0 | +C _i : 27,05 % C _i : 59,84 % -C _i : 13,11 % | 27 | 1 | 12 | 0 | 0 | +C _i : 13,11 % C _i : 61,48 % -C _i : 25,41 % |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>morena</i> | 0 | 22 | 3 | 8 | 0 | | 6 | 1 | 21 | 5 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 1 | 7 | 6 | 7 | 2 | | 8 | 0 | 12 | 3 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 2 | 9 | 4 | 7 | | 1 | 0 | 15 | 2 | 4 | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 | |
| | étendue | <i>branca</i> | 12 | 25 | 2 | 1 | 0 | +C _i : 28,10 % C _i : 56,20 % -C _i : 15,70 % | 25 | 1 | 14 | 0 | 0 | +C _i : 14,05 % C _i : 57,85 % -C _i : 28,10 % |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 1 | 0 | 2 | 0 | | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 2 | 19 | 8 | 15 | 3 | | 11 | 1 | 27 | 8 | 0 | |
| | | <i>mulata</i> | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>índia</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>cabocla</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| <i>negra</i> | | 0 | 1 | 7 | 3 | 7 | 1 | | 0 | 10 | 2 | 5 | | |
| <i>preta</i> | | 0 | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 6 | 0 | 0 | | |
| IBGE | <i>branca</i> | 13 | 25 | 2 | 2 | 0 | +C _i : 23,77 % C _i : 61,48 % -C _i : 14,75 % | 26 | 1 | 14 | 1 | 0 | +C _i : 10,66 % C _i : 61,48 % -C _i : 27,87 % | |
| | <i>parda</i> | 2 | 23 | 10 | 17 | 4 | | 14 | 1 | 31 | 10 | 0 | | |
| | <i>índia</i> | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | | |
| | <i>preta</i> | 0 | 4 | 7 | 3 | 6 | | 1 | 0 | 14 | 0 | 5 | | |

Lexique : *amarela* [jaune], *asiática* [asiatique], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *índia* [indienne], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *mulata média* [mulâtre moyenne], *negra* [noire], *neginha* [petite noire - 'noirette'], *parda* [brune – grise], *preta* [noire].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. +C_i, C_i et -C_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Annexe 5.2 : Tests de différence de proportions pour les variables K_i du modèle particulier d'auto-mobilité selon les alter-déclarants – DMISP_1

Tableau A.5.5 : Comparaison de la première alter-déclaration aux autres alter-déclarations – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| alter 1 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 2 | $+C_i$ | - 0,0327 [- 0,1199 ; 0,0545] | - 0,0165 [- 0,1086 ; 0,0756] | 0 [- 0,0894 ; 0,0894] |
| | C_i | - 0,0656 [- 0,1897 ; 0,0585] | - 0,0413 [- 0,1667 ; 0,0841] | - 0,0492 [- 0,1741 ; 0,0757] |
| | $-C_i$ | 0,0984 [- 0,0140 ; 0,2108] | 0,0579 [- 0,0552 ; 0,1710] | 0,0492 [- 0,0647 ; 0,1631] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,1065 [- 0,2017 ; - 0,0113] | - 0,1074 [- 0,2083 ; - 0,0065] | - 0,123 [- 0,2244 ; - 0,0216] |
| | C_i | - 0,0492 [- 0,1738 ; 0,0754] | - 0,0082 [- 0,1342 ; 0,1178] | - 0,0328 [- 0,1580 ; 0,0924] |
| | $-C_i$ | 0,1558 [0,0484 ; 0,2632] | 0,1157 [- 0,0073 ; 0,2241] | 0,1558 [0,0509 ; 0,2607] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,1885 [- 0,2897 ; - 0,0872] | - 0,1652 [- 0,2699 ; - 0,0605] | - 0,1394 [- 0,2419 ; - 0,0369] |
| | C_i | - 0,0082 [- 0,1336 ; 0,1172] | 0,0331 [- 0,0932 ; 0,1594] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | $-C_i$ | 0,1968 [0,0937 ; 0,3000] | 0,1322 [0,0254 ; 0,2390] | 0,1476 [0,0419 ; 0,2533] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,123 [0,0644 ; 0,1816] | 0,1405 [0,0747 ; 0,2063] | 0,1311 [0,0639 ; 0,1983] |
| | C_i | 0,1312 [0,0062 ; 0,2561] | 0,0992 [- 0,0268 ; 0,2252] | 0,1148 [- 0,0104 ; 0,2400] |
| | $-C_i$ | - 0,2541 [- 0,3755 ; - 0,1327] | - 0,2397 [- 0,3612 ; - 0,1182] | - 0,2459 [- 0,3670 ; - 0,1248] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,1475 [- 0,2460 ; - 0,0490] | - 0,1322 [- 0,2349 ; - 0,0295] | - 0,0902 [- 0,1890 ; 0,0086] |
| | C_i | - 0,0492 [- 0,1738 ; 0,0754] | - 0,0165 [- 0,1424 ; 0,1094] | - 0,0738 [- 0,1980 ; 0,0504] |
| | $-C_i$ | 0,1968 [0,0937 ; 0,3000] | 0,1488 [0,0437 ; 0,2539] | 0,164 [0,0600 ; 0,2680] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,0081 [- 0,0921 ; 0,0759] | 0,0083 [- 0,0808 ; 0,0974] | 0,0409 [- 0,0429 ; 0,1247] |
| | C_i | - 0,0656 [- 0,1897 ; 0,0585] | - 0,033 [- 0,1586 ; 0,0926] | - 0,0738 [- 0,1980 ; 0,0504] |
| | $-C_i$ | 0,0738 [- 0,0404 ; 0,1880] | 0,0248 [- 0,0905 ; 0,1401] | 0,0328 [- 0,0821 ; 0,1477] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0 [- 0,0828 ; 0,0828] | 0 [- 0,0901 ; 0,0901] | 0,0082 [- 0,0802 ; 0,0966] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1093 ; 0,1421] | 0,0166 [- 0,1097 ; 0,1429] | 0 [- 0,1257 ; 0,1257] |
| | $-C_i$ | - 0,0164 [- 0,1355 ; 0,1027] | - 0,0165 [- 0,1340 ; 0,1010] | - 0,0082 [- 0,1254 ; 0,1090] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0164 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter1 que avec alter8 de 1,64 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.6 : Comparaison de la deuxième alter-déclaration aux autres alter-déclarations – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| alter 2 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0,0327 [- 0,0545 ; 0,1199] | 0,0165 [- 0,0756 ; 0,1086] | 0 [- 0,0894 ; 0,0894] |
| | C_i | 0,0656 [- 0,0585 ; 0,1897] | 0,0413 [- 0,0841 ; 0,1667] | 0,0492 [- 0,0757 ; 0,1741] |
| | $-C_i$ | - 0,0984 [- 0,2108 ; 0,0140] | - 0,0579 [- 0,1710 ; 0,0552] | - 0,0492 [- 0,1631 ; 0,0647] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,0738 [- 0,1728 ; 0,0252] | - 0,0909 [- 0,1935 ; 0,0117] | - 0,123 [- 0,2244 ; - 0,0216] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1068 ; 0,1396] | 0,0331 [- 0,0922 ; 0,1584] | 0,0164 [- 0,1080 ; 0,1408] |
| | $-C_i$ | 0,0574 [- 0,0434 ; 0,1582] | 0,0578 [- 0,0467 ; 0,1623] | 0,1066 [0,0049 ; 0,2083] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,1558 [- 0,2607 ; - 0,0509] | - 0,1487 [- 0,2552 ; - 0,0422] | - 0,1394 [- 0,2419 ; - 0,0369] |
| | C_i | 0,0574 [- 0,0666 ; 0,1814] | 0,0744 [- 0,0512 ; 0,2000] | 0,041 [- 0,0838 ; 0,1658] |
| | $-C_i$ | 0,0984 [0,0022 ; 0,1946] | 0,0743 [- 0,0286 ; 0,1772] | 0,0984 [- 0,0041 ; 0,2009] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,1557 [0,0910 ; 0,2204] | 0,157 [0,0885 ; 0,2255] | 0,1311 [0,0639 ; 0,1983] |
| | C_i | 0,1968 [0,0732 ; 0,3204] | 0,1405 [0,0152 ; 0,2658] | 0,104 [- 0,0210 ; 0,2890] |
| | $-C_i$ | - 0,3525 [- 0,4681 ; - 0,2369] | - 0,2976 [- 0,4156 ; - 0,1796] | - 0,2951 [- 0,4134 ; - 0,1768] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,1148 [- 0,2171 ; - 0,0125] | - 0,1157 [- 0,2201 ; - 0,0113] | - 0,0902 [- 0,1890 ; 0,0086] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1068 ; 0,1396] | 0,0248 [- 0,1004 ; 0,1500] | - 0,0246 [- 0,1480 ; 0,0988] |
| | $-C_i$ | 0,0984 [0,0022 ; 0,1946] | 0,0909 [- 0,0102 ; 0,1920] | 0,1148 [0,0140 ; 0,2156] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,0246 [- 0,0637 ; 0,1129] | 0,0248 [- 0,0663 ; 0,1159] | 0,0409 [- 0,0429 ; 0,1247] |
| | C_i | 0 [- 0,1227 ; 0,1227] | 0,0083 [- 0,1166 ; 0,1332] | - 0,0246 [- 0,1480 ; 0,0988] |
| | $-C_i$ | - 0,0246 [- 0,1325 ; 0,0833] | - 0,0331 [- 0,1447 ; 0,0785] | - 0,0164 [- 0,1284 ; 0,0956] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0,0327 [- 0,0545 ; 0,1199] | 0,0165 [- 0,0757 ; 0,1086] | 0,0082 [- 0,0802 ; 0,0966] |
| | C_i | 0,0082 [- 0,0423 ; 0,2063] | 0,0579 [- 0,0677 ; 0,1835] | 0,0492 [- 0,0757 ; 0,1741] |
| | $-C_i$ | - 0,1148 [- 0,2279 ; - 0,0016] | - 0,0744 [- 0,1883 ; 0,0395] | - 0,0574 [- 0,1717 ; 0,0569] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,1148 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre avec alter2 est inférieure à celle avec alter8 de 11,48 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.7 : Comparaison de la troisième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_1**

| alter 3 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0,1065 [0,0113 ; 0,2017] | 0,1074 [0,0065 ; 0,2083] | 0,123 [0,0216 ; 0,2244] |
| | C_i | 0,0492 [- 0,0754 ; 0,1738] | 0,0082 [- 0,1178 ; 0,1342] | 0,0328 [- 0,0924 ; 0,1580] |
| | $-C_i$ | - 0,1558 [- 0,2632 ; - 0,0484] | - 0,1157 [- 0,2241 ; - 0,0073] | - 0,1558 [- 0,2607 ; - 0,0509] |
| alter 2 | $+C_i$ | 0,0738 [- 0,0252 ; 0,1728] | 0,0909 [- 0,0117 ; 0,1935] | 0,123 [0,0216 ; 0,2244] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1396 ; 0,1068] | - 0,0331 [- 0,1584 ; 0,0922] | - 0,0164 [- 0,1408 ; 0,1080] |
| | $-C_i$ | - 0,0574 [- 0,1582 ; 0,0434] | - 0,0578 [- 0,1623 ; 0,0467] | - 0,1066 [- 0,2083 ; - 0,0049] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,082 [- 0,1935 ; 0,0296] | - 0,0578 [- 0,1719 ; 0,0563] | - 0,0164 [- 0,1295 ; 0,0967] |
| | C_i | 0,041 [- 0,0834 ; 0,1654] | 0,0413 [- 0,0849 ; 0,1675] | 0,0246 [- 0,1005 ; 0,1497] |
| | $-C_i$ | 0,041 [- 0,0493 ; 0,1313] | 0,0165 [- 0,0812 ; 0,1142] | - 0,0082 [- 0,1006 ; 0,0842] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,2295 [0,1545 ; 0,3045] | 0,2479 [0,1680 ; 0,3277] | 0,2541 [0,1717 ; 0,3365] |
| | C_i | 0,1804 [0,0564 ; 0,3044] | 0,1074 [- 0,0185 ; 0,2333] | 0,1476 [0,0229 ; 0,2723] |
| | $-C_i$ | - 0,4099 [- 0,5207 ; - 0,2991] | - 0,3554 [- 0,4689 ; - 0,2419] | - 0,4017 [- 0,5114 ; - 0,2920] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,041 [- 0,1501 ; 0,0681] | - 0,0248 [- 0,1370 ; 0,0874] | 0,0328 [- 0,0769 ; 0,1425] |
| | C_i | 0 [- 0,1236 ; 0,1236] | 0,0083 [- 0,1341 ; 0,1175] | - 0,041 [- 0,1648 ; 0,0827] |
| | $-C_i$ | 0,041 [- 0,0493 ; 0,1313] | 0,0331 [- 0,0627 ; 0,1289] | 0,0082 [- 0,0822 ; 0,0986] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,0984 [0,0022 ; 0,1946] | 0,1157 [0,0158 ; 0,2156] | 0,1639 [0,0674 ; 0,2604] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1396 ; 0,1068] | - 0,0248 [- 0,1503 ; 0,1007] | - 0,041 [- 0,1648 ; 0,0827] |
| | $-C_i$ | - 0,082 [- 0,1848 ; 0,0208] | - 0,0909 [- 0,1977 ; 0,0159] | - 0,123 [- 0,2258 ; - 0,0202] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0,1065 [0,0113 ; 0,2017] | 0,1074 [0,0065 ; 0,2083] | 0,1312 [0,0307 ; 0,2316] |
| | C_i | 0,0656 [- 0,0591 ; 0,1903] | 0,0248 [- 0,1014 ; 0,1510] | 0,0328 [- 0,0924 ; 0,1580] |
| | $-C_i$ | - 0,1722 [- 0,2804 ; - 0,0640] | - 0,1322 [- 0,2415 ; - 0,0229] | - 0,164 [- 0,2693 ; - 0,0586] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alte- déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,1722 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter3 que avec alter8 de 17,22 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.8 : Comparaison de la quatrième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_1**

| alter 4 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0,1885 [0,0872 ; 0,2897] | 0,1652 [0,0605 ; 0,2699] | 0,1394 [0,0369 ; 0,2419] |
| | C_i | 0,0082 [- 0,1172 ; 0,1336] | - 0,0331 [- 0,1594 ; 0,0932] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | $-C_i$ | - 0,1968 [- 0,3000 ; - 0,0937] | - 0,1322 [- 0,2390 ; - 0,0254] | - 0,1476 [- 0,2533 ; - 0,0419] |
| alter 2 | $+C_i$ | 0,1558 [0,0509 ; 0,2607] | 0,1487 [0,0422 ; 0,2552] | 0,1394 [0,0369 ; 0,2419] |
| | C_i | - 0,0574 [- 0,1814 ; 0,0666] | - 0,0744 [- 0,2000 ; 0,0512] | - 0,041 [- 0,1658 ; 0,0838] |
| | $-C_i$ | - 0,0984 [- 0,1946 ; - 0,0022] | - 0,0743 [- 0,1772 ; 0,0286] | - 0,0984 [- 0,2009 ; 0,0041] |
| alter 3 | $+C_i$ | 0,082 [- 0,0296 ; 0,1935] | 0,0578 [- 0,0563 ; 0,1719] | 0,0164 [- 0,0967 ; 0,1295] |
| | C_i | - 0,041 [- 0,1654 ; 0,0834] | - 0,0413 [- 0,1675 ; 0,0849] | - 0,0246 [- 0,1497 ; 0,1005] |
| | $-C_i$ | - 0,041 [- 0,1313 ; 0,0493] | - 0,0165 [- 0,1142 ; 0,0812] | 0,0082 [- 0,0842 ; 0,1006] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,3115 [0,2289 ; 0,3941] | 0,3057 [0,2210 ; 0,3904] | 0,2705 [0,1867 ; 0,3543] |
| | C_i | 0,1394 [0,0146 ; 0,2642] | 0,0661 [- 0,0601 ; 0,1923] | 0,123 [- 0,0021 ; 0,2481] |
| | $-C_i$ | - 0,4509 [- 0,5575 ; - 0,3443] | - 0,3719 [- 0,4839 ; - 0,2599] | - 0,3935 [- 0,5040 ; - 0,2830] |
| alter 6 | $+C_i$ | 0,041 [- 0,0734 ; 0,1554] | 0,033 [- 0,0827 ; 0,1487] | 0,0492 [- 0,0616 ; 0,1600] |
| | C_i | - 0,041 [- 0,1655 ; 0,0835] | - 0,0496 [- 0,1757 ; 0,0765] | - 0,0656 [- 0,1897 ; 0,0585] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,0851 ; 0,0851] | 0,0166 [- 0,0774 ; 0,1106] | 0,0164 [- 0,0750 ; 0,1078] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,1804 [0,0782 ; 0,2826] | 0,1735 [0,0697 ; 0,2773] | 0,1803 [0,0826 ; 0,2780] |
| | C_i | - 0,0574 [- 0,1814 ; 0,0666] | - 0,0661 [- 0,1919 ; 0,0597] | - 0,0656 [- 0,1897 ; 0,0585] |
| | $-C_i$ | - 0,123 [- 0,2212 ; - 0,0248] | - 0,1074 [- 0,2127 ; - 0,0021] | - 0,1148 [- 0,2185 ; - 0,0111] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0,1885 [0,0872 ; 0,2897] | 0,1652 [0,0605 ; 0,2699] | 0,1476 [0,0460 ; 0,2492] |
| | C_i | 0,0246 [- 0,1009 ; 0,1501] | - 0,0165 [- 0,1430 ; 0,1100] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | $-C_i$ | - 0,2132 [- 0,3137 ; - 0,1093] | - 0,1487 [- 0,2564 ; - 0,0410] | - 0,1558 [- 0,2620 ; - 0,0496] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,2132 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter4 à celle avec alter8 de 21,32 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.9 : Comparaison de la cinquième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_1**

| alter 5 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | - 0,123 [- 0,1816 ; - 0,0644] | - 0,1405 [- 0,2063 ; - 0,0747] | - 0,1311 [- 0,1983 ; - 0,0639] |
| | C_i | - 0,1312 [- 0,2561 ; - 0,0062] | - 0,0992 [- 0,2252 ; 0,0268] | - 0,1148 [- 0,2400 ; 0,0104] |
| | $-C_i$ | 0,2541 [0,1327 ; 0,3755] | 0,2397 [0,1182 ; 0,3612] | 0,2459 [0,1248 ; 0,3670] |
| alter 2 | $+C_i$ | - 0,1557 [- 0,2204 ; - 0,0910] | - 0,157 [- 0,2255 ; - 0,0885] | - 0,1311 [- 0,1983 ; - 0,0639] |
| | C_i | - 0,1968 [- 0,3204 ; - 0,0732] | - 0,1405 [- 0,2658 ; - 0,0152] | - 0,104 [- 0,2890 ; 0,0210] |
| | $-C_i$ | 0,3525 [0,2369 ; 0,4681] | 0,2976 [0,1796 ; 0,4156] | 0,2951 [0,1768 ; 0,4134] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,2295 [- 0,3045 ; - 0,1545] | - 0,2479 [- 0,3277 ; 0,1680] | - 0,2541 [- 0,3365 ; 0,1717] |
| | C_i | - 0,1804 [- 0,3044 ; - 0,0564] | - 0,1074 [- 0,2333 ; 0,0185] | - 0,1476 [- 0,2723 ; - 0,0229] |
| | $-C_i$ | 0,4099 [0,2991 ; 0,5207] | 0,3554 [0,2419 ; 0,4689] | 0,4017 [0,2920 ; 0,5114] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,3115 [- 0,3941 ; - 0,2289] | - 0,3057 [- 0,3904 ; - 0,2210] | - 0,2705 [- 0,3543 ; - 0,1867] |
| | C_i | - 0,1394 [- 0,2642 ; - 0,0146] | - 0,0661 [- 0,1923 ; 0,0601] | - 0,123 [- 0,2481 ; 0,0021] |
| | $-C_i$ | 0,4509 [0,3443 ; 0,5575] | 0,3719 [0,2599 ; 0,4839] | 0,3935 [0,2830 ; 0,5040] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,2705 [- 0,3497 ; - 0,1913] | - 0,2727 [- 0,3548 ; - 0,1906] | - 0,2213 [- 0,3005 ; - 0,1421] |
| | C_i | - 0,1804 [- 0,3044 ; - 0,0564] | - 0,1157 [- 0,2415 ; 0,0101] | - 0,1886 [- 0,3123 ; - 0,0649] |
| | $-C_i$ | 0,4509 [0,3443 ; 0,5575] | 0,3885 [0,2781 ; 0,4989] | 0,4099 [0,3011 ; 0,5187] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,1311 [- 0,1913 ; - 0,0732] | - 0,1322 [- 0,1965 ; - 0,0679] | - 0,0902 [- 0,1497 ; - 0,0307] |
| | C_i | - 0,1968 [- 0,3204 ; - 0,0732] | - 0,1322 [- 0,2577 ; - 0,0067] | - 0,1886 [- 0,3123 ; - 0,0649] |
| | $-C_i$ | 0,3279 [0,2106 ; 0,4452] | 0,2645 [0,1444 ; 0,3846] | 0,2787 [0,1594 ; 0,3980] |
| alter 8 | $+C_i$ | - 0,123 [- 0,1816 ; - 0,0644] | - 0,1405 [- 0,2063 ; - 0,0747] | - 0,1229 [- 0,1887 ; - 0,0571] |
| | C_i | - 0,1148 [- 0,2399 ; 0,0103] | - 0,0826 [- 0,2088 ; 0,0436] | - 0,1148 [- 0,2400 ; 0,0104] |
| | $-C_i$ | 0,2377 [0,1156 ; 0,3598] | 0,2232 [0,1009 ; 0,3455] | 0,2377 [0,1162 ; 0,3592] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,123 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure avec alter5 à celle avec alter8 de 12,3 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.10 : Comparaison de la sixième alter-déclaration aux autres alter-déclarations – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| alter 6 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0,1475 [0,0490 ; 0,2460] | 0,1322 [0,0295 ; 0,2349] | 0,0902 [- 0,0086 ; 0,1890] |
| | C_i | 0,0492 [- 0,0754 ; 0,1738] | 0,0165 [- 0,1094 ; 0,1424] | 0,0738 [- 0,0504 ; 0,1980] |
| | $-C_i$ | - 0,1968 [- 0,3000 ; - 0,0937] | - 0,1488 [- 0,2539 ; - 0,0437] | - 0,164 [- 0,2680 ; - 0,0600] |
| alter 2 | $+C_i$ | 0,1148 [0,0125 ; 0,2171] | 0,1157 [0,0113 ; 0,2201] | 0,0902 [- 0,0086 ; 0,1890] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1396 ; 0,1068] | - 0,0248 [- 0,1500 ; 0,1004] | 0,0246 [- 0,0988 ; 0,1480] |
| | $-C_i$ | - 0,0984 [- 0,1946 ; - 0,0022] | - 0,0909 [- 0,1920 ; 0,0102] | - 0,1148 [- 0,2156 ; - 0,0140] |
| alter 3 | $+C_i$ | 0,041 [- 0,0681 ; 0,1501] | 0,0248 [- 0,0874 ; 0,1370] | - 0,0328 [- 0,1425 ; 0,0769] |
| | C_i | 0 [- 0,1236 ; 0,1236] | - 0,0083 [- 0,1175 ; 0,1341] | 0,041 [- 0,0827 ; 0,1648] |
| | $-C_i$ | - 0,041 [- 0,1313 ; 0,0493] | - 0,0331 [- 0,1289 ; 0,0627] | - 0,0082 [- 0,0986 ; 0,0822] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,041 [- 0,1554 ; 0,0734] | - 0,033 [- 0,1487 ; 0,0827] | - 0,0492 [- 0,1600 ; 0,0616] |
| | C_i | 0,041 [- 0,0835 ; 0,1655] | 0,0496 [- 0,0765 ; 0,1757] | 0,0656 [- 0,0585 ; 0,1897] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,0851 ; 0,0851] | - 0,0166 [- 0,1106 ; 0,0774] | - 0,0164 [- 0,1078 ; 0,0750] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,2705 [0,1913 ; 0,3497] | 0,2727 [0,1906 ; 0,3548] | 0,2213 [0,1421 ; 0,3005] |
| | C_i | 0,1804 [0,0564 ; 0,3044] | 0,1157 [- 0,0101 ; 0,2415] | 0,1886 [0,0649 ; 0,3123] |
| | $-C_i$ | - 0,4509 [- 0,5575 ; - 0,3443] | - 0,3885 [- 0,4989 ; - 0,2781] | - 0,4099 [- 0,5187 ; - 0,3011] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,1394 [0,0399 ; 0,2389] | 0,1405 [0,0387 ; 0,2422] | 0,1311 [0,0373 ; 0,2249] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1396 ; 0,1068] | - 0,0165 [- 0,1419 ; 0,1089] | 0 [- 0,1227 ; 0,1227] |
| | $-C_i$ | - 0,123 [- 0,2212 ; - 0,0248] | - 0,124 [- 0,2276 ; - 0,0204] | - 0,1312 [- 0,2331 ; - 0,0292] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0,1475 [0,0490 ; 0,2460] | 0,1322 [0,0295 ; 0,2349] | 0,0984 [0,0005 ; 0,1963] |
| | C_i | 0,0656 [- 0,0591 ; 0,1903] | 0,0331 [- 0,0929 ; 0,1591] | 0,0738 [- 0,0504 ; 0,1980] |
| | $-C_i$ | - 0,2131 [- 0,3171 ; - 0,1093] | - 0,1653 [- 0,2714 ; - 0,0592] | - 0,1722 [- 0,2767 ; - 0,0677] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,2131 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter6 à celle avec alter8 de 21,31 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.11 : Comparaison de la septième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_1**

| alter 7 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0,0081 [- 0,0759 ; 0,0921] | - 0,0083 [- 0,0974 ; 0,0808] | - 0,0409 [- 0,1247 ; 0,0429] |
| | C_i | 0,0656 [- 0,0585 ; 0,1897] | 0,033 [- 0,0926 ; 0,1586] | 0,0738 [- 0,0504 ; 0,1980] |
| | $-C_i$ | - 0,0738 [- 0,1880 ; 0,0404] | - 0,0248 [- 0,1401 ; 0,0905] | - 0,0328 [- 0,1477 ; 0,0821] |
| alter 2 | $+C_i$ | - 0,0246 [- 0,1129 ; 0,0637] | - 0,0248 [- 0,1159 ; 0,0663] | - 0,0409 [- 0,1247 ; 0,0429] |
| | C_i | 0 [- 0,1227 ; 0,1227] | - 0,0083 [- 0,1332 ; 0,1166] | 0,0246 [- 0,0988 ; 0,1480] |
| | $-C_i$ | 0,0246 [- 0,0833 ; 0,1325] | 0,0331 [- 0,0785 ; 0,1447] | 0,0164 [- 0,0956 ; 0,1284] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,0984 [- 0,1946 ; - 0,0022] | - 0,1157 [- 0,2156 ; - 0,0158] | - 0,1639 [- 0,2604 ; - 0,0674] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1068 ; 0,1396] | 0,0248 [- 0,1007 ; 0,1503] | 0,041 [- 0,0827 ; 0,1648] |
| | $-C_i$ | 0,082 [- 0,0208 ; 0,1848] | 0,0909 [- 0,0159 ; 0,1977] | 0,123 [0,0202 ; 0,2258] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,1804 [- 0,2826 ; - 0,0782] | - 0,1735 [- 0,2773 ; - 0,0697] | - 0,1803 [- 0,2780 ; - 0,0826] |
| | C_i | 0,0574 [- 0,0666 ; 0,1814] | 0,0661 [- 0,0597 ; 0,1919] | 0,0656 [- 0,0585 ; 0,1897] |
| | $-C_i$ | 0,123 [0,0248 ; 0,2212] | 0,1074 [0,0021 ; 0,2127] | 0,1148 [0,0111 ; 0,2185] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,1311 [0,0732 ; 0,1913] | 0,1322 [0,0679 ; 0,1965] | 0,0902 [0,0307 ; 0,1497] |
| | C_i | 0,1968 [0,0732 ; 0,3204] | 0,1322 [0,0067 ; 0,2577] | 0,1886 [0,0649 ; 0,3123] |
| | $-C_i$ | - 0,3279 [- 0,4452 ; - 0,2106] | - 0,2645 [- 0,3846 ; - 0,1444] | - 0,2787 [- 0,3980 ; - 0,1594] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,1394 [- 0,2389 ; - 0,0399] | - 0,1405 [- 0,2422 ; - 0,0387] | - 0,1311 [- 0,2249 ; - 0,0373] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1068 ; 0,1396] | 0,0165 [- 0,1089 ; 0,1419] | 0 [- 0,1227 ; 0,1227] |
| | $-C_i$ | 0,123 [0,0248 ; 0,2212] | 0,124 [0,0204 ; 0,2276] | 0,1312 [0,0292 ; 0,2331] |
| alter 8 | $+C_i$ | 0,0081 [- 0,0759 ; 0,0921] | - 0,0083 [- 0,0974 ; 0,0808] | - 0,0327 [- 0,1154 ; 0,0500] |
| | C_i | 0,082 [- 0,0423 ; 0,2063] | 0,0496 [- 0,0761 ; 0,1753] | 0,0738 [- 0,0504 ; 0,1980] |
| | $-C_i$ | - 0,0902 [- 0,2051 ; 0,0247] | - 0,0413 [- 0,1574 ; 0,0748] | - 0,041 [- 0,1564 ; 0,0744] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0902 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter7 à celle avec alter8 9,02 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.12 : Comparaison de la huitième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_1**

| alter 8 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| alter 1 | $+C_i$ | 0 [- 0,0828 ; 0,0828] | 0 [- 0,0901 ; 0,0901] | - 0,0082 [- 0,0966 ; 0,0802] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1421 ; 0,1093] | - 0,0166 [- 0,1429 ; 0,1097] | 0 [- 0,1257 ; 0,1257] |
| | $-C_i$ | 0,0164 [- 0,1027 ; 0,1355] | 0,0165 [- 0,1010 ; 0,1340] | 0,0082 [- 0,1090 ; 0,1254] |
| alter 2 | $+C_i$ | - 0,0327 [- 0,1199 ; 0,0545] | - 0,0165 [- 0,1086 ; 0,0757] | - 0,0082 [- 0,0966 ; 0,0802] |
| | C_i | - 0,0082 [- 0,2063 ; 0,0423] | - 0,0579 [- 0,1835 ; 0,0677] | - 0,0492 [- 0,1741 ; 0,0757] |
| | $-C_i$ | 0,1148 [0,0016 ; 0,2279] | 0,0744 [- 0,0395 ; 0,1883] | 0,0574 [- 0,0569 ; 0,1717] |
| alter 3 | $+C_i$ | - 0,1065 [- 0,2017 ; - 0,0113] | - 0,1074 [- 0,2083 ; - 0,0065] | - 0,1312 [- 0,2316 ; - 0,0307] |
| | C_i | - 0,0656 [- 0,1903 ; 0,0591] | - 0,0248 [- 0,1510 ; 0,1014] | - 0,0328 [- 0,1580 ; 0,0924] |
| | $-C_i$ | 0,1722 [0,0640 ; 0,2804] | 0,1322 [0,0229 ; 0,2415] | 0,164 [0,0586 ; 0,2693] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,1885 [- 0,2897 ; - 0,0872] | - 0,1652 [- 0,2699 ; - 0,0605] | - 0,1476 [- 0,2492 ; - 0,0460] |
| | C_i | - 0,0246 [- 0,1501 ; 0,1009] | 0,0165 [- 0,1100 ; 0,1430] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | $-C_i$ | 0,2132 [0,1093 ; 0,3137] | 0,1487 [0,0410 ; 0,2564] | 0,1558 [0,0496 ; 0,2620] |
| alter 5 | $+C_i$ | 0,123 [0,0644 ; 0,1816] | 0,1405 [0,0747 ; 0,2063] | 0,1229 [0,0571 ; 0,1887] |
| | C_i | 0,1148 [- 0,0103 ; 0,2399] | 0,0826 [- 0,0436 ; 0,2088] | 0,1148 [- 0,0104 ; 0,2400] |
| | $-C_i$ | - 0,2377 [- 0,3598 ; - 0,1156] | - 0,2232 [- 0,3455 ; - 0,1009] | - 0,2377 [- 0,3592 ; - 0,1162] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,1475 [- 0,2460 ; - 0,0490] | - 0,1322 [- 0,2349 ; - 0,0295] | - 0,0984 [- 0,1963 ; - 0,0005] |
| | C_i | - 0,0656 [- 0,1903 ; 0,0591] | - 0,0331 [- 0,1591 ; 0,0929] | - 0,0738 [- 0,1980 ; 0,0504] |
| | $-C_i$ | 0,2131 [0,1093 ; 0,3171] | 0,1653 [0,0592 ; 0,2714] | 0,1722 [0,0677 ; 0,2767] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,0081 [- 0,0921 ; 0,0759] | 0,0083 [- 0,0808 ; 0,0974] | 0,0327 [- 0,0500 ; 0,1154] |
| | C_i | - 0,082 [- 0,2063 ; 0,0423] | - 0,0496 [- 0,1753 ; 0,0761] | - 0,0738 [- 0,1980 ; 0,0504] |
| | $-C_i$ | 0,0902 [- 0,0247 ; 0,2051] | 0,0413 [- 0,0748 ; 0,1574] | 0,041 [- 0,0744 ; 0,1564] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T.E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter1 à alter8 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.10 page 358.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre - 0,0081 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure avec alter8 à celle avec alter7 de 0,81 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Annexe 5.3 : Tests de différence de proportions et auto-déclarations de couleurs de peau – PNDS 96

Tableau A.5.13 : Répartition des couleurs de peau auto-déclarées selon le genre – tests de différences de proportions – PNDS 96

| | différences entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| <i>branca</i> | - 0,0671 | [- 0,1645 ; 0,0303] |
| <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | 0,0722 | [- 0,0254 ; 0,1698] |
| <i>preta</i> | 0,0015 | [- 0,0334 ; 0,0364] |
| <i>amarela</i> | - 0,0067 | [- 0,0256 ; 0,0122] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T.E . Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lexique (ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *parda* [brune], *preta* [noire].

Tableau A.5.14 : Répartition des couleurs de peau selon l'auto- et l'alter-déclarations – tests de différences de proportions – PNDS 96

| | différences de répartition entre auto- et alter-déclarations | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <i>branca</i> | 0,0243 | [- 0,0322 ; 0,0808] |
| <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | - 0,0144 | [- 0,0707 ; 0,0419] |
| <i>preta</i> | - 0,007 | [- 0,0279 ; 0,0139] |
| <i>amarela</i> | - 0,0028 | [- 0,0166 ; 0,0110] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T.E . Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lexique (ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *parda* [brune], *preta* [noire].

Tableau A.5.15 : Répartition des couleurs de peau alter-déclarées selon le genre – tests de différences de proportions – PNDS 96

| | différences entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| <i>branca</i> | - 0,0876 | [- 0,1842 ; 0,0090] |
| <i>parda / mulata / morena / cabocla</i> | 0,0748 | [- 0,0228 ; 0,1724] |
| <i>preta</i> | 0,013 | [- 0,0286 ; 0,0546] |
| <i>amarela</i> | - 0,001 | [- 0,0250 ; 0,0248] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T.E . Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lexique (ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *cabocla* [cabocle], *morena* [brune], *mulata* [mulâtre], *parda* [brune], *preta* [noire].

Annexe 5.4 : Répartition des variables K_j pour le modèle particulier d'alter-mobilité – DMISP_2

Tableau A.5.16 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarant masculin I (hors terrain) – DMISP_2

| | | classification | alter 3 | | | | alter-mobilité | |
|-------------------|----------------------|----------------------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|---------------------------------------------------------------|--|
| | | | <i>branca</i> | <i>negra</i> | <i>asiática</i> | <i>parda</i> | | |
| auto-déclarations | libre | <i>branca</i> | 58 | 0 | 1 | 7 | ${}^+C_i$: 11,87 % C_i : 72,03 % ${}^-C_i$: 16,10 % | |
| | | <i>amarela</i> | 2 | 0 | 2 | 0 | | |
| | | <i>morena</i> | 5 | 6 | 0 | 9 | | |
| | | <i>parda</i> | 4 | 4 | 0 | 6 | | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 2 | 0 | 0 | | |
| | | <i>preta</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | |
| | | <i>mestiço</i> | 0 | 1 | 0 | 1 | | |
| | | <i>clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | |
| | | <i>mulata</i> | 0 | 1 | 0 | 1 | | |
| | | <i>mulata / raça negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | <i>raça negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | <i>morena clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | |
| | <i>branca morena</i> | 0 | 0 | 0 | 1 | | | |
| | étendue | <i>branca</i> | 63 | 0 | 1 | 11 | ${}^+C_i$: 7,69 % C_i : 71,80 % ${}^-C_i$: 20,51 % | |
| | | <i>sansei</i> | 1 | 0 | 1 | 0 | | |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 1 | 0 | | |
| | | <i>parda</i> | 6 | 9 | 0 | 10 | | |
| | | <i>mulata</i> | 1 | 1 | 0 | 2 | | |
| | | <i>cafuza</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | <i>cabocla</i> | 1 | 2 | 0 | 0 | | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 2 | 0 | 0 | | |
| | <i>indígena</i> | 1 | 0 | 0 | 1 | | | |
| | IBGE | <i>branca</i> | 65 | 0 | 1 | 11 | ${}^+C_i$: 5,99 % C_i : 73,50 % ${}^-C_i$: 20,51 % | |
| | | <i>parda</i> | 6 | 13 | 0 | 13 | | |
| | | <i>indígena</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 3 | 0 | 0 | | |
| | | | <i>amarela</i> | 2 | 0 | 2 | 0 | |

Lexique (par ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *asiática* [asiatique], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *cafuza* [cafuse], *clara* [claire], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena clara* [brun clair], *mestiço* [métis], *mulata* [mulâtre], *negra* [noire], *parda* [brune – grise], *preta* [noire], *raça negra* [race noire], *sansei* [seconde génération d'immigrés japonais].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. ${}^+C_i$, C_i et ${}^-C_i$ désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Tableau A.5.17 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants masculins II (hors terrain) – DMISP_2

| classification | | alter 4 | | | | alter-mobilité | alter 5 | | | | alter-mobilité |
|-----------------|----------------------------|---------------|---------------------|----------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>mulata clara</i> | <i>mulata escura</i> | <i>amarela</i> | | <i>negra</i> | <i>morena</i> | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | |
| libre | <i>branca</i> | 58 | 7 | 0 | 0 | +C _i : 21,95 % C _i : 76,07 % -C _i : 5,98 % | 0 | 2 | 63 | 0 | +C _i : 23,93 % C _i : 73,51 % -C _i : 2,56 % |
| | <i>amarela</i> | 3 | 0 | 0 | 1 | | 0 | 0 | 4 | 0 | |
| | <i>morena</i> | 7 | 13 | 0 | 0 | | 0 | 9 | 1 | 0 | |
| | <i>parda</i> | 5 | 6 | 3 | 0 | | 0 | 6 | 8 | 0 | |
| | <i>negra</i> | 0 | 2 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 1 | |
| | <i>preta</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 0 | |
| | <i>mestiço</i> | 0 | 2 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 0 | 0 | |
| | <i>clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 2 | 0 | |
| | <i>mulata</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | | 1 | 0 | 1 | 0 | |
| | <i>mulata / raça negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | <i>raça negra</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | <i>morena clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 2 | 0 | |
| | <i>branca morena</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| étendu | <i>branca</i> | 63 | 11 | 0 | 0 | +C _i : 12,93 % C _i : 77,59 % -C _i : 9,48 % | 0 | 5 | 69 | 0 | +C _i : 17,24 % C _i : 77,59 % -C _i : 5,17 % |
| | <i>sansei</i> | 1 | 0 | 0 | 1 | | 0 | 0 | 2 | 0 | |
| | <i>amarela</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 2 | 0 | |
| | <i>parda</i> | 9 | 13 | 3 | 0 | | 1 | 10 | 14 | 0 | |
| | <i>mulata</i> | 1 | 3 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 2 | 0 | |
| | <i>cafuza</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | <i>cabocla</i> | 1 | 2 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 1 | 0 | |
| | <i>negra</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | <i>preta</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 1 | |
| <i>indígena</i> | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | | | |
| IBGE | <i>branca</i> | 65 | 11 | 0 | 0 | +C _i : 11,21 % C _i : 79,31 % -C _i : 9,48 % | 0 | 6 | 70 | 0 | +C _i : 16,38 % C _i : 77,59 % -C _i : 6,03 % |
| | <i>parda</i> | 9 | 20 | 3 | 0 | | 1 | 15 | 16 | 0 | |
| | <i>indígena</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 0 | |
| | <i>preta</i> | 0 | 1 | 2 | 0 | | 1 | 1 | 0 | 1 | |
| | <i>amarela</i> | 3 | 0 | 0 | 1 | | 0 | 0 | 4 | 0 | |

Lexique (par ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *cafuza* [cafuse], *clara* [claire], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena clara* [brun clair], *mestiço* [métis], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *negra* [noire], *parda* [brune – grise], *preta* [noire], *raça negra* [race noire], *sansei* [seconde génération d'immigrés japonais].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. +C_i, C_i et -C_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Tableau A.5.18 : Statistiques descriptives – Auto- et alter-déclarations – alter-déclarants féminins (hors terrain) – DMISP_2

| classification | | alter 6 | | | | alter-mobilité | alter 7 | | | | | alter-mobilité | |
|----------------------|---------|----------------------------|---------------|---------------------|----------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | <i>mulata clara</i> | <i>mulata escura</i> | | <i>morena</i> | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | <i>asiática</i> | <i>cabocla</i> | | |
| auto-déclarations | libre | <i>branca</i> | 59 | 0 | 6 | 0 | +C _i : 16,24 % C _i : 78,63 % -C _i : 5,13 % | 11 | 52 | 0 | 0 | 2 | +C _i : 18,64 % C _i : 70,34 % -C _i : 11,02 % |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>morena</i> | 5 | 0 | 15 | 0 | | 14 | 6 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 5 | 1 | 7 | 1 | | 8 | 6 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>preta</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>mestiço</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>mulata</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>mulata / raça negra</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>raça negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>morena clara</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| <i>branca morena</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | | | | |
| auto-déclarations | étendue | <i>branca</i> | 63 | 0 | 10 | 0 | +C _i : 11,21 % C _i : 80,17 % -C _i : 8,62 % | 16 | 56 | 0 | 1 | 2 | +C _i : 12,82 % C _i : 71,79 % -C _i : 15,39 % |
| | | <i>sansei</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>amarela</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>parda</i> | 8 | 2 | 14 | 1 | | 15 | 9 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>mulata</i> | 1 | 0 | 3 | 0 | | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>cafuzo</i> | 0 | 0 | 1 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>cabocla</i> | 0 | 0 | 3 | 0 | | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>negra</i> | 0 | 1 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 2 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| <i>indígena</i> | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | |
| auto-déclarations | IBGE | <i>branca</i> | 64 | 0 | 11 | 0 | +C _i : 9,48 % C _i : 80,17 % -C _i : 10,35 % | 16 | 58 | 0 | 1 | 2 | +C _i : 11,11 % C _i : 73,51 % -C _i : 15,38 % |
| | | <i>parda</i> | 8 | 2 | 21 | 1 | | 21 | 10 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>indígena</i> | 1 | 0 | 0 | 0 | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | | <i>preta</i> | 0 | 3 | 0 | 0 | | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | |
| | | <i>amarela</i> | 2 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | |

Lexique (par ordre alphabétique) : *amarela* [jaune], *asiática* [asiatique], *branca* [blanche], *branca morena* [blanche brune], *cabocla* [cabocle], *cafuzo* [cafuse], *clara* [claire], *indígena* [indigène], *morena* [brune], *morena clara* [brun clair], *mestiço* [métis], *mulata* [mulâtre], *mulata clara* [mulâtre claire], *mulata escura* [mulâtre foncée], *negra* [noire], *parda* [brune – grise], *preta* [noire], *raça negra* [race noire], *sansei* [seconde génération d'immigrés japonais].

NB : la zone grisée correspond à notre définition de l'immobilité chromatique. +C_i, C_i et -C_i désignent respectivement un éclaircissement de la couleur de peau déclarée, une immobilité chromatique et un assombrissement par l'auto-déclarant.

Annexe 5.5 : Tests de différence de proportions pour les variables K_j du modèle particulier d'alter-mobilité selon les alter-déclarants – DMISP_2

Tableau A.5.19 : Comparaison de la troisième alter-déclaration aux autres alter-déclarations – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_2

| alter 3 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,0609 [- 0,1521 ; 0,0303] | - 0,0524 [- 0,1306 ; 0,0258] | - 0,0523 [- 0,1244 ; 0,0198] |
| | C_i | - 0,0404 [- 0,1529 ; 0,0721] | - 0,058 [- 0,1700 ; 0,0540] | - 0,0581 [- 0,1674 ; 0,0512] |
| | $-C_i$ | 0,1012 [0,0218 ; 0,1806] | 0,1103 [0,0193 ; 0,2013] | 0,1103 [0,0193 ; 0,2013] |
| alter 5 | $+C_i$ | - 0,1207 [- 0,2181 ; - 0,0233] | - 0,0955 [- 0,1799 ; - 0,0111] | - 0,104 [- 0,1843 ; - 0,0237] |
| | C_i | - 0,0147 [- 0,1291 ; 0,0997] | - 0,058 [- 0,1700 ; 0,0540] | - 0,0409 [- 0,1517 ; 0,0699] |
| | $-C_i$ | 0,1354 [0,0628 ; 0,2080] | 0,1534 [0,0694 ; 0,2374] | 0,1448 [0,0593 ; 0,2303] |
| alter 6 | $+C_i$ | - 0,0438 [- 0,1330 ; 0,0454] | - 0,0352 [- 0,1106 ; 0,0402] | - 0,0436 [- 0,1141 ; 0,0269] |
| | C_i | - 0,066 [- 0,1765 ; 0,0445] | - 0,0838 [- 0,1935 ; 0,0259] | - 0,0667 [- 0,1752 ; 0,0418] |
| | $-C_i$ | 0,1097 [0,0319 ; 0,1875] | 0,1189 [0,0292 ; 0,2086] | 0,1103 [0,0193 ; 0,2013] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,0594 [- 0,1502 ; 0,0314] | - 0,0513 [- 0,1292 ; 0,0266] | - 0,0513 [- 0,1230 ; 0,0204] |
| | C_i | 0,0084 [- 0,1072 ; 0,1240] | 0 [- 0,1159 ; 0,1159] | 0 [- 0,1137 ; 0,1137] |
| | $-C_i$ | 0,0508 [- 0,0368 ; 0,1384] | 0,0513 [- 0,0473 ; 0,1499] | 0,0513 [- 0,0473 ; 0,1499] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21 page 377.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre - 0,0594 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure avec alter3 à celle avec alter7 de 5,94 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.20 : Comparaison de la quatrième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_2**

| alter 4 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| alter 3 | $+C_i$ | 0,0609 [- 0,0303 ; 0,1521] | 0,0524 [- 0,0258 ; 0,1306] | 0,0523 [- 0,0198 ; 0,1244] |
| | C_i | 0,0404 [- 0,0721 ; 0,1529] | 0,058 [- 0,0540 ; 0,1700] | 0,0581 [- 0,0512 ; 0,1674] |
| | $-C_i$ | - 0,1012 [- 0,1806 ; - 0,0218] | - 0,1103 [- 0,2013 ; - 0,0193] | - 0,1103 [- 0,2013 ; - 0,0193] |
| alter 5 | $+C_i$ | - 0,0598 [- 0,1643 ; 0,0447] | - 0,0431 [- 0,1355 ; 0,0493] | - 0,0517 [- 0,1407 ; 0,0373] |
| | C_i | 0,0257 [- 0,0861 ; 0,1375] | 0 [- 0,1079 ; 0,1079] | 0,0172 [- 0,0891 ; 0,1235] |
| | $-C_i$ | 0,0342 [- 0,0177 ; 0,0861] | 0,0431 [- 0,0241 ; 0,1103] | 0,0345 [- 0,0325 ; 0,1035] |
| alter 6 | $+C_i$ | 0,0171 [- 0,0798 ; 0,1140] | 0,0172 [- 0,0670 ; 0,1014] | 0,0087 [- 0,0715 ; 0,0889] |
| | C_i | - 0,0256 [- 0,1334 ; 0,0822] | - 0,0258 [- 0,1313 ; 0,0797] | - 0,0086 [- 0,1126 ; 0,0954] |
| | $-C_i$ | 0,0085 [- 0,0505 ; 0,0675] | 0,0086 [- 0,0656 ; 0,0828] | 0 [- 0,0758 ; 0,0758] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,0015 [- 0,0970 ; 0,1000] | 0,0011 [- 0,0854 ; 0,0876] | 0,001 [- 0,0805 ; 0,0825] |
| | C_i | 0,0488 [- 0,0643 ; 0,1619] | 0,058 [- 0,0540 ; 0,1700] | 0,0581 [- 0,0512 ; 0,1674] |
| | $-C_i$ | - 0,0504 [- 0,1217 ; 0,0209] | - 0,059 [- 0,1438 ; 0,0258] | - 0,059 [- 0,1438 ; 0,0258] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21 page 377.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre - 0,0504 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter4 à celle avec alter7 de 5,04 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.21 : Comparaison de la cinquième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_2**

| alter 5 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 3 | $+C_i$ | 0,1207 [0,0233 ; 0,2181] | 0,0955 [0,0111 ; 0,1799] | 0,104 [0,0237 ; 0,1843] |
| | C_i | 0,0147 [- 0,0997 ; 0,1291] | 0,058 [- 0,0540 ; 0,1700] | 0,0409 [- 0,0699 ; 0,1517] |
| | $-C_i$ | - 0,1354 [- 0,2080 ; - 0,0628] | - 0,1534 [- 0,2374 ; - 0,0694] | - 0,1448 [- 0,2303 ; - 0,0593] |
| alter 4 | $+C_i$ | 0,0598 [- 0,0447 ; 0,1643] | 0,0431 [- 0,0493 ; 0,1355] | 0,0517 [- 0,0373 ; 0,1407] |
| | C_i | - 0,0257 [- 0,1375 ; 0,0861] | 0 [- 0,1079 ; 0,1079] | - 0,0172 [- 0,1235 ; 0,0891] |
| | $-C_i$ | - 0,0342 [- 0,0861 ; 0,0177] | - 0,0431 [- 0,1103 ; 0,0241] | - 0,0345 [- 0,1035 ; 0,0325] |
| alter 6 | $+C_i$ | 0,0769 [- 0,0258 ; 0,1796] | 0,0603 [- 0,0297 ; 0,1503] | 0,0604 [- 0,0273 ; 0,1481] |
| | C_i | - 0,0513 [- 0,1610 ; 0,0584] | - 0,0258 [- 0,1313 ; 0,0797] | - 0,0258 [- 0,1313 ; 0,0797] |
| | $-C_i$ | - 0,0257 [- 0,0751 ; 0,0237] | - 0,0345 [- 0,0999 ; 0,0309] | - 0,0345 [- 0,1035 ; 0,0345] |
| alter 7 | $+C_i$ | 0,0613 [- 0,0429 ; 0,1655] | 0,0442 [- 0,0479 ; 0,1363] | 0,0527 [- 0,0360 ; 0,1414] |
| | C_i | 0,0231 [- 0,0918 ; 0,1380] | 0,058 [- 0,0540 ; 0,1700] | 0,0409 [- 0,0699 ; 0,1517] |
| | $-C_i$ | - 0,0846 [- 0,1483 ; - 0,0209] | - 0,1021 [- 0,1793 ; - 0,0249] | - 0,0935 [- 0,1723 ; - 0,0147] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21 page 377.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre – 0,0846 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure avec alter5 à celle avec alter7 8,46 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

Tableau A.5.22 : Comparaison de la sixième alter-déclaration aux autres alter-déclarations – différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_2

| alter 6 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| alter 3 | $+C_i$ | 0,0438 [- 0,0454 ; 0,1330] | 0,0352 [- 0,0402 ; 0,1106] | 0,0436 [- 0,0269 ; 0,1141] |
| | C_i | 0,066 [- 0,0445 ; 0,1765] | 0,0838 [- 0,0259 ; 0,1935] | 0,0667 [- 0,0418 ; 0,1752] |
| | $-C_i$ | - 0,1097 [- 0,1875 ; - 0,0319] | - 0,1189 [- 0,2086 ; - 0,0292] | - 0,1103 [- 0,2013 ; - 0,0193] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,0171 [- 0,1140 ; 0,0798] | - 0,0172 [- 0,1014 ; 0,0670] | - 0,0087 [- 0,0889 ; 0,0715] |
| | C_i | 0,0256 [- 0,0822 ; 0,1334] | 0,0258 [- 0,0797 ; 0,1313] | 0,0086 [- 0,0954 ; 0,1126] |
| | $-C_i$ | - 0,0085 [- 0,0675 ; 0,0505] | - 0,0086 [- 0,0828 ; 0,0656] | 0 [- 0,0758 ; 0,0758] |
| alter 5 | $+C_i$ | - 0,0769 [- 0,1796 ; 0,0258] | - 0,0603 [- 0,1503 ; 0,0297] | - 0,0604 [- 0,1481 ; 0,0273] |
| | C_i | 0,0513 [- 0,0584 ; 0,1610] | 0,0258 [- 0,0797 ; 0,1313] | 0,0258 [- 0,0797 ; 0,1313] |
| | $-C_i$ | 0,0257 [- 0,0237 ; 0,0751] | 0,0345 [- 0,0309 ; 0,0999] | 0,0345 [- 0,0345 ; 0,1035] |
| alter 7 | $+C_i$ | - 0,0156 [- 0,1122 ; 0,0810] | - 0,0161 [- 0,1000 ; 0,0678] | - 0,0077 [- 0,0876 ; 0,0722] |
| | C_i | 0,0744 [- 0,0366 ; 0,1854] | 0,0838 [- 0,0259 ; 0,1935] | 0,0667 [- 0,0418 ; 0,1752] |
| | $-C_i$ | - 0,0589 [- 0,1285 ; 0,0107] | - 0,0676 [- 0,1510 ; 0,0158] | - 0,059 [- 0,1438 ; 0,0258] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21 page 377.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre - 0,0156 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure avec alter6 à celle avec alter7 de 1,56 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.23 : Comparaison de la septième alter-déclaration aux autres alter-déclarations –
différence de proportion d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon la classification – DMISP_2**

| alter 7 versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| alter 3 | $+C_i$ | 0,0594 [- 0,0314 ; 0,1502] | 0,0513 [- 0,0266 ; 0,1292] | 0,0513 [- 0,0204 ; 0,1230] |
| | C_i | - 0,0084 [- 0,1240 ; 0,1072] | 0 [- 0,1159 ; 0,1159] | 0 [- 0,1137 ; 0,1137] |
| | $-C_i$ | - 0,0508 [- 0,1384 ; 0,0368] | - 0,0513 [- 0,1499 ; 0,0473] | - 0,0513 [- 0,1499 ; 0,0473] |
| alter 4 | $+C_i$ | - 0,0015 [- 0,1000 ; 0,0970] | - 0,0011 [- 0,0876 ; 0,0854] | - 0,001 [- 0,0825 ; 0,0805] |
| | C_i | - 0,0488 [- 0,1619 ; 0,0643] | - 0,058 [- 0,1700 ; 0,0540] | - 0,0581 [- 0,1674 ; 0,0512] |
| | $-C_i$ | 0,0504 [- 0,0209 ; 0,1217] | 0,059 [- 0,0258 ; 0,1438] | 0,059 [- 0,0258 ; 0,1438] |
| alter 5 | $+C_i$ | - 0,0613 [- 0,1655 ; 0,0429] | - 0,0442 [- 0,1363 ; 0,0479] | - 0,0527 [- 0,1414 ; 0,0360] |
| | C_i | - 0,0231 [- 0,1380 ; 0,0918] | - 0,058 [- 0,1700 ; 0,0540] | - 0,0409 [- 0,1517 ; 0,0699] |
| | $-C_i$ | 0,0846 [0,0209 ; 0,1483] | 0,1021 [0,0249 ; 0,1793] | 0,0935 [0,0147 ; 0,1723] |
| alter 6 | $+C_i$ | 0,0156 [- 0,0810 ; 0,1122] | 0,0161 [- 0,0678 ; 0,1000] | 0,0077 [- 0,0722 ; 0,0876] |
| | C_i | - 0,0744 [- 0,1854 ; 0,0366] | - 0,0838 [- 0,1935 ; 0,0259] | - 0,0667 [- 0,1752 ; 0,0418] |
| | $-C_i$ | 0,0589 [- 0,0107 ; 0,1285] | 0,0676 [- 0,0158 ; 0,1510] | 0,059 [- 0,0258 ; 0,1438] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Les catégories alter3 à alter7 correspondent aux alter-déclarants décrits dans le Tableau 5.21 page 377.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter6 le chiffre - 0,0744 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure avec alter7 à celle avec alter6 de 7,44 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Annexe 5.6 : Tests de différence de proportions pour les variables K_i du modèle général d'auto-mobilité selon les nuanciers – DMISP_1

Tableau A.5.24 : Comparaison du nuancier rgb aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| rgb versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|----------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| ral | $+C_i$ | 0,0738 [- 0,0394 ; 0,1870] | 0,0744 [- 0,0432 ; 0,1920] | 0,082 [- 0,0326 ; 0,1966] |
| | C_i | 0 [- 0,1258 ; 0,1258] | - 0,0083 [- 0,1345 ; 0,1179] | - 0,0164 [- 0,1424 ; 0,1096] |
| | $-C_i$ | - 0,0738 [- 0,1826 ; 0,0350] | - 0,0661 [- 0,1712 ; 0,0390] | - 0,0656 [- 0,1639 ; 0,0327] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0492 [- 0,0657 ; 0,1641] | 0,0496 [- 0,0694 ; 0,1686] | 0,0492 [- 0,0674 ; 0,1658] |
| | C_i | - 0,0492 [- 0,1751 ; 0,0767] | - 0,0496 [- 0,1760 ; 0,0768] | - 0,0492 [- 0,1749 ; 0,0765] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,1033 ; 0,1033] | 0 [- 0,0994 ; 0,0994] | 0 [- 0,0914 ; 0,0914] |
| logc | $+C_i$ | 0 [- 0,1176 ; 0,1176] | 0 [- 0,1212 ; 0,1212] | 0 [- 0,1191 ; 0,1191] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1423 ; 0,1095] | - 0,0166 [- 0,1429 ; 0,1097] | - 0,0164 [- 0,1424 ; 0,1096] |
| | $-C_i$ | 0,0164 [- 0,0854 ; 0,1182] | 0,0165 [- 0,0812 ; 0,1142] | 0,0164 [- 0,0730 ; 0,1058] |
| web | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1262 ; 0,1098] | - 0,0082 [- 0,1297 ; 0,1133] | - 0,0082 [- 0,1277 ; 0,1113] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1093 ; 0,1421] | 0,0165 [- 0,1094 ; 0,1424] | 0,0164 [- 0,1097 ; 0,1425] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,1122 ; 0,0958] | - 0,0082 [- 0,1084 ; 0,0920] | - 0,0082 [- 0,1006 ; 0,0842] |
| html | $+C_i$ | 0,0246 [- 0,0917 ; 0,1409] | - 0,0082 [- 0,0954 ; 0,1450] | 0,0246 [- 0,0934 ; 0,1426] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1423 ; 0,1095] | - 0,0166 [- 0,1429 ; 0,1097] | - 0,0164 [- 0,1424 ; 0,1096] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,1122 ; 0,0958] | - 0,0082 [- 0,1084 ; 0,0920] | - 0,0082 [- 0,1006 ; 0,0842] |
| chroma | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1090 ; 0,1254] | 0,0083 [- 0,1126 ; 0,1292] | 0,0082 [- 0,1106 ; 0,1270] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] | - 0,0331 [- 0,1594 ; 0,0932] | - 0,0328 [- 0,1587 ; 0,0931] |
| | $-C_i$ | 0,0246 [- 0,0764 ; 0,1256] | 0,0248 [- 0,0720 ; 0,1216] | 0,0246 [- 0,0637 ; 0,1129] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0328 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure pour le nuancier rgb à celle construite à partir du nuancier chroma de 3,28 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.25 : Comparaison du nuancier ral aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| ral versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|----------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | - 0,0738 [- 0,1870 ; 0,0394] | - 0,0744 [- 0,1920 ; 0,0432] | - 0,082 [- 0,1966 ; 0,0326] |
| | C_i | 0 [- 0,1258 ; 0,1258] | 0,0083 [- 0,1179 ; 0,1345] | 0,0164 [- 0,1096 ; 0,1424] |
| | $-C_i$ | 0,0738 [- 0,0350 ; 0,1826] | 0,0661 [- 0,0390 ; 0,1712] | 0,0656 [- 0,0327 ; 0,1639] |
| pantone | $+C_i$ | - 0,0246 [- 0,1349 ; 0,0857] | - 0,0248 [- 0,1401 ; 0,0905] | - 0,0328 [- 0,1448 ; 0,0792] |
| | C_i | - 0,0492 [- 0,1751 ; 0,0767] | - 0,0413 [- 0,1677 ; 0,0851] | - 0,0328 [- 0,1584 ; 0,0928] |
| | $-C_i$ | 0,0738 [- 0,0350 ; 0,1826] | 0,0661 [- 0,0390 ; 0,1712] | 0,0656 [- 0,0327 ; 0,1639] |
| logc | $+C_i$ | - 0,0738 [- 0,1870 ; 0,0394] | - 0,0744 [- 0,1920 ; 0,0432] | - 0,082 [- 0,1966 ; 0,0326] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1423 ; 0,1095] | - 0,0083 [- 0,1346 ; 0,1180] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | 0,0902 [- 0,0172 ; 0,1976] | 0,0826 [- 0,0209 ; 0,1861] | 0,082 [- 0,0144 ; 0,1784] |
| web | $+C_i$ | - 0,082 [- 0,1956 ; 0,0316] | - 0,0826 [- 0,2005 ; 0,0353] | - 0,0902 [- 0,2051 ; 0,0247] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1093 ; 0,1421] | 0,0248 [- 0,1012 ; 0,1508] | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] |
| | $-C_i$ | 0,0656 [- 0,0439 ; 0,1751] | 0,0579 [- 0,0480 ; 0,1638] | 0,0574 [- 0,0418 ; 0,1566] |
| html | $+C_i$ | - 0,0492 [- 0,1611 ; 0,0627] | - 0,0496 [- 0,1661 ; 0,0669] | - 0,0574 [- 0,1707 ; 0,0559] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1423 ; 0,1095] | - 0,0083 [- 0,1346 ; 0,1180] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | 0,0656 [- 0,0439 ; 0,1751] | 0,0579 [- 0,0480 ; 0,1638] | 0,0574 [- 0,0418 ; 0,1566] |
| chroma | $+C_i$ | - 0,0656 [- 0,1784 ; 0,0472] | - 0,0661 [- 0,1833 ; 0,0511] | - 0,0738 [- 0,1880 ; 0,0404] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] | - 0,0248 [- 0,1512 ; 0,1016] | - 0,0164 [- 0,1422 ; 0,1094] |
| | $-C_i$ | 0,0984 [- 0,0082 ; 0,2050] | 0,0909 [- 0,0117 ; 0,1935] | 0,0902 [- 0,0052 ; 0,1856] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0328 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure pour le nuancier ral à celle construite à partir du nuancier chroma de 3,28 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.26 : Comparaison du nuancier pantone aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| pantone versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|--------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | - 0,0492 [- 0,1641 ; 0,0657] | - 0,0496 [- 0,1686 ; 0,0694] | - 0,0492 [- 0,1658 ; 0,0674] |
| | C_i | 0,0492 [- 0,0767 ; 0,1751] | 0,0496 [- 0,0768 ; 0,1760] | 0,0492 [- 0,0765 ; 0,1749] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,1033 ; 0,1033] | 0 [- 0,0994 ; 0,0994] | 0 [- 0,0914 ; 0,0914] |
| ral | $+C_i$ | 0,0246 [- 0,0857 ; 0,1349] | 0,0248 [- 0,0905 ; 0,1401] | 0,0328 [- 0,0792 ; 0,1448] |
| | C_i | 0,0492 [- 0,0767 ; 0,1751] | 0,0413 [- 0,0851 ; 0,1677] | 0,0328 [- 0,0928 ; 0,1584] |
| | $-C_i$ | - 0,0738 [- 0,1826 ; 0,0350] | - 0,0661 [- 0,1712 ; 0,0390] | - 0,0656 [- 0,1639 ; 0,0327] |
| logc | $+C_i$ | - 0,0492 [- 0,1641 ; 0,0657] | - 0,0496 [- 0,1686 ; 0,0694] | - 0,0492 [- 0,1658 ; 0,0674] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] | 0,033 [- 0,0935 ; 0,1595] | 0,0328 [- 0,0928 ; 0,1584] |
| | $-C_i$ | 0,0164 [- 0,0854 ; 0,1182] | 0,0165 [- 0,0812 ; 0,1142] | 0,0164 [- 0,0730 ; 0,1058] |
| web | $+C_i$ | - 0,0574 [- 0,1727 ; 0,0579] | - 0,0578 [- 0,1771 ; 0,0615] | - 0,0574 [- 0,1744 ; 0,0596] |
| | C_i | 0,0656 [- 0,0602 ; 0,1914] | 0,0661 [- 0,0600 ; 0,1922] | 0,0656 [- 0,0601 ; 0,1913] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,1122 ; 0,0958] | - 0,0082 [- 0,1084 ; 0,0920] | - 0,0082 [- 0,1006 ; 0,0842] |
| html | $+C_i$ | - 0,0246 [- 0,1381 ; 0,0889] | - 0,0248 [- 0,1427 ; 0,0931] | - 0,0246 [- 0,1400 ; 0,0908] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] | 0,033 [- 0,0935 ; 0,1595] | 0,0328 [- 0,0928 ; 0,1584] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,1122 ; 0,0958] | - 0,0082 [- 0,1084 ; 0,0920] | - 0,0082 [- 0,1006 ; 0,0842] |
| chroma | $+C_i$ | - 0,041 [- 0,1554 ; 0,0734] | - 0,0413 [- 0,1599 ; 0,0773] | - 0,041 [- 0,1573 ; 0,0753] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1097 ; 0,1425] | 0,0165 [- 0,1101 ; 0,1431] | 0,0164 [- 0,1091 ; 0,1419] |
| | $-C_i$ | 0,0246 [- 0,0764 ; 0,1256] | 0,0248 [- 0,0720 ; 0,1216] | 0,0246 [- 0,0637 ; 0,1129] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,041 indique que la proportion d'éclaircissement pour la classification libre est inférieure pour le nuancier pantone à celle construite à partir du nuancier chroma de 4,1 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.27 : Comparaison du nuancier logc aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| logc versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|-----------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | 0 [- 0,1176 ; 0,1176] | 0 [- 0,1212 ; 0,1212] | 0 [- 0,1191 ; 0,1191] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1095 ; 0,1423] | 0,0166 [- 0,1097 ; 0,1429] | 0,0164 [- 0,1096 ; 0,1424] |
| | $-C_i$ | - 0,0164 [- 0,1182 ; 0,0854] | - 0,0165 [- 0,1142 ; 0,0812] | - 0,0164 [- 0,1058 ; 0,0730] |
| ral | $+C_i$ | 0,0738 [- 0,0394 ; 0,1870] | 0,0744 [- 0,0432 ; 0,1920] | 0,082 [- 0,0326 ; 0,1966] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1095 ; 0,1423] | 0,0083 [- 0,1180 ; 0,1346] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | - 0,0902 [- 0,1976 ; 0,0172] | - 0,0826 [- 0,1861 ; 0,0209] | - 0,082 [- 0,1784 ; 0,0144] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0492 [- 0,0657 ; 0,1641] | 0,0496 [- 0,0694 ; 0,1686] | 0,0492 [- 0,0674 ; 0,1658] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] | - 0,033 [- 0,1595 ; 0,0935] | - 0,0328 [- 0,1584 ; 0,0928] |
| | $-C_i$ | - 0,0164 [- 0,1182 ; 0,0854] | - 0,0165 [- 0,1142 ; 0,0812] | - 0,0164 [- 0,1058 ; 0,0730] |
| web | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1262 ; 0,1098] | - 0,0082 [- 0,1297 ; 0,1133] | - 0,0082 [- 0,1277 ; 0,1113] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0930 ; 0,1586] | 0,0331 [- 0,0929 ; 0,1591] | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] |
| | $-C_i$ | - 0,0246 [- 0,1271 ; 0,0779] | - 0,0247 [- 0,1232 ; 0,0738] | - 0,0246 [- 0,1150 ; 0,0658] |
| html | $+C_i$ | 0,0246 [- 0,0917 ; 0,1409] | 0,0248 [- 0,0954 ; 0,1450] | 0,0246 [- 0,0934 ; 0,1426] |
| | C_i | 0 [- 0,1260 ; 0,1260] | 0 [- 0,1264 ; 0,1264] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | - 0,0246 [- 0,1271 ; 0,0779] | - 0,0247 [- 0,1232 ; 0,0738] | - 0,0246 [- 0,1150 ; 0,0658] |
| chroma | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1090 ; 0,1254] | 0,0083 [- 0,1126 ; 0,1292] | 0,0082 [- 0,1106 ; 0,1270] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1425 ; 0,1097] | - 0,0165 [- 0,1430 ; 0,1100] | - 0,0164 [- 0,1422 ; 0,1094] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0912 ; 0,1076] | 0,0083 [- 0,0867 ; 0,1033] | 0,0082 [- 0,0780 ; 0,0944] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0164 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure pour le nuancier logc à celle construite à partir du nuancier chroma de 1,64 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.28 : Comparaison du nuancier web aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| web versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|----------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1098 ; 0,1262] | 0,0082 [- 0,1133 ; 0,1297] | 0,0082 [- 0,1113 ; 0,1277] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1421 ; 0,1093] | - 0,0165 [- 0,1424 ; 0,1094] | - 0,0164 [- 0,1425 ; 0,1097] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0958 ; 0,1122] | 0,0082 [- 0,0920 ; 0,1084] | 0,0082 [- 0,0842 ; 0,1006] |
| ral | $+C_i$ | 0,082 [- 0,0316 ; 0,1956] | 0,0826 [- 0,0353 ; 0,2005] | 0,0902 [- 0,0247 ; 0,2051] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1421 ; 0,1093] | - 0,0248 [- 0,1508 ; 0,1012] | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] |
| | $-C_i$ | - 0,0656 [- 0,1751 ; 0,0439] | - 0,0579 [- 0,1638 ; 0,0480] | - 0,0574 [- 0,1566 ; 0,0418] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0574 [- 0,0579 ; 0,1727] | 0,0578 [- 0,0615 ; 0,1771] | 0,0574 [- 0,0596 ; 0,1744] |
| | C_i | - 0,0656 [- 0,1914 ; 0,0602] | - 0,0661 [- 0,1922 ; 0,0600] | - 0,0656 [- 0,1913 ; 0,0601] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0958 ; 0,1122] | 0,0082 [- 0,0920 ; 0,1084] | 0,0082 [- 0,0842 ; 0,1006] |
| logc | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1098 ; 0,1262] | 0,0082 [- 0,1133 ; 0,1297] | 0,0082 [- 0,1113 ; 0,1277] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1586 ; 0,0930] | - 0,0331 [- 0,1591 ; 0,0929] | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] |
| | $-C_i$ | 0,0246 [- 0,0779 ; 0,1271] | 0,0247 [- 0,0738 ; 0,1232] | 0,0246 [- 0,0658 ; 0,1150] |
| html | $+C_i$ | 0,0328 [- 0,0839 ; 0,1495] | 0,033 [- 0,0875 ; 0,1535] | 0,0328 [- 0,0860 ; 0,1516] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1586 ; 0,0930] | - 0,0331 [- 0,1591 ; 0,0929] | - 0,0328 [- 0,1593 ; 0,0937] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,1047 ; 0,1047] | 0 [- 0,1010 ; 0,1010] | 0 [- 0,0937 ; 0,0937] |
| chroma | $+C_i$ | 0,0164 [- 0,1012 ; 0,1340] | 0,0165 [- 0,1047 ; 0,1377] | 0,0164 [- 0,1032 ; 0,1360] |
| | C_i | - 0,0492 [- 0,1750 ; 0,0766] | - 0,0496 [- 0,1757 ; 0,0765] | - 0,0492 [- 0,1756 ; 0,0772] |
| | $-C_i$ | 0,0328 [- 0,0689 ; 0,1345] | 0,033 [- 0,0646 ; 0,1306] | 0,0328 [- 0,0569 ; 0,1225] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0492 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure pour le nuancier web à celle construite à partir du nuancier chroma de 4,92 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.29 : Comparaison du nuancier html aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| html versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|-----------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | - 0,0246 [- 0,1409 ; 0,0917] | 0,0082 [- 0,1450 ; 0,0954] | - 0,0246 [- 0,1426 ; 0,0934] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1095 ; 0,1423] | 0,0166 [- 0,1097 ; 0,1429] | 0,0164 [- 0,1096 ; 0,1424] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0958 ; 0,1122] | 0,0082 [- 0,0920 ; 0,1084] | 0,0082 [- 0,0842 ; 0,1006] |
| ral | $+C_i$ | 0,0492 [- 0,0627 ; 0,1611] | 0,0496 [- 0,0669 ; 0,1661] | 0,0574 [- 0,0559 ; 0,1707] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1095 ; 0,1423] | 0,0083 [- 0,1180 ; 0,1346] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | - 0,0656 [- 0,1751 ; 0,0439] | - 0,0579 [- 0,1638 ; 0,0480] | - 0,0574 [- 0,1566 ; 0,0418] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0246 [- 0,0889 ; 0,1381] | 0,0248 [- 0,0931 ; 0,1427] | 0,0246 [- 0,0908 ; 0,1400] |
| | C_i | - 0,0328 [- 0,1588 ; 0,0932] | - 0,033 [- 0,1595 ; 0,0935] | - 0,0328 [- 0,1584 ; 0,0928] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0958 ; 0,1122] | 0,0082 [- 0,0920 ; 0,1084] | 0,0082 [- 0,0842 ; 0,1006] |
| loge | $+C_i$ | - 0,0246 [- 0,1409 ; 0,0917] | - 0,0248 [- 0,1450 ; 0,0954] | - 0,0246 [- 0,1426 ; 0,0934] |
| | C_i | 0 [- 0,1260 ; 0,1260] | 0 [- 0,1264 ; 0,1264] | 0 [- 0,1259 ; 0,1259] |
| | $-C_i$ | 0,0246 [- 0,0779 ; 0,1271] | 0,0247 [- 0,0738 ; 0,1232] | 0,0246 [- 0,0658 ; 0,1150] |
| web | $+C_i$ | - 0,0328 [- 0,1495 ; 0,0839] | - 0,033 [- 0,1535 ; 0,0875] | - 0,0328 [- 0,1516 ; 0,0860] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0930 ; 0,1586] | 0,0331 [- 0,0929 ; 0,1591] | 0,0328 [- 0,0937 ; 0,1593] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,1047 ; 0,1047] | 0 [- 0,1010 ; 0,1010] | 0 [- 0,0937 ; 0,0937] |
| chroma | $+C_i$ | - 0,0164 [- 0,1323 ; 0,0995] | - 0,0165 [- 0,1363 ; 0,1033] | - 0,0164 [- 0,1345 ; 0,1017] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1425 ; 0,1097] | - 0,0165 [- 0,1430 ; 0,1100] | - 0,0164 [- 0,1427 ; 0,1099] |
| | $-C_i$ | 0,0328 [- 0,0689 ; 0,1345] | 0,033 [- 0,0646 ; 0,1306] | 0,0328 [- 0,0569 ; 0,1225] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0164 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour la classification libre est inférieure pour le nuancier html à celle construite à partir du nuancier chroma de 1,64 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.30 : Comparaison du nuancier chroma aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon la classification – DMISP_1

| chroma versus ... | | classification libre | classification étendue | classification de l'IBGE |
|-------------------|--------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| rgb | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1254 ; 0,1090] | - 0,0083 [- 0,1292 ; 0,1126] | - 0,0082 [- 0,1270 ; 0,1106] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] | 0,0331 [- 0,0932 ; 0,1594] | 0,0328 [- 0,0931 ; 0,1587] |
| | $-C_i$ | - 0,0246 [- 0,1256 ; 0,0764] | - 0,0248 [- 0,1216 ; 0,0720] | - 0,0246 [- 0,1129 ; 0,0637] |
| ral | $+C_i$ | 0,0656 [- 0,0472 ; 0,1784] | 0,0661 [- 0,0511 ; 0,1833] | 0,0738 [- 0,0404 ; 0,1880] |
| | C_i | 0,0328 [- 0,0932 ; 0,1588] | 0,0248 [- 0,1016 ; 0,1512] | 0,0164 [- 0,1094 ; 0,1422] |
| | $-C_i$ | - 0,0984 [- 0,2050 ; 0,0082] | - 0,0909 [- 0,1935 ; 0,0117] | - 0,0902 [- 0,1856 ; 0,0052] |
| pantone | $+C_i$ | 0,041 [- 0,0734 ; 0,1554] | 0,0413 [- 0,0773 ; 0,1599] | 0,041 [- 0,0753 ; 0,1573] |
| | C_i | - 0,0164 [- 0,1425 ; 0,1097] | - 0,0165 [- 0,1431 ; 0,1101] | - 0,0164 [- 0,1419 ; 0,1091] |
| | $-C_i$ | - 0,0246 [- 0,1256 ; 0,0764] | - 0,0248 [- 0,1216 ; 0,0720] | - 0,0246 [- 0,1129 ; 0,0637] |
| loge | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1254 ; 0,1090] | - 0,0083 [- 0,1292 ; 0,1126] | - 0,0082 [- 0,1270 ; 0,1106] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1097 ; 0,1425] | 0,0165 [- 0,1100 ; 0,1430] | 0,0164 [- 0,1094 ; 0,1422] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,1076 ; 0,0912] | - 0,0083 [- 0,1033 ; 0,0867] | - 0,0082 [- 0,0944 ; 0,0780] |
| web | $+C_i$ | - 0,0164 [- 0,1340 ; 0,1012] | - 0,0165 [- 0,1377 ; 0,1047] | - 0,0164 [- 0,1360 ; 0,1032] |
| | C_i | 0,0492 [- 0,0766 ; 0,1750] | 0,0496 [- 0,0765 ; 0,1757] | 0,0492 [- 0,0772 ; 0,1756] |
| | $-C_i$ | - 0,0328 [- 0,1345 ; 0,0689] | - 0,033 [- 0,1306 ; 0,0646] | - 0,0328 [- 0,1225 ; 0,0569] |
| html | $+C_i$ | 0,0164 [- 0,0995 ; 0,1323] | 0,0165 [- 0,1033 ; 0,1363] | 0,0164 [- 0,1017 ; 0,1345] |
| | C_i | 0,0164 [- 0,1097 ; 0,1425] | 0,0165 [- 0,1100 ; 0,1430] | 0,0164 [- 0,1099 ; 0,1427] |
| | $-C_i$ | - 0,0328 [- 0,1345 ; 0,0689] | - 0,033 [- 0,1306 ; 0,0646] | - 0,0328 [- 0,1225 ; 0,0569] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier html le chiffre - 0,0328 indique que la proportion d'assombrissement pour la classification libre est inférieure pour le nuancier chroma à celle construite à partir du nuancier html de 3,28 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Annexe 5.7 : Tests de différence de proportions pour les variables K_j du modèle général d'alter-mobilité selon les nuanciers – DMISP_1

Tableau A.5.31 : Comparaison du nuancier rgb aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| rgb versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|----------------|--------|------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| ral | $+C_i$ | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] | 0,1301 [- 0,0170 ; 0,2432] | 0,0975 [- 0,0152 ; 0,2102] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0,1463 [0,0376 ; 0,2550] | 0,0406 [- 0,0323 ; 0,1135] | 0,0976 [- 0,0160 ; 0,2112] | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] |
| | C_i | - 0,1301 [- 0,2528 ; - 0,0074] | - 0,1138 [- 0,2367 ; 0,0091] | - 0,0488 [- 0,1716 ; 0,0740] | 0,0325 [- 0,0670 ; 0,1320] | - 0,1464 [- 0,2527 ; - 0,0401] | 0,065 [- 0,0386 ; 0,1686] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,13 [- 0,2533 ; - 0,0067] |
| | $-C_i$ | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0163 [- 0,0985 ; 0,0659] | - 0,0488 [- 0,1655 ; 0,0679] | - 0,0731 [- 0,1582 ; 0,0120] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,1057 [- 0,1880 ; - 0,0234] | - 0,0488 [- 0,1067 ; 0,0091] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0487 [- 0,0765 ; 0,1739] | 0,0488 [- 0,0694 ; 0,1670] | 0,0487 [- 0,0672 ; 0,1646] | 0,0244 [- 0,0392 ; 0,0880] | 0,0488 [- 0,0536 ; 0,1512] | 0,0406 [- 0,0323 ; 0,1135] | 0,0488 [- 0,0679 ; 0,1655] | 0,0487 [- 0,0765 ; 0,1739] |
| | C_i | - 0,0488 [- 0,1702 ; 0,0726] | - 0,0487 [- 0,1734 ; 0,0760] | - 0,0488 [- 0,1716 ; 0,0740] | - 0,0326 [- 0,1252 ; 0,0600] | - 0,0488 [- 0,1481 ; 0,0505] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,0487 [- 0,1711 ; 0,0737] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,0908 ; 0,0908] | 0 [- 0,0798 ; 0,0798] | 0 [- 0,1143 ; 0,1143] | 0,0082 [- 0,0649 ; 0,0813] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0081 [- 0,0751 ; 0,0589] | 0 [- 0,0445 ; 0,0445] | 0 [- 0,0867 ; 0,0867] |
| logc | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] | - 0,0082 [- 0,1289 ; 0,1125] | - 0,0082 [- 0,1269 ; 0,1105] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | - 0,0081 [- 0,1052 ; 0,0890] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1276 ; 0,1113] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | C_i | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0 [- 0,1254 ; 0,1254] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | - 0,0488 [- 0,1394 ; 0,0418] | 0,0081 [- 0,0855 ; 0,1017] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] |
| | $-C_i$ | 0,0082 [- 0,0816 ; 0,0980] | 0,0081 [- 0,0704 ; 0,0866] | 0,0081 [- 0,1057 ; 0,1219] | 0,0488 [- 0,0163 ; 0,1139] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0082 [- 0,0555 ; 0,0719] | 0,0081 [- 0,0336 ; 0,0498] | 0,0081 [- 0,0775 ; 0,0937] |
| web | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] | - 0,0082 [- 0,1289 ; 0,1125] | - 0,0082 [- 0,1269 ; 0,1105] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | - 0,0081 [- 0,1052 ; 0,0890] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1276 ; 0,1113] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1028 ; 0,1354] | 0,0163 [- 0,1092 ; 0,1418] | 0,0163 [- 0,1044 ; 0,1373] | - 0,0326 [- 0,1252 ; 0,0600] | 0,0162 [- 0,0765 ; 0,1089] | 0,0163 [- 0,0832 ; 0,1158] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] |
| | $-C_i$ | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1228 ; 0,1066] | 0,0326 [- 0,0359 ; 0,1011] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0081 [- 0,0751 ; 0,0589] | - 0,0082 [- 0,0553 ; 0,0389] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| html | $+C_i$ | 0,0244 [- 0,1011 ; 0,1499] | 0,0244 [- 0,0950 ; 0,1438] | 0,0244 [- 0,0928 ; 0,1416] | 0,0081 [- 0,0589 ; 0,0751] | 0,0244 [- 0,0759 ; 0,1247] | 0,0162 [- 0,0610 ; 0,0934] | 0,0244 [- 0,0936 ; 0,1424] | 0,0244 [- 0,1011 ; 0,1499] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1368 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1414 ; 0,1090] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | - 0,0163 [- 0,1108 ; 0,0782] | - 0,0163 [- 0,1125 ; 0,0799] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | - 0,0163 [- 0,1373 ; 0,1047] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] |
| | $-C_i$ | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1228 ; 0,1066] | 0,0082 [- 0,0649 ; 0,0813] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0162 [- 0,0848 ; 0,0524] | - 0,0082 [- 0,0553 ; 0,0389] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| chroma | $+C_i$ | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1204 ; 0,1204] | 0 [- 0,1184 ; 0,1184] | - 0,0163 [- 0,0879 ; 0,0553] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1276 ; 0,1113] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1368 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1414 ; 0,1090] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | 0,0082 [- 0,0649 ; 0,0813] | 0 [- 0,0945 ; 0,0945] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] |
| | $-C_i$ | 0,0163 [- 0,0724 ; 0,1050] | 0,0162 [- 0,0610 ; 0,0934] | 0,0163 [- 0,0970 ; 0,1296] | 0,0326 [- 0,0359 ; 0,1011] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0082 [- 0,0555 ; 0,0719] | 0,0081 [- 0,0336 ; 0,0498] | 0,0162 [- 0,0683 ; 0,1007] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0163 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour alter1 est inférieure pour le nuancier rgb à celle construite à partir du nuancier chroma de 1,63 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.32 : Comparaison du nuancier ral aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| ral versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|------------|---------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | + C_i | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] | - 0,1301 [- 0,2432 ; 0,0170] | - 0,0975 [- 0,2102 ; 0,0152] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | - 0,1463 [- 0,2550 ; - 0,0376] | - 0,0406 [- 0,1135 ; 0,0323] | - 0,0976 [- 0,2112 ; 0,0160] | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] |
| | C_i | 0,1301 [0,0074 ; 0,2528] | 0,1138 [- 0,0091 ; 0,2367] | 0,0488 [- 0,0740 ; 0,1716] | - 0,0325 [- 0,1320 ; 0,0670] | 0,1464 [0,0401 ; 0,2527] | - 0,065 [- 0,1686 ; 0,0386] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,13 [0,0067 ; 0,2533] |
| | - C_i | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0163 [- 0,0659 ; 0,0985] | 0,0488 [- 0,0679 ; 0,1655] | 0,0731 [- 0,0120 ; 0,1582] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,1057 [0,0234 ; 0,1880] | 0,0488 [- 0,0091 ; 0,1067] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| pantone | + C_i | - 0,0895 [- 0,2122 ; 0,0332] | - 0,0813 [- 0,1921 ; 0,0295] | - 0,0488 [- 0,1588 ; 0,0612] | - 0,0162 [- 0,0703 ; 0,0379] | - 0,0975 [- 0,2102 ; 0,0152] | 0 [- 0,0654 ; 0,0654] | - 0,0488 [- 0,1599 ; 0,0623] | - 0,0895 [- 0,2122 ; 0,0332] |
| | C_i | 0,0813 [- 0,0429 ; 0,2055] | 0,0651 [- 0,0571 ; 0,1873] | 0 [- 0,1241 ; 0,1241] | - 0,0651 [- 0,1610 ; 0,0308] | 0,0976 [- 0,0130 ; 0,2082] | - 0,0975 [- 0,1978 ; 0,0028] | 0 [- 0,1177 ; 0,1177] | 0,0813 [- 0,0434 ; 0,2060] |
| | - C_i | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0163 [- 0,0659 ; 0,0985] | 0,0488 [- 0,0679 ; 0,1655] | 0,0813 [- 0,0026 ; 0,1652] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0976 [0,0140 ; 0,1812] | 0,0488 [- 0,0091 ; 0,1067] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| logc | + C_i | - 0,1464 [- 0,2694 ; - 0,0234] | - 0,1383 [- 0,2517 ; - 0,0249] | - 0,1057 [- 0,2187 ; 0,0073] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | - 0,1544 [- 0,2623 ; - 0,0465] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,1057 [- 0,2197 ; 0,0083] | - 0,1464 [- 0,2694 ; - 0,0234] |
| | C_i | 0,1301 [0,0074 ; 0,2528] | 0,1138 [- 0,0091 ; 0,2367] | 0,0488 [- 0,0740 ; 0,1716] | - 0,0813 [- 0,1753 ; 0,0127] | 0,1545 [0,0490 ; 0,2600] | - 0,065 [- 0,1686 ; 0,0386] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,13 [0,0067 ; 0,2533] |
| | - C_i | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0244 [- 0,0565 ; 0,1053] | 0,0569 [- 0,0594 ; 0,1732] | 0,1219 [0,0449 ; 0,1989] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,1139 [0,0330 ; 0,1948] | 0,0569 [0,0012 ; 0,1126] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] |
| web | + C_i | - 0,1464 [- 0,2694 ; - 0,0234] | - 0,1383 [- 0,2517 ; - 0,0249] | - 0,1057 [- 0,2187 ; 0,0073] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | - 0,1544 [- 0,2623 ; - 0,0465] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,1057 [- 0,2197 ; 0,0083] | - 0,1464 [- 0,2694 ; - 0,0234] |
| | C_i | 0,1464 [0,0244 ; 0,2684] | 0,1301 [0,0071 ; 0,2531] | 0,0651 [- 0,0571 ; 0,1879] | - 0,0651 [- 0,1610 ; 0,0308] | 0,1626 [0,0579 ; 0,2672] | - 0,0487 [- 0,1538 ; 0,0564] | 0,065 [- 0,0551 ; 0,1851] | 0,1463 [0,0236 ; 0,2690] |
| | - C_i | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | 0,0081 [- 0,0753 ; 0,0915] | 0,0407 [- 0,0765 ; 0,1579] | 0,1057 [0,0258 ; 0,1856] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | 0,0976 [0,0140 ; 0,1812] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| html | + C_i | - 0,1138 [- 0,2367 ; 0,0091] | - 0,1057 [- 0,2177 ; 0,0063] | - 0,0731 [- 0,1845 ; 0,0383] | - 0,0325 [- 0,0906 ; 0,0256] | - 0,1219 [- 0,2327 ; - 0,0111] | - 0,0244 [- 0,0945 ; 0,0457] | - 0,0732 [- 0,1857 ; 0,0393] | - 0,1138 [- 0,2367 ; 0,0091] |
| | C_i | 0,1138 [- 0,0094 ; 0,2370] | 0,0976 [- 0,0252 ; 0,2204] | 0,0326 [- 0,0907 ; 0,1559] | - 0,0488 [- 0,1465 ; 0,0489] | 0,1301 [0,0223 ; 0,2379] | - 0,065 [- 0,1686 ; 0,0386] | 0,0325 [- 0,0865 ; 0,1515] | 0,1138 [- 0,0100 ; 0,2376] |
| | - C_i | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | 0,0081 [- 0,0753 ; 0,0915] | 0,0407 [- 0,0765 ; 0,1579] | 0,0813 [- 0,0026 ; 0,1652] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | 0,0895 [0,0046 ; 0,1744] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| chroma | + C_i | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] | - 0,1301 [- 0,2432 ; - 0,0170] | - 0,0975 [- 0,2102 ; 0,0152] | - 0,0569 [- 0,1202 ; 0,0064] | - 0,1463 [- 0,2549 ; - 0,0379] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,1057 [- 0,2197 ; 0,0083] | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] |
| | C_i | 0,1138 [- 0,0094 ; 0,2370] | 0,0976 [- 0,0252 ; 0,2204] | 0,0326 [- 0,0907 ; 0,1559] | - 0,0488 [- 0,1465 ; 0,0489] | 0,1464 [0,0401 ; 0,2527] | - 0,065 [- 0,1686 ; 0,0386] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,1138 [- 0,0100 ; 0,2376] |
| | - C_i | 0,0244 [- 0,0653 ; 0,1141] | 0,0325 [- 0,0472 ; 0,1122] | 0,0651 [- 0,0507 ; 0,1809] | 0,1057 [0,0258 ; 0,1856] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,1139 [0,0330 ; 0,1948] | 0,0569 [0,0012 ; 0,1126] | 0,0243 [- 0,0612 ; 0,1098] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,1382 indique que la proportion d'éclaircissement pour alter1 est inférieure pour le nuancier ral à celle construite à partir du nuancier chroma de 13,82 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

Tableau A.5.33 : Comparaison du nuancier pantone aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| pantone versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|----------------|---------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | + C_i | - 0,0487 [- 0,1739 ; 0,0765] | - 0,0488 [- 0,1670 ; 0,0694] | - 0,0487 [- 0,1646 ; 0,0672] | - 0,0244 [- 0,0880 ; 0,0392] | - 0,0488 [- 0,1512 ; 0,0536] | - 0,0406 [- 0,1135 ; 0,0323] | - 0,0488 [- 0,1655 ; 0,0679] | - 0,0487 [- 0,1739 ; 0,0765] |
| | C_i | 0,0488 [- 0,0726 ; 0,1702] | 0,0487 [- 0,0760 ; 0,1734] | 0,0488 [- 0,0740 ; 0,1716] | 0,0326 [- 0,0600 ; 0,1252] | 0,0488 [- 0,0505 ; 0,1481] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,0487 [- 0,0737 ; 0,1711] |
| | - C_i | 0 [- 0,0908 ; 0,0908] | 0 [- 0,0798 ; 0,0798] | 0 [- 0,1143 ; 0,1143] | - 0,0082 [- 0,0813 ; 0,0649] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0081 [- 0,0589 ; 0,0751] | 0 [- 0,0445 ; 0,0445] | 0 [- 0,0867 ; 0,0867] |
| ral | + C_i | 0,0895 [- 0,0332 ; 0,2122] | 0,0813 [- 0,0295 ; 0,1921] | 0,0488 [- 0,0612 ; 0,1588] | 0,0162 [- 0,0379 ; 0,0703] | 0,0975 [- 0,0152 ; 0,2102] | 0 [- 0,0654 ; 0,0654] | 0,0488 [- 0,0623 ; 0,1599] | 0,0895 [- 0,0332 ; 0,2122] |
| | C_i | - 0,0813 [- 0,2055 ; 0,0429] | - 0,0651 [- 0,1873 ; 0,0571] | 0 [- 0,1241 ; 0,1241] | 0,0651 [- 0,0308 ; 0,1610] | - 0,0976 [- 0,2082 ; 0,0130] | 0,0975 [- 0,0028 ; 0,1978] | 0 [- 0,1177 ; 0,1177] | - 0,0813 [- 0,2060 ; 0,0434] |
| | - C_i | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0163 [- 0,0985 ; 0,0659] | - 0,0488 [- 0,1655 ; 0,0679] | - 0,0813 [- 0,1652 ; 0,0026] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0976 [- 0,1812 ; - 0,0140] | - 0,0488 [- 0,1067 ; 0,0091] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| logc | + C_i | - 0,0569 [- 0,1821 ; 0,0633] | - 0,057 [- 0,1755 ; 0,0615] | - 0,0569 [- 0,1732 ; 0,0594] | - 0,0244 [- 0,0880 ; 0,0392] | - 0,0569 [- 0,1585 ; 0,0447] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,0569 [- 0,1740 ; 0,0602] | - 0,0569 [- 0,1821 ; 0,0683] |
| | C_i | 0,0488 [- 0,0726 ; 0,1702] | 0,0487 [- 0,0760 ; 0,1734] | 0,0488 [- 0,0740 ; 0,1716] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] | 0,0569 [- 0,0416 ; 0,1554] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,0487 [- 0,0737 ; 0,1711] |
| | - C_i | 0,0082 [- 0,0816 ; 0,0980] | 0,0081 [- 0,0704 ; 0,0866] | 0,0081 [- 0,1057 ; 0,1219] | 0,0406 [- 0,0229 ; 0,1041] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0163 [- 0,0491 ; 0,0817] | 0,0081 [- 0,0336 ; 0,0498] | 0,0081 [- 0,0775 ; 0,0937] |
| web | + C_i | - 0,0569 [- 0,1821 ; 0,0633] | - 0,057 [- 0,1755 ; 0,0615] | - 0,0569 [- 0,1732 ; 0,0594] | - 0,0244 [- 0,0880 ; 0,0392] | - 0,0569 [- 0,1585 ; 0,0447] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,0569 [- 0,1740 ; 0,0602] | - 0,0569 [- 0,1821 ; 0,0683] |
| | C_i | 0,0651 [- 0,0556 ; 0,1858] | 0,065 [- 0,0598 ; 0,1898] | 0,0651 [- 0,0571 ; 0,1873] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] | 0,065 [- 0,0326 ; 0,1626] | 0,0488 [- 0,0473 ; 0,1449] | 0,065 [- 0,0551 ; 0,1851] | 0,065 [- 0,0568 ; 0,1868] |
| | - C_i | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1228 ; 0,1066] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | - 0,0082 [- 0,0553 ; 0,0389] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| html | + C_i | - 0,0243 [- 0,1494 ; 0,1008] | - 0,0244 [- 0,1416 ; 0,0928] | - 0,0243 [- 0,1390 ; 0,0904] | - 0,0163 [- 0,0782 ; 0,0456] | - 0,0244 [- 0,1290 ; 0,0802] | - 0,0244 [- 0,0945 ; 0,0457] | - 0,0244 [- 0,1400 ; 0,0912] | - 0,0243 [- 0,1494 ; 0,1008] |
| | C_i | 0,0325 [- 0,0895 ; 0,1545] | 0,0325 [- 0,0921 ; 0,1571] | 0,0326 [- 0,0907 ; 0,1559] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0325 [- 0,0685 ; 0,1335] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0325 [- 0,0865 ; 0,1515] | 0,0325 [- 0,0904 ; 0,1554] |
| | - C_i | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0082 [- 0,0892 ; 0,0728] | - 0,0081 [- 0,1228 ; 0,1066] | 0 [- 0,0717 ; 0,0717] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0081 [- 0,0783 ; 0,0621] | - 0,0082 [- 0,0553 ; 0,0389] | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] |
| chroma | + C_i | - 0,0487 [- 0,1739 ; 0,0765] | - 0,0488 [- 0,1670 ; 0,0694] | - 0,0487 [- 0,1646 ; 0,0672] | - 0,0407 [- 0,1076 ; 0,0262] | - 0,0488 [- 0,1512 ; 0,0536] | - 0,0488 [- 0,1231 ; 0,0255] | - 0,0569 [- 0,1740 ; 0,0602] | - 0,0487 [- 0,1739 ; 0,0765] |
| | C_i | 0,0325 [- 0,0895 ; 0,1545] | 0,0325 [- 0,0921 ; 0,1571] | 0,0326 [- 0,0907 ; 0,1559] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0488 [- 0,0505 ; 0,1481] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0488 [- 0,0708 ; 0,1684] | 0,0325 [- 0,0904 ; 0,1554] |
| | - C_i | 0,0163 [- 0,0724 ; 0,1050] | 0,0162 [- 0,0610 ; 0,0934] | 0,0163 [- 0,0970 ; 0,1296] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0081 [- 0,0336 ; 0,0498] | 0,0162 [- 0,0683 ; 0,1007] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0487 indique que la proportion d'éclaircissement pour alter1 est inférieure pour le nuancier pantone à celle construite à partir du nuancier chroma de 4,87 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.34 : Comparaison du nuancier logc aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| logc versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|-------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] | 0,0082 [- 0,1125 ; 0,1289] | 0,0082 [- 0,1105 ; 0,1269] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | 0,0081 [- 0,0890 ; 0,1052] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1113 ; 0,1276] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | C_i | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0 [- 0,1254 ; 0,1254] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | 0,0488 [- 0,0418 ; 0,1394] | - 0,0081 [- 0,1017 ; 0,0855] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,0980 ; 0,0816] | - 0,0081 [- 0,0866 ; 0,0704] | - 0,0081 [- 0,1219 ; 0,1057] | - 0,0488 [- 0,1139 ; 0,0163] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0082 [- 0,0719 ; 0,0555] | - 0,0081 [- 0,0498 ; 0,0336] | - 0,0081 [- 0,0937 ; 0,0775] |
| ral | $+C_i$ | 0,1464 [0,0234 ; 0,2694] | 0,1383 [0,0249 ; 0,2517] | 0,1057 [- 0,0073 ; 0,2187] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0,1544 [0,0465 ; 0,2623] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,1057 [- 0,0083 ; 0,2197] | 0,1464 [0,0234 ; 0,2694] |
| | C_i | - 0,1301 [- 0,2528 ; - 0,0074] | - 0,1138 [- 0,2367 ; 0,0091] | - 0,0488 [- 0,1716 ; 0,0740] | 0,0813 [- 0,0127 ; 0,1753] | - 0,1545 [- 0,2600 ; - 0,0490] | 0,065 [- 0,0386 ; 0,1686] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,13 [- 0,2533 ; - 0,0067] |
| | $-C_i$ | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0244 [- 0,1053 ; 0,0565] | - 0,0569 [- 0,1732 ; 0,0594] | - 0,1219 [- 0,1989 ; - 0,0449] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,1139 [- 0,1948 ; - 0,0330] | - 0,0569 [- 0,1126 ; - 0,0012] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0569 [- 0,0633 ; 0,1821] | 0,057 [- 0,0615 ; 0,1755] | 0,0569 [- 0,0594 ; 0,1732] | 0,0244 [- 0,0392 ; 0,0880] | 0,0569 [- 0,0447 ; 0,1585] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,0569 [- 0,0602 ; 0,1740] | 0,0569 [- 0,0683 ; 0,1821] |
| | C_i | - 0,0488 [- 0,1702 ; 0,0726] | - 0,0487 [- 0,1734 ; 0,0760] | - 0,0488 [- 0,1716 ; 0,0740] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] | - 0,0569 [- 0,1554 ; 0,0416] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,0487 [- 0,1711 ; 0,0737] |
| | $-C_i$ | - 0,0082 [- 0,0980 ; 0,0816] | - 0,0081 [- 0,0866 ; 0,0704] | - 0,0081 [- 0,1219 ; 0,1057] | - 0,0406 [- 0,1041 ; 0,0229] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0163 [- 0,0817 ; 0,0491] | - 0,0081 [- 0,0498 ; 0,0336] | - 0,0081 [- 0,0937 ; 0,0775] |
| web | $+C_i$ | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] | 0 [- 0,1191 ; 0,1191] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | 0 [- 0,0963 ; 0,0963] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1028 ; 0,1354] | 0,0163 [- 0,1092 ; 0,1418] | 0,0163 [- 0,1047 ; 0,1373] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0163 [- 0,0832 ; 0,1158] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] |
| | $-C_i$ | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0163 [- 0,0960 ; 0,0634] | - 0,0162 [- 0,1305 ; 0,0981] | - 0,0162 [- 0,0743 ; 0,0419] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0163 [- 0,0817 ; 0,0491] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] |
| html | $+C_i$ | 0,0326 [- 0,0929 ; 0,1581] | 0,0326 [- 0,0871 ; 0,1523] | 0,0326 [- 0,0850 ; 0,1502] | 0,0081 [- 0,0589 ; 0,0751] | 0,0325 [- 0,0670 ; 0,1320] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] | 0,0325 [- 0,0858 ; 0,1508] | 0,0326 [- 0,0929 ; 0,1581] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1414 ; 0,1090] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | 0,0325 [- 0,0562 ; 0,1212] | - 0,0244 [- 0,1197 ; 0,0709] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | - 0,0163 [- 0,1373 ; 0,1047] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] |
| | $-C_i$ | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0163 [- 0,0960 ; 0,0634] | - 0,0162 [- 0,1305 ; 0,0981] | - 0,0406 [- 0,1041 ; 0,0229] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] |
| chroma | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] | 0,0082 [- 0,1125 ; 0,1289] | 0,0085 [- 0,1102 ; 0,1272] | - 0,0163 [- 0,0879 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0990 ; 0,1052] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1414 ; 0,1090] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | 0,0325 [- 0,0562 ; 0,1212] | - 0,0081 [- 0,1017 ; 0,0855] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] |
| | $-C_i$ | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] | 0,0081 [- 0,0678 ; 0,0840] | 0,0082 [- 0,1046 ; 0,1210] | - 0,0162 [- 0,0743 ; 0,0419] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] | 0 [- 0,0387 ; 0,0387] | 0,0081 [- 0,0753 ; 0,0915] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0163 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour alter1 est inférieure pour le nuancier logc à celle construite à partir du nuancier chroma de 1,63 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.35 : Comparaison du nuancier web aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| web versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|------------|--------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] | 0,0082 [- 0,1125 ; 0,1289] | 0,0082 [- 0,1105 ; 0,1269] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | 0,0081 [- 0,0890 ; 0,1052] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1113 ; 0,1276] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1354 ; 0,1028] | - 0,0163 [- 0,1418 ; 0,1092] | - 0,0163 [- 0,1373 ; 0,1044] | 0,0326 [- 0,0600 ; 0,1252] | - 0,0162 [- 0,1089 ; 0,0765] | - 0,0163 [- 0,1158 ; 0,0832] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] |
| | $-C_i$ | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1066 ; 0,1228] | - 0,0326 [- 0,1011 ; 0,0359] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0081 [- 0,0589 ; 0,0751] | 0,0082 [- 0,0389 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| ral | $+C_i$ | 0,1464 [0,0234 ; 0,2694] | 0,1383 [0,0249 ; 0,2517] | 0,1057 [- 0,0073 ; 0,2187] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0,1544 [0,0465 ; 0,2623] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,1057 [- 0,0083 ; 0,2197] | 0,1464 [0,0234 ; 0,2694] |
| | C_i | - 0,1464 [- 0,2684 ; - 0,0244] | - 0,1301 [- 0,2531 ; - 0,0071] | - 0,0651 [- 0,1879 ; 0,0571] | 0,0651 [- 0,0308 ; 0,1610] | - 0,1626 [- 0,2672 ; - 0,0579] | 0,0487 [- 0,0564 ; 0,1538] | - 0,065 [- 0,1851 ; 0,0551] | - 0,1463 [- 0,2690 ; - 0,0236] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | - 0,0081 [- 0,0915 ; 0,0753] | - 0,0407 [- 0,1579 ; 0,0765] | - 0,1057 [- 0,1856 ; - 0,0258] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | - 0,0976 [- 0,1812 ; - 0,0140] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0569 [- 0,0633 ; 0,1821] | 0,057 [- 0,0615 ; 0,1755] | 0,0569 [- 0,0594 ; 0,1732] | 0,0244 [- 0,0392 ; 0,0880] | 0,0569 [- 0,0447 ; 0,1585] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,0569 [- 0,0602 ; 0,1740] | 0,0569 [- 0,0683 ; 0,1821] |
| | C_i | - 0,0651 [- 0,1858 ; 0,0556] | - 0,065 [- 0,1898 ; 0,0598] | - 0,0651 [- 0,1873 ; 0,0571] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] | - 0,065 [- 0,1626 ; 0,0326] | - 0,0488 [- 0,1449 ; 0,0473] | - 0,065 [- 0,1851 ; 0,0551] | - 0,065 [- 0,1868 ; 0,0568] |
| | $-C_i$ | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1066 ; 0,1228] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | 0,0082 [- 0,0389 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| logc | $+C_i$ | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] | 0 [- 0,1191 ; 0,1191] | 0 [- 0,0686 ; 0,0686] | 0 [- 0,0963 ; 0,0963] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1354 ; 0,1028] | - 0,0163 [- 0,1418 ; 0,1092] | - 0,0163 [- 0,1373 ; 0,1047] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] | - 0,0081 [- 0,0998 ; 0,0836] | - 0,0163 [- 0,1158 ; 0,0832] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] |
| | $-C_i$ | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0163 [- 0,0634 ; 0,0960] | 0,0162 [- 0,0981 ; 0,1305] | 0,0162 [- 0,0419 ; 0,0743] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0163 [- 0,0491 ; 0,0817] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] |
| html | $+C_i$ | 0,0326 [- 0,0929 ; 0,1581] | 0,0326 [- 0,0871 ; 0,1523] | 0,0326 [- 0,0850 ; 0,1502] | 0,0081 [- 0,0589 ; 0,0751] | 0,0325 [- 0,0670 ; 0,1320] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] | 0,0325 [- 0,0858 ; 0,1508] | 0,0326 [- 0,0929 ; 0,1581] |
| | C_i | - 0,0326 [- 0,1523 ; 0,0871] | - 0,0325 [- 0,1578 ; 0,0928] | - 0,0325 [- 0,1540 ; 0,0890] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0163 [- 0,1158 ; 0,0832] | - 0,0325 [- 0,1540 ; 0,0890] | - 0,0325 [- 0,1534 ; 0,0884] |
| | $-C_i$ | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1152 ; 0,1152] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | 0 [- 0,0387 ; 0,0387] | - 0,0081 [- 0,0783 ; 0,0621] | 0 [- 0,0496 ; 0,0496] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| chroma | $+C_i$ | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] | 0,0082 [- 0,1125 ; 0,1289] | 0,0082 [- 0,1105 ; 0,1269] | - 0,0163 [- 0,0879 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0890 ; 0,1052] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | 0,0082 [- 0,1174 ; 0,1338] |
| | C_i | - 0,0326 [- 0,1523 ; 0,0871] | - 0,0325 [- 0,1578 ; 0,0928] | - 0,0325 [- 0,1540 ; 0,0890] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | - 0,0162 [- 0,1089 ; 0,0765] | - 0,0163 [- 0,1158 ; 0,0832] | - 0,0162 [- 0,1382 ; 0,1058] | - 0,0325 [- 0,1534 ; 0,0884] |
| | $-C_i$ | 0,0244 [- 0,0653 ; 0,1141] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] | 0,0244 [- 0,0894 ; 0,1382] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0163 [- 0,0491 ; 0,0817] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0243 [- 0,0612 ; 0,1098] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0326 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour alter1 est inférieure pour le nuancier web à celle construite à partir du nuancier chroma de 3,26 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.36 : Comparaison du nuancier html aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| | | alter-déclarations | | | | | | | |
|-------------|---------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| html versus | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | + C_i | - 0,0244 [- 0,1499 ; 0,1011] | - 0,0244 [- 0,1438 ; 0,0950] | - 0,0244 [- 0,1416 ; 0,0928] | - 0,0081 [- 0,0751 ; 0,0589] | - 0,0244 [- 0,1247 ; 0,0759] | - 0,0162 [- 0,0934 ; 0,0610] | - 0,0244 [- 0,1424 ; 0,0936] | - 0,0244 [- 0,1499 ; 0,1011] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1368] | 0,0162 [- 0,1090 ; 0,1414] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | 0,0163 [- 0,0782 ; 0,1108] | 0,0163 [- 0,0799 ; 0,1125] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0,0163 [- 0,1047 ; 0,1373] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] |
| | - C_i | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1066 ; 0,1228] | - 0,0082 [- 0,0813 ; 0,0649] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0162 [- 0,0524 ; 0,0848] | 0,0082 [- 0,0389 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| ral | + C_i | 0,1138 [- 0,0091 ; 0,2367] | 0,1057 [- 0,0063 ; 0,2177] | 0,0731 [- 0,0383 ; 0,1845] | 0,0325 [- 0,0256 ; 0,0906] | 0,1219 [0,0111 ; 0,2327] | 0,0244 [- 0,0457 ; 0,0945] | 0,0732 [- 0,0393 ; 0,1857] | 0,1138 [- 0,0091 ; 0,2367] |
| | C_i | - 0,1138 [- 0,2370 ; 0,0094] | - 0,0976 [- 0,2204 ; 0,0252] | - 0,0326 [- 0,1559 ; 0,0907] | 0,0488 [- 0,0489 ; 0,1465] | - 0,1301 [- 0,2379 ; - 0,0223] | 0,065 [- 0,0386 ; 0,1686] | - 0,0325 [- 0,1515 ; 0,0865] | - 0,1138 [- 0,2376 ; 0,0100] |
| | - C_i | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | - 0,0081 [- 0,0915 ; 0,0753] | - 0,0407 [- 0,1579 ; 0,0765] | - 0,0813 [- 0,1652 ; 0,0026] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | - 0,0895 [- 0,1744 ; - 0,0046] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| pantone | + C_i | 0,0243 [- 0,1008 ; 0,1494] | 0,0244 [- 0,0928 ; 0,1416] | 0,0243 [- 0,0904 ; 0,1390] | 0,0163 [- 0,0456 ; 0,0782] | 0,0244 [- 0,0802 ; 0,1290] | 0,0244 [- 0,0457 ; 0,0945] | 0,0244 [- 0,0912 ; 0,1400] | 0,0243 [- 0,1008 ; 0,1494] |
| | C_i | - 0,0325 [- 0,1545 ; 0,0895] | - 0,0325 [- 0,1571 ; 0,0921] | - 0,0326 [- 0,1559 ; 0,0907] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0325 [- 0,1335 ; 0,0685] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0325 [- 0,1515 ; 0,0865] | - 0,0325 [- 0,1554 ; 0,0904] |
| | - C_i | 0,0081 [- 0,0836 ; 0,0998] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1066 ; 0,1228] | 0 [- 0,0717 ; 0,0717] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0081 [- 0,0621 ; 0,0783] | 0,0082 [- 0,0389 ; 0,0553] | 0,0081 [- 0,0796 ; 0,0958] |
| logc | + C_i | - 0,0326 [- 0,1581 ; 0,0929] | - 0,0326 [- 0,1523 ; 0,0871] | - 0,0326 [- 0,1502 ; 0,0850] | - 0,0081 [- 0,0751 ; 0,0589] | - 0,0325 [- 0,1320 ; 0,0670] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] | - 0,0325 [- 0,1508 ; 0,0858] | - 0,0326 [- 0,1581 ; 0,0929] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0162 [- 0,1090 ; 0,1414] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | - 0,0325 [- 0,1212 ; 0,0562] | 0,0244 [- 0,0709 ; 0,1197] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0,0163 [- 0,1047 ; 0,1373] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] |
| | - C_i | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0163 [- 0,0634 ; 0,0960] | 0,0162 [- 0,0981 ; 0,1305] | 0,0406 [- 0,0229 ; 0,1041] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] |
| web | + C_i | - 0,0326 [- 0,1581 ; 0,0929] | - 0,0326 [- 0,1523 ; 0,0871] | - 0,0326 [- 0,1502 ; 0,0850] | - 0,0081 [- 0,0751 ; 0,0589] | - 0,0325 [- 0,1320 ; 0,0670] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] | - 0,0325 [- 0,1508 ; 0,0858] | - 0,0326 [- 0,1581 ; 0,0929] |
| | C_i | 0,0326 [- 0,0871 ; 0,1523] | 0,0325 [- 0,0928 ; 0,1578] | 0,0325 [- 0,0890 ; 0,1540] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | 0,0325 [- 0,0619 ; 0,1269] | 0,0163 [- 0,0832 ; 0,1158] | 0,0325 [- 0,0890 ; 0,1540] | 0,0325 [- 0,0884 ; 0,1534] |
| | - C_i | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1152 ; 0,1152] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | 0 [- 0,0387 ; 0,0387] | 0,0081 [- 0,0621 ; 0,0783] | 0 [- 0,0496 ; 0,0496] | 0 [- 0,0888 ; 0,0888] |
| chroma | + C_i | - 0,0244 [- 0,1499 ; 0,1011] | - 0,0244 [- 0,1438 ; 0,0950] | - 0,0244 [- 0,1416 ; 0,0928] | - 0,0244 [- 0,0945 ; 0,0457] | - 0,0244 [- 0,1247 ; 0,0759] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] | - 0,0325 [- 0,1508 ; 0,0858] | - 0,0244 [- 0,1499 ; 0,1011] |
| | C_i | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] | 0 [- 0,1251 ; 0,1251] | 0 [- 0,1225 ; 0,1225] | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | 0,0163 [- 0,0799 ; 0,1125] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0,0163 [- 0,1047 ; 0,1373] | 0 [- 0,1220 ; 0,1220] |
| | - C_i | 0,0244 [- 0,0653 ; 0,1141] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] | 0,0244 [- 0,0894 ; 0,1382] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0244 [- 0,0426 ; 0,0914] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0243 [- 0,0612 ; 0,1098] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier chroma le chiffre - 0,0244 indique que la proportion d'éclaircissement pour alter1 est inférieure pour le nuancier html à celle construite à partir du nuancier chroma de 2,44 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Tableau A.5.37 : Comparaison du nuancier chroma aux autres nuanciers – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon l'alter-déclarant – DMISP_1

| chroma versus | | alter-déclarations | | | | | | | |
|---------------|--------|-------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| | | alter1 | alter2 | alter3 | alter4 | alter5 | alter6 | alter7 | alter8 |
| rgb | $+C_i$ | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1204 ; 0,1204] | 0 [- 0,1184 ; 0,1184] | 0,0163 [- 0,0553 ; 0,0879] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0,0082 [- 0,0728 ; 0,0892] | 0,0081 [- 0,1113 ; 0,1276] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1368] | 0,0162 [- 0,1090 ; 0,1414] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | - 0,0082 [- 0,0813 ; 0,0649] | 0 [- 0,0945 ; 0,0945] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] |
| | $-C_i$ | - 0,0163 [- 0,1050 ; 0,0724] | - 0,0162 [- 0,0934 ; 0,0610] | - 0,0163 [- 0,1296 ; 0,0970] | - 0,0326 [- 0,1011 ; 0,0359] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0082 [- 0,0719 ; 0,0555] | - 0,0081 [- 0,0498 ; 0,0336] | - 0,0162 [- 0,1007 ; 0,0683] |
| ral | $+C_i$ | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] | 0,1301 [0,0170 ; 0,2432] | 0,0975 [- 0,0152 ; 0,2102] | 0,0569 [- 0,0064 ; 0,1202] | 0,1463 [0,0379 ; 0,2549] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,1057 [- 0,0083 ; 0,2197] | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] |
| | C_i | - 0,1138 [- 0,2370 ; 0,0094] | - 0,0976 [- 0,2204 ; 0,0252] | - 0,0326 [- 0,1559 ; 0,0907] | 0,0488 [- 0,0489 ; 0,1465] | - 0,1464 [- 0,2527 ; - 0,0401] | 0,065 [- 0,0386 ; 0,1686] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,1138 [- 0,2376 ; 0,0100] |
| | $-C_i$ | - 0,0244 [- 0,1141 ; 0,0653] | - 0,0325 [- 0,1122 ; 0,0472] | - 0,0651 [- 0,1809 ; 0,0507] | - 0,1057 [- 0,1856 ; - 0,0258] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,1139 [- 0,1948 ; - 0,0330] | - 0,0569 [- 0,1126 ; - 0,0012] | - 0,0243 [- 0,1098 ; 0,0612] |
| pantone | $+C_i$ | 0,0487 [- 0,0765 ; 0,1739] | 0,0488 [- 0,0694 ; 0,1670] | 0,0487 [- 0,0672 ; 0,1646] | 0,0407 [- 0,0262 ; 0,1076] | 0,0488 [- 0,0536 ; 0,1512] | 0,0488 [- 0,0255 ; 0,1231] | 0,0569 [- 0,0602 ; 0,1740] | 0,0487 [- 0,0765 ; 0,1739] |
| | C_i | - 0,0325 [- 0,1545 ; 0,0895] | - 0,0325 [- 0,1571 ; 0,0921] | - 0,0326 [- 0,1559 ; 0,0907] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0488 [- 0,1481 ; 0,0505] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0488 [- 0,1684 ; 0,0708] | - 0,0325 [- 0,1554 ; 0,0904] |
| | $-C_i$ | - 0,0163 [- 0,1050 ; 0,0724] | - 0,0162 [- 0,0934 ; 0,0610] | - 0,0163 [- 0,1296 ; 0,0970] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | - 0,0325 [- 0,1269 ; 0,0619] | - 0,0081 [- 0,0498 ; 0,0336] | - 0,0162 [- 0,1007 ; 0,0683] |
| logc | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] | - 0,0082 [- 0,1289 ; 0,1125] | - 0,0085 [- 0,1272 ; 0,1102] | 0,0163 [- 0,0553 ; 0,0879] | - 0,0081 [- 0,1052 ; 0,0990] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0162 [- 0,1090 ; 0,1414] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | - 0,0325 [- 0,1212 ; 0,0562] | 0,0081 [- 0,0855 ; 0,1017] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | 0 [- 0,1215 ; 0,1215] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] |
| | $-C_i$ | - 0,0081 [- 0,0958 ; 0,0796] | - 0,0081 [- 0,0840 ; 0,0678] | - 0,0082 [- 0,1210 ; 0,1046] | 0,0162 [- 0,0419 ; 0,0743] | 0 [- 0,0318 ; 0,0318] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] | 0 [- 0,0387 ; 0,0387] | - 0,0081 [- 0,0915 ; 0,0753] |
| web | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] | - 0,0082 [- 0,1289 ; 0,1125] | - 0,0082 [- 0,1269 ; 0,1105] | 0,0163 [- 0,0553 ; 0,0879] | - 0,0081 [- 0,1052 ; 0,0890] | 0 [- 0,0822 ; 0,0822] | 0 [- 0,1198 ; 0,1198] | - 0,0082 [- 0,1338 ; 0,1174] |
| | C_i | 0,0326 [- 0,0871 ; 0,1523] | 0,0325 [- 0,0928 ; 0,1578] | 0,0325 [- 0,0890 ; 0,1540] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | 0,0162 [- 0,0765 ; 0,1089] | 0,0163 [- 0,0832 ; 0,1158] | 0,0162 [- 0,1058 ; 0,1382] | 0,0325 [- 0,0884 ; 0,1534] |
| | $-C_i$ | - 0,0244 [- 0,1141 ; 0,0653] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] | - 0,0244 [- 0,1382 ; 0,0894] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0163 [- 0,0817 ; 0,0491] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0243 [- 0,1098 ; 0,0612] |
| html | $+C_i$ | 0,0244 [- 0,1011 ; 0,1499] | 0,0244 [- 0,0950 ; 0,1438] | 0,0244 [- 0,0928 ; 0,1416] | 0,0244 [- 0,0457 ; 0,0945] | 0,0244 [- 0,0759 ; 0,1247] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] | 0,0325 [- 0,0858 ; 0,1508] | 0,0244 [- 0,1011 ; 0,1499] |
| | C_i | 0 [- 0,1210 ; 0,1210] | 0 [- 0,1251 ; 0,1251] | 0 [- 0,1225 ; 0,1225] | 0 [- 0,0927 ; 0,0927] | - 0,0163 [- 0,1125 ; 0,0799] | 0 [- 0,0979 ; 0,0979] | - 0,0163 [- 0,1373 ; 0,1047] | 0 [- 0,1220 ; 0,1220] |
| | $-C_i$ | - 0,0244 [- 0,1141 ; 0,0653] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] | - 0,0244 [- 0,1382 ; 0,0894] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0244 [- 0,0914 ; 0,0426] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0243 [- 0,1098 ; 0,0612] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour le nuancier html le chiffre - 0,0244 indique que la proportion d'assombrissement pour alter1 est inférieure pour le nuancier chroma à celle construite à partir du nuancier html de 2,44 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

Annexe 5.8 : Tests de différence de proportions pour les variables K_j du modèle général d'alter-mobilité selon les alter-déclarants – DMISP_1

Tableau A.5.38 : Comparaison du premier alter-déclarant aux autres alter-déclarants – différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement selon les nuanciers – DMISP_1

| alter1 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter2 | $+C_i$ | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] | 0,1301 [0,0170 ; 0,2432] | 0,1383 [0,0177 ; 0,2588] | 0,1382 [0,0149 ; 0,2615] | 0,1382 [0,0149 ; 0,2615] | 0,1382 [0,0163 ; 0,2601] | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] |
| | C_i | - 0,1789 [- 0,3015 ; - 0,0563] | - 0,1626 [- 0,2856 ; - 0,0396] | - 0,1788 [- 0,3023 ; - 0,0553] | - 0,1789 [- 0,3015 ; - 0,0563] | - 0,1789 [- 0,3009 ; - 0,0569] | - 0,1788 [- 0,3018 ; - 0,0557] | - 0,1788 [- 0,3018 ; - 0,0557] |
| | $-C_i$ | 0,0407 [- 0,0447 ; 0,1261] | 0,0325 [- 0,0562 ; 0,1212] | 0,0407 [- 0,0447 ; 0,1261] | 0,0406 [- 0,0426 ; 0,1238] | 0,0406 [- 0,0470 ; 0,1282] | 0,0406 [- 0,0470 ; 0,1282] | 0,0406 [- 0,0402 ; 0,1214] |
| alter3 | $+C_i$ | 0,1626 [0,0406 ; 0,1846] | 0,1219 [0,0082 ; 0,2356] | 0,1626 [0,0433 ; 0,2818] | 0,1626 [0,0402 ; 0,2850] | 0,1626 [0,0402 ; 0,2850] | 0,1626 [0,0418 ; 0,2834] | 0,1626 [0,0406 ; 0,1846] |
| | C_i | - 0,0244 [- 0,1450 ; 0,0962] | 0,0569 [- 0,0679 ; 0,1817] | - 0,0244 [- 0,1479 ; 0,9991] | - 0,0244 [- 0,1450 ; 0,0962] | - 0,0244 [- 0,1438 ; 0,0950] | - 0,0243 [- 0,1460 ; 0,0974] | - 0,0243 [- 0,1460 ; 0,0974] |
| | $-C_i$ | - 0,1382 [- 0,2414 ; - 0,0350] | - 0,1789 [- 0,2856 ; - 0,0722] | - 0,1382 [- 0,2414 ; - 0,0350] | - 0,1383 [- 0,2401 ; - 0,0365] | - 0,1382 [- 0,2427 ; - 0,0337] | - 0,1382 [- 0,2427 ; - 0,0337] | - 0,1382 [- 0,2385 ; - 0,0379] |
| alter4 | $+C_i$ | 0,4146 [0,3134 ; 0,5158] | 0,317 [0,2249 ; 0,4091] | 0,3903 [0,2929 ; 0,4877] | 0,4228 [0,3216 ; 0,524] | 0,4228 [0,3216 ; 0,524] | 0,3983 [0,2983 ; 0,4983] | 0,3983 [0,2950 ; 0,5016] |
| | C_i | - 0,4715 [- 0,5802 ; - 0,3628] | - 0,3089 [- 0,4235 ; - 0,1943] | - 0,4553 [- 0,5625 ; - 0,3481] | - 0,5203 [- 0,6239 ; - 0,4167] | - 0,5204 [- 0,6150 ; - 0,4158] | - 0,4715 [- 0,5993 ; - 0,3637] | - 0,4715 [- 0,5993 ; - 0,3637] |
| | $-C_i$ | 0,0569 [- 0,0262 ; 0,1400] | - 0,0081 [- 0,1017 ; 0,0855] | 0,0651 [- 0,0167 ; 0,1469] | 0,0975 [0,0240 ; 0,1710] | 0,0976 [0,0188 ; 0,1764] | 0,0732 [- 0,0096 ; 0,1560] | 0,0732 [- 0,0021 ; 0,1485] |
| alter5 | $+C_i$ | - 0,3171 [- 0,4297 ; - 0,2045] | - 0,309 [- 0,4284 ; - 0,1896] | - 0,317 [- 0,4331 ; - 0,2009] | - 0,317 [- 0,4289 ; - 0,2051] | - 0,317 [- 0,4289 ; - 0,2051] | - 0,3171 [- 0,4316 ; - 0,2026] | - 0,3171 [- 0,4297 ; - 0,2045] |
| | C_i | 0,1789 [0,0710 ; 0,2868] | 0,1626 [0,0413 ; 0,2839] | 0,1789 [0,0650 ; 0,2928] | 0,187 [0,0799 ; 0,2941] | 0,1788 [0,0733 ; 0,2843] | 0,1789 [0,0688 ; 0,2890] | 0,1952 [0,0866 ; 0,3037] |
| | $-C_i$ | 0,1382 [0,0702 ; 0,2062] | 0,1463 [0,0770 ; 0,2156] | 0,1382 [0,0702 ; 0,2062] | 0,13 [0,0633 ; 0,1967] | 0,1382 [0,0672 ; 0,2092] | 0,1382 [0,0672 ; 0,2092] | 0,1219 [0,0566 ; 0,1872] |
| alter6 | $+C_i$ | 0,3821 [0,2669 ; 0,4873] | 0,2845 [0,1876 ; 0,3814] | 0,374 [0,2743 ; 0,4737] | 0,3821 [0,2760 ; 0,4882] | 0,3821 [0,2760 ; 0,4882] | 0,3739 [0,2708 ; 0,4770] | 0,3739 [0,2678 ; 0,4800] |
| | C_i | - 0,4634 [- 0,5728 ; - 0,3540] | - 0,2683 [- 0,3859 ; - 0,1507] | - 0,4471 [- 0,5552 ; - 0,3390] | - 0,4634 [- 0,5728 ; - 0,3540] | - 0,4634 [- 0,5735 ; - 0,3533] | - 0,4471 [- 0,5572 ; - 0,3370] | - 0,4471 [- 0,5572 ; - 0,3370] |
| | $-C_i$ | 0,0813 [0,0022 ; 0,1604] | - 0,0163 [- 0,1108 ; 0,0782] | 0,0732 [- 0,0073 ; 0,1537] | 0,0813 [0,0048 ; 0,1578] | 0,0813 [- 0,0002 ; 0,1628] | 0,0732 [- 0,0096 ; 0,1560] | 0,0732 [- 0,0021 ; 0,1485] |
| alter7 | $+C_i$ | 0,1544 [0,0320 ; 0,2768] | 0,1138 [- 0,0005 ; 0,2281] | 0,1545 [0,0348 ; 0,2742] | 0,1545 [0,0318 ; 0,2772] | 0,1545 [0,0318 ; 0,2772] | 0,1544 [0,0332 ; 0,2756] | 0,1463 [0,0236 ; 0,2690] |
| | C_i | - 0,2764 [- 0,3970 ; - 0,1558] | - 0,1951 [- 0,3167 ; - 0,0735] | - 0,2764 [- 0,3967 ; - 0,1561] | - 0,2764 [- 0,3970 ; - 0,1557] | - 0,2765 [- 0,3976 ; - 0,1560] | - 0,2764 [- 0,3971 ; - 0,1557] | - 0,2601 [- 0,3814 ; - 0,1388] |
| | $-C_i$ | 0,122 [0,0505 ; 0,1935] | 0,0813 [- 0,0002 ; 0,1628] | 0,122 [0,0505 ; 0,1935] | 0,1219 [0,0534 ; 0,1904] | 0,1219 [0,0476 ; 0,1962] | 0,1219 [0,0476 ; 0,1962] | 0,1138 [0,0467 ; 0,1809] |
| alter8 | $+C_i$ | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1204 ; 0,1204] | 0 [- 0,1249 ; 0,1249] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1254 ; 0,1254] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1417 ; 0,1093] | - 0,0162 [- 0,1395 ; 0,1071] | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0163 [- 0,1354 ; 0,1028] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] | - 0,0162 [- 0,1377 ; 0,1053] |
| | $-C_i$ | 0,0163 [- 0,0725 ; 0,1050] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0163 [- 0,0725 ; 0,1050] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0163 [- 0,0744 ; 0,1070] | 0,0162 [- 0,0683 ; 0,1007] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student. Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0163 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour le nuancier rgb est inférieure pour alter1 à celle avec alter8 de 1,63 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.39 : Comparaison du deuxième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter2 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | loge | web | html | chroma |
| alter1 | $+C_i$ | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] | - 0,1301 [- 0,2432 ; - 0,0170] | - 0,1383 [- 0,2588 ; 0,0177] | - 0,1382 [- 0,2615 ; 0,0149] | - 0,1382 [- 0,2615 ; - 0,0149] | - 0,1382 [- 0,2601 ; 0,0163] | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] |
| | C_i | 0,1789 [0,0563 ; 0,3015] | 0,1626 [0,0396 ; 0,2856] | 0,1788 [0,0553 ; 0,3023] | 0,1789 [0,0563 ; 0,3015] | 0,1789 [0,0569 ; 0,3009] | 0,1788 [0,0557 ; 0,3018] | 0,1788 [0,0557 ; 0,3018] |
| | $-C_i$ | - 0,0407 [- 0,1261 ; 0,0447] | - 0,0325 [- 0,1212 ; 0,0562] | - 0,0407 [- 0,1261 ; 0,0447] | - 0,0406 [- 0,1238 ; 0,0426] | - 0,0406 [- 0,1282 ; 0,0470] | - 0,0406 [- 0,1282 ; 0,0470] | - 0,0406 [- 0,1214 ; 0,0402] |
| alter3 | $+C_i$ | 0,0244 [- 0,0950 ; 0,1438] | - 0,0082 [- 0,1142 ; 0,0978] | 0,0243 [- 0,0904 ; 0,1390] | 0,0244 [- 0,0956 ; 0,1444] | 0,0244 [- 0,0956 ; 0,1444] | 0,0244 [- 0,0928 ; 0,1416] | 0,0244 [- 0,0950 ; 0,1438] |
| | C_i | 0,1545 [0,0310 ; 0,2780] | 0,2195 [0,0972 ; 0,3417] | 0,1544 [0,0303 ; 0,2785] | 0,1545 [0,0310 ; 0,2780] | 0,1545 [0,0315 ; 0,2775] | 0,1545 [0,0307 ; 0,2783] | 0,1545 [0,0307 ; 0,2783] |
| | $-C_i$ | - 0,1789 [- 0,2774 ; - 0,0803] | - 0,2114 [- 0,3147 ; - 0,1081] | - 0,1789 [- 0,2774 ; - 0,0803] | - 0,1789 [- 0,2759 ; - 0,0819] | - 0,1788 [- 0,2789 ; - 0,0787] | - 0,1788 [- 0,2789 ; - 0,0787] | - 0,1788 [- 0,2741 ; - 0,0835] |
| alter4 | $+C_i$ | 0,2764 [0,1784 ; 0,3744] | 0,1869 [0,1046 ; 0,2692] | 0,252 [0,1602 ; 0,3438] | 0,2846 [0,1862 ; 0,3830] | 0,2846 [0,1862 ; 0,3830] | 0,2601 [0,1644 ; 0,3557] | 0,2601 [0,1600 ; 0,3602] |
| | C_i | - 0,2926 [- 0,4044 ; - 0,1808] | - 0,1463 [- 0,2581 ; - 0,0345] | - 0,2765 [- 0,3844 ; - 0,1686] | - 0,3414 [- 0,4483 ; - 0,2345] | - 0,3415 [- 0,4502 ; - 0,2328] | - 0,2927 [- 0,4028 ; - 0,1826] | - 0,2927 [- 0,4028 ; - 0,1826] |
| | $-C_i$ | 0,0162 [- 0,0610 ; 0,0934] | - 0,0406 [- 0,1302 ; 0,0490] | 0,0244 [- 0,0514 ; 0,1002] | 0,0569 [- 0,0098 ; 0,1236] | 0,057 [- 0,0158 ; 0,1298] | 0,0326 [- 0,0445 ; 0,1097] | 0,0326 [- 0,0359 ; 0,1011] |
| alter5 | $+C_i$ | - 0,4553 [- 0,5650 ; - 0,3456] | - 0,4391 [- 0,5511 ; - 0,3270] | - 0,4553 [- 0,5667 ; - 0,3439] | - 0,4552 [- 0,5645 ; - 0,3459] | - 0,4552 [- 0,5645 ; - 0,3459] | - 0,4553 [- 0,5661 ; - 0,3445] | - 0,4553 [- 0,5650 ; - 0,3456] |
| | C_i | 0,3578 [0,2468 ; 0,4688] | 0,3252 [0,2065 ; 0,4438] | 0,3577 [0,2432 ; 0,4722] | 0,3659 [0,2556 ; 0,4761] | 0,3577 [0,2481 ; 0,4672] | 0,3577 [0,2454 ; 0,4700] | 0,374 [0,2631 ; 0,4848] |
| | $-C_i$ | 0,0975 [0,0368 ; 0,1582] | 0,1138 [0,0500 ; 0,1776] | 0,0975 [0,0368 ; 0,1582] | 0,0894 [0,0303 ; 0,1484] | 0,0976 [0,0333 ; 0,1619] | 0,0976 [0,0333 ; 0,1619] | 0,0813 [0,0240 ; 0,1386] |
| alter6 | $+C_i$ | 0,2439 [0,1418 ; 0,3460] | 0,1544 [0,9667 ; 0,2421] | 0,2357 [0,1415 ; 0,3299] | 0,2439 [0,1405 ; 0,3473] | 0,2439 [0,1405 ; 0,3473] | 0,2357 [0,1368 ; 0,3346] | 0,2357 [0,1326 ; 0,3388] |
| | C_i | - 0,2845 [- 0,3970 ; - 0,1720] | - 0,1057 [- 0,2206 ; - 0,0092] | - 0,2683 [- 0,3770 ; - 0,1596] | - 0,2845 [- 0,3970 ; - 0,1720] | - 0,2845 [- 0,3985 ; - 0,1705] | - 0,2683 [- 0,3806 ; - 0,1560] | - 0,2683 [- 0,3806 ; - 0,1560] |
| | $-C_i$ | 0,0406 [- 0,0323 ; 0,1135] | - 0,0488 [- 0,1394 ; 0,0418] | 0,0325 [- 0,0419 ; 0,1069] | 0,0407 [- 0,0293 ; 0,1107] | 0,0407 [- 0,0350 ; 0,1164] | 0,0326 [- 0,0445 ; 0,1097] | 0,0326 [- 0,0359 ; 0,1011] |
| alter7 | $+C_i$ | 0,0162 [- 0,1035 ; 0,1359] | - 0,0163 [- 0,1229 ; 0,0903] | 0,0162 [- 0,0990 ; 0,1314] | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0162 [- 0,1014 ; 0,1338] | 0,0081 [- 0,1120 ; 0,1282] |
| | C_i | - 0,0975 [- 0,2210 ; 0,0260] | - 0,0325 [- 0,1515 ; 0,0865] | - 0,0976 [- 0,2185 ; 0,0233] | - 0,0975 [- 0,2210 ; 0,0260] | - 0,0976 [- 0,2216 ; 0,0264] | - 0,0976 [- 0,2204 ; 0,0252] | - 0,0813 [- 0,2046 ; 0,0420] |
| | $-C_i$ | 0,0813 [0,0167 ; 0,1459] | 0,0488 [- 0,0282 ; 0,1258] | 0,0813 [0,0167 ; 0,1459] | 0,0813 [0,0202 ; 0,1424] | 0,0813 [0,0134 ; 0,1492] | 0,0813 [0,0134 ; 0,1492] | 0,0732 [0,0138 ; 0,1326] |
| alter8 | $+C_i$ | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] | - 0,1301 [- 0,2432 ; - 0,0170] | - 0,1383 [- 0,2588 ; - 0,0177] | - 0,1382 [- 0,2615 ; - 0,0149] | - 0,1382 [- 0,2615 ; - 0,0149] | - 0,1382 [- 0,2601 ; - 0,0163] | - 0,1382 [- 0,2612 ; - 0,0152] |
| | C_i | 0,1626 [0,0394 ; 0,2858] | 0,1464 [0,0234 ; 0,2694] | 0,1626 [0,0387 ; 0,2865] | 0,1626 [0,0394 ; 0,2858] | 0,1626 [0,0399 ; 0,2853] | 0,1626 [0,0390 ; 0,2862] | 0,1626 [0,0390 ; 0,2862] |
| | $-C_i$ | - 0,0244 [- 0,1077 ; 0,0589] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] | - 0,0244 [- 0,1077 ; 0,0589] | - 0,0244 [- 0,1053 ; 0,0565] | - 0,0243 [- 0,1098 ; 0,0612] | - 0,0243 [- 0,1098 ; 0,0612] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0244 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter2 à celle avec alter8 de 2,44 points de pourcentage. Cette différence est statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.40 : Comparaison du troisième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter3 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|----------------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | loge | web | html | chroma |
| alter1 | $+C_i$ | - 0,1626 [- 0,1846 ; - 0,0406] | - 0,1219 [- 0,2356 ; - 0,0082] | - 0,1626 [- 0,2818 ; - 0,0433] | - 0,1626 [- 0,2850 ; - 0,0402] | - 0,1626 [- 0,2850 ; - 0,0402] | - 0,1626 [- 0,2834 ; 0,0418] | - 0,1626 [- 0,1846 ; - 0,0406] |
| | C_i | 0,0244 [- 0,0962 ; 0,1450] | - 0,0569 [- 0,1817 ; 0,0679] | 0,0244 [- 0,9991 ; 0,1479] | 0,0244 [- 0,0962 ; 0,1450] | 0,0244 [- 0,0950 ; 0,1438] | 0,0243 [- 0,0974 ; 0,1460] | 0,0243 [- 0,0974 ; 0,1460] |
| | $-C_i$ | 0,1382 [0,0350 ; 0,2414] | 0,1789 [0,0722 ; 0,2856] | 0,1382 [0,0350 ; 0,2414] | 0,1383 [0,0365 ; 0,2401] | 0,1382 [0,0337 ; 0,2427] | 0,1382 [0,0337 ; 0,2427] | 0,1382 [0,0379 ; 0,2385] |
| alter2 | $+C_i$ | - 0,0244 [- 0,1438 ; 0,0950] | 0,0082 [- 0,0978 ; 0,1142] | - 0,0243 [- 0,1390 ; 0,0904] | - 0,0244 [- 0,1444 ; 0,0956] | - 0,0244 [- 0,1444 ; 0,0956] | - 0,0244 [- 0,1416 ; 0,0928] | - 0,0244 [- 0,1438 ; 0,0950] |
| | C_i | - 0,1545 [- 0,2780 ; - 0,0310] | - 0,2195 [- 0,3417 ; - 0,0972] | - 0,1544 [- 0,2785 ; - 0,0303] | - 0,1545 [- 0,2780 ; - 0,0310] | - 0,1545 [- 0,2775 ; - 0,0315] | - 0,1545 [- 0,2783 ; - 0,0307] | - 0,1545 [- 0,2783 ; - 0,0307] |
| | $-C_i$ | 0,1789 [0,0803 ; 0,2774] | 0,2114 [0,1081 ; 0,3147] | 0,1789 [0,0803 ; 0,2774] | 0,1789 [0,0819 ; 0,2759] | 0,1788 [0,0787 ; 0,2789] | 0,1788 [0,0787 ; 0,2789] | 0,1788 [0,0835 ; 0,2741] |
| alter4 | $+C_i$ | 0,252 [0,1552 ; 0,3488] | 0,1951 [0,1119 ; 0,2783] | 0,2277 [0,1376 ; 0,3178] | 0,2602 [0,1630 ; 0,3574] | 0,2602 [0,1630 ; 0,3574] | 0,2357 [0,1415 ; 0,3299] | 0,2357 [0,1368 ; 0,3346] |
| | C_i | - 0,4471 [- 0,5567 ; - 0,3375] | - 0,3658 [- 0,4796 ; - 0,2510] | - 0,4309 [- 0,5388 ; - 0,3230] | - 0,4959 [- 0,6006 ; - 0,3912] | - 0,496 [- 0,6018 ; - 0,3902] | - 0,4472 [- 0,5558 ; - 0,3386] | - 0,4472 [- 0,5558 ; - 0,3386] |
| | $-C_i$ | 0,1951 [0,0986 ; 0,2916] | 0,1708 [0,0633 ; 0,2783] | 0,2033 [0,1079 ; 0,2987] | 0,2358 [0,1470 ; 0,3246] | 0,2358 [0,1433 ; 0,3283] | 0,2114 [0,1155 ; 0,3073] | 0,2114 [0,1207 ; 0,3021] |
| alter5 | $+C_i$ | - 0,4797 [- 0,5883 ; - 0,3710] | - 0,4309 [- 0,5436 ; - 0,3182] | - 0,4796 [- 0,5896 ; - 0,3696] | - 0,4796 [- 0,5879 ; - 0,3713] | - 0,4796 [- 0,5879 ; - 0,3713] | - 0,4797 [- 0,5892 ; - 0,3702] | - 0,4797 [- 0,5883 ; - 0,3710] |
| | C_i | 0,2033 [0,0944 ; 0,3122] | 0,1057 [- 0,0148 ; 0,2262] | 0,2033 [0,0888 ; 0,3178] | 0,2114 [0,1033 ; 0,3195] | 0,2032 [0,0966 ; 0,3098] | 0,2032 [0,0923 ; 0,3141] | 0,2195 [0,1101 ; 0,3289] |
| | $-C_i$ | 0,2764 [0,1925 ; 0,3603] | 0,3252 [0,2380 ; 0,4124] | 0,2764 [0,1925 ; 0,3603] | 0,2683 [0,1851 ; 0,3515] | 0,2764 [0,1905 ; 0,3623] | 0,2764 [0,1905 ; 0,3623] | 0,2601 [0,1775 ; 0,3426] |
| alter6 | $+C_i$ | 0,2195 [0,1185 ; 0,3204] | 0,1626 [0,0741 ; 0,2510] | 0,2114 [0,1189 ; 0,3039] | 0,2195 [0,1172 ; 0,3218] | 0,2195 [0,1172 ; 0,3218] | 0,2113 [0,1138 ; 0,3088] | 0,2113 [0,1094 ; 0,3132] |
| | C_i | - 0,439 [- 0,5494 ; - 0,3286] | - 0,3252 [- 0,4420 ; - 0,2084] | - 0,4227 [- 0,5314 ; - 0,3140] | - 0,439 [- 0,5494 ; - 0,3286] | - 0,439 [- 0,5502 ; - 0,3278] | - 0,4228 [- 0,5337 ; - 0,3119] | - 0,4228 [- 0,5337 ; - 0,3119] |
| | $-C_i$ | 0,2195 [0,1264 ; 0,3126] | 0,1626 [0,0543 ; 0,2709] | 0,2114 [0,1171 ; 0,3057] | 0,2196 [0,1283 ; 0,3109] | 0,2195 [0,1247 ; 0,3143] | 0,2114 [0,1155 ; 0,3073] | 0,2114 [0,1207 ; 0,3021] |
| alter7 | $+C_i$ | - 0,0082 [- 0,1269 ; 0,1105] | - 0,0081 [- 0,1153 ; 0,0991] | - 0,0081 [- 0,1219 ; 0,1057] | - 0,0081 [- 0,1275 ; 0,1113] | - 0,0081 [- 0,1275 ; 0,1113] | - 0,0082 [- 0,1247 ; 0,1083] | - 0,0163 [- 0,1354 ; 0,1028] |
| | C_i | - 0,252 [- 0,3735 ; - 0,1305] | - 0,252 [- 0,3729 ; - 0,1311] | - 0,252 [- 0,3729 ; - 0,1311] | - 0,252 [- 0,3735 ; - 0,1305] | - 0,2521 [- 0,3736 ; - 0,1306] | - 0,2521 [- 0,3736 ; - 0,1306] | - 0,2358 [- 0,3578 ; - 0,1138] |
| | $-C_i$ | 0,2602 [0,1735 ; 0,3469] | 0,2602 [0,1630 ; 0,3574] | 0,2602 [0,1735 ; 0,3469] | 0,2602 [0,1755 ; 0,3449] | 0,2601 [0,1714 ; 0,3488] | 0,2601 [0,1714 ; 0,3488] | 0,252 [0,1680 ; 0,3360] |
| alter8 | $+C_i$ | - 0,1626 [- 0,2846 ; - 0,0406] | - 0,1219 [- 0,2356 ; - 0,0082] | - 0,1626 [- 0,2818 ; - 0,0433] | - 0,1626 [- 0,2850 ; - 0,0402] | - 0,1626 [- 0,2850 ; - 0,0402] | - 0,1626 [- 0,2834 ; - 0,0418] | - 0,1626 [- 0,2846 ; - 0,0406] |
| | C_i | 0,0081 [- 0,1132 ; 0,1294] | - 0,0731 [- 0,1979 ; 0,0517] | 0,0082 [- 0,1157 ; 0,1321] | 0,0081 [- 0,1132 ; 0,1294] | 0,0081 [- 0,1120 ; 0,1282] | 0,0081 [- 0,1142 ; 0,1304] | 0,0081 [- 0,1142 ; 0,1304] |
| | $-C_i$ | 0,1545 [0,0531 ; 0,2559] | 0,1952 [0,0902 ; 0,3002] | 0,1545 [0,0531 ; 0,2559] | 0,1545 [0,0545 ; 0,2545] | 0,1545 [0,0517 ; 0,2573] | 0,1545 [0,0517 ; 0,2573] | 0,1544 [0,0560 ; 0,2528] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre – 16,26 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter3 à celle avec alter8 de 16,26 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

**Tableau A.5.41 : Comparaison du quatrième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter4 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter1 | $+C_i$ | - 0,4146 [- 0,5158 ; - 0,3134] | - 0,317 [- 0,4091 ; - 0,2249] | - 0,3903 [- 0,4877 ; - 0,2929] | - 0,4228 [- 0,524 ; - 0,3216] | - 0,4228 [- 0,524 ; - 0,3216] | - 0,3983 [- 0,4983 ; - 0,2983] | - 0,3983 [- 0,5016 ; - 0,2950] |
| | C_i | 0,4715 [0,3628 ; 0,5802] | 0,3089 [0,1943 ; 0,4235] | 0,4553 [0,3481 ; 0,5625] | 0,5203 [0,4167 ; 0,6239] | 0,5204 [0,4158 ; 0,6150] | 0,4715 [0,3637 ; 0,5993] | 0,4715 [0,3637 ; 0,5993] |
| | $-C_i$ | - 0,0569 [- 0,1400 ; 0,0262] | 0,0081 [- 0,0855 ; 0,1017] | - 0,0651 [- 0,1469 ; 0,0167] | - 0,0975 [- 0,1710 ; - 0,0240] | - 0,0976 [- 0,1764 ; - 0,0188] | - 0,0732 [- 0,1560 ; 0,0096] | - 0,0732 [- 0,1485 ; 0,0021] |
| alter2 | $+C_i$ | - 0,2764 [- 0,3744 ; - 0,1784] | - 0,1869 [- 0,2692 ; - 0,1046] | - 0,252 [- 0,3438 ; - 0,1602] | - 0,2846 [- 0,3830 ; - 0,1862] | - 0,2846 [- 0,3830 ; - 0,1862] | - 0,2601 [- 0,3557 ; - 0,1644] | - 0,2601 [- 0,3602 ; - 0,1600] |
| | C_i | 0,2926 [0,1808 ; 0,4044] | 0,1463 [0,0345 ; 0,2581] | 0,2765 [0,1686 ; 0,3844] | 0,3414 [0,2345 ; 0,4483] | 0,3415 [0,2328 ; 0,4502] | 0,2927 [0,1826 ; 0,4028] | 0,2927 [0,1826 ; 0,4028] |
| | $-C_i$ | - 0,0162 [- 0,0934 ; 0,0610] | 0,0406 [- 0,0490 ; 0,1302] | - 0,0244 [- 0,1002 ; 0,0514] | - 0,0569 [- 0,1236 ; 0,0098] | - 0,057 [- 0,1298 ; 0,0158] | - 0,0326 [- 0,1097 ; 0,0445] | - 0,0326 [- 0,1011 ; 0,0359] |
| alter3 | $+C_i$ | - 0,252 [- 0,3488 ; - 0,1552] | - 0,1951 [- 0,2783 ; - 0,1119] | - 0,2277 [- 0,3178 ; - 0,1376] | - 0,2602 [- 0,3574 ; - 0,1630] | - 0,2602 [- 0,3574 ; - 0,1630] | - 0,2357 [- 0,3299 ; - 0,1415] | - 0,2357 [- 0,3346 ; - 0,1368] |
| | C_i | 0,4471 [0,3375 ; 0,5567] | 0,3658 [0,2510 ; 0,4796] | 0,4309 [0,3230 ; 0,5388] | 0,4959 [0,3912 ; 0,6006] | 0,496 [0,3902 ; 0,6018] | 0,4472 [0,3386 ; 0,5558] | 0,4472 [0,3386 ; 0,5558] |
| | $-C_i$ | - 0,1951 [- 0,2916 ; - 0,0986] | - 0,1708 [- 0,2783 ; - 0,0633] | - 0,2033 [- 0,2987 ; - 0,1079] | - 0,2358 [- 0,3246 ; - 0,1470] | - 0,2358 [- 0,3283 ; - 0,1433] | - 0,2114 [- 0,3073 ; - 0,1155] | - 0,2114 [- 0,3021 ; - 0,1207] |
| alter5 | $+C_i$ | - 0,7317 [- 0,8163 ; - 0,6471] | - 0,626 [- 0,7168 ; - 0,5352] | - 0,7073 [- 0,7932 ; - 0,6214] | - 0,7309 [- 0,8234 ; - 0,6562] | - 0,7309 [- 0,8234 ; - 0,6562] | - 0,7154 [- 0,8014 ; - 0,6294] | - 0,7154 [- 0,8024 ; - 0,6284] |
| | C_i | 0,6504 [0,5550 ; 0,7458] | 0,4715 [0,3615 ; 0,5814] | 0,6342 [0,5375 ; 0,7309] | 0,7073 [0,6186 ; 0,7960] | 0,6992 [0,6094 ; 0,7890] | 0,6504 [0,5551 ; 0,7457] | 0,6667 [0,5731 ; 0,7603] |
| | $-C_i$ | 0,0813 [0,0240 ; 0,1386] | 0,1544 [0,0839 ; 0,2249] | 0,0731 [0,0177 ; 0,1285] | 0,0325 [- 0,0119 ; 0,0769] | 0,0406 [- 0,0110 ; 0,0922] | 0,065 [0,0074 ; 0,1226] | 0,0487 [- 0,0005 ; 0,0979] |
| alter6 | $+C_i$ | - 0,0325 [- 0,1069 ; 0,0419] | - 0,0325 [- 0,0906 ; 0,0256] | - 0,0163 [- 0,0782 ; 0,0456] | - 0,0407 [- 0,1164 ; 0,0350] | - 0,0407 [- 0,1164 ; 0,0350] | - 0,0244 [- 0,0945 ; 0,0457] | - 0,0244 [- 0,1029 ; 0,0541] |
| | C_i | 0,0081 [- 0,00890 ; 0,1052] | 0,0406 [- 0,0652 ; 0,1464] | 0,0082 [- 0,0816 ; 0,0980] | 0,0569 [- 0,0346 ; 0,1484] | 0,057 [- 0,0381 ; 0,1521] | 0,0244 [- 0,0709 ; 0,1197] | 0,0244 [- 0,0709 ; 0,1197] |
| | $-C_i$ | 0,0244 [- 0,0457 ; 0,0945] | - 0,0082 [- 0,1036 ; 0,0872] | 0,0081 [- 0,0621 ; 0,0783] | - 0,0162 [- 0,0743 ; 0,0419] | - 0,0163 [- 0,0817 ; 0,0491] | 0 [- 0,0717 ; 0,0717] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] |
| alter7 | $+C_i$ | - 0,2602 [- 0,3574 ; - 0,1630] | - 0,2032 [- 0,2872 ; - 0,1192] | - 0,2358 [- 0,3265 ; - 0,1451] | - 0,2683 [- 0,3659 ; - 0,1707] | - 0,2683 [- 0,3659 ; - 0,1707] | - 0,2439 [- 0,3386 ; - 0,1492] | - 0,252 [- 0,3517 ; - 0,1522] |
| | C_i | 0,1951 [0,0855 ; 0,3047] | 0,1138 [0,0034 ; 0,2242] | 0,1789 [0,0747 ; 0,2831] | 0,2439 [0,1392 ; 0,3486] | 0,2439 [0,1369 ; 0,3509] | 0,1951 [0,0877 ; 0,3025] | 0,2114 [0,1033 ; 0,3195] |
| | $-C_i$ | 0,0651 [0,0037 ; 0,1265] | 0,0894 [0,0068 ; 0,1720] | 0,0569 [- 0,0028 ; 0,1166] | 0,0244 [- 0,0227 ; 0,0715] | 0,0243 [- 0,0318 ; 0,0804] | 0,0487 [- 0,0129 ; 0,1103] | 0,0406 [- 0,0110 ; 0,0922] |
| alter8 | $+C_i$ | - 0,4146 [- 0,5158 ; - 0,3134] | - 0,317 [- 0,4091 ; - 0,2249] | - 0,3903 [- 0,4877 ; - 0,2929] | - 0,4228 [- 0,524 ; - 0,3216] | - 0,4228 [- 0,524 ; - 0,3216] | - 0,3983 [- 0,4983 ; - 0,2983] | - 0,3983 [- 0,5016 ; - 0,2950] |
| | C_i | 0,4552 [0,3459 ; 0,5645] | 0,2927 [0,1780 ; 0,4073] | 0,4391 [0,3314 ; 0,5468] | 0,504 [0,3996 ; 0,6083] | 0,5041 [0,3987 ; 0,6095] | 0,4553 [0,3469 ; 0,5637] | 0,4553 [0,3469 ; 0,5637] |
| | $-C_i$ | - 0,0406 [- 0,1214 ; 0,0402] | 0,0244 [- 0,0673 ; 0,1161] | - 0,0488 [- 0,1283 ; 0,0307] | - 0,0813 [- 0,1522 ; - 0,0103] | - 0,0813 [- 0,1578 ; - 0,0048] | - 0,0569 [- 0,1376 ; 0,0238] | - 0,057 [- 0,1298 ; 0,0158] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,0406 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter4 à celle avec alter8 de 4,06 points de pourcentage. Cette différence statistiquement non significative car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.42 : Comparaison du cinquième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter5 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter1 | $+C_i$ | 0,3171 [0,2045 ; 0,4297] | 0,309 [0,1896 ; 0,4284] | 0,317 [0,2009 ; 0,4331] | 0,317 [0,2051 ; 0,4289] | 0,317 [0,2051 ; 0,4289] | 0,3171 [0,2026 ; 0,4316] | 0,3171 [0,2045 ; 0,4297] |
| | C_i | - 0,1789 [- 0,2868 ; - 0,0710] | - 0,1626 [- 0,2839 ; - 0,0413] | - 0,1789 [- 0,2928 ; - 0,0650] | - 0,187 [- 0,2941 ; - 0,0799] | - 0,1788 [- 0,2843 ; - 0,0733] | - 0,1789 [- 0,2890 ; - 0,0688] | - 0,1952 [- 0,3037 ; - 0,0866] |
| | $-C_i$ | - 0,1382 [- 0,2062 ; - 0,0702] | - 0,1463 [- 0,2156 ; - 0,0770] | - 0,1382 [- 0,2062 ; - 0,0702] | - 0,13 [- 0,1967 ; - 0,0633] | - 0,1382 [- 0,2092 ; - 0,0672] | - 0,1382 [- 0,2092 ; - 0,0672] | - 0,1219 [- 0,1872 ; - 0,0566] |
| alter2 | $+C_i$ | 0,4553 [0,3456 ; 0,5650] | 0,4391 [0,3270 ; 0,5511] | 0,4553 [0,3439 ; 0,5667] | 0,4552 [0,3459 ; 0,5645] | 0,4552 [0,3459 ; 0,5645] | 0,4553 [0,3445 ; 0,5661] | 0,4553 [0,3456 ; 0,5650] |
| | C_i | - 0,3578 [- 0,4688 ; - 0,2468] | - 0,3252 [- 0,4438 ; - 0,2065] | - 0,3577 [- 0,4722 ; - 0,2432] | - 0,3659 [- 0,4761 ; - 0,2556] | - 0,3577 [- 0,4672 ; - 0,2481] | - 0,3577 [- 0,4700 ; - 0,2454] | - 0,374 [- 0,4848 ; - 0,2631] |
| | $-C_i$ | - 0,0975 [- 0,1582 ; - 0,0368] | - 0,1138 [- 0,1776 ; - 0,0500] | - 0,0975 [- 0,1582 ; - 0,0368] | - 0,0894 [- 0,1484 ; - 0,0303] | - 0,0976 [- 0,1619 ; - 0,0333] | - 0,0976 [- 0,1619 ; - 0,0333] | - 0,0813 [- 0,1386 ; - 0,0240] |
| alter3 | $+C_i$ | 0,4797 [0,3710 ; 0,5883] | 0,4309 [0,3182 ; 0,5436] | 0,4796 [0,3696 ; 0,5896] | 0,4796 [0,3713 ; 0,5879] | 0,4796 [0,3713 ; 0,5879] | 0,4797 [0,3702 ; 0,5892] | 0,4797 [0,3710 ; 0,5883] |
| | C_i | - 0,2033 [- 0,3122 ; - 0,0944] | - 0,1057 [- 0,2262 ; 0,0148] | - 0,2033 [- 0,3178 ; - 0,0888] | - 0,2114 [- 0,3195 ; - 0,1033] | - 0,2032 [- 0,3098 ; - 0,0966] | - 0,2032 [- 0,3141 ; - 0,0923] | - 0,2195 [- 0,3289 ; - 0,1101] |
| | $-C_i$ | - 0,2764 [- 0,3603 ; - 0,1925] | - 0,3252 [- 0,4124 ; - 0,2380] | - 0,2764 [- 0,3603 ; - 0,1925] | - 0,2683 [- 0,3515 ; - 0,1851] | - 0,2764 [- 0,3623 ; - 0,1905] | - 0,2764 [- 0,3623 ; - 0,1905] | - 0,2601 [- 0,3426 ; - 0,1775] |
| alter4 | $+C_i$ | 0,7317 [0,6471 ; 0,8163] | 0,626 [0,5352 ; 0,7168] | 0,7073 [0,6214 ; 0,7932] | 0,7309 [0,6562 ; 0,8234] | 0,7309 [0,6562 ; 0,8234] | 0,7154 [0,6294 ; 0,8014] | 0,7154 [0,6284 ; 0,8024] |
| | C_i | - 0,6504 [- 0,7458 ; - 0,5550] | - 0,4715 [- 0,5814 ; - 0,3615] | - 0,6342 [- 0,7309 ; - 0,5375] | - 0,7073 [- 0,7960 ; - 0,6186] | - 0,6992 [- 0,7890 ; - 0,6094] | - 0,6504 [- 0,7457 ; - 0,5551] | - 0,6667 [- 0,7603 ; - 0,5731] |
| | $-C_i$ | - 0,0813 [- 0,1386 ; - 0,0240] | - 0,1544 [- 0,2249 ; - 0,0839] | - 0,0731 [- 0,1285 ; - 0,0177] | - 0,0325 [- 0,0769 ; 0,0119] | - 0,0406 [- 0,0922 ; 0,0110] | - 0,065 [- 0,1226 ; - 0,0074] | - 0,0487 [- 0,0979 ; 0,0005] |
| alter6 | $+C_i$ | 0,6992 [0,6099 ; 0,7885] | 0,5935 [0,4978 ; 0,6891] | 0,691 [0,6025 ; 0,7794] | 0,6991 [0,6096 ; 0,7886] | 0,6991 [0,6096 ; 0,7886] | 0,691 [0,6013 ; 0,7806] | 0,691 [0,6006 ; 0,7814] |
| | C_i | - 0,6423 [- 0,7385 ; - 0,5461] | - 0,4309 [- 0,5439 ; - 0,3179] | - 0,626 [- 0,7236 ; - 0,5284] | - 0,6504 [- 0,7457 ; - 0,5550] | - 0,6422 [- 0,7383 ; - 0,5461] | - 0,626 [- 0,7239 ; - 0,5281] | - 0,6423 [- 0,7385 ; - 0,5461] |
| | $-C_i$ | - 0,0569 [- 0,1083 ; - 0,0055] | - 0,1626 [- 0,2343 ; - 0,0909] | - 0,065 [- 0,1185 ; - 0,0115] | - 0,0487 [- 0,0979 ; 0,0005] | - 0,0569 [- 0,1126 ; - 0,0012] | - 0,065 [- 0,1226 ; - 0,0074] | - 0,0487 [- 0,0979 ; 0,0005] |
| alter7 | $+C_i$ | 0,4715 [0,3625 ; 0,5805] | 0,4228 [0,3095 ; 0,5360] | 0,4715 [0,3610 ; 0,5820] | 0,4715 [0,3628 ; 0,5801] | 0,4715 [0,3628 ; 0,5801] | 0,4715 [0,3615 ; 0,5814] | 0,4634 [0,3540 ; 0,5728] |
| | C_i | - 0,4553 [- 0,5642 ; - 0,3464] | - 0,3577 [- 0,4750 ; - 0,2404] | - 0,4553 [- 0,5663 ; - 0,3443] | - 0,4634 [- 0,5715 ; - 0,3553] | - 0,4553 [- 0,5631 ; - 0,3475] | - 0,4553 [- 0,5650 ; - 0,3456] | - 0,4553 [- 0,5642 ; - 0,3464] |
| | $-C_i$ | - 0,0162 [- 0,0549 ; 0,0225] | - 0,065 [- 0,1185 ; - 0,0115] | - 0,0162 [- 0,0549 ; 0,0225] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0163 [- 0,0608 ; 0,0282] | - 0,0081 [- 0,0435 ; 0,0273] |
| alter8 | $+C_i$ | 0,3171 [0,2045 ; 0,4297] | 0,309 [0,1896 ; 0,4284] | 0,317 [0,2009 ; 0,4331] | 0,317 [0,2051 ; 0,4289] | 0,317 [0,2051 ; 0,4289] | 0,3171 [0,2026 ; 0,4316] | 0,3171 [0,2045 ; 0,4297] |
| | C_i | - 0,1952 [- 0,3037 ; - 0,0866] | - 0,1788 [- 0,3001 ; - 0,0575] | - 0,1951 [- 0,3094 ; - 0,0808] | - 0,2033 [- 0,3111 ; - 0,0955] | - 0,1951 [- 0,3014 ; - 0,0889] | - 0,1951 [- 0,3057 ; - 0,0844] | - 0,2114 [- 0,3205 ; - 0,1022] |
| | $-C_i$ | - 0,1219 [- 0,1872 ; - 0,0566] | - 0,13 [- 0,1967 ; - 0,0633] | - 0,1219 [- 0,1872 ; - 0,0566] | - 0,1138 [- 0,1776 ; - 0,0500] | - 0,1219 [- 0,1904 ; - 0,0534] | - 0,1219 [- 0,1904 ; - 0,0534] | - 0,1057 [- 0,1680 ; - 0,0434] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre – 12,19 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter5 à celle avec alter8 de 12,19 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

**Tableau A.5.43 : Comparaison du sixième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter6 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|--------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter1 | $+C_i$ | - 0,3821 [- 0,4873 ; - 0,2669] | - 0,2845 [- 0,3814 ; - 0,1876] | - 0,374 [- 0,4737 ; - 0,2743] | - 0,3821 [- 0,4882 ; - 0,2760] | - 0,3821 [- 0,4882 ; - 0,2760] | - 0,3739 [- 0,4770 ; - 0,2708] | - 0,3739 [- 0,4800 ; - 0,2678] |
| | C_i | 0,4634 [0,3540 ; 0,5728] | 0,2683 [0,1507 ; 0,3859] | 0,4471 [0,3390 ; 0,5552] | 0,4634 [0,3540 ; 0,5728] | 0,4634 [0,3533 ; 0,5735] | 0,4471 [0,3370 ; 0,5572] | 0,4471 [0,3370 ; 0,5572] |
| | $-C_i$ | - 0,0813 [- 0,1604 ; - 0,0022] | 0,0163 [- 0,0782 ; 0,1108] | - 0,0732 [- 0,1537 ; 0,0073] | - 0,0813 [- 0,1578 ; - 0,0048] | - 0,0813 [- 0,1628 ; 0,0002] | - 0,0732 [- 0,1560 ; 0,0096] | - 0,0732 [- 0,1485 ; 0,0021] |
| alter2 | $+C_i$ | - 0,2439 [- 0,3460 ; - 0,1418] | - 0,1544 [- 0,2421 ; - 0,9667] | - 0,2357 [- 0,3299 ; - 0,1415] | - 0,2439 [- 0,3473 ; - 0,1405] | - 0,2439 [- 0,3473 ; - 0,1405] | - 0,2357 [- 0,3346 ; - 0,1368] | - 0,2357 [- 0,3388 ; - 0,1326] |
| | C_i | 0,2845 [0,1720 ; 0,3970] | 0,1057 [0,0092 ; 0,2206] | 0,2683 [0,1596 ; 0,3770] | 0,2845 [0,1720 ; 0,3970] | 0,2845 [0,1705 ; 0,3985] | 0,2683 [0,1560 ; 0,3806] | 0,2683 [0,1560 ; 0,3806] |
| | $-C_i$ | - 0,0406 [- 0,1135 ; 0,0323] | 0,0488 [- 0,0418 ; 0,1394] | - 0,0325 [- 0,1069 ; 0,0419] | - 0,0407 [- 0,1107 ; 0,0293] | - 0,0407 [- 0,1164 ; 0,0350] | - 0,0326 [- 0,1097 ; 0,0445] | - 0,0326 [- 0,1011 ; 0,0359] |
| alter3 | $+C_i$ | - 0,2195 [- 0,3204 ; - 0,1185] | - 0,1626 [- 0,2510 ; - 0,0741] | - 0,2114 [- 0,3039 ; - 0,1189] | - 0,2195 [- 0,3218 ; - 0,1172] | - 0,2195 [- 0,3218 ; - 0,1172] | - 0,2113 [- 0,3088 ; - 0,1138] | - 0,2113 [- 0,3132 ; - 0,1094] |
| | C_i | 0,439 [0,3286 ; 0,5494] | 0,3252 [0,2084 ; 0,4420] | 0,4227 [0,3140 ; 0,5314] | 0,439 [0,3286 ; 0,5494] | 0,439 [0,3278 ; 0,5502] | 0,4228 [0,3119 ; 0,5337] | 0,4228 [0,3119 ; 0,5337] |
| | $-C_i$ | - 0,2195 [- 0,3126 ; - 0,1264] | - 0,1626 [- 0,2709 ; - 0,0543] | - 0,2114 [- 0,3057 ; - 0,1171] | - 0,2196 [- 0,3109 ; - 0,1283] | - 0,2195 [- 0,3143 ; - 0,1247] | - 0,2114 [- 0,3073 ; - 0,1155] | - 0,2114 [- 0,3021 ; - 0,1207] |
| alter4 | $+C_i$ | 0,0325 [- 0,0419 ; 0,1069] | 0,0325 [- 0,0256 ; 0,0906] | 0,0163 [- 0,0456 ; 0,0782] | 0,0407 [- 0,0350 ; 0,1164] | 0,0407 [- 0,0350 ; 0,1164] | 0,0244 [- 0,0457 ; 0,0945] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] |
| | C_i | - 0,0081 [- 0,1052 ; 0,0890] | - 0,0406 [- 0,1464 ; 0,0652] | - 0,0082 [- 0,0980 ; 0,0816] | - 0,0569 [- 0,1484 ; 0,0346] | - 0,057 [- 0,1521 ; 0,0381] | - 0,0244 [- 0,1197 ; 0,0709] | - 0,0244 [- 0,1197 ; 0,0709] |
| | $-C_i$ | - 0,0244 [- 0,0945 ; 0,0457] | 0,0082 [- 0,0872 ; 0,1036] | - 0,0081 [- 0,0783 ; 0,0621] | 0,0162 [- 0,0419 ; 0,0743] | 0,0163 [- 0,0491 ; 0,0817] | 0 [- 0,0717 ; 0,0717] | 0 [- 0,0619 ; 0,0619] |
| alter5 | $+C_i$ | - 0,6992 [- 0,7885 ; - 0,6099] | - 0,5935 [- 0,6891 ; - 0,4978] | - 0,691 [- 0,7794 ; - 0,6025] | - 0,6991 [- 0,7886 ; - 0,6096] | - 0,6991 [- 0,7886 ; - 0,6096] | - 0,691 [- 0,7806 ; - 0,6013] | - 0,691 [- 0,7814 ; - 0,6006] |
| | C_i | 0,6423 [0,5461 ; 0,7385] | 0,4309 [0,3179 ; 0,5439] | 0,626 [0,5284 ; 0,7236] | 0,6504 [0,5550 ; 0,7457] | 0,6422 [0,5461 ; 0,7383] | 0,626 [0,5281 ; 0,7239] | 0,6423 [0,5461 ; 0,7385] |
| | $-C_i$ | 0,0569 [0,0055 ; 0,1083] | 0,1626 [0,0909 ; 0,2343] | 0,065 [0,0115 ; 0,1185] | 0,0487 [- 0,0005 ; 0,0979] | 0,0569 [0,0012 ; 0,1126] | 0,065 [0,0074 ; 0,1226] | 0,0487 [- 0,0005 ; 0,0979] |
| alter7 | $+C_i$ | - 0,2277 [- 0,3291 ; - 0,1263] | - 0,1707 [- 0,2599 ; - 0,0815] | - 0,2195 [- 0,3126 ; - 0,1264] | - 0,2276 [- 0,3303 ; - 0,1249] | - 0,2276 [- 0,3303 ; - 0,1249] | - 0,2195 [- 0,3175 ; - 0,1215] | - 0,2276 [- 0,3303 ; - 0,1249] |
| | C_i | 0,187 [0,0766 ; 0,2974] | 0,0732 [- 0,0402 ; 0,1866] | 0,1707 [0,0656 ; 0,2758] | 0,187 [0,0766 ; 0,2974] | 0,1869 [0,0746 ; 0,2992] | 0,1707 [0,0610 ; 0,2804] | 0,187 [0,0766 ; 0,2974] |
| | $-C_i$ | 0,0407 [- 0,0153 ; 0,0967] | 0,0976 [0,0140 ; 0,1812] | 0,0488 [- 0,0091 ; 0,1067] | 0,0406 [- 0,0110 ; 0,0922] | 0,0406 [- 0,0193 ; 0,1005] | 0,0487 [- 0,0129 ; 0,1103] | 0,0406 [- 0,0110 ; 0,0922] |
| alter8 | $+C_i$ | - 0,3821 [- 0,4873 ; - 0,2769] | - 0,2847 [- 0,3814 ; - 0,1876] | - 0,374 [- 0,4737 ; - 0,2743] | - 0,3821 [- 0,4882 ; - 0,2760] | - 0,3821 [- 0,4882 ; - 0,2760] | - 0,3739 [- 0,4770 ; - 0,2708] | - 0,3739 [- 0,4800 ; - 0,2678] |
| | C_i | 0,4471 [0,3370 ; 0,5572] | 0,2521 [0,1345 ; 0,3697] | 0,4309 [0,3224 ; 0,5394] | 0,4471 [0,3370 ; 0,5572] | 0,4471 [0,3363 ; 0,5579] | 0,4309 [0,3202 ; 0,5415] | 0,4309 [0,3202 ; 0,5415] |
| | $-C_i$ | - 0,065 [- 0,1418 ; 0,0118] | 0,0326 [- 0,0600 ; 0,1252] | - 0,0569 [- 0,1351 ; 0,0213] | - 0,0651 [- 0,1392 ; 0,0090] | - 0,065 [- 0,1443 ; 0,0143] | - 0,0569 [- 0,1376 ; 0,0238] | - 0,057 [- 0,1298 ; 0,0158] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 0,065 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter6 à celle avec alter8 de 6,5 points de pourcentage. Cette différence statistiquement non différente de zéro car l'intervalle de confiance comprend la valeur zéro.

**Tableau A.5.44 : Comparaison du septième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter7 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter1 | ⁺ C _i | - 0,1544 [- 0,2768 ; - 0,0320] | - 0,1138 [- 0,2281 ; 0,0005] | - 0,1545 [- 0,2742 ; - 0,0348] | - 0,1545 [- 0,2772 ; - 0,0318] | - 0,1545 [- 0,2772 ; - 0,0318] | - 0,1544 [- 0,2756 ; - 0,0332] | - 0,1463 [- 0,2690 ; - 0,0236] |
| | C _i | 0,2764 [0,1558 ; 0,3970] | 0,1951 [0,0735 ; 0,3167] | 0,2764 [0,1561 ; 0,3967] | 0,2764 [0,1557 ; 0,3970] | 0,2765 [0,1560 ; 0,3976] | 0,2764 [0,1557 ; 0,3971] | 0,2601 [0,1388 ; 0,3814] |
| | ⁻ C _i | - 0,122 [- 0,1935 ; - 0,0505] | - 0,0813 [- 0,1628 ; 0,0002] | - 0,122 [- 0,1935 ; - 0,0505] | - 0,1219 [- 0,1904 ; - 0,0534] | - 0,1219 [- 0,1962 ; - 0,0476] | - 0,1219 [- 0,1962 ; - 0,0476] | - 0,1138 [- 0,1809 ; - 0,0467] |
| alter2 | ⁺ C _i | - 0,0162 [- 0,1359 ; 0,1035] | 0,0163 [- 0,0903 ; 0,1229] | - 0,0162 [- 0,1314 ; 0,0990] | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0163 [- 0,1367 ; 0,1041] | - 0,0162 [- 0,1338 ; 0,1014] | - 0,0081 [- 0,1282 ; 0,1120] |
| | C _i | 0,0975 [- 0,0260 ; 0,2210] | 0,0325 [- 0,0865 ; 0,1515] | 0,0976 [- 0,0233 ; 0,2185] | 0,0975 [- 0,0260 ; 0,2210] | 0,0976 [- 0,0264 ; 0,2216] | 0,0976 [- 0,0252 ; 0,2204] | 0,0813 [- 0,0420 ; 0,2046] |
| | ⁻ C _i | - 0,0813 [- 0,1459 ; - 0,0167] | - 0,0488 [- 0,1258 ; 0,0282] | - 0,0813 [- 0,1459 ; - 0,0167] | - 0,0813 [- 0,1424 ; 0,0202] | - 0,0813 [- 0,1492 ; - 0,0134] | - 0,0813 [- 0,1492 ; - 0,0134] | - 0,0732 [- 0,1326 ; - 0,0138] |
| alter3 | ⁺ C _i | 0,0082 [- 0,1105 ; 0,1269] | 0,0081 [- 0,0991 ; 0,1153] | 0,0081 [- 0,1057 ; 0,1219] | 0,0081 [- 0,1113 ; 0,1275] | 0,0081 [- 0,1113 ; 0,1275] | 0,0082 [- 0,1083 ; 0,1247] | 0,0163 [- 0,1028 ; 0,1354] |
| | C _i | 0,252 [0,1305 ; 0,3735] | 0,252 [0,1311 ; 0,3729] | 0,252 [0,1311 ; 0,3729] | 0,252 [0,1305 ; 0,3735] | 0,2521 [0,1306 ; 0,3736] | 0,2521 [0,1306 ; 0,3736] | 0,2358 [0,1138 ; 0,3578] |
| | ⁻ C _i | - 0,2602 [- 0,3469 ; - 0,1735] | - 0,2602 [- 0,3574 ; - 0,1630] | - 0,2602 [- 0,3469 ; - 0,1735] | - 0,2602 [- 0,3449 ; - 0,1755] | - 0,2601 [- 0,3488 ; - 0,1714] | - 0,2601 [- 0,3488 ; - 0,1714] | - 0,252 [- 0,3360 ; - 0,1680] |
| alter4 | ⁺ C _i | 0,2602 [0,1630 ; 0,3574] | 0,2032 [0,1192 ; 0,2872] | 0,2358 [0,1451 ; 0,3265] | 0,2683 [0,1707 ; 0,3659] | 0,2683 [0,1707 ; 0,3659] | 0,2439 [0,1492 ; 0,3386] | 0,252 [0,1522 ; 0,3517] |
| | C _i | - 0,1951 [- 0,3047 ; - 0,0855] | - 0,1138 [- 0,2242 ; - 0,0034] | - 0,1789 [- 0,2831 ; - 0,0747] | - 0,2439 [- 0,3486 ; - 0,1392] | - 0,2439 [- 0,3509 ; - 0,1369] | - 0,1951 [- 0,3025 ; - 0,0877] | - 0,2114 [- 0,3195 ; - 0,1033] |
| | ⁻ C _i | - 0,0651 [- 0,1265 ; - 0,0037] | - 0,0894 [- 0,1720 ; - 0,0068] | - 0,0569 [- 0,1166 ; 0,0028] | - 0,0244 [- 0,0715 ; 0,0227] | - 0,0243 [- 0,0804 ; 0,0318] | - 0,0487 [- 0,1103 ; 0,0129] | - 0,0406 [- 0,0922 ; 0,0110] |
| alter5 | ⁺ C _i | - 0,4715 [- 0,5805 ; - 0,3625] | - 0,4228 [- 0,5360 ; - 0,3095] | - 0,4715 [- 0,5820 ; - 0,3610] | - 0,4715 [- 0,5801 ; - 0,3628] | - 0,4715 [- 0,5801 ; - 0,3628] | - 0,4715 [- 0,5814 ; - 0,3615] | - 0,4634 [- 0,5728 ; - 0,3540] |
| | C _i | 0,4553 [0,3464 ; 0,5642] | 0,3577 [0,2404 ; 0,4750] | 0,4553 [0,3443 ; 0,5663] | 0,4634 [0,3553 ; 0,5715] | 0,4553 [0,3475 ; 0,5631] | 0,4553 [0,3456 ; 0,5650] | 0,4553 [0,3464 ; 0,5642] |
| | ⁻ C _i | 0,0162 [- 0,0225 ; 0,0549] | 0,065 [0,0115 ; 0,1185] | 0,0162 [- 0,0225 ; 0,0549] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0163 [- 0,0282 ; 0,0608] | 0,0081 [- 0,0273 ; 0,0435] |
| alter6 | ⁺ C _i | 0,2277 [0,1263 ; 0,3291] | 0,1707 [0,0815 ; 0,2599] | 0,2195 [0,1264 ; 0,3126] | 0,2276 [0,1249 ; 0,3303] | 0,2276 [0,1249 ; 0,3303] | 0,2195 [0,1215 ; 0,3175] | 0,2276 [0,1249 ; 0,3303] |
| | C _i | - 0,187 [- 0,2974 ; - 0,0766] | - 0,0732 [- 0,1866 ; 0,0402] | - 0,1707 [- 0,2758 ; - 0,0656] | - 0,187 [- 0,2974 ; - 0,0766] | - 0,1869 [- 0,2992 ; - 0,0746] | - 0,1707 [- 0,2804 ; - 0,0610] | - 0,187 [- 0,2974 ; - 0,0766] |
| | ⁻ C _i | - 0,0407 [- 0,0967 ; 0,0153] | - 0,0976 [- 0,1812 ; - 0,0140] | - 0,0488 [- 0,1067 ; 0,0091] | - 0,0406 [- 0,0922 ; 0,0110] | - 0,0406 [- 0,1005 ; 0,0193] | - 0,0487 [- 0,1103 ; 0,0129] | - 0,0406 [- 0,0922 ; 0,0110] |
| alter8 | ⁺ C _i | - 0,1544 [- 0,2768 ; - 0,0320] | - 0,1138 [- 0,2281 ; 0,0005] | - 0,1545 [- 0,2742 ; - 0,0348] | - 0,1545 [- 0,2772 ; - 0,0318] | - 0,1545 [- 0,2772 ; - 0,0318] | - 0,1544 [- 0,2756 ; - 0,0332] | - 0,1463 [- 0,2690 ; - 0,0236] |
| | C _i | 0,2601 [0,1388 ; 0,3814] | 0,1789 [0,0572 ; 0,3006] | 0,2602 [0,1395 ; 0,3809] | 0,2601 [0,1388 ; 0,3814] | 0,2602 [0,1390 ; 0,3813] | 0,2602 [0,1390 ; 0,3814] | 0,2439 [0,1221 ; 0,3657] |
| | ⁻ C _i | - 0,1057 [- 0,1746 ; - 0,0368] | - 0,065 [- 0,1443 ; 0,0143] | - 0,1057 [- 0,1746 ; - 0,0368] | - 0,1057 [- 0,1714 ; - 0,0400] | - 0,1056 [- 0,1775 ; - 0,0337] | - 0,1056 [- 0,1775 ; - 0,0337] | - 0,0976 [- 0,1619 ; - 0,0333] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.
Lecture : pour l'alter-déclarant alter8 le chiffre - 10,57 indique que la proportion d'assombrissement pour le nuancier rgb est inférieure pour alter7 à celle avec alter8 de 10,57 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

**Tableau A.5.45 : Comparaison du huitième alter-déclarant aux autres alter-déclarants –
différence de proportions d'éclaircissement, d'immobilité chromatique et d'assombrissement
selon les nuanciers – DMISP_1**

| alter8 versus | | alter-déclarations | | | | | | |
|---------------|---------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | | rgb | ral | pantone | logc | web | html | chroma |
| alter1 | + C_i | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1204 ; 0,1204] | 0 [- 0,1249 ; 0,1249] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] | 0 [- 0,1254 ; 0,1254] | 0 [- 0,1256 ; 0,1256] |
| | C_i | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0162 [- 0,1093 ; 0,1417] | 0,0162 [- 0,1071 ; 0,1395] | 0,0163 [- 0,1041 ; 0,1367] | 0,0163 [- 0,1028 ; 0,1354] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] | 0,0162 [- 0,1053 ; 0,1377] |
| | - C_i | - 0,0163 [- 0,1050 ; 0,0725] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0163 [- 0,1050 ; 0,0725] | - 0,0162 [- 0,1029 ; 0,0705] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0163 [- 0,1070 ; 0,0744] | - 0,0162 [- 0,1007 ; 0,0683] |
| alter2 | + C_i | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] | 0,1301 [0,0170 ; 0,2432] | 0,1383 [0,0177 ; 0,2588] | 0,1382 [0,0149 ; 0,2615] | 0,1382 [0,0149 ; 0,2615] | 0,1382 [0,0163 ; 0,2601] | 0,1382 [0,0152 ; 0,2612] |
| | C_i | - 0,1626 [- 0,2858 ; - 0,0394] | - 0,1464 [- 0,2694 ; - 0,0234] | - 0,1626 [- 0,2865 ; - 0,0387] | - 0,1626 [- 0,2858 ; - 0,0394] | - 0,1626 [- 0,2853 ; - 0,0399] | - 0,1626 [- 0,2862 ; - 0,0390] | - 0,1626 [- 0,2862 ; - 0,0390] |
| | - C_i | 0,0244 [- 0,0589 ; 0,1077] | 0,0162 [- 0,0705 ; 0,1029] | 0,0244 [- 0,0589 ; 0,1077] | 0,0244 [- 0,0565 ; 0,1053] | 0,0243 [- 0,0612 ; - 0,1098] | 0,0243 [- 0,0612 ; 0,1098] | 0,0244 [- 0,0541 ; 0,1029] |
| alter3 | + C_i | 0,1626 [0,0406 ; 0,2846] | 0,1219 [0,0082 ; 0,2356] | 0,1626 [0,0433 ; 0,2818] | 0,1626 [0,0402 ; 0,2850] | 0,1626 [0,0402 ; 0,2850] | 0,1626 [0,0418 ; 0,2834] | 0,1626 [0,0406 ; 0,2846] |
| | C_i | - 0,0081 [- 0,1294 ; 0,1132] | 0,0731 [- 0,0517 ; - 0,1979] | - 0,0082 [- 0,1321 ; 0,1157] | - 0,0081 [- 0,1294 ; 0,1132] | - 0,0081 [- 0,1282 ; 0,1120] | - 0,0081 [- 0,1304 ; 0,1142] | - 0,0081 [- 0,1304 ; 0,1142] |
| | - C_i | - 0,1545 [- 0,2559 ; - 0,0531] | - 0,1952 [- 0,3002 ; - 0,0902] | - 0,1545 [- 0,2559 ; - 0,0531] | - 0,1545 [- 0,2545 ; - 0,0545] | - 0,1545 [- 0,2573 ; - 0,0517] | - 0,1545 [- 0,2573 ; - 0,0517] | - 0,1544 [- 0,2528 ; - 0,0560] |
| alter4 | + C_i | 0,4146 [0,3134 ; 0,5158] | 0,317 [0,2249 ; 0,4091] | 0,3903 [0,2929 ; 0,4877] | 0,4228 [0,3216 ; 0,524] | 0,4228 [0,3216 ; 0,524] | 0,3983 [0,2983 ; 0,4983] | 0,3983 [0,2950 ; 0,5016] |
| | C_i | - 0,4552 [- 0,5645 ; - 0,3459] | - 0,2927 [- 0,4073 ; - 0,1780] | - 0,4391 [- 0,5468 ; - 0,3314] | - 0,504 [- 0,6083 ; - 0,3996] | - 0,5041 [- 0,6095 ; - 0,3987] | - 0,4553 [- 0,5637 ; - 0,3469] | - 0,4553 [- 0,5637 ; - 0,3469] |
| | - C_i | 0,0406 [- 0,0402 ; 0,1214] | - 0,0244 [- 0,1161 ; 0,0673] | 0,0488 [- 0,0307 ; 0,1283] | 0,0813 [0,0103 ; 0,1522] | 0,0813 [0,0048 ; 0,1578] | 0,0569 [- 0,0238 ; - 0,1376] | 0,057 [- 0,0158 ; 0,1298] |
| alter5 | + C_i | - 0,3171 [- 0,4297 ; - 0,2045] | - 0,309 [- 0,4284 ; - 0,1896] | - 0,317 [- 0,4331 ; - 0,2009] | - 0,317 [- 0,4289 ; - 0,2051] | - 0,317 [- 0,4289 ; - 0,2051] | - 0,3171 [- 0,4316 ; - 0,2026] | - 0,3171 [- 0,4297 ; - 0,2045] |
| | C_i | 0,1952 [0,0866 ; 0,3037] | 0,1788 [0,0575 ; 0,3001] | 0,1951 [0,0808 ; 0,3094] | 0,2033 [0,0955 ; 0,3111] | 0,1951 [0,0889 ; 0,3014] | 0,1951 [0,0844 ; 0,3057] | 0,2114 [0,1022 ; 0,3205] |
| | - C_i | 0,1219 [0,0566 ; 0,1872] | 0,13 [0,0633 ; 0,1967] | 0,1219 [0,0566 ; 0,1872] | 0,1138 [0,0500 ; 0,1776] | 0,1219 [0,0534 ; 0,1904] | 0,1219 [0,0534 ; 0,1904] | 0,1057 [0,0434 ; 0,1680] |
| alter6 | + C_i | 0,3821 [0,2769 ; 0,4873] | 0,2847 [0,1876 ; 0,3814] | 0,374 [0,2743 ; 0,4737] | 0,3821 [0,2760 ; 0,4882] | 0,3821 [0,2760 ; 0,4882] | 0,3739 [0,2708 ; 0,4770] | 0,3739 [0,2678 ; 0,4800] |
| | C_i | - 0,4471 [- 0,5572 ; - 0,3370] | - 0,2521 [- 0,3697 ; - 0,1345] | - 0,4309 [- 0,5394 ; - 0,3224] | - 0,4471 [- 0,5572 ; - 0,3370] | - 0,4471 [- 0,5579 ; - 0,3363] | - 0,4309 [- 0,5415 ; - 0,3202] | - 0,4309 [- 0,5415 ; - 0,3202] |
| | - C_i | 0,065 [- 0,0118 ; 0,1418] | - 0,0326 [- 0,1252 ; 0,0600] | 0,0569 [- 0,0213 ; 0,1351] | 0,0651 [- 0,0090 ; 0,1392] | 0,065 [- 0,0143 ; 0,1443] | 0,0569 [- 0,0238 ; 0,1376] | 0,057 [- 0,0158 ; 0,1298] |
| alter7 | + C_i | 0,1544 [0,0320 ; 0,2768] | 0,1138 [- 0,0005 ; 0,2281] | 0,1545 [0,0348 ; 0,2742] | 0,1545 [0,0318 ; 0,2772] | 0,1545 [0,0318 ; 0,2772] | 0,1544 [0,0332 ; 0,2756] | 0,1463 [0,0236 ; 0,2690] |
| | C_i | - 0,2601 [- 0,3814 ; - 0,1388] | - 0,1789 [- 0,3006 ; - 0,0572] | - 0,2602 [- 0,3809 ; - 0,1395] | - 0,2601 [- 0,3814 ; - 0,1388] | - 0,2602 [- 0,3813 ; - 0,1390] | - 0,2602 [- 0,3814 ; - 0,1390] | - 0,2439 [- 0,3657 ; - 0,1221] |
| | - C_i | 0,1057 [0,0368 ; 0,1746] | 0,065 [- 0,0143 ; 0,1443] | 0,1057 [0,0368 ; 0,1746] | 0,1057 [0,0400 ; 0,1714] | 0,1056 [0,0337 ; 0,1775] | 0,1056 [0,0337 ; 0,1775] | 0,0976 [0,0333 ; 0,1619] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Lecture : pour l'alter-déclarant alter7 le chiffre – 2601 indique que la proportion d'immobilité chromatique pour le nuancier rgb est inférieure pour alter8 à celle avec alter7 de 26,01 points de pourcentage. Cette différence est significativement statistiquement différente de zéro car l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro.

Annexe 5.9 : Résultats des estimations économétriques concernant l'axe socio-économique

Tableau A.5.46 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 1,97 | 1,19 | 1,44 | 0,97 | 0,7 | 0,89 | 0,61 | 0,82 | 1,9 | 3,5 | 1,61 | 2,96 | | | |
| | 2 | 2 | 0,11 | 1,32 | 0,02 | 1,05 | -0,49 | 1,12 | -0,29 | 0,95 | 2,06 | 3,79 | 1,86 | 3,42 | | | |
| | 7 | 7 | -0,81 | 1,31 | -0,47 | 0,99 | -0,39 | 0,96 | -0,27 | 0,87 | 1,94 | 3,57 | 1,71 | 3,14 | | | |
| | 8 | 8 | 2,64 | 1,35 | 1,88 | 1,05 | 0,53 | 0,89 | 0,49 | 0,82 | n.c. | n.c. | 1,61 | 2,96 | | | |
| | B | 3 | -0,05 | 1,02 | -0,04 | 0,9 | -0,62 | 1,06 | -0,44 | 0,91 | 1,76 | 3,24 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | B | 4 | -0,74 | 1 | -0,58 | 0,87 | 0,34 | 1,16 | 0,28 | 0,98 | 1,71 | 3,14 | 1,92 | 3,53 | | | |
| | B | 6 | -0,09 | 0,96 | -0,17 | 0,83 | -2,02 | 1,77 | -1,27 | 1,34 | 1,63 | 2,99 | 2,63 | 4,83 | | | |
| | C | 5 | -1,66 | 1,4×10 ⁸ | 0,38 | 1,47 | 0,27 | 0,81 | 0,24 | 0,76 | 2,88 | 5,3 | 1,49 | 2,74 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,87 | 1,18 | 0,6 | 0,99 | 0,49 | 0,89 | 0,43 | 0,82 | 1,94 | 3,57 | 1,61 | 2,96 | | | |
| | 2 | 2 | -2,34 | 1,63 | -1,73 | 1,22 | -1,57 | 1,32 | -1,09 | 1,03 | 2,39 | 4,4 | 2,02 | 3,71 | | | |
| | 7 | 7 | -1,71 | 1,34 | -1,18 | 1,04 | -0,5 | 0,96 | -0,36 | 0,86 | 2,04 | 3,75 | 1,69 | 3,1 | | | |
| | 8 | 8 | 0,77 | 1,17 | 0,53 | 0,99 | 0,23 | 0,89 | 0,22 | 0,82 | 1,94 | 3,57 | 1,61 | 2,96 | | | |
| | B | 3 | -0,35 | 1,06 | -0,31 | 0,93 | -0,3 | 1,06 | -0,19 | 0,91 | 1,82 | 3,35 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | B | 4 | -1,65 | 1,02 | -1,32 | 0,88 | -0,36 | 1,14 | -0,27 | 0,98 | n.c. | n.c. | 1,92 | 3,53 | | | |
| | B | 6 | -0,98 | 0,99 | -0,85 | 0,86 | -1,9 | 1,69 | -1,26 | 1,3 | 1,69 | 3,1 | 2,55 | 4,69 | | | |
| | C | 5 | -77,2 | 1,97×10 ⁸ | 0,21 | 1,55 | 0,97 | 0,86 | 0,8 | 0,79 | 3,04 | 5,9 | 1,55 | 2,85 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 2,93 | 1,3 | 2,15 | 1,04 | 0,87 | 0,91 | 0,76 | 0,84 | n.c. | n.c. | 1,65 | 3,03 | | | |
| | 2 | 2 | 0,62 | 1,26 | 0,49 | 1,04 | -0,26 | 1,07 | -0,13 | 0,92 | 2,04 | 3,75 | 1,8 | 3,32 | | | |
| | 7 | 7 | 0,14 | 1,34 | 0,28 | 1,02 | -0,38 | 1,01 | -0,22 | 0,89 | 2 | 3,68 | 1,74 | 3,21 | | | |
| | 8 | 8 | 2,84 | 1,3 | 0 | n.c.* | 0,63 | 0,91 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| | B | 3 | 0,32 | 1,04 | 0,23 | 0,92 | -0,41 | 1 | -0,29 | 0,88 | 1,8 | 3,32 | 1,72 | 3,17 | | | |
| | B | 4 | -0,36 | 1,4×10 ⁸ | -0,26 | 0,88 | 0,85 | 1,07 | 0,73 | 0,93 | 1,72 | 3,17 | 1,82 | 3,35 | | | |
| | B | 6 | 0,36 | 0,96 | -0,17 | 0,83 | 0,35 | 1,43 | -1,27 | 1,34 | 1,63 | 2,99 | 2,63 | 4,83 | | | |
| | C | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,04 | 0,81 | -0,02 | 0,74 | n.c. | n.c. | 1,45 | 2,67 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.47 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – modèle général

| IBGE | nuancier | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -1,06 | 1 | -0,83 | 0,84 | 0,38 | 1,09 | 0,33 | 0,94 | 1,65 | 3,03 | 1,84 | | | |
| ral | -1,5 | 1,28 | -1,07 | 1,02 | 0,15 | 1 | 0,170 | 0,89 | 2 | 3,68 | 1,74 | 3,21 | | | | |
| pantone | -0,8 | 1,03 | -0,61 | 0,89 | 0,49 | 1,09 | 0,43 | 0,94 | 1,74 | 3,21 | 1,84 | 3,39 | | | | |
| logc | -1,19 | 0,98 | -0,94 | 0,86 | 0,25 | 1,24 | 0,22 | 1,04 | 1,69 | 3,1 | 2,04 | 3,75 | | | | |
| web | -1,12 | 1 | -0,88 | 0,88 | 0,62 | 1,08 | 0,49 | 0,94 | 1,72 | 3,17 | 1,84 | 3,39 | | | | |
| html | -0,73 | 1,01 | -0,55 | 0,88 | 0,81 | 1,08 | 0,66 | 0,94 | 1,72 | 3,17 | 1,84 | 3,39 | | | | |
| chroma | -1,02 | 1 | -0,8 | 0,87 | 0,61 | 1,29 | 0,51 | 1,06 | 1,71 | 3,14 | 2,08 | 3,82 | | | | |

| étendue | nuancier | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|--------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|-----|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -1,81 | 1,01 | -1,46 | 0,89 | -0,1 | 1,05 | -0,06 | 0,92 | n.c. | n.c. | 1,8 | | | |
| ral | -2,24 | 1,29 | -1,69 | 1,03 | -0,24 | 0,99 | -0,15 | 0,88 | n.c. | n.c. | 1,72 | 3,17 | | | | |
| pantone | -1,61 | 1,03 | -1,29 | 0,9 | 0,04 | 1,05 | 0,06 | 0,92 | n.c. | n.c. | 1,8 | 3,32 | | | | |
| logc | -1,92 | 1 | -1,56 | 0,87 | -0,17 | 1,17 | -0,11 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | 3,57 | | | | |
| web | -1,9 | 1,02 | -1,54 | 0,9 | 0,11 | 1,03 | 0,08 | 0,91 | n.c. | n.c. | 1,78 | 3,28 | | | | |
| html | -1,52 | 1 | -1,23 | 0,89 | 0,25 | 1,02 | 0,21 | 0,91 | n.c. | n.c. | 1,78 | 3,28 | | | | |
| chroma | -1,77 | 1,01 | -1,43 | 0,88 | -0,02 | 1,19 | 0,02 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | 3,57 | | | | |

| libre | nuancier | Hsup – éclaircissement | | | | Hsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,56 | 1 | -0,4 | 0,88 | 0,83 | 1,06 | 0,73 | 0,93 | 1,72 | 3,17 | 1,82 | | | |
| ral | -1,58 | 1,28 | -1,1 | 1,02 | -0,21 | 1 | -0,1 | 0,89 | 2 | 3,68 | 1,74 | 3,21 | | | | |
| pantone | -0,29 | 1,01 | -0,18 | 0,88 | 0,93 | 1,04 | 0,81 | 0,92 | 1,72 | 3,17 | 1,8 | 3,32 | | | | |
| logc | -0,75 | 0,99 | -0,55 | 0,87 | 0,59 | 1,18 | 0,55 | 1,01 | 1,71 | 3,14 | 1,98 | 3,64 | | | | |
| web | -0,62 | 1,02 | -0,46 | 0,9 | 1,12 | 1,02 | 0,96 | 0,91 | 1,76 | 3,24 | 1,78 | 3,28 | | | | |
| html | -0,24 | 1,01 | -0,14 | 0,89 | 1,27 | 1,02 | 1,08 | 0,91 | 1,74 | 3,21 | 1,78 | 3,28 | | | | |
| chroma | -0,54 | 0,99 | -0,39 | 0,87 | 0,83 | 1,15 | 0,74 | 0,99 | 1,71 | 3,14 | 1,94 | 3,57 | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.48 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | τC_i | | τC_i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|------------------------|----------------------|--------------|-----------------|------------------------|--------------|--------------|-----------------|------------|------|------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 1,13 | 0,88 | 0,79 | 0,71 | -0,02 | 0,58 | -0,03 | 0,54 | 1,39 | 2,56 | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 2 | 2 | 0,02 | 0,72 | -0,060 | 0,62 | -0,85 | 0,68 | -0,74 | 0,61 | 1,22 | 2,24 | 1,2 | 2,2 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,37 | 0,72 | -0,31 | 0,63 | -0,43 | 0,64 | -0,37 | 0,58 | 1,23 | 2,27 | 1,14 | 2,09 | | | |
| A | 8 | 8 | 2,36 | 1,13 | 1,66 | 0,85 | 0,04 | 0,58 | 0,02 | 0,54 | n.c. | n.c. | 1,06 | 1,95 | | | |
| B | 3 | 3 | 0,25 | 0,62 | 0,2 | 0,56 | -2,34 | 0,98 | -1,86 | 0,79 | 1,1 | 2,02 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 4 | 4 | 0 | 0,58 | 0 | 0,53 | -0,23 | 0,84 | -0,19 | 0,71 | 1,04 | 1,91 | 1,39 | 2,56 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,19 | 0,62 | 0,14 | 0,56 | 0,09 | 0,86 | 0,04 | 0,71 | 1,1 | 2,02 | 1,39 | 2,56 | | | |
| C | 5 | 5 | -72 | 7,26×10 ⁷ | -2,02 | 1,11 | -0,14 | 0,54 | -0,11 | 0,51 | n.c. | n.c. | 1 | 1,84 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | τC_i | | τC_i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|------------------------|----------------------|------------|-----------------|------------------------|--------------|--------------|-----------------|------------|------|------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 1,26 | 0,9 | 0,93 | 0,73 | -0,16 | 0,58 | -0,15 | 0,54 | 1,43 | 2,63 | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 2 | 2 | -0,24 | 0,72 | -0,25 | 0,62 | -1,49 | 0,68 | -1,24 | 0,61 | 1,22 | 2,24 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 7 | 7 | -0,61 | 0,72 | -0,51 | 0,63 | -0,88 | 0,63 | -0,75 | 0,58 | 1,23 | 2,27 | 1,14 | 2,09 | | | |
| A | 8 | 8 | 1,16 | 0,9 | 0,85 | 0,73 | -0,48 | 0,58 | -0,42 | 0,54 | 1,43 | 2,63 | 1,06 | 1,95 | | | |
| B | 3 | 3 | 0,65 | 0,64 | 0,53 | 0,58 | -1,74 | 0,83 | -1,42 | 0,7 | 1,14 | 2,09 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 4 | 4 | -0,42 | 0,58 | -0,36 | 0,54 | -1,23 | 0,77 | -1,03 | 0,67 | 1,06 | 1,95 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 6 | 6 | -0,25 | 0,61 | -0,22 | 0,56 | -0,99 | 0,9 | -0,8 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | | | |
| C | 5 | 5 | -14,28 | 1,11×10 ⁸ | -1,12 | 1,09 | 0,06 | 0,55 | 0,03 | 0,51 | 2,14 | 3,93 | 1 | 1,84 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | τC_i | | τC_i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|------------------------|--------------|------------|-----------------|------------------------|--------------|--------------|-----------------|------------|------|------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | τC_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 1,98 | 1,11 | 1,4 | 0,83 | -0,11 | 0,59 | -0,1 | 0,54 | n.c. | n.c. | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 2 | 2 | -0,07 | 0,73 | -0,13 | 0,63 | -1,51 | 0,68 | -1,28 | 0,61 | 1,23 | 2,27 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 7 | 7 | 0,35 | 0,78 | 0,26 | 0,66 | -0,4 | 0,6 | -0,34 | 0,56 | 1,29 | 2,38 | 1,1 | 2,02 | | | |
| A | 8 | 8 | 1,86 | 1,1 | 0 | n.c.* | -0,42 | 0,58 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| B | 3 | 3 | 0,4 | 0,69 | 0,31 | 0,61 | -2,07 | 0,84 | -1,72 | 0,72 | 1,2 | 2,2 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 4 | 4 | 0,01 | 0,57 | 0,01 | 0,53 | -0,83 | 0,76 | -0,68 | 0,66 | 1,04 | 1,91 | 1,29 | 2,38 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,12 | 0,61 | 0,14 | 0,56 | -0,59 | 0,77 | 0,04 | 0,71 | 1,1 | 2,02 | 1,39 | 2,56 | | | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 0,02 | 0,53 | 0,03 | 0,49 | n.c. | n.c. | 0,96 | 1,77 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.49 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – modèle général

| IBGE | nuancier | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -0,4 | 0,58 | -0,33 | 0,53 | -0,09 | 0,8 | -0,1 | 0,69 | 1,04 | 1,91 | 1,35 | |
| | ral | -0,07 | 0,59 | -0,050 | 0,54 | 0,21 | 0,72 | 0,16 | 0,65 | 1,06 | 1,95 | 1,27 | 2,34 | |
| | pantone | 0,06 | 0,6 | 0,06 | 0,55 | 0,08 | 0,78 | 0,05 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | |
| | logc | -0,31 | 0,57 | -0,26 | 0,53 | -0,07 | 0,82 | -0,09 | 0,71 | 1,04 | 1,91 | 1,39 | 2,56 | |
| | web | -0,46 | 0,58 | 0,14 | 0,7 | -0,08 | 0,8 | -0,09 | 0,7 | 1,37 | 2,52 | 1,37 | 2,52 | |
| | html | -0,13 | 0,57 | -0,1 | 0,53 | 0,04 | 0,8 | 0,02 | 0,69 | 1,04 | 1,91 | 1,35 | 2,49 | |
| | chroma | -0,42 | 0,58 | -0,35 | 0,53 | 0,11 | 0,87 | 0,04 | 0,73 | 1,04 | 1,91 | 1,43 | 2,63 | |

| étendue | nuancier | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -0,76 | 0,59 | -0,65 | 0,54 | -1,1 | 0,74 | -0,93 | 0,66 | 1,06 | 1,95 | 1,29 | |
| | ral | -0,38 | 0,59 | -0,33 | 0,54 | -0,69 | 0,69 | -0,6 | 0,63 | 1,06 | 1,95 | 1,23 | 2,27 | |
| | pantone | -0,29 | 0,59 | -0,24 | 0,55 | -0,87 | 0,72 | -0,73 | 0,64 | 1,08 | 1,98 | 1,25 | 2,31 | |
| | logc | -0,64 | 0,58 | -0,55 | 0,54 | -1,11 | 0,76 | -0,94 | 0,67 | 1,06 | 1,95 | 1,31 | 2,42 | |
| | web | -0,82 | 0,59 | -0,7 | 0,55 | -1,03 | 0,74 | -0,88 | 0,66 | 1,08 | 1,98 | 1,29 | 2,38 | |
| | html | -0,48 | 0,58 | -0,41 | 0,54 | -0,92 | 0,73 | -0,79 | 0,65 | 1,06 | 1,95 | 1,27 | 2,34 | |
| | chroma | -0,77 | 0,59 | -0,66 | 0,55 | -1,05 | 0,78 | -0,9 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | |

| libre | nuancier | Hinf – éclaircissement | | | | Hinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -0,03 | 0,59 | -0,02 | 0,54 | -0,49 | 0,74 | -0,41 | 0,65 | 1,06 | 1,95 | 1,27 | |
| | ral | -0,01 | 0,61 | 0 | 0,56 | -0,61 | 0,7 | -0,51 | 0,63 | 1,1 | 2,02 | 1,23 | 2,27 | |
| | pantone | 0,5 | 0,59 | 0,43 | 0,55 | -0,28 | 0,71 | -0,23 | 0,63 | 1,08 | 1,98 | 1,23 | 2,27 | |
| | logc | 0,05 | 0,59 | 0,05 | 0,54 | -0,51 | 0,75 | -0,43 | 0,66 | 1,06 | 1,95 | 1,29 | 2,38 | |
| | web | -0,05 | 0,59 | -0,04 | 0,55 | -0,41 | 0,73 | -0,35 | 0,65 | 1,08 | 1,98 | 1,27 | 2,34 | |
| | html | 0,27 | 0,58 | 0,24 | 0,54 | -0,28 | 0,72 | -0,24 | 0,64 | 1,06 | 1,95 | 1,25 | 2,31 | |
| | chroma | -0,03 | 0,59 | -0,02 | 0,54 | -0,44 | 0,74 | -0,38 | 0,66 | 1,06 | 1,95 | 1,29 | 2,38 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.50 : Auto-mobilité chromatique et axe socio-économique – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | | | assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------------|-----------------|--------------------|-------------|--------------------|-----------------|--------------------|-------------|--------------------|----------|------|----------|------|------------------|
| | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| employeur | -33,6 | $2,91 \times 10^7$ | -34,48 | $4,84 \times 10^7$ | -33,3 | $3,68 \times 10^7$ | -34,18 | $6,19 \times 10^7$ | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| célibataire | -0,23 | 0,51 | -0,2 | 0,51 | -0,67 | 0,94 | -0,78 | 0,93 | 1 | 1,84 | 1,82 | 3,35 | |
| inactif | 0,86 | 0,6 | 0,83 | 0,6 | 0,35 | 0,91 | 0,42 | 0,91 | 1,18 | 2,16 | 1,78 | 3,28 | |
| formel | -0,04 | 0,65 | -0,02 | 0,65 | -0,5 | 1,03 | -0,5 | 1,03 | 1,27 | 2,34 | 2,02 | 3,71 | |
| informel | 1,45 | 0,67 | 1,45 | 0,67 | 2,21 | 0,91 | 2,25 | 0,89 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| concubinage | -0,18 | 0,53 | -0,22 | 0,53 | 0,73 | 0,63 | 0,78 | 0,62 | 1,04 | 1,91 | 1,22 | 2,24 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la variable dont il est question, (ii) [respectivement (vi)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iii) [respectivement (vii)] l'écart-type de ce dernier, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (x) [respectivement (xii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xi) [respectivement (xiii)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.51 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'chemise' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | chemise – éclaircissement | | | | chemise – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
|------|----------------------------|------------------|---------------------------|--------------|--------|-----------------|---------------------------|--------------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | C | 3 | 0,003 | 1,27 | 0,17 | 1,02 | -34,55 | $1,33 \times 10^7$ | -2,47 | 1,46 | 2 | 3,68 | n.c. | n.c. | 15% |
| | D | 4 | 0,47 | 0,96 | 0,5 | 0,86 | -34,68 | $1,88 \times 10^7$ | -1,92 | 1,45 | 1,69 | 3,1 | n.c. | n.c. | 10% |
| | D | 5 | -1,22 | 1,11 | -0,88 | 0,93 | -35,32 | $3,74 \times 10^7$ | -1,26 | 1,48 | 1,82 | 3,35 | 2,9 | 5,34 | 5% |
| | D | 6 | 0,93 | 1,05 | 0,87 | 0,92 | -35,55 | $3,14 \times 10^7$ | -1,79 | 1,46 | 1,8 | 3,32 | n.c. | n.c. | |
| | D | 7 | -0,190 | 1,2 | 0,03 | 1 | -0,84 | 0,83 | -0,67 | 0,76 | 1,96 | 3,61 | 1,49 | 2,74 | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | chemise – éclaircissement | | | | chemise – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
|---------|----------------------------|------------------|---------------------------|--------------|--------|-----------------|---------------------------|--------------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | C | 3 | 0,005 | 1,27 | 0,18 | 1,03 | -38,56 | $9,86 \times 10^7$ | -2,46 | 1,46 | 2,02 | 3,71 | n.c. | n.c. | 15% |
| | D | 4 | 0,5 | 0,96 | 0,53 | 0,86 | -34,68 | $1,89 \times 10^7$ | -1,92 | 1,45 | 1,69 | 3,1 | n.c. | n.c. | 10% |
| | D | 5 | -1,21 | 1,11 | -0,88 | 0,93 | -34,49 | $2,47 \times 10^7$ | -1,27 | 1,48 | 1,82 | 3,35 | 2,9 | 5,34 | 5% |
| | D | 6 | 0,94 | 1,05 | 0,89 | 0,92 | -33,66 | $1,20 \times 10^7$ | -1,8 | 1,46 | 1,8 | 3,32 | n.c. | n.c. | |
| | D | 7 | -0,170 | 1,2 | 0,05 | 1 | -0,83 | 0,83 | -0,66 | 0,76 | 1,96 | 3,61 | 1,49 | 2,74 | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | chemise – éclaircissement | | | | chemise – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
|-------|----------------------------|------------------|---------------------------|--------------|--------|-----------------|---------------------------|--------------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | C | 3 | -0,32 | 0,88 | -0,19 | 0,8 | -41,21 | $4,91 \times 10^8$ | -1,93 | 1,46 | 1,57 | 2,88 | n.c. | n.c. | 15% |
| | D | 4 | -0,22 | 0,74 | -0,13 | 0,69 | -36,42 | $5,15 \times 10^7$ | -1,66 | 1,48 | 1,35 | 2,49 | 2,9 | 5,34 | 10% |
| | D | 5 | -1,11 | 0,82 | -0,94 | 0,75 | -36,69 | $1,77 \times 10^8$ | -0,04 | 1,57 | 1,47 | 2,7 | 3,08 | 5,66 | 5% |
| | D | 6 | -0,07 | 0,75 | 0,0004 | 0,7 | -40,44 | $4,35 \times 10^8$ | -1,44 | 1,47 | 1,37 | 2,52 | 2,88 | 5,3 | |
| | D | 7 | -0,43 | 0,86 | -0,28 | 0,78 | -0,38 | 0,89 | -0,25 | 0,81 | 1,53 | 2,81 | 1,59 | 2,92 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.52 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'sécurité' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | sécurité – éclaircissement | | | | sécurité – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | C | 3 | 0,470 | 1,3 | 0,6 | 1,09 | -0,48 | 0,86 | -0,34 | 0,8 | 2,14 | 3,93 | | | |
| D | 4 | 0,68 | 1,01 | 0,69 | 0,91 | -34,69 | $2,15 \times 10^7$ | -1,71 | 1,51 | 1,78 | 3,28 | 2,96 | 5,44 | | | | |
| D | 5 | -0,17 | 0,9 | -0,05 | 0,83 | -34,75 | $4,22 \times 10^7$ | -0,56 | 1,55 | 1,63 | 2,99 | 3,04 | 5,59 | | | | |
| D | 6 | 1,09 | 1,09 | 1,02 | 0,97 | -35,56 | $3,57 \times 10^7$ | -1,58 | 1,51 | 1,9 | 3,5 | 2,96 | 5,44 | | | | |
| D | 7 | 0,750 | 1,01 | 0,75 | 0,92 | -1,38 | 1,12 | -1,04 | 0,95 | 1,8 | 3,32 | 1,86 | 3,42 | | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | sécurité – éclaircissement | | | | sécurité – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | C | 3 | 0,570 | 1,3 | 0,69 | 1,09 | -0,46 | 0,86 | -0,32 | 0,8 | 2,14 | 3,93 | | | |
| D | 4 | 0,79 | 1,01 | 0,79 | 0,91 | -34,68 | $2,14 \times 10^7$ | -1,7 | 1,51 | 1,78 | 3,28 | 2,96 | 5,44 | | | | |
| D | 5 | -0,15 | 0,9 | -0,03 | 0,83 | -33,95 | $2,78 \times 10^7$ | -0,6 | 1,55 | 1,63 | 2,99 | 3,04 | 5,59 | | | | |
| D | 6 | 1,14 | 1,1 | 1,07 | 0,97 | -33,72 | $1,37 \times 10^7$ | -1,65 | 1,51 | 1,9 | 3,5 | 2,96 | 5,44 | | | | |
| D | 7 | 0,840 | 1,01 | 0,84 | 0,92 | -1,37 | 1,12 | -1,03 | 0,95 | 1,8 | 3,32 | 1,86 | 3,42 | | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | sécurité – éclaircissement | | | | sécurité – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | C | 3 | -0,6 | 1,15 | -0,32 | 0,98 | -0,07 | 0,9 | 0,04 | 0,83 | 1,92 | 3,53 | | | |
| D | 4 | -0,39 | 0,88 | -0,25 | 0,82 | -36,84 | $6,27 \times 10^7$ | -1,72 | 1,53 | 1,61 | 2,96 | 3 | 5,52 | | | | |
| D | 5 | -0,8 | 0,85 | -0,65 | 0,79 | -36,34 | $2,10 \times 10^8$ | 0,38 | 1,7 | 1,55 | 2,85 | 3,33 | 6,13 | | | | |
| D | 6 | -0,32 | 0,89 | -0,1900 | 0,82 | -40,97 | $5,31 \times 10^8$ | -1,59 | 1,52 | 1,61 | 2,96 | 2,98 | 5,48 | | | | |
| D | 7 | -0,2 | 0,89 | -0,08 | 0,82 | -1,11 | 1,16 | -0,79 | 0,99 | 1,61 | 2,96 | 1,94 | 3,57 | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.53 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'technique' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | technique – éclaircissement | | | | technique – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-----------------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | C | 3 | 0,94 | 0,99 | 0,86 | 0,89 | 0,26 | 0,6 | 0,26 | 0,58 | 1,74 | 3,21 | 1,14 | 2,09 | | | |
| | D | 4 | 1,16 | 0,81 | 1,06 | 0,75 | -0,82 | 0,89 | -0,66 | 0,81 | n.c. | n.c. | 1,59 | 2,92 | | | |
| | D | 5 | 0,61 | 0,62 | 0,59 | 0,6 | 0,79 | 0,9 | 0,76 | 0,83 | 1,18 | 2,16 | 1,63 | 2,99 | | | |
| | D | 6 | 1,65 | 0,93 | 1,46 | 0,83 | -0,29 | 0,78 | -0,21 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 | | | |
| | D | 7 | 1,47 | 0,81 | 1,35 | 0,75 | -0,8 | 0,75 | -0,68 | 0,71 | n.c. | n.c. | 1,39 | 2,56 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | technique – éclaircissement | | | | technique – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-----------------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | C | 3 | 1,65 | 0,92 | 1,49 | 0,84 | 0,39 | 0,61 | 0,38 | 0,59 | n.c. | n.c. | 1,16 | 2,13 | | | |
| | D | 4 | 1,63 | 0,79 | 1,5 | 0,73 | -0,72 | 0,89 | -0,57 | 0,81 | n.c. | n.c. | 1,59 | 2,92 | | | |
| | D | 5 | 0,75 | 0,6 | 0,72 | 0,59 | 0,35 | 0,99 | 0,4 | 0,88 | 1,16 | 2,13 | 1,72 | 3,17 | | | |
| | D | 6 | 1,84 | 0,91 | 1,64 | 0,82 | -0,76 | 0,89 | -0,6 | 0,81 | n.c. | n.c. | 1,59 | 2,92 | | | |
| | D | 7 | 1,91 | 0,8 | 1,75 | 0,74 | -0,69 | 0,76 | -0,58 | 0,72 | n.c. | n.c. | 1,41 | 2,6 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | technique – éclaircissement | | | | technique – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-----------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | C | 3 | 0,48 | 0,7 | 0,47 | 0,67 | 0,94 | 0,66 | 0,89 | 0,63 | 1,31 | 2,42 | n.c. | n.c. | | | |
| | D | 4 | 0,22 | 0,61 | 0,22 | 0,59 | -0,64 | 1,02 | -0,52 | 0,91 | 1,16 | 2,13 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | D | 5 | 0,08 | 0,54 | 0,08 | 0,53 | 21,3 | 2,72 | 1,94 | 1,39 | 1,04 | 1,91 | 2,72 | 5,01 | | | |
| | D | 6 | 0,11 | 0,65 | 0,1300 | 0,62 | -0,74 | 1,03 | -0,59 | 0,92 | 1,22 | 2,24 | 1,8 | 3,32 | | | |
| | D | 7 | 0,81 | 0,61 | 0,77 | 0,59 | -0,42 | 0,83 | -0,34 | 0,78 | 1,16 | 2,13 | 1,53 | 2,81 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.54 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'tshirt' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | tshirt – éclaircissement | | | | tshirt – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|--------------------------|--------------------|--------|-----------------|--------------------------|--------------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -33,70 | $9,31 \times 10^7$ | 1,63 | 1,88 | 2,17 | 1,32 | 1,91 | 1,19 | 3,68 | 6,78 | n.c. | n.c. | | | |
| | D | 4 | -34,17 | $6,41 \times 10^7$ | 0,68 | 1,76 | 0,9 | 1,34 | 0,99 | 1,21 | 3,45 | 6,34 | 2,37 | 4,36 | | | |
| | D | 5 | 0,85 | 1,32 | 0,96 | 1,19 | -34,49 | $9,96 \times 10^7$ | 1,14 | 1,79 | 2,33 | 4,29 | 3,51 | 6,45 | | | |
| | D | 6 | -34,83 | $1,10 \times 10^8$ | 1,01 | 1,79 | 0,99 | 1,34 | 1,08 | 1,21 | 3,51 | 6,45 | 2,37 | 4,36 | | | |
| | D | 7 | -32,440 | $2,84 \times 10^7$ | 0,77 | 1,77 | 0,41 | 1,31 | 0,55 | 1,18 | 3,47 | 6,38 | 2,31 | 4,25 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | tshirt – éclaircissement | | | | tshirt – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|--------------------------|--------------------|--------|-----------------|--------------------------|--------------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -37,29 | $7,07 \times 10^8$ | 1,78 | 1,89 | 2,2 | 1,32 | 1,94 | 1,19 | 3,7 | 6,81 | n.c. | n.c. | | | |
| | D | 4 | -33,91 | $5,99 \times 10^7$ | 0,8 | 1,76 | 0,91 | 1,34 | 1 | 1,21 | 3,45 | 6,34 | 2,37 | 4,36 | | | |
| | D | 5 | 0,88 | 1,32 | 0,99 | 1,19 | -33,68 | $6,47 \times 10^7$ | 1,08 | 1,79 | 2,33 | 4,29 | 3,51 | 6,45 | | | |
| | D | 6 | -33 | $4,52 \times 10^7$ | 1,07 | 1,79 | 0,9 | 1,34 | 0,99 | 1,21 | 3,51 | 6,45 | 2,37 | 4,36 | | | |
| | D | 7 | -31,180 | $1,16 \times 10^7$ | 0,89 | 1,77 | 0,43 | 1,31 | 0,56 | 1,18 | 3,47 | 6,38 | 2,31 | 4,25 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | tshirt – éclaircissement | | | | tshirt – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|--------------------------|--------------------|---------|-----------------|--------------------------|--------------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -40,98 | $1,48 \times 10^9$ | 0,22 | 1,72 | 1,13 | 1,34 | 1,22 | 1,21 | 3,37 | 6,2 | 2,37 | 4,36 | | | |
| | D | 4 | 36,48 | $9,75 \times 10^7$ | -0,59 | 1,66 | -37,16 | $1,64 \times 10^8$ | -0,31 | 1,71 | 3,25 | 5,98 | 3,35 | 6,16 | | | |
| | D | 5 | 1,65 | 1,29 | 1,42 | 1,17 | -17,58 | $8,95 \times 10^8$ | 2,9 | 2,15 | 2,29 | 4,22 | 4,21 | 7,75 | | | |
| | D | 6 | -40,5 | $7,49 \times 10^8$ | -0,5400 | 1,67 | -41,31 | $1,27 \times 10^9$ | -0,34 | 1,72 | 3,27 | 6,02 | 3,37 | 6,2 | | | |
| | D | 7 | -33,3 | $2,23 \times 10^7$ | -0,39 | 1,67 | -33,97 | $2,80 \times 10^7$ | -0,59 | 1,68 | 3,27 | 6,02 | 3,29 | 6,06 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.55 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLsup' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,58 | 0,77 | 0,39 | 0,66 | -0,03 | 0,62 | -0,02 | 0,57 | 1,29 | 2,38 | 1,12 | 2,05 | | | |
| A | 2 | 2 | 0,4 | 0,82 | 0,25 | 0,69 | -0,33 | 0,69 | -0,23 | 0,61 | 1,35 | 2,49 | 1,2 | 2,2 | | | |
| A | 7 | 7 | -1,12 | 0,91 | -0,85 | 0,73 | -1,62 | 0,71 | -1,33 | 0,63 | 1,43 | 2,63 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 8 | 8 | 0,56 | 0,8 | 0,39 | 0,68 | -0,25 | 0,62 | -0,2 | 0,57 | 1,33 | 2,45 | 1,12 | 2,05 | | | |
| B | 3 | 3 | 0,08 | 0,63 | 0,04 | 0,57 | -0,79 | 0,81 | -0,55 | 0,68 | 1,12 | 2,05 | 1,33 | 2,45 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,33 | 0,62 | 0,27 | 0,56 | -0,58 | 0,88 | -0,4 | 0,73 | 1,1 | 2,02 | 1,43 | 2,63 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,22 | 0,64 | 0,15 | 0,57 | -1,12 | 0,91 | -0,81 | 0,75 | 1,12 | 2,05 | 1,47 | 2,7 | | | |
| C | 5 | 5 | 1,44 | 8,92×10 ⁷ | 0,92 | 1,12 | -0,23 | 0,55 | -0,17 | 0,51 | 2,2 | 4,04 | 1 | 1,84 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,37 | 0,72 | 0,25 | 0,63 | -0,44 | 0,64 | -0,36 | 0,58 | 1,23 | 2,27 | 1,14 | 2,09 | | | |
| A | 2 | 2 | 0,18 | 0,79 | 0,08 | 0,66 | -0,78 | 0,75 | -0,59 | 0,65 | 1,29 | 2,38 | 1,27 | 2,34 | | | |
| A | 7 | 7 | -1,35 | 0,86 | -1,05 | 0,7 | -1,78 | 0,73 | -1,46 | 0,64 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| A | 8 | 8 | 0,32 | 0,72 | 0,22 | 0,63 | -0,63 | 0,65 | -0,51 | 0,59 | 1,23 | 2,27 | 1,16 | 2,13 | | | |
| B | 3 | 3 | -0,1 | 0,65 | -0,12 | 0,58 | -0,79 | 0,81 | -0,56 | 0,69 | 1,14 | 2,09 | 1,35 | 2,49 | | | |
| B | 4 | 4 | -0,2 | 0,62 | -0,17 | 0,56 | -1,12 | 0,86 | -0,85 | 0,73 | 1,1 | 2,02 | 1,43 | 2,63 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,19 | 0,62 | 0,12 | 0,56 | -1,86 | 1,04 | -1,36 | 0,83 | 1,1 | 2,02 | n.c. | n.c. | | | |
| C | 5 | 5 | 7,03 | 3,77×10 ⁷ | 0,59 | 1,03 | -0,4 | 0,57 | -0,31 | 0,53 | 2,02 | 3,71 | 1,04 | 1,91 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,19 | 0,83 | 0,09 | 0,7 | -0,72 | 0,62 | -0,6 | 0,57 | 1,37 | 2,52 | 1,12 | 2,05 | | | |
| A | 2 | 2 | 0,34 | 0,82 | 0,22 | 0,69 | -0,53 | 0,72 | -0,41 | 0,63 | 1,35 | 2,49 | 1,23 | 2,27 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,45 | 0,98 | -0,29 | 0,76 | -0,78 | 0,64 | -0,65 | 0,58 | 1,49 | 2,74 | 1,14 | 2,09 | | | |
| A | 8 | 8 | 0,15 | 0,83 | 0 | n.c.* | -0,87 | 0,62 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| B | 3 | 3 | 0,32 | 0,66 | 0,23 | 0,59 | -0,17 | 0,72 | -0,11 | 0,63 | 1,16 | 2,13 | 1,23 | 2,27 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,11 | 0,61 | 0,09 | 0,55 | -0,79 | 0,85 | -0,56 | 0,72 | 1,08 | 1,98 | 1,41 | 2,6 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,33 | 0,65 | 0,15 | 0,57 | -1,48 | 1,01 | -0,81 | 0,75 | 1,12 | 2,05 | 1,47 | 2,7 | | | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,55 | 0,56 | -0,45 | 0,51 | 0 | 0 | 1 | 1,84 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.56 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLsup' – modèle général

| IBGE | nuancier | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | 0,14 | 0,62 | 0,12 | 0,56 | -0,06 | 0,79 | -0,01 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | | | |
| ral | 0,33 | 0,65 | 0,26 | 0,58 | -0,62 | 0,73 | -0,48 | 0,65 | 1,14 | 2,09 | 1,27 | 2,34 | | | | |
| pantone | -0,21 | 0,63 | -0,18 | 0,56 | -0,17 | 0,79 | -0,1 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| logc | 0,04 | 0,61 | 0,04 | 0,55 | 0,35 | 0,85 | 0,31 | 0,71 | 1,08 | 1,98 | 1,39 | 2,56 | | | | |
| web | 0,06 | 0,62 | 0,06 | 0,56 | 0,24 | 0,79 | 0,21 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| html | -0,06 | 0,61 | 0,05 | 0,55 | 0,17 | 0,78 | 0,15 | 0,67 | 1,08 | 1,98 | 1,31 | 2,42 | | | | |
| chroma | 0,13 | 0,62 | 0,12 | 0,56 | 0,46 | 0,86 | 0,4 | 0,71 | 1,1 | 2,02 | 1,39 | 2,56 | | | | |

| étendue | nuancier | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,09 | 0,58 | -0,08 | 0,54 | -0,82 | 0,84 | -0,6 | 0,71 | 1,06 | 1,95 | 1,39 | | | |
| ral | -0,08 | 0,61 | -0,09 | 0,56 | -1,21 | 0,78 | -0,95 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| pantone | -0,43 | 0,59 | -0,37 | 0,54 | -0,93 | 0,83 | -0,69 | 0,71 | 1,06 | 1,95 | 1,39 | 2,56 | | | | |
| logc | -0,17 | 0,58 | -0,1400 | 0,53 | -0,6 | 0,88 | -0,41 | 0,74 | 1,04 | 1,91 | 1,45 | 2,67 | | | | |
| web | -0,19 | 0,59 | -0,16 | 0,54 | -0,44 | 0,78 | -0,33 | 0,68 | 1,06 | 1,95 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| html | -0,32 | 0,58 | -0,27 | 0,54 | -0,48 | 0,78 | -0,37 | 0,68 | 1,06 | 1,95 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| chroma | -0,07 | 0,58 | -0,06 | 0,53 | -0,45 | 0,87 | -0,29 | 0,73 | 1,04 | 1,91 | 1,43 | 2,63 | | | | |

| libre | nuancier | Clsup – éclaircissement | | | | Clsup – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | 0,11 | 0,6 | 0,1 | 0,55 | -0,53 | 0,82 | -0,39 | 0,71 | 1,08 | 1,98 | 1,39 | | | |
| ral | -0,13 | 0,64 | -0,12 | 0,58 | -0,2 | 0,79 | -0,95 | 0,69 | 1,14 | 2,09 | 1,35 | 2,49 | | | | |
| pantone | -0,23 | 0,6 | -0,2 | 0,55 | -0,65 | 0,81 | -0,49 | 0,71 | 1,08 | 1,98 | 1,39 | 2,56 | | | | |
| logc | 0,03 | 0,59 | 0,02 | 0,54 | -0,32 | 0,84 | -0,23 | 0,73 | 1,06 | 1,95 | 1,43 | 2,63 | | | | |
| web | 0,02 | 0,6 | 0,02 | 0,55 | -0,1 | 0,77 | -0,05 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| html | -0,11 | 0,6 | -0,09 | 0,55 | -0,15 | 0,77 | -0,1 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | | | | |
| chroma | 0,14 | 0,6 | 0,12 | 0,55 | -0,13 | 0,82 | -0,08 | 0,71 | 1,08 | 1,98 | 1,39 | 2,56 | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.57 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLinf' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | A | 1 | -1,42 | 1 | -1,05 | 0,78 | 0,06 | 0,57 | 0,05 | 0,53 | 1,53 | 2,81 | 1,04 | 1,91 | 15% | 10% | 5% |
| | | 2 | -0,82 | 0,87 | -0,640 | 0,72 | -0,11 | 0,63 | -0,07 | 0,56 | 1,41 | 2,6 | 1,1 | 2,02 | | | |
| | | 7 | -0,38 | 0,76 | -0,31 | 0,65 | -0,58 | 0,58 | -0,48 | 0,53 | 1,27 | 2,34 | 1,04 | 1,91 | | | |
| | | 8 | -2,96 | 1,37 | -2,04 | 0,96 | -0,17 | 0,56 | -0,14 | 0,52 | n.c. | n.c. | 1,02 | 1,87 | | | |
| | | 3 | -0,79 | 0,66 | -0,69 | 0,59 | -1,37 | 0,79 | -1,08 | 0,67 | 1,16 | 2,13 | n.c. | n.c. | | | |
| | | 4 | -0,54 | 0,6 | -0,47 | 0,55 | -0,06 | 0,74 | -0,04 | 0,64 | 1,08 | 1,98 | 1,25 | 2,31 | | | |
| | | 6 | -1,28 | 0,69 | -1,09 | 0,61 | -0,58 | 0,77 | -0,47 | 0,64 | n.c. | n.c. | 1,25 | 2,31 | | | |
| | | 5 | 0,84 | 8,41×10 ⁷ | 0,88 | 1,2 | 0,44 | 0,53 | 0,38 | 0,5 | 2,35 | 4,33 | 0,98 | 1,8 | | | |
| | | 5 | 0,84 | 8,41×10 ⁷ | 0,88 | 1,2 | 0,44 | 0,53 | 0,38 | 0,5 | 2,35 | 4,33 | 0,98 | 1,8 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | A | 1 | -1,65 | 1 | -1,23 | 0,77 | 0,08 | 0,56 | 0,07 | 0,52 | n.c. | n.c. | 1,02 | 1,87 | 15% | 10% | 5% |
| | | 2 | -0,47 | 0,8 | -0,38 | 0,68 | 0,05 | 0,64 | 0,07 | 0,57 | 1,33 | 2,45 | 1,12 | 2,05 | | | |
| | | 7 | -0,69 | 0,74 | -0,57 | 0,64 | -0,59 | 0,59 | -0,48 | 0,54 | 1,25 | 2,31 | 1,06 | 1,95 | | | |
| | | 8 | -1,64 | 1 | -1,22 | 0,77 | 0,09 | 0,56 | 0,08 | 0,52 | n.c. | n.c. | 1,02 | 1,87 | | | |
| | | 3 | -0,54 | 0,68 | -0,47 | 0,6 | -0,45 | 0,72 | -0,34 | 0,63 | 1,18 | 2,16 | 1,23 | 2,27 | | | |
| | | 4 | -0,86 | 0,61 | -0,74 | 0,56 | -0,15 | 0,7 | -0,12 | 0,62 | 1,1 | 2,02 | 1,22 | 2,24 | | | |
| | | 6 | -1,38 | 0,69 | -1,17 | 0,61 | -0,27 | 0,73 | -0,23 | 0,62 | n.c. | n.c. | 1,22 | 2,24 | | | |
| | | 5 | -41,28 | 1,18×10 ⁸ | -0,24 | 1,2 | 0,31 | 0,55 | 0,26 | 0,51 | 2,35 | 4,33 | 1 | 1,84 | | | |
| | | 5 | -41,28 | 1,18×10 ⁸ | -0,24 | 1,2 | 0,31 | 0,55 | 0,26 | 0,51 | 2,35 | 4,33 | 1 | 1,84 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | A | 1 | -1,63 | 1,1 | -1,15 | 0,83 | -0,06 | 0,56 | -0,04 | 0,52 | 1,63 | 2,99 | 1,02 | 1,87 | 15% | 10% | 5% |
| | | 2 | 0,09 | 0,81 | 0,09 | 0,69 | 0,15 | 0,63 | 0,14 | 0,56 | 1,35 | 2,49 | 1,1 | 2,02 | | | |
| | | 7 | 0,63 | 0,8 | 0,49 | 0,68 | -0,07 | 0,58 | -0,05 | 0,54 | 1,33 | 2,45 | 1,06 | 1,95 | | | |
| | | 8 | -1,62 | 1,1 | 0 | n.c.* | -0,05 | 0,55 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| | | 3 | -0,8 | 0,72 | -0,67 | 0,63 | -0,98 | 0,71 | -0,79 | 0,63 | 1,23 | 2,27 | 1,23 | 2,27 | | | |
| | | 4 | 0,17 | 0,59 | 0,15 | 0,55 | 0,66 | 0,72 | 0,56 | 0,63 | 1,08 | 1,98 | 1,23 | 2,27 | | | |
| | | 6 | -0,19 | 0,66 | -1,09 | 0,61 | 0,69 | 0,75 | -0,47 | 0,64 | n.c. | n.c. | 1,25 | 2,31 | | | |
| | | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,38 | 0,54 | -0,32 | 0,49 | n.c. | n.c. | 0,96 | 1,77 | | | |
| | | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,38 | 0,54 | -0,32 | 0,49 | n.c. | n.c. | 0,96 | 1,77 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.58 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLinf' – modèle général

| IBGE | nuancier | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -0,4 | 0,61 | -0,34 | 0,56 | 0,51 | 0,71 | 0,430 | 0,62 | 1,1 | 2,02 | 1,22 | |
| | ral | -0,22 | 0,66 | -0,19 | 0,59 | 0,45 | 0,62 | 0,39 | 0,56 | 1,16 | 2,13 | 1,1 | 2,02 | |
| | pantone | -0,85 | 0,65 | -0,72 | 0,59 | 0,45 | 0,71 | 0,38 | 0,62 | 1,16 | 2,13 | 1,22 | 2,24 | |
| | logc | -0,65 | 0,61 | -0,55 | 0,56 | 0,9 | 0,78 | 0,71 | 0,66 | 1,1 | 2,02 | 1,29 | 2,38 | |
| | web | -0,56 | 0,61 | -0,48 | 0,56 | 0,56 | 0,73 | 0,46 | 0,64 | 1,1 | 2,02 | 1,25 | 2,31 | |
| | html | -0,39 | 0,6 | -0,34 | 0,55 | 0,63 | 0,73 | 0,52 | 0,63 | 1,08 | 1,98 | 1,23 | 2,27 | |
| | chroma | -0,59 | 0,62 | -0,51 | 0,56 | 0,86 | 0,8 | 0,68 | 0,67 | 1,1 | 2,02 | 1,31 | 2,42 | |

| étendue | nuancier | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -0,57 | 0,6 | -0,49 | 0,55 | 0,49 | 0,68 | 0,42 | 0,61 | 1,08 | 1,98 | 1,2 | |
| | ral | -0,28 | 0,64 | -0,24 | 0,58 | 0,52 | 0,63 | 0,45 | 0,57 | 1,14 | 2,09 | 1,12 | 2,05 | |
| | pantone | -1,04 | 0,64 | -0,88 | 0,58 | 0,4 | 0,68 | 0,34 | 0,6 | n.c. | n.c. | 1,18 | 2,16 | |
| | logc | -0,81 | 0,6 | -0,69 | 0,55 | 0,74 | 0,73 | 0,6 | 0,63 | 1,08 | 1,98 | 1,23 | 2,27 | |
| | web | -0,73 | 0,61 | -0,62 | 0,56 | 0,54 | 0,69 | 0,45 | 0,61 | 1,1 | 2,02 | 1,2 | 2,2 | |
| | html | -0,59 | 0,6 | -0,51 | 0,55 | 0,58 | 0,68 | 0,49 | 0,61 | 1,08 | 1,98 | 1,2 | 2,2 | |
| | chroma | -0,76 | 0,61 | -0,65 | 0,56 | 0,67 | 0,73 | 0,55 | 0,63 | 1,1 | 2,02 | 1,23 | 2,27 | |

| libre | nuancier | Clinf – éclaircissement | | | | Clinf – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | 0,65 | 0,62 | 0,55 | 0,57 | 1,63 | 0,74 | 1,36 | 0,64 | 1,12 | 2,05 | n.c. | |
| | ral | 0,42 | 0,67 | 0,34 | 0,61 | 1,12 | 0,68 | 0,95 | 0,6 | 1,2 | 2,2 | n.c. | n.c. | |
| | pantone | 0,18 | 0,63 | 0,15 | 0,57 | 1,4 | 0,71 | 1,17 | 0,62 | 1,12 | 2,05 | n.c. | n.c. | |
| | logc | 0,37 | 0,61 | 0,31 | 0,56 | 1,84 | 0,77 | 1,5 | 0,66 | 1,1 | 2,02 | n.c. | n.c. | |
| | web | 0,49 | 0,62 | 0,42 | 0,57 | 1,63 | 0,73 | 1,37 | 0,64 | 1,12 | 2,05 | n.c. | n.c. | |
| | html | 0,59 | 0,62 | 0,5 | 0,57 | 1,65 | 0,72 | 1,39 | 0,64 | 1,12 | 2,05 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | 0,43 | 0,62 | 0,36 | 0,57 | 1,69 | 0,75 | 1,39 | 0,65 | 1,12 | 2,05 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.59 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – modèle particulier – DMISP 1

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | A | 1 | 0,65 | 1,16 | 0,31 | 0,95 | -1,03 | 0,75 | -0,87 | 0,7 | 1,86 | 3,42 | 1,37 | 2,52 | | | |
| | A | 2 | 1,21 | 1,02 | 0,83 | 0,85 | 0,6 | 0,93 | 0,47 | 0,81 | 1,67 | 3,06 | 1,59 | 2,92 | | | |
| | A | 7 | -0,56 | 0,95 | -0,45 | 0,8 | 1,14 | 0,9 | 0,93 | 0,8 | 1,57 | 2,88 | 1,57 | 2,88 | | | |
| | A | 8 | 0,86 | 1,23 | 0,5 | 1 | -1 | 0,75 | -0,84 | 0,69 | 1,96 | 3,61 | 1,35 | 2,49 | | | |
| | B | 3 | 0,85 | 0,83 | 0,69 | 0,73 | 0,27 | 1,04 | 0,2 | 0,88 | 1,43 | 2,63 | 1,72 | 3,17 | | | |
| | B | 4 | 0,12 | 0,77 | 0,07 | 0,69 | 1,83 | 1,24 | 1,32 | 1 | 1,35 | 2,49 | 1,96 | 3,61 | | | |
| | B | 6 | 1,14 | 0,89 | 0,83 | 0,75 | 3,83 | 1,54 | 2,74 | 1,15 | 1,47 | 2,7 | n.c. | n.c. | | | |
| | C | 5 | -2,77 | 1,42×10 ⁸ | -1,2 | 1,46 | -0,85 | 0,7 | -0,72 | 0,65 | 2,86 | 5,26 | 1,27 | 2,34 | | | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | A | 1 | 2,06 | 1,28 | 1,42 | 1,02 | -1,18 | 0,77 | -0,99 | 0,71 | 2 | 3,68 | 1,39 | 2,56 | | | |
| | A | 2 | 2,82 | 1,26 | 2,1 | 1 | 0,33 | 1,03 | 0,29 | 0,87 | n.c. | n.c. | 1,71 | 3,14 | | | |
| | A | 7 | -0,14 | 0,96 | -0,13 | 0,83 | 0,34 | 0,89 | 0,29 | 0,8 | 1,63 | 2,99 | 1,57 | 2,88 | | | |
| | A | 8 | 2,09 | 1,28 | 1,46 | 1,02 | -1,09 | 0,77 | -0,91 | 0,71 | 2 | 3,68 | 1,39 | 2,56 | | | |
| | B | 3 | 1,91 | 0,95 | 1,53 | 0,82 | -0,23 | 0,98 | -0,19 | 0,84 | 1,61 | 2,96 | 1,65 | 3,03 | | | |
| | B | 4 | 0,74 | 0,79 | 0,63 | 0,7 | 2,09 | 1,22 | 1,62 | 1,01 | 1,37 | 2,52 | 1,98 | 3,64 | | | |
| | B | 6 | 1,77 | 0,88 | 1,41 | 0,76 | 3,44 | 1,48 | 2,55 | 1,14 | 1,49 | 2,74 | 2,23 | 4,11 | | | |
| | C | 5 | 62,77 | 2,42×10 ⁸ | -1,58 | 1,47 | -1,81 | 0,77 | -1,52 | 0,7 | 2,88 | 5,3 | 1,37 | 2,52 | | | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | A | 1 | 0,45 | 1,18 | 0,15 | 0,97 | -2,28 | 0,8 | -1,94 | 0,73 | 1,9 | 3,5 | n.c. | n.c. | | | |
| | A | 2 | 1,07 | 1,01 | 0,75 | 0,85 | -0,88 | 0,92 | -0,68 | 0,81 | 1,67 | 3,06 | 1,59 | 2,92 | | | |
| | A | 7 | -0,52 | 1,42×10 ⁸ | -0,39 | 0,82 | -0,03 | 0,87 | 0,01 | 0,78 | 1,61 | 2,96 | 1,53 | 2,81 | | | |
| | A | 8 | 0,49 | 1,17 | 0 | n.c.* | -2,24 | 0,8 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| | B | 3 | 2,16 | 0,96 | 1,7 | 0,84 | 0,14 | 0,95 | 0,12 | 0,83 | n.c. | n.c. | 1,63 | 2,99 | | | |
| | B | 4 | 0,66 | 0,76 | 0,57 | 0,68 | 1,52 | 1,2 | 1,17 | 0,99 | 1,33 | 2,45 | 1,94 | 3,57 | | | |
| | B | 6 | 1,4 | 0,85 | 0,83 | 0,75 | 2,17 | 1,46 | 2,74 | 1,15 | 1,47 | 2,7 | n.c. | n.c. | | | |
| | C | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -2 | 0,77 | -1,68 | 0,69 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.60 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – modèle général

| IBGE | nuancier | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,12 | 0,77 | -0,11 | 0,69 | 0,72 | 1,05 | 0,51 | 0,9 | 1,35 | 2,49 | 1,76 | 3,24 | | | |
| | ral | -0,37 | 0,83 | -0,31 | 0,73 | 0,88 | 0,93 | 0,7 | 0,83 | 1,43 | 2,63 | 1,63 | 2,99 | | | |
| | pantone | -0,46 | 0,8 | -0,4 | 0,7 | 0,64 | 1,04 | 0,44 | 0,9 | 1,37 | 2,52 | 1,76 | 3,24 | | | |
| | logc | 0,04 | 0,76 | 0,03 | 0,68 | 0,93 | 1,16 | 0,66 | 0,96 | 1,33 | 2,45 | 1,88 | 3,46 | | | |
| | web | 0,17 | 0,78 | 0,14 | 0,7 | 1,14 | 1,07 | 0,84 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | html | -0,26 | 0,77 | -0,22 | 0,7 | 1,03 | 1,07 | 0,75 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | chroma | 0,06 | 0,78 | 0,04 | 0,7 | 0,6 | 1,16 | 0,39 | 0,95 | 1,37 | 2,52 | 1,86 | 3,42 | | | |

| étendue | nuancier | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | 0,65 | 0,76 | 0,56 | 0,69 | 0,79 | 1,06 | 0,62 | 0,92 | 1,35 | 2,49 | 1,8 | 3,32 | | | |
| | ral | 0,46 | 0,81 | 0,39 | 0,73 | 0,83 | 0,96 | 0,69 | 0,85 | 1,43 | 2,63 | 1,67 | 3,06 | | | |
| | pantone | 0,43 | 0,78 | 0,36 | 0,7 | 0,68 | 1,06 | 0,52 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | logc | 0,77 | 0,76 | 0,66 | 0,69 | 0,85 | 1,17 | 0,65 | 0,98 | 1,35 | 2,49 | 1,92 | 3,53 | | | |
| | web | 0,87 | 0,77 | 0,75 | 0,7 | 1,28 | 1,05 | 1,01 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | html | 0,54 | 0,76 | 0,47 | 0,69 | 1,18 | 1,05 | 0,92 | 0,91 | 1,35 | 2,49 | 1,78 | 3,28 | | | |
| | chroma | 0,84 | 0,77 | 0,71 | 0,7 | 0,65 | 1,16 | 0,49 | 0,96 | 1,37 | 2,52 | 1,88 | 3,46 | | | |

| libre | nuancier | célibataire – éclaircissement | | | | célibataire – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | 0,71 | 0,76 | 0,63 | 0,69 | 0,15 | 1,04 | 0,14 | 0,9 | 1,35 | 2,49 | 1,76 | 3,24 | | | |
| | ral | 0,18 | 0,83 | 0,17 | 0,74 | -0,07 | 0,95 | -0,03 | 0,84 | 1,45 | 2,67 | 1,65 | 3,03 | | | |
| | pantone | 0,43 | 0,77 | 0,37 | 0,7 | -0,01 | 1,03 | 0,01 | 0,89 | 1,37 | 2,52 | 1,74 | 3,21 | | | |
| | logc | 0,83 | 0,76 | 0,73 | 0,69 | -0,02 | 1,13 | 0,02 | 0,96 | 1,35 | 2,49 | 1,88 | 3,46 | | | |
| | web | 0,96 | 0,76 | 0,83 | 0,7 | 0,84 | 0,99 | 0,69 | 0,87 | 1,37 | 2,52 | 1,71 | 3,14 | | | |
| | html | 0,56 | 0,76 | 0,49 | 0,69 | 0,67 | 0,98 | 0,54 | 0,86 | 1,35 | 2,49 | 1,69 | 3,1 | | | |
| | chroma | 0,9 | 0,77 | 0,78 | 0,7 | -0,25 | 1,1 | -0,16 | 0,93 | 1,37 | 2,52 | 1,82 | 3,35 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Tableau A.5.61 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – modèle particulier – DMISP_1

| IBGE | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|--------------|-----------------|-------------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,6 | 1,48 | 0,63 | 1,15 | 0,8 | 0,82 | 0,7 | 0,76 | 2,25 | 4,15 | 1,49 | 2,74 | |
| A | 2 | 2 | -0,75 | 1,46 | -0,44 | 1,13 | 1,61 | 0,96 | 1,32 | 0,85 | 2,21 | 4,07 | n.c. | n.c. | |
| A | 7 | 7 | -37,99 | 7,91×10 ⁷ | -2,14 | 1,4 | 1,15 | 0,93 | 0,95 | 0,84 | n.c. | n.c. | 1,65 | 3,03 | |
| A | 8 | 8 | 1,04 | 1,6 | 1,05 | 1,22 | 0,96 | 0,83 | 0,83 | 0,76 | 2,39 | 4,4 | 1,49 | 2,74 | |
| B | 3 | 3 | -1,38 | 1,29 | -0,98 | 1,05 | 1,23 | 1,01 | 0,96 | 0,87 | 2,06 | 3,79 | 1,71 | 3,14 | |
| B | 4 | 4 | -35,1 | 1,23×10 ⁷ | -2,98 | 1,45 | 1,56 | 1,2 | 1,13 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | 3,57 | |
| B | 6 | 6 | -34,28 | 1,26×10 ⁷ | -2,19 | 1,45 | 3,63 | 1,54 | 2,59 | 1,15 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| C | 5 | 5 | -0,84 | 1,61×10 ⁸ | 0,85 | 1,62 | 1,71 | 0,95 | 1,42 | 0,84 | 3,18 | 5,84 | n.c. | n.c. | |

| étendue | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------------|----------------------|--------|-----------------|-------------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 1,4 | 1,58 | 1,22 | 1,22 | 0,6 | 0,82 | 0,53 | 0,76 | 2,39 | 4,4 | 1,49 | 2,74 | |
| A | 2 | 2 | 0,8 | 1,57 | 0,69 | 1,21 | 1,37 | 1,05 | 1,13 | 0,89 | 2,37 | 4,36 | 1,74 | 3,21 | |
| A | 7 | 7 | -1,03 | 1,38 | -0,65 | 1,09 | 1,09 | 0,94 | 0,91 | 0,85 | 2,14 | 3,93 | 1,67 | 3,06 | |
| A | 8 | 8 | 1,39 | 1,58 | 1,22 | 1,22 | 0,64 | 0,83 | 0,57 | 0,77 | 2,39 | 4,4 | 1,51 | 2,78 | |
| B | 3 | 3 | 0,55 | 1,19 | 0,52 | 1,03 | 1,63 | 0,98 | 1,33 | 0,85 | 2,02 | 3,71 | n.c. | n.c. | |
| B | 4 | 4 | -1,75 | 1,25 | -1,31 | 1,03 | 2,71 | 1,22 | 2,11 | 1,02 | 2,02 | 3,71 | n.c. | n.c. | |
| B | 6 | 6 | -0,75 | 1,28 | -0,48 | 1,05 | 4,11 | 1,55 | 3,03 | 1,17 | 2,06 | 3,79 | n.c. | n.c. | |
| C | 5 | 5 | 67,99 | 2,41×10 ⁸ | 0,57 | 1,54 | 0,81 | 0,91 | 0,68 | 0,83 | 3,02 | 5,55 | 1,63 | 2,99 | |

| libre | groupes d'alter-déclarants | alter-déclarants | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,6 | 1,36 | 0,5 | 1,1 | -0,84 | 0,84 | -0,7 | 0,77 | 2,16 | 3,97 | 1,51 | 2,78 | |
| A | 2 | 2 | -0,53 | 1,19 | -0,45 | 0,99 | -1,44 | 1,04 | -1,12 | 0,91 | 1,94 | 3,57 | 1,78 | 3,28 | |
| A | 7 | 7 | -1,57 | 1,37 | -1,07 | 1,05 | -0,41 | 0,98 | -0,31 | 0,87 | 2,06 | 3,79 | 1,71 | 3,14 | |
| A | 8 | 8 | 0,59 | 1,36 | 0 | n.c.* | -0,88 | 0,84 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| B | 3 | 3 | 0,95 | 1,09 | 0,78 | 0,95 | 0,99 | 0,96 | 0,82 | 0,85 | 1,86 | 3,42 | 1,67 | 3,06 | |
| B | 4 | 4 | -1,16 | 0,98 | -0,93 | 0,86 | 1,01 | 1,23 | 0,77 | 1,02 | 1,69 | 3,1 | 2 | 3,68 | |
| B | 6 | 6 | -0,39 | 1,04 | -2,19 | 1,45 | 1,23 | 1,53 | 2,59 | 1,15 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,19 | 0,83 | -0,14 | 0,75 | n.c. | n.c. | 1,47 | 2,7 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.62 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – modèle général

| IBGE | nuancier | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------------|--------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|--------------|---------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -37,47 | 3,15×10 ⁷ | -3,4 | 1,48 | 0,91 | 1,04 | 0,67 | 0,9 | n.c. | n.c. | 1,76 | |
| ral | -36,04 | 2,06×10 ⁷ | -2,85 | 1,47 | 0,87 | 0,97 | 0,7 | 0,85 | n.c. | n.c. | 1,67 | 3,06 | | |
| pantone | -38,34 | 5,38×10 ⁷ | -3,19 | 1,47 | 1,11 | 1,04 | 0,84 | 0,9 | n.c. | n.c. | 1,76 | 3,24 | | |
| logc | -35,35 | 1,19×10 ⁷ | -3,25 | 1,48 | 1,24 | 1,14 | 0,89 | 0,95 | n.c. | n.c. | 1,86 | 3,42 | | |
| web | -35,38 | 1,15×10 ⁷ | -3,33 | 1,48 | 1,09 | 1,06 | 0,46 | 0,64 | n.c. | n.c. | 1,25 | 2,31 | | |
| html | -38,27 | 5,42×10 ⁷ | -3,14 | 1,47 | 1,25 | 1,06 | 0,94 | 0,91 | n.c. | n.c. | 1,78 | 3,28 | | |
| chroma | -34,42 | 7,29×10 ⁶ | -3,28 | 1,48 | 1,14 | 1,13 | 0,8 | 0,94 | n.c. | n.c. | 1,84 | 3,39 | | |

| étendue | nuancier | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------------|--------------|---------|-----------------|-------------------------------|--------------|---------|-----------------|---------|------|---------|-----|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -2,2 | 1,25 | -1,71 | 1,03 | 1,39 | 1,06 | 1,1 | 0,92 | n.c. | n.c. | 1,8 | |
| ral | -1,58 | 1,28 | -1,17 | 1,04 | 1,08 | 1 | 0,9 | 0,88 | 2,04 | 3,75 | 1,72 | 3,17 | | |
| pantone | -1,85 | 1,27 | -1,4 | 1,04 | 1,56 | 1,06 | 1,25 | 0,92 | 2,04 | 3,75 | 1,8 | 3,32 | | |
| logc | -2,05 | 1,25 | -1,58 | 1,03 | 1,6 | 1,16 | 1,24 | 0,97 | n.c. | n.c. | 1,9 | 3,5 | | |
| web | -2,17 | 1,26 | -1,68 | 1,04 | 1,67 | 1,06 | 1,32 | 0,92 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | |
| html | -1,86 | 1,25 | -1,41 | 1,03 | 1,77 | 1,06 | 1,41 | 0,92 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | |
| chroma | -2,03 | 1,26 | -1,56 | 1,04 | 1,55 | 1,14 | 1,19 | 0,95 | n.c. | n.c. | 1,86 | 3,42 | | |

| libre | nuancier | concubinage – éclaircissement | | | | concubinage – assombrissement | | | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------------|--------------|---------|-----------------|-------------------------------|--------------|---------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | rgb | -2,29 | 1,22 | -1,78 | 0,99 | -0,93 | 1,15 | -0,73 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | |
| ral | -2,13 | 1,29 | -1,6 | 1,03 | -1,76 | 1,12 | -1,4 | 0,98 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | |
| pantone | -1,93 | 1,22 | -1,47 | 0,99 | -0,71 | 1,14 | -0,55 | 0,98 | n.c. | n.c. | 1,92 | 3,53 | | |
| logc | -2,1 | 1,21 | -1,6 | 0,98 | -1,06 | 1,25 | -0,82 | 1,05 | n.c. | n.c. | 2,06 | 3,79 | | |
| web | -2,16 | 1,21 | -1,67 | 0,98 | -0,42 | 1,09 | -0,34 | 0,95 | n.c. | n.c. | 1,86 | 3,42 | | |
| html | -2,07 | 1,23 | -1,58 | 1,00 | -0,39 | 1,1 | -0,32 | 0,95 | n.c. | n.c. | 1,86 | 3,42 | | |
| chroma | -2,08 | 1,21 | -1,59 | 0,99 | -1 | 1,2 | -0,76 | 1,01 | n.c. | n.c. | 1,98 | 3,64 | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le nuancier confronté à l'auto-déclaration, (iii) [respectivement (vii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (iv) [respectivement (viii)] l'écart-type de ce dernier, (v) [respectivement (ix)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vi) [respectivement (x)] l'écart-type de ce dernier, (xi) [respectivement (xiii)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xii) [respectivement (xiv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé ».

Annexe 5.10 : Résultats des estimations économétriques concernant l'axe identitaire

Tableau A.5.63 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | A | 1 | -0,95 | 0,67 | -0,75 | 0,56 | -0,63 | 0,48 | -0,57 | 0,45 | 1,1 | 2,02 | | | |
| A | 2 | 0,18 | 0,63 | 0,140 | 0,54 | -0,39 | 0,55 | -0,33 | 0,49 | 1,06 | 1,95 | 0,96 | 1,77 | | | | |
| A | 7 | -0,14 | 0,63 | -0,14 | 0,54 | -0,38 | 0,51 | -0,33 | 0,47 | 1,06 | 1,95 | 0,92 | 1,69 | | | | |
| A | 8 | -0,81 | 0,73 | -0,61 | 0,6 | -0,55 | 0,48 | -0,49 | 0,44 | 1,18 | 2,16 | 0,86 | 1,59 | | | | |
| B | 3 | -0,55 | 0,5 | -0,48 | 0,46 | -1,07 | 0,65 | -0,87 | 0,55 | 0,9 | 1,66 | n.c. | n.c. | | | | |
| B | 4 | -0,05 | 0,48 | -0,03 | 0,45 | 0,17 | 0,67 | 0,15 | 0,56 | 0,88 | 1,62 | 1,1 | 2,02 | | | | |
| B | 6 | -0,16 | 0,51 | -0,13 | 0,46 | -0,46 | 0,69 | -0,35 | 0,57 | 0,9 | 1,66 | 1,12 | 2,05 | | | | |
| C | 5 | -70,31 | 5,89×10 ⁷ | -1,5 | 0,92 | -0,26 | 0,45 | -0,23 | 0,42 | 1,8 | 3,32 | 0,82 | 1,51 | | | | |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | A | 1 | 0,18 | 0,63 | 0,15 | 0,54 | -0,14 | 0,49 | -0,14 | 0,45 | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 2 | 0,22 | 0,61 | 0,14 | 0,52 | -0,78 | 0,58 | -0,64 | 0,51 | 1,02 | 1,87 | 1 | 1,84 | | | | |
| A | 7 | -0,1 | 0,6 | -0,11 | 0,52 | -0,39 | 0,52 | -0,33 | 0,47 | 1,02 | 1,87 | 0,92 | 1,69 | | | | |
| A | 8 | 0,12 | 0,63 | 0,1 | 0,54 | -0,34 | 0,49 | -0,31 | 0,45 | 1,06 | 1,95 | 0,88 | 1,62 | | | | |
| B | 3 | -0,34 | 0,52 | -0,3 | 0,47 | -0,96 | 0,65 | -0,79 | 0,55 | 0,92 | 1,69 | 1,08 | 1,98 | | | | |
| B | 4 | -0,15 | 0,49 | -0,13 | 0,45 | -0,55 | 0,62 | -0,45 | 0,54 | 0,88 | 1,62 | 1,06 | 1,95 | | | | |
| B | 6 | -0,2 | 0,5 | -0,17 | 0,45 | -0,9 | 0,67 | -0,71 | 0,56 | 0,88 | 1,62 | 1,1 | 2,02 | | | | |
| C | 5 | 8,57 | 4,53×10 ⁷ | -0,83 | 0,9 | -0,32 | 0,46 | -0,3 | 0,43 | 1,76 | 3,24 | 0,84 | 1,55 | | | | |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | A | 1 | -0,6 | 0,71 | -0,43 | 0,58 | 0,090 | 0,47 | 0,06 | 0,44 | 1,14 | 2,09 | | | |
| A | 2 | -0,26 | 0,6 | -0,23 | 0,52 | -0,52 | 0,54 | -0,44 | 0,48 | 1,02 | 1,87 | 0,94 | 1,73 | | | | |
| A | 7 | 0,04 | 0,67 | 0,020 | 0,55 | 0,17 | 0,5 | 0,14 | 0,45 | 1,08 | 1,98 | 0,88 | 1,62 | | | | |
| A | 8 | -0,66 | 0,71 | 0 | n.c.* | -0,09 | 0,47 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | | |
| B | 3 | -0,45 | 0,52 | -0,38 | 0,47 | -0,34 | 0,58 | -0,29 | 0,51 | 0,92 | 1,69 | 1 | 1,84 | | | | |
| B | 4 | -0,63 | 0,48 | -0,55 | 0,44 | -0,59 | 0,61 | -0,5 | 0,53 | 0,86 | 1,59 | 1,04 | 1,91 | | | | |
| B | 6 | -0,67 | 0,51 | -0,13 | 0,46 | -0,86 | 0,67 | -0,35 | 0,57 | 0,9 | 1,66 | 1,12 | 2,05 | | | | |
| C | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 0,38 | 0,44 | 0,32 | 0,4 | n.c. | n.c. | 0,78 | 1,44 | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.64 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – modèle général

| IBGE | nuancier | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | 0,09 | 0,5 | 0,09 | 0,45 | 0,28 | 0,61 | 0,23 | 0,53 | 0,88 | 1,62 | 1,04 | 1,91 | | | |
| | ral | -0,14 | 0,52 | -0,120 | 0,47 | -0,13 | 0,55 | -0,11 | 0,49 | 0,92 | 1,69 | 0,96 | 1,77 | | | |
| | pantone | 0,03 | 0,51 | 0,03 | 0,46 | 0,23 | 0,6 | 0,19 | 0,52 | 0,9 | 1,66 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | logc | 0,12 | 0,5 | 0,11 | 0,45 | 0,48 | 0,66 | 0,39 | 0,56 | 0,88 | 1,62 | 1,1 | 2,02 | | | |
| | web | 0,15 | 0,5 | 0,14 | 0,46 | 0,28 | 0,62 | 0,24 | 0,53 | 0,9 | 1,66 | 1,04 | 1,91 | | | |
| | html | -0,14 | 0,49 | -0,12 | 0,45 | 0,13 | 0,6 | 0,11 | 0,53 | 0,88 | 1,62 | 1,04 | 1,91 | | | |
| | chroma | -0,01 | 0,5 | 0,002 | 0,45 | 0,27 | 0,66 | 0,21 | 0,56 | 0,88 | 1,62 | 1,1 | 2,02 | | | |

| étendue | nuancier | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,05 | 0,48 | -0,04 | 0,45 | -0,29 | 0,59 | -0,24 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | ral | -0,27 | 0,5 | -0,24 | 0,46 | -0,57 | 0,57 | -0,49 | 0,51 | 0,9 | 1,66 | 1 | 1,84 | | | |
| | pantone | -0,12 | 0,49 | -0,1 | 0,45 | -0,31 | 0,58 | -0,26 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | logc | -0,004 | 0,48 | 0,002 | 0,44 | -0,21 | 0,62 | -0,17 | 0,54 | 0,86 | 1,59 | 1,06 | 1,95 | | | |
| | web | 0,02 | 0,49 | 0,02 | 0,45 | -0,27 | 0,58 | -0,23 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | html | -0,29 | 0,48 | -0,25 | 0,44 | -0,4 | 0,58 | -0,35 | 0,52 | 0,86 | 1,59 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | chroma | -0,15 | 0,48 | -0,12 | 0,45 | -0,4 | 0,62 | -0,33 | 0,54 | 0,88 | 1,62 | 1,06 | 1,95 | | | |

| libre | nuancier | carnaval – éclaircissement | | | | carnaval – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,16 | 0,49 | -0,14 | 0,45 | 0,14 | 0,61 | 0,1 | 0,53 | 0,88 | 1,62 | 1,04 | 1,91 | | | |
| | ral | -0,32 | 0,51 | -0,28 | 0,47 | -0,06 | 0,57 | -0,06 | 0,51 | 0,92 | 1,69 | 1 | 1,84 | | | |
| | pantone | -0,24 | 0,5 | -0,210 | 0,45 | 0,11 | 0,6 | 0,07 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | logc | -0,13 | 0,49 | -0,11 | 0,45 | 0,25 | 0,64 | 0,19 | 0,55 | 0,88 | 1,62 | 1,08 | 1,98 | | | |
| | web | -0,1 | 0,49 | -0,08 | 0,45 | 0,15 | 0,59 | 0,11 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | html | -0,4 | 0,49 | -0,35 | 0,45 | 0,01 | 0,59 | -0,01 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | |
| | chroma | -0,27 | 0,49 | -0,23 | 0,45 | 0,05 | 0,62 | 0,03 | 0,54 | 0,88 | 1,62 | 1,06 | 1,95 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.65 : Auto-mobilité chromatique et axe identitaire – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | | | assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|-------------------|--------------------|-----------|--------------------|-------------------|-----------------|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------|------|------------------|
| | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| afro | -34,59 | $4,39 \times 10^7$ | -35,55 | $6,73 \times 10^7$ | 1,7 | 1,23 | 1,63 | 1,2 | $13,2 \times 10^7$ | $24,3 \times 10^7$ | 2,35 | 4,33 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.66 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'afro' – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | assombrissement | | 15% 10% 5% | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | |
|------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------|-------------|-----------|---|
| | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | | b | c | b | c |
| afro | 1,35 | 0,02 | -35,63 | $6,84 \times 10^7$ | | 0,04 | 0,07 | n.c. | 0 |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Annexe 5.11 : Résultats des estimations économétriques concernant l'axe idéologique

Tableau A.5.67 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,66 | 0,67 | 0,5 | 0,56 | 0,46 | 0,47 | 0,4 | 0,44 | 1,1 | 2,02 | 0,86 | 1,59 | 15% |
| A | 2 | 2 | -0,49 | 0,68 | -0,400 | 0,56 | 0,92 | 0,54 | 0,75 | 0,48 | 1,1 | 2,02 | n.c. | n.c. | 10% |
| A | 7 | 7 | 0,09 | 0,65 | 0,1 | 0,54 | 1,09 | 0,52 | 0,92 | 0,47 | 1,06 | 1,95 | n.c. | n.c. | 5% |
| A | 8 | 8 | 1,14 | 0,74 | 0,86 | 0,6 | 0,51 | 0,47 | 0,44 | 0,43 | 1,18 | 2,16 | 0,84 | 1,55 | |
| B | 3 | 3 | -1 | 0,52 | -0,85 | 0,46 | 0,16 | 0,65 | 0,08 | 0,55 | n.c. | n.c. | 1,08 | 1,98 | |
| B | 4 | 4 | -0,18 | 0,5 | 0,15 | 0,45 | 0,32 | 0,63 | 0,22 | 0,53 | 0,88 | 1,62 | 1,04 | 1,91 | |
| B | 6 | 6 | -0,34 | 0,53 | -0,31 | 0,47 | 0,5 | 0,66 | 0,33 | 0,54 | 0,92 | 1,69 | 1,06 | 1,95 | |
| C | 5 | 5 | -1,5 | 7,7×10 ⁷ | -0,54 | 0,86 | 0,13 | 0,43 | 0,12 | 0,4 | 1,69 | 3,1 | 0,78 | 1,44 | |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,09 | 0,63 | 0,06 | 0,54 | 0,34 | 0,47 | 0,29 | 0,43 | 1,06 | 1,95 | 0,84 | 1,55 | 15% |
| A | 2 | 2 | -0,27 | 0,64 | -0,2 | 0,53 | 1,14 | 0,56 | 0,92 | 0,49 | 1,04 | 1,91 | n.c. | n.c. | 10% |
| A | 7 | 7 | -0,38 | 0,62 | -0,27 | 0,52 | 0,83 | 0,51 | 0,7 | 0,46 | 1,02 | 1,87 | 0,9 | 1,66 | 5% |
| A | 8 | 8 | 0,07 | 0,63 | 0,04 | 0,54 | 0,24 | 0,47 | 0,21 | 0,43 | 1,06 | 1,95 | 0,84 | 1,55 | |
| B | 3 | 3 | -1,22 | 0,55 | -1,04 | 0,48 | 0,38 | 0,61 | 0,26 | 0,53 | n.c. | n.c. | 1,04 | 1,91 | |
| B | 4 | 4 | -0,57 | 0,5 | -0,47 | 0,45 | 0,2 | 0,59 | 0,14 | 0,51 | 0,88 | 1,62 | 1 | 1,84 | |
| B | 6 | 6 | -0,56 | 0,53 | -0,47 | 0,47 | 0,43 | 0,63 | 0,32 | 0,53 | 0,92 | 1,69 | 1,04 | 1,91 | |
| C | 5 | 5 | -24,65 | 5,53×10 ⁷ | -0,21 | 0,88 | 0,54 | 0,45 | 0,45 | 0,41 | 1,72 | 3,17 | 0,8 | 1,48 | |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | +C _i | | -C _i | | |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|-----------------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | +C _i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | -C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,44 | 0,71 | 0,32 | 0,59 | -0,020 | 0,46 | -0,02 | 0,43 | 1,16 | 2,13 | 0,84 | 1,55 | 15% |
| A | 2 | 2 | 0,36 | 0,64 | 0,29 | 0,53 | 1,21 | 0,55 | 1 | 0,48 | 1,04 | 1,91 | 0,94 | 1,73 | 10% |
| A | 7 | 7 | 0,47 | 0,68 | 0,390 | 0,54 | 1,01 | 0,5 | 0,86 | 0,46 | 1,06 | 1,95 | n.c. | n.c. | 5% |
| A | 8 | 8 | 0,42 | 0,71 | 0 | n.c.* | -0,12 | 0,46 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| B | 3 | 3 | -0,85 | 0,55 | -0,73 | 0,48 | 0,25 | 0,58 | 0,17 | 0,51 | 0,94 | 1,73 | 1 | 1,84 | |
| B | 4 | 4 | 0,12 | 0,48 | 0,1 | 0,44 | 0,21 | 0,59 | 0,17 | 0,51 | 0,86 | 1,59 | 1 | 1,84 | |
| B | 6 | 6 | 0,15 | 0,52 | -0,31 | 0,47 | 0,4 | 0,64 | 0,33 | 0,54 | 0,92 | 1,69 | 1,06 | 1,95 | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,1 | 0,43 | -0,09 | 0,4 | n.c. | n.c. | 0,78 | 1,44 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.68 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – modèle général

| IBGE | nuancier | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|--------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|---|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,56 | 0,5 | -0,47 | 0,45 | -0,04 | 0,58 | -0,06 | 0,51 | 0,88 | 1,62 | 1 | | | |
| ral | -0,02 | 0,52 | -0,020 | 0,47 | 0,63 | 0,54 | 0,52 | 0,48 | 0,92 | 1,69 | 0,94 | 1,73 | | | | |
| pantone | -0,95 | 0,52 | -0,8 | 0,47 | -0,12 | 0,58 | -0,13 | 0,51 | n.c. | n.c. | 1 | 1,84 | | | | |
| logc | -0,42 | 0,5 | -0,35 | 0,45 | -0,04 | 0,62 | -0,05 | 0,53 | 0,88 | 1,62 | 1,04 | 1,91 | | | | |
| web | -0,52 | 0,51 | -0,43 | 0,46 | 0,15 | 0,59 | 0,09 | 0,52 | 0,9 | 1,66 | 1,02 | 1,87 | | | | |
| html | -0,5 | 0,49 | -0,42 | 0,45 | 0,11 | 0,58 | 0,05 | 0,51 | 0,88 | 1,62 | 1 | 1,84 | | | | |
| chroma | -0,68 | 0,51 | -0,57 | 0,45 | 0,15 | 0,64 | 0,09 | 0,54 | 0,88 | 1,62 | 1,06 | 1,95 | | | | |

| étendue | nuancier | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|--------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,81 | 0,49 | -0,69 | 0,45 | -0,3 | 0,57 | -0,25 | 0,5 | n.c. | n.c. | 0,98 | | | |
| ral | -0,21 | 0,51 | -0,17 | 0,46 | 0,54 | 0,54 | 0,45 | 0,48 | 0,9 | 1,66 | 0,94 | 1,81 | | | | |
| pantone | -1,15 | 0,51 | -0,98 | 0,46 | -0,34 | 0,56 | -0,3 | 0,5 | n.c. | n.c. | 0,98 | 1,88 | | | | |
| logc | -0,67 | 0,48 | -0,57 | 0,44 | -0,27 | 0,6 | -0,22 | 0,52 | 0,9 | 1,59 | 1,02 | 1,96 | | | | |
| web | -0,79 | 0,49 | -0,67 | 0,45 | -0,07 | 0,56 | -0,08 | 0,5 | n.c. | n.c. | 0,98 | 1,88 | | | | |
| html | -0,75 | 0,48 | -0,64 | 0,44 | -0,08 | 0,55 | -0,09 | 0,5 | n.c. | n.c. | 0,98 | 1,88 | | | | |
| chroma | -0,9 | 0,49 | -0,76 | 0,45 | -0,14 | 0,6 | -0,13 | 0,52 | n.c. | n.c. | 1,02 | 1,96 | | | | |

| libre | nuancier | tiers – éclaircissement | | | | tiers – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,24 | 0,49 | -0,2 | 0,44 | 0,01 | 0,59 | -0,01 | 0,52 | 0,86 | 1,59 | 1,02 | | | |
| ral | 0,11 | 0,52 | 0,1 | 0,47 | 0,6 | 0,57 | 0,5 | 0,51 | 0,92 | 1,69 | 1 | 1,84 | | | | |
| pantone | -0,54 | 0,49 | -0,460 | 0,45 | -0,07 | 0,58 | -0,08 | 0,52 | 0,88 | 1,62 | 1,02 | 1,87 | | | | |
| logc | -0,09 | 0,48 | -0,07 | 0,44 | 0,05 | 0,62 | 0,03 | 0,54 | 0,86 | 1,59 | 1,06 | 1,95 | | | | |
| web | -0,18 | 0,49 | -0,15 | 0,45 | 0,28 | 0,57 | 0,22 | 0,51 | 0,88 | 1,62 | 1 | 1,84 | | | | |
| html | -0,18 | 0,49 | -0,16 | 0,45 | 0,26 | 0,57 | 0,21 | 0,51 | 0,88 | 1,62 | 1 | 1,84 | | | | |
| chroma | -0,31 | 0,49 | -0,27 | 0,44 | 0,15 | 0,61 | 0,1 | 0,53 | 0,86 | 1,59 | 1,04 | 1,91 | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Annexe 5.12 : Résultats des estimations économétriques concernant les variables d'éducation

Tableau A.5.69 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concours' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | concours – éclaircissement | | | | concours – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|---------|----------------------------|------------------|----------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------|-----------|------|------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| A | A | 1 | -0,57 | 1,08 | -0,34 | 0,9 | -0,04 | 0,72 | 0,02 | 0,66 | 1,76 | 3,24 | 1,29 | 2,38 | 15% |
| | | 2 | -35,84 | 3,99×10 ⁷ | -1,500 | 1,41 | 1,52 | 0,75 | 1,28 | 0,67 | 2,76 | 5,08 | n.c. | n.c. | 10% |
| | | 7 | -37,14 | 7,5×10 ⁷ | -1,58 | 1,33 | 0,33 | 0,76 | 0,29 | 0,69 | 2,61 | 4,79 | 1,35 | 2,49 | 5% |
| | | 8 | -0,18 | 1,14 | -0,03 | 0,94 | 0,36 | 0,7 | 0,34 | 0,64 | 1,84 | 3,39 | 1,25 | 2,31 | |
| | | 3 | -1,76 | 0,9 | -1,44 | 0,78 | -1,47 | 1,29 | -0,98 | 0,96 | n.c. | n.c. | 1,88 | 3,46 | |
| | | 4 | -1,38 | 0,89 | -1,12 | 0,78 | 1,32 | 0,94 | 1,06 | 0,79 | n.c. | n.c. | 1,55 | 2,85 | |
| | | 6 | -2,2 | 1,16 | -1,68 | 0,93 | 1,63 | 1 | 1,24 | 0,82 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | | 5 | -0,99 | 1,15×10 ⁸ | 0,48 | 1,36 | 1,45 | 0,75 | 1,23 | 0,68 | 2,67 | 4,9 | n.c. | n.c. | |
| | | C | 5 | -0,99 | 1,15×10 ⁸ | 0,48 | 1,36 | 1,45 | 0,75 | 1,23 | 0,68 | 2,67 | 4,9 | n.c. | n.c. |
| étendue | A | 1 | -0,89 | 1 | -0,65 | 0,85 | -0,03 | 0,72 | 0,01 | 0,66 | 1,67 | 3,06 | 1,29 | 2,38 | 15% |
| | | 2 | -1,37 | 1,21 | -0,92 | 0,96 | 1,56 | 0,81 | 1,28 | 0,71 | 1,88 | 3,46 | n.c. | n.c. | 10% |
| | | 7 | -0,92 | 1,17 | -0,6 | 0,91 | 0,86 | 0,76 | 0,73 | 0,68 | 1,78 | 3,28 | 1,33 | 2,45 | 5% |
| | | 8 | -0,84 | 1 | -0,61 | 0,85 | 0,13 | 0,7 | 0,13 | 0,65 | 1,67 | 3,06 | 1,27 | 2,34 | |
| | | 3 | -1,79 | 0,91 | -1,46 | 0,79 | -1,16 | 1,26 | -0,74 | 0,95 | n.c. | n.c. | 1,86 | 3,42 | |
| | | 4 | -2,5 | 1,13 | -1,98 | 0,91 | 1,33 | 0,87 | 1,05 | 0,67 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | | 6 | -1,82 | 0,94 | -1,47 | 0,81 | 1,85 | 0,95 | 1,42 | 0,79 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | | 5 | 14,16 | 6,08×10 ⁷ | 1,09 | 1,4 | 2,1 | 0,77 | 1,78 | 0,57 | 2,74 | 5,05 | n.c. | n.c. | |
| | | C | 5 | 14,16 | 6,08×10 ⁷ | 1,09 | 1,4 | 2,1 | 0,77 | 1,78 | 0,57 | 2,74 | 5,05 | n.c. | n.c. |
| libre | A | 1 | -0,82 | 1,32 | -0,45 | 1,04 | 0,68 | 0,68 | 0,6 | 0,63 | 2,04 | 3,75 | 1,23 | 2,27 | 15% |
| | | 2 | -34,73 | 2,87×10 ⁷ | -1,16 | 1,42 | 1,97 | 0,8 | 1,64 | 0,7 | 2,78 | 5,12 | n.c. | n.c. | 10% |
| | | 7 | -3,17 | 1,2×10 ⁷ | -1,32 | 1,34 | 0,95 | 0,7 | 0,82 | 0,64 | 2,63 | 4,83 | 1,25 | 2,31 | 5% |
| | | 8 | -0,76 | 1,33 | 0 | n.c.* | 0,82 | 0,68 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | | 3 | -2,43 | 1,18 | -1,88 | 0,95 | -0,02 | 0,85 | -0,01 | 0,74 | n.c. | n.c. | 1,45 | 2,67 | |
| | | 4 | -1,1 | 0,89 | -0,89 | 0,79 | 1,63 | 0,82 | 1,31 | 0,72 | 1,55 | 2,85 | n.c. | n.c. | |
| | | 6 | -1,9 | 1,17 | -1,68 | 0,93 | 1,81 | 0,87 | 1,25 | 0,82 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 2,15 | 0,86 | 1,79 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 | |
| | | C | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 2,15 | 0,86 | 1,79 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.70 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concours' – modèle général

| IBGE | concours – éclaircissement | | | | concours – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | | |
|------|----------------------------|---------|---------|--------|----------------------------|---------|---------|--------|----------|------|--------|------|------|-----|
| | nuancier | Stata – | Stata – | $+C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | $-C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | coeff. | s.e. | | | | | | | |
| | rgb | -1,45 | 0,89 | -1,18 | 0,78 | 1,08 | 0,83 | 0,88 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 | 15% |
| | ral | -2,11 | 1,13 | -1,65 | 0,91 | 0,94 | 0,79 | 0,8 | 0,71 | n.c. | n.c. | 1,39 | 2,56 | 10% |
| | pantone | -1,24 | 0,91 | -0,99 | 0,79 | 1,23 | 0,83 | 1,02 | 0,73 | 1,55 | 2,85 | 1,43 | 2,63 | 5% |
| | logc | -1,45 | 0,66 | -1,18 | 0,77 | 0,96 | 0,92 | 0,79 | 0,78 | n.c. | n.c. | 1,53 | 2,81 | |
| | web | -1,51 | 0,89 | -1,24 | 0,78 | 0,94 | 0,84 | 0,77 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 | |
| | html | -1,38 | 0,87 | -1,13 | 0,77 | 1,05 | 0,84 | 0,87 | 0,73 | n.c. | n.c. | 1,43 | 2,63 | |
| | chroma | -1,41 | 0,89 | -1,14 | 0,78 | 1,1 | 0,93 | 0,88 | 0,78 | n.c. | n.c. | 1,53 | 2,81 | |

| étendue | concours – éclaircissement | | | | concours – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | | |
|---------|----------------------------|---------|---------|--------|----------------------------|---------|---------|--------|----------|------|--------|------|------|-----|
| | nuancier | Stata – | Stata – | $+C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | $-C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | coeff. | s.e. | | | | | | | |
| | rgb | -1,26 | 0,79 | -1,06 | 0,72 | 1,24 | 0,82 | 1 | 0,72 | n.c. | n.c. | 1,41 | 2,6 | 15% |
| | ral | -1,54 | 0,9 | -1,25 | 0,79 | 1,01 | 0,81 | 0,85 | 0,72 | n.c. | n.c. | 1,41 | 2,6 | 10% |
| | pantone | -1,07 | 0,81 | -0,88 | 0,73 | 1,4 | 0,81 | 1,15 | 0,72 | 1,43 | 2,63 | n.c. | n.c. | 5% |
| | logc | -1,27 | 0,78 | -1,07 | 0,71 | 1,19 | 0,87 | 0,96 | 0,76 | n.c. | n.c. | 1,49 | 2,74 | |
| | web | -1,31 | 0,79 | -1,11 | 0,72 | 1,08 | 0,81 | 0,88 | 0,72 | n.c. | n.c. | 1,41 | 2,6 | |
| | html | -1,2 | 0,78 | -1,01 | 0,72 | 1,16 | 0,81 | 0,95 | 0,72 | n.c. | n.c. | 1,41 | 2,6 | |
| | chroma | -1,24 | 0,79 | -1,04 | 0,72 | 1,2 | 0,87 | 0,96 | 0,75 | n.c. | n.c. | 1,47 | 2,7 | |

| libre | concours – éclaircissement | | | | concours – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | | |
|-------|----------------------------|---------|---------|--------|----------------------------|---------|---------|--------|----------|------|--------|------|------|-----|
| | nuancier | Stata – | Stata – | $+C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | $-C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | coeff. | s.e. | | | | | | | |
| | rgb | -1,11 | 0,93 | -0,91 | 0,82 | 1,69 | 0,83 | 1,37 | 0,73 | 1,61 | 2,96 | n.c. | n.c. | 15% |
| | ral | -1,68 | 1,18 | -1,27 | 0,95 | 1,67 | 0,87 | 1,36 | 0,75 | 1,86 | 3,42 | n.c. | n.c. | 10% |
| | pantone | -0,87 | 0,93 | -0,69 | 0,82 | 1,83 | 0,82 | 1,49 | 0,71 | 1,61 | 2,96 | n.c. | n.c. | 5% |
| | logc | -1,14 | 0,91 | -0,93 | 0,81 | 1,65 | 0,87 | 1,33 | 0,75 | 1,59 | 2,92 | n.c. | n.c. | |
| | web | -1,18 | 0,92 | -0,97 | 0,82 | 1,49 | 0,81 | 1,22 | 0,71 | 1,61 | 2,96 | n.c. | n.c. | |
| | html | -1,07 | 0,91 | -0,87 | 0,81 | 1,54 | 0,8 | 1,27 | 0,71 | 1,59 | 2,92 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -1,14 | 0,92 | -0,93 | 0,81 | 1,56 | 0,83 | 1,28 | 0,72 | 1,59 | 2,92 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.71 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-----------------------------|----------------------|--------------|-----------------|-----------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | -1,21 | 0,78 | -0,98 | 0,67 | -0,78 | 0,61 | -0,67 | 0,56 | 1,31 | 2,42 | 1,1 | 2,02 | | | |
| A | 2 | 2 | -2,25 | 0,76 | -1,83 | 0,64 | -0,89 | 0,68 | -0,78 | 0,61 | n.c. | n.c. | 1,2 | 2,2 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,77 | 0,76 | -0,65 | 0,64 | -0,57 | 0,62 | -0,5 | 0,57 | 1,25 | 2,31 | 1,12 | 2,05 | | | |
| A | 8 | 8 | -1,34 | 0,82 | -1,04 | 0,69 | -0,68 | 0,61 | -0,59 | 0,56 | n.c. | n.c. | 1,1 | 2,02 | | | |
| B | 3 | 3 | -0,95 | 0,62 | -0,79 | 0,56 | 0,18 | 0,82 | 0,08 | 0,69 | 1,1 | 2,02 | 1,35 | 2,49 | | | |
| B | 4 | 4 | -0,45 | 0,59 | -0,4 | 0,53 | -0,51 | 0,82 | -0,46 | 0,69 | 1,04 | 1,91 | 1,35 | 2,49 | | | |
| B | 6 | 6 | -0,75 | 0,62 | -0,64 | 0,56 | -1,06 | 0,83 | -0,88 | 0,69 | 1,1 | 2,02 | 1,35 | 2,49 | | | |
| C | 5 | 5 | 0,05 | 1,27×10 ⁸ | 0,25 | 1,12 | 0,56 | 0,53 | 0,48 | 0,5 | 2,2 | 4,04 | 0,98 | 1,8 | | | |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-----------------------------|----------------------|--------------|-----------------|-----------------------------|--------------|--------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | -0,28 | 0,77 | -0,24 | 0,66 | -0,44 | 0,59 | -0,38 | 0,54 | 1,29 | 2,38 | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 2 | 2 | -1,4 | 0,75 | -1,08 | 0,63 | -0,47 | 0,71 | -0,4 | 0,62 | n.c. | n.c. | 1,22 | 2,24 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,81 | 0,75 | -0,67 | 0,64 | -1,2 | 0,62 | -1,03 | 0,56 | 1,25 | 2,31 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 8 | 8 | -0,22 | 0,77 | -0,18 | 0,65 | -0,25 | 0,6 | -0,23 | 0,55 | 1,27 | 2,34 | 1,08 | 1,98 | | | |
| B | 3 | 3 | -0,67 | 0,64 | -0,55 | 0,57 | -0,41 | 0,73 | -0,36 | 0,63 | 1,12 | 2,05 | 1,23 | 2,27 | | | |
| B | 4 | 4 | -0,23 | 0,59 | -0,19 | 0,54 | -0,72 | 0,74 | -0,62 | 0,64 | 1,06 | 1,95 | 1,25 | 2,31 | | | |
| B | 6 | 6 | -0,38 | 0,63 | -0,32 | 0,56 | -1,21 | 0,81 | -0,99 | 0,67 | 1,1 | 2,02 | 1,31 | 2,42 | | | |
| C | 5 | 5 | -14,39 | 1,02×10 ⁸ | -0,44 | 1,04 | 0,01 | 0,55 | 0 | 0,51 | 2,04 | 3,75 | 1 | 1,84 | | | |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-----------------------------|--------------|--------------|-----------------|-----------------------------|--------------|--------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | -1,21 | 0,82 | -0,99 | 0,68 | -1,09 | 0,58 | -0,94 | 0,54 | 1,33 | 2,45 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 2 | 2 | -1,69 | 0,76 | -1,39 | 0,64 | -0,57 | 0,7 | -0,5 | 0,61 | n.c. | n.c. | 1,2 | 2,2 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,34 | 0,81 | -0,28 | 0,66 | -0,74 | 0,59 | -0,63 | 0,54 | 1,29 | 2,38 | 1,06 | 1,95 | | | |
| A | 8 | 8 | -1,14 | 0,81 | 0 | n.c.* | -0,94 | 0,59 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | | | |
| B | 3 | 3 | -0,33 | 0,65 | -0,27 | 0,58 | 0,44 | 0,74 | 0,33 | 0,65 | 1,14 | 2,09 | 1,27 | 2,34 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,24 | 0,59 | 0,2 | 0,54 | 0,13 | 0,79 | 0,08 | 0,67 | 1,06 | 1,95 | 1,31 | 2,42 | | | |
| B | 6 | 6 | -0,13 | 0,63 | -0,64 | 0,56 | -0,44 | 0,84 | -0,88 | 0,69 | 1,1 | 2,02 | 1,35 | 2,49 | | | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,15 | 0,52 | -0,13 | 0,48 | n.c. | n.c. | 0,94 | 1,73 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.72 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – modèle général

| IBGE | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^{+}C_i$ | | ${}^{-}C_i$ | | 15% 10% 5% | |
|------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-------------|------|-------------|------|------------------|---|
| | nuancier | Stata – | Stata – | ${}^{+}C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | ${}^{-}C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,5 | 0,59 | -0,42 | 0,53 | -0,12 | 0,76 | -0,14 | 0,66 | 1,04 | 1,91 | 1,29 | 2,38 | |
| | ral | -0,4 | 0,63 | -0,34 | 0,57 | -0,55 | 0,66 | -0,48 | 0,6 | 1,12 | 2,05 | 1,18 | 2,16 | |
| | pantone | -0,53 | 0,61 | -0,46 | 0,55 | -0,08 | 0,75 | -0,11 | 0,65 | 1,08 | 1,98 | 1,27 | 2,34 | |
| | logc | -0,55 | 0,59 | -0,47 | 0,53 | -0,49 | 0,78 | -0,43 | 0,67 | 1,04 | 1,91 | 1,31 | 2,42 | |
| | web | -0,42 | 0,59 | -0,35 | 0,54 | -0,01 | 0,76 | -0,06 | 0,66 | 1,06 | 1,95 | 1,29 | 2,38 | |
| | html | -0,3 | 0,58 | -0,26 | 0,53 | 0,04 | 0,75 | -0,02 | 0,65 | 1,04 | 1,91 | 1,27 | 2,34 | |
| | chroma | -0,77 | 0,59 | -0,65 | 0,54 | -0,56 | 0,8 | -0,49 | 0,68 | 1,06 | 1,95 | 1,33 | 2,45 | |

| étendue | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^{+}C_i$ | | ${}^{-}C_i$ | | 15% 10% 5% | |
|---------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-------------|------|-------------|------|------------------|---|
| | nuancier | Stata – | Stata – | ${}^{+}C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | ${}^{-}C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,18 | 0,58 | -0,14 | 0,53 | -0,27 | 0,72 | -0,24 | 0,63 | 1,04 | 1,91 | 1,23 | 2,27 | |
| | ral | -0,23 | 0,61 | -0,18 | 0,56 | -0,72 | 0,67 | -0,61 | 0,6 | 1,1 | 2,02 | 1,18 | 2,16 | |
| | pantone | -0,13 | 0,59 | -0,11 | 0,54 | -0,25 | 0,71 | -0,23 | 0,62 | 1,06 | 1,95 | 1,22 | 2,24 | |
| | logc | -0,22 | 0,58 | -0,18 | 0,53 | -0,58 | 0,74 | -0,48 | 0,64 | 1,04 | 1,91 | 1,25 | 2,31 | |
| | web | -0,12 | 0,59 | -0,09 | 0,54 | -0,16 | 0,71 | -0,16 | 0,62 | 1,06 | 1,95 | 1,22 | 2,24 | |
| | html | 0,03 | 0,58 | 0,04 | 0,53 | -0,11 | 0,7 | -0,12 | 0,62 | 1,04 | 1,91 | 1,22 | 2,24 | |
| | chroma | -0,42 | 0,58 | -0,35 | 0,54 | -0,67 | 0,75 | -0,56 | 0,64 | 1,06 | 1,95 | 1,25 | 2,31 | |

| libre | éducation – éclaircissement | | | | éducation – assombrissement | | | | ${}^{+}C_i$ | | ${}^{-}C_i$ | | 15% 10% 5% | |
|-------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-----------------------------|---------|---------|-------------|-------------|------|-------------|------|------------------|---|
| | nuancier | Stata – | Stata – | ${}^{+}C_i$ | R – pmlr | Stata – | Stata – | ${}^{-}C_i$ | R – pmlr | b | c | b | | c |
| | | coeff. | s.e. | | | | | | | | | | | |
| | rgb | 0,22 | 0,57 | 0,2 | 0,52 | 0,36 | 0,76 | 0,28 | 0,65 | 1,02 | 1,87 | 1,27 | 2,34 | |
| | ral | 0,23 | 0,62 | 0,21 | 0,56 | -0,4 | 0,68 | -0,32 | 0,6 | 1,1 | 2,02 | 1,18 | 2,16 | |
| | pantone | 0,2 | 0,58 | 0,18 | 0,53 | 0,32 | 0,74 | 0,25 | 0,64 | 1,04 | 1,91 | 1,25 | 2,31 | |
| | logc | 0,17 | 0,57 | 0,16 | 0,52 | 0,06 | 0,78 | 0,05 | 0,66 | 1,02 | 1,87 | 1,29 | 2,38 | |
| | web | 0,29 | 0,58 | 0,27 | 0,53 | 0,47 | 0,73 | 0,37 | 0,64 | 1,04 | 1,91 | 1,25 | 2,31 | |
| | html | 0,37 | 0,58 | 0,33 | 0,53 | 0,47 | 0,73 | 0,38 | 0,63 | 1,04 | 1,91 | 1,23 | 2,27 | |
| | chroma | -0,04 | 0,57 | -0,02 | 0,53 | -0,02 | 0,77 | -0,03 | 0,66 | 1,04 | 1,91 | 1,29 | 2,38 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.73 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'soir' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | |
|------|----------------------------|------------------|------------------------|----------------------|--------------|-----------------|------------------------|--------------|------------|-----------------|--------|------|--------|------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 1,36 | 0,83 | 1,11 | 0,71 | 0,63 | 0,66 | 0,56 | 0,61 | n.c. | n.c. | 1,2 | 2,2 |
| A | 2 | 2 | -0,03 | 0,89 | 0,060 | 0,74 | 0,71 | 0,71 | 0,63 | 0,63 | 1,45 | 2,67 | 1,23 | 2,27 |
| A | 7 | 7 | -0,15 | 0,81 | -0,07 | 0,69 | 0,17 | 0,69 | 0,18 | 0,62 | 1,35 | 2,49 | 1,22 | 2,24 |
| A | 8 | 8 | 1,97 | 0,92 | 1,54 | 0,75 | 0,72 | 0,67 | 0,64 | 0,61 | n.c. | n.c. | 1,2 | 2,2 |
| B | 3 | 3 | -1,13 | 0,73 | -0,92 | 0,65 | -0,56 | 0,85 | -0,39 | 0,71 | n.c. | n.c. | 1,39 | 2,56 |
| B | 4 | 4 | -0,67 | 0,66 | -0,55 | 0,61 | 1,2 | 0,94 | 0,98 | 0,68 | 1,2 | 2,2 | 1,33 | 2,45 |
| B | 6 | 6 | -0,27 | 0,69 | -0,2 | 0,62 | 1,61 | 1 | 1,3 | 0,72 | 1,22 | 2,24 | n.c. | n.c. |
| C | 5 | 5 | -1,44 | 1,00×10 ⁸ | 0,24 | 1,16 | 0,34 | 0,58 | 0,29 | 0,54 | 2,27 | 4,18 | 1,06 | 1,95 |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | |
|---------|----------------------------|------------------|------------------------|----------------------|--------------|-----------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,27 | 0,89 | 0,28 | 0,75 | 0,82 | 0,65 | 0,72 | 0,58 | 1,47 | 2,7 | 1,14 | 2,09 |
| A | 2 | 2 | -1,95 | 1,31 | -1,29 | 0,96 | 0,71 | 0,72 | 0,6 | 0,63 | 1,88 | 3,46 | 1,23 | 2,27 |
| A | 7 | 7 | -0,62 | 0,92 | -0,4 | 0,76 | 0,8 | 0,67 | 0,69 | 0,6 | 1,49 | 2,74 | 1,18 | 2,16 |
| A | 8 | 8 | 0,24 | 0,89 | 0,26 | 0,75 | 0,77 | 0,63 | 0,67 | 0,58 | 1,47 | 2,7 | 1,14 | 2,09 |
| B | 3 | 3 | -1,41 | 0,83 | -1,13 | 0,71 | 0,330 | 0,74 | 0,29 | 0,64 | 1,39 | 2,56 | 1,25 | 2,31 |
| B | 4 | 4 | -1,09 | 0,72 | -0,89 | 0,65 | 1,61 | 0,78 | 1,3 | 0,67 | 1,27 | 2,34 | 1,31 | 2,42 |
| B | 6 | 6 | -1,26 | 0,8 | -1 | 0,7 | 1,71 | 0,85 | 1,36 | 0,71 | 1,37 | 2,52 | 1,39 | 2,56 |
| C | 5 | 5 | -35,57 | 2,38×10 ⁸ | 0,77 | 1,14 | 1,3 | 0,63 | 1,09 | 0,57 | 2,23 | 4,11 | 1,12 | 2,05 |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | |
|-------|----------------------------|------------------|------------------------|--------------|--------------|-----------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| A | 1 | 1 | 0,75 | 0,89 | 0,66 | 0,74 | 0,86 | 0,62 | 0,75 | 0,58 | 1,45 | 2,67 | 1,14 | 2,09 |
| A | 2 | 2 | -1,36 | 1,17 | -0,88 | 0,87 | 0,72 | 0,68 | 0,62 | 0,6 | 1,71 | 3,14 | 1,18 | 2,16 |
| A | 7 | 7 | -0,13 | 0,92 | 0 | 0,75 | 0,97 | 0,64 | 0,84 | 0,58 | 1,47 | 2,7 | n.c. | n.c. |
| A | 8 | 8 | 0,71 | 0,88 | 0 | n.c.* | 0,8 | 0,62 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. |
| B | 3 | 3 | -1,75 | 0,89 | -1,37 | 0,75 | -0,06 | 0,75 | -0,02 | 0,65 | n.c. | n.c. | 1,27 | 2,34 |
| B | 4 | 4 | -1,3 | 0,75 | -1,07 | 0,67 | 1,07 | 0,75 | 0,88 | 0,65 | n.c. | n.c. | 1,27 | 2,34 |
| B | 6 | 6 | -1,43 | 0,85 | -0,2 | 0,62 | 1,08 | 0,84 | 1,3 | 0,72 | 1,22 | 2,24 | n.c. | n.c. |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 1,12 | 0,6 | 0,95 | 0,54 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.74 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'soir' – modèle général

| IBGE | nuancier | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|--------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,76 | 0,66 | -0,64 | 0,61 | 0,53 | 0,76 | 0,47 | 0,66 | 1,2 | 2,2 | 1,29 | 2,38 | |
| | ral | -2,11 | 1,13 | -0,33 | 0,64 | 0,73 | 0,68 | 0,64 | 0,61 | 1,25 | 2,31 | 1,2 | 2,2 | |
| | pantone | -1,24 | 0,7 | -0,68 | 0,64 | 0,6 | 0,75 | 0,53 | 0,65 | 1,25 | 2,31 | 1,27 | 2,34 | |
| | logc | -0,72 | 0,66 | -0,6 | 0,61 | 0,83 | 0,79 | 0,69 | 0,67 | 1,2 | 2,2 | 1,31 | 2,42 | |
| | web | -0,81 | 0,67 | -0,68 | 0,61 | 0,46 | 0,76 | 0,4 | 0,66 | 1,2 | 2,2 | 1,29 | 2,38 | |
| | html | -0,61 | 0,66 | -0,5 | 0,6 | 0,59 | 0,76 | 0,53 | 0,66 | 1,18 | 2,16 | 1,29 | 2,38 | |
| | chroma | -0,7 | 0,67 | -0,59 | 0,61 | 0,5 | 0,83 | 0,45 | 0,69 | 1,2 | 2,2 | 1,35 | 2,49 | |

| étendue | nuancier | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|------------------------|--------------|--------------|-----------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -1,15 | 0,71 | -0,96 | 0,64 | 1,13 | 0,73 | 0,93 | 0,64 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | ral | -0,92 | 0,78 | -0,73 | 0,69 | 1,16 | 0,69 | 0,85 | 0,72 | 1,35 | 2,49 | 1,41 | 2,6 | |
| | pantone | -1,31 | 0,77 | -1,07 | 0,69 | 1,19 | 0,72 | 0,98 | 0,63 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | logc | -1,1 | 0,71 | -0,91 | 0,64 | 1,43 | 0,76 | 1,15 | 0,65 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | web | -1,2 | 0,71 | -1,01 | 0,65 | 1,040 | 0,72 | 0,86 | 0,63 | n.c. | n.c. | 1,23 | 2,27 | |
| | html | -0,98 | 0,7 | -0,82 | 0,64 | 1,14 | 0,72 | 0,95 | 0,63 | 1,25 | 2,31 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -1,1 | 0,71 | -0,9 | 0,64 | 1,14 | 0,77 | 0,92 | 0,66 | n.c. | n.c. | 1,29 | 2,38 | |

| libre | nuancier | soir – éclaircissement | | | | soir – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|------------------------|--------------|--------|-----------------|------------------------|--------------|-------------|-----------------|--------|------|--------|------|------------------|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,4 | 0,68 | -0,33 | 0,63 | 1,57 | 0,73 | 1,29 | 0,64 | 1,23 | 2,27 | n.c. | n.c. | |
| | ral | -0,1 | 0,74 | -0,06 | 0,66 | 1,61 | 0,71 | 1,33 | 0,63 | 1,29 | 2,38 | n.c. | n.c. | |
| | pantone | -0,47 | 0,71 | -0,37 | 0,65 | 1,59 | 0,72 | 1,31 | 0,63 | 1,27 | 2,34 | n.c. | n.c. | |
| | logc | -0,31 | 0,68 | -0,26 | 0,63 | 1,91 | 0,77 | 1,54 | 0,66 | 1,23 | 2,27 | n.c. | n.c. | |
| | web | -0,43 | 0,68 | -0,36 | 0,63 | 1,4 | 0,72 | 1,16 | 0,64 | 1,23 | 2,27 | n.c. | n.c. | |
| | html | -0,25 | 0,68 | -0,2 | 0,63 | 1,5 | 0,72 | 1,25 | 0,64 | 1,23 | 2,27 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -0,34 | 0,68 | -0,27 | 0,62 | 1,55 | 0,75 | 1,26 | 0,65 | 1,22 | 2,24 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.75 : Auto-mobilité chromatique et axes non-orthogonaux – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | | | assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------------|-----------------|--------------|--------|-----------------|-----------------|--------------|-------------|-----------------|------------|------|--------|------|------------------|
| | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| éducation | -0,14 | 0,36 | -0,05 | 0,05 | -1,11 | 0,63 | -0,09 | 0,08 | 0,1 | 0,18 | 0,16 | 0,29 | |
| fonctionnaire | 1,02 | 0,83 | 1,03 | 0,84 | 1,52 | 1,12 | 1,72 | 1,11 | 1,65 | 3,03 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.76 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | assombrissement | | % | ^+C_i | | ^-C_i | |
|-----------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----|---------|------|-------------|------|
| | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | | b | c | b | c |
| éducation | -1,29 | 0,6 | -0,22 | 0,35 | 15% | n.c. | n.c. | 0,69 | 1,26 |

15%
10%
5%

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Annexe 5.13 : Résultats des estimations économétriques concernant les variables d'âge et de genre

Tableau A.5.77 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'femme' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------|----------------------|--------|-----------------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | A | 1 | -1,38 | 0,97 | -1,06 | 0,79 | -0,48 | 0,62 | -0,42 | 0,58 | 1,55 | 2,85 | 1,14 | 2,09 | 15% |
| | A | 2 | -1,24 | 0,91 | -0,91 | 0,75 | 0,02 | 0,7 | 0 | 0,63 | 1,47 | 2,7 | 1,23 | 2,27 | 10% |
| | A | 7 | -0,39 | 0,84 | -0,29 | 0,71 | 0,52 | 0,66 | 0,43 | 0,6 | 1,39 | 2,56 | 1,18 | 2,16 | 5% |
| | A | 8 | -0,77 | 1,04 | -0,6 | 0,83 | -0,4 | 0,62 | -0,35 | 0,57 | 1,63 | 2,99 | 1,12 | 2,05 | |
| | B | 3 | -0,31 | 0,7 | -0,25 | 0,63 | -0,36 | 0,8 | -0,31 | 0,69 | 1,23 | 2,27 | 1,35 | 2,49 | |
| | B | 4 | 0,12 | 0,66 | 0,11 | 0,59 | 0,73 | 0,86 | 0,6 | 0,73 | 1,16 | 2,13 | 1,43 | 2,63 | |
| | B | 6 | -0,51 | 0,69 | -0,41 | 0,62 | 0,37 | 0,93 | 0,29 | 0,76 | 1,22 | 2,24 | 1,49 | 2,74 | |
| | C | 5 | -71,23 | 1,09×10 ⁸ | -1,9 | 1,2 | -0,35 | 0,59 | -0,3 | 0,55 | 2,35 | 4,33 | 1,08 | 1,98 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | A | 1 | -0,12 | 0,9 | -0,1 | 0,75 | -0,63 | 0,64 | -0,54 | 0,59 | 1,47 | 2,7 | 1,16 | 2,13 | 15% |
| | A | 2 | -1,11 | 0,91 | -0,82 | 0,74 | -1,09 | 0,75 | -0,91 | 0,66 | 1,45 | 2,67 | n.c. | n.c. | 10% |
| | A | 7 | -0,5 | 0,83 | -0,4 | 0,71 | -0,03 | 0,66 | -0,03 | 0,61 | 1,39 | 2,56 | 1,2 | 2,2 | 5% |
| | A | 8 | -0,21 | 0,9 | -0,18 | 0,75 | -0,96 | 0,65 | -0,82 | 0,6 | 1,47 | 2,7 | 1,18 | 2,16 | |
| | B | 3 | -0,01 | 0,74 | 0,01 | 0,66 | -0,36 | 0,8 | -0,3 | 0,69 | 1,29 | 2,38 | 1,35 | 2,49 | |
| | B | 4 | -0,02 | -0,73 | -0,04 | 0,59 | -0,73 | 0,83 | -0,59 | 0,72 | 1,16 | 2,13 | 1,41 | 2,6 | |
| | B | 6 | -0,65 | 0,69 | -0,55 | 0,61 | -1,36 | 0,96 | -1,06 | 0,79 | 1,2 | 2,2 | 1,55 | 2,85 | |
| | C | 5 | -5,81 | 1,04×10 ⁸ | -1,25 | 1,15 | -0,48 | 0,6 | -0,42 | 0,56 | 2,25 | 4,15 | 1,1 | 2,02 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | |
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | A | 1 | -0,36 | 0,99 | -0,28 | 0,8 | -0,55 | 0,62 | -0,47 | 0,57 | 1,57 | 2,88 | 1,12 | 2,05 | 15% |
| | A | 2 | -0,99 | 0,86 | -0,77 | 0,72 | -1 | 0,7 | -0,84 | 0,63 | 1,41 | 2,6 | 1,23 | 2,27 | 10% |
| | A | 7 | -0,45 | 0,91 | -0,34 | 0,74 | -0,35 | 0,64 | -0,3 | 0,59 | 1,45 | 2,67 | 1,16 | 2,13 | 5% |
| | A | 8 | -0,44 | 0,99 | 0 | n.c.* | -0,84 | 0,62 | 0 | n.c.* | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | B | 3 | -0,12 | 0,74 | -0,08 | 0,65 | -0,63 | 0,74 | -0,52 | 0,65 | 1,27 | 2,34 | 1,27 | 2,34 | |
| | B | 4 | 0,11 | 0,62 | 0,1 | 0,57 | -0,56 | 0,81 | -0,45 | 0,7 | 1,12 | 2,05 | 1,37 | 2,52 | |
| | B | 6 | -0,43 | 0,67 | -0,41 | 0,62 | -1,02 | 0,9 | 0,29 | 0,76 | 1,22 | 2,24 | 1,49 | 2,74 | |
| | C | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,45 | 0,56 | -0,39 | 0,51 | n | n | 1 | 1,84 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.78 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'femme' – modèle général

| IBGE | nuancier | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|------|----------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,04 | 0,66 | -0,02 | 0,60 | 0,93 | 0,8 | 0,77 | 0,70 | 1,18 | 2,16 | 1,37 | 2,52 | 15% |
| | ral | -1,35 | 0,78 | -1,09 | 0,68 | 1,12 | 0,72 | 0,91 | 0,65 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 10% |
| | pantone | -0,31 | 0,7 | -0,23 | 0,63 | 0,9 | 0,79 | 0,74 | 0,69 | 1,23 | 2,27 | 1,35 | 2,49 | 5% |
| | logc | 0,39 | 0,67 | 0,34 | 0,60 | 1,38 | 0,86 | 1,11 | 0,73 | 1,18 | 2,16 | n.c. | n.c. | |
| | web | 0,26 | 0,67 | 0,23 | 0,60 | 1,01 | 0,81 | 0,83 | 0,7 | 1,18 | 2,16 | 1,37 | 2,52 | |
| | html | -0,41 | 0,66 | -0,33 | 0,60 | 0,82 | 0,79 | 0,67 | 0,69 | 1,18 | 2,16 | 1,35 | 2,49 | |
| | chroma | -0,15 | 0,67 | -0,11 | 0,60 | 1,11 | 0,88 | 0,87 | 0,74 | 1,18 | 2,16 | 1,45 | 2,67 | |

| étendue | nuancier | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|---------|----------|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | -0,33 | 0,65 | -0,29 | 0,59 | -0,72 | 0,79 | -0,6 | 0,70 | 1,16 | 2,13 | 1,37 | 2,52 | 15% |
| | ral | -1,21 | 0,73 | -1,01 | 0,65 | -0,15 | 0,72 | -0,16 | 0,65 | n.c. | n.c. | 1,27 | 2,34 | 10% |
| | pantone | -0,51 | 0,68 | -0,44 | 0,61 | -0,68 | 0,78 | -0,56 | 0,69 | 1,2 | 2,2 | 1,35 | 2,49 | 5% |
| | logc | 0,07 | 0,64 | 0,04 | 0,59 | -0,45 | 0,82 | -0,37 | 0,71 | 1,16 | 2,13 | 1,39 | 2,56 | |
| | web | -0,07 | 0,65 | -0,08 | 0,6 | -0,62 | 0,79 | -0,52 | 0,70 | 1,18 | 2,16 | 1,37 | 2,52 | |
| | html | -0,68 | 0,65 | -0,59 | 0,6 | -0,79 | 0,78 | -0,66 | 0,69 | 1,18 | 2,16 | 1,35 | 2,49 | |
| | chroma | -0,44 | 0,65 | -0,39 | 0,59 | -0,75 | 0,84 | -0,62 | 0,72 | 1,16 | 2,13 | 1,41 | 2,6 | |

| libre | nuancier | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|-------|----------|-------------------------|--------------|-----------|-----------------|-------------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | rgb | 0,11 | 0,64 | 0,1 | 0,59 | -0,56 | 0,8 | -0,46 | 0,7 | 1,16 | 2,13 | 1,37 | 2,52 | 15% |
| | ral | -0,69 | 0,73 | -0,57 | 0,65 | 0,08 | 0,72 | 0,05 | 0,65 | 1,27 | 2,34 | 1,27 | 2,34 | 10% |
| | pantone | 0,02 | 0,67 | 0,02 | 0,60 | -0,55 | 0,77 | -0,45 | 0,68 | 1,18 | 2,16 | 1,33 | 2,45 | 5% |
| | logc | 0,48 | 0,64 | 0,41 | 0,59 | -0,34 | 0,82 | -0,28 | 0,72 | 1,16 | 2,13 | 1,41 | 2,6 | |
| | web | 0,39 | 0,65 | 0,33 | 0,59 | -0,41 | 0,79 | -0,33 | 0,70 | 1,16 | 2,13 | 1,37 | 2,52 | |
| | html | -0,17 | 0,66 | -0,15 | 0,60 | -0,61 | 0,78 | -0,51 | 0,69 | 1,18 | 2,16 | 1,35 | 2,49 | |
| | chroma | 0,01 | 0,64 | 0,01 | 0,59 | -0,64 | 0,81 | -0,53 | 0,71 | 1,16 | 2,13 | 1,39 | 2,56 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.79 : Alter-mobilité chromatique pour la variable 'femme' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | \hat{C}_i | | \hat{C}_i | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------------|-------------|-----------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------|-------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -33,870 | $3,05 \times 10^7$ | -0,29 | 1,46 | 0,77 | 0,75 | 0,77 | 0,7 | 2,86 | 5,26 | 1,37 | 2,52 | | | |
| | D | 4 | 0,19 | 1,15 | 0,42 | 0,96 | 0,55 | 0,93 | 0,62 | 0,82 | 1,88 | 3,46 | 1,61 | 2,96 | | | |
| | D | 5 | -35,2 | $3,01 \times 10^7$ | -1,53 | 1,47 | 0,08 | 1,24 | 0,33 | 1,02 | 2,88 | 5,3 | 2 | 3,68 | | | |
| | D | 6 | 0,4 | 1,18 | 0,58 | 0,97 | -0,29 | 1,15 | -0,01 | 0,96 | 1,9 | 3,5 | 1,88 | 3,46 | | | |
| | D | 7 | 0,420 | 1,18 | 0,62 | 0,98 | 0,52 | 0,77 | 0,56 | 0,72 | 1,92 | 3,53 | 1,41 | 2,6 | | | |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | \hat{C}_i | | \hat{C}_i | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------------|-------------|-----------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------|-------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -37,610 | $1,98 \times 10^8$ | -0,29 | 1,47 | 0,77 | 0,75 | 0,77 | 0,7 | 2,88 | 5,3 | 1,37 | 2,52 | | | |
| | D | 4 | 0,19 | 1,15 | 0,42 | 0,96 | 0,55 | 0,93 | 0,62 | 0,82 | 1,88 | 3,46 | 1,61 | 2,96 | | | |
| | D | 5 | -34,18 | $1,80 \times 10^7$ | -1,53 | 1,47 | 0,09 | 1,24 | 0,34 | 1,01 | 2,88 | 5,3 | 1,98 | 3,64 | | | |
| | D | 6 | 0,4 | 1,18 | 0,58 | 0,97 | -0,26 | 1,16 | 0,02 | 0,96 | 1,9 | 3,5 | 1,88 | 3,46 | | | |
| | D | 7 | 0,420 | 1,18 | 0,62 | 0,98 | 0,52 | 0,77 | 0,56 | 0,72 | 1,92 | 3,53 | 1,41 | 2,6 | | | |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | femme – éclaircissement | | | | femme – assombrissement | | | | \hat{C}_i | | \hat{C}_i | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-------------------------|--------------------|-------------|-----------------|-------------------------|--------------|-------------|-----------------|-------------|------|-------------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | \hat{C}_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | C | 3 | -41,25 | $6,96 \times 10^8$ | -1,31 | 1,48 | 0,87 | 0,82 | 0,88 | 0,75 | 2,9 | 5,34 | 1,47 | 2,7 | | | |
| | D | 4 | 0,09 | 0,86 | 0,21 | 0,79 | 1,6 | 1,07 | 1,49 | 0,9 | 1,55 | 2,85 | n.c. | n.c. | | | |
| | D | 5 | -1,25 | 1,1 | -0,92 | 0,94 | 21,7 | 3,35 | 2,27 | 1,27 | 1,84 | 3,39 | n.c. | n.c. | | | |
| | D | 6 | 0,11 | 0,85 | 0,2300 | 0,78 | 0,77 | 1,28 | 0,89 | 1,01 | 1,53 | 2,81 | 1,98 | 3,64 | | | |
| | D | 7 | 0,36 | 0,88 | 0,46 | 0,81 | 1,22 | 0,82 | 1,18 | 0,76 | 1,59 | 2,92 | n.c. | n.c. | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.80 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'âge' – modèle particulier

| IBGE | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------------------------|------------------|-----------------------|---------------------|--------|-----------------|-----------------------|--------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,0030 | 0,6 | -0,01 | 0,05 | -0,08 | 0,04 | -0,06 | 0,04 | 0,1 | 0,18 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 2 | 2 | 0,04 | 0,06 | 0,03 | 0,05 | -0,03 | 0,05 | -0,02 | 0,04 | 0,1 | 0,18 | 0,08 | 0,14 | | | |
| A | 7 | 7 | 0,01 | 0,05 | 0,01 | 0,4 | 0,004 | 0,05 | 0,003 | 0,04 | 0,78 | 1,44 | 0,08 | 0,14 | | | |
| A | 8 | 8 | 0,05 | 0,07 | 0,03 | 0,06 | -0,07 | 0,04 | -0,05 | 0,04 | 0,12 | 0,22 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 3 | 3 | 0,03 | 0,05 | 0,02 | 0,04 | -0,01 | 0,06 | -0,01 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,04 | 0,05 | 0,03 | 0,04 | 0,06 | 0,06 | 0,04 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,06 | 0,05 | 0,04 | 0,04 | 0,1 | 0,07 | 0,08 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| C | 5 | 5 | -0,09 | 8,6×10 ⁶ | -0,03 | 0,07 | -0,04 | 0,04 | -0,03 | 0,04 | 0,14 | 0,25 | 0,08 | 0,14 | | | |

| étendue | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------------------------|------------------|-----------------------|---------------------|-------------|-----------------|-----------------------|--------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,09 | 0,06 | 0,06 | 0,05 | -0,07 | 0,04 | -0,06 | 0,04 | 0,1 | 0,18 | n.c. | n.c. | | | |
| A | 2 | 2 | 0,08 | 0,06 | 0,06 | 0,05 | -0,07 | 0,06 | -0,05 | 0,05 | 0,1 | 0,18 | 0,1 | 0,18 | | | |
| A | 7 | 7 | 0,01 | 0,05 | 0,01 | 0,04 | -0,06 | 0,05 | -0,04 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | |
| A | 8 | 8 | 0,09 | 0,06 | 0,06 | 0,05 | -0,07 | 0,04 | -0,06 | 0,04 | 0,1 | 0,18 | n.c. | n.c. | | | |
| B | 3 | 3 | 0,07 | 0,05 | 0,06 | 0,04 | -0,030 | 0,05 | -0,02 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,05 | 0,06 | 0,04 | 0,04 | 0,03 | 0,06 | 0,03 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,07 | 0,05 | 0,05 | 0,04 | 0,05 | 0,07 | 0,04 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| C | 5 | 5 | 3,93 | 8,1×10 ⁶ | -0,02 | 0,07 | -0,08 | 0,04 | -0,07 | 0,04 | 0,14 | 0,25 | 0,08 | 0,14 | | | |

| libre | groupes d'alter déclarants | alter déclarants | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | $+C_i$ | | $-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------------------------|------------------|-----------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------------------|--------------|--------------|-----------------|--------|------|--------|------|-----|-----|----|
| | | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | $-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| A | 1 | 1 | 0,06 | 0,06 | 0,03 | 0,05 | -0,11 | 0,05 | -0,09 | 0,04 | 0,1 | 0,18 | 0,08 | 0,14 | | | |
| A | 2 | 2 | -0,001 | 0,06 | -0,01 | 0,05 | -0,11 | 0,06 | -0,09 | 0,05 | 0,1 | 0,18 | 0,1 | 0,18 | | | |
| A | 7 | 7 | -0,04 | 0,06 | -0,03 | 0,05 | -0,09 | 0,05 | -0,07 | 0,05 | 0,1 | 0,18 | 0,1 | 0,18 | | | |
| A | 8 | 8 | 0,06 | 0,06 | | | -0,11 | 0,05 | | | 0 | 0 | 0 | 0 | | | |
| B | 3 | 3 | 0,1 | 0,05 | 0,08 | 0,04 | -0,002 | 0,05 | 0 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | |
| B | 4 | 4 | 0,02 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | -0,02 | 0,06 | -0,01 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| B | 6 | 6 | 0,02 | 0,05 | 0,04 | 0,04 | -1,02 | 0,07 | 0,08 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | |
| C | 5 | 5 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | -0,09 | 0,04 | -0,07 | 0,04 | n.c. | n.c. | 0,08 | 0,14 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.81 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'âge' – modèle général

| IBGE | nuancier | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-----------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|-----|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | 0,002 | 0,04 | 0,002 | 0,04 | 0,02 | 0,05 | 0,01 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | | | |
| ral | -0,01 | 0,05 | -0,004 | 0,04 | 0,01 | 0,05 | 0,01 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| pantone | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | 0,020 | 0,05 | 0,01 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| logc | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | -0,01 | 0,06 | -0,01 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| web | 0,02 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | 0,05 | 0,05 | 0,04 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| html | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | 0,04 | 0,05 | 0,03 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| chroma | -0,01 | 0,04 | -0,005 | 0,04 | -0,02 | 0,06 | -0,02 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |

| étendue | nuancier | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-----------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|-----|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | 0,02 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | -0,02 | 0,05 | -0,02 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | | | |
| ral | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | -0,03 | 0,05 | -0,02 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| pantone | 0,03 | 0,04 | 0,03 | 0,04 | -0,02 | 0,05 | -0,02 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| logc | 0,02 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | -0,06 | 0,06 | -0,04 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| web | 0,03 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | 0,010 | 0,05 | 0,01 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| html | 0,02 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | 0,01 | 0,05 | 0,01 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| chroma | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | -0,06 | 0,06 | -0,05 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |

| libre | nuancier | âge – éclaircissement | | | | âge – assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|-----------------------|--------------|-----------|-----------------|-----------------------|--------------|-------------|-----------------|-----------|------|-----------|-----|-----|-----|----|
| | | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | | rgb | -0,01 | 0,04 | -0,01 | 0,04 | -0,09 | 0,06 | -0,07 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | | | |
| ral | -0,01 | 0,04 | -0,01 | 0,04 | -0,07 | 0,05 | -0,06 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| pantone | 0,01 | 0,04 | 0,01 | 0,04 | -0,08 | 0,06 | -0,07 | 0,05 | 0,08 | 0,14 | 0,1 | 0,18 | | | | |
| logc | -0,01 | 0,04 | -0,002 | 0,04 | -0,13 | 0,07 | -0,1 | 0,06 | 0,08 | 0,14 | n.c. | n.c. | | | | |
| web | 0,001 | 0,04 | 0,001 | 0,04 | -0,03 | 0,05 | -0,03 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| html | -0,01 | 0,04 | -0,004 | 0,04 | -0,04 | 0,05 | -0,03 | 0,04 | 0,08 | 0,14 | 0,08 | 0,14 | | | | |
| chroma | -0,02 | 0,04 | -0,01 | 0,04 | -0,14 | 0,07 | -0,11 | 0,06 | 0,08 | 0,14 | n.c. | n.c. | | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.82 : Auto-mobilité chromatique pour les variables 'femme' et 'âge' – modèle particulier – PNDS 96

| | éclaircissement | | | | assombrissement | | | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | Stata – coeff. | Stata – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| femme | -0,97 | 0,46 | -0,99 | 0,47 | -0,42 | 0,8 | -0,42 | 0,78 | n.c. | n.c. | 1,53 | 2,81 | | | |
| âge | -0,01 | 0,02 | -0,01 | 0,02 | 0,01 | 0,03 | 0,01 | 0,03 | 0,04 | 0,07 | 0,06 | 0,11 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Annexe 5.14 : Résultats des estimations économétriques sur un échantillon dont les enquêtés à l'immobilité chromatique imposée ont été retirés

Tableau A.5.83 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hsup' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | Hsup – éclaircissement | | Hsup – assombrissement | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | |
|------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|
| | | ⁺ C _i | R – pmlr – s.e. | ⁻ C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0,76 | 0,9 | 0,39 | 0,96 | 1,76 | 3,24 | 1,88 | 3,46 | 15% |
| | ral | -0,83 | 1,05 | 0,440 | 0,98 | 2,06 | 3,79 | 1,92 | 3,53 | 10% |
| | pantone | -0,51 | 0,92 | 0,35 | 0,95 | 1,8 | 3,32 | 1,86 | 3,42 | 5% |
| | logc | -0,79 | 0,89 | 0,28 | 1,04 | 1,74 | 3,21 | 2,04 | 3,75 | |
| | web | -0,88 | 0,88 | 0,49 | 0,94 | 1,72 | 3,17 | 1,84 | 3,39 | |
| | html | -0,74 | 0,88 | 0,47 | 0,94 | 1,72 | 3,17 | 1,84 | 3,39 | |
| | chroma | -0,74 | 0,9 | 0,46 | 1,05 | 1,76 | 3,24 | 2,06 | 3,79 | |

| étendue | nuancier | Hsup – éclaircissement | | Hsup – assombrissement | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | |
|---------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|
| | | ⁺ C _i | R – pmlr – s.e. | ⁻ C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -1,47 | 0,91 | -0,08 | 0,93 | n.c. | n.c. | 1,82 | 3,35 | 15% |
| | ral | -1,57 | 1,07 | -0,1 | 0,94 | n.c. | n.c. | 1,84 | 3,39 | 10% |
| | pantone | -1,28 | 0,92 | -0,13 | 0,92 | n.c. | n.c. | 1,8 | 3,32 | 5% |
| | logc | -1,47 | 0,9 | -0,15 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | 3,57 | |
| | web | -1,54 | 0,9 | 0,08 | 0,91 | n.c. | n.c. | 1,78 | 3,28 | |
| | html | -1,4 | 0,89 | 0,1 | 0,91 | n.c. | n.c. | 1,78 | 3,28 | |
| | chroma | -1,43 | 0,91 | -0,08 | 0,99 | n.c. | n.c. | 1,94 | 3,57 | |

| libre | nuancier | Hsup – éclaircissement | | Hsup – assombrissement | | ⁺ C _i | | ⁻ C _i | | |
|-------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|------|-----------------------------|------|-----|
| | | ⁺ C _i | R – pmlr – s.e. | ⁻ C _i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0,39 | 0,91 | 0,71 | 0,94 | 1,78 | 3,28 | 1,84 | 3,39 | 15% |
| | ral | -0,76 | 1,07 | 0,53 | 1,02 | 2,1 | 3,86 | 2 | 3,68 | 10% |
| | pantone | -0,17 | 0,92 | 0,56 | 0,93 | 1,8 | 3,32 | 1,82 | 3,35 | 5% |
| | logc | -0,49 | 0,91 | 0,51 | 1,02 | 1,78 | 3,28 | 2 | 3,68 | |
| | web | -0,46 | 0,9 | 0,96 | 0,91 | 1,76 | 3,24 | 1,78 | 3,28 | |
| | html | -0,3 | 0,9 | 0,97 | 0,91 | 1,76 | 3,24 | 1,78 | 3,28 | |
| | chroma | -0,43 | 0,91 | 0,54 | 1,01 | 1,78 | 3,28 | 1,98 | 3,64 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.84 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'Hinf' – modèle général – individus immobiliers retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | Hinf – éclaircissement | | Hinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | rgb | -0.35 | 0.54 | -0.1 | 0.69 | 1.06 | 1.95 | 1.35 | 2.49 | | | |
| | ral | -0.120 | 0.56 | -0.01 | 0.71 | 1.1 | 2.02 | 1.39 | 2.56 | | | |
| | pantone | -0.12 | 0.56 | -0.14 | 0.69 | 1.1 | 2.02 | 1.35 | 2.49 | | | |
| | logc | -0.29 | 0.54 | -0.13 | 0.71 | 1.06 | 1.95 | 1.39 | 2.56 | | | |
| | web | 0.14 | 0.7 | -0.09 | 0.7 | 1.37 | 2.52 | 1.37 | 2.52 | | | |
| | html | -0.26 | 0.54 | -0.11 | 0.69 | 1.06 | 1.95 | 1.35 | 2.49 | | | |
| | chroma | -0.34 | 0.54 | -0.01 | 0.72 | 1.06 | 1.95 | 1.41 | 2.6 | | | |

| étendue | nuancier | Hinf – éclaircissement | | Hinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|---------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | rgb | -0.68 | 0.55 | -0.92 | 0.66 | 1.08 | 1.98 | 1.29 | 2.38 | | | |
| | ral | -0.47 | 0.57 | -0.83 | 0.67 | 1.12 | 2.05 | 1.31 | 2.42 | | | |
| | pantone | -0.47 | 0.57 | -0.95 | 0.65 | 1.12 | 2.05 | n.c. | n.c. | | | |
| | logc | -0.62 | 0.55 | -0.99 | 0.67 | 1.08 | 1.98 | n.c. | n.c. | | | |
| | web | -0.7 | 0.55 | -0.88 | 0.66 | 1.08 | 1.98 | 1.29 | 2.38 | | | |
| | html | -0.59 | 0.55 | -0.87 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | | | |
| | chroma | -0.67 | 0.55 | -0.93 | 0.68 | 1.08 | 1.98 | 1.33 | 2.45 | | | |

| libre | nuancier | Hinf – éclaircissement | | Hinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% | 10% | 5% |
|-------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|-----|----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | | | |
| | rgb | -0.05 | 0.55 | -0.41 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | | | |
| | ral | -0.01 | 0.58 | -0.38 | 0.69 | 1.14 | 2.09 | 1.35 | 2.49 | | | |
| | pantone | 0.21 | 0.57 | -0.49 | 0.65 | 1.12 | 2.05 | 1.27 | 2.34 | | | |
| | logc | -0.01 | 0.56 | -0.51 | 0.67 | 1.1 | 2.02 | 1.31 | 2.42 | | | |
| | web | -0.04 | 0.55 | -0.35 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | | | |
| | html | 0.07 | 0.55 | -0.35 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | | | |
| | chroma | -0.05 | 0.56 | -0.47 | 0.66 | 1.1 | 2.02 | 1.29 | 2.38 | | | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.85 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLsup' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | Cl sup – éclaircissement | | Cl sup – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0,12 | 0,57 | 0,1 | 0,7 | 1,12 | 2,05 | 1,37 | 2,52 | |
| | ral | 0,46 | 0,67 | 0,02 | 0,77 | 1,31 | 2,42 | 1,51 | 2,78 | |
| | pantone | 0,04 | 0,6 | 0,09 | 0,7 | 1,18 | 2,16 | 1,37 | 2,52 | |
| | logc | 0,07 | 0,57 | 0,39 | 0,73 | 1,12 | 2,05 | 1,43 | 2,63 | |
| | web | 0,06 | 0,56 | 0,21 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | |
| | html | 0,04 | 0,57 | 0,23 | 0,68 | 1,12 | 2,05 | 1,33 | 2,45 | |
| | chroma | 0,07 | 0,57 | 0,43 | 0,73 | 1,12 | 2,05 | 1,43 | 2,63 | |

| étendue | nuancier | Cl sup – éclaircissement | | Cl sup – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0,14 | 0,55 | -0,61 | 0,73 | 1,08 | 1,98 | 1,43 | 2,63 | |
| | ral | 0,01 | 0,63 | -0,73 | 0,78 | 1,23 | 2,27 | 1,53 | 2,81 | |
| | pantone | -0,23 | 0,57 | -0,7 | 0,74 | 1,12 | 2,05 | 1,45 | 2,67 | |
| | logc | -0,1700 | 0,54 | -0,44 | 0,75 | 1,06 | 1,95 | 1,47 | 2,7 | |
| | web | -0,16 | 0,54 | -0,33 | 0,68 | 1,06 | 1,95 | 1,33 | 2,45 | |
| | html | -0,21 | 0,55 | -0,34 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | |
| | chroma | -0,16 | 0,55 | -0,37 | 0,75 | 1,08 | 1,98 | 1,47 | 2,7 | |

| libre | nuancier | Cl sup – éclaircissement | | Cl sup – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0,04 | 0,56 | -0,42 | 0,72 | 1,1 | 2,02 | 1,41 | 2,6 | |
| | ral | 0,02 | 0,65 | -0,9 | 0,84 | 1,27 | 2,34 | 1,65 | 3,03 | |
| | pantone | -0,03 | 0,58 | -0,52 | 0,72 | 1,14 | 2,09 | 1,41 | 2,6 | |
| | logc | 0 | 0,55 | -0,26 | 0,73 | 1,08 | 1,98 | 1,43 | 2,63 | |
| | web | 0,02 | 0,55 | -0,05 | 0,68 | 1,08 | 1,98 | 1,33 | 2,45 | |
| | html | -0,07 | 0,56 | -0,08 | 0,68 | 1,1 | 2,02 | 1,33 | 2,45 | |
| | chroma | 0,02 | 0,56 | -0,2 | 0,73 | 1,1 | 2,02 | 1,43 | 2,63 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.86 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'CLinf' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | Clinf – éclaircissement | | Clinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.42 | 0.56 | 0.400 | 0.63 | 1.1 | 2.02 | 1.23 | 2.27 | 15% |
| | ral | -0.13 | 0.64 | 0.46 | 0.67 | 1.25 | 2.31 | 1.31 | 2.42 | 10% |
| | pantone | -0.12 | 0.56 | -0.14 | 0.69 | 1.1 | 2.02 | 1.35 | 2.49 | 5% |
| | logc | -0.29 | 0.54 | -0.13 | 0.71 | 1.06 | 1.95 | 1.39 | 2.56 | |
| | web | -0.48 | 0.56 | 0.46 | 0.64 | 1.1 | 2.02 | 1.25 | 2.31 | |
| | html | -0.26 | 0.54 | -0.11 | 0.69 | 1.06 | 1.95 | 1.35 | 2.49 | |
| | chroma | -0.34 | 0.54 | -0.01 | 0.72 | 1.06 | 1.95 | 1.41 | 2.6 | |

| étendue | nuancier | Clinf – éclaircissement | | Clinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|---------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.58 | 0.56 | 0.38 | 0.61 | 1.1 | 2.02 | 1.2 | 2.2 | 15% |
| | ral | -0.29 | 0.63 | 0.45 | 0.65 | 1.23 | 2.27 | 1.27 | 2.34 | 10% |
| | pantone | -0.5 | 0.57 | -0.95 | 0.62 | 1.12 | 2.05 | n.c. | n.c. | 5% |
| | logc | -0.62 | 0.55 | -0.99 | 0.67 | 1.08 | 1.98 | 1.31 | 2.42 | |
| | web | -0.62 | 0.56 | 0.45 | 0.61 | 1.1 | 2.02 | 1.2 | 2.2 | |
| | html | -0.59 | 0.55 | -0.87 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | |
| | chroma | -0.67 | 0.55 | -0.93 | 0.68 | 1.08 | 1.98 | 1.33 | 2.45 | |

| libre | nuancier | Clinf – éclaircissement | | Clinf – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|-------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0.46 | 0.57 | 1.3 | 0.65 | 1.12 | 2.05 | n.c. | n.c. | 15% |
| | ral | 0.53 | 0.67 | 1.46 | 0.73 | 1.31 | 2.42 | n.c. | n.c. | 10% |
| | pantone | 0.21 | 0.57 | -0.49 | 0.65 | 1.12 | 2.05 | 1.27 | 2.34 | 5% |
| | logc | -0.01 | 0.56 | -0.51 | 0.67 | 1.1 | 2.02 | 1.31 | 2.42 | |
| | web | 0.42 | 0.57 | 1.37 | 0.64 | 1.12 | 2.05 | n.c. | n.c. | |
| | html | 0.07 | 0.55 | -0.35 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | |
| | chroma | -0.05 | 0.56 | -0.47 | 0.66 | 1.1 | 2.02 | 1.29 | 2.38 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.87 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'célibataire' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | célibataire – éclaircissement | | célibataire – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | |
|------|----------|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | rgb | 0,1 | 0,71 | 0,74 | 0,96 | 1,39 | 2,56 | 1,88 | 3,46 |
| | ral | -0,02 | 0,76 | 0,79 | 0,92 | 1,49 | 2,74 | 1,8 | 3,32 |
| | pantone | -0,01 | 0,74 | 0,79 | 0,94 | 1,45 | 2,67 | 1,84 | 3,39 |
| | logc | 0,17 | 0,7 | 0,82 | 0,98 | 1,37 | 2,52 | 1,92 | 3,53 |
| | web | 0,14 | 0,7 | 0,84 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 |
| | html | 0,02 | 0,71 | 0,86 | 0,91 | 1,39 | 2,56 | 1,78 | 3,28 |
| | chroma | 0,26 | 0,72 | 0,63 | 0,98 | 1,41 | 2,6 | 1,92 | 3,53 |

| étendue | nuancier | célibataire – éclaircissement | | célibataire – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | |
|---------|----------|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | rgb | 0,69 | 0,71 | 0,68 | 0,93 | 1,39 | 2,56 | 1,82 | 3,35 |
| | ral | 0,61 | 0,75 | 0,81 | 0,93 | 1,47 | 2,7 | 1,82 | 3,35 |
| | pantone | 0,62 | 0,73 | 0,76 | 0,94 | 1,43 | 2,63 | 1,84 | 3,39 |
| | logc | 0,74 | 0,7 | 0,68 | 0,98 | 1,37 | 2,52 | 1,92 | 3,53 |
| | web | 0,75 | 0,7 | 1,01 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 |
| | html | 0,63 | 0,7 | 0,99 | 0,91 | 1,37 | 2,52 | 1,78 | 3,28 |
| | chroma | 0,85 | 0,72 | 0,59 | 0,97 | 1,41 | 2,6 | 1,9 | 3,5 |

| libre | nuancier | célibataire – éclaircissement | | célibataire – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | |
|-------|----------|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c |
| | rgb | 0,76 | 0,71 | 0,21 | 0,91 | 1,39 | 2,56 | 1,78 | 3,28 |
| | ral | 0,46 | 0,75 | 0,61 | 0,96 | 1,47 | 2,7 | 1,88 | 3,46 |
| | pantone | 0,65 | 0,73 | 0,25 | 0,92 | 1,43 | 2,63 | 1,8 | 3,32 |
| | logc | 0,81 | 0,71 | 0,07 | 0,96 | 1,39 | 2,56 | 1,88 | 3,46 |
| | web | 0,83 | 0,7 | 0,69 | 0,87 | 1,37 | 2,52 | 1,71 | 3,14 |
| | html | 0,66 | 0,7 | 0,65 | 0,87 | 1,37 | 2,52 | 1,71 | 3,14 |
| | chroma | 0,92 | 0,73 | 0,01 | 0,95 | 1,43 | 2,63 | 1,86 | 3,42 |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.88 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concubinage' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | concubinage – éclaircissement | | concubinage – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|---------|----------|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| étendue | rgb | -3.3 | 1.47 | 0.74 | 0.91 | n.c. | n.c. | 1.78 | 3.28 | 15% |
| | ral | -2.94 | 1.44 | 0.57 | 0.91 | n.c. | n.c. | 1.78 | 3.28 | 10% |
| | pantone | -3.19 | 1.46 | 0.77 | 0.91 | n.c. | n.c. | 1.78 | 3.28 | 5% |
| | logc | -3.23 | 1.47 | 0.91 | 0.96 | n.c. | n.c. | 1.88 | 3.46 | |
| | web | -3.23 | 1.48 | 0.46 | 0.64 | n.c. | n.c. | 1.25 | 2.31 | |
| | html | -3.21 | 1.47 | 0.79 | 0.91 | n.c. | n.c. | 1.78 | 3.28 | |
| | chroma | -3.2 | 1.47 | 0.83 | 0.95 | n.c. | n.c. | 1.86 | 3.42 | |
| libre | nuancier | concubinage – éclaircissement | | concubinage – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| étendue | rgb | -1.66 | 1.04 | 1.11 | 0.92 | n.c. | n.c. | 1.8 | 3.32 | 15% |
| | ral | -1.39 | 1.04 | 0.93 | 0.92 | 2.04 | 3.75 | 1.8 | 3.32 | 10% |
| | pantone | -1.5 | 1.04 | 1.17 | 0.93 | n.c. | n.c. | 1.82 | 3.35 | 5% |
| | logc | -1.61 | 1.03 | 1.16 | 0.97 | n.c. | n.c. | 1.9 | 3.5 | |
| | web | -1.68 | 1.04 | 1.32 | 0.92 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | html | -1.55 | 1.03 | 1.32 | 0.92 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -1.54 | 1.04 | 1.16 | 0.96 | n.c. | n.c. | 1.88 | 3.46 | |
| libre | nuancier | concubinage – éclaircissement | | concubinage – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| étendue | rgb | -1.7 | 0.98 | -0.69 | .99 | n.c. | n.c. | 1.94 | 3.57 | 15% |
| | ral | -1.74 | 1.03 | -0.96 | 1.04 | n.c. | n.c. | 2.04 | 3.75 | 10% |
| | pantone | -1.53 | 0.99 | -0.66 | 1 | n.c. | n.c. | 1.96 | 3.61 | 5% |
| | logc | -1.65 | 0.98 | -0.87 | 1.06 | n.c. | n.c. | 2.08 | 3.82 | |
| | web | -1.67 | 0.98 | -0.34 | 0.95 | n.c. | n.c. | 1.86 | 3.42 | |
| | html | -1.63 | 0.99 | -0.36 | 0.95 | n.c. | n.c. | 1.86 | 3.42 | |
| | chroma | -1.57 | 0.99 | -0.85 | 1.04 | n.c. | n.c. | 2.04 | 3.75 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.89 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'carnaval' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | carnaval – éclaircissement | | carnaval – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|------|----------|----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0.12 | 0.46 | 0.26 | 0.53 | 0.9 | 1.66 | 1.04 | 1.91 | |
| | ral | -0.060 | 0.48 | 0.31 | 0.55 | 0.94 | 1.73 | 1.08 | 1.98 | |
| | pantone | 0.1 | 0.47 | 0.27 | 0.53 | 0.92 | 1.69 | 1.04 | 1.91 | |
| | logc | 0.08 | 0.46 | 0.37 | 0.56 | 0.9 | 1.66 | 1.1 | 2.02 | |
| | web | 0.14 | 0.46 | 0.24 | 0.53 | 0.9 | 1.66 | 1.04 | 1.91 | |
| | html | 0.05 | 0.46 | 0.27 | 0.54 | 0.9 | 1.66 | 1.06 | 1.95 | |
| | chroma | 0.01 | 0.46 | 0.26 | 0.56 | 0.9 | 1.66 | 1.1 | 2.02 | |

| étendue | nuancier | carnaval – éclaircissement | | carnaval – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0 | 0.45 | -0.21 | 0.52 | 0.88 | 1.62 | 1.02 | 1.87 | |
| | ral | -0.16 | 0.48 | -0.2 | 0.54 | 0.94 | 1.73 | 1.06 | 1.95 | |
| | pantone | -0.03 | 0.46 | -0.21 | 0.52 | 0.9 | 1.66 | 1.02 | 1.87 | |
| | logc | -0.03 | 0.45 | -0.16 | 0.54 | 0.88 | 1.62 | 1.06 | 1.95 | |
| | web | 0.02 | 0.45 | -0.23 | 0.52 | 0.88 | 1.62 | 1.02 | 1.87 | |
| | html | -0.09 | 0.45 | -0.25 | 0.52 | 0.88 | 1.62 | 1.02 | 1.87 | |
| | chroma | -0.09 | 0.45 | -0.24 | 0.54 | 0.88 | 1.62 | 1.06 | 1.95 | |

| libre | nuancier | carnaval – éclaircissement | | carnaval – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.1 | 0.45 | 0.13 | 0.53 | 0.88 | 1.62 | 1.04 | 1.91 | |
| | ral | -0.25 | 0.48 | 0.2 | 0.57 | 0.94 | 1.73 | 1.12 | 2.05 | |
| | pantone | -0.160 | 0.46 | 0.12 | 0.53 | 0.9 | 1.66 | 1.04 | 1.91 | |
| | logc | -0.15 | 0.45 | 0.2 | 0.55 | 0.88 | 1.62 | 1.08 | 1.98 | |
| | web | -0.08 | 0.45 | 0.11 | 0.52 | 0.88 | 1.62 | 1.02 | 1.87 | |
| | html | -0.22 | 0.46 | 0.07 | 0.53 | 0.9 | 1.66 | 1.04 | 1.91 | |
| | chroma | -0.2 | 0.46 | 0.16 | 0.55 | 0.9 | 1.66 | 1.08 | 1.98 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.90 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'tiers' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | tiers – éclaircissement | | tiers – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.42 | 0.46 | 0.03 | 0.52 | 0.9 | 1.66 | 1.02 | 1.87 | |
| | ral | 0.190 | 0.51 | 0.25 | 0.54 | 1 | 1.84 | 1.06 | 1.95 | |
| | pantone | -0.63 | 0.48 | 0.02 | 0.52 | 0.94 | 1.73 | 1.02 | 1.87 | |
| | logc | -0.34 | 0.46 | -0.03 | 0.54 | 0.9 | 1.66 | 1.06 | 1.95 | |
| | web | -0.43 | 0.46 | 0.09 | 0.52 | 0.9 | 1.66 | 1.02 | 1.87 | |
| | html | -0.4 | 0.46 | 0.1 | 0.52 | 0.9 | 1.66 | 1.02 | 1.87 | |
| | chroma | -0.48 | 0.46 | 0.13 | 0.56 | 0.9 | 1.66 | 1.1 | 2.02 | |

| étendue | nuancier | tiers – éclaircissement | | tiers – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.67 | 0.45 | -0.23 | 0.51 | n.c. | n.c. | 1 | 1.84 | |
| | ral | -0.12 | 0.5 | 0 | 0.53 | 0.98 | 1.8 | 1.04 | 1.91 | |
| | pantone | -0.86 | 0.47 | -0.23 | 0.51 | n.c. | n.c. | 1 | 1.84 | |
| | logc | -0.59 | 0.45 | -0.28 | 0.53 | 0.88 | 1.62 | 1.04 | 1.91 | |
| | web | -0.67 | 0.45 | -0.08 | 0.5 | n.c. | n.c. | 0.98 | 1.8 | |
| | html | -0.66 | 0.45 | -0.1 | 0.5 | 0.88 | 1.62 | 0.98 | 1.8 | |
| | chroma | -0.71 | 0.45 | -0.18 | 0.53 | 0.88 | 1.62 | 1.04 | 1.91 | |

| libre | nuancier | tiers – éclaircissement | | tiers – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.17 | 0.45 | 0.01 | 0.52 | 0.88 | 1.62 | 1.02 | 1.87 | |
| | ral | 0.24 | 0.51 | 0.25 | 0.59 | 1 | 1.84 | 1.16 | 2.13 | |
| | pantone | -0.320 | 0.46 | -0.01 | 0.53 | 0.9 | 1.66 | 1.04 | 1.91 | |
| | logc | -0.1 | 0.45 | -0.06 | 0.54 | 0.88 | 1.62 | 1.06 | 1.95 | |
| | web | -0.15 | 0.45 | 0.22 | 0.51 | 0.88 | 1.62 | 1 | 1.84 | |
| | html | -0.19 | 0.45 | 0.16 | 0.51 | 0.88 | 1.62 | 1 | 1.84 | |
| | chroma | -0.22 | 0.45 | 0.03 | 0.54 | 0.88 | 1.62 | 1.06 | 1.95 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.91 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'concours' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | concours – éclaircissement | | concours – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -1.21 | 0.78 | 0.79 | 0.73 | n.c. | n.c. | 1.43 | 2.63 | |
| | ral | -1.75 | 0.94 | 0.81 | 0.8 | n.c. | n.c. | 1.57 | 2.88 | |
| | pantone | -1.1 | 0.79 | 0.78 | 0.73 | n.c. | n.c. | 1.43 | 2.63 | |
| | logc | -1.24 | 0.78 | 0.67 | 0.79 | n.c. | n.c. | 1.55 | 2.85 | |
| | web | -1.24 | 0.78 | 0.77 | 0.73 | n.c. | n.c. | 1.43 | 2.63 | |
| | html | -1.18 | 0.77 | 0.77 | 0.73 | n.c. | n.c. | 1.43 | 2.63 | |
| | chroma | -1.2 | 0.79 | 0.73 | 0.79 | n.c. | n.c. | 1.55 | 2.85 | |
| étendue | nuancier | concours – éclaircissement | | concours – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -1.08 | 0.72 | 0.97 | 0.73 | n.c. | n.c. | 1.43 | 2.63 | |
| | ral | -1.35 | 0.83 | 0.96 | 0.79 | n.c. | n.c. | 1.55 | 2.85 | |
| | pantone | -0.99 | 0.73 | 0.98 | 0.73 | 1.43 | 2.63 | 1.43 | 2.63 | |
| | logc | -1.11 | 0.72 | 0.88 | 0.77 | n.c. | n.c. | 1.51 | 2.78 | |
| | web | -1.11 | 0.72 | 0.88 | 0.72 | n.c. | n.c. | 1.41 | 2.6 | |
| | html | -1.07 | 0.72 | 0.87 | 0.72 | n.c. | n.c. | 1.41 | 2.6 | |
| | chroma | -1.07 | 0.73 | 0.9 | 0.76 | n.c. | n.c. | 1.49 | 2.74 | |
| libre | nuancier | concours – éclaircissement | | concours – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.92 | 0.82 | 1.35 | 0.73 | 1.61 | 2.96 | n.c. | n.c. | |
| | ral | -1.31 | 0.99 | 1.8 | 0.89 | 1.94 | 3.57 | n.c. | n.c. | |
| | pantone | -0.83 | 0.82 | 1.35 | 0.73 | 1.61 | 2.96 | n.c. | n.c. | |
| | logc | -1 | 0.82 | 1.24 | 0.76 | 1.61 | 2.96 | n.c. | n.c. | |
| | web | -0.97 | 0.82 | 1.22 | 0.71 | 1.61 | 2.96 | n.c. | n.c. | |
| | html | -0.93 | 0.81 | 1.2 | 0.71 | 1.59 | 2.92 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -0.99 | 0.82 | 1.23 | 0.75 | 1.61 | 2.96 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (dixit le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.92 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'éducation' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | éducation – éclaircissement | | éducation – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.36 | 0.54 | -0.08 | 0.66 | 1.06 | 1.95 | 1.29 | 2.38 | |
| | ral | -0.38 | 0.62 | -0.4 | 0.71 | 1.22 | 2.24 | 1.39 | 2.56 | |
| | pantone | -0.45 | 0.57 | -0.12 | 0.66 | 1.12 | 2.05 | 1.29 | 2.38 | |
| | logc | -0.38 | 0.54 | -0.34 | 0.67 | 1.06 | 1.95 | 1.31 | 2.42 | |
| | web | -0.35 | 0.54 | -0.06 | 0.66 | 1.06 | 1.95 | 1.29 | 2.38 | |
| | html | -0.32 | 0.54 | -0.08 | 0.66 | 1.06 | 1.95 | 1.29 | 2.38 | |
| | chroma | -0.51 | 0.55 | -0.36 | 0.68 | 1.08 | 1.98 | 1.33 | 2.45 | |

| étendue | nuancier | éducation – éclaircissement | | éducation – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.1 | 0.54 | -0.23 | 0.63 | 1.06 | 1.95 | 1.23 | 2.27 | |
| | ral | -0.28 | 0.62 | -0.46 | 0.67 | 1.22 | 2.24 | 1.31 | 2.42 | |
| | pantone | -0.13 | 0.57 | -0.24 | 0.63 | 1.12 | 2.05 | 1.23 | 2.27 | |
| | logc | -0.09 | 0.54 | -0.41 | 0.64 | 1.06 | 1.95 | 1.25 | 2.31 | |
| | web | -0.09 | 0.54 | -0.16 | 0.62 | 1.06 | 1.95 | 1.22 | 2.24 | |
| | html | -0.03 | 0.54 | -0.13 | 0.62 | 1.06 | 1.95 | 1.22 | 2.24 | |
| | chroma | -0.21 | 0.55 | -0.47 | 0.64 | 1.08 | 1.98 | 1.25 | 2.31 | |

| libre | nuancier | éducation – éclaircissement | | éducation – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|------------------|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0.25 | 0.53 | 0.3 | 0.65 | 1.04 | 1.91 | 1.27 | 2.34 | |
| | ral | 0.19 | 0.61 | -0.19 | 0.73 | 1.2 | 2.2 | 1.43 | 2.63 | |
| | pantone | 0.23 | 0.55 | 0.26 | 0.65 | 1.08 | 1.98 | 1.27 | 2.34 | |
| | logc | 0.25 | 0.53 | 0.14 | 0.66 | 1.04 | 1.91 | 1.29 | 2.38 | |
| | web | 0.27 | 0.53 | 0.37 | 0.64 | 1.04 | 1.91 | 1.25 | 2.31 | |
| | html | 0.31 | 0.54 | 0.4 | 0.64 | 1.06 | 1.95 | 1.25 | 2.31 | |
| | chroma | 0.14 | 0.54 | 0.09 | 0.66 | 1.06 | 1.95 | 1.29 | 2.38 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.93 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'soir' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | soir – éclaircissement | | soir – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.67 | 0.61 | 0.41 | 0.66 | 1.2 | 2.2 | 1.29 | 2.38 | 15% |
| | ral | -0.58 | 0.65 | 0.4 | 0.66 | 1.27 | 2.34 | 1.29 | 2.38 | 10% |
| | pantone | -0.77 | 0.64 | 0.4 | 0.66 | 1.25 | 2.31 | 1.29 | 2.38 | 5% |
| | logc | -0.68 | 0.61 | 0.61 | 0.67 | 1.2 | 2.2 | 1.31 | 2.42 | |
| | web | -0.68 | 0.61 | 0.4 | 0.66 | 1.2 | 2.2 | 1.29 | 2.38 | |
| | html | -0.62 | 0.61 | 0.4 | 0.66 | 1.2 | 2.2 | 1.29 | 2.38 | |
| | chroma | -0.62 | 0.61 | 0.42 | 0.7 | 1.2 | 2.2 | 1.37 | 2.52 | |

| étendue | nuancier | soir – éclaircissement | | soir – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|---------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.99 | 0.64 | 0.89 | 0.64 | n.c. | n.c. | 1.25 | 2.31 | 15% |
| | ral | -0.91 | 0.7 | 0.87 | 0.64 | 1.37 | 2.52 | 1.25 | 2.31 | 10% |
| | pantone | -1.1 | 0.69 | 0.93 | 0.64 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | 5% |
| | logc | -0.98 | 0.65 | 1.07 | 0.65 | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | |
| | web | -1.01 | 0.65 | 0.86 | 0.63 | n.c. | n.c. | 1.23 | 2.27 | |
| | html | -0.92 | 0.64 | 0.86 | 0.64 | n.c. | n.c. | 1.25 | 2.31 | |
| | chroma | -0.9 | 0.65 | 0.96 | 0.67 | n.c. | n.c. | 1.31 | 2.42 | |

| libre | nuancier | soir – éclaircissement | | soir – assombrissement | | ${}^+C_i$ | | ${}^-C_i$ | | |
|-------|----------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|-----------|------|-----------|------|-----|
| | | ${}^+C_i$ | R – pmlr – s.e. | ${}^-C_i$ | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.35 | 0.63 | 1.26 | 0.64 | 1.23 | 2.27 | n.c. | n.c. | 15% |
| | ral | -0.21 | 0.68 | 1.39 | 0.69 | 1.33 | 2.45 | n.c. | n.c. | 10% |
| | pantone | -0.41 | 0.66 | 1.27 | 0.65 | 1.29 | 2.38 | n.c. | n.c. | 5% |
| | logc | -0.34 | 0.63 | 1.46 | 0.66 | 1.23 | 2.27 | n.c. | n.c. | |
| | web | -0.36 | 0.63 | 1.16 | 0.64 | 1.23 | 2.27 | n.c. | n.c. | |
| | html | -0.27 | 0.63 | 1.17 | 0.64 | 1.23 | 2.27 | n.c. | n.c. | |
| | chroma | -0.27 | 0.64 | 1.4 | 0.68 | 1.25 | 2.31 | n.c. | n.c. | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Tableau A.5.94 : Auto-mobilité chromatique pour la variable 'femme' – modèle général – individus immobiles retirés de l'échantillon

| IBGE | nuancier | femme – éclaircissement | | femme – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0.13 | 0.61 | 0.85 | 0.71 | 1.2 | 2.2 | 1.39 | 2.56 | |
| | ral | -0.38 | 0.74 | 1.17 | 0.74 | 1.45 | 2.67 | 1.45 | 2.67 | |
| | pantone | -0.05 | 0.65 | 0.8 | 0.69 | 1.27 | 2.34 | 1.35 | 2.49 | |
| | logc | 0.28 | 0.60 | 1.03 | 0.73 | 1.18 | 2.16 | 1.43 | 2.63 | |
| | web | 0.23 | 0.60 | 0.83 | 0.7 | 1.18 | 2.16 | 1.37 | 2.52 | |
| | html | 0.03 | 0.63 | 0.88 | 0.71 | 1.23 | 2.27 | 1.39 | 2.56 | |
| | chroma | 0.09 | 0.62 | 0.95 | 0.74 | 1.22 | 2.24 | 1.45 | 2.67 | |

| étendue | nuancier | femme – éclaircissement | | femme – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|---------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | -0.15 | 0.6 | -0.52 | 0.71 | 1.18 | 2.16 | 1.39 | 2.56 | |
| | ral | -0.44 | 0.71 | -0.2 | 0.74 | 1.39 | 2.56 | 1.45 | 2.67 | |
| | pantone | -0.30 | 0.63 | -0.5 | 0.69 | 1.23 | 2.27 | 1.35 | 2.49 | |
| | logc | -0.03 | 0.59 | -0.42 | 0.72 | 1.16 | 2.13 | 1.41 | 2.6 | |
| | web | -0.08 | 0.6 | -0.52 | 0.70 | 1.18 | 2.16 | 1.37 | 2.52 | |
| | html | -0.31 | 0.63 | -0.55 | 0.71 | 1.23 | 2.27 | 1.39 | 2.56 | |
| | chroma | -0.2 | 0.61 | -0.5 | 0.73 | 1.2 | 2.2 | 1.43 | 2.63 | |

| libre | nuancier | femme – éclaircissement | | femme – assombrissement | | ^+C_i | | ^-C_i | | 15% 10% 5% |
|-------|----------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|---------|------|---------|------|------------------|
| | | ^+C_i | R – pmlr – s.e. | ^-C_i | R – pmlr – s.e. | b | c | b | c | |
| | rgb | 0.24 | 0.6 | -0.37 | 0.71 | 1.18 | 2.16 | 1.39 | 2.56 | |
| | ral | 0.00 | 0.72 | 0.25 | 0.78 | 1.41 | 2.6 | 1.53 | 2.81 | |
| | pantone | 0.12 | 0.62 | -0.35 | 0.7 | 1.22 | 2.24 | 1.37 | 2.52 | |
| | logc | 0.35 | 0.59 | -0.33 | 0.72 | 1.16 | 2.13 | 1.41 | 2.6 | |
| | web | 0.33 | 0.59 | -0.33 | 0.70 | 1.16 | 2.13 | 1.37 | 2.52 | |
| | html | 0.04 | 0.63 | -0.43 | 0.71 | 1.23 | 2.27 | 1.39 | 2.56 | |
| | chroma | 0.2 | 0.6 | -0.36 | 0.72 | 1.18 | 2.16 | 1.41 | 2.6 | |

NB : pour les régressions, les résultats significatifs de 0 % à 15 % sont en gras. Ils sont grisés conformément à la légende située à droite. Pour le test de pouvoir inverse, les chiffres sont en gras lorsque la valeur absolue du coefficient est supérieure au seuil. Les colonnes indiquent respectivement : (i) la classification sur laquelle repose l'auto-déclaration, (ii) le groupe auquel appartient l'alter-déclaration, (iii) l'alter-déclaration confrontée à l'auto-déclaration, (iv) [respectivement (viii)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec Stata, (v) [respectivement (ix)] l'écart-type de ce dernier, (vi) [respectivement (x)] le coefficient pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] obtenu avec le package R pmlr, (vii) [respectivement (xi)] l'écart-type de ce dernier, (xii) [respectivement (xiv)] b le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 5 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement] et (xiii) [respectivement (xv)] c le seuil de définition de la zone au-delà de laquelle la valeur absolue du coefficient est suffisamment élevée pour être détectée [D.W.K. Andrews (1989)] à 50 % pour l'éclaircissement [respectivement l'assombrissement]. Par ailleurs, « n.c. » signifie « non-calculé » et lorsque « n.c.* » est indiqué, cela correspond à une estimation qui n'a pas pu être réalisée du fait d'un système numériquement singulier (*dixit* le message d'erreur sous R).

Annexes au chapitre 6

Annexe 6.1 : Éléments succincts de contextualisation concernant le carnaval et les écoles de samba paulistes

Le carnaval est à la fois une période de vacances, de fêtes et de compétition au Brésil. Les écoles de samba mentionnées par les enquêtés sont des participantes régulières de cette compétition. La plus prestigieuse a lieu pour le groupe spécial (qui rassemble les meilleures écoles, les dernières étant rétrogradées dans le groupe d'accès), suivi du groupe d'accès (dont les premières écoles peuvent (ré)intégrer le groupe spécial). Parmi les écoles de samba préférées par les enquêtés, seules trois sont localisées à Rio de Janeiro (où se déroule la compétition dont il est question dans le monde entier). Les autres sont situées dans la ville de São Paulo.

***Beja Flor* – <http://beija-flor.com.br/2011/por/04-abeijaflor/index.html>**

Cette école de samba, située à Rio de Janeiro, est à ce jour la troisième étant la plus primée de la compétition organisée dans cette ville et médiatisée dans le monde entier.

***Camisa verde e branco* – <http://www.camisaverde.net/>**

Cette école de samba, localisée dans le quartier Barra Funda, est également liée au club de football Palmeiras. Au moment de l'enquête de terrain, elle défile dans le groupe d'accès.

***Gaviões da fiel* – <http://www.gavioes.com.br>**

Cette école de samba, localisée dans le quartier Bom Retiro, est également le club des supporters des Corinthians. Elle est l'école comportant le plus de membres et est la plus primée à São Paulo depuis 1976. Il lui est arrivé de passer de la première à la dernière place du groupe spécial, et donc d'être rétrogradée en intégrant le groupe d'accès. Mais étant première de ce dernier, elle pouvait réintégrer le groupe spécial très rapidement.

***Mangueira* – <http://www.mangueira.com.br/mangueira/>**

Cette école de samba, située à Rio de Janeiro, est à ce jour la deuxième étant la plus primée de la compétition organisée dans cette ville et médiatisée dans le monde entier. Elle porte le nom du quartier dans lequel elle est née.

***Nenê de Vila Matilde* – <http://www.nenedevilamatilde.com/>**

Cette école de samba est en lien étroit avec Portela. Située dans la partie Est de São Paulo, elle a défilé à Rio de Janeiro en 1985.

***Protela* – <http://www.gresportela.com.br/>**

Cette école de samba, située à Rio de Janeiro, est à ce jour la plus primée de la compétition organisée dans cette ville et médiatisée dans le monde entier.

***Rosas de ouro* – <http://www.sociedaderosasdeouro.com.br/>**

Cette école, fondée en 1971, a connu une ascension rapide et est à présent régulièrement très bien classée. Son nom vient d'une décoration initialement décernée par le Pape Grégoire II en 730. La princesse Isabelle a reçu cette même décoration de la part du Pape Léon XIII à la suite de la signature de la Lei Áurea, qui a aboli l'esclavage au Brésil.

Vaivai – <http://www.vaivai.com.br/>

Située dans le quartier Bela Vista, cette école a pour symboles des brins de café (qui représentent la source de richesse de São Paulo dans les années 1930, au moment de sa création) et une couronne, qui salue la « magnitude da raça negra » [magnitude de la race *negra*].

X9-Paulistana - <http://www.x9paulistana.com.br/>

Située dans la partie Nord de São Paulo, elle fut créée en 1975.

Annexe 6.2 : Éléments succincts de contextualisation concernant le football et les équipes mentionnées par les enquêtés

L'importance que revêt le football au Brésil est connue de tous. La diversité des équipes et leur nombre au sein des différents États le sont moins. A l'exception de la *Seleção* [que l'on peut traduire littéralement par 'Sélection'] (équipe nationale du Brésil – celle qui joue en coupe du monde NdA), et des Flamengo (club de Rio de Janeiro), toutes les équipes mentionnées dans les questionnaires, à l'initiative des enquêtés (il s'agissait d'une question ouverte) sont basées dans l'État de São Paulo.

Corinthians – <http://www.corinthians.com.br/portal/>

Fondé en 1910, les Corinthians sont situés dans le quartier Tatuapé. Il s'agit d'un club qui peut être qualifié de populaire tant en termes du nombre de supporters que, majoritairement sans être exclusif, de leurs origines socio-économiques.

Flamengo – <http://www.flamengo.com.br/site/principal/index.php>

Ce club est situé à Rio de Janeiro.

Palmeiras – <http://www.palmeiras.com.br/capa.asp>

Ce club est situé dans le quartier Barra Funda. Il émergea à partir de la communauté italienne de São Paulo. Il est champion du monde en 1951.

Santos – <http://www.santosfc.com.br/>

Il s'agit du club de Pelé. Il est situé dans l'État de São Paulo, en bord de mer, à environ 80 km de la ville de São Paulo elle-même.

São Paulo – <http://www.spfc.com.br/>

Il est situé dans le quartier du Morumbi, l'un des quartiers disposant des revenus moyens les plus élevés dans la ville de São Paulo. Sa mascotte est une sorte de moine en robe blanche dont la tête est surmontée d'une auréole.

Seleção – <http://www.spfc.com.br/>

Il s'agit de l'équipe du Brésil, celle qui le représente lors des coupes du monde par exemple.

Annexe 6.3 : Statistiques descriptives et tests de différence concernant la présentation des variables de loisirs et de choix politiques

Tableau A.6.1 : Apprécier le carnaval – test de proportion entre les entreprises *Verde* et *Azul*

| | différence de proportions d'enquêtés entre <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le carnaval | - 0,0038 | [- 0,1773 ; 0,1697] |
| Gaviões da fiel | - 0,1463 | [- 0,2854 ; - 0,0071] |
| Mangueira | 0,014 | [- 0,0689 ; 0,0969] |
| Rosas de ouro | 0,0319 | [- 0,0439 ; 0,1077] |
| Vaivai | 0,014 | [- 0,0689 ; 0,0969] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.2 : Apprécier le carnaval – test de proportion entre l'entreprise *Verde* et DMISP_2

| | différence de proportions d'enquêtés entre <i>Verde</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le carnaval | 0,1223 | [- 0,0205 ; 0,2651] |
| Camisa verde e branco | - 0,0214 | [- 0,0741 ; 0,0313] |
| Gaviões da fiel | 0,0651 | [- 0,0199 ; 0,1501] |
| Mangueira | 0,0353 | [- 0,0300 ; 0,1006] |
| Vaivai | - 0,005 | [- 0,0782 ; 0,0682] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.3 : Apprécier le carnaval – test de proportion entre l'entreprise *Azul* et DMISP_2

| | différence de proportions d'enquêtés entre <i>Azul</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le carnaval | 0,1261 | [- 0,0305 ; 0,2827] |
| Gaviões da fiel | 0,2114 | [0,0879 ; 0,3349] |
| Mangueira | 0,0213 | [- 0,0456 ; 0,0882] |
| Nenê de Vila Matilde | 0,0115 | [- 0,0443 ; 0,0673] |
| Vaivai | - 0,019 | [- 0,0937 ; 0,0557] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.4 : Apprécier le carnaval – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|---------------------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| | Verde (74) | | Azul (56) | |
| | hommes (61) | femmes (13) | hommes (27) | femmes (29) |
| apprécier carnaval | 57,38 % (35) | 53,85 % (7) | 55,56 % (15) | 58,62 % (17) |
| Camisa verde e branco | 3,28 % (2) | 0 % | 0 % | 0 % |
| Gaviões da fiel | 11,47 % (7) | 15,38 % (2) | 22,22 % (6) | 31,03 % (9) |
| Mangueira | 8,20 % (5) | 0 % | 7,41 % (2) | 3,45 % (1) |
| Nenê de Vila Matilde | 0 % | 0 % | 3,70 % (1) | 3,45 % (1) |
| Rosas de ouro | 6,56 % (4) | 7,69 % (1) | 3,70 % (1) | 3,45 % (1) |
| Vaivai | 6,56 % (4) | 7,69 % (1) | 3,70 % (1) | 6,90 % (2) |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.5 : Apprécier le carnaval – test de proportion selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|---------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| | Verde (74) | | Azul (56) | |
| | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| apprécier carnaval | 0,0353 | [- 0,2678 ; 0,3384] | - 0,0306 | [- 0,2959 ; 0,2347] |
| Gaviões da fiel | - 0,0391 | [- 0,2545 ; 0,1763] | - 0,0881 | [- 0,3235 ; 0,1473] |
| Mangueira | 0,082 | [0,0120 ; 0,1520] | non testé | |
| Rosas de ouro | - 0,0113 | [- 0,1716 ; 0,1490] | | |
| Vaivai | - 0,0113 | [- 0,1716 ; 0,1490] | | |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.6 : Apprécier le carnaval – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| | hommes (114) | femmes (14) |
| apprécier carnaval | 42,10 % (48) | 64,29 % (9) |
| Beja Flor | 1,75 % (2) | 0 % |
| Camisa verde e branco | 4,39 % (5) | 7,14 % (1) |
| Gaviões da fiel | 5,26 % (6) | 7,14 % (1) |
| Mangueira | 2,63 % (3) | 7,14 % (1) |
| Nenê de Vila Matilde | 0,88 % (1) | 14,29 % (2) |
| Portela | 1,75 % (2) | 0 % |
| Vaivai | 7,02 % (8) | 7,14 % (1) |
| X9 – Paulista | 1,75 % (2) | 0 % |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.7 : Apprécier le carnaval – test de proportion selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|---------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| apprécier carnaval | - 0,2219 | [- 0,4913 ; 0,0475] |
| Camisa verde e branco | - 0,275 | [- 0,5311 ; - 0,0189] |
| Gaviões da fiel | - 0,0188 | [- 0,1611 ; 0,1235] |
| Vaivai | - 0,0012 | [- 0,1454 ; 0,1430] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.8 : Écouter de la musique pendant son temps libre – test de proportion entre les entreprises Verde et Azul

| | différence de proportions entre les entreprises Verde et Azul | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| écoute de la musique pendant son temps libre | - 0,0053 | [- 0,1064 ; 0,0958] |
| samba | 0,0183 | [- 0,0532 ; 0,0898] |
| rock | - 0,0217 | [- 0,1167 ; 0,0733] |
| pagode | - 0,0353 | [- 0,1269 ; 0,0563] |
| reggea | 0,0183 | [- 0,0532 ; 0,0898] |
| forro | 0,0545 | [- 0,0385 ; 0,1475] |
| black | - 0,0444 | [- 0,1220 ; 0,0332] |
| musique évangélique | - 0,0217 | [- 0,1167 ; 0,0733] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.9 : Écouter de la musique pendant son temps libre – test de proportion entre l'entreprise Verde et DMISP_2

| | différence de proportions entre Verde et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| écoute de la musique pendant son temps libre | 0,0695 | [- 0,0236 ; 0,1626] |
| samba | 0,0071 | [- 0,0565 ; 0,0707] |
| sertaneja | 0,1189 | [0,0187 ; 0,2191] |
| rock | - 0,0887 | [- 0,1742 ; - 0,0031] |
| pagode | 0,0306 | -.0275244 .0887244 |
| forro | 0,0847 | .0088029 .160597 |
| musique évangélique | 0,0285 | -.038233 .095233 |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.10 : Écouter de la musique pendant son temps libre – test de proportion entre l'entreprise Azul et DMISP_2

| | différence de proportions entre <i>Azul</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|
| écoute de la musique pendant son temps libre | 0,0748 | [- 0,0243 ; 0,1739] |
| samba | - 0,0112 | [- 0,0725 ; 0,0501] |
| MPB (musique populaire brésilienne) | - 0,1808 | [- 0,2756 ; - 0,0860] |
| musique internationale | 0,0323 | [- 0,0435 ; 0,1081] |
| rock | - 0,067 | [- 0,1653 ; 0,0313] |
| pagode | 0,0659 | [- 0,0138 ; 0,1456] |
| forro | 0,0302 | [- 0,0348 ; 0,0952] |
| musique évangélique | 0,0502 | [- 0,0322 ; 0,1326] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.11 : Écouter de la musique pendant son temps libre – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|-----------------------------------------------------|-------------------|--------------|------------------|--------------------|
| | <i>Verde</i> (74) | | <i>Azul</i> (56) | |
| | hommes (61) | femmes (13) | hommes (27) | femmes (29) |
| écoute de la musique pendant son temps libre | 90,16 % (55) | 92,31 % (12) | 92,59 % (25) | 89,65 % (26) |
| samba | 4,92 % (3) | 7,69 % (1) | 7,41 % (2) | 0 % |
| MPB (Musique Populaire Brésilienne) | 1,64 % (1) | 0 % | 3,70 % (1) | 6,90 % (2) |
| musique classique | 3,28 % (2) | 0 % | 0 % | 0 % |
| musique internationale | 0 % | 7,69 % (1) | 3,70 % (1) | 10,34 % (3) |
| sertaneja | 16,39 % (10) | 30,77 % (4) | 0 % | 3,45 % (1) |
| rock | 8,20 % (5) | 0 % | 14,81 % (4) | 3,45 % (1) |
| hip hop | 6,56 % (4) | 0 % | 0 % | 0 % |
| pagode | 6,56 % (4) | 0 % | 11,11 % (3) | 6,90 % (2) |
| reggea | 6,56 % (4) | 0 % | 7,41 % (2) | 0 % |
| forro | 11,47 % (7) | 7,69 % (1) | 11,11 % (3) | 0 % |
| black | 3,28 % (2) | 0 % | 7,41 % (2) | 6,90 % (2) |
| musique évangélique | 8,20 % (5) | 0 % | 0 % | 17,24 % (5) |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.12 : Écouter de la musique pendant son temps libre – test de proportion selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| | Verde | | Azul | |
| | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| écoute de la musique pendant son temps libre | -0,0215 | [- 0,1873 ; 0,1443] | 0,0294 | [- 0,1225 ; 0,1813] |
| sertaneja | - 0,1438 | [- 0,4159 ; 0,1283] | non testé | |
| rock | 0,082 | [0,0120 ; 0,1520] | 0,1136 | [- 0,0394 ; 0,2666] |
| pagode | non testé | | 0,0421 | - 0,1115 ; 0,1957] |
| forro | 0,0378 | [- 0,1305 ; 0,2061] | non testé | |
| musique évangélique | 0,082 | [0,0120 ; 0,1520] | - 0,1724 | [- 0,3130 ; - 0,0318] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.13 : Écouter de la musique pendant son temps libre – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|-----------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| | hommes (114) | femmes (14) |
| écoute de la musique pendant son temps libre | 82,46 % (94) | 92,86 % (13) |
| samba | 5,26 % (6) | 0 % |
| MPB (Musique Populaire Brésilienne) | 19,30 % (22) | 57,14 % (8) |
| musique classique | 0,88 % (1) | 7,14 % (1) |
| musique internationale | 3,51 % (4) | 7,14 % (1) |
| sertaneja | 7,89 % (9) | 0 % |
| rock | 16,67 % (19) | 7,14 % (1) |
| hip hop | 0,88 % (1) | 0 % |
| pagode | 2,63 % (3) | 0 % |
| forro | 2,63 % (3) | 0 % |
| musique évangélique | 4,39 % (5) | 0 % |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.14 : Écouter de la musique pendant son temps libre – test de proportion selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| écoute de la musique pendant son temps libre | - 0,104 | [- 0,2574 ; 0,0493] |
| samba | 0,0526 | [0,0112 ; 0,0940] |
| MPB (Musique Populaire Brésilienne) | - 0,3784 | [- 0,6502 ; - 0,1066] |
| musique internationale | - 0,0363 | [- 0,1767 ; 0,1041] |
| sertaneja | 0,0789 | [0,0289 ; 0,1289] |
| rock | 0,0953 | [- 0,0574 ; 0,2480] |
| musique évangélique | 0,0439 | [0,0059 ; 0,0819] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.15 : Apprécier le football – test de proportion entre les entreprises *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le football | - .0782 | -.2208673 .0644673 |
| Corinthians | - .0825 | -.2430315 .0780315 |
| Flamengo | - .0131 | -.0879495 .0617495 |
| Palmeiras | .0236 | -.0961517 .1433517 |
| Santos | - .0623 | -.1464169 .0218169 |
| São Paulo | .0825 | -.0559462 .2209462 |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.16 : Apprécier le football – test de proportion entre l'entreprise *Verde* et DMISP_2

| | différence entre <i>Verde</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le football | - 0,0615 | [- 0,1832 ; 0,0602] |
| Corinthians | - 0,0472 | [- 0,1755 ; 0,0811] |
| Palmeiras | - 0,0194 | [- 0,1238 ; 0,0850] |
| Santos | - 0,133 | [- 0,2069 ; - 0,0591] |
| São Paulo | 0,0992 | [- 0,0166 ; 0,2150] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.17 : Apprécier le football – test de proportion entre l'entreprise Azul et DMISP_2

| | différence entre <i>Azul</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------|
| apprécier le football | 0,0167 | [- 0,1057 ; 0,1391] |
| Corinthians | 0,0353 | [- 0,1131 ; 0,1837] |
| Palmeiras | - 0,043 | [- 0,1519 ; 0,0659] |
| Santos | - 0,0707 | [- 0,1694 ; 0,0280] |
| São Paulo | 0,0167 | [- 0,0979 ; 0,1313] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.18 : Apprécier le football – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_1

| | | DMISP_1 | | | |
|------------------------------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| | | <i>Verde</i> (74) | | <i>Azul</i> (56) | |
| | | hommes (61) | femmes (13) | hommes (27) | femmes (29) |
| apprécier le football | | 83,61 % (51) | 30,77 % (4) | 100 % (27) | 65,52 % (19) |
| répartition des choix | Corinthians | 29,51 % (18) | 7,69 % (1) | 37,04 % (10) | 31,03 % (9) |
| | Flamengo | 3,28 % (2) | 7,69 % (1) | 11,11 % (3) | 0 % |
| | Palmeiras | 18,03 % (11) | 0 % | 14,81 % (4) | 10,34 % (3) |
| | Santos | 1,64 % (1) | 7,69 % (1) | 14,81 % (4) | 3,45 % (1) |
| | São Paulo | 27,87 % (17) | 7,69 % (1) | 14,81 % (4) | 17,24 % (5) |
| | Seleção | 0 % | 0 % | 3,70 % (1) | 3,45 % (1) |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.19 : Apprécier le football – test de proportion selon le genre dans DMISP_1

| | | DMISP_1 | | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | <i>Verde</i> | | <i>Azul</i> | |
| | | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| apprécier le football | | 0,5284 | [0,2563 ; 0,8005] | 0,3438 | [0,1670 ; 0,5206] |
| répartition des choix | Corinthians | 0,2182 | [0,0304 ; 0,4059] | 0,0601 | [- 0,1936 ; 0,3138] |
| | Flamengo | non testé | | | |
| | Palmeiras | non testé | | 0,0447 | [- 0,1331 ; 0,2225] |
| | Santos | non testé | | 0,1136 | [- 0,0394 ; 0,2666] |
| | São Paulo | 0,2018 | [0,0153 ; 0,3883] | - 0,0243 | [- 0,2207 ; 0,1721] |
| | Seleção | non testé | | | |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.20 : Apprécier le football – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_2

| | | DMISP_2 (128) | |
|------------------------------|-------------|---------------------|--------------------|
| | | hommes (114) | femmes (14) |
| apprécier le football | | 85,09 % (97) | 42,86 % (6) |
| | Corinthians | 31,58 % (36) | 14,29 % (2) |
| | Palmeiras | 17,54 % (20) | 7,14 % (1) |
| | Santos | 17,54 % (20) | 0 % |
| | São Paulo | 13,16 % (15) | 21,43 % (3) |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.21 : Apprécier le football – test de proportion selon le genre dans DMISP_2

| | | DMISP_2 (128) | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | différence de proportion entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| apprécier le football | | 0,4223 | [0,1524 ; 0,6922] |
| | Corinthians | 0,1729 | [- 0,0313 ; 0,3771] |
| | Palmeiras | 0,104 | [- 0,0493 ; 0,2573] |
| | Santos | 0,1754 | [0,1049 ; 0,2459] |
| | São Paulo | - 0,0827 | [- 0,3086 ; 0,1432] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.22 : Regarder la télévision pendant son temps libre – test de proportion entre les entreprises *Verde* et *Azul*

| | différence entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| regarde la télévision pendant son temps libre | 0,0383 | [- 0,0739 ; 0,1505] |
| le journal | - 0,0078 | [- 0,1292 ; 0,1136] |
| émissions sportives | 0,0864 | [- 0,0291 ; 0,2019] |
| divertissements | 0,1086 | [0,0050 ; 0,2122] |
| novelas | - 0,124 | [- 0,2565 ; 0,0085] |
| dessins animés | 0,0048 | [- 0,0620 ; 0,0716] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.23 : Regarder la télévision pendant son temps libre – test de proportion entre l'entreprise *Verde* et DMISP_2

| | différence entre <i>Verde</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------|
| regarde la télévision pendant son temps libre | - 0,0555 | [- 0,1306 ; 0,0196] |
| le journal | - 0,0915 | [- 0,1986 ; 0,0156] |
| émissions sportives | - 0,1134 | [- 0,2311 ; 0,0043] |
| divertissements | 0,1466 | [0,0594 ; 0,2338] |
| émissions comiques | 0,0171 | [- 0,0352 ; 0,0694] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.24 : Regarder la télévision pendant son temps libre – test de proportion entre l'entreprise *Azul* et DMISP_2

| | différence entre <i>Azul</i> et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------|
| regarde la télévision pendant son temps libre | - 0,0938 | [- 0,1895 ; 0,0019] |
| le journal | - 0,0837 | [- 0,2014 ; 0,0340] |
| émissions sportives | - 0,1998 | [- 0,3089 ; - 0,0907] |
| divertissements | 0,1086 | [0,0038 ; 0,2134] |
| programme culturels | - 0,019 | [- 0,0820 ; 0,0440] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.25 : Regarder la télévision pendant son temps libre – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_1

| | | DMISP_1 | | | |
|------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | | <i>Verde</i> (74) | | <i>Azul</i> (56) | |
| | | hommes (61) | femmes (13) | hommes (27) | femmes (29) |
| regarde la télévision pendant son temps libre | | 90,16 % (55) | 92,31 % (12) | 85,18 % (23) | 86,21 % (25) |
| répartition des choix | le journal | 16,39 % (10) | 0 % | 14,81 % (4) | 13,79 % (4) |
| | émissions sportives | 21,31 % (13) | 0 % | 18,52 % (5) | 0 % |
| | divertissements | 16,39 % (10) | 15,38 % (2) | 3,70 % (1) | 6,90 % (2) |
| | novelas | 3,28 % (2) | 46,15 % (6) | 0 % | 44,83 % (13) |
| | émissions comiques | 4,92 % (3) | 0 % | 3,70 % (1) | 0 % |
| | programmes culturels | 1,64 % (1) | 0 % | 7,41 % (2) | 0 % |
| | dessins animés | 0 % | 23,08 % (3) | 7,41 % (2) | 0 % |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.26 : Regarder la télévision pendant son temps libre – test de proportion selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | Verde | | Azul | |
| | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| regarder la télévision pendant son temps libre | - 0,0215 | [- 0,1873 ; 0,1443] | - 0,0103 | [- 0,1981 ; 0,1775] |
| le journal | 0,1639 | [0,0694 ; 0,2584] | 0,0102 | [- 0,1776 ; 0,1980] |
| émissions sportives | 0,2131 | [0,1086 ; 0,3176] | 0,1852 | [0,0353 ; 0,3351] |
| divertissements | 0,0101 | [- 0,2106 ; 0,2308] | non testé | |
| novelas | - 0,4287 | [- 0,7080 ; -0,1493] | - 0,4483 | [- 0,6334 ; - 0,2631] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.27 : Regarder la télévision pendant son temps libre – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|-------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| | hommes (114) | femmes (14) |
| regarder la télévision pendant son temps libre | 95,61 % (109) | 100 % (14) |
| le journal | 25,44 % (29) | 0 % |
| émissions sportives | 31,58 % (36) | 7,14 % (1) |
| divertissements | 0,88 % (1) | 7,14 % (1) |
| novelas | 0 % | 7,14 % (1) |
| émissions comiques | 1,75 % (2) | 7,14 % (1) |
| programmes culturels | 6,14 % (7) | 0 % |
| dessins animés | 0 % | 7,14 % (1) |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.28 : Regarder la télévision pendant son temps libre – test de proportion selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| regarder la télévision pendant son temps libre | - 0,0439 | [- 0,1229 ; 0,0351] |
| le journal | 0,2544 | [0,0864 ; 0,4224] |
| émissions sportives | 0,2444 | [0,0410 ; 0,4478] |
| programmes culturels | 0,0614 | [- 0,0312 ; 0,1540] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.29 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – test de proportion entre les entreprises *Verde* et *Azul*

| | différence de proportions entre les entreprises <i>Verde</i> et <i>Azul</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| a voté lors du premier tour des élections | - 0,0637 | [- 0,1677 ; 0,0403] |
| Lula | 0,0053 | [- 0,1670 ; 0,1776] |
| Alckmin | - 0,0029 | [- 0,1368 ; 0,1310] |
| Helena | - 0,0623 | [- 0,1464 ; 0,0218] |
| vote nul | - 0,0579 | [- 0,1310 ; 0,0152] |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | 0,054 | [0,0020 ; 0,1060] |
| a voté lors du second tour des élections | 0,0169 | [- 0,0960 ; 0,1298] |
| Lula | 0,0598 | [- 0,1048 ; 0,2244] |
| Alckmin | - 0,057 | [- 0,1831 ; 0,0691] |
| vote nul | - 0,0401 | [- 0,1053 ; 0,0251] |
| refus de répondre (concernant le second tour) | 0,054 | [0,0020 ; 0,1060] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.30 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – test de proportion entre l'entreprise *Verde* et *DMISP_2*

| | différence de proportions entre <i>Verde</i> et <i>DMISP_2</i> | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| a voté lors du premier tour des élections | - 0,1038 | [- 0,1878 ; - 0,0198] |
| Lula | - 0,1867 | [- 0,3203 ; - 0,0531] |
| Alckmin | 0,1132 | [0,0163 ; 0,2101] |
| Helena | - 0,0199 | [- 0,0722 ; 0,0324] |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | 0,0227 | [- 0,0373 ; 0,0827] |
| a voté lors du second tour des élections | - 0,069 | [- 0,1478 ; 0,0098] |
| Lula | - 0,1176 | [- 0,2419 ; 0,0067] |
| Alckmin | 0,0669 | [- 0,0178 ; 0,1516] |
| vote nul | - 0,0412 | [- 0,0889 ; 0,0064] |
| refus de répondre (concernant le second tour) | 0,0227 | [- 0,0373 ; 0,0827] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.31 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – test de proportion entre l'entreprise Azul et DMISP_2

| | différence de proportions entre Azul et DMISP_2 | intervalle de confiance (95 %) |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------|
| a voté lors du premier tour des élections | - 0,0401 | [- 0,1145 ; 0,0343] |
| Lula | - 0,192 | [- 0,3404 ; - 0,0436] |
| Alckmin | 0,1161 | [0,0066 ; 0,2255] |
| Helena | 0,0424 | [- 0,0413 ; 0,1261] |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | non testé | |
| a voté lors du second tour des élections | - 0,0859 | [- 0,1794 ; 0,0076] |
| Lula | - 0,1774 | [- 0,3204 ; - 0,0344] |
| Alckmin | 0,1239 | [0,0154 ; 0,2324] |
| vote nul | - 0,0011 | [- 0,0725 ; 0,0703] |
| refus de répondre (concernant le second tour) | - 0,0313 | [- 0,0617 ; - 0,0009] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.32 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Verde (74) | | Azul (56) | |
| | hommes (61) | femmes (13) | hommes (27) | femmes (29) |
| a voté lors du premier tour des élections | 86,88 % (53) | 84,61 % (11) | 96,29 % (26) | 89,65 % (26) |
| Lula | 62,29 % (38) | 46,15 % (6) | 66,67 % (18) | 51,72 % (15) |
| Alckmin | 18,03 % (11) | 15,38 % (2) | 14,81 % (4) | 20,69 % (6) |
| Helena | 3,28 % (2) | 0 % | 3,70 % (1) | 13,79 % (4) |
| vote nul | 1,64 % (1) | 0 % | 11,11 % (3) | 3,45 % (1) |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | 0 % | 23,08 % (3) | 0 % | 0 % |
| a voté lors du second tour des élections | 90,16 % (55) | 84,61 % (11) | 92,59 % (25) | 82,76 % (24) |
| Lula | 72,13 % (44) | 61,54 % (8) | 70,37 % (19) | 58,62 % (17) |
| Alckmin | 14,75 % (9) | 0 % | 11,11 % (3) | 24,14 % (7) |
| vote nul | 1,64 % (1) | 0 % | 11,11 % (3) | 0 % |
| refus de répondre (concernant le second tour) | 1,64 % (1) | 23,08 % (3) | 0 % | 0 % |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.33 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – test de proportion d'hommes dans DMISP_1

| | DMISP_1 | | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | <i>Verde</i> | | <i>Azul</i> | |
| | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| a voté lors du premier tour des élections | 0,0227 | [- 0,1946 ; 0,2400] | 0,0664 | [- 0,0684 ; 0,2012] |
| Lula | 0,1614 | [- 0,1407 ; 0,4635] | 0,1495 | [- 0,1107 ; 0,4097] |
| Alckmin | 0,0265 | [- 0,1958 ; 0,2488] | - 0,0588 | [- 0,2626 ; 0,1450] |
| Helena | non testé | | - 0,1009 | [- 0,2485 ; 0,0467] |
| nul | | | 0,0766 | [- 0,0624 ; 0,2156] |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | | | sans objet | |
| a voté lors du second tour des élections | 0,0555 | [- 0,1580 ; 0,2690] | 0,0983 | [- 0,0749 ; 0,2715] |
| Lula | 0,1059 | [- 0,1864 ; 0,3982] | 0,1175 | [- 0,1368 ; 0,3718] |
| Alckmin | 0,1475 | [0,0570 ; 0,2380] | - 0,1303 | [- 0,3305 ; 0,0700] |
| refus de répondre (concernant le second tour) | - 0,2144 | [- 0,4496 ; 0,0208] | non testé | |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.34 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – statistiques descriptives selon le genre dans DMISP_2

| | DMISP_2 (128) | |
|-------------------------------------------------------|-------------------|--------------|
| | hommes (114) | femmes (14) |
| a voté lors du premier tour des élections | 97,37 % (111) | 85,71 % (12) |
| Lula | 80,70 % (92) | 57,14 % (8) |
| Alckmin | 6,14 % (7) | 7,14 % (1) |
| Helena | 3,51 % (4) | 14,29 % (2) |
| Buarque | 2,63 % (3) | 0 % |
| vote nul | 1,75 % (2) | 7,14 % (1) |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | 3,51 % (4) | 0 % |
| a voté lors du second tour des élections | 97,37 % (111) | 85,71 % (12) |
| Lula | 84,21 % (96) | 64,29 % (9) |
| Alckmin | 5,26 % (6) | 7,14 % (1) |
| vote nul | 4,39 % (5) | 14,29 % (2) |
| refus de répondre (concernant le second tour) | 3,51 % (4) | 0 % |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Les chiffres en gras indiquent une différence statistiquement significative. Les intervalles de confiance sont calculés dans le Tableau ci-après.

Tableau A.6.35 : Choix politiques lors des élections présidentielles de 2006 – test de proportion selon le genre dans DMISP_2

| | | DMISP_2 | |
|-------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------------|--------------------------------|
| | | différence de proportions entre hommes et femmes | intervalle de confiance (95 %) |
| a voté lors du premier tour des élections | | 0,1166 | [- 0,0709 ; 0,3041] |
| | Lula | 0,2356 | [- 0,0362 ; 0,5074] |
| | Alckmin | - 0,01 | [- 0,1533 ; 0,1333] |
| | Helena | - 0,1078 | [- 0,2960 ; 0,0804] |
| | vote nul | non testé | |
| refus de répondre (concernant le premier tour) | | 0,0351 | [0,0010 ; 0,0692] |
| a voté lors du second tour des élections | | 0,1166 | [- 0,0709 ; 0,3041] |
| | Lula | 0,1992 | [- 0,0631 ; 0,4615] |
| | Alckmin | - 0,0188 | [- 0,1611 ; 0,1235] |
| | vote nul | - 0,099 | [- 0,2879 ; 0,0900] |
| refus de répondre (concernant le second tour) | | 0,0351 | [0,0010 ; 0,0692] |

NB : seule les proportions comportant un nombre total d'observations supérieur à 5 sont testées. Intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Annexe 6.4 : Statistiques descriptives concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables socio-économiques

Tableau A.6.36 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 32,14 % (28) | <i>branca</i> | 33,33 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>parda</i> | 30,77 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.37 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 33,33 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 30,77 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.38 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 20 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 30 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.39 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 0% (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 9,09 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.40 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 27,14 % (70) | <i>branca</i> | 26,10 % (69) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 28,57 % (21) | <i>branca</i> | 33,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>parda</i> | 21,43 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.41 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 26,10 % (69) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 33,33 % (6) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.42 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 33,33 % (30) | <i>branca</i> | 32,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 27,27 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.43 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 32,14 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 27,27 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.44 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 25 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 25 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.45 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.46 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 35,71 % (28) | <i>branca</i> | 33,33 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.47 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 33,33 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.48 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 40 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 45,45 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 40 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.49 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 33,33 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 45,45 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 45,45 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.50 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 33,33 % (30) | <i>branca</i> | 32,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 27,27 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 62,50 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.51 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 32,14 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 27,27 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 27,27 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.52 : Frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 41,67 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.53 : Arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.54 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>branca</i> | 0 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 11,76 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,28 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.55 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 0 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,28 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.56 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 0 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.57 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 18,18 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.58 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 11,11 % (9) | <i>branca</i> | 20 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>parda</i> | 0 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.59 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 20 % (5) | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 0 % (8) | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.60 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (*Material*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 25 % (32) | <i>branca</i> | 25,81 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (7) | <i>parda</i> | 0 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.61 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>inF</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|------------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 25,81 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 0 % (5) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (6) | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.62 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (30) | <i>branca</i> | 0 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.63 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.64 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 25 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.65 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.66 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 50 % (28) | <i>branca</i> | 48,15 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 35,71 % (14) | <i>parda</i> | 38,46 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 37,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 29,41 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.67 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 48,15 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 38,46 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.68 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>branca</i> | 40 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 33,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | <i>morena</i> | 70 % (10) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | | | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 75 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.69 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 75 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.70 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_2 (*Material*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 6,25 % (32) | <i>branca</i> | 6,45 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 8,33 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 14,29 % (7) | <i>parda</i> | 16,67 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.71 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 6,45 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 0 % (5) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 16,67 % (6) | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.72 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 46,67 % (30) | <i>branca</i> | 46,43 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 45,45 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.73 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 46,43 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 45,45 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 45,45 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.74 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 41,67 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.75 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.76 : Frontières de reclassification et positionnement hiérarchique intermédiaire dans l'entreprise – variable 'Hinter' – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (9) | <i>branca</i> | 0 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>parda</i> | 0 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.77 : Arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique intermédiaire dans l'entreprise – variable 'Hinter' – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (5) | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 0 % (8) | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.78 : Frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 67,86 % (28) | <i>branca</i> | 70,37 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>parda</i> | 53,85 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 62,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 60 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 23,56 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.79 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 70,37 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 53,85 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.80 : Frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 69,23 % (13) | <i>branca</i> | 70 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 73,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 30 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.81 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 70 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 77,78 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 63,64 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.82 : Frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 19,72 % (71) | <i>branca</i> | 20 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 14,29 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.83 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 20 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.84 : Frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 66,67 % (30) | <i>branca</i> | 67,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 54,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.85 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 67,86 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.86 : Frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>branca</i> | 58,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 66,67 % (12) | <i>preta</i> | 62,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.87 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 58,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 62,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.88 : Frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>branca</i> | 25,93 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>parda</i> | 30,77 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>branca</i> | 66,67 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.89 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 25,93 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 30,77 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 42,86 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.90 : Frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 20 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 13,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 30 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.91 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 18,18 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.92 : Frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 70,42 % (71) | <i>branca</i> | 70 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 71,43 % (21) | <i>branca</i> | 100 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 55,56 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 68,75 % (16) | <i>parda</i> | 78,57 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.93 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 70 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 100 % (6) | <i>parda</i> | 55,56 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 55,56 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 78,57 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.94 : Frontières de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 30 % (30) | <i>branca</i> | 28,57 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 33,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 31,82 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.95 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 31,82 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 31,82 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.96 : Frontières de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 33,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 25 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.97 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.98 : Frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>branca</i> | 0 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.99 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 0 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.100 : Frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 13,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 20 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.101 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 18,18 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.102 : Frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (30) | <i>branca</i> | 0 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.103 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.104 : Frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 12,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Tableau A.6.105 : Arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.5 pages 264 à 293.

Annexe 6.5 : Tests de différence concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables socio-économiques

Tableau A.6.106 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2658 ; 0,2420] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,3214 | [0,1403 ; 0,5025] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,022 | [- 0,3844 ; 0,3404] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2857 | [0,0249 ; 0,5465] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,375 | [- 1,2337 ; 0,4837] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0196 | [- 0,6019 ; 0,6411] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,3529 | [0,1084 ; 0,5974] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0672 | [- 0,3608 ; 0,4952] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,3138 | [- 0,9353 ; 0,3077] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.107: Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,1468 ; 0,5198] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,307 | [0,0283 ; 0,5857] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,5 | [- 0,4088 ; 1,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,6933 ; 0,7885] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3334 | [- 1,4020 ; 0,7352] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.108 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0462 | [- 0,3816 ; 0,2892] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,1538 | [- 0,0624 ; 0,3700] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0778 | [- 0,3452 ; 0,5008] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,3 | [- 0,0278 ; 0,6278] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,1091 | [- 0,1692 ; 0,3874] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2 | [- 1,0514 ; 0,6514] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,05 | [- 0,3969 ; 0,4969] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.109 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,0818 ; 0,4818] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,7778 | [- 1,0973 ; - 0,4582] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,9091 | [0,7160 ; 1,1022] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 0,9091 | [0,7160 ; 1,1022] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,6384 ; 1,1384] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.110 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0104 | [- 0,1378 ; 0,1586] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,7286 | [- 0,8346 ; - 0,6226] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0476 | [- 0,4929 ; 0,3977] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0635 | [- 0,2848 ; 0,4118] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0476 | [- 0,6479 ; 0,5527] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,2857 | [0,0801 ; 0,4913] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | - 0,7143 | [- 0,9199 ; - 0,5087] |
| 48 | | sans réponse | 0,2857 | [0,0801 ; 0,4913] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0268 | [- 0,3275 ; 0,2739] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.111 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,739 | [- 0,8445 ; - 0,6335] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1111 | [- 0,4012 ; 0,6234] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | [- 0,7882 ; 0,7882] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,1614 ; 0,8280] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | - 0,6667 | [- 1,1614 ; - 0,1720] |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | 0,3333 | [- 0,1614 ; 0,8280] |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | - 0,7778 | [- 1,0973 ; - 0,4582] |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.112 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0119 | [- 0,2350 ; 0,2588] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,9098 ; 0,5764] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,25 | [0,0671 ; 0,4328] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0227 | [- 0,2841 ; 0,2387] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,25 | [0,0671 ; 0,4328] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.113 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1786 | [- 0,9250 ; 0,5678] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2727 | [- 0,4702 ; - 0,0752] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2727 | [0,0752 ; 0,4702] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,2 | [- 0,6377 ; 0,2377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.114 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0192 | [- 0,3732 ; 0,3348] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0833 | [- 0,4764 ; 0,3098] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0657 ; 0,3991] |
| 92 | | autre | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.115 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.116 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0238 | [- 0,2333 ; 0,2809] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,6429 | [- 0,8287 ; - 0,4571] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0165 | [- 0,3466 ; 0,3136] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,5 | [0,0923 ; 0,9076] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,5 | [0,0820 ; 0,9180] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,3 | [- 0,8535 ; 0,2535] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0196 | [- 0,6019 ; 0,6411] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,1471 | [- 0,9321 ; 0,6379] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0672 | [- 0,3608 ; 0,4952] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0196 | [- 0,6019 ; 0,6411] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.117 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,6667 | [- 0,8532 ; - 0,4802] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,8 | [- 1,2598 ; - 0,3402] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,8 | [- 1,2967 ; - 0,3033] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 1,5866 ; 1,2532] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,6933 ; 0,7885] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | [- 1,0686 ; 1,0686] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.118 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,1308 | [- 0,1822 ; 0,4438] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,7692 | [- 1,0217 ; - 0,5167] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0333 | [- 0,4843 ; 0,4177] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,3 | [- 0,0278 ; 0,6278] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,4 | [0,1287 ; 0,6713] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,4 | [0,1287 ; 0,6713] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,4 | [0,1287 ; 0,6713] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0545 | [- 0,4597 ; 0,3507] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,6 | [- 0,8713 ; - 0,3287] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,4644 ; 0,5144] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.119 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,9 | [- 1,1114 ; - 0,6886] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,3333 | [- 0,0290 ; 0,6956] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,4545 | [- 0,7890 ; - 0,1200] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,5455 | [- 0,8800 ; - 0,2110] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,7808 ; 1,0308] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.120 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0119 | [- 0,2350 ; 0,2588] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,9098 ; 0,5764] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,7083 | [- 0,9002 ; - 0,5164] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,019 | [- 0,2485 ; 0,2865] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,2917 | [0,0998 ; 0,4836] |
| 79 | <i>negraz</i> | <i>parda</i> | - 0,0417 | [- 0,7690 ; 0,6856] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,025 | [- 0,5869 ; 0,6369] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.121 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1786 | [- 0,9250 ; 0,5678] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,7273 | [0,5298 ; 0,9248] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2727 | [0,0752 ; 0,4702] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0667 | [- 0,7882 ; 0,9216] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.122 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0705 | [- 0,1942 ; 0,3352] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,4260 ; 0,5094] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0834 | [- 0,5801 ; 0,7469] |
| 92 | | autre | - 0,5833 | [- 0,8965 ; - 0,2700] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.123 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et perception de la classe sociale – appartenance à une classe supérieure au sein du groupe – variable 'CLinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,9167 | [- 1,0923 ; - 0,7411] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.124 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 2 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0605 | [- 0,2452 ; 0,3662] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,7857 | [- 1,0226 ; - 0,5488] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1176 | [- 0,0465 ; 0,2817] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1176 | [- 0,0472 ; 0,2824] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0252 | [- 0,3437 ; 0,2933] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2157 | [- 0,8106 ; 0,3792] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.125 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; - 0,6282] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1428 | [- 0,4477 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.126 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0231 | [- 0,2732 ; 0,2270] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0827 ; 0,2365] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0222 | [- 0,4180 ; 0,3736] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0182 | [- 0,3028 ; 0,3392] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.127 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | 0,8182 | [0,5591 ; 1,0773] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,1818 | [- 0,0773 ; 0,4409] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.128 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0889 | [- 0,5406 ; 0,3628] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1111 | [- 0,1195 ; 0,3417] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.129 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,2230 ; 0,6230] |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.130 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0081 | [- 0,2275 ; 0,2113] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,25 | [0,0939 ; 0,4061] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.131 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|--|--|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) | | |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,2581 | [0,0976 ; 0,4186] | | |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet | | |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>cabocla</i> | | | | |
| 44 - 46 | 46 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | | | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | | | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.132 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 70 | | <i>parda</i> | | |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.133 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.134 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0833 | [- 0,4764 ; 0,3098] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0657 ; 0,3991] |
| 92 | | autre | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.135 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique supérieur dans l'entreprise – variable 'Hsup' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.136 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0185 | [- 0,2519 ; 0,2889] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 0,6939 ; - 0,3061] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0275 | [- 0,4106 ; 0,3556] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,3571 | [0,0804 ; 0,6337] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,375 | [- 0,0197 ; 0,7697] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,025 | [- 0,6369 ; 0,5869] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0392 | [- 0,6563 ; 0,5779] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,2941 | [0,0609 ; 0,5272] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1345 | [- 0,5850 ; 0,3160] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,0392 | [- 0,6563 ; 0,5779] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.137 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5185 | [- 0,7162 ; - 0,3208] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,3846 | [0,0906 ; 0,6786] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,4 | [- 0,9632 ; 0,1632] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,6 | [- 0,0083 ; 1,2083] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,0953 | [- 0,8568 ; 0,6662] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | [- 1,0686 ; 1,0686] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.138 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0615 | [- 0,3703 ; 0,4933] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,0385 | [- 0,8586 ; 0,7816] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,5385 | [- 0,8397 ; - 0,2372] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0778 | [- 0,3452 ; 0,5008] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,7 | [- 1,0278 ; - 0,3722] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,6667 | [- 0,9277 ; - 0,4056] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,6667 | [- 0,9277 ; - 0,4056] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [0,0722 ; 0,5943] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0606 | [- 0,3134 ; 0,4346] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,3333 | [0,0722 ; 0,5943] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,2 | [- 0,6514 ; 1,0514] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,05 | -.4968804 .3968803 |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.139 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hnf' – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,6 | [- 0,9504 ; - 0,2495] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,7778 | [- 1,0973 ; - 0,4582] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,7273 | [0,4281 ; 1,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 1,1384 ; 0,6384] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.140 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,002 | [- 0,1249 ; 0,1209] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0625 | [- 0,0248 ; 0,1498] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0867 ; 0,2533] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0833 | [- 0,0890 ; 0,2556] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 48 | | sans réponse | - 0,9167 | [- 1,0923 ; - 0,7411] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0238 | [- 0,4675 ; 0,4199] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,1808 ; 0,4666] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.141 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0645 | [- 0,0256 ; 0,1546] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | | |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | - 1 | sans objet |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1667 | [- 0,2244 ; 0,5578] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.142 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0024 | [- 0,2602 ; 0,2650] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,0333 | [- 0,7789 ; 0,7123] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,5 | [- 0,7111 ; - 0,2889] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0455 | [- 0,2513 ; 0,3423] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,5 | [- 0,7111 ; - 0,2889] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,15 | [- 0,7383 ; 0,4383] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.143 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0357 | [- 0,7852 ; 0,7138] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,5455 | [0,3247 ; 0,7663] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,5455 | [- 0,7663 ; - 0,3247] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,4 | [- 0,9361 ; 0,1361] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.144 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0705 | [- 0,1942 ; 0,3352] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; - 0,6282] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,4260 ; 0,5094] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0834 | [- 0,5801 ; 0,7469] |
| 92 | | autre | - 0,5833 | [- 0,8965 ; - 0,2700] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.145 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique inférieur dans l'entreprise – variable 'Hinf' – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,9167 | [- 1,0923 ; - 0,7411] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.146 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et positionnement hiérarchique intermédiaire dans l'entreprise – variable 'Hinter' – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.147 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et positionnement hiérarchique intermédiaire dans l'entreprise – variable 'Hinter' – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.148 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0251 | [- 0,2749 ; 0,2247] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,6786 | [0,4975 ; 0,8597] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0385 | [- 0,4345 ; 0,3575] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,5 | [0,2113 ; 0,7887] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,7808 ; 1,0308] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,375 | [- 0,7797 ; 0,0297] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,025 | [- 0,5869 ; 0,6369] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0977 | [- 0,7090 ; 0,5136] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,2356 | [0,0184 ; 0,4527] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,193 | [- 0,6357 ; 0,2497] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,2356 | [0,0194 ; 0,4518] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.149 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,7037 | [0,5231 ; 0,8843] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,5385 | [0,2372 ; 0,8397] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,5 | [- 0,4088 ; 1,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 1 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,0953 | [- 0,8568 ; 0,6662] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [- 0,4223 ; 1,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.150 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0077 | [- 0,4098 ; 0,3944] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,1923 | [- 0,6200 ; 1,0046] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,3077 | [- 0,5866 ; - 0,0288] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0222 | [- 0,3736 ; 0,4180] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0969 | [- 0,2841 ; 0,4779] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,3 | [- 0,0229 ; 0,6229] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,075 | [- 0,5504 ; 0,4004] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.151 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,6514 ; 1,0514] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,3 | [- 0,6278 ; 0,0278] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,2222 | [- 0,5417 ; 0,0973] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,3636 | [0,0404 ; 0,6868] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,3636 | [- 0,6868 ; - 0,0404] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,375 | [- 0,7697 ; 0,0197] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.152 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0028 | [- 0,1357 ; 0,1301] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,1972 | [0,1030 ; 0,2914] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1429 | [- 0,0144 ; 0,3002] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0793 | [- 0,4034 ; 0,2448] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,1429 | [- 0,0155 ; 0,3013] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,1429 | [- 0,0164 ; 0,3022] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,1429 | [- 0,0164 ; 0,3022] |
| 48 | | sans réponse | - 0,8571 | [- 1,0164 ; - 0,6978] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0179 | [- 0,2736 ; 0,2378] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.153 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,2 | [0,1046 ; 0,2954] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2222 | [- 0,5216 ; 0,0772] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | - 1 | sans objet |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,2222 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | - 0,7778 | [- 1,0973 ; - 0,4582] |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.154 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2588 ; 0,2350] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,5764 ; 0,9098] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,5417 | [0,3313 ; 0,7521] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0037 | [- 0,3000 ; 0,2926] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,4583 | [- 0,6687 ; - 0,2479] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,0122 ; 0,7622] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,225 | [- 0,8369 ; 0,3869] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.155 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1786 | [- 0,5678 ; 0,9250] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5454 | [- 0,7662 ; - 0,3246] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,4546 | [- 0,6754 ; - 0,2338] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,6 | [- 1,1361 ; - 0,0639] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.156 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0448 | [- 0,4553 ; 0,3657] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,5385 | [0,2372 ; 0,8397] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,4177 ; 0,5011] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 0,6273 ; - 0,0393] |
| 92 | | autre | 0,6667 | [0,3672 ; 0,9662] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.157 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être célibataire – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,5833 | [0,2700 ; 0,8965] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,375 | [- 0,7622 ; 0,0122] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,625 | [0,2203 ; 1,0297] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.158 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0264 | [- 0,2143 ; 0,2671] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,7143 | [- 0,8895 ; - 0,5391] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,022 | [- 0,3844 ; 0,3404] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2857 | [0,0249 ; 0,5465] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2549 | [- 0,8793 ; 0,3695] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,4118 | [0,1600 ; 0,6636] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0168 | [- 0,4770 ; 0,4434] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0785 | [- 0,5459 ; 0,7029] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.159 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,7407 | [- 0,9141 ; - 0,5673] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | | | <i>parda</i> | - 0,2 |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,6667 | [- 0,1994 ; 1,5328] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,2381 | [- 0,5234 ; 0,9996] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3334 | [- 0,7352 ; 1,4020] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.160 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0462 | [- 0,3816 ; 0,2892] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,1538 | [- 0,0624 ; 0,3700] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0485 | [- 0,3492 ; 0,2522] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2 | [- 1,0514 ; 0,6514] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,05 | [- 0,3969 ; 0,4969] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.161 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,0818 ; 0,4818] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,1818 | [- 0,0773 ; 0,4409] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,6384 ; 1,1384] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.162 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0042 | [- 0,1481 ; 0,1565] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,2958 | [- 0,4038 ; - 0,1878] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2857 | [- 0,4887 ; - 0,0827] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1587 | [- 0,2361 ; 0,5535] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0476 | [- 0,5527 ; 0,6479] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,2857 | [- 0,4913 ; - 0,0801] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | - 0,2857 | [- 0,4913 ; - 0,0801] |
| 48 | | sans réponse | 0,7143 | [0,5087 ; 0,9199] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0982 | [- 0,4250 ; 0,2286] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,6875 | [0,4405 ; 0,9345] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,6875 | [0,4405 ; 0,9345] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.163 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,3 | [- 0,4093 ; - 0,1907] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,4444 | [0,0866 ; 0,8022] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,3333 | [- 0,3102 ; 0,9768] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | 1 | sans objet |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 | [- 0,8210 ; 0,5988] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | - 0,4444 | [- 0,8263 ; - 0,0624] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | - 0,4444 | [- 0,8263 ; - 0,0624] |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | 0,5556 | [0,1736 ; 0,9375] |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,7857 | [0,5488 ; 1,0226] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.164 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0143 | [- 0,2252 ; 0,2538] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,2 | [- 0,9420 ; 0,5420] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,6667 | [- 0,8657 ; - 0,4676] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0151 | [- 0,2636 ; 0,2938] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,3333 | [0,1342 ; 0,5323] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.165 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2143 | [- 0,9593 ; 0,5307] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,6818 | [0,4753 ; 0,8883] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,3182 | [0,1117 ; 0,5247] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,2 | [- 0,6377 ; 0,2377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.166 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0256 | [- 0,4121 ; 0,3609] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0833 | [- 0,4764 ; 0,3098] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0657 ; 0,3991] |
| 92 | | autre | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.167 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être marié – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.168 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 2 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0605 | [- 0,2452 ; 0,3662] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,7857 | [-1,0226 ; - 0,5488] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,3529 | [0,1094 ; 0,5964] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,6471 | [- 0,8916 ; - 0,4026] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,21 | [- 0,1547 ; 0,5747] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,3138 | [- 0,9353 ; 0,3077] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.169 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; -0,6282] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | | | <i>parda</i> | - 0,2 |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 1 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,6667 | [- 1,4223 ; 0,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.170 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0538 | [- 0,2329 ; 0,3405] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,3462 | [- 1,1400 ; 0,4476] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0485 | [- 0,3492 ; 0,2522] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,3 | [- 1,1367 ; 0,5367] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,075 | [- 0,2902 ; 0,4402] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.171 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,4 | [- 1,2156 ; 0,4156] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,1818 | [- 0,0773 ; 0,4409] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,4837 ; 1,2337] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.172 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 70 | | <i>parda</i> | | |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,625 | [- 1,0122 ; - 0,2378] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,375 | [- 0,0017 ; 0,7517] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.173 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 1 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.174 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,1795 | [- 0,5289 ; 0,1699] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; - 0,6282] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,2921 ; 0,3755] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0657 ; 0,3991] |
| 92 | | autre | - 0,8333 | [- 1,0701 ; - 0,5965] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.175 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et statut civil – être en concubinage – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,4035 ; 0,0701] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,875 | [- 1,1515 ; - 0,5985] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le *t* de Student.

Annexe 6.6 : Statistiques descriptives concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables d'éducation

Tableau A.6.176 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|--------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 60,71 % (28) | <i>branca</i> | 62,96 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 71,43 % (14) | <i>parda</i> | 76,92 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 75 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 85,71 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.177 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 62,96 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 76,92 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 85,71 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.178 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 84,61 % (13) | <i>branca</i> | 80 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 100 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 86,67 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 40 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.179 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 100 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 90,91 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.180 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 44,44 % (9) | <i>branca</i> | 60 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 25 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 77,78 % (9) | <i>parda</i> | 75 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.181 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 60 % (5) | <i>parda</i> | 25 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 75 % (8) | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.182 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 46,87 % (32) | <i>branca</i> | 48,39 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 25 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 14,29 % (7) | <i>parda</i> | 16,67 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.183 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>inF</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 48,39 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 16,67 % (6) | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.184 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 60 % (30) | <i>branca</i> | 60,71 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 79,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 81,81 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.185 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 60,71 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 81,81 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 81,81 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.186 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 75 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 91,67 % (12) | <i>preta</i> | 100 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.187 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 75 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.188 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 1 | <i>branca</i> | 8,39 [3,46] (28) | <i>branca</i> | 8,44 [3,51] (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 7 [.] (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 8,93 [3,73] (14) | <i>parda</i> | 9 [3,87] (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 8 [.] (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 9,75 [1,58] (8) | <i>preta</i> | 9,5 [2,12] (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 9 [.] (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 10 [1,73] (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 6,47 [4,24] (17) | <i>branca</i> | 7 [4,58] (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 2,5 [0,71] (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 10,29 [1,11] (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 2,33 [3,21] (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.189 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 8,44 [3,51] (27) | <i>parda</i> | 7 [.] (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 9 [3,87] (13) | <i>negra</i> | 8 [.] (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 9,5 [2,12] (2) | <i>negra</i> | 10 [1,73] (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 9 [.] (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 7 [4,58] (3) | <i>preta</i> | 2,5 [0,71] (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 10,29 [1,11] (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 2,33 [3,21] (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.190 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 21 | <i>branca</i> | 10,15 [1,91] (13) | <i>branca</i> | 10 [2,16] (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 10,5 [0,71] (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 11 [.] (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10,9 [0,32] (10) | <i>parda</i> | 10,89 [0,33] (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 11 [.] (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 10,53 [1,06] (15) | <i>preta</i> | 11 [.] (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 8 [.] (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 11 [.] (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 10,63 [0,92] (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 11 [.] (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 7,1 [3,38] (10) | <i>branca</i> | 5,5 [4,95] (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 7,5 [3,21] (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.191 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 [2,16] (10) | <i>parda</i> | 10,5 [0,71] (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 11 [.] (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 10,89 [0,33] (9) | <i>negra</i> | 11 [.] (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 11 [.] (1) | <i>negra</i> | 10,63 [0,92] (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 8 [.] (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 11 [.] (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 10,63 [0,92] (11) | <i>amarela</i> | 11 [.] (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 5,5 [4,95] (2) | <i>parda</i> | 7,5 [3,21] (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.192 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|---------------------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 9,44 [1,74] (9) | <i>branca</i> | 9,8 [1,64] (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 9 [2] (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 11,11 [1,54] (9) | <i>parda</i> | 11,12 [1,64] (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 11 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.193 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 9,8 [1,64] (5) | <i>parda</i> | 9 [2] (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 11,12 [1,64] (8) | <i>indígena</i> | 11 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.194 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 41 | <i>branca</i> | 12,19 [2,64] (32) | <i>branca</i> | 12,23 [2,68] (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 11 [.] (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 11,5 [1,93] (12) | <i>branca</i> | 11 [.] (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,6 [1,34] (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 16 [.] (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 48 | | | sans réponse | 11 [.] (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 10,29 [3,64] (7) | <i>parda</i> | 10,67 [3,83] (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 8 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.195 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>inF</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|------------|----------|-------------------------------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 12,23 [2,68] (31) | <i>mulata</i> | 11 [.] (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 11 [.] (1) | <i>parda</i> | 11,6 [1,34] (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 16 [.] (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 11 [.] (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 11,6 [1,34] (5) | <i>cabocla</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 16 [.] (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 10,33 [2,08] (3) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 11 [.] (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 10,67 [3,83] (6) | <i>negra</i> | 8 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.196 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 69 | <i>branca</i> | 8,3 [3,56] (30) | <i>branca</i> | 8,43 [3,45] (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 6,5 [6,36] (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 9,46 [2,99] (24) | <i>branca</i> | 7 [.] (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,59 [3,08] (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 9 [.] (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 9,12 [1,81] (8) | <i>parda</i> | 8,33 [1,53] (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 9,6 [1,95] (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.197 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 8,43 [3,45] (28) | <i>parda</i> | 6,5 [6,36] (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 7 [.] (1) | <i>parda</i> | 9,59 [3,08] (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,59 [3,08] (22) | <i>preta</i> | 9 [.] (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 8,33 [1,53] (3) | <i>preta</i> | 9,6 [1,95] (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.198 : Frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 83 | <i>branca</i> | 9,38 [2,93] (13) | <i>branca</i> | 9,42 [3,06] (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 9 [.] (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 10,67 [0,89] (12) | <i>preta</i> | 10,87 [0,35] (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 11 [0] (3) |
| 92 | | | autre | 8 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.199 : Arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 9,42 [3,06] (12) | <i>parda</i> | 9 [.] (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 10,87 [0,35] (8) | <i>parda</i> | 11 [0] (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 8 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.200 : Frontières de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 10,71 % (28) | <i>branca</i> | 7,41 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>parda</i> | 0 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 37,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 23,53 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.201 : Arbitrages de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 0 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.202 : Frontières de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 0 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 26,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.203 : Arbitrages de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 0 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.204 : Frontières de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 6,67 % (30) | <i>branca</i> | 7,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 20,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.205 : Arbitrages de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.206 : Frontières de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 33,33 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.207 : Arbitrages de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.208 : Frontières de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (9) | <i>branca</i> | 0 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>parda</i> | 25 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.209 : Arbitrages de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (5) | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 25 % (8) | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.210 : Frontières de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 25 % (32) | <i>branca</i> | 22,58 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 33,33 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 57,14 % (7) | <i>parda</i> | 50 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.211 : Arbitrages de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>inF</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 22,58 % (31) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 20 % (5) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 50 % (6) | <i>negra</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.212 : Frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>branca</i> | 7,41 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 0 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.213 : Arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.214 : Frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 33,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 0 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.215 : Arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.216 : Frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 63,38 % (71) | <i>branca</i> | 64,29 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 66,67 % (21) | <i>branca</i> | 66,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 56,25 % (16) | <i>parda</i> | 64,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.217 : Arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 64,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 66,67 % (6) | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 64,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.218 : Frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 6,67 % (30) | <i>branca</i> | 7,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.219 : Arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.220 : Frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 25 % (12) | <i>preta</i> | 25 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Tableau A.6.221 : Arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.7 pages 311 à 329.

Annexe 6.7 : Tests de différence concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables d'éducation

Tableau A.6.222 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0225 | [- 0,2852 ; 0,2402] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,6071 | [0,4177 ; 0,7965] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0549 | [- 0,4010 ; 0,2912] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,7143 | [0,4535 ; 0,9751] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,25 | [- 0,6384 ; 1,1384] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,6120 ; 0,1120] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,05 | [- 0,5682 ; 0,4682] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0785 | [- 0,5459 ; 0,7029] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,4118 | [0,1600 ; 0,6636] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,4453 | [- 0,8148 ; - 0,0758] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,4118 | [0,1610 ; 0,6626] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.223 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,6296 | [0,4386 ; 0,8206] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,7692 | [0,5146 ; 1,0238] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,3 | [- 1,3185 ; 0,7185] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,5238 | [- 1,2216 ; 0,1740] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [- 0,4223 ; 1,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.224 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0461 | [- 0,2893 ; 0,3815] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,1539 | [- 0,3701 ; 0,0623] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,1539 | [- 0,3720 ; 0,0642] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 26 | | <i>negra</i> | | |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,1333 | [- 0,3215 ; 0,0549] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,8667 | [0,6785 ; 1,0549] |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,1333 | [- 0,3215 ; 0,0549] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0424 | [- 0,2970 ; 0,2122] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,1333 | [- 0,3215 ; 0,0549] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,4644 ; 0,5144] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.225 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2 | [- 0,4818 ; 0,0818] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | - 0,9091 | [- 1,1022 ; - 0,7160] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,7808 ; 1,0308] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.226 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1556 | [- 0,7540 ; 0,4428] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1944 | [- 0,4056 ; 0,7944] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0278 | [- 0,4123 ; 0,4679] |
| 51 | | <i>indígena</i> | - 0,2222 | [- 0,5417 ; 0,0973] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.227 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,35 | [- 0,3784 ; 1,0783] |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | - 0,25 | [- 0,6120 ; 0,1120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.228 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0152 | [- 0,2668 ; 0,2364] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,4687 | [0,2888 ; 0,6486] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,05 | [- 0,4151 ; 0,5151] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0833 | [- 0,7303 ; 0,5637] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,75 | [- 1,0251 ; - 0,4749] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 48 | | sans réponse | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0238 | [- 0,4675 ; 0,4199] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,1808 ; 0,4666] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.229 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,4839 | [0,3006 ; 0,6672] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 1,5043 ; 0,8377] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 1 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1333 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 0,8 | [- 1,2967 ; - 0,3033] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | | <i>negra</i> | 0,1667 |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.230 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0071 | [- 0,2646 ; 0,2504] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,6448 ; 0,8448] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,7917 | [0,6202 ; 0,9632] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0264 | [- 0,2617 ; 0,2089] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,2083 | [- 0,3798 ; - 0,0368] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,5674 ; 0,9008] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,1 | [- 0,7196 ; 0,5196] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.231 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1071 | [- 0,6414 ; 0,8556] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,8181 | [- 0,9891 ; - 0,6471] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,1819 | [- 0,3529 ; - 0,0109] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,2667 | [- 1,1216 ; 0,5882] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.232 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0192 | [- 0,3348 ; 0,3732] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0833 | [- 0,2509 ; 0,0843] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,2556 ; 0,0890] |
| 92 | | autre | 0,9167 | [0,7411 ; 1,0923] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.233 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation supérieur à la moyenne du groupe – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - .25 | -.5251231 .0251231 |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 1 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.234 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,05 | [- 6,6192 ; 6,5192]* |
| 2 | | <i>parda</i> | 1,39 | sans objet |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,07 | [- 11,5129 ; 11,3729]* |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,93 | sans objet |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,25 | [- 5,0296 ; 5,5296]* |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,75 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,25 | [- 3,6220 ; 3,1220]* |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,53 | [- 24,774 ; 23,714]* |
| 13 | | <i>preta</i> | 3,97 | [- 21,483 ; 29,423]* |
| 14 | | <i>parda</i> | - 3,82 | [- 6,5376 ; - 1,1024]** |
| 15 | | <i>mulata</i> | 4,14 | [- 17,9979 ; 26,2779]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

** : variances statistiquement distinctes.

Tableau A.6.235 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 1,44 | sans objet |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 1 | sans objet |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 7,8595 ; 6,8595]* |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 1 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 4,5 | [- 32,6497 ; 41,6497]* |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 3,29 | [- 14,6763 ; 8,0963]* |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 4,67 | [- 30,7858 ; 40,1258]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.236 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,15 | [- 3,4281 ; 3,7281]* |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,35 | [- 5,6484 ; 4,9484]* |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,85 | sans objet |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,01 | [- 0,0922 ; 0,1122]* |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,1 | sans objet |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,47 | sans objet |
| 29 | | <i>parda</i> | 2,53 | sans objet |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,1 | sans objet |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,1 | [- 0,9245 ; 0,7245]* |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,1 | sans objet |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 1,6 | [- 21,8794 ; 25,0794]* |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,4 | [- 11,3872 ; 10,5872]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.237 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 7,3553 ; 6,3553]* |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 1 | sans objet |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,11 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,37 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | - 2,63 | sans objet |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,11 | sans objet |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,37 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 2 | [- 25,9619 ; 21,9619]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.238 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,36 | [- 3,8927 ; 3,1727]* |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,44 | [- 3,9601 ; 4,8401]* |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,01 | [- 2,6212 ; 2,6012]* |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,11 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.239 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (*Contacto*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,8 | [- 4,3902 ; 5,9902]* |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | 0,12 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.240 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (*Material*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,04 | [- 3,6049 ; 3,5249]* |
| 42 | | <i>mulata</i> | 1,19 | sans objet |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,5 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,1 | [- 3,6823 ; 3,4223]* |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 1,17 | [- 4,1922 ; 6,5322]* |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 4,5 | sans objet |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | 1,17 | [- 4,1922 ; 6,5322]* |
| 48 | | sans réponse | 0,5 | sans objet |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,38 | [- 17,4065 ; 16,6465]* |
| 50 | | <i>negra</i> | 2,29 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.241 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 1,23 | sans objet |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,6 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,67 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 5 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 0,67 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | 0 | sans objet |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 1,27 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 4,4 | sans objet |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 1,27 | [- 3,6346 ; 6,1746]* |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | 0,6 | sans objet |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 2,67 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.242 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,13 | [- 6,6053 ; 6,3453]* |
| 70 | | <i>parda</i> | 1,8 | [- 19,6914 ; 23,2914]* |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 2,46 | sans objet |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,13 | [- 5,6035 ; 5,3435]* |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,46 | sans objet |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,79 | [- 3,8367 ; 5,4167]* |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,48 | [- 4,8447 ; 3,8847]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.243 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 1,93 | [- 18,7685 ; 22,6285]* |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 2,59 | sans objet |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,59 | sans objet |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 1,27 | [- 7,0855 ; 4,5455]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.244 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,04 | [- 7,4589 ; 7,3789]* |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,38 | sans objet |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,2 | [- 0,7027 ; 0,3027]* |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,33 | [- 1,4354 ; 0,7754]** |
| 92 | | autre | 2,67 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

** : variances statistiquement distinctes.

Tableau A.6.245 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et niveau d'éducation en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,42 | sans objet |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,13 | [- 0,6624 ; 0,4024]** |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 2,87 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

** : variances statistiquement distinctes.

Tableau A.6.246 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,033 | [- 0,1218 ; 0,1878] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,8929 | [- 1,0128 ; - 0,7730] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 5 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 1,0308 ; 0,7808] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,025 | [- 0,6369 ; 0,5869] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,2353 | [0,0192 ; 0,4514] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,2353 | [0,0182 ; 0,4524] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,3361 | [- 0,7788 ; 0,1066] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,2353 | [0,0192 ; 0,4514] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.247 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,9259 | [- 1,0295 ; - 0,8223] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,9692 ; 1,1692] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,4 | [- 1,0083 ; 0,2083] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,5714 | [- 1,0027 ; - 0,1401] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.248 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0769 | [- 0,0768 ; 0,2306] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,4231 | [- 1,2034 ; 0,3572] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0778 | [- 0,3452 ; 0,5008] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,7 | [- 1,0278 ; - 0,3722] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,7333 | [- 0,9782 ; - 0,4884] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,006 | [- 0,3698 ; 0,3578] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.249 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours du soir – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 1,2878 ; 0,2878] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0 | sans objet |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,7778 | [- 1,0973 ; - 0,4582] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 0,7273 | [0,4281 ; 1,0265] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.250 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0047 | [- 0,1382 ; 0,1288] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,0263 ; 0,1597] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,7917 | [- 0,9632 ; - 0,6202] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0265 | [- 0,2088 ; 0,2618] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,2083 | [0,0368 ; 0,3798] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,5674 ; 0,9008] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,3 | [- 0,2535 ; 0,8535] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.251 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0283 ; 0,1711] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,8182 | [0,6472 ; 0,9892] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.252 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,5011 ; 0,4177] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0 | [- 0,6574 ; 0,6574] |
| 92 | | autre | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.253 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours du soir – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.254 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0278 | [- 0,4679 ; 0,4123] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.255 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.256 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0058 | [- 0,2248 ; 0,2132] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,75 | [- 0,9061 ; - 0,5939] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1333 | [- 0,3458 ; 0,6124] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0 | [- 0,6574 ; 0,6574] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] |
| 48 | | sans réponse | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,5380 ; 0,6808] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,4286 | [- 0,8863 ; 0,0291] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.257 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et cours technique – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,7742 | [- 0,9276 ; - 0,6208] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 1,5043 ; 0,8377] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | - 1 | sans objet |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1333 | [- 0,9302 ; 0,6636] |
| 44 - 46 | 46 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | - 0,8 | [- 1,2967 ; - 0,3033] |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 1,0247 ; 0,0247] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.258 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0027 | [- 0,1432 ; 0,1378] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0284 ; 0,1712] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0165 | [- 0,3466 ; 0,3136] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,375 | [- 1,2337 ; 0,4837] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 13 | | <i>preta</i> | | |
| 14 | | <i>parda</i> | | |
| 15 | | <i>mulata</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.259 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0741 | [- 0,0295 ; 0,1777] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,5 | [- 0,4088 ; 1,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | | |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.260 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0231 | [- 0,2732 ; 0,2270] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0827 ; 0,2365] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0222 | [- 0,4180 ; 0,3736] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,6667 | [- 0,9277 ; - 0,4056] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0722 ; 0,5943] |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0606 | [- 0,3134 ; 0,4346] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,6667 | [- 0,9277 ; - 0,4056] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.261 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,7273 | [0,4281 ; 1,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,7273 | [- 1,0265 ; - 0,4281] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.262 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0091 | [- 0,1691 ; 0,1509] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,6338 | [0,5198 ; 0,7478] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | [- 0,4494 ; 0,4494] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,4646 ; 0,2424] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0 | [- 0,6034 ; 0,6034] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,3333 | [- 0,5479 ; - 0,1187] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,6667 | [0,4521 ; 0,8813] |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0804 | [- 0,4456 ; 0,2848] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,5625 | [0,2982 ; 0,8268] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,5625 | [0,2982 ; 0,8268] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.263 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,6429 | [0,5286 ; 0,7571] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,6234 ; 0,4012] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | [- 0,7882 ; 0,7882] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 0,3333 | [- 0,8280 ; 0,1614] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 0,6667 | [0,1720 ; 1,1614] |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,1111 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 0,2222 | [- 0,5417 ; 0,0973] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 0,7778 | [0,4582 ; 1,0973] |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,6429 | [0,3662 ; 0,9195] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.264 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0047 | [- 0,1382 ; 0,1288] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,0263 ; 0,1597] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.265 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0283 ; 0,1711] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.266 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | [- 0,4152 ; 0,4152] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7303 ; 0,5637] |
| 92 | | autre | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.267 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et concours d'entrée à l'université – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Annexe 6.8 : Statistiques descriptives concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables de genre et d'âge

Tableau A.6.268 : Frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>branca</i> | 18,52 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 23,53 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.269 : Arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.270 : Frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>branca</i> | 50 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 60 % (10) | <i>parda</i> | 66,67 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 32 | <i>morena</i> | 30 % (10) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | | | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.271 : Arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 50 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 66,67 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.272 : Frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (9) | <i>branca</i> | 0 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>parda</i> | 0 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.273 : Arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (5) | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 0 % (8) | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.274 : Frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 3,12 % (32) | <i>branca</i> | 3,23 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (7) | <i>parda</i> | 0 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.275 : Arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 3,23 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (6) | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.276 : Frontières de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 8,33 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.277 : Arbitrages de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,09 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.278 : Frontières de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>branca</i> | 50 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 50 % (12) | <i>preta</i> | 62,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.279 : Arbitrages de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------------|--------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 50 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 62,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.280 : Frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 1 | <i>branca</i> | 27,32 [8,74] (28) | <i>branca</i> | 26,96 [8,70] (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 37 [.] (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 29,5 [8,22] (14) | <i>parda</i> | 28,77 [8,06] (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 39 [.] (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 26,25 [8,17] (8) | <i>preta</i> | 28 [12,73] (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 26 [.] (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 25,6 [8,62] (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 30,41 [9,06] (17) | <i>branca</i> | 27 [5] (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 30 [4,24] (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 29,43 [11,59] (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 37,67 [9,81] (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.281 : Arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 26,96 [8,70] (27) | <i>parda</i> | 37 [.] (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 28,77 [8,06] (13) | <i>negra</i> | 39 [.] (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 28 [12,73] (2) | <i>negra</i> | 25,6 [8,62] (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 26 [.] (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 27 [5] (3) | <i>preta</i> | 30 [4,24] (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 29,43 [11,59] (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 37,67 [9,81] (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.282 : Frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 21 | <i>branca</i> | 24,61 [5,09] (13) | <i>branca</i> | 24,4 [5,62] (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 27 [2,83] (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 22 [.] (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 22,8 [4,21] (10) | <i>parda</i> | 23,11 [4,34] (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 20 [.] (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 24,47 [7,55] (15) | <i>preta</i> | 25 [.] (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 25 [.] (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 21 [.] (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 24,82 [8,84] (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 23 [.] (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 29,1 [9,87] (10) | <i>branca</i> | 34 [21,21] (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 27,87 [7,84] (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.283 : Arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|----------------------|----------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 24,4 [5,62] (10) | <i>parda</i> | 27 [2,83] (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 22 [.] (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 23,11 [4,34] (9) | <i>negra</i> | 20 [.] (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 25 [.] (1) | <i>negra</i> | 24,82 [8,84] (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 25 [.] (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 21 [.] (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 24,82 [8,84] (11) | <i>amarela</i> | 23 [.] (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 34 [21,21] (2) | <i>parda</i> | 27,87 [7,84] (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.284 : Frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 41 | <i>branca</i> | 43,07 [9,03] (71) | <i>branca</i> | 43,04 [9,1] (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 45 [.] (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 44,81 [7,73] (21) | <i>branca</i> | 49,17 [6,4] (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 43,56 [8,68] (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 46,67 [6,51] (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 41 [.] (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 39 [.] (1) |
| 48 | | | sans réponse | 34 [.] (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 41,44 [10,31] (16) | <i>parda</i> | 41,36 [10,82] (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 48 [.] (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 36 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.285 : Arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 43,04 [9,1] (70) | <i>mulata</i> | 45 [.] (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 49,17 [6,4] (6) | <i>parda</i> | 43,56 [8,68] (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 46,67 [6,51] (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 41 [.] (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 39 [.] (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 34 [.] (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 43,56 [8,68] (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 41 [.] (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 39 [.] (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 34 [.] (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 41,36 [10,82] (14) | <i>negra</i> | 48 [.] (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 36 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.286 : Frontières de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 69 | <i>branca</i> | 26,97 [8,34] (30) | <i>branca</i> | 26,96 [8,64] (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 27 [.] (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 28,42 [8,93] (24) | <i>branca</i> | 37 [.] (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 28,14 [9,13] (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 26 [.] (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 32,25 [15,12] (8) | <i>parda</i> | 31 [6,93] (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 33 [19,34] (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.287 : Arbitrages de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 26,96 [8,64] (28) | <i>parda</i> | 27 [.] (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 37 [.] (1) | <i>parda</i> | 28,14 [9,13] (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 28,14 [9,13] (22) | <i>preta</i> | 26 [.] (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 31 [6,93] (3) | <i>preta</i> | 33 [19,34] (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.288 : Frontières de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|----------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| | terme | moyenne [écart-type] | terme | moyenne [écart-type] |
| 83 | <i>branca</i> | 27,38 [9,95] (13) | <i>branca</i> | 28,08 [10,05] (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 19 [.] (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 24,42 [8,54] (12) | <i>preta</i> | 25,75 [10,21] (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 20,67 [2,89] (3) |
| 92 | | | autre | 25 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Tableau A.6.289 : Arbitrages de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|---------|----|---------------------------------------------|----------------------|--------------|----------------------|
| | | terme 1 | moyenne [écart-type] | terme 2 | moyenne [écart-type] |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 28,08 [10,05] (12) | <i>parda</i> | 19 [.] (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25,75 [10,21] (8) | <i>parda</i> | 20,67 [2,89] (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 25 [.] (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières et arbitrages de reclassification statistiquement significatifs selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisés. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.9 pages 338 à 346.

Annexe 6.9 : Tests de différence concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables de genre et d'âge

Tableau A.6.290 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0066 | [- 0,2153 ; 0,2021] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0301 ; 0,3271] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0109 | [- 0,2930 ; 0,2712] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,098 | [- 0,7093 ; 0,5133] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,2647 | [- 1,0416 ; 0,5122] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,2353 | [0,0219 ; 0,4487] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,098 | [- 0,7093 ; 0,5133] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.291 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1852 | [0,0315305 ; 0,3388695] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 1,5866 ; 1,2532] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [- 0,2943 ; 0,9609] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | [- 1,0686 ; 1,0686] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.292 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0385 | [- 0,3983 ; 0,4753] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,4615 | [- 0,7602 ; - 0,1628] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,5385 | [0,2372 ; 0,8397] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0667 | [- 0,5322 ; 0,3988] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,6 | [0,2495 ; 0,9504] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,5333 | [0,2570 ; 0,8096] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0121 | [- 0,4204 ; 0,3962] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,3 | [- 0,0229 ; 0,6229] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,075 | [- 0,5504 ; 0,4004] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.293 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 0,8523 ; - 0,1477] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,5 | [0,1423 ; 0,8577] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,6667 | [0,3043 ; 1,0290] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,5454 | [- 0,8799 ; - 0,2109] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,4546 | [- 0,7891 ; - 0,1201] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,375 | [- 0,7697 ; 0,0197] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.294 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.295 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.296 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0011 | [- 0,0895 ; 0,0873] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0312 | [- 0,0315 ; 0,0939] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | | |
| 50 | | <i>negra</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.297 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0323 | [- 0,0325 ; 0,0971] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 44 - 46 | 46 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | | <i>parda</i> | <i>negra</i> | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.298 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0214 | [- 0,1846 ; 0,2274] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,3 | [- 1,0373 ; 0,4373] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0076 | [- 0,1755 ; 0,1603] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.299 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3214 | [- 1,0606 ; 0,4178] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0909 | [- 0,2184 ; 0,0366] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0909 | [- 0,0366 ; 0,2184] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,2 | [- 0,6377 ; 0,2377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.300 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0385 | [- 0,4520 ; 0,3750] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,4615 | [0,1602 ; 0,7627] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,5954 ; 0,3454] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,5 | [0,1882 ; 0,8118] |
| 92 | | autre | - 0,5 | [- 0,8177 ; - 0,1823] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.301 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et être une femme – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,5 | [0,1823 ; 0,8177] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,625 | [0,2378 ; 1,0122] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,375 | [- 0,7797 ; 0,0297] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.302 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,36 | [- 40,7803 ; 41,5003]* |
| 2 | | <i>parda</i> | - 9,68 | sans objet |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,48 | [- 52,1245 ; 53,0845]* |
| 5 | | <i>negra</i> | - 9,5 | sans objet |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 1,75 | [- 158,186 ; 154,686]* |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,25 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,65 | [- 86,7498 ; 88,0498]* |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 3,41 | [- 93,3179 ; 100,138]* |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,41 | [- 46,8209 ; 47,6409]** |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,98 | [- 89,6607 ; 0,91,6207]* |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 7,26 | [- 118,046 ; 103,526]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

** : variances statistiquement distinctes.

Tableau A.6.303 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|-----------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de moyenne | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 10,04 | sans objet |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 10,23 | sans objet |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 2,4 | [- 211,327 ; 216,127]* |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,4 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 3 | [- 67,4686 ; 61,4686]* |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 2,43 | [- 163,994 ; 159,134]* |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 10,67 | [- 148,089 ; 126,749]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.304 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,21 | [- 24,6114 ; 25,0314]* |
| 22 | | <i>parda</i> | - 2,39 | [- 40,9869 ; 36,2069]* |
| 23 | | <i>amarela</i> | 2,61 | sans objet |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,31 | [- 18,002 ; 17,382]* |
| 26 | | <i>negra</i> | 2,8 | sans objet |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,53 | sans objet |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | 3,47 | sans objet |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,35 | [- 54,3797 ; 53,6797]* |
| 32 | | <i>amarela</i> | 1,47 | sans objet |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 4,9 | [- 274,415 ; 264,615]* |
| 39 | | <i>parda</i> | 1,23 | [- 80,6613 ; 83,1213]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.305 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 2,6 | [- 50,3303 ; 45,1303]* |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 2,4 | sans objet |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 3,11 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,18 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,82 | sans objet |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 1,82 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 6,13 | [- 247,54 ; 259,8]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.306 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,03 | [- 27,335 ; 27,395]* |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 1,93 | sans objet |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 4,36 | [- 57,3458 ; 48,6258]* |
| 44 | | <i>parda</i> | 1,25 | [- 51,3314 ; 53,8314]* |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 1,86 | [- 75,5653 ; 71,8453]* |
| 46 | | <i>indígena</i> | 3,81 | sans objet |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 5,81 | sans objet |
| 48 | | sans réponse | 10,81 | sans objet |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,08 | [- 83,3737 ; 83,5337]* |
| 50 | | <i>negra</i> | - 6,56 | sans objet |
| 51 | | <i>indígena</i> | 5,44 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.307 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et âge en années – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 1,96 | sans objet |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 5,61 | [- 64,5166 ; 75,7366]* |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 2,5 | [- 66,7783 ; 71,7783]* |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 8,17 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 10,17 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | 15,17 | sans objet |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 3,11 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | 2,56 | sans objet |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 4,56 | sans objet |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | 9,56 | sans objet |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 6,64 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 5,36 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.308 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,01 | [- 37,8978 ; 37,9178]* |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,03 | sans objet |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 8,58 | sans objet |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,28 | [- 48,1848 ; 48,7448]* |
| 73 | | <i>preta</i> | 2,42 | sans objet |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 1,25 | [- 273,442 ; 275,942]* |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,75 | [- 357,785 ; 356,285]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.309 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,04 | sans objet |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 8,86 | sans objet |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 2,14 | sans objet |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 2 | [- 451,264 ; 447,927]* |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.310 : Différence de moyenne selon les termes des frontières de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,7 | [- 83,4815 ; 82,0815]* |
| 84 | | <i>parda</i> | 8,38 | sans objet |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 1,33 | [- 83,2774 ; 80,6174]* |
| 91 | | <i>parda</i> | 3,75 | [- 79,9426 ; 87,4426]* |
| 92 | | autre | - 0,58 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

* : mêmes variances.

Tableau A.6.311 : Différence de moyenne selon les termes des arbitrages de reclassification et âge en années – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 9,08 | sans objet |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 5,08 | [- 9,5466 ; 19,7066]* |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,75 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le *t* de Student.

* : mêmes variances.

Annexe 6.10 : Statistiques descriptives concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables de loisirs et de pratiques politiques

Tableau A.6.312 : Frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 57,14 % (28) | <i>branca</i> | 59,26 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>parda</i> | 46,15 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 58,82 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.313 : Arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 59,26 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 46,15 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.314 : Frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>branca</i> | 60 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 70 % (10) | <i>parda</i> | 66,67 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| 32 | <i>morena</i> | 50 % (10) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | | | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.315 : Arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 60 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 66,67 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 63,64 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 63,64 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.316 : Frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 43,66 % (71) | <i>branca</i> | 42,86 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 42,86 % (21) | <i>branca</i> | 33,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 55,56 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 56,25 % (16) | <i>parda</i> | 57,14 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.317 : Arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 42,86 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 33,33 % (6) | <i>parda</i> | 55,56 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 55,56 % (9) | <i>cabocla</i> | 66,67 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 57,14 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.318 : Frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 56,67 % (30) | <i>branca</i> | 60,71 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 54,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.319 : Arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 60,71 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.320 : Frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 53,85 % (13) | <i>branca</i> | 50 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 66,67 % (12) | <i>preta</i> | 87,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.321 : Arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 50 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.322 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>branca</i> | 7,41 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 17,65 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.323 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.324 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 30 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 40 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.325 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 33,33 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.326 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>branca</i> | 5,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.327 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.328 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 6,67 % (30) | <i>branca</i> | 7,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.329 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.330 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 25 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 33,33 % (12) | <i>preta</i> | 50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.331 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | <i>autre</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.332 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>branca</i> | 7,41 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.333 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.334 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|--------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 6,67 % (30) | <i>branca</i> | 7,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,65 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.335 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|----------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,65 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,65 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.336 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------|-------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 3,57 % (28) | <i>branca</i> | 3,70 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,5 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.337 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 3,70 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.338 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>branca</i> | 5,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 7,14 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.339 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.340 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 3,33 % (30) | <i>branca</i> | 3,57 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 8,33 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.341 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 3,57 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,09 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.342 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 3,57 % (28) | <i>branca</i> | 3,70 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 11,76 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.343 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 3,70 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.344 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 3,33 % (30) | <i>branca</i> | 3,57 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 8,33 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.345 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 3,57 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,09 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.346 : Frontières de reclassification et carnaval – préférer Camisa verde e branco – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 4,22 % (71) | <i>branca</i> | 4,29 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.347 : Arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Camisa verde e branco – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 4,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.348 : Frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>branca</i> | 92,59 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 100 % (14) | <i>parda</i> | 100 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 76,47 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

**Tableau A.6.349 : Arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre
– première reclassification – DMISP_1 (Verde)**

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 92,59 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 100 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

**Tableau A.6.350 : Frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre
– première reclassification – DMISP_1 (Azul)**

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 84,61 % (13) | <i>branca</i> | 80 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 100 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 100 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 100 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 80 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.351 : Arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|---------------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 100 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 100 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 100 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.352 : Frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 81,69 % (71) | <i>branca</i> | 82,86 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 85,71 % (21) | <i>branca</i> | 66,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 93,75 % (16) | <i>parda</i> | 92,86% (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.353 : Arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 82,86 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 66,67 % (6) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 92,86% (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.354 : Frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 93,33 % (30) | <i>branca</i> | 92,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 87,50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 86,36 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.355 : Arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 86,36 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 86,36 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.356 : Frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 69,23 % (13) | <i>branca</i> | 66,67 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 100 % (12) | <i>preta</i> | 100 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.357 : Arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 66,67 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.358 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>branca</i> | 18,52 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 41,18 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.359 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.360 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 7,04 % (71) | <i>branca</i> | 7,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.361 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 7,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.362 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>branca</i> | 21,43 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 8,33 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.363 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,09 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.364 : Frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>branca</i> | 7,41 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 0 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.365 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 7,41 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 40 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.366 : Frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 13,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.367 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 18,18 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.368 : Frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>branca</i> | 17,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 19,05 % (21) | <i>branca</i> | 16,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>parda</i> | 21,43 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.369 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 17,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 16,67 % (6) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.370 : Frontières de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 6,67 % (30) | <i>branca</i> | 7,14 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 4,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 4,54 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.371 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 7,14 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 4,54 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 4,54 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 40 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.372 : Frontières de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 0 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.373 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.374 : Frontières de reclassification et musique – préférer le *forro* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 10,71 % (28) | <i>branca</i> | 11,11 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.375 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le *forro* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 11,11 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.376 : Frontières de reclassification et musique – préférer le *forro* – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 10 % (30) | <i>branca</i> | 10,71 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.377 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le *forro* – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 10,71 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.378 : Frontières de reclassification et musique – préférer le *pagode* – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>branca</i> | 0 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.379 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le *pagode* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 0 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.380 : Frontières de reclassification et musique – préférer le *pagode* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 0 % (30) | <i>branca</i> | 0 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.381 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer le *pagode* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 0 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.382 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 20 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 50 % (10) | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 30 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.383 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 44,44 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 25 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.384 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 2,82 % (71) | <i>branca</i> | 2,86 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.385 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 2,86 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.386 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 25 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 58,33 % (12) | <i>preta</i> | 62,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.387 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 62,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.388 : Frontières de reclassification et musique – préférer la samba – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 4,22 % (71) | <i>branca</i> | 4,29 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.389 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la samba – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 4,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.390 : Frontières de reclassification et musique – préférer la MPB – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 28,17 % (71) | <i>branca</i> | 28,57 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 19,05 % (21) | <i>branca</i> | 50 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.391 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la MPB – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 28,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 50 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.392 : Frontières de reclassification et musique – préférer la musique internationale – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 2,82 % (71) | <i>branca</i> | 2,86 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.393 : Arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique internationale – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 2,86 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.394 : Frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 75 % (28) | <i>branca</i> | 74,04 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 64,29 % (14) | <i>parda</i> | 61,54 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 75 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 60 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 70,59 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.395 : Arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 74,04 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 61,54 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 60 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 66,67 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.396 : Frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 80 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 93,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 100 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 100 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.397 : Arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 77,78 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 90,91 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 100 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.398 : Frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 80,28 % (71) | <i>branca</i> | 80 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 90,48 % (21) | <i>branca</i> | 100 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 93,75 % (16) | <i>parda</i> | 92,86 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.399 : Arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 80 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 100 % (6) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 92,86 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.400 : Frontières de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 76,67 % (30) | <i>branca</i> | 75 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 75 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.401 : Arbitrages de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 75 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 68,18 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 60 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.402 : Frontières de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 75 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 91,67 % (12) | <i>preta</i> | 87,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.403 : Arbitrages de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 75 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.404 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>branca</i> | 22,22 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 29,41 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.405 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 22,22 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.406 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>branca</i> | 40 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 46,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 40 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.407 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 54,54 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 54,54 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.408 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 33,80 % (71) | <i>branca</i> | 43,29 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 28,57 % (21) | <i>branca</i> | 33,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 18,75 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.409 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 43,29 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 33,33 % (6) | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.410 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>branca</i> | 21,43 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 29,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 31,82 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.411 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 31,82 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 31,82 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.412 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>branca</i> | 33,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 50 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 92 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.413 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.414 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>branca</i> | 18,52 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.415 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.416 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 30 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 6,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.417 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|-------------|----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 9,09 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.418 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>branca</i> | 15,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 9,52 % (21) | <i>branca</i> | 16,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 25 % (16) | <i>parda</i> | 28,57 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.419 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 15,71 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 16,67 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.420 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.421 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 9,09 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 9,09 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.422 : Frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 25 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 8,33 % (12) | <i>preta</i> | 0 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.423 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.424 : Frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>branca</i> | 18,52 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 35,29 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.425 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | <i>branca</i> | 100 % (3) | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.426 : Frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | branca | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | amarela | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 22,22 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | negra | 20 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | mulata | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 9,09 % (11) |
| 32 | | | amarela | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.427 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------------|----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | branca | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | amarela | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 22,22 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | negra | 9,09 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | mulata | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | negra | 9,09 % (11) | amarela | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.428 : Frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 16,90 % (71) | <i>branca</i> | 17,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 14,29 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.429 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 17,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.430 : Frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 26,67 % (30) | <i>branca</i> | 21,43 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 25 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 22,73 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.431 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 22,73 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 22,73 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.432 : Frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 8,33 % (12) | <i>preta</i> | 12,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.433 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.434 : Frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 0 % (13) | <i>branca</i> | 0 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 0 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 32 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | | | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.435 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 0 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 18,18 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 18,18 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.436 : Frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 11,27 % (71) | <i>branca</i> | 11,43 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 38,09 % (21) | <i>branca</i> | 50 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 12,50 % (16) | <i>parda</i> | 14,29 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.437 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 11,43 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 50 % (6) | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 33,33 % (9) | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.438 : Frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 0 % (13) | <i>branca</i> | 0 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 16,67 % (12) | <i>preta</i> | 25% (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.439 : Arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 0 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.440 : Frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>branca</i> | 92,59 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 85,71 % (14) | <i>parda</i> | 84,62 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 88,23 % (17) | <i>branca</i> | 100 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.441 : Arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 92,59 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 84,62 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.442 : Frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 92,31 % (13) | <i>branca</i> | 90 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 90 % (10) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 73,33 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 72,73 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 90 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.443 : Arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|----------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 90 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 72,73 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 72,73 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.444 : Frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 94,37 % (71) | <i>branca</i> | 94,29 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 95,24 % (21) | <i>branca</i> | 83,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 100 % (16) | <i>parda</i> | 100 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.445 : Arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 94,29 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 83,33 % (6) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 100 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.446 : Frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 93,33 % (30) | <i>branca</i> | 92,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 83,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 81,82 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.447 : Arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 81,82 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 81,82 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.448 : Frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 84,61 % (13) | <i>branca</i> | 83,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 75 % (12) | <i>preta</i> | 75 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.449 : Arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 83,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 75 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.450 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>branca</i> | 14,81 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 12,50 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 17,65 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.451 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 28,57 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.452 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 6,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 0 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 40 % (10) | <i>branca</i> | 50 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.453 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|-------------|----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 0 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 0 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 50 % (2) | <i>parda</i> | 37,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.454 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 26,76 % (71) | <i>branca</i> | 27,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 23,81 % (21) | <i>branca</i> | 33,33% (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 6,25 % (16) | <i>parda</i> | 7,14 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.455 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 27,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 33,33% (6) | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.456 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.457 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.458 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 15,38 % (13) | <i>branca</i> | 16,67 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 0 % (12) | <i>preta</i> | 0 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.459 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 16,67 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.460 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 21,43 % (28) | <i>branca</i> | 22,22 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 28,57 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.461 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 22,22 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 50 % (2) | <i>negra</i> | 20 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.462 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 10 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 6,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 0 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.463 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|------------|----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 0 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 0 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.464 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 22,53 % (71) | <i>branca</i> | 21,43 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 38,09 % (21) | <i>branca</i> | 50 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 50 % (16) | <i>parda</i> | 50 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.465 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 21,43 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 50 % (6) | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 44,44 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 50 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.466 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 20 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.467 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.468 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 7,69 % (13) | <i>branca</i> | 8,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 8,33 % (12) | <i>preta</i> | 12,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.469 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 8,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.470 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions de divertissements – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 14,29 % (28) | <i>branca</i> | 14,81 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 11,76 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.471 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.472 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>branca</i> | 14,29 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 25 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.473 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 14,29 % (28) | <i>parda</i> | 50 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 20 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.474 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>branca</i> | 18,52 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 7,14 % (14) | <i>parda</i> | 7,69 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 11,76 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.475 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|--------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 18,52 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 7,69 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 0 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 33,33 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.476 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 40 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 33,33 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 26,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 10 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.477 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 33,33 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 12,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.478 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 4,17 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 4,54 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.479 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 4,54 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 4,54 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.480 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 33,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 33,33 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.481 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.482 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (9) | <i>branca</i> | 0 % (5) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>parda</i> | 0 % (8) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.483 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (5) | <i>parda</i> | 0 % (4) |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | 0 % (8) | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.484 : Frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 6,25 % (32) | <i>branca</i> | 6,45 % (31) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 16,67 % (12) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (7) | <i>parda</i> | 0 % (6) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.485 : Arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 6,45 % (31) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 33,33 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (5) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (6) | <i>negra</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.486 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>branca</i> | 92,59 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 85,71 % (14) | <i>parda</i> | 84,61 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 100 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 76,46 % (17) | <i>branca</i> | 66,67 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 85,71 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.487 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 92,59 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 84,61 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 85,71 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.488 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 70 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 100 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 100 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 100 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 90 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.489 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|------------|----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 70 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 100 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 100 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 100 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.490 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 95,77 % (71) | <i>branca</i> | 95,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 100 % (21) | <i>branca</i> | 100 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 93,75 % (16) | <i>parda</i> | 100 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.491 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 95,71 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 100 % (6) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 100 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.492 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 90 % (30) | <i>branca</i> | 89,29 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 87,50 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 86,36 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.493 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 89,29 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 86,36 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 86,36 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.494 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 75 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 100 % (12) | <i>preta</i> | 100 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.495 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 75 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.496 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006– première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 92,86 % (28) | <i>branca</i> | 92,59 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 92,86 % (14) | <i>parda</i> | 92,31 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 100 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 82,35 % (17) | <i>branca</i> | 66,67 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 100 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.497 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 92,59 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 92,31 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 100 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 66,67 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 100 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.498 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 70 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 90 % (10) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 93,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 90 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.499 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 70 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 90,91 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 90,91 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.500 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 95,77 % (71) | <i>branca</i> | 95,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 100 % (21) | <i>branca</i> | 100 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 93,75 % (16) | <i>parda</i> | 100 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.501 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 95,71 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 100 % (6) | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 100 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 100 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.502 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 90 % (30) | <i>branca</i> | 89,29 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 95,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 95,45 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 100 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.503 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 89,29 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 95,45 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 95,45 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.504 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 76,92 % (13) | <i>branca</i> | 75 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 91,67 % (12) | <i>preta</i> | 87,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.505 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 75 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.506 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 53,57 % (28) | <i>branca</i> | 51,85 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 57,14 % (14) | <i>parda</i> | 53,86 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 58,82 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.507 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 51,85 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 53,86 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 57,14 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.508 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>branca</i> | 20 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 80 % (10) | <i>parda</i> | 77,78 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 46,67 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 100 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 100 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.509 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 20 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 77,78 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 100 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.510 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 77,46 % (71) | <i>branca</i> | 77,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 90,48 % (21) | <i>branca</i> | 83,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 87,50 % (16) | <i>parda</i> | 92,86 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.511 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 77,14 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 83,33 % (6) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 100 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 92,86 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.512 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 50 % (30) | <i>branca</i> | 46,43 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 58,33 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.513 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 46,43 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 54,54 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 54,54 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.514 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 38,46 % (13) | <i>branca</i> | 33,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 33,33 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | <i>autre</i> | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.515 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.516 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 71,43 % (28) | <i>branca</i> | 70,37 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 71,43 % (14) | <i>parda</i> | 69,23 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>preta</i> | 100 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 58,82 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.517 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 70,37 % (27) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 69,23 % (13) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 100 % (2) | <i>negra</i> | 80 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 71,43 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 100 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.518 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>branca</i> | 30 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 90 % (10) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 53,33 % (15) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 90 % (10) | <i>branca</i> | 100 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.519 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 100 % (1) | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 100 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 100 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 100 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 100 % (2) | <i>parda</i> | 87,50 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.520 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 78,87 % (71) | <i>branca</i> | 78,57 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 90,48 % (21) | <i>branca</i> | 83,33 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 100 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 87,50 % (16) | <i>parda</i> | 92,86 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.521 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 78,57 % (70) | <i>mulata</i> | 100 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 83,33 % (6) | <i>parda</i> | 88,89 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 88,89 % (9) | <i>cabocla</i> | 100 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 100 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 100 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 100 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 92,86 % (14) | <i>negra</i> | 100 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.522 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 66,67 % (30) | <i>branca</i> | 64,29 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 70,83 % (24) | <i>branca</i> | 100 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 87,50 % (8) | <i>parda</i> | 100 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.523 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 64,29 % (28) | <i>parda</i> | 100 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 100 % (1) | <i>parda</i> | 68,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 68,18 % (22) | <i>preta</i> | 100 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 100 % (3) | <i>preta</i> | 80 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.524 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|------------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 46,15 % (13) | <i>branca</i> | 41,67 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 41,67 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.525 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------|----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 41,67 % (12) | <i>parda</i> | 100 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 100 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.526 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006– première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>branca</i> | 29,63 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 21,43 % (14) | <i>parda</i> | 23,08 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 5,88 % (17) | <i>branca</i> | 0 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.527 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 29,63 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 23,08 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.528 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 40 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 0 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.529 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 40 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.530 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 8,45 % (71) | <i>branca</i> | 8,57 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 4,76 % (21) | <i>branca</i> | 16,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.531 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 8,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 16,67 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.532 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 26,67 % (30) | <i>branca</i> | 28,57 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 16,67 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 73 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.533 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 28,57 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 18,18 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 18,18 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.534 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 30,77 % (13) | <i>branca</i> | 33,33 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 25 % (12) | <i>preta</i> | 12,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.535 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 33,33 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 12,50 % (8) | <i>parda</i> | 66,67 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.536 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 1 | <i>branca</i> | 14,29 % (28) | <i>branca</i> | 14,81 % (27) |
| 2 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 | <i>parda</i> | 14,29 % (14) | <i>parda</i> | 15,38 % (13) |
| 5 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>preta</i> | 0 % (2) |
| 7 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 8 | | | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 12 | <i>morena</i> | 17,65 % (17) | <i>branca</i> | 33,33 % (3) |
| 13 | | | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 14 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 15 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.537 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | 14,81 % (27) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | 15,38 % (13) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | 0 % (2) | <i>negra</i> | 0 % (5) |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | 33,33 % (3) | <i>preta</i> | 50 % (2) |
| 12 - 14 | 8 | | | <i>parda</i> | 14,29 % (7) |
| 12 - 15 | 9 | | | <i>mulata</i> | 0 % (3) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.538 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 30 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 0 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 26,67 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 0 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.539 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 30 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 36,36 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 36,36 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.540 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|----------|-----------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 8,45 % (71) | <i>branca</i> | 8,57 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 4,76 % (21) | <i>branca</i> | 16,67 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.541 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 8,57 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 16,67 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 0 % (9) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.542 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 69 | <i>branca</i> | 16,67 % (30) | <i>branca</i> | 17,86 % (28) |
| 70 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 | <i>parda</i> | 12,50 % (24) | <i>branca</i> | 0 % (1) |
| 72 | | | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 73 | | | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 | <i>negra</i> | 0 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 80 | | | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.543 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | 17,86 % (28) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | 0 % (1) | <i>parda</i> | 13,64 % (22) |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | 13,64 % (22) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | 0 % (3) | <i>preta</i> | 0 % (5) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.544 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 23,08 % (13) | <i>branca</i> | 25 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 33,33 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.545 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 25 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 33,33 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.546 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|------------|-------------------------------------------|--------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 21 | <i>branca</i> | 0 % (13) | <i>branca</i> | 0 % (10) |
| 22 | | | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 | <i>parda</i> | 10 % (10) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 26 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 | <i>negra</i> | 20 % (15) | <i>preta</i> | 0 % (1) |
| 29 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 30 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 31 | | | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 32 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 | <i>morena</i> | 0 % (10) | <i>branca</i> | 0 % (2) |
| 39 | | | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.547 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | 0 % (10) | <i>parda</i> | 0 % (2) |
| 21 - 23 | 23 | | | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | 0 % (1) | <i>negra</i> | 27,27 % (11) |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | 0 % (1) | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | 0 % (1) | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | 27,27 % (11) | <i>amarela</i> | 0 % (1) |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | 0 % (2) | <i>parda</i> | 0 % (8) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.548 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|----------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 5,63 % (71) | <i>branca</i> | 5,71 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 0 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.549 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|----------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 5,71 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | | | <i>parda</i> | 0 % (9) |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | 0 % (1) | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.550 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | | auto-déclaration – classification de l'IBGE | |
|-----------|-------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 83 | <i>branca</i> | 0 % (13) | <i>branca</i> | 0 % (12) |
| 84 | | | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 | <i>negra</i> | 25 % (12) | <i>preta</i> | 37,50 % (8) |
| 91 | | | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 92 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.551 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification de l'IBGE | | | |
|----------------|-----------|---------------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | 0 % (12) | <i>parda</i> | 0 % (1) |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | 37,50 % (8) | <i>parda</i> | 0 % (3) |
| 90 - 92 | 79 | | | autre | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.552 : Frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté nul lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | | auto-déclaration – classification étendue | |
|-----------|-----------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|-------------|
| | terme | proportion | terme | proportion |
| 41 | <i>branca</i> | 7,04 % (71) | <i>branca</i> | 7,14 % (70) |
| 42 | | | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 | <i>morena</i> | 4,76 % (21) | <i>branca</i> | 0 % (6) |
| 44 | | | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 45 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 47 | | | <i>cafuza</i> | 0 % (1) |
| 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 | <i>parda</i> | 0 % (16) | <i>parda</i> | 0 % (14) |
| 50 | | | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 51 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les frontières de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Tableau A.6.553 : Arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté nul lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | terme 1 | proportion | terme 2 | proportion |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | 7,14 % (70) | <i>mulata</i> | 0 % (1) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | 0 % (6) | <i>parda</i> | 11,11 % (9) |
| 43 - 45 | 41 | | | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 43 - 46 | 42 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 43 - 47 | 43 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 43 - 48 | 44 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | 11,11 % (9) | <i>cabocla</i> | 0 % (3) |
| 44 - 46 | 46 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |
| 44 - 47 | 47 | | | <i>cafuzo</i> | 0 % (1) |
| 44 - 48 | 48 | | | sans réponse | 0 % (1) |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | 0 % (14) | <i>negra</i> | 0 % (1) |
| 49 - 51 | 56 | | | <i>indígena</i> | 0 % (1) |

NB : nombre d'observations entre parenthèses. Les arbitrages de reclassification statistiquement significatives selon la variable convoquée dans le tableau sont en gras et grisées. Les tests de différence de proportions figurent dans l'annexe 6.11 pages 448 à 546.

Annexe 6.11 : Tests de différence concernant les frontières et les arbitrages de reclassification à analyser – variables de loisirs et de pratiques politiques

Tableau A.6.554 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0212 | [- 0,2880 ; 0,2456] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,5714 | [0,3795 ; 0,7633] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0385 | [- 0,3575 ; 0,4345] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 0,7887 ; - 0,2113] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | [- 0,9115 ; 0,9115] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 0,9180 ; - 0,0820] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,5196 ; 0,7196] |
| 12 | | <i>branca</i> | 0,2549 | [- 0,3695 ; 0,8793] |
| 13 | <i>morena</i> | <i>preta</i> | 0,0882 | [- 0,6991 ; 0,8755] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1261 | [- 0,5581 ; 0,3059] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,0785 | [- 0,7029 ; 0,5459] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.555 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0.5900 | [0,3982 ; 0,7870] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | -0.5385 | [- 0,8397 ; - 0,2372] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0.1 | [- 0,9692 ; 1,1692] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0.6 | [- 0,0083 ; 1,2083] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | -0.1667 | [- 1,5866 ; 1,2532] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | -0.381 | [- 1,1219 ; 0,3599] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | -0.3334 | [- 1,4020 ; 0,7352] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.556 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0615 | [- 0,4933 ; 0,3703] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,5385 | [0,2398 ; 0,8372] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,4615 | [- 0,7627 ; - 0,1602] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0333 | [- 0,4177 ; 0,4843] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,3 | [- 0,6278 ; 0,0278] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,5333 | [0,2570 ; 0,8096] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,5333 | [0,2570 ; 0,8096] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,1031 | [- 0,5035 ; 0,2973] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,5333 | [0,2570 ; 0,8096] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | [- 0,8629 ; 0,8629] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0 | [- 0,5028 ; 0,5028] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.557 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,6 | [0,2548 ; 0,9452] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,4 | [- 0,7504 ; - 0,0495] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,3333 | [- 0,6956 ; 0,0290] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,6364 | [- 0,9596 ; - 0,3132] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 0,3636 | [0,0404 ; 0,6868] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,6364 | [- 0,9596 ; - 0,3132] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,6364 | [0,3132 ; 0,9596] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | [- 0,4228 ; 0,4228] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.558 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,008 | [- 0,1570 ; 0,1730] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,5634 | [- 0,6808 ; - 0,4460] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0953 | [- 0,3592 ; 0,5498] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,117 | [- 0,5223 ; 0,2883] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,2381 | [- 0,8453 ; 0,3691] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,4286 | [0,2033 ; 0,6539] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0089 | [- 0,3803 ; 0,3625] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,4375 | [- 0,7018 ; - 0,1732] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,5625 | [0,2982 ; 0,8268] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.559 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,5714 | [- 0,6894 ; - 0,4534] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2223 | [- 0,7708 ; 0,3262] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3334 | [- 1,1216 ; 0,4548] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,1614 ; 0,8280] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 | [- 0,8210 ; 0,5988] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,5556 | [0,1736 ; 0,9375] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,4286 | [- 0,7143 ; - 0,1429] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,5714 | [0,2857 ; 0,8571] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.560 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0404 | [- 0,2993 ; 0,2185] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,5667 | [0,3819 ; 0,7515] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,5417 | [0,3313 ; 0,7521] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0037 | [- 0,3000 ; 0,2926] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,4583 | [- 0,6687 ; - 0,2479] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,9008 ; 0,5674] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,1 | [- 0,5196 ; 0,7196] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.561 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,6071 | [0,4180 ; 0,7962] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5454 | [- 0,7662 ; - 0,3246] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,4546 | [- 0,6754 ; - 0,2338] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2667 | [- 0,5882 ; 1,1216] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.562 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0385 | [- 0,3750 ; 0,4520] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,4615 | [- 0,7627 ; - 0,1602] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,2083 | [- 0,5852 ; 0,1686] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,6667 | [0,3727 ; 0,9607] |
| 92 | | autre | - 0,3333 | [- 0,6328 ; - 0,0338] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.563 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et axe identitaire – apprécier carnaval – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 0,8177 ; - 0,1823] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,875 | [0,6105 ; 1,1395] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.564 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0027 | [- 0,1432 ; 0,1378] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0284 ; 0,1712] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,25 | [- 1,1384 ; 0,6384] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1765 | [- 0,0178 ; 0,3708] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1765 | [- 0,0186 ; 0,3716] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1092 | [- 0,5119 ; 0,2935] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,1765 | [- 0,0178 ; 0,3708] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.565 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0.0741 | [- 0,0295 ; 0,1777] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0.0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0.3 | [- 0,7185 ; 1,3185] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | -0.2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | -0.2857 | [- 0,6794 ; 0,1080] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.566 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0692 | [- 0,4563 ; 0,3179] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0217 ; 0,4833] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,3988 ; 0,5322] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,6 | [- 0,9504 ; - 0,2495] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0727 | [- 0,4223 ; 0,2769] |
| 32 | <i>morena</i> | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 38 | | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,4644 ; 0,5144] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.567 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3 | [- 0,0229 ; 0,6229] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | | |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,6667 | [- 1,0290 ; - 0,3043] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,2880 ; 0,5380] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.568 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0008 | [- 0,0778 ; 0,0762] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0563 | [0,0017 ; 0,1109] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0952 | [- 0,0367 ; 0,2271] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,127 | [- 0,4397 ; 0,1857] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0952 | [- 0,0376 ; 0,2280] |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 |
| 50 | <i>negra</i> | | | |
| 51 | <i>indígena</i> | | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.569 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0571 | [0,0018 ; 0,1124] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2222 | [- 0,5216 ; 0,0772] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,2222 | [- 0,0866 ; 0,5310] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.570 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0047 | [- 0,1382 ; 0,1288] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,0263 ; 0,1597] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0151 | [- 0,2409 ; 0,2107] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.571 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0283 ; 0,1711] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1818 | [- 0,3528 ; - 0,0108] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,2 | [- 0,6377 ; 0,2377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.572 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0577 | [- 0,3124 ; 0,4278] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,6923 | [- 0,9712 ; - 0,4134] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 0,6354 ; 0,3020] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0393 ; 0,6273] |
| 92 | | autre | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.573 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Gaviões da fiel – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,75 | [- 1,0251 ; - 0,4749] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,5 | [0,1001 ; 0,8999] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,5 | [0,0820 ; 0,9180] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.574 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0027 | [- 0,1432 ; 0,1378] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0284 ; 0,1712] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0109 | [- 0,2930 ; 0,2712] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.575 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0.0700 | [- 0,0295 ; 0,1777] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0.1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | -0.1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.576 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0047 | [- 0,1382 ; 0,1288] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,0263 ; 0,1597] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0115 | [- 0,2122 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.577 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Rosas de ouro – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0283 ; 0,1711] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1365 | [- 0,2887 ; 0,0157] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1365 | [- 0,0157 ; 0,2887] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.578 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0013 | [- 0,1026 ; 0,1000] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0357 | [- 0,0362 ; 0,1076] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.579 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0.037 | [- 0,0377 ; 0,1117] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0.0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | -0.2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | -0.2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | -0.1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.580 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0008 | [- 0,0778 ; 0,0762] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0563 | [0,0017 ; 0,1109] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0952 | [- 0,0367 ; 0,2271] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,127 | [- 0,4397 ; 0,1857] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0952 | [- 0,0376 ; 0,2280] |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0536 |
| 50 | <i>negra</i> | | - 0,875 | [- 1,0512 ; - 0,6988] |
| 51 | <i>indígena</i> | | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.581 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0571 | [0,0018 ; 0,1124] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2222 | [- 0,5216 ; 0,0772] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,2222 | [- 0,0866 ; 0,5310] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,9286 | [- 1,0773 ; - 0,7799] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.582 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0024 | [- 0,0985 ; 0,0937] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0333 | [- 0,0336 ; 0,1002] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0076 | [- 0,1755 ; 0,1603] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,2083 | [- 0,8784 ; 0,4618] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.583 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Vai Vai – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0357 | [- 0,0361 ; 0,1075] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0909 | [- 0,2184 ; 0,0366] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0909 | [- 0,0366 ; 0,2184] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,3326 ; 0,9992] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.584 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0013 | [- 0,1026 ; 0,1000] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0357 | [- 0,0362 ; 0,1076] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,066 | [- 0,1795 ; 0,3115] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,8571 | [- 1,0592 ; - 0,6550] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1176 | [- 0,0465 ; 0,2817] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1176 | [- 0,0472 ; 0,2824] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0253 | [- 0,3439 ; 0,2933] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2157 | [- 0,8106 ; 0,3792] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.585 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,037 | [- 0,0377 ; 0,1117] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,9231 | [- 1,0841 ; - 0,7621] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.586 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0024 | [- 0,0985 ; 0,0937] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0333 | [- 0,0336 ; 0,1002] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0076 | [- 0,1755 ; 0,1603] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,2083 | [- 0,8784 ; 0,4618] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.587 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Mangueira – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0357 | [- 0,0361 ; 0,1075] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0909 | [- 0,2184 ; 0,0366] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0909 | [- 0,0366 ; 0,2184] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,3326 ; 0,9992] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.588 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et carnaval – préférer Camisa verde e branco – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0007 | [- 0,0679 ; 0,0665] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0422 | [- 0,0054 ; 0,0898] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0179 | [- 0,2736 ; 0,2378] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.589 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et carnaval – préférer Camisa verde e branco – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0429 | [- 0,0054 ; 0,0912] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.590 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0027 | [- 0,1378 ; 0,1432] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1712 ; 0,0284] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 5 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,375 | [- 0,4837 ; 1,2337] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,125 | [- 0,3823 ; 0,1323] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2353 | [- 0,4514 ; - 0,0192] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,2647 | [- 0,5122 ; 1,0416] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,1933 | [- 0,2494 ; 0,6360] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2353 | [- 0,4514 ; - 0,0192] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.591 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0741 | [- 0,1777 ; 0,0295] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 1,4088 ; 0,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,5 | [- 0,6252 ; 1,6252] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,4286 | [- 0,0027 ; 0,8599] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.592 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0461 | [- 0,2893 ; 0,3815] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,1539 | [- 0,3701 ; 0,0623] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,1539 | [- 0,3720 ; 0,0642] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 26 | | <i>negra</i> | | |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | | |
| 32 | | <i>amarela</i> | | |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,3 | [- 0,5367 ; 1,1367] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,075 | [- 0,4402 ; 0,2902] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.593 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2 | [- 0,4818 ; 0,0818] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,375 | [- 0,6991 ; - 0,0509] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.594 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0117 | [- 0,1388 ; 0,1154] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,8169 | [0,7254 ; 0,9084] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1904 | [- 0,2360 ; 0,6168] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0318 | [- 0,2973 ; 0,2337] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,1429 | [- 0,3013 ; 0,0155] |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0089 |
| 50 | <i>negra</i> | | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |
| 51 | <i>indígena</i> | | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.595 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,8286 | [0,7387 ; 0,9185] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2222 | [- 0,6955 ; 0,2511] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 0,7884 ; 0,1218] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 0,3333 | [- 0,8280 ; 0,1614] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 | [- 0,3445 ; 0,1223] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,0714 | [- 0,2201 ; 0,0773] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.596 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0047 | [- 0,1288 ; 0,1382] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,0667 | [- 0,1597 ; 0,0263] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,125 | [- 0,2646 ; 0,0146] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0114 | [- 0,1892 ; 0,2120] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,2646 ; 0,0146] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.597 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1711 ; 0,0283] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.598 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0256 | [- 0,3609 ; 0,4121] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,3077 | [- 0,5866 ; - 0,0288] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 91 | | <i>parda</i> | | |
| 92 | | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.599 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et écouter de la musique pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 0,6328 ; - 0,0338] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.600 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0066 | [- 0,2153 ; 0,2021] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0301 ; 0,3271] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,375 | [- 1,2337 ; 0,4837] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0785 | [- 0,5459 ; 0,7029] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,0882 | [- 0,8755 ; 0,6991] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,2689 | [- 0,1006 ; 0,6384] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2549 | [- 0,8793 ; 0,3695] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.601 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1852 | [0,0315 ; 0,3389] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,5 | [- 0,4088 ; 1,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 1,5866 ; 1,2532] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,1904 | [- 0,5074 ; 0,8882] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3334 | [- 1,4020 ; 0,7352] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.602 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,001 | [- 0,0865 ; 0,0845] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0704 | [0,0098 ; 0,1309] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0952 | [- 0,0367 ; 0,2271] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,127 | [- 0,4397 ; 0,1857] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0952 | [- 0,0376 ; 0,2280] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0952 | [- 0,0384 ; 0,2288] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.603 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0714 | [0,0100 ; 0,1328] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2222 | [- 0,5216 ; 0,0772] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,2222 | [- 0,0866 ; 0,5310] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.604 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0143 | [- 0,2277 ; 0,1991] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,2 | [0,0508 ; 0,3491] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0076 | [- 0,1755 ; 0,1603] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0833 | [- 0,0334 ; 0,2000] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.605 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique *sertaneja* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2143 | [0,0554 ; 0,3731] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0909 | [- 0,2184 ; 0,0366] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0909 | [- 0,0366 ; 0,2184] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.606 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0027 | [- 0,1432 ; 0,1378] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0284 ; 0,1712] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,25 | [- 0,1030 ; 0,6030] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,15 | [- 0,7383 ; 0,4383] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 13 | | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 14 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.607 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0741 | [- 0,0295 ; 0,1777] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,4 | [- 0,9632 ; 0,1632] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,4 | [- 1,0083 ; 0,2083] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | | |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.608 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0231 | [- 0,2732 ; 0,2270] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0827 ; 0,2365] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0485 | [- 0,3492 ; 0,2522] |
| 32 | <i>morena</i> | <i>amarela</i> | 0,1333 | [- 0,0549 ; 0,3215] |
| 38 | | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.609 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,1818 | [- 0,0773 ; 0,4409] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3645 ; 0,1145] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.610 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0024 | [- 0,1275 ; 0,1227] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,169 | [0,0803 ; 0,2577] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0238 | [- 0,3358 ; 0,3834] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0794 | [- 0,1979 ; 0,3566] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,1905 | [0,0128 ; 0,3682] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,1905 | [0,0117 ; 0,3692] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | - 0,8095 | [- 0,9882 ; - 0,6307] |
| 48 | | sans réponse | - 0,8095 | [- 0,9882 ; - 0,6307] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0268 | [- 0,3275 ; 0,2739] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.611 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,1714 | [0,0815 ; 0,2613] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0556 | [- 0,3434 ; 0,4547] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,1667 | [- 0,1931 ; 0,5265] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,1667 | [- 0,2244 ; 0,5578] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | - 0,8333 | [- 1,2244 ; - 0,4422] |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,1111 | [- 0,1223 ; 0,3445] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | - 0,8889 | [- 1,1305 ; - 0,6473] |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.612 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0047 | [- 0,1382 ; 0,1288] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,0667 | [- 0,0263 ; 0,1597] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0417 | [- 0,0427 ; 0,1261] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0037 | [- 0,1252 ; 0,1178] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,0427 ; 0,1261] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 80 | | <i>preta</i> | - 0,15 | [- 0,7383 ; 0,4383] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.613 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0714 | [- 0,0283 ; 0,1711] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0454 | [- 0,1377 ; 0,0469] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0454 | [- 0,0469 ; 0,1377] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,4 | [- 0,9361 ; 0,1361] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.614 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,1667 | [- 0,0593 ; 0,3927] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 1,1322 ; 0,1322] |
| 92 | | autre | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.615 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le rock – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,6667 | [- 1,2824 ; - 0,0510] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.616 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le *forro* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,004 | [- 0,1727 ; 0,1647] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1071 | [- 0,0128 ; 0,2270] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0605 | [- 0,2452 ; 0,3662] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,7857 | [- 1,0226 ; - 0,5488] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.617 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le *forro* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1111 | [- 0,0132 ; 0,2354] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; - 0,6282] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.618 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le *forro* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0071 | [- 0,1675 ; 0,1533] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,0119 ; 0,2119] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.619 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le *forro* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1071 | [- 0,0126 ; 0,2268] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.620 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le *pagode* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 2 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0109 | [- 0,2930 ; 0,2712] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.621 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le *pagode* – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.622 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le *pagode* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 70 | | <i>parda</i> | | |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0151 | [- 0,2409 ; 0,2107] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.623 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le *pagode* – seconde reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1818 | [- 0,3528 ; - 0,0108] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.624 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,1077 | [- 0,2665 ; 0,4819] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,6923 | [- 0,9688 ; - 0,4157] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0556 | [- 0,4275 ; 0,5387] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 0,8577 ; - 0,1423] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,5333 | [0,2570 ; 0,8096] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 31 | <i>morena</i> | <i>negra</i> | - 0,0121 | [- 0,4204 ; 0,3962] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2 | [- 1,0514 ; 0,6514] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,05 | [- 0,3969 ; 0,4969] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.625 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,8 | [- 1,0818 ; - 0,5182] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,5556 | [- 0,9375 ; - 0,1736] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,5454 | [- 0,8799 ; - 0,2109] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,4546 | [- 0,7891 ; - 0,1201] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,6384 ; 1,1384] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.626 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0004 | [- 0,0557 ; 0,0549] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0282 | [- 0,0110 ; 0,0674] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0179 | [- 0,2736 ; 0,2378] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.627 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0286 | [- 0,0111 ; 0,0683] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.628 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0577 | [- 0,3124 ; 0,4278] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,6923 | [- 0,9712 ; - 0,4134] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,5094 ; 0,4260] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,4135 ; 0,9135] |
| 92 | | autre | - 0,4167 | [- 0,7299 ; - 0,1034] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.629 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique évangélique – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,75 | [- 1,0251 ; -0,4749] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,2917 | [- 0,4356 ; 1,0190] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,375 | [- 0,7797 ; 0,0297] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.630 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer le samba – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0007 | [- 0,0679 ; 0,0665] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0422 | [- 0,0054 ; 0,0898] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0952 | [- 0,0367 ; 0,2271] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0159 | [- 0,2674 ; 0,2356] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,2381 | [- 0,8179 ; 0,3417] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0952 | [- 0,0384 ; 0,2288] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | sans réponse | | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.631 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer le samba – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0429 | [- 0,0054 ; 0,0912] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,3374 ; 0,1152] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 0,9768 ; 0,3102] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,2222 | [- 0,8720 ; 0,4276] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.632 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la MPB – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,004 | [- 0,1541 ; 0,1462] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,2817 | [0,1752 ; 0,3882] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,3095 | [- 0,7654 ; 0,1464] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1905 | [0,0160 ; 0,3660] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,1428 | [- 0,7345 ; 0,4489] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,1905 | [0,0117 ; 0,3692] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0446 | [- 0,2323 ; 0,3215] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,8125 | [- 1,0205 ; - 0,6045] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.633 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la MPB – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,2857 | [0,1780 ; 0,3934] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,5 | [0,0590 ; 0,9410] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,1667 | [- 0,6377 ; 0,9711] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,5 | [- 0,0247 ; 1,0247] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,3333 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | 0 | sans objet |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,8571 | [- 1,0592 ; - 0,6550] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.634 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et musique – préférer la musique internationale – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0004 | [- 0,0557 ; 0,0549] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0282 | [- 0,0110 ; 0,0674] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0952 | [- 0,0367 ; 0,2271] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0159 | [- 0,2674 ; 0,2356] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,2381 | [- 0,8179 ; 0,3417] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0952 | [- 0,0384 ; 0,2288] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.635 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et musique – préférer la musique internationale – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0286 | [- 0,0111 ; 0,0683] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,3374 ; 0,1152] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 0,9768 ; 0,3102] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,2222 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | | |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.636 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0096 | [- 0,2261 ; 0,2453] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,4179 ; - 0,0821] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0275 | [- 0,3556 ; 0,4106] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,3571 | [- 0,6337 ; - 0,0804] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,25 | [- 0,6030 ; 0,1030] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,6120 ; 0,1120] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,15 | [- 0,4383 ; 0,7383] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2941 | [- 0,5263 ; - 0,0619] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,2059 | [- 0,5756 ; 0,9874] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0084 | [- 0,4302 ; 0,4134] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0392 | [- 0,5779 ; 0,6563] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.637 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2596 | [- 0,4330 ; - 0,0862] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,3846 | [- 0,6786 ; - 0,0906] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,4 | [- 0,1632 ; 0,9632] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,4 | [- 0,2083 ; 1,0083] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,5 | [- 0,6252 ; 1,6252] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,2857 | [- 0,1080 ; 0,6794] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [- 0,4223 ; 1,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.638 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0308 | [- 0,3889 ; 0,3273] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,2692 | [- 0,5352 ; 1,0736] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0222 | [- 0,3736 ; 0,4180] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0667 | [- 0,2049 ; 0,0715] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0242 | [- 0,1987 ; 0,2471] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,0667 | [- 0,2049 ; 0,0715] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.639 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3 | [- 0,5367 ; 1,1367] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,2222 | [- 0,5417 ; 0,0973] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.640 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0028 | [- 0,1301 ; 0,1357] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,1972 | [- 0,2914 ; - 0,1030] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0952 | [- 0,2271 ; 0,0367] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0159 | [- 0,2356 ; 0,2674] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0952 | [- 0,2280 ; 0,0376] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,0952 | [- 0,2288 ; 0,0384] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,9048 | [0,7712 ; 1,0384] |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0089 | [- 0,1788 ; 0,1966] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |
| 51 | | <i>indígena</i> | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.641 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et apprécier le football – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,2 | [- 0,2954 ; - 0,1046] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1111 | [- 0,1152 ; 0,3374] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 1 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 0,8889 | [0,6473 ; 1,1305] |
| 44 - 48 | 48 | sans réponse | | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | | <i>negra</i> | - 0,0714 |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.642 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0167 | [- 0,2087 ; 0,2421] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,2333 | [- 0,3910 ; - 0,0756] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,2917 | [- 0,4836 ; - 0,0998] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0265 | [- 0,2474 ; 0,3004] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,2917 | [- 0,4836 ; - 0,0998] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,5963 ; 0,0963] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,15 | [- 0,4383 ; 0,7383] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.643 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,4176 ; - 0,0824] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3182 | [0,1117 ; 0,5247] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,3182 | [- 0,5247 ; - 0,1117] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,4 | [- 0,1361 ; 0,9361] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.644 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0192 | [- 0,3348 ; 0,3732] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,2557 ; 0,3391] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,2556 ; 0,0890] |
| 92 | | autre | - 0,0833 | [- 0,2589 ; 0,0923] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.645 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et apprécier le football – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3895 ; 0,1395] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.646 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0079 | [- 0,2314 ; 0,2156] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,2143 | [0,0552 ; 0,3734] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0165 | [- 0,3466 ; 0,3136] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,25 | [- 1,1384 ; 0,6384] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,2941 | [0,0619 ; 0,5263] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,2059 | [- 0,9874 ; 0,5756] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0084 | [- 0,4134 ; 0,4302] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,0392 | [- 0,6563 ; 0,5779] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.647 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2222 | [0,0577 ; 0,3866] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,3 | [- 0,7185 ; 1,3185] |
| 7 - 8 | 5 | | | <i>parda</i> | - 0,2 |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,5 | [- 1,6252 ; 0,6252] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,2857 | [- 0,6794 ; 0,1080] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.648 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0154 | [- 0,4426 ; 0,4119] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,1154 | [- 0,9329 ; 0,7021] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,3846 | [0,0906 ; 0,6786] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0222 | [- 0,4180 ; 0,3736] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,4667 | [0,1904 ; 0,7430] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,5333 | [- 0,8096 ; - 0,2570] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,4667 | [0,1904 ; 0,7430] |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0787 | [- 0,4870 ; 0,3296] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,4667 | [0,1904 ; 0,7430] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,4644 ; 0,5144] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.649 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,4 | [0,0495 ; 0,7504] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,5454 | [- 0,8799 ; - 0,2109] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 0,4546 | [0,1201 ; 0,7891] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | - 0,5454 | [- 0,8799 ; - 0,2109] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,5454 | [0,2109 ; 0,8799] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,7808 ; 1,0308] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.650 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0949 | [- 0,2563 ; 0,0664] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,338 | [0,2260 ; 0,4500] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0476 | [- 0,4929 ; 0,3977] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,1587 | [- 0,5535 ; 0,2361] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,2857 | [0,0813 ; 0,4901] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,2857 | [0,0801 ; 0,4913] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | sans réponse | | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0446 | [- 0,2323 ; 0,3215] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,8125 | [- 1,0205 ; - 0,6045] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,1875 | [- 0,0205 ; 0,3955] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.651 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,4329 | [0,3148 ; 0,5510] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,6596 ; 0,4374] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,3333 | [- 0,1218 ; 0,7884] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,1614 ; 0,8280] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,4444 | [0,0753 ; 0,8134] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,4444 | [0,0624 ; 0,8263] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,8571 | [- 1,0592 ; - 0,6550] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.652 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0143 | [- 0,2277 ; 0,1991] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,2 | [0,0508 ; 0,3491] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,2917 | [0,0998 ; 0,4836] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0265 | [- 0,3004 ; 0,2474] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,2917 | [0,0998 ; 0,4836] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.653 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2143 | [0,0554 ; 0,3731] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3182 | [- 0,5247 ; - 0,1117] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,3182 | [0,1117 ; 0,5247] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.654 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0513 | [- 0,3451 ; 0,4477] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,6154 | [- 0,9094 ; - 0,3214] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,3454 ; 0,5954] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,8322 ; 0,4988] |
| 92 | | autre | - 0,5 | [- 0,8177 ; - 0,1823] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.655 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Corinthians – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,6667 | [- ,9662 ; - 0,3672] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,2917 | [- 1,0190 ; 0,4356] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.656 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0291 | [- 0,1869 ; 0,2451] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,7857 | [- 0,9448 ; - 0,6266] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.657 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,8148 | [- 0,9685 ; - 0,6611] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | | | <i>parda</i> | - 0,2 |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.658 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0692 | [- 0,4563 ; 0,3179] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0217 ; 0,4833] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0242 | [- 0,2471 ; 0,1987] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le *t* de Student.

Tableau A.6.659 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3 | [- 0,0229 ; 0,6229] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,3 | [- 0,0278 ; 0,6278] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le *t* de Student.

Tableau A.6.660 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0119 | [- 0,1111 ; 0,1349] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,831 | [- 0,9198 ; - 0,7423] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0715 | [- 0,4115 ; 0,2685] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0952 | [- 0,0360 ; 0,2264] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,2381 | [- 0,8179 ; 0,3417] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0952 | [- 0,0384 ; 0,2288] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | sans réponse | | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0357 | [- 0,3679 ; 0,2965] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,25 | [0,0193 ; 0,4807] |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.661 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,8429 | [- 0,9297 ; - 0,7561] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,1620 ; 0,4954] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,1666 | [- 0,9039 ; 0,5707] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,1667 | [- 0,2244 ; 0,5578] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 0,9397 ; 0,2731] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2857 | [0,0249 ; 0,5465] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.662 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2109 ; 0,1871] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [0,0278 ; 0,3057] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,875 | [- 1,0146 ; - 0,7353] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0341 | [- 0,1497 ; 0,2179] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.663 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0303 ; 0,3269] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,9091 | [0,7816 ; 1,0366] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0909 | [- 0,0366 ; 0,2184] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.664 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0192 | [- 0,3732 ; 0,3348] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0833 | [- 0,0843 ; 0,2509] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,8627 ; 0,3627] |
| 92 | | autre | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.665 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter des Palmeiras – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 0,9490 ; 0,2824] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.666 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0066 | [- 0,2153 ; 0,2021] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0301 ; 0,3271] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0549 | [- 0,2912 ; 0,4010] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,7143 | [- 0,9751 ; - 0,4535] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,25 | [- 1,1384 ; 0,6384] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,75 | [- 1,1120 ; - 0,3880] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,25 | [- 0,0870 ; 0,5870] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,6471 | [- 0,8906 ; - 0,4036] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,3529 | [0,1084 ; 0,5974] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0672 | [- 0,3608 ; 0,4952] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0196 | [- 0,6019 ; 0,6411] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.667 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1852 | [0,0315 ; 0,3389] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,7692 | [- 1,0238 ; - 0,5146] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,5 | [- 0,4088 ; 1,4088] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 1 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 1 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,7143 | [0,3206 ; 1,1080] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,6667 | [- 0,0889 ; 1,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.668 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0538 | [- 0,2329 ; 0,3405] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,1538 | [- 0,0624 ; 0,3700] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,8462 | [- 1,0642 ; - 0,6282] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0222 | [- 0,4180 ; 0,3736] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,0861 ; 0,4861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,1091 | [- 0,1692 ; 0,3874] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.669 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0.1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | -0.9 | [- 1,1146 ; - 0,6854] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0.2222 | [- 0,0973 ; 0,5417] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | -0.0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | 0.9091 | [0,7160 ; 1,1022] |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | -0.9091 | [- 1,1022 ; - 0,7160] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | -0.125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.670 : Différence de proportion selon les termes des rontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | -0.0024 | [- 0,1275 ; 0,1227] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0.169 | [0,0803 ; 0,2577] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0.1429 | [- 0,0144 ; 0,3002] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0.0318 | [- 0,2337 ; 0,2973] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | -0.1904 | [- 0,7766 ; 0,3958] |
| 46 | | <i>indígena</i> | -0.8571 | [- 1,0164 ; - 0,6978] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0.1429 | [- 0,0164 ; 0,3022] |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | -0.0179 | [- 0,2736 ; 0,2378] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0.125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.671 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,1714 | [0,0815 ; 0,2613] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,3374 ; 0,1152] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 0,9768 ; 0,3102] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 1 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,2222 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 0,8889 | [- 1,1305 ; - 0,6473] |
| 44 - 47 | 47 | <i>parda</i> | <i>cafuza</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 49 - 51 | 56 | <i>indígena</i> | | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.672 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0524 | [- 0,1720 ; 0,2767] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,7333 | [- 0,8982 ; - 0,5684] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,25 | [0,0671 ; 0,4328] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0227 | [- 0,2306 ; 0,2760] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,75 | [- 0,9328 ; - 0,5671] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,2083 | [- 0,8784 ; 0,4618] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1323 ; 0,3823] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.673 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,7857 | [- 0,9445 ; - 0,6268] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2273 | [- 0,4131 ; - 0,0415] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,7727 | [- 0,9585 ; - 0,5869] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,3326 ; 0,9992] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.674 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,3391 ; 0,2557] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0890 ; 0,2556] |
| 92 | | autre | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.675 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de São Paulo FC – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.676 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 22 | | <i>parda</i> | | |
| 23 | | <i>amarela</i> | | |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 26 | | <i>negra</i> | | |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,8 | [- 1,0215 ; - 0,5785] |
| 29 | | <i>parda</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,0182 | [- 0,3028 ; 0,3392] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.677 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | | |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,8182 | [0,5591 ; 1,0773] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | - 0,1818 | [- 0,4409 ; 0,0773] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,1818 | [- 0,0773 ; 0,4409] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.678 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0016 | [- 0,1072 ; 0,1040] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,1127 | [0,0378 ; 0,1875] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1191 | [- 0,5928 ; 0,3546] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,3406 ; 0,4358] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0476 | [- 0,5581 ; 0,6533] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,3809 | [0,1598 ; 0,6019] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | sans réponse | - 0,6191 | [- 0,8401 ; - 0,3980] | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0179 | [- 0,2736 ; 0,2378] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,125 | [- 0,0512 ; 0,3012] |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.679 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,1143 | [0,0384 ; 0,1902] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,3898 ; 0,7232] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,1667 | [- 0,6377 ; 0,9711] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,5 | [- 0,0247 ; 1,0247] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | - 0,5 | [- 1,0247 ; 0,0247] |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | [- 0,7002 ; 0,7002] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,0290 ; 0,6956] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | - 0,6667 | [- 1,0290 ; - 0,3043] |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.680 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 84 | | <i>parda</i> | | |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0833 | [- 0,4764 ; 0,3098] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0657 ; 0,3991] |
| 92 | | autre | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.681 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et football – être supporter de l'équipe de Santos – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0963 ; 0,5963] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.682 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0027 | [- 0,1378 ; 0,1432] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1712 ; 0,0284] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0109 | [- 0,2712 ; 0,2930] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,1429 | [- 0,3450 ; 0,0592] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1177 | [- 0,2819 ; 0,0465] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,1177 | [- 0,2826 ; 0,0472] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,168 | [- 0,2214 ; 0,5574] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,1177 | [- 0,2819 ; 0,0465] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.683 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (*Verde*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0741 | [- 0,1777 ; 0,0295] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,1538 | [- 0,3718 ; 0,0642] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,2598 ; 0,6598] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,2857 | [- 0,1080 ; 0,6794] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.684 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0231 | [- 0,2270 ; 0,2732] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,0769 | [- 0,2365 ; 0,0827] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,0769 | [- 0,2379 ; 0,0841] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0111 | [- 0,2871 ; 0,3093] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,1 | [- 0,3146 ; 0,1146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,7333 | [0,4884 ; 0,9782] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 30 | | <i>mulata</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,006 | [- 0,3578 ; 0,3698] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,2667 | [- 0,5116 ; - 0,0218] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,3114 ; 0,1114] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,2942 ; 0,3442] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.685 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 1 | [- 0,3114 ; 0,1114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 1 | [- 0,3146 ; 0,1146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,7273 | [- 1,0265 ; - 0,4281] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.686 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0008 | [- 0,0762 ; 0,0778] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,0563 | [- 0,1109 ; - 0,0017] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1191 | [- 0,2086 ; 0,4468] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0476 | [- 0,1428 ; 0,0476] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0476 | [- 0,1440 ; 0,0488] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,0476 | [- 0,1445 ; 0,0493] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.687 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,0571 | [- 0,1125 ; - 0,0018] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,4954 ; 0,1620] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,1667 | [- 0,5265 ; 0,1931] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 0,1667 | [- 0,5578 ; 0,2244] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.688 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0047 | [- 0,1288 ; 0,1382] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,0667 | [- 0,1597 ; 0,0263] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,1667 | [- 0,3241 ; - 0,0093] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0151 | [- 0,2107 ; 0,2409] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 0,3241 ; - 0,0093] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3895 ; 0,1395] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.689 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1711 ; 0,0283] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,1818 | [- 0,3528 ; - 0,0108] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,2377 ; 0,6377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.690 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0128 | [- 0,2912 ; 0,3168] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,1539 | [- 0,3720 ; 0,0642] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | [- 0,4152 ; 0,4152] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,5637 ; 0,7303] |
| 92 | | autre | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.691 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et regarder la télévision pendant son temps libre – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1667 | [- 0,4035 ; 0,0701] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,6231 ; 0,7897] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,25 | [- 0,6120 ; 0,1120] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.692 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0305 | [- 0,1692 ; 0,2302] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,8214 | [- 0,9699 ; - 0,6729] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |
| 8 | | <i>negra</i> | - 0,075 | [- 0,5454 ; 0,3954] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1568 | [- 0,7607 ; 0,4471] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1765 | [- 0,0186 ; 0,3716] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1092 | [- 0,5119 ; 0,2935] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,1765 | [- 0,0178 ; 0,3708] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.693 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,8519 | [- 0,9924 ; - 0,7114] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,6598 ; 0,2598] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,6933 ; 0,7885] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [- 0,4223 ; 1,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.694 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0231 | [- 0,2732 ; 0,2270] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0827 ; 0,2365] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0667 | [- 0,0663 ; 0,1997] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,9333 | [- 1,0715 ; - 0,7951] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,9601 ; 0,7601] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,4644 ; 0,5144] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.695 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 1 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,7808 ; 1,0308] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.696 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0038 | [- 0,1516 ; 0,1440] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,2676 | [0,1628 ; 0,3724] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,0952 | [- 0,5353 ; 0,3449] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0952 | [- 0,4692 ; 0,2788] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,2381 | [0,0453 ; 0,4308] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,2381 | [0,0442 ; 0,4320] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0089 | [- 0,1966 ; 0,1788] |
| 50 | | <i>negra</i> | 0,0625 | [- 0,0665 ; 0,1915] |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.697 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,2714 | [0,1654 ; 0,3774] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | [- 0,5367 ; 0,5367] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,3333 | [- 0,1218 ; 0,7884] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,1614 ; 0,8280] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,3333 | [- 0,0168 ; 0,6834] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,3333 | [- 0,0290 ; 0,6956] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.698 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2109 ; 0,1871] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [0,0277 ; 0,3057] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,8333 | [- 0,9907 ; - 0,6759] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0303 | [- 0,1825 ; 0,2430] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.699 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0303 ; 0,3269] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,8636 | [0,7114 ; 1,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.700 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0129 | [- 0,3168 ; 0,2910] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 91 | | <i>parda</i> | | |
| 92 | | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.701 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder le journal – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.702 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0079 | [- 0,2314 ; 0,2156] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,2143 | [0,0552 ; 0,3734] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0549 | [- 0,2912 ; 0,4010] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,7143 | [- 0,9751 ; - 0,4535] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,25 | [- 1,1384 ; 0,6384] |
| 7 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,1120 ; 0,6120] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.703 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2222 | [0,0577 ; 0,3866] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,7692 | [- 1,0238 ; - 0,5146] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,3 | [- 0,7185 ; 1,3185] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | - 0,2 | [- 0,6967 ; 0,2967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.704 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0231 | [- 0,2732 ; 0,2270] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0827 ; 0,2365] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1001 ; 0,3001] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,9 | [- 1,1146 ; - 0,6854] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 29 | | <i>parda</i> | - 0,9333 | [- 1,0715 ; - 0,7951] |
| 30 | | <i>mulata</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0667 | [- 0,0663 ; 0,1997] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,0667 | [- 0,0715 ; 0,2049] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.705 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 1 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | 1 | sans objet |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | 0 | sans objet |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.706 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,011 | [- 0,1269 ; 0,1489] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,7747 | [- 0,8736 , - 0,6758] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1191 | [- 0,5928 ; 0,3546] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0635 | [- 0,4663 ; 0,3393] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,3809 | [0,1611 ; 0,6007] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,3809 | [0,1598 ; 0,6019] |
| 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 48 | | sans réponse | - 0,6191 | [- 0,8401 ; - 0,3980] |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | [- 0,3748 ; 0,3748] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 0,7664 ; - 0,2336] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,5 | [0,2336 ; 0,7664] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.707 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,7857 | [- 0,8835 ; - 0,6879] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0556 | [- 0,5123 ; 0,6235] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,5 | [0,0173 ; 0,9827] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,5 | [- 0,0247 ; 1,0247] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | - 0,5 | [- 1,0247 ; 0,0247] |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,4444 | [0,0753 ; 0,8134] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,4444 | [0,0624 ; 0,8263] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | - 0,5556 | [- 0,9375 ; - 0,1736] |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,5 | [- 0,7887 ; - 0,2113] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,5 | [0,2113 ; 0,7887] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.708 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0214 | [- 0,1846 ; 0,2274] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,3 | [- 1,0373 ; 0,4373] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0151 | [- 0,2409 ; 0,2107] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,4167 | [- 1,1231 ; 0,2897] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,25 | [- 0,0870 ; 0,5870] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.709 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3214 | [- 1,0606 ; 0,4178] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1818 | [- 0,3528 ; - 0,0108] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,6667 | [0,0007 ; 1,3326] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.710 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0064 | [- 0,2313 ; 0,2185] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,3391 ; 0,2557] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0890 ; 0,2556] |
| 92 | | autre | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.711 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions sportives – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0833 | [- 0,0923 ; 0,2589] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1395 ; 0,3895] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.712 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions de divertissements – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0052 | [- 0,1960 ; 0,1856] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1429 | [0,0072 ; 0,2786] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0109 | [- 0,2930 ; 0,2712] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,2157 | [- 0,8106 ; 0,3792] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1176 | [- 0,0472 ; 0,2824] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,1176 | [- 0,0444 ; 0,2796] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2157 | [- 0,8106 ; 0,3792] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.713 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1481 | [0,0076 ; 0,2886] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [- 0,2943 ; 0,9609] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | [- 1,0686 ; 1,0686] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.714 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0238 | [- 0,1663 ; 0,2139] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 1,0686 ; 0,4020] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,7897 ; 0,6231] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,05 | [- 0,4682 ; 0,5682] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.715 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions divertissements – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3571 | [- 1,0939; 0,3797] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1333 | [- 0,6636 ; 0,9302] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.716 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0066 | [- 0,2153 ; 0,2021] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0301 ; 0,3271] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0055 | [- 0,2135 ; 0,2025] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,0714 | [- 0,0773 ; 0,2201] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1176 | [- 0,0465 ; 0,2817] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,1176 | [- 0,0472 ; 0,2824] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,1176 | [- 0,0444 ; 0,2796] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2157 | [- 0,8106 ; 0,3792] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.717 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1852 | [0,0315 ; 0,3389] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,0769 | [- 0,0841 ; 0,2379] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | | |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.718 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0923 | [- 0,5102 ; 0,3256] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,3077 | [0,0311 ; 0,5842] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0333 | [- 0,4843 ; 0,4177] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,3 | [- 0,0278 ; 0,6278] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0969 | [- 0,4779 ; 0,2841] |
| 32 | <i>morena</i> | <i>amarela</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 38 | | <i>branca</i> | 0,1 | [- 0,1114 ; 0,3114] |
| 39 | | <i>parda</i> | - 0,025 | [- 0,3442 ; 0,2942] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.719 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,4 | [0,0548 ; 0,7452] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,4 | [0,0495 ; 0,7504] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,3333 | [- 0,0290 ; 0,6956] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,3636 | [- 0,6868 ; - 0,0404] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,3636 | [0,0404 ; 0,6868] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.720 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2109 ; 0,1871] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [0,0277 ; 0,3057] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,0417 | [- 0,0427 ; 0,1261] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0037 | [- 0,1252 ; 0,1178] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,0427 ; 0,1261] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.721 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0303 ; 0,3269] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0454 | [- 0,1377 ; 0,0469] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,0454 | [- 0,0469 ; 0,1377] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.722 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0256 | [- 0,4121 ; 0,3609] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,5011 ; 0,4177] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0393 ; 0,6273] |
| 92 | | autre | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.723 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les novelas – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,0122 ; 0,7622] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0298 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.724 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.725 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Contacto)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | <i>parda</i> | <i>indígena</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.726 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,002 | [- 0,1249 ; 0,1209] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0625 | [- 0,0248 ; 0,1498] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,0626 ; 0,3960] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,1666 | [- 0,7988 ; 0,4656] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,8333 | [-1,0701 ; -. 0,5965] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | 0,1667 | [- 0,0701 ; 0,4035] |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.727 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et télévision – préférer regarder les émissions culturelles – première reclassification – DMISP_2 (Material)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0645 | [- 0,0256 ; 0,1546] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,3333 | [- 1,5043 ; 0,8377] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 1 | sans objet |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,3333 |
| 44 - 46 | 46 | <i>indígena</i> | | - 1 | sans objet |
| 44 - 47 | 47 | <i>cafuza</i> | | 0 | sans objet |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.728 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006– première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0027 | [- 0,1378 ; 0,1432] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1712 ; 0,0284] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,011 | [- 0,2711 ; 0,2931] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,1429 | [- 0,3450 ; 0,0592] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0979 | [- 0,5134 ; 0,7092] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,2354 | [- 0,4525 ; - 0,0183] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0925 | [- 0,4400 ; 0,2550] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,2354 | [- 0,4516 ; - 0,0192] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.729 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|----------|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0741 | [- 0,1777 ; 0,0295] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,1539 | [- 0,3720 ; 0,0642] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,3333 | [- 1,1994 ; 0,5328] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1904 | [- 0,8882 ; 0,5074] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.730 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0692 | [- 0,3179 ; 0,4563] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4833 ; 0,0217] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 26 | | <i>negra</i> | | |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | | |
| 32 | | <i>amarela</i> | | |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,3114 ; 0,1114] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,2942 ; 0,3442] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.731 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3 | [- 0,6229 ; 0,0229] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,3 | [- 0,6278 ; 0,0278] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0 | sans objet |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.732 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0006 | [- 0,0667 ; 0,0679] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,0423 | [- 0,0899 ; 0,0053] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0625 | [- 0,1865 ; 0,0615] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,9375 | [0,8085 ; 1,0665] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.733 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,0429 | [- 0,0912 ; 0,0054] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 1 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.734 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0071 | [- 0,1533 ; 0,1675] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,1 | [- 0,2119 ; 0,0119] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,125 | [- 0,2646 ; 0,0146] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0114 | [- 0,1892 ; 0,2120] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,2646 ; 0,0146] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.735 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1071 | [- 0,2268 ; 0,0126] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.736 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0192 | [- 0,3348 ; 0,3732] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 91 | | <i>parda</i> | | |
| 92 | | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.737 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.738 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0027 | [- 0,1378 ; 0,1432] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,0714 | [- 0,1712 ; 0,0284] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0055 | [- 0,2025 ; 0,2135] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,0744 | [- 0,2259 ; 0,0771] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,1568 | [- 0,4471 ; 0,7607] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,1765 | [- 0,3716 ; 0,0186] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1765 | [- 0,3683 ; 0,0153] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,1765 | [- 0,3708 ; 0,0178] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.739 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0741 | [- 0,1777 ; 0,0295] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,0769 | [- 0,2379 ; 0,0841] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0 | sans objet |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,3333 | [- 1,1994 ; 0,5328] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 0,9609 ; 0,2943] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,3333 | [- 1,0889 ; 0,4223] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.740 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0692 | [- 0,3179 ; 0,4563] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4833 ; 0,0217] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0111 | [- 0,2871 ; 0,3093] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,1 | [- 0,3146 ; 0,1146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0667 | [- 0,2049 ; 0,0715] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,0242 | [- 0,1987 ; 0,2471] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,0667 | [- 0,2049 ; 0,0715] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,3114 ; 0,1114] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,2942 ; 0,3442] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.741 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3 | [- 0,6229 ; 0,0229] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,3 | [- 0,6278 ; 0,0278] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,0909 | [- 0,1022 ; 0,2840] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,0909 | [- 0,2840 ; 0,1022] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.742 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0006 | [- 0,0667 ; 0,0679] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,0423 | [- 0,0899 ; 0,0053] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0625 | [- 0,1896 ; 0,0646] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,0625 | [- 0,1915 ; 0,0665] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,9375 | [0,8085 ; 1,0665] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.743 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,0429 | [- 0,0912 ; 0,0054] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 1 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.744 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0071 | [- 0,1533 ; 0,1675] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,1 | [- 0,2119 ; 0,0119] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,0417 | [- 0,1261 ; 0,0427] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0038 | [- 0,1178 ; 0,1254] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,1261 ; 0,0427] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.745 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1071 | [- 0,2268 ; 0,0126] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,0455 | [- 0,0469 ; 0,1379] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,0455 | [- 0,1379 ; 0,0469] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.746 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0192 | [- 0,3348 ; 0,3732] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,2308 | [- 0,4854 ; 0,0238] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,2557 ; 0,3391] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,0833 | [- 0,2556 ; 0,0890] |
| 92 | | autre | - 0,0833 | [- 0,2589 ; 0,0923] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.747 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,25 | [- 0,5251 ; 0,0251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3895 ; 0,1395] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.748 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0172 | [- 0,2529 ; 0,2873] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,4643 | [- 0,6577 ; - 0,2709] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0328 | [- 0,3613 ; 0,4269] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,4286 | [- 0,7143 ; - 0,1429] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,2549 | [- 0,3695 ; 0,8793] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,4118 | [- 0,6636 ; - 0,1600] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0168 | [- 0,4434 ; 0,4770] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,4118 | [- 0,6626 ; - 0,1610] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.749 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,4815 | [- 0,6792 ; - 0,2838] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,4614 | [- 0,7626 ; - 0,1601] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,2598 ; 0,6598] |
| 7 - 8 | 5 | | | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,6667 | [- 1,5328 ; 0,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,2381 | [- 0,9996 ; 0,5234] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,6667 | [- 1,4223 ; 0,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.750 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,1846 | [- 0,2000 ; 0,5692] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,6154 | [- 0,9069 ; - 0,3239] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,6154 | [- 0,9094 ; - 0,3214] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0222 | [- 0,3736 ; 0,4180] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,2 | [- 0,4861 ; 0,0861] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,5333 | [- 0,8096 ; - 0,2570] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,194 | [- 0,1900 ; 0,5780] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,5333 | [-.8096 ; - 0,2570] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.751 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,8 | [- 1,0818 ; - 0,5182] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,8 | [- 1,0861 ; - 0,5139] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,2222 | [- 0,5417 ; 0,0973] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,7273 | [0,4281 ; 1,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,7273 | [- 1,0265 ; - 0,4281] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.752 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0032 | [- 0,1363 ; 0,1427] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,2254 | [- 0,3243 ; - 0,1265] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0715 | [- 0,2685 ; 0,4115] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0159 | [- 0,2356 ; 0,2674] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0952 | [- 0,2280 ; 0,0376] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,0952 | [- 0,2288 ; 0,0384] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0536 | [- 0,2739 ; 0,1667] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,125 | [- 0,3012 ; 0,0512] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,875 | [0,6988 ; 1,0512] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.753 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,2286 | [- 0,3287 ; - 0,1285] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0556 | [- 0,4547 ; 0,3435] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,1667 | [- 0,5265 ; 0,1931] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 0,1667 | [- 0,5578 ; 0,2244] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 | [- 0,3445 ; 0,1223] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,0714 | [- 0,2201 ; 0,0773] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,9286 | [0,7799 ; 1,0773] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.754 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0357 | [- 0,2271 ; 0,2985] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,5 | [- 0,6864 ; - 0,3136] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,4167 | [- 0,6249 ; - 0,2085] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0379 | [- 0,2569 ; 0,3327] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,4167 | [- 0,6249 ; - 0,2085] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3895 ; 0,1395] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.755 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5357 | [- 0,7288 ; - 0,3426] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,4546 | [0,2338 ; 0,6754] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,4546 | [- 0,6754 ; - 0,2338] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,2377 ; 0,6377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.756 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0513 | [- 0,3451 ; 0,4477] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,6154 | [- 0,9094 ; - 0,3214] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,5011 ; 0,4177] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0393 ; 0,6273] |
| 92 | | autre | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.757 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,6667 | [- 0,9662 ; - 0,3672] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,0122 ; 0,7622] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.758 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0106 | [- 0,2351 ; 0,2563] |
| 2 | | <i>parda</i> | - 0,2857 | [- 0,4609 ; - 0,1105] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,022 | [- 0,3404 ; 0,3844] |
| 5 | | <i>negra</i> | - 0,2857 | [- 0,5465 ; - 0,0249] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,3946 ; 0,1446] |
| 7 | | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,4015 ; 0,1515] |
| 8 | | <i>negra</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |
| 12 | | <i>branca</i> | 0,2549 | [- 0,3695 ; 0,8793] |
| 13 | <i>morena</i> | <i>preta</i> | 0,0882 | [- 0,6991 ; 0,8755] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,1261 | [- 0,5581 ; 0,3059] |
| 15 | | <i>mulata</i> | - 0,4118 | [- 0,6626 ; - 0,1610] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.759 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,2963 | [- 0,4769 ; - 0,1157] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,3077 | [- 0,5866 ; - 0,0288] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,2 | [- 0,2598 ; 0,6598] |
| 7 - 8 | 5 | <i>parda</i> | | 0,2 | [- 0,2967 ; 0,6967] |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | - 0,1667 | [- 1,5866 ; 1,2532] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,381 | [- 1,1219 ; 0,3599] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | - 0,6667 | [- 1,4223 ; 0,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.760 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,1615 | [- 0,2550 ; 0,5780] |
| 22 | | <i>parda</i> | - 0,5385 | [- 0,8372 ; - 0,2398] |
| 23 | | <i>amarela</i> | - 0,5385 | [- 0,8397 ; - 0,2372] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0,0111 | [- 0,2871 ; 0,3093] |
| 26 | | <i>negra</i> | - 0,1 | [- 0,3146 ; 0,1146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | 0,1697 | [- 0,2307 ; 0,5701] |
| 32 | | <i>amarela</i> | - 0,4667 | [- 0,7430 ; - 0,1904] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1 | [- 0,3114 ; 0,1114] |
| 39 | | <i>parda</i> | 0,025 | [- 0,2942 ; 0,3442] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.761 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,7 | [- 1,0229 ; - 0,3771] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | - 0,7 | [- 1,0278 ; - 0,3722] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0,6364 | [0,3132 ; 0,9596] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | - 0,6364 | [- 0,9596 ; - 0,3132] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,125 | [- 0,1446 ; 0,3946] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.762 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,003 | [- 0,1333 ; 0,1393] |
| 42 | | <i>mulata</i> | - 0,2113 | [- 0,3080 ; - 0,1147] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0715 | [- 0,2685 ; 0,4115] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0159 | [- 0,2356 ; 0,2674] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | - 0,0952 | [- 0,2280 ; 0,0376] |
| 46 | | <i>indígena</i> | - 0,0952 | [- 0,2288 ; 0,0384] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0536 | [- 0,2739 ; 0,1667] |
| 50 | | <i>negra</i> | - 0,125 | [- 0,3012 ; 0,0512] |
| 51 | | <i>indígena</i> | 0,875 | [0,6988 ; 1,0512] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.763 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | - 0,2143 | [- 0,3121 ; - 0,1165] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,0556 | [- 0,4547 ; 0,3435] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | - 0,1667 | [- 0,5265 ; 0,1931] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | - 0,1667 | [- 0,5578 ; 0,2244] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | - 0,1111 | [- 0,3445 ; 0,1223] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | - 0,1111 | [- 0,3527 ; 0,1305] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | - 0,0714 | [- 0,2201 ; 0,0773] |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | 0,9286 | [0,7799 ; 1,0773] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.764 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0238 | [- 0,2264 ; 0,2740] |
| 70 | | <i>parda</i> | - 0,3333 | [- 0,5091 ; - 0,1575] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | - 0,2917 | [- 0,4836 ; - 0,0998] |
| 72 | | <i>parda</i> | 0,0265 | [- 0,2474 ; 0,3004] |
| 73 | | <i>preta</i> | - 0,2917 | [- 0,4836 ; - 0,0998] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | - 0,125 | [- 0,3895 ; 0,1395] |
| 80 | | <i>preta</i> | 0,075 | [- 0,3954 ; 0,5454] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.765 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,3571 | [- 0,5426 ; - 0,1716] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3182 | [0,1117 ; 0,5247] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | - 0,3182 | [- 0,5247 ; - 0,1117] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,2377 ; 0,6377] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.766 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0,0448 | [- 0,3657 ; 0,4553] |
| 84 | | <i>parda</i> | - 0,5385 | [- 0,8397 ; - 0,2372] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,0417 | [- 0,4260 ; 0,5094] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,0834 | [- 0,5801 ; 0,7469] |
| 92 | | autre | - 0,5833 | [- 0,8965 ; - 0,2700] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.767 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Lula lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,5833 | [- 0,8965 ; - 0,2700] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | - 0,625 | [- 1,0297 ; - 0,2203] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.768 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0106 | [- 0,2563 ; 0,2351] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,2857 | [0,1105 ; 0,4609] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0165 | [- 0,3466 ; 0,3136] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,2143 | [- 0,0226 ; 0,4512] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |
| 13 | | <i>preta</i> | 0,0588 | [- 0,0616 ; 0,1792] |
| 14 | | <i>parda</i> | - 0,0841 | [- 0,3829 ; 0,2147] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,0588 | [- 0,0611 ; 0,1787] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.769 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2963 | [0,1157 ; 0,4769] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | | | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | - 0,1429 | [- 0,4479 ; 0,1621] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.770 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0923 | [- 0,5102 ; 0,3256] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,3077 | [0,0311 ; 0,5842] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0727 | [- 0,4223 ; 0,2769] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.771 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,4 | [0,0548 ; 0,7452] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,4 | [0,0495 ; 0,7504] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.772 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0012 | [- 0,0941 ; 0,0917] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0845 | [0,0187 ; 0,1503] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1191 | [- 0,4468 ; 0,2086] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,0476 ; 0,1428] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0476 | [- 0,0488 ; 0,1440] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0476 | [- 0,0493 ; 0,1445] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.773 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0857 | [0,0189 ; 0,1524] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,1620 ; 0,4954] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,1667 | [- 0,1931 ; 0,5265] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,1667 | [- 0,2244 ; 0,5578] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.774 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,019 | [- 0,2544 ; 0,2164] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,2667 | [0,1018 ; 0,4316] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0151 | [- 0,2409 ; 0,2107] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,1667 | [0,0093 ; 0,3241] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.775 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,2857 | [0,1108 ; 0,4606] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1818 | [- 0,3528 ; - 0,0108] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1818 | [0,0108 ; 0,3528] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.776 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0256 | [- 0,4121 ; 0,3609] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,3077 | [0,0288 ; 0,5866] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,2346 ; 0,4846] |
| 91 | | <i>parda</i> | - 0,4167 | [- 1,0637 ; 0,2303] |
| 92 | | autre | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.777 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|----|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | - 0,5417 | [- 1,2118 ; 0,1284] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,125 | [- 0,1515 ; 0,4015] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.778 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0052 | [- 0,1960 ; 0,1856] |
| 2 | | <i>parda</i> | 0,1429 | [0,0072 ; 0,2786] |
| 4 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0109 | [- 0,2930 ; 0,2712] |
| 5 | | <i>negra</i> | 0,1429 | [- 0,0592 ; 0,3450] |
| 6 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |
| 7 | | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 8 | | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 12 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1568 | [- 0,7607 ; 0,4471] |
| 13 | | <i>preta</i> | - 0,3235 | [- 1,0945 ; 0,4475] |
| 14 | | <i>parda</i> | 0,0336 | [- 0,3011 ; 0,3683] |
| 15 | | <i>mulata</i> | 0,1765 | [- 0,0178 ; 0,3708] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.779 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Verde)

| F | A | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|---------|---|-------------------------------------------|---------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 1 - 2 | 1 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1481 | [0,0076 ; 0,2886] |
| 4 - 5 | 2 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1538 | [- 0,0642 ; 0,3718] |
| 6 - 8 | 4 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 7 - 8 | 5 | | | | |
| 12 - 13 | 7 | <i>branca</i> | <i>preta</i> | 0,3333 | [- 0,5328 ; 1,1994] |
| 12 - 14 | 8 | | <i>parda</i> | 0,1904 | [- 0,5074 ; 0,8882] |
| 12 - 15 | 9 | | <i>mulata</i> | 0,3333 | [- 0,4223 ; 1,0889] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.780 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0692 | [- 0,4563 ; 0,3179] |
| 22 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0217 ; 0,4833] |
| 23 | | <i>amarela</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 26 | | <i>negra</i> | | |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | - 0,0969 | [- 0,4779 ; 0,2841] |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2667 | [0,0218 ; 0,5116] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.781 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,3 | [- 0,0229 ; 0,6229] |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | 0,3 | [- 0,0278 ; 0,6278] |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,3636 | [- 0,6868 ; - 0,0404] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,3636 | [0,0404 ; 0,6868] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.782 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0012 | [- 0,0941 ; 0,0917] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0845 | [0,0187 ; 0,1503] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | - 0,1191 | [- 0,4468 ; 0,2086] |
| 44 | | <i>parda</i> | 0,0476 | [- 0,0476 ; 0,1428] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0476 | [- 0,0486 ; 0,1440] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0476 | [- 0,0493 ; 0,1445] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.783 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0857 | [0,0189 ; 0,1524] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1667 | [- 0,1620 ; 0,4954] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0,1667 | [- 0,1931 ; 0,5265] |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | 0,1667 | [- 0,2244 ; 0,5578] |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.784 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 69 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0119 | [- 0,2109 ; 0,1871] |
| 70 | | <i>parda</i> | 0,1667 | [0,0277 ; 0,3057] |
| 71 | <i>parda</i> | <i>branca</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 72 | | <i>parda</i> | - 0,0114 | [- 0,2120 ; 0,1892] |
| 73 | | <i>preta</i> | 0,125 | [- 0,0146 ; 0,2646] |
| 79 | <i>negra</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 80 | | <i>preta</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.785 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Verde)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------------|-----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 69 - 70 | 68 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,1786 | [0,0303 ; 0,3269] |
| 71 - 72 | 69 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1364 | [- 0,2886 ; 0,0158] |
| 72 - 73 | 71 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0,1364 | [- 0,0158 ; 0,2886] |
| 79 - 80 | 73 | <i>parda</i> | <i>preta</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.786 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|-----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0192 | [- 0,3732 ; 0,3348] |
| 84 | | <i>parda</i> | 0,2308 | [- 0,0238 ; 0,4854] |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,0417 | [- 0,5011 ; 0,4177] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0 | [- 0,6574 ; 0,6574] |
| 92 | | autre | 0,3333 | [0,0338 ; 0,6328] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.787 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Alckmin lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,0417 | [- 0,6856 ; 0,7690] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.788 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 21 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 22 | | <i>parda</i> | | |
| 23 | | <i>amarela</i> | | |
| 25 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | - 0,0111 | [- 0,3093 ; 0,2871] |
| 26 | | <i>negra</i> | 0,1 | [- 0,1146 ; 0,3146] |
| 28 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 29 | | <i>parda</i> | | |
| 30 | | <i>mulata</i> | | |
| 31 | | <i>negra</i> | | |
| 32 | | <i>amarela</i> | 0,2 | [- 0,0215 ; 0,4215] |
| 38 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 39 | | <i>parda</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.789 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_1 (Azul)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 21 - 22 | 22 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 21 - 23 | 23 | <i>branca</i> | <i>amarela</i> | | |
| 25 - 26 | 25 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 28 - 31 | 28 | <i>preta</i> | <i>negra</i> | - 0,2727 | [- 0,5719 ; 0,0265] |
| 29 - 31 | 31 | <i>parda</i> | | | |
| 30 - 31 | 33 | <i>mulata</i> | | | |
| 31 - 32 | 35 | <i>negra</i> | <i>amarela</i> | 0,2727 | [- 0,0265 ; 0,5719] |
| 38 - 39 | 38 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.790 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,0008 | [- 0,0778 ; 0,0762] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0563 | [0,0017 ; 0,1109] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 44 | | <i>parda</i> | | |
| 45 | | <i>cabocla</i> | | |
| 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.791 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0571 | [0,0018 ; 0,1124] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | | |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | | |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuzo</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.792 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification étendue | auto-déclaration – classification de l'IBGE | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 83 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | 0 | sans objet |
| 84 | | <i>parda</i> | | |
| 90 | <i>negra</i> | <i>preta</i> | - 0,125 | [- 0,5703 ; 0,3203] |
| 91 | | <i>parda</i> | 0,25 | [- 0,0200 ; 0,5200] |
| 92 | | autre | 0,25 | [- 0,0251 ; 0,5251] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.793 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté pour Heloisa Helena lors du premier tour des élections présidentielles de 2006 – seconde reclassification – DMISP_1 (*Azul*)

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 83 - 84 | 74 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 90 - 91 | 78 | <i>preta</i> | <i>parda</i> | 0,375 | [- 0,0122 ; 0,7622] |
| 90 - 92 | 79 | <i>preta</i> | autre | 0,375 | [- 0,0297 ; 0,7797] |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.794 : Différence de proportion selon les termes des frontières de reclassification et pratiques politiques – avoir voté nul lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | auto-déclaration – classification libre | auto-déclaration – classification étendue | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
|----------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 41 | <i>branca</i> | <i>branca</i> | - 0,001 | [- 0,0865 ; 0,0845] |
| 42 | | <i>mulata</i> | 0,0704 | [0,0098 ; 0,1309] |
| 43 | <i>morena</i> | <i>branca</i> | 0,0476 | [- 0,0481 ; 0,1433] |
| 44 | | <i>parda</i> | - 0,0635 | [- 0,2982 ; 0,1712] |
| 45 | | <i>cabocla</i> | 0,0476 | [- 0,0488 ; 0,1440] |
| 46 | | <i>indígena</i> | 0,0476 | [- 0,0493 ; 0,1445] |
| 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 48 | | sans réponse | | |
| 49 | <i>parda</i> | <i>parda</i> | 0 | sans objet |
| 50 | | <i>negra</i> | | |
| 51 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Tableau A.6.795 : Différence de proportion selon les termes des arbitrages de reclassification et pratiques politiques – avoir voté nul lors du second tour des élections présidentielles de 2006 – première reclassification – DMISP_2

| <i>F</i> | <i>A</i> | auto-déclaration – classification étendue | | | |
|----------|----------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|
| | | terme 1 | terme 2 | différence de proportion | intervalle de confiance (95 %) |
| 41 - 42 | 39 | <i>branca</i> | <i>mulata</i> | 0,0714 | [0,0100 ; 0,1328] |
| 43 - 44 | 40 | <i>branca</i> | <i>parda</i> | - 0,1111 | [- 0,3374 ; 0,1152] |
| 43 - 45 | 41 | | <i>cabocla</i> | 0 | sans objet |
| 43 - 46 | 42 | | <i>indígena</i> | | |
| 43 - 47 | 43 | | <i>cafuza</i> | | |
| 43 - 48 | 44 | | sans réponse | | |
| 44 - 45 | 45 | <i>parda</i> | <i>cabocla</i> | 0,1111 | [- 0,1223 ; 0,3445] |
| 44 - 46 | 46 | | <i>indígena</i> | 0,1111 | [- 0,1305 ; 0,3527] |
| 44 - 47 | 47 | | <i>cafuza</i> | | |
| 44 - 48 | 48 | | sans réponse | | |
| 49 - 50 | 55 | <i>parda</i> | <i>negra</i> | 0 | sans objet |
| 49 - 51 | 56 | | <i>indígena</i> | | |

NB : intervalles de confiance (95 %) calculés selon T. E. Wonnacott / R. J. Wonnacott (1977), tenant compte de la taille de l'échantillon pour le t de Student.

Annexes au chapitre 7

Annexe 7.1 : Résultats des estimations de l'équation des déterminants de la couleur de peau auto-déclarée (classification libre – version 1)

Tableau A.7.1 : Coefficients et écarts-types pour la variable de contrainte chromatique selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - contrainte chromatique | | | | | | | | | |
|-----------|--|-------------------------------------------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-----------|--------------|-------------|-----|--|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -1,75 | 0,52 | -0,57 | 0,29 | -2,04 | 0,39 | -0,52 | 0,26 | 5% | |
| html | | -2,81 | 1,2 | -1,93 | 0,94 | -3,84 | 0,94 | -0,81 | 0,54 | 10% | |
| ral | | -1,75 | 0,64 | -0,21 | 0,13 | -1,32 | 0,39 | -0,2 | 0,12 | 15% | |
| chroma | | -1,4 | 0,38 | -0,91 | 0,24 | -1,48 | 0,29 | -0,56 | 0,21 | | |
| web | | -1,1 | 0,82 | -1,35 | 0,48 | -3,16 | 0,63 | -0,75 | 0,43 | | |
| pant | | -0,87 | 0,29 | -0,52 | 0,18 | -1,18 | 0,23 | -0,37 | 0,16 | | |
| logc | | -1,78 | 0,4 | -0,68 | 0,29 | -1,65 | 0,35 | -0,68 | 0,26 | | |

Tableau A.7.2 : Coefficients et écarts-types pour la variable 'pyramide' selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - pyramide | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----|--|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,12 | 0,86 | 0,96 | 0,43 | 1,07 | 0,53 | 0,46 | 0,42 | 5% | |
| html | | 0,18 | 0,84 | 0,95 | 0,42 | 1,05 | 0,51 | 0,39 | 0,41 | 10% | |
| ral | | 0,17 | 0,91 | 0,78 | 0,41 | 0,64 | 0,47 | 0,35 | 0,4 | 15% | |
| chroma | | -0,01 | 0,84 | 1,07 | 0,47 | 0,89 | 0,52 | 0,45 | 0,45 | | |
| web | | 0,32 | 0,71 | 1,17 | 0,47 | 1,11 | 0,52 | 0,61 | 0,44 | | |
| pant | | 0,14 | 0,84 | 1,1 | 0,47 | 0,98 | 0,52 | 0,57 | 0,44 | | |
| logc | | 0,37 | 0,86 | 1,07 | 0,45 | 1,09 | 0,51 | 0,6 | 0,44 | | |

Tableau A.7.3 : Coefficients et écarts-types pour l'éducation (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - éducation | | | | | | | | | |
|-----------|--|------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--------------|-------------|-----|--|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,16 | 0,23 | 0,05 | 0,11 | 0,07 | 0,16 | -0,14 | 0,09 | 5% | |
| html | | 0,11 | 0,24 | -0,001 | 0,11 | -0,03 | 0,16 | -0,18 | 0,1 | 10% | |
| ral | | 0,07 | 0,23 | 0,04 | 0,11 | 0,13 | 0,15 | -0,14 | 0,09 | 15% | |
| chroma | | 0,21 | 0,25 | 0,07 | 0,11 | 0,12 | 0,15 | -0,11 | 0,1 | | |
| web | | 0,15 | 0,2 | 0,05 | 0,11 | 0,06 | 0,15 | -0,14 | 0,09 | | |
| pant | | 0,23 | 0,24 | 0,05 | 0,11 | 0,07 | 0,16 | -0,14 | 0,09 | | |
| logc | | 0,03 | 0,23 | 0,04 | 0,11 | 0,03 | 0,15 | -0,16 | 0,1 | | |

Tableau A.7.4 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'avoir tenté le concours d'entrée pour l'université publique ou privée selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - concours | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 2,26 | 1,35 | 1,41 | 0,92 | 2,51 | 1,06 | 0,06 | 1,1 | | 5% |
| html | | 1,76 | 1,21 | 1,36 | 0,92 | 1,77 | 0,96 | -0,1 | 1,09 | | 10% |
| ral | | 1,92 | 1,32 | 1,08 | 0,92 | 2 | 0,99 | 0,03 | 1,08 | | 15% |
| chroma | | 2,23 | 1,28 | 1,52 | 0,92 | 2,43 | 0,98 | 0,05 | 1,09 | | |
| web | | 1,72 | 1,17 | 1,27 | 0,88 | 2,43 | 1,02 | -0,005 | 1,08 | | |
| pant | | 2,05 | 1,3 | 1,43 | 0,93 | 2,44 | 1,05 | 0,14 | 1,09 | | |
| logc | | 1,98 | 1,35 | 1,17 | 0,89 | 2,15 | 0,97 | -0,02 | 1,1 | | |

Tableau A.7.5 : Coefficients et écarts-types pour la présence d'une tierce personne selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - tiers | | | | | | | | | |
|-----------|--|--------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -0,22 | 0,24 | 1,22 | 0,55 | -0,21 | 0,24 | -0,002 | 0,16 | | 5% |
| html | | 1,38 | 1,03 | 1,23 | 0,54 | -0,11 | 0,2 | 0,1 | 0,15 | | 10% |
| ral | | -0,09 | 0,24 | 1,33 | 0,55 | -0,04 | 0,23 | 0,005 | 0,16 | | 15% |
| chroma | | -0,25 | 0,37 | 1,37 | 0,56 | -0,14 | 0,28 | -0,04 | 0,16 | | |
| web | | -0,02 | 0,23 | 1,27 | 0,55 | -0,12 | 0,22 | -0,004 | 0,16 | | |
| pant | | 1,71 | 1,09 | 1,52 | 0,56 | -0,07 | 0,2 | 0,02 | 0,16 | | |
| logc | | -0,45 | 0,25 | 1,08 | 0,55 | -0,24 | 0,26 | -0,09 | 0,16 | | |

Tableau A.7.6 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'apprécier le carnaval selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - carnaval | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 1,63 | 1,22 | 0,02 | 0,56 | -0,24 | 0,7 | 0,19 | 0,51 | | 5% |
| html | | 1,64 | 1,19 | 0,14 | 0,56 | -0,13 | 0,66 | 0,37 | 0,52 | | 10% |
| ral | | 2,22 | 1,29 | 0,06 | 0,55 | 0,06 | 0,64 | 0,21 | 0,51 | | 15% |
| chroma | | 1,79 | 1,26 | 0,14 | 0,58 | -0,02 | 0,66 | 0,35 | 0,53 | | |
| web | | 1,28 | 1,14 | -0,16 | 0,56 | -0,22 | 0,67 | 0,03 | 0,51 | | |
| pant | | 1,46 | 1,22 | -0,19 | 0,57 | -0,49 | 0,68 | 0,05 | 0,51 | | |
| logc | | 1,6 | 1,22 | 0,09 | 0,56 | -0,08 | 0,66 | 0,31 | 0,52 | | |

Tableau A.7.7 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'être une femme selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - femme | | | | | | | | | |
|-----------|--|--------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|------------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -0,15 | 1,53 | 0,1 | 0,71 | 0,43 | 0,94 | -0,42 | 0,68 | | 5% |
| html | | -1,01 | 1,48 | 0,14 | 0,72 | 0,01 | 0,85 | -0,35 | 0,69 | | 10% |
| ral | | -0,49 | 1,92 | 0,36 | 0,75 | 1,37 | 0,9 | -0,11 | 0,74 | | 15% |
| chroma | | 0,57 | 1,59 | 0,66 | 0,76 | 1,21 | 0,9 | -0,12 | 0,71 | | |
| web | | -0,28 | 1,4 | 0,34 | 0,72 | 0,81 | 0,91 | -0,4 | 0,69 | | |
| pant | | -0,09 | 1,51 | 0,36 | 0,74 | 0,93 | 0,91 | -0,27 | 0,7 | | |
| logc | | -0,28 | 1,69 | 0,27 | 0,71 | 0,8 | 0,87 | -0,22 | 0,7 | | |

Tableau A.7.8 : Coefficients et écarts-types pour l'âge (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 1)

| | | classification libre 1 - âge | | | | | | | | | |
|-----------|--|------------------------------|-----------|-------------|-----------|--------------|-------------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,01 | 0,07 | -0,01 | 0,04 | -0,11 | 0,06 | -0,02 | 0,04 | | 5% |
| html | | 0,03 | 0,08 | -0,02 | 0,05 | -0,1 | 0,06 | -0,02 | 0,04 | | 10% |
| ral | | -0,05 | 0,09 | -0,0005 | 0,04 | -0,05 | 0,05 | -0,01 | 0,04 | | 15% |
| chroma | | 0,02 | 0,08 | -0,03 | 0,05 | -0,09 | 0,06 | -0,02 | 0,04 | | |
| web | | 0,06 | 0,06 | -0,03 | 0,04 | -0,1 | 0,06 | -0,02 | 0,04 | | |
| pant | | 0,03 | 0,07 | -0,03 | 0,04 | -0,11 | 0,06 | -0,03 | 0,04 | | |
| logc | | -0,06 | 0,08 | -0,01 | 0,04 | -0,1 | 0,06 | -0,04 | 0,04 | | |

Annexe 7.2 : Résultats des estimations de l'équation des déterminants de la couleur de peau auto-déclarée (classification libre – version 2)

Tableau A.7.9 : Coefficients et écarts-types pour la variable de contrainte chromatique selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - contrainte chromatique | | | | | | | | | |
|-----------|--|-------------------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-----------|--------------|-------------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -1,7 | 0,52 | -0,55 | 0,29 | -1,79 | 0,35 | -0,52 | 0,26 | | 5% |
| html | | -2,42 | 1,07 | -1,6 | 0,91 | -3,25 | 0,87 | -0,94 | 0,72 | | 10% |
| ral | | -1,27 | 0,57 | -0,24 | 0,13 | -0,75 | 0,22 | -0,19 | 0,11 | | 15% |
| chroma | | -1,16 | 0,34 | -0,82 | 0,23 | -1,13 | 0,24 | -0,68 | 0,21 | | |
| web | | -1,06 | 0,77 | -1,31 | 0,47 | -2,65 | 0,56 | -0,97 | 0,44 | | |
| pant | | -0,96 | 0,33 | -0,52 | 0,17 | -0,93 | 0,19 | -0,39 | 0,16 | | |
| logc | | -1,49 | 0,36 | -0,68 | 0,28 | -1,31 | 0,3 | -0,7 | 0,26 | | |

Tableau A.7.10 : Coefficients et écarts-types pour la variable 'pyramide' selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - pyramide | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,21 | 0,88 | 1,17 | 0,46 | 1,3 | 0,53 | 0,69 | 0,44 | | 5% |
| html | | 0,12 | 0,81 | 1,08 | 0,45 | 1,16 | 0,5 | 0,59 | 0,44 | | 10% |
| ral | | 0,28 | 0,95 | 0,93 | 0,44 | 0,84 | 0,47 | 0,52 | 0,43 | | 15% |
| chroma | | 0,14 | 0,84 | 1,26 | 0,52 | 1,14 | 0,53 | 0,74 | 0,5 | | |
| web | | 0,36 | 0,74 | 1,35 | 0,49 | 1,33 | 0,52 | 0,85 | 0,46 | | |
| pant | | 0,1 | 0,87 | 1,27 | 0,49 | 1,19 | 0,51 | 0,78 | 0,47 | | |
| logc | | 0,33 | 0,89 | 1,26 | 0,48 | 1,21 | 0,52 | 0,81 | 0,47 | | |

Tableau A.7.11 : Coefficients et écarts-types pour l'éducation (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - éducation | | | | | | | | | |
|-----------|--|------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--------------|------------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,16 | 0,23 | 0,06 | 0,12 | 0,04 | 0,15 | -0,17 | 0,1 | | 5% |
| html | | 0,13 | 0,25 | 0,001 | 0,12 | -0,07 | 0,14 | -0,2 | 0,1 | | 10% |
| ral | | 0,02 | 0,23 | 0,06 | 0,12 | 0,09 | 0,14 | -0,16 | 0,1 | | 15% |
| chroma | | 0,16 | 0,23 | 0,07 | 0,12 | 0,07 | 0,14 | -0,13 | 0,1 | | |
| web | | 0,14 | 0,21 | 0,06 | 0,12 | 0,04 | 0,15 | -0,16 | 0,1 | | |
| pant | | 0,2 | 0,24 | 0,05 | 0,12 | 0,05 | 0,15 | -0,16 | 0,1 | | |
| logc | | 0,01 | 0,25 | 0,05 | 0,12 | -0,002 | 0,14 | -0,17 | 0,1 | | |

Tableau A.7.12 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'avoir tenté le concours d'entrée pour l'université publique ou privée selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - concours | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 2,54 | 1,39 | 2,05 | 1,04 | 2,8 | 1,09 | 1,1 | 1,1 | | 5% |
| html | | 1,81 | 1,22 | 1,76 | 0,98 | 1,99 | 0,99 | 0,86 | 1,02 | | 10% |
| ral | | 2,43 | 1,36 | 1,76 | 1,04 | 2,27 | 1,06 | 1,06 | 1,08 | | 15% |
| chroma | | 2,29 | 1,27 | 1,96 | 0,99 | 2,4 | 0,98 | 1,1 | 1,05 | | |
| web | | 2,05 | 1,23 | 1,76 | 0,97 | 2,51 | 1,02 | 0,97 | 1,04 | | |
| pant | | 2,17 | 1,33 | 1,96 | 1,02 | 2,5 | 0,51 | 1,17 | 1,06 | | |
| logc | | 2,1 | 1,31 | 1,67 | 0,96 | 2,17 | 0,97 | 0,89 | 1,03 | | |

Tableau A.7.13 : Coefficients et écarts-types pour la présence d'une tierce personne selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - tiers | | | | | | | | | |
|-----------|--|--------------------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------------|-------------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -0,28 | 0,24 | 1,05 | 0,56 | -0,2 | 0,27 | -0,14 | 0,15 | | 5% |
| html | | -0,12 | 0,23 | 0,95 | 0,56 | -0,12 | 0,23 | -0,12 | 0,15 | | 10% |
| ral | | -0,12 | 0,24 | 1,06 | 0,56 | 0,003 | 0,31 | -0,13 | 0,14 | | 15% |
| chroma | | -0,33 | 0,28 | 0,98 | 0,56 | -0,12 | 0,33 | -0,21 | 0,16 | | |
| web | | -0,07 | 0,23 | 1,01 | 0,55 | -0,08 | 0,26 | -0,14 | 0,14 | | |
| pant | | -0,08 | 0,24 | 1,13 | 0,56 | -0,05 | 0,24 | -0,12 | 0,14 | | |
| logc | | -0,4 | 0,25 | 0,85 | 0,56 | -0,2 | 0,31 | -0,22 | 0,15 | | |

Tableau A.7.14 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'apprécier le carnaval selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - carnaval | | | | | | | | | |
|-----------|--|-----------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 1,39 | 1,23 | -0,43 | 0,58 | -0,35 | 0,67 | -0,22 | 0,53 | | 5% |
| html | | 1,52 | 1,19 | -0,29 | 0,59 | -0,23 | 0,64 | -0,03 | 0,53 | | 10% |
| ral | | 1,73 | 1,26 | -0,41 | 0,58 | -0,15 | 0,61 | -0,22 | 0,53 | | 15% |
| chroma | | 1,59 | 1,22 | -0,31 | 0,61 | -0,17 | 0,63 | -0,005 | 0,55 | | |
| web | | 1,13 | 1,15 | -0,59 | 0,59 | -0,35 | 0,64 | -0,37 | 0,53 | | |
| pant | | 1,37 | 1,3 | -0,68 | 0,6 | -0,64 | 0,65 | -0,4 | 0,53 | | |
| logc | | 1,55 | 1,3 | -0,32 | 0,58 | -0,22 | 0,63 | -0,08 | 0,54 | | |

Tableau A.7.15 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'être une femme selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - femme | | | | | | | | | |
|-----------|--|--------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -0,73 | 1,51 | -0,05 | 0,76 | 0,04 | 0,9 | -0,61 | 0,69 | | 5% |
| html | | -0,94 | 1,39 | 0,01 | 0,76 | -0,27 | 0,83 | -0,48 | 0,7 | | 10% |
| ral | | -0,91 | 1,84 | 0,3 | 0,78 | 0,79 | 0,83 | -0,31 | 0,73 | | 15% |
| chroma | | -0,33 | 1,54 | 0,45 | 0,79 | 0,54 | 0,84 | -0,2 | 0,74 | | |
| web | | -0,64 | 1,38 | 0,11 | 0,76 | 0,23 | 0,86 | -0,53 | 0,7 | | |
| pant | | -0,53 | 1,67 | 0,24 | 0,78 | 0,39 | 0,86 | -0,43 | 0,71 | | |
| logc | | -0,81 | 1,64 | 0,12 | 0,75 | 0,35 | 0,82 | -0,35 | 0,72 | | |

Tableau A.7.16 : Coefficients et écarts-types pour l'âge (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification libre – version 2)

| | | classification libre 2 - âge | | | | | | | | |
|-----------|--|------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----|
| | | REF = branca | | | | | | | | |
| | | preta | | parda | | negra | | morena | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | |
| rgb | | 0,02 | 0,07 | -0,01 | 0,04 | -0,11 | 0,06 | -0,01 | 0,04 | 5% |
| html | | 0,05 | 0,07 | -0,01 | 0,05 | -0,09 | 0,06 | -0,01 | 0,04 | 10% |
| ral | | -0,04 | 0,09 | 0,001 | 0,04 | -0,04 | 0,05 | -0,001 | 0,04 | 15% |
| chroma | | 0,03 | 0,07 | -0,02 | 0,05 | -0,07 | 0,05 | -0,02 | 0,04 | |
| web | | 0,07 | 0,06 | -0,03 | 0,04 | -0,1 | 0,6 | -0,02 | 0,04 | |
| pant | | 0,03 | 0,07 | -0,03 | 0,05 | -0,1 | 0,06 | -0,02 | 0,04 | |
| logc | | -0,06 | 0,09 | -0,01 | 0,05 | -0,1 | 0,06 | -0,03 | 0,04 | |

Annexe 7.3 : Résultats des estimations de l'équation des déterminants de la couleur de peau auto-déclarée (classification de l'IBGE)

Tableau A.7.17 : Coefficients et écarts-types pour la variable de contrainte chromatique selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| | | classification de l'IBGE - contrainte chromatique | | | | | | |
|-----------|--|---------------------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----|
| | | REF = branca | | | | | | |
| | | preta | | indígena | | parda | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | |
| rgb | | -2,19 | 0,41 | -0,94 | 0,41 | -0,71 | 0,24 | 5% |
| html | | -2,88 | 0,7 | -0,44 | 0,52 | -1,15 | 0,62 | 10% |
| ral | | -1,31 | 0,4 | -0,51 | 0,22 | -0,19 | 0,1 | 15% |
| chroma | | -1,32 | 0,25 | -0,82 | 0,33 | -0,78 | 0,2 | |
| web | | -2,31 | 0,51 | -1,04 | 0,65 | -1,04 | 0,37 | |
| pant | | -1,12 | 0,21 | -0,5 | 0,27 | -0,59 | 0,16 | |
| logc | | -1,89 | 0,37 | -1,18 | 0,44 | -0,92 | 0,26 | |

Tableau A.7.18 : Coefficients et écarts-types pour la variable 'pyramide' selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| | | classification de l'IBGE - pyramide | | | | | | |
|-----------|--|-------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----|
| | | REF = branca | | | | | | |
| | | preta | | indígena | | parda | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | |
| rgb | | 1,17 | 0,51 | 1,48 | 0,67 | 0,61 | 0,38 | 5% |
| html | | 1,04 | 0,45 | 1,18 | 0,62 | 0,5 | 0,35 | 10% |
| ral | | 0,91 | 0,44 | 1,37 | 0,68 | 0,39 | 0,35 | 15% |
| chroma | | 0,99 | 0,48 | 1,16 | 0,66 | 0,59 | 0,4 | |
| web | | 1,11 | 0,48 | 1,41 | 0,65 | 0,7 | 0,4 | |
| pant | | 1,09 | 0,51 | 1,37 | 0,65 | 0,72 | 0,42 | |
| logc | | 1,29 | 0,52 | 1,51 | 0,69 | 0,77 | 0,41 | |

Tableau A.7.19 : Coefficients et écarts-types pour l'éducation (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| | | classification de l'IBGE - éducation | | | | | | | |
|-----------|--|--------------------------------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | indígena | | parda | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | -0,16 | 0,13 | -0,22 | 0,17 | 0,01 | 0,09 | | 5% |
| html | | -0,2 | 0,12 | -0,22 | 0,17 | -0,01 | 0,09 | | 10% |
| ral | | -0,12 | 0,12 | -0,29 | 0,18 | 0,01 | 0,09 | | 15% |
| chroma | | -0,08 | 0,12 | -0,15 | 0,18 | 0,06 | 0,09 | | |
| web | | -0,07 | 0,11 | -0,2 | 0,17 | 0,02 | 0,08 | | |
| pant | | -0,1 | 0,12 | -0,19 | 0,17 | 0,02 | 0,09 | | |
| logc | | -0,2 | 0,14 | -0,25 | 0,19 | 0,03 | 0,09 | | |

Tableau A.7.20 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'avoir tenté le concours d'entrée à l'université publique ou privée selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| | | classification de l'IBGE - concours | | | | | | | |
|-----------|--|-------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | indígena | | parda | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 3,17 | 1,25 | 2,42 | 1,27 | 1,32 | 0,91 | | 5% |
| html | | 1,79 | 1,02 | 1,88 | 1,2 | 0,95 | 0,81 | | 10% |
| ral | | 2,28 | 1,08 | 2,86 | 1,26 | 1,09 | 0,87 | | 15% |
| chroma | | 2,41 | 1,07 | 2,49 | 1,23 | 1,28 | 0,86 | | |
| web | | 2,23 | 1,02 | 2,22 | 1,19 | 1,13 | 0,84 | | |
| pant | | 2,53 | 1,12 | 2,45 | 1,23 | 1,4 | 0,91 | | |
| logc | | 2,48 | 1,12 | 2,46 | 1,26 | 1,19 | 0,87 | | |

Tableau A.7.21 : Coefficients et écarts-types pour la présence d'une tierce personne selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| | | classification de l'IBGE - tiers | | | | | | | |
|-----------|--|----------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|--|-----|
| | | preta | | indígena | | parda | | | |
| | | REF = branca | | | | | | | |
| nuanciers | | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | | |
| rgb | | 0,4 | 0,74 | -1,29 | 0,96 | 0,35 | 0,47 | | 5% |
| html | | -0,04 | 0,65 | -1,13 | 0,88 | 0,2 | 0,45 | | 10% |
| ral | | 0,24 | 0,65 | -0,98 | 0,94 | 0,34 | 0,45 | | 15% |
| chroma | | 0,36 | 0,67 | -0,9 | 0,89 | 0,37 | 0,49 | | |
| web | | 0,35 | 0,62 | -1,05 | 0,88 | 0,3 | 0,45 | | |
| pant | | 0,31 | 0,67 | -0,9 | 0,89 | 0,43 | 0,48 | | |
| logc | | 0,38 | 0,7 | -1,05 | 0,91 | 0,23 | 0,48 | | |

Tableau A.7.22 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'apprécier le carnaval selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| classification de l'IBGE - carnaval | | | | | | |
|-------------------------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| REF = branca | | | | | | |
| | preta | | indígena | | parda | |
| nuanciers | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr |
| rgb | -0,62 | 0,72 | 0,48 | 0,91 | -0,34 | 0,46 |
| html | -0,01 | 0,65 | 0,77 | 0,93 | -0,14 | 0,44 |
| ral | 0,31 | 0,64 | 0,97 | 0,94 | -0,22 | 0,44 |
| chroma | 0,16 | 0,67 | 0,61 | 0,91 | -0,15 | 0,48 |
| web | -0,19 | 0,63 | 0,29 | 0,89 | -0,43 | 0,46 |
| pant | -0,41 | 0,67 | 0,27 | 0,9 | -0,54 | 0,47 |
| logc | -0,26 | 0,7 | 0,55 | 0,92 | -0,23 | 0,47 |

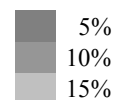


Tableau A.7.23 : Coefficients et écarts-types pour le fait d'être une femme selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| classification de l'IBGE - femme | | | | | | |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| REF = branca | | | | | | |
| | preta | | indígena | | parda | |
| nuanciers | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr |
| rgb | 1,41 | 1 | 0,62 | 1,1 | -0,2 | 0,62 |
| html | 0,43 | 0,81 | 0,65 | 1,07 | -0,34 | 0,6 |
| ral | 1,3 | 0,87 | 1,05 | 1,13 | -0,08 | 0,65 |
| chroma | 1,19 | 0,87 | 1,01 | 1,09 | 0,22 | 0,65 |
| web | 0,69 | 0,82 | 0,32 | 1,06 | -0,23 | 0,61 |
| pant | 1,25 | 0,9 | 0,64 | 1,1 | 0,09 | 0,66 |
| logc | 1,39 | 0,92 | 1 | 1,09 | 0,24 | 0,66 |

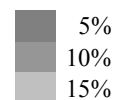
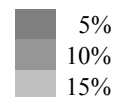


Tableau A.7.24 : Coefficients et écarts-types pour l'âge (en années) selon différents nuanciers (la variable dépendante est l'auto-déclaration selon la classification de l'IBGE)

| classification de l'IBGE - âge | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| REF = branca | | | | | | |
| | preta | | indígena | | parda | |
| nuanciers | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr | coeff. pmlr | s.e. pmlr |
| rgb | -0,12 | 0,05 | -0,19 | 0,11 | -0,04 | 0,03 |
| html | -0,08 | 0,05 | -0,14 | 0,1 | -0,03 | 0,03 |
| ral | -0,1 | 0,5 | -0,2 | 0,11 | -0,02 | 0,03 |
| chroma | -0,1 | 0,05 | -0,14 | 0,1 | -0,04 | 0,03 |
| web | -0,07 | 0,04 | -0,13 | 0,09 | -0,04 | 0,03 |
| pant | -0,1 | 0,05 | -0,13 | 0,09 | -0,06 | 0,03 |
| logc | -0,17 | 0,07 | -0,21 | 0,11 | -0,05 | 0,04 |



Annexe 7.4 : Questionner la frontière entre *branco* et *negro* (*pardo* + *preto*) – le cas de jumeaux

O SENADOR RENAN E O LOBISTA GONTIJO
Mais do que amizade, uma sociedade

TPM
Um novo remédio contra esse tormento

Editora ABRIL
edição 2011 - ano 40 - nº 22
6 de junho de 2007

www.veja.com.br

REXEMPLAR DE ASSINANTE & VENDA PROIBIDA

GÊMEOS IDÊNTICOS, ALEX E ALAN FORAM CONSIDERADOS PELO SISTEMA DE COTAS COMO BRANCO E NEGRO.
É MAIS UMA PROVA DE QUE

RAÇA NÃO EXISTE

Abril

Annexe 7.5 : Décomposition des inégalités de niveau d'éducation (en années) selon les catégories de couleurs de peau

| | | éducation (en années) inégalités globales : A(0,5) = 0,04089 et A(2) = 0,28030 | | | | | |
|---------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|-------------|---------|---------|
| | | WITHIN | | | BETWEEN | | |
| | | A(0,5) | A(2) | Ge(0) | A(0,5) | A(2) | Ge(0) |
| vraies' couleurs | Rgb | 0,04020 | 0,27066 | 0,10255 | 0,00073 | 0,01323 | 0,00098 |
| | Html | 0,03869 | 0,24443 | 0,10056 | 0,00229 | 0,04748 | 0,00267 |
| | Ral | 0,03928 | 0,25433 | 0,10112 | 0,00168 | 0,03483 | 0,00211 |
| | Chroma | 0,03801 | 0,23303 | 0,09944 | 0,00300 | 0,06164 | 0,00379 |
| | Web | NON CALCULE | | | NON CALCULE | | |
| | Pant | 0,03779 | 0,22688 | 0,09910 | 0,00322 | 0,06911 | 0,00413 |
| | Logc | 0,03907 | 0,24714 | 0,10097 | 0,00190 | 0,04405 | 0,00226 |
| auto-déclarations | libre | 0,03471 | 0,21805 | 0,09404 | 0,00641 | 0,07962 | 0,00918 |
| | étendue | 0,03361 | 0,21189 | 0,08837 | 0,00754 | 0,08681 | 0,01486 |
| | IBGE | 0,03976 | 0,26446 | 0,10170 | 0,00118 | 0,02154 | 0,00152 |
| alter-déclarations | alter1 | 0,03981 | 0,27085 | 0,10171 | 0,00113 | 0,01297 | 0,00151 |
| | alter2 | 0,03740 | 0,26205 | 0,09472 | 0,00363 | 0,02474 | 0,00850 |
| | alter3 | NON CALCULE | | | NON CALCULE | | |
| | alter4 | 0,03905 | 0,24188 | 0,10081 | 0,00191 | 0,05069 | 0,00241 |
| | alter5 | 0,04062 | 0,27308 | 0,10287 | 0,00029 | 0,00994 | 0,00035 |
| | alter6 | 0,04013 | 0,25859 | 0,10231 | 0,00080 | 0,02929 | 0,00092 |
| | alter7 | 0,03993 | 0,26490 | 0,10154 | 0,00101 | 0,02095 | 0,00168 |
| | alter8 | 0,03992 | 0,27298 | 0,10186 | 0,00101 | 0,01007 | 0,00137 |

NB : la mention 'non calculé' correspond au fait que nous n'avons pas pu aller au bout du calcul sous Stata (commande « ineqdec »). « A » correspond à l'indicateur d'Atkinson et « G » au coefficient de Gini.

Lecture : 'within' renvoie à une mesure à l'intérieur de chaque catégorie de couleur de peau et 'between' correspond à une mesure comparant les catégories les unes aux autres.

Choix rationnel, langage et représentations des inégalités et des discriminations. Une étude des déclarations de couleurs de peau dans le Brésil contemporain

Au Brésil les déclarations de couleurs de peau sont influencées par les caractéristiques socio-économiques des personnes. Pour appréhender ce phénomène, nous avons réalisé une enquête de terrain de neuf mois (2006-2007) dans deux entreprises de la ville de São Paulo. En liant économie et sociologie, nous identifions les motivations et mécanismes à l'œuvre lors d'une déclaration de couleur de peau, en appréhendant la mosaïque brésilienne des couleurs de peau dans sa globalité. Nous soulignons la fluidité de la définition des catégories et des processus de catégorisation. La *cor* [couleur] devient un concept en soi et nous décrivons une relation de dépendance chromatique. Nous explicitons des éléments entourant les déclarations et relevant de l'implicite, puis nous modélisons la construction de ces déclarations en termes de mobilité chromatique. Nous soulignons que la stabilité des déclarations selon différentes classifications masque une modification de la définition des catégories de couleurs de peau à travers un changement dans la distribution effective des variables socio-économiques au niveau individuel. Puis nous examinons la possibilité de disposer d'une équation de calcul racial afin d'instrumenter la variable « couleur de peau » dans les applications économétriques pour lesquelles un problème d'endogénéité se pose. Enfin nous questionnons l'objet appréhendé à travers les mesures d'inégalités et de discriminations car l'interaction entre les choix rationnels (les déclarations) et le langage (support des déclarations) souligne leur dimension de représentations plutôt que d'une description basée sur la matérialité physique des individus.

In Brazil skin colour declarations are influenced by individuals' socio-economic characteristics. To analyze this phenomenon I conducted a nine-months field research (2006-2007) in two enterprises located in São Paulo city. I link Economics and Sociology to identify the motivations and the mechanisms of skin colour declarations. The Brazilian skin colour mosaic is here taken as a whole. I underline the fluidity of the definitions of categories and of categorization processes. The *cor* [colour] becomes a concept per se and I describe a relation of chromatic dependency. I explain some elements which are linked to declarations and which are usually implicit. Then I built a chromatic mobility model to explain the construction of these declarations. I underline that the consistency of skin colour declarations given different classifications hides a modification of skin colour categories' definitions through a change in the effective distribution of individual's socio-economic variables. Then I study the possibility to have a racial calculus equation to instrument the variable "skin colour" in econometrical applications in the case of an endogeneity problem. Finally I question what is analyzed with inequality and discrimination measurements, because the interaction between rational choices (declarations) and language (basis of the declarations) underlines the representational aspect of these measures rather than a pure link with individual physical materiality.